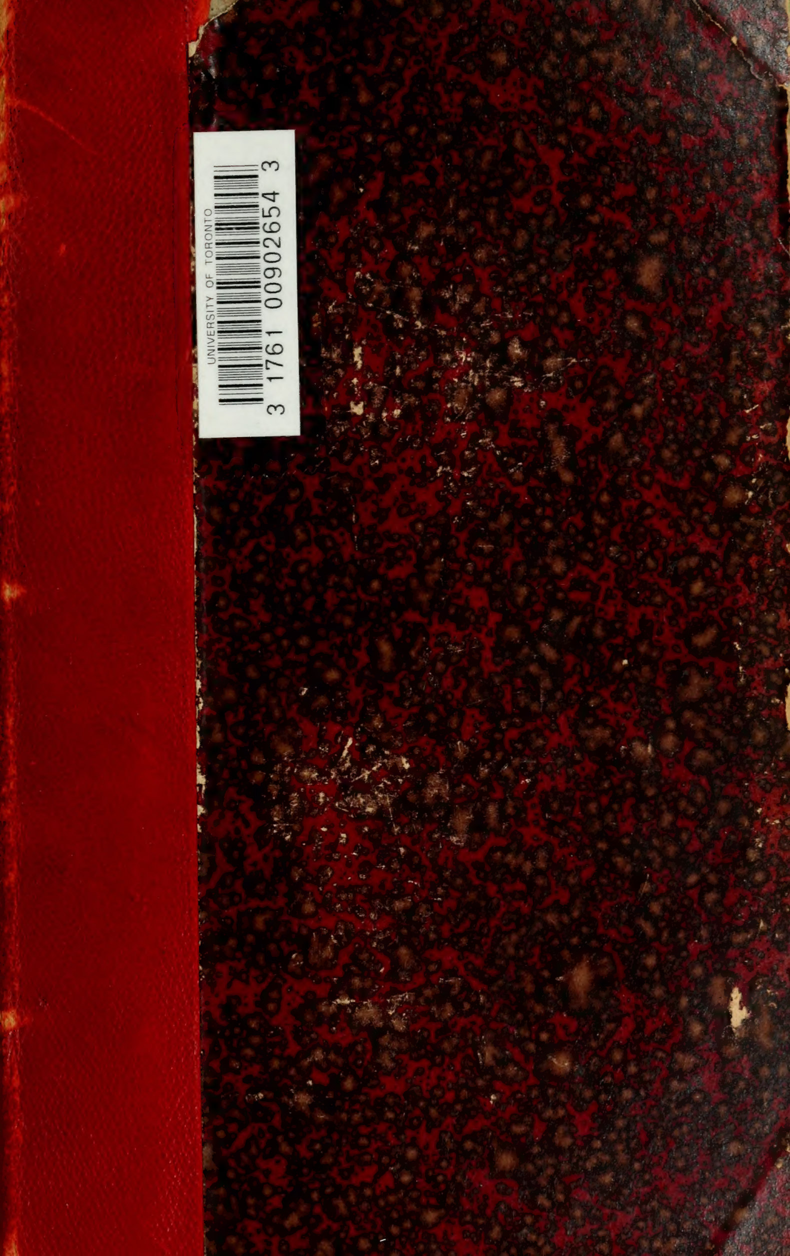

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00902654 3





HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

II

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez Turbergue, libraire.
Lyon,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Perisse frères, libraires.
—	— Bauchu, libraire.
—	— Briday, libraire.
Montpellier,	— Séguin, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
Angers,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
Metz	— Mme Constant Loiez, libraire.
Lille,	— Lefort, libraire.
—	— Quarré, libraire.
Dijon,	— Hémery, libraire.
Rouen,	— Fleury, libraire.
Arras,	— Théry, libraire.
Nancy,	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	— Ferrère, libraire.
Nantes,	— Mazeau, libraire.
—	— Poirier-Legros, libraire.
Le Mans,	— Gallienne, libraire.
Reims,	— Bonnefoy, libraire.
Chambéry,	— Perrin, libraire.
Annecy,	— Burdet, libraire.
Rome,	— Merle, libraire.
Milan,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	— Marietti (Hyacinthe), libraire.
Madrid,	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J. L. Poupart, libraire.
Londres,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	— Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	— H. Goemaere, libraire.
Gênes,	— Fassi-Como, libraire.

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

AUTEUR

DU LEXIQUE COMPARÉ DE LA LANGUE ET DU STYLE DE CORNEILLE

Couronné par l'Académie française au Concours de l'année 1859.

TOME II. — PROSATEURS.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4

1860



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

MÉZERAY (Eudes de)

(1610 — 1683)

L'histoire, qui est une des gloires les plus incontestées de ce temps-ci, était encore très-imparfaite au dix-septième siècle. On ne doit exiger des écrivains, comme des hommes en général, que ce qu'ils peuvent à chaque époque, et, pour atteindre la perfection dans l'histoire, il fallait de plus longues préparations et d'autres circonstances sociales. « Avec un peu de franchise, et si nous voulons nous rendre une justice exacte, dit un critique d'un sens exquis, il faut convenir que le talent de l'historien a disparu avec les anciens, et qu'à un Français et deux ou trois Italiens près, les modernes n'ont eu personne qui puisse être cité. Plaçons Guichardin, Davila, M. de Thou, à une distance convenable de Plutarque, de Tite-Live et de Tacite, et tout le reste des modernes à une distance infinie des premiers [1]. » Les historiens que nous allons étudier, Mézeray, Pellisson, Fleury, méritent aussi une place très-honorable parmi ceux qui ont su, par des mérites sérieux, se rapprocher des anciens.

Eudes de Mézeray naquit en 1610, près d'Argentan, en basse Normandie. Il était fils d'un chirurgien, et eut pour frère aîné Jean Eudes qui fut de l'Oratoire et en sortit pour fonder la congrégation des *Eudistes*. Après de brillantes études à l'université de Caen, il vint à Paris où il rencontra son compatriote Des Yveteaux, qui lui conseilla de s'appliquer à la politique et à l'histoire, et le détourna de la poésie à laquelle il commençait à s'adonner, mais avec une facilité négligente qui ne pouvait le mener à rien de bon. Bientôt il lui procura l'emploi d'officier pointeur dans l'ar-

1 Grimm, *Correspondance littéraire*, 1755.

mée de Flandre. Il y resta pendant deux campagnes seulement. Ce fut assez pour le familiariser avec les termes de la milice, et le rendre capable plus tard de parler guerre avec plus de propriété que tant d'auteurs qui n'ont seulement jamais vu les camps. De retour de l'armée, il s'enferma vers l'âge de vingt-sept ou de vingt-huit ans dans le collége de Sainte-Barbe, où il prépara laborieusement les matériaux d'une grande histoire de France.

Cependant, pour former son style, il voulut essayer de quelques traductions. Il mit de latin en français *les Vanités de la cour* de Jean de Salisbéry, et le livre de Grotius *De veritate religionis christianæ.* Après ces travaux préparatoires, il revint à sa grande composition, et publia son premier *in-folio* à l'âge de trente-deux ans (1643).

Les deux autres suivirent de fort près, le second en 1646, et le troisième en 1651; et il trouva encore le temps, dans l'intervalle du second au dernier de ces énormes volumes, de continuer l'histoire des Turcs depuis 1612 jusqu'à 1649 (fol. 1650).

Il fut aidé des secours de Richelieu qui s'était intéressé à lui pendant une maladie dangereuse que lui avait causée, en 1640, l'excès du travail: par une juste reconnaissance, il dédia la première partie de son œuvre au grand ministre. Dans cette dédicace que la mort du cardinal l'empêcha de publier, il disait avec un style aussi élevé que les sentiments :

« Monseigneur,

« Étant si heureux que de vivre sous l'empire du plus grand des rois et sous l'administration de Votre Éminence, j'ai pensé que c'était une louable témérité de enter quelque chose de grand et d'entreprendre un ouvrage digne de la gloire que vous avez acquise à la France. En ce temps, Monseigneur, qu'elle est comblée de tant de merveilles, de prospérités et de victoires, c'est un trop bel avantage d'être Français pour n'avoir pas du cœur et de l'ambition. »

Après quelques années de relâche, et des études plus approfondies, et aidé par trois des plus savants critiques du temps, Du Puy, Launoy et Dirois, Mézeray compléta ses travaux sur l'histoire de France, en publiant, en 1668, en 3 vol., son *Abrégé chronologique,* dont il donna, en 1673, une seconde édition en 6 vol. in-12, et il mit le sceau à sa réputation par ses *Origines des Français*, 1682, in-8°.

Les premiers siècles sont très-imparfaits chez Mézeray, parce que les matériaux n'en étaient pas connus de son temps, mais au sentiment des meilleurs écrivains, de saint Louis à Louis XIII, aucun de nos historiens ne l'égale pour l'exactitude, la profondeur du jugement et la vivacité de la narration. Il a des parties où il est incomparable. Suivant le président Brussel, on ne peut rien écrire sur les fiefs de meilleur ni de plus assuré que certaines pages de cet ancien historien; et le traité qui a fait la réputation du docte feudiste n'est que le développement des propositions de Mézeray sur cette matière.

Cette profondeur du vieil historien sur certains points a été constatée

aussi de nos jours par d'excellents juges, unanimes à reconnaître que sa grande histoire comme son abrégé chronologique renferment, dans un langage approprié, mille choses de l'ancienne France, de l'ancien monde, que les meilleures histoires modernes ne sauraient suppléer.

« On n'écrira jamais mieux quelques parties de notre histoire, dit M. de Chateaubriand, que Mézeray n'en a écrit quelques règnes. Son Abrégé est supérieur à sa grande Histoire, quoiqu'on n'y retrouve pas quelques-uns de ses discours débités à la manière de Corneille. Ses vies des reines sont quelquefois des modèles de simplicité. Quant au défaut de lecture reproché à Mézeray, la plupart de ses erreurs ont été redressées par l'abbé Le Laboureur, Launoy, Dirois et le père Griffet. Mézeray avait été frondeur; rien de plus libre que ses jugements : c'est dommage que son exécuteur testamentaire ait jeté au feu son *Histoire de la maltôte*. Amelot de la Houssaye dit que Mézeray a laissé dans ses écrits une *assez vive image de l'ancienne liberté*. Ménage reproche à cet auteur de *n'avoir pas de phrases*. C'est Mézeray qui a dit : *Sous la fin de la deuxième race le royaume était tenu selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie*. Tout ce qu'on a rabâché depuis sur les temps féodaux, n'est que le commentaire de cet aperçu de génie [1] »

Ces mérites généraux ne doivent pas faire dissimuler les fautes de détail qui fourmillent chez Mézeray, surtout dans les deux premiers volumes de la grande Histoire. « Le P. Labbé, jésuite, dit Costar, y en a remarqué plus de deux mille, et qui voudrait les épier toutes, il y aurait de quoi en faire un volume aussi gros que ceux de cet historien. » Ces erreurs, Mézeray les reconnaissait modestement, et s'en justifiait par cette réflexion qui est un de ses traits les plus heureux : « Et vraiment il n'est pas au pouvoir d'un homme mortel de faire une course de douze siècles sans broncher. »

Ce qui est plus grave que ces fautes de détail, c'est l'esprit de partialité dont Mézeray se laisse souvent dominer. Il avait trop de passion pour un historien, et il s'abandonnait avec excès à son goût de la satire. Dès longtemps divers auteurs, et Chapelain, croyons-nous, le premier, lui ont reproché de décrier avec une extrême malignité ceux qui gouvernent, et de déchirer sans quartier tous ceux que le mérite, ou la naissance, ou la fortune ont constitués dans les éminentes dignités; de les charger des crimes les plus atroces sur des bruits populaires, ou sur des soupçons très-légers; d'imputer des empoisonnements, des assassinats, des adultères, seulement parce qu'on le débitait ainsi, et comme si c'étaient autant d'embellissements qui rendent l'histoire plus curieuse; enfin d'exprimer les mauvais jugements qu'il porte en des termes qui grossissent et aggravent pour ainsi dire les crimes.

Souvent les méchancetés de Mézeray n'ont aucun caractère noir, et on les lui pardonne volontiers à cause de l'agrément du trait, comme lorsqu'il dit : « Childebert se sauva à course de cheval ; on ne sait ce qu'il devint. Beau sujet pour les généalogistes qui voudront obliger quelque

[1] *Etudes hist.* Préface.

Maison libérale de cette illustre origine [1]. » On pourrait citer mille exemples semblables.

Si Mézeray malmène volontiers les grands, s'il s'emporte contre les abus du pouvoir, s'il émet souvent des maximes favorables au peuple, il faut se garder de voir en lui une sorte d'esprit républicain. Ses idées apparaissent quelquefois tout aristocratiques et féodales, comme dans ce passage où il regrette de voir effacer les démarcations entre les divers ordres de la noblesse :

« Lorsque je fais réflexion sur l'ordre de ces festins, je remarque que la vertu y avait préséance sur la noblesse : et certes à bon droit, puisque la mère doit précéder la fille. J'y pense voir aussi quelque image de trois anciens degrés de notre noblesse française, celui des seigneurs, ou autrement barons et pairs, celui des chevaliers et celui des écuyers. Les seconds accompagnaient les premiers ; les troisièmes les servaient, mais ce n'était que dans des fonctions nobles, à la table, a l'ecurie, au combat. Aujourd'hui que tout est confondu, cette distinction ne se connait presque plus : un simple écuyer, et dont même quelquefois la qualité est douteuse, veut aller de pair avec les seigneurs de la plus haute noblesse, et dit hardiment qu'il n'y a pas de deux sortes de gentilshommes [2]. »

Il ne faut donc pas donner Mézeray pour un républicain, mais certainement il avait dans ses écrits et dans ses discours une indépendance audacieuse, indépendance de frondeur qu'il avait été dans sa jeunesse et demeura toute sa vie.

La manière dont il osa parler dans son *Histoire de France* des impôts, et soutenir le droit de la nation de les consentir, alluma contre lui le courroux de Colbert. Le ministre lui envoya dire que le roi ne lui avait pas donné une pension de quatre mille livres pour écrire avec si peu de retenue ; « que ce prince respectait trop la vérité pour exiger de ses historiographes qu'ils la déguisassent par des motifs de crainte ou d'espérance ; mais qu'il ne prétendait pas aussi qu'ils dussent se donner la licence de réfléchir sans nécessité sur la conduite de ses ancêtres et sur une politique établie depuis longtemps et confirmée par les suffrages de toute la nation. »

L'historien n'ayant pas été assez prompt à témoigner ses regrets et à s'amender, Colbert supprima sa pension de quatre mille livres. De force Mézeray devint alors plus réservé dans ses écrits, mais non dans ses paroles, et il continua de vivre et mourut en mécontent.

A son décès, disent ses historiens, on prit d'exactes précautions pour que les écrits funestes qu'on le soupçonnait d'avoir préparés ne pussent tomber en mauvaises mains. Tout fut mis sous les scellés et y resta jusqu'à ce que le lieutenant de police fût venu s'assurer en personne des papiers du défunt. Il alla lui-même les déposer à la bibliothèque du roi où ils sont encore ; mais rien d'intéressant ne parut s'y trouver.

[1] *Abrégé de l'hist. de France.* Année 613.

[2] *Histoire de France avant Clovis*, liv. IV.

On en a plusieurs fois fait la remarque : Mézeray avait moins d'indépendance dans le caractère que dans l'esprit. Il n'était pas, tant s'en faut, de ces fermes intelligences que rien ne saurait convertir à transiger avec leurs convictions. On a prouvé qu'il s'humanisait volontiers avec les princes couronnés et les simples grands seigneurs qui lui accordaient ou lui promettaient seulement les effets de leur générosité « Il recevait, dit Larroque, son biographe, des gratifications annuelles du chancelier Séguier, le Mécène de son siècle, du duc de Brunswick-Lunebourg, de Magnus de la Gardie, un des premiers ministres de Suède, et de plusieurs autres. » Parmi ces autres, il faut mettre en première ligne le duc de Savoie, aux agents duquel il prêta bénévolement l'oreille, pour amender ce qu'il disait dans son *Histoire* de la conduite de la plupart des ducs de Savoie à l'égard de la France.

Ces corrections complaisantes font que les curieux recherchent de préférence les premières éditions quoique plus fautives à certains égards. « La seconde édition, que Mézeray fit de son Abrégé chronologique, dit Bayle, est plus correcte : il en ôta des faussetés; mais il en ôta aussi des vérités qui auraient déplu; et c'est pourquoi les curieux s'empressent à trouver l'édition in-4°, qui est la première, et la paient un gros prix [1]. »

Le style autant et plus encore peut-être que le fond des choses assure à Mézeray le titre de grand historien. Sa manière de dire est assez à part à sa date. Mézeray a poussé sa carrière très-avant dans le dix-septième siècle; cependant, sous beaucoup de rapports, son langage garde le cachet du seizième. « Il est assez ordinaire, dit Ménage, qu'en traduisant en beau français des ouvrages gothiques, on se sert sans y penser des mots et des phrases de ces ouvrages, et cela est arrivé plus d'une fois à Mgr Péréfix, archevêque de Paris, dans son *Histoire de Henri IV*, et à M. Mézeray, dans son *Histoire de France* [2]. » Ce ne sont pas seulement des souvenirs de lecture qui vieillissent le style de Mézeray. Évidemment, comme Naudé, comme La Mothe le Vayer, comme Guy Patin, comme Saint-Évremond, il employait l'archaïsme par goût; et généralement les vieux termes dont il semait ses phrases n'étaient pas mal choisis. Il est incontestable que Mézeray plaît, malgré la vétusté de son style, par sa franche allure, par un mélange souvent très-heureux de noblesse et de familiarité, par une animation si souvent chaleureuse qu'on ne comprend pas qu'il ait pu être jugé « le plus sec des écrivains [3]; » enfin par une diction si personnelle et si variée que bien de nos auteurs les plus vantés n'offrent pas une aussi riche mine d'expressions originales.

Cependant des restrictions doivent être apportées à ces éloges. Chez Mézeray les qualités du style sont souvent mêlées de défauts; le mauvais goût vient fréquemment gâter le plus beau langage comme dans ce pas-

[1] *Dict. hist.*, art. Ancillon.

[2] *Observ. sur la langue franç.*, 2e part., c. LXVI.

[3] Madame Roland, *Mémoires particuliers*, t. I, p. 83.

sage. Il parle de la pitoyable arrivée du grand-maître de Villiers en Italie :

« Ce fut au reste une chose extrêmement pitoyable de voir ce glorieux vieillard à qui les cheveux avaient blanchi sous le casque, chassé de sa maison sur la fin de ses jours, ramener en Italie à quelques mois de là les tristes débris de son désastre : sa flotte délabrée avec des voiles noires et déchirées, sans trompettes ni tambours, n'ayant pour toute enseigne déployée qu'un grand étendard où était peinte une Notre-Dame de Pitié, aborder tristement au port de Civita-Vecchia; et les peuples, à son arrivée, répandus sur le bord dans un profond et triste silence, lui témoigner par leur douleur muette l'affliction que toute la chrétienté ressentait de cette perte. Le pape lui donna la ville de Viterbe pour retraite et à ses chevaliers, en attendant qu'ils en eussent trouvé quelque autre meilleure. Charles V, l'an 1530, pour mettre son royaume de Sicile et de Naples à couvert contre l'invasion des Turcs, leur donna l'île de Malte dépendante de la Sicile.

« *Si l'infidèle arrachait ainsi les cheveux de la chrétienté, nos princes ne cessaient d'en déchirer les entrailles* [1]. »

Quelquefois c'est du mauvais goût sans mélange d'aucune beauté, comme dans ces phrases : « Elle avait l'*esprit agréable et les mains encore plus*, parce qu'elle donnait beaucoup et de bonne grâce [2]. » « Elle s'éloignait rarement de cette sainte retraite, si ce n'était pour arrêter leurs fougues et retenir leurs armes. N'avons-nous pas vu comme ses prières formèrent la tempête qui les sépara lorsqu'ils étaient sur le point de se battre dans la forêt d'Arelaume, et que *les foudres*, *les grêles et les pluies* qui troublèrent leur camp, *étaient partis de ses yeux et de ses soupirs* [3]*?* »

La familiarité dans le style de Mézeray descend trop souvent jusqu'à la bassesse et à la trivialité, et un des historiens qui lui succédèrent glorieusement a pu dire : « Nous voyons aujourd'hui tous nos beaux esprits désapprouver les vieux mots et les termes rampants de Mézeray, qu'on estime d'ailleurs infiniment [4]. » Cette bassesse, malheureusement Mézeray ne sut pas plus l'éviter dans sa vie que dans son style.

Souvent aussi la phrase de Mézeray est embarrassée et incorrecte, comme dans cet exemple : « Enfin, rien ne les sauva que le trop de confiance et de présomption des ennemis. *Lesquels ayant un jour attaqué* tumultuairement, après les avoir laissés ranger en bataille dans une plaine qui était entre les bois et les marais, *y furent vaillamment reçus et très-maltraités* [5].»

Dans sa grande Histoire, Mézeray ne se montre pas seulement historien, mais encore orateur par les harangues qu'il met quelquefois dans la bouche des princes et seigneurs, et dans lesquelles il a cherché un ornement à l'histoire « dont le style est de soi simple et naïf, » et aussi

[1] *Histoire de France*, François Ier, t. II, p. 931-932.

[2] *Abrégé de l'hist. de France*, année 1547.

[3] *Hist. de France*, La reine Clotilde.

[4] Saint-Réal, *Des auteurs anciens*.

[5] *Hist. de France avant Clovis*, l. I, c. xv.

un repos pour le lecteur « fatigué de suivre toujours une armée par des pays ruinés et déserts. » La critique a justifié Mézeray en jugeant que si les héros n'ont pas tenu exactement les discours qu'il leur prête, ils ont dû les penser; et en trouvant ces considérations en général si nécessaires que l'historien, s'il ne les mettait dans la bouche de ses personnages, serait obligé de les faire lui-même pour son compte.

Plusieurs de ces harangues ont un grand mérite oratoire. A propos du célèbre discours prêté à Biron se défendant devant ses juges, Voltaire a dit : « Mézeray s'élève au-dessus de lui-même en faisant parler ainsi le maréchal de Biron, et il est égal, pour le moins, aux anciens dans cette harangue, du genre de celles dont ils parsemaient leurs ouvrages. »

Parfois, comme l'a observé un sagace historien, « Mézeray tranche du Corneille [1]. » Ce n'est pas alors qu'il plaît davantage.

Pour compléter nos appréciations sur Mézeray, et pour suppléer avantageusement à celles que nous pourrions ajouter, nous citerons une belle page d'un de nos plus grands historiens; elle résume admirablement les qualités et les défauts du vieil écrivain.

« Quand Mézeray publia son histoire, c'est-à-dire entre les années 1643 et 1650, dit M. Augustin Thierry, il y avait dans le public français peu de science, mais une certaine force morale, résultat des guerres civiles qui remplirent la dernière moitié du seizième siècle et les premières années du dix-septième. Ce public, élevé dans des situations graves, ne pouvait plus se contenter de la lecture des grandes chroniques de France abrégées par maître Nicole Gilles, ou de pareilles compilations, demi-historiques, demi-romanesques [2] : il lui fallait non plus de saints miracles ou des aventures chevaleresques, mais des événements nationaux et la peinture de cette antique et fatale discorde de la puissance et du bon droit. Mézeray voulut répondre à ce nouveau besoin; il fit de l'histoire une tribune pour plaider la cause du parti politique, toujours le meilleur et le plus malheureux. Il entreprit, comme il le dit lui-même, de *faire souvenir aux hommes des droits anciens et naturels, contre lesquels il n'y a point de prescription...* Il se piqua d'aimer les vérités qui déplaisent aux grands, et d'avoir la force de les dire; il ne visa point à la profondeur, ni même à l'exactitude historique; son siècle n'exigeait pas de lui ces qualités dont il était mauvais juge. Aussi notre historien confesse-t-il naïvement que l'étude des sources lui aurait donné trop de fatigue pour peu de gloire. Le goût du public fut sa seule règle, et il ne chercha point à dépasser la portée commune des esprits pour lesquels il travaillait. Plutôt moraliste qu'historien, il parsema de réflexions énergiques des récits légers et souvent faux. La masse du public, malgré les savants qui le dédaignaient, malgré la cour

[1] Henrion, *Hist. de France*, Introduction, p. VIII.

[2] Il n'a fait souvent que copier nos auteurs modernes; et, si l'on examine les sources où il a puisé, on y reconnaîtra jusqu'aux fautes des auteurs qu'il a suivis; c'est ce qui l'a mis hors d'état de mettre en marge les garants de ce qu'il avance, et de suivre en cela l'exemple de Vignier et de Dupleix. S'il se rencontre avec les anciens, ce n'est pas qu'il les ait consultés ; car il s'est vanté devant M. Ducange qu'il ne les avait jamais lus. (*Vie de Mézeray*, par le père Lelong. *Biblioth. historique de la France*, t. III. — (*Mémoires de plusieurs histor. de la France*, p. LXXXV.)

qui le détestait, malgré le ministre Colbert qui lui ôta sa pension, fit à Mézeray une renommée qui n'a point encore péri [1]. »

Mézeray était un écrivain fécond et infatigable. Pour être complet sur ses écrits, il faudrait parler de son *Histoire des Turcs*, que nous avons déjà nommée, et qui contient ce qui s'est passé dans l'empire ottoman depuis 1612 jusqu'à 1649 ; de son traité des *Vanités de la Cour* (1540, in-4) ; de ses *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France.* Il faudrait aussi dire un mot des nombreux pamphlets qui lui ont été attribués, en particulier de la série publiée sous le nom du *Sieur de Sandricourt.* La critique moderne conteste que Mézeray en soit l'auteur, ou du moins le seul auteur. Ce qui est certain c'est qu'il fut et demeura toujours un frondeur déterminé.

Nous ne pouvons qu'indiquer toutes ces productions, en en passant plusieurs sous silence. Nous ne parlerons aussi que pour mémoire de la part qu'il eut au Dictionnaire de l'Académie dont il prépara le canevas, lorsqu'après la mort de Conrart (1675) il eut été nommé secrétaire perpétuel.

Portrait de Blanche, femme de Louis VIII, mère de saint Louis.

Il sort quelquefois de beaux rejetons d'une mauvaise souche. De cette infâme Éléonore répudiée par Louis le Jeune, et jointe avec Henri II, roi d'Angleterre, entre plusieurs enfants, naquit Éléonore, mariée à Alphonse, roi de Castille, laquelle eut onze ou douze filles, Urraque, mariée à Alphonse II, dit le Gros, roi de Portugal; Berangèle à Alphonse, neuvième du nom, roi de Léon, et la cadette léonore, donnée à Jacques Ier, roi d'Aragon; les autres moururent jeunes, ou se retirèrent dans des cloîtres. Blanche, l'aînée de toutes, et par conséquent héritière présomptive de Castille, vu que son père n'avait point d'enfants mâles, fut le sceau de la paix entre la France et l'Angleterre ; car le roi Jean, craignant que les armes d'Auguste ne le dépossédassent en faveur de son neveu Arthus, s'aboucha avec lui entre Vernon et l'île d'Andely, où, entre autres conditions, il obtint que Louis de France épouserait la princesse Blanche, sa nièce... Cette alliance conclue, son aïeule Éléonore alla elle-même la demander en Castille, avec des ambassadeurs envoyés de la part des deux rois ; les épousailles furent célébrées par procureur, à Burgos, avec grande magnificence et cérémonie publique. Son père et toute la cour vinrent la conduire avec un bel équipage jusque sur les frontières de Gascogne, où Louis avait

[1] *Lettre IVe sur l'histoire de France.*

envoyé Matthieu de Montmorency avec des officiers et un autre train pour la recevoir : on lui fit de somptueuses entrées partout où elle passa. Son oncle Jean sans Terre, qui ne souhaitait rien tant que sa venue, alla au-devant, et la mena en Normandie pour y célébrer le mariage, d'autant que les terres de Philippe étant alors en interdit, à cause de sa femme Isemberge qu'il avait injustement répudiée, ne pouvaient être honorées de cette solennité. Les noces furent célébrées à Parmoy, avec des pompes, des festins publics et des jeux solennels, témoins de la joie des deux peuples, qui semblaient oublier toutes leurs anciennes querelles, pour se réunir ensemble par cette alliance du sang de leurs princes. Élie, archevêque de Bourges, en présence de grand nombre de prélats et de seigneurs français et anglais, eut l'honneur de leur donner la bénédiction nuptiale; et la solennité achevée, Louis emmena sa chère moitié à Paris. Les deux époux étaient à peu près pareils en âge; de treize à quatorze ans, tous deux d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout tellement semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance, naquit entre eux deux un amour saint, qui fut désormais l'âme de l'un et de l'autre. Il ne me souvient point d'avoir vu ni dans l'histoire, ni dans la fable même, de couple plus étroitement uni que celui-là. Ils étaient toujours de compagnie, et quelques affaires qui pussent survenir, ils ne se quittaient point de vue. Dans le voyage que Louis VIII fit contre les Albigeois, Blanche l'accompagna jusqu'en Languedoc, et faisait porter sa tente pour camper avec lui, tant elle avait peur de s'en éloigner d'autant de chemin qu'il y avait à la prochaine ville, et que cependant[1] quelque autre ne s'emparât de son esprit, qu'elle voulait posséder et gouverner toute seule ; ce qu'elle faisait encore par zèle contre les hérétiques, car elle avait aussi pris la croix et contribué à cette guerre jusques à donner ses meubles et ses bagues[2].

La douceur de sa parole, ses grâces, et cette majesté royale qui brillait dans ses yeux, gagnaient le cœur de tous les Français, et les lui rendaient doublement sujets; son discours, à ce que l'on remarque, avait tant d'attrait et de force, qu'on ne lui eût su rien refuser, et sa beauté était ensemble[3] si puissante et si douce, qu'elle se faisait également aimer et respecter. Son âme était ornée de toutes les qualités aimables, son génie plus qu'humain, ca-

[1] *Pendant ce temps-là.*

[2] *Ses bijoux :* signification première du mot.

[3] *Tout à la fois.*

pable des plus hautes entreprises et des plus difficiles exécutions, gouvernait et conduisait tout le conseil de France, depuis qu'elle y fut une fois entrée, et dominait dans toutes les affaires sur les plus puissants esprits qu'elle savait attirer à son sentiment et soumettre, s'il faut ainsi dire, à ses lois. Auguste, son beau-père, reconnaissant la force de ses conseils, n'avait point de honte de les suivre aveuglément. Son mari dépendait absolument d'elle, et, si son grand amour ne le rendait excusable, plus même qu'un homme et un prince ne doivent. Il n'eût pas entrepris la moindre chose sans sa volonté, et peu s'en fallut qu'elle ne le détournât de passer en Angleterre, parce qu'il ne voulait pas qu'elle y passât avec lui, bien que ce fût elle qui eût plus ardemment sollicité cette entreprise, disant que ce royaume lui appartenait, comme à l'unique héritière, son oncle Jean s'étant, par ses tyrannies et parricides, rendu indigne, lui et les siens, de le posséder; car, pour être bénigne et douce, elle ne manquait pas d'ambition, qui est le feu des belles âmes.

Son mari étant près d'expirer, afin de lui laisser après sa mort la même autorité qu'elle avait de son vivant, obligea par serment tous les seigneurs là présents de lui laisser la régence de son fils jusqu'à l'âge de vingt ans, car alors nos rois étaient mineurs jusque-là. Et l'on trouva dans un testament qu'il avait fait un an auparavant, qu'il lui donnait des sommes immenses d'argent. La mort seule les pouvait séparer, tant ils vivaient unis depuis vingt-six ans ; et si le courage invincible de notre princesse ne se fût opposé à la douleur de cette séparation, elle les eût unis ensemble. Son regret fut extrême, comme l'avait été sa flamme ; mais sa constance fut encore plus grande. Elle se consola enfin de cette affliction par les gages précieux que le Roi lui avait laissés, j'entends plusieurs enfants, qu'elle vit tous prospérer en grandeur et en seigneuries, et qu'elle fit soigneusement élever par des hommes d'une haute probité et d'une rare doctrine, en toutes sortes de vertus et de louables exercices, principalement son fils aîné Louis, dans l'âme duquel elle imprima tellement la crainte et l'amour de Dieu, en lui répétant souvent : *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel*, qu'il ne s'en éloigna jamais durant tout le cours de sa vie.

Les princes souffrant avec impatience la domination d'une femme, bien qu'elle fût juste et douce, sous le prétexte du bien public, se liguèrent contre elle. Philippe, comte de Boulogne, oncle paternel du jeune Roi, prétendant que la régence lui appartenait, les comtes Thibaud de Champagne, Hugues de la Marche, Hugues

de Saint-Pol, Simon de Ponthieu, et Pierre, duc de Bretagne, cherchaient secrètement le moyen de la lui ôter, chacun ou pour son mécontentement, ou pour son intérêt; et pour en venir plus facilement à bout, en jetant de la confusion dans tous les endroits du Royaume, ils s'allièrent avec les Albigeois. Le comte de Toulouse commença le premier. La régente, dissimulant la faction des princes, jugea qu'il fallait se hâter de ranger [1] celui-là, avant que les autres se fussent déclarés. Ainsi elle entreprit une guerre, à laquelle Philippe-Auguste semblait n'avoir osé toucher, tant il la croyait dangereuse. Elle l'acheva heureusement, contraignant le comte de se rendre à sa merci, d'abjurer son hérésie, de livrer ses meilleures places, et l'obligeant de donner sa fille et héritière en mariage à Alphonse, fils de France, afin de mettre par ce moyen cette belle souveraineté dans sa maison. Alors les conjurés, fâchés de voir croître son pouvoir par la défaite d'un tel obstacle, découvrirent leur dessein qu'ils avaient tenu caché deux ans, et tous d'un accord, la force à la main, demandèrent qu'on tînt les états, afin que le Royaume ne fût plus gouverné par une femme étrangère. Blanche, qui entretenait des espions et des intelligences partout, pour les observer et les combattre jusque dans leur cabinet, gagna le devant, et ayant fait assembler les états, engagea dans ses intérêts de telle sorte la plupart des convoqués, par présents et par promesses, qu'ils lui confirmèrent la régence, et jurèrent de la maintenir. Le dessein de ces brouillons étant ainsi découvert, ils eurent recours aux armes; mais Blanche, non moins hardie que prudente, tira de prison Ferrand, comte de Flandre, habile et expérimenté capitaine, pour l'opposer à leurs entreprises; et si de leur côté ils remuaient toute la France pour augmenter leurs forces, elle gagnait ceux qu'ils pensaient avoir acquis, rompait ou dénouait leurs intelligences, n'épargnant point l'argent au besoin, comme font les femmes, et par mille adresses les tenait tous en soupçon l'un de l'autre. Mais qui n'admirera comme elle attira à son parti les deux plus puissants de la ligue, Robert, comte de Dreux, et Thibaud, comte de Champagne? Celui-ci épris des beautés [2] de Blanche, même du vivant de Louis VIII, voyant qu'elle se moquait de sa folie, s'était rangé par dépit avec ses ennemis; mais la force de son amour fut si grande, qu'aux premières lettres qu'il reçut d'elle, non-seulement il abandonna ses alliés et découvrit au conseil la conspiration qu'ils avaient faite pour se saisir de la personne du roi, mais il promit aussi de la

[1] *Ranger à son devoir, soumettre.*

[2] Emploi très-fréquent pour signifier *de la beauté. des charmes.*

servir de tout son pouvoir. Et depuis ce temps-là il demeura toujours à la cour, nourrissant vainement ses espérances de la douce vue de celle qu'il aimait, tandis qu'elle, qui connaissait de quelle importance lui était le secours d'un homme si puissant, serrait de fois à autres ses liens par une parole obligeante, ou par une œillade favorable. Mais en supportant ce comte, elle ne laissait pas adroitement d'en tirer du profit pour le roi son fils : car ayant tel pouvoir qu'il lui plaisait sur son esprit, elle lui persuada de vendre au Roi ses comtés de Blois, de Chartres, de Châteaudun et de Sancerre. Et comme il s'en voulut repentir et se révolter, la Reine lui reprochant son ingratitude, ce pauvre prince rendit derechef les armes à l'amour, et après un grand soupir lui répondit : *Par ma foi, madame, mon cœur, mon corps et toutes mes terres sont à votre commandement*, et après lui avoir accordé tout ce qu'elle voulut, il se retira tout pensif, emportant dans son cœur pour tant de belles terres dont il s'était dépouillé le brûlant souvenir de sa dame, qui se changeait en tristesse, quand il venait à penser qu'elle était si honnête et si vertueuse, qu'il n'en aurait jamais que des rigueurs. Toutefois il ne se put jamais guérir de ce mal, ni par la douceur de la musique, ni par les charmes de la poésie, à laquelle il s'adonnait, et par laquelle aussi il nourrissait son tourment, ayant fait écrire dans la grande salle de son palais de Provins quantité de belles chansons sur ce sujet, que quelques poëtes italiens ont imitées. Elle se servit ainsi sagement des folies de ce comte ; mais si elle n'eût eu un courage présent, et une circonspection particulière, elle n'eût jamais sauvé son fils ni des embûches que les conjurés lui avaient dressées au voyage de Vendôme[1], ni de celles que machinait tous les jours Isabeau, comtesse de la Marche, tantôt par poison, tantôt par assassins, et enfin par force ouverte, dont notre Reine se débarrassa si bien, qu'elle rendit son fils le plus puissant prince de l'Europe.

Quand saint Louis alla outre mer, sa mère l'accompagna jusqu'à Marseille, où lui disant le dernier adieu, elle tomba pâmée d'une si forte douleur entre ses bras, qu'on ne put qu'avec grande peine la faire revenir de cette défaillance. Il lui laissa la régence du royaume, comme à la personne qu'il en jugeait la plus capable ; aussi c'est une chose admirable de lire comme elle s'y comporta sagement parmi tant de mouvements populaires, principa-

[1] Les seigneurs conjurés avaient été ajournés par la régente à Vendôme, en 1229, pour venir rendre compte de leurs actions. Ils formèrent le projet qui fut déjoué de se saisir du jeune roi.

lement contre la révolte des pastoureaux, et comme elle retint si bien tous les seigneurs et les voisins dans leur devoir, que pas un ne remua durant la longue absence du roi. Vous direz peut-être, qu'ils étaient la plupart en Orient avec lui, toutefois il en était resté encore beaucoup ; et puis les étrangers, particulièrement les Anglais, jaloux de notre bonheur, pouvaient faire bien du mal, si la régente ne les eût sagement entretenus par sa conduite, ou intimidés par son courage, dont ils avaient vu déjà tant de preuves. Mais qu'est-il besoin de rapporter par le menu toutes ses actions, son adresse, son courage, ses conseils et son administration? Tout ce qui a été fait en France, depuis l'an 1226, jusqu'à 1252 qu'elle mourut, se doit pour la plus grande partie rapporter à elle : car elle gouvernait souverainement son fils, de sorte qu'elle n'en laissait approcher personne, et même elle était si jalouse de sa belle-fille, que le Roi se cachait d'elle pour la caresser, et ne lui eût osé témoigner de l'amour en sa présence. Quelques-uns attribuaient cela à son ambition et à un désir excessif de régner ; mais je l'attribuerais plutôt à l'amour qu'elle avait pour son fils, qui ne pouvait souffrir qu'aucun le partageât avec elle. L'excès de cet amour lui fit trouver son absence si ennuyeuse, que quelqu'un lui ayant rapporté qu'il avait fait vœu de demeurer en la Terre-Sainte, elle en conçut un déplaisir qui la mit au lit, d'où elle ne releva jamais. Elle mourut à Melun âgée de soixante-cinq ans, l'an 1252, et fut enterrée en l'abbaye de Maubuisson de l'ordre de Cîteaux, qui est de sa fondation, comme celle du Lis près de Melun, généralement regrettée, mais principalement des Moines, lesquels tant par piété que par maxime d'État, elle avait pris sous sa protection. Comparable aux plus sages politiques, résolue en ses conseils, hardie en ses entreprises, prudente en la conduite de ses projets, équitable, libérale, fort chrétienne, et pour la couronner comme fait Guillaume de Nangis, d'une louange imitée de l'Écriture sainte : *La sagesse même avec laquelle tous les biens vinrent en France.* Elle eut comme le roi son fils un zèle si ardent pour la religion chrétienne, qu'elle chercha toute sa vie les moyens de l'augmenter : car elle fournissait tous les ans de grandes sommes de deniers pour les croisades, assistait charitablement les pauvres Chrétiens du Levant, retirait [1] favorablement les ecclésiastiques chassés par les Albigeois, et entretenait des prédicateurs et des missionnaires, pour aller convertir ces hérétiques, et fonda l'Université de Toulouse. Elle s'ef-

[1] *Retirer* dans le sens de donner asile, retraite, refuge, ne s'emploie guère aujourd'hui qu'avec une préposition comme *chez, dans.*

forçait avec un pareil soin de dissiper les abus de l'Église, sachant bien que les bonnes mœurs persuadent la bonne doctrine ; comme au contraire, les débordements de ceux qui ont la charge des âmes, éloignent les esprits de la véritable croyance. C'est pour cette raison qu'elle voulut que l'université de Paris décernât [1], qu'un homme ne pouvait non plus tenir deux bénéfices que deux femmes, bien que Philippe, chancelier de ce célèbre corps, s'opposât à cette sentence. Le même zèle lui donnait une mortelle aversion pour les infidèles obstinés ; ainsi elle refusa constamment toutes les sommes qu'on lui offrit, pour rétablir les Juifs en France, et ne permit jamais qu'aucun hérétique fût élevé dans les charges ; l'empereur Baudouin ayant mandé une de ses nièces pour la donner en mariage au sultan d'Iconie, dont il espérait de l'appui par cette alliance, elle lui écrivit qu'elle ne consentirait jamais qu'on mît une princesse chrétienne entre les mains d'un ennemi de Dieu. (*Histoire de France*, t. II, p. 220 et suiv.)

Conduite du duc d'Anjou, frère de Henri III, dans les Pays-Bas.

François, prince Dauphin, qu'on nomma duc de Montpensier après la mort de Louis son père, et le maréchal de Biron, avaient mené au duc d'Anjou dans les Pays-Bas un renfort de sept mille hommes de pied et de douze cents chevaux, et lui-même avait levé quelques compagnies de reîtres. C'était là sa dernière main : tout son crédit et tous ses amis étaient épuisés, il avait consumé en cette guerre le revenu de son apanage, qui était de cinquante mille écus, et s'était engagé de trois cent mille par delà. Les quatre millions que les états levaient pour l'entretien [2] de la guerre, s'en allaient tous en pensions inutiles, si bien qu'il ne lui en restait pas 40000 fr. par an. Avec cela il se trouvait au milieu de deux religions qui s'entre-choquaient furieusement, et le choquaient toutes deux, parmi la haine acariâtre et les défiances brutales des Flamands : avec cela [3] le mécontentement de ses capitaines, les plaintes du peuple qui était mangé par les gens de guerre, les cris des soldats qui mouraient de faim, et avaient les Flamands pour plus grands ennemis que les Espagnols; le mépris et la désobéissance de l'une et de l'autre nation, et les

1 *Décrétât;* comme le latin *decernere*.

2 Archaïsme excellent pour sa concision et sa clarté.

3 *Avec cela* est déjà au commencement de la phrase. Voilà de ces négligences fréquentes chez Mézeray, même dans ses meilleurs morceaux.

traverses secrètes du prince d'Orange lui causaient des embarras et des inquiétudes étranges.

Il avait beau supplier le roi de lui envoyer quelque assistance, les jalousies que le conseil d'Espagne et ses mignons lui avaient données de ses progrès, l'endurcissaient à lui refuser tout. Le roi de Navarre offrait au roi de porter la guerre jusque dans le cœur d'Espagne, d'employer pour cela cinq cent mille écus de son bien, pour lesquels il engagerait ses comtés patrimoniales [1] de Rouergue et de l'Ile. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne voulait composer son armée que de Suisses, et de reîtres alliés de la France, et de Français de l'une et de l'autre religion ; il offrait même d'en donner le commandement à un maréchal de France au choix du roi, et de lui envoyer Madame sa sœur unique, et la fille du prince de Condé en otage. Ces propositions ne firent que donner au roi plus d'ombrages des uns et des autres, parce qu'elles marquaient quelque liaison entre eux; comme d'autre part les menaces que le duc d'Anjou laissait quelquefois échapper dans son désespoir, irritaient davantage les favoris, et leur donnaient la pensée de le faire périr, afin de prévenir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyait demander secours, ils obligeaient le roi de lui répondre, qu'il se mît en état de le recevoir, qu'il se rendît le plus fort, de peur d'être chassé par ces marchands, comme l'avait été l'archiduc Mathias ; et ce qu'ils lui conseillaient à dessein de le perdre, la reine sa mère le lui conseillait aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures places, et d'affermir sa souveraineté sur quelques fondements solides.

Ceux qui le gouvernaient particulièrement étaient gens sans honneur et sans foi; entre autres Quinfay son secrétaire, Fervaques, et Aurilly son gendre : ce dernier était un jeune garçon, fils d'un sergent de la Ferté près de Blois, que son luth, sa voix, sa danse, et autres qualités plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand prince, avaient mis en haute faveur auprès de son maître. Ces gens-là le tenant toujours en défiance du duc de Montpensier et des autres personnes d'honneur qui eussent pu le détourner des méchantes actions, l'aiguillonnaient sans cesse avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'agrandissement, à s'emparer des places dont ils se promettaient d'avoir les gouvernements. Ainsi un jeune prince qui avait peu de conscience, et qui se voyait réduit en de grandes détresses, se résolut à croire leurs pernicieux conseils, et donna ordre à ses capitaines

[1] *Comté* était alors féminin, comme *duché*.

de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui serait le 18me de janvier.

L'entreprise réussit sur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Alost et Meen : mais elle manqua sur Ostende et sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, et confessèrent toute la conspiration, même que le duc devait se saisir d'Anvers et de la personne du prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les lettres reversales, par lesquelles il s'était obligé de lui laisser les comtés de Hollande et de Zélande. Ceux d'Anvers avaient aussi éventé la conspiration, et s'étaient mis en armes : néanmoins comme le duc d'Anjou avait donné l'ordre pour le même jour dix-huitième du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg la plus proche de son palais, et que le soir au plus tard il fut arrivé des nouvelles de ce qui s'était passé aux autres villes, il ne put pas différer plus longtemps.

Donc, nonobstant les prières du prince d'Orange, il sortit de la ville avec ses gardes, et deux cents chevaux qu'il avait auprès de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui était campée tout proche de là. En passant il s'arrête sur le pont, afin que ses gardes au signal donné, se saisissent de la porte de Kornebourg. Les gentilshommes qui marchaient devant lui, rentrent aussitôt, chassent les bourgeois, et mettent le feu à la prochaine maison pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heure il y eut dix-sept compagies françaises et six cents lanciers dans la ville, criant : *Tue, tue, vive la messe*, et *ville gagnée*. Mais les bourgeois qui s'étaient préparés, sortent de leurs maisons, tendent les chaînes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, et leurs femmes se mettent aux fenêtres avec des pierres et de gros morceaux de bois. Fervaques, qui avec cent chevaux pensait couler le long du rempart dans la place de la citadelle, trouve cinq cents hommes à la porte Saint-Georges bien barricadée qui l'arrêtent tout court; deux compagnies d'infanterie qu'il emploie pour les forcer sont repoussées ; cependant il est coupé par derrière, si bien qu'il ne peut ni avancer ni reculer. Le prince d'Orange sorti au bruit, va droit à lui, l'enveloppe et l'emmène prisonnier, les mains liées derrière le dos.

Sa prise encourage fort les bourgeois. Tous sans différence ni de religion, ni de sexe, ni de condition, s'animent à chasser l'ennemi commun. Les Français sont poussés par tout, ils se mettent en déroute; la précipitation de ceux qui s'enfuient hors de la ville, et celle des Suisses qui se pressaient d'y entrer pour les secourir font un embarras à la porte; ils s'y amoncellent et s'y étouffent

les uns les autres. Plusieurs, après avoir couru de côté et d'autre sur les remparts sans trouver d'issue, pressés la pique dans les reins, sautent par-dessus les murailles. Le duc d'Anjou les regardait avec plaisir, pensant que ce fussent des bourgeois ; mais quand il reconnut que c'étaient des siens, et qu'au même temps il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes ; alors ce fut à lui de rappeler ses Suisses et de se retirer laissant quinze cents de ses gens, dont il y avait trois cents gentilshommes, tous raides morts sur le pavé, et deux mille d'enfermés dans la ville.

Le prince d'Orange et la miséricorde des bons bourgeois sauvèrent la vie à ces derniers ; car dès qu'il n'y eut plus de résistance, ils s'employèrent à les mettre à couvert, à secourir les blessés, et à retirer ces malheureux, qui étaient entassés à la porte, dont quelques-uns respiraient encore ; et même, à trois jours de là, ils renvoyèrent les prisonniers au duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque ; le peuple, qui le croyait l'auteur de cette infâme perfidie, l'eût déchiré en pièces, si le prince d'Orange, sous prétexte de le garder étroitement, ne l'eût enfermé au château dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failli, le duc d'Anjou ayant au moins bien de la confusion s'il n'avait pas bien du repentir, se retira au château de Berken avec le reste de ses troupes, qui faisaient encore neuf mille hommes. De là il écrivit des lettres aux députés des États, dans lesquelles leur ayant remémoré ses services et fort exagéré les mépris et les mauvais traitements qu'il avait reçus d'eux, il disait que les indignités qu'on lui avait faites ce jour-là avaient désespéré la patience de ses gens et causé le désordre, dont il avait un extrême déplaisir ; qu'il n'avait pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avait témoignée par tant d'effets, et qu'il les en avait bien voulu avertir, les priant de lui faire entendre leur dernière résolution, afin de régler la sienne sur leur réponse.

Les États arrêtèrent qu'on lui enverrait des députés, et Orange obtint qu'on laisserait suivre des vivres pour ses troupes. Cette grâce n'ayant duré que deux jours, il pensa à gagner Tenremonde ; mais ceux d'Anvers lui empêchèrent [1] le passage de l'Escaut ; et comme ensuite il voulut prendre son chemin par Vilvoorde, ceux de

[1] *Empêcher* avec un régime indirect de personne est très-fréquent chez Mézeray. Cet emploi, du reste, était général au seizième et au dix-septième siècle, et se trouve même encore dans la première partie du dix-huitième. Nous renvoyons pour les exemples à notre *Lexique comparé de la langue de Corneille.*

Malines lâchèrent les écluses. De sorte que sa malheureuse armée fut contrainte de s'exposer à traverser cette grande plaine d'eaux, non sans perte de plus de trois cents hommes. Enfin, après avoir fait près de trente lieues avec d'effroyables difficultés, quoiqu'il n'y en eût que sept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui servit de seconde planche après le naufrage.

La reine-mère, la reine d'Angleterre et le roi même, pour l'honneur de la nation française, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, et de pallier la faute du jeune prince. Il fut tant fait par ces négociations, que les états, craignant qu'il ne livrât aux Espagnols les places qu'il tenait encore, convinrent avec lui, par un traité provisionnel : Qu'ils lui paieraient 90,000 florins pour son armée, moyennant quoi il se retirerait à Dunkerque ; qu'il se tiendrait là en attendant qu'on travaillerait à un accommodement; et qu'au préalable il rendrait Tenremonde et Dixmude.

Ils pensaient, avec l'aide de ses troupes, faire lever le siége d'Eindove; mais Biron, qui les commandait, étant mal assisté et dépourvu de toutes choses, ne fut point en état de le faire, et eut assez de peine, deux mois durant, à combattre la nécessité et la faim. Néanmoins le duc de Parme n'osa l'attaquer dans son camp, près de Rosendal. Cependant les désordres de ces provinces croissaient de jour en jour par la contrariété des sentiments et des intérêts des députés des états, qui ne savaient rien faire que crier contre les Français. Après donc que le duc d'Anjou eut langui deux mois dans le mélancolique séjour de Dunkerque, attendant en vain leur dernière résolution, il s'embarqua le vingt-huitième de juin, pour s'en revenir à Calais.

Deux jours après son départ, les Gantois, aveuglés de la haine obstinée qu'ils avaient contre les Français et contre la religion catholique, fermèrent les passages par où Biron pouvait aller secourir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe, Saint-Vinoch et Meenen tombèrent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublèrent les crieries et les mutineries de ceux de Gand et d'Anvers; en sorte que le prince d'Orange ne se trouvant plus en sûreté dans Anvers, se retira sagement en Zélande avec toute sa maison, le vingt-deuxième juillet, ayant auparavant fait assigner les états généraux à Middelbourg.

Un mois après, Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, et alla trouver le duc d'Anjou, qui était dans le Cambresis. Il faisait contenance d'y en vouloir assembler d'autres ; mais ce n'était que pour avoir sujet de ne pas retourner à la cour, où le roi l'avait

mandé. Son action lui avait couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyait la vue de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût eu le sens égaré, et ne pouvant pas même souffrir la présence de sa mère, qui l'était allée chercher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le roi se souciât fort de lui, ayant reconnu que le mépris était le vrai remède de ces escapades. (*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, ans 1582-1583.)

PELLISSON (Paul).

(1624-1693)

Avec Pellisson nous étudierons non-seulement un grand historien, mais encore un orateur, par ses Mémoires pour Fouquet, le plus beau modèle de l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle.

Pellisson naquit à Béziers en 1624. Au nom de Pellisson, nom ancien dans la robe, dit d'Olivet, il ajouta celui de sa mère, *Fontanier*, pour se distinguer de son aîné. Il fut élevé par sa mère dans le calvinisme. Il fit ses humanités à Castres, sa philosophie à Montauban, et son droit à Toulouse. Il avait à peine donné quelques mois à cette étude qu'il ent reprit de paraphraser les *Institutes* de Justinien ; il n'en publia que le premier livre ; mais ce travail parut étonnant de la part d'un si jeune homme. Après avoir brillé quelque temps au barreau de Castres, qu'il quitta à la suite d'une affreuse attaque de petite vérole, qui le rendit méconnaissable à ses amis eux-mêmes, il vint à Paris, où Conrart, son coreligionnaire, pour qui les protestants de Castres lui avaient donné des lettres de recommandation, le fit connaître aux premiers académiciens dont sa maison était le rendez-vous. Bientôt il entreprit d'être leur historien. En 1653 il publia en un volume in-8° une histoire de l'académie, en forme de lettre adressée à un de ses parents, afin de se donner plus d'aisance d'entrer dans les petits détails. Il l'intitula *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*. L'illustre compagnie, après avoir entendu lecture de cet ouvrage, le nomma dès lors à la première place vacante, et ordonna qu'en attendant il aurait droit à ses assemblées, ajoutant cette clause : « Que la même grâce ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût. » Pellisson fut regardé comme académicien surnuméraire à partir du 30 décembre 1652, jour où il remercia l'Académie de l'honneur qu'elle lui avait fait ; et il fut reçu membre réel le 17 mars de l'année suivante.

L'historien de l'Académie mit un soin particulier à étudier et à peindre les caractères des écrivains, sur chacun desquels il ne pouvait donner que d'assez courts détails. Il avait un goût particulier pour les observations psychologiques. « Si je suivais mon inclination, dit-il, cette partie de mon ouvrage serait excessivement longue ; car je vous avoue que j'ai une curiosité extrême et insatiable pour tout ce qui peut me faire connaître les mœurs, le génie et la fortune des personnes extraordinaires ;

que j'ai même cette faiblesse d'étudier souvent dans les livres l'esprit de l'auteur beaucoup plus que la matière qu'il a traitée [1]. »

Tout dans son livre respirait la modération et la bienveillance. Bien des amours-propres cependant trouvèrent de quoi se choquer. « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, a dit un contemporain, s'est fait bien des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de tragédies, écrit contre lui, de même que M. Charles Sorel [2]. »

Pellisson a témoigné lui-même, dans son discours de réception, des déboires que lui causa l'*Histoire de l'Académie*. « Je me réjouis, y dit-il, de voir que cette illustre compagnie me confirme aujourd'hui la grâce qu'elle m'avait déjà faite, et qu'elle n'en a point été détournée, ni par les défauts qu'elle a pu remarquer en moi, depuis que j'ai l'honneur d'assister à ses assemblées, ni par les divers murmures qui ont été excités contre moi de tous côtés, contre ce misérable livre, qui, tout innocent qu'il est, n'a pas eu certainement le bonheur de satisfaire également tout le monde. »

L'historien de l'Académie recueillit dans la partie la plus éclairée du public des éloges qui le dédommagèrent bien des ennuis dont l'abreuvèrent ces susceptibilités chatouilleuses et vaniteuses.

Fénelon a fait de l'*Histoire de l'Académie* par Pellisson un éloge qui dispense de tous autres.

> « Son chef-d'œuvre, dit-il, est l'*Histoire de l'Académie*. Il y montra son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osait heureusement, pour parler comme Horace. Ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés ; tout ce qu'il touchait était embelli. Des plus viles herbes des champs, il savait faire des couronnes pour les héros ; et la règle, si nécessaire aux autres, de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner, ne semblait pas faite pour lui [3]. »

L'illustre successeur de Pellisson à l'Académie dit encore un peu plus loin :

> « Il racontait avec un tel choix des circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre et si nouveau dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour enchaîner les faits les uns dans les autres, avec tant d'art pour transporter le lecteur dans les temps où les choses s'étaient passées, qu'on s'imagine y être, et qu'on s'oublie dans le doux tissu de ses narrations. »

Pellisson devait, des années plus tard, prendre un vol plus élevé comme historien dans son *Histoire de Louis XIV*.

Pellisson avait obtenu de Louis XIV la permission de le suivre dans

[1] *Hist. de l'Acad.*, V.

[2] *Esprit de Guy Patin*. Amsterd., 1713, p. 83.

[3] Discours prononcé par Fénelon dans l'Académie française à sa réception en la place de Pellisson, le 31 mars 1693.

sa première conquête de la Franche-Comté. Il en fit une relation qui fut très-applaudie. Le Roi surtout en fut tellement satisfait, qu'il le nomma peu de temps après pour écrire son histoire, et lui donna avec les entrées une pension de 6,000 livres qui lui fut continuée jusqu'à sa mort.

Pellisson, dans l'*Histoire de Louis XIV*, n'a embrassé qu'une période de dix-huit ans, et s'est renfermé entre la paix des Pyrénées et celle de Nimègue. Les quatre premiers livres renferment les six années de paix qui s'écoulèrent depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de Flandre, commencée en 1667 et terminée l'année suivante par la paix d'Aix-la-Chapelle. Le huitième et le neuvième livre sont employés à expliquer les causes de la guerre de 1672, et les suites de la triple-alliance formée par la jalousie et l'inquiétude des succès de Louis XIV pendant la campagne de 1667.

La faiblesse de sa santé, ses grandes occupations auprès du roi, peut-être aussi, a-t-on pensé, le déplaisir qu'il eut de voir nommer deux autres écrivains, Racine et Despréaux, pour le même travail, empêchèrent Pellisson d'achever cette *Histoire de Louis XIV* dont il avait projeté de faire celle de toute l'Europe durant son siècle.

L'*Histoire de Louis XIV* a été puisée aux sources les plus authentiques. Non-seulement l'auteur vit la plupart des choses qu'il a décrites, mais tous les cabinets lui furent ouverts, et il eut à sa disposition les écrits originaux, les pièces, les dépêches et les instructions les plus importantes. Il eut entre les mains les journaux de Turenne, du maréchal de Bellefonds, et des autres officiers généraux qui commandaient sous Louis XIV pendant la campagne de Lille. Ceux qui avaient alors quelque part au gouvernement, les ministres du roi, le roi lui-même se firent un plaisir ou un devoir de lui communiquer le secret des négociations et de lui donner la clé des affaires les plus délicates.

Toutes ces circonstances font de cet ouvrage un des monuments historiques les plus précieux.

L'histoire de Pellisson est riche en récits d'expéditions militaires, en détails de négociations, en considérations politiques, le tout présenté sans la moindre aridité, malgré l'exactitude presque technique, et la profondeur de la pensée. Le beau style couvre et orne tout.

Par amour de ce beau style, Pellisson évite avec un soin excessif les petits faits, les détails qui lui paraissent trop minutieux et trop vulgaires. Faisant le récit de la guerre des Provinces-Unies avec l'Angleterre, il dit :

« On proposa enfin des récompenses certaines à ceux qui feraient quelque action remarquable par la prise des vaisseaux dans les combats, d'autres pour les veuves des officiers et des soldats, qui y seraient demeurés, d'autres même pour ceux qui y seraient estropiés, où chaque membre perdu avait son prix et son estimation certaine. Ce détail, que nous admirerions dans un Dion Cassius, ou un Denys d'Halicarnasse, s'il s'agissait de la république romaine, nous paraîtrait bas et ennuyeux dans les histoires de notre siècle ; ce qui m'oblige de ne toucher qu'en passant dans ce récit la plupart de ces pièces originales [1]. »

[1] *Histoire de Louis XIV*, liv. III.

Ce dédain des détails est commun à tous les historiens du siècle de Louis XIV.

Dans l'*Histoire de Louis XIV*, comme dans les Mémoires pour Fouquet, la phrase de Pellisson est quelquefois longue; souvent des membres étrangers en coupent le sens et fatiguent l'attention ; mais la diction en général brille de ces qualités qui faisaient dire à Fénelon de son prédécesseur à l'Académie que « son style noble et léger ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses qui *coulaient* dans les airs sans poser le pied sur la terre. » Dans nombre de pages il offre de beaux exemples de la grande manière de traiter l'histoire ; ainsi dans ce début souvent cité :

« Je n'aurai point à décrire la division dans la maison royale, la guerre civile jointe à l'étrangère, et l'autorité disputée entre le prince et ses sujets. Il ne sera pas besoin que je représente non plus une cour agitée de secrètes factions, la fortune des particuliers élevée par des bassesses, la grandeur opprimée par la faveur et le ministre plus occupé à démêler les intrigues du cabinet, et à gouverner l'esprit de son maître, qu'à toutes les affaires publiques ; moins encore les fureurs qu'une fausse image de religion excite dans les esprits, les assassinats, les conspirations, les massacres, et toutes ces autres aventures tragiques qu'on voit avec douleur et qu'on lit avec plaisir. Mais, en récompense, ce qui est d'un usage beaucoup plus grand, soit dans la vie ordinaire, soit dans la conduite des Etats, se verra ici peut-être plus clairement que partout ailleurs ; je veux dire les fruits de l'application, du bon sens et de la sagesse, et particulièrement ce que ni les princes ni les peuples ne doivent jamais oublier : combien peut un seul homme, quand Dieu l'appelle à une première place, avec la volonté et la force d'y faire son devoir.

« Le traité des Pyrénées, signé le 7 décembre 1659, et la mort du cardinal Mazarin, arrivée le 9 mars 1661, changèrent deux fois en fort peu de temps l'état des affaires en France. Je n'écrirai point ce qui se passa, soit au dedans, soit au dehors, dans ce petit intervalle de quinze mois, que je ne regarde pas comme étant proprement de mon sujet. »

Fermeté de style, hauteur de pensées brillent également dans ce beau morceau. Dans d'autres, comme dans le récit de la bataille de Saint-Gothard que nous donnons à nos extraits, on admire tous les mérites d'un narrateur consommé.

L'*Histoire de Louis XIV* a un complément précieux ; ce sont les *Lettres historiques*. Attaché à la suite du roi pour observer et écrire ses actions, il relate au fur et à mesure dans ses lettres, avec une élégante précision et avec sagacité, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il apprend ; ne se pressant pas trop pour avoir le temps de connaître et de démêler l'exacte vérité, comme il nous l'apprend lui-même dans quelques lignes d'une lettre du 27 avril 1676 : « Vous avez su la prise de Condé par les nouvelles du roi, qu'il m'eût été difficile de prévenir, et je n'écris guère ces sortes de choses que quelques jours après, pour en mieux savoir les circonstances. »

L'*Histoire de l'Académie* et l'*Histoire de Louis XIV* sont encore estimées et lues ; mais ce qui demeure le plus beau titre de Pellisson ce sont ses *Mémoires pour Fouquet*. On en sait l'occasion. Cet intendant des

finances, à la suite de brillantes fêtes données par lui à Louis XIV dans sa féerique maison de Vaux, avait été arrêté à Nantes par ordre du roi, auquel Colbert avait révélé ses effrénées prodigalités et toutes ses dilapidations, et qui d'ailleurs était blessé au vif par un sentiment de jalousie contre l'audacieux ministre pour ses insolentes propositions à Mademoiselle de la Vallière qu'il savait aimée du jeune prince. Il avait été aussitôt conduit au château d'Angers, et son procès commencé avec une effrayante rigueur, non par les tribunaux ordinaires, mais par une commission en grande partie composée de ses ennemis. On ne demandait pas moins que sa tête, et Louis XIV paraissait disposé à sévir sans pitié, à cause qu'on lui avait présenté le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets; qu'on lui donnait beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés et capables de soulever la province au premier ordre de sa part; qu'il avait acquis et fortifié Belle-Isle, et y faisait encore travailler, dans le dessein, disait-on, de s'y cantonner contre le roi ou de rendre cette possession le prix de l'asile qu'il irait demander aux Anglais ; enfin que presque toute la cour, du plus petit au plus grand, recevait de lui des présents et des pensions. Louis XIV fut dur, surtout dans la conclusion de cette affaire, mais il avait des raisons d'État qui ont été comprises de nos jours et qu'il consigna dans les Instructions pour son fils que l'ancien premier commis de Fouquet écrivit lui-même de sa main, quand il fut devenu secrétaire et historiographe du grand roi.

Pellisson, en qualité de premier commis depuis 1654 et de confident de Fouquet, avait été arrêté en même temps que lui et conduit à la Bastille. Cette captivité imméritée fit éclater son dévouement et la générosité de son âme. A peine le procès commencé, il se mit à composer, quoique privé des secours les plus indispensables, et publia ses célèbres Mémoires et Discours au roi [1], où il s'ingénia, avec l'éloquence du cœur, à exposer tout ce qui pouvait justifier le surintendant et atténuer ses torts, s'appliquant avec une extrême adresse à faire ressortir les importants services qu'il avait rendus sous Mazarin, sa fidélité au sein du parlement sur la fin de la Fronde, ses ressources de financier dans les temps de guerre, enfin sa vigueur, son adresse, son courage, son génie naturel, « cheval trop emporté, mais généreux, » suivant sa poétique expression.

La première défense pour Fouquet, adressée au Roi, et sortie tout d'un coup on ne savait d'où, fit une profonde impression sur le public. Elle consola les parents et les amis du surintendant, mais en même temps elle ranima la haine de ses adversaires. Les efforts des ennemis de Fouquet pour le perdre redoublaient l'énergie de Pellisson à le défendre,

[1] Ils furent publiés sous ce titre : *Discours au roi, par un de ses fidèles sujets, sur le procès de M. Fouquet,* avec divers autres écrits sur le même procès. Paris, 1661.

et lui faisaient trouver de nouvelles ressources dans son talent et dans son cœur ; il disait dans sa *Seconde défense de M. Fouquet :*

« Depuis qu'on a publié, contre mon dessein, la première défense de M. Fouquet que j'avais écrite pour Sa Majesté seule, je me suis caché derrière ce tableau, non pour l'intérêt de mon ouvrage, mais pour celui de mon ami, écoutant avec beaucoup d'attention ce qu'on en disait de toutes parts depuis les plus grands jusqu'au vulgaire. Si l'on ne m'a point trompé, le Roi a lu ce discours, je ne sais avec quelle approbation et quel effet, mais au moins avec un esprit de justice, que la postérité, si elle est juste, lui comptera peut-être un jour pour quelque chose de plus qu'une ville prise, ou qu'une bataille gagnée. Le public, en général, m'a paru satisfait et détrompé de bien des choses. Quelques ennemis, louant ce discours comme éloquent seulement, ont prétendu le condamner comme peu solide. D'autres l'ont attaqué sur quelques endroits avec des raisons sans beaucoup de fondement, mais non pas sans quelque couleur et quelque apparence. Et c'était peu si d'autres enfin n'eussent fait sortir des ténèbres de l'épargne, et répandu dans le monde, je ne sais quelles affaires, non pas nouvelles ou auparavant inconnues par eux comme on en est fort bien averti, mais gardées en un corps de réserve pour renouveler le combat, afin que si on croyait M. Fouquet justifié, un moment après on crût qu'il n'en était rien, et que tous les jours il devenait plus coupable. »

Ce second mémoire, à tort appelé *Second discours au Roi* dans les éditions modernes, était un factum, sans plan méthodiquement arrêté, et sans unité, où l'auteur averti du fond de la Bastille de l'obsession exercée sur l'esprit de Louis XIV par Colbert et les autres ennemis de Fouquet, s'adressait à l'opinion publique, et tâchait d'intéresser les gens d'affaires en faveur de son malheureux ami, en examinant devant eux, dans les cinq parties de son travail, 1° la question de compétence ; 2° l'énormité des profits tirés des avances d'argent faites au Roi, avances qui sont des services rendus à l'État, et non des prêts usuraires ; 3° la nature et les garanties du privilége qui exempte le surintendant de la reddition de ses comptes ; 4° une affaire embrouillée concernant six millions, somme fictive, représentée par des billets sans valeur, et qu'on prenait pour un vol fait au trésor ; 5° la critique des abus inhérents à l'administration de la justice aussi bien qu'à celle du trésor.

Pour assurer la circulation de cette défense hardie, Pellisson eut soin de gagner le Roi, dans l'exorde, par des éloges où il entrait la dose nécessaire de flatterie, et dans la peroraison par des supplications qu'il sut habilement entremêler de plus d'une leçon. On ne fit jamais de prière au monarque absolu avec plus de dignité. Il dit quelque part :

« Qu'il soit formidable à ses ennemis, mais que pas un de ses sujets n'en ait rien à craindre. Qu'il soit permis de dire, d'écrire, de publier tout ce qui, sans blesser cette autorité que rien n'égale et cette gloire que rien n'approche, peut soulager l'accablement et l'opprobre d'un malheureux. »

L'homme qui sut parler ainsi fut plus qu'un grand écrivain, il fut une belle et grande âme. Dans ses mémoires, Pellisson gardait soigneusement l'anonyme et employait toute sorte d'adresse pour détourner de lui

les soupçons. Ainsi il disait dans ses *Considérations sur le procès de M. Fouquet* :

« Que la chambre soit incompétente, je pense l'avoir montré dans mes premiers mémoires. Il s'est passé assez de temps depuis que je les ai faits; car il faut des voyages, et de longs voyages, pour une feuille d'impression, quand elle défend un malheureux. »

Pour se cacher, son courage n'en était pas moins grand ; car il prévoyait bien, ce qui ne manqua pas d'arriver et fit redoubler les rigueurs de sa captivité, qu'on reconnaîtrait la main d'où partaient ces plaidoyers aussi hardis qu'éloquents.

Les mémoires sur Fouquet ont un caractère d'éloquence incontestable ; la logique y est à la fois entraînante et lumineuse, et l'agrément est semé partout, jusque dans les comptes rendus du mouvement des finances ; surtout l'art y est suprême par la manière dont le généreux avocat sait intéresser continuellement la gloire du monarque à l'absolution de son ministre, réclamer la justice tout en implorant la clémence, et rejeter sur les malheurs des temps et la nécessité des conjonctures les actes injustifiables.

Ces discours méritent donc d'être rangés parmi les chefs-d'œuvre oratoires; mais il faut reconnaître qu'ils manquent souvent du fini et de la correction antiques. On y a justement signalé des abus de figures touchant à la déclamation, quelques solécismes, des fautes de construction, des phrases longues et embarrassées, une multiplicité de parenthèses fatigante. Ces défauts sont surtout sensibles dans la seconde défense, plus négligée que la première.

Après ces ouvrages importants, on peut encore citer avec honneur pour Pellisson des écrits moins considérables [1], et en particulier ses ouvrages de controverse, dont Fénelon a vanté « la vivacité, la patiencee, la tendresse, la délicatesse de charité qui y éclatent ; » et au sujet desquels il a encore dit : « Ses ouvrages de controverse, éloignés de toutes sortes d'emportements, ont une certaine tendresse qui gagne le cœur de ceux dont il veut convaincre l'esprit, et la foi y est partout inséparable de la charité [2]. » Cette douceur produisait des fruits admirables, à en juger seulement par le témoignage de madame de Maintenon, écrivant dans une lettre du 13 novembre 1683 : « Pellisson fait des prodiges ; M. Bossuet est plus savant, mais Pellisson est plus persuasif. »

L'auteur de ces écrits apologétiques du catholicisme avait été élevé et avait longtemps vécu dans le protestantisme. Il se convertit seulement en 1670. Peu de temps après, il prit le sous-diaconat. Cette dignité ecclésiastique lui permit de jouir de riches bénéfices : il fut abbé de Saint-Bar-

[1] Ces ouvrages sont : *Réflexions sur les différends de la religion*, avec une *réfutation* de Jurieu et des idées de Leibnitz sur le tolérantisme, 4 vol. in-12 ; *Traité de l'eucharistie*, in-12.

[2] Discours de réception à l'Académie.

thélemy de Bénévent et prieur de Saint-Orens d'Auch. Il usa modérément et généreusement de sa fortune. La bonté faisait le fond de sa nature, et Madame de Sévigné lui a donné un éloge très-mérité quand elle a dit : « Il est bien laid ; mais qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme ! » Le spirituel cousin de la célèbre marquise n'a aussi été que juste en disant : « Je sais le meilleur gré du monde au Roi des grâces qu'il fait à Pellisson, car il est encore plus honnête homme que bel esprit [1]. »

Ce personnage éminent par l'esprit et par le cœur mourut le 7 février 1693. Il est du petit nombre de ceux dont la réputation est demeurée pure et inattaquée. Comme écrivain, c'est un des meilleurs modèles qu'on puisse proposer aux époques où le goût s'égare. Voltaire, dans la décadence de la fin du dix-huitième siècle, disait : « On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon [2]. » Ces paroles n'ont pas perdu leur à-propos.

Le Combat de Saint-Gothard.

Cependant une partie de ces mêmes troupes d'Italie, destinées désormais à un meilleur usage, et quelques autres qu'on envoie de France, marchent sur la fin de l'hiver par divers côtés au secours de la chrétienté en Hongrie, où les Turcs enflés de divers succès, après avoir emporté d'assaut le fameux fort de Serin, malgré l'armée impériale avec qui [3] il communiquait par un pont, s'avançaient alors à grandes journées vers le cœur de l'Empire, prêts à passer le Raab à quinze ou vingt lieues de Vienne, avec près de cent mille hommes conduits par le grand visir lui-même, capitaine dans une haute réputation de prudence et de fermeté. Là, un petit nombre de nos Français, mais composé en partie de volontaires de la première qualité, accourus à cette guerre par la permission du roi, font auprès de Saint-Gothard une action mémorable, digne peut-être d'être comparée, soit pour la hardiesse, soit pour le succès, avec celles qui nous étonnent quelquefois dans l'antiquité. Je la rapporterai plus volontiers et plus au long, celui qui en a publié une relation, ou mal intentionné, ou mal informé, l'ayant représentée tantôt plus grande, tantôt plus petite qu'elle n'est en effet, sans donner presque jamais ni le blâme ni l'honneur à qui il appartient.

Le Raab qui sort des montagnes de Styrie aussi bien que le

[1] Lettre du comte de Bussy à mademoiselle P...., 25 janvier 1670.

[2] Lettre à l'abbé d'Olivet, 5 février 1767.

[3] On dirait aujourd'hui *avec laquelle;* le relatif *qui* employé de la sorte est maintenant réservé aux noms de personne.

Laufnits, qu'il reçoit à Saint-Gothard, n'est large en ce lieu que d'environ un jet de pierre, guéable ordinairement presque partout; mais alors il était grossi par les pluies des jours précédents, et par les eaux de ces montagnes, ou quelques autres moindres et plus proches, dont il est environné, coulant dans un vallon étroit et serré de tous côtés, quoique inégalement. Les Turcs avaient déjà deux fois tenté le passage un peu plus bas, à Kerment. Ils avaient été deux fois repoussés par le comte de Coligni, qui sur les premiers avis s'était avancé avec la seule cavalerie française, et, témoignant beaucoup de conduite et de vigueur, avait fait mettre pied à terre à ses gardes et à quelques autres, pour tenir lieu d'infanterie. Mais l'ennemi ne s'étant pas obstiné, ce ne furent que deux escarmouches, la rivière entre deux, et assez courtes, quoique funestes au Bassa Ismaël, au marquis de Châteauneuf, fils du comte de Saint-Héran et au chevalier de Saint-Agnan, second fils du duc. Le comte de Sault, fils aîné du duc de Lesdiguières, le marquis de Tréville, le marquis de Tonnai-Charente y furent blessés, les deux derniers en défendant généreusement le corps de ce chevalier, que quelques aventuriers turcs passés à la nage voulaient enlever. Le comte de Crussol, fils aîné du duc d'Usez, premier duc et pair de France, y eut un cheval tué sous lui d'un coup de mousquet.

Aussitôt après, les infidèles, continuant leur marche, remontent un peu vers la source du Raab dans l'espérance d'y trouver un gué plus commode. Les chrétiens en font autant de l'autre côté, occupant toujours la même longueur. Les armées ennemies campent enfin, partie sur la pente des coteaux voisins, élevées comme en amphithéâtre, et par là se découvrant l'une l'autre, et informées de leurs moindres mouvements. Celle des Turcs, comme sans comparaison plus nombreuse, plus étendue vers le haut des montagnes ; celle des chrétiens beaucoup moins, comme n'étant que de vingt-cinq ou trente mille hommes, en trois corps ou petites armées séparées. Les troupes françaises d'environ six mille hommes, sous le comte de Coligni, lieutenant général, avec le comte de La Feuillade et le baron de Poduvils pour maréchaux de camp, tiennent la gauche du campement, au plus bas de la rivière ; et là même étaient ou devaient être les troupes des autres alliés, commandées par le comte d'Holac. A la droite, et à l'autre extrémité, au plus haut de la rivière, sont toutes les troupes de l'empereur, sous le général Montécuculli. Celles de l'Empire sous le prince de Bade remplissent le milieu. Les Turcs ont de leur côté la ville de Saint-Gothard, petite et ruinée. Les chrétiens

gardent les ponts à quelque distance de la ville, sur l'embouchure du Raab et du Laufnits. Un peu au-dessus de cette embouchure, le Raab fait un grand coude vers le côté des Turcs, laissant au quartier de l'Empire un espace de plaine considérable, fermé sur la gauche vers le quartier des Français, premièrement d'une espèce de marécage ou prairie basse et inondée, puis des maisons d'un village, puis de quelques jardins avec des haies vives et fortes; et enfin sur la droite d'un bois peu épais et d'une ravine qui séparaient le quartier de l'empire de celui de l'empereur.

Ce lieu propre à se mettre en bataille, découvert, et dont les bords n'étaient ni fort escarpés, ni embarrassés d'arbres et de marécages, comme aux environs, fut choisi par les Turcs pour leur dessein. Ils dressent deux batteries sur le bord de l'eau; tirent de biais un long retranchement; le remplissent de mousquetaires pour favoriser et soutenir leur passage; passent enfin avec ordre et impétuosité tout ensemble, le 1er d'août au matin, un vendredi, jour qu'ils estiment heureux et favorable en toutes leurs entreprises. Le commencement répond à leur attente. Ils taillent d'abord en pièces deux nouveaux régiments allemands, trop faibles pour résister à leur fureur. Le comte de Nassau qui commandait l'un des deux y est tué, averti, comme on assure, de sa mort et des moindres circonstances par un songe qu'il avait conté publiquement le jour même dans l'armée. La cavalerie de l'Empire fuit jusque hors du camp ou se retire en désordre derrière le village et le bois suivie d'une partie des Turcs. Quelques-uns de nos régiments d'infanterie les plus proches, Epagni, Grancei et Turenne vont au secours sur les instances du prince de Bade et par l'ordre du comte de Coligni. Ils redonnent un peu de vigueur aux troupes de l'Empire, poussent l'ennemi hors du village; mais sont eux-mêmes très-maltraités, contraints enfin de regagner les maisons, quoique en bon ordre, ét gardant à peine les jardins et le bois avec l'aide du régiment de la Ferté qu'on avait fait avancer pour les soutenir. Le jeune Silleri, simple enseigne au régiment de Turenne, mais ayant pour bisaïeul le chancelier de ce nom, se sentant blessé dans ce combat, et bientôt à sa fin, de peur que les ennemis n'emportassent son drapeau, après avoir en vain appelé quelqu'un des siens pour le lui remettre, s'enveloppa et se roula dedans en mourant.

Cependant les Turcs continuent à passer dans la plaine; s'y mettent en bataille; commencent à travailler à quelques retranchements d'espace en espace, sur l'extrémité, vers le village et le bois; cherchent un endroit au-dessous du gué pour y faire un

pont et tournent contre nous l'artillerie des Allemands dont ils s'étaient rendus maîtres. Beauvesé, brigadier de cavalerie, arrive en ce temps-là avec sa brigade en trois escadrons qui faisaient environ huit cents hommes, comptant les volontaires; car on les avait tous obligés, dès que l'armée fut en corps, à se ranger à quelque escadron. Le plus grand nombre et les plus considérables avaient choisi dans cette brigade celui de Bissi, officier très-brave et très-sage, qui se signala ce jour-là en plusieurs rencontres. L'ordre que Beauvesé avait reçu dès le matin n'était que de s'avancer jusqu'au quartier des Allemands et de les soutenir; ce qui ne suffisait pas pour hasarder avec toute sa brigade un combat aussi inégal, n'y ayant plus d'Allemands dans la plaine, et ne recevant nul commandement plus précis de ses officiers généraux. Habile pourtant et intrépide, il se couvre du bois; de ses trois escadrons en fait six, afin que le mouvement en soit plus aisé dans ces lieux embarrassés et difficiles; passe le bois avec un seul, soutenu d'un autre et devancé de quelques maîtres détachés; chasse les Turcs des défilés qui étaient à la sortie; s'avance dans la plaine pour la mieux reconnaître; s'y tient fort longtemps; se retire en bon ordre quand il est pressé; sort encore une seconde fois pour repousser les ennemis, tâchant de les étonner et d'inspirer de la gaieté aux siens, tantôt par le concert des trompettes qu'il fait avancer ensemble, tantôt par la démarche et par le discours. Il y eut dans l'une et l'autre occasion beaucoup d'actions de vigueur, et des Turcs et des Français, que je passerai en peu de mots [1], me hâtant de venir à l'événement principal. Le marquis du Plessis-Bellièvre, qui servait quoique Français dans la cavalerie de l'Empire et faisait sa première campagne, âgé seulement de dix-neuf ans, après avoir rallié trois fois sa compagnie aux premières attaques des Turcs, et accusé mille fois son malheur d'être avec des gens qui ne lui permettaient pas d'acquérir de l'honneur, pria Beauvesé de le laisser combattre parmi les Français avec ce qui lui restait et y fut tué, renouvelant la mémoire de son père, l'un des braves hommes de notre temps. Le marquis de Villeroi, le marquis de Rochefort et plusieurs autres volontaires y furent blessés. Nous perdîmes en la première de ces deux escarmouches un étendard qui fut vendu cher aux ennemis. Beauvesé eut en la dernière tous ses officiers blessés et son cheval aussi.

Le comte de Coligni visitait les divers postes de son quartier,

[1] C'est-à-dire, *sur lesquelles je ne m'arrêterai pas*. Locution très-particulière qu'il ne faudrait pas imiter.

qu'il fallait tous garder en même temps, de peur que les ennemis, passant la rivière en plusieurs lieux à la fois, ne nous enveloppassent de tous côtés, comme ils le pouvaient aisément par leur grand nombre. Il avait été dès le matin en cet endroit, et avait averti le prince de Bade qu'il serait attaqué, jugeant sainement des mouvements de l'armée ennemie. Il y retournait, quand le comte de Valdeck lui donne avis que les infidèles vont encore attaquer l'endroit des ponts, à l'autre extrémité du quartier, et l'un des plus importants à défendre. Il va où il croit sa présence plus nécessaire, et envoie le comte de la Feuillade, maréchal de camp, qui était de jour, au quartier des Allemands. Il était plus de midi. Le général Montécuculli y était venu aussi. Le comte voit avec impatience et avec douleur les Turcs passer, et s'établir à tous moments davantage; que ces escarmouches à diverses reprises leur donnent le temps de se fortifier, diminuant cependant et le nombre et le courage des nôtres. Il représente à Montécuculli la nécessité absolue, ou de hasarder un combat réglé, en allant charger les ennemis dans la plaine, avec beaucoup de danger à la vérité, mais avec beaucoup d'honneur, ou de périr infailliblement et honteusement quelques heures après, quand ils viendront fondre sur nous avec toutes leurs forces; que la retraite est aussi peu sûre qu'honnête [1] pour les Français, et ne saurait presque se faire qu'en désordre, le lieu étant serré de montagnes, avec le Laufnits à dos; et cet ennemi, comme l'on sait, très-furieux quand il a l'avantage, ne devant pas, selon toutes les apparences, leur donner le temps de défiler sur le pont, dont ils étaient les maîtres.

Cette résolution est d'autant plus approuvée par ce général sage et habile, qu'il n'y en avait pas de meilleure à prendre pour l'intérêt commun, et qu'elle était presque sans péril pour ses propres troupes, campées, comme j'ai dit, sur la droite, et séparées de ce quartier par une ravine et par un bois, qui leur faisaient un retranchement naturel. Il confirme le comte dans ce dessein, lui répète même quelques avis qu'il avait donnés par écrit le jour précédent à tous nos officiers généraux sur la manière de combattre les Turcs, qu'une longue expérience lui avait apprise. Tout se prépare au combat. Le comte de la Feuillade en envoie donner avis au lieutenant général, et prendre son ordre, fait approuver à Montécuculli que l'infanterie française ne soit soutenue que par la cavalerie française, au lieu de celle de l'Empire qu'on voulait lui

[1] *Honorable*, comme le *honestus* latin.

donner. Ainsi nuls régiments allemands, quoiqu'on l'ait écrit d'autre sorte, ne parurent qu'après l'action, pour prendre part à la gloire sans en avoir eu au danger. On proposa de relever la brigade de Beauvesé par une autre des nôtres, comme affaiblie sans doute, et rebutée par les combats du matin. Il s'en défendit, et celle de Montauban, qu'on avait envoyée pour cela, fut aussi rappelée en même temps par le comte de Coligni, qui crut en avoir besoin. Montauban, qui reconnaissait déjà les postes, y eut un cheval tué. Cette seule brigade de Beauvesé se joint donc aux quatre régiments déjà nommés, Épagni, Grancei, Turenne et la Ferté. Tout cela faisait environ deux mille cinq cents hommes ou fort peu davantage, qui vont presque décider seuls la fortune de l'Empire et celle du nom chrétien, ayant pour spectateurs les généraux et les deux camps ennemis, mais avec bien plus de crainte que d'espérance dans le parti que le Ciel voulait rendre victorieux. On assure que quelques nouveaux régiments allemands, prenant l'épouvante avant le combat, s'enfuirent à plus de six lieues, d'où les nouvelles allèrent à Vienne d'une entière défaite. Il y eut parmi les Français même, après que cette résolution fut répandue dans le camp, des bagages chargés en cas de retraite, par une prudence dangereuse et précipitée, quand le comte de la Feuillade, en étant averti, envoie en diligence à ses tentes défendre d'en faire autant, et commander au contraire qu'on affectât de donner toutes les marques de confiance et de sûreté; ensuite il visite tous les corps dont il va se servir, abrége les harangues et les exhortations même des ecclésiastiques, de peur qu'une trop longue considération du danger ne refroidisse le soldat; leur dit en peu de mots qu'on ne peut douter qu'ils n'aillent combattre pour la cause de Dieu, à qui ils venaient de se recommander (car toute l'armée, dès le matin sous les armes, avait entendu la messe); qu'ils pensent aussi à la gloire des Français et à celle de Louis XIV. Puis les voyant déjà pleins d'ardeur, et n'ayant pas oublié les avis de Montécuculli, il leur promet hardiment un heureux succès, pourvu qu'ils lui accordent deux choses qu'il aurait droit de leur commander : l'une, de ne compter pour rien les cris tumultueux et confus de ces barbares, marque certaine de leur faiblesse plutôt que de leur valeur; l'autre, de marcher toujours serrés et au même ordre, sans s'écarter ni se débander sous quelque prétexte que ce soit, sans répondre même au feu de l'ennemi par le leur, jusqu'à ce qu'on ait pu le joindre de près, où l'on devait tenir pour certain qu'il ne résisterait pas.

La cavalerie a ordre de s'étendre sur la droite de la plaine, où

il y a plus de largeur ; puis, tout de suite, tirant vers la gauche, Turenne, Épagni, Grancei, la Ferté, soutenus par deux seules compagnies de cavalerie, près de la rivière. On passe le bois, les haies et les défilés. Là il [1] ajoute la menace à la douceur, tirant en l'air, mais en apparence sur un des nôtres qui s'avançait hors des rangs, ou par impatience et par oubli, ou par une vaine ostentation de valeur. Le péril commence alors à se découvrir tout entier. Au delà du Raab, les deux batteries de l'ennemi, l'une de onze pièces de canon, l'autre de quatre ; un feu prodigieux de ce grand retranchement dont j'ai parlé ; en deçà, le canon pris aux troupes allemandes, tourné désormais contre les nôtres ; sept ou huit mille Infidèles rangés en bataille, et dans l'entre-deux le spectacle horrible et étonnant [2] de trois mille ou tant d'Allemands morts, étendus par terre en ordre de bataille, les corps, entre lesquels il fallait passer presque partout séparés de leurs têtes, noyés dans le sang, qui sort avec une extrême abondance des veines du cou en cette sorte de mort. La bonté de ce petit nombre de troupes, la valeur des volontaires, l'exemple du chef, l'honneur de la nation et le nom du roi, vivement imprimés dans les esprits, font trouver tout facile... Ils marchent tous ensemble, infanterie et cavalerie, celle-ci un peu plus vite et d'un pas plus avancé, ayant Beauvesé en tête, dont le courage, l'habileté, les soins, la conduite en toute cette journée ne se peuvent assez louer ; l'une et l'autre sans tirer, cherchant seulement, comme il leur était commandé, à joindre l'ennemi pour le rompre. Mais ce mépris, pour ainsi dire, des coups qu'on leur tire, cette marche toujours égale et serrée, nonobstant tout ce qu'on leur tue de gens, ce silence enfin de divers corps qui s'avancent en même temps, avaient je ne sais quoi de plus terrible et de plus affreux pour les infidèles.

Quant à eux, ils étaient rangés de cette sorte : premièrement, un gros peloton avancé, de gens détachés et de toute espèce, en confusion ; puis trois grands corps en bon ordre, l'un derrière l'autre et avec une assez grande distance entre deux, qui est presque leur manière ordinaire, afin que si le premier vient à être rompu, il puisse se rallier derrière le second ; ces trois corps égaux chacun, d'infanterie au milieu et de cavalerie sur les ailes, qui étaient tant soit peu avancées et courbées en forme de croissant, mais joignaient l'infanterie sans aucun intervalle remarquable. Le dernier de ces trois corps, sur la rivière, était séparé

[1] Cet *il* se rapporte au comte de la Feuillade dont il n'est plus question déjà depuis plusieurs phrases. Faute qu'on doit éviter avec soin.

[2] *Effrayant.*

des deux autres par une manière de ravine, qui régnait sur toute la largeur de la plaine, et la coupait en deux.

La relation dont j'ai parlé représente ici diverses décharges de nos troupes, et des retranchements défendus opiniâtrément par les Turcs; circonstances fabuleuses, que je ne détruirais point, si je n'avais d'autre but que de rendre l'action plus éclatante : mais ces manières de retranchements commencés et très-imparfaits n'étaient qu'à l'extrémité de la plaine vers le bois, abandonnés longtemps par les Turcs, et passés d'entrée [1] par les Français, sans y trouver personne. Il est certain d'ailleurs que quelques particuliers d'entre les Ottomans avaient donné ce jour-là avant le combat des marques d'une valeur, ou déterminée, ou désespérée; mais que le grand nombre ne témoigna pas en cette occasion la même vigueur. Dès le matin, quatre de leurs cavaliers se faisant jour dans l'un des escadrons de Beauvesé, passèrent presque tout ce qu'on peut attendre des forces humaines, admirés et regrettés par ceux-là mêmes qui furent contraints de les accabler de leur nombre. Pendant que notre cavalerie en bataille attendait l'infanterie pour marcher, un cavalier turc se détachant à toute bride avec une extrême rapidité, faillit à surprendre Beauvesé au-devant de ses escadrons, et à lui emporter la tête d'un coup de sabre, qui retomba sur le cou du cheval, Beauvesé au cri des nôtres s'étant tant soit peu retiré. Le Turc tomba à l'instant percé de mille coups. Trois autres encore plus hardis et plus heureux traversent le sabre à la main toute la cavalerie française, vont mettre le feu au village voisin ; l'un demeure mort sur la place en revenant ; ses deux compagnons, sauvés comme par enchantement, vont repasser le Raab, couverts de blessures, à la vue des deux armées.

Mais dans le combat, on ne vit rien, en général, de généreux ni d'honnête. Leurs grands bataillons firent seulement un mouvement pour avancer ; puis, comme se repentant d'avoir trop fait, effrayés de l'audace et de la contenance des Français, ils se resserrent, plient un peu , la ravine qui leur eût pû servir de retranchement ne servant qu'à les mettre en désordre ; se laissent joindre ensuite ; combattent alors quelques instants, comme gens surpris et troublés ; se renversent enfin dans la rivière les uns sur les autres, hommes et chevaux, pêle-mêle. Là, ce n'est plus pro-

[1] *Dès en entrant, d'abord, aussitôt.* « Madame arriva à qui *d'entrée* le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait. » (SAINT-SIMON, *Mém.*, t. I, ch. III.)
Cette locution adverbiale a vieilli.

prement un combat, mais un carnage ; ils sont eux-mêmes leurs plus grands ennemis ; beaucoup de tués, plus d'étouffés, plusieurs presque échappés du danger, déjà sur le haut de ces bords escarpés, sont tirés comme au blanc par les nôtres, ou précipités de nouveau par la foule des leurs ; l'épouvante perd ceux-là mêmes que la résolution pouvait sauver ; le cours de la rivière assez rapide en entraîne quelques-uns ; un grand nombre au milieu de l'eau implorent vainement la clémence du victorieux, les mains levées au ciel, répétant d'un accent étrange et pitoyable mille et mille fois le nom du Christ, comme pour demander quartier. Ils y laissent enfin six ou sept mille des leurs, et de leur plus florissante jeunesse, qui avait accompagné le visir. L'aga des janissaires et le premier bassa y furent tués, deux autres bassas fort blessés. Des Français, il n'y eut dans la cavalerie que cent cinquante maîtres tués ou blessés ; de l'infanterie, peut-être le double, dont toutefois je n'ai pas bien su le nombre. Des personnes de considération, il n'y demeura, outre ceux dont j'ai déjà parlé, que le comte de Mouchi, colonel du régiment d'Auvergne, mais qui combattait volontaire. Je passe à regret, de peur de faire un catalogue plutôt qu'une histoire, les noms de quantité d'autres, qui ne s'exposèrent pas moins, rien ne pouvant exprimer l'ardeur et la bonne volonté de toute cette jeune et belle noblesse. Plus la naissance était haute, plus on s'efforçait de la soutenir. Le chevalier de Lorraine, outre qu'il parut toujours des premiers partout, s'était distingué le matin par une espèce de combat singulier contre un des infidèles. Le duc de Bouillon, grand chambellan de France, et son frère, le comte d'Auvergne, eurent ce jour-là jusques à sept ou huit gentilshommes de leur maison tués ou blessés à leurs côtés, et furent souvent retirés eux-mêmes, quoique malgré eux, d'un plus grand danger, par Bissi et par le chevalier de Campagnac. Le comte de Seri, fils aîné du duc de Saint-Agnan, quoique d'une autre brigade, s'étant dérobé le matin, pour se mêler inconnu à celle de Beauvesé, fut blessé au bras, et ne laissa pas de retourner au combat l'après-dînée, hasardant doublement sa vie, mais destiné à mourir en un autre temps d'une fièvre lente. Les officiers s'épargnèrent beaucoup moins qu'ils n'épargnèrent les autres. De cent trente qu'ils étaient en tout, de cavalerie ou d'infanterie, on en compta soixante et quinze de blessés, à qui le roi fit depuis distribuer de l'argent, et donna d'autres marques de son estime.

Après la défaite, les Français commencent à faire un loge-

ment sur le bord de l'eau. La nuit vient. Le général Montecuculli ne pouvant donner une plus grande marque d'estime au comte de la Feuillade, demande instamment que le commandement lui soit continué, et l'obtient enfin du lieutenant général, avec le consentement de Poduvils, qui le devait relever. Les troupes demandent de même de n'être point relevées. L'infanterie à qui on l'accorde à la fin, passe ainsi quarante-huit heures sous les armes, sans que la nuit, toute pluvieuse et orageuse qu'elle est, l'empêche d'achever le logement, de continuer son feu sur le retranchement opposé, que les ennemis abandonnent, n'osant même venir retirer leur artillerie. Alors le comte de la Feuillade fait passer des soldats à la nage, qui vont jusqu'aux batteries attacher des câbles au canon. On le tire à force de bras de notre côté, pour le joindre à celui des Allemands que nous avions repris. Il fut proposé à Montecuculli de passer au camp des ennemis, pour profiter de leur consternation, et achever de les défaire ; mais ce parti, qui aurait pu réussir, était sans doute téméraire à prendre par les Français seuls, et peut-être par tous les généraux ensemble, assez contents d'ailleurs de ce qu'on avait fait de tous côtés, Spork, général de la cavalerie de l'empereur, ayant aussi repoussé avec beaucoup de vigueur quelques troupes que les Turcs avaient fait couler durant le combat vis-à-vis de son quartier. Le visir, pour empêcher une entière déroute, fut contraint, comme l'on dit, de faire mourir en sa présence des officiers principaux, qui malgré ses ordres se disposaient à fuir. Tout ce qu'il put faire pour témoigner quelque assurance, et redonner cœur aux siens, fut de camper encore, le lendemain au même lieu, retirant néanmoins ses troupes du vallon, pour les poster sur les montagnes, d'où il tâchait encore, mais avec peu d'effet, de battre le logement des Français. Le jour d'après il décampa sur le minuit, et, s'éloignant peu à peu, vint enfin à conclure la paix au mois de septembre.

Les Français reprennent alors le chemin de leur patrie, avec cinq pièces de canon des Turcs, trois autres étant demeurées dans le Raab, cinquante étendards, un grand nombre de timbales, leurs soldats riches du butin semant par toute l'Allemagne, comme des trophées de leur victoire, les étriers et les mors de pur or, les carquois, les sabres et les cimeterres ornés de pierreries, et les autres marques de l'opulence et du luxe d'Orient ; reçus aussi en tous lieux comme libérateurs, et à Vienne même, où l'empereur, sur les faux avis dont j'ai parlé, était prêt à se retirer plus loin, quand il apprit cet

événement si heureux et si peu attendu. Il honora de divers présents nos officiers généraux, à qui il avait écrit auparavant des lettres pleines de remercîments, d'affection, et d'estime, et défraya toute l'armée, tant qu'elle marcha sur les terres de la maison d'Autriche, imité en cela par tous les princes de l'Empire. Mais en général rien ne laissait une plus grande impression chez les étrangers en faveur des Français, que d'avoir vu presque au sortir de l'enfance les héritiers des plus illustres maisons du royaume, avec ces grands noms connus par la renommée et par les histoires, pendant que la meilleure partie de la noblesse allemande se contentait de penser chez elle à son propre péril, quitter biens, honneurs, charges, établissements, plaisirs, pour aller à trois cents lieues de leur pays s'opposer à l'ennemi commun, avec autant d'ardeur que s'il eût été sur leurs frontières en état de leur enlever tous ces avantages ; et cela par le simple désir de la gloire, et par celui de plaire à leur roi. De là, et de tout ce que nous avons expliqué jusques ici, ceux que l'intérêt et la prudence obligeaient à de plus profondes réflexions, concluaient aisément qu'une nation vaillante, avec autant de moyens de s'agrandir par les armes, si elle n'en cherchait des prétextes, n'en laisserait du moins échapper nulle juste et légitime occasion. (*Histoire de Louis XIV*, liv. II.)

Péroraison de la seconde défense de M. Fouquet.

Et vous, grand prince,— car je ne puis m'empêcher de finir, ainsi que j'ai commencé, par Votre Majesté même, — c'est un dessein digne sans doute de sa grandeur, ce n'est pas un petit dessein que de réformer la France. Il a été moins long et moins difficile à Votre Majesté de vaincre l'Espagne. Qu'elle regarde de tous côtés, tout a besoin de sa main, mais d'une main douce, tendre, salutaire, qui ne tue point pour guérir, qui secoure, qui corrige et répare la nature sans la détruire. Nous sommes tous hommes, Sire, nous avons tous failli ; nous avons tous désiré d'être considérés dans le monde ; nous avons vu que sans bien on ne l'était pas ; il nous a semblé que sans *lui* toutes les portes nous étaient fermées, que sans *lui* [1] nous ne pouvions pas même montrer notre talent et notre mérite, si Dieu nous en avait donné, non pas même pour servir Votre Majesté, quelque zèle que nous eussions pour son ser-

[1] Il ne faudrait pas employer ainsi *lui* à la place d'un nom de chose indéterminé.

vice. Que n'aurions-nous point fait pour ce bien, sans quoi [1] il nous était impossible de rien faire! Votre Majesté, Sire, vient de donner au monde un siècle nouveau, où ses exemples, plus que ses lois mêmes ni [2] que ses châtiments, commencent à nous changer. Nous le voyons, Sire, nous le sentons avec joie. S'il y a toujours à l'avenir, comme on ne le peut empêcher, de grandes fortunes pour la mauvaise foi et pour l'injustice, il y aura désormais des récompenses et des établissements honnêtes pour la fidélité et pour la vertu. Si la constitution de l'État, et mille autres raisons considérables, font que les charges doivent rester vénales, il y en aura du moins de chaque espèce pour le seul mérite, par les grâces de Votre Majesté. Cet homme de bien qui ne songe qu'à Dieu et à son étude, non pas même à Votre Majesté ni à son pouvoir, apprendra tout d'un coup [3] qu'elle l'a honoré d'un grand bénéfice, et doutera longtemps si c'est une vision ou une vérité. Nous serons tous gens d'honneur pour être heureux, et courrons après la gloire, comme nous courions après l'argent, mourant de honte, si nous n'étions pas dignes sujets d'un si grand Roi, par là véritablement, et par cette seconde formation de nos esprits et de nos mœurs, le père de tous ses peuples. Mais quant à notre conduite passée, Sire, que Votre Majesté s'accommode, s'il lui plaît, à la faiblesse, à l'infirmité de ses enfants; nous n'étions pas nés dans la république de Platon, ni même sous les premières lois d'Athènes écrites de sang, ni sous celles de Lacédémone, où l'argent et la politesse étaient un crime; mais dans la corruption des temps, dans le luxe inséparable de la prospérité des États, dans l'indulgence française, dans la plus douce des monarchies, non-seulement pleine de liberté, mais de licence. Il ne nous était pas aisé de vaincre notre naissance et notre mauvaise éducation. Nous aimons tous Votre Majesté. Que rien ne nous rende auprès d'elle si odieux et si détestables, et que, s'empêchant de faillir comme si elle ne pardonnait jamais [4], elle pardonne néanmoins comme si elle faisait tous les jours des fautes.

Et quant au particulier de qui j'ai entrepris la défense, particulier maintenant et des moindres et des plus faibles, *la colère de*

[1] On dirait aujourd'hui *sans lequel;* mais au dix-septième siècle et plus tard encore, comme dans la vieille langue, le pronom conjonctif *quoi*, précédé d'une préposition, s'employait souvent pour *lequel*, *laquelle,* au singulier et au pluriel.

[2] On pourrait citer dans les meilleurs auteurs du dix-septième siècle des *ni* ainsi employés pour *et*.

[3] *Tout à coup*. La distinction entre *tout d'un coup* et *tout à coup* n'était pas encore bien établie au dix-septième siècle.

[4] Pline.

Votre Majesté, Sire, s'emporterait-elle contre une feuille sèche que le vent emporte [1] ? Car à qui appliquerait-on plus à propos ces paroles que disait autrefois à Dieu même l'exemple [2] de la patience et de la misère, qu'à celui qui, par le courroux du ciel et de Votre Majesté, s'est vu enlever en un seul jour, et comme un coup de foudre, biens, honneur, réputation, serviteurs, famille, amis et santé, sans consolation et sans commerce qu'avec ceux qui viennent pour l'interroger et l'accuser ? Encore que ces accusations soient incessamment aux oreilles de Votre Majesté, et que ces défenses n'y soient qu'un moment, encore qu'on n'ose presque espérer qu'elle voie dans un si long discours ce qu'on peut dire pour lui sur ces abus des finances, sur ces millions, sur ces avances, sur ce droit de donner des commissaires, dont on entretient à toute heure Votre Majesté contre lui, je ne me rebuterai point, car je ne veux point douter auprès d'elle s'il est [3] coupable. Mais je ne saurais douter s'il est malheureux. Je ne veux point savoir ce qu'on dira s'il est puni ; mais j'entends déjà avec espérance, avec joie, ce que tout le monde doit dire de Votre Majesté si elle fait grâce. J'ignore ce que veulent et que demandent, trop ouvertement néanmoins pour le laisser ignorer à personne, ceux qui ne sont pas satisfaits encore d'un si grand et si déplorable malheur ; mais je ne puis ignorer, Sire, ce que souhaitent ceux qui ne regardent que Votre Majesté, et qui n'ont pour intérêt et pour passion que sa seule gloire. Il n'est pas jusqu'aux lois, Sire, c'est un grand saint qui l'a dit [4], il n'est pas jusqu'aux lois qui, toutes insensibles, toutes [5] inexorables qu'elles sont de leur nature, ne se réjouissent, lorsque, ne pouvant se fléchir elles-mêmes, elles se sentent fléchir d'une main toute-puissante, telle que celle de Votre Majesté, en faveur des hommes dont elles cherchent toujours le salut, lors même qu'elles semblent demander leur ruine. Le plus sage, le plus juste même des rois crie en-

[1] Job.

[2] La Harpe, en citant, dans son *Lycée*, ce morceau, souligne cet emploi du mot *exemple* comme une impropriété. Il était autrefois très-correct et très-fréquent ; il était synonyme de *modèle* au figuré.

[3] *Douter si*, avec un indicatif, est un hellénisme remarquable et assez rare.

[4] S. Augustin.

[5] Les auteurs des recueils modernes qui citent cette éloquente péroraison, comme l'abbé Marcel, le père Cahours, à la place de *toutes* mettent *tout ;* et La Harpe, souligne *toutes* et fait cette note : « Faute de français : il faut *tout*, qui dans ce sens, est indéclinable. » Il souligne encore *toutes* dans cette autre phrase, un peu plus loin : « Cette vertu toute douce, *toute* humaine qu'elle est. » Assurément il faudrait dire aujourd'hui : *tout* insensibles, *tout* incroyables, *tout* humaine. Mais cette règle très-raisonnable n'était pas encore établie du temps de Pellisson.

core à Votre Majesté comme à tous les rois de toute la terre : *Ne soyez point si justes*[1]. C'est un beau nom que *la chambre de justice ;* mais le temple de clémence que les Romains élevèrent à cette vertu triomphante en la personne de Jules César[2], est un plus grand et un plus beau nom encore. Si cette vertu n'offre pas un temple à Votre Majesté, elle lui promet du moins l'empire des cœurs où Dieu même désire régner. Elle se vante d'être la seule entre ses compagnes qui ne vit et ne respire que sur le trône. Courez hardiment, Sire, dans une si belle carrière : Votre Majesté n'y trouvera que des rois, comme Alexandre le souhaitait quand on lui parla de courir aux jeux olympiques. Que Votre Majesté nous permette un peu d'orgueil et d'audace. Comme elle, Sire, quoique non autant qu'elle, nous serons justes, vaillants, prudents, tempérants, libéraux même, mais comme elle nous ne saurions être cléments. Cette vertu toute douce et toute humaine qu'elle est, plus fière (qui le croirait ?) que toutes les autres, dédaigne nos fortunes privées, d'autant plus chères aux grands, et aux magnanimes princes, tel que Votre Majesté, qu'elle ne se donne qu'à eux ; qu'en toutes les autres, quoique au-dessus des lois, ils suivent les lois, et qu'en celle-ci ils n'ont point d'autre loi qu'eux-mêmes. Je me trompe, Sire, je me trompe : s'il y a tant de lois de justice, il y en a du moins pour Votre Majesté une générale, une auguste, une sainte loi de clémence, qu'elle ne peut violer, parce qu'elle l'a faite elle-même pour elle-même, comme le Jupiter des fables faisait la destinée, comme le vrai Jupiter fit les lois invariables du monde, je veux dire en la prononçant.

Votre Majesté s'en étonne sans doute, et n'entend point encore ce que je lui dis. Qu'elle rappelle, s'il lui plaît, pour un moment en sa mémoire ce grand et beau jour que la France vit avec tant de joie, que ses ennemis, quoique enflés de mille vaines prétentions, quoique armés et sur nos frontières, virent avec tant de douleur et d'étonnement ; cet heureux jour, dis-je, qui acheva de nous donner un grand roi, en répandant sur la tête de Votre Majesté si chère et si précieuse à ses peuples, l'huile sainte et descendue du ciel. En ce jour, Sire, avant que Votre Majesté reçût cette onction divine, avant qu'elle eût revêtu ce manteau royal qui ornait bien moins Votre Majesté qu'il n'était orné de Votre Majesté même ; avant qu'elle eût pris de l'autel, c'est-à-dire, de la propre main de Dieu, cette

[1] Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est. *Eccles.*, VII, 17.
[2] Plutarque, *Vie de Jules César.*

couronne, ce sceptre, cette main de justice, cet anneau qui faisait l'indissoluble mariage de Votre Majesté et de son royaume, cette épée nue et flamboyante, toute victorieuse sur les ennemis, toute-puissante sur les sujets, nous vîmes, nous entendîmes Votre Majesté environnée des pairs et des premières dignités[1] de l'État, au milieu des prières, entre les bénédictions et les cantiques, à la face des autels, devant le ciel et la terre, les hommes et les anges, proférer de sa bouche sacrée ces belles et magnifiques paroles, dignes d'être gravées sur le bronze, mais plus encore dans le cœur d'un si grand roi :

« Je jure et promets de garder et faire garder l'équité et miséricorde en tous jugements, afin que Dieu clément et miséricordieux répande sur moi et sur vous sa miséricorde. »

Si quelqu'un, Sire, nous ne le pouvons penser, s'opposait à cette miséricorde, à cette équité royale, nous ne souhaitons pas même qu'il soit traité sans miséricorde et sans équité. Mais nous qui l'implorons pour M. Fouquet, qui ne l'implore pas seulement, mais qui l'espère, mais qui s'y fonde : quel malheur en détournerait les effets[2]? Quelle autre puissance si grande et si redoutable dans les États de Votre Majesté l'empêcherait de suivre et ce serment solennel, et sa gloire, et ses inclinations toutes grandes, toutes royales, puisque, sans leur faire violence et sans faire tort à ses sujets, elle peut exercer toutes ces vertus ensemble?

L'avenir, Sire, peut être prévu et réglé par de bonnes lois. Qui oserait encore manquer à son devoir, quand le prince fait si dignement le sien? Que personne ne soit plus excusé ; personne n'ignore maintenant qu'il est éclairé des propres yeux de son maître. C'est là que Votre Majesté fera voir avec raison jusqu'à sa sévérité même, si ce n'est pas assez de sa justice. Mais pour le passé, Sire, il est passé, il ne revient plus, il ne se corrige plus. Votre Majesté nous avait confiés à d'autres mains que les siennes ; persuadés qu'elle pensait moins à nous, nous pensions bien moins à elle ; nous ignorions presque nos offenses dont elle ne semblait pas s'offenser. C'est là, Sire, le digne sujet, la propre et véritable matière, le beau champ de sa clémence et de sa bonté.

[1] Remarquer cette signification, rare aujourd'hui, de *dignité* pour signifier dignitaire.

[2] Phrase assez mal construite, comme plusieurs autres de cette fin.

FLEURY (Claude)

(1640-1723).

Sans être au nombre des grands génies du dix-septième siècle, l'abbé Fleury est un des écrivains qui ont le mieux possédé le grand art de faire obéir les mots aux pensées. Tous ses écrits sont d'une irréprochable correction, et ont un caractère antique par le constant accord des pensées, des expressions, des images. On trouve peu chez lui ces traits frappants qui donnent au style une couleur prononcée. Personne n'aima davantage la simplicité de l'expression. Son grand art était de se proportionner toujours au genre de lecteurs auquel il se destinait, et de se faire oublier pour tenir l'esprit uniquement occupé des choses. « L'écrivain, disait-il, doit toujours s'effacer, en sorte que le lecteur n'ait jamais le loisir de penser si les faits sont bien ou mal écrits, s'ils sont écrits, s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde; c'est ainsi qu'Homère, écrivait! » On n'a pas une telle poétique sans être un esprit très-supérieur.

Claude Fleury, originaire de Normandie, naquit à Paris, le 31 décembre 1640, d'un avocat au conseil. Il fit ses études dans cette même ville, au collége de Clermont dirigé par les Jésuites pour lesquels il conserva toujours, malgré des dissidences d'opinion, de l'affection et de l'estime. Son père le destinant à la même carrière que lui, il étudia le droit civil, se fit recevoir avocat en 1658, continua ses études de droit avec ardeur, s'attachant particulièrement au droit romain, et fréquenta le barreau pendant neuf ans. Il le quitta pour embrasser l'état ecclésiastique auquel le portait son amour de la retraite et de l'étude. Peu de temps après son ordination, il fut choisi pour précepteur des fils du prince de Conti qui étaient élevés près du dauphin, confié aux soins de Montausier et de Bossuet. A la fin de cette éducation, Louis XIV le chargea de celle du comte de Vermandois, l'un de ses fils naturels, qui fut amiral de France, et mourut au retour de sa première campagne à l'âge de seize ans, en 1683. Il fut récompensé de ses soins par la nomination à l'abbaye du Loc-Dieu, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Rhodez. En 1689, il fut appelé par Fénelon pour l'aider dans sa charge de précepteur du duc de Bourgogne, du duc de Berry et du duc d'Anjou. Le modeste et savant abbé se montra digne de seconder Fénelon et Beauvilliers dans cette éducation, comme il s'était auparavant montré digne d'être l'auxiliaire de Bossuet et de Montausier. L'archevêque de Cambray, disgracié à l'occasion

de son livre des *Maximes des Saints*, n'exerça que huit ans les fonctions de précepteur. Fleury termina l'œuvre, et fut vingt-deux ans attaché à la personne du duc de Bourgogne, et des deux autres enfants de France. La reconnaissance de Louis XIV lui accorda, en 1706, le riche prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil, ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Paris. Strictement et assez exceptionnellement fidèle à la rigueur des canons, ce désintéressé prêtre s'empressa de remettre au roi l'abbaye de Loc-Dieu, qu'il possédait depuis plus de vingt ans et dont il affectionnait le séjour.

Fleury eut toujours un goût très-vif pour les lettres. Il disait, s'adressant aux membres de l'Académie, dans son discours de réception :

« Si toutefois on pouvait se faire un mérite des inclinations naturelles, j'oserais dire que j'ai senti toute ma vie une forte passion pour tout ce qui fait la matière de vos nobles travaux. J'ai reconnu depuis longtemps que, puisqu'on ne peut vivre en société sans parler, il est raisonnable de bien parler, que chacun doit principalement cultiver sa langue naturelle, que l'étude même des langues mortes doit nous servir à l'enrichir et à la rendre plus correcte. J'ai toujours pris un plaisir singulier à creuser dans les origines de notre langue, à la suivre dans ses différents états et à observer le progrès qu'elle a fait depuis cinq cents ans pour arriver à la perfection où vous l'avez amenée. Je me suis plu à considérer la propriété des significations, la construction des phrases; à étudier la diversité des styles proportionnés aux sujets et aux occasions. J'ai admiré ces grands hommes, principalement de votre corps, qui, dans notre langue, si longtemps négligée, et par là stérile et grossière, ont su trouver tant de richesses auparavant inconnues, etc. »

On sent le fruit de ces études attentives sur le détail de la langue dans tous les ouvrages composés par Fleury. Le premier en date est un *Discours sur Platon*, écrit en 1670, au château du président Lamoignon, et où l'auteur s'attache à prouver, contre l'opinion vulgaire, que rien n'est plus positif que la philosophie du disciple de Socrate, et que sa morale sublime prépare les âmes aux vérités de l'Évangile.

En 1674, il fit paraître, sans nom d'auteur, l'*Histoire du droit français*, commencée à l'âge de vingt-trois ans, livre rempli de la science la plus profonde, et qui n'était, dans la pensée de Fleury, que la préface d'un ouvrage qu'il se proposait de donner sous le titre d'*Institution au droit français*, et dont il n'a jamais rien publié, ses travaux ayant pris une direction différente.

Trois ans plus tard, 1677, il fit paraître l'*Institution au droit ecclésiastique*, sorte de prélude de son *Histoire de l'Église*.

En 1681, parut un ouvrage justement resté plus célèbre, les *Mœurs des Israélites*. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'objet de ce livre que par les paroles mêmes de l'auteur qui commence ainsi :

« Le peuple que Dieu avait choisi pour conserver la véritable religion jusqu'à la prédication de l'Évangile, est un excellent modèle de la vie humaine la plus conforme à la nature. Nous voyons dans ses mœurs les manières les plus raisonna-

bles de subsister, de s'occuper, de vivre en société : nous y pouvons apprendre non-seulement la morale, mais encore l'économie et la politique.

« Cependant ces mœurs sont si différentes des nôtres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israélites ni ces titres de noblesse, ni cette multitude d'offices, ni cette diversité de conditions, qui se retrouve parmi nous : ce ne sont que des laboureurs et des bergers; tous travaillant de leurs mains, tous mariés, et comptant pour un grand bien la multitude des enfants. Les distinctions des viandes et des animaux mondes et immondes, et les fréquentes purifications, nous paraissent des cérémonies incommodes ; les sacrifices sanglants nous dégoûtent. Nous voyons d'ailleurs que ce peuple était enclin à l'idolâtrie ; que l'Écriture, à ce sujet, lui reproche souvent son indocilité et la dureté de son cœur ; que les Pères de l'Eglise le traitent de grossier et de charnel. Tout cela, joint à un préjugé confus que ce qui est le plus ancien est toujours le plus imparfait, nous persuade aisément que ces hommes étaient brutaux et ignorants, et que leurs mœurs sont plus méprisables qu'admirables.

« De là vient en partie que les saintes Écritures, surtout celles de l'Ancien Testament, sont si peu lues, ou avec si peu de fruit. Les bons chrétiens, qui ne se sont pas encore défaits de ces préjugés, sont rebutés par cet extérieur de mœurs étrangères. Ils attribuent tout sans distinction à l'imperfection de l'ancienne loi, ou croient que, sous cette écorce, sont cachés des mystères qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas assez de foi et de droiture de cœur sont tentés, sous ces apparences, de mépriser l'Écriture même, qui leur paraît remplie de choses basses ; ou bien ils en tirent de mauvaises conséquences pour autoriser leurs crimes.

« Mais quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains, des Grecs, des Égyptiens et des autres peuples de l'antiquité, que nous estimons le plus, ces préventions s'évanouissent. On voit qu'il y a une noble simplicité, meilleure que tous les raffinements ; que les Israélites avaient tout ce qui était bon dans les mœurs des autres peuples de leur temps ; mais qu'ils étaient exempts de la plupart de leurs défauts, et qu'ils avaient sur eux l'avantage incomparable de savoir où doit se rapporter toute la conduite de la vie, puisqu'ils connaissaient la vraie religion qui est le fondement de la morale. »

L'auteur, malgré son admiration pour les institutions hébraïques, ne se laisse pas emporter à l'enthousiasme de son sujet. Il garde entière l'indépendance de son jugement.

« Je ne prétends point ici, dit-il lui-même, faire un panégyrique, mais une relation très-simple, comme celles des voyageurs qui ont vu des pays fort éloignés. Je prétends donner pour bon ce qui est bon ; pour mauvais ce qui est mauvais ; pour indifférent ce qui est indifférent. Je demande seulement que le lecteur se défasse de toutes sortes de préventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens et par la droite raison. Je le prie de quitter les idées particulières de notre pays et de notre temps, pour regarder les Israélites dans les circonstances des temps et des lieux où ils vivaient ; pour les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux, et pour entrer ainsi dans leur esprit et dans leurs maximes. »

Le traité des *Mœurs des Israélites* est complété par les *Mœurs des chrétiens*, publiées en 1682. C'est un discours divisé en quatre parties. La première représente les mœurs des chrétiens de Jérusalem jusqu'à la ruine

de cette ville. «Ce premier état du Christianisme fut si parfait, dit l'auteur, que bien qu'il ait peu duré, il mérite d'être considéré séparément. » La seocnde partie comprend le temps des persécutions; c'est-à-dire, les trois premiers siècles. Dans la troisième partie, Fleury décrit l'état de l'Église en liberté depuis Constantin, et dans la quatrième il cherche les causes des changements arrivés depuis.

Dans l'exposé qu'il présente des principales causes de la *prodigieuse différence* qu'il y a des mœurs des anciens chrétiens aux nôtres, on trouve quelque chose de sa prévention contre le moyen âge. Selon lui, cette différence « est telle, que plusiëurs sans doute trouveront ce récit semblable aux relations que nous font les voyageurs de la manière de vivre des Indiens ou des Chinois, et que les plus ignorants auront peine à croire ce dont ils n'entendront pas les preuves, qui seront évidentes aux gens de lettres [1]. »

L'auteur conclut ainsi ses deux traités :

« Voilà ce que j'avais à dire touchant les mœurs des Israélites et des chrétiens. Voilà l'extérieur de la vie des fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans le premier discours on peut voir, ce me semble, le meilleur usage des biens temporels et la manière la plus raisonnable de passer la vie que nous menons sur la terre. Dans le second discours j'ai voulu montrer quelle est la vie de ceux dont la conversation est dans le ciel, et qui, étant encore dans la chair, ne vivent que selon l'esprit; cette vie toute spirituelle et toute surnaturelle, qui est l'effet propre de la grâce de Jésus-Christ. »

Le *Grand Catéchisme historique*, publié en 1683, seulement un an après les *Mœurs des chrétiens*, est trop connu pour que nous nous arrêtions sur son objet; mais nous croyons bon d'appeler l'attention sur la préface, poétique complète du catéchisme, et chef-d'œuvre de bon goût et de haute raison. On n'a jamais mieux senti à la fois la dignité de la religion et la dignité de l'enfance. Rollin faisait le plus grand cas de ces pages trop peu lues. Selon lui, « l'admirable préface du *Catéchisme historique* de M. l'abbé Fleury renferme ce que l'on peut désirer de plus solide et de plus sensé sur la manière d'instruire les enfants et de leur enseigner la religion [2]. »

Quelle noble idée il se fait de la manière dont on doit enseigner et prêcher la parole de Dieu!

« La vraie religion n'est pas comme les fausses qui ne consistent qu'en un culte extérieur et en de vaines cérémonies. C'est une doctrine, une étude, une science. Les fidèles étaient nommés disciples avant qu'ils eussent reçu à Antioche le nom de chrétiens ; les évêques sont nommés docteurs chez tous les anciens; et Jésus-Christ, fondant son Église, dit aux apôtres : Allez, instruisez toutes les nations. Il est donc impossible d'être chrétien et d'être entièrement ignorant, et celui-là est le meilleur chrétien qui connaît le mieux et pratique le mieux la loi de Dieu.

[1] *Mœurs des chrétiens*, LV.
[2] *Traité des études*, l. I, ch. II, art. 1.

Or, quoique l'on puisse la connaître sans la pratiquer, il est impossible d'en pratiquer que ce que l'on en connaît.

« Mais il faut avouer que les particuliers ne sont pas seuls coupables de l'ignorance qui règne depuis longtemps dans l'Église ; il y a bien de notre faute, je dis de nous autres prêtres et de tous ceux qui sont établis pour instruire. Quoique l'on prêche très-souvent, et qu'il y ait une infinité de livres qui traitent de toutes les parties de la religion, on peut dire qu'il n'y a pas assez d'instruction pour les chrétiens, même pour les mieux intentionnés. Les livres sont de plusieurs sortes : des traités de théologie pleins de questions curieuses, dont le commun des fidèles n'a pas besoin, écrits en latin et d'un style qui n'est intelligible qu'à ceux qui ont fréquenté les écoles ; des commentaires sur l'Écriture, la plupart fort longs et presque tous en latin ; des vies des saints, qui ne vont qu'à montrer des exemples particuliers de vertu ; des livres spirituels, qui donnent de bonnes pratiques pour sortir du péché et pour avancer dans la vertu et dans la perfection, mais qui supposent des chrétiens suffisamment instruits de l'essentiel de la religion, et qui, par la longueur du style et la grosseur des volumes, ne sont pas à l'usage des gens occupés ou peu attentifs. Il en est de même des sermons. On n'y traite que des sujets particuliers, détachés le plus souvent les uns des autres, selon la fête, l'évangile, ou le dessein du prédicateur. On y explique rarement les premiers principes et les faits qui sont les fondements de tous les dogmes : on y parle des histoires contenues dans l'Écriture sainte comme de choses connues de tout le monde.

« De là vient que les lectures publiques de l'Écriture, qui font partie de l'office de l'Église, servent si peu pour l'instruction des fidèles, pour laquelle on les a instituées. Tout le monde n'entend pas le latin ; peu de gens se servent des traductions ; et elles ne suffisent pas, si l'on ne connaît les livres saints, d'où les leçons sont tirées, et si l'on ne les y lit dans leur suite. On devrait suppléer à ce défaut par les sermons ; mais ce n'est pas expliquer un évangile que d'en prendre un mot pour texte et y faire venir à propos tout ce que l'on veut. Ainsi on trouve partout de bonnes gens qui, fréquentant les églises depuis quarante ou cinquante ans, et étant fort assidus aux offices et aux sermons, ignorent encore les premiers éléments du christianisme. »

Quoi de plus sensé et de plus sagace que ce qu'il dit sur le langage dont il convient d'user avec les enfants?

« Il ne sera pas nécessaire de parler, si l'on ne veut, de substance, ni d'union hypostatique. Tout de même dans les sacrements, je crois que, absolument parlant, on pourrait se passer des mots de matière, de forme, de substance et d'accidents dont l'Église en effet ne se sert point dans son office public. Il suffirait de décrire exactement comme les sacrements sont administrés, et d'observer soigneusement quelles actions extérieures et quelles paroles y sont les plus nécessaires. Que si, après avoir instruit longtemps, et avoir essayé tous les moyens que la charité peut suggérer, on trouve des hommes si grossiers qu'ils ne puissent entendre les vérités nécessaires au salut, je ne sais si on ne doit point les regarder comme des imbéciles et les abandonner à la miséricorde de Dieu, se contentant de prier pour eux, sans se tourmenter à leur faire apprendre par cœur des paroles qui ne les sauveront pas toutes seules.

« Outre les mots, il faut encore prendre garde aux phrases. Ceux qui écrivent dans leur cabinet ne manquent guère de donner à ce qu'ils composent un tour de période, principalement s'ils savent écrire en latin. Mais nous ne parlons point

ainsi, notre style naturel est tout coupé, et celui des enfants bien plus que des autres. Ils ne peuvent pas embrasser à la fois plusieurs idées, ni en connaître les rapports. Aussi quand on fait dire à un enfant que le chrétien est celui qui étant baptisé fait profession de la doctrine chrétienne, est-il embarrassé de ce mot *étant*, qui suspend le sens et lie la période : il dirait plutôt séparément : un chrétien est un homme qui est baptisé et qui fait profession de la doctrine chrétienne. Encore ces mots de profession et de doctrine sont bien grands pour des enfants. De là vient que n'entendant point ce qu'ils apprennent, ils ne le disent point naturellement comme quand ils parlent d'eux-mêmes, mais le récitent avec précipitation, comme pour s'en décharger, et élèvent la voix en finissant.

« Le catéchiste doit prendre sur lui toute la peine ; se faire petit avec les enfants et avec les simples, étudier leur langage et entrer dans leurs idées, pour s'y accommoder autant qu'il sera possible. Mais il ne faut pas donner dans la bassesse ; pour se faire entendre des enfants, il n'est pas nécessaire de parler comme leurs nourrices, ni de bégayer avec eux ; pour s'accommoder au petit peuple, il n'est pas besoin de faire comme lui des solécismes, d'user de ses quolibets et de ses proverbes. Il faut toujours conserver la majesté de la religion et attirer du respect à la parole de Dieu. Il n'y a qu'à bien étudier l'Écriture sainte : on y trouvera les moyens d'être simple, non-seulement sans bassesse, mais avec grande dignité. »

Il veut que l'on écarte avec le plus grand soin de l'enseignement tout ce qui est inutile, incertain, erroné, ou mêlé de vrai et de faux.

« Gardez-vous de mêler aux vérités de l'Écriture les opinions qui partagent l'école touchant les circonstances de la création du monde, les anges, l'état d'innocence; de vouloir déterminer le temps qu'Adam passa dans le paradis terrestre, l'âge d'Abel, et comment Caïn mourut. Ne vous arrêtez pas aux questions que les disciples pourraient faire sur ces circonstances et sur d'autres plus inutiles. Accoutumez de bonne heure les enfants à borner leur curiosité, naturellement infinie, et à se contenter de ce que Dieu a voulu que nous sachions. En expliquant ce qui regarde Jésus-Christ, on doit se défier de certaines méditations qui ajoutent aux histoires plusieurs circonstances inventées sous prétexte de vraisemblance, comme des discours de la sainte Vierge avec son Fils ou avec les anges ; qu'elle était présente à l'ascension, que les apôtres assistèrent à sa mort, et mille autres particularités semblables dont l'Écriture ne dit rien. Tout de même sur les dogmes, on ne doit pas mêler les opinions probables avec les décisions de foi. Vous trouverez assez de choses nécessaires à dire avant que de parler de la qualité des peines du purgatoire, de l'âge auquel nous devons ressusciter, et d'autres articles semblables, sur lesquels l'Église n'a rien prononcé, et dont plusieurs s'embarrassent, tandis qu'ils en ignorent d'essentiels à la religion.

« Il serait à désirer que l'on usât à proportion de la même retenue et de la même sobriété dans les pratiques de religion que l'on enseigne, et que l'on se contentât de celles que l'usage public de l'Église a autorisées, sans y en ajouter de plus nouvelles ou moins générales. Ainsi pour la prière du matin, je me voudrais régler sur l'office de prime, et pour celle du soir sur les complies, afin de ne proposer au peuple que des prières qui en fussent tirées ou composées dans le même esprit. En un mot, il me semble que le plus sûr serait de se servir, autant qu'il serait possible, des prières qui se trouvent dans le bréviaire, le missel, le rituel ou le pontifical. Il y en a à choisir pour toutes sortes de sujets ; et on ne peut trop s'appliquer à conserver l'uniformité, et à retrancher la démangeaison des dévotions nouvelles et singulières. »

Nous ne nous lassons point de citer ces belles pensées exprimées dans le meilleur style. Nous terminerons sur ce sujet par les réflexions de l'auteur à propos des histoires controversées qu'on fait trop souvent apprendre aux enfants comme des vérités.

« Ceux qui ont composé nos catéchismes modernes ont bien vu cette utilité des faits, pour arrêter l'imagination des enfants et pour leur rendre les instructions agréables ; et plusieurs ont établi pour règle de leur méthode de finir chaque leçon par une histoire. Mais comme ils n'ont pas trouvé dans l'Écriture et dans les livres de grande autorité des histoires courtes qui s'ajustassent toujours à leurs leçons, ils en ont pris où ils ont pu, et souvent ils les ont tirées de la *Fleur des exemples*, du *Pédagogue chrétien*, ou de quelques vies des saints peu correctes; en sorte que la plupart de ces histoires contiennent des visions ou des miracles peu certains ou même peu vraisemblables. On croit que tout est bon pour les enfants : mais ils deviendront hommes; et ces premières impressions peuvent les rendre trop crédules, ou leur donner du mépris pour tout ce qu'ils ont appris dans l'enfance, sans distinguer le solide. De plus, le catéchisme se fait en public et à la face des autels; c'est la parole de Dieu, où il n'est pas permis de rien mêler, qui ne puisse se soutenir devant les hommes les plus savants et les mieux sensés et qui ne soit digne de la majesté de la religion. »

Le *Discours du dessein et de l'usage de ce catéchisme* dont nous venons d'essayer de donner une idée est, à notre avis, un des plus beaux titres de l'abbé Fleury. Il fit pour les jeunes enfants un abrégé de son *Grand Catéchisme*, encore infiniment estimé aujourd'hui, sous le nom de *Petit Catéchisme historique*, et dont Rollin disait : « On ne peut faire trop de cas ni trop d'usage de cet excellent livre, ni trop admirer le goût exquis de ce pieux et savant auteur, qui, par esprit de religion, et par charité pour les enfants, s'est appliqué particulièrement à étudier leur génie et leur portée, à se rabaisser jusqu'à leur faiblesse, à prendre leur langage, et pour ainsi dire à bégayer avec eux. Voilà le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfants, et qu'il faut leur apprendre, même avant qu'ils sachent lire [1]. »

Le même esprit qui inspira la belle préface du *Grand Catéchisme historique* anime un très-remarquable *Discours sur la prédication* où l'auteur, mettant en théorie ce qu'il avait pratiqué dans les missions pendant l'année 1684, établit cette vérité que la parole de Dieu doit être prêchée simplement, sans dialectique ni rhétorique, et que dans le plus grand nombre des cas l'éloquence y est inutile. Il est surtout préoccupé des besoins du peuple auquel on ne songe pas assez.

« Les vains efforts que l'on fait aujourd'hui pour remplir l'idée que l'on s'est formée de la prédication, dit-il, rendent la plupart des sermons inutiles au peuple qui n'est ni instruit ni touché sensiblement, et méprisables, ou du moins ennuyeux aux gens d'esprit qui y trouvent toujours des défauts. Que si, dans un âge, il y a deux ou trois prédicateurs qui réussissent, ils attirent à la vérité un grand nombre d'auditeurs, mais on ne voit pas qu'ils fassent beaucoup plus de conversions que

[1] *Traité des études*, l. I, ch. I, § 3.

les autres; cependant ils font un grand mal, car tous les prédicateurs médiocres, aspirant à les copier, forcent leur génie et font plus mal qu'ils ne feraient naturellement, pour vouloir faire mieux qu'ils ne peuvent. On voit tous les jours de jeunes cordeliers et d'autres stationnaires de campagne débiter devant des paysans de grands mots et de prétendues belles pensées qu'ils ont prises dans les auteurs de réputation et qu'ils espèrent faire valoir un jour dans les bonnes villes; d'ailleurs cette fausse idée de belle prédication sert d'excuse et de prétexte à la plupart des évêques et des curés. Ils disent hardiment qu'ils ne sont point prédicateurs, parce qu'il est vrai qu'ils n'ont pas et ne sont pas obligés d'avoir ces talents extraordinaires, ni cette habitude de composer et de prononcer des sermons que l'on demande aujourd'hui [1]. »

S'élevant contre l'éloquence à grand fracas, il se permet une pointe d'ironie assez piquante.

« Ces mouvements si violents ne semblent guère s'accommoder avec l'institution première de la prédication, car elle se faisait toujours à la messe après la lecture de l'Évangile par l'évêque officiant, prêt à offrir et à consacrer; il n'était pas trop convenable à la gravité de la personne ni aux circonstances de l'action de crier si haut, de faire des gestes si violents, de se mettre en sueur et hors d'haleine; outre qu'il n'avait pas le loisir de se mettre au lit au sortir de la chaire et de se faire frotter, il fallait passer encore trois ou quatre heures à l'église; car on sait combien la messe était longue dans les premiers siècles, où il n'y en avait qu'une pour tous les fidèles d'un lieu, qui, la plupart, y offraient et communiaient [2]. »

Il n'est pas moins sensé ni moins fin quand, après avoir exposé *quelle doit être la matière des sermons*, il conclut ainsi :

« Voilà bien des choses à enseigner avant d'en venir aux questions scolastiques, aux pensées mystiques et aux allusions ingénieuses [3]. »

L'éloquence fastueuse et parlière lui est tout à fait antipathique; aussi n'aime-t-il pas le genre des panégyriques.

« C'est, selon lui, le genre de sermons le plus sujet à la fadeur et à l'ennui, et où il se dit le plus de choses indignes de la chaire. Cela vient, ce me semble, continue-t-il, de ce que l'on ne se croit obligé à ne parler que du saint. Or, il y a bien des saints dont on connaît peu la vie; la dévotion des peuples les a rendus célèbres; on n'en sait rien de plus authentique. Tels sont saint Nicolas, saint Georges, saint Christophe, sainte Catherine, sainte Marguerite, et d'autres, à qui l'on attribue des vertus et des qualités communes à plusieurs. C'est un martyr, c'est une vierge, ils ont fait plusieurs miracles; cependant il faut remplir un sermon d'une heure. On se jette sur les belles pensées et sur les grands mots. Il est bien vrai que l'Église, en instituant des fêtes en l'honneur des saints, a voulu nous exciter à les imiter, mais elle a voulu aussi les

[1] *Discours sur la prédication*, III.
[2] *Ibid.*, VI.
[3] *Ibid.*, X.

honorer en faisant du jour de leur mort un jour de fête, c'est-à-dire un jour de joie semblable au dimanche, où les chrétiens s'assemblent pour prier, chanter les psaumes, lire la sainte Écriture, assister au sacrifice, y sacrifier et communier, en un mot pour vaquer aux exercices spirituels. Mais il ne faut point se donner la gêne pour faire que tous ces exercices ne se rapportent qu'au saint et ne regardent que lui. Les saints ne laissent pas d'être honorés, quoiqu'on n'ait pas toujours leur nom à la bouche, pourvu que leur mémoire nous excite à louer Dieu.

« On peut donc prêcher à leur fête ce que l'on prêcherait un dimanche, expliquer l'évangile du jour et traiter quelque point de morale, et il faut bien en user ainsi lorsqu'on ne sait point le particulier de leur histoire, si l'on veut dire quelque chose, ou bien louer en général leur ordre de martyr, de prêtre, de vierge. Enfin il faut se souvenir toujours de la majesté de l'Évangile et de la prédication, pour ne pas croire qu'il soit permis de débiter dans la chaire de vérité des histoires qui ne soutiendraient pas la censure des plus habiles critiques, ou de vains discours semblables à ceux des anciens sophistes qui ne cherchaient qu'à amuser agréablement le peuple [1]. »

Fleury sentait et proclamait la nécessité de l'éloquence pour les ministres de Dieu, tout en en condamnant les abus. Elle lui semblait particulièrement indispensable aux évêques. Il n'aurait pas voulu que celui qui en était dépourvu fût élevé à l'épiscopat.

« Qu'on ne dise point, observe-t-il, que les pasteurs n'ont pas tous le talent de la parole; ceux qui ne l'ont pas ne doivent donc point être pasteurs, comme celui qui n'a pas le courage de marcher dans l'occasion à la tête de sa troupe ne doit pas être capitaine [2]. »

Fleury faisait suivre sans interruption ses utiles publications. En 1686 il donna son *Traité du choix et de la Méthode des études*, qu'il avait commencé en 1675 pour l'éducation d'un jeune homme de haute naissance. Le savant auteur présente d'abord l'histoire universelle des études depuis le commencement du monde jusqu'à Louis XIV. Dans la seconde partie, il expose ses idées propres. Il a en foule des aperçus neufs sur l'examen et le choix des études, sur l'instruction des petits enfants, sur l'éducation morale du peuple, sur l'inutilité du latin pour la masse des étudiants, sur la nécessité d'un enseignement secondaire destiné aux marchands et aux bourgeois. C'est à la fois l'esprit de Platon, de Montaigne, de Bacon et de Fénelon. Beaucoup de réformes proposées dans ce traité ont été, depuis, introduites dans l'enseignement, d'autres devraient l'être. Fleury ne dit rien que de très-sensé, de très-pratique, de très-positif. Il n'en a pas moins des pages pleines de grâce, de poésie et de tendresse. Ce sont celles où, à l'exemple de Montaigne, il invite les maîtres à la douceur, les parents à *aider doucement* les enfants, et maîtres et parents à n'instruire qu'en amusant et en profitant des moments où les enfants *sont en belle humeur*. Il veut qu'on frappe leurs yeux des images le plus gracieuses, leurs oreilles des sons les plus doux.

[1] *Disc. sur la prédic.*, XV.

[2] *Disc. acad.* Réponse au disc. de Massillon.

« Je voudrais, dit-il, que la première église où l'on porte un enfant fût la plus belle, la plus claire, la plus magnifique; qu'on l'instruisît plus volontiers dans un beau jardin ou à la vue d'une belle campagne, par un beau temps, et quand il serait lui-même dans la plus belle humeur. Je voudrais que les premiers livres dont il se servirait fussent bien imprimés et bien reliés; que le maître lui-même, s'il était possible, fût bien fait de sa personne, propre, parlant bien, d'un beau son de voix, d'un visage ouvert, et agréable en toutes ses manières... Le peu de soin qu'on a de s'accommoder en tout ceci à la faiblesse des enfants fait qu'il reste à la plupart de l'aversion et du mépris pour toute leur vie de ce qu'ils ont appris de gens trop vieux, chagrins ou maussades, et que le dégoût des écoles publiques, quand ce sont de vieux bâtiments qui manquent de lumière et de bon air, passe jusqu'au latin et aux études. »

Fleury n'est pas moins sage ni moins aimable dans ce qu'il dit des études des femmes, alors déplorablement et systématiquement négligées.

« Ce sera sans doute, dit-il, un grand paradoxe qu'elles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement; car voilà en quoi l'on fait consister, pour l'ordinaire, toute leur éducation. Il est vrai qu'elles n'ont pas besoin de la plupart des connaissances que l'on comprend aujourd'hut sous le nom d'*études;* ni le latin, ni le grec, ni la rhétorique ou la philosophie des colléges ne sont point à leur usage, et si quelques-unes, plus curieuses que les autres, ont voulu les apprendre, la plupart n'en ont tiré que de la vanité qui les a rendues odieuses aux autres femmes et méprisables aux hommes. De là cependant on a conclu, comme d'une expérience assurée, que les femmes n'étaient point capables d'études, comme si leurs âmes étaient d'une autre espèce que celles des hommes, comme si elles n'avaient pas, aussi bien que nous, une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, une santé à conserver, des biens à gouverner, ou s'il leur était plus facile qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs sans rien apprendre [1]. »

On reconnaît les idées exposées par Fénelon dans son *Éducation des filles.*

Deux ans après le *Traité des Études,* en 1688, Fleury fit imprimer un livre qui ne peut rien ajouter à sa gloire littéraire, mais qui honore l'homme et le prêtre; nous voulons parler de son petit traité trop peu connu des *Devoirs des maîtres et des domestiques,* qu'il avait composé étant précepteur des jeunes princes de Conti, et probablement pour l'usage de leur maison. Dans la première partie de cet ouvrage, il considère comment les maîtres doivent choisir les domestiques « et les faire entrer dans le service; comment on doit s'en servir et les traiter tant qu'ils servent; enfin ce que l'on doit observer à leur sortie [2]. » Pour cet écrit tout spécial le sage auteur ne s'est pas contenté de ses lumières et de ses observations; il a recueilli celles de personnes de pratique. « Je ne dirai

[1] *Du choix et de la méthode des études,* partie II, XXIII.
[2] *Devoirs des maîtres,* III.

presque rien de moi, dit-il, dans le plan de cet écrit, mais ce que j'ai appris de ceux qui en ont l'expérience et qui m'ont engagé à l'écrire. » Dans la seconde partie il donne d'abord des avis généraux propres à tous les domestiques qu'il veut former à l'honnêteté et à la vertu, et présente ensuite, avec un rare bon sens, des avis particuliers pour chaque espèce de domestiques. Il a eu dans son traité un objet particulier, cependant il peut être utile à tous. « Quoique nous ayons été obligés de regarder principalement les maisons des grands seigneurs, dit-il, puisque ces avis y sont plus nécessaires, nous ne laissons pas d'espérer que les domestiques des familles médiocres en pourront profiter [1]. » On en pourrait encore profiter aujourd'hui comme du temps où ils furent écrits. Ils sont tous empreints de bon sens, de connaissances positives de la vie, et de zèle pour le bien des hommes soumis à servir les autres. Nulle prétention littéraire, mais une simplicité correcte et aimable.

Il nous reste à parler du grand ouvrage qui occupa toute la vieillesse de Fleury, et qui ne fut interrompu que par la mort, son *Histoire de l'Église*, en 20 vol. in-4°, publiée de 1691 à 1720, et qui s'étend jusqu'au commencement du quinzième siècle. Par cette œuvre, il s'est fait de très-nombreux et très-ardents adversaires. Il a été rangé parmi les plus excessifs gallicans. J. de Maistre l'appelle « un personnage intermédiaire entre Pithou et Bellarmin [2]. »

On reproche à Fleury d'avoir sacrifié tout le moyen âge aux six premiers siècles, après lesquels, selon lui, « les beaux jours de l'Église sont passés [3], » d'avoir, dans les six premiers siècles, dissimulé le mal pour relever le bien, et dans les suivants, dissimulé le bien pour relever le mal; en particulier d'avoir été irrévérencieux et injuste envers le plus grand nombre des papes du moyen âge. Fleury est très-choqué du spectacle de la papauté souveraine et prétendant l'empire sur les souverains.

« A force de vouloir relever la puissance du pape, dit-il en parlant de ses adversaires les ultramontains, ils la rendent odieuse, l'élevant au-dessus de toutes les puissances temporelles, non-seulement quant à l'excellence et à la dignité, mais aussi quant au pouvoir effectif d'ériger, transférer ou supprimer les empires et les royaumes, d'établir, corriger ou déposer les souverains; en sorte que, selon leur système, il n'y a dans le monde qu'un seul souverain, qui exerce la puissance spirituelle par lui-même et par les clercs auxquels il en commet quelques parties, et la temporelle par les laïques, sur lesquels il veut bien s'en décharger. Ce n'est pas là le système de l'Évangile, ni la tradition des premiers siècles [4]. »

Si Fleury s'en était tenu là, il ne serait pas plus blâmable que tant d'autres qui, en demeurant très-strictement orthodoxes, ont attaqué le système de Grégoire VII et d'Innocent III. Mais on lui reproche justement un manque trop fréquent de respect pour le chef visible de l'Église, pour

[1] *Devoirs des domestiques*, XIII.
[2] *Du pape*, l. I, ch. XVI.
[3] *Discours VI sur l'Histoire ecclésiastique.*
[4] *Discours VIII sur l'Histoire ecclésiastique.*

le centre de l'unité catholique. Il a répété sur la papauté bien des erreurs envieillies qui tiennent encore dans beaucoup d'esprits, que les protestants se sont plu à ramasser, et dont ils ont abusé contre le catholicisme dès le temps de l'auteur. Quelques-uns ont affecté de le ranger parmi les partisans de leur hérésie, comme Marchetti qui dit naïvement : « Il est plein de sentiments excellents; car il parle de la primauté pontificale d'une manière si équivoque, qu'il semble plutôt la détruire que l'établir; et il est clair que les nôtres doivent le compter parmi les témoins les plus marquants de la vérité (la vérité luthérienne) qui ont vécu de nos jours[1]. »

Un autre reproche considérable qui est adressé à Fleury, est de ne pas témoigner assez d'estime pour la tradition, pour la parole de Dieu non écrite.

Fleury condensa l'esprit de sa grande histoire dans huit Discours où il mit plus de hardiesse encore que dans le corps de l'ouvrage à relever les abus, à stigmatiser les désordres, suivant sa belle maxime « *que les vérités ne sauraient jamais être contraires à la vérité.* » Il prévient ainsi les objections qu'on peut lui faire :

« Il est triste, je le sens bien, de relever ces faits peu édifiants; et je crains que ceux qui ont plus de piété que de lumière n'en prennent occasion de scandale. Ils diront peut-être que, dans l'histoire, il fallait dissimuler ces faits, ou qu'après les avoir rapportés, il ne fallait pas les relever dans un discours. Mais le fondement de l'histoire est la vérité ; et ce n'est pas la rapporter fidèlement que d'en supprimer une partie : un portrait flatté n'est point ressemblant. Tels sont d'ordinaire les panégyriques, où l'on fait paraître un homme louable, en ne relevant que ses bonnes qualités. Artifice grossier qui révolte les gens sensés, et leur fait faire plus d'attention sur les défauts qu'on leur cache avec tant de soin : c'est une espèce de mensonge que de ne dire ainsi la vérité qu'à demi. Personne n'est obligé d'écrire l'histoire ; mais quiconque l'entreprend s'engage à dire la vérité tout entière. M. de Sponde, évêque de Pamiers, après avoir donné de grandes louanges à l'historien Guichardin, ajoute que si quelquefois il censure vivement les princes ou les autres dont il parle, c'est la faute des coupables et non de l'historien. Il serait lui-même plus répréhensible, s'il dissimulait les mauvaises actions, qui peuvent rendre les autres plus sages, et les détourner d'en commettre de pareilles, du moins par la honte, suivant cette parole de l'Évangile : Rien n'est si caché qui ne soit un jour découvert[2]. »

C'est à cause de leur hardiesse sur des matières si délicates que Voltaire disait de ces Discours « qu'ils sont presque d'un philosophe[3]. » Malheureusement ce *philosophe* est trop souvent prévenu, et il est plus d'un passage des *Discours sur l'histoire ecclésiastique* qu'on pourrait prendre pour des pages de l'*Essai sur les mœurs des nations*.

L'*Histoire ecclésiastique* de Fleury a subi bien des critiques depuis sa publication jusqu'à nos jours ; mais personne n'en a parlé aussi dédai-

[1] *Critique de Fleury*, préface.
[2] *Discours IV sur l'Histoire ecclésiastique*, XIII.
[3] *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.

gneusement que M. de Maistre, parce que personne n'a été aussi radicalement opposé à l'esprit gallican. Il dit dans sa correspondance : « Voyez Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques; car il n'y a rien de si dangereux que les mauvais livres, c'est-à-dire, les mauvais livresfaits par d'excellents hommes aveuglés. Avec son historiette ecclésiastique, faite comme on fait les châssis en collant des feuilles de papiers bout à bout, il s'est emparé de toutes les têtes, et tout bachelier sevré d'avant-hier, qui a glissé sur cette entreprise, croit en savoir autant que le cardinal Orsi [1]. » N'y a-t-il pas un peu d'excès dans ce jugement si tranché qui rabaisse l'œuvre littéraire comme il flétrit l'œuvre théologique ? Fénelon, qui n'était nullement gallican, a dit : « L'*Histoire de l'Église*, bien écrite en français par M. l'abbé Fleury, est utile et agréable [2]. » Un ouvrage peut être utile malgré les erreurs qu'il renferme quand ces erreurs ont été solidement réfutées; et c'est le cas de l'*Histoire de l'Église* de Fleury. Pour le mérite littéraire, il n'est rien qui puisse empêcher de le reconnaître. Un ouvrage déclaré par Fénelon bien écrit et agréable, est nécessairement un modèle de style. Seulement la simplicité de Fleury est trop dénuée d'ornements, la vérité locale n'est pas assez respectée dans la peinture des premiers temps de l'Église qui demandait des touches moins élégantes et plus expressives, enfin la composition du livre manque trop souvent de force, d'unité et de liaison.

Malgré ses préventions et les erreurs de jugement où il s'est laissé entraîner, il n'y avait en Fleury veine qui tendît à l'hétérodoxie. C'était un prêtre très-humble, très-pieux et très-zélé.

Fleury était plein de zèle pour la religion; mais, d'un caractère très-modéré, il voulait qu'on ne cherchât à en étendre les progrès que par des voies de douceur et de persuasion. Il répète souvent « qu'il ne faut pas chercher à diminuer les fausses religions, ou étendre la véritable par les armes et la violence : ce n'est pas, dit-il, les Infidèles qu'il faut détruire, mais l'infidélité, en conservant les hommes et les désabusant de leurs erreurs : en un mot, l'unique moyen est de persuader et de convertir [3]. » Il demande qu'en travaillant à la conversion des errants, « on s'y prenne avec une extrême discrétion, comme dans la naissance de l'Eglise [4]. »

Fleury jouissait d'une estime proportionnée à ses vertus et à ses talents. Un de ses titres les plus glorieux est d'avoir été honoré de l'amitié de Bossuet et de Fénelon, dans les différends desquels il ne voulut jamais entrer. Lors de leur intimité, il prit souvent part aux sublimes entretiens de ces grands hommes à Germigny, ou sous les ombrages des forêts de Versailles et de Saint-Germain. On a des conversations de Bossuet recueillies par Fleury, et l'on possède encore une Bible que ces philo-

[1] *Lettre à M. de Bonald*, 13 déc. 1814.
[2] *Lettre à l'Électeur de Cologne*, 30 déc. 1704.
[3] *Discours VI sur l'Histoire ecclésiastique*, XV.
[4] *Ibid.*

sophes chrétiens portaient habituellement avec eux, et qui est enrichie presque à chaque page de notes de la main de Bossuet et de celle de Fleury.

C'est avec Bossuet que Fleury fut lié le plus étroitement. Il fut l'auxiliaire constant du grand évêque dans toutes les questions de doctrine, de morale et de discipline de l'Église. Les mémoires et le journal de l'abbé le Dieu témoignent, en de nombreux endroits, de cette intimité basée sur l'estime réciproque et sur la conformité d'opinions.

Il avait encore de commun avec le grand évêque l'ardeur pour l'étude. Il travailla jusqu'à la mort dans sa retraite honorable. En 1716, le régent Philippe d'Orléans le nomma confesseur du jeune roi Louis XV, fils du duc de Bourgogne dont il avait été précepteur. Son grand âge l'obligea de se démettre de cet emploi au mois de mars 1722. Il mourut le 14 juillet de l'année suivante, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il laissait des manuscrits précieux qui ont été publiés au commencement de ce siècle, et dont un de ses grands adversaires a dit : « Les *Opuscules* sont un véritable présent que le feu abbé Emery a fait aux amis de la religion et des saines maximes ; on y voit à quel point Fleury était revenu de ses anciennes idées. Il y a un ouvrage à faire sur ces opuscules [1]. »

Éloquence des Pères.

Il ne faut pas s'imaginer que les Pères en soient moins éloquents pour ne pas parler le grec et le latin aussi purement que les anciens orateurs [2]. Saint Paul, parlant un grec demi-barbare, ne laisse pas de prouver, de convaincre, d'émouvoir, d'être terrible, aimable, tendre, véhément. Il faut bien distinguer l'éloquence de l'élocution, qui n'en est que l'écorce. Quelque langue que l'on parle et quelque mal qu'on la parle, on sera éloquent si l'on sait choisir les meilleures raisons et les bien arranger, si l'on emploie des images vives et des figures convenables ; le discours ne sera pas moins persuasif, mais seulement moins agréable. Il ne faut pas comparer les Pères, si l'on veut leur faire justice, à Démosthène et à Cicéron, qui ont vécu tant de siècles auparavant ; il faut les comparer à ceux qui ont excellé de leur temps : saint Ambroise à Symmaque, saint Basile à Libanius. Quelle différence vous y trouverez ! Que saint Basile est solide et naturel ! Que Libanius est vain, affecté, puérile !

Il est vrai que saint Chrysostome n'est pas si serré que Démosthène, et il montre plus son art ; mais, dans le fond, sa conduite n'est pas moindre. Il sait juger quand il faut parler ou se taire, de

[1] De Maistre, *De l'église gallic.*, I, III, note 1.
[2] *Mœurs des chrét.*, n. 40. — *Hist.*, I, n. 45.

quoi il faut parler et quels mouvements il faut apaiser ou exciter; voyez comme il agit dans l'affaire des statues [1]. Il demeure d'abord sept jours en silence pendant le premier mouvement de la sédition, et interrompt la suite de ses homélies à l'arrivée des commissaires de l'empereur. Quand il commence à parler, il ne fait que compatir à la douleur de ce peuple affligé, et attend quelques jours pour reprendre l'explication ordinaire de l'Écriture. Voilà en quoi consiste le grand art de l'orateur, et non pas à faire une transition délicate ou une prosopopée. Ainsi, quand saint Augustin voulut abolir les Agapes [2], dont on abusait, il fit, pendant deux jours de suite, plusieurs sermons, et crut n'avoir rien fait tant qu'il n'eut que des applaudissements; il commença à bien espérer quand il vit couler des larmes, et ne cessa point qu'il n'eût obtenu ce qu'il désirait. Ainsi saint Ambroise, persécuté par Justine, console son peuple, l'encourage, le retient dans le devoir [3]. Il sait proportionner son discours au sujet, au temps, à la disposition de l'auditeur.

Les anciens ont défini l'orateur un homme de bien qui sait parler. En effet, la confiance fait la moitié de la persuasion; celui qui passe pour méchant et artificieux n'est pas écouté; on se défie de celui qu'on ne connaît pas : pour écouter volontiers, il faut croire celui qui parle également instruit et bien intentionné. Après cela, que ne devaient pas persuader des évêques d'une vertu si éprouvée, d'une capacité si connue, d'une telle autorité? Ils n'avaient qu'à ouvrir la bouche, qu'à se montrer. Et qui pouvait leur résister, quand à cette autorité ils joignaient une application continuelle aux besoins de leur troupeau et une industrie singulière pour gagner les cœurs? (*Discours II sur l'Histoire ecclésiastique*, XVI.)

Beauté des divines Écritures, même pour le style, comparé avec celui des autres anciens livres.

On suppose ordinairement que les livres sacrés sont mal écrits, que le style en est bas et grossier, et que le Saint-Esprit a voulu nous marquer par là le mépris qu'il faisait de la sagesse et de l'éloquence humaines, et l'on sait le dégoût que quelques savants des deux derniers siècles ont témoigné pour l'Écriture et pour sa manière de parler.

[1] *Hist.* XIX, n. 12.
[2] *Hist.* XX, n. 11, *ep.* 29.
[3] *Hist.* XVII, n. 43, 44, etc.

Toutefois on ne peut nier que Moïse ne fût un très-habile homme, et saint Étienne nous apprend qu'il avait été instruit dans toutes les sciences des Égyptiens. Or, les Égyptiens en ce temps-là, c'est tout dire. On ne peut nier que David et Salomon n'eussent l'esprit très-grand et très-beau, et il y a apparence que des rois d'un pays très-heureux ne manquaient pas de politesse.

D'ailleurs, ceux que nous estimons avoir été les plus savants en éloquence et en tout ce qui regarde les belles-lettres, comme Platon et Aristote, Cicéron, Virgile et Horace, ont fait très-grand cas d'Homère, de Pindare, de Sophocle, d'Euripide, et particulièrement d'Hérodote, que Cicéron dit avoir été le premier qui a orné l'histoire et nomme très-éloquent.

Cependant le style d'Homère et celui d'Hérodote sont très-semblables à celui de l'Écriture, particulièrement celui d'Homère. Il n'y a rien, dans Job et dans les Psaumes, de si emporté et de si peu suivi en apparence que dans Pindare et dans les chœurs des tragédies, et l'on trouve dans tous ces anciens poëtes une infinité de choses du même génie et des mêmes idées que l'on voit dans l'Écriture. Aussi, ceux qui ne jugent de ces auteurs que par leurs propres lumières et les préjugés de leur enfance, en font peu de cas, et s'ils en parlent bien, ce n'est que sur la foi des anciens, qu'ils n'osent pas démentir.

Toutefois, si l'on veut bien raisonner, on trouvera que les anciens avaient raison, qu'Homère et les autres, qu'ils estimaient, étaient estimables, et que l'Écriture sainte, avec laquelle leurs ouvrages ont tant de rapports, est peut-être aussi bien écrite que ces ouvrages taut vantés, et peut-être mieux.

En quoi consiste la beauté des ouvrages anciens en tout genre et celle des divines Écritures, quant au style.

La beauté des plus anciens ouvrages qui nous restent, en quelque genre que ce soit, ne consiste ni dans la superficie, ni dans les petits ornements, mais dans le dessein et la composition de tout l'ouvrage, et l'on voit que l'ouvrier a eu premièrement pour but de prendre le moyen le plus propre pour arriver à la fin, et ensuite de l'exécuter d'une manière agréable. Les pyramides d'Égypte sont des masses de pierres sans aucun ornement, mais elles sont de la figure la plus propre pour durer autant que le monde, ce qui était apparemment le but de ceux qui les ont faites, et cette figure est en même temps régulière et plaît à la vue.

C'est le caractère de tous les ouvrages antiques, et plus ils sont

antiques, mieux il est marqué; ils sont très-solides et ils sont très-agréables, moins par des ornements particuliers que par leur forme entière. Ainsi, les anciens poëtes ont pris les moyens les plus propres pour émouvoir les passions, et par là donner du plaisir, ce qui était, ce me semble, leur seul dessein. Ainsi, Hérodote a fait ce qu'il fallait pour instruire pleinement la postérité des grands événements de son temps, et particulièrement de l'origine des guerres entre les Grecs et les barbares, et de l'établissement de la monarchie de Perse, et il l'a fait de manière que ceux même qui ne s'aperçoivent pas de sa beauté le lisent avec grand plaisir.

Si l'on examine l'Écriture sainte sur ces règles, on trouvera que les beautés extérieures ne lui manquent pas, et l'on sera porté à croire que Dieu nous y a voulu donner des modèles de la véritable éloquence et de la bonne poésie. (*Discours IX sur l'Histoire ecclésiastique*, II.)

LA ROCHEFOUCAULD (FRANCOIS DE).

(1613-1680).

Les critiques sont unanimes à reconnaître que les mémoires si nombreux et si variés que nous a légués le dix-septième siècle offrent plus d'utilité et plus d'agrément que les ouvrages historiques de la même époque, plus d'agrément surtout. Ceux qui exposent l'histoire héroïque de l'humanité amusent moins que ceux qui nous racontent son histoire familière. D'où la préférence si souvent donnée aux auteurs de mémoires sur les historiens.

Les auteurs de mémoires du dix-septième siècle, comme ceux du seizième, ont généralement un style à part. On ne peut pas prendre ses coudées franches dans le langage avec plus de sans-façon qu'ils ne le font. Ils dédaignent superbement la grammaire, et souvent paraissent ne pas se douter de son existence; très-souvent aussi ils négligent toutes les bienséances du style. En récompense, ils ont l'originalité, le naturel, la verve; ils possèdent ce talent précieux de rencontrer heureusement sur les plus petits sujets. Ils écrivaient comme ils parlaient. Ils possédaient ce grand secret de l'art d'écrire, oser sa conversation. Et combien il y avait de sens, de sel, de feu, dans la conversation de ces beaux esprits! Quelle inépuisable variété d'agrément!

Un des principaux avantages des plus célèbres auteurs de mémoires de la bonne époque est de n'avoir pas été proprement des écrivains, et d'avoir été des hommes du meilleur monde.

Il y a toujours considérablement à prendre pour les délicatesses et les bonheurs de langue dans ceux qui ont écrit après s'être formés dans le monde plutôt que dans les livres, et sans que l'étude morte du cabinet ait jamais appesanti et engourdi leur esprit. Habitués à vivre dans ces sociétés triées, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans ces sociétés distinguées où l'esprit d'agrément a presque toujours le pas sur tout autre mérite, les gens du monde savent mieux que les hommes d'étude jeter des grâces et de l'esprit dans tout ce qu'ils écrivent, et jusque dans les choses les plus petites et les plus communes; grâces négligées préférables de beaucoup aux régularités languissantes, et à l'apprêt des mouvements et des figures. On est bien aise, parfois, d'être un peu hors de ces cérémonies compassées de langage, que prodiguent, il faut bien l'avouer, les grands classiques.

Ces raisons nous auraient fait désirer de pouvoir donner une plus large place aux auteurs de mémoires. Celle que nous leur accordons permettra encore de juger assez bien du genre, et fera connaître les plus célèbres auteurs.

Nous commencerons par La Rochefoucauld, et nous terminerons par Saint-Simon. Le dix-septième siècle sera ainsi embrassé dans toute son étendue.

François de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, naquit en 1613. Il descendait d'une maison très-ancienne, dont les derniers membres, engagés dans le calvinisme, avaient été victimes des guerres de religion. Son éducation fut très-négligée, comme celle de la plupart des jeunes gentilshommes, dans ces temps de guerres et de troubles intérieurs. Il entra de bonne heure dans le monde, et alla bientôt servir en qualité de mestre de camp dans l'armée d'Italie. De retour à la cour, il gagna la confiance de la reine Anne d'Autriche, et se déclara ouvertement contre le cardinal de Richelieu, moitié par aversion pour la dure domination de ce ministre, moitié par complaisance pour les jeunes et belles demoiselles d'Hautefort et de Chemerault, très-attachées à la reine et grandes ennemies du cardinal. Ce pas hardi fut suivi de diverses intrigues qui le firent à plusieurs fois bannir de la cour. Dans le premier de ces exils, il se lia avec l'intrigante duchesse de Chevreuse, reléguée à Tours, à cause de ses intelligences secrètes avec la reine.

Aussitôt après la mort du cardinal de Richelieu, 1642, La Rochefoucauld se hâta de revenir à Paris. Le roi suivit bientôt son ministre au tombeau, et la reine ne tarda pas à donner toute sa confiance au cardinal Mazarin que Richelieu, dans son testament, avait désigné pour être son successeur. Le parti des *Importants* cabala contre ce ministre odieux surtout par sa qualité d'étranger. La Rochefoucauld fut de leurs amis, sans approuver leur conduite.

Négligé par la reine et rebuté par le cardinal, il prit le parti de se jeter décidément parmi les mécontents, à la tête desquels était madame de Longueville, sœur du prince de Condé. Il obtint cependant le gouvernement de Poitou, et fit la campagne de Flandre sous les ordres de Monsieur. La Rochefoucauld, dans les diverses guerres ou échauffourées, dans les négociations, dans toutes les affaires enfin où il prit part, eut une conduite très-mêlée, très-équivoque, et en sortit avec peu d'honneur. Heureusement, il n'y avait pas uniquement en lui un homme d'action, il y avait un penseur, et le penseur est immortel.

La Rochefoucauld disait dans son portrait fait par lui-même, en 1658 : « J'écris bien en prose et je fais bien en vers; et si j'étais sensible à la « gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec un peu de travail je « pourrais m'acquérir assez de réputation. » Cette réputation d'écrivain, à laquelle il semblait attacher si peu d'importance, est la seule qui fera vivre son nom, et deux volumes très-menus lui ont fait une célébrité qui ne périra pas.

Le premier de ces ouvrages parut en 1662, à l'étranger, sans nom

d'auteur, sous le titre de *Mémoires de la Régence d'Anne d'Autriche,* et fut réimprimé en 1664 sous ce titre : « Mémoires de M. D. L. R. (De La Rochefoucauld) sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et Guienne, et la prison des princes. » Ces *Mémoires* ne méritent pas d'être mis au-dessus des *Commentaires* de César, comme l'a fait Bayle [1], mais on doit cependant les compter parmi les plus estimables qui aient été écrits en français. Nulle prétention, aucune considération philosophique, mais beaucoup de faits intéressants quoique exposés d'un ton un peu froid. L'auteur qui parle toujours de lui-même à la troisième personne, se contente de faire le récit des événements, sans les juger. Saint-Réal dit que « ce duc était grand imitateur de Tacite [2]. » Il ne l'imite assurément pas dans ses *Mémoires,* par la hauteur des vues ; il reste même à cet égard, comme pour la vivacité et la couleur du style, beaucoup au-dessous du cardinal de Retz.

On a reproché à ces mémoires plusieurs erreurs graves, quelques-unes volontaires [3]. On y a repris surtout et on ne saurait trop y reprendre la

[1] « Je m'assure, dit-il, qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir que les *Mémoires* du duc de La Rochefoucauld ne sont pas meilleurs que ceux de César. » *Dict. critique,* art. *César,* note G.

[2] Préface des *Mémoires de la minorité de Louis XIV.*

[3] On trouve dans Saint-Simon des détails extrêmement curieux, à propos d'une de ces assertions mensongères.

« Il parut des *Mémoires* de M. de La Rochefoucauld; mon père fut curieux d'y voir les affaires de son temps. Il y trouva qu'il avait promis à M. le prince de se déclarer pour lui, qu'il lui avait manqué de parole, et que le défaut d'avoir pu disposer de Blaye, comme M. le prince s'y attendait, avait fait un tort extrême à son parti. L'attachement, plus que très-grand, de M. de La Rochefoucauld à madame de Longueville n'est inconnu à personne. Cette princesse, étant à Bordeaux, avait fait tout ce qu'elle avait pu pour séduire mon père, par lettres; espérant mieux de ses grâces et de son éloquence, elle avait fait l'impossible pour obtenir de lui une entrevue, et demeura piquée à l'excès de n'avoir pu l'obtenir. M. de La Rochefoucauld, ruiné, en disgrâce profonde (dont la faveur de son heureux fils releva bien la maison sans avoir pu relever son père), ne pouvait oublier l'entière différence que Blaye, assurée au contraire, avait mise au succès du parti, et le vengea autant qu'il put et madame de Longueville, par ce narré.

« Mon père sentit si vivement l'atrocité de la calomnie, qu'il se jeta sur une plume et mit à la marge : *L'auteur en a menti.* Non content de ce qu'il venait de faire, il s'en alla chez le libraire qu'il découvrit, parce que cet ouvrage ne se débitait pas publiquement dans cette première nouveauté. Il voulut voir les exemplaires, pria, promit, menaça et fit si bien qu'il se les fit montrer. Il prit aussitôt une plume et mit à tous la même note marginale. On peut juger de l'étonnement du libraire, et qu'il ne fut pas longtemps sans faire avertir M. de La Rochefoucauld de ce qui venait d'arriver à ses exemplaires. On peut croire aussi que ce dernier en fut outré. Cela fit grand bruit alors, et mon père en fit plus que l'auteur et ses amis; il avait la vérité pour lui, et une vérité qui n'était encore ni oubliée ni vieillie. Les amis s'interposèrent; mon père voulait une satisfaction publique. La cour s'en mêla, et la faveur naissante du fils, avec les excuses et les compliments, firent recevoir pour telle celle que mon père s'était donnée sur les exemplaires par ses discours. » (*Mémoires de Saint-Simon,* t. I, chap. x.)

manière lâche dont La Rochefoucauld insulte et dont il déshonore par ses ingrates révélations cette madame de Longueville, qui expiait alors les torts de sa vie par la plus dure pénitence, cette madame de Longueville dont il avait dit, à la suite de sa blessure au combat du faubourg Saint-Antoine :

« Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux. »

Le prince de Marsillac n'avait guère le droit de s'appliquer ces vers d'une tragédie de Du Ryer.

Il a lui-même avoué qu'il s'attacha à madame de Longueville autant par intérêt que par affection ; et que cherchant à se venger de la reine et de Mazarin, il voulut se gagner l'appui du prince de Condé par le moyen de sa sœur, princesse qui se laissa prendre pour ce cœur sec d'un amour véritable auquel elle sacrifia devoirs, intérêts, repos, réputation. « De l'aveu de tout le monde, dit l'historien apologiste de la sœur de Condé, le point de vue qui domine et éclaircit toute la conduite de madame de Longueville dans la Fronde est celui-ci : La Rochefoucauld ne cherchant que son intérêt, madame de Longueville ne cherchant que l'intérêt de La Rochefoucauld [1]. »

Madame de Longueville n'est pas la seule personne calomniée dans les *Mémoires* de La Rochefoucauld. Dans ce premier ouvrage, comme plus tard dans ses *Maximes*, La Rochefoucauld ne regarde guère les hommes par leur bon endroit. Cette disposition à voir et à exagérer partout le mal éclate dans les portraits plus frappants que ressemblants qu'il trace des principaux personnages mêlés avec lui dans les affaires. S'il n'épargne pas les médisances sur le compte d'autrui, il sait très-adroitement sauver les choses qui lui sont désavantageuses, s'attribuer les bons conseils, et se donner en tout le beau rôle.

Il y a donc beaucoup à dire sur l'esprit qui anime les *Mémoires* de La Rochefoucauld ; mais pour le mérite littéraire, il est incontestable. Ces mémoires écrits, au jugement des meilleurs critiques, simplement, purement, clairement, avec ordre, sont un petit chef-d'œuvre de style et de composition [2].

Les *Maximes*, publiées longtemps après, sont d'un ordre bien plus élevé. Parmi tous les moralistes qui ont jeté la sonde au fond du cœur humain, La Rochefoucauld est, sans contredit, un de ceux qui l'ont,

[1] V. Cousin, *Lettres nouvelles de madame de Longueville*. — *Revue des Deux-Mondes*, sixième série, t. II, p. 412.

[2] On pourrait cependant y relever de légères négligences et incorrections, comme dans la phrase suivante : « Le parlement, qui jusqu'alors avait toléré qu'on eût reçu madame la princesse et M. son fils, et qui ne s'était point encore, comme le peuple, expliqué en leur faveur, ni témoigné ses sentiments sur ce qui s'était passé entre les troupes du roi et celles qui les avaient poussées, crut... » (*Mémoires*, Prison des princes.) La correction demanderait : et *n'avait* point témoigné ses sentiments.

sous certains rapports, le mieux connu. Mais cet homme ambitieux qui, après avoir erré de parti en parti, selon les circonstances et l'exigence de ses intérêts égoïstes, s'était finalement vu rebuté et déçu dans tous ses desseins, est trop enclin à voir l'humanité avec humeur.

La Bruyère a dit du livre de son glorieux devancier dans la peinture morale, qu'il « est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde, et dont la délicatesse était égale à la pénétration, et qui, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche, quelque part où il le trouve ; et cette unique pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté [1]. »

On lui trouva de plus le charme et la force de la vérité. « Quand on imprima, dit Voltaire, les pensées du duc de La Rochefoucauld, ou plutôt la pensée qui, présentée sous cent faces différentes, prouve que l'amour-propre est le grand ressort du genre humain, chacun trouva qu'il avait raison [2]. »

La beauté de ce miroir faisait qu'on ne pouvait en arracher ses yeux, même en y voyant sa laideur : idée que La Fontaine a si heureusement rendue dans sa fable de l'*Homme et son image*, adressée à M. le duc de La Rochefoucauld. Un sot admirateur d'une beauté qu'il se figurait avoir sans égale, accusait toujours les miroirs d'être faux. Il jure de ne s'y plus regarder.

« Que fait notre Narcisse ? il se va confiner
Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure ;
Mais un canal, formé par une source pure,
Se trouve en ces lieux écartés ;
Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
Pensent apercevoir une chimère vaine.
Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau.
Mais quoi ! Le canal est si beau,
Qu'il ne le quitte qu'avec peine.
On voit bien où je veux venir.
Je parle à tous ; et cette erreur extrême
Est un mal que chacun se plaît d'entretenir.
Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même :
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes :
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, le livre des *Maximes* [3]. »

Si une partie du public applaudit aux *Maximes*, d'autres trouvèrent qu'elles « ne marquent pas assez de foi à la vertu [4]. » On l'accusa de ca-

[1] *Discours sur Théophraste.*
[2] *Le prix de la justice*, art. 11.
[3] *Fables de La Fontaine*, I, XI.
[4] Retz, *Mémoires.*

lomnier la nature humaine, et de saper les bases de la morale. « Je ne puis vous dire mon sentiment en détail, écrivait madame de Schomberg à madame de Sablé; tout ce qui me paraît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurais ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avait fait apercevoir. *Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité.* Je croyais qu'il y en pouvait avoir. Cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces *Maximes* sont dangereuses. »

Les réclamations furent si fortes que La Rochefoucauld crut devoir se justifier. Il prétendit n'avoir fait que répéter les sentiments des Pères de l'Église. Dans un *Avis au lecteur* de l'édition de 1665, l'imprimeur est censé publier une lettre qu'on lui « a donnée, et qui a été faite depuis que le manuscrit a paru, et dans le temps que chacun se mêlait d'en dire son avis. »

« Elle m'a semblé, ajoute-t-il, assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux Réflexions, et pour expliquer les sentiments de leur auteur; elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raison de croire qu'il ne pourrait s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui était permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dû n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant le livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et donner ordre, s'il est possible, que l'amour-propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera; car, s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces *Maximes;* comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne la justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces réflexions que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre. En effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens qu'on les condamne par d'autres motifs que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre, c'est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces Maximes qui le regarde en particulier et qu'il est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. »

On trouve certainement dans les Pères comme dans les grands moralistes et orateurs chrétiens, des traits aussi forts contre l'homme que dans les *Maximes* ; mais ils sont tempérés par le contraste de la vertu.

Une école philosophique, au dix-huitième siècle, devait être disposée à amnistier La Rochefoucauld. Helvétius s'en fit l'organe. Expliquant dans

quel sens on doit entendre l'*amour-propre* que les *Maximes* donnent pour principe de toutes les actions humaines, l'auteur du livre de l'*Esprit* s'exprime ainsi :

« Lorsque le célèbre M. de La Rochefoucauld dit que l'amour-propre est le principe de toutes nos actions, combien l'ignorance de la vraie signification de ce mot *amour-propre* ne souleva-t-elle pas de gens contre cet illustre auteur ! On prit l'amour-propre pour orgueil et vanité, et l'on s'imagina, en conséquence, que M. de La Rochefoucauld plaçait dans ce vice la source de toutes les vertus. Il était cependant facile d'apercevoir que l'amour-propre, ou l'amour de soi, n'était autre chose qu'un sentiment gravé en nous par la nature ; que ce sentiment se transformait dans chaque homme en vice ou en vertu, selon les goûts et les passions qui l'animaient ; et que l'amour-propre, différemment modifié, produisait également l'orgueil et la modestie.

« La connaissance de ces idées aurait préservé M. de La Rochefoucauld du reproche tant répété, qu'il voyait l'humanité trop en noir ; il l'a connue telle qu'elle est [1]. »

Telle qu'elle est dit trop ; pour être exact il faudrait dire : telle qu'elle est au moins dans de certaines classes, dans de certaines conditions et au milieu de certaines circonstances. Il est incontestable que La Rochefoucauld a moins prétendu peindre l'homme en général, que les courtisans, les ambitieux, les factieux, enfin tout le monde de la Fronde qu'il avait si bien connu et qu'il ne pouvait guère estimer, et lui-même avant tous. Les propositions générales ne sont vraies qu'avec des limitations. En faisant ces limitations pour les *Maximes* de La Rochefoucauld, elles paraîtront bien moins excessives, et l'on y reconnaîtra presque partout le plus frappant caractère de vérité. On trouvera la plupart des *Maximes* vraies de la vérité historique.

Le fond de ce livre n'appartient pas exclusivement à La Rochefoucauld. Un certain nombre des *Maximes*, tout le monde le sait, furent faites en société, souvent par manière de jeu, avec madame de Sablé et M. Esprit, avec madame de Sablé surtout, à qui il envoyait son travail au fur et à mesure qu'il s'achevait, ainsi que l'attestent plusieurs lettres du duc à cette dame, comme celle-ci :

« Voilà encore une maxime que je vous envoie pour joindre aux autres. Je vous supplie de me mander votre sentiment des dernières que je vous ai envoyées. Vous ne pouviez pas les désapprouver toutes ; car il y en a beaucoup de vous.

« Je vous envoie ce que j'ai pris chez vous en partie. Je vous supplie très-humblement de me mander si je ne l'ai point gâté, et si vous trouvez le reste à votre gré. »

Si La Rochefoucauld est redevable à ses amis et à sa société de quelques-unes de ses *Maximes*, il ne doit qu'à lui le mérite de diction qui les fera vivre autant que le monde ; et ce mérite consiste surtout dans la fermeté et dans la mâle et féconde énergie. Peu d'écrivains qui aient

[1] Helvétius, *De l'esprit*. Discours I, chap. IV.

eu un style aussi plein et aussi fort que La Rochefoucauld. Jamais chez lui d'ornements recherchés. Il mettait tout le mérite de l'expression dans la solidité et la vérité. « Le feu duc de La Rochefoucauld qui pensait si juste, et qui jugeait si sainement, rapporte un écrivain du temps, dit un jour, après avoir lu je ne sais quel ouvrage plein de subtilité et de brillant, qu'il lui semblait voir ces palais bâtis en l'air à force de charmes, et qui s'en vont en fumée dans le temps qu'on en est le plus ébloui [1].» Des images vives et naturelles brillent ainsi dans les *Maximes*, mais à distance et rarement; la couleur y est toujours aussi sobre que le dessin est pur.

L'heureux choix du mot propre caractérise éminemment la langue de La Rochefoucauld. Cependant on pourrait relever chez ce grand écrivain un certain nombre d'impropriétés d'expression qui tiennent ordinairement à un manque d'exactitude dans la pensée. On lit à la 191e *Réflexion morale:*

« On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie comme des hôtes chez qui il faut successivement loger, et je doute que l'expérience nous les fit éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin. »

Il y a ici un manque de justesse dans la pensée et dans l'expression que les annotations du contemporain inconnu relèvent avec sagacité :

« Les vices ne nous attendent pas; ce sont les occasions qui nous attendent. Et ainsi, bien loin que les vices soient comme des hôtes, il faut plutôt dire qu'ils sont les domestiques de notre âme, dont il est difficile de se défaire. »

L'excès de concision rend aussi parfois la pensée de La Rochefoucauld obscure, et même fausse, comme lorsqu'il dit (*Max.* 326) : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur, » pour signifier que, dans le monde, on attache souvent plus d'importance aux convenances de la société qu'à la moralité des actions en elles-mêmes.

Les traits de l'auteur des *Maximes* sont quelquefois forcés, comme dans la longue et subtile analyse de l'amour-propre qui ouvrait la première édition, et que le jugement chaque jour plus ferme et plus exact de l'auteur lui fit ensuite retrancher.

Ces défauts et quelques autres sont rares dans les *Maximes* [2]. L'auteur mettait le soin le plus patient à les faire disparaître par des retouches incessantes. Telle *maxime* a été refaite plus de trente fois. Le savant et sagace auteur de la dernière édition de La Rochefoucauld [3] a montré ce travail de perfectionnement continuel par de nombreuses comparaisons

[1] Bouhours, *la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Ier Dialogue.

[2] Nous aurions pu faire quelques observations de même nature sur un petit ouvrage qu'on attribue à La Rochefoucauld sans avoir la certitude qu'il lui appartienne, les *Réflexions diverses*, et dont on a dit que le vrai titre serait : *Essai sur l'art de plaire en société*.

[3] M. Duplessis, dans la *Bibliothèque elzévirienne*.

entre les diverses variantes des *Maximes*. Nous profiterons de ces notes judicieuses, pour faire voir, au moins par quelques exemples, comment chaque correction efface ou adoucit un trait exagéré, généralise une expression trop particulière, trop personnelle, ou trop locale, et rend le style irréprochable comme la pensée.

La *Maxime* 12 était ainsi conçue dans l'édition de 1665 :

« *Quelque industrie que l'on ait* à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il *y en a* toujours quelque endroit qui se montre. »

On sent la lourdeur de cette rédaction ; mais quelle aisance et quelle noblesse dans la forme définitive :

« Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles. »

Même amélioration pour la *Maxime* 27.

Première édition :

« Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour ; la seule envie est une passion timide et honteuse qu'on n'ose jamais avouer. »

Dernière édition :

« On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles ; mais l'envie est une passion timide et honteuse qu'on n'ose jamais avouer. »

La *Maxime* 32 est une de celles qui montrent le mieux le patient travail de perfectionnement auquel l'auteur se soumettait.

« La jalousie *se nourrit dans les doutes ;* et elle devient fureur, ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude. »

Pour arriver à cette concision, qui met si bien sa pensée en relief, observe l'honorable éditeur que nous avons cité, voici par quels essais l'auteur avait passé :

Var. 1re. La jalousie ne subsiste que dans les doutes ; l'incertitude est sa matière ; c'est une passion qui cherche tous les jours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments. On cesse d'être jaloux dès que l'on est éclairé de ce qui causait la jalousie. (1665, n° 35.)

Var. 2e. La jalousie se nourrit dans les doutes. C'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments, et elle devient fureur sitôt qu'on passe du doute à la certitude. (2e éd., 1666, n° 32.)

Voici la première forme de la *maxime* 52, qui portait d'abord le n° 61 :

« Quelque différence *qu'il y ait* entre les fortunes, *il y a* pourtant une certaine *proportion* de biens et de maux qui les rend égales. »

Cette répétition de *qu'il y ait, il y a,* était négligée et lourde, et *proportion de biens et de maux* laissait à désirer pour la propriété de l'expression. La dernière rédaction satisfera pleinement l'oreille et l'esprit :

« Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. »

La *Maxime* 65, dans la dernière édition, est une des plus courtes et des plus vives.

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement. »

Dans la première édition (1665, n° 75), elle était longue et diffuse.

« On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloges qu'on ne lui donne ; elle est la règle de nos actions et de notre conduite ; elle est la maîtresse de la fortune ; elle fait le destin des empires ; sans elle on a tous les maux, avec elle on a tous les biens ; et, comme disait autrefois un poëte, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité, pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde ; parce que, travaillant sur une matière aussi changeante qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. D'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre prudence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes rencontres. »

Dans les éditions suivantes, la pensée devient plus saisissante par plus de brièveté.

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence. Cependant, quelque grande qu'elle soit, elle ne saurait nous assurer du moindre événement, parce qu'elle travaille sur l'homme, qui est le sujet du monde le plus changeant. » (1666 ; 1671, 1675, n° 65.)

Il fallut à l'auteur un troisième remaniement pour arriver à cette forme élégante et précise :

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement. »

La Rochefoucauld a souvent fait de ces retranchements heureux.

« La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. »

Quoi de plus vif que cette pensée ? C'est que l'auteur a su la débarrasser de cette amplification languissante et inutile qui la terminait dans la première édition (1665, n° 216) : « C'est un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée. »

Nous avons jusqu'ici montré surtout des perfectionnements de style. Un seul exemple suffira pour donner une idée des perfectionnements du fond même de la pensée.

On lisait dans l'édition de 1665, nº 94 :

« L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

Voilà de ces sentences absolues et excessives qui calomnient véritablement le cœur humain. L'auteur l'a senti, et a rendu sa pensée acceptable en la modifiant de cette sorte :

« Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

C'est ainsi qu'à chaque révision, à chaque édition des *Maximes* l'expression déjà correcte et exacte prenait une justesse plus irréprochable, et que cet ouvrage si mince de format devenait un des plus parfaits et des plus précieux de la littérature française.

Callimaque, interrogé pourquoi il aimait tant les petits livres, répondait :

« Un grand volume est toujours un grand mal. »

On trouve encore la même idée, expliquée d'une manière un peu différente, à la fin d'une de ses *Hymnes*, où il dit que l'Euphrate est un grand fleuve, mais que pour lui il aimerait mieux ces petites fontaines claires et paisibles, dont chaque goutte est précieuse, que toute la fange et tout le limon du grand fleuve. Ces pensées ne s'appliquent à aucun livre mieux qu'à celui des *Maximes*. Ce petit nombre de pages dont nous ne citerons rien dans nos *extraits* parce qu'elles doivent être entre toutes les mains, bien plus, dans toutes les mémoires, sont un trésor de pensée et de style plus riche que tels gros traités composés même par des maîtres.

La fin de la vie de La Rochefoucauld ne ressembla nullement à sa jeunesse. Il s'enferma dans la solitude qui convenait à son caractère naturellement mélancolique :

« Je le suis à ce point, disait-il dès 1652, que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. »

Sa retraite était le rendez-vous de ce qu'il y avait alors de plus illustre dans les lettres, en particulier des Racine, des Boileau, des Sévigné, des La Fayette. « J'ai de l'esprit, dit-il dans son portrait, et je ne fais point

difficulté de le dire. Car, à quoi bon façonner là-dessus ? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est là, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente. » Son esprit brillait dans sa conversation comme dans ses écrits, et c'était le principal charme qui attirait auprès de lui.

Si l'on accorde unanimement à La Rochefoucauld les plus hautes qualités de l'intelligence, celles du cœur lui sont assez généralement disputées, et avec quelque raison, nous l'avons déjà vu. Cependant il paraît avoir beaucoup gagné de ce côté, dans les dernières années de sa vie, surtout depuis ses relations avec madame de La Fayette. Madame de Sévigné témoigne l'avoir vu pleurer sa mère avec une tendresse qui le lui faisait adorer ; elle parle de *son cœur incomparable.* « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure, dit-elle encore, il est au-dessus de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de *tendresse* et de raison. »

Les plaisirs de l'esprit et du cœur étaient les plus chers à La Rochefoucauld vieillissant; il n'était pas cependant assez stoïque, ni assez chrétien pour en dédaigner d'autres. « Je ne vois rien de si beau, disait-il à Méré, que la noblesse de cœur et le bonheur d'esprit. Je trouve aussi que les plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. » C'est l'union des grâces et de l'esprit qui forma son commerce intime avec la célèbre auteur de la *Princesse de Clèves.*

Ce héros des guerres civiles de la Fronde était d'une incroyable timidité, et il ne rechercha pas d'être de l'Académie française à cause de la terreur que lui causait la harangue publique qu'il lui aurait fallu prononcer le jour qu'il aurait été reçu.

La Rochefoucauld mourut d'une manière chrétienne en 1680, à l'âge de soixante-huit ans.

Conduite du prince de Condé après sa première sortie de prison.

La prison de M. le prince avait ajouté un nouveau lustre à sa gloire; et il arrivait à Paris avec tout l'éclat qu'une liberté si avantageusement obtenue lui pouvait donner. M. le duc d'Orléans et le parlement l'avaient arrachée des mains de la reine. Le cardinal était à peine échappé de celles du peuple, et sortait du royaume chargé de mépris et de haine. Enfin, ce même peuple qui, un an auparavant, avait fait des feux de joie de la prise de M. le prince, venait de tenir la cour assiégée dans le Palais-Royal pour procurer sa liberté. Sa disgrâce semblait avoir changé en compassion la haine qu'on avait eue pour son humeur et pour sa conduite, et tous espéraient également que son retour rétablirait l'ordre et la tranquillité publique.

Tel était l'état des choses, lorsque M. le prince arriva à Paris avec M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple et de personnes de toutes qualités, alla au-devant de lui jusqu'à Pontoise. Il rencontra à la moitié du chemin M. le duc d'Orléans qui lui présenta le duc de Beaufort et le coadjuteur de Paris, et il fut conduit au Palais-Royal au milieu de ce triomphe et des acclamations publiques : le roi, la reine et M. le duc d'Anjou y étaient demeurés avec les seuls officiers de leur maison, et M. le prince y fut reçu comme un homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander.

Plusieurs ont cru que M. le duc d'Orléans et lui firent une faute très-considérable de laisser jouir la reine plus longtemps de son autorité. Il était facile de la lui ôter. On pouvait faire passer la régence à M. le duc d'Orléans par un arrêt du parlement, et remettre non-seulement entre ses mains la conduite de l'État, mais aussi la personne du roi qui manquait seule pour rendre le parti des princes aussi légitime en apparence qu'il était puissant en effet. Tous les partis y eussent consenti, personne ne se trouvant en état ni même en volonté de s'y opposer, tant l'abattement et la fuite du cardinal avaient laissé de consternation à ses amis. Ce chemin si court et si aisé aurait sans doute empêché pour toujours le retour de ce ministre, et ôté à la reine l'espérance de le rétablir. Mais M. le prince, qui revenait comme en triomphe, était encore trop ébloui de l'éclat de sa liberté pour voir distinctement tout ce qu'il pouvait entreprendre. Peut-être aussi que la grandeur de l'entreprise l'empêcha d'en connaître la facilité. On peut croire même que la connaissant, il ne put se résoudre de laisser passer toute la puissance à M. le duc d'Orléans qui était entre les mains des frondeurs dont M. le prince ne voulait pas dépendre. D'autres ont cru plus vraisemblablement qu'ils espéraient l'un et l'autre que quelques négociations commencées et la faiblesse du gouvernement établiraient leur autorité par des voies plus douces et plus légitimes. Enfin ils laissèrent à la reine son titre et son pouvoir, sans rien faire de solide pour leurs avantages. Ceux qui considéraient leur conduite, et en jugeaient selon les vues ordinaires, remarquaient qu'il leur était arrivé ce qui arrive souvent en de semblables rencontres, même aux plus grands hommes qui ont fait la guerre à leurs souverains, qui est de n'avoir pas su se prévaloir de certains moments favorables et décisifs. Ainsi le duc de Guise aux premières barricades de Paris laissa sortir le roi après

l'avoir tenu comme assiégé dans le Louvre tout un jour et une nuit. Et ainsi le peuple de Paris, aux dernières barricades, passa toute sa fougue à se faire accorder par force le retour de Broussel et du président de Blancmenil, et ne songea point à se faire livrer le cardinal qui les avait fait enlever, et qu'on pouvait sans peine arracher du Palais-Royal qui était bloqué. (*Mémoires.* — Retour des Princes.)

Portrait du cardinal de Retz.

Paul de Gondy, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage[1]. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles; l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelque apparence de religion. Il paraît ambitieux sans l'être; la vanité, et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession; il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir ; et, bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée; il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est démis, sans connaître ce qu'il faisait et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté, il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit ; et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a

[1] La Rochefoucauld détestait capitalement l'affectation, travers qu'il a critiqué dans cinq maximes. (133, 134, 372, 431, 457.)

le plus contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelques soins qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir leur rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse; il s'amuse à tout, et ne se plaît à rien; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion; il quitte la cour, où il ne peut s'attacher; il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui [1]. (*Mémoires.*)

[1] La Rochefoucauld communiqua ce portrait, sous le sceau du secret, à madame de Sévigné, qui n'eut rien de plus pressé que de le montrer à *son cher cardinal*. Il éprouva, dit-elle, *du plaisir à voir comme on parlait de lui quand on ne l'aimait guère, et qu'on croyait qu'il ne le saurait jamais*. Il fut cependant, au fond, vivement piqué, et il le montra bien quand à son tour il traça le caractère du duc, qui d'ailleurs s'était montré à son égard un lâche ennemi, et avait failli l'assassiner d'une manière abominable à une séance fameuse du parlement.

RETZ (Paul de Gondy, cardinal de).

(1614-1679).

Si La Rochefoucauld n'avait composé que ses *Mémoires*, il ne jouirait pas d'une très-grande célébrité d'écrivain. Au contraire, son grand ennemi politique, le cardinal de Retz, s'est fait une réputation immortelle par le seul récit de sa vie si extraordinaire, et des événements auxquels il prit une part qui lui appartenait si peu.

Jean-François-Paul de Gondy naquit à Montmirail, en Brie, au mois d'octobre 1614. Il eut pour précepteur le grand Vincent de Paul, dont il devait si peu imiter les vertus. A titre de cadet, Paul de Gondy fut voué dès l'enfance à l'état ecclésiastique. A peine âgé de quatorze ans, il fut pourvu d'un canonicat par Jean-François de Gondy, son oncle, premier archevêque de Paris. Ses premiers pas dans la carrière ecclésiastique furent signalés par des amours et des duels dont la multiplicité et le scandale ne purent décider le père du jeune abbé à quitter son dessein d'*attacher à l'Église l'âme la moins ecclésiastique de l'univers*, suivant les expressions de Retz lui-même.

Des démêlés avec le cardinal de Richelieu forcèrent Retz à quitter momentanément la France. Il se réfugia d'abord à Venise où ses intrigues galantes faillirent lui coûter la vie, puis à Rome où il montra davantage les mœurs d'un ecclésiastique. Ces voyages donnèrent lieu à son premier ouvrage, la *Conjuration de Fiesque*, imité de l'italien de Mascardi [1].

« Étant en Italie, dit madame de Nemours, le livre de la Conjuration de Louis de Fiesque lui tomba malheureusement entre les mains; et comme la lecture des romans gâte ordinairement l'esprit des jeunes personnes disposées à l'amour, la lecture de ce livre tourna si fort la tête ambitieuse de ce coadjuteur, qu'il osa même entreprendre de justifier dans ce nouveau Catilina ce que l'auteur qui a écrit contre lui y a si justement et si sagement condamné. Et il ne faut que lire le livre qu'il n'a fait là-dessus qu'en feignant seulement de traduire celui de la Conjuration, pour voir combien il était charmé et des révoltés et des révoltes, puisqu'il paraît ne l'avoir traduit et commenté que pour justifier la conduite et le dessein du comte de la Vagne. Il se faisait même plus d'honneur et plus de plaisir du nom de petit Catilina qu'on lui donnait quelquefois, qu'il ne s'en pro-

[1] *La Congiura del conte Gio. Luiggi de' Fieschi*, descritta da Agostino Mascardi. Anvers, 1629.

mettait du chapeau de cardinal que son ambition lui faisait désirer à quelque prix que ce fût, et que sa valeur lui faisait espérer avec tant de confiance [1]. »

La duchesse de Nemours dit avec raison que Retz ne fit que feindre de traduire l'ouvrage italien. Rien de plus opposé que l'esprit de l'auteur original et celui de son prétendu traducteur. Mascardi est un homme d'ordre et un ennemi déclaré des factions. Il peint le comte de Fiesque sous les couleurs les plus défavorables ; il déclare que ce jeune homme avait été mal élevé, et que les gens sages répétaient souvent qu'*il croissait pour le malheur de sa patrie.* L'abbé de Gondy fait au contraire du comte le portrait le plus brillant : il lui reconnaît toutes les qualités d'un chef de parti ; il essaie de tout glorifier dans son audacieuse entreprise ; et, pour le justifier d'avoir longtemps caché ses desseins, il appuie sur cette circonstance qu'il n'avait pas craint de témoigner hautement sa haine pour les Doria.

Paul de Gondy n'osa pas de suite faire imprimer cet écrit séditieux, d'autant plus dangereux que le style en est séduisant par sa clarté, sa vivacité, sa précision, son énergie chaleureuse. Une indiscrétion le fit tomber entre les mains du cardinal de Richelieu au moment où l'ambitieux abbé avait quelque pensée de s'attacher au tout-puissant ministre: Il n'en fallut pas davantage pour aliéner à jamais un homme déjà prévenu. « M. le cardinal de Richelieu, dit Retz lui-même, était un très-grand homme, mais qui avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne ; car l'histoire de la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, que j'avais faite à dix-huit ans, ayant échappé en ce temps-là des mains de Lauzières, à qui je l'avais confiée seulement pour le lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Bois-Robert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrée et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit [2]. »

Richelieu cependant ne prit aucune mesure contre un jeune homme qui professait déjà si hautement les théories perturbatrices qu'il devait bientôt mettre en pratique. La *Congiura del Conte Gio. Luiggi de Fieschi* avait révélé d'une manière fatale au bouillant Paul de Gondy son génie et sa vocation.

« De la lecture du livre de cette conjuration, dit encore la duchesse de Nemours, il lui resta un si grand goût pour les intrigues parmi les bourgeois de Paris, que depuis cela il avait toujours ménagé le peuple de cette grande ville avec une attention extrême, persuadé sans doute que l'archevêché de Paris n'était propre à rien de si bon qu'à faire des intrigues considérables, qu'à fomenter des séditions et qu'à exciter des révoltes. »

Il ne devait pas tarder à s'abandonner tout entier à ses instincts. Jusqu'alors il avait reculé avec horreur devant le sacerdoce. Tout à

[1] *Mémoires de la duchesse de Nemours*, année 1649.

[2] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. I.

coup il prit la résolution de l'embrasser, et de s'en servir comme d'un marchepied pour parvenir au faîte des honneurs qu'il ambitionnait. Il changea extérieurement de genre de vie.

« Je vécus fort retiré, dit-il ; je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession. J'étudiai beaucoup, je pris habitude avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété. Je fis presque de mon logis une académie ; j'observai avec application de ne pas ériger l'académie en tribunal [1]. »

Il employa d'abord toute son activité et toute son adresse à se faire nommer coadjuteur de Paris, décidé à ne rien épargner ensuite pour obtenir le siége métropolitain et le chapeau de cardinal. Il n'eut pas à languir dans une longue attente. En 1643, la Régente, conformément aux intentions que Louis XIII avait témoignées dans ses derniers jours, nomma Paul de Gondy coadjuteur de son oncle l'archevêque de Paris, avec le titre d'archevêque de Corinthe, *in partibus*.

Il nous a raconté lui-même le plan de conduite hypocrite que, dans la retraite qui précéda sa consécration, il se traça pour toute sa vie : il résolut de sauver désormais, autant qu'il pourrait, les apparences et cependant de contenter toutes ses passions. On est confondu de l'étrange sans façon avec lequel il fait cet aveu à la postérité.

« Comme j'étais obligé, dit-il, de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très-difficile ; je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son établissement, et je n'étais pas si aveugle que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque. Je sentais que le désordre scandaleux de celles de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres ; et je sentais en même temps que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles de conscience et de gloire que j'opposerais au déréglement ne seraient que des lignes fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexions, le parti de faire le mal par dessein ; ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde ; parce qu'en le faisant, l'on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché avec la dévotion.

« Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise ; car j'avais pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourrais être méchant pour moi-même [2]. »

Après bien des intrigues assez communes, il donna enfin pleine car-

[1] *Mémoires*, liv. I.
[2] *Mémoires*, liv. II.

rière à ses passions d'ambitieux et d'agitateur, pendant les troubles de la Fronde. Comme il le reconnaît, il avait de grandes obligations à la reine régente qui l'avait nommé coadjuteur. Mais il nourrissait contre elle une haine sourde, parce qu'elle lui avait refusé le bâton de gouverneur de Paris, qu'il voulait joindre à la crosse; qu'elle lui avait souvent fait sentir avec reproches qu'elle n'était pas dupe, comme le peuple, de sa régularité extérieure ; et surtout qu'elle accordait chaque jour davantage à Mazarin une confiance dont il était profondément jaloux.

Animé de ces ressentiments, et poussé par son humeur, il se mit intrépidement à la tête de la faction qui, pour renverser le ministre italien, secouait l'autorité royale, et allumait la guerre civile. Il allait enfin pouvoir conquérir « ce titre de chef de parti qui chatouillait ses sens, et qu'il avait toujours honoré dans les Vies de Plutarque, » et qui lui paraissait si éclatant qu'il était persuadé « qu'il faut de plus grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers[1]. »

Nous ne le suivrons pas dans toutes les équipées plus ou moins folles et coupables par lesquelles il s'efforça de conquérir la triste gloire des Catilina. Il finit par y gagner le chapeau de cardinal, gage de sa réconciliation avec la cour. Mais, une fois l'ordre complétement rétabli, le gouvernement sentit le danger d'un pareil personnage, et le fit incarcérer à Vincennes, puis détenir moins rigoureusement au château de Nantes, d'où il parvint à s'échapper. Il erra longtemps en Italie, en Hollande, en Flandre et en Angleterre, et revint enfin en France l'an 1661, pour ménager sa paix avec Louis XIV.

« Ce prélat, dit Pellisson, voyant bien qu'après la mort du cardinal Mazarin, et par les maximes de ce nouveau gouvernement, la porte serait absolument fermée aux intrigues et aux cabales, dont il avait attendu jusque-là son rétablissement, prit en secret le parti de se soumettre et commença pour cela une négociation auprès du roi même par Le Tellier seul, inconnue aux deux autres ministres, qu'il croyait lui devoir être moins favorables, après les avoir fait pressentir par quelques-uns de ses amis[2]. »

Il fit sa paix en consentant, après de longs refus, à se démettre de son archevêché : en dédommagement, il obtint l'abbaye de Saint-Denis, et des avantages pour les amis qui lui restaient encore. Il n'entra jamais en grâce avec Louis XIV ; cependant ce roi, appréciateur de tous les mérites, daigna le consulter dans une circonstance délicate, lors des outrages faits dans Rome à son ambassadeur Créqui ; et il l'envoya plus tard au conclave pour tâcher de faire tomber la tiare sur une tête dévouée aux intérêts de la France : Clément IX fut élu, grâce à l'influence et à l'habile activité du cardinal de Retz.

De retour en France, il prit le parti de la retraite, pour payer ses

[1] *Mémoires*, liv. I.
[2] *Histoire de Louis XIV*, liv. I, année 1661.

énormes dettes, et se retira en Lorraine dans son abbaye de Commercy. Il ne tarda pas à revenir dans celle de Saint-Denis, mais il n'en continua pas moins la grande œuvre de justice. Des railleurs plaisantaient comme s'il y eût renoncé ; le malin Bussy se rangeait volontiers avec eux. Madame de Sévigné lui écrivit (27 juin 1678) :

« Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auraient aussi bien fait quand il serait demeuré à Commercy qu'étant revenu à Saint-Denis. »

La probité, voilà donc au moins une vertu qu'il faut reconnaître à Paul de Gondy. Elle effaça presque, aux yeux des contemporains, tous les torts de sa vie passée ; d'autant plus qu'une grande partie leur en était cachée, surtout pour ce qui touchait l'intime.

Retz n'était pas dans un trop bon prédicament sous le rapport des mœurs; elles étaient bien pires encore qu'on ne le croyait : sa conduite secrète ne fut connue que par la publication de ses *Mémoires*. Jusque-là ses contemporains, frappés de la dignité de son attitude à la fin de sa carrière et de certains actes d'éclat, comme des privations qu'il s'imposa pour acquitter ses immenses dettes, le tinrent en une considération à laquelle Bossuet ajouta beaucoup, lorsque, en 1685, un an après la mort du cardinal, prononçant l'oraison funèbre de Le Tellier qui avait obtenu, en 1662, de Paul de Gondy, la démission de l'archevêché de Paris, sans déguiser les torts de ce prélat factieux, il rendit à ses talents et à son repentir, qu'il croyait sincère, un si brillant hommage; et qu'après avoir dit que Le Tellier, en méprisant la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, acquérait souvent leur estime et leur amitié, il ajouta :

« Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs? tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines! mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts ; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. »

Retz comptait de nombreux amis parmi les hommes de Port-Royal et les jansénistes déclarés auxquels il se montra toujours favorable, et avec qui il entretenait un commerce secret et perpétuel, alors même qu'il errait par toute l'Europe caché et inconnu. Racine, sans l'absoudre de tant de griefs incontestables, a parlé avec éloge du héros de la Fronde en avouant naïvement le côté par lequel il lui semblait le plus estimable.

« On ne prétend point, dit l'historien de Port-Royal, le justifier de tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle; mais tout le monde convient qu'il avait de très-excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite, et un fort grand désir de les avoir pour amis. Il regardait M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile, et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avait conçue pour lui dès qu'ils étaient ensemble sur les bancs : jusque-là qu'après son retour en France, il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la Faculté, que de souscrire à la censure dont nous venons de parler, et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale [1]. »

Madame de Sévigné, elle aussi un peu janséniste, était grande amie du cardinal de Retz. Elle le prouve dans cent endroits de ses lettres. Elle faisait un de ses soins les plus chers de le distraire. « Nous tâchons, dit-elle quelque part, d'amuser notre bon cardinal. Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique* [2]. » Elle revient très-souvent, dans sa correspondance, à *son cher cardinal;* elle vante avec entraînement ses manières douces, attachantes, et son inappréciable amabilité [3]. Elle écrit : « Je verrai ce soir notre cardinal. Il veut bien que je passe une heure ou deux chez lui, avant qu'il se couche. » Ces paroles déjà très-significatives marquent encore moins l'affection de madame de Sévigné pour Retz que ces mots adressés à sa fille adorée : « Le cher cardinal vous a presque effacée. » Assurément elle ne pouvait rien dire de plus fort. Cette vive amitié dura jusqu'au dernier jour de celui qui en était l'objet. Quand il fut mort, elle écrivit au comte de Bussy :

« Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable, et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne du monde [4]. »

C'était accorder trop d'honneur à des vertus de société qui n'étaient pas relevées par un repentir sincère de tant de fautes et de scandales. Les cabales politiques et les intrigues voluptueuses, tel fut le partage de la vie du cardinal de Retz; rien n'indique, dans ses *Mémoires,* qu'il en ait conçu jamais un regret chrétien. Bien des misères de l'épiscopat du grand siècle devaient être révélées par un autre évêque ambitieux, dont les *Mémoires* ont été publiés de nos jours, par Daniel de Cosnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix; mais celui-là n'eut pas le cynisme effronté du cardinal de Retz. Il ne raconta pas des crimes et des turpitudes comme on rapporte des actes de vertu.

[1] Racine, *Histoire de Port-Royal*, première partie.
[2] *Lettre du* 9 *mars* 1672.
[3] *Lettres de* 1675 *à* 1679, *passim.*
[4] *Lettre du* 25 *août* 1679

Daniel de Cosnac eut plus de vertu que Paul de Gondy; mais le héros de la Fronde devait davantage séduire la postérité, par toutes les qualités brillantes de son style original. Tout a été dit sur la valeur littéraire des *Mémoires* du cardinal de Retz. « Cet homme singulier, dit Voltaire, s'est peint lui-même dans ses *Mémoires*, écrits avec un air de grandeur [1], une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. » Un historien très-sensé a exprimé le même jugement en le développant davantage. « Tous ceux, dit-il, qui ont quelque goût pour notre histoire moderne, ont lu ces *Mémoires*. Le style en est aisé, fleuri et nombreux. Quelquefois ils fatiguent, parce qu'ils épuisent la matière : mais après les avoir quittés un moment, on y revient, et on relit ce qu'on avait passé. Le cardinal de Retz a enrichi la langue de plusieurs mots qui sont restés. Personne n'a aussi bien manié la métaphore soutenue, peu connue avant lui : son style est doux, coulant, et flatte l'oreille. Il est quelquefois familier, mais jamais il n'est bas ni rampant [2]. »

Parmi tous les mérites qui font des *Mémoires* du grand frondeur un des chefs-d'œuvre de notre littérature historique, il faut mentionner tout particulièrement l'éclatante supériorité avec laquelle tant de caractères divers y sont tracés. Le peu de portraits que nous citons suffira pour montrer combien le cardinal de Retz est heureux à trouver de ces traits qui fixent en peu de mots la vérité d'un personnage. Dix-sept sont peints en pied de suite, dans l'admirable galerie de ce brillant devancier de Saint-Simon. Tous ces portraits ont la même vérité, la même vie; cependant on distingue ceux de la reine, de Gaston duc d'Orléans, du prince de Condé, de M. de Turenne, de M. de La Rochefoucauld, de madame de Longueville et de son frère le prince de Conti, de madame de Chevreuse et de madame de Montbazon, celui enfin de Mathieu Molé.

On a souvent loué dans le cardinal de Retz un profond penseur comme un grand écrivain. Lord Chesterfield ne se lassait point de recommander les maximes semées dans les *Mémoires*.

« Les réflexions critiques du cardinal de Retz sont, dit-il, les plus profondes, les plus justes que j'aie jamais lues. Ce ne sont point les réflexions étudiées d'un politique à systèmes, qui, sans la moindre expérience dans les affaires, et sans sortir de son cabinet, écrit ou débite des maximes. Ce sont les réflexions qu'un grand génie formait d'après une longue expérience et une longue habitude dans les grandes affaires; ce sont les conséquences justes tirées des événements et non d'une simple spéculation [3]. »

Le penseur anglais s'écrie encore ailleurs : « Les réflexions du cardinal de Retz sont les seules justes, les seules praticables que j'aie jamais lues; les Français d'aujourd'hui ne les comprennent pas [4]. »

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. IV.
[2] Anquetil, *l'Intrigue du Cabinet*. — Observations sur les Écrits cités, etc.
[3] Chesterfield, *Lettre* CXIII.
[4] *Id.*, *Lettre* CXXVIII.

D'autres écrivains, en France comme chez les étrangers, ont en divers temps et plus ou moins pompeusement célébré la hauteur des vues du cardinal de Retz. Plusieurs passages de ses *Mémoires* ont incontestablement une élévation qui permet tous les éloges ; comme le suivant :

« Il paraît un peu de sentiment, dit-il en parlant du corps abattu de l'État, une lueur ou plutôt une étincelle de vie; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par M. le prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces; il se donne par le parlement, qui, jusqu'à notre siècle, n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'édit du tarif (1647); et, aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. *L'on chercha, en s'éveillant, comme à tâtons, les lois. on ne les trouva plus, l'on s'effara, l'on cria; on se les demanda;* et, dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques : et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. *Le peuple entra dans le sanctuaire il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence.* La salle du palais profana ces mystères. »

Ces réflexions et ce style sont assurément dignes de Tacite et de Montesquieu; et les pensées hautes et solides sont assez nombreuses dans les *Mémoires* pour que trois écrivains, lord Chesterfield, Adrien Lezay et Musset-Pathay, aient pu, en les détachant, en faire des recueils de *maximes* aussi intéressants qu'utiles. Cependant il ne faut pas accorder au héros trop inconsistant de la Fronde plus de profondeur qu'il n'en a. Un historien distingué de notre temps a justement dit :

« On s'est fait, de nos jours, beaucoup d'illusions sur la portée de ses vues; s'il est profond dans ses observations, c'est à la manière des poëtes comiques et des auteurs de maximes, et non point à la manière des hommes d'État. Quelques généralités éloquemment banales sur les despotismes nouveaux et les vieilles libertés perdues ne sont pas une théorie constitutionnelle. Que voulait-il? La monarchie contrôlée par le parlement? Le parlement n'était qu'un instrument pour lui. La monarchie des États généraux? En aucune façon : lorsque l'on réclama les États généraux, il ne s'associa point à cette réclamation. En réalité, il n'eut jamais de système et ne voulut le mouvement que pour le mouvement même [1]. »

Non, il n'est pas permis de voir un profond politique dans ce prêtre qui fut la cause de quatre années de guerre civile sans avoir l'excuse d'aucune grande idée. « J'ai fait les troubles, a-t-il dit, parce que je les ai prédits; et je fomente un mouvement révolutionnaire, parce que je me suis opposé à la conduite qui l'a fait naître. » Ne sont-ce pas là uniquement les paroles d'un brouillon et d'un boute-feu? « Le plus grand malheur des guerres civiles, a-t-il encore dit, est que l'on y est responsable

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 368, éd. 1852.

même du mal que l'on n'y fait pas. » Le mal que Paul de Gondy a fait lui-même et celui qu'il a causé est assez grand pour que sa responsabilité demeure immense devant la postérité, comme elle le fut devant les contemporains. Ce singulier cardinal a continué d'être nuisible après sa mort par ses *Mémoires* dont, incontestablement, l'impression générale est mauvaise et corruptrice.

Le marquis d'Argenson a raconté avec intérêt la manière dont les *Mémoires* du cardinal de Retz furent publiés et l'effet que produisit leur apparition.

« Le manuscrit unique de ces *Mémoires*, aujourd'hui si répandus, dit-il, fut trouvé chez les religieuses de Commercy en Lorraine, ville où le cardinal de Retz avait passé quelques années de sa vie, et dont il était même seigneur; non qu'elle dépendît d'aucun de ses bénéfices, mais parce qu'elle faisait partie de l'héritage de sa mère, Marguerite de Silly de La Rochepot. Les bonnes filles qui le possédaient n'en connaissaient pas du tout le mérite. Je crois même qu'elles ignoraient quelle est la dame à qui il est adressé; je ne le sais pas non plus. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que MM. de Caumartin, mes parents, en étant devenus possesseurs, en confièrent une copie à des personnes indiscrètes; et ce fut ainsi que parut, au commencement de la Régence, la première édition furtive des *Mémoires* du cardinal de Retz. Le régent demanda à mon père, qui était encore lieutenant de police, quel effet ce livre pouvait produire. « Aucun qui doive vous inquiéter, « Monseigneur, répondit M. d'Argenson. La façon dont le cardinal de Retz parle « de lui-même, la franchise avec laquelle il découvre son caractère, avoue ses « fautes, et nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses démarches impru- « dentes, n'encouragera personne à l'imiter. Au contraire, ses malheurs sont « une leçon pour les brouillons et les étourdis. On ne conçoit pas pourquoi cet « homme a laissé sa confession générale par écrit. Si on l'a fait imprimer dans « l'espérance que sa franchise lui vaudrait son absolution de la part du public, il « la lui refusera certainement. » Mon père pouvait avoir raison de penser ainsi sur l'effet que produiraient ces *Mémoires;* cependant ils en firent un tout contraire.

« L'air de sincérité qui règne dans cet ouvrage séduisit et enchanta. Quoique le style n'en soit ni pur, ni brillant, on le lut avec avidité et avec plaisir. Bien plus, il y eut des gens à qui le caractère du cardinal de Retz plut au point qu'ils pensèrent sérieusement à l'imiter, et, comme le coadjuteur n'avait point été dégoûté du personnage de frondeur et de brouillon en lisant dans l'histoire la mauvaise fin qu'avaient faite les Gracques, Catilina et le comte de Fiesque, de même ses disgrâces ne rebutèrent point ceux qui le voulurent prendre pour modèle, quoiqu'ils eussent peut-être encore moins d'esprit et de talent pour l'intrigue.

« On s'en aperçut dès l'année 1718, et le régent en parla à mon père, devenu alors garde des sceaux. On chercha un nouveau remède aux mauvais effets qu'avaient produits les *Mémoires* du cardinal de Retz. On imagina de faire imprimer les *Mémoires de Joly*, qui avait été son secrétaire. Ils étaient encore dans la bibliothèque de M. de Caumartin, qui eut de la répugnance à les rendre publics, parce que le cardinal y est bien plus maltraité qu'il ne se maltraite lui-même. Mais le régent voulait achever de décrier le cardinal de Retz, le faire connaître pour ce qu'il était, et dégoûter ceux qui voudraient l'imiter.

« Les *Mémoires de Joly* ne produisirent point cet effet. Écrits d'une façon moins attachante que ceux du cardinal, ils révoltèrent contre leur auteur. L'on jugea que c'était un serviteur ingrat et malhonnête, qui décriait celui dont il avait longtemps mangé le pain: au lieu que la franchise du cardinal avait intéressé

pour lui. Enfin, quoi qu'on ait pu faire, les brouillons ont continué d'aimer le cardinal de Retz et de suivre sa marche, aux risques de tout ce qui peut leur en arriver, et personne ne s'est déclaré pour M. Joly [1]. »

Peu de personnes savent que Retz, ce grand écrivain français, avait entrepris d'écrire sa vie en latin, en prenant pour modèle l'Histoire du président de Thou. Il en écrivit quelques pages éloquentes, et tourna bientôt l'application de son esprit sur un sujet qui le flattait davantage. Il s'occupa pendant plusieurs années de dresser la généalogie de sa famille, et, quand elle fut finie, l'envoya à d'Hozier pour la mettre en ordre et la faire dessiner. Elle ne fut publiée qu'après sa mort, en 1682.

Les connaissances de Retz étaient assez étendues; il s'occupa de les accroître, avec une particulière ardeur, pendant sa captivité de Vincennes.

« Je m'occupai fort à l'étude, dit-il, dans tout le cours de ma prison de Vincennes qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisaient point, et que j'y employai même les nuits. Je fis une étude particulière de la langue latine, qui me fit connaître que l'on ne peut jamais trop s'y appliquer, parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres; je travaillai sur la grecque, et sur la neuvième décade de Tite-Live, que j'avais fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l'imitation de Boëce, une *Consolation de la Théologie*, par laquelle je prouvais que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *vinctus in Christo* dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *silva*, beaucoup de matières différentes, et entre autres une application, à l'usage de l'Église de Paris, de ce qui était contenu dans le livre des Actes de celle de Milan, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum* [2]. »

Retz est encore auteur de quelques libelles et pamphlets dont il parle dans ses *Mémoires*.

« Le peu d'ouverture, dit-il, que j'avais laissé aux offres de M. de Brissac, par le moyen de M. le comte de Fiesque, l'avait encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres où Monsieur crut qu'il lui convenait qu'il ne s'adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencèrent, j'y répondis; la trêve de l'écriture se rompit, et ce fut en cette occasion, ou du moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles, desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, quoique ce ne fût pas le lieu, pour n'être pas obligé de retoucher une matière qui est trop légère en elle-même pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que les *Contre-temps de M. de Chavigny*, premier ministre de M. le prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, touchèrent à un point cet esprit altier et superbe, qu'il ne put s'empêcher d'en verser des larmes en présence de douze ou quinze personnes de qualité qui étaient dans sa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit le lendemain, je lui répondis en présence de MM. de Liancourt et de Fontenay : « Je vous supplie de dire à M. de « Chavigny que, connaissant en sa personne autant de bonnes qualités que j'en « connais, je travaillerais à son panégyrique encore plus volontiers que je n'ai fait « au libelle qui l'a touché [3]. »

[1] *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*, t. I, p. 85-87.

[2] *Mémoires*, liv. IV, année 1652.

[3] *Mémoires*, liv. IV, année 1652.

Il parle aussi ailleurs d'un autre libelle de sa composition, intitulé *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du Cardinal de Retz*.

« Marigny me raconta presque dans le même temps que s'étant trouvé dans la chambre de M. le prince, et ayant remarqué qu'il lisait avec attention un livre, il avait pris la liberté de lui dire qu'il fallait que ce fût un bel ouvrage, puisqu'il y prenait tant de plaisir, et que M. le prince lui répondit : « Il est vrai que j'en « prends beaucoup; car il me fait connaître mes fautes, que personne n'ose me « dire. » Vous observerez, s'il vous plaît, que ce livre était celui qui est intitulé *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du cardinal de Retz*; ce qui pouvait piquer et fâcher M. le prince, parce que je reconnais de bonne foi que j'y avais manqué au respect que je lui devais [1]. »

Retz ne fut pas seulement un grand écrivain ; c'était encore un des plus remarquables orateurs de son temps, et, nous l'avons déjà dit, l'un des premiers qui surent faire entendre un langage digne de la chaire. Son éloquence lui avait servi, autant que ses libéralités et ses manières lestes et cavalières, à gagner le cœur du peuple. De bonne heure, il voulut briller par le sermon.

« Le succès que j'eus dans les actes de Sorbonne, dit-il, me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrais réussir dans les sermons. On me conseillait de commencer par de petits couvents où je m'accoutumerais peu à peu. Je fis tout le contraire : je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petites Carmélites, en présence de la reine et de toute la cour; et cette audace m'attira un second éloge de M. le cardinal de Richelieu ; car comme on lui eut dit que j'avais bien fait, il répondit : « Il ne faut juger des choses par l'événement : c'est un téméraire [2]. »

Le jeune abbé avait alors vingt-deux ans. Il continua de prêcher, de temps en temps, dans les diverses églises de Paris. Nommé coadjuteur, il redoubla de zèle, par instinct d'ambition. Quelques jours après son sacre, il prêcha l'avent dans la chaire de la Métropole, et produisit le plus grand effet sur une foule immense et avide de l'entendre, par sa diction nerveuse, vive et serrée. Son éloquence était quelque peu mondaine, mais elle avait de la force et de l'élévation.

Le plus beau triomphe oratoire de Paul de Gondy, ce fut le discours qu'il prononça le 30 juillet 1645, en présence du jeune roi Louis XIV, alors âgé de sept ans, et de la régente, sa mère, au nom de l'assemblée du clergé de France qui, croyant avoir des plaintes à faire, avait choisi, pour porter ses remontrances au pied du trône, le coadjuteur, comme le plus ardent défenseur de ses droits. L'exorde est d'une étonnante hardiesse. L'orateur commence ainsi :

« Sire, je porte à Votre Majesté des paroles qu'elle doit respecter, puisque ce sont celles de Dieu, qui, par la bouche de ses ministres, vous parle pour son

[1] *Mémoires*, liv. IV, année 1652.
[2] *Mémoires*, liv. I.

« épouse. L'Église, cette épouse sacrée de Jésus-Christ, cette mère féconde des « fidèles, qui parle toujours à Dieu par des prières, et qui ne s'explique jamais « aux hommes que par des oracles, inspire aujourd'hui, en quelque manière, « cette même conduite à ceux qui composent une de ses plus belles parties, qui « est l'Église de France, et fait qu'en qualité d'ambassadeur du Dieu vivant (pour « se servir des termes de saint Paul), ils viennent présentement en corps répandre « sur Votre Majesté les bénédictions qu'ils obtiennent du ciel par leurs prières; « vous porter en même temps les oracles sacrés, c'est-à-dire les vérités ecclésias- « tiques... Nous parlons des libertés de l'Église avec cette liberté vraiment chré- « tienne que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, qui fait que les dispensateurs « de sa parole la portent sans trembler aux oreilles des princes, qui, sans dimi- « nuer le respect, diminue la crainte, et qui fait qu'à ce même moment où je me « trouve saisi d'un étonnement profond en songeant que je parle à mon roi, je « me relève par une sainte confiance, en considérant que je lui parle de son « maître. »

L'orateur a encore des accents pleins de vigueur dans un passage de la fin du discours, où il veut prouver que les revenus du clergé sont insuffisants, et qu'il ne doit être assujetti à aucune contribution.

« L'Église, s'écrie-t-il, n'est point tributaire; sa seule volonté doit être la règle « de ses présents; ses immunités sont aussi anciennes que le christianisme; ses « priviléges ont percé tous les siècles, qui les ont respectés : ils ont été établis et « continués par toutes les lois royales, impériales, canoniques; leurs infractions « ont été frappées d'anathèmes dans les conciles. Depuis le martyr de saint Thomas « de Cantorbéry, mort et canonisé pour la conservation des biens temporels de « l'Église, c'est une impiété qui n'a point de prétexte, que de ne les pas mettre au « rang des choses les plus sacrées : ils sont comme de l'essence de la religion, puis- « qu'ils soutiennent le culte extérieur, qui en est une partie essentielle. Toutes « les maximes qui sont contraires *à ces articles de foi*, décidés par les conciles « généraux, partent de l'ignorance, sont entretenues par l'intérêt, produisent « l'impiété. »

Maximes très-contestables exposées dans un fier et assurément très-éloquent langage.

C'en est assez pour faire connaître Retz orateur. Les *extraits* qui vont suivre suffiront aussi, avec ce que nous avons déjà cité, pour donner une idée de la manière large, vive et brillante de l'auteur des *Mémoires*.

Comment le cardinal de Retz se propose d'écrire ses Mémoires.

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes, et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites

particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connaître mon état; et je ne vous célerai aucune des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie. Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre dans ma narration, et de considérer que si, en récitant [1] les diverses parties qui les composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'alléguerais pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros. (*Mém.*, liv. I.)

Raisons pour lesquelles le cardinal de Retz racontera même des événements où il n'a pas été mêlé, ou auxquels il a pris peu de part.

J'ai eu si peu de part dans les dernières assemblées et dans les

[1] *Réciter* pour *raconter*, *rapporter*, ne se dit plus guère que dans la locution *réciter une histoire*. Cette acception était bien plus étendue au dix-septième siècle, comme le prouvent ces exemples : « Je vous ai *récité* tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie. » (Malh., *Funérailles de Henri IV.*) « D'où vient que les défauts des autres nous font tant de plaisir à *réciter* et à entendre? » (Mass., *Dimanche de la Passion*, Sur la médisance.) « Il eut l'honneur d'entretenir le prince plus d'une heure sur ses voyages, et particulièrement sur son esclavage que le roi écoutait avec beaucoup de plaisir, et que Zelmis ne pouvait *réciter* sans renouveler des maux qui s'aigrissaient encore par le souvenir. » (Regnard, *la Provençale.*) « Le roi prit un plaisir extrême à faire *réciter* à Zelmis la manière dont les Lapons vivaient, et ce qu'il y avait de rare dans le pays. » (*Id.*, *ibid.*) « Joseph *récite* cette prophétie dans les mêmes termes. » (Boss., *Histoire universelle*, II, XXIII.)

Avec un nom de personne :

« N'égalons point cette petite
Aux déesses que nous *récite*
L'histoire des siècles passés. »

(Malh., *Épigramme* CX.)

De même avec le pronom personnel : « Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font, et à toutes les histoires qui *se récitent*. (Bourd., *Sermon sur le Jugement du peuple contre J.-C.*, II.)

dernières occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déjà quelque temps que je me fais un scrupule à moi-même de les insérer dans un ouvrage qui ne doit être, à proprement parler, qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions. Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses que je vous ai expliquées ci-devant eût fait de moi une figure presque immobile, quand même j'aurais continué d'assister aux délibérations du parlement. La pourpre qui m'en ôta la séance en fit une figure muette dans le palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins au Luxembourg; et je puis vous assurer de bonne foi qu'il n'y eut presque qu'un mouvement imaginaire, et tel qu'il plut aux spéculatifs de se fantaisier[1]. Mais comme il leur plut de se fantaisier toutes choses sur mon sujet, j'étais continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres, et au raisonnement de tous.

Ce personnage, qui n'est jamais que de pure défensive, et encore tout au plus, est très-dangereux dans les temps dans lesquels on le joue. Il est très-incommode dans ceux dans lesquels on le décrit, parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire et d'amour-propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considérable dans un État, quand, dans un ouvrage qui ne doit regarder que sa personne, l'on s'étend sur des matières auxquelles on n'a eu aucune part. Cette considération m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature, du reste de cette histoire, qui n'est que particulière; et il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure que j'ai faite, quoique médiocre, dans les temps qui ont précédé et qui ont suivi ceux dans lesquels je n'ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il serait très-difficile que l'on pût vous les bien faire entendre, si on les déliait tout à fait. Voilà ce qui m'oblige à continuer le récit de ce qui se passa dans ce temps-là, que j'abrégerai toutefois le plus qu'il me sera possible, parce que ce n'est jamais qu'avec une extrême peine que j'écris sur les mémoires d'autrui. J'y poserai les faits, je n'y raisonnerai point, je déduirai ce qui m'y paraîtra le plus de poids, j'omettrai ce qui me semblera le plus léger; et en ce qui regarde les assemblées du parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas

[1] *S'imaginer*. Vieux, mais fréquent au seizième et au commencement du dix-septième siècle.

seulement des autres; et je suis persuadé que je vous les représente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le cardinal, en plaintes et en arrêts contre les insolences et les séditions du peuple, et en désaveux faits par messieurs les princes de ces séditions, qui dans la vérité n'étaient, au moins pour la plupart, que trop naturelles. (*Mém.*, année 1652.)

Portrait de M. de La Rochefoucauld.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout. M. de La Rochefoucauld a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui d'un autre sens [1] n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé à toutes autres que celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était de sa portée; mais son sens, qui était très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs qui était admirable, devaient récompenser [2] plus qu'elles n'ont fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive : je ne la puis donner à la fidélité de son jugement; car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyions les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connussions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoiqu'il y ait été toute sa vie engagé; cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses maximes, ne marque pas assez de foi à la vertu et à la pratique. Il est toujours sorti des affaires avec autant d'im-

[1] On dirait plutôt *dans un autre sens.*

[2] *Compenser.* « Ce désavantage *était*, à mon sens, plus que suffisamment *récompensé*, et par le pouvoir que j'avais assurément beaucoup plus parmi le peuple, et par les postes dont je m'étais assuré. » (Retz, *Mémoires*, I. IV, 1561.) « Ce qui manquait du côté de la science et de la politesse, *était* avantageusement *récompensé* par la piété et les autres vertus solides. » (Fleury, *Mœurs des chrét*, I, VIII.)

patience qu'il y était entré. Ce qui me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli, et pour le plus honnête homme, à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle [1].

Portrait de madame de Longueville.

Madame de Longueville a naturellement du feu d'esprit ; mais elle en a encore le fin et le tour [2]. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans ses manières, qui touchait plus que le brillant de celles même qui étaient plus belles. Elle en avait une, même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre sa politique qu'en second dans sa conduite, héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. La Grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre.

[1] On voit que Retz, sans être injuste, prend assez bien sa revanche du portrait qu'avait tracé de lui La Rochefoucauld.

[2] Ce membre de phrase se rattache très-mal à *du feu d'esprit*. C'est là, du reste, une des négligences les plus fréquentes dans les auteurs du dix-septième siècle qui n'ont pas cultivé la correction avec un soin scrupuleux ; et cette faute reparaît encore à satiété chez un des écrivaius les plus célèbres du dix-huitième siècle, chez Jean-Jacques Rousseau : nous l'avons montré avec détail dans un autre travail.

Mais doit ici recevoir l'acception de *de plus*.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

(1627-1693.)

Avec la fille du frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, nous sommes encore dans la Fronde, cette dernière campagne de l'aristocratie contre la royauté, à laquelle cette princesse prit une part si active ; seulement elle ne nous en présente guère que les plus petits côtés, et elle s'attache presque uniquement à ce qui touche sa personne et flatte ses passions. « Ses *Mémoires*, dit Voltaire, sont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une princesse témoin de grands événements : mais il s'y trouve des choses très-curieuses [1]. » Un estimable historien a dit de même : « Partout elle n'est occupée que de sa personne; elle ne parle des événements publics ou particuliers, que relativement à elle-même. On la blâme d'avoir rempli ses *Mémoires* de détails de fêtes, d'ajustement, de modes, de disputes d'étiquette, de préséance, de généalogie; tous objets qui paraissent futiles : mais on doit observer que ce sont les grandes affaires pour la plupart des femmes de son rang [2]. »

Si la femme apparaît souvent dans les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, on n'en est généralement pas fâché à la lecture, comme quand elle dit:

« Rien n'était si beau que de voir la grande allée des Tuileries toute pleine de monde bien vêtu; tous les habits étaient neufs, parce que ce jour-là on avait quitté le deuil de M. de Valois, et que c'était aussi la saison d'avoir des habits neufs d'hiver. M. le prince en avait un fort joli, avec une petite oie de couleur de feu, de l'or et de l'argent, et du noir sur du gris, et l'écharpe bleue à l'allemande, sous un justaucorps qui n'était point boutonné. J'eus grand regret de les voir partir; j'avoue que je pleurai lorsque je leur dis adieu [3]. »

Ces légers objets remplissent une grande partie des *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier ; cependant ils laissent place pour des récits importants, tels que ceux de la surprise d'Orléans, du combat du faubourg Saint-Antoine, et de l'incendie de l'Hôtel de ville de Paris ; le tout raconté avec une franchise qui faisait le fond du caractère de la princesse.

[1] *Siècle de Louis XIV.* Écrivains.

[2] Anquetil, *l'Intrigue du Cabinet*. Observation sur les écrits cités, etc.

[3] *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, année 1652.

Lorsqu'elle commença ses *Mémoires*, mademoiselle de Montpensier ignorait encore les orages du cœur et les révoltes des sens. Sa jeunesse n'avait été agitée que des sentiments de l'ambition et d'un besoin démesuré de mouvement et d'aventures extraordinaires. S'étant vue condamnée, par suite de ses imprudences, à un long exil dans les terres de son apanage, la consolation qu'elle goûtait à se rappeler les événements de sa vie, et les conseils de quelques personnes de sa suite, comme la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac et son mari, la déterminèrent à écrire ses Mémoires, à l'imitation de ceux de la reine Marguerite qu'elle avait lus.

« J'ai autrefois eu, dit-elle, grande peine à concevoir de quoi l'esprit d'une personne accoutumée à la cour, et née pour être avec le rang que ma naissance m'y donne, se pouvait entretenir lorsqu'elle se trouve réduite à demeurer à la campagne ; car il m'avait toujours semblé que rien ne pouvait divertir dans un éloignement forcé, et que d'être hors de la cour, c'était aux grands être en pleine solitude, malgré le nombre de leurs domestiques et la compagnie de ceux qui les visitent. Cependant, depuis que je me suis retirée chez moi, j'éprouve avec douceur que le souvenir de tout ce qui s'est passé dans la vie occupe assez agréablement, pour ne pas compter le temps de la retraite pour un des moins agréables que l'on passe. Outre que c'est un état très-propre à se le représenter dans son ordre, l'on y trouve le loisir nécessaire pour le mettre par écrit, de sorte que la facilité que je sens à me ressouvenir de tout ce que j'ai vu, et même de ce qui m'est arrivé, me fait prendre aujourd'hui, à la prière de quelques personnes que j'aime, une peine à laquelle je n'aurais jamais cru pouvoir me résoudre. Je rapporterai donc ici tout ce que j'ai pu remarquer depuis mon enfance jusqu'à cette heure, sans y observer pourtant d'autre ordre que celui des temps, le plus exactement qu'il me sera possible. J'espère de l'heureuse mémoire que Dieu m'a donnée, qu'il n'échappera guère de choses de celles que j'ai sues, et ma curiosité naturelle m'en a fait découvrir d'assez particulières pour me pouvoir promettre que la lecture n'en sera pas ennuyeuse [1]. »

Le commencement de ces *Mémoires*, jusqu'à l'affaire de l'Hôtel de ville, en 1649, fut écrit en peu de temps ; mais elle les interrompit tout à coup pour ne les reprendre que dix-sept ans plus tard.

« J'ai recommencé, dit-elle, ces *Mémoires* à la ville d'Eu, le 18 août 1677. La grande attache que j'avais à la cour pendant les premières années de mon retour, celle que j'avais aux plaisirs à cause du long temps que j'en avais été privée, le grand monde que je voyais, mon exil, beaucoup d'autres circonstances, et particulièrement une qui m'a occupée agréablement pendant quelque temps, quoique je ne fusse pas sans inquiétude, par la crainte de l'événement, qui m'a enfin coûté un chagrin mortel qui dure encore ; tout cela m'avait fait oublier mes *Mémoires*, et perdre la pensée de les continuer. Depuis que je me suis vue ici autant paisible que je le puisse être dans un état de douleur, je me suis amusée à en faire la lecture, et l'envie m'a prise de recommencer à y travailler. Il est vrai que dix-sept années de discontinuation de tout ce qui s'est passé pendant cette interruption

[1] *Mémoires*, année 1627.

peuvent m'avoir ôté le souvenir de beaucoup d'affaires. Comme je n'écris que pour moi, l'exactitude m'en paraît moins nécessaire [1]. »

La partie la plus curieuse et la plus intéressante de ces *Mémoires* est incontestablement celle qui traite de son amour romanesque pour le favori du roi, Lauzun, plus jeune qu'elle de plusieurs années. Cette princesse remuante et ambitieuse avait manqué ou dédaigné les plus grands mariages, celui du comte de Soissons, du cardinal-infant, frère d'Anne d'Autriche, du roi d'Espagne Philippe IV, du prince de Galles, de l'empereur d'Autriche, de l'archiduc Léopold, du roi de Hongrie, du prince de Condé (lorsque l'on crut sa femme mourante), du duc de Savoie, du duc de Neubourg, du roi de Portugal, de Monsieur, du comte de Saint-Paul; elle avait atteint sa quarante-deuxième année, lorsqu'elle se laissa prendre d'une passion ingouvernable pour un petit gentilhomme parvenu, le comte de Lauzun, dont tout le mérite n'était qu'apparent, et voulut conclure avec lui un mariage auquel le roi, son cousin germain, donna d'abord un consentement qu'il retira au dernier moment, sur les vives représentations des princes et princesses du sang. Opposition qui paraît n'avoir pas empêché les amants de se lier par un hymen clandestin. « Ceux qui ont douté de ce mariage secret, observe l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'ont qu'à lire attentivement les *Mémoires* de Mademoiselle: ces *Mémoires* apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée : elle ne dit point qu'elle ne l'était pas; et quand il n'y aurait que ces paroles, *je ne peux ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives [2]. »

C'est ainsi qu'un entraînement malheureux pour un homme qui en était indigne, perdit le repos du reste de la vie d'une princesse à qui, jusque-là, un mariage d'inclination avait paru, dans une femme, la plus haute des folies, et qui s'exprime ainsi à l'occasion de madame de Frontense, l'une de ses amies, laquelle, après s'être mariée par amour, ne pouvait plus souffrir son époux. « Je compris bien que la raison ne suit guère ce qui est fait par passion, que la passion cesse bientôt, et que l'on est fort malheureux le reste de ses jours quand c'est pour une action de cette durée où elle engage comme le mariage [3], et qu'on est bien heureux, quand on veut se marier, que ce soit par raison [4]. »

Ce seul épisode des amours de mademoiselle de Montpensier et de

[1] *Mémoires*, année 1659.

[2] *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVI.

[3] Inutile de faire remarquer l'embarras et l'incorrection de cette phrase.

[4] Voir encore, sur l'horreur première de mademoiselle de Montpensier pour le mariage, la manière dont Segrais, dans ses *Nouvelles*, la fait parler sous le nom de la Princesse Aurélie, et surtout sa discussion avec Madame de Motteville, l'avocate du mariage et du bon sens pratique. (*Nouvelles* de Segrais, t. II, p. 165 et suiv.)

Lauzun formerait un délicieux petit volume. Le danger et le mensonge des passions, telle en est la morale.

Mademoiselle de Montpensier répète plusieurs fois qu'elle écrit pour elle seule; et on le voit bien aux aisances qu'elle se donne, et au sans façon de son récit. « Je ne marque, dit-elle, ni année ni temps : j'écris selon qu'il me souvient; on pourra juger que ces Mémoires ont été faits par intervalle et sans suite [1]. » Elle dit encore ailleurs : « Je suis bien (fâchée) de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer [2]. »

Visant si peu à la gloire d'écrivain, Mademoiselle de Montpensier se contentait d'un premier jet, quel qu'il fût : « Comme je m'amuse à ces Mémoires pour moi, dit-elle, et qu'ils ne seront peut-être jamais vus de qui que ce soit, au moins durant ma vie, je ne m'attacherai point à les corriger, persuadée que je ne ferais pas mieux, parce que je ne me crois pas capable d'en connaître [3]. » Mademoiselle de Montpensier, selon Huet, « faisait accueil au mérite, » et son gentilhomme ordinaire tenait une sorte de bureau d'esprit présidé par Segrais, au Luxembourg ou à sa petite cour de Saint-Fargeau. Assurément ces littérateurs n'ont pas mis la main aux Mémoires de leur illustre protectrice; ils auraient fait disparaître tant d'incorrections et d'étrangetés de diction, qui faisaient dire à Voltaire : « Vos *Mémoires de Mademoiselle* ne font pas d'honneur au style des princesses [4]. »

Le goût ne laisse pas moins à désirer que la correction chez mademoiselle de Montpensier. Un critique éminent a justement dit : « Ce qui manque à sa vie, à son caractère comme à son esprit, c'est le goût, c'est la grâce, c'est la justesse, ce qui devait précisément marquer la belle époque de Louis XIV. Avec ses dix années de plus que le roi, Mademoiselle fut toujours un peu arriérée et de la vieille cour. Elle appartient, par son tour d'imagination, à la littérature de la fin de Louis XIII et de la Régence, à la littérature de l'hôtel Rambouillet, et qui n'a pas subi la réforme de Boileau ni celle de madame de La Fayette. Il y a du pêle-mêle dans ses admirations : elle prise fort Corneille, elle fait jouer chez elle *le Tartuffe,* mais elle reçoit aussi l'abbé Cotin : « J'aime les vers de quelque nature qu'ils soient, » dit-elle [5].

Les *Mémoires* de la petite-fille de Henri IV sont donc loin d'être des modèles irréprochables; mais heureusement les beautés paient avec usure les défauts, et de rares mérites d'originalité, de vivacité, de trait, et, par endroits, d'exquise sensibilité, placent justement la grande Mademoiselle parmi les femmes du dix-septième siècle les plus distinguées par l'esprit.

Elle a laissé, outre ses *Mémoires,* plusieurs autres ouvrages qui méritent d'être mentionnés. Telle est la *Relation de l'île invisible,* composée dans

[1] *Mémoires*, année 1686.
[2] *Ibid.*, année 1657.
[3] *Ibid.*, année 1650.
[4] *Lettre à Thiriot*, avr. 1729.
[5] Sainte-Beuve, *Causer.*, 24 mars 1851.

une soirée. La princesse y expose ses plans de bergerie et d'association champêtre tout idéale, en faisant le récit d'une mystification qu'elle fit subir, pendant son voyage dans sa principauté de Dombes, en 1658, à un personnage fat et ridicule, appelé M. de Bussilet, lequel se donnait le titre de chevalier d'honneur du parlement de Trévoux, et à qui elle fit croire qu'elle avait fait l'acquisition d'une île, et que son intention était de l'en nommer gouverneur. Le sujet en est comique; mais on reproche à la gaieté de Mademoiselle de manquer de sel, à ses descriptions de n'avoir ni netteté, ni vraisemblance. L'unique mérite de ce petit ouvrage est celui d'un style naturel et élégant.

Mademoiselle composa encore, à peu près dans le même temps, un petit roman de mœurs très-supérieur à la *Relation de l'île invisible*, la *Princesse de Paphlagonie*, fiction transparente où l'auteur peint les principales dames de sa société ou de sa connaissance, telles que madame de Rambouillet et sa fille, la duchesse de Montausier. Parmi les détails agréables semés dans cet ouvrage, aujourd'hui si peu connu, on cite principalement les caractères de deux jeunes personnes, mademoiselle de Vandy et la marquise de Sablé, qui ont une peur horrible de la mort, ne rêvent qu'aux moyens de se rendre immortelles, calculent continuellement si l'air qu'elles respirent est trop froid ou trop chaud, trop sec ou trop humide; et, demeurant dans le même hôtel, s'écrivent sans cesse pour se faire part de leurs découvertes: « On serait trop heureux, dit Mademoiselle, si l'on pouvait faire un recueil de ces billets; je suis assurée que l'on y trouverait des préceptes pour le régime de vivre, et des remèdes dont Hippocrate et Galien n'ont jamais entendu parler. »

Mademoiselle de Montpensier était dans sa première et plus vive ferveur d'écrire. Après ses petits romans, elle composa des portraits de société dans le goût du moment, et en fit imprimer, en 1659, un volume à Caen, par les soins de Huet, le futur évêque d'Avranches, qui, jeune alors, était admis dans sa société particulière, et lui servait quelquefois de lecteur pendant sa toilette.

Voilà, sans parler de quelques livres de dévotion, un bagage littéraire assez considérable pour une grande princesse. Aucun de ces ouvrages n'est un chef-d'œuvre de style; mais dans tous on respire un parfum d'élégance et de distinction naturelles dont nous sommes depuis trop longtemps désaccoutumés.

Une visite à la reine de Suède.

A mon arrivée je descendis chez la reine de Suède : on me dit en italien qu'elle venait de se coucher. Je fis semblant de n'entendre pas l'italien, et je disais que l'on dît à la reine que c'était moi. Enfin, après l'avoir dit plusieurs fois on me vint dire[1] de monter seule. Je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes

[1] Toutes ces répétitions, toutes ces négligences rebutent et agacent. Mais elles sont rachetées par des détails pleins d'intérêt et de piquant.

couchaient toutes les fois que je passais à Montargis, une chandelle sur la table, et elle avait une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, et pas un cheveu ; elle s'était fait raser il n'y avait pas longtemps; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu; ses draps ne venaient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte. Elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord, et me dit qu'elle était bien fâchée de la peine que j'avais prise, que j'avais eu bien de la fatigue de me lever si matin; puis me demanda qui était venu avec moi. Je lui dis : « Mesdames de Thianges et de Frontenac. » Elle me dit de les faire appeler : elle fit assez bon accueil à madame de Thianges. Je lui demandai comment elle avait trouvé le roi. Elle me dit : « Fort bien fait, fort honnête homme [1]; » que c'était dommage qu'il n'aimât pas une plus belle personne que mademoiselle de Mancini; qu'elle trouvait Monsieur fort joli;

[1] « L'*honnête homme* signifiait alors l'*homme de bonne compagnie :* c'était à la fois le *galant homme* et l'*homme du monde.* Cette qualification emportait l'idée d'une certaine élégance de mœurs qui ne se prend que dans les habitudes un peu relevées. Le bon ton, la facilité de l'esprit et des manières en faisaient une partie indispensable. » (GUIZOT, *Corneille et son temps*, III. Scarron.) « Quand nous disons de quelqu'un : *C'est un honnête homme, c'est un fort honnête homme*, qu'entendons-nous? Si nous prenons la peine d'examiner l'idée que nous avons dans l'esprit, il se trouvera que nous voulons dire : *un homme qui sent son bien, qui a de la politesse, de l'esprit, qui a même l'esprit cultivé, et qui joint à tout cela des mœurs.* (GEDOYN, *Œuv. div.* De l'urbanité romaine.)

« Un jour, Spurius, un des héros de la *Clélie*, voyant que le jeune Mucius Scévola n'avait pas encore les bonnes manières du monde, se met à les lui enseigner. « Il faut d'abord, lui dit-il, vous faire ami de ceux qui, ayant cinq ou six ans de galanterie plus que vous, peuvent vous apprendre, par leur exemple, comment il faut vivre dans le monde. Il faut être en société avec toutes les personnes qui ont la réputation d'avoir quelque chose de bon; mais il faut pourtant ne s'empresser pas trop..., il faut avec adresse se mettre en état d'être désiré... Il ne faut être ni trop enjoué ni trop sombre... il ne faut faire ni le bel esprit, ni le brave, ni même le galant de profession.

« Que faut-il donc faire? reprit Mucius. — L'honnête homme, répliqua Spurius; c'est-à-dire qu'il faut n'avoir nulle affectation et n'avoir pas même un désir si excessif de plaire, de peur de ne plaire pas. — De grâce, reprit Mucius, dites-moi donc par quelle voie on peut acquérir tout ce que vous dites qui est nécessaire pour se faire estimer ? — Il faut devenir amoureux, répliqua Spurius. »

Cependant Mucius hésitait à suivre les conseils de Spurius, il savait qu'il était timide et un peu gauche ; il craignait que les dames qu'il visiterait ne se moquassent de lui. « Ah! Mucius, s'écria Spurius, que vous savez peu comment les honnêtes gens se font, si vous croyez qu'il ne faille pas s'exposer à la raillerie des femmes malicieuses, devant que d'avoir l'esprit tout à fait bien tourné! De grâce, demandez à tous ces sénateurs que vous voyez aujourd'hui si graves et si prudents, s'ils ont toujours été ainsi ; car, s'ils sont sincères et s'ils sont honnêtes gens, ils vous diront qu'on s'est quelquefois moqué d'eux, la première année

qu'il avait été honteux avec elle; que cela l'avait surprise, parce qu'elle avait cru le roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du comte de Holac. Je ne lui dis pas qu'il était prisonnier : je ne le savais pas pour lors. Elle me parla encore de M. le prince; elle me demanda si je lui écrirais. Je lui dis que non, que cela m'était défendu; puis je m'en allai, et je jugeai que ma visite avait été trop longue. Si elle eût été plus civile, elle me serait venue voir le lendemain avant que de partir : ce serait trop demander à une reine des Goths. Je me levai matin, et m'en allai à son logis : je la trouvai jolie, avec un justaucorps neuf bien brodé, et en belle humeur. Elle proposa à madame de Thianges de s'en aller à Rome avec elle, et que c'était une sottise de s'amuser à son mari, et me conseilla de ne me jamais marier ; elle trouvait abominable d'avoir des enfants. Elle se mit à parler des dévotions de Rome d'une manière assez libertine. Elle me dit : « Je passe à Turin; que voulez-vous que je dise si on m'y parle de vous ? » Je lui dis que je ne doutais pas que ce ne fût de la bonne manière, parce que madame de Savoie était ma tante, et m'avait toujours témoigné beaucoup d'amitié. A quoi elle répliqua : « Son fils vous aime plus qu'elle, il vous désire fort et il a « raison; pour elle, elle vous craint, parce qu'elle veut gouver« ner. » On la pressa de partir, parce qu'elle avait une assez longue journée à faire. Elle me disait : « Vous me donnez le plus sensible « déplaisir que j'étais capable de recevoir, de me séparer de ma« demoiselle : je ne la reverrai peut-être jamais. » Elle me fit mille cajoleries de cette façon. Je la vis monter en carrosse avec Sentinelli, un autre, et un gentilhomme qui était au roi, nommé Leislein. Rien n'est si bizarre de [1] voir une reine sans pas [2] une femme. (*Mémoires de mademoiselle de Montp.* Année 1656.)

qu'ils ont été dans le monde, et que la seconde ils se sont moqués de ceux qui venaient après eux [1]. »

« Voilà le manuel de l'honnête homme vers 1600 : aimer le monde, aimer les lettres sans affectation, mais surtout être amoureux et rechercher la conversation des femmes. » (S. Marc-Girardin, *Litt. dram.*, t. III, xli, la *Clélie.*)

[1] On a longtemps employé de cette manière *de* pour *que de*. « Me penses-tu si lourdaud *de* te croire. » (Fr. d'Amboise, *les Napolitaines*, II, 7.) « Mais ils ne seront si mal avisés *d'*attendre le coup. » (Malh., *Lett. à Bouill.-Malh.*)

« Qui te rend si hardi *de* troubler mon breuvage. »
(La Font., *Fab.*, I, x.)

Voir des exemples plus nombreux de cette forme dans notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*, article de pour *que de*.

[2] Ce *pas* est explétif, mais ajoute de l'énergie à la signification.

[1] *Clélie,* t. V, p. 404 et suiv.

Mademoiselle de Montpensier veut épouser Lauzun.

Jusqu'ici on m'avait proposé de grands établissements qui m'élevaient, et ne m'auraient pas rendue plus heureuse... Après avoir bien repassé dans ma tête ce qui me pouvait devenir un dégoût, je vis qu'entre tous les partis que je pouvais prendre, Dieu souffrait que je sentisse dans mon cœur que celui de me marier était le seul qui pouvait me donner du repos, par le choix d'une personne à qui je pusse faire une assez grande fortune pour qu'elle en pût être pénétrée le reste de ma vie et de la sienne, et avec qui je pusse passer la mienne avec tranquillité et l'union d'une parfaite amitié. C'est dans ce moment-là que je compris que mes inquiétudes n'avaient pas été vagues, et que je conçus que le mérite que j'avais trouvé dans M. de Lauzun, les distinctions de sa conduite par rapport à celle des autres gens, et l'élévation d'âme qu'il avait au-dessus du commun des hommes, l'agrément de sa conversation et d'un million de singularités que je lui connaissais, me firent comprendre ou plutôt sentir qu'il était l'unique homme capable de soutenir la grandeur que je lui mettrais sur la tête, et la seule personne digne de mon choix, et celui qui vivrait le mieux avec moi. Je concevais que je n'avais jamais reçu de marques d'amitié de qui que ce soit; qu'il y avait plaisir d'être aimée; qu'il était très-sensible, et qu'il y avait beaucoup d'agréments de pouvoir vivre avec un parfait honnête homme que je pouvais regarder comme un ami, pénétré de tout ce qui me ferait du plaisir ou de la peine, avec lequel je commençais à m'apercevoir que je prenais plus de goût de m'entretenir que je n'avais fait jusque-là avec personne du monde. Ainsi je vis bien en moi-même que les sujets de mes joies venaient du plaisir que j'avais de parler avec lui; et le peu d'application que j'avais à toutes mes autres affaires, le dégoût que je me sentais pour tout le monde, et l'ennui dans lequel j'étais lorsque je ne le trouvais pas chez la reine, me firent connaître tout ce que j'avais ignoré jusque-là. Je n'avais d'occupation ni d'agitation que celles qui me venaient de ces réflexions; tantôt je voulais qu'il devinât mon état, et d'autres fois je désirais qu'il ne le connût point. Je suis naturellement impatiente : j'avoue que mon état m'accablait; je ne pouvais souffrir personne, le monde me mettait au désespoir; je voulais être seule dans ma chambre, ou le voir chez la reine, dans le cours, par hasard ou autrement; pourvu que je le visse, je me trouvais en repos. Je faisais des réflexions sur les difficultés que je pouvais y trouver; j'étais en peine d'en parler au roi : je voulais lui faire connaître mes sentiments,

afin qu'il me dît lui-même de quelle manière je devais me conduire. J'étais inconsolable lorsque je voyais par sa conduite soumise et respectueuse qu'il ne connaissait pas tout ce que je pensais pour lui. Ainsi l'affaire qui me paraissait la plus embarrassante, était celle de lui faire entendre qu'il était plus heureux qu'il ne pensait; je ne laissais pas de songer quelquefois à l'inégalité de sa qualité à la mienne. J'ai lu l'histoire de France, et quasi toutes celles qui sont en français ; je savais qu'il y avait des exemples dans le royaume que des personnes d'une moindre qualité que la sienne avaient épousé des filles, des sœurs, des petites-filles, des veuves de rois; qu'il n'y avait de différence de ces gens-là à lui que celle qu'il était né d'une plus grande et plus illustre maison qu'eux, et qu'il avait plus de mérite et plus d'élévation dans l'âme qu'ils n'en avaient jamais eu. Je surmontai cet obstacle par une multitude d'exemples qui se présentaient à mon souvenir. Je me fis un plan de tout ce que je viens d'alléguer; je me souvins que j'avais lu dans les comédies de Corneille une espèce de destinée pareille à la mienne, et je regardais du côté de Dieu ce que ce poëte avait imaginé par des vues humaines. J'envoyai à Paris acheter toutes les œuvres de Corneille, afin de chercher ce que j'avais cru qui pourrait me convenir. Jusqu'à l'arrivée de mon courrier, je me disais que personne au monde n'avait eu une plus grande élévation que M. de Lauzun; il y avait même des moments que je trouvais que son mérite était au-dessus de tout ce que je voulais faire pour lui; que je pourrais me persuader cela avec plus de vérité, que toute la France le croyait ainsi, tant il s'était acquis une réputation d'être singulier en tout. Les œuvres de Corneille arrivées, je ne fus pas longtemps à trouver les vers que je vais mettre ici; je les appris par cœur : ils m'ont fait faire beaucoup de réflexions depuis quelques années, et je regardais du côté de Dieu ce que la plupart des hommes considèrent avec des sentiments profanes.

Vers de Corneille (1).

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir.
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur âme au seul nom s'émeut et s'intéresse.

[1] Ces vers sont tirés de la suite du *Menteur*, acte IV, scène Ire. Cette pièce avait été jouée pour la première fois en 1644.

On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément;
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
La foi semble courir au-devant des paroles.
La langue en peu de mots en explique beaucoup;
Les yeux, plus éloquents, font tout voir tout d'un coup;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

... Il me semble que rien ne convenait mieux à mon état que ces vers, qui ont un sens moral lorsqu'on regarde du côté de Dieu, et qui en ont un galant pour les cœurs qui sont capables de s'en occuper. J'ai à rendre grâce à Dieu de celle qu'il m'a faite, lorsqu'il m'a donné de l'aversion pour tout ce qui s'appelle galanterie. Il me souvient qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce que tout le monde dirait de mon affaire, et sur les dégoûts que je pourrais trouver dans ce mariage, je résolus de ne plus parler à M. de Lauzun qu'avec une tierce personne, et je voulais m'éloigner des occasions de le voir, afin de me l'ôter de la tête. J'avais commencé à tenir cette conduite, je ne lui tenais plus que des discours indifférents. Je m'aperçus que je ne savais ce que je lui disais, que je n'arrangeais pas trois mots qui eussent une suite de bon sens; et plus je cherchais à le fuir, plus j'avais envie de le voir. Madame, qui était de ses amies, et qui m'avait témoigné être des miennes, me parlait souvent de son mérite. Je fus tentée mille fois de lui ouvrir mon cœur, afin qu'elle me dît honnêtement ce que je devais faire et de quelle manière elle me conseillerait de me conduire. Je n'étais pas en état de le pouvoir faire de moi-même, puisque je faisais toujours le contraire de ce que je voulais chercher à faire : ce que j'avais projeté la nuit, je ne pouvais l'exécuter le jour. Voilà une manière de démêlé que j'avais cent fois le jour avec moi-même. Après avoir songé à l'impossibilité de m'ôter cela de la tête, et aux obstacles que j'y pouvais trouver, et que j'eus bien surmonté tout ce qu'on en pouvait dire, je me vis dans une nécessité absolue de prendre une résolution [1]. (*Ibid.* Année 1670.)

[1] Parlant d'une quarantaine de portraits de Mademoiselle qu'il fit imprimer à trente exemplaires, avec d'autres de différentes personnes, Segrais dit : « Il y a une grande vivacité d'esprit, jointe à beaucoup de netteté et de facilité d'écrire ; néanmoins, comme il y a un art d'écrire qu'il est difficile que les princes et les princesses puissent avoir, il y avait beaucoup de répétitions, de *mais*, de *car*, et de *parce que :* je les ôtais en les copiant ou en les faisant imprimer ; mais je me gardais bien de lui en rien dire, parce qu'elle ne voulait pas être reprise ; elle s'apercevait pourtant bien de mes corrections, mais elle ne m'en parlait pas, de même que je ne lui en parlais pas. » (*Segraisiana*, p. 154.) On s'aperçoit trop, nous l'avons déjà dit, que ces corrections manquèrent aux *Mémoires*.

LOUIS XIV

(1638-1715)

Obligé de ne nous arrêter que sur quelques-uns des si nombreux auteurs de mémoires de l'époque dont nous nous occupons, nous ne voulons point passer sous silence ceux de Louis XIV, ce grand roi qui, s'il n'a pas fait son siècle, en a tant augmenté la gloire, par son mérite personnel, et par l'éclatante protection dont il entoura les lettres.

C'est une opinion à peu près généralement soutenue que l'éducation de Louis XIV fut très-négligée. Ce sentiment est confirmé par madame de Maintenon pour les années de la première enfance.

« Le roi me surprend toujours, dit madame de Maintenon, quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouaient, dit-il, tout le jour, et le laissaient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeait tout ce qu'il attrapait sans qu'on fît attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé; c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté sur lui-même. Si on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelques pièces, que Monsieur et lui allaient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il était le plus souvent avec une paysanne; que sa compagnie ordinaire était une petite-fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine; il l'appelait la reine Marie, parce quand ils jouaient ensemble ce qu'on appelle *à la madame*, il lui faisait toujours faire le personnage de reine, et lui servait de page ou de valet de pied, lui portait la queue, la roulait dans une chaise, ou portait le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie était capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvait lui être utile en la moindre chose [1]. »

Un contemporain bien informé atteste les mêmes faits :

« Il avait passé son enfance, dit l'abbé de Choisy, dans les jeux et dans les plaisirs; la reine, sa mère, s'était peu mise en peine de son éducation; ses gouverneurs, ses précepteurs l'avaient presque abandonné à lui-même; il ne savait, à proprement parler, que ce que la nature lui avait appris. L'étude lui faisait de la peine, comme elle en fait à tous les enfants; mais au lieu de le contraindre comme les autres, on le flattait dans toutes ses inclinations, qui, heureusement pour lui et pour nous, se sont trouvées bonnes, douces et bienfaisantes [2]. »

[1] *Entretiens sur l'éducation*, mars 1703.

[2] *Mémoires de l'abbé de Choisy*, I.

Le témoignage d'un des précepteurs du roi contredirait ces assertions, au moins pour le temps de la première jeunesse et de l'adolescence. Hardouin de Péréfixe parle ainsi à Mazarin des soins que prit la reine-mère de l'éducation de son fils :

« Non-seulement elle a toujours porté le roi à s'instruire parfaitement des choses dont la connaissance lui était nécessaire; non-seulement elle lui a souvent représenté combien il lui était important de s'attacher de bonne heure aux fonctions de la royauté, mais encore elle m'a sollicité moi-même de m'acquitter soigneusement de mon devoir. Combien de fois m'a-t-elle dit que je n'avais rien de plus important à faire que de gagner sur l'esprit du roi qu'il s'appliquât bien aux choses qu'il faisait, et qu'il s'appliquât aux choses sérieuses ! En vérité, Monseigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus beau ni de plus glorieux pour Votre Éminence : et je suis trompé si ceux qui écriront l'histoire de votre vie n'ont peine à y trouver un endroit qui mérite mieux leurs éloges que celui-là [1]. »

Péréfixe était homme, assurément, à tenir très-sérieusement compte des recommandations de la mère de son royal élève. Il mit un soin particulièrement attentif à lui enseigner l'histoire de la manière qui convient à un roi. Il s'en exprime ainsi au cardinal Mazarin, dans l'Épître de son *Histoire de Henri IV:*

« J'ai cru que je ne pouvais jamais rendre de service plus essentiel à Votre Éminence, ni lui donner de plus solide marque de ma fidélité et de ma reconnaissance, que de faire voir à toute la terre de quelle manière vous avez désiré de moi que j'instruisisse notre jeune monarque. Je dois rendre ce témoignage au public, que vous avez voulu que je lui donnasse principalement les instructions qu'on doit donner à un roi; et que pour cet effet je ne m'arrêtasse pas seulement à lui enseigner quelques préceptes de grammaire et de rhétorique, mais que de bonne heure j'employasse le temps à lui apprendre tout ce qu'il doit savoir, premièrement pour se bien conduire soi-même, et puis pour conduire son État; et qu'enfin je lui remplisse l'âme des meilleures maximes de la morale et de la politique.

C'est, Monseigneur, ce que j'ai essayé de faire, surtout depuis six ou sept années en-çà, que sous les ordres de Votre Eminence, j'ai composé un sommaire de notre Histoire de France pour l'usage de Sa Majesté, qui en faisait la lecture tous les jours avec tant de plaisir, qu'il n'est point croyable que ce puisse être sans utilité [2]. »

Cette étude fut d'autant plus utile au jeune roi, qu'il s'arrêtait de préférence sur ceux de ses aïeux qui étaient les plus dignes de lui servir d'exemple, tel que Henri IV. Ce que témoigne Péréfixe, qui, dédiant à son royal élève l'histoire du premier des Bourbons, lui disait :

« Cette louable impatience, que Votre Majesté a témoignée lorsque je lui faisais lire notre Histoire, de venir au glorieux règne de ce prince, et pour cela de laisser en arrière sept ou huit autres des rois qui l'ont précédé, est une preuve très-

[1] *Histoire de Henri IV*, Épître.

[2] Péréfixe, *Histoire de Henri IV,* épître à Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Mazarini.

certaine que vous désirez le choisir pour modèle, et que vous avez résolu d'étudier sa conduite, pour la tenir dans le gouvernement de votre État [1]. »

Dans cette éducation, qu'un préjugé dont on commence à revenir aujourd'hui, a longtemps représentée comme à près nulle, le latin fut à la vérité fort négligé.

« Il entendait un peu l'italien et l'espagnol, dit Voltaire, il ne put jamais apprendre le latin, que l'on montre toujours assez mal dans une éducation particulière, et qui est de toutes les sciences la moins utile à un roi. On a imprimé sous son nom une traduction des *Commentaires de César*. Ce sont ses thèmes; mais on les faisait avec lui ; il y avait peu de part, et on lui disait qu'il les avait faits. J'ai ouï dire au cardinbl de Fleury que Louis XIV lui avait un jour demandé ce que c'était que le prince *quemadmodum*, mot sur lequel un musicien, dans un motet, avait prodigué, selon leur coutume, beaucoup de travail ; le roi lui avoua, à cette occasion, qu'il n'avait presque jamais rien su de cette langue [2]. »

Louis XIV paraît avoir quelque peu cultivé la poésie française, mais sans pouvoir parvenir à écrire convenablement en vers.

« Le roi, dans le commencement de ses amours avec mademoiselle de La Vallière, dit Choisy, crut que pour lui plaire il fallait faire des vers : c'était alors une des principales parties de la galanterie. Il fit quelques chansons assez jolies, entre autres celle de madame de Brégis : *Vous avez, belle Brégis*, etc. Il voulut aller jusqu'à l'élégie, et le matin, à son lever, il en donna une de sa façon à lire au maréchal de Grammont. Le vieux maréchal, le plus flatteur des courtisans, n'imagina jamais que le roi en pût être l'auteur; et la trouvant fort mauvaise, il s'écria : « Qui diable a pu faire ces vers-là ? — C'est moi, dit le Roi en s'approchant « de son oreille; mais je n'en ferai plus. » Et depuis il s'adonna à la prose [3]. »

Ce qui put manquer à l'éducation littéraire de Louis XIV fut avantageusement compensé par les leçons qu'il reçut des événements où il fut mêlé de si bonne heure, et aussi par les instructions et les conseils d'homme d'État que lui donna Mazarin quand il eut découvert dans le jeune prince ces hautes qualités qui lui faisaient dire à des grands peu rassurés sur l'avenir de Louis, « qu'on ne le connaissait pas, et qu'il y avait en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme. »

C'était le mieux juger que n'a fait Saint-Simon, généralement trop peu favorable à Louis XIV, qui a prétendu, dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*, qu'il était né *avec un esprit au-dessous du médiocre* qui ne se développa que par le contact avec des intelligences plus heureuses.

« Né avec un esprit au-dessous du médiocre, dit ce duc, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages. »

[1] *Histoire de Henri IV*, au Roi.
[2] Voltaire, *Fragm. sur l'Hist.*, art. XXII.
[3] *Manuscrits de Choisy*, t. I, f° 243 v°.

Si Louis XIV n'avait pas reçu de la nature, à un degré remarquable, les qualités brillantes de l'esprit, au moins avait-il incontestablement un sens exquis. Mademoiselle de Montpensier, parlant de la lecture que fit le roi de nombreux romans, de comédies, et de toutes sortes de poésies, durant sa passion pour mademoiselle de Mancini, dit que « quand il donnait son jugement sur ces ouvrages, il le donnait aussi bien qu'un autre qui aurait une parfaite connaissance des lettres. » « Je n'ai jamais vu un homme, ajoute cette princesse, avoir un aussi bon sens naturel que lui, et parler plus justement [1]. » Bossuet, renchérissant sur cet éloge du roi, déclarait que « son jugement était une règle toujours sûre [2]. »

L'habitude des réflexions profondes et patientes aiguisa jusqu'à une rare finesse sa naturelle pénétration.

« Préférant dans mon cœur, a-t-il dit lui-même, à toutes choses et à la vie même, une haute réputation si je pouvais l'acquérir, mais comprenant en même temps que mes premières démarches ou en jetteraient les fondements, ou m'en feraient perdre pour jamais jusqu'à l'espérance, et me trouvant de cette sorte pressé et retardé presque également dans mon dessein par un seul et même désir de gloire, je ne laissais pas cependant de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentaient; plein d'espérance et de joie quand je découvrais quelquefois que mes premières pensées étaient les mêmes où s'arrêtaient à la fin les gens habiles et consommés, et persuadé au fond que je n'avais point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, sans en devoir trouver les moyens [3]. »

Le bon sens de Louis XIV lui faisait aimer les hommes supérieurs et chercher les meilleurs conseils. Il était loin de croire s'abaisser en demandant des avis et en s'y soumettant.

« Délibérer à loisir sur toutes choses importantes et en prendre conseil de diverses gens n'est pas, dit-il, comme les sots se l'imaginent, un témoignage de faiblesse ou de dépendance, mais plutôt une marque de prudence et de solidité. C'est une maxime surprenante, mais véritable pourtant, que ceux qui, pour se montrer plus maîtres de leur propre conduite, ne veulent prendre conseil en rien de ce qu'ils font, ne font presque jamais rien de ce qu'ils veulent [4]. »

D'après le témoignage unanime des contemporains, Louis XIV possédait à un degré rare le don de l'élocution, et il était « délicat en fait de style [5]. » Les maîtres mêmes de l'art le regardaient comme leur modèle.

« L'éloquence, disait en s'adressant au roi un spirituel académicien, est le principal objet de notre étude, nous tâchons à l'envi d'en pénétrer les mystères : mais plus nous parvenons à les découvrir, plus, Sire, nous sentons qu'avec tous les

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, année 1659.
[2] *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*
[3] *Œuvres de Louis XIV*, t. I, p. 6.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 113.
[5] Tourreil, *Projet d'Épître au Roi*, pour le premier dict. de l'Acad.

secours de l'art on ne saurait approcher de ce talent naturel, dont le charme se renouvelle autant de fois que l'on vous entend. Le don de bien parler, Votre Majesté le possède au même degré que celui de régner et de vaincre. Votre caractère est également marqué dans ce que vous faites et dans ce que vous dites. Ces tours heureux que les autres cherchent se présentent d'eux-mêmes à vous, et répandent dans notre langue des grâces qui l'embellissent tous les jours [1]. »

Un autre bel esprit, dans un écrit non destiné à la publicité, du moins à une publicité immédiate, l'appelait *roi de la langue.*

« Je rapporterai, dit-il, jusqu'à ses moindres paroles, parce qu'elles ont toujours un certain sel qui leur donne la force et l'agrément. Il est véritablement roi de la langue, et peut servir de modèle à l'éloquence française. Les réponses qu'il fait sur-le-champ effacent les harangues étudiées [2]. »

Personne n'avait autant de charme dans la conversation que Louis XIV. Il étincelait de saillies et de traits; seulement, il y mêlait trop volontiers, dans sa jeunesse, une ironie mordante.

« La prospérité, la puissance, les grâces de l'esprit, le sel même de l'expression, plus que tout cela la supériorité réelle du mérite, tout, dit un de ses panégyristes, favorisait dans le roi ce penchant presque invincible de l'orgueil à se jouer malignement des imperfections d'autrui; mais la raison lui en découvrit toute la bassesse, et l'humanité seule lui en fit sentir toute la barbarie [3]. »

Corrigé de ce défaut, il devint le plus aimable des hommes, et il ravissait et séduisait tous ceux qui avaient l'avantage de jouir de sa conversation. La princesse des Ursins, qui l'avait souvent vu familièrement pendant l'année 1705, en parlait en ces termes à madame de Maintenon : « Effectivement, quoique je puisse me vanter d'avoir entretenu en France, en Italie et en Espagne, tout ce qu'il y a de gens du meilleur esprit et du plus agréable, je ne me suis jamais tant plu avec eux que je me plaisais avec Sa Majesté. Vous m'avouerez que cet aveu est naïf. » En se montrant agréable, Louis restait toujours grand, et « ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'*une naturelle et sensible majesté.* » Bossuet résume tous ces éloges, et les rehausse quand il dit : « La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs et donne je ne sais comment un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère. »

Doué des dons de l'esprit, Louis XIV devait naturellement être porté à protéger les lettres.

Les gens de lettres proprement dits, au commencement du dix-septième siècle, étaient généralement réduits à une condition, et adonnés

[1] Madame de Maintenon, *Lettre au duc de Noailles*, 1er mars 1711.

[2] Choisy, *Mémoires*, I.

[3] La Motte, *Éloge de Louis le Grand*, I.

à un genre de vie qui les rendaient peu respectables. Un observateur spirituel et judicieux les peignait ainsi :

« Il faut que je vous dise quelles gens c'étaient : il y en avait quelques-uns qui sortaient du collége, après y avoir été pédants; d'autres venaient de je ne sais où, vêtus comme des cuistres, et, quelque temps après, trouvaient moyen de s'habiller en gentilshommes; mais ils retournaient incontinent à leur premier état, soit que leurs beaux vêtements eussent été empruntés ou qu'ils les eussent revendus pour avoir de quoi vivre. Quelques-uns ne montaient ni ne descendaient, et ne paraissaient point plus en un jour qu'en l'autre : les uns vivaient de ce qu'on leur donnait pour quelques copies, et les autres dépensaient le peu de bien qu'ils avaient, en attendant qu'ils eussent rencontré quelque seigneur qui les voulût prendre à son service, ou qui leur fît bailler pension du roi [1]. »

Le grand roi releva les hommes de lettres de cet avilissement. Il leur apprit à se respecter eux-mêmes; il les tira de la domesticité des grands pour en faire ses pensionnaires. Mettant fin à l'abus des bénéfices ecclésiastiques donnés en commandite à de beaux esprits, il assigna leurs pensions sur son épargne. Colbert fut chargé de lui faire connaître et de récompenser tous ceux qui étaient dignes d'encouragement. Littérateurs, savants, artistes, se virent combler de bienfaits qui étaient souvent fort inattendus, et qui s'étendaient jusqu'aux étrangers, tels que Vossius, Heineccius, Gratiani, Allatius, Beklerus, Servetius, Hevelius, Hermann Conring. Quelques-uns furent attirés en France par les positions honorables et avantageuses que Colbert leur offrit au nom du roi; les autres reçurent des gratifications et des pensions, accompagnées des lettres les plus flatteuses de la main du ministre.

La position des hommes d'étude était complétement changée.

« Louis XIV, dit un historien contemporain, créa la profession des gens de lettres. Aux vieux temps de notre histoire, il y avait bien des trouvères, des écrivains moralistes, et plus tard des faiseurs de pamphlets, de vers et d'héroïdes; mais l'art d'écrire n'était pas un état, ou ne formait pas une classe d'hommes spéciaux; l'Université était le seul lien commun; la couronne faisait quelques petites pensions à qui la louait en vers ou en prose; puis on se réunit en académies. Louis XIV donna la vie à cette profession de l'esprit, qui depuis domina le dix-huitième siècle; Corneille, Boileau, Molière, fils de marchands ou de greffiers, furent appelés à la cour, et y vécurent dans les plus grands honneurs; le roi traita les nobles d'intelligence comme les gentilshommes de race. Il y eut des compagnies d'artistes, de savants et de gens de lettres, puissantes et représentées auprès de Louis XIV; Poussin, Puget, Le Nôtre, Mansard, Perrault, entourèrent sa cour comme Racine et Molière; le Parnasse fut une généalogie comme une autre; l'artiste, le littérateur, eurent des logements au Louvre [2]. »

Les gens de lettres ne se montrèrent pas ingrats pour les bontés dont le roi les combla. Ils lui gagnèrent l'opinion, et l'aidèrent à parvenir à ses

[1] Ch. Sorel, *Francion*, V.

[2] Capefigue, *Histoire de Louis XIV*.

fins politiques, en en exaltant la grandeur, et en tournant en ridicule les obstacles.

Un des plus grands honneurs que Louis XIV rendit aux lettres fut de se déclarer lui-même protecteur de l'Académie qui avait eu d'abord pour protecteur officiel le chancelier Séguier, et de l'admettre au rang des grands corps de l'État, en l'autorisant à haranguer dans les occasions solennelles « de même que le parlement et les autres compagnies supérieures. »

Louis recueillit, en louanges les plus pompeuses et les plus enthousiastes, le fruit de ses bienfaits. Jamais on n'entendit un tel concert de voix adulatrices, jamais tant de mains ne balancèrent l'encensoir devant une même idole. Toute gloire fut rapportée à ce monarque absolu, source de toute grâce, de tout pouvoir, de toute justice. On le célébra comme la plus rare merveille des temps modernes.

Sur le théâtre, en particulier, la flatterie, directe ou indirecte, fut sans bornes. Ce n'était pas assez de faire de Louis un héros incomparable, on en faisait un Dieu. Ainsi Quinault, expliquant le sujet du prologue de son opéra de *Cadmus et Hermione*, disait :

« Le sujet de ce prologue est pris du premier livre et de la huitième fable des *Métamorphoses*, où Ovide décrit la naissance et la mort du monstrueux serpent Python, que le soleil fit naître, par sa chaleur, du limon bourbeux qui était resté sur la terre après le déluge. Ce serpent devint si terrible qu'Apollon lui-même fut obligé de le détruire.

« Le sens allégorique de ce sujet est si clair qu'il est inutile de l'expliquer. Il suffit de dire que le roi s'est mis au-dessus des louanges ordinaires, et que pour former quelque idée de la grandeur et de l'éclat de sa gloire, il a fallu s'élever jusqu'à la divinité même de la lumière, qui est le corps de sa devise. »

On l'a mille fois répété : l'admiration, ou plutôt l'adulation admirative, était le ton général autour du grand roi. Jusque dans la chaire chrétienne on prodiguait, pour ainsi dire journellement, à Louis XIV des éloges qui dégénéraient souvent en flatteries, et étaient d'autant plus capables d'enivrer, qu'ils sortaient de la bouche de personnages éminents par leur talent, et vénérables par leur piété. C'est ainsi qu'il était traité de monarque universel du monde.

« Mais ce n'est pas la France seule qui reconnaît la grandeur de son roi, disait le P. Anselme[1], toute la terre la révère et s'y soumet. Je n'en dis pas trop, Messieurs, je ne dis que ce que le premier empereur chrétien disait à un fameux prélat de son siècle sans prétendre le flatter, *qu'il était évêque de l'Église universelle, parce que toutes les Églises particulières le souhaitaient pour pasteur* [2]. On peut dire aussi que Louis le Grand est *roi de toute la terre*[3], puisqu'elle n'a point de couronne que les désirs des peuples ne lui mettent sur la tête ; et leurs désirs sont accomplis ; car n'est-ce pas régner partout que de commander à tout ? Et qui ne sait que notre

[1] *Panégyrique de saint Louis*, II.

[2] *Universæ ecclesiæ Episcopus*, Constantin à Eusèbe.

[3] *Universæ terræ Rex*. Eccles., v, 8.

monarque règle, pour ainsi dire, la destinée de toutes les nations? On y goûte les douceurs de la paix, on y vit dans le tumulte des armes, selon que sa bonté ou sa justice font prendre les armes ou donnent la paix. Les conquérants conservent leurs conquêtes ou les restituent comme le veut cet arbitre des souverains; et à voir ce qui se passe aujourd'hui dans l'Europe, on pourrait même ajouter, sans craindre d'en trop dire, que ce roi fait régner les rois dans leurs propres royaumes; ce qui est plus grand que s'il régnait lui-même sur eux :

. . . . . Regna super stat
Qui regnare jubet [1]. »

Un autre prédicateur, également pieux et éloquent, le comparait et l'égalait à saint Louis. Dans un sermon sur ce grand roi, il s'écriait :

« Mais de quel règne parlons-nous, Messieurs, et par quel miracle me retrouvé-je au temps de saint Louis? Quand je vous ai représenté un roi pieux envers Dieu, équitable envers ses peuples, faisant servir l'autorité royale à la religion et à la justice, également jaloux de la gloire de Dieu et du repos de ses sujets; qui, traversé pendant une minorité, a vu croître avec les années son autorité, et semble ne l'avoir portée au point de grandeur où nous la voyons, que pour être en état de satisfaire son zèle à l'égard de Dieu par le rétablissement de la vraie religion en France, et son amour à l'égard de ses peuples par la réformation de la justice, n'avez-vous pas reconnu le sang de saint Louis sur le trône? N'est-ce pas son esprit qui règne encore aujourd'hui? Ne vous semble-t-il pas revivre dans la personne de son petit-fils? Et par quelle heureuse révolution voyons-nous ces deux règnes tellement confondus par leur ressemblance qu'on peut douter si c'est le fils qui règne ou le père [2]? »

Qu'on ne s'étonne pas trop de ces louanges hyperboliques. Le charme qui les inspirait agissait sur les étrangers eux-mêmes. L'empereur Charles VI, annonçant à sa cour la mort de Louis XIV, ne se contentait-il pas de dire : « Messieurs, le roi est mort; » et la nouvelle ne se répandait-elle pas dans ces termes à Vienne, comme si cette ville eût été la capitale de la France? Une telle oraison funèbre ne justifie-t-elle pas un peu les termes du père Anselme? « Les Français, observe Voltaire, ne furent pas les seuls qui le louèrent : on prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie; et le marquis Zampieri les lui envoya reliés avec des filigranes d'or [3]. »

Le bon sens de Louis XIV tint assez ferme contre tant d'adulations séductrices. Il sut même, plusieurs fois, en réprimer noblement l'excès. Depuis 1671, l'Académie française donnait périodiquement pour sujet de poésie l'éloge du roi. En 1699, cet éloge fut institué *à perpétuité*, par une fondation de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. Au premier concours qui la suivit, en 1701, le sujet proposé fut conçu dans ces termes hyperboliques : Que le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait

[1] Sidon. Apollin. in *Panegyr. Anthemii Augusti.*
[2] P. Cheminais, *Sermon sur saint Louis*, I.
[3] *Siècle de Louis XIV*, c. xxv.

son principal caractère. » C'était trop; le roi rejeta ce sujet, quand il lui fut soumis, selon la coutume; il se refusa pareillement à sanctionner ce programme modifié : « Que le roi *réunit en sa personne tant de grandes qualités*, qu'il est *difficile* de juger quelle est celle qui fait son principal caractère. » Pour avoir son approbation, il fallut se rabattre à cette proposition, encore très-flatteuse : « Que le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois. »

Loin de croire qu'il possédât toutes les vertus, Louis XIV souffrait très-volontiers qu'on lui représentât ses défauts. On connaît sa réponse aux courtisans, choqués de la hardiesse avec laquelle le père Bourdaloue avait publiquement repris le scandale des royales amours. Madame de Maintenon nous fournit d'autres preuves précieuses de la douceur, bien plus de l'humilité avec laquelle ce grand monarque accueillait les contradictions et les réprimandes.

« A propos de cette douceur du roi, dit sa seconde femme, vous ne sauriez croire à quel point il la porte, et j'ai plus de liberté avec lui pour l'avertir de ce qu'il fait de mal qu'avec mille autres. Il y a quelques jours, par exemple, qu'il s'en présenta une occasion importante; je lui dis franchement : « Sire, ce que « vous avez fait est bien mal, et vous avez grand tort. » Il me reçut à merveille, et même avec humilité. Le lendemain, il fallut de nécessité parler de ce qui avait été si mal fait ; je voulus couler doucement, en disant : « Cela est fait, Sire, il n'y « faut plus penser. » Il me répondit : « Ne m'excusez pas, Madame, j'ai grand « tort. » N'ai-je pas raison de dire qu'il est humble ? Il n'a nulle opinion de lui; il ne se croit point nécessaire; il est persuadé qu'un autre ferait aussi bien que lui, et le surpasserait même en bien des choses; il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne ; il les regarde comme un effet de la providence de Dieu [1]. »

La religion venait ainsi en aide au bon sens de Louis XIV pour le préserver d'un enivrement presque forcé, et cette religion était chez lui profonde et sincère.

« Je voudrais, dit madame de Maintenon, que vous vissiez le roi, comme il montre sa foi dans cette occasion; tout le monde est pénétré de le voir approcher de la sainte table ; il le fait avec une si grande humilité qu'il paraît tout anéanti en lui-même à la vue de ce divin sacrement. Rien ne fait mieux connaître l'abaissement où tout chrétien doit être devant Dieu que de le voir en ces occasions [2]. »

La religion du roi était non-seulement sincère, mais éclairée; et c'est un des points que les *Mémoires* de Louis XIV prouvent particulièrement, contrairement à ce que les historiens ont longtemps prétendu [3].

Dès le jour où il prit lui-même le gouvernement de son État, Louis XIV

[1] *Lett. hist.* Entretien secret de madame de Maintenon avec madame de Glapion, févr. 1707.

[2] *Entretiens sur l'éducation*, juin 1703.

[3] V. *Œuvres de Louis XIV*, t. I; *Mémoires et Instructions*, p. 89-95.

sentit l'importance de se garantir des piéges de la flatterie. Il dit lui-même, dans ses *Mémoires*, avec un style vraiment royal par l'éclat et la fermeté :

« Quand j'ai pris le gouvernement de mon royaume, j'ai bien vu que ma réputation allait être à la merci de tout le monde, qui peut-être ne me rendrait pas toujours justice. Mais comme je ne songe qu'à me bien acquitter de tout ce que je dois à mes peuples et à ma dignité, j'ai méprisé, pour faire mon devoir, toutes les autres gloires. J'ai cru que la première qualité d'un roi était la fermeté, et qu'il ne devait jamais laisser ébranler sa vertu par le blâme ou par les louanges; que, pour bien gouverner son État, le bonheur de ses sujets était le seul pôle qu'il devait regarder, sans se soucier des tempêtes et des vents différents qui agiteraient continuellement son vaisseau [1]. »

Louis XIV commença les *Mémoires historiques*, où sont consignées ces belles paroles, presque en commençant de régner par lui-même, à l'âge de vingt-trois ans. Dès lors, il mit au nombre de ses occupations essentielles et de ses devoirs de noter par écrit ses actions principales, pour l'enseignement futur de son fils.

« J'ai considéré, d'une part, lui dit-il, ce que j'ai si souvent éprouvé moi-même, la foule de ceux qui s'empresseront autour de vous, chacun avec son propre dessein, et la peine que vous aurez à y trouver des avis sincères ; de l'autre, l'entière assurance que vous pourrez prendre en ceux d'un père qui n'aura eu d'intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de votre grandeur. Je me sens aussi quelquefois flatté de cette pensée, que si les occupations, les plaisirs et le commerce du monde, comme il n'arrive que trop souvent, vous dérobaient, quelque jour, à celui des livres et des histoires, le seul cependant où les jeunes princes trouvent mille vérités sans nul mélange de flatteries, la lecture de ces instructions pourrait suppléer en quelque sorte à toutes les autres lectures, conservant toujours son goût et sa distinction pour vous, par l'amitié et par le respect que vous conserveriez pour moi [2]. »

Se livrer à un aussi sérieux travail, sous l'inspiration de tels sentiments, c'était dignement commencer un règne où le plaisir et la mollesse eurent trop de part, mais ne purent jamais faire sacrifier au monarque les devoirs laborieux de la royauté.

Il y eut peu de rois aussi occupés et appliqués que Louis XIV. Lui-même nous le fait connaître dans ses *Mémoires*, où il dit : « Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pourrais donner extraordinairement aux affaires extraordinaires, s'il en survenait, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées [3]. » Dans un écrit de Louis XIV, tout entier de sa main, intitulé

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 422.

[2] *Mémoires historiques*, t. I, p. 4.

[3] *Mém. de Louis XIV adressés à son fils.* — *Œuvres de Louis XIV*, t. I, p. 20. — *Ibid.*, p. 19.

Réflexions sur le métier de roi, on trouve comme têtes d'articles les maximes suivantes : « Tout rapporter au bien de l'État. — L'intérêt de l'État doit marcher le premier. — Penser à tout. — Se garder de soi-même[1]. » Il dit ailleurs que c'est par le travail que l'on règne, pour cela qu'on règne, et qu'il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injure et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre[2]. »

Ce grand monarque ne comprenait pas qu'un roi pût ne pas aimer le travail : « J'ai toujours considéré, dit-il, comme le plus doux plaisir du monde la satisfaction qu'on trouve à faire son devoir. J'ai même souvent admiré comment il se pouvait faire que l'amour du travail, étant une qualité si nécessaire aux souverains, fût pourtant une de celles qu'on trouve le plus rarement en eux[3]. »

Un grand historien a eu droit de le dire : « Jamais chef de nation n'eut une idée plus haute et plus sérieuse de ce que lui-même appelait énergiquement le métier de roi[4]. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Louis XIV s'honora par le goût du travail.

« Il est quelquefois, dit madame de Maintenon, proposant son activité pour exemple aux demoiselles de Saint-Cyr, toute une journée dans son cabinet à faire des comptes ; je le vois souvent s'y casser la tête, chercher, recommencer plusieurs fois, et il ne les quitte point qu'il ne les ait achevés, et il ne s'en décharge point sur ses ministres. Il ne se repose sur personne du règlement de ses armées ; il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail comme je possède les bandes de vos classes. Il tient plusieurs conseils par jour[5]. »

Les *Œuvres* de Louis XIV ne peuvent pas être regardées comme étant uniquement de sa main. Les *Instructions au Dauphin,* en particulier, passent pour avoir été revues par Pellisson ou par Racine. Quelques notes trouvées dans les portefeuilles qui les renfermaient, nous apprennent qu'à mesure que le roi les composait, elles passaient dans les mains d'une personne chargée de les mettre au net, et probablement de donner au style plus de correction et d'harmonie ; elles revenaient ensuite sous ses yeux, et il y faisait encore des changements assez considérables. M. de Chateaubriand reconnaît le style de Pellisson, dans les *Mémoires,* et il croit qu'un autre secrétaire de Louis XIV eut aussi part à leur rédaction.

« S'il fallait en juger par le style, dit-il, je croirais que Pellisson a la plus grande part aux *Mémoires* de Louis XIV. Du moins il me semble qu'on peut reconnaître quelquefois sa phrase symétrique et arrangée avec art. Quoi qu'il en soit, les Pensées de Louis XIV, mises en ordre par Racine ou Pellisson, sont un assez

[1] *Œuvres de Louis XIV,* t. II, p. 456.
[2] *Mém. de Louis XIV,* t. I, p. 19.
[3] *Œuvres de Louis XIV,* t. I, p. 105.
[4] Aug. Thierry, *Histoire du tiers état,* c. IX.
[5] *Entret. sur l'éduc.* Juill. 1703.

beau monument. Rose, marquis de Coge, homme de beaucoup d'esprit et secrétaire de Louis XIV, pourrait bien aussi avoir revu les *Mémoires* [1]. »

Que tel ou tel écrivain ait arrondi certaines parties des *Mémoires*, peu importe : il est indubitable pour tout lecteur intelligent et attentif que Louis XIV a pu seul en penser et en écrire la substance.

Le style en est, en général, d'une noblesse tempérée, périodique et harmonieux. Parfois, il devient prolixe et traînant; le royal écrivain, trop attentif à se vanter lui-même, s'arrête à des minuties qui l'intéressent seul; il mettra près de cent pages à décrire ce qu'il a fait au siége de Maëstricht; et à peine un mot sur Vauban, qui conduisait le siége et fit prendre la ville. Défauts sérieux assurément, mais que rachètent tant de qualités élevées, qui recommandent les *Œuvres* de Louis XIV.

Et elles ne sont pas les seules pièces à consulter pour se faire une juste idée de la hauteur de pensées et de la féconde activité de ce roi. Qu'on lise en particulier les *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Si ce n'est pas ordinairement son style, c'est toujours son inspiration; et qu'elle est noble, royale, patriotique! Grâce à ce précieux recueil de pièces diplomatiques, révélées au public, depuis quelques années, par les soins d'un historien distingué de notre temps [2], il faudra bien quitter toutes les idées fausses trop longtemps accréditées sur ce roi, qu'on voit maintenant avoir été si laborieux, si judicieux, si prudent, si pénétré de ses devoirs, et si constamment appliqué à les remplir, même au milieu de l'enivrement des plaisirs, et des pompes d'un luxe quelque peu oriental. On pourra juger de ces hautes qualités de Louis XIV par le seul passage que nous donnons plus loin des *Instructions au dauphin*.

Le plus étendu de nos *extraits* du royal écrivain est tiré de la *Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur*. Évidemment, si Louis XIV n'a pas écrit lui-même cette *relation*, toutes les pensées ont été inspirées par lui, et Pellisson ou Racine n'ont été que ses secrétaires écrivant probablement sous sa dictée, ou revoyant, pour de minimes détails de style, ce qu'il avait rédigé. Ni Pellison ni Racine n'étaient de force à juger d'eux-mêmes les hommes et les choses, comme ils le sont dans ce remarquable morceau. Il est assurément un des plus beaux modèles de style royal, à la fois par la hauteur de la pensée et par la noble simplicité de la diction.

M. de Chateaubriand, parlant des six volumes des *Mémoires* de Louis XIV, au moment de leur apparition, disait :

« Les *Mémoires* de Louis XIV augmenteront sa renommée : ils ne dévoilent aucune bassesse, ils ne révèlent aucun de ces honteux secrets que le cœur humain cache trop souvent dans ses abîmes. Vu de plus près et dans l'intimité de la vie, Louis XIV ne cesse point d'être Louis le Grand; on est charmé qu'un si *beau buste* n'ait point une *tête vide*, et que l'âme réponde à la noblesse des dehors [3]. »

[1] Chateaubriand, *Mélanges littéraires*, p. 26˙.
[2] M. Mignet.
[3] *Mélanges litt.*

Les pages que nous offrons pourront suffire à donner l'idée de cette haute et noble intelligence de roi, et à faire comprendre qu'il était digne d'inspirer et de protéger tous les talents et les génies dont fut illustré son glorieux règne.

Règles de conduite que se traça Louis XIV en prenant en main le gouvernement de l'État.

Avant que d'entrer dans le détail des affaires, je crus que je devais choisir avec soin des instruments propres à me soulager dans ce travail.

Car, surtout, j'étais résolu à ne prendre point de ministre, et à ne pas laisser faire par un autre les fonctions de roi pendant que je n'en aurais que le titre; mais, au contraire, je voulais partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule.

Ce fut pour cela que je voulus choisir des hommes de diverses professions et de divers talents, suivant la diversité des matières qui tombent le plus ordinairement dans l'administration d'un État, et je distribuai entre eux mon temps et ma confiance, suivant la connaissance que j'avais de leur vertu ou de l'importance des choses que je leur commettais.

Dès lors, je m'établis pour règle de travailler deux fois par jour à l'expédition des affaires ordinaires, ne laissant pas de m'appliquer en tout autre temps à ce qui pourrait subvenir extraordinairement.

J'eusse pu, sans doute, jeter les yeux sur des gens de plus haute considération; mais les trois que je choisis me semblèrent suffisants pour exécuter sous moi les choses dont j'avais résolu de les charger.

Et, pour vous découvrir toute ma pensée, je crus qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin, sur toute chose, d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité; et que eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je voudrais leur donner : précaution tellement nécessaire, qu'avec cela même le monde fut assez longtemps sans me pouvoir bien connaître.

Beaucoup de gens se persuadaient que dans peu de temps quelqu'un de ceux qui m'approchaient s'emparerait de mon esprit et de mes affaires. La plupart considéraient l'assiduité de mon

travail comme une chaleur qui devait bientôt se ralentir; et ceux qui voulaient en juger plus favorablement attendaient à se déterminer par la suite.

Mais le temps enfin leur fit voir ce qu'ils devaient croire; car on me vit marcher constamment dans la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses, et donner à mes secrétaires la substance des autres; régler la recette et la dépense de mon État, me faire rendre compte par ceux qui étaient dans les emplois importants, tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon autorité, et retenir ceux qui me servaient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation despremiers ministres. (*Instructions au Dauphin.*)

Description du siége de Namur.

Il y avait près de quatre ans que la France soutenait la guerre contre toutes les puissances, pour ainsi dire, de l'Europe, avec un succès bien différent de celui dont ses ennemis s'étaient flattés. Elle avait non-seulement renversé tous les projets de la fameuse ligue d'Augsbourg, mais même par la sagesse de sa conduite et par la vigueur de sa résistance, elle avait réduit les confédérés, d'agresseurs qu'ils étaient, à la honteuse nécessité de se défendre. Tout le monde voyait avec étonnement qu'une nation attaquée par tant de peuples conjurés contre elle, et dont ils avaient par avance partagé la dépouille, eût si heureusement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui préparaient; qu'elle eût vaincu dans tous les lieux où ils l'avaient obligée de porter ses armes; et qu'enfin tant de puissances réunies pour l'accabler n'eussent fait que fournir partout de la matière à ses conquêtes et à ses triomphes.

En effet, depuis cette dernière guerre, sans parler des célèbres journées de Fleurus, de Staffarde et de Leuze, où ils avaient perdu leurs meilleures troupes, sans compter aussi plusieurs de leurs places prises et rasées, ils avaient vu passer sous la domination de la France, Philipsbourg en Allemagne, Nice et Montmillan en Savoie, et enfin Mons dans les Pays-Bas.

Mais malgré les avantages continuels que le roi remportait sur eux, ils se flattaient tous les ans de quelque révolution en leur

faveur. Ils croyaient que la fortune se lasserait de suivre toujours le même parti; et qu'enfin la France serait contrainte de succomber et à la force ouverte qu'ils lui opposaient au dehors, et aux atteintes secrètes qu'ils tâchaient de lui porter au dedans.

La principale espérance de leur ligue était fondée sur la haute opinion que tous ceux qui la composaient avaient du grand génie du prince d'Orange, qui en est comme le chef et le premiermobile, et lui-même ne manquait pas de se flatter par toutes les illusions dont il les croyait capables de se laisser prévenir. Il leur avait fait espérer d'abord, que le premier effet de son établissement sur le trône d'Angleterre serait l'abaissement de la France. Il s'était depuis excusé du peu de secours qu'ils avaient reçu de lui, sur la nécessité où il s'était vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces. Mais enfin se voyant paisible possesseur des trois royaumes, et en état de se donner tout entier à la cause commune, il avait marqué l'année 1692 comme l'année fatale à la France, et où les révolutions si longtemps attendues devaient arriver. Pour joindre l'exécution aux promesses, il employait aux grands apprêts de la campagne prochaine les sommes excessives qu'il tirait des Anglais et des Hollandais. Et à son exemple, ses alliés faisaient aussi tous les efforts possibles pour profiter d'une si favorable conjoncture.

Le roi, vers la fin de l'année 1691, instruit de leurs préparatifs, jugea qu'il fallait non-seulement opposer la force à la force pour parer les coups dont ils le menaçaient, mais qu'il fallait même leur en porter auxquels ils ne s'attendissent pas, et les forcer par quelque entreprise éclatante ou à faire la paix, ou à ne pouvoir faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il était exactement informé de l'état de leurs forces tant de terre que de mer. Il n'ignorait pas que le prince d'Orange dans les Pays-Bas pouvait avec ses troupes et avec celles de ses alliés mettre ensemble jusqu'à cent vingt mille hommes. Mais, connaissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne serait pas capable d'arrêter ses progrès; et résolu d'ailleurs de combattre ses ennemis, s'ils se présentaient, il ne douta point de les vaincre.

Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre conquête; et Namur étant la plus importante place qui leur restait, et celle dont la prise pouvait le plus contribuer à les affaiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le siége.

Namur, capitale de l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, à laquelle elle a donné le nom, avait été regardée de tout temps

par nos ennemis comme le plus fort rempart, non-seulement du Brabant, mais encore du pays de Liége, des Provinces-Unies, et d'une partie de la Basse-Allemagne. En effet, outre qu'elle assurait la communication de toutes ces provinces, on peut dire que par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, qui la rend maîtresse de ces deux rivières, elle était également bien placée et pour arrêter les entreprises que la France pourrait faire contre les pays que je viens de nommer, et pour faciliter celles qu'on pourrait faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'assiette merveilleuse de son château, escarpé et fortifié de toutes parts, et estimé imprenable, mais surtout la disposition du pays, aussi inaccessible à ceux qui voudraient attaquer la place, que favorable pour les secours ; et enfin le grand nombre de toutes sortes de provisions que les confédérés y avaient jetées, et qu'ils avaient dessein d'y jeter encore pour la subsistance de leurs armées.

Le roi, après avoir examiné toutes les difficultés qui se présentaient dans cette entreprise, donna ses ordres tant pour établir de grands magasins de vivres et de munitions le long de la Meuse et dans ses places frontières des Pays-Bas, que pour y faire hiverner commodément dans les provinces voisines de grands corps de troupes, sous prétexte d'observer celles des ennemis qui y grossissaient continuellement. Il fit aussi des augmentations considérables de cavalerie et d'infanterie, et disposa enfin toutes choses avec sa prévoyance ordinaire.

Mais en même temps il préparait une puissante diversion du côté de l'Angleterre, où il prenait des mesures pour y rétablir sur le trône le légitime souverain.

Les alliés, de leur côté, ne formaient pas, comme je l'ai dit, de petits projets. Le prince d'Orange, en passant la mer, l'avait aussi fait repasser à ses meilleures troupes, et en assemblait de toutes parts un grand nombre d'autres, qu'il établissait dans toutes les places de son parti les plus proches de celles de France. Il avait soin surtout d'en remplir les places des Espagnols, desquelles par ce moyen il se proposait de se rendre insensiblement le maître.

Il se tenait de continuelles conférences à La Haye entre lui et les autres confédérés sur l'emploi qu'ils devaient faire de leurs forces, ne se promettant pas moins que de faire une irruption en France au commencement du printemps. Dans cette vue, ils faisaient travailler à un prodigieux amas de tout ce qui est nécessaire pour une grande expédition, et se tenaient tellement sûrs du succès, qu'ils ne daignaient pas même cacher les délibérations qui se prenaient dans leurs assemblées.

Ces conférences finies, le prince d'Orange s'était retiré à Loo, maison de plaisance qu'il a dans le pays de Gueldres, lieu solitaire et conforme à son humeur sombre et mélancolique, où d'ailleurs il trouvait le plus de facilité pour entretenir ses correspondances secrètes. Le déplaisir qu'il avait eu l'année précédente de voir prendre Mons en sa présence, sans avoir pu rien faire pour le secourir, donnait lieu de croire qu'il prendrait des mesures pour se mettre hors d'état de recevoir un pareil affront. Et en effet, il prétendait avoir si bien disposé toutes choses, qu'il pouvait assembler en peu de jours toutes les forces de son parti, ou pour tomber sur les places dont il jugerait à propos de faire le siége, ou pour courir au secours de celles que la France entreprendrait d'attaquer.

Ainsi, en attendant la saison propre pour agir, il affectait de mener à Loo une vie fort tranquille, y prenant presque tous les jours le divertissement de la chasse, et paraissant aussi peu ému de tous les avis qu'il recevait des grands préparatifs de la France sur mer et sur terre, que si elle eût été hors d'état de rien entreprendre, ou qu'il eût été le maître des événements. Cette tranquillité apparente à la veille d'une campagne si importante pour les deux partis, était fort vantée par ses admirateurs, qui l'attribuaient à une grandeur d'âme extraordinaire. Et ses alliés la croyant un effet de sa pénétration et de la justesse des mesures qu'il avait prises pour assurer le succès de ses desseins, se moquaient eux-mêmes de toutes les inquiétudes qu'on leur voulait donner, et demeuraient dans une pleine confiance qu'il ne leur pouvait arriver aucun mal. (*Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur.*)

Louis XIV raconte à madame de Maintenon (4 novembre 1796) son impression sur la jeune duchesse de Bourgogne à son arrivée en France.

Je suis arrivé ici (à Montargis) avant cinq heures. La princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier, et après elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avait une foule et une chaleur qui faisaient crever [1]. Je l'ai montrée de temps en

[1] Ce terme n'était pas alors aussi trivial qu'aujourd'hui.

temps à ceux qui s'approchaient, et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue, habillée à peindre et coiffée de même; des yeux très-vifs et très-beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge, comme on peut le désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir, et en grande quantité. Elle est maigre, comme il convient à son âge; sa bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées; les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. Elle ressemble à son premier portrait, et point à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait, et serais fâché qu'elle fût plus belle.

Je le dirai encore : tout plaît, hormis la révérence; je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pu voir encore. J'oubliais de vous dire qu'elle est plus petite que grande pour son âge. Jusqu'à cette heure j'ai fait merveille : j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris, jusqu'à Fontainebleau, où j'ai grande envie de me retrouver.

A dix heures du soir, avant de se coucher, le roi ajoutait en post-scriptum :

Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit; c'est tout dire. Elle a la taille très-belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien et est d'une politesse charmante à toutes choses; elle s'est conduite comme vous pourriez faire. Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble, et les manières polies et agréables; j'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que, sans préoccupation et sans flatterie, je le peux faire, et que tout m'y oblige. [1] (Extrait des *Lettres inédites de la duchesse de Bourgogne*, précédées d'une *Notice sur sa vie*, par madame la vicomtesse de Noailles.)

[1] On regrette de ne trouver dans cette belle lettre aucune trace de préoccupation des qualités morales de la jeune princesse, dont les grâces extérieures sont décrites avec tant de complaisance par la plume royale.

Les bienfaits de la royauté.

A peine remarquons-nous l'ordre admirable du monde, et le cours si réglé et si utile du soleil, jusqu'à ce que quelque déréglement des saisons ou quelque désordre apparent dans la machine nous y fasse faire un peu plus de réflexion. Tant que tout prospère dans un État, on peut oublier les biens infinis que produit la royauté, et envier seulement ceux qu'elle possède : l'homme naturellement ambitieux et orgueilleux ne trouve jamais en lui-même pourquoi un autre lui doit commander, jusqu'à ce que son besoin propre le lui fasse sentir. Mais ce besoin même, aussitôt qu'il a un remède constant et réglé, la coutume le lui rend insensible. Ce sont les accidents extraordinaires qui lui font considérer ce qu'il en retire ordinairement d'utilité, et que [1], sans le commandement, il serait lui-même la proie du plus fort, il ne trouverait dans le monde ni justice, ni raison, ni assurance pour ce qu'il possède, ni ressource pour ce qu'il avait perdu; et c'est par là qu'il vient à aimer l'obéissance, autant qu'il aime sa propre vie et sa propre tranquillité. (*Œuvres de Louis XIV.*)

[1] On trouve fréquemment, dans les bons auteurs, *et que*, ainsi employé sans être précédé d'un autre *que*. Voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de).

(1675-1755.)

Le plus original et le plus intéressant de tous nos auteurs de Mémoires, et en même temps l'un des plus grands écrivains français, est un homme dont les mémoires et correspondances du temps s'entretiennent à peine, qui ne laissa deviner à personne la suprématie de son talent, qui aurait cru déroger en visant à la gloire d'écrivain, et qui ne consentait à écrire une notice sur le bienfaiteur de sa famille, Louis XIII, qu'à la condition expresse qu'on lui *en garderait fidèlement le secret,* et qu'on lui *épargnerait le ridicule* de passer pour auteur [1]. Peintre merveilleux, qui nous fait vivre en plein siècle de Louis XIV par ses récits d'une verve si animée, par ses petits drames narrés avec tant de vivacité et de chaleur, par ses portraits, que La Bruyère n'a point égalés, au sentiment des meilleurs juges. Gloire littéraire la plus brillante de la fin du dix-septième siècle, et en même temps l'un des représentants les plus marquants du dix-huitième, puisque, quand il mourut, Voltaire dominait déjà à la tête du parti philosophique, Diderot et d'Alembert, munis de l'approbation royale, avaient commencé l'*Encyclopédie* ; J. J. Rousseau avait publié son *Discours sur les Sciences et les Arts* et celui *Sur les causes de l'inégalité parmi les hommes ;* enfin l'auteur de *l'Esprit des Lois,* Montesquieu, ne venait que de mourir.

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, naquit le 17 janvier 1675, d'un père dont la maison était incontestablement ancienne, et se prétendait issue des comtes de Vermandois.

« Sa maison, quoiqu'il se fasse l'arbitre universel des généalogies et des familles, dit un noble écrivain, n'était pas du premier ordre. L'origine de son élévation fut un de ces caprices de Louis XIII, qui n'ont honoré aucun de leurs objets... Son père, homme médiocre, qui dut la fortune de son nom à l'adresse avec laquelle il imagina de présenter à Louis XIII son cheval pour relayer à la chasse, ne garda de sa courte faveur que la duché-pairie, qui fut la source des constantes agitations de son infortuné fils. On le voit, en effet, perpétuellement préoccupé de ce malheureux rang dont il était un des soutiens les moins imposants, et user à ce sujet les forces de son esprit, et l'énergie de son caractère dans des émotions

[1] *Mém.*, t. III, chap. XXIV.

disproportionnées et des combats puérils. Enflé plus que personne de l'orgueil nobiliaire, il n'avait qu'un rêve, celui de replacer la duché-pairie au rang qu'elle avait perdue par les guerres civiles et de remettre entre ses mains le gouvernement de l'État, sans tenir compte des circonstances et du temps qui faisaient de son rêve une chimère. De là ces fureurs contre le pouvoir et l'élévation des ministres, contre tout ce qui blessait à ses yeux les priviléges de son rang, contre l'autorité si absolue du roi. De là son humeur grondeuse contre le règne entier [1]. »

Destiné par sa naissance à la profession militaire, il entra très-jeune encore dans les mousquetaires, et fit ses premières armes en 1692, sous le maréchal de Luxembourg. Il se trouva au siége de Namur, à la bataille de Fleurus et à celle de Nerwinde. Il avait succédé à son père dans le gouvernement de Blaye, et avait hérité de ses titres de duc et pair (1693), mais n'avait encore à l'armée que le grade de mestre de camp qui répond à celui de colonel, lorsqu'en 1702, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, voyant de nouvelles promotions se faire, dans lesquelles figuraient de moins anciens que lui, et y étant oublié, après avoir consulté plusieurs amis, trois maréchaux et trois hommes de cour, et avoir obtenu leur avis unanime, « qu'un duc et pair de sa naissance, établi d'ailleurs comme il était et ayant femme et enfants, n'allait point servir comme un *haut-le-pied* dans les armées et y voir tant de gens si différents de ce qu'il était, et, qui pis est, de ce qu'il y avait été, tous avec des emplois et des régiments, » il quitta brusquement le service. Il passa désormais sa vie à suivre la cour en oisif et en désœuvré. Il s'y fit de très-nombreux ennemis, par son humeur critique, agressive, caustique, et aussi, prétend-il, par la supériorité de son esprit.

« L'on disait, nous rapporte-t-il, que j'avais beaucoup plus d'esprit, de connaissance et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignait et avait attention à moi, qu'on me voyait lié à tous les gens en place, qu'on redoutait que j'y arrivasse moi-même, et qu'on ne pourrait souffrir ma hauteur et ma liberté à m'expliquer sur les gens et sur les choses d'une façon à emporter la pièce, liberté que ma réputation de probité rendait encore plus pesante [2]. »

Saint-Simon avait eu de bonne heure un goût vif pour l'histoire, et une inclination prononcée à recueillir les faits, les traditions, et en même temps une passion de connaître et de juger les événements contemporains, qui l'engagea bientôt à commencer, mais pour lui seul, la composition de ses *Mémoires*. Après avoir dit que son goût pour l'étude et les sciences ne seconda pas les vues de sa mère, Saint-Simon ajoute :

« Mais celui qui est né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples

[1] M. de Noailles, *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, ch. VI, p. 288.
[2] *Mém.*, t. VII, chap. XXVIII.

que j'y trouvais, suppléa à cette froideur pour les lettres; et j'ai toujours pensé que si on m'avait fait moins perdre de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celles-là, j'aurais pu y devenir quelque chose.

« Cette lecture de l'histoire et surtout des mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisais de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux de ce que je verrais, dans le désir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrais les affaires de mon temps. Les inconvénients ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit ; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant mestre de camp d'un régiment de cavalerie de mon nom. Dans le camp de Guinrsheim, sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal de Lorge [1]. »

Ces mémoires, commencés dès dix-neuf ans, pendant sa première compagne, Saint-Simon les continua sans relâche à Versailles, à Paris, et partout; mais il en écrivit la plus grande partie pendant sa longue retraite de 1724 à 1755, dans sa terre de La Ferté, d'où il ne sortait presque plus; et il les rédigea, non pas de souvenir, comme on a dit, mais sur des notes précises, recueillies jour par jour avec le soin le plus curieux.

Saint-Simon sentait combien était délicate et difficile la tâche qu'il entreprenait.

« Celui, dit-il dans son Introduction, qui écrit l'histoire de son temps, qui ne s'attache qu'au vrai, qui ne ménage personne, se garde bien de le montrer. Que n'aurait-il point à craindre de tant de gens puissants, offensés en personne, ou dans leurs plus proches par les vérités les plus certaines, et en même temps les plus cruelles! Il faudrait donc qu'un écrivain ait perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler plus d'une génération ou deux, et de ne laisser paraître l'ouvrage que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentiments. Alors le temps ne sera pas assez éloigné pour avoir jeté des ténèbres. On a lu avec plaisir, fruit et sûreté beaucoup de diverses histoires et mémoires de la minorité de Louis XIV aussitôt après sa mort, et il en est de même d'âge en âge. Qui est-ce qui se soucie maintenant des personnages qui y sont dépeints, et qui prend part aujourd'hui aux actions et aux manéges qui y sont racontés? Rien n'y blesse donc plus la charité, mais tout y instruit et répand une lumière qui éclaire tous ceux qui les lisent. »

On a soutenu que les mémoires de Saint-Simon, précieux à certains égards, ne peuvent souvent nous donner que la plus fausse idée des hommes et des faits. « Il est devenu de mode dans notre siècle à la fois érudit et superficiel, dit M. le duc de Noailles, de faire une autorité historique des *Mémoires* de Saint-Simon; rien cependant n'est moins fondé. Saint-Simon est un peintre, un poëte, un orateur, tout ce qu'on voudra hors un historien; tout en lui s'y opposait. » Suivant le noble écrivain, l'autorité de Saint-Simon qu'on invoque sans cesse sur tout le règne de Louis XIV doit beaucoup s'affaiblir pour deux raisons : son caractère personnel et l'époque à laquelle il est né.

[1] *Mém.*, t. I, chap. I.

« Le duc de Saint-Simon, continue M. de Noailles, naquit en 1675, et ne parut à la cour qu'en 1692, où il vint à l'âge de dix-sept ans, avec un gouverneur. Il ne commença donc à voir par lui-même que quand la grande et la plus belle partie du règne était écoulée. Pour ce qui est antérieur aux vingt années de ce règne, il n'a rien vu de ce qu'il raconte, et ne fait que redire des traditions ou des récits so vent vrais, mais souvent dénaturés ou faux, qu'il habille ensuite à sa mode. A cela il faut ajouter qu'il ne rédigea ses mémoires que dans sa vieillesse, longtemps après les événements, retiré dans sa terre de La Ferté, joignant à son aigreur naturelle celle de l'âge et de la solitude, et aidé seulement de ses nombreuses notes, de ses souvenirs et de sa méchanceté.

« Mais ce qui infirme le plus son autorité et ses jugements même sur l'époque qu'il a vue, c'est son caractère. Le ton seul de ses mémoires le révèle, et met en défiance sur ce qu'il écrit. C'est par là que son ouvrage porte son correctif avec lui [1]. »

« Dans toute sa vie, dit encore le même écrivain, on ne lui voit de liaisons qu'avec quelques saints personnages vaincus par sa persistance ou avec des vieillards que les attentions de la jeunesse finissent toujours par gagner ; mais parmi ses égaux d'âge et de situation, pas un camarade, pas un ami.

« Le chancelier de Pontchartrain, ou le ministre de Chamillard, flattés d'en être courtisés ; les excellents ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, fléchis par ses empressements ; le duc d'Orléans, trop heureux de trouver à qui parler quand tout le fuyait, et de parer sa mauvaise réputation de l'amitié d'un homme austère ; le vertueux duc de Bourgogne enfin, vaincu par ses assiduités, par son renom de probité, et écoutant ses longs projets sur les réformes du gouvernement, telles furent ses principales relations, sans parler de ses procès, de quelques complaisants, et de ceux qui étaient en opposition avec la cour. Voilà ceux dont il dit du bien : hors de là, on ne trouve en lui qu'une haine féroce pour tous ceux de ses contemporains qui réussirent où il avait échoué. De là sa rage contre le duc de Noailles, qui avait débuté avec lui, gai, actif, heureux, et voyant tout sourire à sa destinée ; contre Villars, toujours vainqueur et toujours récompensé ; contre Vendôme, objet si longtemps de la faveur de la cour et des louanges du public ; enfin contre tous ceux qui s'élevaient ; tandis qu'il s'était réduit au rôle d'observateur curieux et boudeur, sans qu'on fît grande attention à lui, épanchant en secret sa bile, dans ses récits, souvent calomnieux, avec cette espèce de lâcheté de n'en laisser répandre le venin que longtemps après qu'il ne serait plus [2]. »

Insistant sur les raisons qui doivent ôter tout crédit aux *Mémoires* de Saint-Simon, son ardent contradicteur conclut en affirmant qu'il ne put savoir « les véritables affaires que par les confidences plus ou moins sincères des ministres, des courtisans, des sous-ordres même, confidences qu'il allait quêter de toutes parts, apprenant souvent le vrai des choses, mais trop souvent prenant tout ce qu'on lui donnait, et dénaturant même ensuite ce qu'on lui avait donné. »

Saint-Simon prétend cependant avoir été en mesure de recueillir des renseignements très-suffisants et très-exacts, par le canal d'amis illustres, comme par des voies secondaires ou inférieures.

« Je n'oserais dire, déclare-t-il, que l'estime de tous ces principaux personnages,

[1] *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, chap. VI, p. 287.
[2] *Ibid.*, p. 288.

jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avaient pour moi, leur donnait, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entières à me parler de tout ce qui se passait de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étaient opposés, et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savais beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers, que par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, peu vigilants, souvent ignorants.

« A ces connaissances sérieuses, j'ajoutais celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites et les plus admises en tout avec madame la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyaient beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de madame de Maintenon. La bourre même en était amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avait-il pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

« J'y étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avaient pas les yeux ni les oreilles fermés.

Je me suis donc trouvé instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites [1]. »

Voilà bien des sources de renseignements et des garanties d'exactitude. Aussi pensons-nous avec d'excellents appréciateurs [2] qu'il y a de la prévention à contester aussi absolument que l'a fait M. le duc de Noailles la valeur historique des *Mémoires* de Saint-Simon.

Saint-Simon excelle surtout à faire voir le revers de la médaille de l'humanité.

Personne ne sait mieux que cet autre Tacite scruter les motifs cachés, percer les arrière-pensées, découvrir toutes les turpitudes que recèle le cœur humain dans ses profondeurs, enfin saisir et rendre le ridicule comme l'odieux. Mais, ne serait-ce que par son extrême perspicacité, il est trop enclin à voir et à soupçonner partout le mal, et il se laisse trop dominer par son ardente imagination. D'où bien des outrances et des injustices dans ses rudes jugements. De plus, il est certain que l'amer dépit qu'il garda toute sa vie d'avoir vu toutes ses prétentions échouer est en partie cause que tant d'individus, tant de familles, ont eu à maudire l'âcreté passionnée de son style.

Au premier rang de ses injustices, on lui reprochera toujours ses calomnies contre madame de Maintenon, — nous y reviendrons à l'article de cette dame — et ses étranges appréciations de Louis XIV, dont il a écrit que né médiocre il était capable de « se former et de s'élever; qu'il avait assez reçu de Dieu pour être un bon roi, et *peut-être même un assez grand roi.* »

Saint-Simon ne craint pas de placer Louis XIII fort au-dessus de Louis XIV, et de mettre la gloire du combat du Pas-de-Suse bien plus haut que celle de toutes les conquêtes du grand roi. Il fait plus. Par une sorte de gageure contre le bon sens, il ravale Louis XIV presque au-dessous de tous les souverains qui ont régné en France.

[1] *Mémoires*, t. VII, chap. xxv.

[2] M. de Montalembert, M. Sainte-Beuve.

« Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos, et il se peut dire et prouver à qui voudrait descendre dans le détail que le roi dans la plus grande prospérité des affaires, et plus encore depuis leur décadence, n'a été par le rang et la supériorité pratique et reconnue de tous les autres rois et de tous les autres souverains, nos rois, qu'un fort petit roi, en comparaison de ce qu'ont été à leur égard à tous et sans difficulté aucune, nos rois, Philippe de Valois, Jean, Charles V, et Charles VI, que je choisis parmi les autres, comme ayant régné dans les temps les plus malheureux et les plus affaiblis de la monarchie [1].

Un pareil déni de justice est bien criant, même de la part d'un mécontent qui n'avait pas vu les gloires du grand règne, et n'avait connu par lui-même que les désastres et les humiliations de la guerre de la succession d'Espagne. Les préjugés encore vivaces de notre époque contre Louis XIV ont considérablement contribué à la vogue des *Mémoires* de Saint-Simon. Cependant il y a beaucoup d'esprits éclairés et impartiaux qui ne lui pardonnent pas ces aberrations de jugement et ce rabaissement d'une des plus incontestables gloires de la France.

Tout ce qu'il y avait de passionné, de rancuneux, de haineux en Saint-Simon, éclate particulièrement dans le récit éloquent et chaleureux qu'il nous a laissé de la dégradation des enfants naturels légitimés de Louis XIV, prononcée dans un lit de justice tenu au Parlement qui les favorisait et était accusé de vouloir abaisser la pairie.

Après avoir peint avec des traits saisissants l'attitude et la physionomie des divers personnages présents à cette scène, il se surpasse pour rendre au naturel ses propres mouvements.

« J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie; je gouvernais mes yeux avec lenteur. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous ; présent à tout et à moi-même ; immobile et composé de tout mon corps ; pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, et du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport ; et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni avant ni depuis ce beau jour [2]. »

Il insulte avec une cruauté presque sauvage à ses ennemis.

« Je promenais doucement, dit-il, mes yeux de toutes parts, et si je les contraignais avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président. Je l'accablai, à cent reprises, de mes regards, assenés et forlongés avec persévérance; l'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles. Une fois ou deux il fixa les siens sur mon visage; et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir [3]. »

La dégradation est prononcée :

« Vers le tiers de cette lecture, dit l'historien peintre le premier président

[1] *Mémoires*, t. VII, chap. XXXV.
[2] *Ibid.*, t. XVI, p. 435, éd. Chéruel.
[3] *Ibid.*, p. 469.

grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber sur le bâton qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous. Moi cependant, je me mourais de joie; j'en étais à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper, était infinie; et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes, où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards...; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force de ressort. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie; j'étais tenté de ne me plus soucier de rien [1]. »

Les adversaires les plus déclarés de Saint-Simon avouent qu'il eut, dès sa jeunesse, un fond d'honnêteté et de vertu, et il se montra toujours attaché de cœur à la foi solide et déterminée. Mais on s'est souvent demandé comment Saint-Simon pouvait concilier une passion si implacable avec les sentiments sincères de rigide religion qu'il professa toute sa vie. Dès qu'il commença la rédaction de ses *Mémoires* qu'il prétendait d'abord faire beaucoup plus personnels, il semble avoir voulu mettre sa conscience en sûreté, en soumettant son projet à l'approbation du sévère réformateur de la Trappe, l'abbé de Rancé.

« Comme je m'y suis proposé une exacte vérité, lui écrivait-il, aussi m'y suis-je lâché à la dire bonne et mauvaise, toute telle qu'elle m'a semblé sur les uns et sur les autres, songeant à satisfaire mes inclinations et passions en tout ce que la vérité m'a permis de dire, attendu que travaillant pour moi et bien peu des miens pendant ma vie, et pour qui voudra après ma mort, je ne me suis arrêté à ménager personne par aucune considération; mais voyant cette espèce d'ouvrage qui va grossissant tous les jours avec quelque complaisance de le laisser après moi, et aussi ne voulant point être exposé aux scrupules qui me convieraient à la fin de ma vie de le brûler comme ç'avait été mon premier projet, et même plus tôt, à cause de ce qu'il y a contre la réputation de mille gens, et cela d'autant plus irréparablement que la vérité s'y rencontre tout entière et que la passion n'a fait qu'animer le style, je me suis résolu à vous en importuner de quelques morceaux, pour vous supplier par iceux de juger de la pièce et de me vouloir prescrire une règle pour dire toujours la vérité sans blesser ma conscience, et pour me donner de salutaires conseils sur la manière que j'aurai à tenir en écrivant des choses qui me touchent particulièrement et plus sensiblement que les autres [2]. »

Indubitablement, si le saint abbé eût vu tant de pages passionnées et malicieuses de l'œuvre dont il encouragea de confiance l'exécution, il aurait réclamé bien des suppressions et des changements, au nom de la justice comme de la charité.

[1] *Mémoires*, t. XVI, p. 464.

[2] Lettre à M. de Rancé, abbé de la Trappe, en le consultant sur ses *Mémoires* (Versailles, 29 mars 1699).

Qu'on ne croie pas cependant que Saint-Simon exagère toujours le mal, ou ne se plaise à peindre que le mal. Cet implacapable censeur qui trop souvent prend au criminel des actions ou des paroles dignes d'excuse, et quelquefois très-innocentes ; ce Juvénal fait surtout pour apercevoir et rendre avec d'effrayantes couleurs le côté odieux ou ridicule de l'humanité, s'est aussi plu à peindre et a peint avec le même talent des personnages vertueux, comme Fénelon, le duc de Bourgogne, Catinat, Vauban, Saint-Aignan.

D'assez nombreux passages des *Mémoires* de Saint-Simon respirent un sentiment véritable.

Il s'exprime ainsi sur la conduite du petit-fils de Louis XIV, Philippe V, à la mort de sa première femme, qu'il avait paru aimer tendrement.

« La désolation fut générale en Espagne, où cette reine était universellement adorée. Point de famille dans tous les États où elle ne fût pleurée, et personne en Espagne qui s'en soit consolé depuis. Le roi d'Espagne en fut extrêmement touché, mais un peu à la royale. On l'obligea à aller chasser et à aller tirer pour prendre l'air. Il se trouva en une de ces promenades lors du transport du corps de la reine à l'Escurial, et à portée du convoi. Il le regarda, le suivit des yeux, et continua sa chasse. Ces princes sont-ils faits comme les autres humains [1] ? »

Ce Timon, cet Alceste sait quelquefois admirer. Il a parlé en termes touchants de la mort de l'abbé de Rancé qui l'honorait de son amitié, pour qui toujours il professa la plus tendre vénération, et dans le monastère duquel il allait tous les ans faire une retraite, parfois de plusieurs semaines.

« Ces mémoires, dit-il, sont trop profanes pour rapporter rien d'une vie aussi sublimement sainte, et d'une mort aussi grande et aussi précieuse devant Dieu. Je me contenterai de rapporter ici que les louanges furent d'autant plus grandes et plus prolongées que le roi fit son éloge en public ; qu'il voulut voir des relations de sa mort, et qu'il en parla plus d'une fois aux princes ses petits-fils, en forme d'instruction. De toutes les parties de l'Europe, on parut sensible à l'envi à une si grande perte ; l'Église le pleura, et le monde même lui rendit justice.

« Ce jour si heureux pour lui et si triste pour ses amis fut le 26 octobre (1700), vers midi et demi, entre les bras de son évêque, et en présence de sa communauté, à près de 77 ans, et de 40 ans de la plus prodigieuse pénitence. Je ne puis omettre néanmoins la plus touchante et la plus honorable marque de son amitié. Étant couché par terre sur la paille et sur la cendre pour y mourir, comme tous les religieux de la Trappe, il daigna se souvenir de moi, de lui-même, et chargea l'abbé de la Trappe de me mander de sa part, que, comme il était bien sûr de mon affection pour lui, il comptait bien que je ne doutais pas de toute sa tendresse. Je m'arrête tout court; tout ce que je pourrais ajouter serait ici trop déplacé [2]. »

Saint-Simon n'est pas tout à fait désintéressé dans les éloges qu'il décerne ici ; il ne l'est pas non plus dans tout ce qu'il dit de touchant du duc de Bourgogne. Mais enfin il a su quelquefois trouver l'accent du cœur,

[1] *Mém.*, t. XI, chap. IX.
[2] *Mém.*, t. III, chap. I.

et montrer que la malice de l'esprit n'avait pas étouffé en lui le sentiment.

On pourrait citer de cet amer écrivain beaucoup de pensées nobles et généreuses. Il appelle sublime cette maxime : « Que les rois sont faits « pour les peuples et non les peuples pour les rois. » Il sait s'apercevoir des misères et des souffrances du peuple et en ressentir de la pitié, pitié un peu superbe il est vrai, pitié de duc et pair. Il veut la liberté ; il juge sévèrement des abus que tout le monde à peu près supportait dans un silence servile ; mais, comme l'observe M. de Barante, « son indépendance n'est ni d'un philosophe, ni d'un publiciste, ni d'un citoyen [1]. » Non, c'est l'indépendance d'un duc et pair.

Le duc et pair gâtait tout chez Saint-Simon ; sa monomanie, qu'on lui a tant reprochée, de l'importance politique des ducs et pairs, imaginaires héritiers des douze pairs de France et des grands vassaux, asservissait ridiculement ce noble esprit aux préjugés les plus étroits et les plus arriérés. Il soutint avec chaleur, sous Louis XIV, plusieurs procès pour de misérables querelles d'étiquette et de prérogative, et alla jusqu'à fatiguer le roi par tout le bruit qu'il faisait si gratuitement. Rentré chez lui, il exhalait son dépit dans ses *Mémoires*, et abaissait tout pour relever ses ducs et pairs, ses *laterales regis*, comme ils appellent fastueusement.

Dans sa vanité ducale, voyez avec quel dédaigneux mépris il parle de la noblesse secondaire :

« Je ne sais pourquoi on a la fantaisie des noms singuliers ; mais ils séduisent en toutes nations, et ceux même qui en sentent le faible les imitent. Il est vrai que les titres de comte et de marquis sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent, et par là tombés dans le néant, si bien même que les gens de qualité qui sont marquis ou comtes (qu'ils me permettent de le dire), ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres en parlant à eux [2]. »

Toute l'histoire de France, selon lui, témoigne de la suprématie de la duché-pairie, sans le concours de laquelle il n'est pas permis à un roi de rien faire d'important.

« Pour bien s'en convaincre, dit-il avec une superbe assurance, on n'a qu'à parcourir l'histoire, en exceptant les temps de confusion et d'oppression de l'État, tels que les événements où il pensa succomber sous les bouchers, l'université, etc., du temps de Charles VI, plus haut pendant la prison du roi Jean, en dernier lieu sous les efforts de la ligue ; et voir s'il s'est jamais fait rien de grand dans l'État, sanctions, jugements de causes majeures, etc., sans la convocation et la nécessaire présence et jugement des pairs, depuis l'origine de la monarchie jusqu'aux renonciations respectives de Philippe V, et des ducs de Berry et d'Orléans aux couronnes de France et d'Espagne, sous le plus absolu de tous les rois de France, le plus jaloux de son autorité et qui s'est le plus continuellement montré en grandes et petites choses le plus contraire à la dignité de duc et pair et le plus soigneusement

[1] *Mélanges littéraires*, t. II. *De l'Histoire*.

[2] *Mem.*, t. XVI, p. 462, éd. Chéruel.

[3] *Mém.*, t. XI, chap., XXVIII.

appliqué à la dépouiller. Les preuves de ce très-court exposé sont éparses dans toutes les histoires de tous les temps, et on y renvoie avec assurance ici, où ce n'est pas le lieu d'en faire des volumes en les y ramassant [1]. »

Il espéra un moment, à l'avénement au pouvoir du duc d'Orléans, de voir réaliser son rêve. Il parle ainsi de la joie que lui causa une entrevue avec le duc d'Orléans, en qui il crut découvrir des pensées conformes aux siennes.

« Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'État et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre et à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de ce prince devenu roi, reprendrait son ordre, son état et son rang, et ferait rentrer les autres dans leur situation naturelle. Ce désir en général sur le rétablissement de l'ordre et du rang avait été toute ma vie le principal des miens, et fort supérieur à celui de toute fortune personnelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective, et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable, et dont l'impatience perçait souvent malgré moi [2]. »

Saint-Simon revient souvent sur les espérances qu'avait fait naître en lui l'intimité de ses rapports avec le duc d'Orléans.

« Soit, dit-il, que l'ancienne amitié de jeunesse eût repris, soit désir de voir quelqu'un familièrement à Versailles où il se trouvait souvent désœuvré, tout se passa de si bonne grâce de sa part, que je crus me retrouver en notre ancien Palais-Royal. Il me pria de le voir souvent; il pressa mes visites, oserais-je dire qu'il se vanta de mon retour à lui, et qu'il n'oublia rien pour me rattacher. Le retour de l'ancienne amitié de ma part fut le fruit de tant d'avances dont il m'honorait, et la confiance entière en devint bientôt le sceau qui a duré jusqu'à la fin de sa vie sans lacune, malgré les courtes interruptions qu'y ont quelquefois mises les intrigues, quand il fut devenu le maître de l'État. Telle fut l'époque de cette liaison intime qui m'a exposé à des dangers, qui m'a fait figurer un temps dans le monde, et j'oserai dire avec vérité qui n'a pas été moins utile au prince qu'au serviteur, et de laquelle il n'a tenu qu'à M. le duc d'Orléans de tirer de plus grands avantages [3]. »

On sent dans ces paroles l'amertume de n'avoir pas obtenu la haute influence après laquelle il avait si longtemps aspiré. Il eut à peine, en effet, l'apparence de la faveur. Le Régent, pour récompenser Saint-Simon de son dévouement et en particulier du courage opiniâtre avec lequel il l'avait défendu contre de cruelles accusations, le fit entrer au Conseil de Régence, composé alors, avec lui, du duc de Bourbon, du duc du Maine,

[1] *Mém.*, t. II, chap. XIII.
[2] *Mém.*, t. X, chap. I.
[3] *Mém.*, t. VII.

du comte de Toulouse, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villeroi, d'Harcourt et de Besons, de Cheverni, ancien évêque de Troies, et de l'ancien ministre des Affaires étrangères Torci; mais il ne l'employa jamais activement, ne lui trouvant pas un esprit pratique, et, comme madame de Maintenon, ne voyant en lui « qu'un homme plein de vues, » entendez visions, chimères. Le seul honneur qu'il obtint sous Louis XV, fut une ambassade de six mois en Espagne, dont tout l'objet était de demander la main de l'infante pour le jeune roi de France, et de conclure le mariage d'une fille du Régent avec le prince des Asturies. Mais la postérité ne regrette point que Saint-Simon n'ait pas été davantage employé dans les affaires : il n'en eut que plus de loisirs pour la grande œuvre de ses *Mémoires*.

Malgré tout ce qu'ils peuvent offrir d'injuste, de faux, d'étroit, même de bizarre et de ridicule, les *Mémoires* de Saint-Simon composent, en somme, une des plus agréables et des plus attachantes lectures qu'on puisse faire; une incomparable lecture, et qui souvent cause « des plai-« sirs indicibles et vous met hors de vous, » selon l'expression de madame du Deffant, qui avait lu tout entier le manuscrit que lui avait prêté le duc de Choiseul, et était devenue enthousiaste de ces *Mémoires*, après les avoir d'abord trouvés simplement amusants et en avoir jugé le style *abominable*. Cette lecture est aussi utile qu'elle est agréable, et l'auteur a bien le droit d'en porter lui-même ce jugement dans la Conclusion de ses *Mémoires* : « Je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif et plus curieux. »

Personne n'excelle comme le duc de Saint-Simon à peindre haut la main, hardiment et lestement, de la touche la plus assurée et la plus ferme. Les tableaux qu'il trace sont quelquefois infidèles, soit; mais son pinceau est toujours si merveilleux qu'il opère une séduction irrésistible.

On citera toujours avec de particuliers éloges les portraits de Saint-Simon, ces portraits tracés de verve et sans souci de l'ordre classique, par un homme qui est tout plein de son sujet, et qui s'abandonne avec impétuosité aux sentiments de l'amitié ou de la haine, de l'admiration ou de l'horreur; toujours sincère, mais partial comme la passion : et il s'en fait gloire. « On est charmé, dit-il, des gens droits et vrais; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent, on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. »

Rien de moins méthodique, mais rien de plus saisissant et de plus vivant que les portraits de Saint-Simon.

« Il n'a pas composé ces portraits dans un ordre artificiel, à la façon du peintre qui trace d'abord la forme, modèle ensuite la figure, et y donne la couleur en dernier lieu. Une critique qui, après cette première impression de vérité et de vie, voudrait faire des réserves au nom du goût, trouverait à noter dans ces portraits

plus d'une infraction aux règles de l'art, et plus d'un effet illégitime. La règle de la gradation, par exemple, n'y est guère respectée; le plus y vient avant le moins, la fin avant le commencement; plus d'une chose à peine indiquée figure à côté d'une chose terminée ; plus d'un trait n'arrive pas au moment précis où la loi du discours le voudrait, mais tout arrive [1]. »

Saint-Simon est un grand peintre ; c'est donc un grand écrivain; mais son style est tout à fait à part dans la littérature française.

A une première lecture de Saint-Simon, une chose étonne d'abord singulièrement, c'est que sa langue semble appartenir au seizième siècle par le mot, le tour, le ton général, et aussi par tant d'incorrections qui rappellent les pages les moins soignées des Montluc, des d'Aubigné, des Boyvin de Villars. Saint-Simon nous avoue dans sa Conclusion « qu'il ne fut jamais un sujet académique et qu'il n'a jamais pu se défaire d'écrire rapidement. » C'est surtout à cette excessive rapidité qu'il faut attribuer tant de négligences de toute nature dont étaient si fort choqués les beaux esprits du dix-huitième siècle qui lurent le manuscrit des *Mémoires* d'un écrivain qu'ils n'étaient pas faits pour comprendre. De nos jours, on sait passer à Saint-Simon ses négligences et ses incorrections, ses transpositions forcées et contraires à la douceur et à la netteté du langage; la construction singulière de ses phrases, surchargées d'épithètes et de parenthèses, hérissées d'incidentes, et ne suffisant pas, dans leur longueur démesurée et avec leurs périodes complexes, à la multitude des faits et des détails qu'il veut rapporter, à la foule des pensées qui le pressent et qu'il entasse pour n'en perdre aucune. On lui pardonne également ses fautes de goût; on ne s'offense pas si ses métaphores sont de l'ordre le moins académique, et s'il ne s'inquiète nullement de leur origine pourvu qu'elles rendent son idée. On l'excuse de manquer de composition, de sobriété, enfin d'ignorer, ou plutôt de dédaigner l'art. Son originalité si puissante, sa spontanéité si verte et si décidée, son génie dont les éclairs éblouissent, dont la chaleur pénètre à chaque instant, et dont on subit, bon gré mal gré, la domination, l'absolvent de tout, et le font placer infiniment au-dessus de tous les écrivains académiques, de tous les biendisants du monde. C'est ainsi que M. Villemain l'appelle « l'incorrect et unique rival de Tacite et de Bossuet [2]; » c'est ainsi que M. le comte de Montalembert, défendant ce mordant écrivain contre les sévérités un peu rancunières du jugement d'une de ses victimes, ne craint pas de parler de son *sublime langage*, et de le comparer, de l'égaler presque à l'incomparable Bossuet [3].

« Toute la langue du dix-septième siècle, dit un autre excellent juge, est dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Descartes y aurait reconnu sa période longue et chargée d'incidentes, où la clarté se fait par une lecture répétée ; Bossuet, sa har-

[1] Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, chap. xv, § 9.
[2] Préface du *Dict. de l'Académie*, édit. 1835, p. xvi.
[3] Dans un article du *Correspondant*, *Madame de Maintenon, par M. de Noailles.*

diesse et son accent ; La Bruyère, son coloris ; madame de Sévigné, sa légèreté de main dans les anecdotes, et toutes les grâces de son style familier [1]. »

Le même historien de la littérature française, examinant la manière de narrer particulière à Saint-Simon, a dit encore avec autant de justesse et en des termes aussi glorieux pour le grand auteur des *Mémoires* :

« Est-il un récit, composé dans toutes les règles, qui soit plus saisissant que le journal de la mort de Louis XIV? Tout ce mouvement autour du mourant, d'abord de respect et d'intérêt pour une vie de si grande importance, puis, à mesure que les chances de guérison diminuent, d'ambition et de précautions avec le règne futur ; ces appartements du duc d'Orléans encombrés « à n'y pas mettre une épingle, » quand le roi est désespéré ; vides et déserts, sur le bruit qu'il est mieux ; ces valets qui pleurent, les seuls vrais amis du monarque ; la froide et dure octogénaire qui assiste l'œil sec à sa longue agonie, tirant parti de ces soins suprêmes pour faire ajouter à la part des bâtards, et, quand le roi n'est plus qu'un moribond qui ne peut plus ôter ni donner, n'attendant pas la fin, et se sauvant à Saint-Cyr ; ces grandes et touchantes paroles du roi, et cette attente de la mort dans la majesté qu'il mettait à toutes ses actions, sans faiblesse, sans défaillance, si ce n'est celle de la nature quand le combat va finir ; cette inquiétude du chrétien, qui craint que ses souffrances ne soient une trop faible expiation de ses fautes ; tout cela raconté au jour le jour, dans l'ordre où chaque chose arrive, au milieu des détails sur le service intérieur, l'étiquette, les allées et les venues des courtisans et des gens de service, les messes entendues dans le lit, et les derniers repas du mourant : tout cela, dans son abandon, égale l'art le plus consommé [2]. »

En face de tant de mérites originaux, l'on doit certes pardonner à Saint-Simon, et sa manie ducale, et ses exagérations passionnées, et toutes ses singularités d'idées ou de style : il lui reste assez de titres incontestables à la gloire de penseur et d'écrivain.

Portrait de la duchesse de Bourgogne.

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père, qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lu avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec madame de Maintenon, lui attira les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée ; elle ne cessa, tant qu'elle vécut, de continuer un travail si utile, et dont elle

[1] Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, chap. XIV, § 10.
[2] *Ibid.*, § 8.

recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, très-capable de vues et de suites de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source; elle en avait jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nuées; elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun; également gaie et amusée à faire, les après-dînées, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses; on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner madame de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse, à leur égard, était sans pareille, et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avaient acquise, pour les degrés d'enjouement ou

de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé : par cette voie, elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfants du roi n'avait pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. Si libre, qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison. (*Mémoires*, édit. Chéruel, t. X, p. 83-85.)

Portrait du président de Harlay.

M. de Harlay était un petit homme, vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlants, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour[1] le faire rentrer

[1] *Être pour*, avec un nom de chose, s'employait souvent ainsi dans le sens de *Être capable de*. Voir notre *Lexique de Corneille*.

en terre; un habit peu ample, un rabat presque ecclésiastique, et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour faire faire place avec plus de bruit, et n'avançait qu'à force de révérences respectueuses, et comme honteuses, à droite et à gauche, à Versailles.

Spectacle du lit de justice.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts des siéges, parce que le banc redoublé pour les pairs, qui n'auraient pas eu de place sur le nôtre, n'avançait pas jusqu'au duc de la Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers; je craignais le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés; et plus je m'apercevais que je rencontrais ceux de presque tout le monde sous les miens, plus j'étais averti de sevrer leur curiosité par ma retenue J'assenai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étais placé à souhait. Je la promenai sur tout le parlement; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serais pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président, insolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissaient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paraissaient pas moins surpris, mais sans l'égarement des autres et d'une surprise calme; en un mot tout sentait une grande attente. (*Mém.*, t. XVI, p. 458, édit. Chér.)

HAMILTON (Antoine).

(1646-1720.)

Le principal ouvrage d'Hamilton nous offre un genre intermédiaire entre les Mémoires et le Roman, le roman, sorte de dépendance et de complément de l'histoire, quand il est traité sérieusement. L'auteur des *Mémoires du comte de Grammont* vient donc naturellement après les précédentes études.

Antoine Hamilton, qui mérite de compter parmi le petit nombre d'auteurs français dont les ouvrages seront à jamais la règle du goût et le modèle du style, était un étranger, un Irlandais. On possède très-peu de détails sur sa vie. Les biographes placent sa naissance vers 1646. Son père, le chevalier Georges Hamilton, descendait de l'ancienne maison écossaise de ce nom. Sa mère était sœur du duc d'Ormond, vice-roi d'Irlande, et grand-maître de la maison de Charles Ier. Après l'exécution de ce roi, sa famille l'emmena fort jeune encore, en France, où il fit ses études. En 1660, à l'âge de quatorze ans, et lors du rétablissement du prince de Galles, sous le nom de Charles II, sur le trône des Stuarts, il repassa en Angleterre, où il put continuer son éducation, dans une cour toute française. Sitôt qu'il parut dans le monde, il fut l'objet de distinctions dues à ses brillantes qualités ; mais, à titre de catholique, il se vit exclu des emplois et des honneurs politiques durant tout le règne de Charles II, en secret porté pour la religion romaine, mais esclave des préventions anglicanes de la majorité de ses sujets. Vers ce temps, le comte de Grammont, célèbre par les aventures de sa jeunesse étourdie et licencieuse, passa en Angleterre, banni de France pour avoir osé se montrer le rival de Louis XIV. Il fit bientôt la connaissance de la sœur d'Hamilton, et en fut charmé au point de se décider à l'épouser, — après avoir essayé, il est vrai, de partir sans remplir sa promesse. — Grammont ayant emmené sa jeune femme en France, Hamilton y fit de fréquents voyages pour les visiter, heureux en même temps de satisfaire tous ses goûts qui ne pouvaient avoir pleine satisfaction qu'à la cour de France où les gentilshommes les plus élégants et les plus beaux esprits l'accueillaient avec empressement comme un des leurs. Dans un de ces voyages, il fut choisi par Louis XIV pour figurer parmi les acteurs d'un ballet de Quinault, le *Triomphe de l'Amour*, qu'on dansait à Saint-Germain.

Sous Jacques II, Hamilton eut un régiment d'infanterie en Irlande et le gouvernement de l'importante ville de Limerick. La fortune ne devait pas lui sourire longtemps. Jacques II tomba du trône pour s'être ouvertement déclaré catholique, et Hamilton suivit son roi dans l'exil. Ses loisirs de Saint-Germain valurent à la France un des écrivains qui ont le plus honoré sa littérature légère.

Hamilton trouva piquant d'amuser les loisirs de la petite cour de Saint-Germain par le récit quelque peu romanisé des aventures de la jeunesse si joyeusement prolongée de son beau-frère, le comte de Grammont. Le sujet choisi par le spirituel conteur était très-mince, et n'était nullement moral. « Son héros, a dit Voltaire, n'a guère d'autre rôle que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres. » Quel talent d'écrivain il faut pour faire sortir un intérêt continu d'un tel fonds ! C'est la merveille des *Mémoires du comte de Grammont*.

« L'art de raconter les petites choses de manière à les faire valoir beaucoup, remarque La Harpe, y est dans sa perfection. L'histoire de l'habit volé par Termes est en ce genre un modèle unique. Ce livre est le premier où l'on ait montré souvent cette sorte d'esprit qu'on a depuis appelé *persiflage*, que Voiture avait mis quelquefois en usage avant qu'il fût connu sous ce nom, et qui consiste à dire plaisamment les choses sérieuses et sérieusement les choses frivoles. Lorsque le comte de Grammont dit, en parlant de son valet de chambre Termes : « Je l'aurais infailliblement tué, si je n'avais craint de faire attendre mademoiselle « d'Hamilton », il dit une chose très-folle du ton le plus sérieux, et n'en est que plus gai. Mais cet esprit demande beaucoup de mesure et de choix. »

Les *Mémoires de Grammont* renferment des parties plus sérieuses et plus utiles. De graves intérêts y sont souvent traités avec profondeur, malgré la légèreté gracieuse de la forme. On y apprend de curieuses particularités sur des personnages fameux, et on y trouve le mot de plus d'une intrigue obscure. Maints portraits y sont tracés d'une touche de maître, tels que ceux de Cromwell, de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, de Charles II, de Jacques II son frère, de lord Rochester et de milord Clarendon.

Le tout, sans que cela paraisse, relevé par une ordonnance très-habile et par une composition très-heureusement combinée en vue de l'intérêt.

On a justement signalé comme un trait de mœurs que ces *Mémoires* aient pu paraître en 1713, c'est-à-dire du vivant d'Hamilton, avec tous ces noms propres et ces révélations galantes, sans qu'il en soit résulté aucun éclat. L'auteur, du reste, n'avait eu garde de songer à la publicité, et n'avait voulu faire qu'un pur badinage qui ne devait pas sortir du cercle intime des principaux intéressés. Grammont put lire en manuscrit le récit de toutes ses actions déshonnêtes et indélicates avec celui de ses amours ; mais il était mort, ainsi que sa femme, quand les *Mémoires*, à l'insu de l'auteur, et par surprise, furent imprimés en Hollande.

On a encore d'Hamilton un certain nombre de contes, comme *Fleur*

d'Épine, le *Bélier*, les *Quatre Facardins*. Ils sont de beaucoup inférieurs aux *Mémoires*. Ils ont été faits par gageure de société pour divertir la comtesse de Grammont et les hôtes de Saint-Germain, qui les lurent manuscrits : ils furent imprimés dix ans après la mort de l'auteur, à cause du succès qu'avaient eu les *Mémoires*. Selon plusieurs écrivains, Hamilton fit ces contes dans le goût des *Mille et une Nuits* qui paraissaient alors (1704-1708), mais pour s'en moquer. Selon d'autres, Hamilton, nouveau Cervantes, au moins par l'intention, aurait eu pour principale visée de ridiculiser nos vieux romans de chevalerie et les *grands romans* qui leur ont succédé. Les partisans de cette opinion la trouvent d'autant plus vraisemblable que, même dans ses *Mémoires*, Hamilton emploie souvent, d'une manière ironique les propres expressions de ces romans dont les mérites sérieux lui échappaient, et s'en moque à plaisir en toute occasion. Du reste, le *Bélier*, *Fleur d'Épine*, les *Quatre Facardins*, sont remplis d'allusions impénétrables aujourd'hui. Ce qui nous frappe surtout, dans ces compositions de fantaisie, c'est la gaieté souvent folle qui les anime.

« Hamilton, dit La Harpe, affecta d'enchérir sur la bizarrerie des fictions, et de la pousser jusqu'à la folie ; mais cette folie est si gaie, si piquante, si bien assaisonnée de plaisanteries, relevée par des saillies si heureuses et si imprévues, que l'on y reconnait à tout moment un homme très-supérieur aux bagatelles dont il s'amuse. Il va plus loin dans *Fleur d'Épine :* il y a des traits d'une vérité charmante, et de l'intérêt dans les caractères et les situations. L'objet en est moral, et très-agréablement rempli ; c'est de faire voir qu'avec beaucoup d'esprit, de courage et d'amour, un homme sans figure et sans fortune peut vaincre les plus grands obstacles, et que dans les femmes la grâce l'emporte sur la beauté [1]. »

Une partie des contes est rimée. On loue Hamilton d'y avoir spirituellement saisi la manière de narrer en vers. Voltaire citait le commencement du *Bélier* comme un morceau charmant en ce genre, et celui des *Quatre Facardins*, quoique plus négligé, ne plaisait guère moins à La Harpe.

Hamilton ne s'est pas contenté de versifier quelques récits. «Pour amuser cette languissante vie de Saint-Germain et quelques personnes aimables qui en partageaient avec lui la pesante monotonie, dit un de ses biographes, il prenait souvent la plume, et tournait chansons, bouquets, rondeaux, enfin toute la menue monnaie de la poésie légère. »

« Rimes par-là, rimes par-ci,
Rimes à Chaillot, à Poissy,
Que voulez-vous? tout versifie ;
Pégase partout va bon train :
C'est une espèce de venin
Dont chacun a l'âme saisie,
Et si le ciel n'y met la main,
On ne verra dans Saint-Germain
Que des essais de poésie. »

[1] *Lycée*, 2e partie, liv. II, chap. II, sect. 2.

Beaucoup de ces petits vers ont les grâces du naturel ; ils sont ornés souvent d'images tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Boileau et Voltaire les ont loués, peut-être au delà de leur mérite ; car le vrai souffle poétique en est absent, et les traits tout à fait heureux y sont rares. Ce ne sont réellement que des *essais de poésie,* selon l'expression même d'Hamilton. La mode des vers commençait à passer. *Quels que soient leurs ornements,* dit notre auteur,

Dans un récit de longue haleine
Les vers sont toujours *ennuyants.*

Aussi, généralement, Hamilton se hâte-t-il de quitter les vers pour la prose ; et le lecteur n'en est point fâché.

Le mélange de prose et de vers se retrouve encore dans un certain nombre de lettres d'Hamilton. Celle au comte de Grammont

Honneur des rives éloignées, etc.

est généralement regardée comme la plus jolie. D'autres lettres, comme celles au maréchal de Berwick et les *Relations de divers endroits de l'Europe,* brillent par cette plaisanterie légère et presque subtile qui était le triomphe d'Hamilton. On trouvera de l'agrément aussi, nous l'espérons, dans les lettres toutes en prose que nous citons.

Les diverses productions que nous venons de parcourir rapidement, n'ont rien d'éminent au fond ; mais elles vivront par le style. On s'étonne qu'un étranger ait pu constamment frapper sa phrase d'une empreinte si vraiment française. Quelle exquise correction ! Quelle irréprochable délicatesse de goût ! Quelle simplicité fine ! Quelle élégance animée ! Tous les mérites de l'atticisme, sauf cependant quelques traces de recherche et de papillotage qui sentent déjà la décadence du dix-huitième siècle. C'est assez dire que de tels écrits ne peuvent pas être appréciés par tout le monde, et ne s'adressent pas au gros des hommes. Ils ont un public restreint et délicat, un public d'élite.

Hamilton termina ses jours à Saint-Germain-en-Laye, le 6 août 1720, à l'âge de soixante-quatorze ans. « Il mourut, nous dit Horace Walpole, dans de grands sentiments de piété, après avoir reçu les sacrements. » Depuis longtemps, du reste, il était totalement revenu de sa conduite et de ses pensées légères. Il appartenait à cette race de beaux esprits du dix-septième siècle, chez qui les désordres n'étouffaient jamais entièrement le sentiment de la religion malgré tout vivace au fond de leur âme.

Introduction des Mémoires du chevalier de Grammont.

Comme ceux qui ne lisent que pour se divertir me paraissent plus raisonnables que ceux qui n'ouvrent un livre que pour y chercher des défauts, je déclare que, sans me mettre en peine de la

sévère érudition de ces derniers, je n'écris que pour l'amusement des autres.

Je déclare, de plus, que l'ordre des temps, ou la disposition des faits, qui coûtent plus à l'écrivain qu'ils ne divertissent le lecteur, ne m'embarrasseront guère dans l'arrangement de ces mémoires.

Dans le dessein de donner une idée de celui pour qui j'écris, les choses qui le distinguent auront place dans ces fragments, selon qu'elles s'offriront à mon imagination, sans égard à leur rang.

Qu'importe, après tout, par où l'on commence un portrait, pourvu que l'assemblage des parties forme un tout qui rende parfaitement l'original? Le fameux Plutarque, qui traite ses héros comme ses lecteurs, commence la vie des uns comme bon lui semble, et promène l'attention des autres sur de curieuses antiquités ou d'agréables traités d'érudition, qui n'ont pas toujours rapport à son sujet.

Démétrius le Preneur de villes n'était pas, à beaucoup près, si grand [1] que son père Antigonus, à ce qu'il nous dit. En récompense, il nous apprend que son père Antigonus n'était que son oncle ; mais tout cela n'est qu'après avoir commencé sa vie par un abrégé de sa mort, par un sommaire de ses divers exploits, de ses bonnes et de ses mauvaises qualités, où il fait entrer le pauvre Marc-Antoine par compassion pour toutes ses faiblesses.

Dans la vie de Numa Pompilius, il entre en matière par une dissertation sur son protecteur Pythagore ; et, comme il croit qu'on est fort en peine de savoir si c'est l'ancien philosophe, ou bien un certain Pythagore qui, après avoir gagné le prix de la course aux jeux Olympiques, vint à toutes jambes trouver Numa pour lui enseigner la philosophie et lui aider à gouverner son royaume, il se tourmente beaucoup pour éclaircir cette difficulté, qu'il laisse enfin là.

Ce que j'en dis n'est pas pour reprocher quelque chose à l'historien de toute l'antiquité auquel on doit le plus : c'est seulement pour autoriser la manière dont j'écris une vie plus extraordinaire que toutes celles qu'il nous a laissées.

Il est question de représenter un homme dont le caractère inimitable efface des défauts qu'on ne prétend point déguiser; un homme illustre par un mélange de vices et de vertus, qui semblent se soutenir dans un enchaînement nécessaire, rares dans leur parfait accord, brillantes par leurs oppositions.

[1] La grammaire demanderait *aussi* grand.

C'est ce relief incompréhensible qui, dans la guerre, l'amour, le jeu et les divers états d'une longue vie, a rendu le comte de Grammont l'admiration de son siècle. C'est par là qu'il a fait les délices de tous les pays où il a promené ses agréments et son inconstance ; de ceux où la vivacité de son esprit a répandu de ces mots heureux qu'une approbation universelle transmet à la postérité ; de tous les endroits enrichis des profusions de sa magnificence, et de ceux enfin où il a conservé la liberté de son jugement dans les périls les plus pressants, tandis que le badinage de son humeur, au milieu des dangers les plus sérieux de la guerre, marquait une fermeté qui n'appartient pas à tout le monde.

C'est lui-même qu'il faut écouter dans ses récits agréables de siéges et de batailles où il s'est distingué à la suite d'un autre héros; et c'est lui qu'il faut croire dans des événements moins glorieux. Je ne fais que tenir la plume à mesure qu'il me dicte les particularités les plus singulières et les moins connues de sa vie.

En ce temps-là il n'en allait pas en France comme à présent. Louis XIII régnait encore, et le cardinal de Richelieu gouvernait le royaume. De grands hommes commandaient de petites armées, et ces armées faisaient de grandes choses. La fortune des grands de la cour dépendait de la faveur du ministre ; les établissements n'y étaient solides qu'à mesure qu'on lui était dévoué [1]. De vastes projets jetaient au cœur des États voisins les fondements de cette grandeur redoutable où l'on voit celui-ci. La police était un peu négligée : les grands chemins étaient impraticables de jour, et les rues durant la nuit ; mais on volait encore plus impunément ailleurs. La jeunesse, en entrant dans le monde, prenait le parti que bon lui semblait : qui voulait, se faisait chevalier ; abbé, qui pouvait : j'entends abbé à bénéfice. L'habit ne distinguait point le chevalier de l'abbé, et je crois que le chevalier de Grammont était l'un et l'autre au siége de Trin. Ce fut sa première campagne, et il y porta ces dispositions heureuses qui préviennent favorablement, et qui font qu'on n'a besoin ni d'amis pour être introduit, ni de recommandations pour être agréablement reçu partout.

Le siége était formé quand il arriva. Cela lui épargna quelques témérités, car un volontaire ne dort pas en repos s'il n'a essuyé les premiers coups qu'on tire. Il alla donc reconnaître les généraux, n'y ayant plus rien à faire à l'égard de la place sur cet article.

[1] Pour : *qu'autant qu'on lui était dévoué.* Nous n'avons nulle part rencontré d'exemple de cette signification.

Le prince Thomas commandait l'armée ; et comme la charge de lieutenant-général n'était pas encore connue, du Plessis-Pralin et le fameux vicomte de Turenne étaient ses maréchaux de camp.

On portait quelque respect aux places de guerre, avant qu'une puissance à laquelle rien ne peut résister eût trouvé moyen de les abîmer par une grêle affreuse de bombes et par le ravage de cent pièces de canon en batterie. Avant ces furieux orages, qui réduisent le gouverneur aux souterrains et la garnison en poudre [1], de fréquentes sorties vivement repoussées, de vigoureuses attaques vaillamment soutenues, signalaient l'art des assiégeants et le courage des assiégés ; et, par conséquent, les siéges étaient d'une longueur raisonnable, et les jeunes gens avaient le temps d'y apprendre quelque chose.

Il y eut de belles actions de part et d'autre dans celui de Trin. On y essuya des fatigues, on souffrit des pertes; mais on ne s'ennuya plus dans l'armée depuis que [2] le chevalier de Grammont y fut : plus de fatigue dans la tranchée, plus de sérieux chez les généraux, plus d'ennui dans les troupes depuis son arrivée. Il cherchait et portait partout la joie.

Parmi les officiers de l'armée, comme partout ailleurs, on voyait des gens de mérite, ou des gens qui en voulaient avoir. Les derniers imitaient le chevalier de Grammont dans les choses qui le faisaient briller, et n'y réussissaient pas ; les autres admiraient ses talents et recherchaient son amitié. Matta fut de ce nombre. Il était agréable par sa figure, plus encore par le caractère de son esprit : il l'avait simple et naturel, mais le discernement et la délicatesse des plus fins et des plus déliés. Plein de franchise et de probité dans toutes ses manières, le chevalier de Grammont ne fut pas longtemps à démêler les qualités qui le distinguaient : ainsi la connaissance fut bientôt faite, et l'amitié bientôt liée entre eux.

Matta voulut absolument que le chevalier de Grammont vînt s'établir chez lui. Il n'y consentit qu'à condition qu'il partagerait la dépense. Comme ils avaient l'humeur libérale et magnifique, ce fut à frais communs qu'ils donnèrent les repas les mieux entendus et les plus délicats qu'on eût encore vus. Le jeu rendait à merveille dans les commencements, et le chevalier rendait en cent façons ce qu'il ne prenait que d'une seule [3].

[1] Obscur et de très-mauvais goût. Hamilton offre plusieurs autres fautes de ce genre.

[2] Pour : *dès que, du moment que ;* signification que nous avons déjà rencontrée plusieurs fois.

[3] C'est-à-dire que Grammont restituait par ses libéralités ce qu'il avait volé au

Les généraux, tour à tour régalés, admirèrent leur munificence, et voulurent mal à leurs officiers de ce qu'ils n'étaient pas si bien servis. Le chevalier avait le don de faire valoir les choses les plus communes, et son esprit était tellement à la mode que c'était se déshonorer que de ne pas se soumettre à son goût. Matta lui laissait le soin de louer la table et d'en faire les honneurs, et, charmé d'un applaudissement universel, il se persuada qu'il n'y avait rien de si beau que de vivre comme ils faisaient, et rien de plus aisé que de continuer; mais il s'aperçut bientôt que les plus grandes prospérités ne sont pas les plus durables.

Une grosse chère, une petite économie, des domestiques infidèles, une fortune ennemie, tout cela s'unissant pour déranger le ménage, la table s'allait réformer tout doucement d'elle-même, quand le génie du chevalier, fertile en ressources, entreprit de soutenir son premier honneur par l'expédient qu'on va voir.

Ils ne s'étaient point parlé de l'état de leurs affaires, quoique celui qui en avait le soin les eût séparément avertis, prêt à recevoir de l'argent pour continuer la dépense, ou à rendre ses comptes pour le passé. Un jour que le chevalier de Grammont était revenu plus tôt qu'à l'ordinaire, il trouva Matta tranquillement endormi dans un fauteuil; et ne voulant pas interrompre son repos, il se mit à rêver à son projet. Matta s'éveilla sans qu'il s'en aperçût; et, ayant quelque temps admiré la contemplation où il paraissait enseveli, et ce profond silence entre deux hommes qui ne l'avaient jamais gardé un moment ensemble, il le rompit par un soudain éclat de rire, qui ne fit qu'augmenter à mesure que l'autre le regardait. « Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai et assez bouf-« fon. Et à qui en as-tu donc? ou si c'est aux anges que tu ris? — « Ma foi, chevalier, dit Matta, je ris d'un songe que je viens de « faire, si naturel et si plaisant, qu'il faut que je t'en fasse rire « aussi. Je rêvais que nous avions renvoyé M. le maître d'hôtel, « M. le chef de cuisine et M. notre officier, résolus pour le reste « de la campagne d'aller manger chez les autres, comme les au-« tres étaient venus manger chez nous. Voilà mon songe. Et toi, « chevalier, à quoi rêvais-tu ? »

« Pauvre esprit ! dit le chevalier en haussant les épaules, te voilà « d'abord sur le côté ; te voilà dans la consternation et l'humilité « pour quelques mauvais propos que le maître d'hôtel t'aura tenus « comme à moi. Quoi ! après la figure que nous avons faite, à la

jeu. Cette phrase n'est pas suffisamment correcte à cause de cet emploi de *rendre* d'abord neutralement dans le sens de procurer du gain, puis activement dans le sens de restituer.

« barbe des grands et des étrangers de l'armée, quitter la partie « comme des sots, plier bagage comme des croquants, au pre- « mier épuisement de finances? Tu n'as point de sentiment. Où « est l'honneur de la France? »

« Et où est l'argent? dit Matta. Car mes gens se donnent au « diable qu'il n'y a pas dix écus dans la maison; et je crois que « les tiens ne t'en gardent guère davantage, car il y a plus de huit « jours que je ne t'ai vu ni tirer ta bourse ni compter ton argent: « amusement qui t'occupait volontiers en prospérité. »

« Je conviens de tout cela, dit le chevalier. Mais je veux te faire « convenir que tu n'es qu'une poule mouillée dans cette occasion. « Et que serait-ce de toi, si tu te voyais dans l'état où je me suis « trouvé, à Lyon, quatre jours avant d'arriver ici. Je t'en veux « faire le récit. »

L'habit du chevalier de Grammont.

Le jour du bal venu, la cour, plus brillante que jamais, étala toute sa magnificence dans cette mascarade. Ceux qui la devaient composer étaient assemblés, à la réserve du chevalier de Grammont. On s'étonna qu'il arrivât des derniers dans cette occasion, lui dont l'empressement était si remarquable dans les plus frivoles; mais on s'étonna encore bien plus de le voir enfin paraître en habit de ville, qui avait déjà paru. La chose était monstrueuse pour la conjoncture, et nouvelle pour lui. Vainement portait-il le plus beau point, la perruque la plus vaste et la mieux poudrée qu'on pût voir; son habit, d'ailleurs magnifique, ne convenait point à la fête.

Le roi s'en aperçut : « Chevalier de Grammont, lui dit-il, Termes n'est donc pas arrivé?..... — Pardonnez-moi, Sire, dit-il, Dieu merci..... — Comment, Dieu merci, dit le roi : lui serait-il arrivé quelque chose par les chemins? — Sire, dit le chevalier de Grammont, voici l'histoire de mon habit et de M. Termes, mon courrier. » A ces mots, le bal prêt à commencer fut suspendu. Tous ceux qui devaient danser faisaient un cercle autour du chevalier de Grammont; il poursuivit ainsi son récit:

« Il y a deux jours que ce coquin devrait être ici suivant mes ordres et ses serments. On peut juger de mon impatience tout aujourd'hui voyant qu'il n'arrivait pas. Enfin, après l'avoir bien maudit, il n'y a qu'une heure qu'il est arrivé, crotté depuis la tête jusqu'aux pieds, botté jusqu'à la ceinture, fait enfin comme un excommunié. Eh bien! monsieur le faquin, lui dis-je, voilà de vos

façons de faire? vous vous faites attendre jusqu'à l'extrémité; encore est-ce un miracle que vous soyez arrivé. Oui, mor... dit-il, c'est un miracle. Vous êtes toujours à gronder. Je vous ai fait faire le plus bel habit du monde, que monsieur le duc de Guise lui-même a pris la peine de commander. Donne-le donc, bourreau, lui dis-je. — Monsieur, dit-il, si je n'ai mis douze brodeurs après, qui n'ont fait que travailler jour et nuit, tenez-moi pour un infâme. Je ne les ai pas quittés d'un moment. — Et où est-il, traître, qui ne fais que raisonner dans le temps que je devrais être habillé? — Je l'avais, dit-il, empaqueté, serré, ployé, que toute la pluie du monde n'en eût point approché. Me voilà à courir jour et nuit, connaissant votre impatience, et qu'il ne faut pas lanterner avec vous..... — Mais où est-il, m'écriai-je, cet habit si bien empaqueté? — Péri, Monsieur, me dit-il, en joignant les mains. — Comment, péri ! lui dis-je en sursaut. — Oui, péri, perdu, abîmé : que vous dirai-je de plus? — Quoi, le paquebot a fait naufrage? lui dis-je. — Oh! vraiment, c'est bien pis, comme vous allez voir, me répondit-il. J'étais à une demi-lieue de Calais hier au matin, et je voulus prendre le long de la mer pour faire plus de diligence ; mais ma foi, l'on dit bien vrai qu'il n'est rien tel que le grand chemin ; car je donnai tout au travers d'un sable mouvant, où j'enfonçai jusqu'au menton. — Un sable mouvant auprès de Calais ! lui dis-je. — Oui, Monsieur, et si bien sable mouvant, que je me donne au diable si on me voyait autre chose que le haut de la tête quand on m'en a tiré. Pour mon cheval, il a fallu plus de quinze hommes pour l'en sortir; mais, pour mon porte-manteau, où malheureusement j'avais mis votre habit, jamais on ne l'a pu trouver ; il faut qu'il soit pour le moins une lieue sous terre.

« Voilà, Sire, poursuivit le chevalier de Grammont, l'aventure et le récit que m'en a fait cet honnête homme. Je l'aurais infailliblement tué, si je n'avais eu peur de faire attendre mademoiselle d'Hamilton, et si je n'avais été pressé de vous donner avis du sable mouvant, afin que vos courriers prennent le soin de l'éviter. »

A Saint-Germain, le 12 août.

A mademoiselle B...

Que puis-je faire, Mademoiselle, pour ne vous être plus insupportable? J'ai honte d'être encore en vie après avoir mérité votre indignation, et après les assurances que je vous avais données dans

ma dernière lettre, de ne vivre plus que quelques jours : mais ce qu'il y a de plus extraordinaire à mon aventure, c'est que la violence du désespoir, qui fait chercher aux autres des solitudes pour gémir, des arbres pour se pendre et des rochers pour se précipiter, m'a conduit au beau milieu de Sceaux, le même jour que la danse, la comédie, la musique, les feux d'artifice et toutes les beautés de l'univers, excepté celles de votre famille, s'y étaient rassemblées pour la fête de Châtenet. Je fus d'abord tenté d'en troubler la célébration par quelque événement tragique ; car, croyant bien que je ne trouverais jamais une plus belle occasion de me punir et de signaler mon repentir, j'étais sur le point d'assembler la compagnie autour de moi, de leur dire que vous étiez la plus charmante personne du monde, et moi le plus grand coquin ; et, après vous avoir nommée trois fois, avec trois horribles soupirs, de me donner trois coups d'épée, tout au milieu du cœur : mais faisant réflexion que je suis à vous absolument, j'ai cru que je ne devais pas me tuer sans votre permission, et, qu'en attendant que vous eussiez la bonté de me l'accorder, je ne ferais pas mal de donner toute mon attention aux magnificences de cette fête, pour vous en faire une espèce de relation : mais comme ces récits demandent un peu d'ornement, et que je suis dans une situation trop déplorable pour la poésie française, trouvez bon, mademoiselle, que dans les endroits où il sera question de vers, j'appelle quelque muse d'Angleterre à mon secours ; car avant que de vous parler des préparatifs et du spectacle, il est bon de vous nommer les principaux de ceux qui s'étaient rendus à Sceaux pour y assister : c'étaient monsieur le duc, mademoiselle d'Enghien, monsieur le comte d'Harcourt, autrefois abbé de ce nom; madame sa femme, madame la duchesse d'Albemarle, recommandable par son érudition ; monsieur le duc et madame la duchesse de Nevers avec mademoiselle leur fille, madame la duchesse de la Ferté et madame de Mirepoix, madame la duchesse de la Feuillade, madame la duchesse de Quintin, madame la comtesse de Dreux, madame de la Vieuville, madame la comtesse de Lussan, madame la marquise de Moras, madame la comtesse d'Artagnan, monsieur le duc de Coëslin, monsieur le président de Mesmes, monsieur le marquis de Laffay, monsieur le baron de Ricousse, monsieur Carill, gentilhomme anglais, et monsieur de Firmacon. Remarquez, s'il vous plaît, mademoiselle, que cette liste n'est qu'un très-petit dénombrement de ceux qui étaient priés, et que la cour ordinaire de madame du Maine, avec l'ordre entier de la Mouche, dont je ne parle point, étaient de la fête. Toute cette

compagnie partit dimanche, neuvième du mois, à une heure après midi, pour se rendre à Châtenet, distant de Sceaux environ de quinze stades. Il se trouva des voitures toutes prêtes pour la compagnie que je viens de nommer. Madame la duchesse de la Ferté, qui, par hasard, m'aimait ce jour-là, me fit l'honneur de me mettre, avec elle et madame de Mirepoix, dans une calèche ouverte, où deux personnes des plus minces dans la saison la plus froide seraient en danger de s'étouffer.

Il faut avouer que les faveurs du beau sexe seraient bien précieuses si elles étaient plus durables : les dames qui m'avaient distingué par cette préférence s'en repentirent apparemment, car elles dirent que j'avais été de très-mauvaise compagnie pendant le voyage. Si je voulais vous mander en détail ce qu'il y avait de rare et de magnifique dans la célébration de cette fête, je n'aurais jamais fait. Imaginez-vous que le premier spectacle qui se présenta lorsque tout le monde fut arrivé, fut une galerie de plain-pied au jardin, dans laquelle il y avait une table de vingt-cinq couverts, où vingt-cinq dames, plus belles les unes que les autres, se placèrent ; dans la même galerie, une autre table de dix-huit ou vingt couverts fut servie en même temps pour monsieur le duc, monsieur le duc du Maine, et pour une partie des hommes ; mais il faut voir de quelle magnificence, de quelle profusion et de quelle délicatesse tout cela fut servi.

C'est la vérité, mademoiselle ; car il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que vous autres Anglaises qui ayez des yeux brillants et des teints fleuris. Toutes ces dames paraissaient autant de déesses qui s'étaient mises à la table pour prendre une tasse de nectar et quatre doigts d'ambroisie. A la droite de Son Altesse était madame de Nevers, à sa gauche madame de La Feuillade.

Si je louais chacune de ces divinités autant qu'elle le mérite, je ferais un poëme au lieu d'une lettre...

Au sortir de la table, on se mit à jouer, pendant que tout se préparait pour la comédie. La salle où elle fut représentée était au milieu du jardin ; c'était un grand espace couvert et environné de toiles, où l'on avait élevé un théâtre, dont les décorations étaient entrelacées de feuillages verts, fraîchement coupés, et illuminées d'une prodigieuse quantité de bougies. La pièce, en trois actes, est de monsieur de Malezieux ; elle était mêlée de danses, de récits et de symphonies ; et, afin que vous ne puissiez douter qu'elle ne fût représentée dans toute sa perfection, vous saurez que madame la duchesse du Maine y jouait, mademoiselle de Moras, monsieur de Malezieux, monsieur Crom, monsieur Landais, monsieur Dam-

pierre, monsieur Caramon, et un officier de l'artillerie, dont j'oublie le nom, en étaient les acteurs. Pour les intermèdes, c'étaient Balon, Dumoulin et les Allards, qui formaient les entrées; les paroles du prologue et des récits étaient de monsieur de Nevers pour l'italien, et de monsieur de Malezieux pour le français, excellemment mises en musique par Matair, et le tout exécuté par les voix et les instruments de la musique du roi. Le spectacle dura trois heures et demie, sans ennuyer un moment; et il est vrai qu'il fut interrompu, vers le milieu de la représentation, par un laquais de madame d'Albemarle, qui, pendant qu'on était le plus attentif et qu'on suait à grosses gouttes, fit lever tout le monde, pour porter une coiffe et une écharpe à sa maîtresse, de peur du serein : Dieu sait les bénédictions qu'on donnait à son laquais et à la délicatesse de son tempérament. Le souper fut encore plus magnifique que le premier repas : les dames s'y présentèrent avec les mêmes charmes, et quelque chose de plus. Les applaudissements fournirent les premiers entretiens; on se mit de bonne humeur; les faiseurs d'impromptus ajoutèrent quelques plats de leur façon à ceux de l'entremets; monsieur de Nevers commença, un homme qu'on prit pour moi poursuivit et ne fit rien qui vaille. Je ne vous envoie pas ces ouvrages, parce que vous avez assez mal reçu ceux que je vous ai déjà envoyés. Après le souper, on tira force fusées, et à une heure après minuit le bal commença. Je ne vous dirai point à quelle heure il finit, car je me retirai à la petite pointe du jour, qu'on ne faisait que commencer les contredanses. Je regagnai Sceaux, j'y dormis deux heures, et, quand j'en fus parti, je ne doute pas qu'on ne dansât encore à Châtenet. Voilà, mademoiselle, le récit abrégé d'une fête que vous trouverez beaucoup plus circonstanciée dans le premier Mercure.

Lettre de M. le comte de Grammont à monseigneur le duc de Berry.

Monseigneur,

Les grandes douleurs sont muettes; ainsi je n'ai pu vous marquer plus tôt l'affliction que j'ai eue de votre départ ; mais la philosophie, comme vous savez, monsieur, est d'un grand secours dans ces extrémités; elle m'a un peu remis, et je prends la liberté de vous écrire, pour vous apprendre (car je ne sais point flatter) que tout ne vous regrette pas tant ici que fait le comte de Grammont. Le peu de gibier qui reste dans les lieux où vous avez cou-

tume de chasser regarde votre absence comme une bénédiction, et ce ne sont que feux de joie parmi les perdrix de la plaine ; le roi ne saurait plus monter à cheval sans être accablé d'une foule de lièvres et de lapins, qui lui présentent des placets contre vous. Un petit lapereau, estropié d'un pied, se mit à genoux, pour demander justice de toute sa famille [1], que vous aviez tuée dans un jour. Je ne le sais que par le bruit commun ; mais voici ce que je sais par moi-même : je me promenais l'autre jour dans le parc (selon ma coutume), rêvant à toutes les qualités qui vous rendent aimable. Quoi, disais-je, ce jeune prince, qui a tant de bontés pour moi, sera donc absent trois ou quatre mois ; c'est pour en mourir..... Au contraire, c'est le moyen de vivre, me dit un faisan blanc comme neige, qui m'aborda dans ce moment. — Oh ! oh ! lui dis-je, et qui vous a, s'il vous plaît, appris à parler? — Le gros perroquet de madame Dudicour, me dit-il, qui était fort de mes amis. — Et d'où vient que vous êtes blanc? lui dis-je. — C'est que je porte le deuil d'un frère que le prince dont vous parlez tua quelque temps avant son départ. Vous savez, poursuivit-il, que la volatile ne porte point autrement le deuil, et que tous les cygnes ont fait vœu de porter le deuil et de chanter en mourant, pour honorer la mémoire des cygnes du Méandre. — Voilà, lui dis-je, de beaux contes. Mais que souhaitez-vous de moi? — Je voudrais, me dit-il, comme vous aimez à rendre de bons offices, et que le roi vous écoute avec bonté, que vous voulussiez le supplier très-humblement de donner quelque royaume à monseigneur de Berry, où il pût, depuis le matin jusqu'au soir, tuer les faisans ses sujets, pour laisser ici en repos ceux du roi son grand-père.

Voilà, monseigneur, la commission que m'a donnée le pauvre faisan du parc de Versailles. Voyez si vous voulez que je m'en charge. En attendant vos ordres, je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

[1] *Demander justice de quelqu'un*, signifie le contraire de ce qu'Hamilton veut dire ici.

LA FAYETTE (Marie-Madeleine Pioché de la Vergne, comtesse de).

(1634-1693.)

Après les mémoires romanesques dont Hamilton nous offre le plus agréable modèle, nous étudierons le roman proprement dit avec madame de La Fayette qui sut lui donner un nouveau tour, et se tirer du pair d'avec tous les auteurs de son temps par deux courtes Nouvelles où elle eut le mérite de mettre le sentiment à la place des aventures, de substituer l'intérêt aux prodiges, d'attendrir au lieu de chercher uniquement à étonner. Le peu que nous dirons de ces Nouvelles et des autres productions de madame de La Fayette, suffira pour justifier l'éloge de Boileau qui l'appelait « la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux. »

Marie-Madeleine Pioché de La Vergne, née en mars 1634, eut pour père Aymard de La Vergne, maréchal de champ et gouverneur du Havre. C'était un homme de mérite, instruit et spirituel, qui dirigea lui-même la première éducation de sa fille. Il fut secondé par sa femme (née de Péna), qui était de Marseille, et comptait quelque troubadour lauréat parmi ses aïeux. Ménage et le P. Rapin lui enseignèrent la langue latine dans laquelle elle fit des progrès surprenants. « Trois ans après que madame de La Fayette eut commencé d'apprendre le latin, nous dit Segrais, elle en savait déjà plus que M. Ménage et que le Père Rapin, ses maîtres [1]. » Elle eut de bonne heure une lecture rare. Elle affectionnait particulièrement les poëtes. Toute sa vie elle conserva une inclination marquée pour certains auteurs, comme Horace, Virgile et Montaigne. C'était assez bien choisir, et donner une preuve de cette solidité de goût qui sera son cachet. Le docte Ménage, que ses belles écolières rendaient trop sensible, était en extase devant les mérites de mademoiselle de La Vergne. Il la chanta, en français, en italien, en vers latins de toutes formes, sous le nom de *Laverna*, peut-être aussi en grec, sous le nom d'Amaryllis, et eut pour elle toute sa vie une tendre admiration qu'elle mit une certaine coquetterie maligne à encourager, quand elle fut mariée ou veuve.

Le 15 février 1655, à l'âge de 22 ans, mademoiselle de La Vergne épousa François Motier, comte de La Fayette, frère de Louise de La Fayette, cette fille d'honneur d'Anne d'Autriche, qui succéda à madame

[1] *Segraisiana*, p. 15, Paris, 1721.

d'Hautefort dans l'affection et la faveur de Louis XIII. Cette famille était depuis longtemps célèbre; les La Fayette s'étaient distingués aux journées de Poitiers, de Saint-Quentin, de Cognac, de Moncontour. Madame de La Fayette perdit son mari au bout de quelques années, après en avoir eu un fils dont elle soigna l'éducation avec intelligence et amour.

Vers l'année 1665, elle choisit pour ami de cœur M. de La Rochefoucauld, âgé déjà de cinquante-deux ans. Si la sévérité de la morale peut trouver à redire à cette relation, commencée peut-être dès le vivant de M. de La Fayette, la décence, la constance, le dévouement, la justifièrent ou l'excusèrent aux yeux du monde. Presque constamment renfermée dans la solitude, elle chercha dans l'étude et dans la composition de gracieux ouvrages sa principale distraction. La tournure méditative et rêveuse de son esprit la portait vers le roman sérieusement étudié; elle y trouva la gloire, mais seulement après plusieurs essais d'un mérite secondaire.

Madame de La Fayette débuta dans le roman en 1660, par une petite nouvelle historique intitulée *La Princesse de Montpensier*. L'auteur, pour ne pas manquer au *respect* dû *à* un *illustre nom*, et à la *considération* à laquelle elle était obligée *pour les éminentes personnes qui sont descendues de ceux qui l'ont porté*, a soin d'avertir que « cette histoire n'a été tirée d'aucun manuscrit qui nous soit demeuré du temps des personnes dont elle parle. Ayant voulu, pour son divertissement, écrire des aventures inventées à plaisir, elle a jugé plus à propos de prendre des noms connus dans nos histoires que de se servir de ceux que l'on trouve dans les romans, croyant bien que la réputation de madame de Montpensier ne serait pas blessée par un récit effectivement fabuleux. »

L'intérêt du récit se soutient assez bien, les mœurs sont représentées avec vérité; le style est net et coulant; du reste l'ensemble du livre n'offre rien de tranché ni d'éminent.

Le progrès n'est pas encore très-marqué dans le second roman de madame de La Fayette, dans *Zaïde*, publiée en 1671 sous le nom de Segrais, ancien gentilhomme ordinaire de mademoiselle de Montpensier, qui, ayant quitté le service de cette princesse à l'occasion de ses projets de mariage avec Lauzun, avait accepté un logement chez madame de La Fayette, à laquelle il fit goûter le genre des Nouvelles espagnoles qu'il s'occupait alors à traduire ou à imiter. Segrais a lui-même avoué que s'il eut *quelque part à Zaïde*, ce fut *seulement pour la disposition du roman*[1] Du reste la nouvelle de madame de La Fayette ne diffère guère de celles de Segrais pour le fond et pour la forme. Elle a de grands rapports aussi avec l'*Astrée* et les romans de mademoiselle de Scudéri.

« Loin d'avoir réformé les romans en billots de Scudéri et de la Calprenède, a dit un très-judicieux esprit, *Zaïde* n'en est qu'un diminutif. Même échafaudage romanesque; une situation ingénieuse, mais sans vérité; absence de couleurs locales; surcharge d'épisodes; ignorance absolue des mœurs musulmanes; sentiments distillés à l'hôtel de Rambouillet; dialogues sans fin, qui ressemblent à l'amour

[1] *Segraisiana*.

comme des plaidoyers de collége ressemblent à l'éloquence ; enfin, je m'en accuse, de la *Cléopâtre* à *Zaïde*, je n'ai senti que le passage du genre assommant au genre ennuyeux [1]. »

On paraît, à l'époque, n'avoir pas senti cet ennui, à en juger seulement par le témoignage du célèbre Huet que Ménage avait mis en rapport avec madame de La Fayette, et qui publia comme Discours préliminaire de *Zaïde* son *Traité de l'origine des romans*; ce qui faisait dire à madame de La Fayette : « Nous avons marié ensemble nos enfants. »

Ce que *Zaïde* a de meilleur, c'est le style. Comme dans les autres ouvrages de madame de La Fayette, il est clair, sans recherche et sans emphase, correct et parfois élégant. L'auteur le soigna scrupuleusement. « Après que ma *Zaïde* fut imprimée, dit Segrais, Mme de La Fayette en fit relier un exemplaire avec du papier blanc entre chaque page afin de la revoir tout de nouveau et d'y faire des corrections, particulièrement sur le langage ; mais elle ne trouva rien à y corriger même en plusieurs années, et je ne pense pas que l'on y puisse rien changer, même encore aujourd'hui [2]. »

Par son premier essai madame de La Fayette ne détrôna donc pas mademoiselle de Scudéri; elle ne fit même, avec certaines modifications, que la continuer.

Avec la *Princesse de Clèves*, terminée en 1672, mais mise au jour seulement le 13 mars 1678, une nouvelle manière apparaît enfin. Plus rien dans cette création originale qui ressemble à ces romans d'intrigue si longuement filés, si savamment enchevêtrés, et terminés par de si grandes catastrophes, qui firent la gloire des Gomberville, des La Calprenède, des Scudéri. Plus de fadeurs, plus de grandes phrases, plus de conversations et de disputes interminables. On n'y fait plus de l'amour une science qui a ses principes et sa méthode ; on n'y soutient plus thèse sur l'amour avec toutes les formes de la scolastique. Le plus grand mérite du chef-d'œuvre de madame de La Fayette n'est pas dans la partie imaginative ; les événements y sont peu nombreux, et il fait son effet par des moyens très-simples. Partout le jeu des situations y sort, pour ainsi dire, du sein de la vraisemblance. S'il se fait lire avec un intérêt irrésistible, c'est surtout parce que le cœur y parle seul ; parce que le langage touchant, mais dangereux des affections passionnées y est joint, pour la première fois, à la peinture des mœurs brillantes de la chevalerie ; parce que les plus intimes et les plus insaisissables nuances du sentiment y sont rendues avec une vérité saisissante pour tout homme qui a vécu et observé ; parce que la décence y est constamment observée avec un tact exquis; enfin parce que la noblesse des caractères laisse fortement empreinte dans les âmes l'idée de la beauté morale.

« La véritable gloire de madame de La Fayette, dit Lemontey, repose sur la *Princesse de Clèves*, parce que ce livre est une création qui a changé une bran-

[1] Lemontey. *Notice sur madame de La Fayette*, t. III des *Œuvres*.

[2] *Segraisiana*, p. 66.

che de la littérature. Scarron et son *Roman Comique* avaient bien déjà décrédité la verbeuse famille du *Cyrus* et de la *Cassandre*; mais un pas plus difficile restait à faire; il fallait remplacer ces éternelles rapsodies, et ce fut *la Princesse de Clèves* qui ouvrit la nouvelle carrière qu'attendaient les bons esprits. On vit pour la première fois un cadre simple rempli d'une action intéressante. Les combats de l'amour dans le cœur d'une femme honnête offrirent un tableau naturel, passionné, touchant, traité avec grâce et délicatesse, et s'emparant du lecteur par un trouble délicieux. Le succès en fut général, et pénétra dans les mœurs. Jusque vers le temps des Romans de Crébillon, les noms de M. de Nemours et de madame de Clèves firent autorité dans les affaires de cœur à la ville comme à la cour. Cent fois cette aimable composition a servi de modèle, et je ne pense pas qu'elle ait encore été surpassée. On doit y rapporter toutes les louanges que Voltaire et La Harpe ont prodiguées à l'auteur [1]. »

Avec madame de La Fayette le roman est donc renouvelé pour la vérité des situations, pour la sobriété et la rapidité du récit, pour l'expression juste et profonde de la passion: il faut ajouter pour la peinture naïve de la nature extérieure. Depuis longtemps on ne savait plus guère voir la nature qu'à travers la mythologie, on n'en parlait qu'avec des formes mythologiques. Madame de La Fayette regarde la nature elle-même dépouillée de tous ses voiles; elle la sent et la rend avec simplicité, sans aucune réminiscence grecque ou latine. «La première trace d'attention aux choses de la nature que j'ai trouvée dans les livres qu'on lit, a dit un homme d'un très-fin esprit, c'est cette rangée de saules sous laquelle se réfugie le duc de Nemours, réduit au désespoir par la belle défense de la princesse de Clèves [2]. » On avait bien prêté quelque attention aux choses de la nature avant madame de La Fayette; le grand mérite de l'auteur de la *Princesse de Clèves* est dans la vérité et la modération antiques de ses peintures. Même éloge à donner aux descriptions; on y consacre aujourd'hui de longues pages; pour peindre la beauté de son héroïne, madame de La Fayette parlera seulement de ses *cheveux confusément rattachés*, de ses *yeux* un peu *grossis par des larmes*, et quelques traits semblables.

Tous les critiques ne font qu'un écho pour louer le style, comme les idées, les sentiments et les peintures de la *Princesse de Clèves*.

« La langue, dit M. Sainte-Beuve, en est également délicieuse, exquise de choix, avec des négligences et des irrégularités qui ont leur grâce, et que Valincourt n'a notées en détail qu'en les supposant dénoncées par un grammairien de sa connaissance, et avec une sorte de honte d'en faire un reproche trop direct à l'aimable auteur. Je n'y distingue que deux locutions qui ont vieilli. « Le roi ne survécut guère *le* prince son fils; » et : « Milord Courtenay était aussi aimé de la reine Marie, qui l'aurait épousé du consentement de toute l'Angleterre, *sans qu'elle connut* que la jeunesse et la beauté de sa sœur Élisabeth le touchaient davantage que l'espérance de régner, « pour *si ce n'est qu'elle connut*, etc. ; cette dernière locution revient plusieurs fois [3]. »

[1] Lemontey. *Notice sur madame de La Fayette.*

[2] Stendhal, *Mém. d'un touriste.*

[3] *La Bruyère et La Rochefoucauld*, etc., p. 92.

La signature, le privilége du roi, le fond même du livre, avaient bien pu faire attribuer *Zaïde* à Segrais. On fit aussitôt honneur de la *Princesse de Clèves* à l'auteur véritable, qui, du reste, s'était fait connaître à l'avance par des lectures confidentielles. On ne douta pas que M. de La Rochefoucauld qui, s'il « n'avait pas étudié, avait un bon sens merveilleux, et savait parfaitement bien le monde[1], » n'eût aidé son amie de son goût et de son expérience ; mais madame de La Fayette n'en obtint pas moins toute la gloire qu'elle méritait. On ne s'entretint plus dans les conversations, dans les lettres, dans les rencontres, que du nouveau roman. Madame de Sévigné, qui se laissait prendre d'un si vif et si naïf intérêt aux longs romans de La Calprenède, de mademoiselle de Scudéri, et *tutti quanti*, n'en fut pas guérie par la *Princesse de Clèves*, mais elle sut reconnaître et sentir la supériorité de la Nouvelle historique de son amie. Elle aimait à faire partager aux autres l'admiration que lui causait ce roman d'un genre si nouveau, et, dans une lettre qui est la seule, peut-être, où elle rappelle que madame de la Fayette est auteur, l'incomparable épistolière trace un tableau de la lecture qu'elle en fit à de graves chanoines. Bussy sut, comme sa cousine, apprécier la *Princesse*. « Je sors présentement d'une quatrième lecture de la *Princesse de Clèves*, et c'est le seul ouvrage de cette nature que j'aie pu lire quatre fois[2], » écrivait Fontenelle, l'année même où fut publiée la charmante Nouvelle.

Un roman d'amour, quelle que soit la réserve de l'auteur, ne prête guère à des extraits classiques. Cependant nous avons pu détacher de la *Princesse de Clèves* une page parfaitement innocente qui permettra de juger du style de cette Nouvelle célèbre.

Outre ses romans[3], madame de La Fayette a laissé quelques esquisses historiques. La plus importante est l'*Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, ouvrage publié longtemps après la mort de l'auteur, et dont la première édition parut en Hollande, en 1720. Madame de La Fayette, dans les premiers temps de son mariage, allant au couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot visiter sa belle-sœur, l'ex-favorite de Louis XIII, avait eu fréquemment l'occasion d'y voir la princesse Henriette d'Angleterre près de la reine Henriette de France, la veuve de Charles Ier, alors retirée dans ce monastère. La jeune princesse prit madame de La Fayette en amitié. Quand elle fut mariée au frère du roi, et devenue le plus brillant ornement de la cour, elle accorda ses entrées particulières chez elle à cette dame, son aînée de dix ans, lui permit de la suivre partout, quoiqu'elle n'eût aucune charge dans sa maison, et la traita avec assez de familiarité pour la faire regarder, quelque temps, comme sa favorite. Après avoir

[1] *Segraisiana*, p. 15.

[2] Lettre imprimée dans le *Mercure galant*, mai 1678.

[3] Nous n'avons point parlé de la *Comtesse de Tende*, à cause du peu d'importance de cette très-courte nouvelle, et aussi parce que nous n'en avons pu établir avec certitude l'authenticité, non plus que la date de la première édition.

honoré madame de La Fayette des confidences les plus intimes, la duchesse d'Orléans l'engagea elle-même à les rédiger en forme d'histoire.

Lemontey a jugé peu favorablement cette *Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Il l'a appelée un « tableau pâle et monotone de noirceurs et de galanteries, qui donne une fâcheuse idée de l'intérieur de cette cour au temps de sa plus grande splendeur. » Un grand critique de nos jours nous paraît plus équitable quand il dit :

« Madame de La Fayette a donné de Madame Henriette la plus agréable histoire, et telle que toute femme délicate, et née princesse par le cœur, la peut souhaiter. C'est un récit écrit d'après une confidence, et destiné à celle même qui a raconté, qui sourit en se revoyant si justement, si légèrement peinte, et qui, avec une douce malice, prend à quelques endroits la plume pour y retoucher. Madame, après son dîner, aimait à se coucher sur des carreaux ; elle s'approchait de madame de La Fayette, « en sorte que sa tête était quasi sur ses genoux, » et, dans cette position familière et charmante, elle lui racontait le détail de son cœur, ou elle en écoutait l'histoire écrite d'après elle, et elle se regardait au miroir que son amie lui en offrait. Quand on lit aujourd'hui cette histoire si fine, si courue, si touchée à peine, si arrêtée à temps, on a besoin de quelque retour d'imagination pour en ressaisir toute la grâce et en recréer l'enchantement. Il y règne comme un léger duvet des fruits dans leur première fleur, qui s'efface si vous appuyez [1]. »

Le style de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* est d'une facile et agréable simplicité. On y pourrait relever un certain nombre de négligences comme dans cette phrase : « Elle lui fit paraître tant de passion, et rompit si entièrement toutes les *contraintes* où la reine-mère et le cardinal la tenaient, que l'on peut dire qu'elle *contraignit* le roi à l'aimer » (Ire part., année 1659). Pures vétilles qui n'ôtent rien au charme doux de cette lecture.

On lit également avec intérêt et avec profit le second travail historique de madame de La Fayette.

« Les *Mémoires de la cour de France* pour les années 1688 et 1689, dit M. Sainte-Beuve, se font remarquer par la suite, la précision et le dégagé du récit : aucune divagation, presque aucune réflexion ; un narré vif, empressé, attentif ; une intelligence continuelle. L'auteur d'un tel écrit était certes un esprit capable d'affaires positives. »

Madame de La Fayette montra cette intelligence des affaires dans toute sa vie privée, et particulièrement en réparant le désordre de la fortune de M. de La Rochefoucauld.

Tous ceux qui aiment les grâces de notre langue, et surtout la netteté et le naturel du style, doivent lire les moindres pages qui nous restent de madame de La Fayette. Dans le petit nombre de ses lettres qui ont été publiées, on reconnaît la plume qui a écrit la *Princesse de Clèves* et l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Ce n'est pas la grâce légère, la vivacité,

[1] Sainte-Beuve, *Causer.*, 19 juil. 1852.

l'éclat, ni la négligence abandonnée, toujours si charmante de madame de Sévigné. La conversation de madame de La Fayette n'était pas aussi brillante ni aussi vive que celle de plusieurs femmes d'esprit de son temps ; trop de sérieux la faisait quelquefois paraître froide ; le ton général de sa correspondance est de même grave et souvent austère ; mais toujours elle écrit, comme elle parlait, avec une élégante et ingénieuse précision. Dans ses lettres, comme dans ses meilleurs ouvrages, elle met en pratique sa maxime que « la suppression d'une ligne vaut un louis d'or, et celle d'un mot vingt sous. »

Les plus intéressantes, comme les plus nombreuses de ces lettres, sont celles qu'elle adressa à madame de Sévigné pendant son séjour en Provence, chez sa fille. Madame de Sévigné se plaint souvent de la paresse de son amie à lui répondre ; écrire aussi souvent et avec autant de soin qu'elle le faisait, c'était cependant faire preuve de bonne volonté, dans son déplorable état de santé, continuellement tourmentée par les vapeurs, les fièvres, la migraine.

Le mérite des lettres publiées fait vivement regretter qu'un plus grand nombre soit demeuré jusqu'à maintenant inédit [1].

Pour avoir fait connaître, autant que nous le pouvons ici, madame de La Fayette, il nous reste à dire quelques mots sur sa nature morale.

Madame de La Fayette avait dans le caractère quelque chose d'austère et de triste, qu'elle devait surtout à la maladie et aux souffrances dont toute sa vie fut affligée. Elle était assez encline à juger peu favorablement les hommes. Somaize, dans le portrait flatteur qu'il a tracé d'elle sous le nom de *Féliciane*, avoue qu'elle était « un peu railleuse ; mais, ajoute-il, elle raille de si bonne grâce qu'elle se fait aimer de ceux qu'elle traite le plus mal, ou du moins qu'elle ne s'en fait pas haïr. » Surtout pour les personnes de son sexe, ses appréciations, on l'a déjà remarqué, sont presque toujours sévères et souvent peu bienveillantes. Son bon sens et la solidité de son esprit, joints à un certain fonds d'humeur, la rendaient trop clairvoyante sur les défauts. Elle ne s'aveuglait pas sur les siens propres, et permettait volontiers qu'on les lui remontrât. « Madame de La Fayette, rapporte Segrais, me disait que de toutes les louanges qu'on lui avait données, rien ne lui avait plu que deux choses que je lui avais dites ; qu'elle avait le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation [2]. » Le même écrivain, dont les *Mémoires* offrent les plus abondants et les plus sûrs renseignements sur madame de La Fayette, fait cette observation : « Dire d'une personne qu'*elle est vraie*, c'est faire entendre qu'elle est simple et naturelle. La Rochefoucauld trouva cette heureuse expression pour louer et peindre en même temps le caractère

[1] M. Cousin parle d'une correspondance inédite de madame de La Fayette, vendue à Sens, en 1849, laquelle se compose d'environ cent soixante-seize lettres, et parcourt presque toute la vie de cette dame célèbre. (*Lettres nouvelles de madame de Longueville*. — *Revue des Deux Mondes*, 6e série, t. XI, p. 405.)

[2] *Segraisiana*, p. 45.

de madame de La Fayette [1]. » Madame de Sévigné témoigne aussi que son amie était très-*vraie* et très-franche ; aussi *fallait-il la croire sur parole* : « Elle n'aurait pas donné le moindre titre, ajoute Segrais, à qui que ce fût, si elle n'eût été persuadée qu'il le méritait; et c'est ce qui a fait dire à quelqu'un qu'elle était sèche quoiqu'elle fût délicate [2]. »

Madame de La Fayette ne chercha jamais à briller sur le grand théâtre. Bien que très-considérée de Louis XIV, à peine si elle pouvait, à de longs intervalles, se décider à paraître à la cour. Point de goûts plus modérés que les siens. « C'est assez que d'être, » disait-elle. « Madame de La Fayette, dit Segrais, entendait par là que pour être heureux, il fallait vivre sans ambition et sans passions, au moins sans passions. » On ne peut pas dire de l'amie intime de La Rochefoucauld qu'elle sut vivre sans passions ; au moins ne manqua-t-elle jamais aux lois de la décence extérieure, et mérita-t-elle ainsi que sa vie fût jusqu'à la fin entourée d'une auréole de considération et d'estime. Gourville est le seul peut-être qui ait parlé défavorablement de son caractère, un peu par jalousie de la relation intime de cette dame avec M. de La Rochefoucauld dont il aurait voulu partager seul la confiance. Racontant un mince démêlé d'intérêt qu'il eut avec elle, il lui prête des vues égoïstes et de petits manéges sournois qui jurent singulièrement avec l'idée que tous les contemporains nous donnent de la sincérité et de l'élévation de son âme. A l'en croire, la vanité était aussi l'un des principaux mobiles de ses actions.

« Madame de La Fayette, selon lui, présumait extrêmement de son esprit, et s'était proposé de remplir la place de madame la marquise de Sablé, à laquelle tous les jeunes gens avaient accoutumé de rendre de grands devoirs, parce qu'après les avoir un peu façonnés, ce leurétait un titre pour entrer dans le monde ; mais cela ne réussit pas parce que madame de La Fayette ne voulut pas donner son temps à une chose si peu utile [3]. »

Madame de Coulanges, cette grande amie et appréciatrice de madame de La Fayette, avait bien raison de passer cet endroit des *Mémoires* de Gourville, et tout ce qui le précède et le suit, chaque fois qu'elle les lisait. Elle avait droit d'y voir une regrettable malignité. Au rapport de Segrais, madame de La Fayette disait : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit [4]. » Ces seuls mots ne réfutent-ils pas le jugement de Gourville ? Des appréciateurs équitables et éclairés disent bien aussi que madame de La Fayette aurait voulu tenir le haut bout de la société spirituelle dans Paris, et remplacer les Rambouillet, les Sablé, les Choisy, prétention à laquelle s'opposaient sa déplorable santé et l'instabilité de son humeur, conséquence de sa mauvaise santé. Mais est-ce bien là un reproche à faire à une femme qui ne pouvait point ne pas sentir la supériorité de son esprit ?

[1] *Segraisiana*, p. 36.
[2] *Ibid.*, p. 77.
[3] *Mémoires de Gourville*. Amsterdam, 1782, t. II, p. 171.
[4] *Segraisiana*, p. 58.

La société de M. de La Rochefoucauld était devenue pour madame de La Fayette un bien sans lequel la vie ne pouvait plus avoir que de l'amertume pour elle déjà si triste et si souffrante. Aussi, quand il fut mort, se trouva-t-elle la plus malheureuse des femmes. Sympathisant de cœur à cette grande douleur, madame de Sévigné écrivait à sa fille :

« Où madame La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils ? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi ; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai point quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci ; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille ; en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle [1]. »

Quelques semaines plus tard, madame de Sévigné écrivait encore :

« Je ne crois pas en vérité que madame de La Fayette se console ; je lui suis moins bonne qu'une autre ; car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue , tous ceux qui lui étaient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle [2]. »

Dès lors elle ne cessa de languir et de se plaindre d'être *de celles qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile*. Elle finit la sienne en mai 1693, avec courage, et dans des sentiments religieux qu'elle n'avait pas toujours suffisamment montrés.

Fragment de la Princesse de Clèves.

. . . Madame de Mercœur les reçut avec beaucoup de joie, et ne pensa qu'à les divertir et à leur donner tous les plaisirs de la campagne. Comme ils étaient à la chasse à courir le cerf, M. de Nemours s'égara dans la forêt. En s'enquérant du chemin qu'il devait tenir pour s'en retourner, il sut qu'il était proche de Coulommiers ; à ce mot de Coulommiers, sans faire aucune réflexion, et sans savoir quel était son dessein, il alla à toute bride du côté qu'on lui montrait. Il arriva dans la forêt et se laissa conduire au hasard par des routes faites avec soin, qu'il jugea bien qui conduisaient vers le château. Il trouva, au bout de ces routes, un pavillon dont le dessous était un grand salon accompagné de deux cabinets, dont l'un était ouvert sur un jardin de fleurs, qui n'était séparé de la forêt que par des palissades, et le second donnait sur une grande

[1] Lettre à madame de Grignan, 17 mars 1680.
[2] A la même, 12 avril.

allée du parc. Il entra dans le pavillon, et il se serait arrêté à en regarder la beauté, sans qu'il vit[1] venir par cette allée du parc M. et madame de Clèves, accompagnés d'un grand nombre de domestiques. Comme il ne s'était pas attendu à trouver M. de Clèves, qu'il avait laissé auprès du roi, son premier mouvement le portait à se cacher : il entra dans le cabinet qui donnait sur le jardin de fleurs, dans la pensée d'en ressortir par une porte qui était ouverte sur la forêt ; mais, voyant que madame de Clèves et son mari s'étaient assis sous le pavillon, que leurs domestiques demeuraient dans le parc, et qu'ils ne pouvaient venir à lui sans passer dans le lieu où étaient M. et madame de Clèves, il ne put se refuser de voir cette princesse, ni résister à la curiosité d'écouter sa conversation avec un mari qui lui donnait plus de jalousie qu'aucun de ses rivaux.

Il entendait que M. de Clèves disait à sa femme : Mais pourquoi ne voulez-vous pas venir à Paris ? Qui vous peut retenir à la campagne ? Vous avez depuis quelque temps un goût pour la solitude qui m'étonne et qui m'afflige, parce qu'il nous sépare; je vous trouve même plus triste que de coutume, et je crains que vous n'ayez quelque sujet d'affliction. Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé ; mais le tumulte de la cour est si grand, et il y a toujours un si grand monde chez vous, qu'il est impossible que le corps et l'esprit ne se lassent, et que l'on ne cherche du repos. Le repos, répliqua-t-il, n'est guère propre pour[2] une personne de votre âge; vous êtes chez vous et dans la cour de manière à ne pas vous donner de lassitude, et je craindrais plutôt que vous ne fussiez bien aise d'être séparée de moi. Vous me feriez une grande injustice d'avoir cette pensée, reprit-elle avec un embarras qui augmentait toujours; mais je vous supplie de me laisser ici : si vous y pouviez demeurer, j'en aurais beaucoup de joie, pourvu que vous y demeurassiez seul, et que vous voulussiez bien n'y avoir point ce nombre infini de gens qui ne vous quittent presque jamais. Ah ! madame, s'écria M. de Clèves, votre air et vos paroles me font voir que vous avez des raisons pour souhaiter

[1] *S'il n'avait pas vu*... Archaïsme.

[2] *Propre à*, ou plutôt *ce qui convient, ce qui plaît à*...

On trouve assez souvent *propre pour*, suivi d'un nom de chose ou de personne avec diverses nuances de signification. « Le vin de Bourgogne paraît bien plus *propre pour* la santé que le vin de Champagne. » (PLUCHE, *Spect. de la Nat.*, 2e p. XIVe Entr.) Emploi fréquent chez cet auteur.

« Je n'étais *propre* que *pour* un roi qui aurait régné par lui-même, et qui n'aurait eu d'autre désir que de rendre sa gloire immortelle aussi bien dans le ciel que sur la terre. » (ARNAULD D'AND., *Mém.*, II.)

d'être seule ; je ne les sais point, et je vous conjure de me les dire. Il la pressa longtemps de les lui apprendre sans pouvoir l'y obliger[1] ; et, après qu'elle se fut défendue d'une manière qui augmentait la curiosité de son mari, elle demeura dans un profond silence, les yeux baissés ; puis tout d'un coup, prenant la parole et le regardant : Ne me contraignez point, lui dit-elle, à vous avouer une chose que je n'ai pas la force de vous avouer, quoique j'en aie eu plusieurs fois le dessein ; songez seulement que la prudence ne veut pas qu'une femme de mon âge, et maîtresse de sa conduite, demeure exposée au milieu de la cour. Que me faites-vous envisager, madame ! s'écria M. de Clèves ; je n'oserais vous le dire, de peur de vous offenser. Madame de Clèves ne répondit point ; et son silence achevant de confirmer son mari dans ce qu'il avait pensé : Vous ne me dites rien, reprit-il, et c'est me dire que je ne me trompe pas. Eh bien ! monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu que l'on n'a jamais fait à un mari ; mais l'innocence de ma conduite et de mes intentions m'en donne la force. Il est vrai que j'ai des raisons pour m'éloigner de la cour, et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en laisser paraître si vous me laissiez la liberté de me retirer de la cour, ou si j'avais encore madame de Chartres pour aider à me conduire. Quelque dangereux que soit le parti que je prends, je le prends avec joie, pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons si j'ai des sentiments qui vous déplaisent ; du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions. Songez que, pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on n'en a jamais eu : conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore si vous pouvez.

M. de Clèves était demeuré, pendant tout ce discours, la tête appuyée sur ses mains, hors de lui-même, et il n'avait pas songé à faire relever sa femme. Quand elle eut cessé de parler, qu'il la vit à ses genoux, le visage couvert de larmes et d'une beauté si admirable, il pensa mourir de douleur, et l'embrassant en la relevant : Ayez pitié de moi, vous-même, madame, lui dit-il, j'en suis digne, et pardonnez si, dans les premiers moments d'une affliction aussi violente qu'est la mienne, je ne réponds pas comme je dois à un procédé comme le vôtre. Vous me paraissez plus digne d'estime et d'admiration que tout ce qu'il y a jamais eu de

[1] *Engager, déterminer.*

femmes au monde; mais aussi je me trouve le plus malheureux homme qui ait jamais existé. Vous m'avez donné de la passion dès le premier moment que je vous ai vue; vos rigueurs et votre possession n'ont pu l'éteindre : elle dure encore; je n'ai jamais pu vous donner de l'amour, et je vois que vous craignez d'en avoir pour un autre. Et qui est-il, madame, cet homme heureux qui vous donne cette crainte? depuis quand vous plaît-il? qu'a-t-il fait pour vous plaire? quel chemin a-t-il trouvé pour aller à votre cœur? Je m'étais consolé en quelque sorte de ne l'avoir point touché, par la pensée qu'il était incapable de l'être[1]. Cependant un autre fait ce que je n'ai pu faire : j'ai, tout ensemble, la jalousie d'un mari et celle d'un amant; mais il est impossible d'avoir celle d'un mari après un procédé comme le vôtre : il est trop noble pour ne pas me donner une sûreté, il me console même comme votre amant. La confiance et la sincérité que vous avez pour moi, sont d'un prix infini : vous m'estimez assez pour croire que je n'abuserai pas de cet aveu. Vous avez raison, madame, je n'en abuserai pas, et je ne vous en aimerai pas moins. Vous me rendez malheureux par la plus grande marque de fidélité que jamais une femme ait donnée à son mari; mais, madame, achevez, et apprenez-moi quel est celui que vous voulez éviter. Je vous supplie de ne me le point demander, répondit-elle; je suis résolue de[2] ne point vous le dire, et je crois que la prudence ne veut pas que je vous le nomme. Ne craignez point, madame, reprit M. de Clèves; je connais trop le monde pour ignorer que la considération d'un mari n'empêche pas que l'on ne soit amoureux de sa femme. On doit haïr ceux qui le sont, et non pas s'en plaindre; et, encore une fois, madame, je vous conjure de m'apprendre ce que j'ai envie de savoir. Vous m'en presseriez inutilement, dit-elle : j'ai de la force pour taire ce que je ne crois pas devoir dire. L'aveu que je vous ai fait n'a pas été par faiblesse, et il faut plus de courage pour avouer cette vérité que pour entreprendre de la cacher.

M. de Nemours ne perdait pas une parole de cette conversation, et ce que venait de dire madame de Clèves ne lui donnait guère moins de jalousie qu'à son mari : il était si éperdument amoureux d'elle qu'il croyait que tout le monde avait les mêmes sentiments.

[1] La sévérité de la grammaire veut que *le* ne représente qu'un participe passif; et quoique le participe passé soit essentiellement passif, elle ne le regarde point comme tel dans les temps composés du verbe actif.

[2] *Résolue à.* On trouve Se résoudre *de,* pour Se résoudre à, dans les meilleurs écrivains, jusqu'en plein dix-huitième siècle. Ainsi dans Montesquieu : « Et *je me résolus de* me mettre en état.. » (*Sylla et Eucrate.*)

Il était véritable aussi qu'il avait plusieurs rivaux; mais il s'en imaginait encore davantage, et son esprit s'égarait à chercher celui dont madame de Clèves voulait parler. Il avait cru bien des fois qu'il ne lui était pas désagréable, et il avait fait ce jugement sur des choses qui lui parurent si légères dans ce moment, qu'il ne put s'imaginer qu'il eût donné une passion qui devait être bien violente pour avoir recours à un remède si extraordinaire. Il était si transporté qu'il ne savait quasi ce qu'il voyait, et il ne pouvait pardonner à M. de Clèves de ne pas assez presser sa femme de lui dire ce nom qu'elle lui cachait. . . . .

. . . .

. . . .

Lorsque M. de Clèves fut parti, que madame de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle venait de faire, elle en fut si épouvantée qu'à peine put-elle s'imaginer que ce fût une vérité. Elle trouva qu'elle s'était ôté elle-même le cœur et l'estime de son mari, et qu'elle s'était creusé un abîme dont elle ne sortirait plus. Elle se demandait pourquoi elle avait fait une chose si hasardeuse, et elle trouvait qu'elle s'y était engagée sans en avoir presque eu le dessein. La singularité d'un pareil aveu, dont elle ne trouvait point d'exemple, lui en faisait voir tout le péril.

Mais, quand elle venait à penser que ce remède, quelque violent qu'il fût, était le seul qui la pouvait défendre contre M. de Nemours, elle trouvait qu'elle ne devait point s'en repentir, et qu'elle n'avait point trop hasardé. Elle passa toute la nuit pleine d'incertitude, de trouble et de crainte; enfin le calme revint dans son esprit. Elle trouva même de la douceur à avoir donné ce témoignage de fidélité à un mari qui le méritait si bien, qui avait tant d'estime et tant d'amitié pour elle, et qui venait de lui en donner encore des marques par la manière dont il avait reçu ce qu'elle lui avait avoué. (*La princesse de Clèves*, IIe partie.)

Ce qui donna occasion à madame de La Fayette d'écrire l'histoire d'Henriette d'Angleterre.

Comme j'allais souvent dans son cloître (de la Mère Angélique, mademoiselle de La Fayette), j'y vis la jeune princesse d'Angleterre, dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connaissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité, en sorte que quand elle fut mariée j'eus toutes les entrées particulières chez elle, et quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle, elle me témoigna jus-

qu'à la mort beaucoup de bonté, et eut beaucoup d'égards pour moi.

Je n'avais aucune part à sa confidence sur de certaines affaires, mais quand elles étaient passées, et presque rendues publiques, elle prenait plaisir à me les raconter.

L'année 1664, le comte de Guiche fut exilé. Un jour qu'elle me faisait le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de sa passion pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-« elle, que si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont « relation était écrit, cela composerait une jolie histoire? Vous « écrivez bien, ajouta-t-elle, écrivez, je vous fournirai de bons « Mémoires. »

J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre histoire, telle qu'on la trouvera ici.

Pendant quelque temps, lorsque je la trouvais seule, elle me contait des choses particulières que j'ignorais; mais cette fantaisie lui passa bientôt, et ce que j'avais commencé dura quatre à cinq années sans qu'elle s'en souvînt.

En 1669, le roi alla à Chambord : elle était à Saint-Cloud, où elle faisait ses couches de la duchesse de Savoie, aujourd'hui régnante. J'étais auprès d'elle; il y avait peu de monde, elle se souvint du projet de cette histoire, et me dit qu'il fallait la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avait commencé à me dire : je me remis à les écrire; je lui montrais le matin ce que j'avais fait sur ce qu'elle m'avait dit le soir, elle en était très-contente. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse. Elle badinait avec moi sur les endroits qui me donnaient le plus de peine; et elle prit tant de goût à ce que j'écrivais, que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main et que j'ai encore.

Le roi revint : elle quitta Saint-Cloud, et notre ouvrage fut abandonné. L'année suivante, elle fut en Angleterre; et peu de jours après son retour, cette princesse, étant à Saint-Cloud, perdit la vie d'une manière qui fera toujours l'étonnement de ceux qui liront cette histoire. J'avais l'honneur d'être auprès d'elle lorsque cet accident funeste arriva : je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux en voyant expirer la plus aimable princesse qui fut jamais, et qui m'avait honorée de ses bonnes grâces. Cette perte est de celles dont on ne se console jamais, et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie.

La mort de cette princesse ne me laissa ni le dessein ni le goût de continuer cette histoire ; et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort, dont je fus témoin. (*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, Préf.)

Lettre à madame de Sévigné.

Paris, 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique, je n'ai point de tête : j'ai eu la fièvre ; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts : je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il était engagé, il y a longtemps ; il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation ; il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains. Ce n'est pas de quoi il est question présentement : il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille ; les Rochers[1] sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront. Vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr ; et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes : je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage. Vous venez à Malicorne : vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes. Vous voilà à Paris : vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes. Votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant : à votre loisir, vous vous remettrez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné ; vous avez ici un ménage : mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours. Vous direz : Mais je dois, et je payerai avec le temps. Comptez que vous trouvez ici mille écus, dont vous payez ce qui vous presse, qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est : on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues ; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas ; et en un mot, ma belle,

[1] Terre de madame de Sévigné en Bretagne.

il faut venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute; il y a de la misère et de la pauvreté dans votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau [1].

[1] Nous n'avons rien dit, et nous ne citerons rien d'un écrit récemment réédité sous le titre de *Mémoires de Hollande, histoire particulière en forme de roman*, par madame la comtesse de La Fayette, quatrième édition, publiée par L. Barbier. Techener, 1856. Cette composition, piquante en elle-même, et d'un certain mérite littéraire, nous paraît être sans aucun fondement attribuée à l'auteur de la *Princesse de Clèves;* et l'histoire romanesque d'une juive convertie n'a aucun rapport avec la vie de l'illustre amie de La Rochefoucauld. Les *Appendices* qui accompagnent la nouvelle édition de ces *Mémoires*, et qui consistent en lettres, en portraits, en poésies italiennes, etc., ne nous semblent pas davantage l'œuvre de madame de La Fayette.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de).

(1626-1696)

Tous les mémoires, tous les romans du temps ne donnent pas une idée aussi juste de la société et des mœurs du dix-septième siècle, que la correspondance de madame de Sévigné à elle seule ; c'est un journal presque quotidien des faits les plus intéressants des quarante plus belles années du règne de Louis XIV, écrit de la plume la plus brillante et la plus légère.

« Ceux qui aiment à réfléchir, a dit Mirabeau, dans son morceau de fine critique très-peu connu, peuvent tirer un avantage précieux des lettres de madame de Sévigné : c'est d'y voir sans nuage l'esprit de son temps et les opinions qui régnaient, ce qu'était le nom de Louis XIV, ce qu'était sa cour, ce qu'était alors le mot de *cour*, ce qu'était la dévotion, ce qu'était une prédication à Versailles, ce qu'était le confesseur du roi, La Chaise, chez qui Luxembourg accusé allait faire une retraite. Ce mélange de faiblesse, de religion et d'agréments, qui caractérise les femmes les plus célèbres ; cette délicatesse d'esprit qui, chez les courtisans, se mêlait à l'excès de l'adulation ; ce ton de chevalerie et d'héroïsme, qui n'excluait pas le talent de l'intrigue, et fait pour plaire à un prince dont la grandeur avait une teinte romanesque ; enfin, dans tous les genres, des caractères de supériorité qui appartiennent à l'époque des grands talents et des grands succès, et qui en imposent à la dernière postérité : voilà ce qu'on trouve dans les lettres de madame de Sévigné[1]. »

L'auteur de ces lettres uniques mériterait, à ce seul titre, une des places les plus privilégiées dans l'histoire de la littérature française.

Madame de Sévigné naquit, — comme le prouvent les registres de la paroisse de Saint-Paul — à Paris, place Royale, le 5 février 1626, de messire Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de dame Marie de Coulanges. Son père, grand guerrier au dire des mémoires du temps, fut tué à l'âge de trente ans, suivant Gregorio Leti, de la main même de Cromwell, à la descente des Anglais dans l'île de Rhé, et à la tête d'un escadron de volontaires qu'il commandait. Sa femme l'ayant suivi de près dans la tombe, Marie de Rabutin, orpheline à dix-huit mois, fut

[1] *Madame de Sévigné*, par Mirabeau, publié par la *Revue rétrospective*, première série, t. I, p. 120 et suiv.

d'abord placée sous la tutelle de son oncle Philippe de la Tour de Coulanges, et élevée avec son cousin Emmanuel, célèbre depuis dans le monde sous le nom de petit Coulanges, comme le plus aimable des convives, et le plus gai des chansonniers. Après la mort de Philippe de la Tour de Coulanges, arrivée en 1636, une assemblée de famille nomma pour tuteur de la jeune baronne Christophe de Coulanges, abbé de Livry, frère de Philippe de Coulanges, et, comme lui, oncle de madame de Sévigné du côté maternel. Il dirigea seul l'éducation de sa pupille sur laquelle, d'ailleurs, nous n'avons point de détails. Nous savons seulement que mademoiselle de Chantal passa toute sa jeunesse au joli village de Sucy, près de Paris, où son oncle avait fait bâtir une superbe maison, et qu'ayant atteint l'âge où toutes les facultés de l'esprit et de l'imagination se développent, elle voyait souvent Ménage et Chapelain, que Ménage la perfectionna dans la connaissance du latin, et Chapelain dans celle de l'italien et de l'espagnol; ce dernier paraît avoir contribué plus que Ménage à la culture de son esprit.

Elle fut mariée, en 1644, à dix-huit ans, à Henri, marquis de Sévigné, maréchal-de-camp, gouverneur de Fougères, descendant d'une des plus anciennes familles de Bretagne : elle lui apportait 100,000 écus de dot. Cette union ne lui procura pas le bonheur qu'elle méritait, mais fit éclater son dévouement, sa douceur, sa résignation généreuse. « Son mari l'estimait et ne l'aimait pas, dit Conrart; elle l'aimait et ne l'estimait pas. » Il la tint reléguée dans ses terres de Bretagne, aux Rochers, tandis qu'il menait à Paris diverses galanteries. Le volage finit par payer de sa vie, en 1651, dans un combat singulier, avec le chevalier d'Albret, ses légèretés et ses infidélités. C'était, disent les mémoires du temps, un homme fâcheux que personne ne regretta, excepté sa femme. Elle le pleura longtemps avec les larmes d'une tendresse passionnée. Restée veuve à vingt-cinq ans, belle et recherchée, elle se refusa résolûment à tout nouvel attachement pour se consacrer tout entière à élever ses enfants; et, avec l'aide de l'abbé de Coulanges, le *Bien bon*, qui lui fut si dévoué jusqu'au dernier jour de sa longue carrière, elle employa toutes les ressources de son esprit actif et pratique à réparer les pertes de fortune que les déréglements de son mari lui avaient fait essuyer. Sa vertu fit l'admiration universelle; elle résista tour à tour aux hommages et aux séductions du prince de Conti, du grand Condé, de Turenne, du surintendant Fouquet, qui n'avait jamais trouvé de cruelle, et de bien d'autres. Peut-être son cousin, Bussy Rabutin, un moment, effleura-t-il légèrement le cœur de madame de Sévigné, mais il ne put jamais l'entraîner à aucune action ni à aucun sentiment indigne d'elle. Par toute la suite de son irréprochable conduite, madame de Sévigné a mérité de rester comme le vrai type de la vertu mondaine au dix-septième siècle.

Après avoir réparé le désordre de sa fortune, madame de Sévigné avait reparu dans le monde en 1654. Bientôt son esprit excita l'admiration comme sa beauté. Admise avec empressement dans le cercle de la duchesse de Montausier, elle fut le plus bel ornement du fameux hôtel de

Rambouillet qui était encore dans tout son éclat à l'époque de la régence d'Anne d'Autriche.

Madame de Sévigné appartenait à une famille illustre, et elle en était fort glorieuse, témoin son admiration un peu puérile au sujet de la généalogie de la maison de Rabutin que le comte de Bussy se proposait d'écrire et à laquelle elle semble croire que toute l'Europe va s'intéresser. Quoi qu'il en soit de cette vanité, sa naissance, indépendamment de son mérite, la rapprochait naturellement de la plus haute société. Aussi la voit-on en liaison avec tout ce qu'il y avait alors de personnes distinguées par le rang comme par l'esprit : madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, le cardinal de Retz, M. de Pomponne, l'abbé Testu, M. et madame de Chaulnes, madame de Maintenon, le cardinal de Bouillon, la princesse de Tarente, Segrais, Chapelain, les Pères Bouhours et Rapin, M. de Lamoignon, l'abbé de Polignac. Elle ne fréquentait que ceux qu'elle considérait, et « elle ne donnait pas aisément son estime, » ainsi que nous le témoigne Somaize. Elle se plaisait particulièrement dans la société de beaux esprits comme Ménage, Chapelain, Marigny, l'abbé de Montreuil, Saint-Pavin, Segrais.

Elle était consultée comme un oracle en matière de goût. Somaize la célèbre, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Sophronie, et donne sa *ruelle* comme l'un des plus fréquentés de ces vingt rendez-vous de conversation qu'il nous peint. Il fait ainsi son éloge : « Elle a une promptitude d'esprit la plus grande du monde à connaître les choses et à en juger... Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. » Le même fait est attesté par Jean de la Forge, qui, lui conservant le nom de Sophronie, dit dans la clef de son *Cercle des femmes savantes :* « Si j'avais oublié cette aimable personne, j'aurais irrité contre moi toute l'académie des savants qui ne trouvent point de meilleur moyen pour faire réussir leurs ouvrages que de consulter son jugement et de les soumettre à sa censure. »

Comment ne pas rechercher une femme qui joignait tant d'amabilité à tant d'esprit ? Madame de La Fayette, dans son Portrait de madame de Sévigné publié en 1649, peint ainsi la charmante marquise, en s'adressant à elle-même :

« Votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre d'aussi charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation dont la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme, et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous ; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux ; et que quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, et l'on vous cède la beauté du monde la plus achevée[1]. »

[1] *Portrait de madame de Sévigné*, par madame de La Fayette, sous le nom d'un inconnu.

Madame de La Fayette lui écrivait encore : « Votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté lorsqu'ils vous environnent : enfin la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à personne du monde. »

Tous les contemporains sont unanimes à peindre madame de Sévigné comme le caractère le plus gai et le plus sociable. « Son esprit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au chagrin, » dit Somaize. Tallemant des Réaux, dans son *Historiette* sur *Sévigny et sa femme*, exprime le même jugement : « Ce Sévigny, dit-il, n'était point un honnête homme, et il ruinait sa femme qui est une des plus aimables et des plus honnêtes personnes de Paris. Elle chante, elle danse, et a l'esprit fort vif et fort agréable. »

La conversation était le plaisir le plus cher à cette aimable personne. Elle la recherchait comme une joie intime plutôt que comme une occasion d'éclat, et souvent dans la société de l'hôtel de Chaulnes, dans celle du duc de La Rochefoucauld et de madame de La Fayette, elle aimait à se faire oublier, et paraissait presque nulle. Rien ne lui plaisait moins que ces gens affectés *qui ont de l'esprit tout le jour*.

Douée de toutes les qualités naïves et spontanées qui ne doivent rien qu'à la nature, madame de Sévigné sut merveilleusement les développer par une culture perpétuelle, en particulier par la lecture. Elle s'appliquait avec goût et réflexion, dans tous les lieux où elle se trouvait, surtout dans la solitude, aux lectures les plus variées. Ses lettres sont remplies de traits qui attestent chez elle cette noble passion.

« J'achève tous les livres, et vous les commencez, dit-elle à sa fille[1] ; cela s'ajusterait fort bien si nous étions ensemble, et fournirait même beaucoup à notre conversation..... Le bruit et le tracas de Vitré me sera bien moins agréable que mes bois, ma tranquillité et mes lectures[2]... Tant que nous aurons des livres, nous ne nous pendrons point[3]... Ne soyez point du tout en peine de moi, je lis et je m'amuse[4]... Nous lisons beaucoup, et du sérieux et des folies, et de la Fable et de l'Histoire. Nous nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner ; on nous plaint à Paris ; on croit que nous sommes au coin de notre feu à mourir d'ennui, et à ne pas voir le jour[5]... Nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire : car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarrazin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer, au contraire ; nous donnons quelquefois dans les Morales de Plutarque, qui sont admirables, *les Préjugés*, les Réponses des Ministres, un peu d'Alcoran, si on voulait ; enfin je ne sais quel pays nous ne battons pas[6]... Quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout[7]. »

[1] 8 juillet 1671.
[2] 22 juillet 1671.
[3] 23 sept. 1671.
[4] 29 sept. 1675.
[5] 29 déc. 1675.
[6] 25 sept. 1680.
[7] 29 nov. 1689.

Parlant du peu de goût que le marquis de Grignan, son petit-fils, avait pour la lecture, qui faisait au contraire le plus doux plaisir de sa petite-fille Pauline, depuis madame de Simiane, « cette *dévoreuse de livres*[1], » elle s'exprime en ces termes :

« Il serait donc bien heureux s'il aimait à lire, comme Pauline qui aime à savoir et à connaitre. La jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'envie et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes[2]. »

Cet esprit si délicat et si fin se laissait charmer par des lectures d'un ordre inférieur ; elle dévorait les productions non-seulement de mademoiselle de Scudéri, mais de La Calprenède. A quarante-cinq ans, elle avouait à sa fille que *la pruderie de ne plus aimer* ces romans ne lui était *pas encore arrivée*, et qu'elle *s'en laissait divertir sous prétexte de son fils qui l'avait mise en train.*

Elle écrivait encore à madame de Grignan :

« Je reviens donc à nos lectures : c'est sans préjudice de Cléopâtre que j'ai gagé d'achever ; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là ; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles ; j'ai quelques lumières pour les bons, et personne n'est plus touché que moi des charmes de l'éloquence. Le style de La Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de La Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraine comme une petite fille ; j'entre dans leurs desseins ; et si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte ; mais je me dis de mauvaises raisons, et je continue. »

Elle s'est mise à lire Nicole, et n'en continue pas moins La Calprenède ; elle en fait naïvement l'aveu à sa fille dans une lettre du 15 juillet 1671.

« Cette morale de Nicole, dit-elle, est admirable, et Cléopâtre va son train, mais sans empressement et aux heures perdues : c'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui est bien, pourvu que l'on m'en garde le secret. »

Elle dit encore dans une autre lettre : « Mon fils m'a plantée dans le milieu de *Cléopâtre* ; et je l'achève ; cela est une folie dont je vous demande le secret. »

[1] 15 janv. 1690.
[2] 14 déc. 1689.

Madame de Sévigné s'excuse assez de son admiration pour qu'on la lui pardonne, comme à d'autres esprits très-distingués qui eurent un pareil engouement pour l'auteur de *Cassandre*, de *Cléopâtre* et de *Pharamond* : on a récemment publié une lettre très-flatteuse que lui écrivait du camp le vainqueur de Rocroy. Du reste, madame de Sévigné sut plus tard se défaire de ce goût pour des productions médiocres ; l'histoire, la morale, la poésie, eurent une préférence décidée dans ses lectures; « les romans furent méprisés, et gagnèrent les petites armoires. » Ceux de son amie madame de La Fayette obtinrent l'exception qu'ils méritaient.

Quelle que fût la vivacité du goût de madame de Sévigné pour la lecture, il n'égalait point celui qu'elle trouvait à entretenir un commerce épistolaire avec ses amis absents, avec sa fille surtout. Écrire des lettres était la plus chère occupation de madame de Sévigné; c'était « la première affaire de sa vie [1]; » elle en écrivait tous les jours, et ne manquait jamais un courrier. On connaît ses plaisantes admirations pour l'invention de la poste, et sa chaleur de reconnaissance pour ces braves courriers contre lesquels aussi elle se fâche et s'irrite tout de bon quand ils lui paraissent en retard. Elle écrivait partout et en tout temps, à la ville, à la campagne, en voyage, le jour, la nuit. Si quelquefois la maladie, un accident, l'empêchait d'écrire de sa propre main, alors elle dictait; ainsi, aux Rochers, elle se servait de la main de son fils, ou, en l'absence du chevalier, de celle d'une jeune voisine qui ne savait pas quel était *le lendemain de la veille de Pâques*. Mais, comme le remarquait Corbinelli, elle perdait une partie de son esprit quand elle dictait; son style si vif et si serré devenait alors lâche. Elle en donne elle-même la raison en disant à Bussy : « Nous pourrions fort bien causer, si l'on causait avec la main d'un autre [2]. »

Le plus grand nombre de ses lettres sont adressées à sa fille. Elle avait épousé Adhémar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général commandant en Provence. Seize mois après son mariage, au commencement de la guerre de Hollande, M. de Grignan l'emmena en Provence où le roi l'avait nommé pour remplacer le gouverneur de cette province, le duc de Vendôme, encore trop jeune pour y commander dans des circonstances si graves. Cette séparation fut extrêmement sensible à madame de Sévigné qui avait voulu avoir un homme de cour pour gendre, afin de garder sa fille auprès d'elle. Condamnée à ne plus la revoir qu'après des intervalles toujours longs, elle chercha sa consolation dans une correspondance pour ainsi dire de tous les instants, qui dura jusqu'à sa mort, et comprend l'espace de vingt-cinq années : elle ne fut interrompue que dans les temps où la mère et la fille se virent réunies, ainsi pendant quatorze mois des années 1672 et 1673.

Madame de Sévigné écrivait à sa fille à toute occasion et sans occasion ;

[1] Lettre du 26 juin 1675.

[2] Lettre du 1er mars 1676.

quelquefois même c'était simplement pour épancher son cœur, et elle n'envoyait pas les lettres.

« Si l'on pouvait, dit-elle, écrire tous les jours, je m'en accommoderais fort bien; je trouve même quelquefois le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas [1]. »

Elle avait besoin de se faire violence pour ne pas écrire, et pour s'arrêter, une fois en train.

« Je vous prie, ma très-chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies; songez que je cause et que je ne suis point du tout accablée de visites; j'ai tout le temps qu'il me faut et au delà, et c'est par pitié de vous que je les finis; car si j'en avais autant de moi, je ne les finirais point [2]. »

Sa fille s'inquiète pour sa mère de la fatigue que peuvent lui causer tant d'écritures.

« Allez vous promener, madame la comtesse, lui répond madame de Sévigné, de venir me proposer de ne vous point écrire; apprenez que c'est ma joie, et le plus grand plaisir que j'aie ici. Voilà un plaisant régime que vous me proposez! Laissez-moi conduire cette envie en toute liberté, puisque je suis si contrainte sur les autres choses que je voudrais faire pour vous [3]. »

Cette délicieuse correspondance est toute remplie des expressions de l'extraordinaire tendresse de madame de Sévigné pour sa fille. La pensée de *la pauvre Madelonne* tristement reléguée *dans son château de Provence* [4] ne la quitte pas. Vient-elle la rejoindre, les fatigues qu'elle peut éprouver sont un cruel tourment pour sa mère, et l'occasion d'un redoublement de chaleur dans les témoignages de son amour.

« Que ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous; ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous, je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valais pas l'extrême peine que vous prenez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté; car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu! et quelle saison! Vous arriverez précisément le plus court jour de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendrait assez; c'est un arbre sec et comme mort, et autour ces paroles: *Fin che sol ritorni.* (Jusqu'à ce que le soleil soit de retour.) Qu'en dites-vous, ma fille [5]? »

Madame de Sévigné pensait avec justice qu'on ne pouvait pas aller plus loin qu'elle dans l'amour maternel :

« Je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus

[1] Lettre du 28 août 1675.
[2] Lettre du 29 nov. 1684.
[3] Lettre du 1er juin 1676.
[4] Lettre du 6 août 1675.
[5] 15 déc. 1676.

loin ; si quelqu'un souhaitait mon amitié, il devrait être content que je l'aimasse seulement autant que votre portrait[1]. »

Elle ne s'intéresse à personne et à rien que par rapport à sa fille.

« Je veux commencer par votre santé ; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends, et que je prends intérêt à toutes les choses du monde ; elles sont plus proches ou moins loin de moi selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous : vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles[2]. »

Ce n'est pas seulement de l'amour maternel que madame de Sévigné ressent pour sa fille ; c'est une tendresse d'inclination. Une des innombrables lettres qu'elle lui adresse se termine ainsi :

« Adieu, ma très-belle ; vous savez comme je suis à vous, et que l'amour maternel y a moins de part que l'inclination[3]. »

C'est encore plus que de l'inclination, c'est l'enthousiasme de la passion. Fascinée pour sa fille, comme un amant peut être pour l'objet qu'il adore, elle ne voit, elle n'imagine rien qui lui soit comparable.

« *Or sus, verbalisons ;* voilà donc le bonhomme Polignac arrivé : pour moi je jette de loin ces paroles en l'air : Puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer ? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps ; ni l'un ni l'autre ne sauraient être épais comme vous les représentez : je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps ; mais que dis-je, *commun?* ô plume étourdie et téméraire ! c'est vous qu'il faudrait écraser plutôt que celle que le coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous ; rien de commun, ni dans l'âme ni dans le corps ; je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde qui n'en mérite point d'autre ; je fais pourtant des exceptions, mais guère[4]. »

L'amour de madame de Sévigné pour sa fille est d'autant plus admirable qu'elle paraît n'avoir pas été payée d'un aussi parfait retour qu'elle était en droit de le souhaiter. Madame de Grignan était ordinairement froide dans ses lettres à sa mère. Quand elles étaient réunies, des différends assez fréquents navraient le cœur de madame de Sévigné. Ils tenaient surtout à la contrariété de leurs caractères, madame de Grignan étant aussi grave, aussi triste, aussi sévère, que madame de Sévigné était vive, enjouée, indulgente, affectueuse. « Nos humeurs, écrit madame de Sévigné, sont un peu opposées ; mais il y a bien d'autres choses sur quoi nous sommes d'accord, et puis, comme vous dites, nos cœurs nous répondent de notre degré de *parenté*[5]. »

[1] 2 août 1675.
[2] 26 janv. 1680.
[3] 19 août 1671.
[4] 22 juill. 1685.
[5] Lettre du 8 juillet 1672.

Plusieurs lettres du mois de juillet 1679 montrent combien ces mésintelligences passagères étaient sensibles à madame de Sévigné, et en expliquent les causes. Madame de Grignan avait donné du chagrin à sa mère, et lui écrivait pour lui témoigner son repentir et lui demander pardon ; madame de Sévigné lui dit dans sa réponse :

« Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité ; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser, mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon âme : jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez. Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours, ni pour y faire pénitence, mais pour vous embrasser, et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins, que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence. Si votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste : par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on voudrait vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins? Vous dites qu'ils étaient fondés : c'était dans votre imagination, ma fille ; et sur cela, vous aviez une conduite qui était plus capable de faire ce que vous craigniez (si c'était une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisait ; ils étaient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimais toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connaître que vous m'aimiez? Je perdais beaucoup à me taire ; j'étais digne de louanges dans tout ce que je croyais ménager; et je me souviens que, deux ou trois fois, vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendais point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles injustices ; parlez, éclaircissez-vous, on ne devine pas ; ne faites point, comme disait le maréchal de Grammont, ne laissez point vivre ni rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables, c'est par là qu'on s'entend ; et l'on se trouve trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité. Je ne sais comme je me suis insensiblement engagée dans ce discours; il est peut-être mal à propos[1]. »

Le manque d'expansion et de confiance, voilà ce que madame de Sévigné reprochait le plus à sa fille, et ce qui la rendait surtout malheureuse. Dans une lettre où elle s'abandonne sans réserve à sa douleur :

« Il faut, ma chère bonne, dit-elle, que je me donne le plaisir, une fois pour toutes, de vous dire comme je suis pour vous. Je n'ai point l'esprit de vous le dire ; je ne vous dis rien qu'avec timidité et de mauvaise grâce, tenez-vous donc à ceci... Vous disiez bien cruellement, ma bonne, que je serais trop heureuse quand vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne faisiez que me contrarier. . Ma très-chère, vous ignorez bien comme je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que peut me donner l'excès de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance ; j'accuse à peine l'amitié

[1] Lettre du 18 sept. 1679.

que vous avez pour moi avec cette séparation de toutes sortes de confidences.... Votre présence, un mot d'amitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout oublier..... Hélas! je n'ai jamais eu qu'un but, qui est votre santé, votre présence et de vous retenir avec moi... Ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre... Je ne veux point de réponse; Dieu vous en garde, ce n'est pas mon dessein. Embrassez-moi seulement et me demandez pardon; mais je dis pardon d'avoir cru que je pusse trouver du repos dans votre absence. »

Quelle générosité et quelle délicatesse dans cette tendresse mal récompensée! Évidemment quand elle parlait avec cet accent d'affliction, la sensible mère avait été profondément blessée. Les injustices de sa fille, en cette circonstance, peuvent s'excuser un peu par l'état d'irritation où la tenaient des souffrances continuelles, dans cet hiver de 1679 où elle était à Paris gravement malade de la poitrine.

Mais madame de Sévigné eut encore, en divers temps, à se plaindre de semblables griefs, qui n'avaient pas la même excuse. Jamais sa tendresse ne se découragea ni ne diminua, et toujours le moindre retour l'enivrait de bonheur.

« Ah! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié, que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrais avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac, et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais ne me souhaitez jamais rien que vous, vous êtes pour moi toute chose, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah! quels trésors infinis vous m'avez quelquefois cachés! Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond[1]. »

Madame de Grignan paraît avoir eu l'esprit le plus distingué, surtout le plus sérieux. Elle *n'estimait ni Virgile ni Homere,* à ce que dit son frère, mais elle s'était faite *la fille de Descartes,* et poussait le goût des questions abstraites jusqu'à disserter sur l'*indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles*. Madame de Sévigné l'appelle, « toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans ses pensées[2]. » Mais elle sent et déplore l'abus, surtout en voyant la tristesse et la morosité qui dominent les pensées et l'humeur de sa fille.

« Vos rêveries, lui dit-elle, ne sont jamais agréables, vous vous les imprimez plus fortement qu'une autre; vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata* (sans penser); rien n'est si sain aux personnes délicates. Vos lectures mêmes sont trop épaisses; vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit; on ne s'en porte pas mieux[3]. »

Malgré cet excès de philosophie, madame de Grignan possédait assez de qualités solides et estimables pour que la supériorité de la fille sur

[1] Lettre du 20 sept. 1684.
[2] Lettre du 16 oct. 1689.
[3] Lettre du 17 mai 1680.

la mère ait paru évidente à des hommes comme Joseph et Xavier de Maistre [1].

Jusqu'à quel point madame de Grignan poussa-t-elle la sécheresse de cœur qui semble avoir déparé ses mérites supérieurs, c'est ce que ses réponses à sa mère auraient pu seules nous révéler ; mais elles ont toutes été perdues ou détruites. Perte extrêmement regrettable, ne serait-ce que pour l'excellence littéraire qu'elles durent avoir, à en juger d'après les éloges de madame de Sévigné, qui ne tarit pas sur ce chapitre. Elle lui trouve « des pensées et des tirades incomparables. » Elle va jusqu'à la comparer à Tacite.

« Il y a quelquefois dans vos lettres des endroits qui sont très-plaisants, mais il vous échappe des périodes comme dans Tacite ; j'ai trouvé cette comparaison, il n'y a rien de plus vrai [2]. »

Quelques jours plus tard, encore des éloges aussi forts.

« L'abbé Arnauld me pria l'autre jour de lui montrer un morceau de votre style : son frère lui en dit du bien. En le lui montrant, je fus surprise moi-même de la justesse de vos périodes ; elles sont quelquefois harmonieuses; votre style est devenu comme on le peut souhaiter, il est fait et parfait ; vous n'avez qu'à continuer et vous bien garder de le vouloir rendre meilleur [3]. »

Et madame de Sévigné semble sérieusement persuadée que sa fille écrit mieux qu'elle-même.

« Je reçois deux de vos lettres : l'une me vient du côté de Paris, et l'autre de Lyon. Vous êtes privée d'un grand plaisir, de ne faire jamais de pareilles lectures ; je ne sais où vous prenez tout ce que vous dites, mais cela est d'un agrément et d'une justesse à quoi l'on ne s'accoutume point [4]. »

Ce que madame de Sévigné loue le plus souvent dans sa fille est la solidité de ses réflexions et le tour frappant qu'elle y sait donner.

« Vos réflexions sur les sacrifices que l'on fait à la raison sont fort justes dans l'état où nous sommes : il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous

[1] « Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi madame de Sévigné. Nous ne parlons pas du talent, qui est *invariable*, mais du caractère. Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais bien que c'est une mode de condamner madame de Grignan, mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère (dans tout ce qu'il y a de plus essentiel) me paraît prouvée à l'évidence. » (Lettre du comte Joseph de Maistre à M. le comte Rodolphe, 4 août 1813.)

C'est là un de ces jugements très-particuliers et tout à fait inacceptables dont M. de Maistre offre trop d'exemples.

[2] Lettre du 6 mai 1672.

[3] 23 mai 1672.

[4] 28 mai 1676.

rendre heureux en ce monde et en l'autre : il y a très-longtemps qu'on le dit ; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée [1]. »

Et encore :

« Ce que vous dites sur la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune est incomparable [2]. »

La concision et l'heureux choix des mots sont encore des qualités que madame de Sévigné exalte dans sa fille.

« Vous parlez de bien écrire, personne n'écrit mieux que vous ; quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez [3] ! »

Empressée de faire partager son admiration, madame de Sévigné communiquait à des amis d'élite quelques parties au moins de ces merveilleuses lettres. Elle raconte qu'elle en lit *par-ci par-là* certains endroits choisis aux gens qui en sont dignes : « Quelquefois j'en donne aussi une petite part à madame de Villars, mais elle s'attache aux tendresses, et les larmes lui en viennent aux yeux. » Nous avons vu que l'abbé Arnauld, le fils d'Arnauld d'Andilly, était un de ces heureux confidents. M. de Pomponne en était aussi. « Il vous trouve admirable, écrivait madame de Sévigné à sa fille ; je n'ose vous dire à quel style il compare le vôtre, ni les louanges qu'il lui donne [4]. »

Une partie de ces louanges, on peut le supposer, étaient accordées à la complaisance, et au désir de flatter madame de Sévigné dans cette idolâtrie pour sa fille qui allait si loin qu'Arnauld d'Andilly pouvait lui reprocher d'être à cet égard *une jolie païenne*. Il y avait bien quelque singularité dans cet excès de tendresse ; mais elle ne lui donnait aucun ridicule. Tout le monde connaissait sa faiblesse, mais, comme elle était la première à l'avouer et à s'en moquer avec esprit et amabilité, non-seulement on l'excusait, mais on l'approuvait, on l'admirait, on la chérissait. Le sentiment des contemporains à cet égard doit être sanctionné par la postérité. Il convient de rendre un complet hommage à cet inépuisable amour de mère, et pour réponse à toutes les objections, il n'y a qu'à répéter l'explication de M. de Pomponne : « Il paraît que madame de Sévigné aime passionnément madame de Grignan ? Savez-vous le dessous des cartes ? Voulez-vous que je vous le dise ? *C'est qu'elle l'aime passionnément.* »

Quelques critiques, non contents d'attaquer et de contester son amour maternel, ont complétement refusé la sensibilité à madame de Sévigné. Il est vrai qu'à part ce qui concerne sa fille on rencontre assez peu d'expressions tendres dans sa vaste correspondance ; on y trouve même d'affligeantes duretés, comme ses ironies sans pitié sur les cendres de la

[1] 1er juin 1676.
[2] 8 juin 1676.
[3] 19 avril 1689.
[4] 27 avril 1672.

Brinvilliers, ses propos amers et frivoles pendant l'affaire des poisons sur le maréchal de Luxembourg, et surtout ses froides moqueries sur les pauvres Bretons si cruellement punis de leur soulèvement pendant la tenue des états de Bretagne. On souffre de la voir si indifférente aux malheurs des habitants de Rennes, et trouver *tout bien,* pourvu qu'elle puisse jouir tranquillement de la vue des grands arbres de son parc, qui n'ont jamais été si beaux. Le cœur se serre, quand on l'entend dire légèrement : « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères ; nous ne sommes plus si *roués ; un* en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. » M. de Chateaubriand, malgré sa disposition à excuser la célèbre marquise, porte néanmoins sur ces paroles ce jugement justement sévère : « C'est pousser trop loin l'agréable langage de cour : Barrère parlait avec la même grâce de la guillotine. En 1793, les noyades de Nantes s'appelaient des *mariages républicains* : le despotisme populaire reproduisait l'aménité de style du despotisme royal [1]. »

Regrettons de malencontreuses expressions ; mais ne nions pas la sensibilité d'une femme qui sut se montrer aussi tendre amie que tendre mère.

Madame de Sévigné prouva combien elle était amie dévouée par sa belle conduite à l'égard de Fouquet, abandonné dans son malheur de tout le monde, excepté Pellisson, La Fontaine et madame de Sévigné. Pendant cinquante ans, on ne la voit pas perdre un ami, si ce n'est par la mort; et ces suprêmes séparations lui font exprimer un souhait que l'âme la plus tendre a pu seule former :

« On serait tenté, dit-elle, de désirer que tous les bons amis s'entendissent ensemble pour mourir le même jour. Ceux qui n'aiment rien voudraient enterrer tout le genre humain, les yeux secs et le cœur content. Ils ne sont pas dignes de vivre. Il en coûte beaucoup, ajoute-t-elle, d'être sensible à l'amitié, mais ceux qui ont cette sensibilité aiment mieux souffrir que d'être insensibles. »

Elle exprime quelque part l'intention de faire un traité sur le sentiment que son cœur comprenait si bien.

« Je crois que je ferai un traité sur l'amitié ; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en ressentent le contre-coup ; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines, si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce qui tient au cœur. Enfin, je ferais voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire [2]. »

Si le tourbillon du monde, et peut-être aussi son long commerce avec

[1] *Mémoires d'outre-tombe.*

[2] Lettre à madame de Grignan, 2 nov. 1679.

Corbinelli, avaient, pendant un certain temps, fait perdre à madame de Sévigné quelque chose de sa sensibilité native, elle la retrouva tout entière dans sa vieillesse. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire deux de ses lettres à madame de Grignan, dont l'une contient la relation de la mort de son maître d'hôtel, et l'autre touche le fils de M. de Pomponne, qui avait été ministre de Louis XIV.

Si l'on veut encore se rappeler tout ce qu'elle a dit sur les *sentiments du cœur*, en faveur desquels *on pardonne tout*, et qui sont « un fonds qui nous console et qui nous paye de tout[1], » on n'hésitera pas à affirmer que madame de Sévigné fut un de ces cœurs, gloire de l'humanité, dans lesquels il y a des profondeurs de tendresse et de dévouement. Elle eut ceci de très-particulier, de mettre de l'esprit dans le sentiment autant qu'il en peut accepter sans perdre de sa force et de sa sincérité.

Beaucoup de lettres de madame de Sévigné ne se sont pas conservées, et l'on doit regretter en particulier celles qu'elle écrivit, pendant son séjour en Provence, à son fils, à son cousin de Coulanges, à madame de La Fayette, à madame de Coulanges, à mademoiselle de Méri, sa cousine, enfin au duc de La Rochefoucauld. Ce qui nous reste suffit à nous consoler de ce qui ne nous est point parvenu.

Ce monument épistolaire qui s'étend sans interruption de l'année 1647 — avec quelques lettres antérieures, — jusqu'à l'année 1696, époque de la mort de madame de Sévigné, est infiniment précieux pour tant de renseignements historiques et de traits de mœurs qu'il nous fournit; mais il l'est surtout parce qu'il offre une incomparable mine de beau style, d'esprit et d'éloquence.

Bien des maîtres se sont étudiés à célébrer madame de Sévigné écrivain. Tout a été dit à satiété sur la souplesse, la variété, les grâces de ce style unique qui n'est presque jamais simple, et est toujours naturel. Ce qu'il y a peut-être de plus merveilleux est la facilité de cette plume qui, dès les lettres de jeune fille écrites à Ménage, trotte avec une si aimable légèreté, et *a toujours la bride sur le cou*[2]. Elle ne trotte pas seulement, elle *galope*, selon l'expression même de madame de Sévigné.

« Il me semble, dit-elle en écrivant à son cousin Bussy, que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'*Amadis*. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il serait à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied[3]. »

Oui, marquise charmante, votre plume *galope sur le bon pied*, et vous faites bien de la laisser courir son train. Pourquoi paraissez-vous quelquefois douter de vous-même? Heureusement vous ne savez point revenir sur votre premier mouvement, et il vous est impossible de corriger,

[1] Lettre du 24 juin 1676.
[2] Lettre du 14 nov. 1675.
[3] Lettre au comte de Bussy, 20 juill. 1679.

c'est-à-dire de gâter ce qui vous vient naturellement au bout de la plume.

« Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il ? Vous me le manderez ; car je ne puis raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume [1]. »

Avec cette habitude d'écrire d'une course si rapide, de laisser aller sa plume *comme une étourdie* [2] et de s'abandonner à toute l'impétuosité d'un premier jet, il échappe de temps en temps à madame de Sévigné des négligences qui sont justiciables de la grammaire [3]. Elle s'en aperçoit, mais, nous l'avons vu, elle se croit incapable de retoucher avantageusement ce qu'elle a jeté si vivement sur le papier. Elle s'en excuse avec une aimable naïveté. Elle dit à Bussy, dont le style est si loin de valoir le sien :

« Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres, elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier [4]. »

Elle revient derechef sur ses négligences de style dans une lettre écrite encore, quelques mois plus tard, à son cousin :

« Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans la tête, et je l'y conserverai soigneusement ; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des aimables. Mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritaient d'être lues deux fois, il se trouverait quelque charitable personne qui les corrigerait [5]. »

Elle sent bien, au fond, que ses lettres n'ont guère besoin, pour plaire, de ces corrections. Elle écrit à sa fille (1671) : « Vous savez que je n'ai

[1] Au même, 3 avr. 1681.
[2] Lettre à madame de Grignan, 14 juill. 1680.
[3] Quelques exemples de ces légères peccadilles de langue :
« Quoique le temps ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, *il ne laisse* pas de m'avoir ôté mille petits agréments, qui ne *laissent* que trop de marques de son passage. » (Lettre à madame de Grignan, 29 avril.)
Madame de Sévigné n'a pas relu ; voilà tout.
« Jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied ; *il n'y avait que les rois de Perse.* » (A la même, 28 févr. 1689.)
Ici l'expression de la pensée est incomplète.
« La fièvre ni les redoublements ne l'ont point encore quittée ; mais *parce que toute sa violence et la rêverie en sont dehors, elle se peut vanter d'être dans* le bon chemin de la convalescence. » (A la même, 7 oct. 1676.)
Cette phrase est obscure et embrouillée.
Nous aurions honte, dans une appréciation du talent d'un écrivain si primesautier et si cursif, d'insister davantage sur ces vétilles.
[4] Lettre du 18 mars 1678.
[5] 20 juin 1678.

qu'un trait de plume, ainsi mes lettres sont fort négligées ; mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus juste. » Celui de madame de Sévigné elle-même est d'ordinaire suffisamment juste, « juste et court[1], » selon une de ses expressions. Elle dit de M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères : « Il aime mon style naturel et dérangé[2]. » Qu'elle fait bien de n'y pas mettre plus d'apprêt ! Son négligé charme infiniment plus que la parure la mieux concertée ; c'est le négligé des grâces ; c'est le charme de la pure nature, et elle a grandement raison de recommander à sa fille de n'en pas rechercher d'autre.

« Vous me dites plaisamment, lui écrit-elle, que vous croiriez m'ôter quelque chose en polissant vos lettres : gardez-vous bien d'y toucher, vous en feriez des pièces d'éloquence. Cette pure nature dont vous parlez est précisément ce qui est bon et ce qui plaît uniquement[3]. »

La correspondance de madame de Sévigné est un admirable modèle de style naturel ; cependant, il faut le dire, on trouve des traces de précieux dans ce naturel si exquis, et on sent, dans un certain nombre de lettres, la recherche trop curieuse du rare.

Le style de madame de Sévigné a toujours une rapidité entraînante. Dans chacune de ses lettres on sent la vérité de ce qu'elle dit quelque part : « J'écrirais jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole. » Tout en courant elle rencontre des finesses d'expression que l'art le plus achevé ne ferait pas trouver. Personne n'a comme elle le secret des plus exquises délicatesses du langage, des nuances les plus déliées, comme lorsqu'elle écrit à sa fille : « Je suis *toute* à vous ; » tandis qu'à ses connaissances elle dit : « je suis *tout* à vous. » C'est un exemple pris sur dix mille que nous ne pouvons pas citer, et qui s'offrent à toutes les pages de sa correspondance.

Ce que toutes ses lettres présentent encore, ce sont des récits ravissants, comme celui d'un évêque chasseur, de la colique de madame de Brissac, de la noce de mademoiselle de Louvois, le détail de ses journées en Bretagne, etc.

Quelques-uns de ces récits, d'une brillante frivolité, sont relevés par une réflexion finale, comme celui de la noce de mademoiselle de Louvois.

« J'ai été à cette noce de madame de Louvois, que vous dirai-je ? magnificence, illumination, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de

[1] Lettre du 9 mars 1676.
[2] 3 févr. 1672.
[3] 6 juin 1672.

répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités* [1] ! »

Tous sont animés par la chaleur de son imagination et par sa sensibilité communicative.

« Ce qui distingue particulièrement madame de Sévigné, dit Mirabeau, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême toutes sortes d'impressions diverses ; » non-seulement diverses, mais opposées. Cette nature étonnamment flexible et variable goûte tour à tour et avec passion les plaisirs tumultueux d'une société polie et d'une cour galante, et les charmes tranquilles d'une campagne retirée, où ses occupations sont de lire des livres de choix, de broder, d'écrire à sa fille, de supputer, en ménagère entendue, les produits de ses terres, de planter, de cultiver, de se promener sur les coteaux sauvages de sa terre des Rochers, et dans ses bois incultes, où elle court risque d'être dévorée par les loups, et a besoin de se faire accompagner par quatre garde-chasse armés de leurs fusils. Sensible aux agréments de la ville comme à ceux de la campagne, ces derniers avaient cependant sa préférence, et l'idéal du bonheur pour elle eût été de jouir des délices de la solitude, à Livry ou aux Rochers, avec son adorée madame de Grignan et son aimable frère [2].

Toujours, quand elle peut se soustraire aux importuns et aux ennuyeux, elle trouve un délicieux plaisir à savourer les douceurs d'une belle campagne, à se livrer aux naïves impressions que lui inspire la vue de la simple nature. Elle est aux eaux thermales de Vichy pour en essayer l'efficacité contre le rhumatisme qui la tourmente. Sur le point d'être délivrée d'une société fatigante :

« Je vais être seule, dit-elle, j'en suis fort aise ; pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste : le pays seul me guérirait [3]. »

Comme madame de La Fayette, madame de Sévigné avait un vif sentiment des beautés de la nature ; mais quelquefois elle les aperçoit moins directement, les peint avec moins de naïveté, et recourt volontiers aux couleurs de l'*Astrée*. Elle ne se promène pas au clair de lune, mais *aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion* ; a-t-elle joui quelque temps de la solitude des bois, elle a *passé deux heures seule avec les hamadryades* ; les arbres sont décorés d'inscriptions et d'ingénieuses devises, comme dans les paysages du *Pastor Fido* et de l'*Aminta*. « *Bella cosa far niente*, dit un de mes arbres; l'autre lui répond : *Amor odit inertes* ; on ne sait auquel entendre. » Et ailleurs : « Pour nos sentences, elles ne sont point défigurées ; je les visite sou-

[1] Lettre à madame de Grignan, 29 nov. 1679.

[2] Voir *Lettres* (7 et 31 juin 1671), t. I, p. 93, 106, édit. Gault Saint-Germain.

[3] Lettre du 1er juin 1676.

vent ; elles sont même augmentées, et deux arbres voisins disent quelquefois les deux contraires : *La lontananza ogni gran piaga salda* [1], et *Piaga d'amor non si sana mai* [2]. Il y en a cinq ou six dans cette contrariété. » Ces réminiscences un peu fades de pastorales et de romans, observe un célèbre critique, sont naturelles sous son pinceau, et font agréablement ressortir tant de descriptions fraîches et neuves qui n'appartiennent qu'à elle : « Je suis venu ici (*à Livry*) achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres ; elles n'ont fait que changer de couleur ; au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurores que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer. » Et quand elle est aux Rochers : « Je serais fort heureuse dans ces bois si j'avais une feuille qui chantât. Ah ! la jolie chose qu'une feuille qui chante. » Et comme elle nous peint encore *le triomphe du mois de mai*, quand *le rossignol, le coucou, la fauvette, ouvrent le printemps dans nos forêts* ; comme elle nous fait sentir et presque toucher *ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids !* Quand son fils, pour fournir à de folles dépenses, fait jeter bas les antiques bois de Buron, elle s'émeut, elle s'afflige avec toutes ces dryades fugitives, et ces *sylvains* dépossédés [3].

Les habitants de la campagne paraissent à madame de Sévigné beaucoup moins poétiques que la nature au sein de laquelle ils vivent. Elle aime assez à rire *du prochain* qu'elle y rencontre ; car, dit-elle : *il est quelquefois drôle, le prochain en Bretagne, surtout quand il a dîné.* Rien de plaisant comme ce qu'elle raconte des passe-pieds et du menuet qui brouilla mademoiselle de Kerbirgne avec une autre demoiselle en *Ker*, des carrossées de *madames* dont elle est inondée, et des cavalcades de campagnards. C'est de la meilleure ironie, sans qu'il y ait, au fond, aucun sentiment méprisant.

Madame de Sévigné, nous l'avons déjà dit, aimait fort à rire et à plaisanter. Elle abondait en saillies, et elles étaient parfois un peu fortes. « Elle est brusque, disait Tallemant, et ne peut se tenir de dire tout ce qu'elle croit joli, quoique assez souvent ce soient des choses assez gaillardes ; mais elle affecte de les faire venir à propos. » Bussy-Rabutin, dans le portrait satirique de sa cousine, confirme l'assertion de l'auteur des *Historiettes*.

« Il n'y a point de femme, y lit-on, qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu qui en aient autant ; sa manière est divertissante : il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. Du temps que je la voyais, je trouvais ce jugement-là ridicule, et je sauvais son burlesque sous le nom de gaieté ; aujourd'hui qu'en ne la voyant plus son grand feu ne m'éblouit pas,

[1] L'éloignement cicatrise toute grande blessure.

[2] Blessure d'amour ne se guérit jamais.

[3] Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, madame de Sévigné.

je demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante. Si on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit, qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle : elle vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites, elle vous devine, et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensez aller ; quelquefois aussi on lui a fait voir bien du pays ; la chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on lui veut dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé ; elle y répond même avec usure, et croit qu'il irait du sien si elle n'allait pas au delà de ce qu'on lui a dit [1]. »

Dans ses lettres aussi, la plaisanterie de madame de Sévigné est quelquefois assez gauloise et libre, comme dans une lettre à Bussy, à propos d'*une corniche* qui lui *était tombée sur la tête, et l'avait extrêmement blessé* [2]; mais, ainsi que l'a remarqué l'un des écrivains les plus originaux de notre temps : « Ces saillies, qui ne siéraient pas à tout le monde ni partout, ne sont point condamnables en style épistolaire, sous la plume d'une femme dont on connaît les mœurs [3]. » Et cette femme avait prétendu écrire des lettres intimes, et non pas composer un livre pour le public.

Elle ne se contente pas de rire ; elle pique aussi et mord volontiers, mais jamais jusqu'au sang : ses médisances ne portent que sur des choses plaisantes et ridicules. C'est sans malice qu'elle s'abandonne à son goût de fine ironie. On a souvent représenté madame de Sévigné comme la personnification, sous Louis XIV, de la vie du Marais, des provinces et des châteaux ; comme une frondeuse qui n'est pas suffisamment convertie pour ne point conserver, ainsi que La Fontaine, ainsi que La Rochefoucauld, l'esprit mordant de la société Scarron et de l'hôtel Lesdiguières ; admiratrice de la vieille fronde, de Condé, de la grande Mademoiselle, jusqu'à n'avoir plus guère que des critiques pour la nouvelle cour, et à censurer même volontiers le grand roi, qu'elle admire, mais n'aime point, si ce n'est quand il lui a fait l'honneur de danser avec elle, ou l'a comblée, à une représentation d'*Esther*, par quelques mots de politesse [4]. Mais contre les personnages politiques, pas plus que contre les simples particuliers, aucun fiel, aucun venin. Somaize a pu dire avec justice que madame de Sévigné « haïssait mortellement la satire. »

[1] Bussy, *Hist. amour. des Gaules*. Hist. de madame de Cheneville.

[2] Lettre du 9 juin 1668.

[3] L. Veuillot, *Çà et là*, t. II. Confession littéraire.

[4] Voici ce passage curieux : « Le roi s'adresse à moi, et me dit : Madame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans m'étonner, je répondis : Sire, je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. Le roi me dit : Racine a bien de l'esprit. Je lui dis : Sire, il en a beaucoup ; mais en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi ; elles entrent dans le sujet, comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah ! pour cela, reprit-il, il est vrai, et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. M. le prince et madame la princesse me vinrent dire un mot, madame de Maintenon, un éclair ; je répondis à tout, car j'étais en fortune. »

La joie enfantine dont madame de Sévigné ne peut pas contenir l'expression doit lui faire pardonner sa naïve vanité.

Parfois, dans ses lettres à madame de Grignan, la médisance de madame de Sévigné dégénère en malice. N'est-ce pas encore un effet de cette molle complaisance pour sa fille qui la portait à lui prêcher l'orgueil et la coquetterie au lieu de la modestie et de la simplicité que naturellement elle aimait ? N'est-ce pas parce qu'elle a le faible de partager les passions de sa fille qu'elle maltraite si fort madame de Marans, l'évêque de Marseille, et quelques autres ? Si ses railleries poursuivent sans miséricorde les ridicules, mêlés d'affectation et peut-être d'hypocrisie, de l'insupportable mademoiselle du Plessis, n'est-ce pas surtout parce que cette fille déplaisait à madame de Grignan ? N'est-ce pas pour lui donner une distraction maligne qu'elle descend à écrire ces duretés :

« On a parlé longtemps... de mademoiselle du Plessis et des sottises qu'elle disait, et qu'un jour, vous en ayant dit une, et son vilain visage se trouvant auprès du vôtre, vous n'aviez pas marchandé, et lui aviez donné un soufflet pour la faire reculer ; et que moi, pour adoucir les affaires, j'avais dit : Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement ; et que j'avais dit à sa mère : Madame, ces jeunes créatures étaient si folles ce matin, qu'elles se battaient : mademoiselle du Plessis agaçait ma fille, ma fille la battait ; c'était la plus plaisante chose du monde ; et qu'avec ce tour j'avais ravi madame du Plessis de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette *camaraderie* de vous et de mademoiselle du Plessis, dont je ne faisais qu'une même chose pour faire avaler le soufflet, les a fait rire à mourir. La *Marinette* vous approuve fort, et jure que la première fois qu'elle viendra lui parler dans le nez, comme elle fait toujours, elles vous imitera, et lui donnera sur sa vilaine joue. Je les attends tous présentement : Pomenars tiendra bien sa place ; mademoiselle du Plessis viendra aussi ; ils me montreront une lettre de Paris faite à plaisir, où l'on mandera cinq ou six soufflets donnés entre femmes, afin d'autoriser ceux qu'on veut lui donner aux états, et même de les lui faire souhaiter pour être à la mode. »

Évidemment madame de Sévigné sort ici de son caractère. C'est regrettable pour elle, et ce l'est au moins autant pour sa fille, si c'était afin de lui complaire que la faible mère oubliait ainsi sa bonté habituelle.

Madame de Sévigné ne demeure pas longtemps sur le ton léger, moqueur et caustique, et souvent, dans une lettre badine, sa pensée revêt une gravité toute philosophique. La morale n'a rien de plus sérieux ni de mieux touché que certaines réflexions qui échappent à cette femme du monde. Il y en a qu'il faut lire dans le livre ; ainsi ses traits malins sur « le plaisir de parler de soi quand on devrait en dire du mal. »

Nombre de ses réflexions ne perdent rien à être présentées comme des pensées détachées ; par exemple :

« Cette liberté que prend la mort d'interrompre la fortune, doit consoler de n'être pas au nombre des heureux ; on en trouve la mort moins amère. »

« Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, il saura bien trouver ses petites consolations : c'est sa fantaisie d'être content. »

« Les longues maladies usent la douleur, et les longues espérances usent la joie. »

« On n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps ; il faut être, si l'on veut paraître. Le monde n'a point de longues injustices. »

A la solidité des pensées souvent se joint l'imagination :

« Mon Dieu, qu'il y a de folie dans le monde ! il me semble que je vois quelquefois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent ; et je ne doute pas aussi qu'ils ne voient les miens [1]. »

Elle avait vu couper des vipères pour faire des bouillons à madame de La Fayette.

« On coupe la tête et la queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue ; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer : nous comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, à de vieilles passions... Que ne leur fait-on pas ! On dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent ; on ne saurait en voir la fin ; on croit que, quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler ; point du tout, elles sont en vie, elles remuent encore. »

Est-il une plus belle langue philosophique ? Et quel ton modeste chez cette femme qui pense et parle si bien :

« Je ne sais pas si cette *sottise* vous plaira comme à nous, mais nous étions en train de la trouver plaisante. »

Quand madame de Sévigné est ainsi dans sa veine sérieuse, parfois elle atteint le sublime, comme lorsqu'elle représente Louvois aux prises avec la mort, et la conjurant inutilement :

« ..... Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu ; qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! — Ah, mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ! — Non, non ! vous n'aurez pas un seul moment ! etc. »

Madame de Sévigné, dans ce magnifique morceau, ne s'élève-t-elle pas au ton de l'auteur de l'*Oraison funèbre* d'Henriette d'Angleterre ? N'entend-on pas encore comme un écho de la voix de Bossuet dans ses réflexions sur la vieillesse :

« Vous avez donc été frappée du mot de madame de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié [2]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée ; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse*. Je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point

[1] Lettre à madame de Grignan, 29 nov. 1679.

[2] Madame de La Fayette écrivait à madame de Sévigné, le 6 octobre précédent : « Vous êtes vieille, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste, et baissera, etc. »

avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont prêts de m'outrager ; et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience [1]. »

Son style n'a guère moins de grandeur, avec encore plus de sensibilité, dans la peinture de madame de Longueville au moment où l'on vient lui apprendre que son fils a été tué. Nous donnerons cette lettre tout entière.

Enfin, pour nous borner, quelle profondeur de mélancolie naïve dans ce mot de madame de Sévigné, trois jours après la mort de M. de La Rochefoucauld : « Il est enfin mercredi, ma fille, et M. de La Rochefoucauld est toujours mort ! »

Dans son suprême bon goût, elle est loin de rechercher les termes pompeux et rares, et s'il lui en échappe quelqu'un qui sente trop le livre ou l'école, elle s'en raille elle-même très-gracieusement :

« Des scorpions, ma fille ! il me semble que c'était là un vrai chapitre pour le livre de M. de Coulanges. Celui de l'étonnement de vos entrailles sur la glace et sur le chocolat est une matière que je veux traiter à fond avec lui, mais plutôt avec vous, et vous demander de bonne foi si vos entrailles n'en sont point offensées, et si elles ne vous font point de bonnes coliques, pour vous apprendre à leur donner de telles *antipéristases* [2] : voilà un grand mot [3]. »

Après une phrase un peu solennelle pour une lettre, elle dira : « Voici une grande période. » Après une réflexion sentencieuse, elle ajoutera : Maxime.

« Je suis méchante aujourd'hui, ma fille ; je suis comme quand vous disiez : *Vous êtes méchante*. Je suis triste, je n'ai point de vos nouvelles , *la grande amitié n'est jamais tranquille*. Maxime [4]. »

C'est surtout pendant ses séjours à la campagne que madame de Sévigné se laisse plus ordinairement et plus volontiers aller aux pensées morales et philosophiques, dont l'expression chez elle est quelquefois un peu triste et mélancolique. Son cousin Rabutin, après avoir rapporté de ses paroles, dit quelque part :

« Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides [5]. »

[1] Lettre à madame de Grignan, 30 nov. 1689.

[2] Terme de philosophie qui vient du grec, et signifie l'action de deux qualités contraires, dont l'une donne de la vigueur et de l'activité à l'autre.

[3] Lettre du 28 oct. 1671.

[4] Lettre du 10 sept. 1671.

[5] Lettre de Bussy à madame de Sévigné, 26 janvier 1680.

Madame de Sévigné désespérait ses amis et toute la société en allant si souvent se confiner dans son agreste solitude. Par son absence, le monde parisien perdait un de ses plus aimables ornements.

La femme aimable, voilà ce qu'on appréciait surtout en madame de Sévigné, pendant sa vie ; pour son talent d'écrivain, à peine le soupçonnait-on, hors d'un cercle restreint d'intimes. Madame de Coulanges trouvait les lettres de son amie « pleines de bon sens et de raison. » La Rochefoucauld en était charmé, il se déclarait incapable de lui « rien envoyer de ce prix-là. » Bussy écrivait à sa cousine :

« Je reçus hier votre lettre, Madame. Elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs ; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens qui ne vous connaissent pas, les ont admirées [1]. »

Ces suffrages d'élite étaient toute la gloire que recueillait le merveilleux talent de madame de Sévigné ; et tandis que les Scudéri, les La Fayette, les Deshoulières, et même les La Suze et les Villedieu, étaient partout célébrées, madame de Sévigné n'était pas même mentionnée dans le Moniteur littéraire de l'époque, dans le *Mercure galant* : silence du reste bien fait pour satisfaire cette femme aussi modeste que spirituelle, qui n'eut jamais la moindre ambition d'occuper ni les contemporains ni la postérité ; qui, dans une de ses lettres, à propos des louanges que lui donnait sa fille a exprimé gaiement la peur de se voir un jour imprimée, et qui se montra si fort alarmée quand Bussy-Rabutin eut enrichi de quelques-unes de ses lettres les *Mémoires* qu'il faisait lire au roi pour regagner ses bonnes grâces. Cette aversion pour la publicité était un sentiment profond dans toute cette famille de femmes d'esprit. On sait combien madame de Simiane, héritière des lettres de son aïeule, répugnait à ce qu'elles fussent livrées à l'impression : ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'elle se décida à confier les manuscrits : *dans sa famille*, disait-elle, *on voulait avoir de l'esprit impunément.*

Cependant des amis du paradoxe ont prétendu que madame de Sévigné, sous le couvert de sa fille, adressait ses lettres au public, et qu'en déployant tant d'esprit et en faisant de si beau style, elle cherchait positivement à capter son suffrage.

Ce qu'on peut dire, c'est que madame de Sévigné, à de certains jours où elle a plus de loisir, et où elle se sent davantage en veine, met un soin d'écrivain et même d'artiste, à composer, à polir et à orner ses lettres. Ce sont alors de petits chefs-d'œuvre, des bijoux dont on se dispute la communication dans la société, et qu'on lit avec délices dans quelques cercles renommés pour le bon goût. Les lettres de madame de Sé-

[1] Les *Lettres de messire Roger de Rabutin*, comte de Bussy. Paris, 1706. Réponse du comte de Bussy à Madame de S..., 11 août 1675.

vigné étaient devenues à la mode depuis que Louis XIV, ce fin estimateur, en avait le premier fait connaître le mérite, en vantant celles qu'il avait trouvées dans la cassette de Fouquet lors de l'arrestation de ce surintendant.

« Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin, écrit madame de Coulanges à son amie; on m'a dit : Madame, voilà un laquais de madame de Thianges; j'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avait à me dire : Madame, c'est de la part de madame de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du *cheval* de madame de Sévigné et celle de la *prairie*. J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres [1]. »

Madame de Coulanges prêtait les lettres de madame de Sévigné à ces trois sœurs qui ont rendu célèbre l'esprit des Mortemars ; l'abbé Testu les faisait voir à l'abbesse de Fontevrault; Bussy les communiquait à madame de Maisons, femme distinguée alors par son esprit, qui voulait absolument les copier.

On venait prendre copie des lettres de la spirituelle marquise jusque sur sa table, avant qu'elles fussent cachetées. « Je vous envoie cette relation, écrit-elle à sa fille à cinq heures du soir. Je fais mon paquet toute seule. M. de Coulanges viendrait ce soir et voudrait les copier. Je hais cela comme la mort [2]. »

Madame de Sévigné savait donc bien que telles ou telles de ses lettres seraient vues d'un certain nombre de personnes de la société polie ; mais certes elle n'avait nullement le public en vue quand elle les écrivait : surtout elle était bien éloignée de prévoir que des feuilles remplies *à course de plume* formeraient un des monuments les plus originaux et les plus durables de la littérature française.

Il nous reste à dire quelques mots sur le goût littéraire de madame de Sévigné. Elle cite d'abondance poëtes, orateurs, moralistes, non-seulement de notre nation, mais de plusieurs autres, et anciens comme modernes. Non-seulement elle cite, mais souvent elle apprécie avec une rare finesse, et une sûreté d'instinct qui devance et devine l'opinion de l'avenir. Ce ne lui est pas une faible gloire d'avoir su la première pressentir et formuler le jugement de la postérité sur Pascal, Nicole, Abbadie, La Fontaine. Mais elle n'a pas été aussi juste dans ses appréciations comparatives de Corneille et Racine ; elle n'a pas été non plus aussi injuste que plusieurs l'ont prétendu : il ne faut la confondre en rien avec une Deshoulières.

On a voulu décrier le goût de madame de Sévigné, pour quelques paroles trop sévères qu'elle écrivit, d'un premier jet de plume, dans la chaleur de la guerre qui venait de s'élever contre Corneille, le vieil et constant objet de sa plus enthousiaste admiration. Rien, à son jugement, ne peut être comparé aux chefs-d'œuvre de l'auteur du *Cid*. « Quant aux

[1] Lettre du 10 avril 1673.

[2] Lettre 390, édit. Monmerqué.

belles comédies de Corneille, dit-elle, elles sont autant au-dessus de *Bajazet* que votre idée était au-dessus de....., croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille [1]. »

Elle voudrait retrouver tout le génie de son héros jusque dans les pièces les moins heureuses de la décadence de son talent.

« Corneille, dit-elle à sa fille [2], nous lut l'autre jour, chez M. de La Rochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine. Je voudrais que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée ; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt. »

Puis elle fait voir l'empressement si grand pour cette lecture que le marquis de Pomenars, condamné à être pendu, s'y glisse, au risque de se faire prendre, le nez dans son manteau, parmi les laquais.

« Nous tâchons, dit-elle ailleurs [3], d'amuser notre bon cardinal [4] ; Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes... Je suis folle de Corneille ; il nous donnera encore *Pulchérie*, où l'on reverra :

.............la main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'âme de Cinna [5]. »

C'est avec désolation qu'elle se voit, l'année suivante, obligée d'écrire à madame de Grignan [6] : « PULCHÉRIE *n'a point réussi !* »

Elle semble vouloir se venger des insuccès du vieux tragique sur son jeune et heureux rival. Elle a le tort grave d'applaudir à de vulgaires et plates critiques contre le plus harmonieux et le plus sensible de nos poëtes :

« Je voulus hier, écrit-elle, prendre une petite dose de *morale*, je m'en trouvai assez bien ; mais je me trouvai encore mieux d'une petite critique contre la *Bérénice* de Racine, qui me parut fort plaisante et fort ingénieuse ; c'est de l'auteur des *Sylphides*, des *Gnomes* et des *Salamandres :* il y a cinq ou six petits mots qui ne valent rien du tout, et même qui sont d'un homme qui ne sait pas le monde, cela fait quelque peine : mais, comme ce ne sont que des mots en passant, il ne faut pas s'en offenser ; je regarde tout le reste, et le tour qu'il donne à cette critique; je vous assure que cela est très-joli [7]. »

Les louanges qu'elle entend décerner à l'émule de Corneille lui donnent du dépit et l'importunent :

« Racine, dit-elle à sa fille [8], a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui

[1] Lettre du 6 janv. 1672.
[2] Lettre du 15 janvier 1672.
[3] Lettre du 9 mars 1672.
[4] Le cardinal de Retz.
[5] *Dédicace* d'ŒDIPE.
[6] Lettre du 24 février 1673.
[7] Lettre du 16 sept. 1671.
[8] Lettre du 13 janvier 1672.

lève la paille. Vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus des pièces de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer ; il ne faut pas tenir les vérités captives. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de *Bajazet*, mon âme importunée [1].

fait que je veux aller à la comédie ; enfin nous en jugerons. »

S'étant rendue à l'Hôtel de Bourgogne peu après :

« La pièce de Racine m'a paru belle, écrit-elle en sortant [2] ; nous y avons été... *Bajazet* est beau, j'y trouve quelque embarras sur la fin ; mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque*. »

Puis vient l'éloge de la supériorité incomparable de Corneille, qu'elle réitère avec une nouvelle chaleur quand elle fait passer la pièce de Racine à sa fille :

« Voilà *Bajazet*. Si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez la pièce bonne ; mais sans elle, elle perd la moitié de son prix. Je suis folle de Corneille... Il faut que tout cède à son génie [3]. »

Elle ajoute quelques jours après :

« Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi ; c'est ce chien de Barbin, qui me hait, parce que je ne fais pas des Princesses de Clèves et de Montpensier. Vous avez jugé très-juste et très-bien de *Bajazet*, et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé ; les mœurs des Turcs y sont mal observées : ils ne font point tant de façons pour se marier ; le dénoûment n'est point bien préparé ; on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine ; sentons-en toujours la différence. Les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque ; Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des *comédies* pour la Champmeslé : ce n'est pas pour les siècles à venir : si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, on verra si je me trompe. Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et, en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y [4]. »

Oui, c'est le bon goût, mais avec un léger excès d'enthousiasme pour

[1] Imitation du vers d'*Alexandre*, acte I, sc. II.

Du bruit de ses exploits mon âme importunée.

[2] Lettre du 15 janvier 1672.

[3] Lettre du 9 mars 1672.

[4] Lettre du 16 mars 1672.

l'un de nos deux grands poëtes tragiques, et avec quelque prévention contre l'autre.

Madame de Sévigné donna donc incontestablement, et avec une sorte de parti pris, une préférence trop marquée à Corneille sur Racine, ou plutôt elle déprécia trop Racine pour exalter Corneille; mais assurément aussi son goût est loin d'avoir été égaré au point qu'on l'a prétendu sur le compte de l'auteur d'*Andromaque*, de *Phèdre* et d'*Athalie*. Elle a bien pu commettre des erreurs de goût, comme de donner l'avantage à Mascaron sur Fléchier; mais elle n'a jamais préféré Pradon à Racine; elle n'a jamais dit ce mot qu'on lui a sottement imputé, que « Racine passerait comme le café. »

Mais que madame de Sévigné ait été un juge littéraire plus ou moins sûr, peu importe; elle ne se posait pas en critique comme une madame Dacier, et elle ne joignait pas la cabale à l'insulte comme une madame Deshoulières. Relisons ses lettres, et nous ne songerons pas à la chicaner sur ses décisions hasardées.

Madame de Sévigné dit d'une de ses lettres : « Elle est un peu comme celles de Cicéron [1]. » Peut-être est-ce là le plus bel éloge et le plus juste qu'on puisse faire de cette admirable correspondance; mais nous croyons qu'il ne dit pas encore assez.

On a débattu longtemps à outrance qui furent les plus grands écrivains des anciens ou des modernes. La question était mal posée; c'est pourquoi on y fit tant de réponses contraires, et presque toujours plus ou moins fausses dans leur exagération. Les anciens furent, à plusieurs égards, incontestablement supérieurs aux modernes, mais les modernes à leur tour les ont surpassés dans plus d'un genre littéraire. Ainsi, pour nous en tenir à notre sujet, assurément l'antiquité n'a rien de comparable à madame de Sévigné. Les lettres même de Cicéron, *Ad familiares* et à *Atticus*, pâlissent auprès de la correspondance, beaucoup moins travaillée, de la célèbre marquise. Cette spirituelle dame tranchait ainsi la dispute qui fit tant de bruit à son époque : « Les anciens sont beaux, mais nous sommes plus jolis. » Madame de Sévigné sut merveilleusement réunir le beau et le joli, en cela comparable à un de ses auteurs de prédilection qui, lui non plus, n'eut pas d'égal chez les anciens, à La Fontaine. On peut dire avec justesse, croyons-nous, que madame de Sévigné est, dans le style épistolaire, ce qu'est La Fontaine dans ses *Fables*, dans plusieurs de ses *Contes*, et dans quelques-unes de ses *OEuvres diverses*.

Pour compléter l'éloge du style de madame de Sévigné, il ne faut pas omettre de dire qu'on n'a pu, jusqu'à maintenant, l'admirer que dans un texte parfois très-défiguré par l'ignorance, par les maladroites épurations, ou par les suppressions déplorables des premiers éditeurs. Que de nouvelles beautés apparaîtront lorsqu'enfin l'on aura la reproduction parfaite et scrupuleuse de l'original [2] !

Madame de Sévigné, qui devait devenir immortelle par des causeries

[1] Lettre du 6 avr. 1680.

[2] M. Monmerqué avait trouvé trois volumes de l'incomparable correspondance

épistolaires avec sa fille qu'elle aima d'un amour si abandonné, fut la victime de sa tendresse maternelle. Elle succomba en Provence, âgée de soixante-neuf ans un mois et vingt-deux jours, aux inquiétudes et aux fatigues que lui causait, depuis six mois, une grave maladie de sa fille. La sienne, qui ne s'était annoncée par aucun symptôme, fut courte. Elle garda sa force de tête jusqu'au dernier moment, et mourut avec courage et religion. « Cette personne si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, » écrit M. de Grignan à M. de Coulanges, au moment où madame de Sévigné venait d'expirer, « n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures pour lesquelles madame de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ses bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. » Cette fin couronnait dignement une des existences de femme les plus irréprochables dont parle l'histoire. Petite-fille d'une sainte, la baronne de Chantal, et par elle agrégée dès l'enfance à l'institution des sœurs de Sainte-Marie, madame de Sévigné, bien qu'elle s'appelât modestement « une petite dévote qui ne vaut guère [1], » fut toujours religieuse, comme elle fut toujours vertueuse. Quelques hardiesses, quelques légèretés de paroles ne peuvent pas plus porter atteinte à sa piété ni à sa pureté, que certaines négligences ou incorrections clairsemées dans ses lettres ne peuvent diminuer sa gloire d'écrivain.

L'étendue de cette étude nous forcera d'économiser les extraits. Cependant, dans le peu que nous citerons, que de beautés de style, et aussi que de beautés indépendantes de l'élocution, pourront admirer ceux qui sont dignes d'admirer et de sentir madame de Sévigné !

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, 20 juin 1672.

Désolation de madame de Longueville à la nouvelle de la mort de son fils tué au passage du Rhin.

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma chère enfant, sans une extrême émotion ; et, quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci ! je ne puis tourner les yeux sur le passé sans une horreur qui me trouble, hélas ! Que j'étais

écrits de la main même du célèbre cousin de madame de Sévigné, le comte de Bussy ; M. Walckenaer en avait découvert un quatrième ; trois autres encore, comprenant une période de douze années, ont été retrouvés, il y a quelques années, par M. Ludov. Lalanne.

[1] Lettre du 15 janvier 1690.

mal instruite d'une santé qui m'est si chère ! Qui m'eût dit en ce temps-là : Votre fille est plus en danger que si elle était à l'armée, j'étais bien loin de le croire [1]. Faut-il donc que je me trouve cette tristesse avec tant d'autres qui sont présentement dans mon cœur ! Le péril extrême où se trouve mon fils ; la guerre qui s'échauffe tous les jours ; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connaissances, et qui peuvent apporter pis ; la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre ; la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie ; l'inconcevable état de ma tante et l'envie que j'ai de vous voir ; tout cela me déchire, me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est ; tout le monde pleure, ou craint de pleurer ; l'esprit tourne à la pauvre madame de Nogent ; madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit : je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais

Mademoiselle de Vertus [2] était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours ; on est allé la querir avec M. Arnauld, pour dire cette nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avait qu'à se montrer ; ce retour si précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : Ah ! mademoiselle, comment se porte M. mon frère (*le grand Condé*) ? Sa pensée n'osa aller plus loin. — Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat ! Et mon fils ? — On ne lui répondit rien. — Ah ! Mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice ! Et là-dessus elle tombe sur son lit ; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut ; elle n'a aucun repos : sa santé, déjà très-mauvaise, est visiblement altérée : pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

[1] La grammaire demanderait *j'aurais été bien loin.*

[2] Catherine Françoise de Bretagne sœur de la duchesse de Montbazon. Elle était une des saintes de Port-Royal.

Il y a un homme [1] dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête, que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, que l'on aurait redoublés de bon cœur : c'est une vision.

Mais enfin, quelle affliction ne nous montre point notre grosse marquise d'Huxelles sur le pied de la bonne amitié ! Les maitresses ne s'en contraignent pas. Toute sa pauvre maison revient, et son écuyer, qui arriva hier, ne paraît pas un homme raisonnable : cette mort efface les autres. Un courrier d'hier au soir apporta la mort du comte du Plessis, qui faisait faire un pont; un coup de canon l'a emporté. M. de Turenne assiége Arnheim. On parle aussi du port de Skenk. Ah ! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens ! Dieu conserve mon pauvre fils ! Il n'a point été de ce passage ; s'il y avait quelque chose de bon à un tel métier, ce serait d'être attaché à une charge. Mais la campagne n'est point finie.

Voilà des relations, il n'y en a point de meilleure : vous verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que M. le Prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disais hier, et l'on m'approuva, que si la guerre continue, M. le Duc sera cause de la mort de M. le Prince ; son amour pour lui passe toutes les autres passions. La Marans est abîmée, elle dit qu'elle voit bien qu'on leur cache les nouvelles, et qu'avec M. de Longueville, M. le Prince et M. le Duc sont morts aussi ; et qu'on le lui dise, et qu'au nom de Dieu on ne l'épargne point ; qu'aussi bien elle est dans un état qu'il est inutile de ménager. Si l'on pouvait rire, on rirait. Ah ! si elle savait combien peu on pense à lui cacher quelque chose, et combien chacun est occupé de ses douleurs et de ses craintes, elle ne croirait pas qu'on eût tant d'application à la tromper.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original; c'est de Gourville, qui était avec madame de Longueville quand elle a reçu ses lettres ; tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avait fait son testament avant que de partir ; il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a, et qui, à mon avis, paraîtra sous le nom de chevalier d'Orléans, sans rien coûter à ses parents, quoiqu'ils ne soient pas gueux. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville? Dans le même bateau où il avait

[1] M. de La Rochefoucauld.

passé tout vivant il y avait deux heures. M. le Prince, qui était blessé, le fit mettre auprès de lui, couvert d'un manteau, en repassant le Rhin, avec plusieurs autres blessés, pour se faire panser dans une ville en deçà de ce fleuve ; de sorte que ce retour fut la plus triste chose du monde. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui était attaché à M. de Longueville, ne veut point qu'on le panse d'une blessure qu'il a reçue auprès de lui [1].

Mon fils m'a écrit ; il est sensiblement touché de la perte de M. de Longueville. Il n'était point à cette première expédition, mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier ? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure ; il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison. Je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

Du même jour, à 10 heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et en revenant de la ville je trouve la paix faite, selon une lettre qu'on m'a envoyée. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarmes et soumise ; le bonheur du roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer ; mais quel redoublement de douleur à madame de Longueville, et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants ! J'ai vu le maréchal Du Plessis ; il est très-affligé, mais en grand capitaine. La maréchale pleure amèrement, et la comtesse est fâchée de n'être point duchesse, et puis c'est tout. Ah ! ma fille, sans l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande sans qu'il nous en eût rien coûté.

Mort de Turenne.

A M. DE GRIGNAN.

A Paris, ce 31 juillet 1675.

C'est à vous que je m'adresse, mon cher comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France ;

[1] Philippe de Mornay, chevalier de Malte ; il mourut de cette blessure.

c'est celle de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles : le roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde ; toute la cour fut en larmes, et M. de Condom[1] pensa s'évanouir. On était près d'aller se divertir à Fontainebleau ; tout a été rompu ; jamais un homme n'a été regretté si sincèrement; tout ce quartier où il a logé, et tout Paris, et tout le peuple était dans le trouble et dans l'émotion : chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros. Je vous envoie une très-bonne relation de ce qu'il a fait quelques jours avant sa mort. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avait le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui ; et le 27, qui était samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son dessein était de donner sur l'arrière-garde, et il mandait au roi à midi que, dans cette pensée, il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise : il cachette sa lettre, et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée : le courrier part à l'instant, il arriva lundi, comme je vous ai dit ; de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le roi eut une lettre de M. de Turenne, et la nouvelle de sa mort. Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez près l'une de l'autre ; que M. de Lorges commande à la place de son oncle, et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de cette armée. Le roi a ordonné en même temps à M. le Duc d'y courir en poste, en attendant M. le Prince, qui doit y aller ; mais, comme sa santé est assez mauvaise, et que le chemin est long, tout est à craindre dans cet entre-temps ; c'est une cruelle chose que cette fatigue pour M. le Prince ; Dieu veuille qu'il en revienne ! M. de Luxembourg demeure en Flandre pour y commander en chef : les lieutenants généraux de M. le Prince sont messieurs de Duras et de La Feuillade. Le maréchal de Créqui demeure où il est. Dès le lendemain de cette nouvelle, M. de Louvois proposa au roi de réparer cette

[1] Bossuet, alors évêque de Condom.

perte, en faisant huit généraux au lieu d'un ; c'est y gagner [1]. En même temps on fit huit maréchaux de France ; savoir : M. de Rochefort, à qui les autres doivent un remercîment ; messieurs de Luxembourg, Duras, La Feuillade, d'Estrades, Navailles, Schomberg et Vivonne ; en voilà huit bien comptés : je vous laisse méditer sur cet endroit.

Éloge de Turenne.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 août 1675.

Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre style est d'une énergie et d'une beauté extraordinaires, vous étiez dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir soit déjà fini dans ce pays-ci ; ce fleuve, qui entraîne tout, n'entraîne pas sitôt une telle mémoire ; elle est consacrée à l'immortalité. J'étais l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld avec madame de Lavardin, madame de La Fayette et M. de Marsillac. M. le Premier [2] y vint : la conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros ; tous les yeux étaient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte est profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut, et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme ; tout le monde en était plein pendant sa vie ; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on était déjà : enfin ne croyez point que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que la dose de votre douleur l'emporte sur la nôtre. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avait pour lui ; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne saurait comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur : sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême ; chacun conte l'innocence de ses mœurs, la

[1] Madame de Cornuel appelait ces huit maréchaux de France *la monnaie de Turenne.*

[2] Expression abrégée usitée autrefois pour signifier le premier écuyer d'un prince.

pureté de ses intentions, son humilité éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il était plein, sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes ; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je dit comme il rhabilla ce régiment anglais ? il lui en coûta quatorze mille francs, et il resta sans argent. Les Anglais ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour venger la mort de M. de Turenne ; mais qu'après cela ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres que lui. Il y avait de jeunes soldats qui s'impatientaient un peu dans les marais, où ils étaient dans l'eau jusqu'aux genoux ; et les vieux soldats leur disaient : « Quoi ! vous vous plaignez ? on voit bien que vous ne connaissez pas M. de Turenne : il est plus fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici ; il veille quand nous dormons ; c'est notre père : on voit bien que vous êtes jeunes. » Et c'est ainsi qu'ils les rassuraient. Tout ce que je vous mande est vrai ; je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés ; c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirais, si vous étiez ici. Je reviens à son âme : c'est donc une chose à remarquer que nul dévot ne s'est avisé de douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts, comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de ses mains : méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette grande perte...

Écoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avait fait connaissance avec un berger qui savait très-bien les chemins et le pays ; il allait seul avec lui, et faisait poster ses troupes selon le récit que cet homme lui faisait : il aimait ce berger, et le trouvait d'un sens admirable : il disait que le colonel Bec était venu comme cela, et qu'il croyait que ce berger ferait sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye : « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal ; et je crois que M. de Montécuculli trouverait assez bien ce que l'on vient de faire. » Il est vrai que c'était un chef-d'œuvre d'habileté. Madame de Villars a vu une autre relation depuis le jour du combat, où l'on dit que, dans le passage du Rhin, le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : Dieu le conserve ! car le courage de M. de Turenne semble être passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : on dirait que nous ne sommes pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération, nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre ; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté nous ferons autant de pas pour nous rapprocher que nous en faisons pour être aux deux bouts de la terre. Il est vrai que, pour deux personnes qui se cherchent et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôterait la vue de la Providence m'ôterait mon unique bien ; et, si je croyais qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire, de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre ; je ne penserais pas à trouver un moment de repos : il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive ; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets : ce n'est pourtant pas sans douleur ni tristesse ; mon cœur en est blessé, mais je souffre même ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères ; qu'elle en soit souvent très-éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière, et que nous nous retrouverons, comme nous avons déjà fait. Je dînai l'autre jour avec des gens qui, en vérité, ont bien de l'esprit, et qui ne m'ôtèrent point cette opinion.

Mais parlons plus communément, et disons que c'est une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix ; si cela servait à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirais ; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle

que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas : madame de Vins en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois ; cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. Vous n'entendrez pas parler de la dépense de votre bâtiment, n'y pensez plus ; c'est une chose si nécessaire, que j'avoue que sans cela l'hôtel de Carnavalet est inhabitable... Je me réjouirai avec le Berbisi [1] de l'occasion qu'il a eue de vous faire plaisir. J'ai été ravie de votre joli couplet ; quoi que vous disiez de Montgobert, je crois que *vous n'y avez point nui*, comme cet homme, vous en souvient-il? Il est, en vérité, fort plaisant ce couplet : vous avez cru que je le recevrais dans mes bois ; je suis encore dans Paris, mais il n'en fera pas plus de bruit : je le chanterai sur la Loire, si je puis desserrer mon gosier, qui n'est pas présentement en état de chanter. Je vous avouerai que j'ai grand besoin de vous tous ; je ne connais plus ni la musique ni les plaisirs ; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie [2], tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves. M. de Grignan m'est bien nécessaire, car j'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort.

Lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy.

A Paris, ce 4 novembre 1677.

Il est vrai, Monsieur, je ne vous ai point dit de douceurs à Paris ; mais vous n'en êtes pas encore quitte. J'irai à Bussy quelque jour vous en conter ; et vous ne pourrez là vous en défendre, car je serai toute seule, et vous moins occupé. En attendant, je vous en écrirai tant que je pourrai. Et peut-on vous dire autre chose, après vous avoir bien parlé d'honneur, d'estime, enfin de tout ce qui vous est dû. Vous avez encore d'une autre sorte de mérite, qu'on ne vous dirait jamais si vous étiez un homme comme un autre. Mais qui sera-ce qui se mêlera de trouver à redire qu'on vous aime de tout son cœur? Pour moi, je n'en fais point la petite bouche ; et tant qu'il vous plaira de me l'entendre dire, vous en aurez le plaisir.

[1] M. de Berbisi, président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné.

[2] Allusion à un passage de la vie de Pompée, dans Plutarque. « Toutes et « quantes fois, dit-il, que je frapperai du pied seulement la terre d'Italie, je feray « sourdre de toutes parts gens de guerre à pied et à cheval. » (*Traduction d'Amyot.*)

Mais vous me parlez là-dessus avec tant de modestie, que j'appréhende que cela ne vous en donne pas beaucoup (je dis du plaisir). Enfin, Monsieur, ma persévérance vous touchera sans doute, et quand vous connaîtrez bien mon cœur, vous ne pourrez peut-être pas vous dispenser de répondre aux sentiments qu'il a pour vous.

Et pour vous montrer, Monsieur, qu'ils sont fort tendres, et que je ne mens point, c'est qu'il faut que je vous embrasse. Vous allez être bien étonné, et madame de Coligny aussi. Mais enfin je ne saurais m'en empêcher, quand je songe que vous êtes son père, et l'homme du monde le plus aimable. Monsieur votre fils en rira, avec votre permission, mais je ne m'en soucie guère. Riez-en tous tant que vous êtes, ce qui est écrit est écrit.

Réponse du comte de Bussy à madame de Sévigné.

A Bussy, ce 7 novembre 1677.

Savez-vous bien, Madame, qu'on offense quelquefois les gens, à force de douceurs? Je ne dis pas seulement des douceurs venant d'une personne désagréable (cela s'en va sans dire [1]), je dis même des douceurs venant d'une fort aimable personne. Il y faut du mystère et de la rareté; et ce qu'il y a dans votre lettre, bien ménagé, m'aurait fait de grands plaisirs pendant trois mois. Vous voulez que toute notre famille soit notre confidente : le moyen de croire que ce soient là des faveurs? cependant, Madame, vous vous moquez si joliment de moi, que je serais bien fâché que cela finît. Aimez-moi donc bien; embrassez-moi tant que vous voudrez ; poussez les choses à l'extrémité, je m'abandonne à vous ; et en attendant que vous me veniez dire ici tout ce que vous avez sur le cœur, écrivez-le-moi, Madame, vous me ferez un très-grand plaisir; car si vous ne me prouvez pas votre passion, vous me faites voir bien de l'esprit, et je suis l'homme du monde qui entend aussi bien [2] raillerie, et qui aime le plus à badiner.

[1] On dit aujourd'hui *cela va sans dire* ; mais *cela s'en va sans dire* était autrefois très-correct : « Ce n'est donc pas un reproche à faire à un poëte que la vanité ; *cela s'en va sans dire*; et il faut bien nous la pardonner, si l'on veut tirer de nous quelque chose. » (LA MOTTE. *Disc. sur la trag.* Disc. prél.)

[2] Pour *le mieux. Aussi* s'employait fréquemment pour le plus, des plus : « Les préludes du repas furent de l'eau-de-vie, de la bière, et une autre liqueur qu'ils appellent *calchat*, faite avec de la bière, du vin et du sucre, deux *aussi* méchantes boissons qui puissent entrer dans le corps humain. » (REGNARD, *Voyage de Laponie.*)

Lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy.

A Paris, ce 10 novembre 1677.

Oui, Monsieur, je sais bien que l'on offense quelquefois les gens à force de douceurs, et que bien souvent même on les en dégoûte : mais je me doutais bien aussi que celles que je vous contais ne feraient pas un si méchant effet. Ce n'est pas que je sois une beauté ; mais c'est que vous les méritez si bien, et que je vous les disais de si bon cœur, qu'il me semblait que vous les deviez recevoir de même. Il est vrai que vous en auriez eu pour plus de trois mois d'une autre qui aurait su les ménager. Pour moi, je n'y entends rien. On voit bien que je ne suis pas coquette, et que c'est la belle passion toute pure qui me fait parler sans art et sans conduite. Car enfin en peut-on avoir une plus sotte que de mettre toute votre famille dans ma confidence? Vous avez bien raison de me le reprocher. Mais cachons-lui le reste, Monsieur, j'y consens. Ce ne sera pas le pire, si cela continue comme il a commencé. Il nous sera pourtant difficile de nous passer de madame de Coligny. Elle me paraît bonne personne et assez discrète. Gardons-la, Monsieur, si vous m'en croyez ; car il vous en faut une de cette sorte. Donnez-lui donc quelque matière de votre part ; jusqu'ici je ne lui en ai pas mal fourni de la mienne. Mais si vous croyez que ce soit assez de me dire que vous me permettez que je me moque de vous, parce que je le fais joliment, vous vous trompez, Monsieur, ce n'est pas là mon compte. Vous me faites trop d'honneur d'un côté, je l'entends comme je le dois ; mais de l'autre je veux être embrassée, s'il y a moyen. Mandez-moi donc, Monsieur, ce que vous pouvez faire là-dessus ; et en attendant je continuerai à vous divertir, puisque vous voulez bien m'assurer que mes lettres ne vous déplaisent pas.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de).

(1635-1719.)

Peu de personnages historiques qui aient été si discutés, et contre lesquels il se soit répandu un pareil débordement de calomnies. Depuis l'époque où le duc de Saint-Simon exhalait en secret son venin contre cette dame illustre ; où madame de Bavière, mère du Régent, Philippe d'Orléans, violente jusqu'au comique dans sa haine inexplicable, la représentait comme un mauvais génie et le diable en personne, et, après avoir épuisé les plus monstrueuses accusations, ajoutait sérieusement : « Tout le mal qu'on dit de cette femme diabolique est encore au-dessous de la vérité ; » depuis l'époque où, indépendamment des protestants, des jansénistes, des quiétistes, on vit s'acharner contre elle des hommes plus désintéressés, comme le marquis de La Fare; depuis lors, des écrivains partiaux, en nombre infini, s'étaient mis en possession de lui imputer des sentiments ambitieux, un esprit d'intrigue, de la sécheresse et de la dureté d'âme, une intolérance persécutante, de la minutie et de l'étroitesse dans la dévotion, et même une hypocrisie habile à couvrir la licence de ses mœurs. Mensonges et sottises pénibles à rappeler, dont la réfutation demanderait des volumes. Heureusement, la publication de ses Lettres authentiques et de ses divers Opuscules et Mémoires, a déjà détrompé bien des esprits prévenus, et l'on commence généralement à se figurer madame de Maintenon tout autre qu'on ne se l'était imaginée jusqu'alors.

Dans l'étude que nous allons lui consacrer, nous l'examinerons principalement sous les rapports qui lui assurent un noble rang parmi les esprits les plus éminents du dix-septième siècle. Cependant nous ne négligerons complétement aucun des titres qui font d'elle une des femmes non-seulement les plus étonnantes, mais les plus admirables qu'offre l'histoire.

Elle naquit le 27 novembre 1635 [1], de Constant d'Aubigné, baron de Surineau, et d'Anne de Cardillac.

Constant d'Aubigné était fils du célèbre Agrippa d'Aubigné qui le charge, dans ses *Mémoires*, des plus énormes griefs, et qui l'a maudit

[1] Un document qui a de la valeur la fait naître le 20 mars 1636. V. *Fragments de mémoires sur la vie de madame de Maintenon*, par le P. Laguille, dans les *Variétés historiques et littéraires*, t. VIII, p. 59. Biblioth. Elzévir.

pour avoir abjuré le calvinisme dans lequel il avait été élevé, et pour avoir trahi son père.

« Comme Dieu ne veut pas que ses grâces soient attachées à la chair ni au sang, dit l'ardent huguenot, Constant, fils aîné et unique d'Aubigné, fut nourri par son père avec tout le soin et dépense qu'on eût pu employer au fils d'un prince, institué par les plus excellents précepteurs qui fussent en France, jusques à être choisis et soustraits des meilleures maisons, en doublant les gages. Ce misérable, premièrement débauché à Sédan par les ivrogneries et les jeux, et puis s'étant détraqué des lettres, s'acheva de perdre dans les jeux, dans la Hollande. Peu de temps après, en l'absence de son père, se maria à la Rochelle à une malheureuse femme que depuis il a tuée. Le père le voulant engager hors de la cour, lui fit donner et lui dressa à ses dépens un régiment à la guerre du prince de Condé. Mais rien ne pouvant satisfaire à l'insolence d'un esprit perdu, il se jeta à la cour, où il perdit au jeu vingt fois ce qu'il avait vaillant, et à cela ne trouva remède que de renoncer sa religion. Il fut très-bien reçu pour être un esprit sublime sur tous ceux de son siècle. Le père, averti de sa grande fréquentation avec les jésuites, lui défendit par lettres telle compagnie; il répondit qu'à la vérité il entretenait le père Arnou et du Mets. Le vieillard répliqua que ces deux noms lui faisaient peur. Tant y a qu'il eut un bref du pape pour fréquenter les prêches et participer à la cène de la religion prétendue réformée; et là-dessus vint en Poitou pour empoigner les places de son père, qui, pour le mieux retirer, lui donna sa lieutenance dans Maillezay; et lui, s'étant retiré au Dognon, lui en laissa l'entière administration. Maillezay fut bientôt un berlan, un b...... et une boutique de faux-monnayeurs, et le galant se vante à la cour qu'il n'avait plus de soldats qui ne fussent pour lui contre son père; lequel, averti de toutes ces choses par les églises, et plus particulièrement par une dame de la cour, met des pétards et quelques échelles dans un bateau, et arrivé dans le derrière de Maillezay, s'avance seul, travesti, pour gagner la porte de la citadelle; à quoi la sentinelle voulant faire refus, il lui sauta au collet avec un poignard, se fit maître et chassa ceux qu'il estimait infidèles [1]. »

Suit une longue énumération des autres crimes de *ce méchant* que l'implacable Agrippa déshérita dans son testament en rappelant avec amertume toutes ses horribles actions.

« Au même temps que mon aîné s'est rendu ennemi de Dieu et de son père, a renoncé et trahi l'un et l'autre et a produit infinis exemples d'horreur : l'autre, Nathan, s'est rendu recommandable par probité de vie, doctrine non commune, m'a accompagné en mes périls contre l'autre. Je lui ai permis de porter, lui et les siens, le nom d'Aubigné, et veux que les miens autorisent cette bonne volonté.

Premièrement, je déclare Constant d'Aubigné, mon fils aîné et unique, pour le destructeur du bien et honneur de la maison, en tant qu'en lui a été, et pour avoir mérité d'être entièrement déshérité par plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir été accusateur et calomniateur de son père en crime de lèse-majesté; c'est pourquoi je le prive de tous mes meubles et acquêts de quelque qualité qu'ils soient : toutefois, s'il se présente quelque enfant bien légitime de lui, à ses enfants, non à lui, je laisse la terre des Landes Guinemer-près-Mer, qui est mon seul patrimoine [2]. »

[1] *Mém. d'Ag. d'Aubigné*, année 1623.

[2] *Testament d'Ag. d'Aubigné*, à la suite des *Mém.*, éd. Lal.

L'indignation d'Agrippa fut surtout excitée par une lâche perfidie de son fils. Feignant un retour sincère au calvinisme, il s'était réconcilié avec son père, était allé en Angleterre, avait été admis, au nom d'Agrippa, dans les conseils où l'on décida de venir au secours de la Rochelle assiégée par le cardinal de Richelieu (1627), et, de retour à Paris, avait tout révélé au gouvernement français. C'est alors que son père, dans le transport de sa colère, renonça pour toujours à le revoir, le déshérita et le maudit. Le ministre pour récompenser les services de ce traître, en apparence catholique et sujet dévoué, lui accorda le titre d'écuyer du roi, une place de gentilhomme de la chambre, et la baronnie de Surineau, qui avait été confisquée autrefois sur sa famille. Le 27 décembre 1627, il épousa à Bordeaux, mademoiselle de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, seigneur de Lalane, et de Louise de Montalembert. Toujours également livré à ses vices, il eut bientôt mangé son bien. Alors il conçut la pensée de former un établissement à la Caroline, et, pour l'exécuter, il noua avec le gouvernement anglais des intelligences dont la découverte le fit enfermer au Château-Trompette à Bordeaux (1632). Quelque temps après, il obtint par les sollicitations de sa femme d'être transféré aux prisons de Niort, en Poitou, pour être plus près de sa famille dont il espérait des secours dans sa détresse.

C'est dans la conciergerie de cette prison que naquit le 27 novembre 1635, Françoise d'Aubigné, dont la vie devait offrir tant d'étonnantes vicissitudes.

Madame de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, vint au secours de son frère dans sa prison, se chargea de ses trois enfants, les emmena au château de Murçay, qui était dans le voisinage de Niort, et donna à la petite Francoise, qui venait de naître, la même nourrice qu'à sa fille. Cependant, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari, (vers 1638 ou 1639), et il partit pour la Martinique, où l'on commençait à fonder des établissements coloniaux : M. de Cérignac, seigneur en chef de l'île de la Grenade, lui avait offert le commandement de cette île, grande et belle, mais couverte de bois, et habitée seulement d'un petit nombre de Français pauvres [1]. Il y acquit une fortune assez considérable, qu'il perdit ensuite au jeu, et bientôt après, il mourut, vers 1645, dans un petit emploi militaire qui suffisait à peine à faire vivre sa famille. Après sa mort, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfants. La petite Françoise avait alors neuf ou dix ans.

Madame d'Aubigné, femme d'esprit comme de vertu, avait cultivé du mieux qu'elle avait pu dans sa position l'intelligence précoce de sa fille. Elle l'avait mise dès l'enfance à de solides lectures, particulièrement à celle de la Vie des grands hommes de l'antiquité par Plutarque [2], en ayant soin de lui faire rendre compte de tout ce qu'elle lisait. De bonne heure aussi elle avait su la former au style, en l'obligeant d'écrire souvent à sa tante de Villette.

[1] Le P. Laguille.

[2] *Entretiens sur l'Éducat.*, XXXVIII.

Ce fut pour madame d'Aubigné une cruelle nécessité d'être contrainte de confier de nouveau sa fille chérie à madame de Villette. Surtout elle tremblait pour les principes religieux de son enfant ; et ce n'était pas sans motif : elle eut bientôt la douleur de lui voir embrasser le calvinisme dont madame de Villette faisait profession. Son père, huguenot relaps, semblait avoir présagé ce changement de religion de la petite Francine qu'il croyait trop spirituelle et trop raisonnable pour persister dans la foi de sa mère. « J'ai ouï dire à madame de Maintenon, écrit madame de Caylus, que, la tenant entre ses bras, il lui disait : Est-il possible que vous, qui avez tant d'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme [1] ? »

Cette abjuration fit retirer Françoise d'Aubigné des mains de sa tante ; et on la confia à celles d'une autre de ses parentes, madame de Neuillant. Cette dame, peut-être à la prière de madame d'Aubigné, obtint un ordre pour ramener Françoise à la religion de sa mère. Exhortations et conférences demeurèrent longtemps infructueuses. Madame de Neuillant eut alors recours à des duretés et à des humiliations qu'elle poussa jusqu'à reléguer mademoiselle d'Aubigné parmi les domestiques, et jusqu'à lui faire garder les dindons. « Je commandais dans la basse-cour, disait-elle depuis, et c'est par ce gouvernement que mon règne a commencé. »

Mademoiselle d'Aubigné fut enfin soustraite à ces indignes traitements qui n'auraient jamais pu vaincre une résistance qu'elle continua quelque temps encore après qu'elle eut été mise au couvent des Ursulines. La persuasion la fit enfin céder et abjurer. Mais de ce moment madame de Villette cessa d'acquitter sa pension. Madame de Neuillant se refusant à tout sacrifice, et les religieuses ne pouvant la garder gratuitement, la jeune Françoise d'Aubigné revint auprès de sa mère, qui, forcée de plaider contre la famille de son mari, était réduite à chercher sa subsistance dans le travail de ses mains, et mourut bientôt de douleur d'avoir obtenu pour tout dédommagement une pension de deux cents livres [2].

Françoise d'Aubigné restait seule et sans appui. Son abjuration ne lui permettait pas de se rendre chez madame de Villette. Pendant trois mois, navrée de douleur, elle se tint renfermée dans une petite chambre à Niort. Elle fut enfin obligée de se réfugier auprès de madame de Neuillant, dont elle dut encore éprouver les duretés.

Heureusement la jeune orpheline fut placée au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques de Paris, où elle fit sa première communion.

Cependant elle était devenue une grande et belle personne, et l'on commençait à la remarquer. Bientôt le chevalier de Méré, qui la rencontra chez madame de Neuillant, se chargea de lui apprendre le monde et

[1] *Les Souvenirs de madame de Caylus*, 1805, in-12, p. 11.

[2] Le P. Laguille fait mourir madame d'Aubigné à l'île Saint-Christophe, dans la Guadeloupe, pendant qu'elle attendait un bâtiment qui pût la transporter dans sa patrie. Ses enfants auraient été recueillis par une demoiselle Rossignol et par ses soins envoyés en France, où pendant assez longtemps ils auraient été réduits à la condition des mendiants.

les belles manières dans le goût des *précieuses*, science où ce bel esprit raffiné était passé maître. Le premier il fit connaître dans les cercles mademoiselle d'Aubigné qu'il appelait la *jeune Indienne*. Mademoiselle d'Aubigné ne tarda pas à faire une autre connaissance qui devait mettre un terme à sa situation précaire. Madame de Neuillant, quand elle venait à Paris, conduisait souvent sa pupille chez le poëte burlesque Scarron. Ce malheureux perclus dont le cœur était bon, malgré sa causticité, fut touché de ce qu'il connut des amertumes dont la charmante et spirituelle orpheline était abreuvée par sa parente. Il lui proposa de lui payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mademoiselle d'Aubigné préféra le mariage, et l'année suivante, n'étant encore âgée que de seize ans, elle donna la main au malade d'Anne d'Autriche. Elle a défini son mariage « une union où le cœur entrait pour peu de chose, et le corps pour rien. » Si elle ne fut pas véritablement la femme de Scarron, elle fut pour lui une amie sincère et une compagne dévouée, et cette union fut grandement utile à l'un et à l'autre.

Cette belle jeune femme soignait avec tendresse « le pauvre estropié [1] » dans ses souffrances presque continuelles, et lui servait de secrétaire quand il se portait bien. Dans ses moments de liberté, elle lisait, elle écrivait, elle étudiait les langues. Elle apprit ainsi l'italien, le latin, l'espagnol.

L'intelligence de cette femme si heureusement douée de la nature se développa et se cultiva dans la maison de celui dont elle avait pris le nom, maison qui était un rendez-vous très-fréquenté d'hommes du monde et de gens de lettres, et où l'on rencontrait fréquemment les Coulanges, les d'Albret, les Saint-Évremond, madame de Sévigné, mademoiselle de Scudéri, Ninon de L'Enclos. Tous les visiteurs étaient émerveillés de tant d'esprit joint à tant de grâce et à une bonté naturelle qui avait fait aimer mademoiselle d'Aubigné de tout le monde dès ses tendres années. Le pensionnaire d'Anne d'Autriche appréciait plus que personne le rare mérite de sa femme; il la consultait sur ses ouvrages, et suivait ses avis jusqu'à modifier essentiellement ou même à supprimer des passages où il s'était trop abandonné à sa verve licencieuse.

Elle avait vingt-cinq ans quand Scarron la laissa veuve et sans ressource (octobre 1660).

Madame Scarron excita l'intérêt de nombre de gens de qualité qui connurent sa détresse. Le marquis de Puyguilhem, fameux plus tard sous le nom de duc de Lauzun, obtint de la reine qu'elle continuât à la jeune veuve la pension de son mari, et même de 1,500 livres la portât à 2,000. Elle fut accueillie avec empressement chez la maréchale d'Albret, où elle rencontra mesdames de La Fayette, de Coulanges et de Sévigné, de Thianges et de Montespan, la marquise de Sablé, et le duc de La Rochefoucauld. Elle fréquentait aussi l'hôtel de Richelieu, où

[1] *Entretiens de madame de Maintenon.*

trônait l'abbé Testu. Dans chacun de ces cercles choisis le charme de sa conversation éclata au point que son *directeur* lui *ordonna,* mais inutilement, de se rendre ennuyeuse en compagnie, pour mortifier la passion qu'il avait aperçue en elle de « plaire par son esprit [1]. » Elle se fit chérir par les qualités de son âme, autant qu'elle se fit admirer par les grâces de son esprit et la sûreté de son jugement. « Outre qu'elle est belle, et de cette beauté qui plaît toujours, écrivait le chevalier de Méré, elle est reconnaissante, secrète, douce, fidèle à l'amitié, et ne fait usage de son esprit que pour amuser les autres. » Paraissant, en toute occasion, ne se compter pour rien, elle s'attacha particulièrement les personnes de son sexe : « Les femmes m'aimaient, disait-elle, parce que j'étais douce dans la société, et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même ; les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût : je voulais l'être de tout le monde [2]. »

Sa réputation s'établit solidement par le soin qu'elle eut de rechercher la société des dames âgées, quoiqu'elle s'y ennuyât. Malgré sa jeunesse, elle se vit traitée en femme sérieuse, et tandis que madame de Chalais, qui fut plus tard la princesse des Ursins, n'était entourée que d'un cercle de jeunes courtisans, les seigneurs les plus considérables prenaient à part madame Scarron pour l'entretenir d'affaires importantes, la consulter, et en recevoir d'utiles avis. Tous étaient subjugués par la suave distinction de ses manières et de son langage, et par ce que mademoiselle de Scudéri appelait sa *mélancolie douce* et ses *appas inévitables.*

Sa beauté était aussi rare que son esprit, sa distinction, son affabilité. Aussi se vit-elle obsédée d'hommages. Fouquet, Villarceaux, Barillon, Guilleragues, cent autres, rivalisèrent d'empressement.

Le chevalier de Méré écrivait à madame de Lesdiguières :

« Les mieux faits de la cour attaquent de tous côtés madame Scarron ; mais comme je la connais, elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui travaillent à l'en écarter. »

Ce naïf dépit d'un libertin n'est-il pas le plus bel éloge de la vertu de madame de Maintenon ? Tous les contemporains de sa jeunesse témoignent de même de sa réputation intacte, de sa « conduite au-dessus du soupçon [3]. » Elle est à peu près la seule à la pureté de laquelle le cynique Tallemant des Réaux ait rendu un plein hommage, et Ninon de L'Enclos avoue qu'elle désespéra de la corrompre, parce qu'*elle craignait trop*

[1] Lettre à l'abbé Testu.

[2] *IVe Entretien.*

[3] *Entretiens.*

Dieu. Cette salutaire crainte la préserva si bien qu'on peut examiner sa vie à toute rigueur, sûr de n'y pas trouver une faute grave. Elle avait un grand désir de plaire, elle décourageait les poursuivants sans les éloigner, enfin l'admiration et les empressements la flattèrent toujours; mais ils ne la séduisirent jamais.

La position de celle qui résistait avec tant de vertu aux avances et aux offres les plus séduisantes fut pendant des années très-précaire, et elle pensait même à s'expatrier, pour aller en Portugal élever les enfants d'une princesse, lorsque madame de Montespan, auprès de qui elle avait été introduite par le maréchal d'Albret (1666), lui fit obtenir du roi une pension depuis longtemps sollicitée, et la choisit pour être la gouvernante des enfants qu'elle avait eus de Louis XIV. Ce fut le principe de sa fortune. Elle conçut un attachement tout maternel pour le jeune duc du Maine, doué des plus aimables qualités, mais d'une si faible santé qu'on n'espérait pas qu'il pût vivre. Grâce aux soins de madame de Maintenon, dont le dévouement et l'affection croissaient chaque jour par les peines mêmes et les alarmes que lui causait son élève, il grandit heureusement, et son esprit se développa d'une manière si précoce qu'on en parla bientôt comme d'une petite merveille, que ses bons mots furent cités, et ses petites lettres lues avec admiration. Ces lettres étaient-elles bien tout entières de lui? Quoi qu'il en soit, pour amuser le roi, madame de Maintenon imagina de les faire imprimer, en y joignant, sous le titre d'*Œuvres diverses d'un enfant de sept ans*, un recueil de ses extraits d'histoire, des souvenirs de ses lectures, et même de petites maximes composées par lui-même, à l'imitation de celles qu'il avait lues. Elle fit précéder ce joli volume d'une lettre adressée à madame de Montespan en forme de dédicace, et qui commence par ces mots: « Madame, voici le plus jeune des auteurs qui vient demander votre protection pour ses ouvrages. » Cette lettre assez longue est non-seulement un chef-d'œuvre de flatterie délicate envers madame de Montespan et envers le roi; c'est encore une des pages les plus gracieuses, les plus élégantes et les plus parfaites au point de vue littéraire que madame de Maintenon ait écrites. Le roi en fut charmé, comme il le fut des lettres nobles, simples et spirituelles que la gouvernante de son fils lui adressa en diverses occasions, en particulier des eaux de Barréges où elle avait conduit le jeune duc du Maine, né avec un pied difforme; comme il le fut encore, dit-on, des billets qu'elle lui écrivit au nom et par ordre de la favorite.

Le roi avait d'abord conçu de la prévention contre cette femme qu'il devait un jour honorer d'une estime si privilégiée. « Je déplaisais fort au roi dans les commencements, disait-elle depuis; il me regardait comme un bel esprit, à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. Madame d'Heudicourt lui ayant dit sans malice, au retour d'une promenade, que madame de Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée qu'elle nous avait perdues de vue, cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et

je fus obligée d'être quelque temps sans paraître devant lui. » (*XIe Entretien.*) Si le roi faisait mention d'elle à madame de Montespan, il l'appelait dédaigneusement *votre bel esprit*. Cependant il revint peu à peu de ce préjugé défavorable. Les lettres qu'il vit d'elle lui apprirent qu'elle était ennemie de l'affectation, et le petit duc du Maine contribua beaucoup lui-même à faire connaître au roi le mérite solide de sa gouvernante. Un jour Louis XIV, satisfait de la manière dont l'enfant répondait aux questions qu'il lui faisait tout en jouant avec lui : « Vous êtes bien « raisonnable, dit-il. — Il faut bien que je le sois, répondit le petit duc, « j'ai une gouvernante qui est la raison même. — Allez, reprit le roi, « allez lui dire que vous lui donnerez cent mille francs pour vos dra« gées. » Avec les bienfaits du monarque, elle acheta, au mois de décembre 1674, la terre de Maintenon, qui fut érigée en marquisat, en 1678. Le roi, peu de jours après, l'appela madame *de Maintenon*; elle ne porta plus d'autre nom depuis lors. Pendant quelques séjours qu'elle fit à sa terre, elle y fut l'objet des visites empressées des courtisans ; mais leur affluence adulatrice ne fit que l'importuner.

« Je suis rebutée de Maintenon, écrit-elle à son frère, par le monde qui s'adonne à y venir ; ne perdez pas une occasion de dire que quand il y a une personne de plus que je n'ai compté, je suis au désespoir, et que vous ne voudriez pas vous jouer à me surprendre ; je ne me soucie pas de passer pour bizarre, pourvu que l'on n'y vienne point [1]. »

La cour elle-même fatiguait cette grande âme qui, profondément émue, dès 1669, par la parole de Bourdaloue prêchant pour la première fois à Paris, avait résolu de s'éloigner peu à peu du monde, et s'était mise sous la direction de l'abbé Gobelin, homme rigide et ennemi déclaré de tous les plaisirs ; et elle nourrissait depuis longtemps la pensée de se retirer, ne pouvant plus soutenir l'ennui de ses continuels différends avec madame de Montespan, et la fausseté de sa position. Cependant les raccommodements succédaient sans cesse aux brouilleries, et le roi, pour retenir une femme qu'il appréciait chaque jour davantage, la comblait d'attentions et multipliait ses bienfaits.

A l'époque du mariage de monseigneur le Dauphin (janvier 1680), Louis XIV nomma madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine. C'était l'affranchir du joug de madame de Montespan, et lui faire à la cour une existence indépendante. Dès lors son crédit alla toujours augmentant.

« On me mande, écrit madame de Sévigné, que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir ; qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix ; que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte ; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent

[1] Lettre à M. d'Aubigné, du 11 juillet 1678.

la cour que les autres leur font [1]. » — « Nul autre ami, écrit-elle encore, n'a tant de soins et d'attentions que le roi en a pour elle ; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connaître un *pays tout nouveau;* je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé [2]. »

Madame de Montespan sentit bientôt qu'elle n'occupait plus la première place dans le cœur du roi. Survint la mort de la reine. Louis XIV, résolu de renoncer à tout attachement illégitime, sentant d'ailleurs que la société intime de madame de Maintenon était devenue indispensable au bonheur de sa vie, l'éleva jusqu'au rang de son épouse par un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Église, et béni par l'archevêque de Paris, de Harlay. Il fut contracté, pense-t-on, vers la fin de 1685 ; Louis XIV était dans sa quarante-huitième année, et madame de Maintenon dans sa cinquantième.

L'estime et l'affection de Louis XIV pour madame de Maintenon ne firent que s'accroître après cette union extraordinaire. Il ne pouvait plus se passer d'elle un seul jour, et elle lui devint nécessaire à ce point qu'à la mort de son frère, accablée de chagrin, ayant demandé au roi de l'aller pleurer en liberté à Maintenon, il ne voulut pas même, dit-elle, entendre parler de cette courte séparation. Plus il vieillissait, plus elle lui devenait indispensable. Elle dut alors se faire une tâche « d'amuser le moins amusable des hommes. » Obsédée d'ailleurs par tous les membres de la famille royale, sans parler des courtisans et des importuns, « accablée de grandes et de petites affaires, assujettie à un genre de vie qui lui déplaisait [3], » elle sentit plus d'une fois le poids de l'ennui dans l'accomplissement de ses devoirs arides, et elle regretta sincèrement son ancienne obscurité, et même son ancienne misère.

« Et moi, dont tout le monde envie la faveur, et qui passe une partie de mes journées avec le roi, écrit-elle confidentiellement, on me croit la personne du monde la plus heureuse, et on a raison pour les bontés dont Sa Majesté m'honore, cependant il n'y a peut-être personne de plus contrainte ; quand il est dans ma chambre, je me tiens assez souvent éloignée de lui, parce qu'il écrit ; on ne parle point, ou fort bas, par respect, et de peur de l'incommoder. Avant d'être à la cour, où je suis venue à trente-deux ans, je me pouvais rendre témoignage que je n'avais jamais connu l'ennui ; mais j'en ai bien tâté depuis, et je crois que je n'y pourrais résister si je ne pensais que c'est là où Dieu me veut [4]. »

Sans être de ces natures altières dont tout le bonheur est de se mettre sur la tête de tous les autres hommes, madame de Maintenon *était née ambitieuse,* elle-même l'a confessé ; mais elle « combattait ce penchant. » Si elle ne le fit pas assez énergiquement, elle en fut punie par cet ennui

[1] Lettre à sa fille, du 21 juin 1680. *Voir* aussi les lettres des 5 et 9 juin de la même année.

[2] *Ibid.*, du 19 juillet 1680.

[3] Lettre à madame de Glapion, 14 septembre 1714 ; édit. 1778. Maestricht, 9 vol. in-8.

[4] *Entret. sur l'éduc.*, octobre 1705.

dont elle se plaint, et par la courte durée de ses illusions. « Quand les désirs que je n'avais plus furent remplis, a-t-elle dit encore, je me crus heureuse, mais cette ivresse ne dura que trois semaines. »

L'épouse de Louis XIV fut naturellement admise dans les secrets de l'État. Le roi travaillait chez elle avec ses ministres ; les plus grandes affaires étaient discutées et se décidaient en sa présence, souvent même le roi lui demandait son avis en ces termes : « Qu'en pense votre *Solidité ?* » Ou, s'il n'était pas d'accord avec son ministre, il disait en se retournant vers madame de Maintenon : « Consultons la *Raison.* » Elle donna quelquefois l'avis qui lui était demandé, mais elle ne s'ingéra point dans le détail des affaires et n'exerça nullement sur Louis XIV cette tyrannie occulte dont Saint-Simon l'accuse. — Elle était si loin de chercher à exercer une grande influence sur le gouvernement que Fénelon, dans une longue lettre qu'il lui écrivit en 1694, à sa demande, sur les défauts qu'il avait pu remarquer en elle, lui reproche, au contraire, de se trop peu mêler des affaires, et l'engage à n'être pas si timide, et, sans s'ingérer dans les affaires d'État, à s'en instruire davantage, « et quand les ouvertures de la Providence, dit-il, offriront de quoi faire le bien, sans pousser le roi au delà des bornes, à ne jamais reculer, mais suivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin. »

Prenant part aux affaires générales le moins qu'il lui était possible, elle donnait deux buts à sa vie : se consacrer entièrement, comme une épouse chrétienne, aux volontés, aux goûts, aux habitudes du roi ; travailler à le ramener de plus en plus à Dieu et à la pratique de la religion, en arrachant à une vieillesse licencieuse ce monarque dont les passions et les caprices avaient si longtemps été divinisés.

Elle rendit certes ainsi un grand service à la France, et c'est ce que ne voulurent pas voir tous ceux que froissa et humilia sa prodigieuse fortune, et qui se firent ses ennemis ; ennemis si nombreux et si variés : la société de madame de Montespan ; les femmes qui prétendaient encore au cœur de Louis XIV ; les princes jaloux de la confiance sans réserve dont elle jouissait ; les princesses choquées de ses réprimandes ; les ministres blessés de sa prépondérance ; la maison d'Orléans furieuse des avantages faits au duc du Maine, l'élève chéri de madame de Maintenon ; les protestants, les jansénistes, les quiétistes, enfin tous ceux dont les intérêts et les opinions n'étaient pas favorisés ou étaient combattus par la compagne de la vieillesse du grand roi.

Une des accusations les plus fausses contre cette femme qui en a tant essuyé est celle qui la représente, d'après les religionnaires réfugiés, comme ayant contribué à la révocation de l'édit de Nantes, et aux mesures violentes qui en furent la conséquence. Madame de Maintenon, c'est un fait désormais irréfutablement établi, demeura complétement étrangère aux édits de Louis XIV contre les protestants dont le premier est du 1er février 1669, époque de la plus grande faveur de madame de La Vallière. Madame de Maintenon, la femme du monde la moins fana-

tique, et qui *abhorrait* le plus *les persécutions*[1], se souvenait des difficultés qu'elle avait faites elle-même pour abjurer le protestantisme, difficultés que nous fait connaître sa nièce, madame de Caylus, dans ses charmants *Souvenirs* où elle dit : « Je me souviens à propos de cette conversion d'avoir entendu dire à madame de Maintenon qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistait encore et ne voulait se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui était morte, et qu'elle avait vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée. » Elle disait à propos d'un seigneur protestant qui opposait une invincible résistance aux vues de Louis XIV : « La fermeté du chevalier de Sainte-Hermine est déplorable ; mais son état n'a rien de honteux. Celui de ceux qui abjurent, sans être persuadés, est infâme. » Et si elle-même essayait de ramener au catholicisme ses domestiques huguenots, ce n'était, — au risque de paraître trop peu zélée et encore prévenue pour le calvinisme, — qu'en « leur insinuant la vérité selon les occasions, le mieux qu'elle pouvait, et en ne les pressant point trop d'abjurer leurs erreurs[2]. »

Elle écrivait à son frère coupable de violences contre des calvinistes opiniâtres, nombreux dans son gouvernement de Cognac en Poitou :

« On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur : vous maltraitez les huguenots, vous en cherchez les moyens, vous en faites naître les occasions ; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables : ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous aurait jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, et plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc point : il faut attirer les hommes par la douceur et la charité. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple : et telle est l'intention du roi[3]. »

Il est donc de la dernière fausseté que madame de Maintenon ait poussé aux mesures violentes pour l'abolition du protestantisme. Il nous a suffi de quelques faits pour le prouver, et il serait aussi facile de réfuter toutes les autres imputations dont on a chargé la mémoire de cette illustre dame. Il résulterait de cette discussion, à laquelle nous ne pouvons nous livrer ici, que si l'on peut, jusqu'à un certain point, refuser à madame de Maintenon la grandeur des vues, elle usa constamment de son influence avec une modération, un désintéressement, un désir du bien public dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

Madame de Maintenon profita de son élévation et de son tout-puissant crédit pour faire du bien avec une largesse royale. Elle en combla ses proches et ses anciens amis. « La Scarron devenue reine, dit le malicieux Saint-Simon, eut cela de bon qu'elle aima presque tous ses vieux amis dans tous les temps de sa vie[4]. » Elle voulut donner à ses bienfaits un

[1] Ce témoignage lui est formellement rendu dans l'*Histoire des réfugiés français dans le Brandebourg*, par Erman et Reclam, t. I, p. 77.

[2] Manuscrits de Saint-Cyr.

[3] Lettre à M. d'Aubigné, 1682.

[4] *Mém. de Saint-Simon*, édit. 1829, t. I, ch. v.

caractère plus grand, plus généreux et plus durable. Elle désirait particulièrement soulager la pauvre noblesse dont elle avait si amèrement éprouvé les misères, et surtout assurer l'éducation et l'avenir des filles des gentilshommes sans fortune. C'est ainsi qu'elle conçut peu à peu l'idée de la fondation de la maison royale de Saint-Louis. Elle dut se préparer à cette grande œuvre par quelques essais plus modestes, et d'abord continuer et développer ce qu'elle avait commencé avant d'être l'épouse du roi.

Madame de Montchevreuil avait recueilli à Rueil une religieuse ursuline, madame de Brinon, dont le couvent avait été ruiné, et qui se recommandait par son esprit autant que par sa vertu. Cette religieuse, obligée par son vœu à l'éducation de la jeunesse, et y ayant autant de talent que de goût, se consacrait à celle de quelques enfants de village. Elle finit par former un petit établissement qu'elle transporta à Montmorency (1680). Madame de Maintenon, qui passait souvent alors les étés chez son amie madame de Montchevreuil, y connut madame de Brinon, la jugea digne d'estime, d'encouragement et d'appui, et ayant été sollicitée par elle dans un besoin pressant, alors qu'elle était à la cour, à Saint-Germain, elle alla visiter son école, et en fut si satisfaite qu'elle y envoya plusieurs pensionnaires adoptées par elle, et élevées à ses frais en divers lieux.

Dès lors madame de Maintenon alla de temps en temps à Montmorency pour voir les progrès de ses petites protégées. Elle leur portait des vêtements, du lin qu'on leur faisait filer, et même de la nourriture, « car j'ai, dit-elle, quelque soupçon qu'elles meurent de faim. »

Pour pouvoir mieux soutenir et surveiller cette bonne œuvre, elle proposa à madame de Brinon de transférer son établissement à Rueil, ce qui se fit en 1682.

« Madame de Maintenon, dit son historien, loua une maison, de ses propres deniers, la meubla, fit venir des personnes entendues, pour aider madame de Brinon, qui avait déjà appelé auprès d'elle une de ses anciennes compagnes, la sœur de Saint-Pierre; elle pourvut enfin à toutes les choses nécessaires, et accrut le nombre des pensionnaires, qui monta bientôt à soixante. La maison, de cette sorte, était presque entièrement à sa charge. Elle voulut que les pauvres de ses terres eussent leur part de ce bienfait, et elle fit venir un certain nombre de filles de Maintenon et des environs, qu'elle mit au bas de la maison de Rueil, séparées des pensionnaires, avec des maîtresses pour les instruire. On les logea, faute de bâtiment, dans une grande étable. Elles étaient nourries et entretenues à ses frais, vêtues d'un habit de serge bleue, et élevées conformément à leur état ; elles apprenaient à filer, à tricoter, à coudre et rendaient des services dans la maison [1]. »

Bientôt (1683) madame de Maintenon transporta ses jeunes filles au château de Noisy, que le roi avait mis à sa disposition, et qu'il avait fait

[1] Noailles, *Histoire de madame de Maintenon*, t. III, ch. I.

réparer convenablement à sa nouvelle destination, en promettant d'y entretenir cent demoiselles dont il paierait la pension sur les fonds de ses aumônes. La pensée s'agrandit donc, et déjà l'on entrevoit Saint-Cyr. Malheureusement la fondatrice, en laissant pénétrer la cour à Noisy, en y introduisant les princes et le roi, mêle déjà à son institution des principes de mondanité qu'elle déplorera plus tard.

Enfin, en 1684, peut-être l'année de son mariage avec le roi, et par reconnaissance envers Dieu, elle perfectionna l'essai de Noisy, et, grâce à ses éloquentes prières auprès du roi en faveur des filles des pauvres gentilshommes morts pour l'État, ou réduits à la misère après avoir rendu de grands services, Saint-Cyr fut créé ; établissement vraiment royal, où l'on installa toutes les filles nobles qui étaient à Noisy, en leur en adjoignant d'autres jusqu'à concurrence de deux cent cinquante, chiffre auquel on fixa le nombre des élèves que recevrait la maison de Saint-Louis. Toutes devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel.

Le genre d'éducation qui y fut donné ne ressembla guère, d'abord, à celle des couvents où s'élevaient la plupart des jeunes filles de condition. On habitua les demoiselles de Saint-Cyr, à une tenue distinguée, à la grâce dans les manières, et même à un soin modeste de leur beauté, ce « don de Dieu » ne devant pas être négligé, selon madame de Maintenon, par des jeunes filles à qui la faible dot de 3,000 livres que leur assurait le roi, ne suffirait pas pour faire trouver un mari [1]. On leur

[1] Madame de Maintenon revient très-souvent sur le soin qu'on doit avoir de la taille des jeunes personnes; et elle se fâche quand elle voit qu'on le néglige. Nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques passages y relatifs des *Lettres sur l'éducation :*

« Il y a quelques jours que je m'aperçois que la taille de mademoiselle Grimoville se gâte, et l'ayant voulu voir de près, elle me dit qu'il y a dix-huit mois que l'on n'a point touché à son *corps*. Je veux croire que c'est un oubli auquel vous n'avez nulle part, mais je vous conjure de mettre ordre, à l'avenir, pour qu'une pareille chose n'arrive plus. Faites-vous donner des mémoires par les maîtresses des classes, qui doivent marquer le temps que les demoiselles ont été habillées. Ce n'est pas qu'il faille rien fixer là-dessus, car il faut donner aussi souvent des *corps* qu'il en est besoin pour conserver la taille. Songez au tort que vous faites à une fille qui devient bossue par votre faute, et par là hors d'état de trouver ni mari, ni couvent, ni dame qui veuille s'en charger. *N'épargnez rien pour leur âme, pour leur santé, et pour leur taille;* nourrissez-les durement, accoutumez les à toutes sortes de fatigues; elles sont pauvres, apparemment elles le seront toujours; élevez-les donc dans l'état où il a plu à Dieu de les mettre; mais *n'oubliez rien pour sauver leur âme, pour fortifier leur santé, et pour conserver leur taille. C'est l'intention de votre fondateur, et vous en êtes particulièrement chargée.* » (Lettre à Madame de Berval, 1692.)

Dans une lettre postérieure de plusieurs années, elle dit encore :

« En entrant hier dans un dortoir, je vis des filles à qui on faisait des *corps*, et dont la taille se gâte. Je crois, ma chère sœur, qu'il serait bon que les maîtresses fissent une liste de celles-là et qu'elles travaillassent moins; on pourrait les employer à plusieurs autres choses, comme à la lingerie, au chœur; elles

permit une sorte de recherche dans leur toilette, on leur laissa ajouter quelque parure à leurs habits, des cordelières à leurs ceintures, des perles et des rubans dans leurs cheveux. Madame de Maintenon aimait à voir ses chères filles ainsi belles et parées, et ne craignait pas de nourrir leur coquetterie en leur donnant ces petits ornements à profusion; « si bien qu'il y en avait, disent les Dames de Saint-Cyr, qui étaient toutes garnies de rubans à la tête et au reste de leur habillement. »

Madame de Maintenon attachait un prix tout particulier à former au beau style, surtout pour les lettres, ses jeunes filles et leurs maîtresses.

On lit dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr :*

« Ayant vu quelques lettres des demoiselles qui n'étaient guère bien faites, elle leur ordonna de lui écrire, afin d'avoir occasion de leur faire mieux voir leurs fautes, soit pour le style, soit pour l'orthographe, en quoi elle était une habile maîtresse. Elle se faisait donc écrire par les demoiselles pour corriger leurs lettres et leur apprendre à écrire simplement, sans détours et sans chercher à faire de l'esprit. Si elle faisait cette attention pour les demoiselles, elle en avait encore une plus particulière pour les dames, à cause que nous devons leur montrer ce qu'il faut qu'elles sachent ; elle voulait que toutes les personnes de la communauté lui écrivissent pour lui rendre compte de la manière dont elles exerçaient leurs emplois ou pour d'autres raisons ; quand nous avions eu cet honneur, elle nous renvoyait souvent nos lettres corrigées, ou elle nous disait les défauts qu'elle y avait remarqués [1]. »

Elle venait souvent en classe donner ces utiles et piquantes leçons de style épistolaire. Deux demoiselles font ainsi le récit d'une visite de leur bienfaitrice :

« Madame de Maintenon eut la bonté de venir exprès pour corriger nos lettres, comme nos maîtresses l'en avaient priée ; elle fit d'abord approcher toutes les demoiselles, et celles de qui l'on devait corriger les lettres étaient les plus proches d'elle; elle leur montra l'une après l'autre les défauts qui étaient dans celles qu'on lui présenta, nous faisant voir particulièrement combien le style simple, naturel et sans tour, est le meilleur, et celui dont toutes les personnes d'esprit se servent, nous disant que le principal pour bien écrire est d'exprimer clairement et simplement ce que l'on pense. Elle nous donna pour exemple M. le duc du Maine, qu'elle faisait écrire lorsqu'elle en était chargée, qu'il n'avait encore que cinq ans ; elle nous raconta que, lui ayant dit un jour d'écrire au roi, il lui avait répondu fort embarrassé qu'il ne savait point faire de lettres. Madame de Maintenon lui dit : « Mais n'avez-vous rien dans le cœur pour lui dire ? — Je suis bien fâché, répondit-il, de ce qu'il est parti. — Eh bien, écrivez-le, cela est fort bon. » Puis elle lui dit : « Est-ce là tout ce que vous pensez ?

pourraient avoir des charges dans les classes, apprendre souvent ou montrer à lire, faire les commissions, et enfin tout ce qui ne serait pas à la couture, qui grossit leurs épaules. Il vaut encore mieux qu'elles ne sachent pas si bien travailler, *et qu'elles ne soient pas bossues.* » (Lettre à madame du Pérou, 16 mars 1696.)

[1] Ch. XIII.

N'avez-vous plus rien à lui dire ? — Je serais bien aise qu'il revînt, répondit le duc du Maine. — Voilà votre lettre faite, lui dit Madame de Maintenon, il n'y a qu'à le mettre simplement comme vous le pensez, et si vous pensiez mal, on vous redresserait. » C'est de cette manière, ajouta-t elle, que je lui ai montré, et vous avez vu les jolies lettres qu'il a faites [1]. »

Les jeunes filles se piquaient d'émulation, et elles faisaient aussi bien ou mieux que le jeune prince qui leur était proposé pour exemple.

Madame de Maintenon permettait et prescrivait même, dans une certaine mesure, la lecture, mais de livres très-choisis, ou plutôt de parties de livres. Dès les premiers temps de la fondation de Saint-Cyr, elle recommandait de n'abandonner en entier aux demoiselles que l'*Imitation* et leurs *Heures*.

« Apprenez à nos demoiselles, disait-elle aux dames de Saint-Louis, à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état ; si elles veulent lire, que ce ne soit que des livres bien choisis, propres à nourrir leur piété, à former leur jugement et régler leurs mœurs. »

On ménageait aux heureuses pensionnaires les récréations les plus recherchées et les plus délicieuses. Tantôt Louis XIV venait entendre la musique de Saint-Cyr, tantôt il amenait celle de sa chambre. « On croyait être au ciel, écrit madame du Pérou, et y entendre la musique des anges. » D'autres fois le roi donnait aux demoiselles le divertissement d'une symphonie militaire, avec trompettes, timbales, fifres et tambours : plaisir que la bonne madame du Pérou trouvait encore « fort majestueux et agréable, » mais dont la mondanité et le concours qu'il amenait devaient distraire à l'excès les jeunes filles toutes aux fenêtres pendant que fantassins et cavaliers faisaient cercle dans leur cour.

Un amusement fait pour leur plaire encore bien davantage, mais en entraînant aussi de graves dangers, ce furent les tragédies que madame de Maintenon commença de leur faire représenter en 1689, afin d'exercer leur mémoire et leur intelligence, et d'ajouter en même temps aux grâces de leur maintien. Racine, qui, depuis douze ans, par dépit de la chute de *Phèdre*, avait quitté la carrière du théâtre, fut chargé par madame de Maintenon de chercher dans l'Écriture sainte un sujet en rapport avec ses vues. Il créa le chef-d'œuvre d'*Esther*. Lui-même exerça les jeunes personnes qui avaient des rôles dans sa pièce, et celui qui avait formé mademoiselle de Champmeslé et Baron trouva dans les pensionnaires de Saint-Cyr des élèves dignes de ses leçons. Pour la première représentation, qui eut lieu le 20 janvier 1689, on déploya une mise en scène d'une magnificence toute royale. Prodigieux fut l'effet de cette représentation et des suivantes, devant le plus illustre des auditoires. « Le roi, dit madame de La Fayette, n'y mena, pour la première fois,

[1] *Lett. sur l'éduc.* Rapport d'une visite de madame de Maintenon aux demoiselles de la classe bleue, par deux d'entre elles, à madame de Berval, leur seconde maîtresse. Janv. 1695.

que les principaux officiers qui le suivaient à la chasse. La seconde fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le père de La Chaise, et douze ou quinze jésuites. Ensuite elle se répandit aux courtisans, etc. »

Assister à ces représentations qui, un moment interrompues par la mort de la jeune reine d'Espagne, fille de Monsieur, se succédèrent ensuite sans discontinuation, fut un privilége que l'on ambitionna comme celui d'être invité à Marly. On y vit le roi Jacques II et la reine sa femme, le président Lamoignon, Bossuet, Bourdaloue, le père de La Chaise, et, avec les hommes les plus illustres et les plus austères, les femmes les plus charmantes. Madame de Sévigné, qui y fut admise, en parle dans ses lettres avec un enthousiasme que l'on peut comprendre par ce seul mot qu'elle dit au roi : « Sire, je suis charmée... Ce que je sens est au-dessus des paroles. »

Les *actrices* [1] de cette tragédie attachaient un si grand prix à bien réussir, qu'au moment d'entrer en scène, elles se mettaient à genoux derrière le théâtre, et disaient des *Veni creator*, « afin d'obtenir de ne pas broncher, » racontent les dames de Saint-Cyr. Il y avait dans cette action autre chose que la simplicité qu'y voyaient les bonnes supérieures. Ces jeunes filles, belles, gracieuses, spirituelles, ressentaient le désir de plaire si naturel à leur sexe ; et plus d'une sut trop s'apercevoir de l'enchantement qu'elle causait.

A la représentation d'*Esther* succéda celle d'*Athalie* (1691), mais on la dépouilla d'un éclat et d'une pompe dont on avait reconnu le danger, et sur lesquels nombre de personnes pieuses s'étaient récriées. Elle obtint cependant de très-beaux succès. Les grandes demoiselles, en habit de Saint-Cyr, avaient joué *Athalie*, un jour, au parloir devant l'évêque de Noyon, parent de madame de Maintenon, et devant les confesseurs de la maison. « Les demoiselles jouèrent si bien leur rôle, disent les dames de Saint-Cyr, que monseigneur de Noyon et toute la compagnie en furent satisfaits; et, en effet, on peut dire qu'elles n'avaient guère moins bien réussi que dans les premiers temps où d'habiles maîtres leur avaient montré [2]. »

A mesure que les représentations des tragédies s'étaient multipliées, obtenant un succès toujours plus éclatant, madame de Maintenon en avait compris et aperçu très-clairement les dangers. Aussi ne permit-elle de les continuer, qu'à la condition d'en bannir toute pompe, et d'en exclure tout homme sans exception. Dans une de ses *Lettres sur l'éducation*, elle s'explique parfaitement sur ses intentions premières, et sur les changements dont l'expérience lui a fait sentir la nécessité.

« Il m'a toujours paru, dit-elle à une des dames de Saint-Louis, que vous désiriez que j'écrivisse sur les choses qui pourraient être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets dans ce rang-là les représentations des belles tragé-

[1] Les dames de Saint-Cyr se servent elles-mêmes de cette expression dans leurs *Mémoires*.

[2] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVIII.

dies que j'ai fait faire pour vous et qui pourront peut-être, à l'avenir, être imitées. Mon dessein a été d'éviter les mauvaises compositions des religieuses telles que j'en avais vu à Noisy ; j'ai cru qu'il était raisonnable et nécessaire de divertir les enfants, et je l'ai vu pratiquer dans tous les lieux où l'on en a rassemblé ; mais j'ai voulu, en divertissant celles de Saint-Cyr, remplir leur esprit de belles choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur apprendre à prononcer, les occuper pour les retirer de la conversation qu'elles ont entre elles, et amuser surtout un peu les grandes qui, depuis quinze jusqu'à vingt ans, s'ennuient un peu de la vie de Saint-Cyr. Voilà mes raisons pour continuer chez vous les représentations, tant que vos supérieurs ne les défendent pas; mais vous devez les renfermer dans votre maison, et ne jamais les faire voir à la grille, sous quelque prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agréments à leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent. N'y souffrez pas, dis-je, aucun homme, quel qu'il soit, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni séculier ; je dis même un saint s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourrait faire, si un supérieur voulait voir ce que c'est, en effet, que ces pièces, ce serait de faire jouer les plus petites, comme nous avons fait. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fîmes hier[1] ; vous savez comment nous nous sommes embarquées; mais j'espère, et je vous en conjure, que ce soit la dernière fois[2] ! »

Madame de Maintenon avait trop accordé à l'esprit mondain; elle s'était trop souvenue des élégants hôtels de Richelieu et d'Albret, dans le genre d'éducation qu'elle établit, à l'origine, à Saint-Cyr. Les résultats en furent fâcheux, et il fallut aviser à de grands remèdes. D'abord la maison d'éducation laïque fut transformée (1691) en monastère régulier, sous la direction des prêtres de Saint-Lazare, et de l'évêque de Chartres, Desmaretz, l'austère directeur de madame de Maintenon. Les dames de Saint-Louis furent astreintes, un peu malgré elles, à un engagement indissoluble et à des vœux perpétuels.

Il fallut l'intervalle de 1692 à 1694 pour opérer complétement toutes les réformes voulues. Elles portèrent principalement sur l'enseignement. Madame de Maintenon crut que le mal dont elle gémissait ne se pouvait réparer que par un changement entier de l'éducation qu'on avait donnée jusqu'alors aux demoiselles. Elle voulut surtout guérir la plaie de l'orgueil qu'elle s'accusait d'avoir aggravée plus que personne.

« Mon orgueil, avouait-elle, s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison; j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses; à parler selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi qu'on réussit quand le

[1] La représentation d'*Athalie* devant l'évêque de Noyon dont nous avons parlé plus haut.

[2] Lettre à madame du Pérou, 24 février 1701.

désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne aurait fait de bonnes filles, dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits, que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir. »

Des termes si forts ne permettent pas de douter que le mal ne fût en effet très-grand. Madame de Maintenon dit encore, avec l'accent de la plus vive douleur :

« Voyez ce que nous avons fait en prenant un autre chemin : nous voulions une piété solide éloignée de toutes les petitesses des couvents ; nous voulions de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, un grand mépris pour les pratiques des autres ; vous savez où nous avons été et d'où il faut revenir ; vous l'avez vu, revenons donc de bonne foi et avec une grande humilité ; prenons tout ce que l'on nous propose pour nous y tenir inviolablement, pour l'observer et pour le faire observer tant que nous vivrons, sans nous relâcher sous quelque prétexte que ce soit [1]. »

Et ailleurs :

« Il n'y a pas de maison au monde qui ait plus besoin d'humilité intérieure et extérieure que la nôtre : sa situation près de la cour, sa grandeur, sa noblesse, l'air de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand roi, les soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré elle par la force de l'habitude, tous ces piéges si dangereux nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires à celles que nous avons prises. »

Une de ces mesures fut de supprimer autant que possible les écritures auxquelles on avait beaucoup trop donné.

« Je n'aime pas cette manière de faire écrire les demoiselles dès qu'elles ont quelque chose de mal à propos. En tout, on écrit à Saint-Cyr ; on ne peut trop les en désaccoutumer, et quand elles écrivent à leurs proches, il faut que ce soit très-simplement. Allons en tout à ce qui leur est bon : il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture, qui est si dangereux pour les filles ; ne songeons point à paraître par leur éducation, mais à la rendre solide, simple et chrétienne. J'écrirai sur cela quand vous voudrez ; mais il me semble qu'on aime à Saint-Cyr à amasser tous les écrits du monde, et qu'on ne les revoit jamais [2]. »

Elle revient continuellement sur ce sujet :

« Opposez-vous le plus que vous pourrez aux écritures ; le goût viendra des lettres pleines d'esprit, et je crains cette tentation pour Saint-Cyr, où l'on écrit très-bien [3]. »

[1] *Lett. hist.*, à madame du Pérou, 27 fév. 1693.
[2] *Lett. sur l'éduc.*, à une dame de Saint-Louis, 1693.
[3] *Lett. hist.*, à madame Fontaine, 7 sept. 1696.

Elle disait encore, à propos de dialogues que composaient les demoiselles, à l'imitation des *Conversations* de leur bienfaitrice :

« Arrêtez tout court les *conversations* des demoiselles, elles n'ont pas assez d'expérience pour rien dire de bon : ce serait une perte de temps et de papier qui les exciterait sur l'esprit et rendrait orgueilleuses celles qui y réussiraient le mieux. Ce que vous m'avez envoyé est aussi joli que des personnes de cet âge-là le peuvent faire ; mais, encore une fois, ne laissons pas rentrer les écritures chez vous, supposé qu'elles en soient sorties [1]. »

Les écritures n'étaient pas sorties de Saint-Cyr, et madame de Maintenon elle-même ne voulait pas les bannir aussi absolument qu'elle en a l'air, témoin ces paroles de madame du Pérou dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* :

« Madame de Maintenon, qui avait pris à cœur que nous déracinassions ce fonds d'orgueil qu'on voyait dans nos demoiselles, ne cessait de nous exhorter à leur donner une éducation simple et chrétienne, comme plus proportionnée à leur état et à leur fortune ; elle nous rebattait souvent de prendre garde à ne pas réveiller en elles la démangeaison de savoir ; elle avait une telle crainte là-dessus, qu'elle était fort attentive à ne donner ni livres ni écrits qui pussent tant soit peu favoriser la curiosité... Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre tout ce que madame de Maintenon fit dans ce temps-là, ni tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. On avait trop donné dans le goût de l'esprit; elle voulait ramener à une plus grande simplicité et corriger les défauts dans lesquels ce goût avait fait tomber ; mais son intention n'était pas qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans cet abaissement, où elle jugea à propos de les mettre pour un temps. Ce fut seulement pour laisser tomber tout à fait ce qui avait servi de sujet à leur vanité, et prendre ensuite le milieu entre trop donner de matière à l'orgueil et les tirer de la grande ignorance où sont les filles qui n'ont rien vu qu'un couvent, ou rien entendu que des leçons de catéchisme ou la vie des saints; elle voulut donc bien qu'on leur dît ou qu'on leur lût autre chose,... etc. »

L'éducation continua donc d'être suffisamment littéraire à Saint-Cyr ; surtout on ne cessa pas d'y cultiver le beau langage, le beau style, que madame de Maintenon y avait introduits, et qui s'y conservèrent jusqu'à la destruction de la maison de Saint-Louis.

Madame de Maintenon aurait été désolée que ses chères filles fussent des ignorantes. Mais elle tenait à ce que, sous tous les rapports, on mît plus de simplicité dans l'instruction qui leur était donnée. Ainsi elle recommanda qu'on ne leur étalât plus les maximes et les exemples des sages et des héros de l'antiquité.

« Ces grands traits d'héroïsme et de générosité, disait-elle, leur élèvent l'esprit et les rendent vaines et précieuses... dégoûtent de l'aimable simplicité du saint Évangile et de tout ce qui tend à l'humilité, à la petitesse , au mépris de soi-même et aux vertus vraiment chrétiennes... Vos demoiselles ont infiniment plus besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde et à bien gouverner leur famille avec sagesse, qu'à faire les savantes et les héroïnes [2]. »

[1] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de Berval, 7 nov. 1697.

[2] *Entret. sur l'éduc.*, juin 1696.

Ne voulant pas que, pour éviter un excès, on tombât dans un autre, elle insistait fréquemment dans ses recommandations aux dames de Saint-Louis pour que les instructions données aux jeunes filles ne fussent pas monacales, mais convenables à de jeunes filles destinées la plupart à vivre dans le monde.

« Exhortez les maîtresses des classes à instruire sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde ; on ne parle jamais chez vous que de couvent, et Dieu n'y veut pas tout le monde [1]. »

Elle disait encore dans le même esprit :

« Il ne faut point leur donner des pratiques religieuses, mais les élever en bonnes séculières. La pauvre madame de Beauju fit deux dévotes par son zèle peu expérimenté : l'une mourut folle, et l'autre le devient par ses scrupules [2]. »

Une piété raisonnable, voilà ce que madame de Maintenon souhaitait à ses filles, et ce qu'elle prescrivait de leur insinuer.

« Expliquez-leur bien, disait-elle aux maîtresses, les devoirs de la religion : on se contente qu'elles sachent par cœur les commandements de Dieu, sans leur apprendre à quoi ils nous obligent. Elles savent : Un seul Dieu tu adoreras, et adorent la Vierge ; elles disent : Tu ne prendras pas le bien d'autrui, et soutiennent qu'il n'y a point de péché de voler le roi. J'ai vu tout ce que je dis.

« Le plus grand nombre des chrétiens fait consister la piété eu pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observance des fêtes et jeûnes ; mais dans tout le reste, oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjure, immodestie, chansons libres, etc. [3]. »

Et dans une autre lettre de la même année :

« C'est bien fait dans les récréations d'apprendre *Esther ;* mais comme vos enfants sont peu avec vous, préférez l'instruction de la religion aux talents agréables ; mais une religion solide et en pratique ; donnez-leur des principes pour toute leur vie, et que les libertins mêmes ne puissent tourner en ridicule.

« Quand une fille sort d'un couvent, disant qu'on ne doit faire perdre vêpres, on se moque d'elle ; *quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera ; quand elles auront pour principes qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais qu'ils fussent, on ne se moquera point ; quand une fille dira : qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques, que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très-bien de cette religion ;* elle la fera aimer et respecter. Prêchez sincèrement, ma chère fille, cette dévotion pratiquée selon l'état où Dieu nous a appelés [4]. »

Madame de Maintenon avait soixante-dix-huit ans quand elle donnait

[1] *Lett. hist.*, à madame du Pérou, 17 avr. 1697.
[2] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de la Mairie, 1714.
[3] *Ibid.*, à la même, mai 1713.
[4] *Ibid.*, à la même, mai 1713.

ces préceptes d'une raison si élevée. Et voilà la femme à qui ses ennemis ont attribué dans sa vieillesse un bigotisme stupide !

Dans son suprême bon sens, elle désirait que l'enseignement fût diversifié selon la différence des fortunes et des vocations.

« Il faut, disait-elle, élever vos bourgeoises en bourgeoises ; il ne leur faut ni vers, ni conversations ; il n'est point question de leur orner l'esprit. Il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants, l'instruction à leur petit domestique, l'assiduité à la paroisse le dimanche et les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans le commerce, etc. [1]. »

Quoique le mal auquel madame de Maintenon s'efforçait de remédier lui parût *passé en nature*, il se guérit cependant assez bien, pour qu'après avoir longtemps exhalé de douloureuses plaintes, elle pût se féliciter, dans plusieurs de ses lettres et dans ses entretiens avec les dames, des résultats de la nouvelle éducation de Saint-Cyr. C'est ainsi que, dans une de ses lettres aux maîtresses, elle dit, en parlant des exercices actifs et pratiques qu'on prescrivait aux jeunes filles :

« Cette occupation qu'on donne aux filles, loin de les fatiguer, leur fait plaisir, et ôte tout ennui ; en formant les autres, elles se forment elles-mêmes et deviennent excellentes mères de famille. Notre manière est douce, on les prend par raison, par émulation, par amitié, par récompense, par distinction ; les demoiselles aiment tendrement leurs maîtresses, elles se trouvent heureuses, et leur affliction est grande quand le temps de leur sortie approche [2]. »

L'œuvre de la maison de Saint-Louis était la grande occupation de madame de Maintenon et son plus cher intérêt. « Tout m'est étranger à proportion de Saint-Cyr, écrit-elle, et mes plus proches me sont moins chères que la dernière des bonnes filles de notre communauté [3]. »

Elle ne se contenta pas de donner aux maîtresses et aux demoiselles les prescriptions et les recommandations les plus sages et les plus détaillées ; elle voulut se mettre effectivement à l'œuvre, se faire elle-même maîtresse. « J'ai tant parlé et tant écrit sur la manière d'élever vos demoiselles, écrivait-elle à une maîtresse de classe, que je crois n'avoir plus rien à faire, qu'à vous faire comprendre, par la pratique, ce que je vous ai dit [4]. » « Je suis résolue, dit-elle encore dans un des *Entretiens*, de me donner tout entière et de vous aider de tout mon pouvoir à établir dans les classes un bon esprit, et cette éducation solide dont je vous parle si souvent [5]. »

Madame de Maintenon tint religieusement son engagement. On lit dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* :

[1] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de la Viefv., 9 avr. 1713.
[2] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de la Mair., 9 fév. 1713.
[3] *Lett. hist.*, à la mère Marie Constance, nov. 1696.
[4] *Lett. sur l'éduc.*, Lettre à une maîtresse de classe, 1700.
[5] *Entretien II.*

« Madame de Maintenon donna aux classes une grande application dans ce temps-là : elle fut presque deux ans à les suivre du matin au soir, les jours qu'elle venait ici, qui étaient quasi tous ceux de la semaine. Je l'ai vue souvent arriver avant six heures du matin, afin d'être au lever des demoiselles et suivre ensuite toute leur journée en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger de ce qu'il y avait à faire et à établir dans le dessein où elle était de mettre les choses sur un pied où elles pussent se soutenir. Elle aidait à peigner et à habiller les petites ; elle passait deux ou trois heures de suite à une classe, y faisait observer l'ordre de la journée, leur parlait en général et en particulier, reprenait l'une, encourageait l'autre, donnait à d'autres les moyens de se corriger. Les demoiselles étaient charmées de ses instructions ; elle leur en faisait sur toute sorte de sujets, mais principalement sur la religion, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la bonne réputation qui doit être une recommandation aux personnes de notre sexe, la bonne gloire, la probité, la droiture, la raison, la simplicité, la véritable dévotion, etc.... »

Ces faits sont confirmés par cette note du manuscrit des *Lettres sur l'éducation* :

« En ce temps, madame de Maintenon entreprit les classes d'une manière particulière : elle commença par la classe rouge, dont elle se tint chargée pendant une année, et passa ainsi consécutivement aux autres classes, et y établit tout ce qu'elle crut le plus utile aux demoiselles [1]. »

Quelle admirable spectacle que de voir une reine, plus matinale qu'une religieuse, quelle que fût la saison, quitter Versailles pour être à Saint-Cyr avant le lever des enfants, assister à leur toilette, laver, peigner les petites, leur prodiguer tous les petits soins de la plus tendre mère, et assister ensuite aux divers exercices des élèves !

Tout en donnant ses principaux soins à sa chère maison de Saint-Louis, madame de Maintenon, qui prenait plus d'intérêt que personne ne le fit dans son siècle à l'éducation générale, n'oubliait pas les autres communautés, répandues dans les diverses parties du royaume, où l'on élevait des jeunes filles de toutes les classes : elle correspondait avec les supérieures et leur adressait souvent des conseils les plus propres à les diriger. Comment ne pas parler aussi de ses courses charitables à Avon, aux Basses-Loges, à Saint-Aubin, au Valoin et autres bourgs des environs de Fontainebleau, qu'elle continuait avec un zèle croissant dans une vieillesse si avancée, et sur lesquelles quelques lettres de mademoiselle d'Aumale, ancienne élève de Saint-Cyr que la royale fondatrice avait prise auprès d'elle, nous donne de si intéressants détails?

« Jamais madame de Maintenon n'a si bien rempli une journée qu'aujourd'hui ; elle a été de village en village et de maison en maison, faisant partout des charités. Il faut vous dire, ma mère, toute cette journée qui lui a paru fort courte, à ce qu'elle a dit en arrivant : à sept heures et demie elle est partie pour commencer sa mission ; elle a été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit près d'une heure, ensuite elle a été dans celle des filles tout autant. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, on voit une grande joie sur son visage et une grande

[1] Note sur la lettre à madame de Gruel, 1700.

envie de le leur faire connaître. A onze heures elle est partie pour aller aux Loges entendre encore une messe; elle y a dîné assez médiocrement; à trois heures elle a été à Saint-Aubin, qui est un village dépendant d'Avon; elle y a assisté quatre ou cinq familles; de là à Valoin; elle a été dans six pauvres ménages de paysannes toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux unes de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du pain, pour habiller leurs enfants, et pour payer leurs tailles; enfin le dernier où elle a été elle a donné bien du linge à une pauvre femme; son mari est un peu libertin, elle l'a converti à moitié, Dieu et elle achèveront; il n'avait pas de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu fort doux. Elle est rentrée chez elle à sept heures bien fatiguée, mais se portant bien [1]. »

La même demoiselle écrivait encore à la même religieuse :

« Madame continue toujours sa vie d'apôtre : elle catéchise où elle peut; elle fut encore l'autre jour dans une école de petits garçons, et retourna à Avon dans celle des filles. Je crains bien que ce dernier endroit ne le dispute avec Saint-Cyr. Je suis bien aise, ma mère, de vous en donner avis pour que vous y mettiez ordre, car l'école d'Avon est bien au cœur de Madame. »

Se consacrer avec tant d'abnégation, dans une position si haute, à des œuvres si modestes tout ensemble et si pénibles, n'est-ce pas la marque du cœur le plus généreux? n'est-ce pas le fait réservé d'une âme profondément religieuse?

L'actif dévouement de madame de Maintenon pour l'éducation des jeunes filles lui a fait composer plusieurs écrits qui ont donné d'elle, à tous les esprits sérieux, l'idée de l'*institutrice* la plus parfaite qu'on ait jamais vue. Tous renferment des préceptes dont l'application, en la modifiant quelquefois avec discernement, pourrait être utile aux générations actuelles comme elle l'a été à celles du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Mademoiselle de Scudéri avait composé, en 1690, d'après le désir de madame de Maintenon, deux volumes de *Conversations* pour Saint-Cyr. On les faisait réciter par plusieurs demoiselles, et ce divertissement dramatique était fort goûté. Mais la prudente fondatrice comprit bientôt que ces préciosités remplissaient mal son objet. Elle laissa tomber les trop spirituelles, trop païennes et souvent trop ennuyeuses *Conversations* de l'auteur de la *Clélie*, et se mit elle-même à en composer de plus raisonnables et de plus intéressantes sur des points de morale, d'usage ou de bienséance. Elle voulait enseigner aux demoiselles, sur la conduite qu'elles auraient à tenir dans le monde, ce que des religieuses pouvaient difficilement leur apprendre.

« Les *Conversations*, dit l'auteur elle-même, ont été faites pour éclairer nos dames de Saint-Louis, qui ne peuvent guère savoir, ayant été élevées à Saint-Cyr, que rien n'est si dangereux que les mauvaises compagnies, qu'on ne peut

[1] *Lettres historiques* de madame de Maintenon. Lettre de mademoiselle d'Aumale à madame du Pérou, du 15 juill. 1708.

avoir trop de soin de sa réputation, qu'il ne faut jamais recevoir des présents des hommes, qu'il faut les éviter comme nos plus grands ennemis, puisque pour l'ordinaire ils nous flattent pour nous perdre [1]. »

Louis XIV trouvait un grand charme à entendre réciter par les demoiselles de Saint-Cyr les *Conversations*, où souvent plus d'une bonne leçon et d'un avis utile lui étaient donnés, ainsi qu'aux princes et princesses de sa suite, et en particulier à la duchesse de Bourgogne. Elles ont été publiées, en 1757, d'une manière défectueuse sous le titre de *Loisirs de madame de Maintenon*[2]. Le texte véritable les montre comme le plus parfait ouvrage de l'illustre dame, et comme une des belles productions littéraires du dix-septième siècle. D'un grand intérêt historique, elles abondent en allusions aux diverses circonstances de la vie de madame de Maintenon, et en renseignements sur son caractère.

Elles offrent des pages dignes de l'humoriste le plus fin : tel est ce dialogue sur les mérites comparés de mademoiselle Hortense et de mademoiselle Irène.

« Cette personne (Hortense) a un charme..., son charme est son humeur.

— J'aimerais mieux l'esprit de mademoiselle Irène.

— L'esprit peut plaire en passant, il donne des moments de plaisir plus vifs, mais pour vivre ensemble l'humeur est préférable à tout. Mademoiselle Irène est agréable quand il lui plaît, mais il faut prendre son temps avec elle ; il n'y fait pas toujours bon : elle est inégale, elle se fâche aisément, elle est difficultueuse, elle exige de grands égards.... [3] »

[1] *Lettr. sur l'éducat.*, à madame la Mairie, 1714.

[2] M. de Monmerqué, en rééditant en 1828 (in-18) cet ouvrage, y ajouta un volume de conversations inédites, tiré d'un manuscrit de mademoiselle d'Aumale ; nous ne croyons pas inutile d'en indiquer le contenu par le relevé des sujets de conversations. Elles roulent sur la Société, sur la Raison, sur la Contrainte, sur l'Amour-propre, sur le bon Esprit, sur la bonne Gloire, sur le Mensonge, sur les Égards, sur les quatre Vertus cardinales, sur l'Ajustement, sur l'Indiscrétion, sur l'Ordre, sur le Courage, sur la Droiture, sur la Raillerie, sur les Agréments, sur la Douceur, sur l'Émulation, sur l'Éducation de Saint-Cyr, sur la Dépendance, sur le Mariage et les devoirs d'une honnête épouse, sur l'Esprit du monde, sur la bonne Humeur, sur les différents Caractères d'esprit, sur la Contrainte de tous les Etats, sur le Travail, sur la bonne Conduite, sur la Reconnaissance, sur l'Elévation des sentiments, sur la Générosité, sur la Différence des États et des Conditions, sur la bonne Contenance, sur le Mystère, opposé au Secret, sur les Amitiés, sur la bonne Foi, sur le Point d'honneur, sur le Silence, sur les Discours populaires, sur la Dévotion, sur le Jugement, sur le Danger des mauvaises compagnies, sur la Réputation, sur l'Habitude, sur les Conversations, sur les Lettres, sur le Danger des occasions, sur les Répugnances, sur la Lecture, sur le Murmure, sur les Occasions, sur la Faveur. La réédition faite par M. de Monmerqué des *Conversations*, connues depuis le milieu du dix-huitième siècle, avait conservé l'ancien texte inexact et incomplet. M. Th. Lavallée les a toutes collationnées sur le manuscrit de mademoiselle d'Aumale, et en a enfin donné une édition authentique dans le t. I de ses *Conseils et Instructions aux Demoiselles*.

[3] *Conversation* X, sc. 5, édit. Lavallée.

Le commencement de cette même conversation *sur la bonne Humeur* explique quel est le vrai charme d'Hortense.

« — Est-ce un grand esprit ?

— Non, elle l'a médiocre et assez peu cultivé.

— Est-elle divertissante ?

— Elle est naturellement assez sérieuse.

— Elle aime le plaisir apparemment, et la conversation ?

— Elle entre dans tout ce qu'on veut ; mais on ne lui voit aucun goût particulier.

— Je crois pourtant qu'elle ne s'accommoderait pas de la solitude, car elle n'est presque jamais chez elle.

— C'est que ses amies ne la laissent pas respirer ; mais quand elle est chez moi et que mes affaires m'obligent à la quitter, il ne paraît pas qu'elle s'ennuie dans sa chambre.

— Osez-vous ainsi la laisser seule, quand vous l'emmenez chez vous pour vous divertir ensemble ?

— On ose tout avec elle : on la prend, on la laisse, on s'occupe des autres devant elle, on lui montre ses afflictions, on parle de ses affaires, on l'oublie, on se croit seule avec elle quand on veut être seule, et on trouve une bonne compagnie en elle quand on ne veut plus être seule ; enfin, il n'y a rien de fâcheux avec elle que de la quitter [1]. »

La délicieuse personne que cette Hortense ! combien est séduisant le charme dont elle est douée ! C'est celui que madame de Maintenon portait partout avec elle, chez madame d'Albret, chez madame de Richelieu, à la campagne, chez madame de Montchevreuil, plus tard à la cour, et qui la rendit si puissante sur l'esprit de Louis XIV.

Madame de Maintenon écrivit encore pour les demoiselles de Saint-Cyr des dialogues familiers, connus sous le nom de *Proverbes*. Ces petites compositions dramatiques, que les demoiselles représentaient à la récréation, offrent souvent de piquantes peintures de mœurs. La profonde observatrice y représente au naturel les gentilshommes qui méprisent le travail ou l'économie, les femmes soucieuses de leurs seuls plaisirs qui redoutent d'être enfermées avec leurs maris et leurs enfants, et veulent s'occuper de la guerre et des affaires d'État, les demoiselles entichées de bel esprit, liseuses, causeuses, rêveuses, et étrangères aux devoirs comme aux plaisirs de leur âge. Le style de tous les *Proverbes* est simple, exact, et parfaitement proportionné aux sujets et aux personnes. Madame de Maintenon en parle elle-même ainsi à ses jeunes filles :

« Vous avez entre les mains quantité de choses merveilleuses dont vous pouvez faire un usage également utile et agréable ; il n'y a pas jusqu'à vos Proverbes qui, quoique les moindres de vos amusements, peuvent aider à vous ouvrir l'esprit. Voyez comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais ; une honnête personne dirait-elle jamais : « Dites-le à Monsieur et à Ma-

[1] *Convers.* x, sc. 1.

dame aussi, si vous voulez? » Une femme y parle poliment et sagement, et vous y trouverez bien de quoi vous entretenir raisonnablement quand vous le voudrez [1].»

Ce caractère de raison est ce qui domine encore dans les *Entretiens sur l'éducation* et dans les *Lettres sur l'éducation des filles.*

Les *Entretiens sur l'éducation des filles* ne sont pas proprement un ouvrage de madame de Maintenon, c'est un recueil de ses paroles fait par les dames de Saint-Louis, et revu et approuvé par madame de Maintenon. La zélée fondatrice allait souvent prendre part aux conversations que les dames, pendant leur récréation, avaient entre elles, tout en travaillant à l'aiguille, autour d'une grande table. On l'interrogeait librement sur toutes sortes de sujets, et par ses réponses elle leur donnait sur la conduite de la maison, sur l'instruction des demoiselles, des instructions qu'elle entremêlait agréablement de nouvelles de la cour, d'anecdotes particulières, d'exemples tirés de sa propre vie; les dames, qui avaient pu assister à ces entretiens si intéressants, s'empressaient de les répéter à celles de leurs compagnes qui avaient été retenues par les diverses charges de la maison, et afin de pouvoir mieux s'en rappeler le souvenir, elles les écrivaient. Une de ces religieuses, madame de Berval, eut la première, en 1694, la pensée d'en faire des recueils.

« Le plaisir, écrit-elle, que j'ai de voir ce que les Filles de la Visitation ont recueilli des entretiens qu'elles avaient avec saint François de Sales, leur saint fondateur, m'a fait penser à mettre ici, pour la satisfaction des Sœurs qui viendront après nous, et pour la mienne propre, les choses que madame de Maintenon nous a dites. »

Les *Mémoires des dames* confirment le récit de madame de Berval :

« Nous entreprîmes, disent-elles, de mettre au net le recueil des entretiens que nous avions eus avec madame de Maintenon, sur l'esprit dans lequel nous devions entendre nos obligations, et surtout celles qui regardent les classes et la manière de bien élever nos demoiselles. Nous donnâmes à ce recueil beaucoup de temps, et, après l'avoir transcrit plusieurs fois à loisir, nous le montrâmes à madame de Maintenon, qui le lut d'un bout à l'autre, qui mit *bon* et une apostille à chaque cahier pour lequel elle adopte tout ce qui y est contenu. »

On recueillit de même les entretiens de madame de Maintenon avec les demoiselles. Elle venait souvent à l'improviste dans les classes où les leçons ne se donnaient pas d'après un plan régulier comme un cours, mais étaient, pour ainsi dire, dictées par les circonstances, et appropriées au besoin de chaque moment et de chaque élève. A l'imitation des maîtresses, la sage fondatrice prenait occasion de tout ce qui se disait ou se faisait en classe pour développer l'intelligence et le cœur des demoiselles, et leur faire, dans un langage toujours à la portée de leur âge et de leur degré de culture, les instructions les plus variées et les plus pratiques. Elle interrogeait, elle se laissait interroger par les plus petites

[1] *Entret. sur l'éduc.*, octobre 1705.

comme par les plus grandes; mais elle voulait toujours que les demoiselles, comme les dames, fissent des réponses tirées de leur fonds. Madame de Veilhant, interrogée un jour, dit que Rodriguez, l'auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, répondait à la question. Madame de Maintenon, l'interrompant vivement, lui dit : « Je veux votre pensée, ma sœur, et non pas celle de Rodriguez. » Elle exigeait que les élèves fissent de même effort pour penser et parler d'elles-mêmes.

Ces entretiens avec les demoiselles, tous si pleins de la plus fine raison et si agréablement relevés de détails curieux, de piquantes anecdotes, de gracieux et amusants récits assaisonnés parfois d'une pointe de malice, de traits d'histoire d'une application directe, ne furent recueillis qu'à dater de 1700, époque où madame de Maintenon commença de suivre les classes avec la plus patiente régularité, et d'y faire, tous les jours, les fonctions de maîtresse, pour enseigner aux dames, par son exemple, à rendre leurs élèves « les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde [1]. »

Les *Lettres sur l'éducation des filles*, ainsi que le remarque le consciencieux éditeur de cet utile écrit, ne sont pas des instructions dogmatiques ni un traité *ex professo* sur l'éducation des jeunes personnes, comme l'ouvrage de Fénelon. Ce sont des lettres familières et pratiques, écrites jour par jour, heure par heure, suivant les besoins et les personnes, tantôt aux dames de Saint-Cyr, tantôt aux demoiselles. Ces lettres composées dans la vue toute spéciale des deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse qui étaient élevées à Saint-Cyr par la munificence royale, renferment cependant les enseignements les plus utiles pour toutes les conditions et pour tous les temps. On y trouve plus d'une idée neuve et féconde : ainsi tout ce que le système de l'enseignement mutuel a de bon avait été compris et parfaitement exprimé par madame de Maintenon. Elle écrit à une religieuse particulièrement consacrée à l'éducation :

« Il est certain que, ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des grandes ; il faut en tirer le plus qu'on peut, et y mettre de l'émulation. Il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres ; et celle qui assemble les syllabes peut montrer à assembler les lettres, et ainsi du reste [2]. »

On ne s'attendait pas à trouver dans madame de Maintenon une devancière de Pestalozzi.

Malgré la simplicité sérieuse du sujet, ces *Lettres sur l'Éducation* sont une lecture captivante. Partout, avec le style le plus juste et le plus insinuant, la raison la plus saine, fortifiée encore et agrandie par les inspirations de la foi et du dévouement le plus profond; souvent des vues sublimes. Quelle haute idée de l'importance de la mission qu'elle s'est donnée! « Les affaires que nous traitons ici (à la cour), dit-elle, sont

[1] *Entretien XXXVII.*

[2] Lettre à madame de la V.efville du 9 avril 1713.

des bagatelles, celles de Saint-Cyr sont les plus importantes. — La vocation d'une dame de Saint-Louis est sublime. — Il y a dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. »

Si elle n'a pas renouvelé la perfection du christianisme dans toute la France, cette forte éducation, où l'instruction proprement dite n'était que secondaire, a du moins, pendant les saturnales du dix-huitième siècle, empêché la corruption de gangrener les provinces comme les grandes villes ; elle a maintenu dans les vieux châteaux la pureté des mœurs et les solides vertus ; et, quand vint 93, elle a donné au monde le spectacle admirable de toutes ces jeunes filles nobles, de toutes ces grandes dames, si courageuses, si dignes et si chrétiennes, devant des tribunaux assassins, dans les prisons et sur les échafauds de *la terreur*.

Qu'on lise encore les *Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde*, précieux ensemble d'*Avis*, de *Lettres*, et d'*Entretiens*, demeurés la plupart inédits jusqu'à ces derniers temps. Qu'on ne néglige pas non plus l'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis*, dont les chapitres sont : *Grandeur de l'Institut*, *Éducation des demoiselles*, *Pauvreté*, *Simplicité*, *Désintéressement*, *Travail*, *Catéchisme*, *Éloignement du monde*, *Silence*, *Régularité*; et l'on admirera tout ce qu'il y avait de sagesse, de raison, de prévoyance dans la fondatrice de Saint-Cyr. L'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis*, publié en 1699, avait été soigneusement relu par l'évêque de Chartres. D'ailleurs, madame de Maintenon n'écrivait absolument rien pour les demoiselles qu'elle ne le soumît au jugement de l'autorité ecclésiastique, « afin, disait-elle, de ne laisser rien qui ne fût bon et approuvé [1]. » Elle ajoutait modestement :

« Je ne suis pas savante, et avec les meilleures intentions du monde je pourrais me tromper ; et je dois prendre d'autant plus de précautions que l'amitié que vous avez pour moi vous rend plus attachées à ce qui en vient, et qu'on vous a dit de m'écouter. Quand vos supérieurs l'auront approuvé, nous serons tous en repos. »

Enfin elle écrivait encore dans le même esprit de suave humilité :

« Si vous aimez mes avis, ma chère fille, j'aime fort de mon côté à vous en donner : ainsi ils ne vous manqueront pas. Comptez une fois pour toutes qu'ils seront toujours soumis à votre évêque. Je n'ai pas fait un proverbe à Saint-Cyr que feu monseigneur de Chartres n'ait vu : c'est le moyen que Dieu bénisse tout [2]. »

En faisant connaître les écrits de madame de Maintenon sur l'éducation, nous avons déjà parlé d'une partie de ses lettres, partie la plus précieuse peut-être pour la connaissance de son caractère. C'est surtout dans les *Lettres sur l'éducation*, et dans les *Lettres historiques et édifiantes* qu'on peut apprendre comment pensait, parlait, agissait, cette femme que des hommes entichés d'ignorance ou de mauvaise foi ont si sou-

[1] *Lettres édifiantes*. Lettre LIII, à madame de Berval.

[2] *Lettres sur l'éducation*, à madame de la Mairie, 9 mars 1713.

vent représentée comme une coquette adroite, une dévote précieuse, et presque une hypocrite dont la piété n'était qu'un raffinement de politique.

Nombre des lettres dont nous venons de parler respirent une douceur et une suavité inattendues. Au contraire, la correspondance générale de madame de Maintenon, telle qu'on l'a connue jusqu'ici, est d'un ton grave et même austère. Elle ne présente guère que des beautés contenues : peu de chose ou rien pour le cœur et l'imagination; rarement les épanchements ni l'abandon; mais les lettres authentiques aux dames et aux demoiselles de Saint-Cyr connues en entier et dans leur véritable texte seulement depuis quelques années, montrent chez madame de Maintenon une sensibilité, une simplicité, une bonhomie, une modestie qu'on ne soupçonnait pas chez elle. « La correspondance intime de madame de Maintenon, a dit J. Chénier, présente aux yeux observateurs une partie de cet art profond qui la maintint quarante ans à côté d'un trône[1]. » On voit tout autre chose dans les *Lettres sur l'éducation* et dans les *Lettres historiques et édifiantes*, qu'a publiées M. Lavallée. On y découvre avec ravissement que madame de Maintenon avait autant de bonté que de raison, autant de dévouement que de prudence; et ces qualités devront être révélées également par la correspondance générale, quand on la possédera enfin dans son entier et dans sa pureté.

On comprend d'ailleurs que madame de Maintenon, dans ses *Lettres*, n'ait pas une expansion abandonnée comme madame de Sévigné. Formée dès sa jeunesse à la réserve et à la gravité, elle n'écrit rien qu'avec prudence et précaution. L'esprit de ces deux femmes éminentes était très-divers; mais surtout leurs lettres furent écrites dans des vues et au milieu des circonstances les plus différentes. Il ne s'agit pas pour madame de Maintenon d'amuser une belle jeune femme ou des hommes du monde par une fine et gaie chronique des événements de la cour et de la ville. Affaires d'État, querelles de religion, intérêts de famille, consultations de conscience, leçons de morale, préceptes d'éducation, voilà le fond habituel des lettres de l'amie de Louis XIV. Madame de Sévigné est libre de toute contrainte, madame de Maintenon est assujettie à mille considérations de convenance et de devoir : comment leurs lettres se ressembleraient-elles? Les différences qu'elles présentent, littérairement, ont été bien exprimées par une autre femme habile écrivain, par madame du Deffand :

« Les lettres de madame de Maintenon, dit l'amie de Voltaire et de Walpole, sont réfléchies. Il y a beaucoup d'esprit, d'un style fort simple; mais elles ne sont point animées, et il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi agréables que celles de madame de Sévigné. Tout est passion, tout est en action dans celles de cette dernière; elle prend part à tout, tout l'affecte, tout l'intéresse : madame de Maintenon, tout au contraire, raconte les plus grands événements où elle jouait un rôle, avec le plus parfait sang-froid. »

[1] *Introduction au Cours de littérature française.*

Napoléon lisant, à Sainte-Hélène, les lettres de madame de Maintenon, dans la collection de La Beaumelle, disait : « Son style, sa grâce, la pureté de son langage me ravissent. Je crois que je préfère les lettres de madame de Maintenon à celles de madame de Sévigné : elles disent plus de choses. » — « Qu'eût-il dit, observe justement M. Lavallée, s'il eût lu les vraies lettres de madame de Maintenon, et surtout celles que La Beaumelle n'a pas publiées? qu'eût-il fait s'il les eût lues à l'époque où il fondait la maison d'éducation de la Légion d'honneur [1] ? »

Madame de Maintenon, dont toute la vie fut si occupée, ne pouvait jamais donner à écrire que des moments précipités. Elle aimait mieux coudre pour ses chères filles que d'employer son temps à faire et surtout à soigner des lettres : « J'ai tant filé pour votre service, dit-elle à une maîtresse des classes, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire [2]. » Ses lettres, ses mémoires, ses petits traités, étaient tracés de verve et sans donner repos à sa plume. Personne ne recherchait moins ses phrases que cette femme si solide et si sensée. Mais plume en main, comme dans la conversation, elle a un langage toujours précis, élégant malgré de très-nombreuses incorrections et négligences, distingué dans sa simplicité, et très-souvent relevé par une agréable ironie. Madame du Pérou lui disant un jour que l'Institut espère garder quelque chose de l'esprit de la fondatrice : « Je crains que vous n'en reteniez, répond-elle, un certain tour de raillerie dans la conversation qui m'est naturel, et qui ne convient pas tout à fait à des religieuses. » Il est du moins charmant dans la diction de madame de Maintenon. Souvent aussi cette femme qui se plaisait à la lecture de Tacite comme à celle de sainte Thérèse, jette en un style majestueux les réflexions les plus profondes.

Le talent d'écrire de madame de Maintenon était fort apprécié de son temps. « Elle sait faire des vers et de la prose, » dit Somaize. « Elle écrivait singulièrement bien et facilement, » dit Saint-Simon [3]. Ce violent ennemi définit encore son style « un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court; » — « langage de la sagesse, dit Fénelon, qui parle par la bouche des grâces. » — « Il y a dans tout ce qu'elle dit, ajoute une de ses élèves, une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer. »

N'est-ce pas assez pour que madame de Maintenon ait droit à être placée à côté de madame de Sévigné et de madame de La Fayette?

Tous ceux qui avaient l'honneur d'approcher de madame de Maintenon étaient ravis de son esprit. Si la passion ne les aveuglait point, son caractère et son cœur ne les remplissaient pas moins d'admiration. Elle était dignement vengée des outrages de ses ennemis par les enthousiastes hommages de ceux qui étaient dignes de la comprendre,

[1] Préface des *Lettres sur l'éducation*.

[2] *Lettres sur l'éducation*, 1702.

[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVII, ch. IX, éd. Chér.

comme Despréaux écrivant à Racine : « Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon : jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'ai point encore remarqué de défaut [1]. » Éloge peu exagéré pour qui a fait une étude attentive de la vie et du caractère de madame de Maintenon ; vie sans reproche, caractère qui commande le respect.

La gravité dominait dans le caractère de madame de Maintenon. Son langage était toujours celui de la raison, mais de la raison la plus insinuante et la plus agréable, telle qu'elle-même l'a définie dans une de ses *Conversations*, digne de Platon par l'élévation de la pensée.

« La raison ne doit pas être confondue avec la sévérité... Elle s'accommode de la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres. Elle n'est point hérissée, sévère, critique ; elle met tout à sa place ; elle veut que la jeunesse se divertisse innocemment, et que la vieillesse même cherche des relâchements. Elle s'accommode de tout ; elle compatit aux faiblesses des autres ; elle diminue les siennes ; elle console dans les afflictions ; elle les avait prévues. Elle modère dans les plaisirs ; elle jouit de la société, elle s'en passe ; elle goûte la santé, elle ne s'accable pas dans des maladies ; elle fait un bon usage de la fortune, elle soutient la pauvreté ; elle est en paix, elle la porte partout autant qu'il lui est possible ; elle tire le meilleur parti des états les plus malheureux [2]. »

Somaize, qui, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, a célébré madame Scarron sous le nom de Stratonice, vante « son humeur douce. » « Tous ceux qui la connaissent, dit le *Grand Dictionnaire des Précieuses*, sont assez persuadés que c'est une des plus enjouées personnes d'Athènes. » Et elle-même, vers la fin de sa vie, se représente comme « gaie par nature et triste par état. » Elle aurait pu ajouter, et par accès ; car cette disposition toute naturelle à la gaieté que nous lui voyons manifester dans sa plus grande jeunesse, elle la conserva dans toutes les révolutions de sa vie, et jusque dans son extrême vieillesse ; elle la montre même en traitant les sujets les plus graves, même en parlant religion et dévotion.

Non-seulement madame de Maintenon était douce, gaie, éminemment sociable ; elle avait un fond de bonté et de sensibilité, qui éclate quelquefois de la manière la plus touchante et la plus inattendue, comme lorsqu'elle écrit :

« On eut hier des nouvelles de Barcelone : on espère la prendre ; mais cette conquête ne me consolera pas de tous les braves gens qu'on y perd. On prétend que les ennemis y ont perdu plus de six mille hommes ; il y en a bien autant de notre côté. Priez pour ces pauvres gens, à qui personne ne pense [3] ! »

Trouverait-on, dans les écrits du temps, beaucoup de ces paroles de commisération vraie sur les victimes de la guerre ?

Combien les ennemis de madame de Maintenon, et leurs malveillants ou trop crédules échos ont-ils déclamé contre sa dureté, contre sa sé-

[1] Lettre à Racine, du 9 août 1687.
[2] *Conversation VIII.*
[3] *Lettres historiques*, à madame du Pérou, juillet 1697.

cheresse de cœur! Et cependant on voit cette femme au cœur de mère le plus tendre, ne pouvoir se passer d'enfants, et en être continuellement entourée; ne pas se contenter de ceux de Saint-Cyr ou d'Avon; en prendre auprès d'elle à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, pour les élever à part; comme ses nièces, mesdames de Caylus et la duchesse de Noailles, dont elle fit l'éducation, sans parler de celle de la duchesse de Bourgogne; comme encore beaucoup d'autres demoiselles, mesdemoiselles de Breuillac et de Pincré, une nièce de madame de Beauju, une demoiselle de La Tour, qui devint dame de Saint-Louis, etc. « Elle a toujours fort aimé les enfants, dit mademoiselle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentaient si fort cette bonté qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. » Nous voyons par les *Lettres sur l'éducation* que plusieurs de ces enfants avaient coutume de l'appeler *maman*.

Avec toutes ces qualités douces et généreuses, madame de Maintenon avait cependant quelque chose de plusieurs des défauts qu'on lui a trop durement reprochés. Elle était réellement portée à la fierté : elle était « née vive et orgueilleuse [1], » confesse-t-elle; « il n'est rien qu'elle n'eût été capable de tenter et de souffrir pour conquérir le nom de femme forte; elle voulait de l'honneur : c'était sa folie [2]. » « Vous êtes née, lui disait Fénelon, avec beaucoup de gloire; c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne. » En outre, elle gardait un vif ressentiment des injures, et nourrissait même d'amers sentiments de haine contre ceux qui l'avaient blessée. Elle en fit un jour le plus franc aveu à une des dames de Saint-Cyr, dans un très-curieux entretien qui nous a été conservé par l'interlocutrice.

« La conversation ayant ensuite tourné sur divers sujets, y lit-on, elles vinrent à parler de la haine, ce qui donna sujet à madame de Maintenon de dire qu'il n'y avait jamais eu qu'une seule personne pour qui elle en eût senti, mais que ce sentiment était si fort en elle, qu'elle se trouvait mal en passant devant sa porte. Cependant cette même personne ayant eu besoin d'elle dans la suite : « Je fus ravie, dit madame de Maintenon, d'avoir occasion de lui rendre service.

— Par un principe de vertu ? dit madame de Glapion.

— Ah! de vertu ! dit madame de Maintenon en gémissant; non, non, mais par orgueil, par un sentiment de l'enfer, pour faire une belle action, et pour qu'elle me fût obligée; ce qui est diabolique. Le sujet de cette haine était qu'étant allée au Val-de-Grâce remercier la reine-mère d'une pension qu'elle m'avait accordée, cette dame, au lieu de louer la bonté de la reine comme tous les autres, dit : « Si la reine donne cette pension aux plus beaux yeux du monde et à la personne la plus coquette, elle fait bien. » J'entendis cela, j'en fus outrée; et les louanges qu'elle donnait à mes beaux yeux ne purent me faire passer sur le reste, car je ne le méritais pas, et je trouvai ce discours si injurieux et si déplacé dans une grande dame bien riche, qui aurait dû, ce me semble, entrer dans la joie que tout le monde témoignait de ce que, n'ayant rien, la reine me donnait quelque chose, que cela me pesa longtemps sur le cœur; et ce fut à cette occasion qu'un confesseur

[1] *Lettre à madame de Glapion*, 14 septembre 1714. Édition 1778.
[2] *Entretiens de madame de Maintenon.*

me dit une fois : « Quoi ! Madame, est-il possible que ce sera la haine qui vous damnera [1] ? »

Si elle avait des défauts, personne ne les avouait avec plus de bonne foi, et ne désirait plus sincèrement de s'en corriger. « Il s'en faut bien que je sois telle que vous me croyez, écrivait-elle à une religieuse de Saint-Louis, mais ne vous lassez point de prier pour moi, et de demander surtout l'humilité [2]. » Elle se plaignait à son confesseur, l'abbé Gobelin, alors qu'elle était la femme de Louis XIV, de ne pas la reprendre avec assez de liberté et de simplicité.

« Et vous aussi, lui écrivait-elle, vous me rendez ma faveur embarrassante jusque dans le confessionnal ! Je croyais vous trouver toujours tel pour moi que vous l'étiez aux Filles-Bleues. Vous connaissez ma sincérité ; je ne fais de compliments ni ne les aime. Je vous conjure donc de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis point plus grande dame que j'étais à la rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande très-instamment de me conduire, sans nul égard, dans le chemin le plus sûr. Ce n'est point à vous à m'inspirer l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous ? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respects, adulations et complaisances ? Parlez-moi, écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et surtout, je vous prie, sans respect. Ne craignez ni de m'offenser, ni de m'importuner. Je veux faire mon salut ; je vous en charge : ne me parlez jamais des obligations que vous m'avez. Regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables sentiments [3]. »

La conduite de madame de Maintenon, après la mort de Louis XIV, répondit à la dignité de toute sa vie.

« Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du roi, dit Saint-Simon, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors, sans exception, que du très-petit nombre dont on va parler, rien demander, rien recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Madame de Caylus, madame de Dangeau, madame de Lévi étaient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de

[1] *Lettres historiques de madame de Maintenon.* Entretien avec madame de Glapion, 1711.

[2] *Lettres sur l'éducation*, à une maîtresse de classe, 1702. Elle fait encore la même prière dans une lettre écrite quelques années auparavant, et qui se rapporte peut-être aux hommages publics que le roi lui avait rendus au camp de Compiègne : « Je vous crois en retraite, disait-elle encore à une dame de Saint-Cyr, et j'espère que vous en sortirez toute fervente pour vos devoirs, demandez pour moi toutes les grâces dont vous savez que j'ai besoin, et surtout l'humilité. » (*Ibid.*, Lettre à madame de Berval, sept. 1698.)

[3] Lettre à l'abbé Gobelin, 27 juillet 1686.

Rohan la voyait toutes les semaines, le duc du Maine aussi, et passait trois et quatre heures avec elle tête à tête [1]. »

Tout autre parti que la retraite lui eût paru *ridicule*.

« Il ne me convient, écrivait-elle à sa nièce, de m'exposer, ni aux faux empressements des heureux, ni aux ennuis des disgraciés, ni aux murmures des mécontents, ni à la curiosité des indiscrets. Pouvais-je prendre un autre parti que celui que j'ai pris, ma chère nièce? J'admire les louanges qu'on me veut donner là-dessus : me voudriez-vous à Paris, recevant des visites? Je jouerais là un beau rôle [2]. »

L'atrabilaire et enragé duc de Saint-Simon n'a pu se soustraire à l'empire de la vertu de celle qu'il qualifie d'*enchanteresse* et de *charmante malheureuse*. Cédant à la voix impérieuse de la conscience, il a tracé un tableau de la vie de madame de Maintenon à Saint-Cyr, après la mort du roi, qui nous la présente revêtue d'une dignité, d'une grandeur simple, d'une piété toujours toute d'action et de dévouement, de toutes les qualités les plus dignes de tous les respects et de toutes les admirations. Il nous la montre conservant jusqu'à la fin la même activité et le même zèle pour l'éducation de ses chères enfants :

« Madame de Maintenon, comme à la cour, se levait matin et se couchait de bonne heure. Les prières duraient longtemps. Elle lisait aussi elle-même des livres de piété; quelquefois elle se faisait lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisait à les faire raisonner dessus et à les instruire [3]. »

Elle était entourée de la vénération due à son âge, à son rang, à ses bienfaits.

« Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, dit toujours le célèbre duc, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée; et avec cela elle était aimée de presque tout ce qui était enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étaient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parlait de rien qui pût approcher du gouvernement ni de la cour, assez souvent du feu roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires. »

Cette femme immortelle termina sa vie si remplie d'événements, à quatre-vingt-trois ans, « avec toute sa tête et tout son esprit, » dit Saint-Simon. Avant de mourir, elle avait apporté une attention minutieuse à détruire toutes les pièces qui auraient pu constater son mariage avec Louis XIV.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVII, ch. IX, édit. Chér.
[2] Lettre à madame de Caylus, 30 août 1716.
[3] *Ibid.*

A madame de Veilhan.

Dinant, 28 mai 1692.

Imaginez-vous, Madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc qui nous parut inaccessible et si peu étendu, que nous ne comprenions pas que nous pussions y loger, quand même on nous y aurait guindés ; nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin, au pied de ce château, dans un abîme et comme on verrait à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées [1], et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur : ils paraissent de fer et sont tout à fait escarpés : il faut descendre dans cette habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire, tous les carrosses faisaient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenaient à tout ce qu'elles pouvaient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville [2] composée d'une rue qui s'appelle la Grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front ; il y en a de petites, où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir; on n'y voit goutte, les maisons sont effroyables... L'eau y est mauvaise, le vin rare, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain; les poulets en plumes valent trente sous, la viande huit sous la livre et très-mauvaise; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes; et on nous assure que quand le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises : elles sont au premier étage, et on n'y saurait entrer que, par civilité, on ne vous dise un salut avec une très-mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel, qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds, et les rues étroites où les carrosses ne sauraient passer tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde ; Suzon [3] assure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudrait ne les pas plaindre aux ennemis.

(*Lettres historiques et édifiantes.*)

[1] C'est-à-dire qui nous parurent faites pour des poupées.
[2] C'est Dinant.
[3] L'une de ses femmes de chambre.

A la Mère Marie-Constance.

Dinant, 12 juin 1693.

Nous avons eu autant de peine à nous éloigner de Namur que nous en avions eu à nous en approcher. Nous fûmes hier onze heures et demie en carrosse tout de suite [1]; et comme nous n'avions pas compté là-dessus, nous n'avions point mangé ni porté de quoi manger, c'était jour maigre; j'arrivai accablée de migraine, de rhumatisme, de lassitude et d'épuisement, et je trouvai un potage à l'huile pour tout régal. Un autre mal qu'on nomme moins hardiment s'est joint aux autres, et il n'y a qu'une lettre aussi vive et aussi réjouissante que la vôtre, datée du 9 de ce mois, qui peut me donner la force d'écrire; je m'en vais donc vous répondre.

Vous n'aurez, ma chère sœur, que la moitié de ce que vous me demandez : j'écrirai à ma sœur Marie-Constance, à elle-même, et je n'écrirai point pour Saint-Cyr; je n'en ai pas le loisir ni la force. Le témoignage que vous me rendez de ce qui s'y passe m'en donnerait le courage. Dieu veuille que ce que vous semez fructifie au centuple. C'est trop de dire que nos dames vous donnent de bons exemples; je serais bien contente si elles suivaient les vôtres et si vous gardiez avec moi la même liberté qu'elles en me donnant vos commissions. M. Duchesne [2] recevra votre lettre que j'aurais voulu voir pour savoir l'état de la santé de notre chère mère [3]; mais je vous avoue que je désirerais fort qu'elle prît confiance en M. Fagon [4], qui est le premier médecin que nous ayons. Duchesne a suivi Monseigneur en Allemagne; il ne reviendra de longtemps; je voudrais que pendant son absence vous vissiez M. Fagon, qui pourrait à l'avenir donner ses conseils par lettres. Je suis ravie que notre mère soit mieux : elle ne manquera plus d'eau de Sainte-Reine ni de tout ce qui sera en mon pouvoir. Madame de Radouay m'écrit que madame du Pérou fait des merveilles à la dépense pour réparer les désastres qu'elle y avait faits. Dites-lui, je vous en conjure, que je souhaite de tout mon cœur qu'elle le croie ainsi;

[1] Le roi retournait à Versailles. Il séjourna les 10 et 11 juin à Namur, et les 12 et 13 juin à Dinant.

[2] Médecin du dauphin.

[3] La mère Priolo.

[4] Il fut nommé, cette année même, le 1er novembre, premier médecin du roi, à la place de Daquin. (Lav.)

ce serait une excellente disposition pour elle. Je ne lui réponds point, je ne le puis, et je l'entretiendrai bientôt.

Je serais encore plus fâchée que notre mère si vous finissiez une lettre sans me parler d'elle ; je ne puis vous exprimer l'estime et l'amitié que j'ai pour elle ; elle me sera toujours chère.

J'espère faire d'aujourd'hui en quinze jours la récréation à vos côtés et entourée de mes chères filles. Je ne sais pourquoi je les désire si parfaites, car si je les aime avec tant de tendresse, malgré leurs défauts, que serait-ce si elles étaient comme je les désire ? Elles m'attachent trop au monde, ou, pour mieux dire, à la douceur de vivre avec des anges.

Le roi est en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avait eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé à envoyer [1] en Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise de Heidelberg. Pour moi, je suis ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles ; il se porte très-bien et se moque de ce que nous appelons fatigue. Adieu, ma chère mère ; je pourrais bien ne vous plus écrire et songer à me ménager pour arriver en meilleure santé que je ne suis présentement [2]. (*Ibid.*)

Tendresse dévouée de madame de Maintenon pour une de ses maîtresses.

On dit que vous aimez fort vos maîtresses ; je vous en loue, cela marque un bon cœur ; je vous exhorte seulement à leur témoigner votre amitié beaucoup plus par votre docilité et votre application à profiter de tout ce qu'elles vous recommandent, que par des caresses et des empressements, qu'il convient cependant que vous ayez pour elles jusqu'à un certain point. Je me souviens que j'ai aimé une de mes maîtresses étant pensionnaire dans un couvent, à un point que je ne puis dire [3] ; je n'avais pas de plus grand plaisir

[1] Pour *avoir à envoyer*. Le relatif *qui* se rapportant à *roi* placé bien avant est d'un style négligé, mais choquait peu autrefois.

[2] La fin de cette lettre est d'une assez grande importance, et peut servir à éclairer un point de la vie de Louis XIV que ses ennemis ont indignement calomnié ou travesti. La plupart des historiens ont en effet raconté que, dans la campagne de 1693, Louis XIV tenait entre ses mains Guillaume d'Orange et pouvait sûrement anéantir son armée, quand tout à coup, par le conseil de madame de Maintenon, et malgré les supplications de ses généraux, il prit la résolution de retourner à Versailles. (Lavallée.)

[3] Est-il besoin de faire remarquer que pressée par ses idées, et voulant les exprimer le plus brièvement possible, madame de Maintenon s'inquiète peu de l'exactitude grammaticale ?

que de me sacrifier pour son service ; j'étais fort avancée dans les exercices, de sorte que, dès qu'elle était sortie, je faisais lire, écrire, compter, l'orthographe et jouer toute la classe, je me faisais un plaisir de faire tout son ouvrage sans qu'il me fallût d'autre récompense que celle de lui faire plaisir. Je passais les nuits entières à empeser le linge fin des pensionnaires, afin qu'elles fussent toujours propres et qu'elles fissent honneur à la maîtresse sans qu'elle en eût la peine ; j'étais charmée de voir son étonnement de trouver tout son ouvrage fait sans elle. Je faisais coucher promptement mes compagnes, je les pressais tant qu'elles n'avaient pas le temps de se reconnaître ; elles se couchaient pourtant diligemment et de bonne grâce par complaisance pour moi, car j'étais fort aimée. J'amassais beaucoup de bouts de chandelle, et je faisais en sorte qu'on ne brûlât pas autre chose dans toute la classe pendant une semaine, pour que j'eusse le plaisir de donner de temps en temps une chandelle entière à ma maîtresse pour des lectures et autres exercices qu'elle faisait pendant la nuit. Je pensai mourir de chagrin quand je sortis de ce couvent, et j'eus l'innocence, pendant plus de deux ou trois mois, de demander à Dieu tous les jours, soir et matin, de mourir, ne pouvant comprendre que je pusse vivre sans la voir, et cependant j'étais, en ce temps-là, dans de grandes ferveurs ; mais c'était manque d'instruction, car si j'avais su qu'il ne faut pas souhaiter la mort pour de tels motifs, je ne l'aurais pas fait ; mais j'y allais bien simplement et bien franchement, puisque je m'adressais à Dieu, et que ce n'était pas par aigreur ni par amertume de cœur que je faisais cette prière. Je crois que voyant mon innocence, il ne m'en a pas su mauvais gré. Je priais pour elle tous les jours, et, étant ensuite entrée dans le monde, et même dans le grand monde, je ne l'ai jamais oubliée ; je lui écrivais régulièrement deux fois la semaine ; je ne le pouvais faire davantage, la poste pour le Poitou ne partant pas plus souvent ; mais, quelque affaire pressée que j'eusse, je ne manquais pas de lui écrire le mercredi et le dimanche. Tout le monde me louait de ma reconnaissance et d'avoir un si bon cœur, et mon amitié pour elle n'a fini qu'avec sa vie. Quand je fus établie [1], je demandai d'aller faire un voyage en Poitou pour voir mes parents, mais c'était en effet pour voir ma chère mère Céleste, car c'était son nom ; je fis cinquante lieues exprès, mais sous un autre prétexte [2].

[1] A la cour.

[2] On retrouve ces détails dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*. (Lav.)

J'ai toujours aimé les personnes qui ont eu soin de moi : la mère de Delisle, mon maître d'hôtel, était ma gouvernante, et la femme de chambre de ma tante, chez laquelle je demeurais; je l'aimais avec une tendresse surprenante, je lui montrais à lire et à écrire, et, quand j'avais fait quelque faute, elle me disait : « Vous avez fait quelque chose mal à propos, vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par punition. » J'étais affligée et pleurais amèrement. Je la peignais aussi ; et elle me disait, quand j'avais fait quelque faute : « Vous ne me peignerez point demain. » Je me désolais, j'étais inconsolable, et j'ai toujours conservé une grande amitié pour cette femme-là, jusqu'à la faire venir trente ans après auprès de moi à la cour. Pour Delisle, qui est son fils, je l'aime tout à fait, non-seulement parce que c'est un très-bon homme, mais encore parce qu'il est le fils de cette femme qui était ma gouvernante. Voilà de ces amitiés fortes, et qui cependant ne sont point blâmables, et je vous louerai toujours du goût que vous montrez pour vos maîtresses, et de la reconnaissance que vous leur témoignez; il faut seulement que les marques extérieures que vous en donnez soient égales envers toutes, quoique, comme je vous le dis, il vous soit fort permis d'avoir plus d'inclination pour l'une que pour l'autre ; mais encore une fois, toutes les marques de préférence font de très-mauvais effets dans les communautés. (*Entretiens sur l'éducation*, mai 1714.)

BOSSUET (Bénigne).

(1627-1704)

Abordons avec le plus grand écrivain du dix-septième siècle le genre de littérature qui a le plus illustré cette glorieuse époque, l'éloquence religieuse, et admirons en même temps la réunion dans un seul homme de tous les talents.

Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, de Bénigne Bossuet, avocat, et de Marguerite Mochet, fille de noble Claude Mochet, avocat au parlement de Dijon. Ses premières années se passèrent à Dijon, au sein de la famille la plus pieuse et la plus honorable, et parmi des magistrats, des parlementaires et des légistes distingués, les Bossuet, les Mochet, les Bretagne. Dès le berceau voué à Dieu et destiné au sacerdoce, Jacques-Bénigne Bossuet, âgé seulement de huit ans et deux mois, reçut la tonsure des mains de Sébastien Zamet, évêque de Langres. Son père, nommé conseiller au parlement de Metz, étant obligé de se rendre à Toul, il fut confié aux soins d'un oncle, conseiller au parlement de Dijon, et suivit ses classes au collége des jésuites de la ville, maison illustre où furent élevés Saumaise, La Monnaie, Oudin, Longepierre, Bouhier, Des Brosses, Crébillon, Rameau, Buffon. D'éclatants succès attirèrent l'attention sur le jeune Bossuet au point de le faire nommer, à treize ans et deux mois, chanoine de Metz. Cependant huit années encore se devaient écouler avant que Bossuet reçût le sous-diaconat. Sa vocation à l'état ecclésiastique fut décidée par le goût qu'il prit pour la Bible, dans une circonstance dont l'abbé Le Dieu nous a raconté les curieux détails. « Le père revenant de temps en temps à Dijon, dit le secrétaire de Bossuet, jouissait aussi du fruit des études de son fils, et l'ayant un jour conduit dans son cabinet, il s'aperçut que son esprit se portait à une étude fort au-dessus des belles-lettres. Ce fils jeta la main sur une Bible latine qu'il emporta avec la permission de son père. C'était la première fois, étudiant alors en seconde ou en rhétorique, qu'il ouvrît les livres saints. Il y trouva un goût et une sublimité qui les lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir dans tout le temps de sa vie, combien il avait été touché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée comme de ces choses qui

laissent une plus profonde impression de joie et de lumière [1]. » En septembre 1642, Bossuet fut conduit à Paris pour y achever et perfectionner ses études. Il entra au fameux collége de Navarre, et y fit son cours de philosophie sous l'illustre Nicolas Cornet, grand maître. « Ses études, dit Le Dieu, ne se bornèrent pas à la philosophie du collége ; il apprit le grec à fond ; il lut tous les anciens historiens grecs et latins, les orateurs et les poëtes. L'on a vu, par une longue expérience de toute sa vie, combien ses premières études avaient été sérieuses, s'étant toujours trouvé prêt à réciter les plus beaux endroits, non-seulement des poëtes, mais encore des orateurs et même des historiens, tant il les avait présents à la mémoire [2]. »

La réputation de Bossuet se répandit bientôt dans l'université, et passa à la ville et à la cour par les prélats et les personnes de qualité, témoins de ses thèses publiques. C'est ainsi qu'on désira le voir et l'entendre à l'hôtel de Rambouillet. Le fait est bien connu. Le marquis de Feuquières qui se faisait un bonheur d'exalter le jeune abbé, le vantait particulièrement auprès de la célèbre Julie d'Angennes comme un des plus beaux esprits du siècle. Il offrit de l'enfermer seul et sans livres pour composer un sermon sur une matière proposée, qu'il réciterait aussitôt. Le discours fut fait le soir même, et prononcé sur les onze heures, devant une grande assemblée ; ce qui donna lieu au bon mot de Voiture : *Je n'ai jamais ouï prêcher ni si tôt ni si tard*. Tallemant des Réaux, le célèbre anecdotier de l'hôtel de Rambouillet, a parlé d'un *petit abbé* qu'on y fit *prêchotter* fort tard dans la nuit. Un autre sermon de cette sorte fut encore fait en présence de l'évêque de Lisieux et de deux évêques de ses amis.

Après avoir brillé par le succès de plusieurs thèses, d'une surtout, soutenue en présence du grand Condé, Bossuet se retira à Metz dans son canonicat. Là il n'eut d'autres occupations que la prière et l'étude, et il disait souvent que c'était à Metz qu'il avait le plus lu les saints Pères. Il fut ordonné sous-diacre par son propre évêque, alors résidant à Langres, Metz n'ayant pas à cette époque de siége épiscopal. Il renonça dès ce moment pour toujours à la fréquentation du théâtre, où allaient trop souvent les ecclésiastiques de ce temps. La même année il revint au collége de Navarre, où il exerça diverses charges. De retour à Metz en 1649, il y reçut le diaconat. Il revint encore à Navarre pour s'y préparer à sa *licence*. Nommé directeur de la confrérie du Rosaire, il dut prêcher un sermon chaque semaine. Celui qu'il prononça le 14 août 1650, veille de l'Assomption, et qui nous a été conservé, annonça ce qu'il devait être dans la chaire. Il fit sa *sorbonique* le 9 novembre 1650 ; sa licence finit avec l'année 1651, et le 21 janvier 1652 il fut pourvu de la dignité d'archidiacre de Sarrebourg en l'église de Metz, dont il fut fait depuis grand archidiacre. Enfin, dans le carême de 1652, il reçut la prêtrise, et quel-

[1] Le Dieu, *Mém. sur Boss.*, I, publiés par l'abbé Guettée, 1857, Didier.

[2] *Mém. sur Boss.*, I.

ques semaines plus tard (16 mai), le bonnet de docteur. Résistant aux instances de Cornet, qui le sollicitait d'accepter sa place de grand maître de Navarre, il alla s'établir à Metz et y exercer les fonctions de son canonicat et de son archidiaconat. Il devait appartenir à cette église pendant dix-sept ans, de 1652 à 1669. Durant ses loisirs il se confirma dans la connaissance approfondie de l'Écriture, qu'il ne cessa de lire et de relire tous les jours de sa vie, jusqu'à en savoir presque par cœur le texte entier. Il lut avec une égale application les Pères, en particulier saint Chrysostome et saint Augustin, saint Augustin son principal guide dans les travaux de toute sa vie, et de la substance duquel il était tellement nourri qu'il n'établissait aucun dogme, ne faisait aucune instruction, ne répondait à aucune difficulté que par saint Augustin. Il étudia beaucoup aussi alors et plus tard saint Grégoire de Nazianze, dont « il se servait particulièrement pour donner au roi et aux princes des instructions convenables à leur état et à leur cour [1]. » Il commença à répandre ces trésors de science dans la ville même de Metz, où Pierre de Bedacier, suffragant et vicaire général titulaire de l'évêque de Metz, M. de Verneuil, l'employa aux fonctions les plus délicates de l'enseignement et de la prédication, et spécialement à la controverse avec les calvinistes, très-nombreux à Metz. Le plus instruit de leurs ministres, Paul Ferry, avait publié, en 1655, un catéchisme sous ce titre : « *Catéchisme de la réforme de la Religion*, prêché dans Metz, par Paul Ferry, ministre de la parole de Dieu. » L'auteur avait pour but d'établir ces deux propositions : « 1° Que la réformation avait été nécessaire ; 2° et qu'encore qu'avant la réformation on se pût sauver dans la communion de l'Église romaine, maintenant, après la réformation, on ne le peut plus. » Il inscrivait même une date après laquelle il n'y avait plus moyen de faire son salut dans les anciennes voies du catholicisme. Bossuet, qui avait alors vingt-sept ans, entreprit la réfutation de cet écrit, et aux deux propositions du ministre opposa ces deux vérités catholiques : « 1° Que la réformation, comme nos adversaires l'ont entreprise, est pernicieuse ; 2° que si l'on s'est pu sauver dans l'église romaine, il s'ensuit qu'on y peut encore faire son salut. » On voit déjà toutes les qualités du grand Bossuet dans la manière dont il établit ces deux vérités par les propres principes de Ferry, qu'il convainquit lui-même.

Cependant une grande partie de sa vie était consacrée à la prédication, et il commençait à faire entendre ces nombreux sermons presque toujours prêchés de génie, qui furent imprimés pour la première fois en 1772 et années suivantes, et qui n'ont guère été que de nos jours estimés tout leur prix.

De temps en temps il faisait de courts voyages à Paris, où sa réputation grandit rapidement par quelques discours d'une force et d'un style auxquels on n'était pas encore accoutumé. Deux panégyriques, celui de saint Victor et celui de saint Pierre, lui offrirent les premières occasions

[1] *Mém.* de Le Dieu.

de donner un haut essor à son génie oratoire. Il prit un vol encore plus sublime dans le panégyrique de saint Paul. Il avait choisi pour texte ces mots : *Surrexit Paulus de terra.* « Paul se leva de terre. » (Act., IX, 8.) Tous les auditeurs furent enlevés d'admiration, et, dit un témoin, l'on donna à ce discours, comme l'on fait aux ouvrages des grands maîtres, ce nom par excellence, le *Surrexit Paulus* de M. l'abbé Bossuet.

L'année 1657 marque dans la vie de Bossuet par les efforts de son zèle et par les victoires de son éloquence durant la mission de Metz.

« Ainsi, dit Le Dieu, se préparait ce grand prédicateur à remplir les chaires de Paris. » Il y prêcha le carême en 1658 avec un concours universel. Le succès des panégyriques de saint François de Paule et de sainte Thérèse fut merveilleux.

En 1660 il prêcha devant la reine mère le panégyrique de saint Joseph. Le succès du sermon fut si grand que la reine le redemanda à l'heure même pour l'année suivante. L'orateur avait pris pour texte : *Depositum custodi* « Gardez le dépôt. » (I Timoth., VI, 20.) On nomma ce sermon le *Depositum custodi* de M. l'abbé Bossuet, comme on avait déjà dit le *Surrexit Paulus de terra.*

En 1661, il prêcha le carême aux Carmélites. La reine y assista, et elle suivait partout ce jeune mais déjà illustre prédicateur, dans les sermons détachés qu'il faisait le long de l'année.

Des succès si brillants procurèrent à Bossuet, à l'âge de trente-quatre ans, l'honneur de prêcher pour la première fois devant le roi l'avent de 1661, et le carême de 1662, dans la chapelle du Louvre. Le monarque fut si satisfait qu'il fit écrire au père du jeune apôtre pour le féliciter d'avoir un tel fils, qui serait un jour la gloire de la France et de son siècle.

Bossuet prêcha encore le carême de 1665 dans l'église de Saint-Thomas du Louvre devant la cour et les reines, et l'avent suivant dans la chapelle du roi. Il prêcha aussi le carême de 1666 dans la chapelle du château de Saint-Germain, où la cour s'était retirée à cause de la mort de la reine, arrivée le 20 de janvier. A la différence de Bourdaloue et de Massillon, jamais il ne répétait ni le même carême, ni le même avent. « C'étaient, dit Le Dieu, toujours des matières nouvelles, des plus nécessaires au salut et propres à l'état et à la condition de ses auditeurs [1]. »

Ce n'était pas la cour seule qui jouissait de Bossuet ; il se faisait entendre partout, dans les assemblées du clergé, dans les couvents, dans les chapelles particulières ; et partout il se montrait comme le génie le plus éminemment oratoire, s'appliquant à démontrer, mais visant surtout à émouvoir. Il savait qu'enlever l'âme vaut mieux que gagner l'esprit.

C'est aux choses que Bossuet s'attachait : l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes ; son discours se répandait à la manière d'un torrent ; et s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec choix pour se parer

[1] *Mém. sur Boss.*, II.

d'un tel ornement. *Fertur quippe impetu suo : et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non curâ decoris assumit*[1]. C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et ce qu'a pratiqué admirablement l'immortel évêque de Meaux.

Son éloquence s'accommodait à tous les sujets : aux grandes prédications, aux simples entretiens, aux conférences particulières.

« La considération actuelle des personnes, du lieu et du temps, dit Le Dieu, le déterminaient sur le choix du sujet. Comme les saints Pères, il accommodait ses instructions ou ses répréhensions à des besoins présents : c'est pourquoi, le long d'un avent ou d'un carême, il ne pouvait se préparer que dans l'intervalle d'un sermon à l'autre. Aussi ne s'est-il point chargé de ces grands carêmes où l'on prêche tous les jours ; il aurait succombé au travail et se serait épuisé, tant son application était grande et sa prononciation vive. Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui, et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe, il faisait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'allait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir ; puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impulsion de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris[2]. »

On voit déjà quelle était la méthode de composition de Bossuet pour ses sermons : c'était l'improvisation méditée.

« On le voyait, dit Le Dieu, dans ses petits et longs voyages (car il travaillait partout), on le voyait dans sa chambre, à la messe et ailleurs, l'Évangile à la main, et plus souvent fermé qu'ouvert, ruminant profondément sur les paroles qu'il s'était imprimées dans la mémoire ; et c'est après, qu'on le voyait prendre la plume et écrire rapidement les discours et les instructions sur lesquels il avait médité avec une si grande attention[3]. »

Quelquefois, et même pour des occasions solennelles, à peine avait-il le temps de réfléchir d'avance à ce qu'il devait dire. D'après le témoignage de son secrétaire, « l'abbé Bossuet n'a jamais prêché à la cour des sermons étudiés et préparés. Il ne lui était possible d'y penser que peu de jours, et souvent même peu d'heures avant que de les prononcer[4]. » Il lui arrivait de prêcher ainsi d'abondance plusieurs fois par jour.

[1] August., *De Doct. Christ.*, liv. IV, n. 42, t. III, 1re part., col. 81.
[2] *Mém. sur Boss.*, II.
[3] *Ibid.*
[4] *Mém.* de Le Dieu, I.

« Un matin, dit encore Le Dieu, après avoir tonné contre les péchés capitaux, les inimitiés et les injustices, en une paroisse de campagne (Quincy), car il était très-véhément orateur, le soir, donnant la confirmation à des religieuses dans une sainte abbaye (le Pont-aux-Dames), il les éleva jusqu'au sein de la Divinité, et leur découvrit le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils par cette voie d'amour qui est la source de la sanctification des âmes et de toutes les grâces. On crut voir les cieux ouverts [1]. »

Même dans ses discours les plus travaillés, Bossuet ne voulait pas se priver des bonheurs de l'improvisation.

« Quand, dit Le Dieu, il préparait les oraisons funèbres où il entre beaucoup de narratifs à quoi il n'y a rien à changer, et ses autres discours où l'exposition du dogme doit être claire, simple et précise, il écrivait tout sur un papier à deux colonnes, avec plusieurs expressions différentes des grands mouvements, mises l'une à côté de l'autre, dont il se réservait le choix dans la chaleur de la prononciation, pour se conserver, disait-il, la liberté de l'action, en s'abandonnant à son mouvement sur ses auditeurs, et tournant à leur profit les applaudissements mêmes qu'il en recevait [2]. »

Le caractère de douceur et d'onction qui respirait dans tous les sermons de Bossuet, le langage simple et persuasif dans lequel il traitait les matières les plus élevées en les animant et les relevant si à propos par la chaleur des mouvements et par l'éclat et le tour imagé de saint Chrysostôme, que Bossuet lisait comme saint Augustin, et dont il disait que c'était le plus grand prédicateur de l'Église [3]; tant de qualités réunies étaient bien faites pour captiver et entraîner ses auditeurs. Il s'y joignait, chez le grand orateur, « toute la beauté du visage et les manières les plus engageantes [4], » et le débit le plus brillant et le plus pathétique. « Ses tendres yeux, son air accueillant, sa voix douce, son geste modeste et naturel, sa noblesse et sa dignité, tout parlait, tout était passionné [5]. » Doué par la nature de toutes les dispositions propres à faire un orateur accompli, il n'avait pas sans fruit, dans sa jeunesse, assisté aux représentations du théâtre, où paraissaient alors les chefs-d'œuvre de Corneille, l'autre gloire incomparable de la littérature française au dix-septième siècle.

Comme œuvre littéraire, les sermons de Bossuet sont un de ses plus beaux titres, bien qu'il n'ait jamais songé à les faire imprimer, que la plupart ne soient que des ébauches, et qu'un très-petit nombre seulement appartiennent à l'époque du plein développement de son talent; puisqu'après avoir été nommé précepteur du dauphin, en 1670, il ne remonta plus dans la chaire chrétienne qu'à de rares intervalles.

Les premiers sermons de Bossuet sont d'une langue surabondante d'imagination, d'un mouvement quelquefois violemment impétueux; dans plus d'une page la hardiesse y dégénère en mauvais goût et la familiarité en vulgarité; enfin les latinismes, les hébraïsmes, les archaïsmes, sans

[1] *Mém.* de Le Dieu, II. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, I. — [5] *Ibid.*, II.

parler d'incorrections assez nombreuses, donnent à ces premiers discours un caractère quelque peu étrange, quoique dans tous on sente avec charme l'originalité et le génie.

Après quelques années de séjour à Paris, l'orateur fit subir à sa prédication d'essentielles modifications de langue et de style. En reprenant, dans un âge plus avancé, les sermons de sa jeunesse, en reproduisant jusqu'à cinq fois les morceaux les plus éloquents, il y faisait chaque fois les changements qu'exigeaient les nouvelles lois du langage aussi bien que le goût de ses auditeurs et les convenances du temps et du lieu. Il retranchait les locutions latines et les termes vieillis; il remplaçait les mots trop familiers par d'autres plus relevés. On le voit, à partir de 1660, soigner chaque jour davantage la noblesse du style et se conformer à toute l'élégance que réclamait la politesse exquise de la cour.

C'est ainsi que les sermons de Bossuet, en devenant successivement d'un goût plus sévère, d'une plus haute élévation de pensées, d'une plus grande force de doctrine, atteignirent, ceux du moins qui furent achevés, la perfection du genre.

La Harpe déclarait que Bossuet avait été médiocre dans les sermons comme Massillon dans l'oraison funèbre [1]. Nombre de critiques ont partagé cette incroyable erreur de jugement. D'autres ont accusé le grand siècle d'avoir méconnu le rare talent déployé par Bossuet dans la chaire chrétienne, où il eut la gloire de rétablir définitivement le bon goût et la saine éloquence qui persistaient, lorsqu'il débuta, à en être bannis. Des témoignages multiples montrent cependant que ses contemporains savaient apprécier ces sermons où « à la plus mâle, la plus vigoureuse éloquence, source inépuisable de tours nobles, de grands traits, d'expressions vives et hardies, l'orateur toujours avait su joindre l'avantage que lui donnait une science profonde ; à savoir d'être *plein, solide, instructif,* et, enfin, cette force à laquelle on ne résistait pas [2]. »

Le 8 juin 1671, lorsque Bossuet vint à l'hôtel du chancelier Séguier, prendre sa place dans l'Académie française, et lui faire ses remerciements, le *Directeur*, Charpentier, le félicitait « d'avoir remporté les applaudissements de toute la France par ses célèbres prédications et d'avoir paru dans la chaire avec tant d'éclat[3]. » Un autre orateur académique célébrait, peu après la mort de Bossuet, son zèle, dès les premières années de sa jeunesse, à faire valoir, *contre les vices,* des talents reçus du ciel pour l'éloquence ; ses succès, si grands, *qu'en peu de temps il avait obscurci la plupart de ses égaux* [4].

Les auditeurs des sermons de Bossuet durent donc voir en lui ce qu'il

[1] *Lycée,* 2e part., liv. II, chap. I, sect. IV.

[2] Éloge de feu M. de Meaux, par Joseph Saurin, *Journal des Savants,* 8 septembre 1704, p. 561, 576.

[3] Réponse de M. Charpentier au discours de réception prononcé par Bossuet, 8 juin 1671. (*Œuvres* de Bossuet, édit. de Versailles, t. XLIII, 32.)

[4] L'abbé de Clérambault, réponse au discours de réception de l'abbé de Polignac, 2 août 1704. (*Œuvres* de Bossuet, *ibid.*, p. 39 et suiv.)

était, un des plus éloquents dispensateurs de la parole divine qu'eut jamais l'Église; et tout en admirant la méthode, la régularité et la correction académique des Bourdaloue et des Massillon, ils surent apprécier les admirables dons de génie qu'il fit briller dans cette carrière de sermonaire qu'il remplit de 1661 à 1669 et au delà.

Si Bossuet eut des rivaux dans le sermon, il n'en eut pas dans l'oraison funèbre, forme sous laquelle son génie oratoire se déploya avec le plus de force et d'éclat.

Les *Oraisons funèbres* sont, avec le *Discours sur l'histoire universelle*, le titre le plus populaire de Bossuet. Elles mériteraient toutes ici quelques détails et quelque étude ; mais l'espace nous contraint de nous borner à peu de mots sur les plus célèbres.

Bossuet avait commencé, dès l'an 1663, à s'exercer dans ce genre, si propre à la haute éloquence, par l'oraison qu'il fit en l'honneur de M. Cornet, son ancien maître de Navarre. En 1667, il prononça l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, dont il avait été le prédicateur de prédilection. Ce discours n'a pas été imprimé. Enfin, deux ans après, en 1669, il donna le premier grand modèle de cette éloquence qu'on n'imitera jamais, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, exilée en France par le meurtre de Charles Ier, son mari. Il s'y montra historien, politique, et s'éleva jusqu'aux accents du prophète Jérémie, qui seul, dit Bossuet lui-même, était capable d'égaler les lamentations aux calamités. Peut-être, profitant des priviléges du genre, idéalisa-t-il un peu son héroïne. Du moins apparaît-elle moins solennelle, quoique toujours imposante, dans le portrait qu'a tracé d'elle madame de Motteville, qui l'avait beaucoup connue.

« Cette princesse était fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avait plus guère de marques de sa beauté passée, etc. »

Peu de temps après avoir pleuré la mort de cette reine infortunée, Bossuet eut à verser de nouvelles larmes, mais de vraies larmes, sur la mort de sa fille, la duchesse d'Orléans. Parmi toutes les oraisons funèbres du pathétique orateur, un appréciateur éminent trouve celle-ci la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie.

« Il n'y avait là, dit M. de Chateaubriand, ni ces tableaux de troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques qui soutiennent la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer une princesse expirant à la fleur de son âge semble se devoir épuiser vite. Tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur et de la mort; et c'est pourtant sur ce fonds stérile que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de l'éloquence; c'est de là qu'il est parti pour montrer la misère de l'homme par son côté périssable, et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravaler au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre, pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans des royaumes incorruptibles [1]. »

[1] *Gén. du Christ.*, 3e part., liv. IV, chap. IV.

Dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine, Bossuet, comme l'a observé M. de Chateaubriand [1], a déployé sa haute capacité pour les abstractions philosophiques. Et en même temps son génie a su descendre, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe. Il a prouvé par ce beau discours qu'il savait manier le pathétique doux aussi bien que le pathétique noble.

Enfin, puisque nous ne pouvons nous arrêter à tous ces chefs-d'œuvre, il se surpassa lui-même dans l'oraison funèbre du prince de Condé, qui paraît le dernier effort de l'éloquence humaine. Grand et dominateur comme son héros, Bossuet est avec lui sur les champs de bataille. « Il voit tout, comme dit l'auteur des *Éloges*, mesure tout ; il a l'air de commander aux événements ; il les appelle, il les prédit, il les lie ensemble et peint à la fois le passé, le présent, l'avenir ; tant les objets se succèdent avec rapidité, tant ils s'entassent et se pressent dans son imagination [2]. » « Ce n'est plus seulement un orateur, c'est un poëte qui embouche la trompette épique pendant une moitié de son récit, et nous donne, comme en se jouant, un chant d'Homère [3]. » Revenant, dans les dernières pages, aux vues chrétiennes qui communiquent aux premières oraisons funèbres un caractère si élevé, il redouble de pathétique et de sublime quand il appelle peuples, princes, prélats, guerriers au catafalque d'un héros qu'il embellit, qu'il pare de qualités dont il ne fut guère doué, comme de la *bonté* naturelle, mais qu'il fait justement admirer comme un des plus vaillants cœurs qu'on vit jamais.

Une observation à faire sur toutes les oraisons funèbres de Bossuet, c'est la liberté qu'y sait garder son génie. Il n'en compasse point avec une exactitude symétrique les grandes divisions. Une partie de son sujet est-elle plus intéressante, il s'y étend complaisamment et glisse sur les autres. Rien de scolastique. Pour passer d'un sujet à un autre, ses transitions sont toujours des mouvements. Il raconte, il raisonne, il s'émeut non d'après les règles de la rhétorique, mais suivant les mouvements de son inspiration. Enfin il sait être aussi naturel qu'on peut l'être dans un genre de convention.

On a souvent déprécié le genre de l'oraison funèbre, parce qu'il est de l'essence de l'oraison funèbre d'être un discours d'appareil, une déclamation, un lieu commun, et souvent une atteinte à la vérité. Bossuet lui a su donner toute la perfection dont il était susceptible, et lui a dû ses plus éclatants succès. Cependant, a dit son secrétaire Le Dieu, « il n'aimait pas ce travail, qui est peu utile, quoiqu'il y répandît beaucoup d'édification.» Telle est l'explication de la célèbre phrase qui termine l'oraison funèbre du prince de Condé, et dans laquelle, avant d'avoir atteint soixante ans, Bossuet semble renoncer pour jamais aux pompes de l'éloquence. Il renonce aux pompes séculières d'une éloquence qui ne sert guère qu'à sa gloire ; mais il ne renonce pas à l'éloquence elle-même ; il en réserve seu-

[1] *Gén. du Christ.*, 3e part., liv. IV, chap. IV.

[2] Thomas.

[3] Chateaubriand.

lement l'usage pour des occasions plus modestes et plus utiles; ce n'est désormais qu'à son troupeau qu'il veut faire entendre sa voix.

Elle retentit cependant encore dans quelques circonstances solennelles.

Il est un discours qu'on joint souvent aux *Oraisons funèbres*, et qui mérite assurément d'avoir place parmi les plus belles productions oratoires de Bossuet, c'est le sermon qu'il prononça, en juin 1674, pour la profession de mademoiselle de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde. Racontant la cérémonie touchante où l'ancienne maîtresse de Louis XIV reçut le voile des mains de la reine, madame de Sévigné dit:

« Cette belle et courageuse personne fit cette action, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante. Elle était d'une beauté qui surprit tout le monde ; mais ce qui vous étonnera, c'est que le sermon de M. de Condom (Bossuet) ne fut point aussi divin qu'on l'espérait. »

C'est-à-dire qu'il ne fut pas aussi brillant que plusieurs autres discours prononcés dans des circonstances d'éclat ; mais la gravité discrète dont il est empreint est ce qui convenait le mieux à un pieux évêque soigneux, en un sujet si délicat, de ne prêter en rien au sourire ni à l'allusion maligne. Transportant immédiatement dans la région la plus pure cet auditoire en grande partie composé de courtisans voluptueux qui se seraient plu à certains tableaux, le sage orateur prend pour texte, et applique à la circonstance la parole de celui qui est assis sur le trône dans l'Apocalypse : *Je renouvelle toutes choses*. Il invite tous les auditeurs à ce renouvellement du cœur.

« Mais prenez bien garde, Messieurs, qu'il faut ici observer plus que jamais le précepte que nous donne l'Ecclésiaste : « Le sage qui loue, dit-il, une parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même. » Il ne regarde pas à droite, à gauche, à qui elle peut convenir ; il se l'applique à lui-même, et il en fait son profit. Ma sœur, ajouta-t-il en se tournant vers la nouvelle religieuse, parmi les choses que j'ai à vous dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, chrétiens... »

Et après avoir, par ces termes simples et profonds, écarté toutes les curiosités vaines et les préoccupations mondaines, il aborde son sujet, et s'attache à définir et à décrire les deux amours, le profane et le divin. « L'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu, » et « l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même ; » et se renfermant dans le cercle qu'il se trace, il produit, sans viser à aucun effet, sans aucun apprêt de style, le plus admirable modèle d'éloquence tempérée.

Nous avons voulu, sans nous astreindre à la chronologie, épuiser d'une fois ce que nous avions à dire sur Bossuet orateur, et le montrer tout de suite, par ses sermons aussi bien que par ses oraisons funèbres, comme la bouche la plus éloquente de l'Église de France. Il nous faut maintenant revenir à l'année 1669, qui clôt une des périodes de sa vie.

A la date de 1669 Bossuet, par ses sermons, était déjà tout au premier rang de ceux qui faisaient le plus d'honneur à la langue française. Cepen-

dant — fait remarquable, — il n'avait encore lu *qu'un très-petit nombre de livres français.* Il le déclare lui-même plusieurs fois dans un curieux opuscule, écrit tout entier de sa main et composé à la fin de 1669, pour l'abbé-duc d'Albret, depuis cardinal de Bouillon [1]. Ce qu'il avait vu de nos auteurs, c'était : *Descartes ;* les *Œuvres diverses de Balzac ; — La vie* (traduite) du saint archevêque *Barthélemy des Martyrs ;* — Le *Tacite* de Perrot d'Ablancourt *;* son *Lucien ;* son *Thucydide ; quelques livres de messieurs de Port-Royal bons à lire,* dit-il, *parce qu'on y trouve de la gravité et de la grandeur ;* leurs *préfaces,* de préférence — de Pascal, *les Lettres à un provincial ; quelques pièces* de nos deux tragiques : « *Je trouve,* disait-il, *la force et la véhémence dans Corneille ;* plus de *justesse* et de *régularité* dans *Racine.* »

Ayant si *peu lu de livres français,* continue Bossuet « ce que j'ai appris du style (pour les figures), je le tiens des livres latins, et un peu des grecs ; de Platon, d'Isocrate, et de Démosthènes, dont j'ai lu aussi quelque chose ; — de Cicéron, surtout de ses livres *De Oratore ;* et du livre intitulé : *Orator,* où je trouve les modèles de grande éloquence plus utiles que les préceptes qu'il y ramasse ; de ses oraisons (avec quelque choix) : *pro Murœna, pro Marcello ;* — quelques *Catilinaires ;* — quelques *Philippiques ; — Tite Live ; Salluste ;* — et Térence. — Voilà mes auteurs pour la latinité ; et j'estime qu'en les lisant à quelques heures perdues, on prend des idées du style *tourné et figuré.* Car, quand on sait les mots, — qui font comme le corps du discours, — on prend, dans les écrits de toutes les langues, le tour, qui en est l'esprit ; — surtout dans la *latine,* — dont le génie n'est pas éloigné de celui de la nôtre, — ou plutôt *qui* est tout le même. »

Une nouvelle direction fut donnée en 1670, à la vie de Bossuet, par le choix que le roi, sur les recommandations de l'archevêque de Paris, Péréfixe, et du chancelier Letellier, fit de lui, entre de nombreux concurrents, pour la fonction de précepteur du Dauphin.

Bossuet, qui avait été voué dès l'enfance à l'Église, et qui venait de consacrer dix-huit années à la théologie, à la prédication, à la controverse, crut avoir besoin, pour pouvoir dignement faire l'éducation de l'héritier de la couronne, de se remettre à l'étude des belles-lettres et des sciences humaines auxquelles il prétendait être devenu presque étranger depuis sa sortie de Navarre. Il devint bientôt aussi excellent littérateur qu'éminent théologien.

« L'antiquité grecque, latine, dit Le Dieu, repassa sous ses yeux : poëtes, philosophes et historiens. Ouvrez son *Histoire universelle ;* l'ancienne philosophie s'y

[1] *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église, pour former un orateur.* Écrit composé par Bossuet pour Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, abbé-duc d'Albret, promu récemment au cardinalat, et appelé maintenant *Cardinal de Bouillon* (1669-1670). Publié par A. Floquet. *Etudes sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonction en qualité de précepteur du Dauphin,* t. II, p. 515-524.

fait autant remarquer que la fable et l'histoire, et son style a toutes les grâces de la poésie. Entre les poëtes grecs, il ne s'attacha qu'à Homère ; il le savait aussi bien que Virgile et Horace, et il en récitait des vers avec la même facilité. La sublimité du divin Homère, la richesse de ses comparaisons et toutes ses beautés le lui faisaient mettre à la tête des poëtes et des orateurs. Dans les occupations les plus pénibles de sa vie, Homère était un de ses délassements et le sujet le plus agréable de ses conversations.

« Il était alors si plein d'Homère, continue le secrétaire du grand évêque, qu'il en répétait souvent des vers en dormant et s'éveillant, par l'attention qu'il avait à les réciter, comme on s'éveille au milieu d'un songe dont on est agréablement frappé. Dans un doux sommeil de cette sorte, son imagination fut si vivement touchée des malheurs d'Ulysse qu'il fit, encore tout endormi, ce beau vers :

« Τοῖς δυστυχοῦσιν ἄχθος ἐστὶ χὠ λόγος.

« Tout est à charge aux malheureux, même leur pensée.

« Virgile et Horace ne lui étaient pas moins familiers. On n'allait jamais à la campagne sans Virgile. Il ne cessait de vanter la douceur de ses vers, et aussitôt l'exemple suivait, pris des Églogues ou des Géorgiques. La beauté de la simple nature faisait ses délices dans ce poëme ; et combien plus à la campagne ! L'on avait à la fois et la chose et l'expression ; l'Énéide avait son prix en d'autres rencontres ; Horace pareillement, dont les belles et vives images étaient un sujet d'admiration, avec sa philosophie et sa poétique. Mais la préférence était pour Virgile, dont la douceur était aussi le caractère de notre prélat[1]. »

Du moment qu'il avait été élevé au poste envié de précepteur du dauphin, Bossuet s'était renfermé dans la retraite, n'entretenant avec toutes les personnes placées au premier rang par la naissance, les dignités, le crédit, que les simples relations commandées par le devoir ou prescrites par l'usage, et s'adonnant tout entier à l'exercice de ses fonctions et à son goût pour l'étude. Les soins d'un tel maître profitèrent peu au royal élève dont le genre d'esprit et de caractère répugnait à l'éducation qu'il reçut, mais cette éducation fut pour le précepteur l'occasion de produire plusieurs de ses plus impérissables chefs-d'œuvre, de ceux où se montre avec le plus d'éclat cette immensité d'aptitudes qui fait que peu d'écrivains ont aussi complétement que Bossuet rempli la vaste idée de ce grand nom d'homme de génie. Le plus célèbre est le *Discours sur l'Histoire universelle,* le plus beau monument historique dans toutes les langues.

L'objet de cet ouvrage, qui parut pour la première fois en 1681, est de montrer l'élévation et la chute des empires, les causes de leurs progrès et celles de leur décadence, les desseins secrets de la Providence sur les hommes, et les ressorts cachés qu'elle fait jouer pour diriger à son gré les choses humaines ; enfin l'autorité et la sainteté de la religion prouvées par sa stabilité et sa durée perpétuelle. Il est divisé en trois parties. La première, chronologique et conforme au système d'Ussérius, donne la

[1] *Mém.* de Le Dieu, t. I, p. 142, 143.

substance des faits capitaux depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain, et au commencement de Charlemagne. La seconde renferme des réflexions sur l'état et la vérité de la religion, et suivant les termes de l'auteur dans sa lettre à Innocent XI sur les travaux et les études du dauphin, « on y voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Église fondée sur la pierre les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps. » La troisième est historique, et comprend ces réflexions sur les vicissitudes des monarchies anciennes et modernes qui donnent un si grand caractère au *Discours sur l'Histoire universelle.*

L'auteur indique ainsi lui-même les grandes divisions de son ouvrage :

« Il faut d'abord s'attacher à un petit nombre d'époques, telles que sont les temps de l'histoire ancienne : Adam, ou la création ; Noé, ou le déluge ; la vocation d'Abraham, ou le commencement de l'alliance de Dieu avec les hommes ; Moïse, ou la loi écrite ; la prise de Troie ; Salomon, ou la fondation du temple ; Romulus, ou Rome bâtie ; Cyrus, ou le peuple de Dieu délivré de la captivité de Babylone ; Scipion, ou Carthage vaincue ; la naissance de Jésus-Christ ; Constantin, ou la paix de l'Église ; Charlemagne, ou l'établissement du nouvel empire.

« Je vous donne cet établissement du nouvel empire, sous Charlemagne, comme la fin de l'histoire ancienne, parce que c'est là que vous verrez finir tout à fait l'ancien empire romain. C'est pourquoi je vous arrête à un point si considérable de l'histoire universelle. La suite vous en sera proposée dans une seconde partie, qui vous mènera jusqu'au siècle que nous voyons illustré par les actions immortelles du roi votre père, et auquel l'ardeur que vous témoignez à suivre un si grand exemple fait encore espérer un nouveau lustre [1]. »

L'historien promettait une seconde partie qui eût été la plus difficile à traiter, mais qui assurément n'eût pas été la moins curieuse. Il réitère encore ailleurs cette promesse d'une continuation jusqu'à l'époque contemporaine:

« Vous croirez peut-être, Monseigneur, qu'il aurait fallu vous dire quelque chose de plus de vos Français et de Charlemagne, qui a fondé le nouvel empire. Mais outre que son histoire fait partie de celle de France, que vous écrivez vous-même et que vous avez déjà si fort avancée, je me réserve à vous faire un second discours où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant, qui, étant égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, les surpasse en piété, en sagesse et en justice [2]. »

On a souvent déploré que Bossuet, en ne donnant aucune suite à son projet d'un *second discours*, ait ainsi terminé brusquement son histoire à Charlemagne, au moment où la chrétienté se fonde, où l'Église triomphe, où s'ouvre, avec la grande ère du moyen âge, tant de spectacles nouveaux, bien dignes d'être racontés et expliqués par le sublime écrivain. D'excellents esprits ont regretté qu'en traçant pour un prince chrétien les droits et les devoirs de la politique, il les ait empruntés exclusivement à

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.*, Avant-Propos.
[2] *Ibid.*, 3e part., chap. VIII.

l'histoire du peuple juif, «comme si l'exemple de cette nation, sur laquelle Dieu s'était réservé une action directe et visible par les prophéties et les miracles, qui fut d'ailleurs toujours rebelle à sa loi, et dont l'existence politique précède la venue de Notre-Seigneur, devait être le *seul* que pussent invoquer des peuples catholiques, ayant l'Eglise pour guide immortel, et le Calvaire pour point de départ[1]. »

On a fait des reproches d'une autre nature au chef-d'œuvre de Bossuet. On s'est plaint « qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre [2]. » C'est faire un crime au grand historien d'avoir été consciencieux, en s'abstenant d'aborder des points alors trop obscurs pour qu'il y eût utilité à lui d'en parler. Quand il aurait fait mention des Indiens et des Chinois, qu'est-ce que son livre y aurait gagné? Ce puissant génie qui n'approche de rien sans l'éclairer, a du moins laissé un sillon de lumière sur toutes les parties qu'il a touchées ; et le magnifique *Discours sur l'histoire universelle* n'eût-il eu pour conséquence que de donner l'exemple de ranger la suite des faits sous un seul point de vue général qui les domine tous, il aurait par cela seul glorieusement contribué aux progrès de la science historique.

Le second ouvrage pour l'éducation du dauphin dont Bossuet parle dans sa lettre au Pape, est la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*. Ce traité, destiné à servir de *code sacré* pour les rois, est un des ouvrages que Bossuet a le plus travaillés; mais il ne put pas le finir tout d'une fois. Il le quittait et le reprenait selon ses occupations ou ses loisirs. Il n'avait achevé pendant l'éducation du fils de Louis XIV que la première partie, les six premiers livres, qu'en 1692 il communiqua au duc de Beauvilliers, en l'autorisant à en faire usage pour l'instruction du duc de Bourgogne. Il mourut sans avoir mis à son œuvre le dernier couronnement. L'abbé Bossuet le publia en 1709, et le dédia au Dauphin pour qui il avait été composé.

La *Politique tirée de l'Écriture sainte* est divisée en dix livres. L'auteur en fait ainsi connaître lui-même les objets principaux dans la conclusion du deuxième livre :

« Nous avons établi par les Écritures que la royauté a son origine dans la Divinité même ;

« Que Dieu aussi l'a exercée visiblement sur les hommes dès les commencements du monde ;

« Qu'il a continué cet exercice surnaturel et miraculeux, sur le peuple d'Israël, jusqu'au temps de l'établissement des rois ;

« Qu'alors il a choisi l'état monarchique et héréditaire comme le plus naturel et le plus durable ;

« Que l'exclusion du sexe né pour obéir était naturelle à la souveraine puissance ;

[1] Montalembert, *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, chap. IV, p. 72.

[2] Volt., *Essai sur les mœurs des nations*, Remarq. pour servir de supplément, I.

« Ainsi nous avons trouvé que, par l'ordre de la divine Providence, la constitution de ce royaume était, dès son origine, la plus conforme à la volonté de Dieu, selon qu'elle est déclarée par ses Écritures.

« Nous n'avons pourtant pas oublié qu'il paraît dans l'antiquité d'autres formes de gouvernement, sur lesquels Dieu n'a rien prescrit au genre humain ; en sorte que chaque peuple doit suivre, comme un ordre divin, le gouvernement établi dans son pays; parce que Dieu est un dieu de paix, et qui veut la tranquillité des choses humaines.

« Mais comme nous écrivons dans un État monarchique, et pour un prince que la succession d'un si grand royaume regarde, nous tournerons dorénavant toutes les instructions que nous tirerons de l'Église, au genre de gouvernement où nous vivons ; quoique, par les choses qui se diront sur cet État, il sera aisé de déterminer ce qui regarde les autres. »

L'illustre évêque cherche ainsi, sans sortir de la Bible, de quoi former un grand prince, et montre qu'on peut être un excellent politique et un véritable chrétien. Les développements qu'il donne au texte de l'Écriture sont dignes de ses chefs-d'œuvre. Quelquefois, comme l'a remarqué Le Dieu, « il emploie des matériaux de ses sermons prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y trouver rien à changer en un âge si avancé et avec tant de lumières [1]. »

Bossuet, dans sa *Politique*, défend l'autorité absolue des rois, et il s'efforce de donner un arc-boutant théologique à l'antique édifice de la monarchie française; mais il sait mettre dans sa doctrine qui n'est nullement juive, des tempéraments dignes d'un évêque catholique et d'un évêque français, sujet d'un roi chrétien et citoyen d'un pays régi par des lois.

« Le seul énoncé de quelques chapitres, dit un écrivain célèbre de nos jours, dépose que Bossuet n'a nullement entendu préconiser le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme*, qui au surplus n'était pas concédé aux rois d'Israël. Ouvrons la table du livre VIII[e], contenant la *suite des devoirs particuliers de la royauté*. Voici ce que nous lisons : *La justice est établie sur la religion.— Dieu est le juge des juges, et préside aux jugements.— La justice appartient à Dieu, et c'est lui qui la donne aux rois. — La justice est le vrai caractère d'un roi, et c'est elle qui affermit son trône. — Sous un Dieu juste, il n'y a point de pouvoir purement arbitraire. — Il y a parmi les hommes une espèce de gouvernement que l'on appelle arbitraire, mais qui ne se trouve point parmi nous dans les États parfaitement policés.— Dans le gouvernement légitime, les personnes sont libres. — La propriété des biens est légitime et inviolable. — On propose l'histoire d'Achab, roi d'Israël, de Jézabel, sa femme, et de Naboth.* Il faut entendre Bossuet *proposer* cette histoire! Achab, cédant aux conseils de Jézabel, fait assassiner juridiquement Naboth, qui n'a pas voulu lui vendre sa vigne : « Comme « (après ce forfait) Achab allait à l'abandon de crime en crime, il fut aussi précipité « de supplice en supplice, lui et sa famille, où tout fut immolé à une juste, perpétuelle et inexorable vengeance. Et c'est ainsi que furent punis ceux qui voulaient introduire dans le royaume *la puissance arbitraire.* » Voilà au moins un exemple juif que l'on pardonnera à Bossuet d'avoir invoqué.

[1] *Mém.*, II.

« On trouvera encore que Bossuet ne se montre ni trop juif, ni trop partisan de l'arbitraire, dans l'article 4 du livre VII[e] : *Des motifs de religion particuliers aux rois;* article que l'auteur termine par cette proposition : *Les rois de France ont une obligation particulière à aimer l'Église et à s'attacher au Saint-Siége.* Nous y lisons ces belles paroles :

« Remi, ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les rois, sacra « ceux de France en la personne de Clovis, comme il le dit lui-même, « pour être « les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, » qui est le plus digne objet « de la royauté. Il le bénit et ses successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants, et « priait Dieu, nuit et jour, qu'ils persévérassent dans la foi. Prière exaucée de Dieu « avec une prérogative bien particulière, puisque la France est le seul royaume de « la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois enfants de l'Église...

« Les enfants de Clovis *n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur « avait prescrites*, Dieu *suscita une autre race pour régner en France.* Les papes « et toute l'Église la bénirent en la personne de Pépin, qui en fut le chef. L'em- « pire y fut établi en la personne de Charlemagne et de ses successeurs. Aucune « famille royale n'a jamais été si bienfaisante envers l'Église romaine ; elle en « tient toute sa grandeur temporelle, et jamais l'empire ne fut mieux uni au sacer- « doce, ni plus respectueux envers les papes, que lorsqu'il fut entre les mains des « rois de France.

« Une troisième race était montée sur le trône, race, s'il se peut, plus pieuse que « les deux autres, sous laquelle la France est déclarée par les papes « un royaume « chéri et béni de Dieu, dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siége. » « Race aussi qui se voit, seule dans l'univers, toujours couronnée et toujours ré- « gnante, depuis sept cents ans entiers, sans interruption, et, ce qui lui est encore « plus glorieux, toujours catholique... Elle a produit saint Louis, le plus saint roi « qu'on ait vu parmi les chrétiens : tout ce qui reste aujourd'hui de princes de « France est sorti de lui. Et, comme Jésus-Christ disait aux Juifs : « Si vous êtes « enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham, » il ne me reste qu'à dire à « nos princes : « Si vous êtes enfants de saint Louis, faites les œuvres de saint « Louis. »

« Il nous semble, après ces citations, que Bossuet n'eût pas été médiocrement étonné de s'entendre traiter tout à la fois de *novateur* et de conseiller de la tyrannie.

« Mais enfin, dit-on, Bossuet reconnaît qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance absolue ; il avoue que depuis qu'elle est établie, « il n'y a plus de « barrière contre elle, ni d'hospitalité qui ne soit trompeuse, ni de rempart assuré « pour la pudeur, ni enfin de sûreté pour la vie des hommes. » L'objection est posée par Bossuet lui-même. Voici la réponse : « Premièrement, Dieu, qui savait « ces abus de la souveraine puissance, n'a pas laissé de l'établir en la personne de « Saül, quoiqu'il sût qu'il en devait abuser autant qu'aucun ; roi secondement, si « ces inconvénients devaient contraindre le gouvernement jusqu'au point que l'on « veut imaginer, il faudrait ôter jusqu'aux juges choisis tous les ans par le peuple, « puisque la seule histoire de Suzanne suffit pour montrer l'abus qu'ils ont fait de « leur autorité. » Il continue par ces graves paroles, auxquelles toute l'histoire rend témoignage : « Sans se donner *un vain tourment* à chercher dans la vie humaine « des secours qui n'aient point d'inconvénients, et sans examiner ceux que les « hommes ont inventés dans les établissements des gouvernements divers, il faut « aller à des remèdes plus généraux, et *à ceux que Dieu lui-même a ordonnés « aux rois contre la tentation de la puissance.* »

« Et, tout de suite après, il fait retentir les anathèmes de l'Esprit-Saint contre les mauvais princes : « Écoutez-moi, rois, et entendez. Juges de la terre, apprenez

« votre devoir : c'est le Seigneur qui examinera vos œuvres et qui sondera vos « pensées. Parce que vous n'avez pas jugé droitement, il vous apparaîtra tout à « coup d'une manière terrible, etc. » C'est là-dessus qu'il s'écrie : « Et celui-là est « bien endormi qui ne se réveille pas à ce tonnerre. »

« Aujourd'hui, sans doute, Bossuet paraîtrait se rassurer à peu de frais. Qui prend garde à ce tonnerre ? Nous nous contenterons d'observer que ce tonnerre a réveillé Louis XIV ; que, durant une longue suite de siècles, il a suffi pour préserver la France du malheur et de la honte d'être gouvernée par un tyran ; et que les tyrans ne sont venus qu'après que ce même tonnerre a cessé de gronder, après 1789, après la naissance de la liberté. Bossuet, du reste, ne blâme pas les diverses inventions que les hommes ont conçues pour jouir des avantages du gouvernement et en diminuer les charges : du haut de sa pensée, qui embrasse toute l'histoire humaine, il sourit seulement de ceux qui se donnent le *vain tourment*, puisque c'est son mot, de chercher contre la tyrannie un rempart plus fort que la connaissance et la crainte de Dieu. Les œuvres de la souveraineté populaire et le spectacle de ses vicissitudes ne l'eussent pas fait changer d'avis. Les révolutions n'avaient rien à lui apprendre. Il savait ce qu'elles ont coutume de faire ; il savait aussi d'où elles viennent. Après avoir bien distingué le caractère du bon prince et celui du tyran, il écrit un chapitre intitulé : *Dieu inspire l'obéissance aux peuples, et y laisse répandre un esprit de tyrannie.* Dans ce chapitre, il raconte comment Jéhu détrôna Joram : « Dieu vengea par ce moyen les impiétés d'Achab et de Jézabel « sur eux et sur leur maison... Voilà l'esprit de révolte qu'il envoie quand il veut « renverser les trônes. *Sans autoriser les rébellions,* Dieu les *permet* et punit les « crimes *par d'autres crimes* qu'il châtie aussi en son temps ; *toujours terrible* « *et toujours juste.* » On voit qu'il avait lu, à deux cents ans de lui, dans l'avenir, l'histoire exacte de la liberté politique[1]. »

On pourrait citer encore, de la *Politique* de Bossuet, de nombreux passages servant à prouver que la théorie de la royauté absolue tempérée par des lois fondamentales, n'était pas incompatible chez lui avec les sentiments les plus humains. Nous nous contenterons de rappeler quelques lignes de son beau chapitre intitulé : *Conséquences des principes généraux de l'humanité et de la fraternité.*

« Chaque homme, y lit-on, doit avoir soin des autres hommes. Ce n'est pas sans raison qu'il est écrit dans l'Ecclésiaste : « Dieu a chargé chaque homme d'avoir « soin de son prochain. » Il faut secourir notre prochain comme en devant rendre compte à Dieu qui nous voit. Il n'y a que les parricides et les ennemis du genre humain qui disent : « Je ne sais où est mon frère : suis-je fait pour le garder ? » Dieu ayant voulu établir la société veut que chacun y trouve son bien et y demeure attaché par cet intérêt. »

« Il n'y a pas de partage qui empêche que je n'aie soin de ce qui est à autrui, comme s'il était à moi-même ; et que je ne fasse part à autrui de ce que j'ai, comme s'il était véritablement à lui.

« C'est ainsi que la loi remet en quelque sorte en communauté les biens qui ont été partagés, pour la commodité publique et particulière. »

C'est dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte* que Bossuet se montre

[1] Louis Veuillot, *Mélanges*, 1re série, t. I, 22 décembre 1852.

le plus nettement partisan du pouvoir absolu, très-distinct, à ses yeux, du pouvoir arbitraire; mais tous ses écrits comme toute sa vie témoignent chez lui des mêmes opinions aussi sincères qu'arrêtées. Et non-seulement il a soutenu dans ses principaux ouvrages, mais il a hautement fait retentir dans la chaire toutes les maximes qui établissent le pouvoir absolu des rois, et toujours avec un accent qui partait d'un cœur séduit autant que d'un esprit convaincu.

« La cour était pour lui, a dit Joseph de Maistre, un véritable sanctuaire où il ne voyait que la puissance divine dans la personne du roi. La gloire de Louis XIV et son absolue autorité ravissaient le prélat, comme si elles lui avaient appartenu en propre. Quand il loue le monarque, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince, qui ne lui demandaient que la faveur. Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement. Bossuet ne loue que parce qu'il admire, et sa louange est toujours parfaitement sincère. Elle part d'une certaine *foi* monarchique qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir; et son admiration est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion [1] ! »

Cette admiration pour la royauté dont il voyait le type dans la personne de Louis le Grand lui inspirait un souverain mépris pour les théories démocratiques. Il dit dans le cinquième de ces éloquents *Avertissements* adressés aux protestants dont la plupart des docteurs étaient plus ou moins partisans du gouvernement populaire :

« J'ai vengé le droit des rois et de toutes les puissances souveraines; car elles sont également attaquées, s'il est vrai, comme on le prétend, que le peuple domine partout, et que l'État populaire, qui est le pire de tous, soit le fond de tous les Etats. J'ai répondu aux autorités de l'Écriture qu'on leur oppose. Celles-là sont considérables; et toutes les fois que Dieu parle, ou qu'on objecte ses décrets, il faut répondre. Pour les frivoles raisonnements dont se servent les spéculatifs pour régler le droit des puissances qui gouvernent l'univers, leur propre majesté les en défend; et il n'y aurait qu'à mépriser ces vains politiques, qui, sans connaissance du monde ou des affaires publiques, pensent pouvoir assujettir les trônes des rois aux lois qu'ils dressent parmi leurs livres, ou qu'ils dictent dans leurs écoles. »

Bossuet n'a aucun goût pour le gouvernement tempéré à la façon de l'Angleterre. Chercher des barrières à la souveraineté dans les constitutions des empires, c'est à ses yeux un *vain tourment*. La majorité des docteurs catholiques antérieurs au dix-septième siècle n'était point de cet avis, et il ne fut point partagé par Fénelon. Depuis, bien des catholiques sincères et éclairés ont reproché à ce grand génie de s'être trop laissé éblouir par la monarchie illimitée que Louis le Grand personnifiait devant lui avec un éclat séducteur, et, dans son enchantement, de n'avoir pas su faire voir au roi et à son fils, par les monuments de l'histoire de France, par les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, par les écrits de Hincmar de Reims et des contemporains du passage de la seconde dynastie à la troisième, que la royauté chez les Francs et les

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.

Français n'était ni absolue ni strictement héréditaire, mais tempérée par l'élection et le concours des seigneurs et des prélats, formant alors l'assemblée nationale : idées dont on ne voit trace, ni dans la *Politique* de Bossuet, ni dans l'histoire de France rédigée sous ses yeux par le dauphin.

Bossuet est le plus grand, mais c'est aussi le plus intègre, le plus sincère et le plus désintéressé défenseur qu'ait jamais eu l'autorité. Antoine Arnauld, un des plus constants admirateurs de Bossuet, dit dans une de ses lettres, après beaucoup d'éloges du grand prélat : « Il y a néanmoins un *verum-tamen* dont j'appréhende qu'il n'ait à rendre compte à Dieu : c'est qu'il n'a pas le courage de rien représenter au roi. C'est le génie du temps, même à l'égard de ceux qui ont de grandes lumières. » L'évêque, que Louis XIV craignait autant qu'il le vénérait et l'aimait, ne manqua certes pas de courage, et il sut faire en bien des occasions des représentations hardies.

En toute circonstance, il prêchait au peuple l'obéissance, « une obéissance d'amour qui ne rabaisse point l'homme », comme dit très-bien M. de Maistre [1]. Il savait également, à l'occasion, et « avec une liberté chrétienne qui ne déplaisait point [2], » rappeler au roi ses devoirs et lui représenter ses fautes. Dans un sermon prêché à la cour, il disait, en faisant une allusion délicate aux amours de Louis XIV :

« O Dieu, bénissez ce roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? Quoi, toutes les prospérités ? Oui, Seigneur ; mais bien plus encore, toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune : elles sont toutes nécessaires, quoi que le monde puisse dire, parce que vous les avez toutes commandées. Nous le voulons voir tout parfait, nous le voulons admirer en tout : c'est sa gloire, c'est sa grandeur qu'il soit obligé d'être notre exemple ; et nous estimerions un malheur public, si jamais il nous paraissait quelque ombre dans une vie qui doit être toute lumineuse. Oui, Sire, votre piété, votre justice, votre innocence, font la meilleure partie de la félicité publique. Conservez-nous ce bonheur, seul capable de nous consoler parmi tous les fléaux que Dieu nous envoie, et vivez en roi chrétien. Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi ; et si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire. Marchez, ô grand roi, constamment sans vous détourner, par toutes les voies qu'il vous inspire ; et n'arrêtez pas le cours de vos grandes destinées, qui n'auront jamais rien de grand, si elles ne se terminent à l'éternité bienheureuse [3]. »

Revenant encore, dans un autre sermon sur les grandes destinées et sur les triomphes du roi, il osait lui dire, avec une liberté qui n'appartenait qu'à lui : *Il n'y a plus pour vous qu'un seul ennemi à redouter, vous-même, sire, vous-même*, etc. [4].

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.
[2] *Ibid.*
[3] *Serm. pour le mardi de la troisième semaine de carême.*
[4] *Serm. sur la Résurrection.*

Il disait encore après la révocation de l'édit de Nantes :

« Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite de *vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu,* les a remplis de consolation ; elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très-étroite qu'il vous impose, de veiller à leur misère... Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le nôtre a vu Henri IV, votre aïeul, qui, par sa bonté ingénieuse et persévérante, avait trouvé les moyens de rendre les peuples heureux et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion ; et, dans le temps de sa mort, on vit partout dans le royaume et dans toutes les familles une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï conter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père. »

On a souvent prétendu que tout le monde, sous Louis XIV, affectait de ne pas parler du premier des Bourbons, de peur de choquer la vanité d'un monarque à qui l'universelle flatterie ne voulait rien trouver de comparable. On voit comment le grand évêque sait rappeler le souvenir du roi populaire pour proposer en exemple à son petit-fils sa bonté et son application à répandre le bonheur dans toutes les classes de la nation.

Dans toutes les occasions solennelles, que le roi fût présent ou absent, il proclamait hautement les leçons les plus dignes d'être écoutées par les rois et les plus utiles pour le bonheur des peuples. Après avoir flétri les passions infimes par lesquelles l'homme se laisse gouverner, il montre ainsi, dans le *sermon pour la profession de madame de la Vallière,* l'inanité et la misère de la gloire des conquérants :

« Mais peut-être que les passions plus nobles et plus généreuses seront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra produire ; il n'y a rien de plus éclatant ni qui fasse plus de bruit parmi les hommes, et tout ensemble il n'y a rien de plus misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons-la dans ce qu'elle a de plus grand et de plus magnifique. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des conquérants : choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre : ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des rois dans leurs conquêtes. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité, ce grand Alexandre ? et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a soufferts lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres ? Il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort ; il a tout ce qu'il a demandé ; personne n'en a jamais tant fait dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre ; en Orient et en Occident, depuis plus de deux mille ans, on ne parle que d'Alexandre, il vit dans la bouche de tous les hommes sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles ; les éloges ne lui manquent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges : il a eu tout ce qu'il demandait ; en a-t-il été ou en est-il plus heureux, tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, soit par orgueil, soit par politique ? Il en est de même de tous ses semblables. La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent ; mais en cela « ils ont

« reçu leur récompense, » dit le Fils de Dieu [1], ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les Gentils, et j'ajoute parmi les chrétiens, ont eu ce qu'ils demandaient ; ils ont acquis cette gloire qu'ils désiraient avec tant d'ardeur ; et tous ces hommes vains ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs : *Quærebant non a Deo, sed ab hominibus gloriam ; ad quam pervenientes acceperunt mercedem suam, vani vanam* [2].

Voir un courtisan dans un homme qui savait si noblement faire entendre la vérité aux rois, c'est calomnier le génie et la vertu.

Après s'être montré grand historien dans le *Discours sur l'histoire universelle,* et homme d'État dans *la Politique tirée de l'Écriture sainte*, Bossuet se montra profond philosophe dans un autre ouvrage composé pour l'éducation du dauphin, et qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

Dans cet ouvrage, Bossuet, toujours guidé par son bon sens élevé, évite le plus possible de s'engager dans les controverses métaphysiques ; personne ne ressemblait moins que ce génie si positif à ce que Rabelais appelait de *grands abstracteurs de quintessence.* Il suit en général les idées de Descartes, pour qui son estime était infinie, et dont il mettait le *Discours sur la méthode* au-dessus de tous les ouvrages du siècle [3]; mais il nes'asservit à aucun système, et garde la haute indépendance de sa pensée.

La première partie de cette belle œuvre philosophique est consacrée à l'étude de l'homme. Ce qu'on y remarque avec le plus d'admiration et d'étonnement, est la description physiologique et anatomique du corps humain. Il s'était fait pendant plusieurs mois l'élève et le disciple du célèbre Duverney, chargé de donner au dauphin quelques connaissances de l'anatomie, et il profita si bien de ses leçons et pénétra si loin par ses propres réflexions, que Duverney, ainsi que d'autres anatomistes et physiciens de profession, et plusieurs médecins de premier ordre, à la lecture de la première partie du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même,* furent extasiés de l'exactitude et de la profondeur de ce qu'il avait écrit sur une science dans laquelle il était si novice. Ce grand théologien a la gloire d'avoir été le premier qui ait écrit en français sur l'anatomie avec clarté, ordre et simplicité.

La seconde partie explique l'union de l'âme avec le corps, et présente les preuves les plus frappantes de l'immortalité de l'âme.

La troisième partie démontre l'existence de Dieu. L'objet que se propose Bossuet est de « faire connaître Dieu par la connaissance que l'homme a de lui-même. » Fidèle à ce plan, il écarte toutes les preuves que la révélation, la philosophie, le spectacle de l'univers, le concours unanime des peuples lui offriraient, et que Fénelon présentera d'une manière si brillante dans son *Traité de l'existence de Dieu.* Et de cette

[1] Matth., chap. VI, v. 2, et seq.
[2] In psalm. CXVIII, *Serm.* 12, n. 2.
[3] *Mém.* de Le Dieu, t. I, p. 150.

seule notion de l'homme, son génie puissant sait tirer les démonstrations les plus nombreuses comme les plus fortes.

Qui croirait que Bossuet ne s'occupa jamais de la publication d'une œuvre si digne de lui ?

« Il n'écrivait pas, dit Le Dieu, qu'il ne fût forcé par quelque nécessité ou grande utilité ; et quand il avait composé son ouvrage, si la raison de le publier cessait, il le supprimait. De là tant de traités utiles à la religion demeurés ensevelis dans son cabinet ; ses ouvrages même faits avec tant de soin pour l'instruction de Monseigneur, et surtout sa métaphysique, ou *Connaissance de Dieu et de soi-même*, que ses amis jugeaient si nécessaire, non-seulement pour répandre davantage les bons principes de la philosophie, mais encore pour combattre les libertins. Quand on le pressait de les donner au public : c'étaient, disait-il, des choses dont il ne fallait pas seulement parler [1]. »

Il était bien aise cependant que sa peine profitât, et il communiqua au duc de Beauvilliers et à Fénelon le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, comme il avait fait de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*.

Une autre belle œuvre philosophique de Bossuet, qu'il avait également négligé de faire imprimer, le *Traité du libre arbitre*, a été donnée aussi comme ayant été composée pour l'éducation du dauphin. « Mais, observe justement le cardinal de Bausset, il est peu vraisemblable qu'un ouvrage plein de la plus sublime théologie et de la plus haute philosophie ait été destiné à l'instruction d'un enfant de quinze ou seize ans. On pourrait tout au plus supposer qu'il le lui aurait fait connaître, si ce jeune prince lui eût montré dans la suite de sa vie le désir de s'éclairer sur cette question si difficile et si impénétrable à l'esprit humain [2]. »

Les grands travaux que Bossuet composait pour l'éducation du duc de Bourgogne, et dont l'utilité devait aller bien au delà de la destination première, ces magnifiques œuvres, le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, ne lui faisaient pas oublier les grands intérêts de l'Église. Au mois de décembre 1671, il publia l'*Exposition de l'Eglise sur les matières de controverse*. Il voulut présenter dans un écrit très-court, et débarrassé de toute discussion d'opinions particulières, la déclaration claire et exacte des principes de l'Église catholique sur les sujets de controverse agités depuis le seizième siècle.

L'objet principal de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise* est de convaincre les ministres protestants d'avoir calomnieusement attribué au catholicisme des sentiments qu'il a toujours condamnés. Cependant c'est dans les termes les plus modérés et les moins capables d'offenser que partout l'illustre catéchiste réfute ses adversaires, comme dans ce passage :

« Toutes ces fausses idées que messieurs de la R. P. R. se font du sacrifice que

[1] *Mém.* de Le Dieu, t. I, p. 154.
[2] Bausset, *Hist. de Boss.*, liv. IV, xx, p. 49.

nous offrons devraient s'effacer. Ils devraient reconnaître franchement que les catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu de nouveau, comme s'il ne l'était suffisamment par le sacrifice de la croix; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il était imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application[1]. »

Évitant toutes les controverses minutieuses, il ne s'attache qu'à établir les points capitaux d'une manière si victorieuse que tous les esprits sincères soient obligés de se rendre à la force de ses démonstrations.

Il disait, dans la conclusion de son Traité :

« Telle est l'*Exposition de la doctrine catholique*, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que messieurs de la religion prétendue réformée ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité seront disposés par cette lecture à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Église est établie, et reconnaîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments; que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ses articles ne renverse les fondements du salut. »

L'Église catholique était, dans l'*Exposition*, si bien lavée des reproches et des accusations des protestants, que beaucoup d'entre eux, après avoir lu cet ouvrage, ne voulurent pas, sincèrement ou non, croire que Bossuet y fût bien l'interprète des sentiments de sa communion. Il s'en plaint dans l'Avertissement de la seconde édition.

« Ce traité n'étant encore écrit qu'à la main, y dit-il, fut employé à l'instruction de plusieurs personnes particulières, et il s'en répandit beaucoup de copies. Aussitôt on entendit les honnêtes gens de la religion prétendue réformée dire presque partout que, s'il était approuvé, il lèverait à la vérité de grandes difficultés, mais que l'auteur n'oserait jamais le rendre public, et que, s'il l'entreprenait, il n'éviterait pas la censure de toute sa communion, principalement celle de Rome, qui ne s'accommoderait pas de ses maximes. Il parut néanmoins quelque temps après, avec l'approbation de plusieurs évêques, ce livre qui ne devait jamais voir le jour; et l'auteur, qui savait bien qu'il n'y avait exposé que les sentiments du concile de Trente, n'appréhendait pas les censures dont les prétendus réformés le menaçaient.

« Il n'y avait certainement guère d'apparence que la foi catholique eût été trahie plutôt qu'exposée par un évêque qui, après avoir prêché toute sa vie l'Évangile sans que sa doctrine eût jamais été suspecte, venait d'être appelé à l'instruction d'un prince, que le plus grand roi du monde et le plus zélé défenseur de la religion de ses ancêtres fait élever pour en être un jour l'un des principaux appuis. Mais messieurs de la religion prétendue réformée ne laissèrent pas de persister dans leurs premiers sentiments; ils attendaient à toute heure un soulèvement des catholiques contre ce livre, et même des foudres de Rome.

« Ce qui leur a donné cette pensée, c'est que la plupart d'entre eux, qui ne connaissent notre doctrine que par les peintures affreuses que leur en font leurs minis-

[1] *Expos. de la doctr. de l'Église*, XIV.

tres, ne la reconnaissent plus quand elle est montrée dans son naturel. C'est pourquoi il n'a pas été malaisé de leur faire passer l'auteur de l'Exposition pour un homme qui adoucissait les sentiments de sa religion, et qui cherchait des tempéraments propres à contenter tout le monde. »

Il sentit l'importance de faire taire ces bruits contraires à sa rigoureuse orthodoxie en obtenant du Saint-Siége les marques les plus signalées possibles d'approbation. On voit, par sa correspondance, combien il s'employait activement pour faire sanctionner de ce suprême suffrage un livre qui produisait de si heureux fruits, en dépit de toutes les manœuvres de l'esprit de parti. A propos d'une traduction de l'*Exposition*, qu'on voulait faire à Rome, en italien, il écrivait à M. Dirois, docteur de Sorbonne :

« J'ai su, par M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, ce que vous lui avez écrit touchant l'impression de mon livre, que le cardinal Sigismond Chigi a dessein de faire faire à Rome, et je vous suis fort obligé des soins que vous offrez pour avancer cet ouvrage. Cela sera de très-grande conséquence pour les huguenots de ce pays, qui n'ont presque point d'autre réponse à la bouche, savoir : que Rome est fort éloignée des sentiments que j'expose. Ils ont une si mauvaise et si fausse idée de l'Église romaine et du Saint-Siége, qu'ils ne peuvent se persuader que la vérité soit approuvée : rien, par conséquent, ne peut leur être plus utile que de leur faire voir qu'elle y paraît avec toutes les marques de l'approbation publique[1]. »

Parlant des biens que faisait son livre :

« J'espère, disait-il un peu plus bas, qu'il en fera de plus en plus de très-grands, si cette édition se fait dans l'imprimerie la plus autorisée, comme, s'il se peut, dans celle de la chambre apostolique; si elle se fait avec soin et d'une manière qui marque qu'on affectionne l'ouvrage; enfin, si elle paraît avec les approbations nécessaires, de la manière la plus authentique. »

N'obtenant pas aussi promptement qu'il le désirait cette haute sanction, il s'efforçait de montrer combien il était de l'intérêt de l'Église qu'elle lui fût accordée :

« Il me sera sans doute fort avantageux que mon livre soit approuvé à Rome, et que j'en aie cette marque publique, écrivait-il encore deux mois plus tard au même docteur ; mais cela est beaucoup plus avantageux pour l'Église, puisque les huguenots ont paru touchés de cette *Exposition*, et n'ont rien tant fait valoir entre eux que le mauvais succès qu'elle avait à Rome. Ils ont imprimé qu'elle y était improuvée; et si on leur ferme la bouche par quelque marque authentique, il y a sujet d'espérer que Dieu bénira ce petit ouvrage[2]. »

Joseph de Maistre, toujours sévère pour Bossuet, écrivait à un archevêque :

« Pour dire toute la vérité à l'oreille de Votre Excellence, il me semble que, dans cette *Exposition* même, si vantée, l'article du Saint-Père est d'une maigreur qui tient du *marasme*[3].

[1] Lettre du 8 septembre 1672.
[2] Lettre du 17 novembre 1672.
[3] Lettre à Mgr l'archevêque de..., 13 décembre 1815.

Ce fut peut-être la cause pour laquelle le pape ne donna pas tout de suite une approbation ouverte à ce traité dogmatique, où tant d'écueils avaient été si heureusement évités. Il le fit enfin sans réserve, et l'hérésie n'eut plus de prétexte.

« Je soutiens, disait Antoine Arnauld, que tout huguenot qui lira ce livre avec un désir sincère de connaître la vérité, et de s'y rendre s'il la découvre, en doit être extrêmement ébranlé, et entrer au moins en de grands doutes s'il n'est point dans une fausse religion ; car il doit conclure que sa religion ne vaut rien, si les prétendus réformateurs n'ont point eu de sujet de se séparer de l'Eglise ; et qu'ils n'en ont point eu si les accusations qu'ils ont formées contre elle dans leur confession de foi, en disant *que les sacrements y étaient anéantis, et que toutes superstitions et idolâtries y avaient vogue,* ne sont pas véritables. Or il est si clair, par ce livre, que ces accusations sont très-mal fondées, que cet auteur même est réduit à prétendre que ce n'est pas la véritable doctrine de l'Église qui y est représentée ; tant il est évident que la doctrine qui y est exposée ne donne aucun lieu à des accusations si atroces [1]. »

L'*Exposition de la doctrine chrétienne*, répandue par milliers à Paris et dans toutes les provinces de la France, ne manqua pas, en effet, d'opérer de nombreuses conversions. La première et la plus éclatante fut celle de Turenne [2], suivie bientôt d'une foule d'autres, parmi lesquelles nous ne citerons que celle de milord Perth, grand chancelier d'Écosse, et celle de M. de Dangeau, depuis abbé, qui nous apprend ainsi lui-même dans son quatrième *Dialogue sur la religion*, la méthode dont Bossuet s'était servi pour le convertir.

« Il me dit, à propos des objections que je lui faisais, la plupart des choses que vous avez vues dans son livre de l'*Exposition de la doctrine catholique.* Il m'en donna un exemplaire, que je lus avec soin. Ce fut entre ses mains que j'abjurai toutes mes erreurs. »

A partir de la publication de ce livre, l'alarme fut jetée dans le camp des ministres protestants. L'abbé Lenglet de Fresnoy assure que Basnage, dans une conversation qu'il eut avec lui en 1707, était convenu de bonne foi, que de tous les controversistes catholiques, l'évêque de Meaux était pour sa communion le plus à redouter, et que le seul livre de l'*Exposition* avait fait plus de tort aux prédicateurs protestants que tous les autres livres de controverse, parce que ce petit livre faisait voir clair dans les disputes des catholiques avec les prétendus réformés.

Pendant que Bossuet travaillait avec tant d'ardeur à la réunion des protestants, une déplorable division se préparait dans l'Église même. Une dispute très-vive entre le roi et le pape allait jeter l'illustre évêque dans

[1] *Apolog.* pour les cathol., 2e part., chap. XI.

[2] Le vaniteux cardinal de Bouillon voulut revendiquer pour lui et se laissa attribuer par ses familiers et ses complaisants le mérite de l'abjuration de son oncle ; mais il est incontestable que le principal honneur en doit revenir à Bossuet, à ses entretiens, à ses sermons, et particulièrement à son *Exposition.*

une querelle où il se montra plus politique qu'apôtre, et eut, pour la volonté du maître, des condescendances qui devaient faire jusqu'à nos jours incriminer sa mémoire, bien qu'il mérite encore la louange de s'être montré modérateur, et d'avoir arrêté les excès auxquels pouvaient se laisser entraîner des hommes emportés, comme l'archevêque de Reims, fils du ministre Le Tellier.

Cette dispute entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, eut pour origine le droit de *régale*, c'est-à-dire le droit qu'avait le roi de percevoir les revenus de la plupart des archevêchés et évêchés pendant la vacance des siéges, et de conférer tous les bénéfices qui en dépendaient, excepté les bénéfices à charge d'âmes, jusqu'à ce que le nouvel évêque eût prêté le serment de fidélité, qu'il en eût fait enregistrer l'acte à la Chambre des comptes de Paris, et qu'il eût pris en personne possession de son évêché. Louis XIV, par une ordonnance du mois de février 1673, ayant voulu étendre à tous les évêchés du royaume le droit de régale et le droit de nomination des évêques et des titulaires des bénéfices, deux des prélats lésés dans leurs droits traditionnels, tous deux vénérables par leur sainteté, résistèrent à une mesure suggérée par des parlements serviles, et le pape, le vertueux Innocent XI, prenant hautement leur cause, menaça le roi d'avoir recours au remède que lui mettait entre les mains le pouvoir qu'il avait reçu du ciel.

C'est alors que l'impérieux Louis, déterminé par Colbert, convoqua une assemblée générale du clergé pour y faire sanctionner sa volonté et y faire poser des bornes fixes à la puissance du souverain Pontife, après une mûre discussion de ses droits : le différend qu'on avait avec le pape au sujet de la *régale*, était, au sentiment du ministre secrétaire d'État, la meilleure occasion de renouveler la doctrine de France sur l'usage de la puissance des papes.

Bossuet qui, par une honorable exception, avait été nommé député par l'Assemblée métropolitaine de Paris, quoiqu'il n'eût point encore reçu ses bulles de l'évêché de Meaux, fut unanimement désigné pour prononcer le sermon à la messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée dans l'église des Grands-Augustins de Paris, le jour de l'ouverture de l'Assemblée, le 30 octobre 1681. Ce discours est un de ses chefs d'œuvre oratoires. Il y plaida très-éloquemment la cause de l'unité de l'Église et prodigua les expressions les plus formelles, et par moments les plus enthousiastes, de vénération pour la suprématie du siége pontifical, cette *chaire éternelle*, cette *chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité* ; pour « *cette Eglise romaine qui, enseignée par saint Pierre et ses successeurs, ne connaît point d'hérésie...., est toujours vierge* ; pour l'*Eglise mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises* ; et cent autres passages aussi forts, que Fénelon, dans un de ses Mandements [1], a justement opposés aux jansénistes appelants. Ce n'est qu'en gardant les tempéraments nécessaires

[1] *Mandement* au clergé et au peuple de son diocèse soumis à Sa Majesté Impériale, pour la réception de la Constitution du 8 septembre 1713, VII.

qu'il professe ce qu'on a nommé la doctrine épiscopale, et l'indépendance de la *temporalité des rois.*

« On ne comprendra jamais parfaitement le sermon si justement célèbre sur l'*Unité de l'Église,* dit le comte de Maistre, si l'on ne se rappelle constamment le problème si difficile que Bossuet s'était proposé dans ce discours. Il voulait établir la doctrine catholique sur la suprématie romaine, sans choquer un auditoire exaspéré, qu'il estimait très-peu, et qu'il croyait trop capable de quelque folie solennelle. On pourrait désirer quelquefois plus de franchise dans ses expressions, si l'on perdait de vue un instant ce but général [1]. »

Le grand écrivain, revenant sur les mêmes idées, dit encore un peu plus loin :

« Bossuet voulait absolument contenter sa conscience et ses auditeurs; et, sous ce point de vue, le sermon sur l'unité est un des plus grands tours de force dont on ait connaissance. Chaque ligne est un travail; chaque mot est pesé. La gêne extrême où se trouvait l'illustre orateur, l'empêche souvent d'employer les termes avec cette rigueur qui nous aurait contentés, s'il n'avait pas craint d'en mécontenter d'autres [2]. »

En total, ce célèbre discours sur l'*Unité de l'Eglise* a pu être appelé l'*antidote des quatre articles.* Il fut aussitôt imprimé, d'après la volonté du roi et la décision de l'Assemblée.

L'évêque de Meaux prouva, par son discours d'ouverture, qu'il désirait « induire les deux puissances à la paix [3]. » Il avait voulu, « sans trahir la doctrine de l'Église gallicane, ne point offenser la majesté romaine [4]. » Malheureusement, trop de membres de l'Assemblée n'avaient pas des dispositions aussi conciliantes : les prélats les plus influents étaient notoirement irrités contre le pape.

Le 11 décembre 1681, l'affaire de la régale fut discutée en séance publique ; et, après diverses négociations pour obtenir quelques concessions de la cour, il fut décidé, le 3 février 1682, que l'intention de toute l'assemblée était de donner son consentement à l'extension du droit de régale dans tout le royaume, sans avoir égard à l'exemption prétendue de certains évêchés; qu'elle recevrait avec soumission les Déclarations du roi de l'année 1673, et que l'Assemblée écrirait au pape au nom de tout le clergé de France, pour lui en apprendre la résolution.

Innocent XI, ce pape réformateur, regardait la question de la régale comme de la plus haute importance, parce que, en principe, il s'agissait de la liberté de l'Église. Dans un bref en réponse à la lettre de l'Assemblée, il opposa avec douleur la conduite des évêques convoqués à celle de *quelques hommes pieux et forts de leur ordre* (les évêques de Pamiers et d'Alet), qui avaient pris la défense des droits de l'autorité épiscopale; il

[1] *Du Pape,* liv. I, chap. XI.
[2] *Ibid.,* chap. XIII.
[3] Lettre au cardinal d'Estrées.
[4] *Ibid.*

les accusa de *céder à la crainte*; il leur reprocha de n'avoir pas *joint* leurs *efforts* à l'*autorité du siége apostolique,* de n'avoir pas *plaidé avec une énergie pastorale et une humilité sacerdotale la cause* de leurs *églises auprès du roi, en l'instruisant de toute l'affaire, même au péril de l'irriter contre eux.* Enfin il leur fit honte en des termes très-forts de leur silence courtisanesque.

Innocent XI finit son bref en annulant et cassant tout ce qui avait été fait touchant la régale par l'Assemblée du clergé.

Le souverain Pontife n'avait écrit son bref que trois mois après avoir reçu la lettre des évêques. Dans cet intervalle, le 19 mars 1682, l'Assemblée adopta les quatre fameux articles connus sous le nom de *Déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique.*

Bossuet ne voulait pas qu'on discutât et qu'on mît en problème l'autorité du pape, mais il se soumit à l'avis des prélats, dont l'influence fit adopter cette résolution rebelle et imprudente, dans le *dessein*, avoue Fleury, de *mortifier le pape et de satisfaire leur propre ressentiment*[1], et il tint la plume pour dresser, au mois de mars 1682, les quatre fameuses propositions, qui furent *envoyées à toutes les églises de France et à tous les évêques établis sur elles par le Saint-Esprit*, *afin qu'il n'y eût parmi eux qu'une seule foi et un seul enseignement*[2].

La quatrième de ces propositions, dont Bossuet ne fut pas le promoteur, mais dont il consentit à être le rédacteur, attentait formellement au pouvoir spirituel du pape et rejetait son infaillibilité, que le clergé de France avait professée de la manière la plus solennelle dans différentes occasions, et en particulier dans son assemblée de 1626. Cet article déclarait que bien que « *le souverain Pontife eût la principale part dans les* questions de foi, *son décret n'était cependant pas irréformable, à moins qu'il ne fût confirmé par le consentement de l'Eglise.* »

Cette prétention d'un nombre restreint d'évêques français, de poser des bornes dogmatiques et solennelles à l'autorité du pape, n'était pas assurément sans témérité ni sans graves dangers. Aussi Innocent XI apprit-il avec indignation jusqu'où les évêques avaient porté leur audace (ce sont ses propres termes). Il fit brûler publiquement ces quatre articles comme contenant une doctrine pernicieuse, et trois fois cette déclaration malheureuse fut condamnée par le Saint-Siége, avec la mesure convenable, mais d'une manière très-claire.

Bossuet, par ordre de Louis XIV, entreprit de soutenir dans un grand ouvrage latin la vérité de ce qu'on a appelé la doctrine du clergé de France, comme s'il ne comprenait pas combien elle était propre à diminuer parmi les fidèles l'obéissance, la vénération, la confiance pour le chef de l'Église, et à remplir l'hérésie de joie et d'espérance. Son travail fut achevé en 1685. Mais alors Louis XIV avait déjà été porté par son bon sens à ordonner de ne *point exécuter* son édit du 2 mars 1682, qui forçait

[1] Corrections et additions pour les nouveaux Opuscules de Fleury, p. 16.
[2] Dernières lignes de la Déclaration de 1682.

l'enseignement des quatre propositions, et il désirait alors se rapprocher de Rome. Des négociations avaient été entamées qui n'amenèrent une conciliation définitive qu'en 1693. Bossuet, pour ne pas fomenter encore la division, ne publia point son ouvrage. Il le retravailla dans un esprit assez différent, et lui donna, avec un nouveau titre, celui de *France orthodoxe*, *Gallia orthodoxa*, une forme toute nouvelle, en 1696, et ensuite en 1700, 1701 et 1702. Mais ce ne fut qu'en 1730, vingt-six ans après sa mort, que parut à Luxembourg la *première révision*, et en 1745, quarante-un ans après sa mort, que parut à Amsterdam, par les soins du neveu, la *seconde révision* de cette longue justification des quatre articles du clergé: réfutation passionnée de la doctrine reçue dans une très-grande partie de l'Église sur l'infaillibilité du souverain Pontife parlant *ex cathedrâ*, sur la prééminence de son autorité au-dessus de tous les conciles, même œcuméniques, et sur son pouvoir indirect par rapport au droit temporel des souverains, principalement dans les questions où se trouvent compromis les intérêts de l'Église ou de la religion; œuvre à la vérité d'une science immense, mais trop peu sûre, comme le montre la réfutation, ligne par ligne, qu'en a faite le savant cardinal Orsi.

Clément XII eut la pensée de condamner cette défense qui lui causa tant d'amertumes, et dans laquelle, observe le comte de Maistre, « Bossuet, entraîné par la nature de son sujet et par le mouvement de la discussion, adopte, sans s'en apercevoir, la manière protestante [1], » et dans laquelle, dit encore l'auteur du livre *De l'Église gallicane* [2], il « a tissu le long catalogue des erreurs des papes, avec le zèle et l'érudition d'un *centuriateur de Magdebourg* [3], » lui qui avait dit dans le *Troisième avertissement aux protestants* : « Nous devons reconnaître dans le Saint-Siége une éminente et inviolable autorité, incompatible avec TOUTES les erreurs qui TOUTES furent foudroyées par ce haut siége. » Le pontife affligé ne se décida à *s'abstenir d'une condamnation expresse*, suivant les paroles mêmes d'un autre pape, *que par la double considération et des égards dus à un homme tel que Bossuet qui avait si bien mérité de la religion, et de la crainte trop fondée d'exciter de nouveaux troubles* [4].

Assurément Bossuet était loin d'entendre les libertés de l'Église gallicane à la manière des parlementaires, des Pithou, des Fevret, des Dupuis, qui ne tendaient, au fond, qu'à l'asservissement et à l'anéantissement de la juridiction ecclésiastique. Mais on lui reproche justement de n'avoir pas compris et proclamé « QU'IL N'Y A POINT DE LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE, et que tout ce qu'on cache sous ce beau nom n'est qu'une conjuration de l'autorité temporelle pour dépouiller le Saint-Siége de ses droits légitimes, et le séparer, par le fait, de l'Église de France, tout en

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. VIII.

[2] *Ibid.*, chap. XII.

[3] *Défense de la Déclaration*, 3e part., liv. IX, chap. XXXII et suiv.

[4] Bulle de Benoit XIV à l'archevêque de Compostelle, grand inquisiteur d'Espagne, du 21 juillet 1748.

célébrant son autorité[1]. » « Libertés envers le pape, servitudes envers le roi, » disait Fénelon; et c'est aujourd'hui le sentiment général de l'épiscopat français. On doit déplorer que cet homme apostolique ait prêté l'autorité de son génie et de ses vertus à des idées qui devaient être une source de malheurs pour l'Eglise, en devenant le germe funeste de la *constitution* dite *civile* du clergé de France.

L'Assemblée de 1682 fut rompue brusquement par Louis XIV, inquiet de ses mouvements intérieurs, et elle ne put, comme elle se l'était proposé, censurer les erreurs qui s'étaient glissées dans l'enseignement de la théologie morale. La déclaration du clergé, promulguée par Louis XIV et enregistrée par le parlement, ayant été acceptée dans tout le royaume, à peu près sans difficulté, le roi alors s'occupa tout entier de la pensée qui le préoccupait depuis longtemps, la réunion des protestants et la révocation des édits de tolérance. L'Assemblée de 1682 avait adressé aux protestants un *avertissement pastoral* pour les engager à rentrer dans le sein de l'Église, *avertissement* qui, envoyé aux évêques, avait été communiqué à tous les consistoires. Le roi y avait joint deux lettres circulaires, l'une pour les évêques, et l'autre pour les intendants des provinces, afin de leur témoigner son vif désir de la réunion des calvinistes à l'Église catholique. Bientôt il fut excité à des mesures de rigueur; et le 5 octobre 1685, il signa la révocation de l'édit de Nantes qui enlevait toute existence légale aux soi-disant réformés.

Plusieurs évêques avaient, au moins indirectement, provoqué cette mesure extrême. Bossuet demeura complétement étranger à ce qui la précéda comme à ce qui la suivit immédiatement. « Convenant sans peine du droit du souverain à forcer ses sujets errants au vrai culte sous certaines peines [2], » il admettait en principe, comme tous les évêques alors, la légitimité de la révocation de l'édit de tolérance de Henri IV; et il la défendit même officiellement dans son *Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise* (1700), et dans l'oraison funèbre du chancelier Le Tellier; mais, quoi qu'en ait dit le fanatique et calomniateur Jurieu, il ne fut jamais partisan des cruautés ni des violences qui l'accompagnèrent en trop d'endroits, et il employa tous ses soins et tout son pouvoir à en préserver son diocèse. Il eut le droit de prendre les nouveaux convertis à témoin de ses réclamations contre ces expéditions militaires, si connues sous le nom de *mission dragonne*. « Ne pouvant, disait-il, se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instruments de conversion, » il ne voulut jamais se servir que des armes de la persuasion pour soumettre ses frères égarés. D'après le témoignage d'un ministre protestant, le ministre Dubourdieu, « ce prélat n'employait que des voies évangéliques pour persuader sa religion. Il prêchait, il composait des livres, il faisait des lettres, et travaillait à faire quitter aux réformés leur croyance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. »

[1] De Maistre, *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XIV.

[2] Réponse de Bossuet à M. de Basville, 11 juillet 1700.

Il ne manquait jamais à ce qu'il recommandait à ceux qui sont chargés de l'instruction des âmes, de « ne se point jeter dans les controverses où se mêle l'esprit d'aigreur[1]. » Dans ses sermons, comme dans ses ouvrages polémiques, il n'attaquait jamais les protestants qu'avec modération, et surtout avec d'extrêmes égards pour les personnes. Il s'exprime ainsi dans un sermon de vêture d'une nouvelle catholique :

« Si, parlant aujourd'hui de nos frères, qui à notre grande doulenr se sont séparés d'avec nous, j'appelle leur église une église de ténèbres, je les prie de ne pas croire que, pour condamner leur erreur, je m'aigrisse contre leurs personnes. Certes, je puis dire d'eux avec vérité ce que l'Apôtre disait des Juifs, que le plus tendre désir de mon cœur, et la plus ardente prière que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir sans une extrême douleur les entrailles de la sainte Église si cruellement déchirées ; et, pour parler plus humainement, je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie de ténèbres. Mais afin qu'il ne semble pas que je veuille faire aujourd'hui une invective inutile, je vous proposerai une doctrine solide, et conduirai ce discours, si Dieu le permet, avec une telle modération, que, sans les charger d'injures, je les presserai par de vives raisons tirées des Écritures divines, et des Pères leurs interprètes fidèles[2]. »

C'est toujours de la manière la plus modeste et la plus douce qu'il tâche de dissiper les préjugés des errants, comme lorsqu'il parle de la lecture de l'Écriture sainte :

« Goûtons véritablement la sainte parole ; faisons-en nos chastes et immortelles délices ; qu'elle paraisse dans nos mœurs et dans nos pratiques. Que nos frères ne pensent pas que nous les détournions de la lire et de la méditer nuit et jour : au contraire, ils la liront plus utilement et plus agréablement tout ensemble, quand, pour la mieux lire, ils la recevront des mains de l'Église catholique, bien entendue et bien expliquée, selon qu'elle l'a toujours été. Ce n'est pas les empêcher de la lire que de leur apprendre à faire cette lecture avec un esprit docile et soumis, pour s'en servir sans ostentation et dans l'esprit de l'Église, pour la réduire en pratique, et prouver par nos bonnes œuvres, comme disait l'apôtre saint Jacques[3], que la vraie foi est en nous[4]. »

Les succès que l'invariable douceur de Bossuet lui faisait obtenir auprès des protestants, firent recourir à son intervention, lorsqu'on eut la pensée de réunir les luthériens à l'Église. La cour de Brunswick, qui s'occupait de ce projet, engagea Leibnitz à entrer en relations avec l'évêque de Meaux. Bossuet, en laissant voir qu'on ne pouvait faire de concessions sur le fond, ni traiter de puissance à puissance, se montrait facile sur tout ce qui n'était pas de foi, et n'était point éloigné d'accorder aux luthériens réconciliés la communion sous les deux espèces, à leurs ministres, déjà engagés dans les liens du mariage, la faculté de conserver leurs

[1] *Première Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise*, II.
[2] *Serm. pour la vêture d'une nouvelle catholique*, 1er point.
[3] Jac., II, 18.
[4] *Première Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise*, LII.

femmes. Cette négociation ne put pas être longtemps continuée; mais, jusqu'à la fin de sa vie, Bossuet poursuivit ce grand but de la réunion des églises chrétiennes.

La modération que nous avons vue à Bossuet à l'égard des protestants, il la montra généralement dans toutes les circonstances analogues. Son caractère répugnait à la violence. Des mesures sévères lui paraissaient quelquefois nécessaires; c'est ainsi qu'il applaudissait à l'incarcération d'un certain Faydit, qui, « après avoir si longtemps souillé sa plume impie et licencieuse dans toutes sortes d'emportements et d'erreurs, s'était fait prendre enfin, après avoir osé publier un livre abominable sur la Trinité, où il avait poussé le blasphème jusqu'à dire qu'il y a trois dieux [1]. » Mais il fallait des cas d'une extrême gravité pour que le recours aux moyens durs eût son approbation.

D'ailleurs, inflexible sur le dogme, la morale et la discipline, Bossuet se montrait accommodant sur tout ce qui était opinion libre.

« Autant je suis ennemi des nouveautés qui ont rapport avec la foi, disait-il, autant suis-je favorable, s'il est permis de l'avouer, à celles qui sont de pure philosophie, parce qu'en cela on doit et on peut profiter tous les jours, tant par le raisonnement que par l'expérience [2]. »

Cette largeur d'esprit lui faisait passionnément rechercher la vérité, de quelque part qu'elle dût lui venir. « Entre tant de grandes qualités que j'admire en M. de Meaux, disait Antoine Arnauld, il n'y en a point qui me paraisse plus extraordinaire qu'un certain fond de sincérité et d'équité, qui lui fait reconnaître *la vérité, qui que ce soit qui la lui propose* [3]. »

Dans ces mêmes années, Bossuet consacrait tous ses loisirs à un grand ouvrage où devaient apparaître dans tout leur éclat la sincérité de son âme, son amour de la vérité, sa justice envers tous, en même temps que son bon sens, sa science et son génie d'écrivain. Nous voulons parler de l'*Histoire des variations des églises protestantes,* publiée en 1688.

Il est peu d'ouvrages historiques d'une aussi haute importance et d'un mérite aussi élevé que l'*Histoire des variations*. L'occasion de ce chef-d'œuvre, suivant l'abbé Le Dieu, « fut la prétendue variation qu'on lui avait reprochée dans la composition de son *Exposition*. Il lisait alors, raconte le secrétaire de Bossuet, le *Syntagma confessionum*, où sont la confession d'Augsbourg et toutes les autres confessions de foi des prétendus réformés de l'Europe. Leurs variations s'y firent bientôt remarquer à un esprit si clairvoyant et d'une dialectique aussi fine et aussi précise [4]. »

En réponse au ministre Labastide, qui l'accusait d'avoir varié dans le texte manuscrit et imprimé de son *Exposition de la doctrine de l'Église*.

[1] Lettre à M. Pastel, docteur de Sorbonne, 3 août 1696.
[2] Lettre à Leibnitz, août 1693.
[3] Lettre d'Antoine Arnauld à M. Lenoir, 14 mars 1694.
[4] *Mém.* de Le Dieu, p. 193.

le grand théologien entreprit d'apprendre à fond aux protestants « comment s'est formée leur religion ; avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés, premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie [1]. » Il voulut, en exposant toutes « ces variations, et tant de fausses subtilités de la nouvelle réforme, tant de chicanes sur les mots, tant de divers accommodements, tant d'équivoques et d'explications forcées sur lesquelles on les a fondées [2], » faire avouer à tous que ce ne peut pas être là « la religion chrétienne que les païens ont admirée autrefois comme si simple, si nette et si précise en ses dogmes : *Christianam religionem absolutam et simplicem* [3]. »

Dans ce grand ouvrage, l'orateur du génie le plus enthousiaste et le plus ardent sut s'astreindre à la méthode la plus rigoureuse, comme à la diction la plus simple et la plus précise. Il fit davantage : il mit une patience d'érudit à rechercher et à enregistrer toutes les preuves et tous les témoignages authentiques qui pouvaient donner du poids à ses affirmations, fût-ce même aux dépens de la rapidité et de l'agrément du récit.

« Je n'ai pas épargné, dit-il, ma peine à les transcrire, et le lecteur se plaindra peut-être que je n'ai pas assez ménagé la sienne. D'autres trouveront mauvais que je me sois quelquefois attaché à des choses qui leur paraîtront méprisables; mais, outre que ceux qui sont accoutumés à traiter les matières de la religion savent bien que, dans un sujet de cette importance et de cette délicatesse, presque tout, jusqu'aux moindres mots, est essentiel, il a fallu considérer, non ce que les choses sont en elles-mêmes, mais ce qu'elles ont été ou ce qu'elles sont encore dans l'esprit de ceux à qui j'ai affaire ; et après tout on verra bien que cette histoire est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paraître avec toutes ses preuves et munie, pour ainsi dire, de tous côtés ; et qu'il a fallu hasarder de la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile [4]. »

Malgré tout cet appareil de textes et de citations, l'*Histoire des variations* est loin d'être une œuvre d'érudition lourde et monotone.

« Au reste, dit l'historien expliquant lui-même l'objet qu'il se propose, je ne prétends pas faire un récit sec et décharné des variations de nos réformés. J'en découvrirai les causes, je montrerai qu'il ne s'est fait aucun changement parmi eux qui ne marque un inconvénient dans leur doctrine, et qui n'en soit l'effet nécessaire. Leurs variations, comme celles des ariens, découvriront ce qu'ils ont voulu excuser, ce qu'ils ont voulu suppléer, ce qu'ils ont voulu déguiser dans leur croyance. Leurs disputes, leurs contradictions et leurs équivoques rendront témoignage à la vérité catholique. Il faudra aussi de temps en temps la représenter telle qu'elle est, afin qu'on voie par combien d'endroits ses ennemis sont enfin contraints de s'en rapprocher. Ainsi, au milieu de tant de disputes et des embarras de la nouvelle ré-

1 Préf. de l'*Hist. des var.*, I.
2 *Ibid.*, XVIII.
3 Ammian. Marcel., lib. XXI.
4 Préf., XXI.

forme, la vérité catholique éclatera partout, comme un beau soleil qui aura percé d'épais nuages ; et ce traité, si je l'exécute comme Dieu me l'a inspiré, sera une démonstration de la justice de notre cause d'autant plus sensible, qu'elle procédera par des principes et par des faits constants entre les parties [1]. »

L'*Histoire des variations des Eglises protestantes* est peut-être l'ouvrage qui peut donner l'idée la plus complète de toutes les ressources du génie de Bossuet. On l'y voit, avec une égale supériorité, historien, moraliste, théologien, publiciste, controversiste ; toujours admirable écrivain, et par moments, presque aussi sublime que dans les *Oraisons funèbres*. Par cette réunion de mérites si divers, cette histoire, d'un genre tout nouveau, excita chez les catholiques du monde entier un concert d'admiration et de reconnaissance, en même temps qu'elle mettait en émoi toutes les sectes protestantes. Les plus habiles écrivains du parti, les Jurieu, les Basnage, les Burnet, du vivant de Bossuet, Pfaff, après sa mort, et d'autres plus obscurs, s'efforcèrent de la réfuter, les uns en se faisant un titre d'honneur des variations mêmes qui leur étaient reprochées, les autres en renvoyant cette accusation à la doctrine catholique. Mais il leur fut impossible de prendre en faute le grand historien et l'exact théologien, toujours appuyé sur les faits les plus certains et sur les actes les plus authentiques, et montrant constamment la plus haute impartialité dont un historien puisse faire preuve, tout en témoignant un zèle raisonnable pour les opinions auxquelles il est fier d'appartenir.

« Au reste, pour le fond des choses, dit-il, on sait bien de quel avis je suis ; car assurément je suis un catholique aussi soumis qu'un autre aux décisions de l'Église, et tellement disposé, que personne ne craint davantage de préférer son sentiment personnel au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler qui je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière. Mais, avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci, puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs églises et leurs auteurs, je ne raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages [2]. »

Pour prouver la manière changeante dont ils ont expliqué leurs dogmes, non pas seulement en particulier, mais en corps d'église, il objectait aux prétendus réformés leurs propres paroles, leurs livres symboliques, faits pour exprimer le consentement des églises, leurs confessions de foi arrêtées, signées, publiées. S'il avait à parler de la personne des réformateurs, il ne le faisait de même que d'après les pièces de l'authenticité la moins contestée :

« Encore, dit-il à ce sujet, que mon intention soit ici de représenter les confessions de foi et les autres actes publics où paraissent les variations, non pas des

[1] Préf., XXVII.
[2] *Ibid.*, XIX.

particuliers, mais des églises entières de la nouvelle réforme, je ne pourrai m'empêcher de parler en même temps des chefs de parti qui ont dressé ces confessions, ou qui ont donné lieu à ces changements. Ainsi Luther, Mélanchthon, Carlostadt, Zwingle, Bucer, Œcolampade, Calvin et les autres, paraîtront souvent sur les rangs ; mais je n'en dirai rien qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres écrits et toujours d'auteurs non suspects ; de sorte qu'il n'y aura dans tout ce récit aucun fait qui ne soit constant, et utile à faire entendre les variations dont j'écris l'histoire[1]. »

En une matière si délicate, dans un sujet si capable de passionner, Bossuet sait se garder de toute amertume, comme de toute exagération. S'il adresse aux protestants des reproches durs, comme celui des conjurations et des guerres entreprises par l'autorité des docteurs et des ministres du parti, et fondées sur la doctrine par eux établie qu'on peut faire la guerre à son prince pour la religion, il montre que son intention n'est pas d'aigrir les esprits, et qu'il ne fait qu'obéir à la nécessité de son sujet :

« Mais à quoi bon, dira-t-on, rappeler ces choses, afin qu'un ministre fâcheux vous vienne dire que vous ne voulez par là qu'aigrir les esprits, et accabler les malheureux? Il ne faut point que de telles craintes m'empêchent de raconter ce qui est si visiblement de mon sujet ; et tout ce que les protestants équitables peuvent exiger de moi dans une histoire, c'est que, sans m'en rapporter à leurs adversaires, j'écoute aussi leurs auteurs. Je fais plus ; et, non content de les écouter, je prends droit, pour ainsi parler, par leur témoignage. Que nos frères ouvrent donc les yeux ; qu'ils les jettent sur l'ancienne Église, qui, durant tant de siècles d'une persécution si cruelle, ne s'est jamais échappée, ni un seul moment, ni dans un seul homme, et qu'on a vue aussi soumise sous Dioclétien et même sous Julien l'Apostat, lorsqu'elle remplissait déjà toute la terre, que sous Néron et Domitien, lorsqu'elle ne faisait que de naître : c'est là qu'on voit véritablement le doigt de Dieu[2]. »

Prévoyant de nombreuses récriminations contre l'Église, et autant de reproches contre lui-même sur la nature de son ouvrage, comme si, en l'écrivant, il était sorti de son caractère et de ses maximes, et avait abandonné la modération que ses adversaires eux-mêmes avaient louée jusque-là, pour tourner les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières, Bossuet avait justement dit :

« Si ce récit rend le procédé de la réforme odieux, les bons esprits verront bien qu'en cela ce n'est pas moi, mais la chose même qui parle. Il ne s'agit de rien moins que de faits personnels dans un discours où je me propose d'exposer sur les matières de la foi les actes les plus authentiques de la religion protestante. Que si on trouve dans leurs auteurs qu'on nous vante comme des hommes extraordinairement envoyés pour faire renaître le christianisme au seizième siècle, une conduite directement opposée à un tel dessein ; et qu'on voie en général dans le parti qu'ils ont formé tous les caractères contraires à un christianisme renaissant ; les protestants apprendront dans cet endroit de l'histoire à ne point désho-

[1] Préf., XX.
[2] *Hist. des var.*, X.

norer Dieu et sa providence, en lui attribuant un choix spécial qui serait visiblement mauvais[1]. »

A des accusations ainsi motivées et justifiées, que pouvaient répondre de solide les défenseurs du protestantisme? Leurs réponses furent vaines, sophistiques et déclamatoires. Néanmoins Bossuet ne les dédaigna pas, et il leur opposa la *Défense de l'Histoire des variations, contre la réponse de M. Basnage, ministre de Rotterdam,* publiée en 1691, et les six *Avertissements aux protestants,* qui parurent de 1689 à 1691. Ces écrits, où la polémique domine, et d'où cependant la chaleur et l'éloquence ne sont pas absentes, complètent, éclaircissent ou fortifient les points principaux de l'*Histoire des variations.* Dans la *Défense,* on remarque particulièrement ce qui regarde la conjuration d'Amboise, que le ministre avait voulu justifier, et que l'évêque de Meaux prouve n'être conforme ni aux lois de la subordination politique, ni aux règles de l'Église. Antoine Arnauld[2] jugeait cette défense de l'*Histoire des variations* une pièce incomparable dans le genre polémique.

Les *Avertissements aux Protestants* ne sont pas dignes de moindres éloges. Ils furent faits pour réfuter plusieurs lettres pastorales que Jurieu adressa successivement à ceux de sa communion contre l'*Histoire des Variations,* et répondirent en même temps aux assertions erronées et sophistiques d'un grand nombre d'autres critiques du livre qui sapait la réforme dans ses bases, et que personne ne pouvait entamer; car, dit l'invincible polémiste :

« Toute la réforme est armée contre ce livre; et M. Burnet a interrompu ses grandes occupations pour y répondre, ou pour dire qu'il y répondrait : car on n'appellera pas une réponse quarante ou cinquante pages d'un petit volume qu'il vient d'opposer à cette histoire, sans avoir osé attaquer aucun des faits qu'elle contient. C'est une nouvelle manière de combattre une histoire, que d'en laisser tous les faits en leur entier. Tous les autres qui se soulèvent contre celle-ci la laissent également inviolable : on blâme, on gronde, on menace ; mais, pour les faits, on n'en a pas encore marqué un seul qu'on accuse de fausseté ; et en particulier M. Burnet a laissé passer tous ceux qu'on a avancés sur son Cranmer et sur les autres réformateurs[3]. »

L'audace de ses adversaires ne le déconcerte pas, et aux outrages que le sentiment de leur faiblesse leur arrache, il ne répond qu'en accumulant de nouvelles preuves qui les accablent.

« Quand je lui ai reproché (à Jurieu), dans l'*Histoire des variations,* son relâchement manifeste envers les Sociniens, jusqu'à leur avoir donné place dans l'Église universelle, et à faire vivre des saints et des élus parmi eux, il s'est élevé contre ce reproche d'une manière terrible, et m'a donné un démenti outrageux :

[1] Préf., XXV.
[2] Lettre 481. *Œuvr.*, t. VI, p. 171.
[3] *Quatrième Avert.*

« J'avoue, dit-il, que j'ai besoin de toute patience pour m'empêcher de dire à « M. Bossuet ses vérités tout rondement. Il ne fut jamais de fausseté plus indigne, « ni de calomnie plus hardie. » Voilà comme il parle quand il se modère, quand il craint que la patience lui échappe. Mais il en faut venir au fond [1]. »

Et il vient au fond, et il montre que la réforme est la ruine de tout christianisme :

« C'est ainsi que la réforme se défend ; attaquée dans ses variations, elle ne peut se défendre qu'en accusant l'antiquité, et surtout les trois premiers siècles, non-seulement de la plus grossière ignorance, mais encore des erreurs les plus capitales. M. Jurieu est l'inventeur d'une si belle défense. Au moins, dit-il, nous ne périrons pas tout seuls : nous nous sauverons par le nom et la dignité de nos complices ; et s'il faut que la réforme soit convaincue d'instabilité, et par là de fausseté manifeste, elle entraînera tous les siècles précédents, et même les plus purs, dans sa ruine. N'importe que les Sociniens gagnent leur cause ; ils nous sont moins odieux que les papistes ; et puisqu'il faut périr, périssent avec nous les plus saints de tous les Pères, et périsse, s'il le faut ainsi, toute la gloire du christianisme [2]. »

Les *Avertissements aux Protestants*, dit Le Dieu, « furent nécessaires principalement pour la défense des *Variations*, mais il y en avait une autre raison plus profonde. C'était alors le fort de la guerre allumée par la rébellion du prince d'Orange. Le ministre Jurieu, son pensionnaire, fut aussi son boute-feu. Il excitait la révolte de tous côtés par ses lettres séditieuses qui volaient dans toute l'Europe ; de là la nécessité de faire voir le fanatisme de M. Jurieu dans le troisième *Avertissement* de M. de Meaux, et le fondement des empires renversés par ce ministre dans le quatrième *Avertissement*, qui est ici sans doute le plus important par rapport à l'Angleterre, à sa révolte et à sa constitution [3]. »

A côté du quatrième *Avertissement aux protestants*, que le secrétaire de Bossuet vante justement, on doit placer le cinquième, qui est du même genre, et dans lequel Bossuet entreprend d'examiner si le fondement des empires repose sur l'autorité des rois ou sur la volonté du peuple, dans lequel les protestants comme les démocrates veulent placer l'origine et le droit de toutes les souverainetés. Il a souvent été cité comme le plus beau traité politique qui puisse être offert à la méditation des philosophes et des hommes d'État. Tous les autres *Avertissements* offrent également des pensées de la plus haute élévation, exprimées dans un grand style.

Bossuet avait pris pour arbitres entre Jurieu et lui les protestants mêmes auxquels Jurieu s'était adressé dans ses *Lettres pastorales*. Il eut la consolation d'en voir un grand nombre se rendre à la force de ses démonstrations, et se montrer particulièrement touchés de l'onction et de l'accent de cœur avec lesquels il repoussait les calomnies dont le pas-

[1] *Premier Avert.*
[2] *Ibid.*
[3] *Mém.* de Le Dieu, t. I, p. 194.

sionné Jurieu n'avait pas craint de le charger personnellement au milieu de ses invectives contre l'Église catholique. Quelle âme élevée n'aurait été émue par ces paroles du second *Avertissement* :

« Après vous avoir montré la réforme condamnée par son propre jugement, il reste encore à vous faire voir l'Église romaine, elle que les protestants chargent de tant d'opprobres, justifiée néanmoins, non-seulement par des conséquences tirées de leurs principes, mais encore en termes formels et de leur aveu. Ce sera le sujet de l'Avertissement suivant. En attendant qu'il paraisse, ô Seigneur, écoutez-moi ! O Seigneur, on m'a appelé à votre terrible jugement comme un calomniateur qui imputait des impiétés, des blasphèmes, d'intolérables erreurs à la réforme, et qui non-seulement lui imputait tous ces crimes, mais encore qui accusait un ministre de les avoir avoués ! O Seigneur, c'est devant vous que j'ai été accusé : c'est aussi sous vos yeux que j'ai écrit ce discours ; et vous savez combien je suis éloigné de vouloir rien ajouter aux excès déjà si étranges des prétendus réformés. Si j'ai dit la vérité, si j'ai convaincu de blasphème et de calomnie ceux qui m'ont appelé à votre jugement comme un calomniateur, un homme sans foi, sans honneur, sans conscience, justifiez-moi devant eux. Qu'ils rougissent, qu'ils soient confondus ; mais, ô Dieu, je vous en conjure, que ce soit de cette confusion salutaire qui opère le repentir et le salut ! »

Voilà comment Bossuet savait mêler le sentiment à la force de la logique.

Sa puissance de polémiste acquit encore de nouvelles forces et un éclat tout particulier dans cette fameuse controverse avec Fénelon, au sujet du quiétisme qui devait consumer cinq années de sa vie. Pour éviter des répétitions, nous remettrons à l'article de l'archevêque de Cambray tout ce que nous avons à dire sur cette célèbre querelle où Bossuet, sauf de légers torts, ne se montra certes sous aucun rapport au-dessous de lui-même.

Au milieu de ces grandes querelles et de ces mémorables luttes, Bossuet trouvait le temps de se recueillir, de se livrer à l'humble méditation du chrétien, et de faire profiter de pieuses âmes de ses pensées célestes, témoin deux ouvrages où il semble avoir voulu renfermer tout ce qui concerne la foi et les mœurs : les *Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne* et les *Méditations sur les Évangiles*.

Les *Élévations sur les Mystères*, achevées en 1695, sont des instructions que Bossuet avait adressées d'abord aux filles de la Visitation de Meaux, aux Ursulines, aux religieuses de Notre-Dame, de Jouarre, de Faremoutiers et des autres maisons religieuses de sa ville épiscopale. « Dans sa chère retraite de Germigny, dit l'abbé Le Dieu, pour se délasser en Dieu des grands travaux qui commençaient à l'occuper au sujet du quiétisme, il composa une explication suivie de toute la religion, sur la sainte Écriture, commençant par la toute-puissance divine et la création du monde, le déluge, les patriarches et la suite, l'incarnation de Jésus-Christ, sa vie, sa mort, ses mystères, jusqu'à l'Apocalypse et la gloire éternelle : tout cela pour les religieuses de son diocèse, chez qui bien des copies s'en sont répandues, et même à Paris.

Il me redemanda cet ouvrage avant sa mort. Il se l'est fait lire et relire plusieurs fois. Ce fut sa consolation et sa joie dans ses douleurs; il y trouva un avant-goût des joies éternelles [1]. » « Je travaille à la suite des *Mystères,* que je veux tâcher de mener jusqu'à un certain point : cela ne me coûte aucune application et me délasse plutôt [2], » écrit Bossuet lui-même à une dame avec laquelle il était en grande relation de spiritualité, Mme d'Albert de Luynes, qui, après avoir été religieuse de l'abbaye de Jouarre, fut ensuite prieure du monastère de Torci, et pour qui il composa un touchant *Discours sur la vie cachée.*

Ces réflexions sur la suite de la Religion sont divisées par semaines, et les semaines en différentes réflexions. Après avoir parlé de Dieu, de la création, du péché, l'auteur vient ensuite à la loi et au péché, et finit à la prédication de Jésus-Christ. Le temps lui manqua pour remplir le reste de son plan.

Se bornant à expliquer ce qui, dans les mystères, est accessible à notre raison, Bossuet ne cherche pas à rendre clair ce qui est impénétrable. Il laisse à la foi sa sainte obscurité et prêche aux hommes l'humble soumission qu'il professe. « Vous croyez, dit-il aux pieuses filles, que j'irai résoudre tous les doutes et contenter vos désirs curieux. Je n'ai pas pris la plume à la main pour vous apprendre les pensées des hommes. »

Plusieurs de ces méditations, comme les *Elévations* sur la sainte enfance de Notre-Seigneur et sur la vie cachée de la Très-Sainte-Vierge, sont un touchant témoignage de la piété tendre et affectueuse du sublime Bossuet. D'autres renferment des vues philosophiques d'une rare profondeur. C'est ainsi que, pour expliquer les dogmes religieux, il proclame les vrais principes de la connaissance :

« L'idée que nous portons naturellement dans notre fond de la perfection de Dieu, en sorte que nous penchons naturellement à lui attribuer ce qu'il y a de plus parfait, était si vive dans le premier homme, que rien ne la pouvait offusquer [3]. »
« La connaissance n'est autre chose que la substance de l'âme affectée d'une autre. Quand je change ou de pensée ou de volonté, ai-je cette volonté ou cette pensée sans que ma substance y entre? Sans doute elle y entre ; et tout cela au fond n'est autre chose que ma substance affectée, diversifiée, modifiée de différentes manières, mais dans son fond toujours la même. Car en changeant de pensée, je ne change pas de substance ; et ma substance demeure toujours une pendant que mes pensées vont et viennent, et pendant que ma volonté va se distinguant de mon âme, d'où elle ne cesse de sortir, de même que ma connaissance va se distinguant de mon être, d'où elle sort pareillement ; et pendant que toutes les deux, je veux dire ma connaissance et ma volonté, se distinguent en tant de manières, et se portent successivement à tant de divers objets, ma substance est toujours la même dans son fond, quoiqu'elle entre toute entière dans toutes ces manières d'être si différentes [4]. »

[1] *Mém.* de Le Dieu, II.
[2] Lettre du 4 juin 1694.
[3] *Elév. sur les Mystères,* septième semaine, élév. III.
[4] *Ibid.,* deuxième semaine, élév. VI.

Cette manière énergique d'exprimer que la connaissance ou les idées qui en sont la source ont un fondement en nous, n'est-elle pas du plus beau langage philosophique? Dans plusieurs endroits des *Elévations sur les Mystères*, comme souvent dans tous ses ouvrages, Bossuet se révèle ainsi non moins grand philosophe que théologien.

On doit encore à la sollicitude de Bossuet pour les religieuses de son diocèse un de ses plus beaux ouvrages, les *Méditations sur les Evangiles*, qui furent composées les premières, mais qui paraissent habituellement à la suite des *Elévations sur les Mystères*, parce que les *Méditations* commencent où finissent les *Elévations*, au sermon de Jésus-Christ sur la montagne, et se terminent aux dernières instructions qu'il donne à ses apôtres avant sa Passion. Leur objet est d'approfondir l'ouvrage de la rédemption dans son principe, ses moyens et ses effets. Le sage prélat ne propose aux pieuses filles que ce qu'il y a de plus essentiel et de plus pratique dans la religion, et a soin d'omettre toutes les questions qui ne sont que de l'école.

Pendant sa dernière maladie, Bossuet se fit relire cet ouvrage, ainsi que les *Elévations sur les Mystères*, et, malgré ses souffrances, il employait trois ou quatre heures par jour à les corriger, ainsi que le rapporte l'abbé de Saint-André dans sa touchante relation de la mort de son évêque, à laquelle il eut le bonheur d'assister. L'abbé Le Dieu parle également de cette lecture des *Méditations*, qui se faisait chaque matin, et des corrections du pieux et infatigable auteur, qui n'avait pas encore pris de résolution sur la forme qu'il pourrait donner à cet ouvrage [1].

Le style des *Méditations* est généralement plus simple que celui des *Elévations*; cependant, jusque dans ces *Méditations* écrites au courant de la plume pour de simples religieuses, on retrouve quelque chose de ces beautés qui vous terrassent d'admiration à la lecture des *Oraisons funèbres* ou de quelques *Sermons* de Bossuet. Ainsi, dans ce morceau si animé et si brillant des plus nobles figures :

« Voyez ce cheval ardent et impétueux, pendant que son écuyer le conduit et le dompte; que de mouvements irréguliers! C'est un effet de son ardeur, et son ardeur vient de sa force, mais d'une force mal réglée. Il se compose, il devient plus obéissant sous le frein, sous la main qui le manie à droite et à gauche, le pousse, le retient comme elle veut. A la fin, il est dompté; il ne fait que ce qu'on lui demande; il sait aller le pas, il sait courir, non plus avec cette activité qui l'épuisait, par laquelle son obéissance était encore désobéissante. Son ardeur s'est changée en force; ou plutôt, puisque cette force était en quelque façon dans cette ardeur, elle s'est réglée. Remarquez : elle n'est pas détruite, elle se règle; il ne faut plus d'éperon, presque plus de bride, car la bride ne fait plus l'effet de dompter l'animal fougueux. Par un petit mouvement, qui n'est que l'indication de la volonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt qu'elle ne le force; et le paisible animal ne fait plus, pour ainsi dire, qu'écouter. Son action est tellement unie à celle de celui qui le mène, qu'il ne s'en fait plus qu'une seule et même action.

« Ame chrétienne, écoute l'époux qui te dit : *Je t'ai comparée à une belle ca-*

[1] *Journal* de Le Dieu, février 1704.

vale, et entièrement domptée. Et s'il faut t'atteler à un chariot, te faire agir en concours avec d'autres âmes également soumises, ce ne sera pas de ces chariots mal assortis, où l'un tire, et l'autre demeure sans action ; ce qui épuise et accable ceux qui sont de bonne volonté, et se donnent de bonne foi à l'ouvrage. Sous le fouet du conducteur ou, pour mieux dire, non tant sous le fouet que sous sa voix, et avec la légère indication d'un coup bénin, qui avertit, qui réveille quelquefois, les deux chevaux sont unis, parce qu'ils sont également soumis à la sage main qui les mène. Ame chrétienne, agis ainsi, et change ton ardeur, ton activité en gravité, en douceur, en règle. Noble animal, fait pour être conduit de Dieu, et le porter, pour ainsi dire, c'est là ton courage, c'est là ta noblesse [1]. »

Quelle éloquence encore dans cet autre passage :

« Aveugle, où allez-vous? Quelle malheureuse route enfilez-vous? Hélas! hélas! revenez, pendant que vous voyez encore le chemin. Il avance. Ah ! quel labyrinthe, et combien de fallacieux et inévitables détours va-t-il rencontrer ! Il est perdu : je ne le vois plus ; il ne se connaît plus lui-même, et ne sait où il est ; il marche pourtant toujours, entraîné par une espèce de fatalité malheureuse, et poussé par des passions qu'il a rendues indomptables. Revenez : il ne peut plus; il faut qu'il avance. Quel abîme lui est réservé ? Quel précipice l'attend ? De quelle bête sera-t-il la proie ? Sans secours, sans guide, que deviendra-t-il ? Hélas ! hélas [2] ! »

Les *Méditations sur l'Evangile*, comme les *Elévations sur les Mystères*, prouvent que « ce grand homme était aussi propre pour nourrir la piété des fidèles que pour les instruire des vérités les plus relevées [3]. »

A la composition de tant d'écrits de tous genres qui se succédaient sans interruption, Bossuet mêlait constamment la participation active aux plus hautes affaires de l'Église. C'est ainsi que, presque aussitôt après sa victoire sur Fénelon, il joua un rôle prépondérant dans l'assemblée qui se réunit à Saint-Germain-en-Laye le 2 juin 1700, assemblée si considérable par l'importance des décisions doctrinales qu'elle prononça. Bossuet fut bien plus véritablement l'âme de l'assemblée de 1700 qu'il ne l'avait été de celle de 1682. Dans la première, il avait été entraîné; dans la seconde, ce fut lui qui entraîna tout à sa suite. Il était frappé du péril de l'Eglise, placée entre deux partis opposés, celui des jansénistes et celui de la morale relâchée, qui se glissait partout à la faveur du système de la probabilité outré par des prêtres et des religieux de tous ordres et de tous habits. Afin de conjurer ce danger, qu'il s'exagérait peut-être pour ce qui était de la morale relâchée, il se hâta de recueillir toutes les propositions répréhensibles, les arrangea dans l'ordre le plus systématique et en pressa la censure. Un grand nombre de membres voulaient qu'on se contentât de condamner le jansénisme; mais il représenta avec force « que, si l'on parlait contre le jansénisme sans réprimer en même temps les erreurs de l'*autre parti*, *l'iniquité* manifeste

[1] *Méditation sur les Evangiles*, la Cène, 2e part., quatrième jour.
[2] *Ibid.*, la dernière semaine du Sauveur, dix-septième jour.
[3] Le Dieu.

d'une si visible partialité ferait mépriser un tel jugement et croire qu'on aurait voulu épargner la moitié du mal. » Aucune considération, aucune résistance ne purent faire fléchir la résolution où était Bossuet d'examiner la morale et d'en condamner les relâchements; et, pour gagner à son avis ceux de ses collègues qu'arrêtait la crainte d'affliger la compagnie de Jésus, dont quelques membres avaient soutenu plusieurs des propositions soumises à la censure de l'assemblée, il s'écriait :

« Si, contre toute vraisemblance et par des considérations que je ne veux ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Église gallicane, SEUL j'élèverais la voix dans un si pressant danger; SEUL je révélerais à toute la terre une si honteuse prévarication; SEUL je publierais la censure de tant d'erreurs monstrueuses. »

Grâce à cette inébranlable fermeté, grâce aussi à sa sagesse et à sa modération, et à « cette savante politique, cette invariable retenue, cette prudence presque surhumaine, » que vante justement le comte de Maistre [1], le vieil évêque fut le docteur, l'esprit et le conseil de cette assemblée, à laquelle on n'a pu reprocher qu'un excès de zèle contre des théologiens dont les doctrines avaient été déjà condamnées et étaient formellement réprouvées par le corps illustre auquel ils appartenaient. Il fut l'auteur de la censure sur la morale et des qualifications et décrets qu'elle contient, et eut l'initiative de tout ce qui se fit d'important dans cette dernière grande assemblée du clergé sous Louis XIV. L'abbé Le Dieu est l'écho de l'admiration universelle quand il s'écrie dans son naïf enthousiasme : « Qu'appelle-t-on être le docteur d'une compagnie, si cela ne l'est pas? Et saint Augustin a-t-il dirigé les conciles d'Afrique avec plus d'autorité, de confiance et d'érudition [2]? »

Non content d'avoir fait condamner le jansénisme dans l'assemblée du clergé de 1700, Bossuet, cet invincible défenseur de la tradition contre le sens propre, dont les controverses devaient embrasser toutes les erreurs religieuses de son temps, s'occupa d'une réfutation à fond de cette secte dont les chefs, après quelques années de silence, commençaient à relever la tête. Les hommes de Port-Royal avaient toujours témoigné une vive admiration pour Bossuet, et, après la paix de l'Église, faite en 1668, ils eurent avec lui de grandes relations. Cependant il était loin de partager leurs opinions sur le fait de Jansénius, et lorsque les appelants eurent recommencé à soutenir hautement leur opposition à reconnaître l'autorité du Saint-Siége en matière de fait, l'ancien élève de M. Cornet, l'ardent ennemi de Port-Royal, dont il avait adopté les idées tant sur l'*Augustinus* que sur le Formulaire, oublia qu'il avait soixante-seize ans pour rentrer dans l'arène. Il conçut la pensée d'un grand ouvrage qui fût décisif sur la question. « Il faut, disait-il, faire quelque chose qui frappe un grand coup et ne reçoive pas de réplique. » Recueillant ses dernières

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. VII.
[2] *Journal* de Le Dieu, 1700.

forces un an seulement avant sa mort, il se mit à l'œuvre, relut Jansénius et saint Augustin, repassa tous les conciles généraux, et dicta ou écrivit un livre sur l'*Autorité des jugements ecclésiastiques*. L'excès de la souffrance lui fit seul abandonner cet ouvrage que des mains sectaires ne reculèrent pas, longtemps après sa mort, de livrer aux flammes. Le manuscrit original existait encore en 1760.

Selon Joseph de Maistre, « depuis l'époque de 1682, l'évêque de Meaux déchoit de ce haut point d'élévation où l'avaient placé tant de merveilleux travaux [1]. » Sans applaudir en tout au rôle qu'a joué Bossuet dans la célèbre assemblée du clergé de France, on ne peut dissimuler que ce fut surtout à compter de cette époque de 1682 que Bossuet fut regardé universellement comme la gloire de l'épiscopat catholique, et l'honneur qu'il eut d'être l'âme, sans être le président, de l'assemblée de 1700, ajouta le dernier éclat à sa renommée.

Bossuet était un père de l'Église dans l'opinion publique, et chez les étrangers comme en France. « Vous êtes comme un autre saint Paul dont les travaux ne se bornent pas à une seule nation ou à une seule province, lui écrivait un seigneur anglais; vos ouvrages parlent présentement en la plupart des langues de l'Europe, et vos prosélytes publient vos louanges en des langues que vous n'entendez pas [2]. » Sa seule présence retraçait à Louis XIV un concile œcuménique. On le proclamait dans la chaire : « le Bouclier de la Foi, le Restaurateur de la Discipline, l'honneur de l'Épiscopat [3]. » « Pendant toute sa vie, et même au dernier voyage que Bossuet fit à Versailles peu de mois avant sa mort, pendant l'été de 1703, dit l'abbé Le Dieu, il ne parut jamais à la cour, dans les promenades publiques, qu'environné de l'élite du clergé. » Les évêques le consultaient comme leur oracle. M. de Bissy, évêque de Toul, lui soumettant un mandement qu'il avait donné contre l'usure : « Je vous demande avis, disait-il, comme au père des évêques de France [4]. » L'évêque de Luçon lui écrivant pour le consulter également sur des points de doctrine, lui disait :

> « Je vous ai toujours considéré comme l'oracle des évêques. Je vous supplie très-humblement de ne pas désapprouver la liberté que je prends de vous consulter, dans une affaire qui me paraît assez délicate : c'est un de mes chanoines qui a avancé en chaire ces propositions, etc. [5]. »

Peu de temps après sa mort, un de ses successeurs dans l'éloquence de la chaire le proclamait un homme « d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre; l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France s'honorera dans tous les siècles; un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences; le docteur de toutes les Églises,

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.
[2] Lettre de milord Perth à Bossuet, de Londres, 12 novembre 1685.
[3] Le P. Anselme, *Oraison funèbre du duc de Montausier*, II.
[4] Lettre du 2 novembre 1703.
[5] Lettre du 20 février 1701.

la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Éphèse [1]. » Ceux même qui étaient le moins favorables à Bossuet, étaient forcés d'avouer qu'il était leur maître à tous. Quelques courtisans crurent un jour faire plaisir à l'archevêque de Reims, Le Tellier, en parlant légèrement devant lui de l'évêque de Meaux, dont il ne se montrait nullement l'ami à Versailles. Il leur ferma la bouche, et répondit à tous ces détracteurs : *C'est notre maître à tous.* « Dans la conversation chez la reine, dit aussi Le Dieu, après les harangues, M. de Meaux fut fort loué par la reine même comme l'appui de la religion, à quoi M. de Reims répondit : « C'est notre Père. »

Ce génie si original est de la famille des plus opiniâtres travailleurs qu'on vit jamais. On ne peut guère imaginer un emploi du temps plus studieux. Il n'avait point d'heure fixe pour manger; il étudiait jusqu'à ce que la faim l'obligeât de recourir à la nourriture; il n'était pas plus réglé pour le sommeil, et il n'y consacrait que le temps le plus rigoureusement indispensable. « Son tempérament, dit son secrétaire, était admirable; de là cette facilité merveilleuse pour le travail et pour l'application continuelle dans laquelle il a passé sa vie. Maître de son sommeil, il l'interrompait pour prier Dieu au milieu de la nuit, ce qu'il a fait tout le temps de son épiscopat à Meaux, et pour travailler dans le silence et le recueillement, tant que sa tête y pouvait fournir; il retrouvait ensuite le sommeil et se reposait encore suivant le besoin [2]. »

Il négligeait jusqu'aux amusements les plus simples, se promenait peu et ne faisait jamais de visites. « Monseigneur, lui dit un jour son jardinier, à qui il demandait par distraction des nouvelles de ses arbres, si je plantais des saint Augustin et des saint Jérôme, vous viendriez les voir ; mais, pour vos arbres, vous ne vous en mettez guère en peine. » Sa seule récréation était de réunir de temps en temps chez lui, ou, dans la belle saison, de convoquer à un rendez-vous à la promenade, à Saint-Germain, à Fontainebleau et à Versailles, quelques hommes plus ou moins célèbres dans l'Église et dans les lettres, Pellisson, l'abbé Renaudot, d'Herbelot, l'abbé de Labroue, de Longuerue, Cordemoi, l'abbé Fleury, l'abbé de Fénelon, pour traiter avec eux, selon l'occasion, des questions de religion, d'histoire, de philosophie, d'érudition ; pour y lire les discours académiques, y juger des ouvrages nouveaux; pour écouter le compte qu'ils lui rendaient de leurs travaux, leur donner ses conseils et leur soumettre lui-même ce qu'il se proposait de publier.

Septuagénaire, il était aussi infatigable que dans sa verte jeunesse. « Ses grands travaux, dit Saint-Simon, faisaient encore honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux. »

[1] Mass., *Oraison funèbre du Dauphin*, I.

[2] *Journal* de Le Dieu, 1700.

Tant d'ardeur pour l'étude, sans jamais de relâche ni de repos, excitait l'admiration, mais en faisant craindre souvent qu'il ne succombât à un excès de fatigue qui paraissait dépasser la force humaine. Aussi, au rapport de l'abbé Le Dieu, « ses amis n'ont cessé de lui répéter toute sa vie qu'il se laissait trop presser par le travail[1]. »

Nous aurions encore beaucoup à dire sur les travaux que le grand évêque ne cessa de produire avec cet inépuisable courage jusqu'à ses derniers jours. Nous voudrions parler en particulier de sa volumineuse correspondance générale, si riche en renseignements de toute sorte, et de ses lettres de spiritualité, spécialement de celles qui sont adressées à Mme de Luynes et à la sœur Cornuau, où l'on voit avec attendrissement qu'il entrait dans les plus petits détails de la direction, et qu'il trouvait toujours du temps pour conseiller, pour redresser, pour consoler, pour fortifier.

Mais il faut nous arrêter : un examen, si peu détaillé fût-il, de tant d'écrits plus ou moins considérables de Bossuet, dont nous n'avons rien dit, dépasserait toutes les bornes que nous pouvons nous permettre. Nous nous contenterons de dire qu'il a imprimé sa marque à ses moindres productions.

Il n'est pas jusqu'à la poésie française qu'il n'ait, en se jouant, cultivée non sans quelque succès. « Il a laissé, dit Le Dieu, des traductions en vers français, d'un grand nombre de psaumes et de plusieurs cantiques, qui ont été admirés par de grands maîtres en l'art poétique[2]. » On a, dans ces derniers temps, publié des vers de Bossuet, dont quelques-uns sont réellement admirables ; mais ils n'étaient pas nécessaires pour prouver que l'auteur des *Oraisons funèbres* avait reçu le verbe de poésie, de cette poésie véritable qui consiste bien moins dans la rime que dans les idées, dans les images, dans le sentiment, dans le mouvement. On peut dire que cet homme prodigieux n'eut pas de vieillesse. Plus heureux que Corneille, son génie garda jusqu'à la fin toute sa force.

En présence de tant de travaux diversement recommandables ou admirables qu'il ne cessa de produire après ses chefs-d'œuvre, on peut ne pas partager l'avis du comte de Maistre, qui dit que « Bossuet aurait dû mourir après le sermon sur l'*Unité*, comme Scipion l'Africain après la bataille de Zama[3]. » Non, l'*Histoire des variations*, les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur les Evangiles*, la polémique sur le quiétisme, les *Instructions pastorales sur les promesses de l'Eglise*, toutes ces œuvres, produites avec bien d'autres depuis l'époque de 1682, n'ont pas été inutiles à la renommée de l'auteur des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'histoire universelle*. « Il n'y avait de grand à ses yeux que la défense de l'Église et de la religion, » nous dit son secrétaire confident. Le moindre des écrits qu'il ne cessa de composer jusqu'à ce qu'il

[1] *Mém.* de Le Dieu, t. I, p. 213.
[2] *Ibid.*, p. 170.
[3] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.

succombât de fatigue et d'épuisement fut digne de cette grande cause. Il mourut dans un âge très-avancé; mais il est incontestable que l'excès du travail précipita sa fin.

Bossuet, dont toute la vie fut si laborieusement employée, est un des auteurs français qui ont laissé les plus nombreux ouvrages : on en peut juger par la liste, quoique incomplète, que nous en avons présentée. La gloire de cet évêque unique dans l'histoire moderne de l'Église va bien plus loin : il est de tous nos écrivains celui qui a fait le plus d'honneur à la langue. Si un Français veut apprendre à donner de la couleur et du corps à ses pensées, ce sont surtout les grands écrivains du dix-septième siècle qu'il doit étudier, mais parmi eux tous, Bossuet. La grandeur d'une époque s'individualise toujours en la personne d'un écrivain d'élite. Bossuet, que Massillon qualifiait d'*homme de toutes les sciences et de tous les talents*, peut être regardé comme ce maître suprême pour le dix-septième siècle. Personne n'eut un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste. Personne n'eut tant de grandeur et ensemble tant de naturel et de goût. C'est la conviction qu'on ne peut manquer de remporter de lectures répétées de ses œuvres. Plus on recommence Bossuet, plus on trouve son compte avec lui, et quand on l'a bien étudié, compris et senti, on est obligé d'avouer que le génie français a produit des chefs-d'œuvre tels que n'en vit pas toute l'antiquité : pour le louer dignement peut-être faut-il dire que ses ouvrages sont les plus parfaits qui aient été produits depuis qu'on a trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité.

Tâchons de préciser ce qu'a de particulier la langue de Bossuet, et d'indiquer nettement les caractères par lesquels ce grand génie tranche sur tous ses illustres contemporains. Bossuet montra comment la prose française peut secouer sa régularité traînante. Sa phrase, toujours d'une clarté lumineuse, offre des constructions qui ont toute la liberté et toute la hardiesse des Grecs et des Latins : il sait, comme eux, mettre à son gré sa pensée en relief. Il manie l'inversion avec un bonheur qui n'appartient qu'à lui. Rien d'animé comme ses tours de phrase; ils sont tous des mouvements. Il a des formes de périodes qu'on n'osa jamais dans notre langue : indiquons seulement ces périodes suspendues par des détails secondaires, à l'imitation d'Homère dans ses comparaisons, comme dans ce passage d'une de ses oraisons funèbres :

« Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, qu'il n'eût jamais donné au roi s'il ne l'eût senti capable de le bien servir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savait avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance; tout était prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places ; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde :

alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce [1]. »

Malgré le désordre et l'irrégularité de cette longue phrase, l'orateur ne s'embarrasse pas un moment ; il court toujours à son but ; et après avoir mêlé le récit des grandes qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père, il reprend avec la plus grande aisance la marche de sa phrase abandonnée : *Alors le zélé ministre.* Il en est de même dans ce passage moins connu d'un de ses sermons :

« Comme les fleuves, quelque inégalité qu'il y ait dans leur course, sont en cela tous égaux, qu'ils viennent tous d'une source petite, de quelque rocher ou de quelque motte de terre, et qu'ils perdent enfin tous leur nom et leurs eaux dans l'Océan ; là on ne distingue plus ni le Rhin, ni le Danube d'avec les plus petites rivières et les plus inconnues : ainsi les hommes commencent de même, et après avoir achevé leur course, après avoir fait, comme des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils se vont tous enfin confondre dans ce gouffre infini de la mort ou du néant, où l'on ne trouve plus ni César, ni Alexandre, ni tous ces augustes noms qui nous séparent ; mais la corruption et les vers, la cendre et la poussière qui nous égalent [2]. »

Bossuet traite en maître les mots comme les constructions. Qui n'admirerait quel tour hardi il donne à la parole pour lui faire signifier les sens les plus originaux, comme il sait faire passer un mot dans une acception nouvelle, nécessaire pour rendre avec précision la pensée ?

C'est plus qu'un prosateur, c'est souvent un poëte : aucun écrivain français n'a possédé au degré de Bossuet la poésie intime et grande du style. Il donne aux mots les plus communs une physionomie et une âme. Il sait par des figures toujours neuves dans sa bouche donner la vie à tout, même aux raisonnements. Il exprime si fortement les choses que toujours il porte dans l'esprit des auditeurs ou des lecteurs une image vive et claire. N'est-ce pas là le vrai caractère du poëte ?

Les anciens, en particulier Virgile, Démosthènes, Homère, contribuèrent à développer chez Bossuet ces admirables qualités de style ; mais elles se perfectionnèrent surtout dans l'étude, dans la méditation des saintes Écritures, qu'il ne cessait, nous témoigne l'abbé Le Dieu, *de lire et de relire tous les jours de sa vie,* dont *il ne pouvait se passer,* sans lesquelles *il ne pouvait vivre* [3], et à l'étude desquelles il s'était voué solennellement dès sa jeunesse, lorsque dans le fameux sermon de son doctorat, il s'était écrié : « Auguste vérité, vérité suprême, qui, dans le sein de Dieu, vous donnez à nous dans les saintes Écritures, c'est à vous, à vous seule, que je m'enchaîne, que je me voue et que je me consacre tout entier. » Aussi a-t-il fait pénétrer dans son français original quantité de tournures hébraïques qui semblaient répugner à la

[1] *Orais. fun. de Le Tellier.*

[2] *Précis d'un serm. pour la nativ. de la S. Vierge.*

[3] *Mém. et journ. sur la vie et les ouvrages de Boss.*, I.

nature de notre idiome; aussi jette-t-il à chaque instant dans son grand langage les expressions surprenantes, les images sublimes et la pompe orientale des prophètes. « Cet homme est mon grand oracle, dit M. de Maistre, je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre à la fois dans chaque phrase un logicien, un orateur et un prophète [1]. »

La grandeur toujours, souvent la majesté, voilà le trait distinctif de Bossuet; il n'y a rien de lui qui ne porte ce caractère. Il semble agrandir les idées de toute la magnificence de son style. On ne connaît guère que le Bossuet des *Oraisons funèbres* et de l'*Histoire universelle*. Qu'on lise ses moindres ouvrages, s'il en a composé auxquels cette qualification puisse s'appliquer, qu'on étudie sa correspondance, ses lettres à de simples religieuses, on trouvera souvent la même grandeur. Là encore il ravira l'admiration par l'éclat de ses traits. Il était descendu sans s'abaisser à des détails communs : au moment que vous vous y attendez le moins, il prend son vol d'aigle; il s'élance jusque dans les régions les plus élevées.

Ce caractère propre de Bossuet, la magnificence et la grandeur, se remarquait dans sa vie comme dans ses écrits. « Je n'ai, que je sache, aucun attachement aux richesses, disait-il dans une de ses lettres au maréchal de Bellefonds, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités : mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je n'avais précisément que le nécessaire; et je perdrais plus de la moitié de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon domestique. » Malgré ce goût pour un certain luxe, Bossuet était le plus simple des hommes. De même, quoique la pompe dans la diction fût sa pente naturelle, les naïvetés et les familiarités du langage donnent un charme particulier à tous ses ouvrages. Il écrit au même maréchal de Bellefonds dont il vient d'être question : « Je ne finirais pas si je ne me retenais. Je ne parle point ici ; il faut donc bien que j'écrive, et que j'écrive, et que j'écrive. Hé ! ne voilà -t-il pas un beau style pour un si grand prédicateur? Riez de ma simplicité et de mon enfance, qui cherche encore des jeux [2]. » Voilà Bossuet, voilà les deux côtés de sa nature, les deux aspects de son talent. « Cet homme dit ce qu'il veut, rien n'est au-dessous ni au-dessus de lui. » Ces paroles de M. de Maistre, au premier entretien de ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont l'éloge complet du grand évêque de Meaux. Dans un sermon pour une vêture, il dit à ses auditeurs qui désirent peut-être une éloquence trop humaine : « N'attendez pas de moi tous ces ornements de la rhétorique mondaine; mais priez seulement cet esprit qui souffle où il veut, qu'il daigne répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, la simplicité et la vérité. » Le pieux et docte évêque obtint de Dieu ces dons; nous plaindrions celui qui ne le sentirait pas à la lecture d'une page quelconque de Bossuet. Nous plaindrions

[1] *Lett. au comte d'Avaray*, 12 juillet 1807.
[2] 9 sept. 1672.

également celui qui ne goûterait pas les simplicités autant que les sublimités de ce grand génie. « L'éloquent Bossuet, dit Voltaire dans le *Temple du Goût*, voulait bien rayer quelques familiarités échappées à son génie vaste, impétueux et facile, lesquelles déparent un peu la sublimité de ses oraisons funèbres. » Ces familiarités sont loin de faire tache. L'éloquence académique ne les admet pas, mais elles sont de l'essence de l'éloquence véritable. Homère et Démosthènes ne dédaignaient pas ces familiarités. Ni trop pompeux, ni trop familier, ni trop fleuri, ni trop austère, l'alliance harmonique de toutes les qualités, voilà la perfection de Bossuet. « Dans le style de Bossuet, dit un des esprits les plus fins du commencement de ce siècle, la franchise et la bonhomie gauloise se font sentir avec grandeur. Il est pompeux et sublime, populaire et presque naïf[1]. »

Sa langue est originale dans l'expression des pensées délicates comme des sentiments forts. Un seul exemple, qui en dira plus que toutes nos paroles. Il parle ainsi de sainte Thérèse :

« Si la violence de ses désirs ne peut rompre les liens du corps, ils en éteignent tous les sentiments, ils en mortifient tous les appétits ; elle ne vit plus pour la chair, et enfin elle devient tous les jours et plus libre et plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme un oiseau qui, battant des ailes, secoue l'humidité qui les rend pesantes, ou dissipe le froid qui les engourdit ; si bien que, portée par ses saints désirs, elle paraît détachée du corps pour vivre et converser avec les anges : *Vestra conversatio in cœlis est*[2]. »

Quoi de plus délicat, de plus gracieux ? Quoi de plus finement touché ?

Veut-on enfin avoir une idée complète de Bossuet, il faut montrer son cœur et sa sensibilité. Bossuet était aussi bon qu'il était grand, aussi doux et aussi tendre qu'il était ferme et inflexible dans la voie de la vérité. Quoi de plus suave que ces paroles adressées aux malheureux de toutes classes :

« Consolez-vous, chrétiens, qui languissez parmi les douleurs : mon Sauveur n'a épargné à son corps ni la faim, ni la soif, ni les fatigues, ni les sueurs, ni les infirmités. O Dieu ! qu'il aura inclination de nous soulager, nous qu'il voit du plus haut des cieux, battus des mêmes orages dont il a été attaqué sur la terre[3]. »

Ecoutez encore cette apostrophe aux riches impitoyables, et dites si elle n'est pas sortie du fond des entrailles les plus compatissantes.

« Quand je considère, fidèles, les calamités qui nous environnent, la pauvreté, la désolation, le désespoir de tant de familles ruinées, il me semble que de toutes

[1] Joubert, *Pens.*, t. II, p. 166.
[2] *Panégyr. de sainte Thérèse*, 2e part.
[3] *Elév. sur les Myst.*

parts il s'élève un cri de misère à l'entour de nous qui devrait nous fendre le cœur, et qui peut-être ne frappe pas nos oreilles. Car, ô riche superbe et impitoyable ! si tu entendais cette voix, pourrait-elle ne pas obtenir de toi quelque retranchement médiocre des superfluités de ta table? Pourrait-elle ne pas obtenir qu'il y eût quelque peu moins d'or dans ces riches ameublements dans lesquels tu te glorifies? Et tu ne sens pas, misérable, que la cruauté de ton luxe arrache l'âme à cent orphelins, auxquels la Providence divine a assigné la vie sur ce fonds[1] ! »

Nous le demandons : Bossuet n'avait-il pas un cœur égal à son génie?

Hardiesse, poésie, grandeur, majesté tempérée de grâce et de simplicité, on a toujours reconnu ces grandes qualités du style de Bossuet; mais on lui a longtemps contesté la correction. Ç'a été une erreur et une injustice au premier chef. Reprocher à Bossuet le défaut de correction dans le style, c'est la plus grosse hérésie littéraire qu'on puisse imaginer. Bossuet peut, aussi bien que pas un des écrivains du grand siècle, être regardé comme la règle de la pureté de notre langue. Ses apparentes incorrections ont leurs raisons, et sont de beaucoup préférables à l'exactitude des puristes.

> Quorum æmulari exoptat negligentiam
> Potius, quam istorum obscuram diligentiam.
>
> Ter., *Andr.*, prolog.

Bossuet préfère une concise rapidité à une exactitude scrupuleuse. Il n'y a que les grammatistes qui l'en peuvent blâmer. Nous reprocherons au sage Rollin même d'avoir été trop loin quand il a dit : « Peu occupé des grâces légères du discours, et quelquefois même *négligeant les règles gênantes de la pureté du langage*, il tend au grand, au sublime, au pathétique[2] ! »

Heureusement on commence à rendre plus entière justice à l'Aigle de Meaux; les contestations qui se sont formées, en différents temps, sur la langue du premier de nos écrivains, ont déjà tourné toutes à sa gloire. Tout ce qu'on peut accorder à ces critiques, c'est que Bossuet a laissé échapper à sa plume un certain nombre de fautes incontestables, mais ce sont de ces fautes dont parle Horace, et on en compterait presque autant dans Racine, le plus châtié de nos écrivains. En somme, aucun auteur n'a au même degré et aussi constamment que Bossuet la justesse des termes qui caractérisent les pensées.

Dans les matières les plus sèches et les plus arides, Bossuet a des traits de l'éloquence la plus haute et la plus saisissante. Outre les ouvrages dont il vient d'être question, qu'on ouvre encore le *Commentaire de l'Apocalypse*. Le genre est bien différent, le livre est écrit dans une langue morte, mais le génie de Bossuet est toujours le même. Une lettre de l'abbé Langeron à Bossuet sur cet ouvrage, constate d'une manière frappante

[1] *Serm. pour le jour de la Pent.*, 2e part.
[2] *Traité des études*, liv. IV, ch. II, art. 2.

ce caractère d'élévation et d'éclat merveilleux dont le style du grand évêque de Meaux est toujours revêtu; on y remarque particulièrement ce mot : « Vous êtes plein de fentes par où le sublime échappe de tous côtés. »

Bossuet a les élans les plus ardents, les plus enflammés ; il a la verve la plus riche, la plus poétique ; c'est un suprême artiste : et cependant c'est un profond théologien, c'est un savant, c'est un érudit d'un ordre tout exceptionnel. Rare phénomène ! jamais, croyons-nous, l'étude ne donna autant de culture, autant de savoir, en laissant autant d'originalité. Jamais on n'a su mieux traiter les sujets d'érudition avec cet art qui leur ôte leurs épines, sans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas; témoin le discours sur l'*Histoire universelle*, ce chef-d'œuvre à part, et l'*Histoire des variations*, certes une des plus grandes œuvres historiques qui soient dans aucune langue. Pour ne parler que de ce dernier ouvrage, quelle science ! science de faits précis, minutieux, connus de peu de personnes, qu'il faut aller chercher dans les sources les moins attrayantes. Et en même temps, quel ensemble bien composé ! Quelle logique! Le merveilleux auteur néglige-t-il rien pour porter la vérité de sa doctrine jusqu'à la démonstration ? Ne faut-il pas que ses preuves saisissent jusqu'aux intelligences les plus réfractaires ?

Le mérite de Bossuet est incomparable dans la composition comme dans la diction. Personne ne sait aussi admirablement que lui dominer, gouverner sa pensée. Personne ne sait comme lui donner à ses idées cette étendue, cette clarté, qui sont le résultat du grand nombre de rapports sous lesquels on envisage un mot. L'ordre que Bossuet donne au développement de ses pensées est toujours l'ordre absolu de la logique. Déranger une partie quelconque de ses compositions, c'est affaiblir, c'est obscurcir, c'est déranger le tout.

Un seul écrivain, dans le dix-septième siècle, peut être comparé à Bossuet pour la force et la majesté du style, comme pour la grandeur et la solidité de la pensée, c'est Pascal ; mais l'évêque de Meaux nous paraît plus sublime encore que le solitaire de Port Royal, et nous dirons avec Joubert : « A mon gré, Bossuet, c'est Pascal ; mais Pascal orateur, Pascal évêque, Pascal docteur, Pascal homme et homme d'état, homme de cour, homme du monde, homme d'église ; Pascal savant dans toutes sortes de sciences, et ayant toutes les vertus *aussi bien que tous les talents*[1]. »

Oui, à l'éternel honneur de l'Église, Bossuet eut toutes les vertus aussi bien que tous les talents. D'une touchante piété dès l'enfance, il fut, dès sa promotion aux ordres sacrés, le plus édifiant des ecclésiastiques, et se montra de même plus tard le vrai modèle d'un très-digne évêque[2]. L'abbé

[1] *Correspond.* Lettre à M. Molé, 30 mars 1804, t. II, p. 330.

[2] « Conseguì il titolo di vero esemplare d'un degnissimo vescovo, » dit un auteur italien, dans un éloge de Bossuet, prononcé à Rome, au collége de la Propagande, et qui est intitulé : *L'Immagine del Vescovo rappresentata nelle virtù di monsignor Jacopo Benigno Bossuet, Vescovo di Meaux.* Discorso detto nell' Accademia ecclesiastica del collegio urbano di Propaganda fide, dal cavalier Paolo Alessandro Maffei. In Roma, MDCCV.

de Rancé, qui le connut de bonne heure, apprécia immédiatement ses vertus comme ses talents. « Ce saint homme, doué d'un discernement exquis, connut aussitôt, dit Le Dieu, le mérite de l'abbé Bossuet ; il fut frappé de l'étendue et de la solidité d'un esprit si pénétrant et si lumineux, et encore plus de sa piété sincère, de l'innocence de ses mœurs, de sa simplicité, si on ose le dire, ou plutôt de sa candeur, de sa droiture, de son désintéressement, de sa modestie qui était peinte sur son visage [1]. »

L'union de Bossuet avec l'austère réformateur de la Trappe devint, par la suite, de plus en plus intime. « Il a fait, dit encore Le Dieu, huit voyages exprès pour l'aller voir dans cette chère solitude dont il disait : que c'était le lieu où il s'aimait le mieux après son diocèse ; il y vaquait à tous les exercices de la communauté, et n'y prenait pas d'autre nourriture [2]. »

La réputation de vertu de Bossuet s'établit promptement. Dans un *Mémoire* autographe de Charles Colbert, évêque de Luçon (19 février 1665), à J.-B. Colbert, son frère, destiné à être mis sous les yeux du roi, on lit cette note sur l'abbé Bossuet, docteur de la maison de Navarre :

« Il prêche une morale austère, mais qui est bien chrétienne. Ceux qui le connaissent disent qu'il vit comme il prêche. Il m'a paru, en toutes occasions, avoir beaucoup d'esprit, et *je sais* qu'il a bien de la vertu. »

Vertu des plus sincères, parce qu'elle était accompagnée de modestie. Comme tous les hommes vraiment vertueux, et pénétrés du sentiment de la misère inhérente à la nature humaine, Bossuet se jugeait avec une extrême sévérité :

« Je tremble, dans la vérité, jusque dans la moelle des os, écrivait-il au vieux maréchal de Bellefonds, quand je considère le peu de fonds que je trouve en moi. Cet examen me fait peur ; et cependant, sorti de là, si quelqu'un va trouver que je n'ai point raison en quelque chose, me voilà plein aussitôt de raisonnements et de justifications [3]. »

Il repoussait avec une rare modestie et une admirable sincérité les éloges que la vue de sa vie exemplaire lui attirait nécessairement. Il disait à une noble religieuse, du nombre de ses pénitentes les plus chères :

« Je n'empêche pas que vous ne receviez ce que Dieu vous donne par rapport à moi, pourvu que vous ne mettiez votre appui que sur mon envoi et mon ministère, tout le reste pouvant être faux, sans que rien vous dépérisse pour cela. Dites-moi ou ne me dites pas ce qui se passe en vous sur ce sujet : en soi cela ne fait rien à la conduite ; et il vaut mieux le dire que le supprimer, pourvu que vous ne parliez pas de sainteté ni de choses semblables, parce que j'aurais trop de peine de vous

[1] *Mém.* de Le Dieu, I.
[2] *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 198.
[3] Lettre au maréchal de Bellefonds, 3 mars 1674.

voir trompée. Car encore que Dieu même ait des moyens de tromper les âmes qui ne sont pas opposées à sa vérité, je suis bien aise de ne pas entrer là-dedans, et de demeurer pour tel que je suis, pourvu que mon ministère soit honoré en vous par la foi[1]. »

Et encore quelques jours plus tard :

« Quant à mes dispositions, dont vous me parlez, je n'y sais rien, si ce n'est que par ma charge je suis un canal par où passent les instructions pour les autres, et que j'ai grand sujet de craindre que je ne sois que cela[2]. »

Quelquefois, en repoussant, comme ne les méritant pas, les témoignages de vénération qui lui sont prodigués, il se sert d'expressions dont la force étonne.

« Une fois pour toutes, dit-il avec un saint mécontentement au maréchal de Bellefonds, ne me parlez jamais de mon innocence, et ne traitez pas de cette sorte le plus indigne de tous les pécheurs. Je vous parle ainsi de bonne foi, par la seule crainte que j'ai d'ajouter l'hypocrisie à mes autres maux[3]. »

La religieuse humilité de Bossuet éclatait en toute occasion. « Dans le cours de vingt ans, dit l'assidu témoin de toute sa vie épiscopale, je ne l'ai jamais vu monter en chaire qu'après s'être prosterné en secret aux pieds de son crucifix, dans une humiliation profonde, pour demander les lumières du Saint-Esprit. Aussi l'avons-nous tant de fois ouï répéter, et dans un même discours, cette humble parole de saint Augustin : *Voilà, mes frères, ce que Dieu m'a donné pour vous, et priez-le qu'il me donne la force de vous prêcher, jusqu'à la fin, les vérités du salut*[4]. »

Dirigeant tant d'affaires, prenant de si hautes initiatives, donnant tant d'importants conseils, il ne s'attribuait rien, il ne revendiquait la gloire de rien. « Jamais homme, dit encore Le Dieu, ne fut plus éloigné que lui de la vanité d'être seul auteur et exécuteur d'aucune entreprise. Il porte ses vues bien plus loin, à l'heureux succès des choses mêmes, pour la seule gloire de Dieu, sans s'en rien attribuer[5]. »

Ce grand homme fait pour parvenir à tout, et jugé digne, avant tous, par la voix publique, des premiers archevêchés et de la pourpre romaine, sut se contenter modestement d'un épiscopat subalterne, et ne tenta jamais une démarche pour monter plus haut. « Occupé des pensées de la religion et du soin de servir l'Église, nous dit son secrétaire, il n'est aucunement touché des honneurs ni des espérances de ce monde ; il ne fait pas un pas à ce sujet et n'en parle seulement point[6]. »

Madame de La Vallière dit, en parlant de Bossuet : « Pour M. de Condom, c'est un homme admirable par son esprit, sa bonté et son amour de

[1] Lettre à madame d'Albert de Luynes, 26 octobre 1694.
[2] Lettre du 9 novembre 1694.
[3] Lettre du 8 février 1674.
[4] Le Dieu, *Mém. sur Boss.*, I.
[5] *Journal* de Le Dieu.
[6] *Ibid.*, mai 1701.

Dieu. » Caractères touchants qu'on retrouve avec admiration dans les lettres du grand évêque à l'illustre pénitente, comme on les voit apparaître dans tous les actes de sa vie publique aussi bien que privée. Nous avons déjà parlé de sa douceur à l'égard des hérétiques. Au sujet de la traduction du Nouveau Testament de Richard Simon, qu'il s'efforçait de faire condamner et de faire supprimer par l'autorité ecclésiastique et séculière, pour ses interprétations tout historiques et hardies sous forme littérale, pour ses explications philosophiques et ses tendances sociniennes, il disait, en faisant connaître à la fois sa bonté naturelle et son zèle invariable pour la pureté de la foi : « Les voies les plus douces et les moins éclatantes seront toujours les miennes, pourvu qu'elles ne perdent rien de leur efficace [1]. » Que n'a-t-il pu, dans sa querelle avec Fénelon, se montrer ainsi, jusqu'à la fin, pour *les voies les plus douces et les moins éclatantes?*

A la douceur il se joignait dans le caractère de Bossuet une teinte de mélancolie qui n'a pas été suffisamment remarquée. « La douleur, dit-il quelque part, est plus vive et dure plus longtemps que le plaisir ; ce qui doit nous faire sentir combien notre état est triste et malheureux en ce monde [2]. » On trouve assez souvent chez Bossuet de ces accents attendris et mélancoliques qui rappellent saint Augustin, ce saint qui lui était si cher et qu'il étudia toute sa vie avec préférence. On peut encore observer un rapport frappant entre l'évêque d'Hippone et l'évêque de Meaux, dans la manière dont celui-ci parle de la femme. « Partout où Bossuet parle de la femme, a dit un juge très-fin des choses morales, il en parle avec ce sentiment à la fois tendre et sévère, avec cette grâce majestueuse qui touche et qui épure les cœurs, et s'il maudit l'abus que la femme fait du pouvoir qu'elle a sur le cœur de l'homme, c'est qu'il s'indigne que, Dieu l'ayant faite si grande, le monde la fasse si petite, et qu'il lui fasse prendre son humiliation pour son triomphe [3]. »

Ses travaux de tous les genres, et les grandes affaires qui ont rempli sa vie, ne l'empêchèrent pas d'être le pasteur le plus soigneux de son troupeau. A toutes les fêtes solennelles il officiait dans sa cathédrale, et y faisait des sermons où l'on accourait de toutes les campagnes voisines. Il fit lui-même plusieurs missions dans le diocèse de Meaux ; et il a peut-être été, de tous les évêques de son temps, le plus exact à visiter son diocèse, et à faire entendre sa voix pastorale dans les diverses paroisses qu'il traversait. En même temps, il donnait à ses paroissiens l'exemple de la pratique de tous les devoirs prescrits par Dieu ou par l'Église aux chrétiens : c'est ainsi que, jusqu'à sa maladie de 1699, il ne rompit jamais l'observance quadragésimale.

Les dernières années du grand athlète de la foi furent attristées par la vue des progrès que faisaient chaque jour et partout le scepticisme, l'indifférence et l'incrédulité. « L'indifférence des religions, s'écriait-il, est

[1] Lettre au sujet de la version du Nouveau Testament de Trévoux, II.

[2] *Traité de la connaiss. de Dieu*, chap. I.

[3] Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, IX, V.

la folie du siècle où nous vivons. Cet esprit règne en Angleterre et en Hollande très-visiblement ; mais par malheur, il ne s'introduit que trop parmi les catholiques. » Il écrivait à l'évêque de Fréjus, Fleury, en lui envoyant son *Instruction pastorale* contre la version française du Nouveau Testament de Richard Simon. « L'esprit d'incrédulité gagne tous les jours dans le monde, et vous pouvez m'en avoir souvent entendu faire la réflexion. Je ne puis que remercier Dieu de ce qu'à mon âge, il me laisse assez de force pour résister à ce torrent. » Jusqu'à son dernier jour, il ne cessa de s'efforcer d'opposer des digues à cette invasion de l'incrédulité et du philosophisme qui devait bientôt tout submerger. Tant qu'il lui resta quelque force, il ne cessa d'écrire, il ne cessa de prêcher. Le journal de Le Dieu nous le montre prêchant à l'âge de soixante-quatorze et soixante-quinze ans. Le 1er novembre 1701, jour de la Toussaint, « il recueille les restes de ses forces pour exciter les cœurs à l'amour de Dieu, dans un sermon de la Béatitude éternelle. » Et le 2 avril 1702, dimanche de la Passion, il fait un grand sermon dans sa cathédrale pour l'ouverture du Jubilé, et il en suit tous les exercices malgré la faiblesse et la rigueur extrême de la saison. Il est de ces vaillants qui ne quittent pas leur poste jusqu'à ce qu'ils soient frappés à mort.

Sa mort, mort d'un philosophe comme l'antiquité n'en connut pas, mort d'un saint digne des plus beaux siècles de la primitive Église, couronna dignement une carrière tout entière consacrée au travail et au bien. Dès qu'il se sut atteint de la grave maladie de la pierre, il se résigna doucement à quitter ce monde où il avait tenu, par son génie, une si grande place, et son esprit ne fut plus occupé que des années éternelles. A son dernier synode (1702) il avait, au milieu de l'attendrissement universel, annoncé avec calme et sérénité sa fin prochaine. « Ces cheveux blancs, avait-il dit à ses prêtres, m'avertissent que je dois bientôt aller rendre compte à Dieu de mon ministère. » Il continua, dans l'intervalle de ses douleurs, de s'occuper d'études et de travaux de piété. Il revit ses anciens écrits, particulièrement ceux qui étaient les plus propres à le préparer au passage de la vie à l'éternité, comme ses *Méditations sur les Évangiles*. Il traduisit en vers français quelques psaumes, et son dernier travail fut la traduction du XXIe, *Deus, Deus meus, respice in me.* Il entendait tous les jours, dans sa chambre, la sainte messe qu'il n'était plus en état de dire. Quand il n'était pas trop accablé, il se faisait lire l'Écriture sainte : on lui lut ainsi presque tout le Nouveau Testament, et plus de soixante fois l'Évangile de saint Jean. La cour, les gens du monde, les prêtres, le peuple, toutes les classes de la société étaient consternées de la pensée de sa perte prochaine, et l'on se pressait à son palais pour aller avoir de ses nouvelles. On lui dit un jour un mot de cette affluence pleine de sympathie et de respect. « Eh ! mon Dieu, répondit-il, parlez-moi de mes péchés, et priez Dieu qu'il me les pardonne, et qu'il me fasse la grâce de chanter éternellement ses miséricordes [1]. » Enfin on dut lui ad-

[1] *Relation de la mort de Bossuet*, écrite par l'abbé de Saint-André, curé de Vareddes et vicaire-général de Meaux.

ministrer l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Ses douleurs allèrent toujours en augmentant jusqu'à son dernier jour, sans lui arracher une parole ni un mouvement d'impatience. Sentant approcher son dernier moment, il jeta les yeux sur l'image de Jésus-Christ, l'auteur de la consommation de notre foi, et après qu'on lui eut lu quelques passages de l'Écriture en rapport avec son état, dans la nuit du 12 avril 1704, « un peu avant quatre heures du matin, il poussa deux ou trois soupirs assez légers, avec lesquels il rendit sa sainte âme à Dieu, sans agonie et sans aucune convulsion [1]. »

Ainsi vécut, ainsi lutta, ainsi mourut ce grand homme dont le nom mérite d'être placé dans l'admiration et la vénération universelle à côté de celui des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, des Athanase.

Portrait de Luther.

Martin Luther, augustin de profession, docteur et professeur en théologie dans l'Université de Wittemberg, donna le branle à ces mouvements. Les deux partis de ceux qui se sont dits réformés, l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens ses sectateurs qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire surtout ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le Pape. C'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre, c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie : ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche.

Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissait; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples : de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites. (*Histoire des variations*, I.)

Caractère de Mélanchton.

La nouveauté de la doctrine et des pensées de Luther fut un charme pour les beaux esprits. Mélanchton en était le chef en Allemagne. Il joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. On le regardait comme seul ca-

[1] *Relation* de l'abbé de Saint-André.

pable de succéder dans la littérature à la réputation d'Érasme; e Érasme lui-même l'eût élevé par son suffrage aux premiers honneurs parmi les gens de lettres, s'il ne l'eût vu engagé dans un parti contre l'Église : mais la nouveauté l'entraîna comme les autres. Dès les premières années qu'il s'était attaché à Luther, il écrivit à un de ses amis : « Je n'ai pas encore traité comme il faut « la matière de la justification, et je vois qu'aucun des anciens ne « l'a encore traitée de cette sorte[1]. » Ces paroles nous font sentir un homme tout épris du charme de la nouvelle doctrine : il n'a encore qu'effleuré une si grande matière; et déjà il en sait plus que tous les anciens. On le voit ravi d'un sermon qu'avait fait Luther sur le jour du sabbat[2]; il y avait prêché le repos où Dieu faisait tout, où l'homme ne faisait rien. Un jeune professeur de la langue grecque entendait débiter de si nouvelles pensées au plus véhément et au plus vif orateur de son siècle, avec tous les ornements de sa langue naturelle, et un applaudissement inouï : c'était de quoi être transporté. Luther lui parut le plus grand de tous les hommes, un homme envoyé de Dieu, un prophète. Le succès inespéré de la nouvelle réforme le confirme dans ses pensées. Mélanchton était simple et crédule; les bons esprits le sont souvent; le voilà pris. Tous les gens de belles-lettres suivent son exemple, et Luther devient leur idole. On l'attaque, et peut-être avec trop d'aigreur. L'ardeur de Mélanchton s'échauffe; la confiance de Luther l'engage de plus en plus; et il se laisse entraîner à la tentation de réformer avec son maître, aux dépens de l'unité de la paix, et les évêques, et les papes, et les princes, et les rois, et les empereurs.

Il est vrai, Luther s'emportait à des excès inouïs : c'était un sujet de douleur à son disciple modéré. Il tremblait lorsqu'il pensait à la colère implacable *de cet Achille,* et il ne craignait « rien « moins de la vieillesse d'un homme dont les passions étaient si « violentes, que les emportements d'un Hercule, d'un Philoctète « et d'un Marius[3]. » C'est-à-dire qu'il prévoyait ce qui arriva en effet, quelque chose de furieux. C'est ce qu'il écrit confidemment, et en grec, à son ordinaire, à son ami Camerarius; mais un bon mot d'Érasme (que ne peut un bon mot sur le bel esprit?) le soutenait. Érasme disait que tout le monde, opiniâtre et endurci comme il était, avait besoin d'un maître aussi rude que Luther[4] :

[1] Lib. IV, ep. 126, 574.
[2] *Ibid.*, col. 575.
[3] Lib. IV, ep. 240, 315.
[4] Lib, XVIII, ep. 25, XIX, 3.

c'est-à-dire, comme il l'expliquait, que Luther lui paraissait nécessaire au monde, comme les tyrans que Dieu envoie pour le corriger, comme un Nabuchodonosor, comme un Holopherne, en un mot comme un fléau de Dieu. Il n'y avait pas là de quoi se glorifier : mais Mélanchton l'avait pris du beau côté, et voulait croire au commencement, que, pour réveiller le monde, il ne fallait rien moins que les violences et le tonnerre de Luther.

Mais enfin l'arrogance de ce maître impérieux se déclara. Tout le monde se soulevait contre lui, et même ceux qui voulaient avec lui réformer l'Église. Mille sectes impies s'élevaient sous ses étendards, et sous le nom de réformation, les armes, les séditions, les guerres civiles ravageaient la chrétienté. Pour comble de douleur, la querelle sacramentaire partagea la réforme naissante en deux partis presque égaux; cependant Luther poussait tout à bout, et ses discours ne faisaient qu'aigrir les esprits au lieu de les calmer. Il parut tant de faiblesse dans sa conduite, et ses excès furent si étranges, que Mélanchton ne les pouvait plus ni excuser, ni supporter. Depuis ce temps ses agitations furent immenses. A chaque moment on lui voyait souhaiter la mort. Ses larmes ne tarirent point durant trente ans, et *l'Elbe,* disait-il lui-même, *avec tous ses flots, ne lui aurait pu fournir assez d'eau*[1] pour pleurer les malheurs de la réforme divisée...

Mélanchton témoigne souvent qu'il se passe en lui des choses étranges, et ne peut expliquer ses peines secrètes. Dans le récit qu'il fait à son intime ami Camerarius des décrets de l'assemblée de Spire, et des résolutions que prirent les protestants, tous les termes dont il se sert pour exprimer ses douleurs sont extrêmes. « Ce sont des agitations incroyables et les douleurs de l'enfer ; il « en est presque à la mort. Ce qu'il ressent est horrible, sa con- « sternation est étonnante. Durant ses accablements il reconnaît « sensiblement combien certaines gens ont tort[2]. » Quand il n'ose nommer, c'est quelque chef du parti qu'il faut entendre, et principalement Luther : ce n'était pas assurément par crainte de Rome qu'il écrivait avec tant de précaution, et qu'il gardait tant de mesures : et d'ailleurs il est bien constant que rien ne le troublait tant que ce qui se passait dans le parti même, où tout se faisait par des intérêts politiques, par de sourdes machinations, et par des conseils violents; en un mot, on n'y traitait que *des ligues que tous les gens de bien*, disait-il[3], *devaient empêcher*. Toutes

[1] Lib. IV, ep. 100, 119. Lib. II, ep. 202.
[2] Lib. IV, ep. 85.
[3] *Ibid.*, 1, VIII.

les affaires de la réforme roulaient sur ces ligues des princes avec les villes, que l'empereur voulait rompre, et que les princes protestants voulaient maintenir; et voici ce que Mélanchton en écrivait à Camerarius : « Vous voyez, mon cher ami, que dans tous « ces accommodements on ne pense à rien moins qu'à la religion. « La crainte fait proposer pour un temps et avec dissimulation des « accords tels quels, et il ne faut pas s'étonner si des traités de « cette nature réussissent mal; car se peut-il faire que Dieu bé« nisse de tels conseils[1] ? » Loin qu'il use d'exagération en parlant ainsi, on reconnaît même dans ses lettres, qu'il voyait dans ce parti quelque chose de pis que ce qu'il en écrivait. « Je vois, dit-il[2], « qu'il se machine quelque chose secrètement, et je voudrais pou« voir étouffer toutes mes pensées. » Il avait un tel dégoût des princes de son parti et de leurs assemblées, où on le menait toujours, pour trouver dans son éloquence et dans sa facilité des excuses aux conseils qu'il n'approuvait pas, qu'à la fin il s'écriait : « Heureux ceux qui ne se mêlent point des affaires publiques[3] ! » et il ne trouva un peu de repos qu'après que, trop convaincu des mauvaises intentions des princes, *il avait cessé de se mettre en peine de leurs desseins*[4]; mais on le replongeait, malgré qu'il en eût, dans leurs intrigues, et nous verrons bientôt comme il fut contraint d'autoriser par écrit leurs actions les plus scandaleuses. On a vu l'opinion qu'il avait des docteurs du parti, et combien il en était mal satisfait; mais voici quelque chose de plus fort : « Leurs « mœurs sont telles, dit-il[5], que pour en parler très-modérément « beaucoup de gens, émus de la confusion qu'on voit parmi eux, « trouvent tout autre état un âge d'or, en comparaison de celui où « ils nous mettent. » Il trouvait *ces plaies incurables*[6]; et dès son commencement la réforme avait besoin d'une autre réforme.

Outre ces agitations, il ne cessait de s'entretenir avec Camerarius, avec Osiandre et les autres chefs du parti, avec Luther même, des prodiges qui arrivaient, et des funestes menaces du ciel irrité. On ne sait souvent ce que c'est; mais c'est toujours quelque chose de terrible. Je ne sais quoi qu'il promet à son ami Camerarius de lui dire en particulier, inspire de la frayeur en le lisant[7]. D'autres prodiges arrivés vers le temps de la diète d'Augs-

[1] Lib. IV, 137.
[2] *Ibid.*, 70.
[3] *Ibid.*, 85.
[4] *Ibid.*, 228.
[5] *Ibid.*, 742.
[6] *Ibid.*, 759.
[7] Lib. II, ep. 89, 269.

bourg lui paraissaient favorables au nouvel évangile. A Rome, le *débordement extraordinaire du Tibre*, et l'*enfantement d'une mule, dont le petit avait un pied de grue*[1]; dans le territoire d'Augsbourg la naissance d'un *veau à deux têtes*, lui furent un signe d'un changement indubitable dans l'état de l'univers, et en particulier *de la ruine prochaine de Rome par le schisme*[2] : c'est ce qu'il écrit très-sérieusement à Luther même, en lui donnant avis que ce jour-là on présenterait à l'empereur la Confession d'Augsbourg. Voilà de quoi se repaissaient, dans une action si célèbre, les auteurs de cette Confession et les chefs de la réforme : tout est plein de songes et de visions dans les lettres de Mélanchton, et on croit lire Tite-Live, quand on voit tous les prodiges qu'il y raconte. Quoi plus? ô faiblesse extrême d'un esprit d'ailleurs admirable, et hors de ses préventions si pénétrant! les menaces des astrologues lui font peur. On le voit sans cesse effrayé par les tristes conjonctions des astres: *un horrible aspect de Mars* le fait trembler pour sa fille, dont lui-même il avait fait l'horoscope. Il n'est pas moins *effrayé de la flamme horrible d'une comète extrêmement septentrionale*[3]. Durant les conférences qu'on faisait à Augsbourg sur la religion, il se console de ce qu'on va si lentement, parce que *les astrologues prédisent que les astres seront plus propices aux disputes ecclésiastiques vers l'automne*[4]. Dieu était au-dessus de tous ces présages, il est vrai, et Mélanchton le répète souvent, aussi bien que les faiseurs d'almanachs; mais enfin les astres régissaient jusqu'aux affaires de l'Église. On voit que ses amis, c'est-à-dire les chefs du parti, entrent avec lui dans ces réflexions ; pour lui, sa malheureuse nativité ne lui promettait que des combats infinis sur la doctrine, de grands travaux et peu de fruit[5]. Il s'étonne, né sur les coteaux approchant du Rhin, qu'*on lui ait prédit un naufrage sur la mer Baltique*[6]; et appelé en Angleterre et en Danemark, il se garde bien d'aller sur cette mer. A tant de prodiges et tant de menaces des constellations ennemies, pour comble d'illusions, il se joignit encore des prophéties. C'était une des faiblesses du parti, de croire que tout le succès en avait été prédit, et voici une des prédictions les plus mémorables qu'on y vante. En l'an 1516, à ce qu'on dit, et un an devant les mouvements de Luther, je ne sais quel cordelier s'était avisé, en

[1] Lib. I, ep. 120, III, 69.
[2] Lib. II, ep. 37, 445.
[3] Lib. IV, ep. 119, 135, 137, 195, 198, 759, 844, etc.
[4] *Ibid.*, 93, 119, 146.
[5] Lib. II, ep. 443.
[6] *Ibid.*, 37, 4.

commentant Daniel, de dire que *la puissance du Pape allait cesser et ne se relèverait jamais* [1]. Cette prédiction était aussi vraie que ce qu'ajoutait ce nouveau prophète, qu'en 1600 *le Turc serait maître de l'Italie et de l'Allemagne.* Néanmoins Mélanchton rapporte sérieusement la vision de ce fanatique, et se vante de l'avoir en original entre les mains, comme le frère cordelier l'avait écrite. Qui n'eût tremblé à ce récit? Le Pape est déjà ébranlé par Luther, et on croit le voir à bas. Mélanchton prend tout cela pour des prophéties, tant on est faible quand on est prévenu. Après le Pape renversé, il croit voir suivre de près le Turc victorieux, et les tremblements de terre qui arrivaient le confirment dans cette pensée [2]. Qui le croirait capable de toutes ces impressions, si toutes ses lettres n'en étaient remplies? Il lui faut faire cet honneur, ce n'étaient pas ses périls qui lui causaient tant de troubles et tant de tourments; au milieu de ses plus violentes agitations on lui entend dire avec confiance : *Nos périls me troublent moins que nos fautes* [3]. Il donne un bel objet à ses douleurs : les maux publics, et particulièrement les maux de l'Église ; mais c'est aussi qu'il ressent en sa conscience, comme il l'explique souvent, la part qu'avaient à ces maux ceux qui s'étaient vantés d'en être les réformateurs. (*Ibid.*, V, II.)

Portrait de Calvin et parallèle avec Luther.

Calvin fit de grands progrès en France, et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs : de sorte qu'il fut en France à peu près ce que Luther fut en Allema-

[1] Mel., lib. I, ep. 65.
[2] Mel., lib. I, ep. 65.
[3] Pour compléter le portrait de Mélanchton, il faudrait rapprocher plusieurs autres passages de cet admirable livre V. Nous nous contenterons de citer encore ces quelques lignes :

« Le malheureux Mélanchton ne put même conserver sa sincérité naturelle. Il fallut avec Bucer tendre des piéges aux catholiques dans des équivoques affectées ; les charger de calomnies dans la confession d'Augsbourg; approuver en public cette confession qu'il souhaitait au fond de son cœur de voir réformer en tant de chefs; parler toujours au gré d'autrui; passer sa vie dans une éternelle dissimulation; et cela dans la religion, dont le premier acte est de croire, comme le second est de confesser. Quelle contrainte! Quelle corruption! Mais le zèle du parti l'emporte : on s'étourdit les uns les autres ; il faut non-seulement se soutenir, mais encore s'accroître. Le beau nom de réformation rend tout permis, et le premier engagement rend tout nécessaire. » (Livre V, XXXII.)

gne. Genève, qu'il gouverna, ne fut guère moins considérée que Wittemberg, où le nouvel évangile avait commencé ; et il se rendit chef du second parti de la nouvelle réforme.

Combien il fut touché de cette gloire ! un petit mot qu'il écrit à Mélanchton, nous le fait sentir. « Je me reconnais, dit-il, de « beaucoup au-dessous de vous ; mais néanmoins je n'ignore pas « en quel degré de son théâtre Dieu m'a élevé : et notre amitié « ne peut être violée sans faire tort à l'Église [1]. »

Se voir exposé aux yeux de toute l'Europe comme sur un grand théâtre ; s'y voir par son éloquence dans les premiers rangs ; et s'y être fait un nom et une autorité qu'on respecte dans un grand parti : Calvin ne s'en peut taire ; c'est pour lui un doux appât, et c'est celui qui fait tous les hérésiarques.

C'est ce charme secret qui lui a fait dire dans sa réponse à Baudoin, son grand adversaire [2] : « Il me reproche que je n'ai point « d'enfants, et que Dieu m'a ôté un fils qu'il m'avait donné. Fallait-« il me faire ce reproche, à moi qui ai tant de milliers d'enfants « dans la chrétienté ? » A quoi il ajoute : « Toute la France con-« naît ma foi irréprochable, mon intégrité, ma patience, ma vigi-« lance, ma modération, et mes travaux assidus pour le service « de l'Église ; choses qui sont prouvées par tant de marques illus-« tres dès ma première jeunesse. Il me suffit de pouvoir par une « telle confiance me tenir toujours dans mon rang jusqu'à la fin « de ma vie. »

Il a tant loué la sainte jactance et la magnanimité de Luther, qu'il était malaisé qu'il ne l'imitât ; encore que, pour éviter le ridicule où tomba Luther, il se piquât surtout d'être modeste, comme un homme qui voulait pouvoir se vanter *d'être sans faste, et de ne craindre rien tant que l'ostentation* [3] : de sorte que la différence entre Luther et Calvin, quand ils se vantent, c'est que Luther, qui s'abandonnait à son humeur impétueuse, sans jamais prendre aucun soin de se modérer, se louait lui-même comme un emporté ; mais les louanges que Calvin se donnait sortaient par force du fond de son cœur, malgré les lois de modération qu'il s'était prescrites, et rompaient violemment toutes ces barrières.

Combien se goûtait-il lui-même, quand il élève si haut « sa fru-« galité, ses continuels travaux, sa constance dans les périls, sa « vigilance à faire sa charge, son application infatigable à étendre

[1] *Ep. Calv.*, p. 145.
[2] *Resp. ad Bald. int. Opusc. Calv.*, p. 370.
[3] II. *Def. adv. Vestph.*, opusc. 788.

« le règne de Jésus-Christ, son intégrité à défendre la doctrine de « piété, et la sérieuse occupation de toute sa vie dans la médita- « tion des choses célestes [1] » ? Luther n'en a jamais tant dit, et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche, n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même.

Rien ne le flattait davantage que la gloire de bien écrire ; Vestphale, luthérien, l'ayant appelé déclamateur : « Il a beau faire, « dit-il [2], jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde « sait combien je sais presser un argument, et combien est précise « la brièveté avec laquelle j'écris. »

C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'était donnée : car, quoiqu'il fût un des orateurs des plus vifs de son siècle, loin de faire jamais semblant de se piquer d'éloquence, il prenait plaisir de dire qu'il était un pauvre moine, nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savait point l'art de discourir. Mais Calvin, blessé sur ce point, ne se peut tenir ; et aux dépens de sa modestie, il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par les génie, semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix : mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellaient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays ; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire ; l'un et l'autre, par leur talent, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs ; l'un et l'autre, enflés de ce succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères ; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures.

Ceux qui ont rougi de celles que l'arrogance de Luther lui a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des succès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des fripons, des fous, des méchants, des ivrognes, des furieux, des enragés, des bêtes, des taureaux, des ânes, des chiens, des pourceaux ; et le beau style de Calvin

[1] II. *Def. cont. Vestph.*, opusc. 842.
[2] II. *Def.* 791.

est souillé de toutes ces ordures à chaque page. Catholiques et luthériens, rien n'est épargné. L'école de Vestphale, selon lui, *est une puante étable à pourceaux* [1]. La scène des luthériens est presque toujours appelée une scène *de Cyclopes, où on voit une barbarie digne des Scythes* [2]; s'il dit souvent que le diable pousse les papistes, il répète cent et cent fois qu'il a fasciné les luthériens, et qu'il ne « peut pas comprendre pourquoi ils s'attaquent à lui plus violem« ment qu'à tous les autres, si ce n'est que Satan, dont ils sont « les vils esclaves, les anime d'autant plus contre lui, qu'il voit « ses travaux plus utiles que les leurs au bien de l'Église [3]. » Ceux qu'il traite de cette sorte sont les premiers et les plus célèbres des luthériens. Au milieu de ces injures il vante encore sa douceur [4]; et, après avoir rempli son livre de ce qu'on peut s'imaginer non-seulement de plus aigre, mais encore de plus atroce, il croit en être quitte en disant, « qu'il avait tellement été sans fiel lorsqu'il « écrivait ces injures, que lui-même, en relisant son ouvrage, était « demeuré tout étonné que tant de paroles dures lui fussent « échappées sans amertume. C'est, dit-il, l'indignité de la chose qui lui avait fourni toute seule les injures qu'il a dites ; et il en a supprimé beaucoup d'autres qui lui venaient à la bouche. » Après tout, il n'est pas fâché que ces stupides aient enfin senti les piqûres [5] ; et il espère qu'elles serviront à les guérir. Il veut bien pourtant avouer qu'il en a dit plus qu'il ne voulait, et que le remède qu'il a appliqué au mal *était un peu trop violent.* Mais après ce modeste aveu, il s'emporte plus que jamais ; et tout en disant : « M'entends-tu, chien ? m'entends-tu bien, frénétique ? m'entends« tu bien, grosse bête ? » il ajoute « qu'il est bien aise que les « injures dont on l'accable demeurent sans réponse [6]. »

Auprès de cette violence, Luther était la douceur même ; et s'il faut faire la comparaison de ces deux hommes, il n'y a personne qui n'aimât mieux essuyer la colère impétueuse et insolente de l'un, que la profonde malignité et l'amertume de l'autre, qui se vante d'être de sang-froid quand il répand tant de poison dans ses discours. (*Ibid.*, IX.)

[1] Opusc. 799.
[2] *Ibid.*, 803, 837.
[3] *Diluc. expos. Ibid.*, 839.
[4] *Def. in Vestph.*
[5] *Ult. adm.* 795.
[6] Opusc. 838.

Soulèvements et violences des protestants autorisés et encouragés par leurs docteurs.

La reine Élisabeth favorisait secrètement la disposition que ceux de France avaient à la révolte : ils se déclarèrent à peu près dans le même temps que la réformation anglicane prit sa forme sous cette reine. Après environ trente ans, nos réformés se lassèrent de tirer leur gloire de leur souffrance : leur patience n'alla pas plus loin. Ils cessèrent aussi d'exagérer à nos rois leur soumission. Cette soumission ne dura qu'autant que les rois furent en état de les contenir. Sous les forts règnes de François Ier et de Henri II, ils furent à la vérité fort soumis, et ne firent aucun semblant de vouloir prendre les armes. Le règne aussi faible que court de François II leur donna de l'audace : ce feu longtemps caché éclata enfin dans la conjuration d'Amboise. Cependant il restait encore assez de force dans le gouvernement pour éteindre la flamme naissante : mais durant la minorité de Charles IX, et sous la régence d'une reine dont toute la politique n'allait qu'à se maintenir par de dangereux ménagements, la révolte parut tout entière, et l'embrasement fut universel par toute la France.

On avait bien prévu que les nouveaux réformés ne tarderaient pas à en venir à de semblables attentats. Pour ne point rappeler ici les guerres des Albigeois, les séditions des Viclefistes en Angleterre, et les fureurs des Taboristes en Bohême, on n'avait que trop vu à quoi avaient abouti toutes les belles protestations des luthériens en Allemagne. Les ligues et les guerres, au commencement détestées [1], aussitôt que les protestants se senti-

[1] *Détester* était autrefois très-fréquent dans le sens de maudire, et ne s'emploie plus guère que dans l'expression familière *détester sa vie.*

« L'Église, loin d'approuver les désordres qui donnaient lieu aux révoltes des hérétiques, les *détestait* par tous ses décrets. » (Boss., *Var.*, XI, CXLV.) « Ces ecclésiastiques, épouvantés du péril où ils se trouvaient, lui protestèrent qu'ils ne s'étaient chargés de la lettre de Gustave que pour obtenir un sauf-conduit, et la liberté de sortir d'une ville qui n'était plus dans son parti ; ils *détestèrent* ensuite la rébellion de ce seigneur, avec des invectives et en des termes que la crainte de la mort rendait éloquents. » (Vertot, *Révol. de Suède.*) « Camille, *détestant* leur faiblesse, résolut de se bannir plutôt lui-même de Rome que de voir la honte d'une condamnation attachée à son nom. » (Id., *Rév. rom.*, l. VII.) « Ses créatures, pour favoriser ses projets ambitieux, *détestaient*, dans leurs harangues, cette liberté effrénée, qui se trouvait dans les élections de la république. »(Id., *ibid.*, l. XIII.)« Tous les sénateurs *détestèrent* une pareille entreprise. » (Id., *ibid.*, l. IV.)

Si, dans plusieurs de ces phrases, *détester* n'est pas traduisible exactement par *maudire*, dans toutes il a une énergie de signification plus grande que dans les acceptions usuelles aujourdh'ui.

rent[1], devinrent permises; et Luther ajouta cet article à son évangile. Les ministres des Vaudois avaient encore tout nouvellement enseigné cette doctrine, et la guerre fut entreprise dans les vallées contre les ducs de Savoie qui en étaient les souverains[2]. Les nouveaux réformés de France ne tardèrent pas à suivre ces exemples, et on ne peut pas douter qu'ils n'y aient été engagés par leurs docteurs.

Pour la conjuration d'Amboise, tous les historiens le témoignent, et Bèze même en est d'accord dans son *Histoire ecclésiastique*, ce fut sur l'avis des docteurs que le prince de Condé se crut innocent, ou fit semblant de le croire, quoiqu'un si grand attentat eût été entrepris sous ses ordres. On résolut, dans le parti, de lui fournir *hommes et argent*, afin que *la force lui demeurât* : de sorte qu'il ne s'agissait de rien moins, après l'enlèvement violent des deux Guises dans le propre château d'Amboise, où le roi était, que d'allumer dès lors dans tout le royaume le feu de la guerre civile[3]. Tout le gros de la réforme entra dans ce dessein; et la province de Xaintonge est louée par Bèze, en cette occasion, *d'avoir fait son devoir comme les autres*[4]. Le même Bèze témoigne un regret extrême de ce qu'une si juste entreprise a manqué, et en attribue le mauvais succès à la déloyauté de quelques-uns.

Il est vrai qu'on voulut donner à cette entreprise, comme on a fait à toutes les autres de cette nature, un prétexte de bien public, pour y attirer quelques catholiques, et sauver à la réforme l'infamie d'un tel attentat. Mais quatre raisons démontrent que c'était au fond une affaire de religion, et une entreprise menée par les réformés. La première, est qu'elle fut faite à l'occasion des exécutions de quelques-uns du parti et surtout de celle d'Anne du Bourg, ce fameux prétendu martyr. C'est après l'avoir racontée, avec les autres mauvais traitements qu'on faisait aux luthériens (alors on nommait ainsi toute la réforme), que Bèze fait suivre l'histoire de la conspiration; et, à la tête des motifs qui la firent naître, il met « ces façons de faire ouvertement tyranniques, et « les menaces dont on usait en cette occasion envers les plus grands du royaume, » comme le prince de Condé et les Châtillons. C'est alors, dit-il, que « plusieurs seigneurs se réveillèrent comme « d'un profond sommeil : d'autant plus, continue cet historien,

[1] *Sentirent leur force.*

[2] *Thuan.*, liv. XXVII, 1550, t. II, p. 17. *La Poplin.*, liv. VII, p. 246, 255.

[3] *Thuan.*, t. I, liv. XXIV, p. 752. *La Poplin*, liv. VI. Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 250, 254, 270; 1560.

[4] *Ibid.*, 318.

« qu'ils considéraient que les rois François et Henri n'avaient « jamais voulu attenter à la personne des gens d'État (c'est-à-dire « des gens de qualité), se contentant de battre le chien devant le « loup, et qu'on faisait tout le contraire alors : qu'on devait pour « le moins, à cause de la multitude, user de remèdes moins « corrosifs, et n'ouvrir pas la porte à un million de séditions. »

En vérité, l'aveu est sincère. Tant qu'on ne punit que la lie du peuple, les seigneurs du parti ne s'émurent pas, et les laissèrent traîner au supplice. Lorsqu'ils se virent menacés comme les autres, ils songèrent à prendre les armes, ou, comme parle l'auteur, « chacun fut contraint de penser à son particulier, et commencèrent plusieurs à se rallier ensemble, pour regarder à quelque juste défense, pour remettre sus l'ancien et légitime gouvernement du royaume. » Il fallait bien ajouter ce mot pour couvrir le reste ; mais ce qui précède fait assez voir ce qu'on prétendait, et la suite le justifie encore plus clairement. Car ces moyens de juste défense furent, que « la chose étant proposée aux jurisconsultes « et gens de renom de France et d'Allemagne, comme aussi aux « plus doctes théologiens, il se trouva qu'on se pouvait légiti« mement opposer au gouvernement usurpé par ceux de Guise, et « prendre les armes à un besoin pour repousser leur violence, « pourvu que les princes du sang, qui sont nés en tels cas légiti« mes magistrats, ou l'un d'eux, le voulût entreprendre, surtout « à la requête des états de France, ou de la plus saine partie « d'iceux [1]. » C'est donc ici une seconde démonstration contre la nouvelle réforme, en ce que les théologiens que l'on consulta étaient protestants, comme il est expressément expliqué par M. de Thou, auteur non suspect [2]. Et Bèze le fait assez voir, lorsqu'il dit qu'on prit l'avis *des plus doctes théologiens*, qui, selon lui, ne pouvaient être que des réformés. On en peut bien croire autant des jurisconsultes, et jamais on n'en a nommé aucun qui fût catholique.

Une troisième démonstration, qui résulte des mêmes paroles, c'est que ces princes du sang, *magistrats-nés dans cette affaire*, furent réduits au seul prince de Condé, protestant déclaré, quoiqu'il y en eût pour le moins cinq ou six autres, et entre autres le roi de Navarre, frère aîné du prince, et premier prince du sang, mais que le parti craignait plutôt qu'il n'en était assuré : circonstance qui ne laisse pas le moindre doute que le dessein de la nouvelle réforme ne fût d'être maîtresse de l'entreprise.

[1] Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 249.
[2] Lib. XXIV, p. 372. Edit. Genev.

Et non-seulement le prince est le seul qu'on met à la tête de tout le parti; mais ce qui fait la quatrième et dernière conviction contre la réforme, c'est que *cette plus saine partie des états*, dont on demandait le concours, furent presque tous de ces réformés. Les ordres les plus importants et les plus particuliers s'adressaient à eux, et l'entreprise les regardait seuls [1] ; car le but qu'on s'y proposa était, comme l'avoue Bèze [2], qu'*une confession de foi fût présentée au roi, pourvue d'un bon et légitime conseil.* On voit assez clairement que *ce conseil n'aurait jamais été bon et légitime* que le prince de Condé avec son parti n'en fût le maître, et que les réformés n'eussent obtenu tout ce qu'ils voulaient. L'action devait commencer par une requête qu'ils eussent présentée au roi, pour avoir la liberté de conscience; et celui qui conduisait tout fut La Renaudie, un faussaire, et condamné comme tel à de rigoureuses peines par l'arrêt d'un parlement où il plaidait un bénéfice ; qui, ensuite réfugié à Genève, hérétique par dépit, « brûlant du désir « de se venger, et de couvrir l'infamie de sa condamnation par « quelque action hardie [3], » entreprit de soulever autant qu'il pourrait trouver de mécontents ; et à la fin, retiré à Paris, chez un avocat huguenot, ordonnait tout de concert avec Antoine Chaudieu, ministre de Paris, qui depuis se fit nommer Sadaël.

Il est vrai que l'avocat huguenot chez qui il logeait, et Lignères, autre huguenot, eurent horreur d'un crime si atroce, et découvrirent l'entreprise [4] : mais cela n'excuse pas la réforme, et ne fait que nous montrer qu'il y avait des particuliers dans la secte dont la conscience était meilleure que celle des théologiens et des ministres, et que celle de Bèze même et de tout le gros du parti, qui se jeta dans la conspiration par toutes les provinces du royaume. Aussi avons-nous vu [5] que le même Bèze accuse de *déloyauté* ces deux fidèles sujets, qui seuls dans tout le parti eurent horreur du complot et le découvrirent : de sorte que, de l'avis des ministres, ceux qui entrèrent dans ce noir dessein sont des gens de bien, et ceux qui le découvrirent, sont des perfides.

Il ne sert de rien de dire que La Renaudie et tous les conjurés protestèrent qu'ils ne voulaient rien attenter contre le roi, ni contre la reine, ni contre la famille royale : car s'ensuit-il qu'on soit innocent pour n'avoir pas formé le dessein d'un si exécrable

[1] *La Poplin.*, liv. VI, p. 164, etc.
[2] *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 313.
[3] *Thuan.*, 1560, t. I, lib. XXIV, p. 733, 738.
[4] *Bèze, Thuan., La Poplin.*, ibid.
[5] Ci-dessus, *page précédente*.

parricide ? N'était-ce rien dans un État que d'y révoquer en doute la majorité du roi, et d'éluder les lois anciennes qui la mettaient à quatorze ans, du commun consentement de tous les ordres du royaume [1] ? d'entreprendre, sur ce prétexte, de lui donner un conseil tel qu'on voudrait ? d'entrer dans son palais à main armée? de l'assaillir, et de le forcer ? d'enlever dans cet asile sacré, et entre les mains du roi, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, à cause que le roi se servait de leurs conseils ? d'exposer toute la cour et la propre personne du roi à toutes les violences et à tout le carnage qu'une attaque si tumultuaire et l'obscurité de la nuit pouvait produire ? enfin de prendre les armes par tout le royaume, avec résolution de ne les poser qu'après qu'on aurait forcé le roi à faire tout ce qu'on voulait [2] ? Quand il ne faudrait ici regarder que l'injure particulière qu'on faisait aux Guises, quel droit avait le prince de Condé de disposer de ces princes ; de les livrer entre les mains de leurs ennemis, qui, de l'aveu de Bèze [3], faisaient une grande partie des conjurés ; et d'employer le fer contre eux, comme parle M. de Thou [4], s'ils ne consentaient pas volontiers à se retirer des affaires ? Quoi ! sous prétexte d'une commission particulière donnée, comme le dit Bèze [5], « à des hommes d'une prud'homie bien approuvée (tel qu'était un La Renaudie), de s'enquérir secrètement, et toutefois bien et exactement, des charges « imposées à ceux de Guises, » un prince du sang, de son autorité particulière, les tiendra pour bien convaincus, et les mettra au pouvoir de ceux qu'il saura être « aiguillonnés d'appétit de vengeance pour les outrages reçus d'eux, tant en leurs personnes « que de leurs parents et alliés ! » car c'est ainsi que parle Bèze. Que devient la société, si de tels attentats sont permis ? Mais que devient la royauté, si on ose les exécuter à main armée dans le propre palais du roi, arracher ses ministres d'entre ses bras, le mettre en tutelle, mettre sa personne sacrée dans le pouvoir [6] des séditieux, qui se seraient emparés de son château, et soutenir un tel attentat par une guerre entreprise dans tout le royaume : voilà le fruit des conseils *des plus doctes théologiens* réformés, et *des jurisconsultes du plus grand renom.* Voilà ce que Bèze approuve, et ce que défendent encore aujourd'hui les protestants [7]. (*Ibid.*, X.)

[1] *Ordonnances de Charles V*, 1373-74, *et les suiv.*

[2] Voyez *La Poplin.* lib. VI, p. 155 *et suiv.*

[3] *Bèze*, 250. — [4] *Thuan.*, 732, 738. — [5] *Bèze*, ibid. — [6] *Mettre sa personne sacrée dans le pouvoir* évite le hiatus que présenterait *mettre sa personne sacrée au pouvoir.* — [7] *Burn.*, lib. III, p. 616.

Vanité de la prétention des Albigeois et des protestants de remonter aux premiers temps de l'Église.

Ce qu'ont entrepris nos réformés, pour se donner des prédécesseurs dans tous les siècles passés, est inouï. Encore qu'au quatrième siècle, le plus éclairé de tous, il ne se soit trouvé qu'un seul Vigilance qui se soit opposé aux honneurs des saints et au culte de leurs reliques, il est considéré par les protestants comme celui qui a conservé le dépôt, c'est-à-dire la succession de la doctrine apostolique ; et il est préféré à saint Jérôme, qui a pour lui toute l'Église. Aërius par cette raison devait aussi être regardé comme le seul que Dieu éclairait dans le même siècle, puisque seul il rejetait le sacrifice qu'on offrait partout ailleurs, et en Orient comme en Occident, pour le soulagement des morts. Par malheur il était arien ; et on a eu honte de compter parmi les témoins de la vérité un homme qui niait la divinité du Fils de Dieu. Mais je m'étonne qu'on n'ait point passé par-dessus cette considération. Claude de Turin était arien et disciple de Félix d'Urgel, c'est-à-dire nestorien de plus. Mais parce qu'il a brisé les images, il est compté parmi les prédécesseurs des protestants [1]. Les autres iconoclastes ont eu beau, aussi bien que lui, outrer la matière, jusqu'à dire que la peinture et la sculpture étaient des arts défendus de Dieu, c'est assez qu'ils aient accusé le reste de l'Église d'idolâtrie, pour mériter un rang honorable parmi les témoins de la vérité. Bérenger n'attaqua jamais que la présence réelle, et laissa tout le reste en son entier : mais c'est assez qu'il ait rejeté un seul dogme pour en faire un calviniste, et le compter parmi les docteurs de la vraie Église. Viclef y tiendra sa place malgré les impiétés que nous verrons, et encore qu'en assurant qu'on n'est plus ni roi, ni seigneur, ni magistrat, ni prêtre, ni pasteur, dès qu'on est en péché mortel, il ait également renversé l'ordre du monde et celui de l'Église, et qu'il ait rempli l'un et l'autre de sédition et de trouble. Jean Hus aura suivi cette doctrine, et de plus jusqu'à la fin de ses jours il aura dit la messe et adoré l'Eucharistie : mais à cause qu'en d'autres points il aura combattu l'Église romaine, nos réformés le mettront au nombre de leurs martyrs. Enfin, pourvu qu'on ait murmuré contre quelqu'un de nos dogmes, et surtout qu'on ait grondé ou

[1] *Jon. Aur. præf. cont. Claud. Taur.*

crié contre le Pape, quel qu'on ait été d'ailleurs, et quelque opinion qu'on ait soutenue, on est compté parmi les prédécesseurs des protestants, et on est jugé digne d'entretenir la succession de leur Église.

Mais de tous ces prédécesseurs que les protestants se veulent donner, les Vaudois et les Albigeois sont les mieux traités, surtout par les calvinistes. Que prétendent-ils par là ? Ce secours est faible. Faire remonter leur antiquité de quelques siècles (car les Vaudois, à leur accorder selon leurs désirs Pierre de Bruis et son disciple Henri, ne vont pas plus haut que le siècle onzième) ; et là tout à coup demeurer court sans montrer personne devant soi, c'est être contraint de s'arrêter trop au-dessous du temps des apôtres : c'est tirer son secours de gens aussi faibles et aussi embarrassés que vous, à qui on demande, comme à vous, leurs prédécesseurs ; qui ne peuvent non plus que vous les montrer ; qui par conséquent sont coupables du même crime d'innovation dont on vous accuse : de sorte que nous les nommer dans ce procès, c'est nommer les complices du même crime, et non pas des témoins qui puissent légitimement déposer de votre innocence.

Cependant ce secours tel quel est embrassé avec ardeur par nos calvinistes, et en voici la raison : c'est que les Vaudois et les Albigeois ont formé des églises séparées de Rome, ce que Bérenger et Viclef n'ont jamais fait. C'est donc en quelque façon se faire une suite d'églises, que de se les donner pour prédécesseurs. Comme l'origine de ces églises, aussi bien que la croyance dont elles faisaient profession était encore assez obscure du temps de la réformation prétendue, on faisait accroire au peuple qu'elles étaient d'une très-grande antiquité, et qu'elles venaient des premiers siècles du christianisme.

Je ne m'étonne pas que Léger, un des bardes des Vaudois (c'est ainsi qu'ils appelaient leurs pasteurs) et leur plus célèbre historien, ait donné dans cette erreur ; car c'est constamment le plus ignorant comme le plus hardi de tous les hommes. Mais il y a sujet de s'étonner que Bèze l'ait embrassée, et qu'il ait écrit dans son *Histoire ecclésiastique*, non-seulement que « les Vaudois de « temps immémorial s'étaient opposés aux abus de l'Église ro- « maine [1] ; » mais encore qu'en l'an 1541 « ils couchèrent par acte « public en bonne forme la doctrine à eux enseignée comme de « père en fils depuis l'an 120 après la Nativité de Jésus-Christ,

[1] Liv. I, p. 35.

« comme ils l'avaient toujours entendu par leurs anciens et « ancêtres [1]. »

Voilà sans doute une belle tradition, si elle était soutenue par la moindre preuve. Mais par malheur les premiers disciples de Valdo ne le prenaient pas si haut ; et lorsqu'ils se voulaient attribuer la plus grande antiquité, ils se contentaient de dire qu'ils s'étaient retirés de l'Église romaine, lorsque, sous le pape Silvestre I, elle avait accepté les biens temporels que lui donna Constantin, premier empereur chrétien. Cette cause de rupture est si vaine, et cette prétention est d'ailleurs si ridicule, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il faudrait être insensé pour se mettre dans l'esprit que dès le temps de saint Silvestre, c'est-à-dire, environ l'an 320, il y ait eu une secte parmi les chrétiens dont les pères n'aient jamais eu connaissance. Nous avons, dans les conciles tenus dans la communion de l'Église romaine, des anathèmes prononcés contre une infinité de sectes diverses ; nous avons des catalogues des hérésies dressés par saint Épiphane, par saint Augustin, et par plusieurs autres auteurs ecclésiastiques. Les sectes les plus obscures et les moins suivies ; celles qui ont paru dans un coin du monde, comme celles de certaines femmes qu'on appelait collyridiennes, qui n'étaient que je ne sais où dans l'Arabie ; celle des tertullianistes ou des abéliens, qui n'étaient que dans Carthage, ou dans quelques villages autour d'Hippone, et plusieurs autres aussi cachées, ne leur ont pas été inconnues [2]. Le zèle des pasteurs qui travaillaient à ramener les brebis égarées, découvrait tout pour nous sauver : il n'y a que ces séparés pour les biens ecclésiastiques, que personne n'a jamais connus. Plus modérés que les Athanase, que les Basile, que les Ambroise, et que tous les autres docteurs ; plus sages que tous les conciles, qui, sans rejeter les biens donnés aux églises, se contentaient de faire des règles pour les bien administrer, ils ont encore si bien fait qu'ils ont échappé à leur connaissance. Que les premiers Vaudois l'aient osé dire, c'est une impudence extrême ; mais de faire remonter avec Bèze cette secte inconnue à tous les siècles jusqu'à l'an 120 de Notre-Seigneur, c'est se donner des ancêtres et une suite d'églises par une illusion trop grossière.

Les réformés, affligés de leur nouveauté qu'on ne cessait de leur reprocher, avaient besoin de cette faible consolation. Mais pour en tirer du secours, il a fallu encore employer d'autres arti-

[1] *Ibid.*, p. 33.

[2] Epiph., *Hær.* 79, t. I, p. 1057. August., *Hær.* 86, 87, t. VIII, col. 24, 25. Tertull., *De præscrip.*

fices ; il a fallu cacher avec soin le vrai état de ces Albigeois et de ces Vaudois. On n'en a fait qu'une secte, quoique c'en soient deux très-différentes, de peur que les réformés ne vissent parmi leurs ancêtres une trop manifeste contrariété [1]. On a, sur toutes choses, caché leur abominable doctrine : on a dissimulé que les Albigeois étaient de parfaits manichéens, aussi bien que Pierre de Bruis et son disciple Henri. On a tû que ces Vaudois s'étaient séparés de l'Église sur des fondements détestés par la nouvelle réforme, aussi bien que par l'Église romaine. On a usé d'une pareille dissimulation à l'égard de ces Vaudois de Pologne, qui n'avaient que le nom de Vaudois ; et on a caché au peuple que leur doctrine n'était ni celle des anciens Vaudois, ni celle des calvinistes, ni celle des luthériens. (*Ibid.*, XI.)

La plus grande gloire des rois de France leur vient de leur foi et de la protection constante qu'ils ont donnée à l'Église.

Quant le temps fut arrivé que l'empire romain devait tomber en Occident, Dieu qui livra aux Barbares une si belle partie de cet empire, et celle où était Rome, devenue le chef de la religion, il destina à la France des rois qui devaient être les défenseurs de l'Église. Pour les convertir à la foi, avec toute la belliqueuse nation des Francs, il suscita un saint Remi, homme apostolique, par lequel il renouvela tous les miracles qu'on avait vus éclater dans la fondation des plus célèbres Églises, comme le remarque saint Remi lui-même dans son testament.

Ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les rois, sacra ceux de France, en la personne de Clovis, comme il dit lui-même, « pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, » qui est le plus digne objet de la royauté. Il les bénit et leurs successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants ; et priait Dieu, nuit et jour, qu'ils persévérassent dans la foi. Prière exaucée de Dieu avec une prérogative bien particulière, puisque la France est le seul royaume de la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois enfants de l'Église.

[1] Bossuet dit encore dans le sens de *contradiction, incompatibilité :* « On tombe dans des opinions dont les seules *contrariétés* font voir la fausseté toute manifeste. » (*Expos. de la doctr. de l'Égl.*, XII.) « Les pensées de Dieu et les tiennes sont opposées entre elles avec une telle *contrariété,* que si les unes sont sages, il faut par nécessité que les autres soient extravagantes. » (*Panég. de saint François d'Assise.*)

Tous les saints qui étaient alors furent réjouis du baptême de Clovis; et dans le déclin de l'empire romain, ils crurent voir, dans les rois de France, « une nouvelle lumière pour tout l'Occident, « et pour toute l'Église. »

Le pape Anastase II crut aussi voir dans le royaume de France, nouvellement converti, « une colonne de fer, que Dieu élevait « pour le soutien de sa sainte Église, pendant que la charité se re- « froidissait partout ailleurs, » et même que les empereurs avaient abandonné la foi.

Pélage II se promet des descendants de Clovis, comme des voisins charitables de l'Italie et de Rome, la même protection pour le Saint-Siége, qu'il avait reçue des empereurs; saint Grégoire le Grand enchérit sur ses saints prédécesseurs, lorsque, touché de la foi et du zèle de ces rois, il les met « autant au-dessus des autres « souverains, que les souverains sont au-dessus des particuliers. »

Les enfants de Clovis n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur avait prescrites, Dieu suscita une autre race pour régner en France. Les papes et toute l'Église la bénirent en la personne de Pépin qui en fut le chef. L'empire y fut établi, en la personne de Charlemagne et de ses successeurs. Aucune famille royale n'a jamais été si bienfaisante envers l'Église romaine; elle en tient toute sa grandeur temporelle, et jamais l'empire ne fut mieux uni au sacerdoce, ni plus respectueux envers les papes, que lorsqu'il fut entre les mains des rois de France.

Après ces bienheureux jours, Rome eut des maîtres fâcheux, et les papes eurent tout à craindre, tant des empereurs que d'un peuple séditieux. Mais ils trouvèrent toujours en nos rois les charitables voisins que le pape Pélage II avait espérés. La France, plus favorable à leur puissance sacrée que l'Italie, et que Rome même, leur devint comme un second siége, où ils tenaient leurs conciles, et d'où ils faisaient leurs oracles à toute l'Église : comme il paraît par les conciles de Troyes, de Clermont, de Toulouse, de Tours et de Reims.

Une troisième race était montée sur le trône, race, s'il se peut, plus pieuse que les deux autres, sous laquelle la France est déclarée par les papes, « un royaume chéri et béni de Dieu, dont « l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siége. Race aussi, « qui se voit, seule dans tout l'univers, toujours couronnée et tou- « jours régnante, depuis sept cents ans entiers sans interruption; « et ce qui lui est encore plus glorieux, toujours catholique; Dieu, « par son infinie miséricorde, n'ayant pas même permis qu'un « prince, qui était monté sur le trône dans l'hérésie y persévérât. »

Puisqu'il paraît, par cet abrégé de notre histoire, que la plus grande gloire des rois de France leur vient de leur foi, et de la protection constante qu'ils ont donnée à l'Église, ils ne laisseront pas affaiblir cette gloire, et la race régnante la fera passer à la postérité, jusqu'à la fin des siècles.

Elle a produit saint Louis, le plus grand roi qu'on ait vu parmi les chrétiens. Tout ce qui reste aujourd'hui de princes de France est sorti de lui; et comme Jésus-Christ disait aux Juifs : « Si vous « êtes enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham ; » il ne me reste qu'à dire à nos princes : Si vous êtes enfants de saint « Louis, faites les œuvres de saint Louis. » (*Politique tirée de l'Écriture,* liv. VIII, art. 1.)

Saint Paul.

Afin que vous compreniez quel est ce prédicateur, destiné par la Providence pour confondre la sagesse humaine, écoutez la description que j'en ai tirée de lui-même dans la première aux Corinthiens.

Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace : la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique : et la raison en est évidente ; car l'estime de l'orateur prépare une attention favorable, les belles paroles nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise les fait doucement entrer dans le cœur ; mais de la manière que se représente le prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

Et premièrement, Chrétiens, si vous regardez son extérieur, il avoue lui-même que sa mine n'est point relevée; et si vous considérez sa condition, il est méprisable, et réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique. De là vient qu'il dit aux Corinthiens : J'ai été au milieu de vous avec beaucoup de crainte et « d'infirmités, » d'où il était aisé de conclure combien sa personne était méprisable. Chrétiens, quel prédicateur pour convertir tant de nations !

Mais peut-être que sa doctrine sera si plausible et si belle qu'elle donnera du crédit à cet homme si méprisé. Non, il n'en est pas de la sorte : « Il ne sait, dit-il, autre chose que son maître crucifié ; » c'est-à-dire, qu'il ne sait rien que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paraît folie et extravagance. Comment donc

peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés? Mais, grand Paul ! si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique cette face hideuse de votre Évangile, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu ! C'est la volonté de mon maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable. Saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira *en* cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage *en* l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans les tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, Chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader, que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de [1] relever ce que

[1] On dit maintenant *se plaire à ;* mais *se plaire de* était fort usité au dix-septième siècle. Bossuet a dit encore : « Je *me plais de* m'occuper dans cette pensée. » (2e *serm. pour le vendredi-saint*, c. III.) Et Racine a dit de même dans le dernier chœur d'*Esther :*

« . . . . . Relevez les superbes portiques
Du temple où notre Dieu *se plaît d'*être adoré. »

Et, quoi qu'en dise l'abbé d'Olivet (*Remarq. sur Rac.*, XXXII), le grand poëte tra-

les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine; ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend [1].

C'est par cette vertu divine que la simplicité de l'Apôtre a assujetti toutes choses. Elle a renversé les idoles, établi la croix de Jésus, persuadé à un million d'hommes de mourir pour en défendre la gloire : enfin dans ses admirables épîtres elle a expliqué de si grands secrets, qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés longtemps dans les plus hautes spéculations où pouvait aller [2] la philosophie, descendre de cette vaine hauteur où ils se croyaient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de Jésus-Christ, sous la discipline de Paul. (*Panég. de saint Paul*, .)

Spectacle pitoyable des salles d'un hôpital.

Pour vous enflammer à la charité, entrez, Messieurs, dans ces grandes salles, pour y contempler attentivement le spectacle de l'infirmité humaine; là vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps; là elle étend, là elle retire ; là elle tourne; là elle disloque; là elle relâche ; là elle engourdit; là sur le tout, là sur la moitié ; là elle cloue un corps immobile; là elle le secoue

gique pouvait, même sans la contrainte de l'hiatus, employer *se plaire de* pour *se plaire à*, quoique cette dernière forme fût alors plus usuelle.

Il est curieux d'observer qu'on trouve *se plaire* employé avec *à* et *de* successivement, avec *à* pour marquer la suite et la continuité d'une action, avec *de* pour indiquer seulement l'action sur laquelle tombe le plaisir. « Il ne voit que Dieu, et sa volonté également indépendante de la mati re et du néant, et également féconde en prodiges, soit qu'elle travaille immédiatement sur le néant et sans rideau, soit qu'elle *se plaise à* travailler derrière un voile, et *de* mettre la matière entre lui et le spectateur. » (Du Guet, *Ouvr. des six jours*, VI.)

[1] « Je ne connais, dit Maury, rien de plus juste, de plus riche et de plus pompeux en fait de similitudes dans les orateurs anciens et modernes. »

[2] *S'élever, atteindre.*

par le tremblement. Pitoyable variété, chrétiens, c'est la maladie qui se joue, comme il lui plaît, de nos corps, que le péché a donnés en proie à ses cruelles bizarreries ; et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux.

Regarde, ô homme, le peu que tu es, considère le peu que tu vaux: viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Si tu n'en es pas encore attaqué, regarde ces misérables avec compassion ; quelque superbe distinction que tu tâches de mettre entre toi et eux, tu es tiré de la même masse, engendré des mêmes principes, formé de la même boue; respecte en eux la nature humaine si étrangement maltraitée, adore humblement la main qui t'épargne, et pour l'amour de celui qui te pardonne, aie pitié de ceux qu'il afflige. (*Serm. pour la Nat. de la Sainte Vierge*, III.)

La plus grande partie de ce morceau se retrouve encore dans un sermon pour le jour des morts, mais la fin en est différente et elle est sublime ; après : « Et la fortune pour être également outrageuse ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux... » l'orateur ajoute :

« Le secours qu'on leur donne, image du grand secours que leur donnera un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout à fait. Mais en attendant, il faut qu'ils tombent pour être renouvelés ; ils ne laisseront à terre que leur mortalité et leur corruption. Il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière ; la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en eux jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes : *Post totum ignobilitatis elogium, caducæ in originem terram, et cadaveris nomen; et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem* [1]. (*Serm. pour le jour des Morts*, II.)

[1] Tertull., *De Res. carnis*, n. 4.

FÉNELON (François de Salignac de Lamothe).

(1651-1715)

Peu d'hommes ont excité dans les esprits des sentiments d'une estime si constante et d'une admiration si générale que l'a fait l'archevêque de Cambray, « le tendre, l'élégant, l'aimable Fénelon [1]. » Il fait respecter la religion aux hommes même le plus déclarés contre Dieu et contre son culte, et ceux qui prétendent que *les débris du catholicisme seront* un jour *emportés par le temps,* déclarent que Fénelon *tiendra* toujours *une des plus belles places* parmi les *vrais saints* de l'humanité régénérée, et que, « il demeurera comme un type de grâce, de douceur, de pureté, de grandeur idéale et de charité divine et humaine [2]. »

Il mérite cette vénération universelle, et toujours il sera cher à tous ceux qui sont capables d'aimer le bien pour le bien, comme le vrai pour le vrai, et le beau pour le beau.

François de Salignac de La Mothe Fénelon, d'une maison très-ancienne et illustre par ses alliances et les hautes dignités de l'Église et de l'État dont elle fut honorée, naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, de Pons de Salignac, marquis de Fénelon, et de Louise de la Cropte. Jusqu'à l'âge de douze ans, il fut élevé dans la maison paternelle, et s'y forma au goût de la vertu. La vivacité de son esprit, dont il donna de bonne heure des marques brillantes, engagèrent ses parents à l'envoyer faire plus régulièrement ses études à l'Université de Cahors. Il alla ensuite les achever à Paris sous les yeux d'Antoine, marquis de Fénelon, lieutenant général des armées du roi, seigneur distingué dont Condé disait qu'il était également propre pour la conversation, pour la guerre et pour le cabinet.

Dans la maison de cet oncle qui le traita comme un fils, les talents de Fénelon se développèrent si rapidement et si heureusement, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il fit un sermon dont le succès fut un prélude de la gloire qui l'attendait, et que bientôt il fut connu de tout Paris, et partout accueilli avec des marques d'estime et d'admiration si éclatantes, que son oncle craignit qu'il ne s'enivrât de ces éloges, et lui fit prendre le parti de s'enfermer pendant quelques années dans la retraite.

[1] Volt., *Mélang. de litt.*

[2] Pierre Leroux, *la Revue sociale,* juin 1846.

Il entra à Saint-Sulpice, et s'y forma à la science et aux vertus ecclésiastiques, sous la conduite du docte et pieux M. Tronson. A l'âge de vingt-quatre ans il reçut les ordres sacrés.

Sa ferveur religieuse lui inspira le dessein de se consacrer aux missions du Canada. Sa famille s'alarma de cette résolution prise avec un enthousiasme qui paraissait difficile à calmer. On parvint, après beaucoup d'efforts, à donner une autre direction à son zèle, en l'appliquant à un objet à peu près du même genre, celui de maintenir et d'affermir dans la foi les *Nouvelles catholiques*, et d'instruire celles qui paraissaient disposées à quitter la Réforme. M. de Harlay, archevêque de Paris, le nomma, en 1678, supérieur des *Nouvelles catholiques,* communauté de dames pieuses, instituée en 1631, pour l'objet qui vient d'être indiqué, par J. F. de Gondi, premier archevêque de Paris, et approuvée par une bulle du pape Urbain VIII.

L'abbé de Fénelon n'avait que vingt-sept ans quand on lui confia un emploi ordinairement réservé à des ecclésiastiques éprouvés par une longue expérience, et vieillis dans les fonctions les plus délicates du ministère. Du premier jour, il montra dans cette fonction difficile le zèle et la prudence évangéliques qu'il y devait déployer pendant dix ans. Ce fut dans les courts loisirs qu'il se réservait qu'il composa son premier ouvrage, le traité de l'*Education des filles,* livre court et substantiel, où les meilleurs esprits ont puisé bien des idées. Fénelon l'écrivit pour répondre aux intentions d'une mère vertueuse, la duchesse de Beauvilliers, qui, tout occupée de l'éducation de sa nombreuse famille, composée de huit filles, outre plusieurs garçons, le pria de la diriger dans l'accomplissement de cette tâche délicate. Le duc de Beauvilliers, émerveillé du bien que produisait dans sa famille le livre élémentaire qui avait été fait pour elle, engagea vivement l'auteur à n'en pas priver la société. Fénelon se rendit à ses honorables instances, et le traité de l'*Education des filles,* publié pour la première fois en 1687, acquit au jeune abbé cette haute réputation qui devait, deux ans plus tard, le faire désigner pour la fonction de précepteur des petits-fils de Louis XIV.

Il était encore d'un usage très-général, à l'époque de la jeunesse de Fénelon, qu'on n'apprît guère aux filles nobles qu'à chanter, danser et bien faire la révérence. Aussi, se proposant de recommander une éducation sérieuse dont un préjugé vivace les excluait, il sentit le besoin de justifier son entreprise, non pas seulement par des raisons d'intérêt ou d'humanité, mais par ce principe purement théologique : « Que les femmes sont la moitié du genre humain, rachetée du sang de Jésus-Christ, et, comme nous, destinée à la vie éternelle. » Le sage maître désapprouve ceux qui *se servent de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules, pour les condamner à une ignorance absolue.* Il désire qu'on donne aux femmes l'instruction qui leur est nécessaire pour remplir avec succès les devoirs que leur imposent la nature et la société. Mais n'oubliant pas, comme on l'a fait depuis, que la destinée des femmes les place sans appel au second rang, et leur assigne des de-

voirs de famille suffisants pour occuper la plus grande partie de leur temps, il rappelle qu'*il doit y avoir pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice.* Il veut qu'on s'attache « à désabuser les jeunes personnes du bel esprit. Elles sont exposées à prendre souvent la facilité de parler et la vivacité de l'imagination pour l'esprit ; elles veulent parler de tout ; elles décident sur les ouvrages les moins proportionnés à leur capacité ; elles affectent de s'ennuyer par délicatesse ; elles sont légères, et la légèreté empêche les réflexions qui feraient souvent garder le silence. *Rien n'est estimable que le bon sens et la vertu.* »

Fénelon indique quelles connaissances sont nécessaires aux jeunes personnes, et quelles lectures leur conviennent. Il leur recommande l'étude de l'histoire grecque et romaine, de l'histoire de France et des relations des pays éloignés judicieusement écrites, et déclare raisonnable l'étude du latin, parce que c'est la langue de l'Église et de la prière. Il leur permet la lecture des ouvrages d'éloquence, de littérature et de poésie, mais leur interdit absolument ces romans, ces comédies, ces récits d'aventures chimériques, par lesquels *elles se gâtent même pour le monde,* parce « qu'une pauvre fille, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne point trouver dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à ces héros. » En cherchant à corriger les jeunes personnes de la vanité qui leur est naturelle, et en montrant combien souvent elle les égare et les aveugle, il leur donne des leçons de grâce et de bon goût sur la parure. Il voudrait « qu'on leur fît remarquer la noble simplicité qui paraît dans les statues et les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines. Elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottantes à longs plis, sont agréables et majestueuses. »

Fénelon épuise en quelques traits précis le détail des défauts que les femmes doivent éviter, et expose ensuite les devoirs qu'elles ont à remplir dans la famille et dans le monde. Il finit par cet éloge si touchant que l'Écriture fait, dans le livre des Proverbes, *de la femme vraiment admirable, que ses enfants ont dite heureuse, que son mari a bénie,* et qui a été louée par ses propres œuvres dans l'assemblée des sages, et par les regrets et les pleurs de tous ceux qui l'ont connue, aimée et respectée.

« Je ne donne pas ces petites choses pour grandes, » disait Fénelon avec la modestie du vrai mérite. Tout ce qu'il dit dans son Traité est grand, parce que tout y est pratique, tout y est fondé sur l'observation la plus attentive, tout y tend, non pas tant à donner des lumières inutiles à la plupart, qu'à rendre véritablement heureux en rendant vertueux. De quel bienfait ne serait-on pas redevable à l'auteur du Traité sur l'*Éducation des filles*, n'eût-il fait que prouver ce grand principe trop longtemps méconnu, qui est la doctrine et le résumé de son livre, à savoir que l'éducation des femmes est plus importante que celle des hommes, puisque celle des hommes est toujours leur ouvrage! Et observons encore que les préceptes et les avis généraux renfermés dans cet ouvrage,

d'un usage plus étendu que son titre, sont souvent applicables aux deux sexes, surtout pour le premier âge.

De nos jours, où se sont produites tant de théories vagues et sans application, on s'est souvent récrié sur le peu dont se contentait Fénelon pour l'instruction des filles. Ainsi l'on s'est fort scandalisé de ce qu'à une époque où la connaissance de l'orthographe ne paraissait pas indispensable aux jeunes personnes, l'auteur du Traité qui fit déjà un si grand pas en avant leur ait recommandé, avec une sorte de candeur, de maintenir au moins leurs lignes droites en écrivant. On demande avec raison davantage aujourd'hui. Mais ne demande-t-on pas souvent beaucoup trop? Et ne serait-il pas fort utile de revenir un peu aux recommandations prudentes et modestes des Fénelon et des Fleury? Bossuet, cet oracle universel, a dit aussi, sur les dangers de trop accorder à la curiosité et à la vanité dans l'éducation des jeunes personnes, quelques paroles substantielles et magnifiques qu'il pourra n'être pas hors de propos de rappeler ici :

« Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, c'est qu'ordinairement le désir de plaire est leur passion dominante; et comme, pour le malheur des hommes, elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance presque universelle. Qui ne voit avec quelle pompe elles étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie ? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens, et quel paraît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde ! C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences, parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter; de sorte que si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse [1]. »

Voilà l'éternel bon sens! Voilà des principes qui seront d'une application aussi nécessaire dans mille ans qu'aujourd'hui !

Fénelon, nous l'avons déjà dit, ne donnait à écrire que les courts instants qu'il pouvait dérober à ses fonctions. Louis XIV, ayant appris le zèle avec lequel il les remplissait, le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge et dans le pays d'Aunis, où le calvinisme avait de très-nombreux adhérents. Formellement opposé à l'opinion de ceux qui pensaient qu'on pouvait employer des motifs de crainte pour ramener les protestants au sein de l'Église, il osa blâmer des violences dont il fut témoin, et ne voulut, pour son compte, user que des voies de douceur et de persuasion. « Il n'est pas vrai, dit à ce sujet Rulhière, que deux provinces aient été préservées par ses soins du fléau de la persécution, et qu'il n'eût accepté cette mission qu'à cette condition même. Il fit mieux pour sa propre gloire ; arrivé au milieu de cette persécution, il n'en suivit

[1] *Panégyrique de sainte Catherine.*

pas les maximes, et donna des exemples contraires [1]. » Ne reculant devant aucune fatigue, il entreprit les excursions, dans les campagnes, les plus pénibles, et les voyages les plus périlleux ; il visita les hérétiques les plus entêtés, et fit partout des conversions multipliées, à force d'éloquence, d'insinuation et de charité.

A son retour, Louis XIV lui témoigna la plus vive satisfaction des succès qu'il avait obtenus. Cependant il fut, après cette entrevue, plus de deux ans sans reparaître à la cour. Il reprit modestement ses fonctions d supérieur des *Nouvelles catholiques*, et se livra de toute son ardeur à la prédication et à l'exercice de toutes les bonnes œuvres. Le distributeur des grâces ecclésiastiques le proposa et le fit agréer au roi pour l'évêché de Poitiers ; mais M. de Harlay eut le crédit de le faire rayer de dessus la liste avant que la nomination fût devenue publique. Ce prélat, d'un caractère trop peu épiscopal, était choqué de ce que Fénelon ne lui faisait pas une cour assez assidue, et il était offensé de la préférence que le pieux abbé donnait à Bossuet, dans l'intime société duquel il était entré, depuis plusieurs années qu'il lui avait été présenté par son oncle, le marquis deFénelon, intime ami de l'évêque déjà illustre.

A cette époque de son retour des missions, en 1688, Fénelon, cédant au vœu de ses amis, laissa imprimer le *Traité du ministère des Pasteurs,* avec celui de l'*Education des filles.* Ces deux ouvrages, qui furent le principe de la réputation de Fénelon, n'avaient été ni l'un ni l'autre destinés à la publicité.

L'objet fondamental du *Traité du ministère des Pasteurs,* composé d'abord pour l'instruction des *Nouvelles catholiques,* mais dont Fénelon se servit heureusement pour la conversion des protestants durant sa mission en Poitou, est de développer dans ses conséquences ce principe, « que les esprits humbles, les simples, ne pouvant décider par eux-mêmes sur le détail des dogmes, la sagesse divine ne pouvait mettre devant leurs yeux rien de plus sûr pour les préserver de tout égarement qu'une *autorité extérieure*, qui, tirant son origine des apôtres et de Jésus-Christ même, leur montre une suite de pasteurs sans interruption. »

« Que les protestants, continue Fénelon au début de son livre, s'efforcent donc tant qu'il leur plaira de décrier cette question, en l'appelant une question de *petits missionnaires*[2] ; qu'ils en évitent même l'examen, comme du Moulin l'a évité dans tout le livre qui paraît destiné à l'éclaircir ; elle touchera toujours les âmes droites et attentives. Il faut avouer que toute la réforme du siècle passé est un attentat, si ceux qui l'ont commencée et soutenue ont pris la qualité de pasteurs de Jésus-Christ, sans aucune mission véritable [3]. »

Un an après la publication de cet ouvrage, à l'âge de trente-huit ans,

[1] *Éclaircissements sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes,* p. 247, édit. de Paris, 1819, in-8°.

[2] Claude, *Réponse aux préjugés.*

[3] *Traité du ministère des Pasteurs*, chapitre Ier : De l'état et de l'importance de cette question.

au mois de septembre 1689, Louis XIV lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri ; choix qui fut tellement applaudi, que l'Académie d'Angers le proposa pour sujet du prix qu'elle adjugeait chaque année. Le principal de ses élèves, le duc de Bourgogne, avait un naturel hautain, une humeur violente et inégale, une fierté méprisante. Grâce à la plus heureuse union chez lui de la douceur, de la tendresse et de la complaisance, de la patience et de la souplesse, avec la fermeté et l'énergie, Fénelon finit par briser, dresser, diriger et dominer un caractère si difficile ; et ce préceptorat produisit de si heureux fruits qu'on en parlait de tous côtés, et que Bossuet, ayant voulu s'assurer par lui-même des qualités et des talents du jeune prince, put reconnaître qu'ils n'étaient pas au-dessous de ce que la voix publique avait proclamé.

Ce brillant résultat était dû non-seulement aux mérites personnels et au zèle de Fénelon, mais encore à l'extraordinaire harmonie qui régnait dans cette éducation où tous ceux qui y prenaient part étaient animés des mêmes principes, gardaient la même conduite, tenaient les mêmes discours, s'appliquaient avec le même soin, non pas tant à faire étudier par règles l'enfant royal, qu'à convertir ses amusements en études, et à rendre ses études des amusements ; enfin savaient lui faire à toute heure, des leçons, sans qu'il s'en dégoûtât ni s'en aperçût, et tourner tout en instruction, à table, au jeu, dans les promenades, dans les entretiens, comme pendant le temps de l'étude et de la classe.

Fénelon a composé, pour l'éducation du duc de Bourgogne, plusieurs ouvrages dont les moindres même sont dignes d'être placés parmi les belles productions littéraires du dix-septième siècle. Nous indiquerons d'abord les *Fables*, en prose, et les *Dialogues des Morts*.

Parmi les *Fables*, on rencontre des contes persans et même des féeries. Quelquefois l'instituteur peint son élève à lui-même sous des noms déguisés, et le corrige doucement en ménageant son amour-propre par cette fiction. Ces allégories et ces narrations, toujours claires, coulantes et pleines d'élégance, ont pour objet et pour résultat, en amusant, de rectifier les idées, de former le jugement, de donner des leçons de bonne foi, de fermeté, de justice, de modération, et d'attaquer les fausses maximes accréditées par l'habitude et le préjugé. Un récit plus étendu, qu'on met ordinairement à la suite des *Fables* ou du *Télémaque*, les *Aventures d'Aristonoüs*, offre, dans un style plus soigné et supérieur même, au jugement de Bossuet, à celui du *Télémaque*, le tableau le plus agréable et le plus touchant de la vertu calme et fidèle dans le malheur, des avantages d'une vie laborieuse et retirée, et des récompenses intérieures de la modération et de la patience.

Les *Dialogues des Morts*, qui, malgré leur titre, présentent souvent des interlocuteurs censés vivants, eurent pour objet, à mesure que le jeune prince faisait des progrès dans l'histoire ancienne et moderne, de lui faire passer en revue les principaux personnages qui ont joué un grand rôle, en bien ou en mal, sur la scène du monde, et de fixer son opinion sur leur mérite réel, en les faisant parler comme s'ils étaient déga-

gés de tous les préjugés et de tous les intérêts dont ils avaient été dominés pendant leur vie. Ces personnages historiques, en se querellant entre eux sur les actions qui les ont rendus célèbres, ont parfois des répliques un peu vives ; mais on ne peut soutenir l'opinion attribuée par Le Dieu [1] à Bossuet, que « les *Dialogues* sont des injures que les interlocuteurs se disent les uns aux autres. » On peut affirmer qu'ils n'ont guère moins de finesse que ceux de Lucien, le modèle de Fénelon dans cet ouvrage. L'auteur, y introduisant tour à tour sur la scène les personnages les plus variés, a lieu de traiter successivement les points d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie les plus dignes de l'attention d'un prince. Il s'occupe même, dans les deux dialogues de *Parrhasius* et du *Poussin*, de *Léonard de Vinci* et du *Poussin*, des questions d'art qui ne peuvent être indifférentes à un roi de France. Et quand il traitait ces sujets spéciaux, il ne parlait pas en ignorant. L'historien du célèbre Mignard, que sa qualité de premier peintre de Louis XIV fixait presque habituellement à Versailles, nous a appris que « Fénelon allait quelquefois le surprendre dans les heures de son travail pour parler peinture avec lui ; et qu'il le prévint par toutes sortes de marques d'estime et de considération. » Ces courts entretiens suffirent à son étonnante facilité et à son goût exquis non-seulement pour lui faire acquérir la connaissance des termes et du fond même de l'art, mais pour le mettre à portée de saisir le caractère des maîtres anciens et modernes : témoin la propriété d'expressions et la justesse parfaite avec lesquelles, dans son dialogue de *Parrhasius* et du *Poussin*, il décrit toutes les beautés du fameux tableau des *Funérailles de Phocion*, et révèle toutes les intentions du *Poussin*.

La faible esquisse que nous venons d'en tracer suffit à faire juger du mérite des *Dialogues des Morts* de Fénelon. Quelques copies informes en circulèrent à son insu dans le public, et quand il en eut connaissance, il ne daigna pas en corriger les inexactitudes et les imperfections de détail.

Ce préceptorat fut encore l'occasion du plus célèbre chef-d'œuvre de Fénelon, du plus beau traité d'éducation et de politique qui ait été composé dans les temps modernes, du *Télémaque*, roman ou plutôt poëme où l'ingénieux et profond auteur « suppose que le jeune Télémaque, fils d'Ulysse et de Pénélope, conduit par la Sagesse, sous la forme d'un vieillard nommé *Mentor*, navigue sur toutes les mers d'Orient à la recherche d'Ulysse, son père, que la colère des dieux repousse pendant dix ans de la petite île d'Ithaque, son royaume. Télémaque, pendant ce long voyage tantôt heureux, tantôt traversé par le destin, aborde ou échoue sur mille rivages, assiste à des civilisations diverses, expliquées par son maître Mentor, court des dangers, éprouve des passions, est exposé à des piéges d'orgueil, de gloire, de volupté, en triomphe avec l'aide de cette Sagesse invisible qui le conseille et le protége, se mûrit par les années, se corrige par l'expérience, devient un prince accompli, et voyant régner dans les

[1] *Journal* de Le Dieu, janv. 1700.

contrées qu'il parcourt, tantôt de bons rois, tantôt des républiques, tantôt des tyrannies, reçoit, par l'exemple, des leçons de gouvernement qu'il appliquera ensuite au peuple[1]. »

Après beaucoup de controverses, on est encore aujourd'hui très-incertain de l'époque précise de la composition du *Télémaque* et du mode de sa composition. L'auteur paraît ne s'être jamais expliqué à ce sujet ; cependant Ramsay affirme, comme le tenant de la bouche même de Fénelon, que le *Télémaque* fut composé pour l'éducation du duc de Bourgogne, et lui servit de sujet de thèmes.

Que de la réunion d'une suite de thèmes on ait pu former ensuite une œuvre d'une telle immensité, d'une telle régularité, d'une telle continuité, écrite d'une verve si rapide, c'est là une opinion puérile et insoutenable. Tout ce qu'il est possible de croire, c'est que l'auteur détachait, dans quelques circonstances appropriées, telle ou telle page de son manuscrit, et la donnait à traduire à son élève, pour lui offrir une leçon de mythologie, d'histoire ou de morale. D'ailleurs les historiens et les critiques sensés ont bien compris qu'un tel ouvrage ne pouvait être mis, par un instituteur si prudent, sous les yeux d'un prince enfant ou à peine adolescent. Ni ces hautes théories de gouvernement, ni ces fables, d'une mythologie dangereuse, ni ces tableaux des molles amours de Calypso et d'Eucharis, bien qu'elles fussent corrigées d'une manière sublime par les chastes et modestes amours d'Antiope, ne convenaient à l'âge d'un prince qui n'avait pas quinze ans quand son précepteur lui fut arraché. Une opinion qu'on a soutenue avec probabilité, c'est que Fénelon avait composé ce livre, si propre à prémunir son élève contre les doctrines du despotisme et contre les piéges de la volupté, dans l'intention de le lui présenter quand son intelligence serait pleinement formée, par exemple, à l'époque de son mariage.

L'archevêque de Cambray, après sa disgrâce, ne dut penser qu'à ensevelir dans le secret une œuvre qu'il n'avait composée que dans une vue toute spéciale. Son dessein était probablement de la léguer à sa famille pour en faire l'usage que le temps comporterait, lorsqu'elle tomba tout à coup dans la publicité par l'indiscrétion d'un de ses domestiques, qu'il avait chargé de copier son manuscrit. Ce serviteur infidele, après avoir fait circuler mystérieusement, dans le mois d'octobre 1698, une copie qu'il avait tirée pour lui, et avoir vu l'attrait qu'excitait cette lecture, fit une convention avec un libraire pour l'impression de l'ouvrage, dont le commencement parut sous le titre de : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse ; à Paris, chez la veuve de Claude Barbin, au Palais,* 1699 ; avec privilége du roi, daté du 6 avril 1699. On imprimait la page 208 du premier volume, quand la cour fut instruite que le *Télémaque* était de l'archevêque de Cambray, dont le livre des *Maximes des Saints* venait d'être condamné par le pape Innocent XII. Aussitôt les exemplaires des feuilles déjà tirées furent

[1] Lamartine, *Le Civilisateur*, 1853. Fénelon, IX.

saisis, et l'on n'épargna rien, par ordre du roi, pour anéantir un ouvrage qui devait tant ajouter à la gloire littéraire du règne. Mais quelques exemplaires échappés à la vigilance de la police circulèrent promptement, furent lus, dans le secret, avec avidité et admiration ; et une de ces copies, malheureusement incorrecte, tomba entre les mains d'un libraire de La Haye, qui fit imprimer, pour la première fois, la totalité de l'ouvrage, au mois de juin 1699. Les éditions se multiplièrent avec une incroyable rapidité. Elles furent très-fautives ; le livre n'en eut pas moins, en France et à l'étranger, un succès d'enthousiasme qui irrita violemment contre son auteur Louis XIV, à qui l'on avait dénoncé le *Télémaque* comme la satire la plus audacieuse de ses principes de gouvernement et des événements de son règne. Bossuet lui-même « jugea que le dessein de ce livre était pernicieux et que l'auteur était bien hardi et bien téméraire de le donner au public. » Il « trouva que les derniers livres de ce roman étaient une censure couverte du gouvernement présent, du roi et de ses ministres[1]. » Les malins appliquèrent tous leurs soins à chercher des allusions et à faire des applications qui furent développées librement dans les notes des éditions étrangères. Ainsi on voulait voir madame de Montespan dans *Calypso*, mademoiselle de Fontanges dans *Eucharis*, la duchesse de Bourgogne dans *Antiope*, Louvois dans *Protésilas*, le roi Jacques dans *Idoménée*, Louis XIV dans *Sésostris*.

L'indignation du fier monarque n'eut pas de bornes. Fénelon ne lui parut plus seulement un bel esprit chimérique, mais un mauvais cœur. Il regretta amèrement d'avoir confié l'éducation de son petit-fils à un homme dont les principes lui semblaient si opposés à ce qu'il regardait comme la véritable science du gouvernement. Dès lors il fut décidé que son exil durerait autant que la vie du roi. « Je sais, écrivait-il lui-même, que M. de Paris a dit au curé de Versailles qu'il faisait ses efforts pour me faire rappeler à la cour, et qu'il aurait réussi sans *Télémaque*, qui a irrité madame de M. (*Maintenon*), et qui l'a obligée à rendre le roi ferme pour la négative[2]. » Cette prévention ne fit que s'enraciner avec le temps, et elle était si bien connue des courtisans, que personne n'aurait osé prononcer le nom du *Télémaque* devant le roi ; il fut même passé sous silence dans l'éloge que M. de Boze dut faire de Fénelon, quand il lui succéda à l'Académie française ; Dacier, directeur de l'Académie, eut la même circonspection craintive et un peu adulatrice : c'était au mois de mars 1715 ; Louis XIV devait régner encore quelques mois.

Ce monarque, nourri dans les maximes du pouvoir absolu, devait trouver puériles et chimériques bien des idées du *roman de M. de Cambray;* d'autres pouvaient lui paraître d'une impardonnable audace. Boileau ne disait-il pas que « le Mentor de *Télémaque* disait de fort bonnes choses, *quoique un peu hardies*[3]? » Mais les applications malignes qu'on avait voulu y voir étaient un outrage à Fénelon. Lui-même a exposé les pensées qu'il

[1] *Journal* de Le Dieu, janv. 1700.

[2] Lettre à M. de Chevreuse, fin de 1699 ou commencement de 1700.

[3] Lettre à Brossette.

eut en composant son roman, avec une entière franchise, et dans des termes qui méritent d'être rapportés :

« Pour *Télémaque*, écrivait-il, en 1710, au P. le Tellier, c'est une narration fabuleuse en forme de poëme héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine ; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout, sans vouloir peindre personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés, et par diverses reprises ; il y aurait beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paraître informe et défiguré, que de le donner tel que je l'ai fait. Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin, tous les meilleurs serviteurs qui me connaissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion, sur le roi, sur l'État et sur la patrie ; ils savent quelle est ma reconnaissance vive et tendre pour les bienfaits dont le roi m'a comblé. D'autres peuvent facilement être plus capables que moi ; mais personne n'a plus de zèle sincère. »

Qui pourrait n'être pas convaincu par cette déclaration d'un homme tel que l'archevêque de Cambray ? Ajoutons une nouvelle preuve de l'imposture et de la calomnie des accusateurs du *Télémaque*. Fénelon, témoin du succès qu'il obtenait dans toutes les classes et dans tous les pays où l'on s'empressait d'en faire de nombreuses traductions, se détermina à y ajouter quelques morceaux qui ne devaient paraître qu'après sa mort. Dans une de ces additions (XIIe livre), prenant la défense des rois, que l'on condamne souvent avec autant d'amertume que d'injustice, il s'applique à faire ressortir les grandes qualités de Louis XIV sous le nom d'Idoménée, et à excuser les erreurs et les faiblesses qu'il a partagées avec toute l'humanité.

On y remarque ces traits :

« Êtes-vous étonné, dit Mentor à Télémaque, de ce que les hommes les plus estimables sont encore hommes et montrent encore quelques restes des faiblesses de l'humanité parmi les piéges innombrables de la royauté ? Idoménée, il est vrai, a été nourri dans des idées de faste et de hauteur ; *mais quel philosophe aurait pu se défendre de la flatterie, s'il avait été en sa place ! Tel critique aujourd'hui impitoyablement les rois, qui gouvernerait demain moins bien qu'eux, et qui ferait les mêmes fautes, avec d'autres infiniment plus grandes, si on lui confiait la même puissance... J'avoue qu'Idoménée a fait de grandes fautes ; mais cherchez dans la Grèce et dans tous les autres pays civilisés un roi qui n'en ait pas fait d'inexcusables... Malgré tout ce que j'ai repris en lui, Idoménée est naturellement sincère, droit, équitable, libéral, bienfaisant. Sa valeur est parfaite ; il*

déteste la fraude quand il la connaît et qu'il suit librement la véritable pente de son cœur. Tous ses talents extérieurs sont grands et proportionnés à sa place... »

Quelle indignité et quelle erreur n'était-ce pas de transformer le *Télémaque* en une satire du roi dont Fénelon, dans le silence du cabinet, faisait une si magnifique apologie? Celui qui savait si bien « plaindre les rois et les excuser, » a-t-il pu avoir le dessein que Bossuet ne craignit pas de lui attribuer, d'avoir cherché à « se mériter dans le public, avec la réputation du meilleur écrivain, l'honneur d'avoir seul le courage de dire la vérité[1]? » Il lui eût été facile de rendre publique la justification que nous venons de faire connaître, en la faisant insérer dans une des nombreuses éditions de son livre, qui couraient toute l'Europe; mais la délicatesse et une noble fierté l'en empêchèrent, et Louis XIV demeura jusqu'à la fin dans sa malheureuse prévention.

Aussitôt après la mort de ce monarque, le petit-neveu de Fénelon s'occupa de donner une édition exacte et authentique du *Télémaque*, et il fut ouvertement favorisé dans son dessein par le Régent, qui avait eu, dès sa jeunesse, une tendre vénération pour l'archevêque de Cambray. L'ouvrage parut avec éclat en 1717, revêtu d'une approbation datée du 1er juin 1716, qui est un des éloges les plus solides qu'on ait faits de ce livre immortel; aussi fut-elle écrite par un des meilleurs esprits du dix-septième siècle, intime ami de l'auteur, M. de Sacy.

« J'ai lu, par ordre de monseigneur le chancelier, cet ouvrage, qui a pour titre : *Les Aventures de Télémaque*, avec une préface qui en découvre toutes les beautés; et j'ai cru qu'il ne méritait pas seulement d'être imprimé, mais encore d'être traduit dans toutes les langues que parlent ou qu'entendent les peuples qui aspirent à être heureux. Ce poëme épique, quoique en prose, met notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux Grecs et aux Romains. La fable qu'on y expose ne se termine point à amuser notre curiosité, et à flatter notre orgueil. Les récits, les descriptions, les liaisons et les grâces du discours éblouissent l'imagination sans l'égarer; les réflexions et les conversations les plus longues paraissent toujours trop courtes à l'esprit, qu'elles n'éclairent pas moins qu'elles l'enchantent. Entre tant de caractères d'hommes si différents que l'on y trouve, il n'y en a aucun qui ne grave dans le cœur des lecteurs l'horreur du vice ou l'amour de la vertu. Les mystères de la politique la plus saine et la plus sûre y sont dévoilés. Les passions n'y présentent qu'un joug aussi honteux que funeste; les devoirs n'y montrent que des attraits qui les rendent aussi aimables que faciles. Avec Télémaque, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune; à aimer son père et sa patrie; à être roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Avec Mentor, on devient bientôt juste, humain, patient, sincère, discret et modeste. Il ne parle point qu'il ne plaise, qu'il n'intéresse, qu'il ne remue, qu'il ne persuade. On ne peut l'écouter qu'avec admiration, et on ne l'admire point que l'on ne sente qu'on l'aime encore davantage. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque et un Mentor! »

[1] *Journal* de Le Dieu, janv. 1700.

La fortune du *Télémaque* fut aussitôt décidée. L'enthousiasme éclata de toute part. Madame de Caylus ayant écrit à sa tante : « On réimprime *Télémaque*, corrigé par M. de Cambray lui-même : dès que je l'aurai, je vous l'enverrai ; on s'en promet l'âge d'or ; » Madame de Maintenon lui répondit sèchement : « Je ne me soucie point de lire *Télémaque*[1]. » Quelques personnes continuèrent ainsi à bouder le livre par un reste d'hostilité contre l'auteur ; mais l'immense majorité du public fut entraînée à la suite du gouvernement qui manifestait positivement l'intention de marcher dans le sens des idées de Fénelon-Mentor. On sait que le Régent, dès son avénement au pouvoir, annonça le projet d'administrer les diverses branches du gouvernement par des conseils particuliers, subordonnés au conseil de régence, renversant ainsi tout le système ministériel sur lequel vivait depuis si longtemps la monarchie, et appliquant les idées de Fénelon et celles des ducs de Chevreuse et de Saint-Simon. Dans une circonstance particulière, Philippe d'Orléans rendit un hommage plus direct encore à Fénelon et au *Télémaque*. On avait arrêté qu'au conseil de régence tout se déciderait à la pluralité des voix. Philippe fit observer que cela se pouvait pratiquer pour la décision des affaires, mais non pour la collation des grâces, des charges et des bénéfices ; qu'en cette matière, il avait besoin d'une entière liberté. « Je veux être libre de récompenser, dit-il ; quand il s'agira de punir, j'en reviendrai à la pluralité des voix. » Et, rappelant adroitement une phrase du *Télémaque*, il ajouta : « Je veux être libre pour le bien, et avoir les mains liées pour le mal. »

Boileau, qui ne trouvait rien de plus élogieux à dire en faveur du *Télémaque*, que de déclarer qu'il estimait Fénelon « par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore, » y approuvait surtout une « imitation de l'*Odyssée*[2]. » « L'avidité avec laquelle on le lit, ajoutait-il, fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. » Frappé du même genre de mérite dans le chef-d'œuvre de Fénelon, Montesquieu disait : « L'ouvrage divin de ce siècle, *Télémaque*, dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poëte[3]. » Et Voltaire disait à son tour : « *Télémaque* est écrit dans cette prose poétique que personne ne doit imiter, et qui n'est convenable que dans cette suite de l'*Odyssée*, laquelle a l'air d'un poëme grec traduit en prose française[4]. » Le lecteur moderne est porté à trouver que cette œuvre, qui a des parties si originales, ressemble trop à une traduction d'Homère ou à une continuation de l'*Odyssée* ; son intérêt se refroidit de ne rencontrer que des lieux, des noms, des mœurs, des personnages, des événements, des images, des sentiments grecs et païens, et rien de français ni de chrétien ; ou si des idées sont inspirées par le christianisme, par la civilisation moderne et

[1] Lettre à madame de Caylus, du 19 avril 1717.
[2] Lettre à Brossette.
[3] *Pensées diverses*.
[4] *Mélang. litt.* Extrait d'un écrit période. intit. : *Nouv. Biblioth.*, 1740.

l'observation contemporaine, il en résulte un mélange qui détruit une grande partie de l'effet du poëme.

Mais, à le prendre tel que l'auteur l'a conçu et exécuté, le *Télémaque* n'en est pas moins une œuvre unique dans la littérature des peuples modernes, et il mérite, sans contredit, d'être comparé aux plus belles productions de l'imagination antique.

« Notre illustre auteur a réuni dans son poëme les plus grandes beautés des anciens, dit le chevalier de Ramsay dans la conclusion de la dissertation où il s'est efforcé de prouver que le *Télémaque* est bien réellement un poëme épique, bien qu'écrit en prose. Il a tout l'enthousiasme et l'abondance d'Homère, toute la magnificence et la régularité de Virgile. Comme le poëte grec, il peint tout avec force, simplicité et vie, variété dans la fable, diversité dans les caractères ; ses réflexions sont morales, ses descriptions vives, son imagination féconde, par tout ce beau feu que la nature seule peut donner. Comme le poëte latin, il garde parfaitement l'unité d'action, l'uniformité des caractères, l'ordre et les règles de l'art. Son jugement est profond, et ses pensées élevées, tandis que le naturel s'unit au noble, et le simple au sublime. Partout l'art devient nature ; mais le héros de notre poésie est plus parfait que celui de l'un ou de l'autre : sa morale est plus pure, et ses sentiments plus nobles. Concluons de tout ceci que l'auteur de *Télémaque* a montré par ce poëme que la nation française est capable de toute la délicatesse des Grecs, et de tous les grands sentiments des Romains [1]. »

Le nouveau siècle devait nécessairement accueillir avec faveur et avec amour un livre qui répondait si bien à ses instincts d'amélioration dans le gouvernement des sociétés, et d'augmentation du bien-être général des hommes. On ne peut nier que les écrits de Fénelon, avec ceux de Vauban, l'auteur de la *Dîme royale*, n'aient été le germe des principales et des plus saines idées économiques du dix-huitième siècle. La manie, qui dura près de cinquante ans, de ravaler Homère, dont le *Télémaque* paraissait l'imitation; l'insensibilité pour les ouvrages où la vertu respire, qu'amena la corruption de la régence ; la monotonie qu'on trouvait dans la diction et dans les idées ; enfin le reproche qu'on adressait, après Boileau, à l'archevêque de Cambray, d'avoir fait son Mentor un peu trop prédicateur, et de n'avoir pas répandu la morale dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art; toutes ces causes réunies firent, pendant quelque temps, regarder les *Aventures du fils d'Ulysse* comme un livre propre surtout à l'instruction de la jeunesse. Le parti philosophique, quand il devint actif et puissant, contribua beaucoup à relever la réputation du *Télémaque*. « Ce livre, dit d'Alembert, dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, a fort augmenté de prix dans notre siècle qui, plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du bonheur des États, semble les renfermer dans ces deux mots : *Agriculture* et *Tolérance*; il voudrait élever des autels au citoyen qui a tant recommandé la première et à l'évêque qui a tant pratiqué la seconde [2]. » Le

[1] *Discours sur le poëme épique*, page XXXIV.

[2] *Hist. des membres de l'Acad.*, t. I, p. 300.

Télémaque fut de plus en plus lu, apprécié, cité, jusqu'à l'époque révolutionnaire; et c'est ainsi que « ce livre admirable, qui n'était destiné qu'à instruire les rois, a été adopté par les peuples[1]. »

Un autre grand ouvrage composé pour l'éducation du duc de Bourgogne, est le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu.*

Dans le *Traité de l'existence de Dieu,* Fénelon présente avec étendue, suite et méthode, toutes les preuves de l'existence de Dieu, preuves cosmologiques, preuves psychologiques, preuves métaphysiques. Le grand théologien corrige et complète les points de vue exclusifs de Malebranche, et surtout de Pascal, lequel, rejetant les preuves de l'existence de Dieu tirées de la nature, admire la hardiesse des personnes qui entreprennent de parler de Dieu, en adressant leurs discours aux impies, dont le premier chapitre est de prouver la Divinité par les ouvrages de la nature; et prétend que ces discours, qui tendent à démontrer Dieu dans ses œuvres naturelles, n'ont véritablement leur effet que sur les fidèles et ceux qui l'adorent déjà; que pour les autres, pour les indifférents et les tièdes, leur « dire qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui les environnent, et qu'ils verront Dieu à découvert, et leur donner, pour toute preuve de ce grand et important sujet, le cours de la lune ou des planètes, et prétendre avoir achevé sa preuve avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles. Je vois, par raison et par expérience, ajoutait-il, que rien n'est plus propre à leur en faire naître le mépris. » Fénelon, au contraire, attache une grande importance aux preuves cosmologiques, c'est-à-dire aux preuves par la vue du monde. Dans la première partie, qui est une démonstration de l'existence de Dieu, tirée du *spectacle de la nature en général,* et de la connaissance de l'homme en particulier, il suit et imite Cicéron, qu'il dépasse de tous les progrès de la science moderne dans la décomposition anatomique des différentes parties du corps humain.

Dans la seconde partie, qui embrasse la preuve psychologique, c'est-à-dire la preuve fondée sur la nature de l'idée de Dieu, Fénelon suit Descartes, et explique, d'après la méthode de ce philosophe, comment la raison et la liberté, qui sont en nous par la présence de Dieu, démontrent Dieu, et comment l'idée seule que nous avons de l'infini donne immédiatement, par voie de conséquence directe, l'idée d'existence nécessaire.

Le *Traité de l'existence de Dieu* excita l'admiration de Leibnitz, sitôt que ce grand philosophe de l'Allemagne en eut connu la première partie, publiée séparément en 1712 [2]; et quand les deux parties eurent paru, tous les esprits élevés virent un des plus beaux titres littéraires et philosophiques de Fénelon dans cet ouvrage, un de ceux assurément où il a déployé avec le plus d'éclat l'étendue et la profondeur de son esprit, et davantage fait preuve de la rare variété de talents qui le rendait également propre à s'exercer dans tous les genres : chef-d'œuvre de science, de rai-

[1] Ballanche, *l'Homme sans nom,* 2e part., note 3.

[2] Voy. *Œuvres de Leibnitz,* t. V, p. 71. — Lettre à M. Grimarest, 1712.

son, d'imagination et de sensibilité, où les descriptions les plus brillantes et les plus gracieuses sont mêlées aux plus profondes discussions de la métaphysique, et aux plus ardentes effusions de l'amour divin ; où tous les genres de preuves, même des preuves empruntées aux païens, concourent à une invincible démonstration ; où toutes les facultés de l'homme sont intéressées à la connaissance du premier dogme de la religion naturelle comme de la religion révélée ; où le merveilleux auteur, prenant tous les tons, sait descendre du sublime sans en tomber jamais, et abaisser jusqu'aux intelligences les plus ordinaires ce que la philosophie a de plus élevé.

Et cependant, il paraît que Fénelon ne s'occupa jamais de publier ce magnifique ouvrage ; il ne prit pas même la peine d'y mettre la dernière main, ni de marquer les titres et d'établir des divisions. C'est à son insu que la première partie fut publiée, en 1712, sous le titre de *Démonstration de l'existence de Dieu*, avec une courte préface du P. Tournemine, jésuite, et les deux parties réunies ne furent données au public que trois ans après la mort de Fénelon, en 1718, par les soins du chevalier de Ramsay et du marquis de Fénelon.

A la suite du *Traité sur l'existence et les attributs de Dieu*, l'on donne ordinairement les *Lettres sur divers sujets de religion et de métaphysique*. Elles peuvent, en effet, en être considérées comme le complément. Dans ces lettres adressées d'abord à Philippe d'Orléans, plus tard le Régent, et où sont traitées d'une manière aussi lumineuse que solide les questions fondamentales de la philosophie et de la théologie, on remarque en même temps et son humble docilité en matière religieuse, et l'indépendance de son esprit en matière philosophique. « En matière de religion, déclare-t-il, je crois sans raisonner, comme une femmelette ; et je ne connais point d'autre règle que l'autorité de l'Église, qui me propose la révélation [1]. » Et un peu plus loin :

« Après vous avoir déclaré, Monsieur, combien je suis docile à l'autorité de la religion, je dois vous avouer combien je suis indocile à toute autorité de philosophie. Les uns me citent Aristote comme le prince des philosophes ; j'en appelle à la raison, qui est le juge commun entre Aristote et tous les autres hommes. Les autres me citent Descartes ; mais je leur réponds que c'est Descartes qui m'a appris à ne croire personne sur sa parole. La philosophie n'étant que la raison, on ne peut suivre en ce genre que la raison seule. Voulez-vous que je croie quelque proposition en matière de philosophie ? Laissons à part les grands noms, et venons aux preuves : donnez-moi des idées claires, et non des citations d'auteurs qui ont pu se tromper. Si l'autorité a quelques lois en matière de philosophie, ce n'est que pour nous engager, par l'estime de certains philosophes, à examiner plus mûrement leurs opinions. »

La célèbre affaire du quiétisme vint arracher Fénelon à cette éducation qui lui avait fait produire d'immortels chefs-d'œuvre.

L'affaire du quiétisme n'est qu'un épisode, qu'un incident dans la vie si remplie de Bossuet ; au contraire elle semble être le fait capital de celle

[1] *Quatrième lettre sur la religion.*

de Fénelon, dont elle amena la solennelle condamnation et la disgrâce irrémédiable, et dont elle remplit toutes les dernières années d'une inguérissable amertume. Étudions dans le détail cette célèbre affaire dont tout le monde parle, et que si peu de personnes connaissent.

« Ce beau et tendre génie, a dit un illustre évêque de nos jours, ne pouvait sortir de la route de la vérité qu'en poursuivant des erreurs qui fussent belles, au sens où l'erreur peut l'être [1]. » L'archevêque de Cambray fut entraîné dans ce malheureux égarement par une femme pieuse, mais exaltée, la fameuse madame Guyon.

Le faux mysticisme était ancien dans la chrétienté. « Il y a quatre cents ans, disait Bossuet, qu'on voit commencer des raffinements de dévotion sur l'union avec Dieu et sur la conformité à sa volonté, qui ont préparé la voie aux quiétistes modernes [2]. » Naguère l'Église venait de foudroyer les écrits de Molinos, docteur espagnol, dont les expressions téméraires avaient donné naissance à une fausse spiritualité qui alliait l'amour impur des créatures avec un prétendu amour du Créateur, quand madame Guyon se mit à répandre, d'abord à Genève et à Annecy, puis en France, par des livres imprimés ou manuscrits, et par ses discours séduisants d'esprit et d'enthousiasme, des opinions qui renfermaient, à son insu, le germe d'erreurs presque aussi dangereuses. Le fond de cette doctrine mystique était que la perfection de l'homme, même dès cette vie, consiste dans un acte continuel de contemplation et d'amour, qui renferme en lui seul tous les actes de la religion, et qui, une fois produit, subsiste toujours, à moins qu'on ne le révoque expressément. Principe d'où il suivait qu'une âme arrivée à la perfection n'est plus obligée aux actes explicites, distingués de la charité; qu'elle doit supprimer généralement et sans exception tous les actes de sa propre industrie, comme contraires au parfait repos en Dieu. Par les grâces de son esprit et de sa personne, et par un don particulier d'insinuation, cette jeune dame sut se concilier promptement la sympathie de nombre de dames également distinguées par leur naissance, leur esprit et leur piété, toute la société de Beauvilliers, les duchesses de Chevreuse, de Béthune, de Mortemart, de Harcourt, etc. Fénelon la rencontra dans cette même société et en fut charmé. Elle parvint à gagner l'amitié même de madame de Maintenon, qui l'introduisit à Saint-Cyr où elle fit des prosélytes, entre autres madame de la Maisonfort. C'est alors que Godet Desmarets, évêque de Chartres, dans le diocèse duquel se trouvait située la maison de Saint-Louis, ayant pris connaissance des écrits de la nouvelle mystique, crut devoir les dénoncer à madame de Maintenon, comme remplis de nouveautés suspectes et d'erreurs dangereuses. Bossuet fut invité d'aller faire des conférences à Saint-Cyr pour remettre les esprits agités par la nouvelle spiritualité. Il s'occupa dès lors d'en désabuser Fénelon qui passait pour les favoriser vivement. Cependant, madame de Maintenon,

[1] Mgr Gerbet, *Mandem. pour le carême de* 1856.

[2] Lettre de Bosssuet à son neveu, 2 nov. 1698.

très-alarmée, demanda un examen dogmatique des livres de madame Guyon, et en parla au roi. On choisit pour principal examinateur M. de Meaux à qui l'on adjoignit l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Madame de Maintenon voulut que Fénelon fût le quatrième de ces examinateurs. Alors s'ouvrirent les célèbres conférences d'Issy. Bossuet et Fénelon s'y trouvèrent en dissentiment sur quatre points principaux, savoir : 1° la *nature de la charité*; 2° la *nature de la contemplation* la plus parfaite, qu'on nomme *passive*; 3° l'*oraison passive par état*, c'est-à-dire l'état de perfection appelé par les mystiques *vie unitive* ou *état passif*; 4° enfin les *épreuves ou les tentations de l'état passif*.

Bossuet avait usé jusqu'alors, à l'égard de Fénelon, de procédés pleins de la plus tendre amitié. Il employa longtemps, en secret, autant de discrète et patiente charité que de zèle pour tâcher de le ramener à des opinions plus saines. « Chargé par madame de Maintenon, dit l'abbé Le Dieu, de travailler à le faire revenir de ses préventions pour madame Guyon, il s'en occupa dans un secret impénétrable, depuis le mois de septembre 1693 jusqu'au temps des articles d'Issy, le 10 mars 1695. »

Fénelon ne trouvait à reprendre dans les écrits de madame Guyon que des inexactitudes d'expressions, tandis que Bossuet y voyait un molinosisme déclaré et le comble de l'infamie et de l'impiété. D'ailleurs, l'instituteur des petits-fils de Louis XIV professait hautement la plus parfaite estime pour cette femme à qui l'on attribuait les plus abominables maximes.

« Pour moi, écrivait-il à madame de Maintenon, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisais autrement, j'achèverais de convaincre le public qu'elle mérite le feu. »

Il écrivait encore quelque temps plus tard :

« J'ai vu cette femme d'une manière qui ne me permet pas de douter de sa sincérité; je l'ai observée; je m'en suis défié, j'ai été prévenu autant et peut-être plus que les autres contre elle, j'ai voulu m'assurer de ses sentiments sur les erreurs qu'on lui impute; je crois avoir vu clairement qu'elle les a autant en horreur que ceux qui l'en accusent [1]. »

Enfin, il la regardait comme « une sainte qu'on opprimait, qui avait bien pensé, et s'était mal expliquée [2]. »

Fénelon, prévenu si favorablement pour madame Guyon, ne pouvait guère se résoudre à des déclarations qui fussent une accusation contre elle. Néanmoins il signa les quatre articles d'Issy qui fixaient la doctrine sur la vraie et la fausse spiritualité; mais il y apporta des réserves qui devaient bientôt aboutir à une querelle ouverte. Cependant, madame de

[1] Lettre à l'abbé de Chanterac, 8 déc. 1697.

[2] Lettre au même.

Maintenon « voulait sauver M. l'abbé de Fénelon, par l'affection qu'elle lui portait. Ce fut par ce même principe d'amitié qu'elle le fit élever à l'archevêché de Cambrai, espérant, comme M. de Meaux le dit dans sa Relation sur le quiétisme, que cette élévation le ferait revenir de ses erreurs [1]. » M. de Meaux voulut absolument être le consécrateur du nouvel archevêque.

Dans le courant de cette même année (1695), M. de Châlons, M. de Chartres et M. de Meaux publièrent des lettres pastorales contre le quiétisme, et condamnèrent formellement les livres de madame Guyon, qu'on avait renfermee. Fénelon, exaspéré des persécutions qu'on faisait subir à son amie, ne voulut pas adhérer aux jugements de ses confrères, et refusa absolument d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison* dans laquelle Bossuet flétrissait sans ménagement l'infortunée madame Guyon.

Cette *Instruction* est divisée en cinq traités. Dans le premier, il propose les faux principes des mystiques qu'il attaque, et leur mauvaise théologie, avec une censure de leurs erreurs. « Pour les réfuter à fond, ajoute-t-il, le second traité fera voir les principes communs de l'oraison chrétienne. Le troisième exposera par les mêmes règles les principes des oraisons extraordinaires dont Dieu favorise quelques-uns de ses serviteurs. Les épreuves et les exercices font le sujet du quatrième. Enfin, je conclurai cet ouvrage en expliquant les sentiments et les locutions des saints docteurs dont les faux mystiques ont abusé, et partout je tâcherai d'empêcher que l'abus qu'ils en auront fait ne fasse perdre le but de la vérité et de la prière. »

Bossuet s'était jusqu'alors très-peu occupé de ces matières de haute spiritualité. « Il n'avait jamais rien lu de saint François de Sales ni des autres auteurs de ce genre [2]. » Fénelon lui écrivait à lui-même :

« Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'avouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu ni saint François de Sales, ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étaient aussi nouveaux [3]. »

Bossuet se mit à cette étude qui lui était devenue nécessaire avec toute l'ardeur de sa nature. Il lut tous les principaux ascétiques et mystiques; il relut les Pères, en particulier saint Bernard, qui « était, à son avis, un des plus grands docteurs de l'Église après saint Augustin. Il le lut et relut plusieurs fois pour combattre le quiétisme [4], » dit Le Dieu. Dès la publication de l'*Instruction sur les états d'oraison*, on s'aperçut de la science que Bossuet avait si promptement acquise dans la mystique chrétienne. Cet écrit fit une très-grande impression.

« Dans ces circonstances, dit Saint-Simon, M. de Meaux publia son *Instruction sur les Etats d'oraison*, en 2 vol. in-8°, la présenta au roi et aux principales per-

[1] *Journal* de l'abbé Le Dieu, sept. 1701.

[2] Lettre de Fénelon à M. Tronson, 3 août 1697.

[3] Lettre à Bossuet, 9 fév. 1697.

[4] *Mém. sur Bossuet*, I.

sonnes de la cour et à ses amis. C'était un ouvrage, en partie dogmatique, en partie historique, de tout ce qui s'était passé depuis la naissance de l'affaire jusqu'alors, entre lui, M. de Paris et M. de Chartres, d'une part, M. de Cambrai et madame Guyon, de l'autre. Cet historique, très-curieux, où M. de Meaux laissa voir et entendre tout ce qu'il ne voulut pas raconter, apprit des choses infinies, et fit lire le dogmatique. Celui-ci, clair, net, concis, appuyé de passages sans nombre et partout de l'Écriture, et des Pères ou des conciles, modeste, mais serré et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'ombragé, du nouveau et du ton décisif de vrai et de faux des *Maximes des saints* : on le dévora aussitôt qu'il parut. L'un, comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël ; l'autre, à la portée ordinaire, et secouru de la pointe de l'historique, fut reçu avec avidité et dévoré de même. Il n'y eut homme, ni femme à la cour, qui ne se fît un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit longtemps toutes les conversations de la cour et de la ville. Le roi en remercia publiquement M. de Meaux [1]. »

Bossuet envoya cette *Instruction sur les États d'oraison* à Fénelon. L'archevêque de Cambrai fut bien douloureusement surpris d'y voir partout des passages tirés des livres de madame Guyon, auxquels M. de Meaux donnait des sens affreux, en assurant *qu'il ne s'agissait pas de quelques conséquences éloignées, mais d'un système lié dans toutes ses parties, dont le dessein évident était d'établir une indifférence brutale pour le salut et pour la damnation, pour le vice et pour la vertu, un oubli de Jésus-Christ et de ses saints mystères, une inaction brute et une quiétude impie*. Prévenant l'objection qu'on pouvait lui faire sur le peu d'importance des livres, si généralement ignorés, d'où il extrayait ces erreurs, il disait :

« J'entreprends, dit-on, d'aller chercher dans de petits livres de peu de mérite un nombre infini d'erreurs, qu'il faudrait, ce semble, plutôt laisser tomber d'elles-mêmes que prendre le soin de les réfuter, même de leur donner quelque sorte de réputation par nos censures. Plusieurs croient que ces livres ne méritent que du mépris ; mais je ne suis pas de cet avis. Ceux qui veulent qu'on méprise tout, veulent aussi qu'on laisse tout courir... Ils ne sont pas écrits sans artifice. Le mal qu'ils contiennent est adroitement déguisé. S'ils sont courts, ils résument de grandes questions. Leur brièveté les rend plus insinuants ; le nombre s'en multiplie au delà de toute mesure ; on les trouve partout et en toutes mains [2]. »

Au livre des *Etats d'oraison,* Fénelon se hâta d'opposer (janvier 1697), celui de l'*Explication des Maximes des saints sur la vie intérieure*, dont l'impression fut poussée avec tant d'activité qu'il parut avant l'ouvrage de Bossuet.

« Il fit, dit Saint-Simon, un livre inintelligible à qui n'est pas théologien versé dans le plus mystique, qu'il intitula : *Maximes des saints,* et le mit en deux colonnes : la première contenait les maximes qu'il donne pour orthodoxes et pour celles des saints, l'autre les maximes dangereuses, suspectes ou erronées, qui est l'abus qu'on a fait ou qu'on peut faire de la bonne et sainte mysticité, avec une précision qu'il donne pour exacte de part et d'autre, et qu'il propose d'un ton de

[1] *Mém. de Saint-Simon,* édit. 1829, t. I, ch. XLI.
[2] *Instruct. sur les États d'oraison,* liv. I. chap. X.

maître à suivre ou à éviter. Dans l'empressement de le faire paraître avant que M. de Meaux pût donner le sien, il le fit imprimer avec toute la diligence possible, et, pour n'y perdre pas un instant, M. de Chevreuse s'alla établir chez l'imprimeur pour en corriger chaque feuille à mesure qu'elle était imprimée. Aussi la promptitude et l'exactitude de la correction répondirent-elles à des mesures si bien prises ; en très-peu de jours on fut en état de distribuer ce livre à toute la cour, et l'édition se trouva presque toute vendue.

Si on fut choqué de ne le trouver appuyé d'aucune approbation, on le fut bien davantage du style confus et embarrassé, d'une précision si gênée et si décidée, de la barbarie des termes qui faisait comme une langue étrangère, enfin de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisaient perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Presque personne qui n'était pas théologien ne put l'entendre, et de ceux-là encore après trois ou quatre lectures. Il eut donc le dégoût de ne recevoir de louanges de personne, et de remerciements de fort peu, et de pur compliment ; et les connaisseurs crurent y trouver, sous ce langage barbare, un pur quiétisme, délié, affiné, épuré de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux yeux, et avec cela des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. Je rapporte non pas mon jugement, comme on peut croire, de ce qui me passe de si loin, mais ce qui s'en dit alors partout ; et on ne parlait d'autres choses, jusque chez les dames ; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à madame de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée [1]. »

Avant de publier son livre, Fénelon l'avait soumis à M. de Noailles, archevêque de Paris, à M. Tronson, supérieur général des sulpiciens, qui l'avaient jugé *correct et utile*. Pour calmer pleinement les inquiétudes de l'archevêque de Paris, il prit encore l'avis de M. Pirot, savant docteur de Sorbonne, très-estimé de Bossuet, ancien examinateur des livres de théologie, et censeur, sous M. de Harlay, des écrits de madame Guyon : ce docteur avait déclaré que le livre était tout d'or. Cependant, à peine l'archevêque de Cambray avait-il publié cet ouvrage, couvert à l'avance de si importants suffrages, qu'il vit se déclarer contre lui « une foule inconcevable de docteurs, de prêtres, de religieux, et des gens de toute espèce et de toute condition [2]. »

Le roi fut averti par le chancelier de Pont-Chartrain du bruit que faisait le livre des *Maximes des saints*. Saisi de douleur, il dit à madame de Maintenon : « Eh quoi ! madame, que deviendront mes petits-enfants ? En quelles mains les avais-je mis ? » Il fit venir Bossuet, et lui reprocha amèrement, dit-on, de ne lui avoir pas découvert ce qu'il savait du fanatisme de son confrère, et résolut dès lors l'exil irrévocable de l'archevêque de Cambrai. Madame de Maintenon, longtemps son amie, l'abandonna comme le roi. Peut-être mit-elle trop peu de ménagement dans ce changement de conduite ; mais assurément les spiritualités subtilisées de madame Guyon et de Fénelon ne pouvaient pas être goûtées d'une

[1] *Mém. de Saint-Simon*, édit. 1829, t. I, ch. XL.

[2] Lettre de M. de Noailles à Fénelon, 29 mars 1697.

femme qui voulait le bon sens dans tout, et qui exprimait ainsi la manière dont elle entendait la piété :

« Vous connaissez ma grossièreté dans la spiritualité, mon peu d'expérience de tout ce qui s'éloigne de la voie commune et mon inclination pour la plus grande simplicité. L'Évangile, les commandements de Dieu et les pratiques des vertus de notre état, voilà tout ce que je sais et tout ce que je veux savoir [1]. »

Le pieux archevêque fut stupéfait de l'improbation dont son livre était frappé ; car il s'était proposé d'éviter et de condamner tous les excès qu'on lui reprochait. Jamais il n'avait voulu « en rien pousser la spiritualité au delà de saint François de Sales, du bienheureux Jean de la Croix et des autres semblables que l'Église a canonisés dans leur doctrine et dans leurs mœurs [2]. »

Dès le début de son livre, il se plaint des exagérations des anciens mystiques, de leurs allégories, de leurs suppositions par impossible, et remarque que les nouveaux, au lieu de les tempérer, les ont poussées jusqu'à un excès qu'il n'y a plus moyen de supporter, et y ont ajouté des choses que personne n'avait pensées avant eux. Puis, après avoir donné une idée générale du quiétisme qui met la sublimité et la perfection dans les choses qui ne sont pas, ou en tout cas qui ne sont pas de cette vie, il en expose le premier principe : Que, lorsqu'on s'est une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours s'il n'est révoqué, et qu'il ne faut point le réitérer ni le renouveler, puisque nulle distraction, nulle occupation étrangère à Dieu, puisque le sommeil ne peut plus l'interrompre. Certes c'était bien contre toute son intention qu'en réprouvant le système absurde des nouveaux mystiques, il introduisait un quiétisme mitigé, dont le principe fondamental était un *état habituel de pur amour, dans lequel le désir des récompenses et la crainte des châtiments n'ont plus de part*. Tout son livre se réduisait en un point, l'*exclusion de tout intérêt propre* dans l'amour de Dieu, ce qu'il appelait le *pur amour ;* doctrine qu'il croyait d'une rigoureuse orthodoxie, et qui était, selon lui, « le langage vulgaire de tous les saints mystiques, depuis saint Clément d'Alexandrie jusqu'à saint François de Sales [3]. »

Il écrivait à madame de Maintenon :

« J'ai fait un ouvrage, où j'explique à fond tout le système des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui est conforme à la foi, et fondé sur la tradition des saints ; et de l'autre, tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. »

« M. de Meaux, à ce que dit Fénelon, a combattu son livre par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable, qui est celle de dire que la raison d'aimer Dieu ne s'explique que par le seul désir du bonheur.

[1] *Lett. hist. et édif.*, à madame de Bouju, oct. 1706.
[2] Lettre à madame de Maintenon, 26 nov. 1693.
[3] Lettre au P. Letellier.

Cette indigne doctrine, dit l'archevêque de Cambrai, qui dégrade la charité en la réduisant au seul motif de l'espérance[1]. »

Fénelon regardait cette doctrine de Bossuet sur la grâce et l'amour de Dieu comme fondamentalement erronée. Il croyait devoir « réfuter des dogmes qui anéantissent la charité, qui confondent l'ordre de la nature avec celui de la grâce, qui détruisent tout milieu entre les vertus surnaturelles et la cupidité vicieuse[2]. » Il évita bien de contredire publiquement, sur ce point, l'évêque de Meaux, pour ne pas « donner au public une scène si scandaleuse[3]; mais l'opposition de doctrine sautait à tous les yeux; et sa correspondance nous apprend, que sur la fin de cette querelle, il recommandait à ses agents à Rome, où l'opinion de Bossuet sur la *nature de la charité* était généralement désapprouvée, de « n'oublier rien pour faire dénoncer le livre de M. de Meaux (sur les *Etats d'oraison*), dans les formes du Saint-Office, par quelque religieux zélé[4], » ne le pouvant faire lui-même à cause des engagements qu'il avait pris.

L'égarement qu'on reprochait à Fénelon causa le plus vif chagrin à madame de Maintenon. « J'avais de très-bonnes intentions, disait-elle plus tard, quand je fis nommer MM. de Noailles et de Fénelon, archevêques de Paris et de Cambrai; j'en eus tant de chagrin dans la suite, que le roi me disait : « Hé bien! madame, faudra-t-il que nous vous voyions mourir pour cette affaire-là[5]? » Elle engagea vivement Bossuet à tourner tous ses efforts à la réfutation de ce nouveau quiétisme.

L'évêque de Meaux avait vu avec étonnement et douleur que Fénelon, dans l'*Explication des Maximes des saints*, était en opposition formelle avec plusieurs des trente-quatre articles d'Issy, dont cependant, dans son avertissement, il promettait de ne jamais s'écarter. Il manifesta sa vive improbation aux amis de l'auteur, et témoigna le désir de s'expliquer avec lui-même. Mais Fénelon, en apprenant la manière forte dont Bossuet s'exprimait, refusa l'entrevue et l'explication demandées, et pour prévenir ses ouailles contre tout ce qu'on publiait de son livre, il donna une *Instruction pastorale*, datée du 15 septembre 1697. Bossuet l'attaqua, et se mit à divulguer sans ménagement ce qu'il pensait de ce petit livre dont « il semblait à l'auteur, sur l'avis des examinateurs, que les correctifs inculqués dans toutes les pages, écartaient avec évidence tous les sens faux et dangereux[6]. »

Fénelon désavoua énergiquement les conséquences que l'on tirait de ses principes, et persista dans le refus d'une rétractation qu'on lui demandait, et qui aurait pu prévenir sa disgrâce. Il déféra lui-même son livre au jugement du Saint-Siége, au grand mécontentement des magistrats, qui prétendaient que porter cette cause à Rome, c'était contredire les maximes de 1682. Aussitôt M. de Paris et M. de Chartres envoyèrent à Rome une

[1] Au même.
[2] Lettre à l'abbé de Brisacier, 28 avril 1698.
[3] Mémoire à madame de Maintenon.
[4] Lettre à l'abbé de Chanterac, 6 fév. 1699.
[5] *Lett. hist.*, Entretiens avec madame de Glapion, 1711.
[6] *Testament de Fénelon.*

déclaration unanime contre le livre des *Maximes*, que M. de Meaux accompagna d'un sommaire de la doctrine odieuse qu'il imputait à M. de Fénelon, comme la suite nécessaire de ses principes. En même temps il écrivit à l'abbé Bossuet, son neveu, qui, voyageant en Italie, était au moment de revenir en France, de s'arrêter à Rome pour accélérer le jugement de cette cause. Il lui envoya toutes les instructions qu'il jugea nécessaires par un homme de confiance de son chapitre, nommé Phelippeaux, qui lui devait servir de conseil. C'est au caractère ardent, emporté et injuste de ces deux hommes, surtout de l'abbé Bossuet, qu'il faut attribuer la plupart des excès qui jetèrent une ombre sur le triomphe de l'évêque de Meaux.

Fénelon n'imprima pas d'abord ses défenses. Il les envoya manuscrites à Rome ; mais les accusations qu'on faisait contre lui étant rendues publiques en France, il fallait que les justifications le fussent aussi. C'est alors qu'il se détermina à publier cette polémique si vive, si brillante, si adroite, qui embarrassa plus d'une fois Bossuet, et l'assujettit à un travail qui probablemeut abrégea ses jours.

Bossuet ne se dissimulait nullement la solidité des explications de Fénelon ; mais il n'en était pas moins décidé à poursuivre la condamnation du livre des *Maximes*.

« Toute la finesse de M. de Cambrai, écrivait-il à son neveu, consiste à donner des explications telles quelles à son livre. Ses amis croient tout sauver, pourvu qu'ils le sauvent, et nous sommes résolus à ne recevoir aucune explication que celles qui s'y trouveront véritablement conformes. Et quand la doctrine de ces explications serait bonne, si elle n'est conforme au livre, nous demeurerons fermes à poursuivre sa condamnation ; parce que nous verrons clairement que tant que le livre subsistera, tout le quiétisme demeurera en honneur [1]. »

Plus Fénelon voyait ses adversaires acharnés à sa perte, plus il redoublait d'activité pour répondre à tout, et montrer avec évidence l'injustice des accusations. Le scandale de cette *guerre d'écrits* [2] le désolait ; mais il ne pouvait pas se taire quand la querelle s'était envenimée au point qu'il ne s'agissait plus seulement de la question de savoir si la vue de la félicité éternelle, considérée comme motif de l'amour de Dieu, en altère la perfection ou fait partie de sa nature ; mais qu'on en était venu à d'odieuses accusations personnelles, qu'on lui imputait des duplicités affreuses ; qu'on incriminait ses intentions et sa conduite, et qu'on allait jusqu'à le soupçonner et l'accuser de nourrir un attachement criminel pour sa malheureuse amie, et d'avoir eu avec elle les derniers engagements ; enfin qu'on l'appelait le *Montan* d'une autre *Priscille*.

« Je ne respire, écrivait-il, que paix et patience dans tous mes maux ; mais quand il s'agit de mes sentiments et de ma conduite en matière de foi, quand il s'agit de montrer que je ne suis pas un impie et un hypocrite, il n'y a rien de per-

[1] Lettre de Bossuet à son neveu, *Œuvr.*, t. XII, p. 96.

[2] Lettre à l'abbé de Chanterac, 31 déc. 1697.

mis à un chrétien que je ne tente pour faire entendre ma voix à toute l'Église, et pour montrer, jusqu'au dernier soupir de ma vie, l'injustice de mon accusateur [1]. »

Cependant le pape et le sacré collége étaient dans l'embarras et la perplexité; les cardinaux chargés d'examiner le livre des *Maximes* se partageaient en nombre égal pour et contre. Ce partage, après un long examen, devait, selon les règles ordinaires, empêcher la censure du livre, et jamais il n'eût été condamné, si, à raison des circonstances particulières dans lesquelles on se trouvait, le souverain Pontife n'eût été obligé de l'examiner avec une rigueur jusque-là sans exemple. Il y fut surtout déterminé par les terribles paroles que Bossuet avait employées dans le mémoire envoyé à Rome au nom de Louis XIV, pour déterminer le pape à la condamnation de Fénelon.

Ce n'était pas une condamnation que Bossuet pressait, mais une condamnation éclatante et sans ménagement pour ce qui touchait la doctrine. Il recommande à son neveu de représenter aux examinateurs : « que le moyen de couper la racine est de ne laisser aucune ressource au livre des *Maximes*, ni à la doctrine de l'auteur, qui a révolté toute la France, et qui soulève à présent presque toute la chrétienté; que pour peu qu'on ait de ménagement sur cela, M. de Cambrai, souple et adroit comme il est, ne cherchera qu'à échapper ; ce qui tournerait au grand dommage de l'Église et de M. de Cambrai lui-même ; mais que plus on frappera fort sur la doctrine du livre, plus l'auteur sera soumis, et plus l'affaire sera terminée avantageusement pour la religion ; ce qui n'empêchera pas qu'on ne fasse tout le bon traitement possible à la personne, en la regardant comme soumise et obéissante, ainsi que ce prélat l'a promis dans ses dernières déclarations [2]. »

Malgré l'habileté et la solidité des réponses et explications de Fénelon, malgré toutes ses démarches et instances auprès de la cour de Rome, si bien secondées par son grand vicaire et parent, l'abbé de Chanterac, homme pieux, instruit, adroit, actif et dévoué, dont Bossuet disait que *son esprit était assez de même genre que celui de M. de Cambrai, sinon qu'il était moins aigu et aussi plus solide* [3]; enfin, malgré l'appui zélé de cinq des examinateurs qui soutinrent constamment jusqu'au bout que le livre des *Maximes des saints* était pur, la condamnation fut enfin prononcée; mais non telle que les adversaires de Fénelon le souhaitaient. Bossuet aurait voulu que le pape accompagnât la condamnation de Fénelon de mesures réprobatives plus éclatantes : « Il semble, écrivait-il, que Rome ait eu peur du coup qu'elle a frappé, et qu'elle craigne M. de Cambrai, comme un homme capable de former un grand parti dans le royaume [4]. » Il aurait voulu aussi qu'avec le livre des *Maximes* on eût condamné les écrits

[1] Lettre au Nonce, du 7 déc. 1698. — Il lui envoie sa *Réponse aux Remarques*, et s'excuse des expressions un peu vives que renferme cet écrit.

[2] Lettre de Bossuet à son neveu, 10 nov. 1698.

[3] Lettre de Bossuet à son neveu, 16 sept. 1697.

[4] Lettre au même, 6 avril 1699.

apologétiques, ce que le souverain Pontife refusa avec une fermeté inébranlable, quoique dans ces écrits, très-répandus à Rome, l'archevêque de Cambray eût développé la doctrine du pur amour d'une manière bien plus étendue que dans son livre des *Maximes* [1] : Innocent XII avait même eu, pendant quelque temps, l'intention de déclarer formellement ces écrits apologétiques à l'abri de la condamnation portée contre le livre des *Maximes*. Enfin, quoique l'archevêque de Cambrai se fût soumis avec une touchante humilité, Bossuet ne trouvait pas sa rétractation suffisante; il ne lui semblait pas qu'elle s'appliquât assez au fond des choses. Et cependant que pouvait-on raisonnablement demander à l'illustre archevêque après ce mandement par lequel il condamnait tant son livre que les vingt-trois propositions qui en avaient été extraites, précisément dans les mêmes termes que le bref, avec les mêmes qualifications, simplement, absolument, sans aucune restriction, et en défendait la lecture à tous les fidèles de son diocèse?

Évidemment la passion avait fini par se mêler au zèle, par se confondre avec le zèle. Témoin le véritable acharnement avec lequel Bossuet s'applique à tirer des écrits de Fénelon des conséquences rigoureuses qui avaient échappé au pieux évêque, et qu'il n'avait eues indubitablement ni dans l'esprit ni dans le cœur. Témoin aussi tant d'expressions dures et outrageantes par lesquelles le rude polémiste, soit dans ses écrits publics, soit dans sa correspondance, rabaisse et flétrit le caractère, et incrimine les intentions et toute la conduite de son ancien ami. Nous ne relèverons que quelques-unes de ces paroles, et non pas les plus violentes :

« Le pauvre M. de Cambrai est fort abattu, et n'en fait pas moins le fier [2]. » — « M. de Cambrai continue à faire le soumis, avec l'air du monde le plus arrogant [3]. »

Cette accusation d'orgueil est continuelle :

« Pauvre M. de Cambrai qui s'égare dans le grand chemin, et qui a voulu se noyer dans une goutte d'eau. Il fait trop d'efforts d'esprit ; et s'il savait être simple un seul moment, il serait guéri. Si Dieu veut le sauver, il l'humiliera [4]. »

A chaque instant aussi Bossuet accuse Fénelon de subtilité, de ruse, d'artifice séducteur. Il l'appelle un « esprit si fécond en interprétations nouvelles, et qui tâche d'accoutumer le monde à faire dire aux paroles tout ce qu'il lui plaît [5]. »

« J'espère, écrit-il encore, que ma Réponse édifiera l'Église, et préviendra le public contre la séduction de M. l'archevêque de Cambrai. Il me fait pitié ; mais

[1] Voy. la Lettre du marquis de Fénelon à l'archevêque d'Avignon, du 18 février 1724.

[2] Lettre CXVII à son neveu, *Œuvr.*, t. XII, p. 94.

[3] Au même, 2 déc. 1697.

[4] Lettre à M. de La Louberé, 1er juin 1698.

[5] Lettre à son neveu, 16 mars 1699.

ma pitié se tourne toute vers les infirmes de l'Église qu'il séduit. Son éloquence, si vous y prenez bien garde, consiste dans une aisance d'un style contentieux, où le solide manque tout à fait [1]. »

Enfin, à l'entendre, « jamais homme n'a écrit plus artificieusement que M. l'évêque de Cambrai, ni n'a été plus capable de soutenir l'étonnante cabale dont il est environné [2]. »

Nous supprimons des accusations affreuses, comme celles d'hypocrisie et d'immoralité. C'est ainsi que, les entraînements humains se mêlant aux plus saints motifs, le grand prélat franchit toutes les bornes de la charité et de la justice, et dépassa de beaucoup l'âcreté et la violence de saint Jérôme, dans sa célèbre dispute avec saint Augustin, touchant le sens qu'il fallait donner à un passage de l Épître aux Galates, où saint Paul reprend saint Pierre de ce qu'à l'arrivée des Juifs convertis il avait cessé de manger avec les Gentils.

Mais qu'on ne se hâte pas, pour ces impétuosités, de mal juger de l'éminent évêque : plus Bossuet est connu, plus il regagne dans l'estime et dans la vénération. C'est l'impression qu'on éprouve invinciblement quand on a étudié, sur tout l'ensemble des pièces, cette grande querelle théologique. Pour qui a lu tous les écrits de controverse et toute la correspondance de Bossuet sur cette matière, il ne peut être permis de le soupçonner d'avoir poursuivi la condamnation de Fénelon plutôt avec l'animosité d'un rival, qu'avec la vivacité d'un apôtre. Il était foncièrement convaincu que la propagation de ces doctrines serait d'une suite très-dangereuse pour la foi et pour les mœurs. On doit le croire quand il dit : « Nul autre motif ne me fait agir, que celui d'empêcher que les vaines dévotions ne prévalent contre l'ancienne piété, enseignée par saint Augustin et par saint Thomas [3]. » « Qu'auriez-vous fait, lui disait Louis XIV, après la décision du pape, si j'avais soutenu M. de Cambrai? » — « Sire, lui répondit Bossuet avec une intrépidité vraiment épiscopale, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Qu'on épluche à la rigueur la conduite de l'évêque de Meaux dans l'affaire du quiétisme, on ne trouvera rien qui permette de révoquer en doute les sentiments de zèle pour la pureté de la foi qui l'ont animé dans tout le cours de cette ardente polémique.

S'il s'est parfois laissé trop entraîner à des vivacités dont Fénelon lui-même ne sut pas toujours se garantir, excusons-le en nous disant qu'il ne faut pas exiger dans la vertu d'un mortel, fût-il le plus grand des évêques, cette perfection consommée qui est réservée pour le ciel.

Non, nous l'avons dit, Fénelon qui avait d'abord montré dans cette polémique une admirable douceur, et dont on pouvait dire à Rome qu'il « avait pris l'esprit de saint François de Sales, aussi bien que sa doctrine, et qu'il pratiquait fort bien cette pure charité qu'il enseignait dans son

[1] Lettre à madame d'Alb. de Luynes, 9 oct. 1698.
[2] A la même, 1698.
[3] Lettre de Bossuet à son neveu, 31 août 1698.

livre[1]; » non, ce prélat si sincèrement pieux, poussé à bout, et irrité de voir quelques *évêques prendre contre lui un ton de concile* [2], ne sut pas non plus, jusqu'à la fin, se garder de tout excès, et un de ses amis pouvait lui écrire :

« Je ne puis m'empêcher de vous dire, avec confiance, que j'ai eu une sensible douleur de voir qu'insensiblement vous prenez l'air de chaleur que vous condamnez dans les autres, et qu'ayant gardé longtemps une modération qui vous a fait tant d'honneur, et qui vous a concilié tant de gens, vous avez enfin changé de manière, et rabattu par là de l'idée avantageuse que vous aviez donnée de vous et de votre cause [3]. »

Tout en déclarant, et certes avec sincérité, qu'il voulait être plus modéré que Bossuet, et ne pas « suivre son exemple de véhémence, de hauteur et de tours piquants[4], » il se laissa aller à croire qu'il ne pouvait éviter de hausser le ton :

« Ce n'est pas moi, disait-il dans une de ses réponses à Bossuet, qui ai écrit le premier de ce style contentieux. Je n'ai fait que répondre en termes courts, précis et pleins de patience. On n'a qu'à comparer vos expressions avec les miennes, dans tous nos ouvrages. Toute l'Église voit que je n'élève peu à peu ma voix qu'à l'extrémité, pour réprimer les plus horribles accusations, d'un ton qui n'ait rien de timide ni de douteux [5]. »

Et il prend l'accent d'une amère raillerie :

« Prodige de subtilité et de souplesse dans l'*innocent théologien* [6] ! »

« Que l'*innocent théologien* parle ici, s'il le peut, avec simplicité. *Non séparable* veut-il dire essentiel, ou non ? Quand on est si simple, et qu'on veut corriger par le bon exemple un homme si souple, on n'a pas de peine à répondre par oui ou par non et sans hésiter [7]. »

Et il rappelle d'un ton menaçant que l'âge de son adversaire et sa propre infirmité les « feront bientôt comparaître tous deux devant celui que le crédit ne peut apaiser, et que l'éloquence ne peut éblouir. »

Toute la correspondance de Fénelon sur l'affaire du quiétisme est remplie des jugements les plus défavorables et les plus sévères sur Bossuet.

« On voit partout qu'au défaut de preuves, il emploie les injures les plus atroces, les traits les plus malins, et les tours les plus artificieux, pour éluder la force de mes raisonnements [8]. — Je reviens à M. de Meaux dont l'art et les malignités me font craindre des choses affreuses [9]. »

[1] Lettre de l'abbé de Chanterac à Fénelon, 7 déc. 1697.
[2] Lettre de Fénelon à l'abbé de Chanterac, 8 déc. 1697.
[3] Lettre de l'abbé de Brisacier à Fénelon. Paris, 23 avril 1698.
[4] Lettre de Fénelon au Nonce, 17 mars 1698.
[5] *Réponse aux Remarques de M. l'évêque de Meaux*, XIII.
[6] *Ibid.*, XVI.
[7] *Ibid.*
[8] Lettre à l'abbé de Chanterac, 5 oct. 1698.
[9] Au même, 7 nov. 1698.

Il voulait qu'on eût, à Rome, la même opinion sur son adversaire qu'il en avait lui-même :

« Je m'imagine, écrit-il à l'abbé de Chanterac, que vous aurez déjà vu le livre de M. de Meaux. N'oubliez rien, s'il vous plaît, pour faire sentir à Rome sa hauteur, ses décisions souveraines, ses railleries piquantes, ses tours malins, ses altérations fréquentes de mes paroles en les citant, sa mauvaise foi pour m'imputer le contraire de ce qui est dans mon Instruction pastorale; enfin son mépris pour la doctrine des saints canonisés, dont il ne veut pas que les maximes soient *incensurables*. Il faut qu'il croie être bien le maître des esprits de Rome par ses intrigues secrètes, ou qu'il croie cette cour bien faible et bien ignorante. Je crois qu'il compte sur tous les deux [1]. »

Dans une autre lettre, il témoigne le désir que le Saint-Siége inflige à Bossuet « quelque mortification, pour réparer l'honneur d'un évêque qu'il avait voulu diffamer dans toute la chrétienté [2]. »

On voit que l'animosité était devenue à peu près égale des deux côtés. Heureusement pour la postérité, des deux côtés aussi un égal talent fut déployé. Les amis de l'archevêque de Cambrai supposaient que Bossuet était *irrité de ce que* Fénelon *écrivait mieux* que lui [3]. Il serait difficile de dire lequel des deux grands rivaux fut supérieur à l'autre, au point de vue littéraire, dans cette mémorable lutte.

« Il n'existe dans notre langue, dit le cardinal Maury, aucun plaidoyer qu'on puisse comparer aux écrits polémiques de Bossuet contre Fénelon, chefs-d'œuvre immortels de notre dialectique oratoire [4]. » D'autres excellents juges n'ont pas jugé moins favorablement des défenses et réponses de Fénelon; et son terrible adversaire était obligé lui-même de reconnaître la force de son ancien disciple devenu son rival. Il avait bien pu dire que « le livre des *Maximes des Saints* était peu de chose ; que ce n'étaient que propositions alambiquées, phrases et verbiage [5]. » Il avait pu dire encore de ce livre : « En général, le style est tellement entortillé ou embarrassé (*tortuosus ac lubricus*), qu'à peine en peut-on tirer un sens certain en plusieurs endroits, après s'y être appliqué; ce qui est la marque d'une doctrine sans principe et sans suite, où l'on ne cherche par tant de correctifs que des faux-fuyants et des détours [6]. » Il dut, bon gré, malgré, parler autrement des défenses ; il fut forcé d'y reconnaître, en particulier dans les quatre lettres publiées au début de la querelle, de l'*esprit*, de l'*éloquence*, et les *grâces des Provinciales*. Le *bel esprit* donna même au puissant controversiste des leçons de logique.

Fénelon pressait son adversaire par la dialectique la plus serrée, et le

[1] Au même, 3 avril 1698.

[2] Lettre à l'abbé de Brisacier, 23 avril 1698.

[3] Lettre de M. l'abbé de Chanterac à Fénelon, 15 fév. 1698.

[4] Maury, *Discours de réception à l'Institut*.

[5] Lettre LXXXVIII, de Bossuet à son neveu, *Œuvr.*, liv. XII, p. 76.

[6] Déclaration en latin adressée au pape Innocent XII, par l'évêque de Meaux et par l'évêque de Chartres.

sommait de renoncer aux pompes de l'éloquence pour les preuves positives : « Vous prenez à témoin le ciel et la terre, lui dit-il quelque part, mais laissons les grandes figures, qui ne prouvent rien, et qui sont déjà si usées chez vous ; venons aux preuves solides [1]. » Et les démonstrations du grand archevêque étaient souvent si péremptoires, qu'elles forçaient le vieux docteur à modifier foncièrement ses idées. Fénelon avait soutenu des erreurs ; cela ne peut pas être mis en doute par un catholique, l'Église ayant tranché la question par son irréfragable jugement ; mais il eut, dans sa défaite, une gloire qu'on ne doit pas taire : ce fut d'avoir gagné son vainqueur à ce que ses opinions avaient de vrai. C'est ce qui ressort avec évidence des derniers écrits que Bossuet publia dans cette polémique, et aussi de sa *Correspondance spirituelle*, en particulier de sa *Correspondance avec madame de la Maisonfort*.

Incontestablement Fénelon montra, dans l'affaire du quiétisme, un excessif attachement à son sens propre ; mais s'il paya ainsi tribut à la faiblesse humaine, que l'ensemble de sa conduite, avant et après cette controverse passionnée, révèle en lui un noble et généreux caractère !

Dans la composition des divers écrits qui lui firent une si belle réputation, Fénelon ne visait nullement à la gloire ; il ne songeait qu'à remplir du mieux qu'il lui était possible les devoirs de sa charge et de son état, ou à défendre des opinions qu'il croyait saines et salutaires. Être utile, édifier, telles étaient les seules fins qu'il se proposait. Il n'envisageait pas plus l'intérêt que la renommée.

Malgré la place brillante qu'il occupait à la cour, tout son revenu ecclésiastique ne consistait, au bout de plusieurs années, que dans le prieuré médiocre de Carenac que l'évêque de Sarlat, son oncle, lui avait résigné. Il resta six ans dans ce poste envié, sans demander ni recevoir aucune faveur pour lui ni pour les siens ; il se vit souvent dans une situation très-gênée et très-embarrassée, n'eut toujours que le plus strict nécessaire [2], et cependant ne laissa jamais échapper un mot qui pût révéler ses besoins à madame de Maintenon ou au duc de Beauvilliers. Il expliquait ainsi au duc de Noailles le système de désintéressement qu'il s'était proposé :

> « Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de considération que j'y ai n'est fondée que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente, et à donner l'édification qu'on désire [3]. »

Il dépassa toutes les attentes et se concilia l'admiration de tout ce qu'il y avait déjà de plus vertueux à la cour ; mais en même temps il excita

[1] *Réponse aux Rem. de M. l'évêq. de Meaux*, X.

[2] *Voyez*, dans sa correspondance de ces années, les intéressants détails sur son ménage ; en particulier dans les lettres à madame de Montmorency-Laval, sa cousine germaine, du 6 oct. 1689, du 31 mars 1691, et du 15 janv. 1693.

[3] Lettre du 26 oct. 1690.

l'envie et la malveillance de ceux qui n'étaient pas capables d'imiter ses vertus. « Votre abbé de Fénelon, écrivait madame de Maintenon, est fort bien venu ici ; tout le monde ne lui rend pourtant pas justice : on le craint; et il voudrait être aimé avec ce qu'il faut pour l'être [1]. » Celle qui allait devenir la femme de Louis XIV fut, dans ces années, tout au premier rang de ceux qui surent apprécier tous les mérites de Fénelon. Après son mariage, elle lui soumit les règlements qu'elle avait préparés pour l'institution de Saint-Cyr. Plus tard, elle alla jusqu'à lui demander de lui indiquer ses défauts, et à désirer de l'avoir pour directeur de sa conscience. Elle contribua beaucoup à attirer sur lui l'attention du roi, qui le fit recevoir en remplacement de Pellisson, à l'Académie, où d'ailleurs un usage constant appelait tous les précepteurs des princes de la famille royale, et qui enfin, en 1694, le nomma à l'abbaye de Saint-Valéry, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans le diocèse d'Amiens, en lui faisant une espèce d'excuse de ce qu'il lui donnait si peu, et si tard. Quelques mois après, l'archevêché de Cambrai étant venu à vaquer, Sa Majesté l'y nomma. Fénelon, délicat sur ses devoirs, se défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le soin d'un diocèse avec les fonctions de son emploi. Le roi lui dit que l'éducation du prince étant presque finie, il pourrait remplir alternativement les devoirs de précepteur et de prélat, tandis que les gens de mérite qu'il avait sous lui dans ces deux places suppléeraient à ses absences. Il céda enfin aux ordres du roi, à condition de passer neuf mois à Cambrai, et trois mois auprès des princes.

En acceptant l'archevêché de Cambrai, il remit l'abbaye de Saint-Valéry, sans la demander pour aucun de ses amis ni de ses parents. Le roi en parut étonné, et le pressa de la garder. Mais il représenta que les revenus de son archevêché étant plus que suffisants, il se croyait dans le cas où les canons défendent la pluralité des bénéfices. Désintéressement dont peu de personnes eussent alors été capables, et qui faisait dire à l'archevêque de Reims Le Tellier : *Vous allez nous perdre.*

Nous avons vu comment Fénelon se perdit lui-même, et comment il dut quitter cette cour dont il était un des plus brillants et des plus purs ornements.

Louis XIV, en donnant ordre au précepteur de ses petits-fils de se retirer dans son diocèse, lui fit dire de prendre tout le temps dont il aurait besoin pour arranger ses affaires. Fénelon ne profita point de cette permission ; il partit pour Cambrai dès le lendemain, et s'y dévoua immédiatement et sans réserve à ses devoirs d'évêque. En partant pour son exil, il avait dit au duc de Beauvilliers : « Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincère désintéressement [2]. » Sa conduite justifia ces belles paroles. Il donna ses soins les plus assidus et les plus constants à former de dignes ministres pour son église. Chaque année, avec un

[1] Lettre à madame de Saint-Géran, 20 déc. 1683.

[2] Lettre du 23 août 1697.

zèle d'apôtre, il visitait une partie considérable de son diocèse. Les troubles mêmes de la guerre ne l'empêchaient pas de remplir ce pieux devoir, et il y trouvait une nouvelle occasion de déployer sa charité en profitant des égards que lui témoignaient les généraux ennemis pour procurer à ses diocésains, avec les secours de la religion, des soulagements temporels et l'affranchissement de bien des calamités auxquelles sont soumis les pays occupés par des armées. Pour avoir une idée du zèle et de la régularité avec lesquels l'archevêque-prince de Cambrai s'acquittait de ces visites pastorales, il suffirait de parcourir rapidement les diverses parties de sa correspondance, de regarder le titre de ses lettres, c'est-à-dire les lieux différents d'où elles sont datées.

L'admiration fut grande pour la conduite de Fénelon, et il en jouissait avec quelque orgueil :

« Le diocèse de Cambrai et tout le pays, écrivait-il à son agent de confiance à Rome, paraît toujours assez bien disposé à mon égard. Ce qui me revient de Paris, c'est que les honnêtes gens qui ne sont point livrés à la cabale ont meilleure opinion de moi que jamais. C'est précisément ce qui irrite le plus la cabale ; car ils n'ont rien décidé sur le fond de la doctrine, et, malgré l'humiliation qu'ils m'ont procurée, ils voient que ma personne est encore en état de les alarmer. Ils voudraient ou me réduire à revenir à eux par un aveu d'un égarement qu'ils ont eu raison de me reprocher, ou me diffamer sans ressource dans toute l'Église. Toute autre fin ne leur paraît pas une fin, et ils sont plus embarrassés dans leur triomphe que moi dans ma confusion [1]. »

Une lettre de l'abbé Le Dieu, le secrétaire et l'enthousiaste admirateur de Bossuet, écrite à madame de Maisonfort, témoigne bien de l'universelle vénération dont jouissait dans son diocèse le grand prélat disgracié :

« Je m'en tiens à ce que j'ai vu dans Cambrai, où tout est à ses pieds. On est frappé de la magnificence de sa table, de ses appartements et de ses meubles ; mais, au milieu de tout cela, ce qui touche bien davantage, c'est la modestie et, à la lettre, la mortification de ce saint prélat. L'opulence de sa maison est pour la place qu'il remplit et pour des bienséances d'état : ce sont des dehors qui l'environnent ; mais, dans sa personne, tout est simple et modeste comme auparavant. Ses manières mêmes et ses discours sont, comme autrefois, pleins d'affabilité : c'est, en effet, la même personne que j'ai eu l'honneur de pratiquer à Germigny, il y a dix-sept ou dix-huit ans et plus... Jugez si je suis content de mon voyage ! Ce n'est pas seulement les honneurs de la réception qui m'ont charmé, et dont je conserverai toute ma vie le souvenir avec la reconnaissance, mais c'est bien plus ce beau modèle des prélats en qui j'ai vu et admiré plus de choses que la réputation ne m'en avait appris. Aussi suis-je revenu avec une plus grande envie qu'auparavant de retourner quelque jour, s'il plaît à Dieu, et si je puis en obtenir la permission, pour en apprendre davantage. »

Ailleurs, il témoigne que Fénelon est *généralement estimé et aimé des petits et des grands*, et non seulement dans le Cambrésis, mais encore dans l'Artois, dans le Tournésis, dans toute la Flandre, et jusqu'à Bruxelles ; et

[1] Lettre à l'abbé de Chanterac, 24 avril 1699.

que *partout où il se montre, il emporte aussitôt l'estime et l'approbation*[1].

L'humilité et la douceur magnanime avec lesquelles Fénelon adhéra publiquement au jugement du pape, ne pouvaient pas laisser le moindre doute sur sa bonne foi, et sur la sincérité de sa soumission. Intérieurement, cependant, il persista de croire qu'il avait été mal compris, que « celui qui errait avait prévalu, que celui qui était exempt d'erreurs (relativement à la question de la nature de la charité), avait été écrasé[2]. »

« Je puis bien, disait-il, par docilité pour le pape, condamner mon livre comme exprimant ce que je n'avais pas cru exprimer ; mais je ne puis trahir ma conscience pour me noircir lâchement moi-même sur des erreurs que je ne pensai jamais. Mentir pour s'excuser est un péché que nulle puissance ne peut nous obliger à commettre ; mais mentir pour reconnaître avoir été impie, quand on ne l'a jamais été, c'est le plus affreux des crimes dans un évêque : nulle puissance ne peut exiger de moi une si infâme prévarication. Le pape entend mieux mon livre que je n'ai su l'entendre : c'est sur quoi je me soumets ; mais, pour ma pensée, je puis dire que je la sais mieux que personne. C'est la seule chose qu'on peut prétendre savoir mieux que tout autre, sans présomption. Je ne puis donc ni dire ce qui n'est pas et que ma conscience rejette, et je n'ai garde de dire jamais rien d'équivoque à cet égard[3]. »

Il disait encore, des années plus tard, dans une lettre au P. Letellier, destinée à être mise sous les yeux de Louis XIV :

« Je supplie très-instamment et très-respectueusement le roi de demander au pape, mon supérieur, que Sa Sainteté lui apprenne ce qu'elle connaît de mes sentiments. Ce pontife si pieux, si éclairé, si zélé contre toute erreur, a vu mes écrits. Personne ne sait mieux que lui combien je suis opposé aux erreurs du quiétisme qu'on m'a imputées.

« Encore une fois je proteste devant Dieu que je ne veux jamais excuser ni directement ni indirectement les expressions de mon livre condamné ; mais, pour mes sentiments personnels, j'ose espérer que le vicaire de Jésus-Christ ne dédaignera pas de répondre de leur pureté.

« Si le pape voulait néanmoins, pour une plus grande précaution, me faire encore expliquer à fond toute l'étendue de mes pensées sur la vie intérieure, je répondrais d'abord à toutes les questions avec tant d'exactitude, de précision et d'ingénuité, qu'il ne pourrait pas douter un moment de ce que j'ai au fond du cœur. J'irais de moi-même au-devant des moindres difficultés : plus il pousserait loin les questions, plus il me ferait plaisir. Je ne craindrais, dans cet éclaircissement, que de n'être pas assez connu jusque dans les derniers replis de ma conscience. Je ne chercherais qu'à être détrompé et corrigé, si par hasard je me trompe en quelque point, contre mon intention. J'ose dire qu'on ne trouverait en moi que la franchise et la docilité d'un enfant[4]. »

Il lui resta dans l'âme un fond d'amertume contre la conduite de Bossuet.

[1] *Journal* de Le Dieu, sept. 1704.
[2] Lettre au P. Letellier.
[3] Lettre à l'abbé de Chanterac, 3 avr. 1699.
[4] Lettre du 27 juin 1712.

« Rome a parlé, mon révérend Père, écrivait-il à un religieux ; c'est à moi à me soumettre et à m'humilier. Que M. de Meaux jouisse de sa victoire ; il le peut : je ne l'en estimerai pas moins pour cela. Celui qui lit au fond des cœurs nous jugera un jour, et c'est à son tribunal que je l'attends [1]. »

Le Dieu, qui était allé rendre visite à Fénelon après la mort de son grand adversaire, remarque que l'archevêque de Cambrai se garda bien de dire jamais un mot au sujet de Bossuet, *ni en bonne ni en mauvaise part,* et lorsqu'on *fait parler* cet abbé *de la mort de M. de Meaux,* Fénelon qui *demande nommément qui l'avait exhorté à la mort, ne dit pas le moindre mot à la louange* du défunt.

Il dut une fois, dans une lettre à un ami, s'expliquer sur son opinion et ses sentiments concernant Bossuet, mort depuis plusieurs années. Il lui accorde des éloges, mais que de réserves secrètes il y mêle !

« Vous ne me faites pas justice, Monsieur, écrit-il à M. de Sacy, si vous croyez que les louanges données aux talents de feu M. de Meaux et à ses écrits contre les protestants puissent me blesser. Ma délicatesse serait injuste, si elle allait jusqu'à cet excès. Mes vrais amis, loin de la flatter, devraient travailler à m'en corriger. Je ne suis pas, Dieu merci, dans cette disposition. Il me semble qu'en toute occasion je loue sans peine et avec plaisir tout ce que je trouve de louable dans les ouvrages de ce prélat. Ceux qui me voient tous les jours pourraient vous dire que, quand on parle de théologie, de philosophie, de poésie ou d'éloquence, je tâche de faire bonne justice à un grand nombre de choses très-estimables que j'ai remarquées dans les ouvrages de M. de Meaux, ou que je me souviens de lui avoir ouï dire en conversation. Eh ! qui suis-je, pour vouloir empêcher qu'on loue tout ce qui est louable et utile ? Ne dois-je pas moi-même le louer ? Ne me rendrais-je pas odieux, si les meilleures choses ne pouvaient attirer mes louanges, parce que celui qui les a dites avait quelque prévention contre moi ? Je prie Dieu de tout mon cœur pour sa personne ; je n'en parle jamais que pour approuver sans affectation beaucoup de choses excellentes qu'il a écrites. Je serais bien fâché que mes amis ne me parlassent pas naturellement, dans les occasions, avec la même justice et la même sincérité. Jugez par là, monsieur, combien je suis éloigné de vouloir les gêner dans leurs pensées [2]

Non, Fénelon ne veut pas gêner les pensées des autres sur l'adversaire qui l'avait poussé si rudement, mais il laisse bien deviner les siennes ; et l'on aperçoit clairement que s'il ne garda pas de haine, du moins il n'oublia jamais.

Pendant plusieurs années, il eut la force de se condamner à un silence absolu, malgré les vives réclamations de ses amis qui se plaignaient qu'il laissât reposer sa plume, et lui demandaient s'il « croyait donc pouvoir en conscience supprimer un aussi grand talent [3]. » Sachant qu'il avait un grand nombre d'ennemis disposés à peser rigoureusement ses expressions les plus indifférentes, et à profiter de tout pour élever des doutes

[1] Lettre au P. ***, 19 mars 1700.
[2] *Journ.* de Le Dieu, sept. 1704.
[3] Lettre du 24 déc. 1707.
[4] Lettre du P. Lami, 3 fév. 1701.

sur la sincérité de sa soumission au jugement qui avait condamné le livre des *Maximes*, il ne voulut pas qu'on vît rien de lui[1]. Mais enfin une occasion importante pour l'Église dont il s'agissait de proclamer l'autorité infaillible dans la condamnation des textes, le fit rentrer dans la lice. Vaincu, mais non sans gloire, dans la mémorable controverse sur le quiétisme, deux ans plus tard, il fut engagé, contre des hommes qui n'admettaient pas comme lui l'irréformable autorité des décisions dogmatiques émanées du souverain Pontife, dans une nouvelle lutte doctrinale où, à son tour, il devait apparaître comme l'oracle de l'Église. Un écrit janséniste, imprimé à Paris en 1702, et intitulé *Cas de conscience*, ranima les disputes suspendues pendant trente-quatre ans par la paix de Clément IX, en renouvelant la distinction du fait sur le livre d'avec le droit sur les propositions que les défenseurs de Jansénius avaient établie lors de la publication de la bulle de l'an 1653 qui condamnait cinq propositions de l'*Augustinus* comme hérétiques. Fénelon employa tout son talent et sut trouver une nouvelle énergie pour combattre cette distinction du fait et du droit mainte fois condamnée par le Saint-Siége et par l'Église universelle. Il se proposa comme principal objet, dans les nombreux écrits qu'il publia successivement contre le jansénisme, d'établir victorieusement l'infaillibilité de l'Église sur le *fait* comme sur le *droit*, et de l'établir surtout par la tradition que les novateurs ne cessaient d'invoquer à l'appui de leurs opinions.

Les courtisans, en voyant l'ardeur de Fénelon à poursuivre un parti très-mal noté auprès de Louis XIV, lui supposèrent des vues de flatterie et d'ambition dont il était bien éloigné. Ce qui l'animait uniquement, c'était sa profonde aversion pour ces maximes « qui détruisent le libre arbitre, et par conséquent la règle fondamentale des mœurs, avec le bienfait de la Rédemption en faveur de tous les hommes[2] ; » c'était son indignation contre ces sectaires qui, formellement condamnés, « ont cru qu'il fallait éluder les bulles des papes et en rejeter les censures sur des sens forcés et chimériques, plutôt que de les laisser tomber sur les sens naturels qu'ils supposaient toujours être la pure doctrine de saint Augustin[3]. » Ce qui l'animait enfin, c'était la conviction ardente, chez lui, que les jansénistes étaient une espèce d'hérétiques non moins redoutables que les calvinistes :

« L'unique différence qui me paraît entre Calvin et vous, sur votre nécessité *relative et partielle*, leur disait-il à eux-mêmes, à propos d'une de leurs opinions sur la grâce, consiste en ce que Calvin, n'ayant plus rien à ménager avec les catholiques, parlait naturellement, et nommait en pleine liberté les choses par leur nom, sans rien déguiser, au lieu que votre parti, moins puissant et plus politique, est réduit à un langage forcé et captieux. Enfin voilà Jansénius, qui ne peut paraître catholique qu'en inventant cinq points chimériques et insoutena-

[1] Voir Lettre du 26 oct. 1701, au P. Lami.

[2] *Instruct. pastor. sur le Cas de consc.*, XII.

[3] *Ibid.*, au commenc.

bles, pour se distinguer de Calvin. Mais il ne trouve aucune ressource dans aucun de ces points tant vantés. Chacun d'eux lui échappe, dès qu'il y a recours. Colin le dément et le confond avec évidence sur chaque point. Ces cinq différences imaginaires ne servent qu'à démontrer la ressemblance la plus odieuse entre eux. Cet endroit suffit seul pour déshonorer Jansénius, son système et tout son parti [1]. »

Cette horreur qu'avait Fénelon pour *Jansénius, son système et son parti,* qu'appuyaient plus ou moins ouvertement une partie du clergé et même des évêques, comme le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, l'excitèrent à faire représenter vivement au roi les dangers qui menaçaient l'Église, et qu'il était de sa religion comme de sa politique de conjurer.

« Je vois, écrivait-il au confesseur de Louis XIV, un grand nombre d'impies, qui, méprisant toute religion, se passionnent néanmoins en faveur du jansénisme. Il ne faut pas s'en étonner. Le principe fondamental du jansénisme est qu'il *est nécessaire* que tout homme suive sans cesse son plus grand plaisir, qui le prévient inévitablement, et qui le détermine invinciblement au bien ou au mal. Les libertins sont charmés d'un principe si flatteur pour leurs passions les plus honteuses. Nous sentons bien, disent-ils, que le plaisir de ce qu'on nomme *mal* est sans comparaison plus fort en nous, que le plaisir languissant d'une vertu triste et mortifiante. Nous suivons donc le grand principe de saint Augustin et de ses plus savants disciples, en nous livrant sans pudeur ni remords aux plaisirs sensuels. Peut-on éviter un attrait inévitable? Peut-on vaincre un plaisir invincible? Peut-on ne faire pas ce qu'il est nécessaire qu'on fasse? De l'aveu de tous ces savants hommes, la concupiscence est aussi efficace par elle-même pour le vice, que la grâce l'est pour la vertu. Suivant ce principe, l'homme n'est jamais libre ni responsable d'aucune de ses actions : le plus grand plaisir est le ressort unique qui décide de tout pour les mœurs; et ce grand ressort, loin de dépendre de nous, nous tient toujours dépendants de lui. Tout châtiment est injuste, toute correction est ridicule. Voilà ce qui charme les libertins dans le jansénisme. L'opinion qui nie la liberté est maintenant à la mode, et on est ravi de la trouver si autorisée par un parti de grande réputation. Voilà ce que j'ai ouï dire à des libertins qui parlaient sans se contraindre. Tous ces impies favorisent les jansénistes par animosité contre la religion. Ils triomphent de ce que personne n'ose réfuter cette doctrine, qui réduit tout à l'attrait tout-puissant du plus grand plaisir. Ils disent que tous ceux qui rejettent cette doctrine sont des ignorants et des esprits faibles, ou de lâches politiques qui parlent contre leur persuasion [2]. »

Il montrait la rapidité terrible avec laquelle se répandait la contagion de ces doctrines qui, malgré leur apparente austérité, menaient au relâchement et à la licence :

« Les écrits pernicieux ne viennent pas seulement de la Hollande : on en imprime en France. De plus, nos frontières sont pleines d'émissaires du parti, qui

[1] *Instruct. pastor. sur le jansén.*, 1re part., 2e lettre.
[2] Lettre au P. Le Tellier, 22 juill. 1712.

font passer avec sûreté, de main en main tout ce qu'ils veulent, depuis la Hollande jusqu'à Paris, et aux provinces les plus éloignées; nulle vigilance et nulle vigueur de police ne peut l'empêcher; c'est un fait si visible qu'il saute aux yeux. Les bons catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la foi? ils souffrent mille traverses. On le voit par l'exemple des deux évêques (*de Luçon et de La Rochelle*). Le parti veut-il publier un libelle hérétique et séditieux? Paris et la France entière en sont inondés : on le débite impunément; il est applaudi. Il n'est donc que trop vrai qu'en voulant garder le silence, on ne fait taire que ceux qui sont obligés de parler, et qu'on n'empêche nullement de parler ceux qui devraient se taire [1]. »

Le roi avait cru prudent d'assoupir les discussions sur ces matières délicates et passionnantes. Le grand archevêque veut lui faire sentir la nécessité du combat contre des adversaires qu'aucune considération n'empêche d'élever la voix et d'étendre leur propagande avec une ardeur enhardie par le silence des catholiques soumis aux décisions de la papauté.

« Jamais, dit-il encore au jésuite Le Tellier, rien ne m'a plus coûté, mon révérend père, que la démarche que je fais; mais je croirais trahir ma conscience, si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au roi. J'avoue que rien n'est plus digne de sa sagesse, que de vouloir éviter les disputes publiques sur la religion. C'est un grand scandale : ceux qui le commencent sans nécessité sont inexcusables. Mais j'ose dire que toute la puissance du roi ne peut plus empêcher ce mal pour les questions du jansénisme. Sa Majesté voit par expérience que les défenseurs de la cause de l'Église savent lui obéir et se taire; mais les autres se prévalent du silence de ceux-ci pour écrire plus hardiment. Leurs chefs, réfugiés en Hollande, croient n'avoir plus rien à ménager du côté du roi, et sèment les libelles les plus impudents. Dans cet extrême péril de la foi, qui est-ce qui empêche qu'elle ne soit soutenue par plusieurs bons écrivains? Le pourra-t-on croire? C'est un roi pieux et zélé pour la vérité, qui par son amour pour la paix, fait taire la vérité même... J'avoue, ajoute-t-il, qu'il est bien douloureux au roi d'avoir ces disputes de religion à finir au dedans, pendant qu'il a une si forte guerre au dehors; mais j'ose dire que rien ne doit plus l'alarmer qu'une sédition presque universelle, qui semble préparer une guerre civile de religion, semblable à celle des Huguenots du temps de nos pères. Qu'y a-t-il de plus dangereux, que de laisser prévaloir dans toute la nation une secte artificieuse et turbulente, que les serments mêmes ne peuvent arrêter? Le parti ne propose une fausse paix, que pour achever de prévaloir, et que pour attendre des temps de trouble [2]. »

Dans sa vive alarme pour la foi, il crut, malgré tout son esprit de douceur, devoir conseiller des mesures sévères de répression. On en voit le détail dans un mémoire latin qu'il envoya, en 1705, au cardinal Gabrielli, pour être lu au pape dans le plus grand secret, *clam legendum*. Il y représente le jansénisme comme bien plus dangereux que ne l'avait été le calvinisme à sa naissance, par le nombre et le crédit de ses partisans à la cour; comme ayant envahi de vastes contrées qui s'étendent depuis la mer d'Angleterre jusqu'aux frontières de la basse Allemagne, et

[1] Lettre au P. Letellier, 22 juill. 1712.
[2] Lettre au même, 6 janv. 1715.

comme formant une ligue très-étroite avec les sectaires de France. Il y montre les nouveaux sectaires dociles aux ordres du père Quesnel, leur chef réfugié en Hollande, bravant, dit-il, les foudres du Vatican, les ordonnances des évêques et les édits des rois, et entraînant dans leur perte les ordres religieux, les congrégations séculières, les universités, les évêques mêmes et les docteurs. Selon lui, le pape ne doit pas tarder davantage à suggérer au roi des moyens efficaces pour procéder à l'extirpation du jansénisme; et ces moyens sont : 1° d'exclure de toutes les grâces, de dépouiller de leurs emplois et dignités tous ceux qui seraient seulement suspects d'en protéger secrètement les partisans; 2° d'exiger rigoureusement la signature du formulaire de tous les aspirants aux ordres sacrés, non-seulement en France, mais encore dans tous les autres États catholiques, afin qu'on ne pût plus dire que cette mesure n'a lieu que dans le royaume, et par un effet de la terreur qu'inspire le monarque; 3° de destituer tous les bénéficiers, tous les supérieurs de communauté qui s'y refuseraient; 4° d'excommunier tous les contumaces, après les trois monitions canoniques; 5° de traiter comme des hérétiques relaps ceux qui, après avoir signé purement et simplement, tenteraient d'éluder leur signature par une réserve quelconque, sans égard pour la distinction autorisée par la paix de Clément IX et les brefs d'Innocent XII, etc.

Jusqu'à la fin de sa vie Fénelon fut ainsi le plus ardent adversaire des soi-disant disciples de saint Augustin, et, la veille de sa mort, il demandait à Louis XIV, comme la grâce à laquelle il attachait le plus de prix, « que le roi eût la bonté de lui donner un successeur pieux et régulier, bon et *ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière.* »

Malgré ses préventions tenaces contre Fénelon, Louis XIV sut admirer le zèle de ce prélat pour la stricte orthodoxie, et il accueillit avec bienveillance les observations et les vues qu'à diverses fois, pendant les années 1711, 1712, 1713, 1714, il lui communiqua par le canal du père Le Tellier, pour l'extirpation des nouveautés et la pacification de l'Église.

Ces discussions, qui passionnèrent si longtemps les esprits, ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur intérêt. Cependant on lira toujours comme de beaux monuments de polémique religieuse les principaux écrits de l'archevêque de Cambrai contre le jansénisme, telles que son *Instruction pastorale sur le cas de conscience*, et surtout son *Instruction pastorale au clergé et au peuple de son diocèse, en forme de dialogue divisé en trois parties*; dont la première développe le système de Jansénius, sa conformité avec celui de Calvin sur la délectation, et son opposition à la doctrine de saint Augustin; dont la seconde explique les principaux ouvrages de saint Augustin sur la grâce, l'abus que les jansénistes en font, et l'opposition de leur doctrine à celle des Thomistes; dont enfin la troisième montre la nouveauté du système de Jansénius, et les conséquences pernicieuses de cette doctrine contre les bonnes mœurs.

Cette forme de dialogue, employée dans une instruction pastorale, était

une nouveauté en France; Fénelon s'applique d'abord à en faire voir l'usage ancien dans l'Église, et à en montrer tous les avantages.

« L'amour de la vérité et le zèle du salut des peuples, dit-il, firent employer, dès la naissance de l'Église, l'art des dialogues familiers, pour défendre le dépôt sacré de la foi. Pourquoi craindrions-nous, mes très-chers frères, d'imiter dans cette excellente méthode les plus saints pasteurs et les plus savants défenseurs de la sainte doctrine? Ils semblent avoir cherché le même avantage que Socrate trouvait en son temps dans ses dialogues rapportés par Platon. C'est celui de mener doucement les hommes à la vérité en leur faisant trouver au fond d'eux-mêmes, par de simples interrogations, ce qu'on ne peut leur enseigner par des leçons directes, sans révolter leur amour-propre.

« Toute l'antiquité la plus éclairée a cultivé heureusement ce genre d'écrire si insinuant. Les anciens voyaient, par expérience, qu'une longue et uniforme discussion des dogmes subtils et abstraits est sèche et fatigante. On y languit, rien n'y délasse; un raisonnement en demande un autre, un auteur parle sans cesse tout seul. Le lecteur, rebuté de ne faire qu'écouter, sans parler à son tour, lui échappe, ou ne le suit qu'à demi.

« Au contraire, faites parler tour à tour plusieurs hommes avec des caractères bien gardés, le lecteur s'imagine faire une véritable conversation, et non pas une étude. Tout l'intéresse, tout réveille sa curiosité, tout le tient en suspens. »

S'étendant complaisamment sur l'utilité du dialogue et sur l'agrément qu'il offre au lecteur ordinaire :

« Tantôt, dit-il un peu plus loin, il a la joie de prévenir une réponse, et de la trouver dans son propre fonds. Tantôt il goûte le plaisir de la surprise, par une réponse décisive qu'il n'attendait pas. Ce que l'un dit le presse d'entendre ce que l'autre va dire. Il veut voir la fin, pour découvrir quel est celui qui répond à tout, et auquel l'autre ne peut donner une dernière réponse. Ce spectacle est une espèce de combat, dont il se trouve le spectateur et le juge. Telle est la force du *dramatique*.

« Si on doute du grand pouvoir de l'art du dialogue sur les hommes, on n'a qu'à se ressouvenir des profondes et dangereuses impressions que les *Lettres à un Provincial* ont faites dans le public. L'auteur s'y est servi du jeu du dialogue, pour donner au lecteur les préventions les plus sérieuses. Il donne à une erreur affreuse je ne sais quoi de touchant et de gracieux. Il écarte toutes les épines et sème son chemin de fleurs. Le venin coule de sa plume avec une douceur flatteuse qui enchante l'esprit. Faut-il que les enfants de ténèbres soient plus ingénieux pour le mensonge, que les enfants de lumière ne le sont pour la vérité? »

Après avoir prouvé que les évêques ont, dans tous les siècles, des exemples qui les autorisent pour donner cette forme à leurs instructions :

« Pourquoi, continue-t-il, ne tâcherions-nous donc pas de réveiller l'attention et la curiosité des lecteurs par une méthode si proportionnée à leur besoin, et si autorisée par la plus pure antiquité? Pouvons-nous craindre de donner à nos instructions pastorales une forme nouvelle et irrégulière, en suivant pas à pas cette foule de Pères de l'Église et de saints pasteurs?

« D'ailleurs, nous osons vous assurer, mes très-chers frères, que si vous voulez lire attentivement ces espèces de conversations, vous verrez, par une médiocre lecture, tout ce que le parti de Jansénius a répandu de plus éblouissant dans une infinité de libelles, depuis tant d'années. Vous y verrez l'erreur démasquée et ses subtilités clairement confondues. Vous serez étonnés de trouver dans ce parti tant de hauteur et tant de faiblesse. »

Grâce à cette forme piquante où excelle l'esprit souple de l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* et des *Dialogues des morts*, grâce au soin qu'a le brillant controversiste d'avoir « recours à tout ce qui peut soulager le lecteur, et lui rendre la vérité plus familière,» de descendre jusqu'à « parler par des espèces de paraboles, pour se proportionner au besoin du troupeau [1]; » on lit avec plaisir, par moments avec charme, cette longue instruction pastorale, malgré le sérieux et la subtilité de la question, malgré aussi quelques répétitions et des longueurs à peu près inévitables en pareille matière ; et l'on se plaît à suivre le développement des raisons par lesquelles le savant archevêque confond et détruit « les principales subtilités d'un parti qui est ingénieux pour s'éblouir lui-même en éblouissant le public [2]. »

Littérairement, cette œuvre de victorieuse polémique mérite une belle place parmi les productions de Fénelon. A la logique la plus pressante, et à la plus fine dialectique elle joint, comme tous les écrits de controverse du rival de Bossuet, les grâces de l'élocution la plus coulante, la plus naturelle et la plus riche.

Après avoir donné une idée des principaux écrits de Fénelon, nous ne pouvons omettre quelques détails sur son mérite comme orateur. Pendant son séjour à Paris et à Versailles, il y fit souvent entendre sa voix dans les églises, et il y acquit assez de réputation pour que La Bruyère, dans son discours de réception à l'Académie, parlant de Fénelon, reçu trois mois avant lui, ait pu dire :

« ... Après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler, comment daignez-vous m'entendre? Avouons-le : on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation. Toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse ; on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit... »

De retour dans son diocèse, il prêchait régulièrement, et sans jamais se répéter, les carêmes dans quelques-unes des églises de sa ville, et, à certains jours solennels, dans son église cathédrale, et faisait toujours entendre sa voix aux populations des campagnes qu'il visitait dans ses tournées pastorales. Préférant à la gloire de l'éloquence le mérite d'instruire avec simplicité les fidèles confiés à son zèle et à sa charité épisco-

[1] Conclusion de l'*Instruct. past. sur le jansén.*

[2] *Ibid.*

pale, il parlait de l'abondance de son cœur et s'abandonnait au feu de son talent naturel.

Non-seulement il ne s'occupait pas de régler à l'avance toutes ses paroles, mais à peine préméditait-il ses sermons : sa vraie préparation était la prière. Il était, comme Job, plein de discours, *plenus enim sum sermonibus*[1]. Sa manière de prêcher était tout apostolique, et il la proposait en modèle à ses prêtres.

« J'ai fait ici, écrivait-il à l'abbé Fleury, l'ouverture du jubilé, et j'ai déjà prêché deux fois. Il me paraît que cela fait plusieurs liens : je tâche de donner aux peuples les vraies idées de la religion, qu'ils n'ont pas assez ; j'acquiers de l'autorité ; je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs ; enfin je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement ni subtilité, et de parler précisément d'affaires[2]. »

Les manuscrits originaux d'un très-grand nombre de sermons de Fénelon, ou plutôt de plans de sermons, montrent qu'il se contentait de jeter rapidement sur le papier les principaux traits, et quelquefois en mots abrégés. Ceux, en petite quantité, qu'on a imprimés, sont les ébauches de quelques discours qu'il avait composés dans sa jeunesse, pour des circonstances particulières.

Ces discours si peu préparés respirent souvent toute la suavité, toute la grâce et toute l'imagination du *Télémaque*, comme dans ce passage d'un *Sermon pour la profession d'une religieuse* :

« Croyez, ma chère sœur, et vous recevrez selon la mesure de votre foi ; commencez par la foi courageuse, et par le pur amour qui ne réserve rien de sensible. Ne craignez rien dans cette privation ; donnez, donnez à Dieu. Après tout, que lui donnerez-vous ? L'écume dont la tempête se joue, la fumée que le vent emporte, le songe que le réveil dissipe, la vanité des vanités, qui vous rendrait non-seulement coupable, mais encore malheureuse dès cette vie. »

Ce que Fénelon a laissé de plus beau comme éloquence oratoire est le *Discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne*, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille, le 1er mai 1707. Ce discours d'appareil pour une grande cérémonie, prononcé en présence du duc de Bavière, frère de l'électeur de Cologne, est le seul sermon qu'il ait composé par écrit et selon la méthode ordinaire, et il suffit pour faire juger de la gloire que Fénelon aurait pu s'acquérir dans la chaire chrétienne. « La première partie du discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, dit le cardinal Maury[3], est écrite avec l'énergie et l'élévation de Bossuet ; la seconde suppose une sensibilité qui n'appartient qu'à Fénelon. » Les extraits que nous offrons à la suite de notre étude montreront que cet éloge n'a rien d'exagéré.

Fénelon expose, dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire*, des idées sur le ministère de la parole assez contraires à la pratique la plus habi

[1] Job, XXXII, 18.
[2] Lettre du 19 mars 1696.
[3] *Notice sur Fénelon.*

tuelle de son temps. La principale de ces idées est que les prédicateurs ne doivent point se composer des discours qui aient besoin d'être appris et débités par cœur, et qu'ils doivent se borner à méditer profondément leur sujet.

Du reste, cette improvisation méditée, qui n'était pas la méthode des Mascaron, des Bourdaloue, des Fléchier, des Massillon, était celle de leur maître à tous, de Bossuet.

« Au travail, nous apprend son secrétaire, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe il faisait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir, puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit, comme s'il eût été sur le papier ; y changeant, ajoutant et retranchant comme l'on fait la plume à la main. Enfin monté en chaire, et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris. »

Fénelon, tout pénétré, comme Bossuet, du pur esprit des Pères, s'indigne contre l'abus du bel esprit s'étalant dans la chaire.

« Pendant, s'écrie-t-il, qu'il y a tant de besoins pressants dans le christianisme, pendant que le prêtre, qui doit être l'homme de Dieu préparé à toute bonne œuvre, devrait se hâter de déraciner l'ignorance et les scandales du champ de l'Église, je trouve qu'il est fort indigne de lui qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits et à inventer des divisions ; car dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédicateurs, on n'a plus le temps de faire autre chose, on ne fait plus d'autre étude, ni d'autre travail. »

Il appuie ses propres observations de celles des anciens, et s'en sert pour mieux stimuler les ministres de l'Évangile à fuir ces brillants de la diction condamnés même par des païens. Après avoir cité Socrate reprenant et ridiculisant le faste et les vaines recherches des rhéteurs et des sophistes de son temps :

« Ne croyez-vous pas entendre, demande-t-il, un homme de notre siècle qui voit ce qui s'y passe, et qui parle des abus présents ? Après avoir entendu ce païen, que direz-vous de cette éloquence qui ne va qu'à plaire et qu'à faire de belles peintures, lorsqu'il faudrait, comme il dit lui-même, brûler, couper jusqu'au vif, et chercher sérieusement la guérison par l'amertume des remèdes et par la sévérité du régime ? »

Entre toutes les vues pleines de sagesse pratique dont sont remplis les *Dialogues sur l'Eloquence*, on doit particulièrement remarquer ces souhaits de Fénelon sur l'enseignement régulier et suivi que les prédicateurs devraient donner au peuple :

« Je voudrais, dit-il, qu'un prédicateur expliquât assidûment au peuple, outre tout le détail de l'Évangile et des mystères, l'origine et l'institution des sacrements, les traditions, les disciplines, l'office et les cérémonies de l'Église. Toutes ces instructions affermiraient la foi, donneraient une haute idée de la religion, et feraient que le peuple profiterait pour son édification de tout ce qu'il voit dans l'Église; au lieu qu'avec l'instruction superficielle qu'on lui donne, il ne comprend presque rien de tout ce qu'il voit, et il n'a même qu'une idée très-confuse de ce qu'il entend dire au prédicateur. »

Les idées que Fénelon a développées dans les *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* n'ont pas été toutes admises sans conteste, et on a fait sur plusieurs points de détail de cet ouvrage des critiques dont plusieurs ont de la valeur. On lui a reproché en particulier des observations hasardées sur les orateurs anciens[1]. Le goût peut se plaindre aussi de rencontrer bien des faux brillants dans un ouvrage où ils sont si souvent condamnés, et où la belle simplicité est tant recommandée. Mais en somme, ces dialogues, imitation naturelle du *Gorgias* de Platon, et application la plus heureuse de la méthode socratique, passent avec justice pour l'un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue, bien que l'auteur les ait composés, selon l'opinion la plus plausible, pendant sa jeunesse, et probablement dans l'unique vue de se rendre compte à lui-même des vrais principes sur l'éloquence de la chaire, et qu'il en ait fait si peu de cas qu'il les oublia bientôt, et qu'ils ne furent recueillis et imprimés que longtemps après sa mort.

Un autre écrit imprimé après la mort de Fénelon, et qui est devenu justement classique, est assez connu de tous pour qu'il nous suffise de le mentionner, c'est la célèbre lettre *sur les occupations de l'Académie française*, qu'il écrivit à Cambrai à cette illustre compagnie qui, occupée alors de la seconde édition de son *Dictionnaire*, avait chargé M. Dacier, son secrétaire perpétuel, de demander à l'auteur du *Télémaque* ses avis sur le plan qu'elle devait suivre. Dans sa réponse, modèle achevé de critique lumineuse, et de style vif et rapide, Fénelon, engageant l'Académie à étendre ses vues, lui suggère les idées les plus élevées et les plus pratiques sur le projet non-seulement d'un dictionnaire, mais d'une grammaire, d'une rhétorique et d'une poétique qui soient dignes de la gloire littéraire de la nation.

Dans une étude sur les œuvres de Fénelon, ses lettres ne sauraient être passées sous silence. Elles forment même une des parties non-seulement les plus curieuses, mais les plus précieuses de ses écrits.

« C'est dans la correspondance religieuse de Fénelon avec les gens du monde, dit un illustre évêque et académicien de nos jours, qu'il faut surtout étudier ce grand homme : c'est là qu'on découvre toutes les hautes et aimables qualités de cette belle âme, les trésors cachés et tous les secrets de ce cœur incomparable.

[1] Voy. ce que dit Gilbert, homme instruit et d'un jugement ferme quoique rigoureux, dans ses *Observations adressées à M. Rollin* sur son *Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres*, 1727; et dans son *Jugement des savants sur les auteurs qui ont écrit de la rhétorique*, 1718.

Tous ses plus beaux ouvrages ne le font connaître qu'imparfaitement ; sa correspondance seule le révèle tout entier, parce qu'il ne songe jamais à s'y cacher ni à s'y faire connaître. C'est, tour à tour, l'imagination la plus riante, les grâces les plus vives et les plus légères, l'onction la plus élevée et la plus touchante, la piété la plus pure, les conseils les plus sages et les plus délicats, les leçons les plus douces et les plus fortes, les exhortations les plus entraînantes, quelquefois même l'autorité la plus auguste et la plus sacrée ; et toujours le plus délicieux abandon, la sensibilité la plus exquise, la plus noble simplicité, la naïveté même et la conduite la plus aimable [1]. »

Les noms seuls des personnes à qui s'adressent les lettres de Fénelon, dont la réputation s'était répandue comme de proche en proche dans le monde entier, suffisent pour faire comprendre l'importance historique de cette grande correspondance. Les papes Innocent XII et Clément XI, les cardinaux Gabrielli, Fabroni, de Noailles, de Rohan, de Bissy ; les nonces de France, de Cologne, de Bruxelles ; des savants et des académiciens distingués, comme La Mothe et Sacy ; les PP. La Chaise et Le Tellier, confesseurs du roi ; les supérieurs des missions étrangères et de la compagnie de Saint-Sulpice ; toute la famille du grand Colbert, le marquis de Seignelai, ses sœurs, les duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart ; ses beaux-frères, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, M. Colbert, archevêque de Rouen ; des maréchaux de France et des ministres de Louis XIV ; des femmes qui tenaient un haut rang à la cour, comme la comtesse de Grammont, la sœur du piquant conteur Hamilton, et celle qui occupait la première place entre toutes, madame de Maintenon ; enfin Louis XIV lui-même, tels sont les correspondants de l'illustre archevêque.

Le style de Fénelon, dans sa correspondance, brille partout d'images insensibles ou développées, comme dans les lignes suivantes :

« Vous auriez grand besoin de certaines heures libres, où vous puissiez vous recueillir. Tâchez de les dérober, et comptez que ces petites rognures de vos journées seront le meilleur de votre bien. Surtout, madame, sauvez votre matin, et défendez-le comme on défend une place assiégée. Faites des sorties vigoureuses sur les importuns ; nettoyez la tranchée, et puis, renfermez-vous dans votre donjon. L'après-dînée *même* est trop longue *même* pour ne reprendre point haleine [2]. »

Quelques légères négligences échappées à la rapidité de la plume n'ôtent rien au charme de ce brillant style. Il est encore plus éclatant d'imagination dans d'autres lettres, comme dans ce passage :

« Qu'elle ne se défie point de Dieu, dit-il en écrivant à une demoiselle du monde [3], et il saura mesurer ses douleurs avec la patience qu'il lui donnera : il n'y a que celui qui a fait les cœurs, et qui les refait par sa grâce, qui sache ces justes proportions. L'homme en qui il les observe les ignore ; et ne connaissant ni

[1] DUPANLOUP, *le Christianisme présenté aux hommes du monde*, par Fénelon. Disc. prél., p. LXXXVIII.

[2] Lettre a une demoiselle qui vivait dans le monde, et qui faisait ses devoirs de piété.

[3] I Cor., x, 13.

l'étendue de l'épreuve future, ni celle du don de Dieu préparé pour la soutenir, il est dans une tentation de découragement et de désespoir. C'est comme un homme qui n'a jamais vu la mer, et qui, étant sur un rivage sans pouvoir fuir à cause d'un rocher escarpé, s'imaginerait que la mer qui, remontant, pousserait ses vagues vers lui, l'engloutirait bientôt. Il ne verrait pas qu'elle doit s'arrêter à une certaine borne précise que le doigt de Dieu lui a marquée, et il aurait plus de peur que de mal.

« Dieu fait de l'épreuve du juste comme de la mer ; il l'enfle, il la grossit, il nous en menace, mais il borne la tentation. *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* [1]. »

Il dit encore avec autant de charme, écrivant à la même personne :

« A mesure que la lumière croît, on se trouve plus corrompu qu'on ne croyait, on est tout étonné de son aveuglement passé, et on voit sortir du fond de son cœur, comme d'une caverne profonde, une infinité de sentiments honteux, semblables à des reptiles sales et pleins de venin. On n'aurait jamais cru les porter dans son sein, et on a horreur de soi, à mesure qu'on les voit sortir. »

Souvent ces images plaisent d'autant plus qu'elles sont aussi neuves que naturelles :

« La perfection supporte facilement l'imperfection d'autrui ; elle se fait tout à tous. Il faut se familiariser avec les défauts les plus grossiers dans de bonnes âmes, et les laisser tranquillement jusqu'à ce que Dieu donne le signal pour les leur ôter peu à peu ; autrement on arracherait le bon grain avec le mauvais. Dieu laisse dans les âmes les plus avancées certaines faiblesses entièrement disproportionnées à leur état éminent, comme on laisse des morceaux de terre qu'on nomme *témoins*, dans un terrain qu'on a rasé, pour faire voir, par ces restes, de quelle profondeur a été l'ouvrage de la main des hommes. Dieu laisse aussi dans les plus grandes âmes des *témoins* ou restes de ce qu'il en a ôté de misère [2]. »

On rencontre dans cette correspondance, généralement très-sérieuse, quoique toujours de la plus douce lecture, des traits pleins de grâce légère et d'aimable gaieté. Ainsi, dans le récit de sa pompeuse entrée à Carenac (22 mai 1681). Ainsi encore dans ce fragment d'une lettre à madame de Maintenon (septembre 1695) sur les usages singuliers des couvents de filles du diocèse de Cambrai :

« Vous prenez soin d'une grande communauté de filles, et vous avez intérêt d'avoir devant les yeux des modèles de perfection : en voici un pour la discipline régulière, que je vous propose. Chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille, et de visiter toute sa parenté ; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au-devant de moi, pour me recevoir dans la rue. On reçoit tous les étrangers dans des parloirs extérieurs, sans grilles ni clôture. Pour moi, en arrivant, on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire, avec toute ma compagnie. Alors la supérieure me présente un verre : nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre. La communauté

[1] Lettre à la comtesse de Grammont, 11 juin 1689.

[2] Lettre à une demoiselle, etc.

m'attaque aussi ; mon grand-vicaire et mon clergé viennent à mon secours : tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouirait. Malgré cette liberté grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence ; elles ne reçoivent presque jamais de visites que de leurs parents ; les parloirs sont déserts, le monde y est parfaitement ignoré, et il y règne une rusticité très-édifiante. On ne raffine point ici en piété, non plus qu'en autre chose : la vertu est grossière comme l'extérieur, mais le fond est excellent. Dans la médiocrité flamande, on est moins bon et moins mauvais qu'en France ; le vice et la vertu ne vont pas si loin ; mais le commun des hommes et des filles de communauté est plus droit et plus innocent. »

La grâce et l'agrément éclatent particulièrement dans son aimable correspondance avec le chevalier Destouches, pendant des années (1711-1714) où cependant son cœur fut déchiré par de si amers chagrins. Avec un bon sens vif et brillant, il y insinue à ce mondain épris de Virgile, les conseils les plus utiles, les plus moraux, et même les plus chrétiens, en ne citant que Virgile et Horace.

Fénelon, dans sa correspondance, en particulier dans ses lettres à madame de Grammont, emprunte volontiers ses comparaisons à la nature, à l'enfance, aux nourrices, aux agneaux, aux fleurs et au miel ; idées toujours gracieuses, pourvu qu'on n'en abuse pas. Fénelon les prodigue peut-être un peu trop. On lui a reproché l'emploi assez fréquent de termes trop enfantins comme on en passe à saint François de Sales, mais qui sont déplaisants sous une plume châtiée et dans le sérieux du grand siècle ; comme quand il dit à madame de Grammont : « Il faut vous *apetisser*, vous faire enfant, vous *emmaillotter* et vous *donner de la bouillie* ; vous serez encore une *méchante enfant*. » On peut aussi trouver que parfois ses expressions sentent la gentillesse, et même ont une teinte de mièvrerie. Ainsi, dans une lettre à la même comtesse, après ces charmantes images : « Il y a une foule de petits soucis voltigeants qui viennent chaque matin à votre réveil, et qui ne vous quittent plus jusqu'au soir, » il ajoutera, en poussant trop son idée : « *Ils se relayent pour vous agiter. Plus on est à la mode, plus on est à la merci de ces lutins.* Voilà ce qu'on appelle la vie du monde... »

La correspondance de Fénelon est extrêmement précieuse pour l'étude de son caractère. Malgré toute sa douceur et son indulgence, ce grand évêque connaissait à fond toute la malice et toutes les misères des hommes, et ne se faisait aucune illusion sur leur compte. « Il faut, disait-il, aimer les hommes et leur faire du bien malgré leurs défauts. Il ne faut rien attendre d'eux que de l'ingratitude, et les servir sans intérêt [1]. » Et avec un désillusionnement plus amer encore : « Il faut prendre des hommes ce qu'ils donnent, comme des arbres les fruits qu'ils portent : il y a souvent des arbres où l'on ne trouve que des feuilles et des chenilles [2]. » « J'ai pitié des hommes, dit-il ailleurs, quoiqu'ils ne soient guère bons. »

[1] *Dialog. des morts*, XVIII.

[2] *Lett. spirit.*, 125, édit. S. Sulp.

Ce sentiment de profonde et incurable misère des hommes revient à chaque instant dans la correspondance de Fénelon :

« Je suis fort aise, mon cher bonhomme, écrit-il à Destouches, de ce que vous êtes content d'une de mes lettres qu'on vous a fait lire. Vous avez raison de dire et de croire que je demande peu de presque tous les hommes. Je tâche de leur rendre beaucoup et de n'en attendre rien. Je me trouve fort bien de ce marché à cette condition. Je les défie de me tromper. Il n'y a qu'un très-petit nombre de vrais amis sur qui je compte, non par intérêt, mais par pure estime, non pour vouloir tirer aucun parti d'eux, mais pour leur faire justice en ne me défiant point de leur cœur. Je voudrais obliger tout le genre humain, et surtout les honnêtes gens ; mais il n'y a presque personne à qui je voulusse avoir obligation. Est-ce par hauteur et par fierté que je pense ainsi ? Rien ne serait plus sot et plus déplacé ; mais j'ai appris à connaître les hommes en vieillissant, et je crois que le meilleur est de se passer d'eux sans faire l'entendu. »

Qu'on rapproche de ces fragments de lettres ce passage d'un de ses ouvrages de spiritualité, qui éclaire d'une si triste lueur le fond de l'âme humaine :

« Un voyageur qui marche dans une vaste campagne fort unie ne voit rien au delà d'une petite hauteur qui termine l'horizon bien loin de lui. Est-il arrivé à cette hauteur, il découvre d'abord une nouvelle étendue de pays aussi vaste que la première. Ainsi dans la voie du dépouillement et du renoncement à soi-même on s'imagine découvrir tout d'un premier coup d'œil, on croit qu'on ne réserve rien, et qu'on ne tient ni à soi ni à autre chose ; on aimerait mieux mourir que d'hésiter à faire un sacrifice universel. Mais dans le détail journalier, Dieu nous montre sans cesse de nouveaux pays. On trouve dans son cœur mille choses qu'on aurait juré n'y être pas. Dieu ne nous les montre qu'à mesure qu'il les fait sortir. C'est comme un abcès qui crève ; le moment auquel il crève est l'unique qui fait horreur. Auparavant on le portait sans le sentir, et on ne croyait pas l'avoir ; on l'avait pourtant, et il ne crève qu'à cause qu'on l'avait. Quand il était caché, on se croyait sain et propre ; quand il crève, on sent l'infection du pus. Le moment où il crève est salutaire, quoiqu'il soit douloureux et dégoûtant. Chacun porte au fond de son cœur un amas d'ordure, qui ferait mourir de honte si Dieu nous en montrait tout le poison et toute l'horreur ; l'amour-propre serait dans un supplice insupportable. Je ne parle pas ici de ceux qui ont le cœur gangrené par des vices énormes ; je parle des âmes qui paraissent droites et pures [1]. »

On voit, par les lettres intimes de Fénelon, que si toute sa conduite extérieure respirait le calme et la résignation, son âme était navrée, et que toute joie en était exilée pour jamais. Il se plaint constamment de la sécheresse de son cœur et de sa vie, surtout dans ses lettres au duc de Chevreuse, ce vertueux ami qui, pendant les dix-sept ans de l'exil de Fénelon, fut l'ordinaire canal par lequel il communiquait avec son cher élève le duc de Bourgogne :

« Je suis dans une paix sèche et amère, où ma santé augmente avec le travail [2].

[1] *Instructions et avis*, etc., XXXIII.

[2] Lettre au duc de Chevreuse, 31 août 1699.

— Je vis au jour la journée assez sèchement, et avec diverses sujétions extérieures qui m'importunent; mais je m'amuse dès que je puis et que j'ai besoin de me délasser [1]. — J'ai aujourd'hui le cœur en paix sèche et amère; le demain m'est inconnu : Dieu le fera à son bon plaisir, et ce sera toujours le pain quotidien. Il est quelquefois bien dur et bien pesant à l'estomac [2]. — Pour moi, mon cœur est sec et languissant : la vie ne me fait aucun plaisir; mais il faut toujours aller en avant, et être chaque jour ce qu'il plaît à Dieu [3]. — Ma vie est triste et sèche comme mon corps; mais je suis dans je ne sais quelle paix languissante. Le fond est malade et il ne peut se remuer sans une douleur sourde [4]. »

Le grand archevêque a tant besoin d'épancher son cœur, et il répète si souvent les mêmes expressions de sécheresse et de langueur, qu'on sent combien son mal est profond. Il écrit à une de ses pénitentes les plus chères :

« Pour moi, je suis dans une paix sèche, obscure et languissante; sans ennui, sans plaisir, sans pensée d'en avoir jamais aucun, sans aucune vue d'avenir en ce monde; avec un présent insipide et souvent épineux, avec un je ne sais quoi qui me porte, qui m'adoucit chaque croix, qui me contente sans goût. C'est un entraînement journalier; cela a l'air d'un amusement par légèreté d'esprit et par indolence. Je vois tout ce que je porte, mais le monde me paraît comme une mauvaise comédie qui va disparaître dans quelques heures. Je me méprise encore plus que le monde; je mets tout au pis-aller; et c'est dans le fond de ce pis-aller pour toutes les choses d'ici-bas que je trouve la paix. Il me semble encore que Dieu me traite trop doucement, et j'ai honte d'être tant épargné; mais ces pensées ne me viennent pas souvent, et la manière la plus fréquente de recevoir mes croix est de les laisser venir et passer, sans m'en occuper volontairement. C'est comme un domestique indifférent, qu'on voit entrer et sortir de sa chambre, sans lui rien dire [5]. »

Il pousse encore plus loin ses aveux dans une autre lettre à la même comtesse de Montberon, où l'on entend comme l'écho d'un désespoir à grand'peine comprimé par la piété :

« Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui de moi; je ne sais qu'en dire ni qu'en penser. Il me semble que j'aime Dieu jusqu'à la folie, quand je ne cherche point cet amour; si je le cherche, je ne le trouve plus. Ce qui me paraît vrai en le pensant d'une première vue, devient un mensonge dans ma bouche, quand je le veux dire. Je ne vois rien qui soulage mon cœur, et si vous me demandiez ce qu'il souffre, je ne vous saurais l'expliquer. Je ne désire rien; il n'y a rien que j'espère ni que j'envisage avec complaisance. Mon état ne me pèse point, et je suis tourmenté de mille bagatelles. D'un autre côté, les moindres bagatelles m'amusent, mais le cœur demeure sec et languissant. *Dans le moment que j'écris ceci, il me paraît que je mens.* Tout se brouille. Dans ces changements perpétuels, je ne sais quoi ne change point, ce me semble [6]. »

Quelle désolation intérieure, quel accablement de tristesse dans cette

[1] Au même, même année.
[2] *Lett. spirit.*, lettre CXXVI. Édit. S. Sulp.
[3] *Ibid.*, lett. CXXVIII.
[4] *Ibid.*, lett. CXL.
[5] Lettre à la comtesse de Montberon, 29 janv. 1720.
[6] Lettre du 20 nov. 1701.

âme qu'on est accoutumé à se représenter comme si constamment douce, calme et reposée!

Il adore la volonté de Dieu, mais il ne peut retenir le cri de sa douleur: « O que je souffre, écrit-il à un de ses neveux, et que j'aime la volonté qui me fait souffrir [1]! »

Le fardeau lui semble trop lourd pour ses forces :

« Je suis dans une honteuse lassitude des croix. Il me semble qu'il ne me reste plus ni force ni haleine pour respirer dans la souffrance. La croix me fait horreur, et ma lâcheté m'en fait aussi. Je suis, entre ces deux horreurs, à charge à moi-même. Je frémis toujours par la crainte de quelque nouvelle occasion de souffrance. Ce n'est pas vivre que de vivre ainsi ; mais qu'importe? Notre vie ne doit être qu'une mort lente. Il n'y a qu'à se délaisser à la volonté toute-puissante qui nous crucifie peu à peu [2]. »

Il dit encore dans la même lettre :

« Il y a en moi, ce me semble, un fond d'intérêt propre et une légèreté dont je suis honteux. La moindre chose triste pour moi m'accable; la moindre qui me flatte un peu me relève sans mesure. Rien n'est si humiliant que de se trouver si tendre pour soi, si dur pour autrui, si poltron à la vue de l'ombre d'une croix, et si léger pour secouer tout à la première lueur flatteuse. »

Il n'y a que les âmes profondément religieuses qui se jugent avec cette sévérité, et savent ainsi s'humilier et s'épouvanter de leurs misères cachées.

Puisque nous en sommes à parler du caractère de Fénelon, et que nous l'avons montré sous des aspects par où on ne l'envisage guère habituellement, disons encore un mot sincère sur cette modération et cette tolérance dont on a tant parlé, mais sur lesquelles beaucoup de personnes se font des idées fausses.

Dans la conclusion d'un de ses plus vigoureux écrits contre le jansénisme, il dit avec une douceur tout évangélique:

« A Dieu ne plaise que nous nous élevions ici, avec un zèle amer, contre les défenseurs de Jansénius. Dieu sait jusqu'à quel point nous craignons toute préoccupation et toute partialité. Mais ce n'est point être préoccupé, que de se soumettre humblement aux décisions de l'Église, et ce n'est point être partial, que de vouloir que chacun s'y soumette. Il ne s'agit ni d'Apollo ni de Céphas, mais de Jésus-Christ, qu'on écoute en écoutant le corps des pasteurs. Malheur à nous si nous cherchions à plaire aux hommes, lorsque nous ne devons avoir en vue que la vérité éternelle! *Si hominibus placerem, servus Christi non essem* [3]. La charité ne pense point le mal, et croit facilement le bien. Loin d'éclater contre quelque particulier qui aurait, avec de la bonne foi et de la docilité pour l'Église, quelque prévention pour la doctrine de Jansénius, nous ne songerions qu'à soulager son cœur, et qu'à l'attendre pour le détromper peu à peu. Nous nous oublierions nous-même plutôt que d'oublier jamais cette aimable leçon de l'Apôtre [4]: *Infirmum autem in fide assumite, non in disceptationibus*

[1] Lettre à l'abbé de Beaumont, 7 nov. 1710.

[2] *Lett. spirit.*, CLIII.

[3] Gal., I, 10.

[4] Rom., IV, 1.

cogitationum. Recevez avec ménagement celui qui est faible dans la foi, sans entrer dans des disputes de pensées. Nous mourrions content, si nous avions vu les défenseurs de Jansénius doux et humbles de cœur tourner leurs talents et leurs travaux en faveur de l'autorité qu'ils combattent [1]. »

Il recommandait aux autres la modération dont il donnait l'exemple :

« Je voudrais, écrivait-il au duc de Beauvilliers, qu'on évitât soigneusement divers écueils, en réprimant la cabale des Jansénistes :

1° Il ne faut les attaquer jamais dans des choses légères ou obscures. Ce qui a le plus prévenu beaucoup d'honnêtes gens en leur faveur, c'est qu'on a cru qu'on attaquait un vain fantôme, qu'on soupçonnait témérairement des personnes les plus innocentes, et qu'on voulait trouver en eux des erreurs que personne n'avait jamais ouïes. Ce serait fortifier ce préjugé, que d'entamer l'affaire par quelque endroit douteux ou peu important.

2° Il faut les attaquer, ou, pour mieux dire, les réprimer avec modération dans les choses même où ils sont évidemment répréhensibles. Une conduite ardente ou dure et rigoureuse même pour la vérité, est un préjugé qui déshonore la meilleure cause. Par exemple, ce qu'on a fait contre madame la comtesse de Grammont ne me paraît pas assez mesuré. Dire qu'on a Port-Royal en abomination, c'est trop, ce me semble [2]. »

Les actes d'excessive rigueur le révoltaient et le navraient. Il disait, à propos de la destruction violente du monastère de Port-Royal des Champs : « Un coup d'autorité, comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal, ne peut qu'exciter la compassion publique pour ces filles, et l'indignation contre les persécuteurs [3]. »

Il avait de tout temps professé et pratiqué ces principes de chrétienne modération, comme nous l'avons vu par sa conduite dans les missions de l'Aunis et du Poitou. Il écrivait au duc, depuis maréchal de Noailles, sur la conduite à tenir envers les soldats étrangers et hérétiques :

« Il n'est point à propos, ce me semble, de tourmenter ni d'importuner les soldats étrangers et hérétiques pour les faire convertir : on n'y réussirait pas ; tout au plus on les jetterait dans l'hypocrisie, et ils déserteraient en foule. Il suffit de ne souffrir pas l'exercice public suivant l'intention du roi. Quand quelque officier ou autre peut leur insinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'instruire de bon gré, cela est excellent : mais point de gêne, ni d'empressements indiscrets.

« S'ils sont malades, on peut les faire visiter d'abord par quelque officier catholique qui les console, qui les fasse soulager, et qui insinue quelque parole. Si tout cela ne sert de rien, et si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement et sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne Église a promis qu'elle ne manquerait jamais, et que, sans elle, les simples soldats n'entendent point bien l'Écriture sainte [4]. »

[1] *Instruc. past. sur le* CAS DE CONSC. Conclusion.

[2] Lettre au duc de Beauvilliers, 30 nov. 1699.

[3] Lettre au duc de Chevreuse, 24 nov. 1709.

[4] Lettre du 22 juill. 1684.

Ce n'est donc pas sans raison que la douceur et la modération de Fénelon ont été tant célébrées. Mais il ne faut pas aller, comme on l'a fait souvent, jusqu'à lui attribuer une tolérance philosophique, jusqu'à le travestir en philosophe moderne. Prétendre qu'il ait compris le dogme et la morale[1] chrétienne, et la manière de défendre l'un et l'autre, autrement que la plupart des docteurs catholiques, c'est une absurdité ou une hypocrisie insoutenable.

On peut même dire que personne ne fut moins tolérant, dans le sens moderne, que le doux Fénelon. A l'appui de cette opinion, nous nous contenterons de rappeler une particularité de sa polémique sur le quiétisme. Bossuet avait communié de sa main madame Guyon, à qui l'on attribuait un système si impie; il l'avait autorisée dans l'usage quotidien des sacrements, et quand elle partit du couvent de Meaux, il lui avait donné une attestation complète, sans exiger aucune rétractation. Fénelon écrivit à ce sujet à madame de Maintenon :

« Pour moi, si je croyais ce que croit M. de Meaux, des livres de madame Guyon, et par une conséquence nécessaire, de sa personne même, j'aurais cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience à lui faire avouer et rétracter formellement, à la face de toute l'Église, les erreurs qu'elle aurait évidemment enseignées dans tous ses écrits.

« Je croirais même que la puissance séculière devrait aller plus loin. Car qu'y a-t-il de plus digne du feu, qu'un monstre qui, sous une apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir le fanatisme et l'impureté, qui renverse la loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves et en perfections tous les vices, qui ne laisse ni subordination ni règle dans la société des hommes, qui, par le principe du secret, autorise toute sorte d'hypocrisies et de mensonges; enfin qui ne laisse aucun remède assuré contre tant de maux ? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai que cette femme ait voulu manifestement établir ce système damnable, il fallait la brûler, au lieu de la congédier, comme il est certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquemment, et une attestation authentique, sans qu'elle ait rétracté ses erreurs. »

Allant encore plus loin, il ajoutait:

« Oui, Madame, je brûlerais mon amie de mes propres mains, et je me brûlerais moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Église en péril. »

[1] Un auteur moderne a prétendu grotesquement que *l'intelligence de la morale ne datait que de l'avénement de Fénelon.* « Osons le dire, s'écrie-t-il, sans le génie de Furst et de Guttemberg, la doctrine de Jésus-Christ était perdue pour l'humanité. L'Évangile n'existe véritablement que de cette époque, et *l'intelligence de sa morale ne date que de l'avènement de Fénelon.* » (AIMÉ MARTIN, *Éducation des mères de familles*, liv. IV, ch. XI.)

Sur la tolérance de Fénelon, il est bon de lire : *de la Tolérance philosophique attribuée à Fénelon*, et *La Mémoire de Fénelon vengée des insinuations calomnieuses de Voltaire*, excellents articles que M. de Boulogne, mort évêque de Troyes en 1825, publia dans le *Journal des Débats* (18, 19 et 20 oct. 1802), et qui font partie des *Mélanges* de ce judicieux critique, t. III, 1823, p. 6 et suiv.

Revenant sur les mêmes idées dans sa *Réponse à la relation sur le quiétisme* de Bossuet : « Voilà, dit-il, la *rétractation* publique et formelle que j'aurais exigée de cette personne. C'est ce que M. de Meaux devait faire, selon son principe, et que nous verrons qu'il n'a jamais fait. Cette fermeté n'aurait rien eu de contraire à la *sainte douceur de notre ministère.* J'ajoute ensuite ces paroles : « Je crois même que la puissance séculière devra aller plus loin, etc. [1], » et il répète les termes de sa lettre à madame de Maintenon.

On lit dans M. de Maistre : « Voltaire a dit : L'*Aigle de Meaux,* le *Cygne de Cambrai.* On peut douter que l'expression soit juste à l'égard du second qui avait peut-être dans l'esprit moins de flexibilité, moins de condescendance, et plus de sévérité que l'autre [2]. » C'est la conclusion qu'on doit tirer des citations que nous venons de faire, et elle ressort de l'ensemble des *Œuvres* de Fénelon étudiées avec intelligence.

Louis XIV se montra jusqu'à la fin implacable à l'égard de l'ancien précepteur de son petit-fils. En vain tout retentissait des louanges de Fénelon, en vain le duc de Bourgogne devenu dauphin sollicitait son retour.

« Tout Paris vous attend ici, monseigneur, au premier jour, écrivait le P. Lallemant à l'archevêque de Cambrai. M. le dauphin a demandé votre retour au roi, pour seule grâce qui vous tiendrait lieu de toutes les autres. C'est là, monseigneur, ce que souhaitent vos amis, et ce que vos ennemis et ceux de la religion répandent dans le public. On compte que ces bruits iront jusqu'au roi, et le mettront sur ses gardes [3]. »

Louis XIV n'avait pas besoin d'être excité contre Fénelon. Il ne l'avait jamais aimé, et n'avait toujours vu en lui qu'un bel esprit chimérique, et pour que ce roi se déterminât à en faire le précepteur de son petit-fils, il fallut que madame de Maintenon, admiratrice alors de celui qu'elle devait plus tard abandonner avec quelque dureté, vainquît sa répugnance en le lui présentant comme l'ecclésiastique le plus vertueux qui fût à sa cour. L'affaire du quiétisme et la publication du *Télémaque* ne réveillèrent que trop une prévention mal étouffée, et il ne faut pas s'étonner si rien désormais ne fut capable de la détruire.

Fénelon, du reste, avait de même toujours été porté à juger rigoureusement Louis XIV.

« Fénelon, dit le comte de Maistre, voyait ce que personne ne pouvait s'empêcher de voir : des peuples haletant sous le poids des impôts, des guerres interminables, l'ivresse de l'orgueil, le délire du pouvoir, les lois fondamentales de la monarchie mises sous les pieds de la licence presque couronnée ; la race de l'*altière Vasthi* menée en triomphe au milieu d'un peuple ébahi, battant des mains *pour le sang de ses maîtres* [4] ; ignorant sa langue au point de ne pas savoir ce que c'est que le *sang :* et cette race enfin présentée à l'aréopage effaré qui

[1] *Rép. à la relat. sur le quiét.*, XXXVII.
[2] *De l'Église gallicane,* liv. II, chap. XII.
[3] Lettre du 17 mai 1711.
[4] Voyez dans les Mémoires du temps la description du voyage de Barèges.

la déclarait légitime, en frissonnant à l'aspect d'une apparition militaire.

« Alors le zèle qui dévorait le grand archevêque savait à peine se contenir. Mourant de douleur, ne voyant plus de remède pour les contemporains, et courant au secours de la postérité, il ranimait les morts, il demandait à l'allégorie ses voiles, à la mythologie ses heureuses fictions; il épuisait tous les artifices du talent pour instruire la souveraineté future, sans blesser celle qu'il aimait tendrement en pleurant sur elle [1]. »

Il s'indignait en apôtre de la piété plus extérieure que réelle et vraiment royale, dont le roi se contentait. La vue des malheurs d'une guerre déplorable lui faisait écrire à un ami sûr ces sévères paroles :

« Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement, et à chasser quelque janséniste? Non-seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux. On applaudit à la dévotion du roi, parce qu'il ne s'irrite point contre la Providence qui l'humilie. On se contente qu'il croie n'avoir commis aucune faute importante, et qu'il se regarde comme un saint roi que Dieu éprouve, ou tout au plus comme un roi qui a péché, comme David, par la fragilité de la chair, dans sa jeunesse. Mais lui dit-on qu'il faut qu'il reconnaisse que c'est par le renversement de tout ordre, qu'il s'est jeté dans l'abîme d'où il semble que rien ne puisse le tirer? J'avoue qu'il ne faut pas lui dire durement ces vérités; mais il faudrait l'y mener peu à peu, et ne le croire ni en état d'apaiser Dieu, ni de redresser ses affaires, que quand son cœur sera redressé! Tout le reste n'est proportionné ni à ses fautes, ni à nos malheurs, ni aux remèdes qui peuvent encore nous sauver [2]. »

Au zèle, à des sentiments d'humanité dignes de tous les éloges, il se joint peut-être encore ici quelque prévention contre un monarque qui sut au moins se montrer constamment digne et grand dans ses malheurs; mais ce qui témoigne le plus de la sévérité du jugement de Fénelon sur Louis XIV, c'est le fameux projet de lettre anonyme à ce monarque, qui a dû être rédigé, au plus tôt, en 1691, après la mort du marquis de Louvois, et au plus tard, en 1695, avant la mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. L'auteur du *Télémaque* y signale avec une âpre franchise tous les abus du règne de Louis XIV, entre autres l'injustice de plusieurs guerres, notamment de celle de Hollande en 1672, et l'indignité de certains confidents du roi. Les appréciations y sont d'une rigueur outrée, et le langage ferme jusqu'à la dureté, comme dans ce passage :

« Vous n'aimez point Dieu; vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave; c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les Juifs

[1] *De l'Église gallicane*, liv. II, chap. XII.

[2] Lettre au duc de Chevreuse, 4 août 1710.

dont Dieu dit : *Pendant qu'ils m'honorent des lèvres, leur cœur est loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est, au contraire, vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple. Mais, hélas! vous ne comprenez point ces vérités : comment les goûteriez-vous? Vous ne connaissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne le priez point du cœur, et vous ne faites rien pour le connaître. »

On a fortement contesté l'authenticité de cette lettre, empreinte d'une véritable prévention contre un roi qui, après tout, fut un des plus grands qu'ait produits la monarchie. L'auteur anonyme se sert de ces expressions: *La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre..... vous aime sans être connue de vous.* On avait peine à croire que Fénelon n'eût eu recours à cette fausseté que pour détourner les soupçons de Louis XIV, et l'on ne pouvait guère voir, dans une lettre anonyme, un trait de courage honorable à sa mémoire. Mais tous les doutes ont dû disparaître après la découverte, faite en 1825, du manuscrit original de cette lettre qui avait été publiée pour la première fois en 1794 par d'Alembert, dans son *Histoire des membres de l'Académie française.* Pour justifier Fénelon d'une dureté et d'un manque de convenance fort opposés à son caractère, tout ce qu'il reste à croire, c'est que cette lettre ne fut jamais pour lui qu'un simple projet auquel il ne donna nulle suite.

Malgré sa prévention, il ne s'en montrait pas moins le plus fidèle et le plus dévoué sujet du roi, comme le prouva sa conduite pendant les malheurs des guerres de Flandres où il nourrit les armées de Louis XIV, et fit les plus grands sacrifices pour le bien de l'État avec autant de modestie que de générosité. Au moment où le Cambrésis semblait sur le point d'être conquis par les armées coalisées, il écrivait :

« Si les ennemis prenaient Cambrai, je me retirerais au Quesnoy, à Landrecies, et puis à Avesnes. J'irais de place en place jusque dans la dernière de la domination du roi. Je ne prêterais aucun serment, lorsque le roi n'aurait plus aucune place dans mon diocèse; alors je ne m'en irais jamais volontairement, et je me laisserais mettre en prison plutôt que de quitter mon troupeau. Alors j'irais à la cour pour demander ce que le roi voudrait de moi dans une telle extrémité. Si le roi ne désirait rien de moi, alors je demeurerais en souffrance sans prêter aucun serment, jusqu'à ce que Cambrai eût été cédé aux ennemis par un traité de paix. Si au contraire, le roi désirait que je quittasse, je quitterais cent mille livres de rentes sans condition et sans rien demander[1]. »

C'est ici le lieu de donner quelques détails sur la doctrine politique de Fénelon, que ses panégyristes comme ses censeurs n'ont trop longtemps vue que dans les agréables fictions du *Télémaque.* D'autres ouvrages plus sérieux, quoique d'une moindre valeur littéraire, révèlent que l'archevêque de Cambrai était loin de prétendre appliquer au gouvernemeut d'un grand empire les règlements imaginaires de la petite colonie de

[1] Lettre au duc de Chevreuse, Cambrai, 4 mai 1710.

Salente. Tous respirent une trop généreuse aversion du despotisme et un sentiment trop élevé de la liberté et de l'humanité, pour être jamais compris que des âmes d'élite. « Ce grand et aimable génie, disait l'un des hommes les plus ennemis des chimères, paye encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités prononcées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor ; et peu s'en faut que dans les cours Fénélon ne passe pour un républicain [1]. » Ni républicain, ni absolutiste, zélateur de réformes nullement aventureuses, ami d'une liberté encore un peu féodale : tel apparaît Fénelon dans ses écrits politiques.

Le plus important de ces ouvrages est l'*Examen de conscience d'un roi, ou Direction pour la conscience d'un roi,* composé par Fénelon, depuis sa retraite à Cambrai, pour l'instruction du duc de Bourgogne. Tous les conseils donnés au futur héritier de la couronne s'y rapportent à trois objets : l'*instruction* nécessaire à un prince, l'*exemple* qu'il doit à ses sujets, la *justice* qui doit présider à tous les actes de son gouvernement.

Le duc de Bourgogne, dans la crainte que Louis XIV, qui avait reçu du *Télémaque* une si fâcheuse impression, ne fût également blessé par l'*Examen de conscience,* se contentait de le lire fréquemment, et le laissait entre les mains de M. de Beauvilliers. Après la mort de ce digne ami de Fénelon, l'*Examen* passa dans les mains du neveu de l'archevêque de Cambrai. Le marquis de Fénelon joignait à toutes les qualités d'un brave militaire et au talent des négociations une piété profonde et tendre, et il prenait pour règle de toutes ses opinions et de tous ses sentiments la doctrine et les principes de son oncle, qu'il avait toujours chéri comme un père et vénéré comme un saint. Après avoir donné, en 1734, une magnifique édition du *Télémaque*, il s'occupa de publier la *Direction pour la conscience d'un roi* ; mais il ne parvint à la faire imprimer, en 1748, qu'après avoir rencontré d'extrêmes difficultés de la part du ministère qui pensait *que cette morale très-édifiante entre un confesseur et son pénitent,* pouvait contrarier en quelques circonstances les vues politiques du gouvernement, et qui faisait entendre que la nécessité de conserver la tranquillité des peuples, l'équilibre des empires, et de prévenir de plus grands malheurs, obligent quelquefois les chefs des nations de déroger à ces maximes d'une stricte justice, sur lesquelles doivent se régler toutes les transactions particulières. La première édition de ce beau complément et correctif du *Télémaque* fut seulement tolérée ; mais en 1774, au commencement du règne de Louis XVI, il en parut une nouvelle du *consentement exprès du roi,* comme disaient les éditeurs. Un monarque sincèrement et véritablement religieux, un monarque réformateur et régénérateur, ne pouvait qu'applaudir à la propagation des maximes de cet *Examen* sommaire de tous les devoirs du prince, où le grand archevêque porte si loin la délicatesse de conscience en poli-

[1] De Maistre, *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.

tique et en morale ; où il rapporte tout au bonheur de la nation, et où l'on lit de nombreux passages comme celui-ci :

« L'amour du peuple, le bien public, l'intérêt général de la société est donc la loi immuable et universelle des souverains. Cette loi est antérieure à tout contrat : elle est fondée sur la nature même ; elle est la source et la règle sûre de toutes les autres lois. Celui qui gouverne doit être le premier et le plus obéissant à cette loi primitive. Il peut tout sur les peuples ; mais cette loi doit pouvoir tout sur lui. Le père commun de la grande famille ne lui a confié ses enfants que pour les rendre heureux ; il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la félicité de tant d'hommes, et non que tant d'hommes servent par leur misère à flatter l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu l'a fait roi : il ne l'est que pour être l'homme des peuples... Le despotisme tyrannique des souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine ; c'est renverser la grande et sage loi de la nature, loi dont ils ne doivent être que les conservateurs... Le pouvoir sans bornes est une frénésie qui ruine leur propre autorité... On peut, en conservant la subordination des rangs, concilier la liberté du peuple avec l'obéissance due aux souverains, et rendre les hommes tout ensemble bons citoyens et fidèles sujets, soumis sans être esclaves, et libres sans être effrénés. L'amour de l'ordre est la source de toutes les vertus politiques, aussi bien que de toutes les vertus divines. »

La *Direction pour la conscience d'un roi*, sublime inspiration du cœur d'un évêque, n'offre pas de théories nouvelles. On en trouve quelques-unes dans un ouvrage du chevalier de Ramsay, intitulé *Essai sur le gouvernement civil*, qui n'est que le développement des conversations qu'eut Fénelon avec le prétendant, fils de Jacques II, pendant le séjour que ce prince fit à Cambrai dans le cours de la guerre de la succession.

Mais si l'on veut avoir une idée nette de la doctrine politique de Fénelon, il faut surtout la chercher dans les plans de gouvernement qu'il écrivit pendant les négociations pour la paix, et alors que son élève semblait toucher à la couronne.

« Les mémoires sur le gouvernement qu'il adressait par le duc de Chevreuse au dauphin, dit un illustre écrivain de notre temps, étaient une constitution tout entière de la monarchie. Les réformes politiques avaient passé de la poésie dans la réalité; mais elles s'y étaient dépouillées des chimères qui les décréditaient dans le *Télémaque*, et elles y portaient l'empreinte de la maturité, de la réflexion, et de la pratique. Le saint était devenu ministre, et le poëte homme d'État. On y trouve tout ce qui s'est accompli, tenté ou préparé depuis pour l'amélioration du sort des peuples [1]. »

Ce qui ressort de plus particulier et de plus pratique des divers écrits de Fénelon, traitant directement ou indirectement de la politique, c'est qu'il était partisan des constitutions écrites et sanctionnées par le consentement du peuple entier. « Il faut qu'un peuple ait des lois écrites, toujours constantes et consacrées par toute la nation, fait-il dire à Socrate dans les *Dialogues des morts* ; qu'elles soient au-dessus de tout ; que ceux qui gouvernent n'aient d'autorité que par elles ; qu'ils puissent tout pour

[1] Lamartine, *Le Civilisateur*, t. II. Fénelon, XLIII.

le bien, suivant les lois ; qu'ils ne puissent rien contre ces lois pour autoriser le mal. » « Tout prince sage, disait-il encore, doit souhaiter de n'être que l'*exécuteur* des lois et d'avoir un conseil suprême qui modère son autorité [1]. » Dans les désastres de la guerre de la succession d'Espagne, il proposa la convocation des notables et le rétablissement des États généraux. Il appuyait ses principes de l'exemple de Louis XII et de Henri IV. Enfin Louis XIV trouva le plan d'un gouvernement *par conseils*, dans les papiers du duc de Bourgogne ; ce qui lui fit proférer ce mot, souvent cité : « Ces gens-là ne connaissent guère les Français ni la manière dont il faut les gouverner. »

Dans tout cela, Fénelon était loin de se poser en homme d'État ni en législateur. Jamais il n'a présenté ses idées sur le gouvernement que comme des ébauches un peu hasardées. Et cependant il ne s'aventurait guère. Ses plans sont strictement conformes aux lois de la monarchie française, il ne donne dans aucune théorie, sa raison est toute pratique. Ce caractère de bon sens se révèle particulièrement dans le plan d'une vaste enquête sur l'état de la France, conçu par lui vers l'année 1695, pour l'instruction du duc de Bourgogne ; il eut soin, ainsi que l'a observé M. Augustin Thierry [2], d'y faire entrer le passé comme le présent, les vieilles mœurs, les vieilles institutions, comme les progrès nouveaux de l'industrie et de la richesse nationale ; demandant au nom du jeune prince, à tous les intendants du royaume, des informations détaillées sur les antiquités de chaque province, sur les anciens usages et les anciennes formes de gouvernement des pays réunis à la couronne.

Enfin, ce qui achève de montrer que Fénelon ne se laissait pas dominer en politique par l'imagination et ce que nous appellerions aujourd'hui la sentimentalité, c'est qu'avec les instructions de Mentor il mit sous les yeux de son élève le manuscrit de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet.

En résumé, rien de bien hasardé, ni rien de bien nouveau dans les idées politiques de Fénelon. Il réunissait en lui au sentiment le plus tendre, à l'imagination la plus vive, la plus forte et la plus saine raison. Joignant admirablement au sentiment des possibilités humaines la vue de l'idéal, il ne va jamais si loin dans les pensées générales qu'il ne puisse revenir aisément aux considérations particulières, et il quitte bien vite le pays de l'idéal pour le monde de la réalité. Enfin, ce grand esprit qu'on a trop qualifié de chimérique [3], fut un de ces hommes destinés à être appelés

[1] *Vie de Fénelon*, par Ramsay.

[2] *Consid. sur l'hist. de France*, ch. II.

[3] Cette opinion a été soutenue sans réserve de nos jours. Ainsi M. Nisard, dans un très-remarquable article de la *Revue des Deux Mondes*, du 14 mars 1846, intitulé *Fénelon, ses écrits politiques, religieux et littéraires*, qu'il a reproduit avec de très-légers changements dans son *Histoire de la littérature française*, s'attache avec une vive instance à établir que Fénelon fut chimérique dans la religion, chimérique dans la politique, chimérique dans la direction des consciences, dans la direction des particuliers, comme dans celle du duc de Bourgogne, chimérique

rêveurs par ceux qui ont un cercle positif, déterminé, circonscrit d'idées reçues et imposées, et qui n'imaginent rien au delà. Quoi que l'on pense, d'ailleurs, de quelques-unes de ses théories particulières en politique, ce lui sera toujours un très-grand honneur d'avoir osé dire, sous le gouvernement le plus personnel, « que les rois étaient faits pour les sujets, et non les sujets pour les rois. »

Théologien et controversiste, orateur et philosophe, littérateur et moraliste, Fénelon est toujours un admirable écrivain, et l'on peut appliquer à ses moindres productions ce que madame de Maintenon disait des manuscrits trouvés par Louis XIV dans la cassette du duc de Bourgogne, après sa mort, et brûlés impitoyablement : « Jamais on ne peut rien écrire de si beau et de si bon [1]. » Ce qui frappe le plus, au premier abord, dans la plupart des ouvrages de Fénelon, ce sont ces fleurs de diction à tout propos renaissantes, ces vives et gracieuses images qui semblent être sa langue naturelle, et qui font qu'on se demande comment il n'a pas été un grand poëte aussi bien qu'un grand prosateur. Et cependant il sait ne pas trop employer le coloris poétique, même dans le *Télémaque* dont le style enchanteur est partout d'une frappante simplicité, si ce n'est dans un petit nombre de morceaux pompeux, comme la description du char d'Amphitrite. Il dit quelque part, en parlant de Dieu : « Il tient dans ses mains toutes-puissantes les cœurs des hommes, et les tourne comme il lui plaît, ainsi que la main d'un fontainier donne aux eaux, sur le sommet d'une montagne, la pente qu'il veut [2]. » L'auteur du *Télémaque* manie, pour ainsi dire, la langue avec une semblable aisance, et il a, dans ses meilleures pages, la force comme la délicatesse, la solidité comme la grâce, le sentiment comme l'imagination. Fénelon, et cet éloge lui a été souvent donné, joint naturellement, et par une sorte d'effusion spontanée, le sentiment à la pensée, même en traitant des sujets qui exigent toute la rigueur du raisonnement.

Tant de mérites du premier ordre n'empêchent point de reconnaître qu'il n'est pas toujours aussi mâle, aussi grand, et aussi parfait que Bossuet qui aimait si peu le Télémaque, non-seulement pour les *discours amoureux*, les *descriptions galantes*, et les peintures passionnées qui lui faisaient dire, avec une sévérité où il entrait trop de prévention : « Que

enfin dans ses doctrines littéraires. A entendre l'illustre académicien, Fénelon est le premier écrivain qui ait rompu l'équilibre entre l'esprit de liberté et l'esprit de discipline. La tendance de tous ses écrits est de substituer le particulier à l'universel, le sens propre à la tradition. Fénelon a trop aimé la domination ; son esprit absolu se trahit dans la précision sèche et la dureté de tous ses règlements. Il se servait de ses amitiés pour la puissance, et peut-être de ses vertus pour sa faveur. Ce prélat qui, toute sa vie, désira d'entrer dans le gouvernement avait, à l'insu de sa vertu, formé son élève pour ses secrètes espérances.

On aimerait qu'un esprit aussi sensé et aussi droit que M. D. Nisard eût laissé ce qu'il y a de trop tranché dans ces appréciations à M. Lherminier, qui les a le premier hasardées avec une blâmable irrévérence pour le génie et pour la vertu.

[1] Lettre au duc de Beauvilliers.

[2] *Instructions et avis*, etc., XXXVI.

cet ouvrage était indigne, non-seulement d'un évêque, mais d'un prêtre et d'un chrétien, et plus nuisible que profitable au prince à qui l'auteur l'avait donné [1]; » mais aussi pour le style qu'il trouvait *bien plat, efféminé et poétique,* et *outré dans les peintures.* Voltaire a dit, s'adressant à Fénelon :

« J'admire fort votre style flatteur,
Et votre *prose*, encor qu'*un peu traînante* [2]. »

Ce second jugement est encore sévère, et le premier est excessif; mais ces deux appréciations, quoique outrées, permettent de juger de ce qu'on peut reprocher au style de Fénelon.

Il est, sans contredit, quelquefois négligé et un peu abandonné. On reconnaît dans le style de Fénelon en général la pratique de ce qu'il recommande en particulier pour la chaire, l'improvisation après réflexion, et il offre les avantages comme les inconvénients de cette méthode.

Du reste, un caractère bien moins neuf, un cachet moins original que chez Bossuet, et l'on a pu dire que Fénelon « fit plutôt un choix élégant et heureux de la langue connue, qu'il n'en étendit les limites [3]. »

Le génie antique respire partout dans les écrits de Fénelon. On l'en a loué suffisamment; oserons-nous ajouter, et même avec quelque excès? Peut-être cet archevêque chrétien se montra-t-il trop épris des grâces païennes, et certes il leur sacrifia trop exclusivement. Son talent eût gagné en originalité à connaître un peu mieux les diverses époques antérieures de cette littérature qu'il devait tant illustrer, à savoir apprécier ce que l'art avait produit de bon et même d'admirable dans des temps auxquels il ne sut reconnaître à cet égard aucun mérite, lui qui disait : « Notre siècle, qui ne fait que *sortir de la barbarie* [4]; » lui qui n'estimait pas plus l'architecture que la littérature du moyen âge, et qui a écrit cette page d'une critique si incomplète et si exclusive :

« A. Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises, qu'on nomme gothique?

« B. Oui, je la connais, on la trouve partout.

« A. N'avez-vous pas remarqué ces roses, ces points, ces petits ornements coupés et sans dessein suivi, enfin tous ces colifichets dont elle est pleine? Voilà en architecture ce que les antithèses et les autres jeux de mots sont dans l'éloquence. L'architecture grecque est bien plus simple ; elle n'admet que des ornements majestueux et naturels; on n'y voit rien que de grand, de proportionné, de mis en place. Cette architecture, qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes ; ces sortes d'esprits étant fort vifs et n'ayant ni règle, ni culture, ne pouvaient manquer de se jeter dans de fausses subtilités. De là leur vint ce mauvais goût en toutes choses. Ils ont été sophistes en raisonnements, amateurs de colifichets en architecture, et inventeurs de pointes en poésie et en éloquence. Tout cela est du même génie.

[1] *Journ.* de Le Dieu, janv. 1700.

[2] *Satires,* le Mondain.

[3] Thomas, *Traité de la lang. poétique,* Réfl. prel. sur les lang. en gén. et sur la lang. franç. en particulier.

[4] *Lettre à l'Académie*, X.

« B. Cela est fort plaisant. Selon vous, un sermon plein d'antithèses et d'autres semblables ornements, est fait comme une église bâtie à la gothique.

« A. Oui, c'est précisément cela [1]. »

Le don incomparable de Fénelon c'est la grâce, c'est le charme, et c'est pour avoir possédé à un si haut degré ces qualités séduisantes qu'il jouissait, dans une grande partie du public, « de la réputation du meilleur écrivain de la France [2]. » A moins d'être son ennemi déclaré, il fallait subir le charme. Saint-Simon, qui a été si sévère pour l'archevêque de Cambrai, le peint « doué d'une éloquence naturelle, douce, fleurie, d'une politesse insinuante, mais noble et proportionnée, d'une élocution facile, nette, agréable, embellie de cette clarté nécessaire pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus abstraites; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun, sans jamais se faire sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter; de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint ses amis si étroitement attachés toute sa vie malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui. » La même pensée est heureusement poétisée par ces paroles de Chactas, dans les *Natchez* de Chateaubriand : « Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables : il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle langueur de grâces qu'aucune expression ne peut rendre. »

Fénelon comptera toujours parmi les auteurs qui honorent le plus la littérature française ; cependant, — singularité bien digne d'avoir été plusieurs fois remarquée par ses historiens, et par laquelle nous terminerons son éloge — de tant d'ouvrages qu'il a laissés, bien peu furent écrits pour le public, et la plupart furent imprimés ou contre son intention première, ou positivement malgré lui, ou seulement après sa mort, par les soins de sa famille ; tant il était peu ambitieux de cette gloire d'écrivain qui devait rendre son nom immortel !

A l'âge de soixante-quatre ans, la santé de Fénelon était entièrement détruite par les travaux continuels et de tous genres, qui avaient occupé tous ses jours, et souvent une grande partie de ses nuits ; par l'extrême sobriété de son régime ; par les traverses et les chagrins que lui avaient suscités l'affaire du quiétisme et la publication du *Télémaque*; enfin par la douleur qu'il avait éprouvée de la mort du duc de Bourgogne et de la perte de tous ses amis les plus chers. Dans cet état d'épuisement, il tomba malade, au commencement de l'année 1715, d'une inflammation de poitrine qui lui causa une fièvre continue. Le danger s'aggrava promptement, et il fut emporté en quelques semaines [3].

[1] *Dialog. sur l'éloq.*, II.

[2] *Mém.* de Saint-Simon, t. II, p. 327.

[3] *Journ.* de Le Dieu, janv. 1700.

Il fut enlevé à ce monde au moment où il avait pris des mesures sérieuses pour se démettre de son archevêché, afin de pouvoir mieux, dans la retraite, mettre un intervalle entre la vie et la mort ; au moment aussi où il allait probablement se voir revêtu de la pourpre romaine. Les Mémoires du P. Quirini, qui se trouvait à Rome en 1714, témoignent de l'admiration que le souverain pontife avait pour la *doctrine* et la *piété* de Fénelon, et de l'intention où il était de l'élever prochainement au cardinalat [1]. Du reste, dès le temps qui suivit immédiatement sa condamnation, l'archevêque de Cambrai jouissait à Rome d'une considération si grande, que ceux mêmes qui s'étaient déclarés contre lui imploraient son appui auprès du pape et du sacré collége.

De nombreuses révolutions se sont accomplies depuis la mort du grand archevêque de Cambrai, révolutions dans les idées autant que dans les faits. Bien des réputations se sont élevées pour tomber bientôt. Fénelon lui-même s'est vu, à diverses époques, jugé différemment, quoique toujours admiré. Mais sa gloire désormais ne subira plus de vicissitudes. Il est du petit nombre des hommes jouissant de ce glorieux privilége de ne pouvoir être abaissés par la censure, ni relevés par les louanges de qui que ce soit, que Macrobe attribuait à Virgile. *Hæc est Maronis gloria ut nullius laudibus crescat, nullius vituperatione minuatur.*

Propagation de l'Évangile par les missions.

Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a multipliés, et tenus en réserve sous un ciel glacé, pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs : il leur lâche la bride, et le monde en est inondé. Mais, en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur ; tout ensemble ministres des vengeances et objets des miséricordes ; sans le savoir, ils sont menés, comme par la main, au-devant de l'Évangile ; et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient pas.

Combien voyons-nous encore de peuples que l'Église a enfantés à Jésus-Christ depuis le huitième siècle, dans ces temps même les plus malheureux, où ses enfants révoltés contre elle n'ont point de honte de lui reprocher qu'elle a été stérile et répudiée par son

[1] « Unde facile mihi innotesceret, cogitationem de illo præsule ad cardinalatum « evehendo pontificia mente jam repostam manere... Mihi e pontificio cubiculo « exeunti occurrit statim Lancisius, maximopere cupidus ex me ipso percipiendi « seriem et exitum sermonum, quos cum pontifice habuissem. Paucis cuncta « eidem enarravi, orationemque meam conclusi, tradens me nihil prorsus dubi- « tare de purpura intra breve tempus Fenelonio archiepiscopo deferenda. » (*Comment. hist.*, part. II, lib. I, cap. IV, p. 55 et seq.)

époux! Vers le dixième siècle, dans ce siècle dont on exagère trop les malheurs, accoururent en foule à l'Église, les uns sur les autres, l'Allemand, de loup ravissant devenu agneau, le Polonais, le Poméranien, le Bohémien, le Hongrois conduit aux pieds des apôtres par son premier roi saint Étienne. Non, non, vous le voyez, la source des célestes bénédictions ne tarit point. Alors l'époux donna de nouveaux enfants à l'épouse pour la justifier, et pour montrer qu'elle ne cesse point d'être son unique et sa bien-aimée.

Mais que vois-je depuis deux siècles! Des régions immenses qui s'ouvrent tout à coup ; un nouveau monde inconnu à l'ancien, et plus grand que lui. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène. La foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orages, ne cesse pas d'y porter des fruits.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide, que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin au deçà de vous : mais la charité ne va pas plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne, où l'on découvre un ciel nouveau ; ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent, et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi! Les voici ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif ni de commerce, ni d'ambition ni de curiosité ; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, qui quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éter-

nelle qu'ils ont découverte ? Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes !

A qui doit-on, mes Frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours? A la Compagnie de Jésus, qui, dès sa naissance, ouvrit, par le secours des Portugais, un nouveau chemin à l'Évangile dans les Indes. N'est-ce pas elle qui a allumé les premières étincelles du feu de l'apostolat dans le sein de ces hommes livrés à la grâce ? Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes le nom de cet enfant d'Ignace, qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germes bénis de cette communauté [1].

O ciel, conservez à jamais la source d'une grâce si abondante, et faites que ces deux corps portent ensemble le nom du Seigneur Jésus, à tous les peuples qui l'ignorent.

Parmi ces différents royaumes où la grâce prend diverses formes selon la diversité des naturels, des mœurs et des gouvernements, j'en aperçois un qui est le canal de l'Évangile pour les autres. C'est à Siam que se rassemblent ces hommes de Dieu ; c'est là que se forme un clergé composé de tant de langues et de peuples sur qui doit découler la parole de vie ; c'est là que commencent à s'élever jusque dans les nues des temples qui retentiront des divins cantiques.

Grand roi [2], dont la main les élève, que tardez-vous à faire au vrai Dieu, de votre cœur même, le plus agréable et le plus auguste de tous les temples ? Pénétrants et attentifs observateurs, qui nous montrez un goût si exquis ; fidèles ministres, qu'il a envoyés du lieu où le soleil se lève jusqu'à celui où il se couche, pour voir Louis, rapportez-lui ce que vos yeux ont vu : ce royaume fermé, non, comme la Chine, par une simple muraille, mais par une chaîne de places fortifiées qui en rendent les frontières inaccessibles ; cette majesté douce et pacifique qui règne au dedans ; mais surtout cette piété qui cherche bien plus à faire régner Dieu que l'homme. Sache par nos histoires la postérité la plus reculée, que l'Indien est venu mettre aux pieds de Louis les richesses de l'aurore en reconnaissance de l'Évangile reçu par ses soins ! Encore n'est-ce pas assez de nos histoires; fasse le ciel qu'un jour, parmi ces peuples, les pères attendris disent à leurs enfants pour

[1] Cet *enfant d'Ignace*, dont parle Fénelon, est le Père Bagot, jésuite, mort à Paris en 1664, supérieur de la maison professe.

[2] Ces paroles s'adressent au roi de Siam, qui annonçait alors des dispositions favorables au christianisme, et dont les ambassadeurs étaient présents au discours de Fénelon. (*Edit. de Vers.*)

les instruire : Autrefois, dans un siècle favorisé de Dieu, un roi nommé Louis, jaloux d'étendre les conquêtes de Jésus-Christ bien au delà des siennes, fit passer de nouveaux apôtres aux Indes ; c'est par là que nous sommes chrétiens ; et nos ancêtres accoururent d'un bout de l'univers à l'autre pour voir la sagesse, la gloire et la piété qui étaient dans cet homme mortel ?

Sous sa protection que la distance des lieux ne peut affaiblir, ou plutôt (car à Dieu ne plaise que nous mettions notre espérance ailleurs qu'en la croix), ou plutôt, par la vertu toute-puissante du nom de Jésus-Christ, évêques, prêtres, allez annoncer l'Évangile à toute créature. J'entends la voix de Pierre qui vous envoie et qui vous anime. Il vit, il parle dans son successeur ; son zèle et son autorité ne cessent de confirmer ses frères. C'est de la chaire principale, c'est du centre de l'unité chrétienne que sortent les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde, pour percer les ténèbres de la gentilité. Allez donc, anges prompts et légers ; que sous vos pas les montagnes descendent, que les vallées se comblent, que toute chair voie le salut de Dieu.

Frappe, cruel Japon, le sang de ces hommes apostoliques ne cherche qu'à couler de leurs veines, pour te laver dans celui du Sauveur que tu ne connais pas. Empire de la Chine, tu ne pourras fermer tes portes. Déjà un saint pontife [1], marchant sur les traces de François-Xavier, a béni cette terre par ses derniers soupirs. Nous l'avons vu, cet homme simple et magnanime, qui revenait tranquillement de faire le tour entier du globe terrestre. Nous avons vu cette vieillesse prématurée et si touchante, ce corps vénérable, courbé, non sous le poids des années, mais sous celui de ses pénitences et de ses travaux, et il semblait nous dire à tous, au milieu desquels il passait sa vie, à nous tous qui ne pouvions nous rassasier de le voir, de l'entendre, de le bénir, de goûter l'onction et de sentir la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui, il semblait nous dire : Maintenant me voilà, je sais que vous ne verrez plus ma face. Nous l'avons vu qui venait de mesurer la terre entière ; mais son cœur, plus grand que le monde, était encore dans ces régions si éloignées. L'esprit l'appelait à la Chine ; et l'Évangile, qu'il devait à ce vaste empire, était comme un feu dévorant au fond de ses entrailles, qu'il ne pouvait plus retenir.

Allez donc, saint vieillard, traversez encore une fois l'Océan étonné et soumis ; allez au nom de Dieu. Vous verrez la terre pro-

[1] Il s'agit ici de M. Pallu, évêque d'Héliopolis, et vicaire apostolique de Ton-King.

mise ; il vous sera donné d'y entrer, parce que vous avez espéré contre l'espérance même. La tempête, qui devait causer le naufrage, vous jettera sur le rivage désiré. Pendant huit mois votre voix mourante fera retentir les bords de la Chine du nom de Jésus-Christ. O mort précipitée ! ô vie précieuse, qui devait durer plus longtemps ! O douces espérances tristement enlevées ! Mais adorons Dieu, taisons-nous.

(*Sermon pour la fête de l'Épiphanie*, sur la vocation des Gentils, I.)

Extrait du discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne.

O hommes qui n'êtes qu'hommes, quoique la flatterie vous tente d'oublier l'humanité et de vous élever au-dessus d'elle, souvenez-vous que Dieu peut tout sur vous, et que vous ne pouvez rien contre lui. Troubler l'Église dans ses fonctions, c'est attaquer le Très-Haut dans ce qu'il a de plus cher, qui est son Épouse, c'est blasphémer contre les promesses ; c'est oser l'impossible ; c'est vouloir renverser le *règne éternel*. Rois de la terre, vous vous ligueriez en vain *contre le Seigneur et contre son Christ* [1] ; en vain vous renouvelleriez les persécutions : en les renouvelant, vous ne feriez que purifier l'Église, et que ramener pour elle la beauté de ses anciens jours. En vain vous diriez : *Rompons ses liens, et rejetons son joug : celui qui habite dans les cieux rirait* de vos desseins. Le Seigneur a donné à son Fils *toutes les nations comme son héritage, et les extrémités de la terre comme ce qu'il doit posséder en propre* [2]. Si vous ne vous humiliez pas sous sa puissante main, il vous *brisera comme des vases d'argile*. La puissance sera enlevée à quiconque osera s'élever contre l'Église.

Ce n'est pas elle qui l'enlèvera, car elle ne sait que souffrir et prier. Mais si les princes voulaient l'asservir, elle ouvrirait son sein ; elle dirait : Frappez, elle ajouterait, comme les apôtres : *Jugez vous-mêmes devant Dieu s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à lui* [3]. Ici ce n'est pas moi qui parle, c'est le Saint-Esprit. Si les rois manquaient à *la servir* [4] et à lui obéir, la puissance leur serait enlevée. Le Dieu des armées, sans qui on garderait en vain les villes, ne combattrait plus avec eux.

Non-seulement les princes ne peuvent rien contre l'Église, mais

[1] *Ps.*, II, 2.
[2] *Ps.*, II, 3, 4, 8, 9.
[3] *Act.*, IV, 19.
[4] *Is.*, LX, 12.

encore ils ne peuvent rien pour elle touchant le spirituel, qu'en lui obéissant. Il est vrai que le prince pieux et zélé est nommé l'*évêque du dehors*, et le *protecteur des canons* [1] ; expressions que nous répétons sans cesse avec joie, dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis. Mais l'évêque du dehors ne doit jamais entreprendre la fonction de celui du dedans. Il se tient, le glaive en main, à la porte du sanctuaire ; mais il prend garde de n'y entrer pas. En même temps qu'il protége, il obéit ; il protége les décisions, mais il n'en fait aucune. Voici les deux fonctions auxquelles il se borne : la première est de maintenir l'Église en pleine liberté contre tous ses ennemis du dehors, afin qu'elle puisse au dedans, sans aucune gêne, prononcer, décider, conduire, approuver, corriger, enfin abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu ; la seconde est d'appuyer ces mêmes décisions, dès qu'elles sont faites [2], sans se permettre jamais, sous aucun prétexte, de les interpréter. Cette protection des canons se tourne donc uniquement contre les ennemis de l'Église, c'est-à-dire contre les novateurs, contre les esprits indociles et contagieux, contre tous ceux qui refusent la correction. A Dieu ne plaise que le protecteur tourne, ni prévienne jamais en rien ce que l'Église réglera ! Il attend, il écoute humblement, il croit sans hésiter, il obéit lui-même, et fait autant obéir par l'autorité de son exemple, que par la puissance qu'il tient dans ses mains. Mais enfin le protecteur de la liberté ne la diminue jamais. Sa protection ne serait plus un secours, mais un joug déguisé, s'il voulait déterminer l'Église, au lieu de se laisser déterminer par elle. C'est par cet excès funeste que l'Angleterre a rompu le sacré lien de l'unité, en voulant donner l'autorité de chef de l'Église au prince qui ne doit jamais en être que le protecteur.

Quelque besoin que l'Église ait d'un prompt secours contre les hérésies et contre les abus, elle a encore plus besoin de conserver sa liberté. Quelque appui qu'elle reçoive des meilleurs princes, elle ne cesse jamais de dire avec l'Apôtre [3] : *Je travaille jusqu'à souffrir les liens comme si j'étais coupable ; mais la parole de Dieu* que nous annonçons n'est liée par aucune puissance humaine. C'est avec cette jalousie de l'indépendance pour le spirituel, que saint Augustin disait à un proconsul, lors même qu'il se voyait exposé à la fureur des donatistes : « Je ne voudrais pas que l'é-

[1] Euseb., *De Vitâ Constantini*, lib. IV, cap. XXIV.

[2] *Serviant reges terræ Christo, etiam leges ferendo pro Christo.* S. Aug., *Ep.* XCIII, *ad Vincent.*, n. 19, t. II, p. 239.

[3] II *Tim.*, II, 9.

« glise d'Afrique fût abattue jusqu'au point d'avoir besoin d'aucune « puissance terrestre [1]. » Voilà le même esprit qui avait fait dire à saint Cyprien : « L'évêque tenant dans ses mains l'Évangile de Dieu, peut être tué, mais non pas vaincu [2]. » Voilà précisément le même principe de liberté pour les deux états de l'Église. Saint Cyprien défend cette liberté contre la violence des persécuteurs, et saint Augustin la veut conserver avec précaution, même à l'égard des princes protecteurs, au milieu de la paix. Quelle force, quelle noblesse évangélique, quelle foi aux promesses de Jésus-Christ ! O Dieu, donnez à votre Église des Cypriens, des Augustins, des pasteurs qui honorent le ministère, et qui fassent sentir à l'homme qu'ils sont les dispensateurs de vos mystères !...

Voilà, ô prince, un peuple innombrable que vous allez conduire. Vous devez être au milieu d'eux comme saint Augustin nous dépeint saint Ambroise : il passait toute la journée avec les livres sacrés dans ses mains, se livrant à la foule des hommes qui venaient à lui comme au médecin, pour être guéris de leurs maladies spirituelles : *Quorum infirmitatibus serviebat* [3].

Mais ce médecin ne doit-il pas diversifier les remèdes selon les maladies ? Oui, sans doute : de là vient qu'il est dit que nous sommes *les dispensateurs de la grâce de Dieu qui prend diverses formes* [4]. Le vrai pasteur ne se borne à aucune conduite particulière : il est doux, il est rigoureux ; il menace, il encourage, il espère, il craint, il corrige, il console ; *il devient juif avec les Juifs* pour les observations légales ; *il est avec ceux qui sont sous la loi* comme s'il y était lui-même ; il devient *faible avec les faibles ; il se fait tout à tous pour les gagner tous* [5].

O heureuse faiblesse du pasteur qui s'affaiblit tout exprès par pure condescendance, pour se proportionner aux âmes qui manquent de force ! *Qui est-ce*, dit l'Apôtre [6], *qui s'affaiblit, sans que je m'affaiblisse avec lui ? Qui est-ce qui tombe, sans que mon cœur brûle* pour le relever ? O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ! Élargissez, élargissez vos entrailles. Vous ne savez rien, si vous ne savez que commander, que reprendre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. Soyez pères ; ce n'est pas assez : soyez mères ; enfantez dans la douleur, souffrez de nouveau les douleurs de l'enfante-

[1] *Ep.* C, *Ad Donat.*, n. 1, p. 269.
[2] *Ep.* LV, *Ad Cornel.*, p. 88, édit. Baluz.
[3] *Confess.*, lib. VI, cap. III, n. 3, t. I, p. 121.
[4] I *Petr.*, IV, 10.
[5] I *Cor.*, IX, 20, 21, 22.
[6] II *Cor.*, XI, 29.

ment à chaque effort qu'il faudra faire pour achever de former Jésus-Christ dans un cœur. *Nous avons été au milieu de vous,* disait saint Paul aux fidèles de Thessalonique [1], *comme des enfants, ou comme une mère qui caresse ses enfants quand elle est nourrice.* Attendez sans fin, ô pasteur d'Israël ; espérez contre l'espérance ; imitez la longanimité de Dieu pour les pécheurs ; supportez ce que Dieu supporte ; *conjurez, reprenez en toute patience* [2] : il vous sera donné selon la mesure de votre foi. Ne doutez pas que les pierres mêmes deviennent enfin des enfants d'Abraham. Vous devez faire comme Dieu, à qui saint Augustin disait [3] : « Vous avez manié mon cœur pour le refaire peu à peu par une main si douce et si miséricordieuse : *Paulatim tu, Domine, manu mitissimâ et misericordissimâ pertractans et componens cor meum.* »

Mais de quoi s'agit-il dans le ministère apostolique ? Si vous ne voulez qu'intimider les hommes, et les réduire à faire certaines actions extérieures, levez le glaive ; chacun tremble, vous êtes obéi. Voilà une exacte police, mais non pas une sincère religion. Si les hommes ne font que trembler, les démons tremblent autant qu'eux, et haïssent Dieu. Plus vous userez de rigueurs et de contrainte, plus vous courrez risque de n'établir qu'un amour-propre masqué et trompeur. Où seront donc ceux que le Père cherche, et qui l'adorent en esprit et en vérité ? Souvenons-nous que le culte de Dieu consiste dans l'amour : *Nec colitur ille nisi amando* [4]. Pour faire aimer, il faut entrer au fond des cœurs ; il faut en avoir la clef ; il faut en remuer tous les ressorts ; il faut persuader, et faire vouloir le bien, de manière qu'on le veuille librement et indépendamment de la crainte servile. La force peut-elle persuader les hommes ? Peut-elle leur faire vouloir ce qu'ils ne veulent pas ? Ne voit-on pas que les derniers hommes du peuple ne croient ni ne veulent point toujours au gré des plus puissants princes ? Chacun se tait, chacun se déguise, chacun agit et paraît vouloir, chacun flatte, chacun applaudit ; mais on ne croit et on n'aime point ; au contraire on hait d'autant plus qu'on supporte plus impatiemment la contrainte qui réduit à faire semblant d'aimer. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur.

Pour Jésus-Christ, son règne est au-dedans de l'homme, parce qu'il veut l'amour. Aussi n'a-t-il rien fait par violence, mais tout

[1] I *Thessal.*, II, 7.
[2] II *Tim.*, IV, 2.
[3] *Confess.*, lib. VI, cap. V, n. 7, t. I, p. 757.
[4] S. Aug. *Ep.* CXL, *ad Honorat.*, n. 45, t. II, p. 438.

par persuasion, comme dit saint Augustin [1] : *Nihil egit vi, sed omnia suadendo.* L'amour n'entre point dans le cœur par contrainte : chacun n'aime qu'autant qu'il lui plaît d'aimer. Il est plus facile de reprendre que de persuader ; il est plus court de menacer que d'instruire ; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent, que de les édifier, que de s'humilier, que de prier, que de mourir à soi, pour leur apprendre à mourir à eux-mêmes. Dès qu'on trouve quelque mécompte dans les cœurs, chacun est tenté de dire à Jésus-Christ : *Voulez-vous que nous disions au feu de descendre du ciel pour consumer* ces pécheurs indociles? Mais Jésus-Christ leur répond : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes* [2] : il réprime ce zèle indiscret.

La correction ressemble à certains remèdes que l'on compose de quelque poison : il ne faut s'en servir qu'à l'extrémité, et qu'en les tempérant avec beaucoup de précaution. La correction révolte secrètement jusques aux derniers restes de l'orgueil ; elle laisse au cœur une plaie secrète qui s'envenime facilement. Le bon pasteur préfère autant qu'il le peut une douce insinuation; il y ajoute l'exemple, la patience, la prière, les soins paternels [3]. Ces remèdes sont moins prompts, il est vrai ; mais ils sont d'un meilleur usage. Le grand art dans la conduite des âmes, est de vous faire aimer pour faire aimer Dieu, et de gagner la confiance pour parvenir à la persuasion. L'Apôtre veut-il attendrir tous les cœurs, en sorte qu'on ne puisse lui résister : *Je vous conjure,* dit-il aux fidèles [4], *par la douceur et par la modestie de Jésus-Christ.*

A M. COLBERT, ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

Sur le luxe des bâtiments.

A Versailles, 8 avril 1692.

J'apprends, Monseigneur, que M. Mansard vous a donné de grands desseins de bâtiments pour Rouen et pour Gaillon. Souffrez que je vous dise étourdiment ce que je crains là-dessus. La sagesse voudrait que je fusse plus sobre à parler ; mais vous m'avez dé-

[1] *De ver. relig.*, cap. XVI, n. 31, t. I, p. 757.
[2] *Luc*, IX, 54, 55.
[3] Voy. S. Aug., *Expos. Epist. ad Gal.*, n. 56, t. III, p. 2, 974, 975.
[4] II *Cor.*, X, 1.

fendu d'être sage, et je ne puis retenir ce que j'ai sur le cœur. Vous n'avez vu que trop d'exemples domestiques des engagements insensibles dans ces sortes d'entreprises. La tentation se glisse d'abord doucement; elle fait la modeste, de peur d'effrayer, mais ensuite elle devient tyrannique. On se fixe d'abord à une somme fort médiocre ; on trouverait même mauvais que quelqu'un crût qu'on veut aller plus loin ; mais un dessein en attire un autre ; on s'aperçoit qu'un endroit de l'ouvrage est déshonoré par un autre, si on n'y ajoute un autre embellissement. Chaque chose qu'on fait paraît médiocre et nécessaire, le tout devient superflu et excessif. Cependant les architectes ne cherchent qu'à engager; les flatteurs applaudissent ; les gens de bien se taisent, et n'osent contredire. On se passionne au bâtiment comme au jeu; une maison devient comme une maîtresse. En vérité, les pasteurs, chargés du salut de tant d'âmes, ne doivent pas avoir le temps d'embellir des maisons. Qui corrigera la fureur de bâtir, si prodigieuse en notre siècle, si les bons évêques mêmes autorisent ce scandale? Ces deux maisons, qui ont paru belles à tant de cardinaux et de princes, même du sang, ne vous peuvent-elles pas suffire ? N'avez-vous point d'emploi de votre argent plus pressé à faire? Souvenez-vous, Monseigneur, que vos revenus ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres ; que ces pauvres sont vos enfants, et qu'ils meurent de tous côtés de faim. Je vous dirai, comme dom Barthélemi des Martyrs disait à Pie IV, qui lui montrait ses bâtiments : *Dic ut lapides isti panes fiant.*

Espérez-vous que Dieu bénisse vos travaux, si vous commencez par un faste de bâtiments qui surpasse celui des princes et des ministres d'État qui ont logé où vous êtes? Espérez-vous trouver dans ces pierres entassées la paix de votre cœur? Que deviendra la pauvreté de Jésus-Christ, si ceux qui doivent le représenter recherchent la magnificence? Voilà ce qui avilit le ministère, loin de le soutenir : voilà ce qui ôte l'autorité aux pasteurs. L'Évangile est dans leur bouche, et la gloire mondaine est dans leurs ouvrages. Jésus-Christ n'avait pas où reposer sa tête; nous sommes ses disciples et ses ministres, et les plus grands palais ne sont pas assez beaux pour nous !

J'oubliais de vous dire qu'il ne faut point se flatter sur son patrimoine. Pour le patrimoine comme pour le reste, le superflu appartient aux pauvres : c'est de quoi jamais casuiste, sans exception, n'a osé douter. Il ne reste qu'à examiner de bonne foi ce qu'on doit appeler superflu. Est-ce un nom qui ne signifie jamais rien de réel dans la pratique? Sera-ce une comédie que de parler du su-

perflu? Qu'est-ce qui sera superflu, sinon des embellissements, dont aucun de vos prédécesseurs, même vains et profanes, n'a cru avoir besoin? Jugez-vous vous-même, Monseigneur, comme vous croyez que Dieu vous jugera. Ne vous exposez point à ce sujet de trouble et de remords pour le dernier moment, qui viendra peut-être plus tôt que nous ne croyons. Dieu vous aime; vous voulez l'aimer, et vous donner sans réserve à son Église; elle a besoin de grands exemples, pour relever le ministère foulé aux pieds. Soyez sa consolation et sa gloire; montrez un cœur d'évêque qui ne tient plus au monde, et qui fait régner Jésus-Christ. Pardon, Monseigneur, de mes libertés; je les condamne si elles vous déplaisent. Vous connaissez le zèle et le respect avec lequel je vous suis dévoué [1].

[1] Le Colbert (Jacques-Nicolas), à qui Fénelon écrit cette belle lettre, était le frère du grand ministre. D'abord abbé du Bec, prieur et seigneur spirituel et temporel de la Charité-sur-Loire, il fut, jeune encore, placé à la tête du diocèse de Rouen. Il se distingua dans cette haute place par la sagesse de sa conduite, et surtout par sa douceur et sa charité envers les Calvinistes. Il exprima ces sentiments honorables pour son caractère dans un discours adressé au roi, au nom du clergé de France, et qui parut si beau, qu'on soupçonna Racine d'en être l'auteur : le fils du grand poëte l'a joint aux ouvrages divers de son père. Jacques-Nicolas Colbert fut reçu à l'Académie française en 1678. Racine, lui répondant en qualité de directeur de l'Académie, fit un brillant éloge de ses talents et de ses qualités. Ce prélat eut encore l'honneur d'être l'un des fondateurs et des premiers membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il mourut en 1707, à l'âge de cinquante-trois ans.

BOURDALOUE (Louis).

(1632-1704).

De Bossuet et de Fénelon à Bourdaloue, la distance est assez grande. Après ces deux génies universels, on peut cependant donner une belle place à ce grand orateur, la plus incontestable gloire d'un ordre le plus célèbre de tous par le nombre d'écrivains et de prédicateurs habiles qu'il a produits [1]. Il comptera toujours parmi les hommes qui ont le plus honoré le dix-septième siècle, ne serait-ce que pour avoir introduit le premier la dialectique dans la chaire, et pour s'être montré un éminent moraliste dans tous ses sermons, qu'il prêcha durant plus de trente-quatre ans, dans les provinces, à la cour, ou dans Paris, toujours également goûté des grands, des savants et du peuple.

Louis Bourdaloue, suivant son acte baptistaire, naquit à Bourges, le 26 août 1632, de noble homme Étienne Bourdaloue, et de damoiselle Anne Lelarge. Son père était doyen des conseillers au présidial de Bourges. Il avait eu d'abord la pensée d'embrasser l'état ecclésiastique, et l'avait abandonnée. Aussi, quand son fils témoigna l'intention de se faire religieux, voulut-il éprouver sa vocation. L'ardent jeune homme s'était dérobé à sa famille pour se jeter dans la maison de saint Ignace de Paris. Son père ne fut pas plutôt instruit de sa retraite qu'il vint en poste au noviciat et le ramena à Bourges. Mais il reconnut bientôt que sa vocation était invincible, et au bout de moins d'un mois, quoiqu'il n'eût que lui de garçon, il vint le ramener lui-même au noviciat (10 novembre 1648). Il était âgé de quinze ans. Il passa, suivant l'usage, par tous les exercices de la compagnie. Les dix-huit premières années qu'il y vécut furent employées, soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines, la grammaire, la rhétorique, et à professer la philosophie et la théologie morale. Pendant qu'il enseignait avec éclat cette dernière science, divers sermons qu'il eut l'occasion de prêcher dans une retraite, en remplacement d'un de ses confrères tombé subitement malade, révélèrent son génie pour la chaire. Les sermons qu'il prononça peu après dans plusieurs villes de province, à Eu, à Amiens, à Rennes, à Rouen, excitèrent une admiration dont le signal fut donné par la petite-fille de Henri IV, la grande Mademoiselle, qui l'entendit à la ville d'Eu,

[1] Voir Félibien, *Hist. de Paris*, t. I, 2e part., p. 1102. — Bayle, *Dict. crit.*, t. I, p. 69.

et qui conserva toujours pour lui la plus grande vénération, et voulut être assistée de ses soins à l'heure de la mort. Le succès de ces débuts oratoires détermina ses supérieurs à l'affranchir des obligations du professorat, pour l'appliquer uniquement au ministère de la prédication. Il était alors dans sa trente-quatrième année.

Il parut enfin dans la capitale, et annonça tout ce qu'il devait être dès son premier sermon prêché dans l'église de la maison professe des jésuites, en présence d'une foule immense et d'un grand nombre de seigneurs et de dames de la cour. Dans cette même chaire de l'église des jésuites de Paris, il prêcha avec un succès qui retentit au loin l'avent de 1669.

Il prêcha devant Louis XIV les avents de 1670, de 1684, 1686, 1689, 1691 et 1693, et les carêmes de 1672, 1674, 1675, 1680 et 1682. Bien que le même prédicateur fût rarement appelé trois fois à la cour, Bourdaloue y parut dix fois et fut toujours accueilli avec le même empressement. « J'aime mieux, disait Louis XIV, entendre ses redites que les choses nouvelles d'un autre. »

Tout ce qu'il y avait de meilleurs appréciateurs partageait le goût et l'admiration de Louis XIV pour le saint et éloquent religieux. On sait combien madame de Sévigné a relevé haut le mérite de Bourdaloue, et quel plaisir elle avait à parler de ses sermons qu'elle suivait plus assidûment que personne :

« J'ai dîné aujourd'hui chez madame de Lavardin, après avoir été entendre Bourdaloue, où étaient les mères de l'Église ; c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui était au monde était à ce sermon, et ce sermon était digne de tout ce qui l'écoutait [1]. »

Un peu plus loin elle s'écrie avec enthousiasme :

« Ah ! Bourdaloue ! quelles divines vérités vous nous avez dites aujourd'hui sur la mort [2]. »

Cette même lettre renferme bien une certaine assimilation de Bourdaloue et de Mascaron :

« Je dis un peu de bien de moi en passant, j'en demande pardon au *Bourdaloue* et au *Mascaron* : j'entends tous les matins ou l'un ou l'autre : un demi-quart d'heure des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte. »

Mais aussi elle n'a jamais dit le grand Mascaron, comme elle dit « le grand Bourdaloue [3]. » Elle n'a jamais dit de Mascaron comme de Bourdaloue :

« Il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on

[1] Lettre du 11 mars 1671.
[2] Lettre du 12 janv. 1680.
[3] Avril 1686.

est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir. »

On peut pardonner à l'illustre marquise d'avoir surfait le mérite d'un orateur que beaucoup d'autres ont, pendant un certain temps trop vanté, quand on l'entend exprimer cette admiration sentie pour le digne successeur de Bossuet dans la chaire chrétienne.

Madame de La Vallière, revenue tout entière aux pensées de la religion, et prête à consommer son grand sacrifice, suivait aussi avec un empressement enthousiaste les sermons du Père Bourdaloue. Elle écrivait au maréchal de Bellefonds :

« Nous avons le Père Bourdaloue qui nous fait des sermons admirables : je voudrais que vous les entendissiez, je suis sûre que vous en seriez ravi [1]. »

Et quelques jours plus tard, l'illustre pénitente, après avoir dit qu'elle a résolu de choisir le Père Bourdaloue pour faire le sermon de sa prise d'habit, si elle ne peut pas avoir Bossuet, ajoute :

« Il nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis ; je l'ai même entretenu, il y a peu de jours ; il me plaît fort, et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance [2]. »

Madame de Maintenon était aussi une des grandes admiratrices du talent comme des vertus du Père Bourdaloue. Elle écrivait à une dame de Saint-Cyr :

« Le Père Bourdaloue a fait le plus beau sermon qu'on puisse jamais entendre ; il en fait toujours de très-beaux, mais il me semble que celui d'aujourd'hui surpasse de beaucoup les autres. Il s'est adressé au roi, sur la fin, et lui a parlé sur sa santé ; en vérité, il a bien touché du monde, à ce qu'il m'a paru ; mais l'on voyait son cœur parler plutôt que sa voix [3]. »

Madame de Maintenon raconte elle-même dans ses lettres qu'elle avait voulu appeler le Père Bourdaloue à son conseil intérieur de piété. « Mais, dit-elle, ce saint et savant prédicateur me déclara qu'il ne pouvait me voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Je compris que, tout habile, tout vertueux, tout zélé, tout expérimenté qu'il était, je ne pouvais pas en tirer le secours dont j'avais besoin ; mais en me privant du Père Bourdaloue, je redoublais d'estime pour lui, car, ajoute-t-elle naïvement et finement, la direction de ma conscience n'était point du tout à dédaigner dans ce temps-là. »

On sait l'estime que Boileau, quoique un peu janséniste, professait pour le célèbre jésuite qu'il appelait :

[1] *Lettres* de madame de La Vallière, 4 mars 1674.
[2] Lettre du 19 mars 1674.
[3] Lettre à madame de Brinon, 25 déc. 1686.

« Le plus grand orateur dont le siècle se vante. »
« . . . . Dès mes jeunes ans,

disait-il,

Je fis de ses sermons mes plus chères délices ,
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux [1]. »

Ce fut surtout à titre de moraliste que la réputation de Bourdaloue s'établit d'une manière si prompte et si brillante.

Toute la morale chrétienne, la partie qui prescrit la règle, comme celle qui caractérise les infractions, est dans les sermons de Bourdaloue; et à l'étonnante vérité de ses analyses psychologiques, on reconnaît l'observateur le plus attentif du cœur humain, on reconnaît le saint prêtre qui employait quelquefois jusqu'à six heures par jour aux confessions.

Bourdaloue n'eut point de modèle dans la manière dont il traita la morale et il en servit à la plupart des prédicateurs qui sont venus après lui. On n'avait point encore vu d'exemple de cette méthode de commencer toujours par établir sur les principes les plus solides et les mieux déduits une proposition morale dont il faisait ensuite l'application par un détail où étaient peintes toutes les conditions de la vie humaine, et où chacun se voyait retracer ses devoirs avec la plus admirable justesse. « Tout est pratique dans les idées du judicieux Bourdaloue [2]. » Voilà ce qui frappe tout d'abord à la lecture des sermons de ce célèbre jésuite.

« Ne parlons point seulement en général , disait le grand moraliste, mais pour l'édification de vos mœurs et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail [3].»

Il entrait dans les obligations de toutes les conditions, de tous les états de la vie. Il aimait, en particulier, à représenter les devoirs de la famille. C'est ainsi qu'il dit dans son solide *Sermon sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants* :

« Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie ; et, tout borné qu'il paraît, vous le trouverez néanmoins, dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée il y en aura peu à qui il ne puisse convenir, et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or c'est ce que je fais aujourd'hui. Car en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères, dans une des plus grandes affaires de la

[1] *Poés. div.*, à madame la présidente de Lamoignon, sur le portrait du P. Bourdaloue qu'elle m'avait envoyé.

[2] Joubert, *Pensées*, t. II, p. 171.

[3] *Serm. pour la Septuag.*, sur *l'Oisiveté*, I.

vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent, ce que c'est que la vocation, quelle maxime on doit suivre sur la vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y faut rechercher [1]. »

C'est ainsi encore qu'il tonnait contre l'égarement des femmes mariées, qui, pour s'abandonner à une fausse dévotion, négligeaient leurs devoirs les plus essentiels d'épouse et de mère :

« Cette grande lumière du monde chrétien, ce docteur par excellence, et ce défenseur de la grâce, cet homme d'un génie si élevé et d'une si haute réputation dans tous les siècles qui l'ont suivi : saint Augustin, en traitant des matières de religion, ne voulait pas qu'on le crût sur son autorité particulière ni sur sa parole, mais il renvoyait aux témoignages de l'Église. Aujourd'hui, des troupes de femmes, faisant profession de piété, et conduites par un directeur, qui certainement n'est rien moins que saint Augustin, se laissent tellement prévenir en sa faveur, que, dès qu'il a parlé, elles ne veulent déférer à nul autre tribunal, quel qu'il soit. Ce seul homme, souvent d'un savoir très-superficiel, voilà leur évêque, leur pape, leur Église [2]. »

Et un peu plus loin :

« On voit des femmes d'un zèle merveilleux pour la réformation de l'Église : c'est là leur attrait, c'est leur dévotion; elles entrent dans toutes les intrigues et tous les mystères : car certain zèle n'agit que par mystères et que par intrigues. Elles s'entremettent dans toutes les affaires. Mais cependant, si l'on vient à examiner ce qui se passe dans leur maison, on trouve que tout y est en désordre. Un mari, des enfants, des domestiques en souffrent ; mais c'est de quoi elles sont peu inquiètes. Pour leur citer l'Écriture qu'elles ont si souvent dans les mains, et où elles se piquent tant d'être versées et intelligentes, on peut bien leur dire avec saint Paul : *Celui qui ne prend pas soin de sa propre maison, comment veut-il prendre soin de l'Eglise de Dieu* [3] *?* » (Tim. III, 5.)

C'est encore ainsi qu'il stigmatise la conduite des parents qui, par un intérêt mondain, poussent et contraignent leurs filles à se faire religieuses sans vocation :

« On ne peut lire sans horreur ce qui est dit au psaume cent cinquième, où le prophète rapporte que les Juifs, séduits par les nations étrangères et engagés dans leur idolâtrie, conduisaient eux-mêmes leurs propres enfants aux pieds des idoles, et que là, sans respect de la nature et de ses droits, ils versaient le sang de ces innocentes victimes et les immolaient aux démons. Quels meurtres ! Quels parricides ! mais je puis le dire, et ce ne sera point une exagération : voilà ce que nous voyons encore de nos jours, quand des pères et des mères, trompés par les fausses maximes du monde, font violence à des enfants pour les bannir de la maison paternelle, et les confiner dans un cloître [4]. »

Dans le même esprit de tendre et sage sollicitude, il recommandait aux

[1] *Serm. pour le* 1[er] *dim. après l'Epiphanie.*

[2] *Pensées du P. Bourdaloue*, édit. de Bruxelles, 1769, t. II, p. 82. — *Pensées diverses sur l'Eglise*, etc.

[3] *Ibid.*, p. 84.

[4] *Ibid.*, p. 98. — *Vocation religieuse.*

confesseurs, aux prédicateurs, de ne rien exagérer à une fille qui se destine à l'état religieux :

« Je veux, disait-il, qu'on ne lui déguise rien par de brillantes, mais de fausses peintures : qu'on lui laisse voir toutes les suites du choix qu'elle fait, qu'on lui propose les objets tels qu'ils sont, et qu'on lui montre les épines dont est semée la voie où elle entre [1]. »

Il aimait à traiter les sujets de la vie commune, par cela même qu'il les voyait négligés par tous les prédicateurs. Se proposant, dans un sermon *sur la tempérance chrétienne*, d'apprendre à ses auditeurs à se « comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repos et la nourriture du corps, » il s'exprimait ainsi :

« Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire ; et moi, je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? Cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu. *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite.* C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler. Mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. »

« Pour peu, dit le P. Bretonneau, qu'on ait l'usage du monde, et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi avec quelle attention se faisait-il écouter ; et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire, qu'il avait raison, et que c'était là en effet l'homme et le monde [2] ! » Toutes les passions, tous les vices, reconnaissaient et redoutaient en lui leur dénonciateur, leur juge, leur ennemi. Un jour le grand Condé, au moment où le Père Bourdaloue paraissait pour monter en chaire, s'écria, en se levant du milieu de l'auditoire où régnait un murmure, un bourdonnement : « Silence, voilà l'ennemi. » C'était le cri intérieur de toutes les consciences.

Bourdaloue produisait un effet d'autant plus grand qu'il évitait constamment les excès de relâchement ou de sévérité. Chez Bourdaloue, la sévérité chrétienne est toujours tempérée par la douceur : « Non, mon Dieu ! s'écrie-t-il quelque part, tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais : la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. » Il voulait avant tout être vrai, et il avait le droit de dire : « Vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà [3]. » Et ailleurs : « En toutes choses je

[1] *Pensées du P. Bourdaloue*, édit. de Bruxelles, 1769, t. II, p. 89. — *Véritable bonheur de l'état religieux.*

[2] Bretonneau, *Préf. des serm. de Bourdaloue.*

[3] *Serm. sur le devoir des pères envers leurs enfants.*

fais profession de m'en tenir à la plus exacte vérité [1]. » Il était toujours précautionné dans sa marche, pour ne rien outrer.

« Je ne dirai ces vérités qu'en général, et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit [2]. » Il emploie plusieurs fois des expressions semblables, qui donnent la plus juste idée de sa méthode.

« Le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout [3], » dit-il quelque part. Le bon sens, voilà l'un des mots assurément qui peignent le mieux l'esprit et le talent de Bourdaloue.

Fort de sa réserve et de sa prudence, il s'inquiétait peu des murmures de la vanité froissée par la vérité accusatrice de ses tableaux :

« Je ne prétends pas, disait-il, justifier la conduite de ceux, qui par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteraient et outrageraient. Il y a là-dessus des règles de l'Église ; il y a des prélats pour les faire garder ; mais je prétends condamner une délicatesse insupportable, qui est dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails et qu'il leur fasse voir la corruption de leur état [4]. »

Madame de Sévigné écrivait, le jour de Noël 1671 : « Je m'en vais *en Bourdaloue* ; on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois *points* de la retraite de Tréville ; il n'y manquait que le nom, mais il n'en était pas besoin ; avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici. » Les portraits de Bourdaloue étaient ainsi remplis d'allusions qui nous échappent aujourd'hui, mais qui avaient pour les contemporains un vif attrait. Ce qui nous y frappe aujourd'hui, c'est la hardiesse avec laquelle il traite les grands, les courtisans, les riches, dont il étale impitoyablement tous les vices et tous les excès qu'il leur enjoint de racheter en faisant l'aumône, non par caprice, ni à leurs moments, ni après la part faite à leurs plaisirs, mais par devoir rigoureux, et selon leur fortune de l'usage de laquelle ils rendront un compte rigoureux à Dieu, « le caissier des pauvres. »

Il ne craignait pas même de faire les allusions les plus visibles et les plus fortes aux désordres du roi :

« Nous entendîmes après dîner, écrit madame de Sévigné, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut ! il va toujours son chemin [5]. »

Pour avoir une idée de cette hardiesse apostolique, qu'on lise encore ce passage du *sermon sur la Conception*, prononcé devant Louis XIV :

[1] *Exh. sur l'observ. des règl.*, I.
[2] *Serm. sur l'amour et la crainte de la vérité.*
[3] *Serm. sur la prière.*
[4] *Serm. pour le 4e dim. après Pâques*, I.
[5] Lettre à madame de Grignan, 29 mars 1680.

« Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus pour nous-mêmes, etc. »

Dans un grand nombre d'endroits, Bourdaloue se prend également à tonner contre les abus qui ont déshonoré la religion, lorsqu'elle était dans son plus haut point de crédit. Impossible de dépeindre les vices du clergé sous des traits plus forts et plus marqués que ne l'a fait le vertueux jésuite. On ne peut pas stigmatiser plus énergiquement « tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Église [1]. » On ne peut pas témoigner plus d'*horreur* de voir « le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher aux ministres des autels [2]. » Le pieux prédicateur voulait que « les mondains vissent au moins par là, que « s'il se glisse des abus dans l'Église, on ne les y approuve pas, et qu'au contraire on les reconnaît de bonne foi, et on les condamne [3]. »

Il a souvent un art admirable de donner à la fois une double leçon. C'est ainsi qu'en exhortant les dames pieuses à venir en aide aux besoins du clergé, il flagelle en même temps le luxe, la vanité et les sensualités dont nombre d'ecclésiastiques de son temps donnaient de scandaleux exemples :

« Ne doutez donc point, mesdames, dit-il dans une exhortation *sur la charité envers un séminaire*, que votre charité envers ces Oints du Seigneur, pour parler le langage de l'Écriture, *Christos meos* [4] ; ne doutez point, dis-je, que votre empressement à les secourir et à les seconder, ne soit une des œuvres les plus glorieuses à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ ne vous en tienne un compte exact. C'est répandre, non plus sur ses pieds, mais sur sa tête, le parfum le plus exquis. Car s'il a dit à ses prêtres : Celui qui vous méprise, me méprise, *Qui vos spernit, me spernit* [5], n'était-ce pas aussi leur dire : Conséquemment celui qui vous respecte, celui qui prend soin de vous, prend soin de moi, et tout que vous en recevez d'assistance, je le reçois comme si j'en profitais moi-même. Ainsi, pour ne plus parler en figure et pour vous faire comprendre plus simplement vos obligations, ainsi en usèrent ces saintes femmes qui dans le cours de ses voyages lui fournissaient et à ses Apôtres les choses nécessaires, et y consacraient leurs revenus, *Quæ ministrabant ei de facultatibus suis* [6]. Magdeleine était de ce nombre, et cette troupe dévote suivait pour cela ce divin Maître. Maintenant qu'il est monté au ciel et qu'il n'est plus visible sur la terre, c'est dans la personne de ses ministres que vous pouvez, et que vous devez lui rendre les mêmes devoirs. Il n'est pas besoin de les suivre et de les accompagner dans leurs travaux évangéliques. Il ne faut point chercher loin de vous, puisqu'ils sont au milieu de vous et auprès de vous. Quand vous contribuerez, non pas à les entretenir dans une abondance sensuelle, mais à leur procurer une nourriture frugale et mesurée ; non pas à leur bâtir de superbes et vastes édifices, mais à les loger modestement et dans une de-

[1] *Serm. sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.*

[2] *Serm. sur la société des justes avec les pécheurs.*

[3] *Pensées*, t. II, p. 37.

[4] Ps. CIV.

[5] Luc, cap. X.

[6] *Ibid.*, cap. VIII.

meure convenable à leurs fonctions; non pas à les vêtir, à les meubler en ecclésiastiques mondains (car il y en a de mondains et de très-mondains), mais en ecclésiastiques sages, humbles, retenus, ennemis d'une propreté affectée et ne voulant que la pure décence de leur état; quand vous leur assurerez, non pas d'amples héritages plus propres à les relâcher qu'à les aider dans les exercices de leur ministère, mais assez de fonds pour n'être pas détournés par les inquiétudes et les embarras de la vie, alors vous imiterez ces âmes pieuses dont saint Luc a fait l'éloge, et vous aurez le même mérite de servir chacune Jésus-Christ selon l'étendue de vos facultés : *Ministrabant ei de facultatibus suis* [1]. »

Parmi tant de portraits qu'a tracés le pinceau de Bourdaloue, on en distingue plusieurs où il peint les critiques et les ennemis de sa compagnie, comme dans ce passage d'un sermon *sur la Médisance* :

« On est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain, et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier : mais par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers; de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont, de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public, avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images [2]. »

C'est sous la même inspiration que, dans ce même sermon *sur la Médisance*, il suit dans toutes ses subtilités et ses retours ce vice odieux qui, « non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné :

« Car voilà, dit-il, un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu... Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus, on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, *on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi*; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables; on débite cent faussetés; *on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous, et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne* : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque, mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu. »

Défendre un ordre dans lequel il s'était engagé par choix et par la conviction de sa sainteté et de son utilité, était un sentiment bien naturel chez le grand sermonaire, et il s'y abandonnait dans de fréquentes

[1] *Exhort. sur la charité env. un sém.*, I.
[2] *Serm. pour le 3e dim. après la Pent.*, II.

occasions et de toute âme. Après avoir mêlé l'éloge de la compagnie de Jésus à celui de son fondateur, il s'écriait une fois :

« Pardonnez-moi, Chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnais avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout. Témoignage fondé sur une connaissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter [1]. »

En accordant tous les éloges dus, au point de vue littéraire et psychologique aux peintures morales de Bourdaloue, on ne doit pas taire qu'il affaiblit l'autorité du sermon en réduisant la part du dogme. Du moins eut-il toujours soin de ne faire venir ses peintures de mœurs que comme preuves ou comme conséquences. Ses imitateurs n'eurent pas cette sagesse. Ils ne mirent dans leurs sermons que portraits et caractères, et portraits et caractères bien inférieurs à ceux de leur modèle. Madame de Termes, parlant de Bourdaloue, disait justement : « Pour ses portraits, il est inimitable, et les prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela n'ont fait que des marmousets. »

D'autres que des prédicateurs se firent les imitateurs de ce grand peintre du cœur humain ; de leur nombre on doit compter La Bruyère. Boileau se reconnaissait aussi pour le disciple de l'illustre Bourdaloue dans l'art des portraits moraux. Il disait dans une de ses plus célèbres satires :

« Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits [2]. »

Il y a dans les *Sermons* de Bourdaloue une classe spéciale qui mérite quelques détails particuliers, ce sont les *Sermons pour les fêtes des saints.* Dans ces *Panégyriques,* l'orateur ne quitte point son style ordinaire, et, toujours sensé, il évite de donner dans les exagérations des panégyristes vulgaires. Bornant et circonscrivant son sujet, il n'embrasse pas toutes les vertus et toute la vie d'un saint, mais il s'attache au caractère particulier qui le distinguait, et en fait une sage application aux mœurs du siècle pour les réformer et les régler ; et, fidèle à sa méthode de creuser toutes les matières qu'il traite, il s'en tient toujours à un seul point de morale dont il fait la conclusion ou de tout son discours, ou de chaque partie.

Les *Sermons sur les mystères* sont regardés comme la partie la plus faible

[1] *Serm. pour la fête de saint Ignace de Loyola.*
[2] *Sat.*, X.

de l'œuvre de Bourdaloue. Il eut encore, cependant, en ce genre, de bien grands mérites : d'abord celui de s'en tenir, dans ces sujets sublimes, à « ce qu'il nous est nécessaire de ne pas ignorer. » « Tout le reste, dit le sage théologien[1], sont choses ineffables, mystères cachés, secrets qu'il n'est pas permis même à saint Paul de nous découvrir, et qu'il est beaucoup moins en mon pouvoir de vous expliquer : *Arcana verba, quæ non licet homini loqui* [2]. » Il eut encore le mérite infiniment louable de renoncer à la manière abstraite, sèche, et sans applications morales des prédicateurs qui l'avaient précédé, comme aux vains ornements et au pédantesque entassement d'érudition de quelques autres.

« Le Père Bourdaloue, dit le jésuite Bretonneau, donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable ; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le mystère même : et par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble, que le mystère sert de preuve à la morale, et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. Il fait plus : outre la première division de son discours, tantôt en deux, tantôt en trois propositions, générales, souvent il subdivise encore chaque partie ; et ces subdivisions, qui sont autant de circonstances du mystère, s'étendent également et sur le mystère et sur la morale : d'où il arrive qu'au même temps qu'il développe par ordre tout son mystère, il expose dans le même ordre et développe toute la morale qui y répond [3]. »

Il fut réellement médiocre dans l'oraison funèbre, genre qu'il estimait peu fait pour la chaire, et qu'il ne traita que deux fois, et encore par devoir et par nécessité. Il célébra d'abord le premier Condé, converti au catholicisme, et ensuite le vainqueur de Rocroy. Madame de Sévigné trouvait cependant ces deux discours admirables. Elle parle ainsi du premier :

« Auriez-vous jamais cru aussi que le P. Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux jésuites, la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été plus admirée que celle-là. Il a pris le prince dans des points de vue avantageux, et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le P. Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé [4]. »

L'oraison funèbre du grand Condé que Bourdaloue prononça dans l'église de la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine, le 26 avril 1687, et dans laquelle il exprima chaleureusement les sentiments de vénération et de reconnaissance de sa compagnie pour la famille de Condé, cette seconde oraison funèbre excita bien plus vivement encore l'admiration de la célèbre marquise. Elle en fit, à son cousin Bussy, une merveilleuse analyse qu'elle commence par ces paroles d'enthousiasme :

[1] *Serm. sur l'Ascens. de J.-C.*
[2] II Cor., XII.
[3] Avertiss. aux *Serm.* du P. Bourdaloue.
[4] Lettre au comte de Bussy, 16 déc. 1683.

« Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. »

Après avoir rapporté les divisions et analysé les principales pensées de ce discours, elle termine par ces mots :

« De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. »

Malgré toute l'autorité de ce jugement, il faut reconnaître que cette Oraison paraît aujourd'hui assez froide ; on a surtout peine à y souffrir ces divisions abstraites qui mettent en morceaux la vie du héros, et en dispersent tous les faits. Cependant certains passages sont pleins d'onction comme celui où, racontant le retour du prince à la piété dans ses dernières années, il parle du pressentiment qu'il avait eu de cette conversion :

« Le dirai-je, Chrétiens ? Dieu m'avait donné comme un pressentiment de ce miracle, et dans le lieu même où je vous parle aujourd'hui, et dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici assemblés, le Prince lui-même m'écoutant, j'en avais non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet par une prière, qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. »

Tout ce que Bourdaloue a écrit a un caractère médité, achevé et fini, ses exhortations pour des assemblées de charité, comme ses discours familiers prêchés dans des maisons religieuses ou dans des hôpitaux. « En quelque degré d'excellence qu'il ait possédé le talent de la prédication, dit l'éditeur de ses *Sermons*, il ne comptait, ni sur son génie naturel, ni sur la facilité qu'un fréquent exercice pouvait lui avoir acquise ; mais n'eût-il à parler que dans une campagne, dans un hôpital, ou dans une prison, il se préparait avec soin, et croyait devoir ce respect à la parole de Dieu dont il était l'interprète [1]. »

Le caractère distinctif du style de cet éminent orateur, c'est la solidité. Chez Bourdaloue, tous les mots sont des pensées. Mais on désirerait souvent plus d'énergie et de vivacité. « Il n'y a en Bourdaloue, ni précision parfaite, ni volubilité, » a pu dire Joubert [2]. Ce n'est plus, comme dans Bossuet, ce style qui mêle à chaque idée un sentiment, et à chaque sentiment une image. Dans le style, comme dans la théologie, comme dans la morale de l'illustre jésuite, il n'y a rien pour l'imagination.

Tout homme de goût admirera la savante et profonde simplicité de Bourdaloue, mais en regrettant quelquefois l'éclat, la vie et l'originalité du style de Bossuet. En somme, la langue de Bourdaloue est timide, et on s'étonne un peu quand le P. Bretonneau prévient ainsi le reproche de hardiesse dans le style qu'on lui pourrait adresser : « On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies, mais l'image

[1] Avertiss. du tome I des *Exhort. et Instruct. chrét.*
[2] *Pens.*, t. II, p. 171.

qu'elles font à l'esprit les justifie assez; et il faut dire alors, que si ce n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devrait, ce semble, s'exprimer. » Ces nouveautés et ces individualités hasardées d'expressions sont assurément rares chez le célèbre sermonaire. A peine si on relèverait dans tous ses ouvrages quelques mots qui ne fussent pas usités par tous les écrivains de son temps, comme *outrer*, *humaniser*, qu'il demande une ou deux fois pardon d'employer, comme *amplifier* pour *agrandir* en général, au propre et au figuré : « *amplifier* ses domaines[1]; » « *amplifier* son église[2]; » « *amplifier* la gloire de Dieu[3]. » Bourdaloue, par le style, paraît appartenir à l'école de Port-Royal; entre sa diction et celle, par exemple, de Nicole, il y a incontestablement des ressemblances très-rapprochées. Mais l'auteur des *Essais de morale* est plus constamment soigné et poli.

La langue du fameux prédicateur, toujours exacte, admet assez volontiers les expressions communes, et quelquefois aux dépens de la politesse et de la distinction[4].

On pourrait signaler aussi chez Bourdaloue quelques exemples de mauvais goût, comme dans ce passage :

« Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.* Les Juifs accablaient Étienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner. Ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur. Leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence ; *vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière.* En effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Église ce premier martyr de notre religion[5]? »

Mais les auditeurs du célèbre jésuite ne s'apercevaient pas de ces légers défauts et de quelques autres qu'on lui peut reprocher. La magie de l'action oratoire animait la dialectique de Bourdaloue, dont la déclamation était tout rapidité et tout feu, et la voix mélodieuse, pleine, résonnante, forte et perçante.

Quand il débitait si bien quelques-uns de ses plus beaux discours, comme sa célèbre passion, *Dei virtutem*, etc., ou son *premier sermon pour l'exaltation de la croix*, il donnait à tous ses auditeurs l'idée de l'orateur parfait.

Aujourd'hui les lecteurs de Bourdaloue ne peuvent pas partager tout l'enthousiasme qu'éprouvaient ceux qui l'entendirent. On est attaché, convaincu par sa parole, mais on n'est pas captivé et persuadé d'autorité comme par celle de Bossuet. Les sermons de Bourdaloue ont beau être mieux composés, plus finis, plus méthodiques que ceux de Bossuet, c'est

[1] *Instr. sur la prud. du salut.*
[2] *Serm. pour le 2e dim. de l'Epiph.*
[3] *Instr. pour l'Avent.*
[4] Voir le *Serm. sur la Madeleine.*
[5] *Serm. pour la fête de saint Etienne.*

aux croquis inachevés de ce dernier que reste la palme du génie; mais la dernière postérité consacrera du moins la meilleure partie des éloges qui ont été décernés au grand orateur jésuite.

Le premier président de Lamoignon disait de Bourdaloue : *Cet homme-là sera éternellement notre maître en tout.* D'Aguesseau a justement rangé les discours de Bourdaloue parmi les meilleurs modèles de style que l'on puisse étudier. Le rapprochant de Fléchier et de Bossuet, il dit que le célèbre jésuite « est peut-être celui qu'on peut lire avec le plus de fruit, quand on se destine à parler pour prouver et pour convaincre. La beauté des plans généraux, ajoute-t-il, l'ordre et la distribution qui règne dans chaque partie du discours ; la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, la popularité de l'expression, simple sans bassesse, et noble sans affectation, sont des modèles qu'il est plus aisé d'appliquer à l'éloquence du barreau, que le sublime ou le pathétique de monsieur Bossuet, et que la justesse, la mesure ou la cadence peut-être trop uniforme de monsieur Fléchier [1]. »

L'influence de la manière sage, grave, soignée et pratique de Bourdaloue, franchit les limites de la France, et s'étendit même aux pays protestants. Burnet, évêque de Salisbury, dit dans ses mémoires, qu'en voyageant en France, il fut étonné des sermons du fameux jésuite, et que Bourdaloue réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France [2]. Encore aujourd'hui les Anglais gardent une profonde estime pour ce grand dialecticien [3].

La logique de Bourdaloue est toujours très-ferme et très-serrée. Il ne laisse rien échapper de ce qui fait à son sujet. Chaque vérité est toujours admirablement mise en place par rapport au tout. Mais sa manière de démontrer est plutôt d'un dialecticien que d'un orateur. Cette régularité si méthodique fait bientôt regretter ces brusqueries de style dont Bossuet anime ses discours. En prodiguant ainsi les divisions et les subdivisions, et toutes les distinctions de l'école, Bourdaloue brise son sujet et le réduit en poussière. Il étouffe l'éloquence sous l'appareil oratoire. Opposant à cette méthode scolastique celle des maîtres de l'antiquité, Fénelon disait dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* :

« Les harangues de ces grands hommes ne sont pas divisées comme les sermons d'à présent. Non-seulement eux encore, mais Isocrate, et les autres anciens orateurs, n'ont point pris cette règle. Les pères de l'Église ne l'ont point connue. Saint Bernard, le dernier d'entre eux, marque souvent des divisions ; mais il ne les suit pas, et il ne partage point ses sermons. Les prédications ont été encore longtemps après sans être divisées, et c'est une invention très-moderne qui nous vient de la scolastique...

« Il faut un ordre, continue Fénelon, mais un ordre qui ne soit point promis et

[1] *Instruct. sur l'étude et les exerc.*, etc.

[2] Voltaire, *Mél. litt.*, Lettre au duc de La Vallière, juin 1762.

[3] Voy. dans la *Revue d'Edimbourg* (décembre 1826), un article sur l'*Eloquence de la chaire*, attribué à lord Brougham, où l'admiration pour Bourdaloue va jusqu'à l'excès de le mettre fort au-dessus de Bossuet.

découvert dès le commencement du discours. Cicéron dit que le meilleur, presque toujours, est de le cacher, et d'y mener l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive. Il dit même, en termes formels, qu'il doit cacher jusqu'au nombre de ses preuves, en sorte qu'on ne puisse les compter, quoiqu'elles soient distinctes par elles-mêmes, et qu'il ne doit point y avoir de division du discours clairement marquée. Mais la grossièreté des derniers temps est allée jusqu'à ne point connaître l'ordre d'un discours, à moins que celui qui le fait n'en avertisse dès le commencement et qu'il ne s'arrête à chaque point. »

Le soin que prend Bourdaloue, un grand nombre de fois dans un même discours, d'inviter ses auditeurs à l'attention, fatigue presque autant à la lecture que la surabondance de ses divisions. A chaque instant on est arrêté par des formules comme celles-ci : « *Appliquez-vous à ceci;* c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la *Cité de Dieu* [1]. » « En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. *Ne les perdez pas* [2]. » « Écoutez-moi. — Suivez-moi. — Appliquez-vous. — Comprenez ceci. — Écoutez-en la preuve. — Appliquez-vous toujours. »

Bourdaloue ne s'était pas assez dépouillé, dans la chaire, de ses habitudes de professeur de théologie.

On lui a encore reproché de trop multiplier les citations. A ce sujet, madame de Sévigné disait : « que tant de gens allaient, venaient, parlaient tour à tour chez le P. Bourdaloue, et qu'elle aimait tout ce bruit. » Il faut avouer, avec le P. Bretonneau, que « s'il cite l'Écriture ou les Pères, il les cite en maître, jusqu'à faire le précis de tout un traité, pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe et il les place si à propos, et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on dirait que les Pères n'ont parlé que pour lui. » Les auteurs sacrés dont il s'appuie le plus habituellement sont Isaïe et saint Paul; et parmi les Pères, saint Augustin et saint Chrysostome, dans lesquels il trouvait plus d'énergie et plus de grandeur.

Bourdaloue, âgé de plus de soixante ans, cessa de paraître à la cour, mais sans renoncer au ministère de la prédication. Il fit alors fréquemment entendre sa parole toujours puissante dans les assemblées de charité et dans les réunions d'hommes du peuple. Partout il ébranlait les âmes, et partout il retrouvait l'affluence de la société la plus brillante.

« Quand, dit le P. de La Rue, il suivait avec pleine liberté les mouvements de son zèle en prêchant aux pauvres, ce qu'il a fait deux Carêmes entiers dans les hôpitaux autour de Paris, il y trouvait toujours le même concours du grand monde et les mêmes applaudissements : parce qu'il y portait toujours le même art de peindre les mœurs, quoique avec des couleurs moins brillantes, et la même force à convaincre le pécheur, soutenue d'une voix enlevante par son éclat et par sa rapidité [3].

[1] *Serm. pour le 2e dim. après Pâques*, II.
[2] *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascens.*, I.
[3] P. de La Rue, Préf. de ses *Serm.*

Il continua avec le même zèle à perfectionner dans le tribunal de la pénitence ce qu'il avait ébauché dans la chaire. Suivant d'Alembert, « on a dit de Bourdaloue que s'il surfaisait dans la chaire, il rabattait dans le confessionnal[1]. » Le P. Bretonneau, parlant de la direction spirituelle de Bourdaloue, a dit avec plus de vérité :

« Plein de l'Évangile et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'était ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent; mais il était sage, et d'une sagesse chrétienne. C'est-à-dire, qu'il savait distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs ; qu'il était ferme, sans égard ni à la qualité ni au rang, quand il fallait l'être; mais qu'il l'était aussi comme il fallait l'être, et toujours selon les règles de la discrétion ; qu'ennemi des singularités, il voulait qu'on allât à Dieu avec simplicité et de bonne foi, par les voies communes et sans affectation; mais, du reste, avec une régularité exemplaire, et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations. »

Dans les dernières années de sa vie, le P. Bourdaloue, touché du désir de se préparer à la mort, avait résolu de quitter Paris et de finir ses jours dans quelque maison de la province, où il pût, dans la retraite, vaquer uniquement à sa perfection. N'ayant pu faire adhérer à son désir ses supérieurs de France, il écrivait au père général à Rome :

« Mon très-révérend Père, Dieu m'inspire et me presse même d'avoir recours à votre paternité, pour la supplier très-humblement, mais très-instamment, de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du révérend père provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la compagnie, non pour moi, mais pour les autres; du moins, plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler, autant que je le voudrais, à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer, et de mener désormais une vie plus tranquille : je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte, je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course; et plût à Dieu que je pusse ajouter : j'ai été fidèle ! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris), sera le lieu de mon repos. Là, oubliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le sujet de tous mes vœux, etc. »

Ce souhait si pieux et si modeste ne fut pas accompli. Par suite de remontrances que les supérieurs de Paris firent au Père général, il fut décidé que le célèbre prédicateur continuerait à s'acquitter de ses fonctions ordinaires : il devait mourir les armes à la main et sur la brèche. Obéissant à la volonté de ses supérieurs comme à l'ordre du ciel, le père Bourdaloue reprit ses travaux avec plus d'ardeur que jamais; mais ces derniers efforts l'épuisèrent, et il mourut le 13 mai 1704, dans la soixante-douzième année de son âge, et selon les termes du P. Bretonneau,

[1] *De la Destruction des Jésuites.*

« presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. » Il avait passé cinquante-six ans dans la compagnie de Jésus.

Tous ceux qui l'avaient approché le regrettèrent pour sa vertu sociable et pour son caractère autant que pour ses talents. On était « touché de l'uniformité de ses œuvres, » a dit un de ses biographes [1], une femme distinguée qui l'avait beaucoup connu. « Son cœur était à découvert et, pour ainsi dire, transparent, » a écrit de lui le docte Huet qui, dans les dernières années, le voyait tous les jours. Les contemporains témoignent tous de la douceur de caractère et de la parfaite sociabilité de l'illustre jésuite, comme ils témoignent de ses succès et de ses vertus. Madame de Sévigné lui trouvait un *esprit charmant et d'une facilité fort aimable* [2]. Ceux qui l'ont le mieux connu parlent de sa douceur; mais c'était une douceur « qui devait lui coûter, du tempérament dont il était. » Ces paroles du P. Bretonneau nous apprennent que Bourdaloue avait reçu de la nature un caractère ardent, et qu'il eut besoin de grands efforts de vertu pour le dompter.

Le saint religieux témoigna glorieusement toute la douceur de son âme par la manière dont il s'acquitta de la mission dans les Cévennes dont Louis XIV l'avait chargé après la révocation de l'édit de Nantes. Envoyé pour y affermir ceux qu'on appelait les *nouveaux convertis*, il mit en pratique, par sa modération et sa sagesse, les principes qu'il avait professés à ce sujet dans un beau *sermon sur le zèle* :

« Le zèle même de la conversion qui devrait être, ce me semble, le plus ardent et le plus libre, veut, y avait-il dit, des ménagements sages et si nécessaires, que, sans cela, tout divin qu'il est, il devient non-seulement inefficace, mais intolérable et odieux. Aussi, de tout temps les hommes apostoliques, dans la poursuite des plus saintes entreprises, ont-ils cru (si j'ose m'exprimer ainsi) devoir humaniser leur zèle, pour lui donner cet attrait et cette grâce dont ils étaient persuadés que dépendait sa force [3]. »

C'est pour s'être montré un de ces hommes vraiment apostoliques que le sage jésuite laissa à Montpellier, dans les Cévennes, et dans tout le Languedoc, un souvenir plein de respect et de vénération. En vain des écrivains passionnés ont-ils pris plaisir à exagérer et à dramatiser les excès qu'entraîna la révocation de l'édit de Henri IV, en se taisant sur la charité évangélique des Fleury, des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, et des autres missionnaires et évêques dont la douceur sut égaler le zèle. En vain s'efforcent-ils de rabaisser, par ces accusations excessives, la gloire de l'Église catholique au dix-septième siècle [4] : pourra-t-on jamais montrer dans ses adversaires, dans ceux qu'on appelle les *persécutés* et les *martyrs*, autant de vertus jointes à autant de talents?

[1] Madame de Pringy.

[2] Lettre au comte de Bussy, 28 oct. 1685.

[3] *Carême*, t. II.

[4] Cette partialité éclate particulièrement dans tout l'ouvrage de M. Michelet, *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, surtout dans les chapitres XIX à XXVI.

Exorde du sermon pour le Vendredi-Saint, sur la Passion de Jésus-Christ.

Sire,

Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait : C'est que je sais, ajoutait-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi : *Non erubesco Evangelium; virtus enim Dei est in salutem omni credenti*[1]. Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*[2]. Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que pour soutenir son ministère avec honneur le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu; et qu'en effet il n'y avait rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral du passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt.* Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles. Les Grecs, vains et superbes, se piquent de chercher la sagesse. Les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié; pourquoi? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que

[1] Rom., I.
[2] Galat., VI.

suffisant pour soumettre les gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Admirable idée que concevait le docteur des nations, se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru, d'une part, plus propre à vous édifier, et, de l'autre, plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu. Nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage : et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque allant au Calvaire il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer; il s'agit d'en approfondir le mystère ; il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu ; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi : et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ, et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs. Mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui allez partager cet entretien, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde, jusqu'à présent, n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre apôtre quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des juifs et à des gentils;

je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi qui, pleins des maximes du siècle et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres et expirant sur une croix. Or c'est pour cela que je dois les fortifier en leur faisant connaître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu! mais en même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole pour être, non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce; et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même. Car oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance; et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Église. *O crux ave* [1].

Bourdaloue combat éloquemment ceux qui raisonnent mal sur le sujet de l'hypocrisie ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété.

Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes : comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite [2] presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une,

[1] Les contemporains admirèrent tout particulièrement cette *Passion*, prêchée plusieurs fois, et en dernier lieu en 1674, à la cour. La première partie, dans laquelle l'orateur prouve que la mort du Fils de Dieu est le triomphe de la puissance, passait pour le chef-d'œuvre de la chaire. Madame de Sévigné est l'écho de tous ceux qui entendirent ce magnifique discours quand elle écrit : « Ah! Bourdaloue! il fit, à ce qu'on m'a dit, une *Passion* plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'était celle de l'année passée qu'il avait rajustée, selon que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût inimitable *. »

[2] *Conséquence.* « Dès qu'on vient à désirer passionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance et la délicatesse de la table, c'est une *suite* naturelle et nécessaire qu'on aime sans bornes et sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, et sans lequel on ne peut se les procurer. » (Rollin, *Traité des études*, liv. VI, 3e part.) — « M. l'archevêque de Paris, qui était le plus faible de tous les hommes, était, par une *suite* assez commune, le plus glorieux. » (Retz, *Mém.*)

* A Livry, mardi-saint, 24 mars 1671.

intéresse [1] l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là ; à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte, et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en commérant, et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique, un hypocrite réel ; et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'il les supposait fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient...

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à

[1] Ce verbe était autrefois d'un emploi fréquent dans le sens de attaquer, nuire à, avoir quelque conséquence fâcheuse pour... « Nous avons trouvé fort mauvais que vous ayés arresté les bleds de nostre cousin le grand duc de Toscane, qu'il faisait conduire en vertu de nostre passeport, estant ce faict de tres grande importance, tant pour voir en mespris nos commandements que pour avoir *intéressé* la bonne correspondance que voulons avoir avec les princes estrangers, nos voisins et bons amys. » (*Lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 684, 4 fév. 1597.) — « A ces folles et souvent fades plaisanteries, on verrait succéder un enjouement délicat, qui naissant des choses mêmes, et de la manière de les traiter, n'*intéresserait* jamais les personnes. » (Sacy, *De l'amitié*, II.) — « Nulle joie, nul plaisir n'autorisa jamais devant lui la moindre dérision qui pût *intéresser* le culte de ses ancêtres. » (Mass., *Petit Car.*, Vendr.-Saint.) — « Plus j'aimais, plus je craignis de l'engager dans des démarches qui pouvaient *intéresser* sa gloire et son repos. » (Madame de Tencin, *Le Siége de Calais*, I.)

laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et, quoiqu'il se reconnaisse pécheur, et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure et qu'il souhaiterait qu'elle fût : et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être, et de là, passant plus loin, il s'assure que la plupart, et même communément tous, le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher; mais qu'ils ont, du reste, leurs engagements [1] comme il a les siens. Que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels, à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu. Que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui tendent à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit, toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans la signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et

[1] *Liaisons de cœur, intrigues galantes.* « Elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité; les malheurs domestiques où plongent les *engagements.* » (Madame de Lafayette, *La princesse de Clèves*, I.) — « Aujourd'hui, ce n'est pas le goût qui unit, ce sont les besoins; ce n'est pas l'union des cœurs, ni de l'esprit qu'on cherche dans les *engagements;* aussi les voyons-nous finir aussitôt que se former. » (La marquise de Lambert, *Traité de l'amitié.*)

qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. (Serm. pour le 7e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie.* 1re part.)

L'Hypocrite.

Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté; pourquoi? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles et condamneront la vertu même. (*Ibid.*, 3e part.)

Vive peinture du crime des pères qui, dans des vues humaines, poussent leurs enfants à des vocations saintes.

N'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? N'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme ce qui demande une sagesse supérieure et divine : entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie?

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette

conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde : appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Église, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés; je dis, s'il est besoin : car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser, et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né, cet enfant, que l'Église est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel, non par une vocation divine, comme le prophète, mais par une vocation humaine : *Ab utero vocavit me.* En vérité, mes chers auditeurs, est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain. Quoi ! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Église, parce que cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous, c'est la pensée de saint Basile, que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères, c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi; loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit ou ambitieux ou intéressé; loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Église et aux prédicateurs de s'élever ; loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec le plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent le plus de l'être ou de le paraître; enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse : sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de

son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader ; on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et, pour cela, on extorque un consentement forcé ; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux et provoque sa vengeance.

Ah ! chrétiens, quelle abomination ! et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disait Salvien, par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche ; on le surpasse même tous les jours; car au lieu d'attendre, comme lui, l'ordre du ciel, on le prévient, on immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans que Dieu le commande ni même qu'il l'agrée, et on l'immole lors même que Dieu le défend et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendas manum super puerum.* Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt, corrigeant sa pensée : Je me trompe, mes frères, reprenait-il : ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham ; car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu ; mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiments, parce

qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que, sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Église ou celui de la religion [1], vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas ; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend.

Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie, ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Église, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille ; et, s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent, ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs. Qu'il les abandonne à la Providence : Dieu est leur Père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre ; mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens. Car quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe qu'il faut être chrétien et obéir à Dieu ; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez. (Serm. pour le 1er dimanche de l'Épiphanie, *Sur les devoirs des pères envers leurs enfants.*)

Raisons qui doivent toujours nous porter au pardon des injures.

Ce n'est point par une obéissance pure et par une soumission forcée que Dieu prétend nous engager à l'observation de sa loi. Il veut que la reconnaissance y ait part, et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme Père qu'il s'y intéresse que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux... Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable

[1] L'état religieux.

d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu? Il se présente à vous, mon cher auditeur; et, détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : Ayez égard à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de Joseph leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Notre père, lui dirent-ils, et le vôtre, nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous. *Pater tuus præcipit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati, atque malitiæ quam exercuerunt in te.* Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait, et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux; et bien loin d'éclater en menaces et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura, *Nolite timere.* Il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière. *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum.* Il se fit leur soutien et leur protecteur, *Ego pascam vos et parvulos vestros.*

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous; c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Que vous dirai-je, ô mon Dieu ! pour tout ce que vous m'avez donné, et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi ? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous puissiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour ! N'en cherchez point d'autre que celle-ci ; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu...

Allons plus avant; et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de sa miséricorde envers nous et par la douceur de sa conduite. Car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Évangile. *Omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* J'aime mes ennemis,

et je leur pardonne ; je vous ai moi-même aimé, et combien de fois vous ai-je pardonné! Ne devez-vous donc pas m'imiter en cela, et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche, et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut dans l'un ou dans l'autre se proposer ; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne, et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminels. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu et d'oubli de vous-mêmes. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même. Mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours, et en a-t-il souffert ! Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel, depuis si longtemps, nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que, depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie; mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse? Sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostome, à regarder les inimitiés des hommes dans leurs principes, qu'elles sont frivoles ! Et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu ; aux impiétés, aux sacriléges, aux imprécations et aux blasphèmes, aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi? Mais

encore, qu'est-ce que ce souverain maître, créateur de l'univers? et qu'est-ce que de faibles créatures qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire : *Omne debitum dimisi ; nonne ergo oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même ; moi, digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être, et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir, moi-même je les préviens de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis. Mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte ; mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine, qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles. Mais vous, mesurant tous vos pas, et craignant de relâcher de vos droits, plus imaginaires que réels, vous passez des années, et quelquefois toute la vie, dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche ; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur. Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandées, et dont j'ai voulu être le modèle [1]? (*Serm. sur le Pardon des injures.*)

[1] Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner de plus nombreux extraits de Bourdaloue. Parmi les beaux morceaux que nous aurions aimé à citer, nous indiquerons la magnifique péroraison du sermon *sur la parole de Dieu*, laquelle commence par ces mots :

« Ne tenons pas les oreilles fermées à la parole de notre Dieu ; mais surtout ouvrons-lui nos cœurs (car c'est surtout au cœur que Dieu parle), et préparons-les pour en faire une bonne terre, où cette précieuse semence rapporte au centuple, etc. »

Et ce passage du sermon *sur la sévérité évangélique :*

FLÉCHIER (Esprit).

(1632-1710.)

Parmi les orateurs sacrés du dix-septième siècle, le nom de Fléchier est encore célèbre, quoiqu'il ait possédé bien plus l'art et le mécanisme que le génie de l'éloquence, et que ses principaux mérites aient été l'élégance et l'harmonie oratoire.

Esprit Fléchier naquit le 10 juin 1632, la même année que Bourdaloue, à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, de parents obscurs et pauvres, mais dont les aïeux avaient été nobles et s'étaient signalés par leurs services. Il fit ou acheva ses études à Tarascon, dans le collége des Pères de la Doctrine Chrétienne, sous la direction du père Hercule Audifret, son oncle maternel. Plus tard, il s'engagea par des vœux simples, dans la Congrégation. Il professa les humanités en différentes villes, et la rhétorique à Narbonne. Devenu prêtre, il prononça dans cette dernière ville, au bout de quelques jours seulement de préparation, l'oraison funèbre de l'archevêque, mort en 1659. En cette même année, la maladie et la mort de son oncle l'appelèrent à Paris. Ses supérieurs n'ayant pas agréé son désir d'y rester, il sortit de la Congrégation, mais en demeurant avec les pères dans les meilleurs termes.

Fléchier se fit d'abord connaître à Paris par une pièce de félicitation, en vers latins (*carmen eucharisticum*), sur la paix des Pyrénées (1660), par une autre poésie latine, composée l'année suivante, sur la naissance du Dauphin (*Genethliacon*), enfin par une description, toujours en vers latins, du carrousel (*circulus regius*) donné par le roi en 1662. On admira, disent les écrivains du temps, qu'il eût pu exprimer en beaux vers latins une chose aussi inconnue à l'ancienne Rome qu'un carrousel[1].

Cependant il cultivait également le vers français, et l'appliquait généralement à des sujets assez peu sérieux, comme on en peut juger par ce madrigal adressé par lui à une certaine demoiselle La Vigne, à l'occasion d'un *compère loriot* qui lui était venu à l'œil :

« Ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, etc., » jusqu'à : « votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré ; mais pour le mien, bien loin d'en être glorifié, il en a souffert. » (*Serm. pour le* IIIe *dim. de l'Avent*, sur la Sévérité évangélique, II.)

[1] *Mém. de Trévoux*, nov. 1711.

SUR LES YEUX D'IRIS MALADES.

MADRIGAL.

Je vois les yeux d'Iris, ces astres animés,
Qui jetaient de si vives flammes,
Et qui semblaient être formés
Pour troubler le repos des plus tranquilles âmes :
Ils pleuraient leur propre malheur,
Pressés d'une extrême douleur
Et couverts d'un triste nuage.
Je pardonne au destin cet accident fatal :
Quoiqu'ils souffrent beaucoup de mal,
Ils en ont fait encore davantage.

Il fit bientôt suivre ce madrigal d'un autre *Sur les yeux d'Iris guéris*. Ces amusements pouvaient ne guère convenir à un ecclésiastique ; mais ils étaient en eux-mêmes fort innocents.

En 1665, Fléchier vint aux Grands Jours [1] d'Auvergne avec M. de Caumartin dont il était précepteur. La compagnie extraordinaire de juges tirés des cours supérieures, qui formait les assises des Grands Jours, avait pour mission de rétablir l'ordre moral et matériel de la province où elle était envoyée par le roi, d'écouter les plaintes des peuples, de rechercher et de punir les grands criminels, et de réprimer les graves abus que l'impunité avait entretenus.

M. de Novion, président à mortier, était établi président de ce tribunal, avec seize conseillers pour commissaires et assesseurs. M. Denis Talon, avocat général, devait exercer les fonctions du ministère public, M. de Caumartin, maître des requêtes, tenir les sceaux et représenter le pouvoir royal.

Fléchier ne quittait pas le salon de M. de Caumartin, où, durant quatre mois, se réunirent Messieurs des *Grands-Jours* avec les plus notables habitants de Clermont. Observant tout ce qui piquait sa curiosité, il écrivit pour les personnes de sa société un récit qui brille à la fois par une simplicité fine et piquante, et par tous les agréments du style spirituel et joli.

Le jeune abbé, médiocrement préoccupé de la grave et terrible mission de cette assise extraordinaire de la justice, recueille avidement, comme s'il était dans la ruelle d'Arthénice, les médisances de société sur les dames de la noblesse, de la robe et de la bourgeoisie ; il se fait le complai-

[1] Le mot de *grands jours* ou *hauts jours*, s'appliquait, avant le règne de Philippe le Bel, aux séances du parlement qui accompagnait le roi dans ses voyages. Ce nom avait été formé pour exprimer l'importance des affaires qui se traitaient dans ces sortes de plaids généraux. Quand le parlement fut devenu sédentaire à Paris, le mot de *grands jours* ne s'appliqua plus qu'aux délégations d'un certain nombre de membres de ce corps, détachés en province, d'abord de deux en deux ans, puis irrégulièrement et de plus en plus rarement, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, pour y juger toute cause civile ou criminelle.

sant écho de la chronique scandaleuse, et se plaît à rapporter les vaudevilles et les ponts-neufs les plus gaillards : témoin le récit de ce fiancé qui, sur le point de se marier, inquiet de quelques bruits peu favorables à la réputation de sa fiancée, prend le parti d'interroger à ce sujet le rival qu'on lui donne ; témoin aussi tant d'histoires peu édifiantes sur des prêtres, des religieux et des religieuses [1].

Le bel esprit innocemment dameret, entraîné par sa légèreté, montre parfois une insensibilité, un manque de sens moral qui révoltent, comme quand il raconte d'un ton de froide plaisanterie l'histoire d'un certain curé qui, pour se venger des révélations compromettantes d'un paysan, l'assomme à coups de bâton, en ayant soin de lui donner l'absolution avec le coup de grâce ; comme quand il parle de l'affaire de certains esclaves appartenant corps et biens à des chanoines, et qu'il nous dit comment ces malheureux serfs étant venus se jeter aux pieds de la justice, leur affaire fut appointée, après que M. Talon eut « dit les plus belles choses sur l'esclavage et sur la liberté. »

On a vanté avec un peu d'excès l'importance historique des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, qu'on n'avait connus jusqu'à ces derniers temps que par de courts extraits, et qui ont été publiés pour la première fois en 1844.

« C'est, dit M. Sainte-Beuve, toute une province, et des plus rudes, saisie au vif et prise sur le fait dans ses éléments les plus saillants et les plus heurtés ; dans sa noblesse, son clergé, son tiers état et ses paysans [2]. »

Fléchier eût-il mêlé quelque peu de roman à l'histoire des Grands Jours ; entraîné par sa fantaisie, eût-il fait subir à la vérité quelques altérations, ses Mémoires n'en garderaient pas moins une incontestable importance au point de vue historique, comme au point de vue littéraire [3].

« Il y a, dit M. Sainte-Beuve, des portraits piquants, d'un demi-comique achevé, et qui, pour la finesse du trait, rappellent ceux d'Hamilton. M. Talon et sa digne mère, qui a la manie de tout présider et de tout régenter autour d'elle ; M. de Novion, le fastueux et le galant avec sa nuance légère d'iniquité ; M. de Nau le croquemitaine, qui fait donner la question avec la même fureur qu'il danse lui-même la bourrée, ce sont moins là encore des portraits que des personnages d'une comédie de société et d'un proverbe : on les voit agir et vivre. »

[1] On trouve des traits analogues à ceux qu'offrent, sur ce sujet, les *Mémoires des Grands-Jours*, dans un petit ouvrage de Fléchier très-peu connu, placé à la fin de ses lettres, et intitulé : *Réflexions sur les différents caractères des hommes.* Voir, en particulier, ce qu'il dit au chapitre IX, d'un directeur du caractère de ceux que La Bruyère a satirisés, et notamment ce passage : « Un directeur trop sévère, qui ne pardonne rien, etc. ; » et, au chapitre XXI, l'histoire d'un abbé qui avait la réputation de « remplir le coffre-fort et de ne le guère vider. »

[2] Introduction des *Mém. de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne.*

[3] Sur l'authenticité des faits, comme du texte des *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, voir un solide article de M. A. Taillandier, dans l'*Athenæum français*, 24 novembre 1855.

Parmi ces portraits légèrement esquissés, et où Fléchier se garde d'enfoncer dans le vif, nous citerons celui de la vieille madame Talon, qui avait la manie de régenter les couvents :

« Le premier abus qu'elle trouve, c'est que les Ursulines se lèvent à quatre heures et demie en été et à cinq heures en hiver ; elle tient que c'est trop dormir pour des religieuses ; que c'est faire comme les vierges folles de l'Évangile, qui s'endormirent lorsqu'il fallait recevoir l'Époux, ou qu'il ne faut point tant de repos dans les cloîtres. Elle veut donc qu'en tout temps elles se lèvent à quatre heures, et trouble ainsi le sommeil de ces pauvres filles. Sa seconde imagination est qu'il faut qu'elles disent le grand office les fêtes, et qu'elles fassent chanter une messe haute avec diacre et sous-diacre, quelques exemptions qu'elles en aient à cause qu'elles instruisent les jeunes filles, parce que cela excite à la dévotion et donne une plus grande idée de la religion par les cérémonies extérieures; et le dernier désordre qu'elle trouve fort important et qu'elle veut réformer à quelque prix que ce soit, c'est qu'elles portent une ceinture de laine au lieu qu'elles en devraient porter une de cuir selon leur statut. Voilà ce qu'elle entreprend avec beaucoup de chaleur. »

Assurément, dans tous les spectacles qui passèrent sous ses yeux, pendant ces longs débats judiciaires, qui durèrent quatre mois, du 26 septembre 1665 au 30 janvier 1666, Fléchier, âgé de trente-trois ans, prêtre et prédicateur déjà connu, aurait dû voir autre chose que des singularités et des ridicules. Il aurait dû remporter de son voyage des *Grands Jours* mieux que des caquetages, des chansonnettes, et un poëme en vers latins : *In conventus juridicos Arverni habitos carmen.* Il y avait dans ce sujet matière à de fortes et vives peintures; il y avait des vices à flageller, des crimes à stigmatiser. Mais cette tâche était au-dessus des forces du jeune abbé, et répugnait à son humeur : il n'avait pas le goût de la mordante satire :

« Pour moi, dit-il quelque part, j'aimerai toujours mieux nos Virgiles et nos Horaces français, que nos Juvénals et nos Perses; le génie honnête, libre et élevé des premiers me plaira toujours plus que celui des autres, quoiqu'il soit plein de feu, d'agrément et de force [1]. »

Le journal est composé avec un soin qui sent un peu le rhéteur. Fléchier annonçait déjà l'amateur des périodes solennelles, des antithèses, des phrases symétrisées.

Il raconte ainsi le discours que les pères de l'Oratoire firent aux magistrats :

« Il fallut haranguer devant les premiers orateurs du Parlement, et prêcher la justice à ceux qui la rendent ; il fallut leur prononcer les maximes de l'Évangile avec autant de gravité qu'ils prononcent leurs arrêts; faire le juge des juges mêmes, et leur parler de la chaire avec autant d'autorité qu'ils parlent de leur tribunal. »

De retour à Paris, Fléchier se mûrit chaque jour, prend des mœurs

[1] *Réflex. sur les différents caractères*, ch. VIII.

tout à fait ecclésiastiques, travaille et étudie sérieusement, et paraît dans les chaires chrétiennes avec un éclat qui décide l'Académie française à l'admettre dans son sein, le 12 janvier 1673, à la place de l'évêque de Vence, Antoine Godeau, l'ancien oracle de l'hôtel Rambouillet. Il fut reçu le même jour que Racine ; il y parla le premier, et obtint de si grands applaudissements, dit d'Alembert, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès. On a remarqué que ce fut à la séance de la réception de Fléchier qu'on vit, par une heureuse coïncidence, l'Académie convier pour la première fois le public et le beau monde, et se parer comme pour une fête.

Les sermons que Fléchier prêcha, soit avant, soit pendant son épiscopat, eurent un grand succès et firent la plus vive impression à la cour même de Louis XIV. Néanmoins, comme sermonnaire, Fléchier doit-être rejeté au troisième rang. Il se distingua davantage comme panégyriste des saints. Imagination riche et féconde, tournure poétique, ordonnance sage et réglée, critique et jugement, il sut, dans ce genre, déployer toutes ces qualités à un degré remarquable.

On doit de grands éloges à la manière sage dont Fléchier entend qu'il faut louer les saints, et dont il recommande, dans une solide préface, d'éviter les excès de ces prédicateurs qui ne craignent pas de comparer les saints avec Dieu et avec Jésus-Christ, la créature avec le Créateur ; qui s'établissent juges du mérite et de la gloire des esprits bienheureux, dont ils prennent la liberté de régler les rangs ; ou qui enfin croient relever la grandeur des saints soit par des louanges excessives, sans fondement, sans vraisemblance, soit par le récit de miracles douteux :

« Qui pourrait, s'écrie-t-il, écouter sans indignation ces parallèles, qu'on fait quelquefois des saints avec Dieu, et avec Jésus-Christ, en leur attribuant une espèce de sainteté qui ne convient qu'au souverain sanctificateur des âmes; ou une efficace de conversion, qui n'est propre qu'à celui qui est, par sa médiation, l'auteur et le consommateur de notre salut. A Dieu ne plaise que nous tombions dans ces excès, que nous comparions la créature au Créateur, que nous brûlions le même encens pour l'un et pour l'autre...

« Que dirai-je de ces comparaisons indiscrètes, où quelquefois, par une prévention d'ordre, souvent par un zèle inconsidéré pour la gloire de quelques saints, auxquels on s'affectionne par inclination ou par profession, les prédicateurs s'emportent, et s'établissent juges du mérite et de la gloire de ces esprits bienheureux, dont ils prennent la liberté de régler les rangs, pour donner à leur gré la préséance à ceux qu'ils ont entrepris de louer, les élevant quelquefois sur les ruines mêmes des autres, et ne croyant pas les avoir assez honorés, s'ils ne les ont placés, pour ainsi dire, vis-à-vis de Dieu, dans le plus haut trône du Paradis.

« Dieu seul, qui, selon le Sage, *pèse les esprits dans la balance de son équité*[1], connaît les degrés de grâce et de gloire dont ils jouissent. Quoiqu'ils soient inégaux en béatitude, selon qu'ils le sont en amour et en connaissance, ils sont égaux en ce qu'ils voient, qu'ils aiment et qu'ils possèdent tous le souverain bien. Ceux qui sont les plus parfaits, ont un bonheur plus abondant, et rien ne manque à ceux

[1] *Spirituum ponderator est Dominus.*

qui le sont moins.... Ce sont des étoiles toutes lumineuses, mais différentes en clarté. C'est à Dieu, qui a créé la lumière, à distinguer la leur, et lui seul peut juger par les grâces qu'il leur a faites, quelle est la gloire qu'il leur communique.

« Ceux-là ne sont pas moins répréhensibles, qui croient relever la grandeur des saints par des louanges excessives, sans fondement, et quelquefois même sans vraisemblance. Il n'y a point de louange solide, qui ne soit fondée sur la vérité. Dieu ne veut pas être honoré par le mensonge, et défend qu'on rende, à la face de ses autels, cette espèce de faux témoignage. C'est décréditer la piété, que d'y mêler des fictions et des traditions imaginaires. La réputation des saints se soutient assez par les vertus qui leur sont propres, sans leur en chercher d'étrangères. C'est donner lieu de douter de leur véritable gloire, que de leur en attribuer une fausse. C'est déshonorer le ministère de la parole, qui ne tend qu'à l'établissement de la vérité. C'est abuser de la foi des peuples, que d'attirer leur vénération par ces artifices.

« J'ai tâché d'éviter ces défauts ; j'ai regardé ces saintes âmes, comme elles se regardent elles-mêmes devant la grandeur souveraine et l'infinie majesté de Dieu, dans une entière dépendance. J'ai cru que c'était entreprendre sur les droits du Père céleste, que de donner des préséances, ou de placer à ma fantaisie, ceux qu'il a appelés dans sa maison, et que rien n'offense tant les Saints, que de les croire, dans le ciel, capables d'ambition, ou susceptibles de flatterie. J'ai même été fort circonspect sur la relation des miracles que Dieu, selon sa parole, a bien voulu opérer par eux, et je ne les ai employés, que lorsque j'en ai pu tirer quelque instruction ou quelque édification pour mes auditeurs.

« Je sais qu'une trop grande crédulité porte à la superstition, et que l'Apôtre nous conseille de discerner les esprits. Mais il n'y a rien de si contraire à la foi et à la simplicité chrétienne, que ce doute perpétuel de la puissance de Dieu, ou de la protection dont il honore ses élus, et cette résolution vague de ne rien croire que ce qu'on aura vu de ses propres yeux. Comme ces actions éclatantes sont des témoignages de sa grandeur, et de l'amour qu'il a pour les saints, il ne faut pas les oublier entièrement, mais comme la prédication doit plutôt s'arrêter à l'utile qu'au merveilleux, j'ai cru qu'il ne fallait pas trop appuyer sur des faits qui éprouvent la foi, et ne produisent que de l'admiration dans l'esprit des auditeurs.

« J'ai semé dans ces éloges les principes de la religion et les règles de la morale chrétienne. Pour ôter le dégoût d'une louange continuée, et pour donner, si je l'ose dire, quelque sel à des discours, qui sont ordinairement insipides, j'y ai mêlé de temps en temps quelques traits de censure contre les mœurs et les coutumes du siècle, pour relever l'éclat des vertus par l'opposition des vices. J'ai condamné l'impie vivant par le juste mort, et après avoir proposé les exemples des saints, pour exciter une louable émulation, j'ai parlé contre les scandales des pécheurs, pour en donner de l'horreur. »

Les développements moraux ont une grande place dans les panégyriques de Fléchier ; et ils sont quelquefois relevés de traits vifs, comme dans cette invective contre les fausses vertueuses :

« Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans les péchés grossiers, insulter sans compassion à la fragilité et à la faiblesse ; faire des crimes de tous les soupçons qu'elles ont ; décrier même la vertu quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs scrupuleuses bienséances ; médire de toutes les autres, parce qu'elles sont à couvert d'une espèce de médisance ; comme s'il leur était permis d'être colères, impatientes, vaines, par la raison qu'elles sont chastes, et

comme si elles avaient toutes les vertus, parce qu'il y a un vice qu'elles n'ont pas [1]. »

Comme encore dans cette attaque contre les religieuses mondaines :

« Combien voit-on de personnes vouées à Dieu entretenir une curiosité mondaine, nourrir leur imagination des inutilités et des vanités du siècle, qu'elles aiment qu'on leur raconte ; entendre et parler le langage des pécheurs, attirer dans Jérusalem les intrigues de Babylone, faire de ces lieux destinés au silence et à la retraite des réduits où l'on débite jusqu'aux mensonges et aux médisances ; tenir au monde par des correspondances qu'elles y ont, et, ne pouvant avoir la liberté de faire ce qui s'y fait, avoir du moins l'empressement de s'informer de ce qui s'y passe [2] ! »

Il interpelle avec un zèle apostolique les pères qui jettent leurs enfants dans des monastères par des vues d'avarice et d'ambition :

« C'est à vous, s'écrie-t-il, que j'adresse ce discours, pères ambitieux et avares, qui par vos soins et par vos intrigues procurez des bénéfices à vos enfants, à peine encore raisonnables ; qui regardez une abbaye, non pas comme une charge, mais comme une fortune domestique ; qui mettez la main sur ce fonds sacré, d'où vous croyez pouvoir tirer de quoi fournir à votre jeu et à vos plaisirs ; qui faites servir le patrimoine de Jésus-Christ au luxe de vos femmes et de vos filles orgueilleuses ; qui entretenez l'ambition et la vanité, et peut-être les débauches de vos aînés, par les épargnes et les bénéfices de vos cadets, et qui abusez du bien des pauvres, jusqu'à ce que vos enfants soient en âge de vous en empêcher, peut-être par l'abus qu'ils en font eux-mêmes [3]. »

Il revient encore avec plus d'insistance sur cet abus, dans un autre panégyrique :

« Plût à Dieu, Messieurs, s'écrie-t-il, que je pusse arrêter par cet exemple ceux qui se jettent témérairement dans le sacerdoce de Jésus-Christ et dans les ministères de son Église ! Quelle réflexion y fait-on aujourd'hui ? On n'y entre presque plus que par des vues intéressées. C'est un moyen de faire fortune, de vivre dans une honorable oisiveté, de se sauver du débris des affaires de sa famille, d'entretenir plus sûrement sous un habit sacré un luxe et des désirs séculiers et profanes. On regarde l'Église comme une terre de promission où coulent le lait et le miel, qui porte des fruits sans qu'on ait la peine de la cultiver, où il y a peu de travail et beaucoup de profit à faire. On croit qu'il est permis de se faire un héritage de celui de Jésus-Christ et de ses pauvres. On va prendre dans la maison de Dieu des revenus qu'on ne trouve pas dans la sienne. On vit de l'autel sans servir à l'autel. On devient riche, si l'on peut, sans devenir charitable ; et comme on y est entré sans vocation, on y demeure sans honneur et sans conscience [4]. »

[1] *Panég. de la Madeleine*, I. — [2] *Panég. de S. Antoine*, I.

[3] *Panég. de S. Charles*, I. Pour avoir une plus complète idée de la manière de penser de Fléchier sur les entrées sans vocation dans les couvents, voir, dans les *Mémoires sur les Grands-Jours*, l'histoire de cette jeune fille qui, le jour de sa réception en religion, interrogée, selon la coutume, par un grand vicaire sur ce qu'elle demandait, répondit d'un ton ferme : *Je demande les clefs du monastère, monsieur, pour en sortir.*

[4] *Panég. de S. Joseph*, I.

S'attaquant aux mauvais choix de chefs ecclésiastiques, il n'épargne pas l'abus si connu et si longtemps funeste du népotisme :

« Ce n'est pas mon dessein, dit-il, de louer ici ces choix inspirés par la chair et le sang, et non pas par le Père céleste : l'Église n'a que trop gémi sous cette pernicieuse coutume ; et l'on n'a que trop vu les Chefs de la Religion, plus soigneux d'agrandir leur famille, que d'étendre le royaume de Jésus-Christ ; faire asseoir leurs neveux à la droite du Saint-Siége, sans examiner leur vocation ni leur mérite, leur donner en proie les richesses ecclésiastiques, et s'empresser plus pour les faire héritiers de leurs biens et de leur grandeur, que successeurs de leur sacerdoce. Nous ne craignons pas de le dire, sous un Pontife en qui la grâce étouffe les sentiments de la nature, qui, à l'exemple de Jésus-Christ, ne reconnaît pour parents que ceux qui font la volonté de son Père, qui n'a pour maison que l'Église que Dieu lui a consacrée, et qui n'emploie les trésors de Jésus-Christ, que pour la gloire de son nom et pour la défense de son empire [1]. »

De quelles couleurs il peint les désordres du clergé à l'époque de saint Charles Borromée !

« Jugez donc, Messieurs, du déréglement des peuples par celui du clergé. Au lieu des pasteurs, il n'y avait presque plus que des mercenaires. La prêtrise était devenue une dignité mondaine dans les grands, ou un métier dans les petits. L'avarice leur paraissait une prévoyance louable, le jeu perpétuel un passe-temps innocent, la paresse un repos convenable à leur profession, le concubinage un remède contre l'adultère. Leur grossièreté était parvenue jusqu'à se croire dispensés de confesser leurs péchés, parce qu'ils entendaient les confessions des autres. Ils ne voulaient ni savoir la loi de Dieu, ni la pratiquer, et laissaient douter aux gens de bien qui gémissaient de ces désordres, lequel des deux était le plus blâmable, du déréglement de leurs mœurs, ou de l'ignorance de leurs devoirs.

« Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que ces vices étaient invétérés, et que s'il n'était pas permis de les souffrir, il n'était presque pas possible de les corriger. Ce fut là le plus grand travail de saint Charles [2]. »

Il nous fait voir, sous des traits aussi forts, les vices des prêtres et des religieux de son époque. Après avoir retracé les vertus de saint François Xavier et de ses compagnons, il ajoute :

« Qu'on voit peu de pareils détachements de soi-même aujourd'hui ! Une vaine délicatesse règne dans la plupart de ceux qui servent l'Église. Ils rapportent toutes leurs études à leur établissement ou à leur réputation. Ils ne comptent pour rien les talents, quand ils n'aident point à leur fortune, et ils ne veulent savoir parler de Dieu qu'afin de faire parler d'eux. Ils se rebutent de leur ministère, quand il ne répond pas à la bonne opinion qu'on a de leur mérite. Ils se plaignent d'être relégués parmi des barbares, c'est ainsi qu'on appelle les chrétiens de la campagne, quelque dociles qu'ils puissent être. Ils ont pitié de leurs talents, qu'ils regardent comme enfouis, et de l'Église, qu'ils ne trouvent pas assez bien servie. Ce zèle qu'on croit qu'on aurait dans les villes, l'air du village le refroidit, la résidence devient à charge. On cherche un plus grand théâtre à la réputation et à la gloire : on tâche de se placer en des lieux où l'on puisse être estimé ce

[1] *Panég. de S. Charles*, I. — [2] *Ibid.*, II.

qu'on croit valoir ; et l'on contente son ambition et son avarice, sous prétexte de ces capacités et de ces utilités, qui ne sont bien souvent qu'imaginaires[1]. »

L'auteur des *Panégyriques* n'est pas moins hardi à signaler et à flétrir certains abus, certains désordres particuliers.

Il fait un sujet de gloire à sainte Thérèse d'avoir souvent « refusé les biens de ces personnes vaines et indiscrètes, qui appauvrissent leur maison pour enrichir des monastères, et qui, donnant à des étrangers ce qui appartient à leur famille, sous prétexte d'exercer la charité, renversent toutes les règles de la justice[2]. »

Parlant des anciens chrétiens, et les comparant à ceux des derniers temps, il dit :

« Ils ne faisaient pas de ces assemblées de piété, de modestie et de silence, un rendez-vous tumultueux de vanité, de curiosité, de cajoleries. Ils ne cherchaient pas de ces peintures agréables des vices du temps, où chacun croit voir le portrait d'autrui, au lieu du sien propre, où l'on se fait un plaisir même de son péché, par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et où l'on tourne les sages remontrances du prédicateur en médisances secrètes et en satires contre le prochain[3]. »

On le voit, Fléchier déployait le même zèle contre les abus, que nous avons admiré chez Bourdaloue, et que nous retrouverons bientôt chez Massillon. Il y a, certes, dans ces peintures aussi vraies que hardies, un grand enseignement historique.

Les sermons, et surtout les oraisons funèbres de Fléchier, offrent, quoique en moins grand nombre, des traits semblables. Dans une de ses oraisons funèbres, s'élevant contre la piété mal entendue qui ne s'applique guère qu'aux pratiques extérieures, il parle ainsi de la reine Marie-Thérèse d'Autriche :

« Elle se proposa, non pas de servir de spectacle au peuple, ou de se faire d'abord une réputation de piété par ces dévotions extérieures qui sont ordinaires à sa nation, et qui ne s'établissent que trop dans la nôtre ; mais d'aimer Dieu dans la simplicité de son cœur, d'accomplir ses devoirs, et de donner de bons exemples[4]. »

Fléchier n'avait pas d'abord destiné ces panégyriques à la publicité ; il ne se détermina à les publier, nous dit-il dans sa préface, qu'après en avoir vu courir, sous son nom, quelques éditions où il n'avait nulle part, où il voyait des sujets qu'il n'avait jamais traités, et où il ne trouvait de lui que quelques endroits peu fidèles et peu corrects, que les copistes prennent à la hâte, et presque au hasard, dans les sermons, quand on les prononce. « J'ai vu avec quelque peine, ajoute-t-il, la liberté que l'on se donne de disposer des ouvrages d'autrui, et la honte de voir mes

[1] *Panég. de S. Franç.-Xav.*, I. — [2] *Panég. de Sainte Thér.*, III.
[3] *Panég. de S. Bernard*, I.
[4] *Oraison fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, I.

sermons ainsi défigurés m'a donné la faiblesse, ou le courage de les publier tels qu'ils sont [1]. »

Son principal titre de gloire est dans ses *Oraisons funèbres*, dont la première, celle de la duchesse de Montausier, fut prononcée en 1672, qui le firent, pendant longtemps, regarder comme incontestablement supérieur à Bossuet qu'on trouvait moins égal, moins soutenu, et à qui l'on reprochait le manque d'harmonie, de douceur, d'élégance, et même de correction [2]. Rollin lui-même balançait le mérite de l'évêque de Nîmes et de l'évêque de Meaux, en faisant assez comprendre qu'on donnait généralement la préférence au premier. Il n'est aujourd'hui personne qui oserait comparer Fléchier à Bossuet.

« Il s'est trouvé deux fois, dit la Harpe, en concurrence avec Bossuet dans les mêmes sujets, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, et dans celle du chancelier Letellier; et, quoiqu'elles soient les moindres de Bossuet, il s'offre encore dans celui-ci assez de traits de sa force pour que Fléchier ne l'atteigne pas. Il n'en approche pas davantage dans celles de madame de Montausier, de madame d'Aiguillon, de la dauphine de Bavière, et du président de Lamoignon. Deux seuls discours où il a été au-dessus de lui-même, ceux où il a célébré Turenne et Montausier, ont assez de beautés pour lui assurer le premier rang, dans son siècle, parmi les orateurs du second ordre, mais toujours à une grande distance des chefs-d'œuvre de Bossuet. L'exorde de l'oraison funèbre de Turenne, imité de celle d'Emmanuel de Savoie composée par le jésuite Lingendes, mais fort embelli par Fléchier, est un des morceaux les plus finis qui soient sortis de sa plume : il a surtout l'avantage de convenir parfaitement au sujet, et d'y entrer d'une manière très-heureuse [3]. »

A côté de l'oraison funèbre de Turenne, qu'on peut regarder comme un monument dans l'histoire de l'éloquence, La Harpe place avec raison celle de Montausier (1690), portrait grave et fidèle d'un homme de cour droit, intègre et véridique, dont l'orateur avait été ami. On y rencontre des morceaux pleins d'énergie, comme ce passage célèbre :

« Oserais-je, dans ce discours, où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi qui ne mentis jamais pour personne ? »

Plusieurs autres oraisons renferment des morceaux distingués, et toutes brillent par l'esprit, l'élégance, la pureté, le nombre harmonieux, la justesse et la délicatesse des idées. Mais dans toutes aussi, la force des pensées est singulièrement affaiblie par une excessive préoccupation des embellissements et des enjolivements de style les moins convenables à l'expression de la douleur, laquelle demande une simplicité ferme qu'ignore Fléchier. Ses périodes trop ajustées fatiguent. Il emploie un

[1] Préf. des *Panégyriques*.

[2] Voy. *Mém. de Trévoux*, nov. 1745, et *Idée des Oraisons funèbres, avec la comparaison de celles de Bossuet et de M. Fléchier*, par Lenglet.

[3] *Lyc.*, 2e part., liv. II, ch. I, sect. 3.

art de rhéteur à ce que toutes ses pensées s'offrent en compartiments, à ce que toutes ses paroles soient compassées et liées en cadence ; et trop souvent il sacrifie à cette symétrie imitée d'Isocrate l'exactitude et la justesse. Enfin il ne sait pas éviter le retour trop fréquent des mêmes figures, en particulier de l'antithèse qu'il prodigue jusqu'à la satiété, et qu'il met presque toujours dans les mots plus que dans les idées.

Fléchier aime à employer toutes les figures d'éclat. C'est ainsi qu'il fait un usage fréquent de la suspension, cette figure par laquelle l'orateur tient l'esprit des auditeurs comme arrêté et en suspens sur ce qu'il va dire. Voulant représenter le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry :

« Ils partent, dit-il, de la Cour (les meurtriers), ils passent les mers, ils entrent dans l'Église où le saint célébrait l'office, ils s'avancent vers lui la fureur dans le cœur et le feu dans les yeux, le fer à la main, sans respect des autels, ni du sanctuaire de Jésus-Christ... Vous entendez presque le reste, Messieurs : je voudrais pouvoir me dispenser de représenter un spectacle si pitoyable ; mais pour épargner votre piété, j'offenserais votre religion, et je vous cacherais la gloire du martyre, en vous cachant la cruauté des bourreaux. Ils approchent donc, portant sur leur visage les marques de leurs barbares résolutions ; le clergé tremblant se disperse ; on se ramasse confusément ; les assassins ont eux-mêmes horreur du crime qu'ils vont commettre ; et saisis d'une frayeur respectueuse à la vue de l'archevêque qui se présente, ils demeurent quelque temps interdits ; mais la fureur ayant enfin étouffé tout sentiment de respect et d'humanité tout ensemble, chacun le frappe comme à l'envi, et veut avoir part au crime, espérant l'avoir à la récompense [1]. »

Partout le style de Fléchier est relevé par l'éclat des comparaisons et des images. Il parle ainsi des troubles de la Fronde :

« On eût dit qu'un heureux traité allait terminer toutes les guerres de l'Europe, lorsque Dieu, dont les jugements, selon le prophète, sont des abîmes, voulut affliger et punir la France par elle-même, et l'abandonna à tous les déréglements que causent dans un État les dissensions civiles et domestiques. Souvenez-vous, messieurs, de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux, l'esprit de discorde confondait le devoir avec la passion, le droit avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise ; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes qui, se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête [2]. »

Ses images sont généralement ingénieuses. Il dit en parlant de saint Louis :

« Il savait que la justice n'est pas toujours si bien voilée, qu'elle n'entrevoie les personnes qui la recherchent ; que celui qui est sans crédit se trouve aisément sans secours, et qu'un pauvre qui sollicite est presque toujours importun [3]. »

[1] *Panég. de S. Thom. de Cant.* — [2] *Orais. fun. de Tur.*
[3] *Panég. de S. Louis*, I.

Dans un discours académique, après avoir rappelé les gloires de l'Académie française, il dit, en s'adressant à l'illustre Huet, récipiendaire :

« Comme autrefois c'était assez pour animer les braves de Sparte, de leur montrer des trophées d'armes, des inscriptions et des portraits de leurs ancêtres, ou de leur raconter en peu de mots les guerres et les victoires de leur République ; j'ai cru, Monsieur, que pour réveiller en vous l'ardeur que vous avez toujours eue pour les lettres, je n'avais qu'à vous faire le plan de nos assemblées, à rappeler en passant dans votre mémoire les travaux et la gloire de nos confrères, qui deviennent aujourd'hui les vôtres [1]. »

La plus incontestable et la plus éminente qualité du style de Fléchier, c'est l'harmonie.

Un rhéteur distingué a montré très-ingénieusement comment l'émule de Bossuet dans le panégyrique a su faire produire à notre langue les effets les plus heureux, les plus délicats et les plus musicaux de la prosodie des Grecs et des Latins :

« Fléchier, dans l'oraison funèbre de M. de Turenne, dit Marmontel, termine ainsi la première période : « Pour louer la vie et pour déplorer la mort « dŭ sāge ĕt văillānt Măchăbēĕ. » S'il eût dit, « du vaillant et sage Machabée ; » s'il eût dit, « pour louer la vie du sage et vaillant Machabée et pour déplorer sa mort ; » la période n'avait plus cette majesté sombre qui en fait le caractère : la cause physique en est dans la succession de l'ïambe, de l'anapeste et du dichorée, qui n'est plus la même dès que les mots sont transposés. On doit sentir en effet, que de ces nombres les deux premiers se soutiennent, et que les deux derniers en s'écoulant, semblent laisser tomber la période avec la négligence et l'abandon de la douleur. « Cet homme (ajoute l'orateur) cet homme que Dieu avait mis au- « tour d'Israël comme un mur d'airain, où se brisèrent tant de fois toutes les « forces de l'Asie..... venait tous les ans, comme les moindres Israélites, réparer « avec ses mains triomphantes, les ruines du sanctuaire. » Il est aisé de voir avec quel soin l'analogie des nombres, relativement aux images, est observée dans tous ces repos : pour fonder un mur d'*āirāin*, il a choisi le grave spondée ; et pour réparer les ruines du temple, quels nombres majestueux il a pris ! Si vous voulez en mieux sentir l'effet, substituez à ces mots des synonymes qui n'aient pas les mêmes quantités : supposez *victorieuses* à la place de *triomphantes* ; *temple*, au lieu de *sanctuaire*. « Il venait tous les ans, comme les moindres Israélites, réparer « avec ses mains victorieuses les ruines du temple : » vous ne retrouvez plus cette harmonie qui vous a charmé. « Ce vaillant homme repoussant enfin avec un cou- « rage invincible, les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçoit le « coup mortel, et demeure comme enseveli dans son triomphe. » Que ce soit par sentiment ou par choix que l'orateur a peint cette mort imprévue par deux ïambes et un spondée, et qu'il a opposé la rapidité de cette chute, *cōmme ĕnsĕvĕlī*, à la lenteur de cette image, *dāns sōn trĭŏmphĕ*, où deux nasales sourdes retentissent lugubrement ; il n'est pas possible d'y méconnaître l'analogie des nombres avec les idées. Elle n'est pas moins sensible dans la peinture suivante : « Au pre- « mier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, « des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants ; ils furent « quelque temps saisis, muets, immobiles : un effort de douleur rompant enfin ce

[1] *Disc. prononcé à la réception de M. Huet à l'Académie.*

« long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, que formaient dans « leurs cœurs la tristesse, la piété, la crainte, ils s'écrièrent : Comment est mort « cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israel ? A ces cris, Jérusalem re- « doubla ses pleurs ; les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, et « tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : Comment est mort « cet homme puissant ? etc. » Avec quel soin l'orateur a coupé, comme par des soupirs, ces mots, *saisis*, *muets*, *immobiles !* Comme les deux dactyles renversés expriment l'impétuosité de la douleur, et les deux spondées qui les suivent l'effort qu'elle fait pour éclater ! Comme la lenteur et la résonnance des sons rendent bien l'image de ce *long et morne silence !* Comme le dipyrriche et le dactyle suivis d'un spondée, peignent vivement les pleurs de Jérusalem ! Comme le mouvement renversé de l'ïambe et du chorée dans *s'ébranlèrent*, est analogue à l'action qu'il exprime ! Combien plus frappante encore est l'harmonie imitative dans ces mots, « le Jourdain se troubla, et ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles [1] ! »

Ajoutons qu'on ne rencontre pas uniquement dans Fléchier cette exactitude de style, cette élégance de composition, ce nombre harmonieux qu'on lui reconnaît généralement, mais qu'on y rencontre assez souvent de l'originalité d'expression et des locutions créées.

Son style, pour l'expression, n'a aucunement vieilli. « Il n'y a pas dans les Oraisons funèbres de notre Académicien, dit d'Alembert, une seule expression qui ne soit plus usitée, à l'exception de la suivante, *sans que je le die*, pour *sans que je le dise* [2]. » Mais la tournure, mais l'ensemble de la construction, nous l'avons observé, semblent quelquefois appartenir à une époque plus ancienne.

Fléchier composait avec une facilité extrême, et, raconte-t-on, partout, sur une table de pierre, au fond d'un jardin, et au milieu d'un cercle. « On croit, disait-il, que je compose avec peine et contention ; on se trompe. J'ai beaucoup travaillé dans ma jeunesse, et j'ai mis tous les moments à profit. Si la composition me coûtait, il y a longtemps que j'y aurais renoncé. »

Plus de travail et de réflexion lui auraient probablement fait éviter les fautes de goût, chez lui assez nombreuses, comme dans ce passage d'un de ses écrits les plus soignés :

« Avant que d'entrer dans les charges, il voulut en connaître les devoirs. *Le premier tribunal où il monta, fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions.* »

Ces quelques taches n'empêchent pas que, même dans ces derniers temps, des hommes de goût, comme Pariset, n'aient pu juger Fléchier très-digne d'être étudié et relu fréquemment.

Comme résumé du jugement à porter sur cet orateur célèbre, disons avec un excellent juge :

« Il faut admirer, dans Fléchier, cette élégance où le sublime s'est caché ; cet

[1] Marm., *Poétique franç.*, ch. VI.
[2] *Hist. de l'Acad.*, Notes sur l'*Éloge de Fléch.*, III.

éclat tempéré à dessein; cette beauté qui s'est voilée; cette hauteur qui se rédu au niveau du commun des hommes; ces formes vastes et qui occupent si peu d'espace; ces phrases qui, dans leur brièveté, ont tant de sens; ces pensées profondes, aussi limpides, aussi claires que ce qui est superficiel; cet art enfin où la nature est tout entière. Mais on voudrait plus de franchise, un plus haut vol [1]. »

Fléchier n'est pas seulement orateur, il est encore historien. En 1679, il publia l'*Histoire de l'empereur Théodose le Grand*. Suivant d'Alembert, « l'histoire de Théodose était un ouvrage de commande, plutôt fait pour instruire le Dauphin de ses devoirs, que pour lui tracer le vrai portrait du modèle offert à son émulation. C'était une espèce de *Cyropédie* écrite sous les yeux de Bossuet, et destinée surtout à faire du Prince un monarque pieux et chrétien [2]. » Il est certain que l'histoire, aujourd'hui, retoucherait bien des traits du tableau esquissé par Fléchier, et y en ajouterait beaucoup d'autres. Évitant également les flatteries de certains panégyristes et les dénigrements passionnés de Zosime, elle ne nous présenterait pas comme un prince accompli, mais assurément comme un grand homme, l'empereur qui sut se montrer éminent capitaine et administrateur habile, embrasser dans ses soins éclairés les armées, les finances, la police intérieure, les lois, les tribunaux; enfin terrifier les barbares, et rétablir l'ordre dans cet empire croulant que tant d'ennemis attaquaient de tous côtés. Si Fléchier n'a pas traité d'une manière assez complète toutes les parties de son sujet, reconnaissons du moins le talent avec lequel il a su montrer dans Théodose le protecteur de la foi catholique, et l'exterminateur des hérésies. Rien de mieux tracé que la scène où ce grand défenseur de l'unité religieuse déclare ne vouloir désormais souffrir que l'antique foi des apôtres :

« L'empereur prit ces formules avec beaucoup de douceur, et se retira dans son cabinet. Il les lut, et après avoir fait sa prière pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'action qu'il allait faire, il rentra dans la salle où étaient les évêques ariens. Là, déchirant en leur présence leur confession de foi, et ne réservant que celle des catholiques, il leur déclara *qu'il était résolu de ne plus souffrir dans toute l'étendue de ses États, d'autre religion que celle qui reconnaissait le Fils de Dieu consubstantiel à son Père ; qu'il était temps de se réunir, et de recevoir la sainte doctrine de l'église ancienne; qu'il userait de toute son autorité pour la gloire de Dieu de qui il la tenait, et que regardant comme ses ennemis ceux qui le seraient de Jésus-Christ, il saurait bien se faire obéir en un point où il y allait du salut et du repos de ses sujets.* Après cela il les renvoya sans attendre leur réponse, etc. »

Bayle écrivait au moment de la publication de cette histoire : « M. l'abbé Fléchier vient de nous donner la *Vie du grand Théodose*. On l'estime fort, tant pour la belle élocution que pour les beaux événements dont elle donne le détail [3]. » Madame de Sévigné, de son côté,

[1] Joubert, *Pensées*, t. II, p. 171.
[2] *Hist. de l'Acad.*, Notes sur l'*Éloge de Fléchier*, VI.
[3] Lettre à M. Minutoli, 26 mai 1679.

écrivait, quelques jours plus tard, à Bussy : « Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose* par l'abbé Fléchier ? Je la trouve belle[1]. » L'illustre épistolière a vanté en plusieurs endroits « le beau style de M. l'abbé Fléchier dans l'*Histoire de Théodose* ; » et, pour le mérite de la diction, ce livre restera parmi les compositions historiques du dix-septième siècle qu'on peut lire avec le plus de profit.

Fléchier composa quelques années plus tard une seconde histoire digne aussi d'être encore lue.

L'auteur explique ainsi l'objet qu'il se propose :

« L'histoire du cardinal Ximenès que j'ai dessein d'écrire contient des exemples qui peuvent la rendre utile, et des événements qui peuvent la rendre agréable. On verra, dans la relation de sa vie, un homme que la providence de Dieu élève insensiblement, et qui par ses vertus différentes, peut servir de modèle aux différentes conditions où il se trouve : un religieux fidèle à sa vocation, occupé des règles et des obligations de son état, régulier dans les observances communes, austère dans sa conduite particulière, ennemi des relâchements qui s'introduisent dans les cloîtres ; et séparé du monde, plus par son cœur et par son esprit, que par sa retraite : un archevêque que l'innocence et l'intégrité de ses mœurs, sa vigilance pastorale, son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa charité libérale envers les pauvres, rendent vénérable, non-seulement à l'Espagne, mais encore à toute l'Église : un ministre d'État d'un génie actif, pénétrant, élevé, qui n'a d'autre vue dans ses conseils, ni dans ses actions, que la félicité publique, qui travaille sans relâche et sans intérêt à l'agrandissement de la monarchie qu'il gouverne ; qui, par des principes d'honneur et de religion, s'élevant au-dessus de sa condition et de son âge, va faire en Afrique à ses dépens, une guerre sainte ; et qui malgré les jalousies et les inimitiés des grands, entretient l'ordre et la paix dans le royaume, et fait valoir l'autorité, pour faire régner la justice.

« La grandeur et la variété des événements accompagnent ces grands exemples. Les accroissements de la monarchie d'Espagne par les conquêtes, et par la politique de Ferdinand ; l'entière réduction des Maures devenus chrétiens, ou châtiés de leurs révoltes ; les troubles, et les contestations de droit, que cause la mort de la reine Isabelle ; les mouvements que produit la mésintelligence du roi Ferdinand et de l'archiduc Philippe son gendre ; une régence difficile et tumultueuse sous une reine faible d'esprit, incapable de gouverner, et sous un prince encore enfant élevé dans une cour étrangère, ont fourni de matière à la capacité, à la prudence, et au courage du cardinal Ximenès, comme nous ferons voir dans la suite de son histoire. »

L'histoire du cardinal Ximenès offre des parties d'un haut intérêt, tel que le récit de la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint, après la mort de son mari Philippe le Beau. On y remarque particulièrement ce curieux passage :

« Dans les voyages qu'elle fit, elle ne marchait que la nuit, et comme on l'avertissait que c'était une incommodité pour elle et pour sa cour, elle répondait, *Qu'une honnête femme, après avoir perdu son mari qui était comme son soleil, devait fuir la lumière du jour, et ne marcher que dans les ténèbres.* Ce qu'il y

[1] Lettre du 29 mai 1679.

avait de plus extraordinaire, c'est qu'elle faisait porter le cercueil de son mari de ville en ville et de bourg en bourg, comme pour lui faire des funérailles perpétuelles. Une longue suite de gens à pied et à cheval avec des flambeaux allumés, environnaient ou accompagnaient ce corps, sur lequel elle jetait souvent les yeux, et dès qu'elle était arrivée, on allait le remettre dans la paroisse du lieu, où les chapelains de la cour lui faisaient tous les matins un service aussi solennel que s'il ne fût mort que du jour d'auparavant.

« On raconte sur ce sujet qu'une vieille femme pendant que l'archiduc débarquait dans la Galice, avait dit en le regardant : *Allez, pauvre prince, vous ne serez pas longtemps avec nous, et vous vous promènerez plus dans la Castille après votre mort, que durant votre vie.* Ceux qui gardaient le cercueil dans l'Église, avaient ordre de veiller très-exactement, et d'empêcher surtout qu'aucune femme ne le touchât. C'était par cette bizarre jalousie que les femmes étaient devenues insupportables à cette princesse. Elle n'avait pas voulu que Jeanne d'Aragon ni la marquise de Denia la suivissent dans ce voyage, quoiqu'elle se plût d'ailleurs à leur entretien, et comme elle allait de Torquemada à Hornillos, ayant aperçu une abbaye, elle eut envie d'y loger, et fit arrêter le convoi; mais ayant su que c'était un monastère de filles, elle aima mieux camper, et laisser jusqu'au lendemain sa pompe funèbre en pleine campagne [1]. »

Dans cette histoire l'auteur aborde des sujets très-délicats, tel que l'établissement de l'Inquisition, dont le cardinal Ximenès dirigea les poursuites avec tant de rigueur. On sent que le cœur de Fléchier compatit aux supplices de tant de malheureux; cependant il approuve une institution que le pape avait formellement sanctionnée et encouragée. Il parle ainsi des nombreux auto-da-fé qui eurent lieu en 1507 :

« On fit la recherche de ceux qui judaïsaient, qui professaient ou qui enseignaient des hérésies, qui n'avaient point de religion, ou qui avaient quitté la véritable. On les brûlait si le crime et le scandale étaient considérables ; sinon, on les condamnait aux prisons, aux amendes, à la confiscation des biens. On offrit d'abord le pardon à tous ceux qui voudraient se reconnaître et recevoir l'absolution canonique ; et dans cette première inquisition, il y eut dix-sept mille personnes qui furent réconciliées à l'Église ; deux mille qui furent brûlées, et le nombre des fugitifs fut encore plus grand. Les peuples eurent quelque peine à s'accoutumer à cette nouvelle forme de droit et de procédure où les enfants étaient punis pour les péchés de leurs pères, où l'accusateur ne paraissait point, où les témoins n'étaient ni déclarés ni confrontés, et où la peine de mort était trop légèrement décernée. Mais on leur fit entendre que les lois de l'Église changeaient selon les temps, que la liberté de pécher croissant, il était juste que la sévérité du châtiment fût plus grande; et que ceux-là étaient indignes de la vie qui violaient la religion de Jésus-Christ, et les saintes pratiques des anciens Pères [2]. »

Fléchier nous a lui-même appris, dans une de ses lettres, qu'il avait été adroitement engagé à entreprendre l'histoire du cardinal Ximenès par un père Souhaiti, cordelier, qui lui avait fourni, sans se faire connaître, les mémoires nécessaires. Il écrivait à ce religieux, plusieurs années après que l'ouvrage eut été publié:

[1] *Hist. de Ximen.*, liv. II, an. 1507.
[2] *Hist. de Ximen.*, liv. II.

« Je vous pardonne les petites tromperies que vous avez faites pour m'engager à ce travail dans un temps où je n'avais que des occupations volontaires, et où j'étais maître de mon loisir. S'il est vrai, comme vous le dites, que ce livre ait eu quelque succès dans le monde, vous pouvez vous en attribuer une partie. Vous m'en avez fourni les premières matières, et vous avez quelque droit de vous intéresser à sa réputation, puisque vous avez part à sa naissance[1]. »

« L'Histoire de Ximenès, dit d'Alembert, rendit l'auteur si célèbre en Espagne, que la plupart de ses ouvrages y furent traduits. » Elle fut aussi goûtée en France ; cependant la plus grande partie du public donna la préférence à la vie du même Ximenès par Marsollier. Fléchier avait voulu faire voir un saint dans le fameux cordelier, devenu cardinal et presque roi ; Marsollier peignit le ministre habile et ambitieux : ce dernier portrait parut plus vraisemblable.

Fléchier est encore auteur d'un ouvrage historique beaucoup moins connu, et qui n'est qu'une traduction du latin de Graziani, la *Vie* du cardinal Commendon, mort en 1584, après avoir joui de la confiance des papes Jules II, Marcel II, Paul IV, Pie IV, Grégoire XIII, et avoir été chargé des affaires et des négociations les plus importantes.

« La cour de Rome, dit Fléchier dans sa préface, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline de l'Eglise, et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes, avec une fermeté et une sagesse extraordinaires. »

Dans cette *Vie du cardinal Commendon*, composée avant l'*Histoire de Théodose* et l'*Histoire de Ximenès*, Fléchier se tient rigoureusement au rôle de traducteur et se permet à peine quelquefois de s'affranchir d'un mot à mot trop scrupuleux :

« J'ai suivi mon original sans m'y attacher avec trop de sujétion, et j'ai tâché de conserver partout le sens de l'auteur, en l'accommodant avec notre langue. J'ai cru qu'il m'était permis de retrancher quelques redites dans les harangues et dans les digressions, et d'adoucir quelques termes qui expriment un peu fortement les prétentions de la cour de Rome, et qui ne sont pas tout à fait de notre usage. »

D'ailleurs, aucune réflexion, aucune note ; seulement une courte préface toute à la louange du fameux cardinal, et de Graziani, « qui avait été le témoin de toutes ses actions, et le compagnon de tous ses voyages. » Ceux qui ne sont pas partisans des doctrines ultramontaines que Commendon professait dans ce qu'elles ont de plus absolu, ont reproché à l'écrivain français d'avoir ainsi paru faire bon marché des maximes gallicanes.

La vie laborieuse et régulière de Fléchier méritait d'être récompensée par les honneurs de l'Église. Il n'en fut revêtu qu'assez tardivement, mais enfin, en 1685, Louis XIV le nomma à l'évêché de Lavaur : « Je vous ai fait

[1] Lettre LVIII, 20 nov. 1695.

un peu attendre une place que vous méritiez depuis longtemps, lui dit l'affable monarque en l'élevant à ce siége ; mais je ne voulais pas me priver si tôt du plaisir de vous entendre. »

Le nouvel évêque fut accueilli avec enthousiasme dans son diocèse, et tout de suite il s'y affectionna et s'y plut infiniment.

« L'évêché qu'on m'a donné est d'un assez bon revenu et dans un lieu assez agréable, écrivait-il. Il est même peu étendu et n'oblige pas à beaucoup de peine : cependant, ajoutait-il dans un sentiment tout épiscopal, vous savez que c'est une charge terrible, et que le soin des âmes est un grand poids [1]. »

Il disait encore dans une autre lettre :

« Je suis dans un diocèse agréable, tranquille et abondant, dont je suis absolument le maître, soit pour le spirituel, soit pour le temporel [2]. »

Il fut bientôt arraché au troupeau qu'il aimait, dont il était aimé, et au milieu duquel il était si heureux. Malgré ses refus et ses instantes prières auprès du roi, il fut transféré à l'évêché de Nîmes, en 1687.

Cette ville, qui est encore la métropole protestante du midi de la France, était alors remplie de calvinistes irrités de l'édit qui leur enlevait la liberté de leur culte. Fléchier sut gagner les uns, calmer les autres, les forcer tous à l'estime pour son caractère.

L'évêque de Nîmes ne répugnait pas à l'emploi de moyens de rigueur pour contraindre les protestants à l'abjuration, et les *nouveaux convertis* à l'exercice du catholicisme. Écrivant au marquis de Châteauneuf, sur l'état de la religion, et sur les dispositions des nouveaux convertis de son diocèse, après les déclarations du roi, il lui disait :

« Je vous avoue, monsieur, que j'ai un sensible déplaisir de voir qu'avec toutes les bonnes intentions du roi, et, si je l'ose dire, tous nos soins, une si bonne œuvre fasse si peu de progrès. Les gentilshommes et surtout leurs femmes donnent sur la religion de très-mauvais exemples dans les villages, et ne vont presque point à l'église, et répondent, quand nous les exhortons, que le roi ne l'ordonne pas. Les juges qu'ils établissent dans leurs justices sont aussi mal disposés qu'eux, et favorisent secrètement ceux qui contreviennent aux déclarations. Plusieurs qui jouissent des biens des fugitifs font aussi peu de cas de la religion catholique, que s'ils étaient à Genève ou en Hollande. Le roi dans ses instructions condamne tous ces gens-là, et je ne sais pourquoi ou comment tout cela subsiste, sans être puni ou corrigé, quoiqu'il me semble que chacun ait envie de s'acquitter de ses fonctions, et du service qui lui est recommandé.

« A Dieu ne plaise que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit ; la douceur et la charité doivent adoucir notre zèle. Je ne fais que vous représenter l'état où se trouve mon diocèse, et où sont à peu près tous les autres que je connais [3]. »

Il dit assez clairement qu'il faudrait recourir au *châtiment* et à l'*exemple* contre les *nouveaux convertis malades* qui refusent le ministère des curés, et *déclarent qu'ils veulent mourir dans la religion où ils sont nés* [4].

[1] Lettre XXV, 18 nov. 1685. — [2] Lettre XXXIX, 26 août 1686.
[3] Lettre LXXXIII. — [4] *Ibid.*

Quand éclata la guerre des Cévennes, Fléchier se prononça pour une répression énergique des rebelles, dont les excès lui inspiraient une horreur qu'il ne cachait pas. Il écrivait dans un moment où ce soulèvement s'apaisait :

« Nous sommes ici, grâce au Seigneur, dans une grande tranquillité, contents que Cavalier soit embarqué dans la flotte anglaise. Ce vaisseau périra sans doute, étant chargé de tant de crimes; quelque orage imprévu se lèvera et le brisera contre quelque effroyable rocher : aussi bien ce scélérat serait-il venu périr ici sur une roue [1]. »

Cependant les malheurs de ces obstinés fanatiques touchaient son cœur : « Je suis père, je suis pasteur, écrivait-il ; je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous [2]. »

Fléchier se montrait surtout digne du premier sacerdoce par les soins actifs qu'il apportait à maintenir la régularité dans son clergé, et à faire cesser les abus et les désordres qui s'y glissaient [3]. Il veillait aussi avec la plus grande sagesse à ce que l'apparence de la piété ne prît pas la place de la religion véritable. C'est ainsi qu'il s'employa vigoureusement à empêcher l'établissement d'une confrérie de pénitents qui était loin de lui paraître offrir les garanties désirables. Il a sur ce sujet une lettre extrêmement intéressante qui rappelle quelques traits des *Mémoires sur les grand jours* :

« Il a pris ici à nos gens, monsieur, écrivait-il à un magistrat, une nouvelle espèce de folie, dont vous allez être surpris. Nous en avons vu de fanatiques ; d'autres ont vécu et vivent encore en athées; en voici qui veulent, à quelque prix que ce soit, se faire Pénitents blancs. Il y a quelques années, dans le temps même des troubles, on me fit pressentir si je voulais établir une confrérie de Pénitents ; qu'il était honteux que Nîmes n'eût pas des gens de cette dévotion et de cet habit. Que cet ordre était fort du goût des nouveaux convertis. Qu'au reste, en faveur de mon nom, on les appellerait les confrères du Saint-Esprit. Comme c'était alors la mode des imaginations et des fantaisies, je pardonnai celle-là, je me contentai de leur dire, que des assemblées de nouvelle institution, et des processions marquées n'étaient guère de saison en ce pays-ci. J'avais cru que l'affaire finirait là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisait que croître, qu'ils tâchaient sourdement de s'attirer des camarades ; qu'ils avaient retenu la chapelle du Présidial ; qu'ils sollicitaient une bulle à Rome, et qu'ils espéraient que le saint-père aurait pitié de la ville de Nîmes, et leur accorderait pour la rendre sainte, une compagnie de Pénitents. J'écoutais encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette vénérable troupe destinée à réparer par sa piété tous les péchés commis par les hérétiques, et même par les catholiques. Les deux chefs de ces messieurs étaient, M... qui portait la bulle, et qui me la présenta, homme qui n'avait jamais donné de ces espérances de religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses aventures scandaleuses, et dont la vie aurait à

[1] Lettre CCLVIII. — [2] Lettre du 27 avril 1704.

[3] Voir la Lettre CCCXVIII, à M. le président de Riquet, sur une cure en litige, dans laquelle s'était introduit un moine « qui n'avait rien moins conservé que sa réforme. »

la vérité besoin d'être pénitente. L'autre est le sieur... qui n'ayant pu vivre en repos dans la confrérie du Saint-Sacrement, dont il était, voudrait se faire fondateur d'une autre, dont il fût le maître. Ils m'expliquèrent leurs désirs, et je leur répondis, qu'on s'était passé si longtemps dans Nîmes de ces sortes de congrégations, qu'il y avait tant d'autres moyens de se sanctifier; qu'ils avaient leurs paroisses, où ils pouvaient assister aux saints offices, que le nom de pénitents n'était rien, si l'on ne faisait pénitence, et que pour se disposer à la pénitence, il fallait quitter les mauvaises habitudes et les mauvais commerces qu'on avait ; qu'à l'égard de la compagnie qu'ils voulaient établir, je croyais que cet établissement ne convenait ni à la religion de mon diocèse, ni peut-être aux affaires présentes de la ville et de la province. Je pris la bulle, où le pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur confrérie ; je la leur rendis, et leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce temps-là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoyer, m'a paru aller un peu trop loin. Je sais bien que ni le pape ni le parlement ne me peuvent obliger d'établir une confrérie dans mon diocèse malgré moi. Mais les tracasseries sont toujours désagréables, et je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité, citer incessamment devant vous le sieur... et ceux qui sont nommés dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne réprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, et de se désister de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, si le cas y échoit, leur faire aussi sa petite correction [1]. »

Il se montrait plein de charité pour les pauvres dont, avant son épiscopat, il avait souvent plaidé la cause avec l'éloquence du cœur, comme dans ce passage de son *Sermon pour l'ouverture des États du Languedoc*, en 1668 :

« L'Écriture sainte nous ordonne, tantôt de traiter les pauvres avec équité et avec justice, et de ne leur point imposer de fardeau qui soit difficile à porter, de les ménager comme la prunelle de l'œil, et d'ouvrir nos entrailles à ces malheureux, qui n'ont reçu de la substance de ce monde, qu'autant qu'il en faut pour prolonger une vie, ou plutôt une patience qui leur est à charge; et que la Providence divine semble avoir abandonnés à la miséricorde des hommes. Tantôt elle nous commande d'avoir pitié de ces mercenaires, qui n'ont que leurs mains pour leur héritage ; et qui, vivant de leur travail, dont on leur fait souvent, par d'injustes retardements, mendier et presque acheter le salaire, usent leurs corps en les fatiguant, et payent, à la lettre, la peine du premier péché, en mangeant leur pain à la sueur de leur front et de leur visage. Tantôt, elle vous avertit qu'il faut honorer l'agriculture et ceux qui l'exercent, comme les restes de l'innocence de nos premiers pères, qui, portant le poids du jour et de la chaleur, loin des vices que le commerce du monde inspire, passent leur vie dans la pauvreté, et nous procurent l'abondance.

« C'est dans cette vue, que, par une charité tendre et prudente, vous entrez dans les intérêts et dans les besoins de cette Providence, qui se soutient et s'affaiblit aussi par son zèle. C'est à vous à prendre en main la balance du sanctuaire, pour peser ce que la nécessité exige et ce que la charité demande ; ce que vous devez à César, comme tributaires de sa puissance, et ce que vous devez à Dieu, comme redevables à sa justice; ce que la raison veut que vous laissiez à la commodité des particuliers; ce que la politique veut que vous destiniez au salut public. C'est à

[1] Lettre CCCXV, 17 nov. 1707.

vous qui venez ici, comme ces hommes sages et désintéressés, reconnus tels chacun dans leur tribu, que Moïse choisit autrefois, pour régler les affaires d'Israël; c'est à vous, dis-je, à discerner la cause du pauvre, à ménager le sang du peuple, pour ainsi dire, goutte à goutte; à proportionner ses devoirs, non pas à ses désirs qui sont infinis, mais au peu de force qui lui reste ; à rendre le joug qu'il porte aussi aisé, s'il se peut, qu'il est volontaire, et à compatir du moins aux peines que leur soumission n'empêche pas de sentir, et que les conjonctures fatales du temps ne vous permettent pas de lui épargner. »

L'aumône paraissait justement à Fléchier l'œuvre de piété la plus indispensable. Il trouvait qu'il valait mieux assister les pauvres que de bâtir des églises [1]. Pour soulager les malheureux, il évitait lui-même les dépenses inutiles, et s'éloignait de tout faste. Il avait le bon sens de ne pas oublier la modestie de son origine. Jamais il ne rougit des honnêtes gens auxquels il devait le jour, et l'on voit dans sa correspondance combien il aimait sa mère.

Simple et modeste, il ne permettait pas volontiers, cependant, que la fatuité lui reprochât sa naissance. Un jour un prélat courtisan, tout bouffi d'un nom qu'il ne soutenait par aucun mérite personnel, témoignait à Fléchier lui-même sa surprise qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parents pour le placer sur le siège épiscopal. *Avec cette manière de penser*, lui répondit l'Évêque de Nîmes, *je crains que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des chandelles.* Il fit une réponse aussi noble au flatteur et arrogant La Feuillade qui avait osé lui dire : *Avouez que votre père serait bien étonné de vous voir ce que vous êtes. — Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble*, répondit le prélat, *car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque.*

Ces réponses, très-louables assurément, montrent que Fléchier avait beaucoup de vivacité dans le caractère. Un petit fait, raconté dans ses *Réflexions sur les différents caractères des hommes*, le fait encore mieux voir :

« Il me souvient, y lit-on, qu'étant à Venise, j'eus la curiosité de me trouver une fois à l'assemblée du Sénat, qui se tient tous les dimanches au matin, sans avoir égard au jour. J'avais, à la vérité, ouï la messe avant que d'y entrer, dont bien me prit, parce que l'on n'en sortit qu'à midi, mais plusieurs nobles ne l'entendirent pas. J'avoue que je fus scandalisé que ce jour, qui doit être plus particulièrement employé au culte de Dieu, fût choisi pour les affaires de la république ; je ne pus m'en taire et je dis à un noble, avec qui je jouais quelquefois au billard, que cela me faisait beaucoup de peine. Il me répondit, *Siamo Veneziani e poi Cristiani*, qu'ils naissaient Vénitiens, et qu'ils étaient après faits chrétiens ; que quand ils avaient donné leurs soins à ce qui regardait l'État, ils pensaient après à s'acquitter de leurs devoirs de chrétiens ; paroles les plus libertines et les plus impies que j'aie ouïes de ma vie. Si j'avais suivi les mouvements de mon indignation, je lui aurais dit mille injures ; mais je parlais à un noble, et j'étais à Venise, il n'en fallait pas davantage pour me rendre sage. Je levai seulement les épaules, et lui fis connaître que sa réponse me surprenait et m'affligeait également ; il n'en fut pas plus touché, nous nous séparâmes et nous ne nous vîmes plus. »

[1] Voir, sur ce sujet, la Lettre CCCLXI, 23 mars 1709.

Si l'on veut bien connaître le caractère et l'esprit de Fléchier, il faut lire sa correspondance. D'ailleurs ces lettres, qu'on a jusqu'ici presque complétement négligées, abondent en faits d'une haute importance.

Elles offrent à l'histoire les renseignements les plus curieux et les plus certains sur la révolte des Cévennes, une des conséquences déplorables de la révocation de l'édit de Nantes, mais en même temps un des effets des intrigues des ennemis de la France, associés à la haine des sectaires pour susciter des embarras à Louis XIV et pour l'abaisser. C'est dans cette correspondance trop peu connue, qu'il faut voir ce qu'étaient au vrai ces camisards dont on a fait, dans ces derniers temps, des peintures si peu ressemblantes. Les populations des Cévennes, nous dit-on, « étaient des tribus pastorales, de mœurs très-pures, d'un caractère fort doux dans leur sauvagerie [1]. » De quel temps nous parle-t-on? Ce ne peut être de celui où ils inspirèrent tant de terreur et d'épouvante à tous les catholiques de la contrée, et où ils commirent de si nombreux et si abominables excès :

« On a beau les poursuivre, écrit Fléchier, on n'a pas assez de monde à leur opposer. Comme ils savent mieux les chemins, et qu'étant maîtres de la campagne, ils reçoivent de tous côtés des secours pour vivre et des avis pour se sauver, ils échappent toujours, et tuent impunément les prêtres et les anciens catholiques dans les villages où ils en trouvent, n'épargnant ni sexe ni âge ; exerçant même sur eux des cruautés inouïes. Nous n'oserions sortir de nos villes sans escorte, et nous savons qu'on tient dans nos villes mêmes des discours séditieux, qui marquent que nous ne sommes en sûreté que parce que nous y avons des troupes pour nous garder. Cependant les églises sont fermées, les prêtres fugitifs, l'exercice de la religion catholique aboli dans la campagne, et la frayeur répandue partout [2]. »

Une lettre écrite le mois suivant renferme des détails encore plus affreux, et tout aussi incontestables. L'évêque de Nîmes explique d'abord qui sont ces extravagants sectaires, et fait ensuite connaître par des faits trop positifs les horreurs dont ils se rendent journellement coupables :

« Ces fanatiques, Monsieur, sont présentement tous les huguenots d'autrefois, qui sont ces nouveaux convertis de la campagne, séduits par des gens qui se disent Prophètes, qui prêchent la délivrance d'Israël, qui soufflent le Saint-Esprit aux garçons et aux filles, et leur apprennent un jargon et des contorsions extraordinaires, et qui se croient inspirés de tuer les prêtres et les catholiques, et de faire la guerre au roi jusqu'à ce qu'il leur laisse rebâtir leurs temples et pratiquer librement leur religion. D'abord ils égorgèrent quelques missionnaires. Comme ils étaient en petit nombre, on les dissipa et on les négligea ; ils se rassemblèrent, leur troupe se mit en campagne, grossit, brûla, massacra, jeta la frayeur partout, par les horribles cruautés qu'elle exerçait, enleva les armes des maisons, des châteaux, des compagnies même de bourgeoisie qu'on avait levées tumultuairement, et parvint à armer de fusils deux ou trois cents hommes. Les autres sui-

[1] Michelet, *Hist. de France au dix-septième siècle, Louis XIV*, ch. XXVI.
[2] Lettre CXXXVI, Nîmes, 7 mars 1703.

vaient avec des haches et des faux. Les munitions ne leur manquaient pas, chaque village leur portait des vivres, ils ne paraissaient que dans les bois ou dans les montagnes, et ne marchaient que la nuit, brûlant les églises, massacrant hommes, femmes, enfants, et se trouvant le matin à six lieues de là. M. le comte de B... se donna beaucoup de mouvement; il n'avait pour toutes troupes que des milices nouvellement levées, ou des bourgeoisies dont il ne pouvait se fier. La cour ne craignait pas assez les commencements de cette révolte. Les régiments que nous demandions étaient nécessaires ailleurs ; toutes les guerres d'aujourd'hui se font loin de nous, on délibérait longtemps sur les secours; ces secours étant éloignés ne pouvaient venir que tard ; ceux qu'on tirait de la Province ne suffisaient pas, quelque soin que prît l'intendant. Cependant toute la campagne se soulevait, les prophètes et les prophétesses faisaient partout des assemblées, dans lesquelles on enrôlait tous les jeunes gens. Il s'en est formé plusieurs troupes, à qui la faiblesse des nôtres donnait du courage. La rage dont ils sont possédés leur fait supporter des fatigues extraordinaires et commettre mille crimes inouïs. Près de cent églises brûlées, plus de trente prêtres massacrés, près de deux mille catholiques égorgés, et l'exercice de la religion catholique presque aboli dans trois diocèses, et cela avec des inhumanités qui font horreur. Voilà ce qui s'est passé ici depuis huit mois[1]. »

Et après avoir raconté la déroute qu'éprouvèrent les fanatiques, quand le roi eut enfin envoyé dans les Cévennes des troupes réglées et un maréchal de France :

« Mais ces pertes, dit l'évêque de Nîmes, sont bientôt réparées; et les esprits étant gâtés comme ils sont, il leur vient des recrues de tous côtés plus qu'ils n'en veulent. Leur insolence était parvenue jusqu'à ce point, que dans Nîmes même ils publiaient que le temps de la délivrance était venu, que notre règne était passé, et que le jour approchait qu'ils auraient le plaisir de tremper leurs mains dans le sang des catholiques. Ils osèrent même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin sans aucune précaution à la porte de la ville; et dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire le prêche. Monsieur le maréchal sortit de sa maison, assembla quelques troupes, fit passer au fil de l'épée hommes et femmes qui composaient cette assemblée au nombre de plus de cinquante personnes, et réduire en cendres la maison où elle se tenait. Cet exemple était nécessaire pour arrêter l'orgueil de ce peuple. Mais, Monsieur, le cœur d'un évêque est bien touché, et ses entrailles bien émues, quand il voit d'un côté verser le sang des Catholiques, et de l'autre celui des méchants, qui, tout méchants qu'ils sont, font une partie de son troupeau. »

L'évêque, on le voit, ne cache ni ne dissimule rien, et il n'oublie pas qu'il est le pasteur des révoltés comme des fidèles. Il ajoute un peu plus loin :

« Cette guerre n'est pas comme les autres : ces fanatiques ne sont, à la vérité, que des paysans ramassés et partagés en diverses troupes nombreuses; mais ils ne laissent pas d'être disciplinés à leur manière. Leur férocité leur sert de courage, et ils ne craignent pas la mort, parce qu'ils savent bien qu'ils l'ont méritée. Endurcis au travail et à la fatigue, ils marchent presque toujours, tout le

[1] Lettre CXXXVIII, 25 avril 1703.

pays étant pour eux, et recevant partout où ils passent des vivres pour leur subsistance, et des avis pour leur sûreté. Ils ravagent impunément la campagne, vont chercher des retraites dans les montagnes ou dans les bois, et sont plus difficiles à trouver qu'à battre. Leurs chefs sont des gens de rien, prévenus de crimes, cruels et désespérés. Les autres sont abusés par des passages de l'Écriture mal appliqués, par des prophéties ridicules, par des espérances de secours étrangers, et des miracles prétendus faits ou à faire par l'Éternel en leur faveur. »

Et toujours les scènes de fanatisme sont accompagnées ou suivies de violences et de cruautés : « Nous n'entendons parler que de meurtre et de carnage, » dit avec douleur le malheureux évêque.

M. Michelet, parlant des contorsions et des prétendues prophéties et inspirations des camisards, reproche à Fléchier de « rire de ce désolant phénomène, d'en faire de fades plaisanteries [1] ; de tourner en risée ces choses douloureuses [2]. » L'évêque de Nîmes avait vu d'assez près l'imposture et la jonglerie pour avoir le droit de la dédaigner ; mais son dédain est mêlé de compassion pour les simples ou les malades qui avaient été séduits et égarés jusqu'à une véritable folie.

Fléchier, dans ces lettres si précieuses, raconte ainsi presque jour par jour les tristes incidents de la révolte des Cévennes jusqu'à l'époque de ce qu'il appelle « la délivrance d'Israël, et la soumission des Amalécites. » Il écrit à un des chefs de l'armée de répression :

« Le projet que vous exécutez est sévère, et sera sans doute utile. Il coupe jusqu'à la racine du mal, il détruit les asiles des séditieux et les resserre dans des limites où il sera plus aisé de les contenir et de les trouver. Nous nous étions bien attendus que durant l'expédition que vous faites dans les montagnes, les rebelles tomberaient sur nous dans la plaine, et qu'ils feraient quelques désordres dans notre voisinage. Mais nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerçassent tant de cruautés, et qu'ils vinssent brûler jusque sous nos yeux les églises, les villages et les meilleurs domaines de notre campagne [4]. »

Dans une lettre du même mois, il montre les rebelles *maîtres de la campagne*. « On désole, dit-il, leurs montagnes, et ils désolent notre plaine [5]. » Guerre affreuse assurément, et à laquelle on voit, par les relations de l'évêque de Nîmes, que les soldats ne se prêtaient qu'avec une extrême répugnance. Écrivant à un curé pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques, Fléchier fait cet aveu :

« Je vois dans une partie des troupes si peu de zèle pour le service de Dieu et du roi, que je n'attends pas de grands succès des expéditions qu'on médite, si le Ciel n'éclaire et n'échauffe nos guerriers [6]. »

[1] *Louis XIV*, p. 396.
[2] *Ibid.*, p. 403.
[3] Lettre du 22 juin 1704.
[4] Lettre CXLIII, 2 oct. 1703.
[5] Lettre du 23 oct. 1703.
[6] Lettre du 9 fév. 1704.

Cependant il n'y avait pas moyen de mollir devant l'acharnement des rebelles qui, enthousiasmés par leurs chefs Cavalier, Roland, Ravanel, Salez, Catinat, étaient aussi ardents à attaquer qu'à se défendre, et qui ne cessaient de répandre la terreur, non-seulement dans les campagnes, mais dans les villes qu'ils tenaient comme assiégées :

« Nous sommes ici comme bloqués, écrit l'évêque de Nîmes, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes les maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié [1]. »

Il peint la terreur des catholiques aussi grande à un moment où le roi, pressé par la coalition de ses ennemis, avait, par l'intermédiaire du prudent maréchal de Villars, entamé un commencement de négociation avec les rebelles du dedans :

« Nous avons vu Cavalier jusqu'à nos portes. Son entrevue avec M. le Maréchal, et M. de B..., ses soumissions, ses fiertés, la hardiesse des scélérats qui l'accompagnent, l'assemblée de tant de meurtriers impunis, le concours des nouveaux convertis qui les vont voir, les psaumes qu'ils chantent et dont toute la Vaunage retentit, les prêches qu'ils font, où ils débitent mille extravagances applaudies de tous nos peuples, les prophètes et les prophétesses qui s'élèvent parmi eux en grand nombre, qui jettent dans les esprits faibles les espérances du prochain rétablissement de leur religion : tout cela scandalise et afflige fort les catholiques, et nous paraît bien triste à supporter. Mais la cessation des meurtres, la tranquillité de la province, le désir de remettre l'exercice de la religion catholique, et la crainte qu'on a de rompre cette paix qu'il semble que Dieu nous présente, nous font dissimuler bien des choses qu'on aurait autrefois punies, et ménager des gens qui, dans le temps qu'ils se soumettent au roi, contreviennent à toutes ses ordonnances [2]. »

Les détails fournis par Fléchier sur les camisards qu'il a le droit d'appeler, en maints endroits de ses lettres, des *scélérats*, ces détails qu'on a prudemment omis de rappeler, suffisent à montrer combien l'esprit de parti, coutumier d'exagération, sinon de mensonge, a faussé les couleurs du tableau que l'historien précité a tracé de la guerre des Cévennes. Il nous est permis, croyons-nous, d'ajouter plus de foi aux récits du pieux évêque, qu'à ceux de l'Anglais Milton, dont le *Théâtre sacré des Cévennes* est la grande autorité de M. Michelet. Assurément tous les révoltés n'étaient pas des hommes possédés de noires fureurs, ayant perdu tout sentiment d'humanité pour tout âge et pour tout sexe, comme ceux que nous fait connaître Fléchier; mais il est impossible de ne pas voir dans le plus grand nombre de cruels auxiliaires de la Hollande et de l'Angleterre.

[1] Lettre du 27 avril 1704.

[2] Lettre CLXXI, 23 mai 1704.

Les lettres de Fléchier sont donc indispensables à lire pour se faire une idée juste de ce triste épisode de nos guerres religieuses qu'on appelle la révolte des Cévennes. Outre les faits généraux, on y recueillera bien des vues et des appréciations de détail, bien des récits circonstanciés d'un intérêt historique ; ainsi ce jugement en quelques lignes sur Cavalier, le fameux garçon boulanger, qui se donnait le titre de commandant général des religionnaires des Cévennes :

« Les raisonnements du paysan sont assez grossiers et sauvages, quoiqu'il soit prédicateur, prophète, et général d'armée, mais il ne laisse pas d'avoir un bon gros sens qui va à ses fins [1]. »

Ainsi les détails sur l'entrevue du maréchal de Villars avec ce même Cavalier :

« Le roi recommandait qu'on épargnât le sang de ses sujets. Les nouveaux convertis avaient fait entendre à la cour, qu'ils étaient seuls capables de ramener ces gens-là, que les troupes ne pouvaient et ne voulaient peut-être pas trouver. On a négocié sur ces fondements avec Cavalier, chef de la principale troupe de ces bandits, très-accrédité parmi eux, et qui se croyait et se donnait lui-même le titre de Commandant général des religionnaires des Cévennes. Cavalier a écouté, a prêché, a prophétisé, a proposé des conditions, liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de religion, amnistie pour tous les crimes passés, et permission de sortir du royaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent : on lui donna de meilleurs conseils, et il écrivit qu'il voulait se soumettre sans aucune condition. Sur cela promesses, amitiés à seigneur Cavalier ; entrevue de ce général fanatique avec M. le maréchal de V..., à la vue de tout Nîmes, dans le jardin des Récollets ; trêve conclue, lieu d'assemblée assigné à Calvisson ; quinze jours donnés pour rassembler les troupes dont Cavalier se croyait le maître, et pour attendre les ordres du roi qui devaient les faire sortir. Cependant il y avait près de cinq cents hommes ; on leur fournissait des vivres en abondance, tous les peuples d'alentour allaient voir leurs frères ; on prêchait, on chantait les psaumes ; il s'élevait de tous côtés prophètes et prophétesses ; il se supposait des miracles ; jamais tant de folies, qu'on supportait avec peine, mais avec quelque patience, dans l'espérance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces scélérats. Le lendemain que la trêve fut conclue, Roland, chef de la troupe des fanatiques des Cévennes, défit un détachement de près de deux cents hommes du régiment de Tournon dans un défilé, où le pauvre Corbeville, lieutenant-colonel qui le commandait, fut tué, et presque tout son monde. Cela enfla le cœur à Roland, qui crut être aussi grand seigneur que Cavalier, et refusa d'entrer dans son accommodement, se disant général et vainqueur, et inspiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calvisson avec ses gardes pour aller ramener Roland, tant par autorité, que par beaux et bons passages de l'Écriture qu'il avait étudiés. Mais Roland prétendit que l'Éternel lui parlait aussi bien qu'aux autres, et qu'il ferait son traité à part. Cavalier revint à son camp, où il trouva qu'à son absence quelques-uns de ses gens des plus scélérats avaient cabalé contre lui. Les uns crièrent liberté de conscience ; les prophètes crièrent : Cavalier traître. Il faillit à être tué ; il se soutint pourtant avec ses plus affidés. La troupe se retira et gagna les bois ; lui suivit, et manda à M. le maréchal de V... qu'il allait ramener ces gens-là, ou se faire tuer,

[1] Lettre du 13 mai 1704.

ou qu'il viendrait lui apporter sa tête. Ce Maréchal et M. de B... se sont avancés à Anduze. De là on a négocié avec Roland. On l'a gagné ; mais sa troupe s'est d'abord révoltée contre lui. On a cru pouvoir tomber dessus, mais ils ont grimpé sur les montagnes, et l'on n'a pu les trouver[1]. »

On trouve des détails encore plus intéressants dans une assez longue narration, placée à la fin des lettres de Fléchier, et qui fut adressée à M. le duc de Montausier, le *Récit fidèle de ce qui s'est passé dans les assemblées des fanatiques du Vivarais, avec l'histoire de leurs prophètes et prophétesses, au commencement de l'année* 1689.

Fléchier se propose de faire connaître, non-seulement au duc de Montausier, mais « à M. Jurieu et à ses confrères, quels sont ces prophètes qu'ils ont admirés, et ces martyrs dont ils grossiront un jour apparemment leurs chroniques. » A cet effet il remonte à l'origine de ces mouvements prophétiques, qui commencèrent dans le Vivarais vers le 15 du mois de janvier de l'année 1689, et avaient été, pense-t-il, inspirés et concertés à Genève. Il nous montre le sieur de Ferre, gentilhomme verrier, à son retour de la cité de Calvin, apportant le don de prophétie à sa nombreuse famille, puis assemblant le plus qu'il peut de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il envoya depuis en divers lieux sous le nom de prophètes et de prophétesses, pour prêcher en dormant contre la messe et contre les prêtres ; leur apprenant une sorte de sommeil extatique, les dressant à toutes les postures qui pouvaient attirer le respect et l'admiration du peuple, et ayant grand soin de leur donner certaines formules de prêche, qui contenaient quelques exhortations évangéliques, et beaucoup d'invectives contre l'Église catholique romaine.

L'évêque de Nîmes nous fait voir les essais, le perfectionnement, et le succès de cette nouvelle méthode de sermon. Il rapporte nombre d'exemples de ces scènes de fanatisme où nous croyons qu'à l'imposture se mêlait une maladie mentale très-caractérisée. Une de ces scènes est particulièrement curieuse, et peut donner l'idée de toutes les autres :

« Comme il se formait tous les jours de nouveaux docteurs, raconte Fléchier, il se faisait aussi plusieurs assemblées dans la paroisse de Saint-Léger, dont Bressac est une dépendance. Le curé et le seigneur, avertis de tous ces désordres, voulurent y remédier. Ils se rendirent près d'une maison, où le Saint-Esprit, à ce qu'on disait, devait opérer de grandes merveilles : ils s'arrêtèrent à la porte, et, après avoir ouï quelque temps la voix d'une femme qui prêchait, ils entrèrent subitement pour la surprendre. Cette nouvelle prophétesse parut devant eux avec confiance. Elle ne tomba pas à terre, suivant la méthode d'Astier, mais elle demeura debout, et, battant des mains sur sa tête, elle criait de toute sa force : *Miséricorde, faites pénitence, le jugement de Dieu viendra dans trois mois.* Le curé voulut un peu calmer son esprit, mais elle s'agita davantage, lui reprochant qu'il leur avait fait faire un grand péché, et qu'il serait damné comme le diable. Ses agitations l'ayant enfin mise hors d'haleine, elle se jeta sur un lit, où se débattant encore et renouvelant ses cris de *miséricorde*, quelles sottises ne dit-elle

[1] Lettre du 10 juin 1704.

pas? Qu'elle avait reçu le Saint-Esprit gros comme un grain de froment; qu'elle ferait et dirait bien d'autres choses, quand elle l'aurait tout entier; que qui ne croirait pas cela serait damné, et qu'enfin elle sentait bien qu'elle était le Saint-Esprit. Après tant de fureur et d'extravagances, la prophétesse s'apaisa, se leva, prit sa quenouille et commença à filer auprès du feu, descendant de la hauteur de sa prétendue divinité aux plus vils offices de son ménage.

« A deux cents pas de cette maison, se fit un autre attroupement, qui commença par le chant des Psaumes. Le sermon qui suivit fut à peu près du style des autres, et fut si court qu'il n'ennuya point : quelques cris de *miséricorde*, suivis de deux ou trois *amendez-vous*, en firent l'affaire; mais le spectacle, en récompense, fut agréable. Deux filles, qui faisaient dans cette dévote assemblée l'office de prophétesses, tombèrent d'abord comme en pâmoison, selon les règles ordinaires. Deux hommes charitables les relevèrent, et, s'étant assis à leur aise, les tenaient sur leurs genoux entre leurs bras. Le peuple, dont la maison était remplie, était à genoux tout autour, et trouvait des marques visibles de l'esprit de Dieu dans cette posture. Quelques catholiques étant venus, et n'ayant pas tout le respect qu'on désirait pour cette sorte de cérémonie, ceux qui tenaient les prophétesses embrassées leur pressèrent la poitrine et les avertirent tout bas de l'arrivée de ces profanes. Alors elles crièrent *miséricorde* de toutes leurs forces, battirent des mains, et se tourmentèrent ridiculement. Toute la compagnie en fut troublée, et une vieille fille se levant de la part du peuple fidèle : *Catholiques*, leur dit-elle, *votre présence gâte tout, le feu brûle le cœur de ces filles; à genoux, ou retirez-vous !* »

Il représente ensuite la fermière d'un châtelain d'une paroisse voisine de Bressac, atteinte de cette folie contagieuse, donnant des scènes publiques, couchée sur du foin, tout de son long à la renverse, battant des pieds et des mains, criant miséricorde, annonçant le jugement dans trois mois ; et finalement revenue à la raison, déclarant qu'ayant été avec d'autres femmes, la veille de la fête du village, passer la nuit dans les assemblées, où le président et soi-disant prophète Astier les « embrassa et les baisa toutes, en disant : Je vous donne le Saint-Esprit, son imagination en fut frappée, et qu'elle croit que ce baiser, au lieu du Saint-Esprit, lui donna le diable. »

Il faut encore lire dans la relation de l'évêque de Nîmes le récit des fureurs de ces fanatiques qui, encouragés par l'impunité, et comptant sur le secours des puissances étrangères, ne prédisent que massacre des prêtres, démolition des églises, renversement de l'État; et toujours la jonglerie et l'extravagance se joignent aux inspirations de la haine :

« Quoiqu'on en eût tué quelques-uns à Saint-Vincent, raconte Fléchier, ils se rassemblèrent dans la paroisse de Serres en aussi grand nombre qu'auparavant. Quelques gentilshommes catholiques y allèrent par curiosité, et ils y furent reçus avec honneur. On leur promit qu'ils verraient de grandes merveilles. Après la prière et le chant des psaumes, ceux et celles qui présidaient prophétisèrent successivement. Cette prophétie était : *Mes frères, amendez-vous, et laissez-vous tomber à la renverse!* Aussitôt dit, aussitôt fait. Ces gentilshommes demeurèrent debout, et les prophètes les appelèrent cœurs endurcis, satans, réprouvés. Il fallut souffrir la colère de ces hommes, de ces femmes, qui, pendant que tout le reste

était étendu comme mort, tenaient des discours qui ne convenaient guère à l'amendement ni à la pénitence qu'ils prêchaient.

« Marie, la grande prophétesse, brilla beaucoup entre les autres, redisant avec emphase que les prêtres étaient des diables, qu'il ne fallait plus aller à la messe; que la petite messe était la femme du diable, et la grand'messe la mère du diable; et qu'il valait mieux aller en enfer qu'à l'église. Les autres prophètes ajoutèrent quelque broderie à ce jargon, et ce furent là les gentillesses qu'ils avaient promises. Après cela, ils virent les cieux ouverts, et des anges, les uns blancs, les autres rouges, tenant dans leurs mains les fioles de la colère de Dieu. Ils finirent en repassant les gentilshommes du voisinage et disant : un tel est blessé..... Un tel est mort....., tuant ainsi et blessant dans leur imagination ceux qui, malgré eux, vivaient et se portaient bien. Avec tout cela, dit Fléchier en terminant ce récit, trouvera-t-on peut-être encore qu'on a eu tort de troubler le repos et la dévotion de ces assemblées. »

Chaque jour la folie et l'audace de ces malheureux s'accroissaient. Ils disaient « qu'ayant tous le Saint-Esprit, et se trouvant sous la protection des saints anges, ils n'avaient rien à craindre; que les gens de guerre ne pouvaient nuire à ceux qui avaient la foi, et qu'en tout cas le paradis était ouvert. Les uns disaient que les anges tombaient sur eux comme troupes de moucherons, et les environnaient; les autres, que les anges voltigeaient autour d'eux, « blancs comme neige et petits comme le doigt.» Les troupes sont sur le point de donner sur une multitude de ces fous :

« Ils s'ébranlèrent, raconte Fléchier, se divisèrent en plusieurs pelotons, s'embrassèrent les uns les autres, et s'entre-soufflèrent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit; puis ils vinrent hardiment au-devant des troupes, dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables, ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis, et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois à quatre cents de tués ou de blessés. »

Cette piquante relation, où l'on retrouve le sel, la fine ironie et tous les agréments de style des *Mémoires des grands jours d'Auvergne*, est suivie d'un *Mémoire touchant la bergère de Crest, et deux autres filles du diocèse de Castres, mises au rang des nouvelles prophétesses*; d'un *Mémoire sur les visions de la fille du diocèse de Castres*; d'un *Mémoire de ce qui se passa dans une assemblée faite au diocèse de Castres, et de la fausse apparition d'un ange*; enfin d'un *Mémoire de ce qui s'est passé à Genève touchant les petits prophètes du Dauphiné et du Vivarais*.

Folie, libertinage, duperie, haine, fureur, voilà ce que tous ces Mémoires nous font voir dans les fanatiques du Vivarais.

Par ces relations, avec lesquelles l'auteur envoya au duc de Montausier « les pièces justificatives, qui sont ou des informations juridiques, ou des relations qui ne peuvent être suspectes, parce qu'elles sont faites par les parties intéressées [1], » Fléchier voulait confondre le ministre Jurieu, lequel prétendait faire « un mystère de religion de ce qui n'était qu'une

[1] *Mémoire de ce qui s'est passé à Genève*, etc.

intrigue de parti [1]. » Il confond également les historiens modernes qui se sont à l'excès apitoyés sur ces dupeurs ou ces dupés, et ont emphatiquement crié à l'anathème contre leurs persécuteurs.

A la source de tous ces excès de fanatisme, on voit incontestablement, dans beaucoup de cas, la maladie ; maladie nerveuse, maladie cérébrale, ajoutons, maladie hystérique. Fléchier en a vu et dit quelque chose :

« Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette multiplication de prophètes et de prophétesses. Ces pauvres gens n'entendaient parler que de ces sortes de dévotions, leur imagination en était remplie ; ils voyaient dans les assemblées ces représentations, dont ils s'entretenaient sans cesse en eux-mêmes. On leur ordonnait de jeûner plusieurs jours, ce qui leur affaiblissait le cerveau et les rendait plus susceptibles de ces visions creuses et de ces vaines créances. Les courses qu'ils faisaient de paroisse en paroisse, de montagne en montagne, pour y passer les jours et les nuits, sans prendre d'autre nourriture que quelques pommes ou quelques noix ; les spectacles et les exhortations continuelles de tout quitter, pour se trouver dans l'assemblée des élus et des fidèles, et d'y faire, comme les autres, des prédictions imaginaires ; la petite gloire d'être élevé sur un théâtre, d'être écouté comme un oracle, de faire tomber d'un seul mot mille personnes à la renverse, de consacrer, pour ainsi dire, ses extravagances et rendre sa folie vénérable par le mélange de quelques textes mal appliqués de l'Écriture, c'étaient autant de causes de cette corruption presque générale. Les ignorants sont disposés à suivre et à imiter. On leur soufflait l'erreur et dans le cœur et dans la bouche ; il se faisait une génération spirituelle de prophètes et de prophétesses par les yeux et par les oreilles, plutôt que par l'esprit et par la foi ; en sorte qu'ils devenaient tous ou trompeurs ou trompés par contagion [2]. »

Voilà des explications vraies et sensées. Dire plus, ou dire autre chose, c'est faire du roman et non de l'histoire.

On voit, nous le répétons, combien est précieux pour l'histoire le recueil si négligé des lettres de Fléchier. Ces lettres renferment encore un nombre d'anecdotes curieuses et qui peignent les mœurs. Telle est l'histoire du pécule d'un religieux disputé par deux couvents :

« J'ai cru, Monsieur, écrit Fléchier à M. Benoît, auditeur de Rote, que vous voudriez bien vous donner la peine de voir le Père prieur des Pères Augustins d'Avignon, touchant une affaire qui les regarde, et à laquelle je suis obligé de m'intéresser en qualité d'Évêque de Nîmes. Il est mort depuis quelque temps un religieux de leur ordre, nommé le Père Fongas, dans leur couvent d'Avignon, qui a laissé une somme assez considérable d'argent, qui est présentement disputée par le couvent d'Avignon et celui de Nîmes. Ce bon Père avait été plusieurs années dans cette ville supérieur du couvent sans inférieur ; car il était seul jouissant de tout le petit revenu de la maison, et des gratifications assez amples qu'il retirait par son savoir-faire d'un emploi que M. l'Intendant lui avait donné pour la construction des églises de mon diocèse, parce qu'il s'entendait un peu en architecture... Il

[1] *Mémoire touchant la bergère de Crest.*

[2] *Récit fidèle*, etc.

m'a dit plusieurs fois qu'il épargnait et amassait de l'argent pour rétablir le couvent de Nîmes et le mettre en état d'entretenir une communauté de religieux. Je ne vous dirai pas les raisons que j'eus de le faire sortir de mon diocèse. Il n'y laissa point son argent; ses confrères voulurent le lui enlever au couvent de Crémieux ; il en fut le martyr et ne voulut point le découvrir. Il se réfugia dans celui d'Avignon qui relève immédiatement du Général. Il y fut reçu et honoré moyennant quelque bâtiment qu'il y fit ; il y est mort. Le pécule qu'il laisse est encore considérable. Le couvent d'Avignon prétend que l'argent doit rester au monastère où il est mort. Celui de Nîmes prétend qu'il appartient au monastère où il a été acquis. Les uns veulent pour juge le Général; les autres ont eu recours au Parlement de Toulouse, où l'affaire se va juger. L'argent est en France. Je suis obligé de donner protection à mon couvent. M. de Basville qui sait comme cet argent a été acquis, va se joindre à moi. Le Provincial de cette province et le couvent de la ville poursuivent, nous espérons un bon succès... Le Provincial vient de faire sa visite ici, et nous avons considéré que le procès coûtait, qu'on allait publier dans une audience beaucoup de choses indignes et déshonorantes pour le particulier et pour l'Ordre ; qu'il était fâcheux pour deux couvents du même Institut de disputer un pécule d'un religieux qui devait être pauvre, et qui s'est enrichi par de mauvaises voies. Sur cela j'ai voulu me charger de savoir si les Augustins d'Avignon veulent bien se porter à la paix, et accommoder cette affaire avant que nous la fassions juger. La considération que j'ai pour leur Ordre et même pour le couvent, m'engage à leur faire cette proposition, et à vous prier de voir de ma part le Père prieur et le Syndic de la Maison, pour savoir d'eux, le plus tôt que vous pourrez, leurs sentiments et la délibération de leur Chapitre. Si j'avais l'honneur de les connaître, je leur aurais écrit, etc. [1] »

Plusieurs lettres témoignent de l'étendue et de la solidité des connaissances de Fléchier ; telles que la lettre CCCCXIII, sur l'antiquité de l'Histoire, et de ceux qui l'ont écrite ; et la lettre CCCCIV, sur les qualités de ceux qui écrivent l'Histoire, et sur l'estime qu'on en fait dans toutes les nations et dans tous les temps.

Ce recueil renferme quelques lettres latines qui montrent chez Fléchier une rare élégance à écrire la langue de Cicéron. Nous indiquerons la lettre CCCCXV, à M. de Furstemberg, évêque de Paderborne, pour féliciter ce prélat de quelques vers de sa composition ; et la lettre CCCCXX, au pape Clément XI, où il sollicite la béatification de M. Vincent de Paul, et trace un abrégé de la vie et des saintes œuvres du fondateur de l'ordre des Sœurs de la Charité.

En somme, les lettres de Fléchier dont on parle si peu, méritent d'être rangées parmi les productions épistolaires les plus curieuses et les plus instructives de cette époque si riche en ce genre. Pour le style, il a le même caractère à peu près que dans tous les autres écrits de cet auteur, correct, élégant, un peu arriéré pour la tournure ; toujours symétrique, périodique et cadencé, comme dans ce passage d'une lettre de compliment et de félicitation à madame la maréchale duchesse de Villars :

« Le roi, Madame, ne pouvait donner à Madame votre belle-sœur, un plus noble et plus digne présent que l'Abbaye de Chelles ; des princesses l'ont possédée,

[1] Lettre CVIII, 30 déc. 1701.

des princesses peut-être l'ont désirée, et vous l'avez heureusement obtenue. Cette grâce vous doit être d'autant plus agréable, qu'elle approche de vous une personne qui vous est chère, et qu'elle fait voir l'estime et la considération que Sa Majesté a pour le service du frère et pour la vertu de la sœur [1]. »

On reconnaît çà et là le bel esprit amoureux de la gentillesse et des grâces un peu mignardes, comme dans ce compliment à un ami qu'on n'a pas trouvé chez lui :

« Je vous écris de votre cabinet et peut-être de votre plume ; combien en sortirait-il de jolies choses, si elle était conduite par votre main ; et vous verrez que la mienne n'en saura pas tirer un simple raisonnement de toutes les honnêtetés que je viens de recevoir chez vous. Si elle ne sait pas exprimer une fort grande reconnaissance, elle ne sera pas l'interprète de mon cœur. Si j'avais un peu du superflu de votre éloquence, je vous en dirais davantage, et je chercherais de vous persuader que je suis avec un respect infini, etc. [2] »

Ce n'est ni Bossuet ni Fénelon qui eussent écrit de ce ton. Aussi Fléchier, le constant admirateur de mademoiselle de Scudéry [3], et le protégé de Chapelain, n'était-il pas un esprit de leur ordre. Dans sa sphère un peu inférieure, il reste néanmoins, au point de vue du talent comme du caractère, digne de beaucoup d'éloges et d'une haute estime.

Portrait ou caractère de Fléchier écrit par lui-même.

Vous voulez donc, Mademoiselle [4], que je vous trace le portrait d'un de vos amis et des miens, et que je vous fasse une copie d'un original que vous connaissez aussi bien que moi. Je sens le plaisir qu'il y a de vous obéir, mais je connais la difficulté de vous satis-

[1] Lettre CCCVI, 25 août 1707.

[2] Lettre CCCXXXVII.

[3] Voir la Lettre extraordinairement élogieuse, qu'il adresse à la célèbre romancière, en réponse à l'envoi des *Conversations*, dont il eût souhaité, dit-il, pouvoir mettre un exemplaire dans tous les presbytères de son diocèse, pour que les curés y prissent goût à l'élégance et au bel art de bien dire ; celle également qu'il lui adresse pour lui faire compliment de ses vers (Lettre LV, 16 nov. 1674). — Voir aussi la Lettre CXLVIII (11 nov. 1703), à mademoiselle Deshoulières, pour la remercier et la féliciter sur son *Hymne à la paix* :

« Venez, fille du ciel, descendez sur la terre,
« Louis ne combat que pour vous, etc. »

[4] On croit que ce portrait fut écrit pour mademoiselle de La Vigne, à qui Fléchier a adressé plusieurs lettres et diverses pièces de vers, sous le nom d'Iris.

faire. Comment vous le représenterai-je? Si je dissimule ses défauts, je suis peu sincère ; si je les découvre, je suis peut-être peu discret; si je vous expose ses vertus, je serai suspect ou de trop d'amitié, ou de trop de complaisance pour vous. Mais enfin, vous l'ordonnez, et j'espère que vous reconnaîtrez ce qu'il a de bonnes qualités; que vous lui pardonnerez volontiers ce qu'il en peut avoir de mauvaises; et que vous me saurez quelque gré de vous l'avoir représenté tel qu'il est.

Sa figure, comme vous savez, n'a rien de touchant ni d'agréable; mais elle n'a rien aussi [1] de choquant : sa physionomie n'impose pas, et ne promet pas, au premier coup d'œil, tout ce qu'il vaut ; mais on peut remarquer dans ses yeux et sur son visage, je ne sais quoi qui répond de son esprit et de sa probité. Il paraît d'abord trop sérieux et trop réservé, mais après il s'égaie insensiblement; et qui peut essuyer ce premier froid, s'accommode assez de lui dans la suite. Son esprit ne s'ouvre pas tout d'un coup, mais il se déploie petit à petit, et il gagne beaucoup à être connu. Il ne s'empresse pas à acquérir l'estime et l'amitié des uns et des autres; il choisit ceux qu'il veut connaître et qu'il veut aimer; et pour peu qu'il trouve de bonne volonté, il s'aide après cela de sa douceur naturelle et de certains airs de discrétion qui lui attirent la confiance. Il n'a jamais brigué de suffrage ; il a voulu être estimé par raison, non pas par cabale. Sa réputation n'a jamais été à charge à ses amis, et n'a rien coûté qu'à lui-même. Quand il a été louable, il a laissé aux autres le soin de le louer. Il sait se servir de son esprit, mais il ne sait pas s'en prévaloir; et quoiqu'il se sente et qu'il s'estime ce qu'il vaut, il laisse à chacun son jugement. Si l'on a bonne opinion de lui, il en est reconnaissant; sinon, il se renferme en lui-même et se rend la justice qu'on lui refuse.

Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose : les savants ont été contents de son latin : la cour a loué sa politesse. Il a écrit avec succès ; il a parlé en public, même avec applaudissement.

Sa conversation n'est ni brillante, ni ennuyeuse ; il s'abaisse, il s'élève quand il le faut. Il parle peu, mais on s'aperçoit qu'il pense beaucoup. Certains airs fins et spirituels marquent sur son visage ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne, et son silence même est intelligible.

[1] On dirait aujourd'hui *non plus*.

Quand il n'est pas avec des gens qui lui plaisent, il demeure au dedans de lui-même. Quand il est avec ses amis, il aime à discourir et à se répandre au dehors; il est pourtant toujours maître de son esprit. Lorsqu'il parle, on voit bien qu'il saurait se taire; et lorsqu'il se tait, on voit bien qu'il saurait parler. Il écoute les autres paisiblement. Il leur pardonne aisément d'avoir peu d'esprit, pourvu qu'ils ne veuillent pas lui faire accroire qu'ils en ont beaucoup. Ce qui fait qu'il est bien reçu dans les compagnies, c'est qu'il s'accommode à tous et ne se préfère à personne. Il ne se pique pas de faire valoir ce qu'il sait ; il aime mieux leur donner le plaisir de dire eux-mêmes ce qu'ils savent. Il n'est pas fort vif au dehors, mais il a beaucoup de vivacité au dedans, et peu de chose échappe à ses réflexions. Il n'est pas naturellement inquiet, et ne s'amuse pas à deviner les secrets d'autrui ; mais pour peu d'ouverture qu'on lui donne, il va de conjecture en conjecture, et quand il veut, il n'y a guère de mystère qu'il ne découvre. Il voit tout d'un coup le ridicule des hommes, et jamais personne ne remarqua plus promptement une sottise.

Il est naturellement paresseux, mais quand il veut, il trouve en lui des ressources dont il a été souvent étonné lui-même. Quoiqu'il perde beaucoup de temps, il se rencontre qu'il en a toujours assez, et tout lent qu'il paraît, il y a peu de gens qu'il ne rattrape, quelque diligents qu'ils puissent être.

Pour son style et pour ses ouvrages, il y a de la netteté, de la douceur, de l'élégance, la nature y approche de l'art, et l'art y ressemble à la nature. On croit d'abord qu'on ne peut ni penser ni dire autrement; mais après qu'on y a fait réflexion, on voit bien qu'il n'est pas facile de penser ou de dire ainsi. Il a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours et dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, et une heureuse facilité, qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu, et l'on ne peut rien en ôter sans y retrancher quelque chose de nécessaire. Enfin votre ami vaudrait encore mieux, s'il pouvait s'accoutumer au travail, et si sa mémoire un peu ingrate, non pas infidèle, le servait aussi bien que son esprit; mais il n'y a rien de parfait au monde et chacun a ses endroits faibles [1].

[1] Ajoutons que Fléchier conserva pendant son épiscopat ce goût des lettres, et qu'il aima toujours à leur consacrer ses loisirs. Il fut le restaurateur, et comme le second fondateur de l'Académie de Nîmes.

Pour son cœur, où [1] je crois que vous vous intéressez davantage, il n'est pas si aisé de le connaître : il se modère quand il veut ; il est secret et circonspect ; il se cache souvent sous les voiles d'une tranquillité et d'une indifférence apparente. Mais je l'ai vu dans son naturel, je l'observe depuis longtemps, et je suis dans sa confidence : ainsi, Mademoiselle, je vous ferai part de mes connaissances. Il n'aurait pas de peine à vous faire lui-même sa confession, et il est juste que vous sachiez comment est fait et comment se gouverne un cœur que vous possédez [2].

Ce cœur donc, Mademoiselle, n'est pas indigne de vous ; il a de la grandeur et de la générosité, aucun intérêt ne le touche, et il ne voudrait avoir du bien que pour être en état d'en faire. Son plus sensible plaisir, c'est de pouvoir obliger ses amis, ou de pouvoir reconnaître les obligations qu'il leur a. Il aimerait pourtant mieux avoir des grâces à faire, que d'en recevoir. Il a toujours cru que le mérite pouvait se passer de la fortune. Il s'est contenté de l'un, et ne s'est point inquiété pour l'autre.

Rien n'est tant contre son humeur, que d'être à charge à qui que ce soit. Dans ses besoins, il n'a recours qu'à sa patience ; et quand il serait plus éloquent qu'il n'est, il ne sait plus parler quand il s'agit de demander. Tous les honneurs du monde lui paraîtraient trop achetés, s'ils lui avaient coûté quelque bassesse. Il n'aime pas à contredire, mais il aime encore moins à flatter. Quoiqu'il n'y ait guère d'homme qui sache mieux louer que lui, il n'a jamais voulu vendre ni même donner mal à propos ses louanges.

Il sait, quand il le faut, jeter quelques grains d'encens odoriférant qui récrée et qui n'étourdit pas : aussi n'en reçoit-il pas qui ne soit aussi fin que celui qu'il donne.

Il a de l'ambition ; non pas de celle qui s'empresse et qui s'agite pour parvenir, mais de celle qui attend paisiblement la justice qu'on doit lui rendre, qui ne cherche pas les voies les plus courtes, mais les plus honorables, et qui veut toujours mériter longtemps avant que d'obtenir ce qu'il peut raisonnablement prétendre... Il

[1] Sur cet emploi de *où*, pour *auquel*, qu'on a si malheureusement laissé tomber, et qu'il ne tiendrait qu'aux écrivains de goût de reprendre, voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*.

[2] Pour n'être ni étonné ni scandalisé de ces expressions dans la bouche d'un ecclésiastique, il faut se rappeler le langage d'amour platonique et d'innocente mais fade galanterie que l'hôtel de Rambouillet avait mis à la mode, et que les personnes même les plus vertueuses et du caractère le plus grave jargonnèrent pendant longtemps.

se console aisément de n'être pas heureux, pourvu que le public l'en juge digne, et il travaille à se faire considérer par lui-même plûtôt que par l'état[1] où on l'aura mis.

Il n'envie la gloire de personne, mais il aime à jouir de la sienne. Quoiqu'il n'ignore pas les talents qu'il a, il estime ceux que les autres ont : ainsi il a le plaisir que donne l'honneur, sans faire souffrir aux autres les incommodités que donne l'orgueil. Il est sensible aux approbations sincères et désintéressées; un homme qui le loue sans le connaître, un auditeur qui s'écrie, un passant qui le montre et qui dit : C'EST LUI; ce sont les éloges qui le touchent davantage. Quand on l'élève, il se tient dans une honnête modération, et sa pudeur est embarrassante ; mais si l'on veut l'abaisser, il prend une fierté qui le met au-dessus de tout; il est facile, populaire, officieux à ceux qui sont au-dessous de lui; commode à ses égaux. Pour les grands qui se prévalent de ce qu'ils sont, il les respecte de loin et les abandonne à leur propre grandeur. Il se possède dans les occasions, et ses passions ne peuvent rien sur sa raison, si elle n'y consent, ou si elle n'est surprise.

Il est de bonne foi, et il croit aisément que tout le monde est de même. Mais si l'on vient à lui manquer, on ne regagne plus sa confiance : ainsi il ne trompe jamais personne, et n'est jamais trompé qu'une fois. S'il a donné quelque sujet de plainte à quelqu'un, il n'oublie rien pour le satisfaire ; mais si l'on se plaint de lui sans raison, il a une innocence fière qui ne descend pas aux éclaircissements et aux justifications, et rien ne lui coûte tant que de faire son apologie. Quand on l'offense, il a le ressentiment vif, mais il ne dure pas longtemps. L'envie lui déplaît, mais elle ne l'afflige pas : il souffre avec peine une injustice, mais il la pardonne. Mais l'infidélité d'un ami est le péché irrémissible pour lui. Lorsqu'on en use mal à son égard, il y a peu d'excuses qui le satisfassent, et il a d'autant plus de peine de se réconcilier avec ceux qui l'ont fâché, qu'il prend plus de précaution pour ne fâcher personne.

Il n'a pas de grands attachements au monde : et comme il n'a pas beaucoup à gagner, ni beaucoup à perdre, il n'a ni de grands chagrins ni de grandes joies. Les devoirs extérieurs et les bienséances de la vie lui sont à charge. Les visites qu'on se rend, les lettres qu'on s'écrit, et le commerce de société inévitable entre gens indifférents, sont des contraintes de sa

[1] *Considération.*

part, et des importunités de la part des autres. Il ne compte avoir vécu que le temps qu'il a passé avec ses amis ou avec lui-même, et ses meilleures heures sont celles de ses entretiens familiers, ou de ses libres rêveries. Le nombre de ses amis est comme celui des élus, fort petit, il ne les choisit pas légèrement, mais il les ménage et il les conserve soigneusement quand une fois il les a choisis; et s'il en a peu, du moins a-t-il cet avantage, qu'il n'en perd point. Il est avec eux gai sans emportement, libre sans indiscrétion, familier sans incivilité, complaisant sans faiblesse, et sage sans austérité. C'est ainsi qu'il est fait pour ses amis; et c'est ainsi qu'il souhaite que ses amis soient faits pour lui[1].

Il ne reste plus, Mademoiselle, qu'à vous parler de sa tendresse, et [2] vous montrer sa méthode et, pour ainsi dire, son art d'amitié [3]...

On dirait d'abord que votre ami n'est pas capable de tendresse, mais quand on fait tant que de le toucher, il n'y a guère d'homme plus sensible. Il ne prend pas de ces feux subits, qui s'éteignent presque aussitôt qu'ils sont allumés, il va pied à pied, et laisse mûrir l'amitié. Il ne s'engage pas sans savoir bien à qui il s'engage : son cœur lui est trop cher pour le donner au hasard. Pour aimer, il ne se fie pas à son inclination, il consulte son jugement. Son amitié veut toujours être fondée sur l'estime. La beauté peut le surprendre, mais elle ne l'attache pas. Le mérite le gagne, et la bonté le retient. La douceur, l'honnêteté, la bonne conduite, sont les premiers agréments qu'il cherche; il faut pourtant que la personne soit agréable ; et bien que la raison soit la maîtresse, il faut que les yeux puissent être contents. La précipitation en matière

[1] Nous ne croyons pas qu'on puisse voir un bien ardent ami, dans l'homme qui redoutait les conséquences de l'amitié autant que nous le montre le passage suivant de ses *Réflexions sur les caractères différents des hommes :*

« Je ne conseillerai jamais à un homme de se marier; je ne lui conseillerai aussi jamais de se faire un ami. Il n'y a guère moins d'engagement avec l'un qu'avec l'autre, et l'obligation de partager les peines, les disgrâces et les afflictions avec tous les deux est égale. On a assez de ses chagrins, sans en chercher ailleurs et de nouveaux.

« Que l'on mette dans une balance les agréments et les avantages d'avoir un ami, et que l'on mette dans une autre ceux de n'en avoir pas; je crois que cette dernière l'emportera toujours sur la première; mais quand le poids de l'une et de l'autre serait juste, la liberté est un assez grand bien pour se déclarer en faveur de celui qui n'est obligé de révéler son secret qu'à lui-même. » (*Réflex. sur les caract.*, ch. XXII)

[2] Voilà un de ces cas où, malgré la décision des grammairiens, il est bon de ne pas répéter la préposition devant un second verbe.

[3] On se rappelle mademoiselle de Scudéry et la *Carte du Tendre.*

de tendresse lui est suspecte ; mais aussi trop de lenteur et de difficulté le rebute... Quand l'affaire est une fois conclue et qu'il s'est donné, c'est pour toujours et sans réserve : aussi il veut qu'on se donne de même, et croit qu'un cœur qui se partage ne vaut pas le sien tout entier. Il est capable de jalousie, et quoi qu'il en arrive, il veut être distingué et préféré. Il est de l'humeur de ce prince qui disait : *Ou César ou rien.* Son amitié languit, si l'on ne la nourrit de quelques douceurs, et il n'aime rien tant que de sentir qu'il aime, et de connaître qu'il est aimé. Il voudrait pouvoir toujours être là où est son inclination. Il s'entretient à cœur ouvert, il est en pleine confiance, il ne se pique pas de briller comme il ferait dans une compagnie indifférente, et l'on dirait qu'il donne son esprit à ses connaissances, mais qu'il garde son cœur pour ses amis. Aussi son amitié n'est pas de ces passions discoureuses qui s'évaporent en beaux sentiments, elle sent beaucoup plus qu'elle ne dit, et pourvu qu'elle se fasse bien entendre, elle ne se met pas en peine de se faire admirer...

Il est délicat et difficile sur ce qu'on se doit quand on s'aime ; il veut qu'on s'entende à demi mot, qu'on se prévienne, et qu'on devine ce qui peut plaire ; mais il n'exige rien d'autrui qu'il ne s'impose à lui-même ; et s'il se plaint, pour peu de sujet qu'il en ait, il souffre aussi qu'on se plaigne pour peu de sujet qu'il en donne.

Il a quelquefois des absences d'esprit qui le font soupçonner d'avoir quelques intervalles d'indifférence, mais il répare cela par des redoublements de tendresse qui lui prennent de temps en temps.

Quand on vient à diminuer de l'affection qu'on a pour lui, il la compte pour entièrement passée. Il tient que l'amitié, comme la dévotion, se perd dès qu'elle se relâche. Il serait moins fâché de tomber tout d'un coup, que d'avoir le déplaisir de descendre par degrés, et il est bien près de ne plus aimer, quand on commence à l'aimer moins. S'il s'aperçoit qu'on l'abandonne, il s'en afflige quelque temps, traînant les restes de son amitié jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consumée, et il a toujours la consolation d'être le dernier à aimer. Quoi qu'il en soit, quand il s'y trouve obligé, il délie sa chaîne et ne la rompt jamais avec éclat, et se venge de l'injustice qu'on lui fait, non pas par la colère et par la haine, mais par une profonde indifférence.

Voilà, Mademoiselle, quelles sont les mœurs et les habitudes de notre ami. Si la peinture que je vous en ai faite, répond à l'idée que vous en aviez, je ne me repentirai pas de vous avoir obéi :

sinon tenez-vous-en à l'image que vous vous en êtes formée vous-même, et laissez à votre cœur le soin de vous le représenter avec les qualités que vous lui souhaitez. Surtout faites-lui, je vous prie, un secret de cet écrit que je vous envoie : tenez toujours un voile tiré sur son portrait, et ne me brouillez pas avec un homme qui rougit de ses vertus comme de ses défauts, et qui, faisant parler les autres de son mérite, n'en parle lui-même jamais.

Portrait de Ferdinand le Catholique.

Ce prince avait de grandes qualités. Il était sage, vaillant, habile, civil, retenu dans ses actions, grave dans ses discours, tempéré dans ses repas, modeste dans ses habits, endurci au travail, porté à entreprendre, et capable d'exécuter. Non-seulement il défendit ses États, mais encore il les accrut : et quoiqu'il eût toute la vie les armes à la main, il maintint la paix chez lui, et porta toujours la guerre sur les terres de ses ennemis.

La négociation eut beaucoup de part à ses conquêtes. Il prévenait par son jugement les bons ou les mauvais succès, conduisant ses desseins avec beaucoup de précaution et de secret, et dérangeant ceux des autres princes plus par adresse que par argent. De son naturel, il était fier ; mais dès qu'il avait fait sentir son autorité, il faisait semblant d'oublier qu'il fût le maître, et savait prendre ou quitter sa fierté selon les besoins. Jamais sa douceur ne diminua dans les peuples le respect qui lui a été dû ; jamais sa gravité ne diminua l'amour qu'on lui portait. Il se plaisait fort à jouer aux dés, à courir le cerf, et surtout à voler le héron. Lorsqu'il s'amusait ainsi, on eût dit qu'il n'aimait pas les affaires ; quand il fallait assister aux conseils, ou marcher à la tête des armées, on eût dit qu'il n'aimait pas les divertissements. Cependant dans le temps qu'il était le plus occupé, il faisait semblant de penser à ses plaisirs; et dans le temps qu'il paraissait le plus oisif, il méditait dans son esprit de grands projets. Il chassa les Maures et les Juifs, et protégea toujours la religion, souvent avec ostentation, et quelquefois même avec zèle. L'Espagne n'avait point eu avant lui de plus grand roi ; et si quelques-uns de ses successeurs ont été plus grands que lui, il leur a laissé les moyens de le devenir.

Avec ces bonnes qualités, il en eut beaucoup de mauvaises. Il

était défiant, ingrat, dissimulé, rapportant tout à soi-même et à l'accroissement de ses États. Il aimait la justice, mais il fallait qu'elle fût séparée de ses intérêts. Le moyen qu'il employa plus communément, pour réussir dans ses desseins, fut la religion, qu'il assujettit presque toujours à la politique. Il fit un crime à Jean d'Albret de n'avoir pas suivi les passions de Jules II, et se fit un mérite d'avoir persécuté Alexandre VI, sous prétexte de vouloir réformer les mœurs et la maison de ce Pontife. Quelque intention qu'il eût de nommer de bons évêques et d'observer les règles de l'Église, il força le pape Innocent VIII de pourvoir Alphonse d'Aragon son bâtard, de l'administration perpétuelle de l'archevêché de Saragosse, quoiqu'il n'eût encore que six ans. Sa bonne foi fut suspecte à tous les princes de son temps : et quoiqu'il fit proposer incessamment par ses ambassadeurs, des ligues et des alliances, il était prêt de rompre ses traités, et de manquer à sa parole, dès qu'il croyait pouvoir le faire à son avantage.

Les grands de Castille ne purent supporter son avarice, et lui disputèrent ses droits, parce qu'ils ne pouvaient obtenir ses grâces. Cependant, à peine trouva-t-on après sa mort de quoi fournir aux frais de ses funérailles. La conquête de trois royaumes, la découverte du Nouveau-Monde, l'établissement de la foi chrétienne dans les Indes, et l'extirpation de la secte de Mahomet en Espagne, furent la gloire de son règne. Mais la révolte de ses sujets pendant son enfance, la supériorité qu'on avait donnée à la reine Isabelle, l'indisposition de sa fille, la bizarrerie de son gendre, l'aversion des grands, la mort de sa femme et de la plupart de ses enfants exercèrent son courage et sa patience.

Il était bien fait, d'une taille moyenne, d'un air noble, d'un esprit net, d'un jugement vif et subtil, et d'un accueil gracieux. (*Hist. de Ximen.*, liv. III, an 1516.)

Lettre à M. l'abbé Ménard. Récit du naufrage que l'équipage de Fléchier fit sur le Rhône.

Votre lettre, Monsieur, est arrivée iciaussitôt que moi, et j'ai reçu avec beaucoup de plaisir les marques de votre souvenir et de votre amitié. J'avais fait mon voyage par un fort beau temps et sans accidents, jusqu'à la dernière journée. J'allai débarquer à Beaucaire à quatre lieues de Nîmes, après avoir été trois jours sur le Rhône. La barque de mon équipage venait après moi à l'entrée de la nuit; et soit que le patron fût ivre, soit qu'il n'eût pas bien pris sa route, il fut entraîné par le cours de l'eau de cette rivière

que les pluies avaient notablement grossie ce jour-là, et je le vis faire naufrage au port. La barque alla donner contre le pont, et se fracassa. Vous jugez bien quel spectacle ce fut. Cependant tous les gens eurent le temps de se sauver, et onze chevaux s'étant jetés dans l'eau, malgré la largeur et la rapidité du fleuve, gagnèrent tous les bords, à la faveur des feux qu'on y avait fait allumer aux endroits où ils pouvaient prendre port. Mon carrosse même avait été lié avec des cordes et presque élevé sur le pont; mais quelques-uns de ceux qui le tiraient ayant lâché les cordes, il tomba dans le fond de l'eau et se perdit. Je viens d'apprendre qu'on l'a pêché, et qu'on l'a retiré en partie, le train encore entier, et les glaces mêmes entières, mais l'impériale brisée et le reste bien fracassé et bien bourbeux. On dit que j'ai couru moi-même un grand danger, mais je n'en sais rien. Voilà, Monsieur, le récit de mon naufrage. Si l'on vous mande que je suis noyé, n'en croyez rien, et laissez demander mon évêché à ceux qui le croiront vacant. Aimez-moi toujours, comme votre, etc.

A Nîmes, ce 16 décembre 1695.

Lettre à M. le maréchal duc de Villars.

Je m'étais toujours bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyais pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avait guère osé tenter, et qu'on avait quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères; vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous; soldats, officiers, généraux se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune perte. Vous voilà donc, Monsieur, à Rastadt dans le palais du feu prince de Bade, ou pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille et bien à votre aise, prêt à vous promener dans le Wurtemberg, et peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube pour aller abattre la superbe pyramide d'Hochstedt, et remettre [1] les marques de votre ancienne victoire par une nouvelle. Le roi de Suède n'a qu'à marcher, vous lui avez aplani les voies, s'il veut rétablir ses cousins. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront

[1] *Rétablir.*

glorieuses. Je vous en félicite par avance par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par l'attachement et le respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 juin 1707.

Caractère de M. d'Espinchal.

La condamnation de M. d'Espinchal était la plus assurée et la plus étendue, parce qu'il était le plus décrié et le plus criminel de la province, s'il en faut croire la voix publique...

D'Espinchal est un gentilhomme de la province d'Auvergne, qui fut d'abord fort estimé pour sa qualité, pour ses biens et pour son esprit, et qui eût été l'homme le plus accompli de son pays, s'il eût pu joindre les bonnes mœurs à ses perfections extérieures, et s'il eût eu une aussi belle et bonne âme qu'il avait le corps beau et l'esprit bon. Il était si bien fait, et disait des choses si agréables, que sa présence et sa conversation charmaient tout le monde. Il avait fait plusieurs combats et passait pour brave; ce qui n'est pas quelquefois inutile pour se faire aimer, principalement lorsque la valeur ne rend pas farouche, et que la bravoure ne détruit pas la douceur naturelle. Enfin il avait tout ce qu'il faut pour se faire craindre des cavaliers, et pour se faire aimer des dames. Il se conduisait si sagement dans ses conversations ordinaires, qu'on l'eût pris pour l'esprit le plus doux et le plus modéré. Cependant il n'était rien de plus déréglé lorsqu'il était à lui, et l'on le trouvait toujours très-disposé, après avoir fait des galanteries fort ingénieuses et fort honnêtes, de faire des crimes et des injustices. On savait déjà partout ses désordres ; mais, dès qu'il paraissait, il dissipait toute la mauvaise opinion qu'on avait conçue, et on voulait bien se persuader qu'il était aussi honnête homme qu'il paraissait. (*Mém. sur les grands jours d'Auvergne*, 2e édit., p. 244.)

MASSILLON (JEAN-BAPTISTE).

(1663 — 1742.)

Les orateurs sacrés qui ont enrichi les littératures modernes d'un genre qu'on ne trouve ni dans la *Rhétorique* d'Aristote, ni dans les *Idées* d'Hermogène, ni dans les *Institutions* de Quintilien, ni dans le *Sublime* de Longin ; les orateurs sacrés qui ont donné au talent de la parole un but d'une élévation que les anciens n'avaient ni connu ni soupçonné ; les orateurs sacrés qui, par là, bien supérieurs aux Démosthène et aux Cicéron, ne remuent jamais les passions qu'en faveur de la raison et de la vertu, et pour des intérêts éternels ; ces orateurs qui se succédèrent avec tant d'éclat, dans toute la seconde moitié du dix-septième siècle, seront toujours les vrais maîtres de la grande éloquence : c'est pourquoi une très-large place leur appartient de droit dans l'histoire de la littérature. Après Bossuet, après Fénelon, après Bourdaloue, après Fléchier, parlons donc encore, avec une convenable étendue, d'un autre célèbre prédicateur, dont le glorieux titre est d'avoir admirablement su employer les grands ressorts de l'émotion et du pathétique, et de s'être montré, entre tous les moralistes et psychologues, un de ceux qui sont entrés le plus avant dans le cœur de l'homme ; sans compter le mérite d'avoir possédé toutes les grâces du tour et de l'expression, et l'enchantement du nombre et de l'harmonie.

C'était un orateur d'un genre bien différent de Bourdaloue, mais il était digne de lui succéder. L'illustre jésuite en jugea lui-même ainsi. Lorsque Massillon débuta à Notre-Dame de Paris, le père Bourdaloue alla l'entendre ; il en fut si satisfait, raconte-t-on, que le voyant descendre de chaire, et l'indiquant du doigt à plusieurs de ses confrères qui lui demandaient son avis, il leur répondit comme Jean-Baptiste à ses disciples qui l'interrogeaient sur le Messie, dont il n'était que le précurseur, *illum oportet crescere, me autem minui* [1].

Jean-Baptiste Massillon naquit d'un notaire, à Hyères en Provence, le 24 juin 1663. Doué de l'esprit et du naturel le plus heureux, il fit ses premières études à Marseille, chez les prêtres de l'Oratoire. Enfant, raconte-t-on, son plus grand plaisir était de rassembler autour de lui ses condisciples et de leur répéter ou de leur refaire les discours qu'ils venaient d'entendre. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, à Aix, le 10 octobre 1661, et alla faire, l'année suivante, sa théologie à Arles.

[1] Il faut que celui-ci grandisse, et que moi je diminue.

Suivant l'usage de l'Oratoire, il fut employé quelque temps à faire les fonctions de régent dans différents colléges, à Pézenas, à Montbrison, à Vienne. Lui-même en avait fait la demande. On a une lettre de lui au révérend Père Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, du 17 août 1689, où l'on trouve ces remarquables paroles :

« Je considère que je ne suis dans la congrégation que pour être utile; et comme mon talent et mon inclination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendrait mieux [1]. »

Pendant assez longtemps, il devait fuir ainsi de monter dans cette tribune sacrée où l'attendaient de si brillants succès.

Il fut ordonné en 1693. Il professait alors la théologie à Vienne. Lors de la mort de l'archevêque de cette ville, Henri de Villars, en 1693, il fut chargé de prononcer son oraison funèbre, qu'on goûta beaucoup.

En 1698, il prononça de même à Lyon l'oraison funèbre de l'archevêque Camille de Neuville de Villeroi, par laquelle il commença décidément à se faire un nom dans le monde parmi les orateurs. Mais, fuyant le succès qui venait le chercher comme malgré lui, et craignant le *Démon de l'orgueil,* il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfonts, où l'on suivait la même règle qu'à la Trappe, et y prit l'habit. Il dut bientôt le quitter par ordre du cardinal de Noailles qui, ayant lu une longue lettre que le jeune novice lui avait adressée au nom de l'abbé de Septfonts, y découvrit les preuves d'un talent qu'il ne voulut pas laisser étouffer dans la solitude. Il rentra dans la congrégation de l'Oratoire. Le Père de la Tour, alors supérieur général, le chargea (1696) de la direction du séminaire de Saint-Magloire, destiné à former de jeunes prêtres à l'art de la prédication, et à la pratique des devoirs et des vertus du sacerdoce. C'est là qu'il commença véritablement à acquérir de la célébrité par ses conférences ecclésiastiques. Le charme de ses discours, éloquents et insinuants malgré la simplicité du ton, attira bientôt à Saint-Magloire l'affluence des hommes les plus distingués par leurs lumières et par leur rang. Plus tard, vers la fin de sa vie, Massillon reprit, dans son évêché de Clermont, ce genre d'instruction parfaitement approprié à la nature de son talent, et en éleva le ton à la hauteur de ses discours les plus remarquables et les plus soignés [2].

[1] *Mém.* du P. Bougerel.

[2] La Harpe a justement signalé plusieurs de ces conférences. « Il faut lire, dit ce célèbre critique, le discours qui a pour titre : *De l'ambition des clercs.* C'est là qu'il tonne contre cet impérieux préjugé qui voudrait attribuer les grands biens et les dignités de l'Église à une seule classe d'hommes, comme une espèce de patrimoine qui leur appartient. » (*Lycée*, 2e part., liv. II, c. I, sect. 4.)

« Le discours sur l'*Usage des revenus ecclésiastiques*, continue-t-il un peu plus loin, offre quelque chose de plus frappant; il ressemble à une prophétie qui n'a été que trop vérifiée :

« Le maniement des revenus ecclésiastiques n'est qu'une simple dispensation, puisque ce sont des fonds publics pour ainsi dire destinés à servir de ressource aux calamités publiques : nos besoins, une fois mesurés avec la religion, et retranchés, le reste n'est plus à nous, n'est plus qu'un bien étranger qu'on met en dépôt entre nos mains. »

Les supérieurs de Massillon, désormais convaincus de sa vocation, résolurent de l'appliquer exclusivement à la chaire. Dans sa timide modestie, il témoigna d'abord de la répugnance à se rendre à ce désir ; mais enfin il céda; et le succès dépassa toutes les espérances, d'abord à la station du Carême, qu'il alla prêcher à Montpellier, en 1698, et ensuite à celle du Carême qu'il prêcha l'année suivante dans l'église de l'Oratoire de Paris, rue Saint-Honoré.

« La grande réputation de ce prédicateur, dit l'abbé Le Dieu, après son premier Carême à Paris, lui mérita de passer de plein saut de la chaire des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré à celle du château de Versailles [1]. » Il y prêcha l'Avent de 1699, et obtint l'admiration de son auditoire. On fut particulièrement frappé de l'exorde de son premier discours, où, par un merveilleux coup de l'art, il avait pris pour texte : *Beati qui lugent*, *Bienheureux ceux qui pleurent*, et où, instruisant et flattant tout à la fois le grand monarque qui l'écoutait, il disait :

« Sire, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à Votre Majesté le même langage.

« Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre ; qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse; et qui a toujours été plus grand ou que le péril ou que la victoire !

« Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité ; et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède !

« Ainsi parlerait le monde; mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde.

« Heureux, vous dit-il, non celui fait l'admiration de son siècle, etc. »

Et l'orateur paraphrase les évangéliques béatitudes en les appliquant à son auguste auditeur.

Admirable tour d'éloquence qui excita un mouvement involontaire d'admiration dans le brillant auditoire de la chapelle royale de Versailles, tout accoutumé qu'il était à la puissante parole des Bossuet et des Bourdaloue. .

Dès son troisième sermon, au témoignage d'un contemporain, Massillon fut regardé comme le premier prédicateur du royaume [2]. Cependant tous les suffrages ne se déclarèrent pas d'abord en faveur du nouvel orateur. Bossuet trouva faible son premier discours, qui était contre les libertins, et qu'il avait, suivant l'évêque de Meaux, assez mal amené à l'évangile du jour. « Il jugea, dit Le Dieu, que cet orateur, bien éloigné

[1] *Journ.* de Le Dieu (nov. 1699).

[2] Languet de Gergy, archevêque de Sens, *Disc. à l'Acad. franç.*

du sublime, n'y parviendrait jamais. » Après avoir persisté quelque temps dans cette prévention contre le nouveau prédicateur de la cour, Bossuet revint enfin à une appréciation plus favorable, et Le Dieu nous apprend que l'évêque de Meaux, ayant entendu à Versailles, le vendredi 5 mars 1701, le sermon de la Samaritaine, prêché par le Père Massillon, « fut très-content. » Après ce Carême, Massillon en prêcha encore un autre à la cour en 1704. A partir de ce moment, il ne fut plus invité à reparaître dans la chaire, quoique le roi lui eût témoigné le désir de l'entendre tous les ans, et qu'il lui eût marqué sa profonde estime par ce mot célèbre : *Mon Père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, je suis toujours sorti content d'eux ; mais, lorsque je vous entends, je sors toujours mécontent de moi-même.*

Massillon, à son arrivée à Paris, après avoir entendu les prédicateurs les plus célèbres, avait dit : « Je leur trouve bien de l'esprit et du talent ; mais, si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » En effet, il apporta dans la chaire une manière toute nouvelle. Sa méthode est de ne pas s'arrêter à établir longuement des vérités, des maximes générales universellement adoptées. Il suppose les principes, ou les établit en deux mots. Ensuite il s'applique à chercher au fond des cœurs, dans les attaches criminelles et dans les intérêts terrestres, les raisons sur lesquelles chacun en particulier, sans contester l'existence de la loi, ni la nécessité de lui obéir, prétend pouvoir se dispenser de s'y soumettre. Vains prétextes de l'amour-propre, qu'il est aussi habile à réfuter qu'ingénieux à découvrir.

Moraliste fin et pénétrant, voilà le grand mérite de Massillon. Où il excelle, c'est à analyser supérieurement des vérités de morale et de sentiment, communes à tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient. Après les considérations philosophiques et les développements psychologiques et moraux, il sait revenir au langage de l'Évangile, auquel sa bouche est consacrée. Mais assurément il n'insiste pas assez sur la sanction de la foi positive. Chez Massillon, la part du dogme est encore beaucoup plus affaiblie que chez Bourdaloue. Dans tous les sermons de Massillon, surtout dans ceux qui suivirent son premier *Avent*, l'exposition théologique est presque nulle. Point de fortes démonstrations d'un point de doctrine. A peine quelques citations de l'Écriture et des Pères. Presque uniquement des développements moraux. On entend une philosophie sublime, mais enfin ce n'est guère qu'une philosophie. On sent que l'orateur parlait à une époque où déjà l'on se faisait un bon air d'être incrédule, où, de toutes parts, l'esprit douteur et sceptique perçait, où, comme dit Massillon lui-même, « tout était plein de chrétiens philosophes, et de fidèles juges de la foi[1] » : le ministre de la parole sainte, pour gagner son auditoire, croit devoir se faire quelque peu mondain, et ne pas trop s'étendre sur le dogme, pour faire accepter la morale.

On oublie assez volontiers ce qui manque à Massillon quand on le lit, tant l'on admire comme il parle toujours en homme qui sait à fond son

[1] *Serm. pour la fête de l'Incarnation*, III.

cœur humain, en homme qui avait longuement et profondément médité sur les faiblesses de notre nature, et qui, peut-être, dans sa jeunesse, toute pieuse qu'elle fut, avait connu les passions. A l'époque de sa plus grande vogue, on lui demandait où il avait pris une connaissance si approfondie du monde et de ses entraînements; n'est-ce pas aux orages qui avaient grondé dans son sein qu'il dut de pouvoir répondre : « Dans mon propre cœur [1]. »

Ses peintures générales de la société, où il se garde de « prêter au siècle des désordres imaginaires [2], » ne sont pas moins frappantes que ses vives analyses de certaines passions et de certains vices. Veut-il nous faire connaître ce que c'est, dans la vérité, que le monde :

« Qu'est-ce que le monde, dit-il, pour les mondains eux-mêmes qui l'aiment, qui paraissent enivrés de ses plaisirs, et qui ne peuvent se passer de lui? Le monde? c'est une servitude éternelle où nul ne vit pour soi, et où, pour être heureux, il faut pouvoir baiser ses fers et aimer son esclavage. Le monde? c'est une révolution journalière d'événements qui réveillent tour à tour dans le cœur de ses partisans les passions les plus violentes et les plus tristes, des haines cruelles, des perpléxités odieuses, des craintes amères, des jalousies dévorantes, des chagrins accablants. Le monde? c'est une terre de malédiction où les plaisirs mêmes portent avec eux leurs épines et leur amertume : le jeu lasse par ses fureurs et par ses caprices; les conversations ennuient par les oppositions d'humeur et la contrariété des sentiments; les passions et les attachements criminels ont leurs dégoûts, leurs contre-temps, leurs bruits désagréables; les spectacles, ne trouvant presque plus dans les spectateurs que des âmes grossièrement dissolues et incapables d'être réveillées que par les excès les plus monstrueux de la débauche, deviennent fades, en ne remuant que ces passions délicates, qui ne font que montrer le crime de loin, et dresser des piéges à l'innocence. Le monde enfin est un lieu où l'espérance même, qu'on regarde comme une passion si douce, rend tous les hommes malheureux; où ceux qui n'espèrent rien se croient encore plus misérables; où tout ce qui plaît ne plaît jamais longtemps; et où l'ennui est presque toujours la destinée la plus douce et la plus supportable qu'on puisse y attendre. Voilà le monde, mes frères; et ce n'est pas ce monde obscur qui ne connaît ni les grands plaisirs ni les charmes de la prospérité, de la faveur et de l'opulence : c'est le monde dans son beau, c'est le monde de la cour, c'est vous-mêmes qui m'écoutez, mes frères. Voilà le monde; et ce n'est pas ici une de ces peintures imaginées, et dont on ne trouve nulle part la ressemblance. Je ne peins le monde que d'après votre cœur; c'est-à-dire tel que vous le connaissez et le sentez tous les jours vous-mêmes [3]. »

Dans son zèle, il ne craint pas d'attaquer, de flétrir les abus les plus consacrés, et de s'en prendre aux préjugés et vanités les plus chers au cœur de l'homme, comme dans ce magnifique passage d'un de ses chefs-d'œuvre, le *Sermon sur l'aumône* :

[1] Les fautes de jeunesse qui firent, à deux reprises, éloigner Massillon de l'Oratoire, et dont il est vaguement parlé dans une notice écrite, en 1821, sur les Mémoires d'un petit-neveu de l'évêque de Clermont, pourraient, ce nous semble, confirmer cette opinion.

[2] *Serm. pour la fête de la Visitation*, I.

[3] *Serm. pour la fête de tous les saints*, Bonheur des Justes, I.

« A la vérité, il est peu de ces hypocrisies grossières et déclarées qui publient sur les toits le mérite de leurs œuvres saintes; l'orgueil est plus habile, et ne se démasque jamais tout à fait : mais qu'il est encore moins de véritables zèles de charité qui cherchent, comme Jésus-Christ, les lieux solitaires et écartés pour y cacher leurs saintes profusions! On ne voit presque que de ces zèles fastueux qui n'ont des yeux que pour des misères d'éclat, et qui veulent pieusement mettre le public dans la confidence de leurs largesses : on prendra bien quelquefois des mesures pour les cacher; mais on n'est pas fâché qu'une indiscrétion les trahisse : on ne cherchera pas les regards publics, mais on sera ravi que les regards publics nous surprennent, et l'on regarde presque comme perdues les libéralités qui sont ignorées.

Hélas! nos temples et nos autels n'étalent-ils pas de toutes parts, avec leurs dons, les noms et les marques de leurs bienfaiteurs, c'est-à-dire les monuments publics de la vanité de nos pères et de la nôtre ? Si l'on ne voulait que l'œil invisible du Père céleste pour témoin, à quoi bon cette vaine ostentation? Craignez-vous que le Seigneur n'oublie vos offrandes? Faut-il que, du fond du sanctuaire où nous l'adorons, il ne puisse jeter ses regards sans en retrouver le souvenir ? Si vous ne vous proposez que de lui plaire, pourquoi exposer vos largesses à d'autres yeux qu'aux siens ? Pourquoi les ministres eux-mêmes, dans les fonctions les plus redoutables du sacerdoce, paraîtront-ils à l'autel, où ils ne devraient porter que les péchés du peuple, chargés et revêtus des marques de votre vanité ? Pourquoi ces titres et ces inscriptions qui immortalisent sur des murs sacrés vos dons et votre orgueil? N'était-ce pas assez que ces dons fussent écrits de la main du Seigneur dans le livre de vie ? Pourquoi graver sur le marbre qui périra le mérite d'une action que la charité avait pu rendre immortelle ?

Ah ! Salomon, après avoir élevé le temple le plus pompeux et le plus magnifique qui fût jamais, n'y fit graver que le nom redoutable du Seigneur, et n'eut garde de mêler les marques de la grandeur de sa race avec celles de la majesté éternelle du Roi des rois. On donne un nom de piété à cet usage ; on se persuade que ces monuments publics sollicitent les libéralités des fidèles. Mais le Seigneur a-t-il chargé votre vanité du soin d'attirer des largesses à ses autels? et vous a-t-il permis d'être moins modeste, afin que vos frères devinssent plus charitables ? Hélas! les plus puissants d'entre les premiers fidèles portaient simplement, comme les plus obscurs, leur patrimoine aux pieds des apôtres; ils voyaient avec une sainte joie leurs noms et leurs biens confondus avec ceux de leurs frères qui avaient moins offert qu'eux ; on ne les distinguait pas alors dans l'assemblée des fidèles à proportion de leurs largesses ; les honneurs et les préséances n'y étaient pas encore le prix des dons et des offrandes ; et l'on n'avait garde de changer la récompense éternelle qu'on attendait du Seigneur en cette gloire frivole qu'on aurait pu recevoir des hommes ; et aujourd'hui l'Eglise n'a pas assez de priviléges pour satisfaire la moitié de ses bienfaiteurs ; leurs places y sont marquées dans le sanctuaire : leurs tombeaux y paraissent jusque sous l'autel, où ne devraient reposer que les cendres des martyrs ; on leur rend même des honneurs qui devraient être réservés à la gloire du sacerdoce ; et, s'ils ne portent pas la main à l'encensoir, ils veulent du moins partager avec le Seigneur l'encens qui brûle sur ses autels. L'usage autorise cet abus, il est vrai; mais l'usage ne justifie jamais ce qu'il autorise [1]. »

Personne n'a mieux vu toute la laideur des vices colorés, et tout le

[1] *Serm. pour le 4e dim. de Car.*, Sur l'aumône, II.

faux de la piété de parade et de montre du dix-septième siècle finissant. Parlant de la protection accordée par Louis XIV à la religion et à la vertu :

« Jours fortunés, s'écrie-t-il, vous deviez ramener parmi nous le règne de la piété et de l'innocence ; et cependant jamais la malice n'a plus abondé ; et les faveurs royales, accordées à la vertu, n'en ont peut-être rendu que les apparences estimables. Siècle pervers, tout coopère donc à ta perte ! Si le prince oublie Dieu, il affermit et perpétue les vices ; s'il favorise les justes, il multiplie les hypocrites [1]. »

Ailleurs, revenant sur cette hypocrisie produite par un servile désir de plaire, il la flétrit dans des termes empreints de la plus apostolique et de la plus généreuse indignation :

« Mais hélas ! mes frères, s'écrie-t-il, où sont dans nos temples ces âmes respectueuses qui, saisies d'une sainte terreur à la vue des lieux sacrés, sentent tout le poids de la majesté du Dieu qui les habite, et ne trouvent point d'autre situation, pour soutenir l'éclat de sa présence, que l'immobilité d'un corps anéanti, et la profonde religion d'une âme qui adore ?

« Où sont ceux que la grandeur de Dieu toute seule occupe, et qui perdent ici de vue toutes celles de la terre ? Disons-le hardiment devant un roi dont le profond respect, aux pieds des autels, honore la religion : on vient dans ce temple saint, non pas honorer le Dieu qui l'habite, mais s'honorer souvent soi-même d'un vain extérieur de piété, et le faire servir à des vues et à des intérêts que la piété sincère condamne ; on vient fléchir le genou, comme Naaman le fléchissait devant l'autel profane ; pour s'attirer les regards et suivre l'exemple du prince qui adore ; on vient y chercher un autre dieu que celui qui paraît sur nos autels ; y faire sa cour à un autre maître qu'au maître suprême ; y chercher d'autres grâces que les grâces du ciel, et s'y attirer les regards d'un autre rémunérateur que du Rémunérateur immortel. Au milieu même d'une foule d'adorateurs, il est dans son temple un Dieu inconnu, comme il était autrefois au milieu d'Athènes la païenne. Tous les regards sont ici pour le prince, qui n'en a lui-même que pour Dieu : tous les vœux s'adressent à lui, et son profond anéantissement aux pieds des autels, loin de nous apprendre à respecter ici le Seigneur, devant lequel un grand roi lui-même, qui porte pour ainsi dire l'univers, courbe sa tête et oublie toute sa grandeur, nous apprend seulement à nous servir de sa religion, et des faveurs dont il honore la vertu, pour en emprunter les apparences, nous élever par là à de nouveaux degrés de grandeur sur la terre. O mon Dieu ! n'est-ce pas là ce que vous annonciez à vos disciples, que viendraient des temps où la foi serait éteinte, où la piété deviendrait un trafic honteux, et où les hommes, vivant sans Dieu sur la terre, ne vous connaîtraient plus que pour vous faire servir à leurs cupidités injustes ? [2] »

Dans ses peintures de mœurs, Massillon s'arrête quelquefois à des détails assez minutieux, comme dans cet exposé des moyens par lesquels la mollesse cherche à éluder la rigueur du précepte du jeûne :

[1] *Panég. de Louis XIV*, 2e part.

[2] *Serm. pour le mardi de la prem. sem. de Car.*, Sur le respect dans les temples, II.

« Il semble que toute notre attention se borne à faire en sorte qu'on puisse arriver à l'heure du repas sans s'être aperçu de la longueur et de la rigueur du jeûne.

« Et de là (puisque vous nous obligez de le dire ici, et de mettre ces détails indécents à la place des grandes vérités de la religion), de là on prolonge les heures du sommeil pour abréger celles de l'abstinence, on craint de sentir un seul moment la rigueur du précepte, on étouffe dans la mollesse du repos l'aiguillon de la faim, dont le jeûne même de Jésus-Christ ne fut pas exempt; on nourrit dans l'oisiveté d'un lit une chair que l'Église avait prétendu exténuer et affliger par la pénitence; et loin de prendre la nourriture comme un soulagement nécessaire accordé enfin à la longueur de l'abstinence, on y porte un corps encore tout plein des fumées de la nuit, et on n'y trouve pas même le goût que le seul plaisir aurait souhaité pour se satisfaire [1]. »

Les vices des grands et des princes ne sont pas plus à couvert du zèle de Massillon que ceux des petits et du peuple; et, par les hardies censures qu'il en ose faire, il montre qu'il n'est pas « un de ces ministres timides, qui, sous prétexte d'honorer les grands, croient qu'il faut respecter leurs vices; qui, éblouis de l'éclat qui les environne, n'osant envisager leurs démarches, se mettent volontairement un voile devant les yeux, de peur de les apercevoir, et donnent à leur faiblesse les noms spécieux de modération et de prudence [2]. »

Il s'indigne saintement et éloquemment de la prétention qu'ont ces grands d'être épargnés plus que la multitude par les ministres de la parole sainte :

« Aujourd'hui, dans le siècle, s'écrie-t-il, si l'on se trouve né avec quelque distinction, on exige des ministres de Jésus-Christ des égards et des ménagements indignes de leur caractère; on est blessé de leur zèle, on croit être dégradé, s'ils nous disent la vérité comme ils la disent au peuple : on dirait que la sainte sévérité de l'Évangile ne regarde plus que les âmes vulgaires; et que les vices des grands sont nés nobles comme eux, et qu'on leur doit les mêmes égards qu'à leurs personnes. [3] »

Comme Bourdaloue, comme Fléchier, Massillon ne fait pas plus grâce aux vices et aux désordres du clergé qu'à ceux des autres conditions. Exposant combien d'hommes suivent une voie, une carrière différentes de celles qui leur avaient été tracées par la main de Dieu :

« On est surpris après cela quelquefois, mes frères, dit-il, que les mœurs des chrétiens aient si fort dégénéré : on se demande d'où vient que nos siècles sont si différents de ceux de nos pères, que tous les états ont corrompu leur voie, que la magistrature n'est presque plus qu'une honorable oisiveté ou un art de faire servir les lois à dépouiller les peuples mêmes en faveur de qui elles ont été faites; que la voie des armes n'est plus qu'une profession déclarée d'irréligion et de licence; que la cour est le théâtre de toutes les passions; que tous les arts inventés pour les besoins et les délassements publics ne fournissent plus qu'au luxe et à la licence publique; que l'art des arts, l'honneur du sanctuaire, n'est presque plus

[1] *Serm. pour le mercredi des Cendres*, Sur le jeûne, 2e part., II.
[2] *Panég. de S. Bernard*, II. — [3] *Ibid.*

qu'un trafic honteux d'ambition et de cupidité; que la contagion n'a pas même épargné ces asiles saints et religieux élevés au milieu de nous; et que, dans ces maisons de retraite, de prière, d'austérité, où il semble que le Seigneur devrait trouver cette foi qui n'est plus dans le reste de la terre, l'esprit du monde y règne quelquefois plus que dans le monde même : on en est, dis-je, surpris; et les justes, qui sont encore parmi eux, en gémissent sans cesse devant le Seigneur, et lui demandent avec douleur d'où vient qu'il a abandonné son peuple.

« Mais la raison n'en est pas difficile à trouver : tout est corrompu, parce que nul homme n'est à la place où il devrait être, etc. [1] »

Dans son beau discours *Sur le jugement universel*, il parle ainsi des mauvais prêtres paraissant devant le tribunal de Dieu :

« Oserais-je le dire ici, et révéler la honte de mes frères? Vous étiez peut-être dispensateur des choses saintes, élevé en honneur dans le temple de Dieu; le dépôt de la foi, de la doctrine, de la piété, vous était confié; vous paraissiez tous les jours dans le sanctuaire revêtu des marques redoutables de votre dignité, offrant des dons purs et des sacrifices sans taches; on vous confiait le secret des consciences; vous souteniez le faible dans sa foi, vous parliez de la sagesse parmi les parfaits; et, sous ce que la religion a de plus auguste et de plus saint, vous cachiez peut-être ce que la terre a de plus exécrable; vous étiez un imposteur, un homme de péché assis dans le temple de Dieu; vous enseigniez les autres, et vous ne vous enseigniez pas vous-même; vous inspiriez de l'horreur pour les idoles, et vous ne comptiez vos jours que par des sacriléges. Ah! le mystère d'iniquité sera donc révélé, et on vous connaîtra enfin pour ce que vous aviez toujours été, l'anathème du ciel et la honte de la terre : *Et videbunt omnem turpitudinem tuam* [2]. »

Comme l'on sent l'homme vertueux, en même temps que le grand orateur dans ce pathétique exposé des hontes de l'ordre saint auquel il appartient!

Les peintures morales de Massillon frappaient d'autant plus ses auditeurs qu'ordinairement c'étaient des peintures générales où tout le monde était forcé de se reconnaître, et non pas des peintures particulières qui ne représentassent que telle ou telle condition, tels ou tels individus. Ce qu'il mettait sous les yeux, c'était le tableau des passions, qui sont les mêmes chez tous les hommes, et dans toutes les situations.

Mais ce moraliste qui connaissait si bien les hommes n'a pas toujours suffisamment tenu compte de leur faiblesse. Dans l'entraînement de son zèle, il a quelquefois dépassé et partant manqué le but.

Ce qui donne aux sermons de Bourdaloue une si grande autorité, c'est que la morale y est toujours soutenue par une suite de grands principes et de raisonnements solides. Chez Massillon, elle repose sur de moins fermes bases; aussi est-elle moins autorisée. On lui reproche justement un excès, où le grand jésuite a su se garder de tomber, l'excès de la sévérité : contraste singulier entre l'esprit et la forme de ces deux célèbres prédicateurs, l'un de l'esprit le plus modéré et de la morale la

[1] *Serm. pour le mercredi de la 2e sem. de Car.*, Sur la vocation, II.

[2] *Serm. pour le 1er dim. de l'Avent*, II.

plus consolante avec la forme la plus austère, l'autre, avec la forme la plus élégante et la plus harmonieuse, d'une sévérité de principes qui va jusqu'au rigorisme.

A une époque de relâchement des mœurs et d'incrédulité envahissante, le pieux oratorien a pour idéal la vertu des premiers temps, et il voudrait y ramener ses contemporains amollis. Rappelant aux fidèles la ferveur, l'innocence, et en même temps la rigueur de discipline des « siècles d'or » de l'Église :

« Au souvenir de ces jours heureux, s'écrie-t-il ; à la vue de ces faibles vestiges que la cérémonie d'aujourd'hui nous en retrace ; à l'immense disproportion que nous trouvons entre nos pères et nous ; entre leur ferveur et notre léthargie ; leur innocence et nos déréglements ; leurs austérités et nos mœurs sensuelles ; les larmes et les expiations de leur pénitence, et les démarches languissantes de la nôtre : dans quelle disposition de terreur et de confusion ne devons-nous pas entrer [1] ? »

Et un peu plus loin, opposant à la gravité des offenses la légèreté des expiations qui ont remplacé les dures et longues pénitences des anciens chrétiens :

« Croyez-vous, demande-t-il, que quelques légères prières imposées par un ministre peu éclairé ou trop indulgent, effaceront devant Dieu ce chaos d'iniquités, où votre âme a presque toujours été abîmée ? croyez-vous que confesser simplement ses crimes aux pieds du prêtre, ce soit les punir ; et que des fautes qui ne s'expiaient autrefois que par des années entières de gémissements et de macérations, seront expiées aujourd'hui, dès qu'on s'en sera déclaré coupable ? croyez-vous qu'une vie entière de volupté sera purifiée par la simple absolution du prêtre trop facilement accordée, tandis qu'une seule chute demandait autrefois une vie entière de larmes et de pénitence ? »

Dans un autre discours, aux reproches que ses auditeurs lui peuvent faire de leur opposer trop souvent la différence de leurs mœurs d'avec celles des premiers chrétiens, il répond en disant que si les mœurs ont changé la morale, l'Évangile n'a pas changé :

« Lorsque nous vous rapprochons, dis-je, ces anciens modèles, pour vous faire sentir, par la différence des premières mœurs d'avec les vôtres, combien vous êtes loin du royaume de Dieu, loin d'être effrayés de vous trouver dissemblables à un point qu'on croirait à peine que vous fussiez disciples d'un même maître, et sectateurs de la même loi, vous nous reprochez de rappeler sans cesse jusqu'à l'ennui ces premiers temps, de ne parler que de l'Église primitive, comme s'il était possible de régler nos mœurs sur des mœurs dont il ne reste depuis longtemps aucune trace, impraticables aujourd'hui parmi nous, et que les temps et les usages ont universellement abolies : vous dites qu'il faut prendre les hommes tels qu'ils sont ; qu'il serait à souhaiter que la première ferveur se fût conservée dans l'Église ; mais que tout se relâche et s'affaiblit avec le temps ; et que vouloir nous ramener à la vie des premiers siècles, ce n'est pas proposer des moyens de salut, c'est prêcher seulement que personne n'y doit plus rien prétendre.

[1] *Discours prononcé dans la cérémonie de l'absoute.*

« Mais je vous demande premièrement, mes frères, les temps et les années qui ont si fort altéré la pureté du christianisme, ont-elles altéré celle de l'Évangile? les règles sont-elles devenues plus commodes et plus favorables aux passions, parce que les hommes sont devenus plus sensuels et plus voluptueux ? et le relâchement des mœurs a-t-il adouci les maximes de Jésus-Christ? etc.[1] »

Non, rien ne saurait adoucir les maximes de Jésus-Christ ; le ministre de l'Evangile ne peut pas accommoder leur sévérité à l'amollissement et à la corruption des hommes ; mais aussi ne doit-il pas, par un zèle mal entendu, les outrer, au risque de jeter un secret découragement dans les âmes ; et c'est ce qui est arrivé souvent au pieux Massillon, qui, quand il éclatait contre les désordres publics, était trop porté à supprimer les degrés dans les offenses, à voir des crimes dans des fautes, et des obligations rigoureuses dans des conseils de perfection [2]. Cet excès est surtout sensible dans le célèbre discours *Sur le petit nombre des élus*. Plusieurs passages en ont été souvent critiqués par des docteurs d'une orthodoxie et d'une morale non suspectes ; par exemple, cette définition d'un pénitent :

« Qu'est-ce qu'un pénitent ? Un pénitent, disait autrefois Tertullien, est un fidèle qui sent, tous les moments de sa vie, le malheur qu'il a eu de perdre et d'oublier autrefois son Dieu; qui a sans cesse son péché devant les yeux; qui en retrouve partout le souvenir et les tristes images, etc. »

L'exactitude de la théologie demandait ici une distinction omise par le prédicateur. « Il y a, observe le père Cahours, deux sortes de pénitence, l'une qui justifie le pécheur et ferme l'enfer, en remettant la coulpe et la peine éternelle ; l'autre qui ferme le purgatoire, en satisfaisant pour la peine temporelle que le sacrement de pénitence n'a pas toujours entièrement remise. La première est indispensable au salut ; la seconde ne l'est pas, puisqu'elle peut s'accomplir après la mort, quoique plus du-

[1] 2e *Serm. pour le dim. de la Passion*, I.

[2] M. Désiré Nisard, dans sa belle étude sur les *Grands sermonaires français* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1857), a présenté de justes réflexions sur le rigorisme de la morale de Massillon ; mais il a laissé glisser une erreur de fait dans ce passage : « Je vois les mondains de la régence, au sortir de ces sermons foudroyants, souriant des duretés de ce prêtre si doux, et pour ne pas se trouver aussi coupables qu'il le voulait, se trouvant moins en faute qu'ils n'étaient. » Les mondains de la régence n'ont rien à faire ici, puisque, comme nous l'avons dit, Massillon cessa de paraître dans la chaire à partir de 1704, et que ce n'est pas dans les *entretiens particuliers* du *Petit Carême* qu'on peut reprendre une excessive sévérité de morale. Le célèbre critique tombe encore dans le même oubli, quand il dit, un peu plus loin : « Le prédicateur se souvient trop souvent qu'il parle devant des admirateurs de Fontenelle et de Lamotte. » Massillon, renfermé dans les fonctions de son épiscopat, ne se faisait plus entendre depuis longtemps à Paris, quand Fontenelle et Lamotte y étaient les grands hommes du moment. Ces phrases ne pourraient s'appliquer qu'aux auditeurs si peu nombreux du *Petit Carême ;* mais c'étaient la plupart des hommes de l'ancienne cour et de l'ancien goût.

rement ; et c'est d'elle que Tertullien parle dans cette description de la pénitence canonique. Ce premier point du discours de Massillon porte donc sur un argument inexact : une simple distinction le renverse. TERTULLIEN, *De Pœnit., passim* [1]. »

« La seconde et la troisième partie, remarque encore le même jésuite, ne sont que le développement de ce syllogisme : la multitude se damne parce que, d'une part, elle suit des maximes incompatibles avec le salut, et que, de l'autre, elle ignore ou rejette les obligations indispensables au salut ; or, presque tous les chrétiens vivent comme la multitude, donc presque tous se damnent avec elle. Il aurait fallu dire : or presque tous les chrétiens vivent et meurent comme la multitude. Cet oubli des conversions à la mort donne au discours une force qui peut ébranler l'imagination échauffée, mais qu'un peu de réflexion ramène à sa juste valeur. Massillon aurait pu laisser à ses tableaux une bonne partie de la terreur qu'ils inspirent, en parlant des difficultés qui enchaînent un pécheur moribond. Mais il eût fallu pour cela distinguer les deux genres de pénitence qu'il avait confondus, et par conséquent détruire l'effet de sa première partie. Il fera, il est vrai, mention des réconciliations avec le ciel à la dernière heure d'une vie mondaine, mais en passant, le plus brièvement possible, et en les appelant des *exceptions chimériques* [2]. »

Le rigorisme est si réellement et si dangereusement outré chez Massillon qu'il a été plus d'une fois signalé et repris par les chefs du clergé, et que plusieurs évêques de nos jours ont prescrit à leurs prêtres de ne faire des lectures de ce prédicateur à leurs fidèles qu'avec une grande réserve, pour ne pas les décourager et les désespérer.

Bien que Massillon demandât souvent à ses auditeurs plus qu'ils ne pouvaient, à cette époque d'amollissement, lui accorder, il exerçait sur eux un grand empire. Ce succès, il le devait à la pénétrante onction de sa parole, à son accent, à ses tours passionnés.

Ce n'est pas assez de peindre, comme ce n'est pas assez de présenter une série de raisonnements irréfutables ; il faut aller à l'âme, Massillon le sait ; et c'est ce qui fait de lui un grand orateur. Il ne plaît pas seulement à l'esprit ; il ne s'insinue pas seulement dans la raison ; il remue les cœurs par les mouvements les plus pathétiques. Il est nécessaire de présenter des exemples, pour montrer qu'il posséda l'énergie comme la grâce. Nous citerons d'abord un passage de son magnifique sermon *Sur l'aumône,* où il veut prouver que les malheurs dont la France est frappée au moment où il parle, doivent être attribués en particulier à l'insensibilité des grands et des riches envers les malheureux :

« Ces fléaux dont nous sommes affligés, et dont vous vous plaignez, s'écrie-t-il, sont la peine de votre dureté envers les pauvres ; Dieu venge sur vos biens l'injuste usage que vous en faites ; ce sont les cris et les gémissements des malheu-

[1] *Chefs-d'œuvre d'éloquence française*, p. 374.

[2] *Ibid.*, p. 380.

reux que vous abandonnez, qui attirent l'indignation du ciel sur vos terres et sur vos campagnes. C'est donc dans ces calamités publiques, qu'il faut vous hâter d'apaiser la colère de Dieu par l'abondance de vos largesses; c'est alors qu'il faut plus que jamais intéresser les pauvres dans vos malheurs. Ah! vous vous avisez de vous adresser au ciel, d'invoquer, par des supplications générales, les saints protecteurs de cette monarchie pour obtenir des saisons plus heureuses, la cessation des fléaux publics, le retour de la sérénité et de l'abondance : mais ce n'est pas là seulement qu'il faut porter vos vœux et vos prières; vous ne trouverez jamais les saints sensibles à vos peines, tandis que vous ne le serez pas vous-mêmes à celles de vos frères. Vous avez sur la terre les maîtres des vents et des saisons ; adressez-vous aux pauvres, ce sont eux qui ont, pour ainsi dire, les clefs du ciel ; ce sont leurs vœux qui règlent les temps et les saisons, qui nous ramènent des jours sereins ou funestes, qui suspendent ou qui attirent les faveurs du ciel; car l'abondance n'est donnée à la terre que pour leur soulagement; et ce n'est que par rapport à eux que le ciel vous punit ou que le ciel vous favorise.

« Mais pour achever de vous confondre, vous, mes frères, qui nous alléguez si fort le malheur des temps ; la rigueur prétendue de ces temps retranche-t-elle quelque chose à vos plaisirs? Que souffrent vos passions des misères publiques? Si le malheur des temps vous oblige à vous retrancher sur vos dépenses, retranchez d'abord tout ce que la religion condamne dans l'usage de vos biens ; réglez vos tables, vos parures, vos jeux, vos trains, vos édifices sur le pied de l'Évangile ; que les retranchements de la charité ne viennent du moins qu'après tous les autres; retranchez vos crimes, avant de retrancher vos devoirs. C'est le dessein de Dieu, quand il frappe de stérilité les provinces et les royaumes, d'ôter aux grands et aux puissants les occasions des dissolutions et des excès. Entrez donc dans l'ordre de sa justice et de sa sagesse; regardez-vous comme des criminels publics que le Seigneur châtie par des punitions publiques; dites-lui comme David, lorsqu'il vit la main de Dieu appesantie sur son peuple : C'est moi, Seigneur, qui suis le seul coupable, qui ai attiré votre indignation sur ce royaume en abusant de ma prospérité, et en me livrant à des passions honteuses; c'est sur moi seul que doit tomber la force de votre bras : *Vertatur, obsecro, manus tua contra me* (II Reg., XXIV, 17). Mais cette populace obscure et affligée, mais ces infortunés, qui, dans une condition pénible, ne mangeaient leur pain qu'à la sueur de leur front, eh! qu'ont-ils fait, Seigneur, pour être exposés au glaive de votre vengeance? *Ego sum qui peccavi, ego inique egi: isti qui oves sunt, quid fecerunt* (Ibid.)?

« Voilà votre modèle: faites cesser, en finissant vos désordres, la cause des malheurs publics; offrez à Dieu, en la personne des pauvres, le retranchement de vos plaisirs et de vos profusions, comme le seul sacrifice de justice capable de désarmer sa colère; et puisque ces fléaux ne tombent sur la terre que pour punir l'abus que vous avez fait de l'abondance, portez-en aussi tout seuls, en retranchant ces abus, la peine et l'amertume. Mais qu'on ne s'aperçoive des malheurs publics ni dans l'orgueil des équipages, ni dans la sensualité des repas, ni dans la magnificence des édifices, ni dans la fureur du jeu et l'entêtement des plaisirs, mais seulement dans votre inhumanité envers les pauvres; mais que tout au dehors, les spectacles, les assemblées profanes, les réjouissances publiques, que tout aille même train, tandis que la charité seule se refroidira; mais que le luxe croisse même de jour en jour, et que la miséricorde seule diminue ; mais que le monde et le démon ne perdent rien au malheur des temps, tandis que Jésus-Christ tout seul en souffre dans ses membres affligés; mais que le riche, à couvert de son opulence, ne voie que de loin les effets de la colère du ciel, tandis que le pauvre et l'innocent en deviendront la triste victime; grand Dieu! vous ne voudriez donc frapper que les malheureux en répandant des fléaux sur la terre? Votre unique dessein serait donc

d'achever d'écraser ces infortunés sur qui votre main s'était déjà fort appesantie, en les faisant naître dans l'indigence et dans la misère? Les puissants de l'Égypte seraient donc épargnés par l'Ange exterminateur, tandis que toute votre fureur viendrait fondre sur l'Israélite affligé, sur son toit pauvre et dépourvu, et marqué même du sang de l'Agneau? Oui, mes frères, les calamités publiques ne sont destinées qu'à punir les riches et les puissants; et ce sont les riches et les puissants tout seuls qui n'en souffrent rien : au contraire, en multipliant les malheureux, elles leur fournissent un nouveau prétexte de se dispenser du devoir de la miséricorde[1]. »

Il faut encore citer, comme modèle de pathétique, le tableau célèbre de *la Mort du pécheur*. Quelle énergie dans cette peinture !

« Alors le pécheur mourant, ne trouvant plus dans le souvenir du passé que des regrets qui l'accablent, dans tout ce qui se passe à ses yeux, que des images qui l'affligent, dans la pensée de l'avenir, que des horreurs qui l'épouvantent; ne sachant plus à qui avoir recours, ni aux créatures, qui lui échappent ; ni au monde, qui s'évanouit ; ni aux hommes, qui ne sauraient le délivrer de la mort ; ni au Dieu juste, qu'il regarde comme un ennemi déclaré dont il ne doit plus attendre d'indulgence : il se roule dans ses propres horreurs, il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui le saisit, ou du moins pour se fuir lui-même ; il sort de ses yeux mourants je ne sais quoi de sombre et de farouche qui exprime les fureurs de son âme ; il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, qu'on n'entend qu'à demi, et qu'on ne sait si c'est le désespoir ou le repentir qui les a formées ; il jette sur un Dieu crucifié des regards affreux, et qui laissent douter si c'est la crainte ou l'espérance, la haine ou l'amour qu'ils expriment ; il entre dans des saisissements où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout ou l'âme qui sent l'approche de son juge ; il soupire profondément, et l'on ne sait si c'est le souvenir de ses crimes qui lui arrache ces soupirs, ou le désespoir de quitter la vie. Enfin, au milieu de ces tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entr'ouvre d'elle-même, tout son corps frémit; et par ce dernier effort, son âme infortunée s'arrache comme à regret de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, et se trouve seule aux pieds du tribunal redoutable. »

Mais le triomphe de Massillon dans le grand art de remuer les cœurs, c'est sa fameuse péroraison du sermon *Sur le petit nombre des élus*. Ce discours avait été prêché une première fois à Saint-Eustache. Quand l'orateur le répéta à Versailles, devant la cour, qui était prévenue et attendait avec empressement le morceau célèbre, il réussit comme si l'épreuve avait été nouvelle, et il produisit une émotion comparable et supérieure à celle qui saisit tous les cœurs, quand Bossuet, dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, prononça d'un accent si pénétré ces mots fameux : *Madame se meurt, Madame est morte*. « L'orateur, dit Dussault, avant d'entrer dans ce mouvement, jeta ses regards sur le roi, et parut hésiter un moment par respect pour la majesté royale; puis, s'abandonnant à toute la véhémence oratoire, il ne s'arrêta plus qu'à l'instant où l'émotion, portée au comble et visiblement partagée par Louis XIV, l'obligea de s'interrompre. Il pâlit alors, demeura muet, et posa, pendant quelques

[1] *Serm. pour le* 4e *dim. de Car.*, Sur l'aumône, I.

minutes, les deux mains sur ses yeux, laissant ainsi à l'assemblée le temps de revenir de sa frayeur, et prenant celui de se remettre lui-même. La vérité et la beauté de l'action achevèrent l'effet du morceau[1]. »

Toujours Massillon devait une partie de son succès à la perfection de son débit, et à tout l'air de sa personne qui portait irrésistiblement dans les âmes la conviction et le sentiment.

« Massillon, dit un contemporain que nous avons déjà cité, parut en chair avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste naturel, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré, portant dans l'esprit les plus brillantes lumières, et dans le cœur les mouvements les plus tendres. Il ne tonnait point dans la chair, il n'épouvantait point l'auditenr par l'éclat de sa voix ; il versait dans les cœurs les sentiments qui attendrissent, et qui se manifestent par des larmes et par le silence [2]. »

Ce genre de déclamation était si goûté que le célèbre acteur Baron, ayant assisté à un des sermons de l'illustre oratorien, dit en sortant à un ami qui l'accompagnait : *Voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens.*

Massillon s'arrêta tout à coup, en 1704, dans cette carrière d'éloquence qu'il parcourait avec tant de gloire. Louis XIV avait témoigné le désir de l'entendre tous les ans ; cependant, nous l'avons dit, après son Carême de 1704, il ne fut plus invité à reparaître en chaire devant le roi, auprès duquel des ennemis bassement envieux l'avaient desservi. Peut-être aussi ce monarque, que Massillon devait un jour juger très-sévèrement, dans son *Oraison funèbre de Louis XIV*, sentait-il dans les idées de ce religieux, comme dans celles de Fénelon, trop de hardiesse, et des aspirations trop libres et trop généreuses, par conséquent, selon lui, trop chimériques.

Ce brillant orateur sortit de son long silence sous le gouvernement du régent, qui, après l'avoir chargé de célébrer le roi défunt, l'engagea, en 1718, à prêcher un carême devant le roi Louis XV, âgé de neuf ans. Massillon était alors dans sa cinquante-cinquième année. Il se retira dans la maison de campagne de l'Oratoire, et y composa, dans le court espace de six semaines, le célèbre *Petit Carême*. Dans ces *entretiens particuliers* faits uniquement pour l'instruction du jeune roi, et pour les personnes de la cour qui composaient seules l'auditoire de la chapelle des Tuileries où ils furent prononcés, l'orateur se proposa de traiter de toutes les vertus et de tous les vices, dans leurs rapports avec ceux qui sont chargés de commander aux autres hommes.

Saint-Simon témoigne, avec tous les contemporains, du succès qu'obtinrent ces discours, si bien « à la portée de l'âge et de l'état du roi [3]. » Leur vogue se soutint pendant longtemps jusque auprès des dames mondaines et des philosophes. C'est que, dans le style le plus fluide, le plus

[1] *Annal. litt.*, t. III, Notice sur Massillon.
[2] Languet de Gergy, *Disc. à l'Acad. franç.*
[3] *Mém.* de Saint-Simon, édit. Chér., X, 1771 ; ch. v, p. 88.

charmant et le plus harmonieux, ils offraient moins des sermons que des dissertations philosophiques.

Dans le temps même de la plus grande faveur du *Petit Carême*, il ne manquait pas de critiques solides qui savaient y voir, avec des qualités enchanteresses, des défauts incontestables, en particulier l'uniformité et la monotonie, et le perpétuel retour sur une ou deux vérités : les tentations que les grands trouvent dans le plaisir, dans l'adulation, dans l'ambition, et « l'humanité qui est le premier devoir des grands envers les euples, en même temps que l'usage le plus délicieux de la grandeur. »

Aujourd'hui les bons juges sont unanimes à préférer au *Petit Carême* l'*Avent* et le *Grand Carême*.

Peu de temps avant de prêcher cette station devant le jeune prince qui avait seul survécu à toute sa race, Massillon avait été nommé par le régent évêque de Clermont, et sacré, le 16 décembre 1718, dans la chapelle même du roi, qui voulut honorer la cérémonie de sa présence.

« Massillon, dit le cardinal Maury, attendrit la cour, qui lui témoigna l'estime la plus touchante, par un murmure soudain d'acclamation, quand il prit congé d'elle pour toujours, en annonçant, à la fin de son *Sermon de Pâque*, le jour de la clôture du *Petit Carême*, que sa nomination à l'évêché de Clermont ne lui permettrait plus de reparaître dans cette même chaire où il s'était illustré par tant de succès immortels. « Grand Dieu ! ces prières seront les dernières, sans doute, que mon ministère, attaché désormais par les jugements secrets de votre providence au soin d'une de vos églises, me permettra de vous offrir dans ce lieu auguste. » Ces paroles simples et touchantes émurent sensiblement l'auditoire, qui manifesta par des regrets unanimes son admiration pour un si beau talent relégué désormais dans les montagnes de l'Auvergne [1]. »

Il fut reçu à l'Académie française le 23 février 1719, à la place de l'abbé de Louvois, avec lequel il avait été lié d'amitié dès la jeunesse, et qui avait d'abord été destiné par Louis XIV à l'évêché de Clermont qu'il refusa ; circonstance que Massillon rappela dans son discours de réception, quand il dit :

« Sa modestie m'a élevé à une place que le choix du prince lui avait d'abord destinée. Je ne m'attendais pas que sa mort me préparât celle que son mérite lui avait acquise depuis longtemps parmi vous. »

Le discours que Massillon prononça le jour de sa réception à l'Académie compte parmi les plus remarquables de ce genre par la solidité des pensées et la beauté sobre du style. L'orateur y trace un éloquent tableau de la corruption du goût qui régnait jusque dans la chaire avant la naissance de l'Académie.

L'abbé Fleury, dans une réponse également solide, entretint surtout

[1] *De l'éloquence de la chaire.*

son nouveau confrère des devoirs rigoureux que l'épiscopat lui imposait. Les devoirs de l'académicien, observe d'Alembert, disparurent entièrement à ses yeux; loin d'inviter le récipiendaire à l'assiduité, il ne l'exhorta qu'à une absence éternelle ; et, ce qui rendait le conseil plus sévère encore, il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés : *Nous prévoyons avec douleur,* lui dit-il, *que nous allons vous perdre* POUR JAMAIS, *et que la loi* INDISPENSABLE *de la résidence va vous enlever sans retour à nos assemblées ; nous ne pouvons plus espérer de vous voir que dans les moments où quelque affaire* FACHEUSE *vous* ARRACHERA MALGRÉ VOUS *à votre église.* Ce conseil, dit encore d'Alembert, fut d'autant plus efficace, que celui qui le recevait se l'était déjà donné lui-même.

Personne n'eut des vues plus dépouillées d'ambition que le pieux Massillon. Aussi, après quelques retards forcés, s'empressa-t-il de quitter la cour et le centre des faveurs pour se rendre dans son diocèse, d'où il ne sortit plus qu'une seule fois, au mois de février 1723, pour venir prononcer, à Saint-Denis, l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, mère du régent.

Nous devons ici dire quelques mots sur les diverses oraisons funèbres de notre orateur. Outre les deux essais dont nous avons parlé, il prononça en 1709 l'oraison funèbre de M. de Conti, qui venait de mourir dans les plus grands sentiments de piété, entre les bras du Père de la Tour, général de l'Oratoire. On y admira de très-belles parties, telles que le tableau du prince de Conti à la journée de Nerwinde, et la peinture de toutes les grâces séductrices et de toutes les qualités liantes qui en firent l'idole des armées, dans la guerre civile. Ces morceaux brillants auraient dû préserver cette oraison funèbre des critiques qu'elle essuya quand elle eut été rendue publique, et la rendent digne d'être encore lue aujourd'hui.

Deux ans après, Massillon prononça l'oraison funèbre du grand Dauphin, pâle éloge d'un prince médiocre; et, en 1715, celle de Louis XIV. « Son *Éloge de Louis XIV*, dit M. de Chateaubriand, n'est remarquable que par la première phrase : « Dieu seul est grand, mes frères ! » C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis le Grand [1]. » Cette oraison funèbre est du reste remplie de pensées généreuses et hardies. On y sent, dans les appréciations sur le gouvernement et la conduite de Louis XIV, l'esprit de l'auteur du *Télémaque*; mais de bons juges ont trouvé qu'il faut dans l'oraison funèbre plus de mouvement, et moins de philosophie, plus de morale évangélique, et moins de petitesse dans les détails.

Massillon prononça, en 1723, dans la basilique de Saint-Denis, une dernière oraison funèbre, celle de Madame, mère du régent. C'est un éloge beaucoup trop embelli et idéalisé, qui ressemble assez peu au portrait que les contemporains nous ont tracé de cette rude et bizarre Allemande, et à l'idée qu'elle nous donne elle-même de sa personne et de son caractère, dans ses singuliers mais curieux *Mémoires*. L'évêque de

[1] *Génie du christianisme*, part. III, liv. IV, chap. III.

Clermont nous la représente, entre autres traits, comme « la princesse la plus majestueuse que la France ait vue », en même temps qu'il nous la montre avec « la simplicité des premières mœurs, » qui, à ses yeux « avait plus de dignité et de véritable élévation que tout le faste de nos usages [1]. » Flatteries commandées par le genre, et qui ne sauraient le moins du monde autoriser à mettre le sincère et hardi Massillon du nombre de ceux pour qui l'oraison funèbre ne fut que l'art d'arranger de beaux mensonges.

Très-peu de personnes lisent, très-peu de personnes même connaissent les oraisons funèbres de Massillon. Elles ne manquent pas de valeur, mais c'est une valeur très-secondaire. Massillon, de beaucoup supérieur à Fléchier, dans le sermon, est loin de l'avoir égalé dans l'art de célébrer le mérite et la gloire des illustres morts de son siècle.

L'évêque de Clermont, rentré dans son diocèse tout aussitôt après avoir prononcé l'oraison funèbre de Madame, ne le quitta plus, nous l'avons dit.

Tous ses soins se portèrent désormais à faire fleurir la piété et à faire régner la charité dans la grande province dont l'administration spirituelle lui était confiée. Il y trouva bien des réformes à faire, parmi les pasteurs comme parmi le troupeau. Il mit à les réaliser le zèle le plus actif et le plus persévérant, surtout pour ce qui concernait le culte et les hautes fonctions du ministère.

Son soin à retrancher les abus dans les exercices de la religion éclatait de toutes les manières, et s'appliquait à tous les détails. C'est dans ce sage esprit qu'il composa pour ses prêtres un nouveau bréviaire, dont il leur parle en ces termes dans un de ses *Discours synodaux* :

« La prière publique, vous le savez, est le canal le plus ordinaire et le plus fécond de toutes les grâces que Dieu répand sur les peuples ; et on ne saurait trop, ou en éloigner tout ce qui peut distraire l'esprit et dessécher le cœur, ou y rassembler tout ce qui est le plus capable de fixer l'un, et d'attendrir et d'enflammer l'autre. C'est ce que nous nous sommes proposé dans la composition de ce nouveau bréviaire. Tout ce qui ne nous a pas paru convenir à la décence et à la dignité de l'office public, nous l'avons retranché ; nous y avons substitué les endroits des livres saints et des Pères qui nous ont paru les plus propres à nous instruire de nos devoirs, ou à exciter en nous ces mouvements tendres et vifs de repentir, d'actions de grâces, d'amour, d'adoration, de supplications, qui font devant Dieu tout le mérite de nos prières.

« Nous n'avons rien laissé de fabuleux, ni même de douteux, dans la vie des saints que l'Église nous propose pour modèles et pour l'objet public de notre culte ; ils nous ont laissé des exemples si certains et si incontestables de toutes les vertus, que l'Eglise n'a pas besoin de recourir à des faits supposés pour nous rendre ces héros de la religion respectables [2]. »

Il se trouvait plus heureux dans ces montagnes solitaires et sauvages qu'au sein de la capitale et au milieu de la cour, parce qu'il mettait tout

[1] *Oraison funèbre de Madame.*

[2] *Disc. synod.*, X, De la prière publique, 1732.

son bonheur dans l'accomplissement de ses devoirs. Doué des qualités et des manières les plus liantes et les plus attachantes, il était un ange de paix pour tous ceux qui étaient placés sous son autorité. Il vivait également bien, rapporte-t-on, avec les jésuites et les oratoriens de son diocèse, et se plaisait à les réunir dans sa maison où il leur marquait la même bienveillance et les mêmes égards, et se plaisait à les faire jouer aux échecs.

Les *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille janséniste, lui jetaient fréquemment comme un reproche et une injure la qualification de *ce pacifique prélat*. Sans se prononcer plus qu'il ne devait en faveur des appelants indociles, il les défendait auprès de l'autorité ecclésiastique et séculière. Il s'occupa avec mesure, avec sagesse, et avec une tendresse ferme qui ose dire la vérité, à ramener monseigneur Soanen, évêque de Senez, ancien oratorien qui avait des talents et des vertus, mais qui, pour avoir soutenu ouvertement et opiniâtrément les erreurs du père Quesnel, qu'il avait eu pour confesseur à l'Oratoire, et pour avoir, dans une *instruction pastorale*, appelé la bulle *Unigenitus* un *décret monstrueux*, duquel il croyait devoir appeler au futur concile, s'était vu condamner au concile d'Embrun que le cardinal de Fleury avait assemblé en 1727, et que présida le cardinal de Tencin ; avait été suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre, et exilé à l'abbaye de La Chaise-Dieu , dans le diocèse de Clermont. Dans cette abbaye, Soanen se trouvait incommodé. Aussitôt que Massillon l'apprit, il lui fit offrir son château de Beauregard, dans la persuasion que la cour ne lui refuserait pas cet adoucissement. Il renouvela son offre dans l'hiver de 1728, en proposant au malheureux évêque tout ce qui pourrait dépendre de lui pour améliorer sa situation. Il profita de cette occasion pour lui exprimer la douleur qu'il ressentait avec toute l'Église de sa triste séparation :

« Vous affligez l'Église par votre injuste séparation, lui dit-il. Vous calomniez vos confrères ; vous nous regardez tous comme des déserteurs de la vérité, comme des évêques livrés à la cour, et disposés à tout sacrifier pour une misérable fortune : c'est là, du moins, le langage de vos adhérents.

« Je suis assurément le plus faible et le plus imparfait de mes confrères; mais je vous déclare devant Dieu que c'est l'amour de l'Église et de sa doctrine tout seul, qui me retient dans l'union avec le pape et tous mes confrères ; que je croirais être hors de l'Église, si j'en étais séparé ; et que je perdrais plutôt mille vies que de rompre les liens sacrés qui font toute ma sûreté et ma consolation.

« Je demande tous les jours à Dieu, Monseigneur, qu'il vous mette dans les mêmes dispositions. Dépouillons-nous de toutes ces complaisances inséparables de la singularité; regardons comme un piége que nous tend l'orgueil, ce désir souvent caché à nous-mêmes, de nous donner en spectacle. Il est terrible d'être tout seul de son côté, et d'avoir contre soi tout ce qui porte un nom d'autorité dans l'Église : cette solitude, loin de flatter l'amour-propre, doit alarmer la foi. Il faut, pour être tranquille dans cet état, pouvoir parvenir à se persuader qu'on est seul plus éclairé ou plus sincère que tout l'univers ensemble, et penser, comme le pharisien, qu'on n'est pas fait comme le reste des hommes [1] ! »

[1] Lettre à Mgr Soanen, évêque de Senez, 29 janv. 1728.

Flattant un peu l'éloignement que Soanen avait pour les opinions des jésuites, que Massillon lui-même, comme tous les oratoriens, était loin d'adopter sans exception :

« Les jésuites, dit l'évêque de Clermont, ont leurs opinions que l'Église tolère ; mais croyez-vous que la plupart des évêques pensent et enseignent comme eux ? Je puis attester le contraire. Au lieu de vous unir à nous pour nous aider à soutenir la même doctrine et la saine morale, vous nous affaiblissez en vous séparant de nous ; vous donnez de nouvelles armes au molinisme ; vous aidez ses sectateurs à persuader au monde qu'on ne peut combattre leur doctrine sans tomber dans des excès opposés ; et votre conduite seule serait capable de la faire prévaloir sur la vérité... Vous êtes seul, ajoute-t-il, comparé au reste de l'Église. Vous avez été élevé dans son sein ; vous y avez vieilli : ne doit-il pas être douloureux pour vous, à la fin de votre carrière, de la voir armée contre vous, et de mourir dans sa haine et sa disgrâce[1] ! »

Malgré ces sages représentations et ces tendres exhortations, Soanen mourut en effet dans son scandaleux entêtement, à l'abbaye de La Chaise-Dieu, en 1740, à l'âge de 93 ans, honoré comme un saint par le parti, mais jugé par le reste de l'Église coupable d'opiniâtreté et d'orgueil.

Jamais Massillon ne se démentit des sentiments de charité, de tolérance, de dévouement qui honorent tant son caractère, et il les avait hautement proclamés dans les occasions les plus solennelles. C'est ainsi qu'en face du cercueil de l'auteur de la révocation de l'édit de Nantes, il n'avait pas craint de laisser voir combien il répugnait aux moyens violents employés pour la défense de l'Église et de la religion, quand il peignit « l'hérésie, depuis si longtemps redoutable au trône par la force de ses places, par la faiblesse des règnes précédents forcés à la tolérer, par un déluge de sang français qu'elle avait fait verser, par le nombre de ses partisans et par la science orgueilleuse de ses docteurs, par l'appui de tant de nations, *et même par l'ancien souvenir et l'injustice de cette journée sanglante qui devrait être effacée de nos annales, que la piété et l'humanité désavoueront toujours*, et qui, en voulant l'écraser sous un de nos derniers rois, ranima sa force et sa fureur, et fit, si j'ose le dire, de son sang, la semence de nouveaux disciples[2]. »

Massillon ne se contentait pas de professer des principes généreux, il se montrait bienfaisant dans sa conduite de tous les jours. Rien d'admirable comme son désintéressement et sa charité. Il réduisit à des sommes très-modiques ses droits épiscopaux. Tout son revenu appartenait aux pauvres. En deux ans, il fit porter vingt mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont.

Sa tendresse pour les malheureux éclate particulièrement dans la lettre qu'il adressa au cardinal de Fleury, relativement à l'excès des impôts qui pesaient sur l'Auvergne, et à l'affreuse misère des habitants des campagnes dont il avait été témoin dans ses visites diocésaines :

[1] Lettre du 29 janv. 1728.

[2] *Oraison fun. de Louis XIV*, 2e part.

« Les peuples de nos campagnes, y dit le compatissant prélat, vivent dans une misère affreuse, sans lit, sans meubles; la plupart même, la moitié de l'année, manquent de pain d'orge ou d'avoine, qui fait leur unique nourriture, et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de celle de leurs enfants, pour payer les impositions.

« J'ai la douleur d'avoir chaque année, Monseigneur, ce triste spectacle devant mes yeux dans mes visites. Non, Monseigneur, c'est un fait certain, que dans tout le reste de la France il n'y a pas de peuple plus pauvre et plus misérable que celui-ci. Il l'est au point que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux, car en travaillant ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs enfants, au lieu que nos paysans les plus laborieux du royaume ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et pour leur famille, et payer leurs subsides. S'il s'est trouvé dans cette province des intendants qui aient pu parler un autre langage, ils ont sacrifié la vérité et leur conscience à une misérable fortune...

« Mais, Monseigneur, continue-t-il un peu plus loin, à cette indigence générale et ordinaire de la province se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples. L'hiver dernier, surtout, a été si affreux, que, si nous avons échappé à la famine et à une mortalité générale, qui paraissait inévitable, nous n'en avons été redevables qu'à un excès et à un empressement de charité que des personnes de tous les états ont fait paraître pour prévenir tous les malheurs. Toutes les campagnes étaient désertes, et nos villes pouvaient à peine suffire à contenir la multitude innombrable de ces infortunés qui y venaient chercher du pain. »

Cette touchante requête eut le succès que désirait le bon évêque : le poids des impôts qui pesaient sur ses malheureux diocésains fut allégé, et des secours furent accordés aux gens nécessiteux. Massillon fut bien récompensé de son zèle par la tendresse générale qui alla jusqu'à ce point, que dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : *Vive notre père!*

Pendant les vingt et un ans que Massillon résida dans son diocèse, se consacrant ainsi à faire tout le bien qui dépendait de lui, il crut devoir renoncer à la prédication; mais il nous a laissé, dans ses *Discours synodaux,* au nombre de vingt, que sa mémoire lassée l'obligeait à se contenter de lire, des monuments de son éloquence à cette époque, dont des parties au moins ne sont en rien inférieures à ses chefs-d'œuvre[1].

En attaquant les vices en général, Massillon, dans ses sermons, tonne souvent, nous l'avons vu, avec une véhémence particulière, contre les vices et les désordres du clergé. Mais c'est surtout dans ses *Discours synodaux* adressés à ses curés et à ses prêtres de tous ordres, que le pieux évêque trace de vigoureux tableaux des désordres des ministres de l'Église. Les philosophes du dernier siècle ont fatigué le monde de déclamations emphatiques et venimeuses contre ces abus. Qu'on sache que de saints évêques ont parlé sur ce triste sujet plus fortement qu'eux, et

[1] Les *Discours synodaux* de Massillon ont été bien appréciés par Dussault, dans ses *Annales littéraires,* t. III, p. 272.

n'ont rien épargné pour mettre fin aux scandales qui désolaient leur cœur.

Recherchant et expliquant les causes des divisions qui existent trop souvent entre les ecclésiastiques :

« Ainsi, dit Massillon, l'oisiveté, l'orgueil, pour ne rien dire de plus, sont, de la part des prêtres, les seules sources de ces disputes scandaleuses. Les devoirs essentiels sont négligés ; l'honneur du sacerdoce et le scandale des fidèles ne sont comptés pour rien ; et dans un temps surtout où le clergé de ce diocèse vient de recevoir une humiliation [1] si publique et si douloureuse ; où nous devrions nous réunir et nous ranimer pour effacer par un saint concours de piété, de zèle, de concorde, d'édification, le souvenir d'un événement si triste et si honteux, nous le réveillons tous les jours par des discussions et des animosités si publiques, qu'elles partagent même et troublent les villes et les paroisses, et qu'on les porte devant les tribunaux laïques, où la honte du sacerdoce et l'opprobre du ministère n'ont déjà que trop éclaté [2]. »

Il est impitoyable sur la vie oisive et inutile de certains prêtres :

« Je ne parle pas, dit-il, de ces absences fréquentes et presque journalières, qui n'ont pour but que l'amusement, la dissipation, la crapule, dans lesquelles un pasteur oiseux, dégoûté de ses devoirs, cherche à remplir le vide d'une vie inutile par l'agitation éternelle d'une vie errante et tumultueuse, toujours accompagnée d'un oubli criminel de tous ses devoirs ; d'un scandale perpétuel pour une paroisse, témoin des courses continuelles de son curé ; et d'un exemple contagieux pour tout son voisinage, où il va troubler la solitude de ses confrères, et les engager de venir à leur tour troubler la sienne ; de sorte que, dans certains cantons, les chemins sont plus fréquentés par les curés que les paroisses elles-mêmes [3]. »

Dans le discours *De la nécessité de la prière* [4], il expose les dangers attachés au ministère ecclésiastique, principalement par rapport à la confession, avec une vérité admirable d'observation et de pénétration psychologique, surtout dans le passage qui finit par ces mots : « On est entré ministre dans le tribunal, et on n'est plus qu'un homme quand on en sort. »

Le digne pasteur n'épargne aucun abus comme aucun vice. Voici comme il parle de la négligence de certains curés à conserver les titres et les registres importants qui leur étaient confiés :

« Si ces associations édifiantes s'établissaient dans tout ce diocèse, nous n'aurions pas besoin de faire des ordonnances comme nous allons en publier pour pré-

[1] Un curé venait d'être condamné au feu par arrêt du parlement.

[2] *Disc. synod.*, V. Suite des divisions entre les curés et les prêtres des paroisses, 1727.

[3] *Disc. synod.*, XVII. De l'observance des statuts et des ordonnances du diocèse, 1739.

[4] *Disc.*, XII, 1734.

venir la dissipation et l'enlèvement des titres et des registres des églises après la mort des curés ; tout demeurerait dans l'ordre requis ; les parents ne se regarderaient pas comme héritiers des monuments publics des églises, d'où dépend la tranquillité publique et la sûreté des mariages, des baptêmes et des familles ; et les paroisses n'ajouteraient pas à la douleur d'avoir perdu leur pasteur celle de voir disparaître avec lui tous les titres authentiques et tous les témoignages sacrés de leur état et de leur religion.

« Mais, mes frères, afin que ces titres puissent se conserver et se transmettre à vos successeurs, vous devez veiller vous-mêmes, pendant votre administration, à les mettre en état d'être transmis et conservés. Nous avons été, dans nos visites, scandalisés de la négligence de plusieurs curés sur un point aussi essentiel. Les statuts du diocèse, les ordonnances de nos rois, les peines rigoureuses qui y sont portées contre les contrevenants, l'intérêt public même ne les touchent point ; les baptêmes, les mariages, les certificats mortuaires, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus sacré, et qui fait toute la sûreté de l'État et de la religion, tout cela n'est écrit que sur des feuilles volantes, sans ordre, sans soin, sans précaution. Des titres si augustes et si saints sont dispersés à l'aventure, comme des papiers de rebut ; et tandis qu'il n'y a point de père de famille qui ne tienne les titres de sa maison et de ses enfants, et l'état journalier de ses affaires temporelles dans un ordre scrupuleux et dans des registres qui subsisteront après sa mort, des curés, les pères des fidèles, laissent dans un désordre affreux la filiation spirituelle de leurs enfants selon la foi, les témoignages publics de leur origine chrétienne, et tous les titres qui leur donnent droit à l'héritage des enfants de Dieu [1]... »

Passant en revue « tant de prétextes frivoles que se font tous les jours tant de curés pour se dispenser des devoirs de l'instruction, de la résidence dans leur paroisse, et du désintéressement dans l'exercice de leurs fonctions, » il s'arrête à ce point :

« C'était le dernier abus, dit-il, que je m'étais proposé de combattre, si les autres ne m'avaient mené trop loin ; mais je ne puis me dispenser d'en dire un mot en finissant, et de vous rappeler mon règlement sur l'honoraire des pasteurs dans leurs fonctions. Oui, mes frères, cette ordonnance si peu honorable au saint ministère, et que le désintéressement si recommandé aux pasteurs aurait dû m'épargner le chagrin de publier ; cette ordonnance, publiée moins pour prescrire aux fidèles ce qu'ils doivent à leurs pasteurs que pour mettre des bornes à l'avarice et à la dureté des pasteurs envers les fidèles ; moins pour apprendre aux peuples qu'ils ne doivent pas refuser des bénédictions temporelles à ceux qui leur en dispensent de spirituelles, que pour apprendre aux dispensateurs des choses saintes à les dispenser saintement, et non par le motif indigne d'un gain honteux ; cette ordonnance, que je voudrais pouvoir effacer du nombre de celles que j'ai publiées, parce qu'elle rappellera toujours la sordidité et la basse avarice des ministres, l'oppression et les justes plaintes des peuples qui en ont été l'occasion ; je suis pourtant encore forcé malgré moi d'en parler et d'en perpétuer même le souvenir, en la distinguant des autres par les peines plus sévères dont il faudra punir les transgresseurs.

« Oui, mes frères, c'est avec toute la tristesse et l'amertume de mon cœur que

[1] *Disc. synod.*, V. Suite des divisions entre les curés et les prêtres des paroisses, 1727.

j'apprends qu'il se trouve encore dans ce diocèse des curés assez mercenaires, assez peu touchés de la sublimité de leurs fonctions, de la misère de leurs peuples, et de leur caractère auguste et tendre de père et de pasteur, pour oser franchir les barrières sages, mais honteuses pour eux, que nous avons cru devoir mettre par notre ordonnance à l'excès de leur avarice et de leur digne dureté. Loin d'être honteux d'une loi qui les déshonore, et de la faire oublier par une nouvelle conduite paternelle et désintéressée, ils forcent eux-mêmes, en la violant, leurs pauvres peuples à la leur remettre sans cesse devant les yeux, à la réclamer comme leur sauvegarde, et à la porter même devant les tribunaux laïques pour se mettre à couvert des entreprises de l'avarice infâme et de la tyrannie de leurs pasteurs [1]. »

Un de ses plus beaux discours traite de l'*avarice des prêtres* :

« Il semble, y dit-il, que ce vice est une malédiction attachée au sacerdoce, et à quels avilissements ne prostitue-t-il pas tous les jours la sainte dignité de notre état ! On voit des prêtres et des pasteurs avilir leur caractère jusqu'aux trafics les plus bas et les plus honteux, courir tous les marchés, s'y montrer plus avides de gain, et paraître souvent dans ces assemblées publiques pour en augmenter le scandale, ou par un extérieur profane et indécent, ou en autorisant par leur exemple les intempérances, les crapules, et les autres abus si ordinaires en ces sortes de lieux. Je n'en suis pas surpris, mes frères : un prêtre avare et intéressé est capable de tout ; tous les principes sont éteints dans son cœur ; la charité, la religion, la bienséance même, et le respect qu'il doit à son état : c'est une âme vile, incapable d'aucun de ces sentiments nobles qu'inspirent les devoirs du sacerdoce. Et ce qu'il y a ici de plus terrible, et qui nous fait mieux sentir la justice de Dieu contre un vice qui avilit si fort et la religion et ses ministres, c'est que l'âge qui, en nous rapprochant du terme où tout cet amas de boue va fondre à nos yeux, et où nous n'allons emporter avec nous que nos œuvres ; l'âge, qui devrait nous détromper de cet aveuglement, l'augmente, fortifie cette malheureuse passion, la fait croître et revivre, pour ainsi dire, sur les débris mêmes d'un corps déjà défaillant, et dont la caducité a déjà fait un cadavre, et ne sert qu'à nous faire rappeler ce qui nous reste encore de désirs et de sentiments, pour nous attacher avec plus de fureur à ce qui va nous échapper en un moment [2]. »

Dans un autre discours, Massillon a tracé une peinture du vice de l'avarice chez les prêtres, un portrait du prêtre avare, qui est, à notre avis, une des plus admirables pages d'éloquence, à la fois historique et morale, que l'on puisse lire. Nous citerons ce morceau presque tout en entier, malgré son étendue, parce que, bien que très-peu connu, il nous paraît des plus honorables pour le caractère comme pour le talent de l'illustre évêque de Clermont :

« L'avarice, voilà, mes frères, il faut le dire ici, la plaie la plus universelle du sacerdoce ; voilà le vice qui souille presque toute la sainteté et la bonne odeur du sanctuaire : tous ne le portent pas à un certain excès, mais il en est peu que cette lèpre ne salisse ; et si les pauvres sont abandonnés dans plusieurs paroisses, c'est

[1] *Disc. synod.*, XVII. De l'observance des statuts et des ordonnances du diocèse. 1739.

[2] *Disc. synod.*, IX, 1739.

le plus souvent la dureté et l'avarice qui ferment leurs entrailles aux cris et aux besoins de leur peuple.

« Oui, mes frères, disons-le ici, et disons-le avec douleur, puisque l'occasion s'en présente : depuis que, par le partage des biens ecclésiastiques, nos titres dans le ministère sont devenus fixes et perpétuels pour nous, nous les avons regardés comme notre bien et notre patrimoine ; nous nous y sommes attachés ; nous les avons fait valoir comme on fait profiter un fonds profane ; et souvent plus notre portion temporelle s'est trouvée modique, plus souvent notre cœur s'y est attaché ; et plus, sans partager avec les riches du monde le crime de leur luxe et de leur mollesse, nous avons partagé avec eux, et poussé même plus loin qu'eux, le crime de leur attachement et de leur avarice. Il semble même que ce vice est devenu une malédiction attachée au sacerdoce ; on se le dissimule à soi-même ; on le couvre du prétexte frivole d'une sage précaution ; on ne voit dans cette sordide passion, que le devoir indispensable de ne pas laisser perdre les droits de son église ; et plus on est saisi et possédé de ce vice, plus on se le donne à soi-même comme une vertu. »

Et, un peu plus loin, il entre dans le détail des traits qui composent le hideux caractère du prêtre avare :

« Or, mes frères, quel caractère de réprobation pour un prêtre et pour un pasteur que l'indignité de ce vice ! caractère de dureté, d'avilissement pour lui, d'opprobre et de scandale pour le saint ministère. Caractère de dureté : il est père, il est pasteur ; il est à la place du souverain pasteur, qui a donné sa vie pour ses brebis, et qui continue après sa mort, à les nourrir de sa chair et de son sang ; il est ici-bas le vicaire de son amour pour les hommes : or, quel monstre d'horreur sera-t-il dans l'Église, si, se dépouillant de ces titres si glorieux et si aimables, de ces titres aussi ineffaçables que son caractère, il n'a que des entrailles de fer pour son peuple ? Voilà pourtant la situation réelle et affreuse d'un pasteur avare. Comment soulagerait-il les besoins de ses pauvres peuples ? Il se refuse ses propres besoins à lui-même ; il n'aime et n'estime de ses fonctions que le gain malheureux qui lui en revient ; il l'exige avec dureté : le pauvre n'est pas plus à couvert de ses barbares exactions que le riche ; il passe sans pudeur les bornes que des règles sages ont prescrites à son avarice ; il foule aux pieds ces barrières sacrées, si honteuses au saint ministère, et qu'une triste nécessité, c'est-à-dire, l'avidité seule de certains ministres nous a forcés de poser ; il ne connaît de frein et de règles que celle de son insatiable avarice. Les plaintes et les murmures d'un pauvre peuple vexé et opprimé par l'excès et la dureté de ses exactions, l'endurcissent, loin de le toucher et de l'attendrir : son cœur devient plus dur et plus insensible, à mesure que les cris des malheureux augmentent ; et il redouble de barbarie envers ceux qui ont osé même nous en porter leurs plaintes. Qu'il voie son peuple frappé de mortalité, ne croyez pas qu'il soit occupé si leur mort sera précieuse devant Dieu ; le profit infâme qui lui en revient est l'unique objet qui l'occupe, le seul qui le console de leur perte ; j'ai horreur de le dire, le seul peut-être qui fait le sujet de sa barbare joie : disposé à laisser le corps précieux d'un fidèle, d'un membre de Jésus-Christ, en proie aux oiseaux du ciel et aux animaux de la terre, si une famille indigente ne capitule avec son avarice, et n'assure d'avance par un prix excessif à ce pauvre défunt la consolation de se voir réuni par la sépulture à ses frères, auxquels la foi l'avait uni sur la terre.

« Quel monstre encore une fois qu'un tel pasteur ! et plût à Dieu qu'ils fussent aussi rares dans l'Église et dans ce diocèse, que les êtres monstrueux le sont sur

la terre! Mais ce n'est pas assez encore de faire de leurs fonctions, et du sang adorable de Jésus-Christ, un profit infâme; ce n'est pas assez de rendre par leurs exactions la religion onéreuse, accablante, odieuse à leur pauvre peuple: ils lui suscitent des proces injustes; ils achètent même des droits litigieux; ils se prévalent de leur honteuse abondance, pour usurper et se faire adjuger des biens qu'un pauvre possesseur n'a pas le moyen de défendre : sous prétexte d'avancer quelque secours à ceux qui s'adressent à eux, ils le leur font acheter à des conditions usuraires et tyranniques; ils n'offrent que des secours barbares et meurtriers; et en soulageant les opprimés, ils ne veulent que se hâter de les écraser, et achever de les mettre au désespoir. Je me lasse, mes frères, d'exposer ici ces horreurs devant tant de ministres fidèles, mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que je ne fais que reprocher un spectacle d'infamie, dont vos yeux ont été plus d'une fois témoins; que votre piété et votre zèle pour le ministère ont encore plus souvent détesté : je ne fais que rappeler des plaintes qui nous sont mille fois revenues, et qui ont autant de fois déchiré nos entrailles, et aggravé le joug de notre épiscopat.

« A la dureté, ajoutez, mes frères, l'avilissement et l'opprobre où cette passion dégrade et le ministère et le ministre; les soins bas, indécents et publics qui l'occupent : suivez toute sa conduite : c'est un vil négociateur; il entre dans les trafics et les commerces les plus bas; tout ce qui lui offre quelque gain ne lui paraît indigne, ni de ses empressements, ni de la sainte décence de son ministère; il paraît plus souvent dans les marchés publics que dans son église et dans les fonctions de sa paroisse. Plus instruit des moyens sordides d'amasser, et des règles obscures d'un vil commerce, que des règles de l'Église, il oublie qu'il est père, qu'il est pasteur, qu'il est honoré du titre sublime de ministre de Jésus-Christ. Le seul titre qui le touche, et dont il fait usage, est celui de vil commerçant : ne lui parlez pas du gain et du salut des âmes, dont il doit répondre; c'est un langage inconnu qu'il n'entend pas, et tout ce qui ne grossit pas son infâme trésor, est pour lui une vaine spéculation et une chimère. Il avilit la dignité de son caractère par des mœurs basses et sordides; et il devient par sa vile épargne, et par la crasse même de ses vêtements, et l'indécence de tout son extérieur, un spectacle de dérision pour son peuple et de honte pour ses confrères; c'est un pauvre du monde et de l'enfer[1]. »

Qu'on remarque que c'est tout à la fin de sa longue carrière que Massillon s'exprimait avec cette énergie et avec ce feu.

La Harpe vante la simplicité de ton, accompagnée d'élégance, des *Discours synodaux* de Massillon. Quand on les a lus tous dans leur entier, on est obligé d'y reconnaître des mérites d'un ordre plus relevé, et ce que nous venons d'en citer suffit à montrer que l'illustre prédicateur a rarement été plus grand, plus pathétique et plus fort de pensées.

Les *Discours synodaux* prouvent que l'éloquence de Massillon, transplantée dans le rude territoire de l'Auvergne, sut encore produire de très-heureux fruits. La même preuve est fournie par ses *Mandements*. Nous y signalerons particulièrement les mêmes sentiments d'humanité, le même amour de la paix et de la justice qui recommandent le *Petit Carême*. Ils éclatent avec une particulière éloquence dans le *Mandement pour faire chanter le* Te Deum *en actions de grâces de la victoire remportée en Italie*

[1] *Disc. syn.*, XIII, De la compassion des pauvres, 1735.

sur les Impériaux par les troupes du roi et celles du roi de Sardaigne, du 28 juillet 1734.

« Laissons, y dit l'évangélique prélat, laissons à ceux qui ne jugent jamais des événements que par les vues fausses et bornées de la sagesse humaine, à s'en orgueillir, et à ne chanter que des chants d'allégresse sur nos victoires. Pour nous, mes chers frères, instruits dans les lumières de la foi, pensons avec une sainte frayeur, que la colère de Dieu doit être bien irritée contre les hommes, puisque malgré le désir universel de la paix, que les longues calamités des dernières guerres avaient inspiré à tous les peuples de l'Europe, et aux souverains qui la gouvernent, le fléau terrible de la discorde leur a remis les armes à la main avec une nouvelle fureur, et inonde encore la terre du sang de ses habitants. Il est vrai que Dieu favorise visiblement la justice des armes du roi : tout victorieux qu'il est, il est encore un roi pacifique : il souhaite la paix pour ses peuples, et ses souhaits sont récompensés par des victoires ; mais les victoires sont toujours des bienfaits d'un Dieu irrité contre les hommes.

« Quel spectacle, en effet, mes frères, nous offre celle même que nous venons de remporter ! un carnage si affreux et si nouveau du côté des ennemis et du nôtre, qu'on n'en trouve presque d'exemple que parmi les peuples barbares. Eux seuls peuvent triompher d'une journée aussi sanglante et aussi meurtrière ; pour nous, elle couvre même de deuil l'éclat de notre victoire : elle accompagne nos témoignages publics de reconnaissance envers le Dieu des armées, d'une tristesse d'humanité et de religion, et mêle à nos actions de grâces les larmes que nous ne pouvons nous empêcher de verser sur la mort de nos proches, de nos amis, et de tant de vaillants sujets, qui viennent de sacrifier généreusement leur vie pour la gloire du prince, et pour les intérêts de l'État.

« Quels trophées pourrions-nous donc élever sur un champ de bataille tout couvert des corps entassés et des membres épars de tant de milliers de chrétiens ! Transportons-nous-y en esprit, mes frères ; et de ce lieu souillé de tant de ruisseaux de sang, et si lugubre même pour nous malgré notre victoire, de ce lieu, dont nous ne sommes demeurés les maîtres, que pour y lire et y méditer à loisir l'instabilité des choses humaines, et les malheurs inévitables des guerres, présentons au Dieu de paix ce spectacle si capable d'émouvoir ses entrailles paternelles : faisons monter jusqu'à lui la voix de tant de sang répandu ; et que cette voix, loin de solliciter comme autrefois sa vengeance, la calme et la désarme : arrachons de ses mains par nos supplications le glaive que sa justice fait de nouveau briller sur nos têtes : promettons-lui des mœurs plus saintes, et il nous accordera des jours plus tranquilles ; faisons cesser les crimes qui l'irritent, et il suspendra les fléaux qui nous affligent...

« Allons donc, mes chers frères, nous assembler au pied de ses autels, plus touchés des horreurs qu'entraîne la guerre, que de la gloire de nos succès. Ne demandons pas à un Dieu, qui n'est descendu sur la terre que *pour y éteindre dans son sang toutes les inimitiés, et réconcilier l'univers :* ne lui demandons pas que son glaive achève d'exterminer les nations armées contre nous ; ces prières de sang retomberaient sur nos têtes : demandons-lui cette paix, que les rois, que les victoires, que le monde ne sauraient donner, et qui ne peut être l'ouvrage que de ses miséricordes infinies : demandons-lui *que les peuples et les rois réunis enfin, et réconciliés, ne soient plus occupés qu'à le servir ;* et que plus jaloux d'étendre le règne de la foi que les bornes de leur empire, ils ne prennent plus les armes, que pour porter ensemble l'étendard de la religion, et la gloire du nom chrétien jusqu'à ces nations infidèles, qui doivent être appelées un jour à la connaissance de l'Évangile : *In conveniendo populos in unum, et reges, ut serviant Domino.* (Ps. CI, 23). »

Ces hauts sentiments de charité et de fraternité chrétiennes sont développés avec autant d'âme et d'éloquence dans d'autres mandements. Ainsi, dans le *Mandement pour faire chanter le* Te Deum *en actions de grâces pour la prise de la ville de Fontarabie,* 17 juillet 1719, où on lit ces mots :

« L'Église a toujours regardé les guerres qui s'élèvent entre les princes chrétiens, comme les châtiments de Dieu sur les peuples et sur les royaumes ; et si elle ordonne des cantiques de joie et d'actions de grâces pour les victoires qu'ils remportent les uns sur les autres, c'est dans l'espérance que ces événements les conduiront à une paix plus prompte et plus durable, etc. »

Même inspiration dans le *Mandement pour faire chanter le* Te Deum *en actions de grâces de la prise de la ville et du château de Saint-Sébastien,* 20 septembre 1719.

« La paix entre les princes chrétiens est toujours l'objet des vœux et des prières de l'Église, et les succès heureux dont le Ciel continue de favoriser les armes du roi, par la prise de la ville et du château de Saint-Sébastien, ne doivent nous réjouir que parce qu'ils nous donnent de nouvelles espérances d'obtenir cette paix si nécessaire à l'Europe, etc. »

Qu'on lise dans leur suite ces belles pages, et qu'on se demande ce que sont auprès, les déclamations en prose ou en vers de Voltaire et de toute son école sur la paix, sur l'humanité, sur la fraternité des hommes, etc.

Massillon consacra les derniers temps de sa vie à la *Paraphrase morale de plusieurs psaumes en forme de prières.* Dans cet ouvrage resté inachevé, et qui s'arrête au Psaume XXXI, le pieux auteur n'entreprit point de donner un commentaire sur les psaumes ; il ne prétendit expliquer ni le sens historique, ni le sens prophétique ; il ne se proposa pas même de faire une paraphrase proprement dite. Son objet fut, en prenant texte de la lettre du psaume, de présenter aux chrétiens des modèles des différentes sortes de prières qu'ils doivent adresser à Dieu, suivant la variété des situations où ils se trouvent. Aussi ce livre a-t-il été justement intitulé : *Sentiments d'une âme touchée de Dieu, tirés des psaumes de David, ou Paraphrase morale de plusieurs psaumes en forme de prière.*

Dans ses divers sermons, en particulier dans celui du *Lazare,* Massillon a paraphrasé les psaumes d'une manière plus puissante et avec plus d'animation et de mouvement. Cependant, on rencontre dans la *Paraphrase morale* des pages dignes d'être comparées aux plus belles de ce grand écrivain, comme la paraphrase du Psaume VIII : « Prière d'une âme qui adore la grandeur et la toute-puissance de Dieu visiblement tracée dans les créatures, et qui lui rend grâces de la magnificence de ses bienfaits sur l'homme. »

Quel beau style et quelles belles pensées dans ce début :

« Grand Dieu, souverain Maître de l'univers, quel lieu de la terre pourrais-je parcourir, où je ne trouve partout sur mes pas les marques sensibles de votre pré-

sence, et de quoi admirer la grandeur et la magnificence de votre saint nom! Si des peuples sauvages ont pu laisser effacer l'idée que vous en aviez gravée dans leur âme, toutes les créatures qu'ils ont sous les yeux, le portent écrit en caractères si ineffaçables et si éclatants, qu'ils sont inexcusables de ne pas vous y reconnaître. L'impie lui-même a beau se vanter qu'il ne vous connaît pas, et qu'il ne retrouve en lui-même aucune notion de votre essence infinie ; c'est qu'il vous cherche dans son cœur dépravé et dans ses passions, Dieu très-saint, plutôt que dans sa raison. Mais qu'il regarde du moins autour de lui, il vous retrouvera partout ; toute la terre lui annoncera son Dieu ; il verra les traces de votre grandeur, de votre puissance et de votre sagesse imprimées sur toutes les créatures ; et son cœur corrompu se trouvera seul dans l'univers, qui n'annonce et ne reconnaisse pas l'Auteur de son être. »

Le même genre de beauté se retrouve, avec des développements analogues, dans la paraphrase du Psaume XVIII, dont nous citerons le commencement:

« Que les impies qui se piquent de supériorité d'esprit et de raison, sont méprisables, ô mon Dieu, de ne pas reconnaître votre gloire, votre grandeur et votre sagesse dans la structure magnifique des cieux et des astres suspendus sur nos têtes! Ils sont frappés de la gloire des princes et des conquérants qui subjuguent les peuples et fondent des empires ; et ils ne sentent pas la toute-puissance de votre main, qui seule a pu jeter les fondements de l'univers. Ils admirent l'industrie et l'excellence d'un ouvrier qui a élevé des palais superbes que le temps va dégrader et détruire ; et ils font honneur au hasard de la magnificence des cieux ; et ils ne veulent pas vous reconnaître dans l'harmonie si constante et si régulière de cet ouvrage immense et superbe, que la révolution des temps et des années a toujours respecté, et respectera jusqu'à la fin. N'est-ce pas assez vous manifester à eux, que de leur montrer tous les jours ces ouvrages admirables de vos mains? Les hommes de tous les siècles et de toutes les nations, instruits par la seule nature, y ont reconnu votre divinité et votre puissance ; et l'impie aime mieux démentir tout le genre humain, taxer de crédulité le sentiment universel, et ses premières lumières nées avec lui, de préjugés de l'enfance, que se départir d'une opinion monstrueuse et incompréhensible, à laquelle ses crimes seuls, ces enfants de ténèbres, ont forcé sa raison d'acquiescer, et que ses crimes seuls ont pu rendre vraisemblable...

« Si le Seigneur n'avait montré qu'une fois aux hommes le spectacle magnifique des astres et des cieux, l'impie pourrait y soupçonner du prestige ; il pourrait peut-être se persuader que ce sont là de ces jeux du hasard et de la nature, de ces phénomènes passagers qui doivent leur naissance à un concours fortuit de la matière, et qui formés d'eux-mêmes et sans le secours d'aucun être intelligent, nous dispensent de chercher les raisons et les motifs de leur formation et de leur usage. Mais, ô mon Dieu, ce grand spectacle s'offre à nos yeux depuis l'origine des siècles : la succession des jours et des nuits n'a jamais été interrompue, et a toujours eu un cours égal et majestueux depuis que vous l'avez établie pour la décoration de l'univers et l'utilité des hommes. Le premier jour qui éclaira le monde, publia votre grandeur par la magnificence de ce corps immense de lumière, qui commença à y présider ; et il transmit avec son éclat à tous les jours qui devaient suivre ce langage muet, mais si frappant, qui annonce aux hommes la puissance de votre nom et de votre gloire. Les astres qui présidèrent à la première nuit, ont reparu et présidé depuis à toutes les autres, et font passer sans cesse avec eux, par

la régularité perpétuelle de leurs mouvements, la connaissance de la sagesse et de la majesté de l'ouvrier souverain qui les a tirés du néant. »

Quelle belle langue, et qu'elle était bien faite pour être appréciée même par une époque légère et incrédule !

Massillon a été, avec Fénelon, l'auteur de l'âge classique le plus goûté du dix-huitième siècle. « Les *Sermons* du père Massillon, dit Voltaire, sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue [1]. » Il dit dans une autre lettre, parlant de lui-même : « Il se faisait lire à sa table (où il ne se met que pour recevoir ses hôtes) les *Sermons* du père Massillon, selon sa coutume [2]. » Ailleurs il met une restriction à ses éloges : « Le seul Massillon aujourd'hui passe chez les gens de goût pour un orateur agréable ; mais qu'il est encore loin de l'archevêque Tillotson aux yeux du reste de l'Europe [3] ! »

Cette admiration pour Tillotson était-elle bien sincère chez Voltaire ? Celle qu'il témoignait pour Massillon était assurément très-sentie, et il l'a montré non-seulement par ses éloges, mais encore par les emprunts qu'il a faits à l'évêque de Clermont, des idées et des expressions duquel il a embelli plusieurs de ses poésies. Cet onctueux Massillon qui, malgré la sévérité de sa morale, « gazouille du ciel je ne sais quoi qui est ravissant [4] ; » ce généreux ennemi de tous les abus, ce défenseur de tous les droits, devait être cher à cette époque qui associait si étrangement les contrastes les plus disparates, mais qui avait, malgré tout, de nobles aspirations.

Le dix-huitième siècle goûtait particulièrement le *Petit-Carême* qui fut, pendant longtemps, regardé comme le chef-d'œuvre de Massillon. Voltaire, dit-on, l'avait toujours sur sa table à côté d'*Athalie*; il était lu par les dames mondaines comme par les philosophes. C'était une vogue générale. Elle dura presque sans opposition, jusqu'au moment où le cardinal Maury, à la grande indignation de Dussault [5] et de quelques autres critiques, ne craignit pas de dire, dans son *Essai sur l'eloquence de la chaire*, que la réputation acquise au *Petit Carême* était très-exagérée, et que cet ouvrage fameux avait corrompu le goût de l'éloquence sacrée.

Maury mit peut être à déprécier le *Petit Carême* quelque chose de l'excès qu'on avait mis à le louer. Mais il est incontestable que Massillon, dans son *Petit Carême*, est très-éloigné de la plénitude de sens, de la force de pensées qu'il a souvent déployées dans ses grands sermons. L'élocution oratoire y est plus faible aussi que dans son *Grand Carême* et son *Avent*; ce n'est plus ce style qui présente toujours un tissu plein, serré, et qui est digne de Fénelon, sinon de Bossuet et de Bourdaloue.

L'excès de l'engouement pour le *Petit Carême* devait malheureusement porter coup à l'éloquence de la chaire. De médiocres imitateurs, esprits

[1] Lettre à M. d'Argental, 7 juill. 1769.
[2] *Ibid.*, à l'évêque d'Annecy, 1769.
[3] *L'Écossaise*, épître dédic.
[4] Joubert, *Pens.*, t. II, p. 172.
[5] Voir *Journal des Débats*, 22 juillet 1810.

vides d'idées, allaient bientôt exagérer les défauts de Massillon sans rien reproduire de ses qualités. Ils allaient remplacer par l'enluminure ce coloris enchanteur, par l'afféterie la plus fardée ces grâces encore naturelles quoique parfois un peu recherchées.

Mais quelle distance de Massillon à ses pâles et fades copistes ! Lui au moins il fut original, et il eut la gloire de n'avoir marché sur aucune trace connue.

Arrêtons-nous un peu maintenant sur les caractères qui distinguent Massillon parmi les grands orateurs qui ont été l'honneur de la chaire française au dix-septième siècle.

Massillon est un des orateurs chrétiens qui ont le mieux connu le grand art d'exciter et de rectifier les passions. Il est de ceux chez lesquels on trouve le plus d'exemples du pathétique, pathétique qui se montre surtout dans ses péroraisons, notamment dans celles du *Petit Carême* qui sont toutes des chefs-d'œuvre de sensibilité comme de grâce. Voilà son premier titre à la célébrité. Joignons-y sa profonde connaissance des plus secrets mobiles du cœur humain.

Il est en outre un écrivain hors ligne, un écrivain naturellement et le plus facilement du monde agréable et charmant. Il en est peu dont le style coule de source avec autant d'abondance.

Avec le charme, Massillon possède une certaine majesté douce, et une distinction ravissante. Peu d'auteurs lui sont comparables pour la richesse et la dignité du discours. Les figures les mieux ménagées contribuent d'abord à relever et à embellir son élocution. Il excelle à employer toutes les images qui entrent dans l'éloquence. Il abonde en comparaisons. Il ne craint pas d'en employer dont on s'est servi avant lui ; mais toujours il se les approprie par l'application, par les développements et par le style. Entendez-le parler de la brièveté de la vie :

« Mais, hélas ! toute notre vie n'est elle-même qu'un point imperceptible : la plus longue dure si peu ; nos jours et nos années ont été renfermés dans des bornes si étroites, qu'on ne voit pas ce que nous pouvons encore en perdre dans un espace si court et si rapide. Nous ne sommes, pour ainsi dire, qu'un instant sur la terre : semblables à ces feux errants qu'on voit dans les airs au milieu d'une nuit obscure, nous ne paraissons que pour disparaître en un clin d'œil, et nous replonger pour toujours dans des ténèbres éternelles : le spectacle que nous donnons au monde n'est qu'un éclair qui s'éteint en naissant ; nous le disons tous les jours nous-mêmes [1]. »

Toujours, quand il emploie des images qui ne sont pas nouvelles, il sait y imprimer un cachet d'originalité, comme dans cet autre exemple :

« Oui, mes frères, les aumônes qui ont presque toujours coulé en secret, arrivent bien plus pures dans le sein de Dieu même, que celles qui, exposées même malgré nous aux yeux des hommes, ont été comme grossies et troublées sur leur cours, par les complaisances inévitables de l'amour-propre et par les louanges des

[1] *Serm. pour le lundi de la sem. de la Pass.*, I.

spectateurs : semblables à ces fleuves qui ont presque toujours coulé sous la terre, et qui portent dans la mer des eaux vives et pures ; au lieu que ceux qui ont traversé à découvert les plaines et les campagnes, n'y portent d'ordinaire que des eaux bourbeuses, et entraînent toujours après eux les débris, les cadavres, le limon qu'ils ont amassés sur leur route [1]. »

Ce qui, chez Massillon, frappe encore plus que la beauté des images, c'est la douceur, la grâce, et quelquefois la majesté des périodes. Il a une manière de former ses périodes et ses phrases, et de les lier pour la pompe du discours, qui le distingue entre tous nos écrivains.

« Chaque développement chez Massillon, chaque strophe oratoire, dit un critique contemporain, se compose d'une suite de pensées et de phrases, d'ordinaire assez courtes, se reproduisant d'elles-mêmes, naissant l'une de l'autre, s'appelant, se succédant sans traits aigus, sans images trop saillantes ni communes, et marchant avec nombre et mélodie comme les parties d'un même tout. C'est un mouvement, c'est un concert naturel, harmonieux [2]. »

Plus on lit Massillon, plus on est frappé de sa surprenante richesse de développements. Peu d'auteurs ont su comme lui user des figures que les rhéteurs appellent addition, extension, énumération, amplification. Un seul exemple, pris, pour ainsi dire, au hasard, suffit à donner une juste idée de la période de Massillon. Il se propose de montrer la nécessité de la prière :

« Oui, mes frères, dit-il, si le monde entier, au milieu duquel nous vivons n'est qu'une tentation continuelle ; si toutes les situations où nous nous trouvons, et tous les objets qui nous environnent, paraissent d'accord avec notre corruption, ou pour nous affaiblir, ou pour nous séduire ; si les richesses nous corrompent, l'indigence nous aigrit, la prospérité nous élève, l'affliction nous abat, les affaires nous dissipent, le repos nous amollit, les sciences nous enflent, l'ignorance nous égare, les commerces nous répandent trop au dehors, la solitude nous laisse trop à nous-mêmes, les plaisirs nous séduisent, les œuvres saintes nous enorgueillissent, la santé réveille les passions, la maladie nourrit, ou la tiédeur ou les murmures ; en un mot, si depuis la chute de la nature, tout ce qui est en nous ou autour de nous, est pour nous un nouveau péril : dans une situation si déplorable, ô mon Dieu ! quel espoir de salut pourrait-il encore rester à l'homme, si, du fond de sa misère, il ne faisait monter sans cesse des gémissements vers le trône de votre miséricorde, afin que vous daigniez vous-même venir à son secours, mettre un frein à ses passions indomptées, éclairer ses erreurs, soutenir sa faiblesse, adoucir ses tentations, abréger les heures du combat, et le relever de ses chutes? [3] »

Quelle fécondité, quelle fluidité ! C'est la même ampleur de développements, la même largeur d'harmonie que dans Isocrate et dans Cicéron.

Par la manière dont il aime à employer les phrases synonymes, à retourner dans tous les sens la même pensée, à la commenter, à la paraphraser, Massillon est, par excellence, un amplificateur. Souvent, dans

[1] *Serm. pour le 4e dim. de Car.*, Sur l'aumône, II.

[2] Sainte-Beuve, *Causer.*, 26 sept. 1853.

[3] *Serm. pour le jeudi de la prem. sem. de Car.*, Exorde.

une page, il n'offre qu'une même idée ; il l'embellit de tous les ornements du style ; mais le fond demeure un peu uniforme, et la marche, par là même, un peu lente. Aussi, il a beau dire : *Ne vous lassez pas, mes frères, de m'écouter* ; la fatigue devait prendre quelquefois à l'écouter prononcer ses longs sermons, comme elle prend quelquefois à les lire ; mais on était, et on est encore captivé par son harmonie presque poétique.

Le nombre, l'harmonie, voilà ce que Massillon semble chercher avant tout dans l'arrangement de ses périodes, dans la construction de ses amples phrases.

Un illustre auteur de notre temps a justement vanté « la douceur, le nombre et la grâce de l'écrivain qui a le mieux transporté dans la prose l'euphonie racinienne [1]. » Madame de Maintenon avait déjà dit, après l'avoir entendu à Saint-Cyr : « Il a la même diction dans la prose que Racine dans la poésie. » Voltaire s'est appliqué à développer ces caractères de ressemblance entre le style de l'auteur d'*Athalie* et de l'auteur du *Petit Carême*.

« Massillon, dit-il, imita Racine, autant qu'on peut l'imiter en prose. Son style est pur, ses peintures sont attendrissantes.

« Relisez ce morceau sur l'humanité des grands.

« Hélas ! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, bizarre, chagrin, à « charge aux autres et à soi-même, ce devrait être à ces infortunés que la faim, la « misère, les calamités, les nécessités domestiques, et tous les plus noirs soucis « environnent. Ils seraient bien plus dignes d'excuse, si, portant déjà le deuil, « l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissaient échapper quel- « ques traits au dehors. Mais que les grands, que les heureux du monde, à qui « tout rit, et que les joies et les plaisirs accompagnent partout, prétendent tirer « de leur félicité même un privilége qui excuse leurs chagrins bizarres et leurs « caprices ; qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, inabordables, parce « qu'ils sont plus heureux ; qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospé- « rité, d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent « déjà sous le joug de leur autorité et de leur puissance ! Grand Dieu ! serait-ce « donc là le privilége des grands ? »

« Souvenez-vous ensuite de ce morceau de *Britannicus* :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs ;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs :
L'empire en est pour vous l'inépuisable source ;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tous plaisirs, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

Acte II, sc. III.

« Je crois voir dans la comparaison de ces deux morceaux le disciple qui tâche de lutter contre le maître. Je vous en montrerais vingt exemples, si je ne craignais d'être long.

[1] Chat., *Mém. d'outre-tombe*.

« Massillon et Cheminais savaient Racine par cœur, et déguisaient les vers de ce divin poëte dans leur prose pieuse [1]. »

Massillon avait beaucoup imité nos poëtes tragiques, et Corneille comme Racine. On rencontre dans tous ses ouvrages des imitations de l'auteur du *Cid* comme de celui d'*Athalie* [2]. Mais Racine devait naturellement être son auteur de prédilection.

L'orateur chrétien ne le cède pas au poëte dans l'art d'exprimer le sentiment, il est presque son égal pour l'harmonie, bien qu'il ait le tort de trop la rechercher aux dépens de la précision et de la force, bien que trop souvent, pour donner plus de cadence à ses phrases, et pour les rendre plus nombreuses, il les charge de mots oisifs, qui ne font qu'étendre la diction, sans rien ajouter au sens. Mais nous ne voudrions pas, comme a fait M. de Bonald, mettre sur la même ligne Racine et Massillon, et les appeler « les deux grands maîtres de notre style en vers et en prose [3]. » C'est beaucoup trop accorder à l'auteur du *Petit Carême*. Si suave que soit son élocution, Massillon pèche trop souvent contre la diction, pour qu'il puisse être comparé au plus correct de nos poëtes. Une critique un peu sévère pourrait relever, chez Massillon, en particulier dans le *Petit Carême*, bien des fautes de langue, bien des incorrections, surtout bien des impropriétés, quoique l'auteur, depuis sa promotion à l'épiscopat, ait constamment revu et corrigé tous ses sermons, dont, à sa mort, on trouva dans ses portefeuilles douze éditions manuscrites. Ce sont habituellement de ces fautes dont le plus grand nombre des lecteurs ne s'aperçoit pas, et qu'on n'imite que trop facilement. Qu'il nous suffise de citer le premier exemple venu, comme cette phrase de son dernier ouvrage :

« Livré à la faiblesse d'un tempérament malheureux, et tenté à chaque moment de me livrer encore à des *penchants* que mes larmes n'ont pas encore *éteints* [4]. »

On sent facilement la discordance qu'offrent ces deux images *penchants* et *éteints*.

On rencontre, chez Massillon, des négligences non-seulement dans les expressions et dans les tours, mais même dans la mélodie si habituellement enchanteresse de son style. On est tout étonné quand on tombe sur des phrases comme celle-ci:

« Quel bonheur, quand on commence de bonne heure à connaître le Seigneur ! Quel bonheur quand on a pu mettre de bonne heure un frein à son cœur [5]. »

Petites taches qu'on ne remarquerait pas sur une médiocre peinture,

[1] Volt., *Mél. litt.* Lettre au duc de la Vallière, juin 1762.

[2] Voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*, particulièrement aux articles DÉGRADER DE, INGRATA.

[3] *Mélang.*, t. II, p. 199, éd. 1819.

[4] *Paraphrase du Psaume* XXI.

[5] *Serm. pour le mercredi de la sem. de la Passion*, Sur les dégoûts qui accompagnent la piété en cette vie.

mais qui frappent la vue quand elles sont sur un tableau parfait ; notes discordantes qui choquent l'oreille dans un concert de la plus pure harmonie.

Pour les fautes de goût, elles ne se rencontrent guère, chez ce disciple attentif des anciens, que dans les ouvrages de sa jeunesse, qui en offrent un certain nombre ; comme dans ce passage d'un Panégyrique :

« Un étang d'eau glacée où il se jette, punit à l'instant sa faiblesse : il éteint dans ce nouveau bain de la pénitence les traits enflammés de Satan ; *et comme un autre Jonas il calme, en se jetant dans les eaux, la tempête naissante que son infidélité avait excitée dans son cœur* [1] ! »

Quelquefois aussi Massillon pèche contre la sévérité du goût, par la recherche de la couleur, et par l'emploi de métaphores qui seraient hardies même en poésie, comme quand il dit :

« On a honte des louanges qu'on leur a données ; c'est un langage suranné et insipide qu'on n'oserait plus parler : *on en voit* presque *rougir les monuments publics* où elles sont encore écrites, et où elles ne semblent subsister que pour rappeler publiquement un souvenir qui les désavoue [2]. »

Phrase magnifique assurément, mais qui sent l'excès.

Nous indiquerons encore, comme exemples de mauvais goût chez Massillon, quelques interprétations louches des paroles de l'Écriture, quelques applications arbitraires et fausses des textes sacrés [3].

Au fond ces fautes de détail sont assez peu de chose ; ce qui est plus grave, c'est que, chez Massillon, le style commence à dégénérer de la belle sobriété des chefs-d'œuvre classiques. Ce n'est plus la langue simple et forte de Bossuet. La politesse, l'élégance, les grâces de détail sont poussées, chez Massillon, jusqu'à un excès qui sent un peu la rhétorique. Il recherche trop les alliances inaccoutumées, les demi-teintes, les nuances, les reflets de l'expression ; enfin il semble trop se préoccuper de plaire à son auditoire mondain.

L'époque où Massillon parut dans la chaire, époque où la grandeur du beau siècle des arts commençait à s'évanouir avec le goût des choses solides, cette époque déjà dégénérée exigeait, il faut bien l'avouer, qu'il accordât plus que ses prédécesseurs aux embellissements du style et à tout ce qui pouvait attirer et retenir ces esprits si peu préparés à l'austérité du langage évangélique.

« Nous sommes obligés, dit-il lui-même à ses auditeurs, dans un *Discours sur*

[1] *Serm. pour le jour de S. Bernard*, I.

[2] *Petit Car.*, Serm. pour le jour de l'Incarn., III.

[3] Voir en particulier le sermon pour le jour de Pâques, *Sur les causes ordinaires de nos rechutes*, vers la fin de la seconde partie, où ces paroles d'un psaume : *Quoniam spiritus non pertransibit in illo, et non subsistet, et non cognoscet amplius locum suum*, sont totalement, et sans aucune utilité, détournées de la pensée de l'auteur sacré.

la parole de Dieu, de respecter vos ennuis et vos dégoûts, en mêlant souvent à la vérité des ornements humains qui toujours l'affaiblissent; il semble que nous venions ici vous parler pour nous; et vous nous écoutez comme des importuns qui viendraient vous demander des grâces [1]. »

Il disait encore dans le même sermon :

« Que votre piété rende à la vérité dans vos cœurs ce qu'elle perd dans notre bouche, et, par vos dégoûts injustes, n'oblige pas les ministres de l'Évangile à recourir, pour vous plaire, aux vains artifices d'une éloquence humaine, à briller plutôt qu'à instruire, et à descendre chez les Philistins, comme autrefois les Israélites, pour aiguiser les instruments destinés à cultiver la terre; je veux dire, à chercher dans les sciences profanes, ou dans le langage d'un monde ennemi, des ornements étrangers pour embellir la simplicité de l'Évangile et donner aux instruments et aux talents destinés à faire croître et fructifier la semence sainte un brillant et une subtilité qui en émousse la force et la vertu, et qui met un faux éclat à la place du zèle et de la vérité [2]. »

Le *brillant*, le *faux éclat*, on trouve chez Massillon lui-même, il faut bien le dire, ces qualités de rhéteur. Quand il n'est pas trop recherché, il lui manque toujours un degré d'énergie et de solidité. Massillon est bien loin d'être fort et nerveux de raisonnement comme Bossuet et Bourdaloue. Il est bien loin aussi de savoir comme eux composer fortement un discours. La composition est incontestablement une des parties faibles chez cet orateur qui s'abandonnait trop à sa verve naturelle, à cette facilité d'écrire si prodigieuse chez lui que le plus soigné de ses sermons ne lui coûtait pas plus de dix à douze jours.

« Le plan des sermons de Massillon est mesquin ; mais les bas-reliefs en sont superbes [3], » a dit un bon critique. C'est à ces bas-reliefs qu'on s'arrête surtout. La beauté des figures, la grandeur des mouvements, l'élégance, la souplesse et la fécondité du style, enfin l'harmonie la plus suave et la plus constante font oublier ce qui manque à Massillon du côté du raisonnement et de la composition. Quand on est sous le charme de cette belle langue, on n'est guère disposé à demander plus à celui qui nous procure un si délicieux plaisir.

Et ce n'est pas seulement dans ses grands discours oratoires que Massillon, qui conserva jusqu'à la vieillesse la plus avancée la même forme de style, qualités et défauts, se montre un merveilleux prosateur : même dans ses *Discours synodaux*, même dans ses *Mandements*, les figures les plus élégantes, les images les plus vives, tous les ornements de la belle diction coulent naturellement de son génie.

C'en est assez pour assurer son immortalité ; et quelques justes critiques qu'on soit en droit de lui adresser, on ne pourra jamais le dégrader du rang des grands orateurs et des admirables écrivains.

[1] *Serm. pour le prem. dim. de Car.*, I.
[2] *Ibid.*, II.
[3] Joubert, *Pens.*, XXIV, t. II, p. 172.

Péroraison du sermon sur le petit nombre des élus.

Qui pourra se sauver? Voulez-vous le savoir? Ce sont ceux qui opèrent leur salut avec tremblement; qui vivent au milieu du monde, mais qui ne vivent pas comme le monde. Qui pourra se sauver? Cette femme chrétienne qui, renfermée dans l'enceinte de ses devoirs domestiques, élève ses enfants dans la foi et dans la piété; laisse au Seigneur la décision de leur destinée; ne partage son cœur qu'entre Jésus-Christ et son époux, est ornée de pudeur et de modestie, ne s'assied pas dans les assemblées de vanité, ne se fait point une loi des usages insensés du monde; mais corrige les usages par la loi de Dieu, et donne du crédit à la vertu par son rang et par ses exemples.

Qui pourra se sauver? ce fidèle, qui, dans le relâchement de ces derniers temps, imite les premières mœurs des chrétiens; qui a les mains innocentes et le cœur pur, vigilant, *qui n'a pas reçu son âme en vain* (Ps. XXIII, 4), mais qui, au milieu même des périls du grand monde, s'applique sans cesse à la purifier: juste, *qui ne jure pas frauduleusement à son prochain* (ibid.), et ne doit pas à des voies douteuses l'innocent accroissement de sa fortune: généreux, qui comble de bienfaits l'ennemi qui a voulu le perdre, et ne nuit à ses concurrents que par son mérite: sincère, qui ne sacrifie pas la vérité à un vil intérêt, et ne sait point plaire en trahissant sa conscience : charitable, qui fait de sa maison et de son crédit l'asile de ses frères, de sa personne la consolation des affligés; de son bien, le bien des pauvres, soumis dans les afflictions, chrétien dans les injures, pénitent même dans la prospérité.

Qui pourra se sauver? vous, mon cher auditeur, si vous voulez suivre ces exemples; voilà les gens qui se sauveront. Or, ces gens-là ne forment pas assurément le plus grand nombre : donc tandis que vous vivrez comme la multitude, il est de foi que vous ne devez pas prétendre au salut [1]. Car, si en vivant ainsi vous pouviez vous sauver, tous les hommes presque se sauveraient; puisqu'à un petit nombre d'impies près, qui se livrent à des excès monstrueux, tous les autres hommes ne font que ce que vous faites : or, que tous les hommes presque se sauvent, la foi nous défend de le croire; il est donc de foi que vous ne devez rien prétendre au

[1] « Mais il est aussi de foi que vous vous sauverez si vous vous convertissez, ne fût-ce qu'à votre dernier soupir, » observe le père Cahours.

salut, tandis que[1] vous ne pourrez vous sauver si le grand nombre ne se sauve.

Voilà des vérités qui font trembler : et ce ne sont pas ici de ces vérités vagues qui se disent à tous les hommes, et que nul ne prend pour soi, et ne se dit à soi-même. Il n'est peut-être personne ici qui ne puisse dire de soi : Je vis comme le grand nombre, comme ceux de mon rang, de mon âge, de mon état ; je suis perdu si je meurs dans cette voie. Or, quoi de plus propre à effrayer une âme à qui il reste encore quelque soin de son salut ? Cependant c'est la multitude qui ne tremble point ; il n'est qu'un petit nombre de justes qui opèrent à l'écart leur salut avec crainte, tout le reste est calme : on sait en général que le grand nombre se damne ; mais on se flatte qu'après avoir vécu avec la multitude, on en sera discerné à la mort ; chacun se met dans le cas d'une exception chimérique, chacun augure favorablement pour soi.

Et c'est pour cela que je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés : je ne parle plus du reste des hommes ; je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre : et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers ; que les cieux vont s'ouvrir sur nos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants, à qui l'on va prononcer ou une sentence de grâce, ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui ; tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort ; c'est l'expérience de tous les siècles ; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre ; et sur ce que vous seriez, si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez ; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici

[1] Dans le sens ancien de *tant que, aussi longtemps que*. Voir notre *Lexique de Corneille*, publié chez l'éditeur DIDIER.

fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières? Je vous le demande : vous l'ignorez, je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent; mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or qui sont les fidèles ici assemblés? les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ : qui sont-ils? beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin, un grand nombre de ceux qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte; car ils en seront retranchés au grand jour : paraissez maintenant, justes; où êtes-vous? restes d'Israël, passez à la droite : froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu : ô Dieu! où sont vos élus? et que reste-t-il pour votre partage?

Mes frères, notre perte est presque assurée, et nous n'y pensons pas. Quand même dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur dans cette assemblée du côté des réprouvés, et qu'une voix du ciel viendrait nous en assurer dans ce temple, sans le désigner : qui de nous ne craindrait d'être le malheureux? qui de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment? Qui de nous, saisi de frayeur, ne demanderait pas à Jésus-Christ, comme autrefois les apôtres : Seigneur, ne serait-ce pas moi : *Numquid ego sum, Domine* (MATTH., XXVI, 22)? et si l'on laissait quelque délai, qui ne se mettrait en état de détourner de lui cette infortune par les larmes et les gémissements d'une sincère pénitence?

Sommes-nous sages, mes chers auditeurs? Peut-être que parmi tous ceux qui m'entendent il ne se trouvera pas dix justes, peut-être s'en trouvera-t-il encore moins; que sais-je, ô mon Dieu! je n'ose regarder d'un œil fixe les abîmes de vos jugements et de votre justice; peut-être ne s'en trouvera-t-il qu'un seul; et ce danger ne vous touche point, mon cher auditeur? et vous croyez être ce seul heureux dans le grand nombre qui périra : vous qui avez moins sujet de le croire que tout autre; vous sur qui seul la sentence de mort devrait tomber, quand elle ne tomberait que sur un seul des pécheurs qui m'écoutent?

Grand Dieu, que l'on connaît peu dans le monde les terreurs de votre loi ! les justes de tous les siècles ont séché de frayeur en méditant la sévérité et la profondeur de vos jugements sur la destinée des hommes : on a vu de saints solitaires après une vie entière de pénitence, frappés de la vérité que je prêche, entrer au lit de la mort dans des terreurs qu'on ne pouvait presque calmer, faire trembler d'effroi leur couche pauvre et austère, demander sans cesse d'une voix mourante à leurs frères : Croyez-vous que le Seigneur me fasse miséricorde? et être presque sur le point de tomber dans le désespoir, si votre présence, ô mon Dieu, n'eût à l'instant apaisé l'orage, et commandé encore une fois au vent et à la mer de se calmer : et aujourd'hui après une vie commune, mondaine, sensuelle, profane, chacun meurt tranquille ; et le ministre de Jésus-Christ, appelé, est obligé de nourrir la fausse paix du mourant, de ne lui parler que des trésors infinis des miséricordes divines, et de l'aider, pour ainsi dire, à se séduire lui-même. O Dieu ! que prépare donc aux enfants d'Adam la sévérité de votre justice?

Mais que conclure de ces grandes vérités? qu'il faut désespérer de son salut? A Dieu ne plaise! il n'y a que l'impie qui, pour se calmer sur ses désordres, tâche ici de conclure en secret que tous les hommes périront comme lui ; ce ne doit pas être là le fruit de ce discours ; mais de vous détromper de cette erreur si universelle, qu'on peut faire ce que tous les autres font, et que l'usage est une voie sûre ; mais de vous convaincre que pour se sauver il faut se distinguer des autres, être singulier, vivre à part au milieu du monde, et ne pas ressembler à la foule.

Lorsque les Juifs, emmenés en servitude, furent sur le point de quitter la Judée et de partir pour Babylone, le prophète Jérémie, à qui le Seigneur avait ordonné de ne pas abandonner Jérusalem, leur parla de la sorte : Enfants d'Israël, lorsque vous serez arrivés à Babylone, vous verrez les habitants de ce pays-là qui porteront sur leurs épaules des dieux d'or et d'argent ; tout le peuple se prosternera devant eux pour les adorer ; mais pour vous alors, loin de vous laisser entraîner à l'impiété de ces exemples, dites en secret : C'est vous seul Seigneur, qu'il faut adorer. *Te oportet adorari, Domine* (Baruch. vi, 5).

Souffrez que je finisse en vous adressant les mêmes paroles. Au sortir de ce temple et de cette autre sainte Sion, vous allez rentrer dans Babylone ; vous allez revoir ces idoles d'or et d'argent, devant lesquelles tous les hommes se prosternent ; vous allez retrouver les vains objets des passions humaines, les biens, la

gloire, les plaisirs qui sont les dieux de ce monde, et que presque tous les hommes adorent; vous verrez ces abus que tout le monde se permet, ces erreurs que l'usage autorise, ces désordres dont une coutume impie a presque fait des lois. Alors, mon cher auditeur, si vous voulez être du petit nombre des vrais Israélites, dites dans le secret de votre cœur : C'est vous seul, ô mon Dieu, qu'il faut adorer : *Te oportet adorari, Domine;* je ne veux point avoir de part avec un peuple qui ne vous connaît pas; je n'aurai jamais d'autre loi que votre loi sainte : les dieux que cette multitude insensée adore, ne sont pas des dieux; ils sont l'ouvrage de la main des hommes; ils périront avec eux : vous seul êtes l'immortel, ô mon Dieu! et vous seul méritez qu'on vous adore : *Te oportet adorari, Domine.* Les coutumes de Babylone n'ont rien de commun avec les saintes lois de Jérusalem; je vous adorerai avec ce petit nombre d'enfants d'Abraham, qui composent encore votre peuple au milieu d'une nation infidèle; je tournerai avec eux tous mes désirs vers la sainte Sion : on traitera de faiblesse la singularité de mes mœurs; mais heureuse faiblesse, Seigneur, qui me donnera la force de résister au torrent et à la séduction des exemples! et vous serez mon Dieu au milieu de Babylone, comme vous le serez un jour dans la sainte Jérusalem : *Te oportet adorari, Domine.* Ah! le temps de la captivité finira enfin; vous vous souviendrez d'Abraham et de David; vous délivrerez votre peuple; vous vous transporterez dans la sainte cité; et alors vous régnerez seul sur Israël et sur les nations qui ne vous connaissent pas : alors tout étant détruit, tous les empires, tous les sceptres, tous les monuments de l'orgueil humain étant anéantis, et vous seul demeurant éternellement, on connaîtra que vous seul devez être adoré : *Te oportet adorari, Domine.*

Voilà le fruit que vous devez retirer de ce discours : vivez à part, pensez sans cesse que le grand nombre se damne; ne comptez pour rien les usages, si la loi de Dieu ne les autorise; et souvenez-vous que les saints ont été dans les siècles des hommes singuliers. C'est ainsi qu'après avoir été distingués des pécheurs sur la terre, vous en serez séparés glorieusement dans l'éternité. *Ainsi soit-il.*

(*Serm. pour le lundi de la troisième semaine de Carême.*)

Vanité des motifs qui font oublier de penser à la mort.

Sur quoi pouvez-vous donc justifier cet oubli profond et incompréhensible dans lequel vous vivez de votre dernier jour? sur la jeunesse qui semble vous promettre encore une longue suite d'années? La jeunesse? mais le fils de la veuve de Naïm était jeune; la mort respecte-t-elle les âges et les rangs? La jeunesse? mais c'est justement ce qui me ferait craindre pour vous; des mœurs licencieuses, des plaisirs extrêmes, des passions outrées, les excès de la table, les mouvements de l'ambition, les dangers de la guerre, les désirs de la gloire, les saillies de la vengeance; n'est-ce pas dans ces beaux jours que la plupart des hommes finissent leur course? Adonias eût vieilli, s'il eût été libre d'ambition; le fils du roi de Sichem, s'il n'eût pas aimé Dina; Jonathas, si la gloire ne lui eût creusé un tombeau sur les montagnes de Gelboé. La jeunesse? mais faut-il renouveler ici la douleur de la nation, et redoubler des larmes qui coulent encore? faut-il aigrir la plaie qui saigne encore et qui saignera longtemps dans le cœur du grand prince qui nous écoute? Une jeune princesse, les délices de la cour; un jeune prince, l'espérance de l'État; l'enfant même, le fruit précieux de leur tendresse et des vœux publics, la cruelle mort ne vient-elle pas de les moissonner tous ensemble en un clin d'œil? et cet auguste palais rempli, il y a peu de jours, de tant de gloire, de majesté, de magnificence, n'est-il pas devenu, ce semble, pour toujours une maison de deuil et de tristesse? La jeunesse? que la France serait heureuse, si l'on eût pu compter sur cette ressource! hélas! c'est la saison des périls, et l'écueil le plus ordinaire de la vie.

Sur quoi vous rassurez-vous donc encore? sur la force du tempérament? Mais qu'est-ce que la santé la mieux établie? une étincelle qu'un souffle éteint : il ne faut qu'un jour d'infirmité pour détruire le corps le plus robuste du monde. Je n'examine pas après cela si vous ne vous flattez point même là-dessus; si un corps ruiné par les désordres de vos premiers ans, ne vous annonce pas au dedans de vous une réponse de mort; si des infirmités habituelles ne vous ouvrent pas de loin les portes du tombeau; si des indices fâcheux ne vous menacent pas d'un accident soudain : je veux que vous prolongiez vos jours au delà même de vos espérances. Hélas! mes frères, ce qui doit finir peut-il vous paraître long! regardez derrière vous; où sont vos premières

années? que laissent-elles de réel dans votre souvenir? pas plus qu'un songe de la nuit : vous voyez que vous avez vécu ; voilà tout ce qui vous en reste : tout cet intervaille qui s'est écoulé depuis votre naissance jusques aujourd'hui, ce n'est qu'un trait rapide qu'à peine vous avez vu passer : quand vous auriez commencé à vivre avec le monde, le passé ne vous paraîtrait pas plus long ni plus réel : tous les siècles qui ont coulé jusqu'à nous, vous les regarderiez comme des instants fugitifs : tous les peuples qui ont paru et disparu dans l'univers ; toutes les révolutions d'empires et de royaumes : tous ces grands événements qui embellissent nos histoires, ne seraient pour vous que les différentes scènes d'un spectacle que vous auriez vu finir en un jour. Rappelez seulement les victoires, les prises de places, les traits glorieux, les magnificences, les événements pompeux des premières années de ce règne, vous y touchez encore : vous en avez été la plupart, non-seulement spectateurs, mais vous en avez partagé les périls et la gloire : ils passeront dans nos annales jusqu'à nos derniers neveux, mais pour vous, ce n'est déjà plus qu'un songe, qu'un éclair qui a disparu, et que chaque jour efface même de votre souvenir. Qu'est-ce donc que le peu de chemin qui vous reste à faire? Croyons-nous que les jours à venir aient plus de réalité que les passés? les années paraissent longues quand elles sont encore loin de nous : arrivées, elles disparaissent, elles nous échappent en un instant, et nous n'aurons pas tourné la tête, que nous nous trouverons, comme par un enchantement, au terme fatal qui nous paraît encore si loin, et ne devait jamais arriver. Regardez le monde tel que vous le voyez aujourd'hui : une nouvelle cour a succédé à celle que vos premiers ans ont vue; de nouveaux personnages sont montés sur la scène, les grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs; ce sont de nouveaux événements, de nouvelles intrigues, de nouvelles passions, de nouveaux héros dans la vertu, comme dans le vice, qui fait le sujet des louanges, des dérisions, des censures publiques : un nouveau monde s'est élevé insensiblement, et sans que vous vous en soyez aperçus, sur les débris du premier : tout passe avec vous et comme vous : une rapidité que rien n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de l'éternité : nos ancêtres nous en frayèrent hier le chemin ; et nous allons le frayer demain à ceux qui viendront après nous. Les âges se renouvellent; la figure du monde passe sans cesse, les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement; rien ne demeure; tout change, tout s'use, tout s'éteint : Dieu seul demeure toujours le même; le torrent des siècles qui en-

traîne tous les hommes, coule devant ses yeux, et il voit, avec indignation, de faibles mortels emportés par ce courant rapide l'insulter en passant; vouloir faire de ce seul instant tout leur bonheur, et tomber au sortir de là entre les mains de sa colère et de sa vengeance. Où sont maintenant les sages parmi nous! dit l'Apôtre; et un homme, fût-il capable de gouverner l'univers, peut-il mériter ce nom, dès qu'il peut oublier ce qu'il est et ce qu'il doit être?

Cependant, mes frères, quelle impression fait sur nous l'instabilité de tout ce qui passe, la mort de nos proches, de nos amis, de nos concurrents, de nos maîtres? Nous ne pensons pas que nous les allons suivre de près; nous ne pensons qu'à nous revêtir de leurs dépouilles : nous ne pensons pas au peu de temps qu'ils en ont joui ; nous ne pensons qu'au plaisir qu'ils ont eu de les posséder ; nous nous hâtons de profiter du débris les uns des autres : nous ressemblons à ces soldats insensés, qui, au fort de la mêlée, et dans le temps que leurs compagnons tombent de toutes parts à leurs côtés, sous le fer et le feu des ennemis, se chargent avidement de leurs habits ; et à peine en sont-ils revêtus, qu'un coup mortel leur ôte, avec la vie, cette folle décoration dont ils venaient de se parer. Ainsi le fils se revêt des dépouilles du père, lui ferme les yeux, succède à son rang, à sa fortune, à ses dignités, conduit l'appareil de ses funérailles, et se retire plus occupé, plus touché des nouveaux titres dont il est revêtu, qu'instruit des derniers avis d'un père mourant, qu'affligé de sa perte, ou du moins désabusé des choses d'ici-bas par un spectacle qui lui en met sous les yeux le néant, et qui lui annonce incessamment la même destinée. La mort de ceux qui nous environnent n'est pas pour nous une instruction plus utile ; un tel laisse un poste vacant, et on s'empresse de le demander ; un autre vous avance d'un degré dans le service ; celui-ci finit avec des prétentions qui vous auraient incommodé ; celui-là vous laisse l'oreille et la faveur du maître, et c'était le seul qui pouvait vous la disputer ; un autre enfin vous approche d'une dignité, et vous ouvre les voies à une élévation où vous n'auriez pu prétendre qu'après lui ; et là-dessus on se ranime, on prend de nouvelles mesures, on fait de nouveaux projets; et loin de se détromper par l'exemple de ceux que l'on voit disparaître, il sort de leurs cendres mêmes des étincelles fatales qui viennent rallumer tous nos désirs, tous nos attachements pour le monde ; et la mort, cette image si triste de notre misère, la mort ranime plus de passions parmi les hommes que toutes les illusions de la vie. Qu'y a-t-il donc qui puisse nous

détacher de ce monde misérable, puisque la mort même ne sert qu'à resserrer les liens, et nous affermir dans l'erreur qui nous y attache? (*Sermon pour le jeudi de la quatrième sem. de Carême*, I. Sur la mort.)

Tableau des malheurs de la guerre accumulés sur la France en punition de ses crimes.

Comme nous avons mis le comble à nos crimes, Dieu semble aussi rassembler sur nos têtes les traits de sa colère. Nos ennemis nous insultent. Les enfants d'Amalec ont la victoire sur le peuple de Dieu. Notre ancienne valeur semble s'être changée en faiblesse. Nos frontières sont ouvertes. Ces murs inaccessibles, en qui nous mettions notre confiance, sont renversés. Nos voisins, à peine autrefois en sûreté dans leurs places les plus reculées, semblent déjà méditer la conquête de nos provinces, et se partager par avance nos terres et nos foyers. La justice de nos armes semble en affaiblir la force et le succès. La paix, autrefois entre nos mains, s'éloigne de plus en plus de nous, et nos désirs ne font que la rendre plus difficile. Le fléau de la guerre et de la désolation répand le deuil et la misère sur nos villes et sur nos campagnes. Le peuple gémit sous le poids des charges que le malheur des temps a rendues nécessaires. La France, que nos premières années avaient vue si florissante, est maintenant plongée dans une tristesse amère et profonde ; et nos ennemis, si jaloux autrefois de nos prospérités, peuvent à peine se persuader nos malheurs et nos pertes.

D'où vient ce changement, mes frères? Je l'ai déjà dit. La colère de Dieu éclate sur nos crimes : leur énormité est enfin montée jusqu'au trône de ses vengeances. Il a regardé du haut de sa demeure éternelle, dit le prophète : *Prospexit de excelso sancto suo;* et il a vu les abominations qui sont au milieu de nous; les fidèles sans mœurs, les grands sans religion, les ministres mêmes sans piété ; le sexe sans pudeur et sans bienséance, s'avilissant par des indécences dont les siècles de nos pères auraient rougi, et n'étant plus en sûreté que par le dégoût qu'en ont ceux même à qui il s'étudie de plaire. *Prospexit de excelso sancto suo.*

Il a regardé du haut du ciel, et il a vu les adultères et les abominations en honneur au milieu de son peuple ; les rapines et les injustices revêtues des titres et des dignités publiques; les débau-

ches et les excès affreux autorisés par de grands exemples ; un luxe monstrueux et insensé croître et augmenter avec la misère publique ; les théâtres devenus des lieux de prostitution, par le dérèglement déclaré de ces victimes infortunées qu'on y court entendre ; et les mœurs publiques devenues des scandales publics. *Prospexit de excelso sancto suo.*

Il a regardé du haut du ciel, et il a vu l'intrigue, l'ambition, le schisme et l'aigreur déshonorer son sanctuaire ; les ministres de la paix eux-mêmes divisés ; la défense de la vérité devenue le prétexte des animosités personnelles ; le zèle allumé par un vil intérêt ; les passions appelées à la défense de la religion qui les condamne ; la piété changée en gain et en une indigne hypocrisie ; et ce royaume, autrefois le soutien de la foi et la plus pure portion de son église, devenu par la licence des discours et l'impiété des sentiments le théâtre d'honneur des philosophes et des incrédules. *Prospexit de excelso sancto suo.*

Il a regardé du haut du ciel, et il a vu un souverain pieux environné d'une cour dissolue ; le courtisan toujours parmi nous servile imitateur du maître, devenir ici son censeur secret ; la piété sur le trône devenue plus odieuse ; les crimes se multiplier par la contrainte, le péril de la débauche en assaisonner les excès ; l'ambition se revêtir des apparences de la piété pour attirer les largesses du souverain ; l'hypocrisie s'enrichir des bienfaits destinés à récompenser la vertu ; et la religion plus déshonorée par les mœurs et les artifices de ces faux justes, que par la licence des pécheurs les plus déclarés. *Prospexit de excelso sancto suo.*

Et alors il a versé sur nous la coupe de sa fureur et de sa colère. Il a fait périr par le glaive de nos ennemis nos enfants, nos époux, nos frères et nos proches. Il a répandu sur nos armées un esprit de terreur et de vertige. Il a fait échouer nos projets, et nos prospérités passées n'ayant été pour nous que de nouveaux motifs d'orgueil et de dissolution, il a eu recours aux châtiments, afin que si nous avons été ingrats [1] à ses faveurs nous ne soyons pas insensibles à notre affliction et à nos peines.

Et cependant quel usage faisons-nous de ces fléaux publics? Qu'opposons-nous à la colère de Dieu, pour la désarmer? Des plaintes inutiles, des terreurs humaines sur l'incertitude des événements, des inquiétudes sur les misères et sur les charges pu-

[1] Voy. sur cet emploi du mot *ingrat* avec *à* notre *Lexique comparé de la langue de Corneille.*

bliques ; que dirai-je ? des murmures peut-être contre le gouvernement, de vaines réflexions et des censures éternelles sur ceux qui sont à la tête des affaires ; des clameurs inutiles contre ceux qui sont chargés des entreprises et des projets ; des dérisions souvent, et des chants satiriques et profanes, symbole éternel de la légèreté de la nation, et qui nous ont toujours consolés de nos malheurs, en éternisant le souvenir de nos pertes, c'est ce qu'un ancien Père reprochait déjà de son temps à nos ancêtres : *Cantilenis infortunia sua solantur*[1].

Insensés que nous sommes ! nous nous en prenons aux hommes, comme s'ils étaient les auteurs de nos calamités. Nous accusons leur imprudence, leur peu d'habileté, leurs méprises, de nos malheurs. Nous ne remontons pas plus haut ; nous ne voyons pas que les coups qui nous frappent partent du ciel, que c'est Dieu lui-même qui confond les conseils et la prudence de nos chefs ; qui aveugle nos sages et nos vieillards ; qui répand la terreur et l'épouvante dans nos armées ; et que nos crimes seuls enfantent tous nos malheurs. Mettons Dieu de notre côté, mes frères, et alors nous serons les plus forts. Forçons le Seigneur, par un repentir sincère, à combattre pour nous ; et alors, ou il donnera la paix à son peuple, ou nous dissiperons nos ennemis comme de la poussière. (*Serm. pour le mercredi des Cendres*, Motifs de conversion, cinquième motif.)

[1] Salvianus.

MALEBRANCHE (NICOLAS).

(1638-1715)

Nous terminerons par un éminent philosophe et moraliste nos études sur les grands écrivains ecclésiastiques de l'époque de Louis XIV.

Malebranche, penseur de la famille de Platon et de saint Augustin, et disciple supérieur de Descartes, brille au dix-septième siècle entre Leibnitz et Bossuet. Bayle le nommait « le premier philosophe de ce siècle. » Depuis longtemps, cependant, il est loin d'être lu autant qu'il le mériterait; tout le monde le cite et parle de lui, mais, dans la vérité, il est connu de très-peu de personnes : les hommes du monde, et même les littérateurs ordinaires, ne lisent guère des livres aussi abstraits et aussi appliquants que les siens. C'est pourquoi un grand juge en matière de style comme de pensée l'appelait, « cet admirable Malebranche, si négligé par son aveugle et injuste patrie [1]. » L'étude que nous allons essayer, et où nous le laisserons autant que possible parler lui-même, invitera, nous l'espérons, nos lecteurs à faire une connaissance directe avec lui, et les convaincra que parmi les plus parfaits ouvrages de prose du dix-septième siècle il faut ranger ceux de ce profond penseur, qui a donné au raisonnement tout le vif et tout l'éclat qu'il peut avoir ; qui a trouvé l'art de faire parler à la métaphysique la plus abstraite une langue toujours riche, toujours naturelle, quelquefois sublime; enfin qui a su donner aux phénomènes psychologiques une forme et une couleur sans rien enlever à l'exactitude.

Nicolas Malebranche naquit à Paris, le 16 août 1638, d'un secrétaire du roi et d'une femme titrée. Il fut élevé d'abord dans la maison paternelle, puis alla faire sa philosophie au collége de la Marche, et sa théologie en Sorbonne. Le goût de la retraite lui fit refuser un canonicat qu'on lui offrait à Notre-Dame de Paris, pour entrer, en 1660, dans la congrégation de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle ; communauté où l'on entrait sans aliéner sa liberté, où chaque membre, soumis seulement à un petit nombre de règlements peu asservissants, gardait assez d'indépendance pour pouvoir se livrer aux occupations et aux études pour lesquelles il se sentait le plus de goût.

Les études auxquelles Malebranche se livra furent surtout philosophi-

[1] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Xe Entr.

ques. Il ne voyait que futilité dans celle de l'histoire, même de l'histoire de la philosophie, qu'il retranchait sans réserve de ses lectures. Daguesseau nous a raconté très-agréablement l'espèce de scandale *philosophique* que le grand métaphysicien éprouva un jour en le surprenant un Thucydide en main [1].

Étant entré par hasard dans une boutique de libraire, on lui présenta le *Traité de l'homme*, de Descartes. Quoique cet ouvrage posthume soit un des moins estimés de ce grand philosophe, Malebranche fut frappé, dit Fontenelle, comme d'une lumière toute nouvelle qui en sortait. Il entrevit une science dont il n'avait point d'idée, et il sentit qu'elle lui convenait. Il lut ce livre avec un tel transport, que des battements de cœur l'obligèrent plusieurs fois d'en interrompre la lecture. Dès lors il quitta toute autre étude, comme ne donnant qu'une connaissance très-imparfaite de l'homme. Il se rendit même si familiers les ouvrages de son maître, qu'il se flattait d'être en état de les rétablir, au moins pour les pensées, s'ils venaient à se perdre.

« Au bout de dix années de cartésianisme, » selon l'expression de Fontenelle, Malebranche eut composé son plus célèbre ouvrage, qui parut sous le titre de « *Recherche de la Vérité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences.* » L'auteur, pour sonder le goût du public, avait commencé par en laisser courir le premier volume manuscrit, et avait été vivement engagé à n'en pas différer l'impression. La sensation fut très-vive, et l'admiration générale, à la première lecture. Fontenelle reproduit bien ce jugement favorable quand il dit :

« Il règne en cet ouvrage un grand art de mettre les idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison. Il s'y trouve même un mélange adroit de quantité de choses moins abstraites qui, étant facilement entendues, encouragent le lecteur à s'appliquer aux autres, le flattent de pouvoir tout entendre, et peut-être lui persuadent qu'il entend tout à peu près. La diction, outre qu'elle est pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir [2]. »

Le succès de l'ouvrage fut si grand, qu'en 1675, l'assemblée générale de l'Oratoire résolut d'en faire des remerciements publics à l'auteur. Les critiques ne devaient venir que quand la première admiration serait amortie. On ne pouvait du reste trop applaudir au but général de ce livre qui était, sans prétendre traiter à fond de la nature de l'esprit, de faire sentir aux hommes leur faiblesse et leur ignorance, de leur montrer la nécessité d'une religion, de faire voir l'accord de la philosophie de Descartes avec la vraie religion, et de prouver que cette philosophie produit plusieurs autres vérités importantes dans l'ordre de la

[1] Sur l'injustice de ce mépris pour l'histoire, voir V. Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, 8e leçon, 12 juin 1828.

[2] *Élog. des Acad.*, Éloge de Malebr.

nature et de la grâce. Pour assurer le triomphe de la philosophie de l'examen, il s'efforce de ruiner dans ses fondements la philosophie de l'autorité.

Malebranche se montra bien plus nettement que Descartes antipéripatéticien. Tous les livres de Descartes abondent en traits vifs, mais ordinairement voilés, contre Aristote ; Antoine Arnauld, un fier esprit pourtant, n'attaque non plus le Stagirite que d'une manière timide, dans le second discours de sa *Logique*. Les traits de Malebranche sont directs et acérés ; et ces traits, il les lance sans relâche dans toutes les parties de ses écrits, spécialement dans chacun des livres de la *Recherche de la vérité*. Il faut l'entendre railler impitoyablement ceux qui persistent obstinément à ne vouloir reconnaître de vérité philosophique que dans les écrits de l'ancien oracle des écoles à qui chacun prête ses propres idées pour s'autoriser :

« Si l'on découvre quelque vérité, dit-il ironiquement, il faut encore à présent qu'Aristote l'ait vue ; ou si Aristote y est contraire, la découverte sera fausse. Les uns font parler ce philosophe d'une façon, les autres d'une autre, car tous ceux qui veulent passer pour savants lui font parler leur langage. Il n'y a point d'impertinence qu'on ne lui fasse dire, et il y a peu de nouvelles découvertes qui ne se trouvent énigmatiquement dans quelques recoins de ses livres. En un mot, il se contredit presque toujours, si ce n'est dans ses ouvrages, c'est au moins dans la bouche de ceux qui l'enseignent. Car encore que les philosophes protestent et prétendent même d'enseigner sa doctrine, il est difficile d'en trouver deux qui soient d'accord sur ses sentiments, parce qu'en effet les livres d'Aristote sont si obscurs et remplis de termes si vagues et si généraux, qu'on peut lui attribuer avec quelque vraisemblance les sentiments de ceux qui lui sont le plus opposés. On peut lui faire dire tout ce qu'on veut dans quelques-uns de ces ouvrages, parce qu'il n'y dit presque rien, quoiqu'il fasse beaucoup de bruit : de même que les enfants font dire au son des cloches tout ce qu'il leur plaît, parce que les cloches font grand bruit et ne disent rien [1]. »

A l'entendre, ce philosophe n'observe point les règles nécessaires de la méthode, et ceux qui pensent autrement, « se laissent éblouir par des mots qu'ils n'entendent point [2]. » Pour les *personnes d'esprit*, on en trouve bien peu « qui soient satisfaites de la lecture d'Aristote, et qui soient persuadées d'avoir acquis une véritable science après même qu'ils ont vieilli sur ses livres [3]. »

Il refuse à l'auteur de la *Dialectique* et des *Catégories* la force du raisonnement et la netteté des idées :

« Aristote, dit-il, ne raisonne presque jamais que sur les idées confuses que l'on reçoit par les sens, et sur d'autres idées vagues, générales et indéterminées qui ne représentent rien de particulier à l'esprit, car les termes ordinaires de ce philo-

[1] *Recherche de la vér.*, liv. IV, ch. III.
[2] Liv. VI, *De la méthode*, II[e] part.
[3] Liv. IV, *Des inclinations*.

sophe ne peuvent servir qu'à exprimer confusément aux sens et à l'imagination les sentiments confus que l'on a des choses sensibles, ou à faire parler d'une manière si vague et si indéterminée, que l'on n'exprime rien de distinct[1]. »

Il revient sans cesse sur ce grief:

« Je défie le plus intelligent de ses interprètes, dit-il hardiment, d'attacher des idées distinctes aux termes dont il se sert, et de faire voir que ce philosophe commence par les choses les plus simples avant que de parler des plus composées, ce qui est absolument nécessaire pour raisonner juste[2]. » — « Il parle beaucoup et il ne dit rien; ce n'est pas qu'il soit diffus, mais c'est qu'il a le secret d'être concis et de ne dire que des paroles[3]. »

Les expressions les plus dures ne lui paraissent pas trop fortes pour qualifier les idées de cet oracle si longtemps révéré :

« Il n'est pas possible d'exposer la bizarrerie et l'extravagance des explications que donne Aristote sur toutes sortes de matières. Lorsque les sujets qu'il traite sont simples et faciles, ses erreurs sont simples, et il est assez facile de les découvrir. Mais lorsqu'il prétend expliquer des choses composées et qui dépendent de plusieurs causes, ses erreurs sont pour le moins autant composées que les sujets qu'il traite, et il est impossible de les développer toutes pour les exposer aux autres[4]. »

Il se fait fort de montrer qu'il n'y a *pas de chapitre* dans les livres les plus célèbres du Stagirite *où il n'y ait quelque impertinence*, et il en vient aux preuves. S'il ne traduit pas des chapitres mêmes d'Aristote, c'est pour éviter d'être inutilement ennuyeux :

« Si je ne craignais point, dit-il, d'être ennuyeux, je traduirais encore quelques chapitres d'Aristote. Mais, outre qu'on ne prend guère de plaisir à le lire en français (c'est-à-dire lorsqu'on l'entend), j'ai fait assez savoir, par le peu que j'en ai exposé, que sa manière de philosopher est entièrement inutile pour découvrir la vérité. Car, puisqu'il dit lui-même, dans le cinquième chapitre de ce livre (*du Ciel*), que ceux qui se trompent d'abord en quelque chose se trompent dix mille fois davantage s'ils avancent beaucoup, étant visible qu'il ne sait ce qu'il dit dans les deux premiers chapitres de son livre, on doit croire qu'il n'est pas sûr de se rendre à son autorité sans examiner ses raisons[5]. »

Il ne peut contenir son indignation et son mépris contre l'*aveuglement*, la *bassesse d'esprit*, la *stupidité* de ceux qui obéissent servilement à l'autorité du *prince des philosophes*, ou qui sont esclaves d'une prévention obstinée pour tel autre chef que ce soit ;

« Je ne doute pas, dit-il avec une verve croissante, qu'il n'y ait quelques personnes qui croient que celui qu'ils appellent le *prince* des philosophes n'est point

[1] Liv. V, ch. II. — [2] Liv. VI, IIe part. — [3] *Ibid.*, plus haut.
[4] *Ibid.*, liv. VI, IIe part. — [5] *Ibid.*

dans l'erreur, et que c'est dans ses ouvrages que l'on trouve la véritable et solide philosophie. Il y a des gens qui s'imaginent que depuis qu'Aristote a écrit, on n'a pu encore découvrir qu'il fût tombé dans quelque erreur; qu'ainsi, étant infaillible en quelque manière, ils peuvent le suivre aveuglément et le citer comme infaillible. Mais on ne veut pas s'arrêter à répondre à ces personnes, parce qu'il faut qu'elles soient dans une ignorance trop grossière et plus digne d'être méprisée que d'être combattue. On leur demande seulement que s'ils savent qu'Aristote ou quelqu'un de ceux qui l'ont suivi aient jamais déduit quelque vérité des principes de physique qui lui soient particuliers, ou si, peut-être, ils l'ont fait eux-mêmes, qu'ils se déclarent, qu'ils l'expliquent et qu'ils la prouvent, et on leur promet de ne plus parler d'Aristote qu'avec éloge. On ne dira plus que ses principes sont inutiles, puisqu'ils auront enfin servi à prouver une vérité ; mais il n'y a pas lieu de l'espérer. Il y a déjà longtemps qu'on en a fait le défi, et M. Descartes, entre autres, dans ses *Méditations métaphysiques*, il y a près de quarante ans, avec promesse même de démontrer la fausseté de cette vérité prétendue. Et il y a grande apparence que personne ne se hasardera jamais de faire ce que les plus grands ennemis de M. Descartes et les plus zélés défenseurs de la philosophie d'Aristote n'ont point encore osé entreprendre.

« Qu'il soit donc permis après cela de dire que c'est aveuglement, bassesse d'esprit, stupidité, que de se rendre ainsi à l'autorité d'Aristote, de Platon ou de quelque autre philosophe que ce soit, que l'on perd son temps à les lire quand on n'a point d'autre dessein que d'en retenir les opinions, et qu'on le fait perdre à ceux à qui on les apprend de cette sorte [1]. »

Le hardi défenseur des droits de la raison contre l'autorité servilement subie s'indigne de ce que le fondateur du Lycée ait eu la présomption de dire qu'il le fallait croire sur sa parole, et ait déclaré comme un axiome qu'il faut que le disciple croie, δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα. Et il s'amuse plus encore qu'il ne s'indigne de la hardiesse avec laquelle ce « génie de la nature » a prétendu rendre raison de choses absolument impossibles, ou du moins extrêmement difficiles à connaître. Aristote entreprend-il d'expliquer, par exemple, la cause qui rend blancs les cheveux des vieillards, en affirmant que c'est celle-là même qui fait que quelques personnes et quelques chevaux ont un œil bleu et l'autre d'une autre couleur :

« Cela est assez surprenant, dit ironiquement Malebranche, mais il n'y a rien de caché à ce grand homme, et il rend raison d'un si grand nombre de choses dans presque tous ses ouvrages de physique que les plus éclairés de ces temps-ci croient impénétrables, que c'est avec raison qu'on dit de lui qu'il nous a été donné de Dieu, afin que nous n'ignorassions rien de ce qui peut être connu. *Aristotelis doctrina est summa veritas, quoniam ejus intellectus fuit finis humani intellectus. Quare bene dicitur de illo quod ipse fuit creatus et datus nobis divina providentia, ut non ignoremus possibilia sciri.* Averroès devait même dire que la divine providence nous avait donné Aristote pour nous apprendre ce qu'il n'est pas possible de savoir. Car il est vrai que ce philosophe ne nous apprend pas seulement les choses que l'on peut savoir; mais, puisqu'il le faut croire sur sa pa-

[1] *Recherche de la vérité*, liv. IV, ch. III.

role, sa doctrine étant la souveraine vérité, *summa veritas*, il nous apprend même les choses qu'il est impossible de savoir [1]. »

Nous devons dire qu'il n'est pas du tout sûr que les livres où se trouvent ces belles explications et ces grandes découvertes soient bien réellement l'œuvre d'Aristote. Mais, dans ses attaques contre le chef des péripatéticiens, Malebranche ne se met nullement en peine de discuter si les livres dont il veut montrer les erreurs et les contradictions sont ou ne sont pas du Stagirite, s'ils sont ou ne sont pas corrompus.

« Je prends, dit-il assez dédaigneusement, Aristote tel qu'il est et qu'on le reçoit ordinairement, car on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir la généalogie véritable des choses dont on n'a pas grande estime ; outre que c'est un fait qu'il est impossible de bien éclaircir, comme on le peut voir par les *Discussions péripatétiques* de Patricius [2]. »

L'auteur de la *Recherche de la vérité* traite successivement des cinq chefs auxquels il rapporte toutes nos erreurs : les sens, l'imagination, les inclinations, les passions, l'entendement par lui-même ; et il consacre un dernier livre à la méthode d'éviter l'erreur et de trouver la vérité. Son objet est très-distinct, et il ne le perd jamais de vue ; cependant il garde une marche très-libre, et il ne se fait pas scrupule d'aborder toutes les questions qui s'offrent à lui sur sa route. A propos de quelques digressions qu'il a faites en parlant des passions :

« Je ne prétends point, dit-il, m'obliger à rien lorsque je me fais un ordre. Je me fais un ordre pour me conduire, mais je prétends qu'il m'est permis de tourner la tête lorsque je marche, si je trouve quelque chose qui mérite d'être considéré. Je prétends même qu'il m'est permis de me reposer en quelques lieux à l'écart, pourvu que je ne perde point de vue le chemin que je dois suivre. Ceux qui ne veulent point se délasser avec moi peuvent passer outre ; il leur est permis ; ils n'ont qu'à tourner la page, mais, s'ils se fâchent, qu'ils sachent qu'il y a bien des gens qui trouvent que ces lieux que je choisis pour me reposer leur font trouver le chemin plus doux et plus agréable [3]. »

C'est en effet par cet art habile que Malebranche conduit doucement son lecteur à travers les questions les plus ardues, et le fait arriver au terme sans trop de fatigue.

Où Malebranche excelle, c'est à démêler les sources de nos erreurs, c'est à montrer les illusions des sens, les visions de l'imagination, les fausses abstractions de l'esprit qui nous trompent à chaque instant, les couleurs infidèles dont nos passions teignent les objets pour nous empêcher de les voir dans toute leur vérité. « Quelle connaissance du cœur humain, dit un grave écrivain de nos jours, quelles observations profondes et délicates,

[1] Liv. III, 1re part., *De l'esprit pur.*
[2] Liv. VI, IIe part.
[3] Liv. IV, ch. I.

que de portraits et de caractères d'une admirable finesse et d'une saisissante vérité, que de traits piquants, dans cette description de toutes nos maladies intellectuelles ! Avec des extraits de la *Recherche de la vérité*, on pourrait faire un livre digne de prendre place à côté des *Caractères* de la Bruyère [1]. »

Malebranche est encore admirable dans les explications lumineuses qu'il nous donne de l'union de l'âme et du corps dont Descartes n'avait guère établi que la distinction. Allant plus loin, il s'efforce de nous faire connaître l'union que nous avons avec les corps qui nous environnent, et celle qu'a notre âme avec Dieu. Il rencontre de fécondes vérités; mais il y mêle des opinions particulières qui sentent le rêve plus que la spéculation philosophique ; tel est son fameux système de la *Vision en Dieu* qu'il a successivement expliqué de plusieurs manières différentes, mais sans jamais le rendre acceptable. Voyant Dieu partout, il fait Dieu le seul agent, dans le sens le plus étroit, et ne reconnaît dans les causes secondes que des occasions. Posant en principe l'impossibilité d'une communication naturelle et immédiate entre la pensée et l'étendue, à cause de l'incompatibilité de leurs attributs, il conclut à un intermédiaire essentiel qui est Dieu, lequel, en vertu des lois générales qu'il a établies ou s'est imposées, modifie l'âme *à l'occasion* des mouvements du corps, et modifie le corps *à l'occasion* des pensées de l'âme. D'après lui, l'on ne saurait voir qu'en Dieu les corps qu'il a créés, ou plutôt, nous nous trompons lorsque nous pensons les voir, parce que, n'étant pas visibles, ce ne sont pas eux que nous voyons, mais des parties quelconques de l'étendue intelligible, infinie, que Dieu renferme. Pour Malebranche, les idées seules ont une existence réelle ; on ne peut connaître qu'elles ; et si l'on sait qu'il en existe des copies, c'est que Dieu nous révèle leur existence par l'autorité des livres sacrés et par l'entremise de nos sens, « qui, par eux-mêmes et directement, ne nous apprennent rien de leurs objets. » Son grand principe, et la source de tous ses égarements, c'est que « notre âme ne peut voir que ce qui lui est intimement uni, de sorte que nul corps particulier ne lui pouvant être intimement uni de cette manière, elle ne les saurait voir, mais elle voit au lieu de ces corps des êtres représentatifs qui leur ressemblent, qu'après avoir bien cherché vous n'avez pu trouver qu'en Dieu [2]. »

Ce paradoxe de la vue en Dieu des corps qui nous environnent, que Malebranche a d'abord exposé dans la *Recherche de la vérité*, il le soutient dans tous ses ouvrages, en particulier dans ses *Conversations chrétiennes*, où l'on remarque ces passages :

« Théodore. Pensez-vous, Éraste, que les esprits puissent voir les corps ? ou, plutôt, pensez vous que ce monde matériel et sensible puisse être l'objet immédiat de l'esprit ? Pensez-vous que les corps puissent agir dans l'esprit, se rendre visibles à l'esprit, éclairer l'esprit ?

Éraste. Je ne le pense pas.

[1] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II, ch. IV, p. 89.

[2] *Quatre lettres au P. Malebr.*, Ire lett.

Théodore. Que voyez-vous donc immédiatement, lorsque vous voyez le monde matériel et sensible ?

Éraste. Je vois, pour ainsi dire, le monde intelligible.

Théodore. Quoi ! lorsque vous regardez les étoiles, vous ne voyez pas les étoiles ?

Éraste. Lorsque je regarde les étoiles, je vois les étoiles, lorsque je regarde les étoiles du monde matériel, je vois les étoiles du monde intelligible, et je juge que ces étoiles matérielles sont semblables à celles du monde intelligible que je vois[1]. »

Un peu plus loin, il dit encore :

« Pour les créatures en elles-mêmes, elles sont invisibles.

« Oui, Éraste, il n'y a point de créature corporelle ni spirituelle qui puisse agir immédiatement dans l'âme et se faire voir à elle. Tout ce que nous voyons, Dieu nous le montre; mais il nous le montre dans sa substance, car il n'y a que la substance divine qui puisse donner la vie, nous éclairer et nous rendre heureux. »

Il relie cette pensée singulière aux idées les plus indiscutables de la foi :

« S'il est certain, dit-il, que la faculté que nous avons de penser vient de Dieu, il est certain qu'elle est faite pour Dieu, puisque Dieu n'agit que pour lui. Mais si nous ne voyons les choses en Dieu, comment peut-on dire que Dieu ne nous a faits et ne nous conserve que pour lui? Car enfin, si l'objet immédiat de nos connaissances sont des corps, notre esprit est en partie fait pour les voir[2]. »

Assurément ces déductions sont plus subtiles que solides.

Le ridicule ne pouvait éviter d'atteindre « cette imagination fantasque que nous ne pouvons voir le soleil, un cheval, un arbre, notre propre corps, que dans l'étendue intelligible, qui est Dieu même ; ou plutôt que, quand nous regardons le soleil, un cheval, un arbre, notre propre corps, nous ne voyons rien de tout cela, mais seulement des parties quelconques de l'étendue intelligible, qui est l'immensité de l'être divin, tous les corps que Dieu a créés ne pouvant être l'objet de nos connaissances[3]. »

Ce système n'a pas seulement paru singulier et bizarre, mais encore de très-dangereuse conséquence. On a trouvé qu'en niant si nettement la réalité des substances corporelles, le P. Malebranche avait, quoique bien contre son gré, frayé la voie au scepticisme de Berkeley et de Hume. Bien plus, on lui a reproché d'avoir ainsi favorisé le spinosisme et le panthéisme.

Malebranche ne parle jamais de Spinosa qu'avec une sorte d'horreur : partout il témoigne la plus vive aversion pour ses opinions panthéistes, et il ne lui paraît pas que l'auteur y ait cru lui-même, tant elles lui semblent monstrueuses :

« Quoiqu'il y ait peu d'extravagances dont les hommes ne soient capables, dit-il,

[1] *Convers. chrét.*, III. — [2] *Ibid.*

[2] *Quatre lettres au P. Malebr.*, Ire lett.

je croirais volontiers que ceux qui produisent de semblables chimères n'en sont guère persuadés. Car enfin, l'auteur qui a renouvelé cette impiété, convient que Dieu est l'Être infiniment parfait. Et, cela étant, comment aurait-il pu croire que tous les êtres créés ne sont que des parties ou des modifications de la Divinité? Est-ce une perfection que d'être injuste dans ses parties, malheureux dans ses modifications, ignorant, insensé, impie? Il y a plus de pécheurs que de gens de bien, plus d'idolâtres que de fidèles. Quel désordre, quel combat entre la Divinité et ses parties! Quel monstre, Ariste, quelle épouvantable et ridicule chimère! Un Dieu nécessairement haï, blasphémé, méprisé, ou du moins ignoré par la meilleure partie de ce qu'il est; car combien peu de gens s'avisent de reconnaître une telle divinité? Un Dieu nécessairement ou malheureux ou insensible dans le plus grand nombre de ses parties ou de ses modifications. Un Dieu se punissant, ou se vengeant de soi-même, en un mot, un être infiniment parfait composé néanmoins de tous les désordres de l'univers. Quelle notion plus remplie de contradictions visibles! Assurément, s'il y a des gens capables de se former un Dieu sur une idée si monstrueuse, ou c'est qu'ils n'en veulent point voir, ou bien ce sont des esprits nés pour chercher dans l'idée du cercle toutes les propriétés des triangles[1]. »

Il est impossible de désavouer et de condamner plus énergiquement et plus expressément un système. Tout à la fin de sa vie, quand Dortous de Mairan lui expose avec force et logique [2] les analogies qu'il croit découvrir entre son étendue intelligible et la matière animée de l'auteur du *Tractatus theologico-politicus*, Malebranche témoigne son étonnement en prodiguant les expressions d'horreur et de dédain pour le sophiste dont le secrétaire de l'Académie des sciences s'était laissé séduire. Cependant on ne peut se dissimuler qu'il tombe, sans le vouloir, dans le panthéisme et dans le spinosisme, en abolissant toute activité dans les créatures, en déclarant que Dieu fait tout dans les êtres, qu'il pense, qu'il veut dans les esprits; en faisant la raison impersonnelle à l'homme, en ne laissant à l'homme qu'une ombre de volonté aveugle et impuissante; enfin en disant que Dieu donne aux corps leurs figures et leurs mouvements, qu'il produit en eux tout ce qu'ils ont de réel, de positif, et qu'il est leur puissance, d'où il s'ensuivrait qu'il est leur substance commune, et qu'ils ne sont que des modifications. Opinions dont était révolté le grand Leibnitz qui voyait et dénonçait sans cesse un panthéisme réel dans tous les points du système de l'illustre oratorien. Les représentants les plus élevés de la philosophie du dix-neuvième siècle ne se sont pas montrés moins opposés à cet anéantissement de la personnalité humaine, à cette concentration de toute réalité et de toute causalité en Dieu, qui est le fond de la doctrine malebranchiste.

Malgré les parties faibles ou dangereuses du système de Malebranche, sa philosophie se répandit de toute part; des dames mêmes l'embrassèrent avec enthousiasme [3]. Bientôt elle franchit les mers, et pénétra jusque

[1] *Entret. métaph.*, IX.

[2] Lettre du 17 sept. 1713.

[3] Voir la correspondance du P. André. Mademoiselle de Launay nous apprend dans ses *Mémoires* qu'elle étudiait au couvent, avec plusieurs de ses compagnes, la *Recherche de la vérité*, et qu'elle se passionnait pour le système de son auteur.

dans la Chine, d'où un jésuite écrivait qu'il ne fallait y envoyer que des gens qui sussent les mathématiques, et fussent familiers avec les ouvrages du P. Malebranche. Dans ses opinions les plus hasardées, ses adversaires mêmes reconnaissaient une part de vérité. Ainsi Bossuet, Fénelon, Nicole, empruntaient au système de la vision en Dieu l'idée d'une raison universelle, absolue et souveraine. Arnauld lui-même rendait hommage à la *Recherche de la vérité*, et la citait plusieurs fois avec de grands éloges dans son *Examen d'un écrit qui a pour titre : Sur l'essence du corps, et l'union de l'âme et du corps contre la philosophie de M. Descartes* [1].

Cependant les attaques étaient commencées. Malebranche y répondit et par des additions successives à son grand ouvrage, et par la composition de divers petits traités destinés à expliquer, à développer et à vulgariser son système.

En 1677, à la sollicitation du duc de Chevreuse, il composa ses *Conversations chrétiennes*, pour exposer en entier la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie.

« Là, dit Fontenelle, il introduit trois personnages, Théodore qui est lui-même ; Aristarque, homme du monde, qui a peu d'habitude avec les idées précises, qui a beaucoup lu, et n'en sait que moins penser; et Éraste, jeune homme, qui n'est gâté ni par le monde, ni par la science, et qui saisit, par une attention exacte et docile, ce qui échappe à l'imagination tumultueuse d'Aristarque. Le dialogue en est bien entendu, les caractères finement observés, et Aristarque y est, comme il devait être, philosophiquement comique. Théodore sait encore mieux que le Socrate de Platon faire accoucher ses auditeurs des vérités cachées qui étaient en eux. »

Dans les dix entretiens dont se composent les *Conversations chrétiennes*, Malebranche prouve à ses interlocuteurs, ou plutôt leur fait découvrir par eux-mêmes, qu'il y a un Dieu, et qu'il n'y a que lui qui agisse véritablement en nous, et qui puisse nous rendre heureux ou malheureux. Puis, après avoir expliqué quel fut l'ordre de la nature dans la création de l'homme, et parlé du désordre causé par le péché originel, il en vient à la réparation de la nature par Jésus-Christ, il prouve la vérité de la religion chrétienne, établit que la morale chrétienne est très-utile à la perfection de l'esprit, et est absolument nécessaire pour la conversion du cœur; enfin il termine en exposant avec une éloquence onctueuse quelle est la force nécessaire pour accomplir les préceptes de l'Évangile.

Le ton du philosophe chrétien, dans ce bel ouvrage, est tout d'insinuation. Il ne veut pas imposer sa manière de voir à son disciple, qui est lui-même un esprit élevé que la raison seule peut entraîner.

« ARISTARQUE. J'ai vécu par opinion, je veux vivre par raison. Je ne veux croire que ce que la foi et la charité m'obligent de croire; pour toutes les autres choses, je veux consulter la vérité intérieure, et ne croire que ce qu'elle me répondra. Je me défie de tous les hommes, et de vous-même, Théodore. Parlez tant que vous voudrez, je ne vous croirai point pour cela, si la vérité ne parle comme vous. Votre

[1] XXXVIIIe vol. des *Œuvres* d'Arnauld.

manière est capable d'imposer; car elle est sensible : votre air est celui d'un homme persuadé de ce qu'il dit, et cet air persuade; vous êtes à craindre comme les autres. Je vous honore, et je vous aime ; mais j'honore et j'aime la vérité plus que vous : et je vous aime d'autant plus, que je vous trouve plus uni que beaucoup d'autres à la vérité que j'aime.

Théodore. Vous voilà, Aristarque, dans la meilleure disposition d'un philosophe et d'un véritable ami; car il n'y a que la vérité qui éclaire les vrais philosophes, et qui unisse les vrais amis. N'écoutez et n'aimez en moi que la vérité, j'y consens; je vous parle, mais je ne vous éclaire pas. Je ne suis pas votre lumière, je ne suis pas votre bien : ne me croyez donc pas, ne m'aimez donc pas. Si l'air de mon visage, si la manière de mes expressions fait effort sur votre imagination, sachez que ce n'est point dans le dessein de vous imposer. Je n'ai point de dessein; je parle naturellement ; et si j'ai quelque dessein, c'est celui de réveiller votre attention par quelque chose qui vous pénètre.

Aristarque. J'en suis persuadé, Théodore, et comme vous seriez fâché de me tromper, vous ne trouverez point mauvais que je me défie de vous, et que je ne vous croie pas sur votre parole [1]. »

Le fruit de ces entretiens est la conversion d'Aristarque au système chrétien de Théodore, c'est-à-dire du P. Malebranche, et la détermination qu'Eraste, « convaincu par la raison et par la foi, par une lumière évidente et par une autorité infaillible, par les paroles intelligibles de la vérité intérieure, et par les paroles sensibles de la vérité incarnée [2], » prend tout à coup de renoncer à la position éclatante à laquelle on le destine, et de se renfermer dans un monastère.

Malebranche laissa d'abord attribuer à un certain abbé Catalan le livre des *Conversations chrétiennes* [3]; mais on en découvrit bientôt l'auteur véritable, et on lui accorda toutes les louanges qu'il méritait pour le style comme pour la pensée. Leibnitz, tout en trouvant que le philosophe chrétien avait trop écrit pour les cartésiens, lui exprimait en ces termes sa satisfaction :

« J'ai eu vos *Conversations chrétiennes* par la faveur de madame la princesse Elisabeth, aussi illustre par son savoir que par sa naissance; elle en juge très-avantageusement, comme en effet il y a bien des choses très-ingénieuses et fort solides. J'y ai mieux compris votre sentiment que je n'avais fait du temps passé en lisant la *Recherche de la vérité*, parce que je n'avais pas eu alors assez de loisir. Je voudrais que vous n'eussiez pas écrit pour les cartésiens seulement, comme vous avouez vous-même. Car il me semble que tout nom de secte doit être odieux à un amateur de la vérité [4]. »

Dans un nouvel ouvrage de même nature, les *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, Malebranche se proposa un objet plus général, et fut moins exclusivement cartésien ; mais elles ne parurent que six ans après les *Conversations chrétiennes*. Dans cet intervalle, la publication d'un autre

[1] *Conversat. chrét.*, V.
[2] X[e] Entret.
[3] Voy. Lettre de Malebranche à Leibnitz, janv. 1679.
[4] Lettre de Leibnitz à Malebranche, 13 janv. 1679.

traité, écrit dans les intentions les plus pures, devait susciter au célèbre oratorien de violentes et amères contradictions ; nous voulons parler de son fameux *Traité de la nature et de la grâce*, qui parut à Amsterdam, en 1689, en un faible volume in-12.

Aussitôt que Bossuet en eut pris connaissance, il trouva que ce petit livre ne respirait que la nouveauté, la fausseté et la folie; et il écrivit sur l'exemplaire que l'auteur lui avait envoyé ces mots durement réprobatifs : *Tam nova, tam falsa, tam insana, tam exitiosa circa gratiam Christi, tam quàm indigna de ipsâ Christi personâ, sanctæque ejus animæ Ecclesiæ suæ structuræ incumbentis scientiâ.* Dans une lettre adressée le 23 juin 1683 à l'évêque de Castorie, il qualifie le *Traité de la nature et de la grâce* avec une extrême sévérité, et accuse l'auteur d'avancer sur la grâce des opinions fausses, insensées et pernicieuses, et d'être plus blâmable encore dans ce qu'il dit de Jésus-Christ et de sa sainte âme. Dans une autre lettre écrite quelques années plus tard, le 21 mai 1687, Bossuet, en attaquant encore le P. Malebranche, emploie des expressions plus modérées; il déclare cependant qu'il voit naître une hérésie du système de l'illustre oratorien :

« Tant que le P. Malebranche, écrit-il à un disciple de ce religieux, n'écoutera que des flatteurs ou des gens qui, faute d'avoir pénétré le fond de la théologie, n'auront que des adorations pour ses belles expressions, il n'y aura point de remède au mal que je prévois, et je ne serai point en repos contre l'hérésie que je vois naître par votre système. Ces mots vous étonneront, mais je ne les dis pas en l'air. Je parle sous les yeux de Dieu, et dans la vue de son jugement redoutable, comme un évêque qui doit veiller à la conservation de la foi. Le mal gagne : à la vérité, je n'aperçois pas que les théologiens se déclarent en votre faveur, au contraire ; ils s'élèvent tous contre vous. Mais vous apprenez aux laïques à les mépriser ; un grand nombre de jeunes gens se laissent flatter à vos nouveautés. En un mot, ou je me trompe bien fort, ou je vois un grand parti se former contre l'Église, et il éclatera en son temps, si de bonne heure on ne cherche à s'entendre, avant qu'on s'engage tout à fait. »

Tout le mal venait de ce que l'élève de Descartes prétendait expliquer ce qui est inexplicable, et concilier ce qui est inconciliable pour notre faible raison dans ces incompréhensibles mystères de la foi à la vue desquels il avoue lui-même, dans ses *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, qu'il s'est senti mille fois agité par des mouvements dangereux, et dont il dit que leur profondeur l'effrayait, que leur obscurité le saisissait, parce que l'esprit appréhende naturellement dans les ténèbres: enfin que, si son cœur se rendait, ce n'était pas sans résistance de la part de l'esprit.

Dans le *Traité de la nature et de la grâce*, Malebranche avait le désir le plus sincère de demeurer rigoureusement orthodoxe.

« Cet ouvrage, dit-il dans l'avertissement, est divisé en trois discours. Dans le premier, je représente Dieu comme faisant à ses créatures tout le bien que sa sagesse lui peut permettre. Dans le second j'expose comment le Fils de Dieu,

comme sagesse incarnée et comme chef de l'Église, répand dans ses membres les grâces qu'il ne pouvait leur accorder comme sagesse éternelle; et je tâche ainsi de faire comprendre les obligations et les rapports que nous avons à Jésus-Christ. Enfin, dans le troisième, j'explique ce que c'est que la liberté, et comment la grâce agit en nous sans la blesser. »

Malebranche sait bien qu'on l'accusera de nouveauté : il prévoit de nombreuses et longues attaques, il ne s'en étonne pas, et n'en est pas moins résolu à persister dans ses sentiments. Du moment qu'il ne s'écarte pas de la foi, il croit pouvoir et même devoir chercher de nouveaux moyens de la faire plus facilement embrasser aux incrédules :

« J'estime et j'honore particulièrement, dit-il, tous ceux qui, en matière de religion, ont une secrète aversion pour toutes les nouveautés. Ils ne me choquent point lorsqu'ils s'opposent à mes sentiments, quand c'est ce motif qui les fait agir, et comme leurs préjugés sont très-légitimes, quand même ils m'outrageraient, je ne manquerais point de respect pour eux, car la disposition de leur esprit est infiniment plus raisonnable que celle de certaines gens qui donnent dans tout ce qui porte le caractère de la nouveauté. Néanmoins, comme je crois qu'il faut aimer et rechercher la vérité de toutes ses forces, et la communiquer aux autres lorsqu'on croit l'avoir reconnue, je pense qu'après avoir supposé comme incontestable tout ce que la foi nous enseigne, l'on peut et même l'on doit tacher de découvrir ce qui est capable de la confirmer et de la faire embrasser à tous les hommes. Je pourrais justifier ce sentiment par la conduite des Pères et par l'autorité même de saint Augustin qui exhorte souvent à rechercher l'intelligence des vérités que l'on croit déjà dans l'obscurité de la foi. Mais je ne pense pas qu'il y ait des personnes assez déraisonnables pour trouver à redire à ma conduite, quelque préoccupées qu'elles soient contre mes sentiments. Ainsi, je prie ceux qui voudront bien se donner la peine de lire ce que j'ai écrit, de ne point supposer que je me trompe, de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils aient bien compris ma pensée, de ne me point condamner en termes généraux, et de ne point tirer trop promptement de mes principes des conséquences fâcheuses[1]. »

Un homme bien capable de le comprendre, et peu habitué à précipiter son jugement, Bossuet, qui, dans son suprême bon sens, disait : « Dieu lui-même a besoin d'avoir raison, » ne put passer à Malebranche ce qu'il y avait dans son système de chimérique et de contraire à la rigoureuse orthodoxie.

A l'origine, l'évêque de Meaux voulut amener par insinuation celui qu'il regardait comme un novateur à modifier son système; mais il refusa constamment d'entrer dans aucune discussion de vive voix. « Vous voulez donc, lui dit le prélat, que j'écrive contre vous? — Je tiendrais à honneur, répondit l'oratorien, d'avoir un tel antagoniste. »

Le grand athlète de la foi, accablé d'occupations, chargea le docteur Arnauld de soutenir à sa place l'attaque en forme qu'il avait eu l'intention de diriger contre Malebranche, après que ce religieux eut refusé de

[1] *Suite du Traité de la nat. et de la grâce*, XVIII.

s'expliquer avec lui sur ses sentiments dans une conférence amicale. C'est ce qui détermina la publication, en 1685, des *Réflexions théologiques et philosophiques sur le traité de la nature et de la grâce*, qu'avait précédées, en 1683, le livre *Des vraies et des fausses idées*. Dans ces deux ouvrages, le fameux docteur de Sorbonne attaqua l'oratorien sur ses opinions touchant les plaisirs, la providence, les idées, opinions auxquelles il était si opposé qu'ayant lu, en Hollande, le manuscrit du *Traité de la nature et de la grâce*, il avait voulu, un peu despotiquement, en empêcher l'impression.

Il est trop ordinaire aux discussions métaphysiques d'exciter d'implacables animosités, des dissensions irréconciliables. C'est ce qu'après tant d'exemples montra la querelle de Malebranche et d'Arnauld, quand ils furent une fois commis l'un contre l'autre. Nous n'en dirons ici que quelques mots, nous y étant étendu assez longuement dans notre article d'Antoine Arnauld[1].

Malebranche aurait pu dire au docteur Arnauld ce que saint Augustin disait à saint Jérôme, lors de leurs démêlés théologiques : « Vous me portez des coups de ceste aussi rudes et aussi terribles que ceux qu'Entellus portait à l'audacieux Darès [2]. » L'oratorien riposta lui-même avec vigueur, et, le prenant sur le ton dédaigneux et courroucé, il ne sut pas, lui non plus, se garder de quelques excès. Il s'irritait surtout de n'être pas compris, et d'être traité de novateur lorsque, disait-il, sa philosophie était celle de Descartes, et sa théologie celle de saint Augustin, saint Augustin avec lequel, dans tous ses éclaircissements, dans toutes ses préfaces, il s'efforce de montrer l'accord de ses doctrines ; il s'indignait d'être accablé plus, croyait-il, par la réputation de son adversaire que par ses raisons :

« Vous devez, Monsieur, écrivait-il au docteur lui-même, prendre garde que j'ai sur les bras deux puissants adversaires, M. Arnauld et sa réputation, M. Arnauld, la terreur des pauvres auteurs, mais qu'on ne doit pas néanmoins craindre beaucoup lorsqu'on défend la vérité ; et sa réputation, qu'on a grand sujet d'appréhender, quelque vérité qu'on soutienne, car c'est un fantôme épouvantable qui le précède dans les combats, qui le déclare victorieux, et par lequel je suis déjà depuis trois ans au nombre des vaincus. Mais comme les coups que donne un fantôme ne sont points mortels, que la lumière les guérit et fait même évanouir le fantôme qui les a portés, j'espère qu'enfin on s'appliquera sérieusement à l'examen de mes principes, qu'on ne croira pas M. Arnauld sur sa parole, touchant un ouvrage contraire au parti qu'il a pris depuis longtemps, et qu'on me rendra la justice que j'ai toujours espérée des lecteurs éclairés et équitables. »

La mort même d'Arnauld ne termina pas cette vive querelle.

« La mort de M. Arnauld, dit Fontenelle, était arrivée en 1694 ; mais cinq ans après on vit renaître la guerre de ses cendres, par deux lettres posthumes de ce docteur, sur la matière, déjà tant traitée, des idées et des plaisirs. Le P. Malebranche

[1] Voy. notre tome I, p. 531-533.
[2] Lettre LXXII.

y répondit, et joignit à sa réponse un petit traité *Contre la prévention*. Ce n'est point, comme on pourrait se l'imaginer, un traité moral contre la maladie du genre humain, la plus ancienne, la plus générale et la plus incurable ; ce sont uniquement différentes démonstrations géométriques par la forme, et, selon l'auteur, par leur évidence, de ce paradoxe surprenant, que M. Arnauld n'a fait aucun des livres qui ont paru sous son nom contre le P. Malebranche. Il n'a besoin que d'une seule supposition, qui est que M. Arnaud a dit vrai lorsqu'il a protesté devant Dieu, « qu'il avait toujours eu un désir sincère de bien prendre les sentiments de ceux qu'il combattait, et qu'il s'était toujours fort éloigné d'employer des artifices pour donner de fausses idées de ces auteurs et de leurs livres. » Cela supposé, les preuves sont victorieuses. Des passages du P. Malebranche, manifestement tronqués, des sens mal rendus avec un dessein visible, des artifices trop marqués pour être involontaires, démontrent que celui qui a fait le serment n'a pas fait les livres. Tout au plus M. Arnauld n'aurait écrit que comme cause générale déterminée par des causes occasionnelles, défectueuses et imparfaites, c'est-à-dire par les extraits de quelque copiste. »

Ce petit traité *contre la prévention*, qui termina la polémique de Malebranche contre Arnaud, est un des écrits les plus propres à montrer combien il y avait de finesse et de vivacité dans l'esprit de ce profond métaphysicien.

Après que son plus rude antagoniste eut quitté ce monde, Malebranche fut encore exposé aux attaques de nombreux et terribles adversaires. Tel fut Fénelon, qui s'était déjà déclaré hostile longtemps auparavant. Bossuet et Fénelon qui devaient se montrer si éloignés de sentiments sur des points nombreux de doctrine, se rencontrèrent à désapprouver le système et les tendances du célèbre oratorien ; mais vers la fin de sa vie, Bossuet relâcha quelque chose de la sévérité de son jugement sur les opinions de l'auteur de la *Recherche de la vérité*, et il alla même trouver le P. Malebranche pour lui offrir son amitié ; Fénelon, au contraire, lui fut toujours opposé.

On ne sait rien de certain sur l'époque où Fénelon écrivit la *Réfutation du système du P. Malebranche sur la nature et la grâce* ; seulement on pense qu'il le composa, avec l'aide de Bossuet dont il était alors ami, dans les commencements de la polémique d'Arnauld, à laquelle il est fait allusion dans la *Réfutation*. Fénelon dit dans cet ouvrage qu'il n'a point lu les écrits d'Arnauld contre Malebranche. S'ils avaient été publiés depuis un certain temps, le bruit public n'aurait-il pas suffi à les lui faire connaître ?

Fénelon commence ainsi sa réfutation :

« Il m'a paru, en lisant la *Recherche de la vérité*, que l'auteur du livre joignait à une grande connaissance des principes de la philosophie, un amour sincère de la religion. Quand j'ai lu ensuite son ouvrage *De la Nature et de la Grâce*, l'estime que j'avais pour lui m'a persuadé qu'il s'était engagé insensiblement à former ce système, sans envisager les conséquences qu'on en peut tirer contre les fondements de la foi. Ainsi, je crois qu'il est important de les lui montrer[1]. »

[1] *Réfutat. du syst. du P. Malebr.*, ch. 1.

Pour arriver à cette fin, Fénelon emploie la plupart des arguments d'Arnauld. La liberté de Dieu assujettie à l'ordre, la simplicité des voies préférée à la perfection de l'ouvrage, les volontés particulières sacrifiées aux volontés générales, paraissent à l'adversaire de Malebranche des opinions insoutenables et téméraires. Il s'écrie :

« A quel propos l'auteur dit-il donc que Dieu ne peut agir que par la voie la plus simple, parce qu'un ouvrier infiniment sage ne fait jamais d'efforts inutiles? Non-seulement Dieu ne fait jamais d'efforts inutiles, mais il ne fait jamais d'efforts, car en toutes choses, et dans le ciel et sur la terre, il n'a qu'à vouloir. Il n'a point, comme l'auteur le dit très-bien, *d'autre puissance que sa volonté*, à laquelle le néant même ne peut résister. Il peut vouloir plus ou moins de choses ; mais il ne lui faut pas un plus grand nombre de volontés pour vouloir beaucoup que pour vouloir peu ; un seul acte de volonté fait tous ses ouvrages, soit simples, soit composés, soit les règles générales, soit les exceptions. Si l'auteur avait corrigé son imagination en consultant exactement l'idée pure de l'Être infiniment simple et parfait, il n'aurait pas autant de peine qu'il en a à le concevoir aussi simple dans ce qu'il appelle volontés particulières que dans ce qu'il appelle volontés générales : il n'irait pas jusqu'à cet excès de croire que Dieu ferait des *efforts inutiles*, s'il ajoutait des exceptions aux règles générales, au delà d'un certain nombre.

« Dès que l'on connaît la simplicité de la volonté de Dieu, toujours égale, soit dans les règles, soit dans les exceptions, il faut conclure, sans hésiter, que cent mille volontés particulières ne lui coûtent pas plus que dix, puisque cent mille, non plus que dix, ne sont véritablement qu'un seul et indivisible acte de volonté. Dieu peut, quand il lui plaira, par une autre vue de sa sagesse infinie, faire, défaire, changer, unir, diviser, multiplier les règles, pour montrer qu'il est au-dessus d'elles par son domaine souverain[1]. »

Selon Fénelon, la vraie notion de la providence consiste dans les volontés particulières par lesquelles Dieu accommode à nos besoins les causes générales ; faire la providence générale, c'est la ruiner ; c'est en même temps renverser les prières et les actions de grâce de l'Église, et les principes de la piété chrétienne ; c'est aller contre l'enseignement de l'Église touchant le rôle de la liberté et l'action de Jésus-Christ dans la distribution de la grâce.

Fénelon presse non moins vivement Malebranche sur son système de l'optimisme. Il l'accuse de ruiner la liberté de Dieu par la maxime, qu'en tout ce qu'il fait il suit invariablement l'ordre ou la sagesse souveraine qui est son essence même ; maxime d'où il suivrait que Dieu n'a pu choisir entre les possibles ; et qu'ayant dû mettre dans son ouvrage les perfections qui étaient seules possibles, il ne peut plus rien en dehors du plan qu'il a choisi : ce qui serait supposer l'éternité comme la nécessité de la création.

Pour laisser à la liberté et à la toute-puissance de Dieu sa pleine action, Fénelon croit devoir soutenir, en s'appuyant de l'autorité de saint Au-

[1] *Réfutat. du syst. du P. Malebr.*, ch. XXI.

gustin, que non-seulement Dieu ne fait pas le meilleur, mais que jamais il ne peut le faire, le meilleur n'existant pas au regard de son infinité.

Les doctrines du grand métaphysicien de l'Oratoire répugnaient si fort à Fénelon qu'à chaque instant on rencontre dans sa polémique les termes d'excès étonnants, d'erreurs monstrueuses, de scandales à réparer par un désaveu public. Il traite son adversaire comme un philosophe révolté contre tout l'enseignement et toute la tradition de l'Église.

« Qu'appellera-t-on *nouveauté profane* à laquelle on doive boucher ses oreilles, s'écrie-t-il, si on ne donne ce nom odieux à des principes par lesquels un homme veut décider de ce qu'il y a de plus profond dans le mystère de Jésus-Christ, sans autre autorité que celle de sa philosophie, et sans avoir la consolation de pouvoir dire qu'un seul théologien catholique, depuis les apôtres jusqu'à nous, ait parlé comme lui? Si on peut impunément, dans les matières de religion, ouvrir des chemins si nouveaux et si écartés des anciens vestiges; si la sagesse sobre et tempérée, que saint Paul recommande, est si oubliée parmi les chrétiens, que ne doit-on pas craindre dans ces malheureux siècles, où une effrénée curiosité et une présomption violente agitent tant d'esprits [1]? »

En pressant si rigoureusement les expressions du pieux oratorien, Fénelon en tire des conséquences aussi éloignées de la pensée de cet écrivain que les conséquences qu'on voulut plus tard tirer du livre des *Maximes des Saints* étaient éloignées des sentiments de l'archevêque de Cambrai.

Un historien de la philosophie que nous avons déjà cité et que nous avons consulté avec profit [2], pense que les expressions trop vives, trop dures, qui se rencontrent si fréquemment dans la *Réfutation du P. Malebranche,* y ont été mises par Bossuet. Cette opinion, que nous sommes loin de partager, tient à ce qu'on ne sait pas encore assez que l'*impétueux*, l'*inflexible* Bossuet, eut en réalité plus de véritable douceur et plus de modération que le *tendre* et *tolérant* Fénelon.

Quoi qu'il en soit de ces excès si difficiles à éviter dans la polémique, assurément c'est un grand préjugé contre le système théologique de l'auteur du *Traité de la nature et de la grâce* d'avoir eu pour adversaires des hommes tels que Bossuet, Arnauld, Fénelon, et d'avoir vu son livre censuré à Rome, ainsi que les écrits composés pour sa défense ; mais, malgré tout, sa philosophie ne l'a jamais rendu infidèle à la foi, et l'Église n'a pas prononcé de décision dogmatique contre « cet illustre Malebranche qui a bien pu errer quelquefois dans le chemin de la vérité, mais qui n'en est jamais sorti [3]. »

Pour en finir sur ce sujet, disons qu'après les attaques d'Arnauld et de Fénelon, le P. Malebranche eut la douleur d'essuyer celles d'un religieux

[1] *Réfutat. du P. Malebr.*, ch. XXIII.

[2] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II, ch. X.

[3] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, IIe entret.

pour qui il était prévenu d'estime et d'amitié, le bénédictin Lamy [1]. Ce religieux, comme lui cartésien déclaré, vit de l'épicuréisme dans sa théorie du bonheur. En réponse à cette accusation pénible, Malebranche publia son *Traité de l'amour de Dieu* (1697, in-12).

Après s'être justifié lui-même, à son tour il attaqua le P. Lamy sur son opinion touchant l'amour désintéressé, opinion par laquelle l'auteur de la *Connaissance et de l'amour de Dieu* se rapprochait de l'auteur du livre des *Maximes des Saints*. Il est ainsi amené à traiter la question brûlante du quiétisme ; mais il ne cède que malgré lui à cette nécessité.

« Je ne prétends pas, dit-il, approuver ou réfuter tout ce qu'il y a de vrai et de faux dans ces propositions et de semblables, ni traiter à fond du quiétisme bon ou mauvais. Le respect que j'ai pour ceux qui ont entrepris d'éclaircir cette matière ne me le permet pas, et le peu de connaissance et d'expérience que j'ai des voies extraordinaires me le défend. Je prétends seulement expliquer ce que j'en pense, puisqu'un de mes amis m'y a malheureusement engagé dans son dernier ouvrage, malgré le dessein que j'avais pris de garder sur cela un profond silence ; je dois expliquer mes sentiments, puisqu'on ne les prend pas bien. »

Malgré la réserve qu'il veut s'imposer, il se pose en adversaire de Fénelon aussi bien que du P. Lamy, en déclarant « que l'amour de Dieu, même le plus pur, est intéressé en ce sens qu'il est excité par l'impression naturelle que nous avons pour la perfection et la félicité de notre être ; en un mot, pour le plaisir pris en général, ou pour les perceptions agréables qui se rapportent à la vraie cause qui les produit et qui nous la font aimer. »

Un peu plus loin, réfutant l'un des sentiments qu'on reprochait le plus aux quiétistes, il ajoutait :

« Il suit encore des principes que j'ai tâché d'établir : que l'indifférence pour sa béatitude, pour sa perfection et pour son bonheur est non-seulement impossible, mais qu'il est très-dangereux d'y prétendre, parce que cela ne peut qu'inspirer une nonchalance infinie pour son salut, qu'il faut opérer, comme dit l'Apôtre, *avec crainte et tremblement*. Cette indifférence par laquelle on prétend détruire entièrement l'amour-propre ne le combat qu'en apparence. C'est une victoire imaginaire qui nous flatte d'autant plus qu'elle nous coûte moins. »

Le métaphysicien, que son imagination égara trop souvent, paraît ici pleinement dans le vrai et dans le bon sens.

Malebranche demeurait d'autant plus ferme dans ses idées qu'elles rencontraient plus de résistance ; la nécessité de les défendre lui faisait produire sans cesse de nouveaux chefs-d'œuvre.

Dans les *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, qui parurent en 1683, il introduit le Verbe lui-même dictant en personne les réponses de la raison immuable et universelle, et, comme étant la seule lumière qui

[1] Dom François Lamy, religieux de la congrégation de Saint-Maur, qu'il ne faut pas confondre avec l'oratorien Bernard Lamy.

nous éclaire et le seul maître qui nous instruit, découvrant à son disciple les plus sublimes vérités de la métaphysique et de la religion.

« Il n'a pas manqué d'avertir dans sa préface, observe Fontenelle, qu'il ne donne pas cependant pour vrais discours du Verbe, tous ceux qu'il lui fait tenir ; qu'à la vérité ce sont les réponses qu'il croit avoir reçues, lorsqu'il l'a interrogé ; mais qu'il peut ou l'avoir mal interrogé, ou avoir mal entendu ses réponses ; et qu'enfin tout ce qu'il veut dire, c'est qu'il ne faut s'adresser qu'à ce maître commun et unique. Du reste, on peut assurer que le dialogue a une noblesse digne, autant qu'il est possible, d'un tel interlocuteur : l'art de l'auteur, ou plutôt la disposition naturelle où il se trouvait, a su y répandre un certain air sombre, auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et dans le respect ; et si la poésie pouvait prêter des ornements à la philosophie, elle ne lui en pourrait pas prêter de plus philosophiques. »

Les adversaires de Malebranche voulurent tourner en ridicule le ton de pieuse onction, et en quelque sorte d'inspiration divine, qu'il avait pris dans cet écrit pour mieux insinuer son système philosophique et religieux.

« Pour empêcher qu'on ne s'opposât à vos nouvelles pensées, lui disait l'implacable Arnauld, vous les avez revêtues de termes si mystérieux et si dévots, que vous avez pu vous promettre de les faire embrasser aux personnes de piété. Pour leur en donner l'exemple, vous nous avez assuré dans la *Recherche de la vérité*, qu'elles étaient si conformes à notre religion, que vous vous trouviez indispensablement obligé de les soutenir, quelques railleries qu'on vous en pût faire. Vous les avez ensuite travesties en méditations pieuses, où vous nous les débitez comme des oracles que vous faites prononcer à la sagesse éternelle [1]. »

Qu'on lise sans prévention le livre du pieux oratorien, et si l'on n'adopte pas toutes ses idées, on ne pourra s'empêcher de subir l'influence de cette parole si noble et si pénétrante. On reconnaîtra que Dieu a exaucé la prière que l'auteur lui adressait en ces termes au commencement de son livre :

« Donnez-moi des expressions claires et véritables, vives et animées, en un mot dignes de vous et telles qu'elles puissent augmenter en moi et dans ceux qui voudront bien méditer avec moi la connaissance de vos grandeurs et le sentiment de vos bienfaits. »

On a retrouvé, dans ces dernières années, quelques nouvelles *Méditations métaphysiques*. Elles portent ce titre : *Méditations métaphysiques où l'on tâche de commencer par les premiers principes des sciences et de ne rien admettre qui ne soit évident et démontré*. Malebranche s'y montre aussi profond penseur et aussi habile écrivain que dans ses autres méditations ou entretiens sur la métaphysique. La première, qui porte la date du 24 janvier 1689, reproduit la méthode du doute cartésien :

« Je me trouve à présent, dit le philosophe chrétien, dans un âge où il me

[1] *Quatre lettres de M. Arnauld au Rév. P. Malebranche*, IIe lett.

semble que je n'en dois pas attendre un plus avancé pour m'appliquer sérieusement à la recherche de la vérité dans les sciences qui conviennent à l'état où j'ai sujet de croire que Dieu m'a appelé. Je vais donc commencer par les premières et les plus simples de nos connaissances, et je tâcherai d'avancer ensuite par ordre.

« Comme je me suis appliqué, jusqu'à présent, à différentes sortes de sciences, où j'ai formé différents jugements aussi bien que dans les conversations des personnes avec qui je me suis trouvé, et dans la lecture des livres à la présence des objets, etc.; je me trouve rempli d'une infinité d'opinions sur toutes sortes de sujets, parmi lesquelles il se peut faire que plusieurs soient très-véritables, et j'ai même sujet de le croire d'un très-grand nombre. Mais je suis aussi assuré qu'il y en a beaucoup de fausses; je suis du moins certain que je n'ai pas toujours apporté toute l'attention nécessaire pour les examiner.

« Afin donc que mes opinions précédentes, que j'appelle mes préjugés, surtout celles qui sont fausses, ne me donnent point l'occasion de tomber dans l'erreur et ne viennent point traverser mon dessein, je veux révoquer en doute tout ce que j'ai cru jusqu'à cette heure.

« Ainsi, je ne recevrai plus aucune de mes opinions que je ne l'aie de nouveau examinée, et je ferai de cette manière le choix des véritables d'avec les fausses. J'excepte de mon doute les vérités de la foi [1]. »

En 1684, il donna un *Traité de morale*, en un volume in-12. Le pieux auteur parle très-modestement de cet ouvrage :

« J'ai tâché de démontrer par ordre les fondements de la morale dans un traité particulier, mais je souhaite, et pour moi et pour les autres, qu'on donne un ouvrage et plus exact et plus achevé [2]. »

Cependant ce traité fut reçu, dès son apparition, avec tous les applaudissements qu'il méritait. Aussitôt qu'il eut été publié, Bayle écrivait :

« La *Morale* du père Malebranche est achevée d'imprimer. Je l'ai lue avec beaucoup de plaisir. Elle n'est point diffuse, et dit des choses bien singulières, et d'autres qui sont communes, mais tournées d'un air d'original [3]. »

Quelque temps après, il formulait sur le même ouvrage ce jugement :

« On n'a jamais vu aucun livre de philosophie qui montre si fortement l'union de tous les esprits avec la Divinité. On y voit le premier philosophe de ce siècle raisonner sur des principes qui supposent, de toute nécessité, un Dieu tout sage, tout-puissant, la source unique de tout bien, la cause immédiate de tous nos plaisirs et de toutes nos idées. C'est un plaidoyer plus puissant en faveur de la bonne cause que cent mille volumes de dévotion, par des auteurs de petit esprit. »

La *Morale* de Malebranche est divisée en deux parties, dont l'une traite de la vertu et l'autre des devoirs. La vertu et les devoirs y sont appuyés sur les principes les plus élevés. Toutes les fois, dit-il en substance, qu'en aimant une chose, notre amour est réglé sur le degré de perfection con-

[1] *Des vérités générales*, § 1, Du doute.

[2] *Recherche de la vér.*, liv. VI, 2e part., ch. VI, dern. édit.

[3] Lettre à M. Lenfant, 8 août 1684.

tenu dans cette chose, nous aimons en communauté avec Dieu, c'est-à-dire selon sa loi, c'est-à-dire encore, selon la loi de la raison et de la vérité. De même donc que nous pensons la vérité avec Dieu, nous pouvons aimer et agir avec Dieu, en prenant pour règle de notre amour et de notre conduite, les rapports de perfection qui existent entre les êtres, et qui sont la vraie loi de l'amour et de la conduite. Ces rapports de perfection constituent l'ordre. Aimer selon ces rapports, c'est aimer l'ordre et s'y conformer. D'où cette conclusion que la vertu n'est autre chose que le respect de l'ordre.

Nous voilà transportés sur des hauteurs bien sublimes. Le moraliste métaphysicien n'en descend pas. Et qu'arrivera-t-il, continue-t-il, si nous savons ainsi proportionner notre amour et régler notre conduite sur les degrés de perfection des choses ? Il n'arrivera pas seulement que nous sentirons et agirons en communauté avec Dieu, mais encore que nous deviendrons par là même plus parfaits, car notre perfection ne consistant que dans notre similitude avec Dieu, plus nous aimerons et agirons avec lui, plus nous deviendrons semblables à lui, et, par conséquent, parfaits. Ainsi nous mériterons d'être aimés de Dieu, qui, reconnaissant en nous sa ressemblance, nous fera participer à son bonheur.

« Kant lui-même, dit très-justement un remarquable historien de la philosophie, n'a pas exprimé avec plus de rigueur ni distingué plus sévèrement de tout motif intéressé et sensible, le principe rationnel et absolu de la morale. Pour la morale, l'école cartésienne tout entière n'a rien produit qui puisse être égalé au traité de Malebranche, et c'est à lui qu'appartient en France l'honneur d'avoir comblé cette importante lacune de la philosophie de Descartes [1]. »

Mais cette doctrine si élevée a un défaut, c'est « de laisser dans un vague extrême l'idée d'ordre dans laquelle elle résout l'idée du bien moral, en laissant dans un vague extrême l'idée de perfection dans laquelle elle résout l'idée du bien absolu. Son défaut, en d'autres termes, c'est de donner du bien une définition si métaphysique, et si j'osais le dire, si intime que quand on cherche, d'après cette définition, à fixer ce qui est bien et ce qui est mal, et par conséquent comment on doit se conduire, on est fort embarrassé de le trouver [2]. »

Malebranche donna enfin le plus haut et le dernier développement à sa doctrine dans ses *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, publiés, en 1688, en deux volumes in-12, auxquels, en 1697, dans une troisième édition, il ajouta trois nouveaux entretiens sur la mort.

L'entrée en matière des *Entretiens sur la métaphysique* a tout le charme du début des dialogues de Platon :

« Théodore. Bien donc, mon cher Ariste, puisque vous le voulez, il faut que je vous entretienne de mes visions métaphysiques. Mais pour cela il est nécessaire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens, et qui par leur variété

[1] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II, ch. III, p. 68.

[2] Jouffroy, *Cours de droit naturel*, 24e leçon, t. II, p. 262.

partagent trop un esprit tel que le mien. Comme j'appréhende extrêmement de prendre pour les réponses immédiates de la vérité intérieure quelques-uns de nos préjugés, ou de ces principes confus qui doivent leur naissance aux lois de l'union de l'âme et du corps ; et que dans ces lieux je ne puis pas, comme vous le pouvez peut-être, faire taire un certain bruit confus qui jette la confusion et le trouble dans toutes mes idées, sortons d'ici, je vous prie. Allons nous renfermer dans votre cabinet, afin de rentrer plus facilement en nous-mêmes. Tâchons que rien ne nous empêche de consulter l'un et l'autre notre maître commun, la Raison universelle car c'est la vérité intérieure qui doit présider à nos entretiens. C'est elle qui doit me dicter ce que je vais vous dire, et ce que vous voulez apprendre par mon entremise. En un mot, c'est à elle à qui il appartient uniquement de juger et prononcer sur nos différends. »

Platon est dépassé dans la suite de cette mise en scène :

« Ariste. Allons donc promptement, Théodore. Vos promesses me donnent une ardeur que je ne puis vous exprimer. Assurément je vais faire tout ce que vous m'ordonnerez. Doublons le pas... Grâces à Dieu, nous voici enfin arrivés au lieu destiné à nos entretiens. Entrons... Asseyez-vous... Qu'y a-t-il ici qui puisse nous empêcher de rentrer en nous-mêmes pour consulter la Raison? Voulez-vous que je ferme tous les passages de la lumière, afin que les ténèbres fassent éclipser tout ce qu'il y a de visible dans cette chambre, et qui peut frapper nos sens?

« Théodore. Non, mon cher. Les ténèbres frappent nos sens aussi bien que la lumière. Elles effacent l'éclat des couleurs. Mais à l'heure qu'il est, elles pourraient jeter quelque trouble, ou quelque petite frayeur dans notre imagination. Tirez seulement les rideaux. Le grand jour nous incommoderait un peu, et donnerait peut-être trop d'éclat à certains objets... Cela est fort bien : asseyez-vous.

« Rejetez, Ariste, tout ce qui vous est entré dans l'esprit par les sens. Faites taire votre imagination. Que tout soit chez vous dans un parfait silence. Oubliez même, si vous le pouvez, que vous avez un corps, et ne pensez qu'à ce que je vais vous dire. En un mot, soyez attentif, et ne chicanez point sur mon préambule. L'attention est la seule chose que je vous demande. Sans ce travail, ou ce combat de l'esprit contre les impressions du corps, on ne fait point de conquêtes dans le pays de la vérité. »

Un chrétien pouvait seul atteindre à ce plein dégagement de la matière, et s'élever sans effort à cette hauteur éthérée.

L'auteur des *Entretiens sur la métaphysique et la religion* vous transporte avec lui dans les régions célestes, et « jusqu'au trône de la Majesté souveraine à qui appartient, de toute éternité, cette terre heureuse et immobile où habitent nos esprits [1]. » On le suit avec charme; on admire à quelle profondeur il creuse son sujet, on est émerveillé de la sublimité de son vol; mais parfois on regrette de ne pouvoir le suivre. On dit comme *Ariste* :

« Tout ce que vous me dites, Théodore, est furieusement abstrait, et j'ai bien de la peine à le fixer devant moi. Mon esprit travaille étrangement : un peu de repos, s'il vous plaît. Il faut que je pense à loisir sur toutes ces grandes et sublimes

[1] *Entret. sur la métaph.*, I.

vérités. Je tâcherai de me les rendre familières par les efforts pénibles d'une attention toute pure. Mais présentement je n'en suis pas capable. Il faut que je me délasse pour reprendre de nouvelles forces [1]. »

Puis le grand métaphysicien se rabaisse à la portée des intelligences ordinaires; sa parole brillante et onctueuse s'insinue dans l'esprit et dans l'âme, et l'on s'écrie avec le même interlocuteur :

« Ah, Théodore! que vos principes sont clairs, qu'ils sont solides, qu'ils sont chrétiens! mais qu'ils sont aimables et touchants! J'en suis tout pénétré [2]. »

Les esprits ordinaires ne peuvent pas cependant en être si bien pénétrés, qu'avant la fin des entretiens ils ne soient disposés à dire : Que votre système est obscur, abstrait, transcendant! Parmi toutes ces hautes pensées, n'y a-t-il pas quelques belles chimères, quelques idées de Platon?

Mais malgré tout, les entretiens métaphysiques renferment tant de beautés de l'ordre le plus élevé qu'on ne s'étonne pas que Daguesseau les regardât comme le chef-d'œuvre de Malebranche, soit pour l'arrangement des idées, soit pour le style et pour la manière d'écrire [3].

Une des parties les plus importantes de ces graves entretiens est celle où le P. Malebranche démontre scientifiquement l'accord de la raison et de la religion. Il résume ainsi son système :

« En un mot, Ariste, je tâche de bien m'assurer des dogmes sur lesquels je veux méditer pour en avoir quelque intelligence. Et alors je fais de mon esprit le même usage que font ceux qui étudient la physique. Je consulte, avec toute l'attention dont je suis capable, l'idée que j'ai de mon sujet, telle que la foi me la propose. Je remonte toujours à ce qui me paraît de plus simple et de plus général, afin de trouver quelque lumière. Lorsque j'en trouve, je la contemple; mais je ne la suis qu'autant qu'elle m'attire invinciblement par la force de son évidence. La moindre obscurité fait que je me rabats sur le dogme qui, dans la crainte que j'ai de l'erreur, est et sera toujours inviolablement ma règle.

« Ceux qui étudient la physique ne raisonnent jamais contre l'expérience. Mais aussi ne concluent-ils jamais par l'expérience contre la raison. Ils hésitent, ne voyant pas le moyen de passer de l'une à l'autre. Ils hésitent, dis-je, non sur la certitude de l'expérience, ni sur l'évidence de la raison, mais sur le moyen d'accorder l'une avec l'autre. Les faits de la religion ou les dogmes décidés sont mes expériences en matière de théologie. Jamais je ne les révoque en doute. C'est ce qui me règle et qui me conduit à l'intelligence. Mais lorsqu'en croyant les suivre je me sens heurter contre la raison, je m'arrête tout court; sachant bien que les dogmes de la foi et les principes de la raison doivent être d'accord dans la vérité, quelque opposition qu'ils aient dans mon esprit. Je demeure donc soumis à l'autorité, plein de respect pour la raison, convaincu seulement de la faiblesse de mon esprit, et dans une perpétuelle défiance de moi-même. Enfin si l'ardeur pour la vérité se rallume, je recommence de nouveau mes recherches, et par une atten-

[1] *Entret. sur la métaph.*, II.
[2] *Ibid.*, VII, XIV.
[3] *Instruct. sur l'étude et les exerc.*, etc.

tion alternative aux idées qui m'éclairent, et aux dogmes qui me soutiennent et qui me conduisent, je découvre, sans autre méthode particulière, le moyen de passer de la foi à l'intelligence. Mais pour l'ordinaire, fatigué de mes efforts, je laisse aux personnes plus éclairées ou plus laborieuses que moi une recherche dont je ne me crois pas capable ; et toute la récompense que je tire de mon travail, c'est que je sens toujours de mieux en mieux la petitesse de mon esprit, la profondeur de nos mystères, et le besoin extrême que nous avons tous d'une autorité qui nous conduise [1]. »

L'infatigable religieux publia, en 1708, un dernier ouvrage de métaphysique, les *Entretiens d'un philosophe chrétien avec un philosophe chinois sur l'existence et la nature de Dieu,* petit in-12. Au disciple de Confutzée qui ne reçoit « que la matière et le *Ly*, cette souveraine vérité, sagesse, justice, qui subsiste éternellement dans la matière, » il s'efforce d'enseigner le Dieu, qui « pour nous renouveler son idée, nous a déclaré par son prophète qu'il est *celui qui est,* c'est-à-dire l'être qui renferme dans son essence tout ce qu'il y a de réalité ou de perfection dans tous les êtres, l'être infini en tous sens, en un mot l'être. »

Les dernières années de ce grand philosophe continuèrent à être laborieuses, et il les consacra non-seulement à la métaphysique et à la théologie, mais encore aux sciences mathématiques et physiques, qu'à l'exemple de Descartes il avait toujours aimées et cultivées, surtout les mathématiques pour leur évidence et parce qu'en nous détachant des choses sensibles elles nous élèvent à Dieu. Dans ses principaux ouvrages, il se sert de la géométrie pour appuyer et démontrer ses plus hautes spéculations.

Toute l'Europe savante honorait en Malebranche un grand mathématicien et physicien, aussi bien qu'un profond métaphysicien. L'Académie des sciences sanctionna cette renommée justement acquise, en admettant dans son sein, en 1699, l'illustre oratorien.

Nullement ébloui par la gloire, Malebranche passa toute sa vie à Paris, dans une cellule de l'oratoire Saint-Honoré, absorbé par la méditation des choses divines. Lui-même il s'honore de ce titre de *méditatif*, de *taciturne méditatif* que lui donnaient quelques beaux esprits railleurs, comme l'Ariste des *Entretiens sur la métaphysique*, avant qu'il connût la solidité de l'esprit de l'illustre philosophe et théologien :

« Ariste. Que ce mot de *méditatifs* me donne de confusion, maintenant que je comprends en partie ce que vous venez de me dire, et que j'en suis tout pénétré. Je vous ai cru, Théodore, dans une espèce d'illusion, par le mépris aveugle que j'avais pour la raison. Il faut que je vous l'avoue, je vous ai traité de *méditatif*, et quelques-uns de vos amis. Je trouvais de l'esprit et de la finesse dans cette sotte raillerie ; et je pense que vous sentez bien ce qu'on prétend dire par là. Je vous proteste néanmoins que je ne voulais pas qu'on le crût de vous, et que j'ai bien empêché le mauvais effet de ce terme de raillerie par des éloges sérieux, et que j'ai toujours crus très-véritables [2]. »

[1] *Entret. sur la métaph.*, XIV.
[2] *Ibid.*, IV.

Malgré ses nombreuses occupations, son goût pour la retraite, et sa répugnance pour la conversation et pour les commerces épistolaires, Malebranche, du fond de sa cellule, entretenait une vaste correspondance avec les plus grands personnages de son temps, français et étrangers. M. V. Cousin a le premier révélé l'existence de la correspondance inédite de Malebranche et de Leibnitz [1], et en a fait connaître tout l'intérêt et toute l'importance. On possédait déjà la correspondance de l'illustre oratorien avec Dortous de Mairan, sur des sujets de métaphysique [2], et on a sujet d'espérer de recouvrer encore nombre de ces précieuses lettres.

Né avec une complexion très-faible, travaillant beaucoup, mais exemplairement sobre, et refusant de prendre, quand il était malade, aucun médicament, Malebranche parvint à sa soixante-dix-septième année. On voit, par sa correspondance avec Dortous de Mairan, que dans la dernière année de sa vie il fut obligé de se faire saigner plusieurs fois [3]. Il persistait, âgé de soixante-seize ans, à vouloir travailler, mais ses forces étaient épuisées. «La main me tremble si fort, en été surtout, écrivait-il à Mairan, que je ne puis écrire une ligne lisible, dans le temps que j'aurais écrit autrefois une page [4]. » Il succomba enfin le 13 octobre 1715. La haute littérature du dix-septième siècle perdait en lui le dernier de ses glorieux représentants.

En lisant Malebranche, on sent, même quand on ne le comprend pas à fond, un esprit pénétrant et d'une étendue très-vaste, un esprit tout imbibé de lumière, parce que c'est un esprit habitué à consulter cette vérité qui habite dans le plus secret de la raison. On voit bien qu'il n'est pas constamment dans le réel et dans le vrai; mais qui ne s'en écarte pas forcément, dans ces questions abstraites, insondables, inscrutables, où se montreront toujours la faiblesse et la limitation de l'intelligence humaine? S'il n'a pas fait faire quelques progrès marqués à la philosophie et à la métaphysique, au moins a-t-il rendu d'incontestables services à ces deux sciences, ne serait-ce que pour avoir lié la religion à la philosophie, pour avoir très-supérieurement démontré les erreurs des sens et de l'imagination ; pour avoir « vu clairement, et mis dans un jour éclatant cette vérité : qu'en toute idée, en toute vision, en toute opération intellectuelle, il y a la lumière de Dieu; et que rien n'est visible que dans la lumière du soleil divin [5] ; » enfin pour avoir développé les idées de Descartes avec originalité, en les reproduisant sous des formes plus claires et plus animées.

Cependant, nous l'avons déjà dit, le mérite qui soutiendra le plus long-

[1] Voy. *Journ. des sav.*, 1844, juill. et mois suivants.

[2] *Méditations métaphysiques et correspondance de N. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, avec Dortous de Mairan, sur des sujets de métaphysique*, publiées pour la première fois sur les manuscrits originaux. — Paris, 1841, in-8° de VIII-182 pages.

[3] Lettre du 12 juin 1714.

[4] *Ibid.*

[5] Gratry, *Théodicée du dix-huitième siècle*, Fénelon, p. 403.

temps le P. Malebranche, c'est d'être un grand écrivain. « Si le P. Malebranche, a pu dire Montesquieu, avait été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie serait restée dans le fond d'un collége comme dans une espèce de monde souterrain [1]. »

Non-seulement Malebranche a toujours un style éminemment correct et élégant; non-seulement il emploie toujours les expressions les plus capables de donner une idée précise, exacte et nette de ses pensées; non-seulement sa phrase a toujours cette harmonie qui naît du juste arrangement des parties du discours; mais de plus ce métaphysicien qui a tant parlé contre l'imagination est un des écrivains les plus imagés de la littérature du dix-septième siècle. Ses adversaires lui reprochaient même de se laisser beaucoup trop dominer par son imagination.

« J'ose espérer, disait Arnauld, que ces exemples seront capables de détromper ceux qui se seraient laissé éblouir par les faux brillants de l'éloquence pompeuse de l'auteur du nouveau système. Car il faut avouer que l'air d'élévation et de spiritualité dont il dit les choses impose extrêmement à l'esprit, qu'on est aisément emporté, si on n'est bien sur ses gardes, par la force et la véhémence des expressions que son imagination lui fournit, et qu'il n'y a rien de plus vrai que ce que m'a écrit un de mes amis, qu'il a fait plus d'une fois son portrait, en parlant avec tant de chaleur contre les imaginations fortes et contagieuses [2]. »

Fontenelle a dit spirituellement que l'auteur de la *Recherche de la vérité* « avait naturellement une imagination fort noble et fort vive, qui travaillait pour un ingrat, malgré lui-même, et qui ornait la raison en se cachant d'elle [3]. » Voltaire proposait Malebranche, aussi bien que Cicéron, comme un modèle du style fleuri. « Malebranche, moins pur que Cicéron, mais plus fort et plus rempli d'images, me paraît, dit-il, un grand modèle dans ce genre; et plût à Dieu qu'il eût établi des vérités aussi solidement qu'il a exposé ses opinions avec éloquence [4]! » Un autre écrivain qui a de la valeur comme critique, a pu dire aussi bien : « Malebranche est plus propre à former un poëte que tout autre écrivain, et j'adopterais ses écrits comme la première poétique du style indépendant [5]. »

Indépendant, le style de Malebranche l'est quelquefois trop. Souvent cet esprit tout à sa pensée ne se préoccupe pas assez des règles les plus obligatoires; en outre, dans bien des pages, il s'abandonne, il se néglige ; il tombe dans la diffusion et dans la répétition. Sans ces défauts, qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'éviter, Malebranche pourrait marcher de pair avec les plus éminents écrivains du siècle dont il est, comme penseur, une des gloires les plus brillantes.

[1] *Œuv. mél. et posth.*, Disc. prononcé au mois de nov. 1725.

[2] *Défense de M. Arnauld contre la Réponse au Livre des vraies et des fausses idées.*

[3] *Éloge de Malebranche.*

[4] *Conseils à un journaliste.*

[5] Mercier, *Néologie*, Préf.

Jugement sur Montaigne.

Les *Essais* de Montaigne nous peuvent servir de preuve de la force que les imaginations ont les unes sur les autres, car cet auteur a un certain air libre, il donne un tour si naturel et si vif à ses pensées, qu'il est malaisé de le lire sans se laisser préoccuper. La négligence qu'il affecte lui sied assez bien et le rend aimable à la plupart du monde, sans le faire mépriser ; et sa fierté est une certaine fierté d'honnête homme, si cela peut se dire ainsi, qui le fait respecter sans le faire haïr. L'air du monde et l'air cavalier, soutenus par quelque érudition, font un effet si prodigieux sur l'esprit, qu'on l'admire souvent et qu'on se rend presque toujours à ce qu'il décide sans l'examiner, et quelquefois même sans l'entendre : ce ne sont nullement ses raisons qui persuadent ; il n'en apporte presque jamais des choses qu'il avance, ou pour le moins il n'en apporte presque jamais qui aient quelque solidité. En effet, il n'a point de principes sur lesquels il fonde ses raisonnements, et il n'a point d'ordre pour faire les déductions de ses principes. Un trait d'histoire ne prouve pas ; un petit conte ne démontre pas ; deux vers d'Horace, un apophthegme de Cléomènes ou de César, ne doivent pas persuader des gens raisonnables ; cependant ces *Essais* ne sont qu'un tissu de traits d'histoire, de petits contes, de bons mots, de distiques et d'apophthegmes...

Il me semble que ses plus grands admirateurs le louent d'un certain caractère d'auteur judicieux et éloigné du pédantisme, et d'avoir parfaitement connu la nature et les faiblesses de l'esprit humain. Si je montre donc que Montaigne, tout cavalier qu'il est, ne laisse pas d'être aussi pédant que beaucoup d'autres, et qu'il n'a eu qu'une connaissance très-médiocre de l'Église, j'aurai fait voir que ceux qui l'admirent le plus n'auront point été persuadés par des raisons évidentes, mais qu'ils auront seulement été gagnés par la force de son imagination.

Ce terme *pédant* est fort équivoque, mais l'usage, ce me semble, et même la raison, veulent que l'on appelle pédants ceux qui, pour faire parade de leur fausse science, citent à tort et à travers toutes sortes d'auteurs, qui parlent simplement pour parler et pour se faire admirer des sots, qui amassent sans jugement et sans discernement des apophthegmes et des traits d'histoire pour prouver ou pour faire semblant de prouver

des choses qui ne se peuvent prouver que par des raisons.

Pédant est opposé à raisonnable, et ce qui rend les pédants odieux aux personnes d'esprit, c'est que les pédants ne sont pas raisonnables ; car, les personnes d'esprit aiment naturellement à raisonner, ils ne peuvent souffrir la conversation de ceux qui ne raisonnent point. Les pédants ne peuvent pas raisonner parce qu'ils ont l'esprit petit, et rempli d'une fausse érudition ; et ils ne veulent pas raisonner, parce qu'ils voient que certaines gens les respectent et les admirent davantage lorsqu'ils citent quelque auteur inconnu et quelque sentence d'un ancien, que lorsqu'ils prétendent raisonner. Ainsi, leur vanité se satisfaisant dans la vue du respect qu'on leur porte, les attache à l'étude de toutes les sciences extraordinaires qui attirent l'admiration du commun des hommes.

Les pédants sont donc vains et fiers, de grande mémoire et de peu de jugement, heureux et forts en citations, malheureux et faibles en raisons, d'une imagination vigoureuse et spacieuse, mais volage et déréglée, et qui ne peut se contenir dans quelque justesse.

Il ne sera pas maintenant fort difficile de prouver que Montaigne était aussi pédant que plusieurs autres, selon cette notion du mot de pédant, qui semble la plus conforme à la raison et à l'usage ; car je ne parle pas ici de pédant à longue robe, la robe ne peut pas faire le pédant. Montaigne, qui a tant d'aversion pour la pédanterie, pouvait bien ne porter jamais longue robe, mais il ne pouvait pas de même se défaire de ses propres défauts. Il a bien travaillé à se faire l'air cavalier, mais il n'a pas travaillé à se faire l'esprit juste, ou pour le moins, il n'y pas réussi. Ainsi, il s'est plutôt fait un pédant à la cavalière et d'une espèce toute singulière, qu'il ne s'est rendu raisonnable, judicieux et honnête homme [1]. (*Recherche de la vérité*, liv. II, IIIe part., De l'imagination.)

[1] La Bruyère ne goûtait pas cette censure outrée du brillant auteur des *Essais*.

« Deux écrivains dans leurs ouvrages, dit-il, ont blâmé Montaigne, que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme : il paraît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. » (*Caract.*, ch. I, Des ouvrages de l'esprit.)

Toutes les clefs manuscrites ou imprimées qu'a vues M. Walckenaer portent les deux noms de Malebranche et de Nicole. Quelques-unes, assure M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome II, page 390), indiquent pour second nom Balzac au lieu de Nicole.

Faiblesse et aveuglement de l'homme.

O mon Sauveur, qui pourra comprendre la stupidité de l'esprit humain ? qui pourra pénétrer le déréglement de son cœur ? Quand vous me parlez, je suis comme un enfant qui entend raison, j'ai honte de moi-même et de la bassesse de mes inclinations. Mais dès que je ne suis plus en votre présence, je retombe en enfance ; une bagatelle m'arrête, je m'amuse à perdre le temps par lequel je puis gagner l'éternité. Insensibilité effroyable ! L'enfer est prêt à me dévorer. Mon Seigneur, qu'il n'y ait point d'enfer ! Mais je puis perdre des biens dignes de la magnificence d'un Dieu, des biens mérités par le sang d'un Dieu, des biens pour une éternité, et je suis sans inquiétude. Toujours semblable à un enfant, je prends de la boue et des tuiles cassées ; je m'amuse à bâtir une hutte, qui ne peut contenir que la moindre et la dernière partie de mon être. Cette hutte va se renverser avant qu'elle soit faite ; je le sens même en la faisant ; je sais du moins que tout fondra sous mes pieds à ma mort. Et cependant, ferme dans mes grands desseins, je me fais un plaisir de m'aveugler, de me séduire, de m'endurcir. Misérable que je suis ! Quel est le prince content de sa fortune et de sa gloire ? Et moi, je vivrai content, lorsque je me serai fait l'établissement que je désire ? Mais plus je vivrai content, plus je craindrai la mort ; je ne puis donc vivre content que je ne pense point à la mort. Mais la cruelle s'approche, la voici, et je suis dans l'éternité. Seigneur, où sera ma demeure, ma nourriture, mes plaisirs ? O Jésus, que ceux-là sont heureux à qui vous parlez sans cesse ; ils se regardent ici-bas comme des voyageurs ; ils vivent sous des tentes comme Abraham, Isaac et Jacob. Pleins d'espérance, fermes sur votre promesse, ils méprisent généreusement les biens qui passent. Ils se font un établissement dans la cité sainte, dont les fondements sont inébranlables, et dont Dieu même est l'architecte et le fondateur. O mon unique maître, éclairez-moi sans cesse ; rompez, mon Sauveur, les liens qui me tiennent captif. (*Méditations chrétiennes*, chap. XVII.)

LA BRUYÈRE (Jean de).

Né entre 1640 et 1646, mort en 1696.

Les moralistes ecclésiastiques nous ont longuement occupés. Parlons maintenant d'un moraliste laïque qui lui aussi étudia profondément le cœur humain, et sut y faire des découvertes, bien qu'il crût que tout est dit, et que l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qu'il pensât que sur ce qui concerne les mœurs le plus beau et le meilleur est enlevé ; enfin que l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les hommes[1]. Doué de la plus fine pénétration d'esprit, La Bruyère a rencontré assez de choses neuves pour qu'il ait droit de compter parmi ceux qui ont fait avancer la connaissance de l'homme. Et ses leçons ont été et seront dans tous les siècles d'autant plus profitables qu'elles sont assaisonnées de toutes les grâces de la belle diction.

La Bruyère se distingue entre nos plus éminents auteurs par l'art prodigieux de varier ses tours, ses couleurs, ses mouvements, et par une fécondité d'expressions qui lui a fait enrichir la langue de quantité de formes nouvelles. Esprit original, écrivain sans modèle, il ne doit cependant pas être lu sans défiance. Chez lui l'amour de la politesse et de l'élégance est déjà poussé jusqu'à une visible recherche ; les ornements sont déjà moins bien placés et moins ménagés, la recherche du trait spirituel et incisif commence à être trop prononcée. Enfin, on sent que lorsque La Bruyère écrivait, le dix-septième siècle penchait déjà vers le dix-huitième, et l'auteur des *Caractères* contribuera pour sa part à accélérer ce mouvement.

La Bruyère s'est donné, en riant, une très-ancienne et très-illustre descendance.

« Je le déclare nettement, dit-il quelque part, afin que l'on s'y prépare, et que personne un jour n'en soit surpris. S'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de La Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte ; voilà alors de qui je descends en ligne directe [2]. »

Pourquoi pas? Il eût été assez embarrassé de prouver qu'il tirait son origine de cet illustre croisé ; beaucoup d'autres ne l'eussent pas été moins d'établir leur aristocratique filiation.

[1] *Caract. de ce siècle*, ch. I.
[2] *Ibid.*, ch. XIV, De quelques usages.

Quoi qu'il en soit de son extraction plus ou moins reculée et plus ou moins noble, Jean de La Bruyère avait, parmi ses aïeux, un ancien ligueur, qui joua un grand rôle à Paris dans la faction opiniâtrément opposée à Henri de Navarre. Il naquit, les uns disent en 1639 ou en 1644, les autres, avec plus de vraisemblance, en 1646 [1], près de Dourdan, dans un village dont on ignore le nom. Son père, Jean de La Bruyère, ne prend pas d'autre titre que celui de *bourgeois de Paris*, dans quelques pièces signées de lui ; dans d'autres, d'une date postérieure, il se qualifie *conseiller secrétaire du roi et de ses finances*. On n'a aucun détail sur l'enfance et la jeunesse de celui qui couvrit d'un si brillant éclat son nom obscur. On sait seulement que plus tard il rechercha un emploi dans sa province natale, et acheta la charge honorable et lucrative de trésorier de France à Caen. Bossuet, avec lequel il fut mis, on ne sait comment, en rapport, le fit venir à Paris, probablement à la suite de quelque revers, pour enseigner l'histoire au duc Louis de Bourbon, fils du prince de Condé Henri-Jules, et petit-fils du grand Condé. Pour prix de ses soins il obtint une pension de mille écus. Le reste de sa vie, il continua de vivre dans l'hôtel de Condé, à Versailles, attaché au prince en qualité d'homme de lettres.

La Bruyère essaya son talent par la traduction d'un ouvrage moral attribué au philosophe Tyrtame, surnommé Théophraste par son maître Aristote. Nous disons attribué, car on ne peut nullement affirmer que ces *Caractères*, évidemment puisés dans les *Éthiques* et dans les grandes *Morales* du chef des Péripatéticiens, soient l'œuvre du *parleur divin* (Θεόφραστος), dont les innombrables écrits ont presque tous péri avec tant de chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce. La Bruyère cependant ne doutait nullement de leur authenticité, et il appelait ce livre « un reste précieux de l'antiquité, et un monument de la vivacité de l'esprit, du jugement ferme et solide de ce philosophe dans un âge si avancé. »

« En effet, ajoute-t-il, il a toujours été lu comme un chef-d'œuvre dans son genre : il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque éclate davantage : on l'a appelé un livre d'or. Les savants, faisant attention à la diversité des mœurs qui y sont traitées, et à la manière naïve dont tous les caractères y sont exprimés, et la comparant d'ailleurs avec celle du poëte *Ménandre*, disciple de *Théophraste*, et qui servit ensuite de modèle à *Térence*, qu'on a, dans nos jours, si heureusement imité, ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans ce petit ouvrage la première source de tout le comique : je dis de celui qui est épuré des pointes, des obscénités, des équivoques, qui est pris dans la nature, qui fait rire les sages et les vertueux [2]. »

Théophraste, dans ce qui nous reste de son ouvrage, composé à l'âge

[1] Son acte de décès, retrouvé récemment, signé de son frère, et publié dans la *Revue rétrospective* (octobre 1836), porte que Jean de La Bruyère, écuyer gentilhomme de monseigneur le duc, est décédé le 11 du mois de mai 1696, à l'âge de cinquante ans environ.

[2] *Discours sur Théophraste*.

de quatre-vingt-dix-neuf ans, n'a tracé que des caractères ridicules, et paraît avoir voulu offrir moins des tableaux philosophiques que des portraits *mimiques*.

« Dans les *Caractères* de Théophraste, le lecteur se trouve souvent en mauvaise compagnie. En voyant passer devant soi les personnages qu'il décrit, on croit quelquefois être à la lisière des bois, au moment où les hommes encore sauvages sortaient de leurs forêts et de leurs cavernes. Il semble avoir choisi dans les dernières classes de la société les modèles de ses portraits : la volonté y paraît sans noblesse, le caprice sans esprit, la fantaisie sans grâce ; à chaque page on trouve des descriptions dégoûtantes des fonctions les plus communes de la vie populaire, des marchés et des repas d'Athènes [1]. »

L'abbé d'Olivet, affectant de rabaisser le prix des *Caractères* de La Bruyère, donne la préférence à ceux de Théophraste :

« *M. de La Bruyère*, dit-il, montre beaucoup d'esprit dans ses *Caractères*, et peut-être qu'il y en montre trop : du moins en jugera-t-on ainsi lorsqu'on jugera de sa manière d'écrire par comparaison à celle de Théophraste, dont il a mis les *Caractères* à la tête des siens. »

Qu'on soit admirateur de la grande antiquité ; mais que cette juste admiration n'aveugle pas sur les mérites des modernes. Il y a dans cette préférence accordée aux *Caractères* peu authentiques de Théophraste sur ceux de La Bruyère un excès de prévention que n'a point partagé un grand écrivain de ce siècle qui savait admirer les anciens sans déprécier les modernes. Après avoir parlé de ce qui manque au grand moraliste français :

« Quoi qu'il en soit, dit M. de Chateaubriand, La Bruyère est un des beaux écrivains du siècle de Louis XIV. Aucun homme n'a su donner plus de variété à son style, plus de formes diverses à sa langue, plus de mouvement à sa pensée. Il descend de la haute éloquence à la familiarité, et passe de la plaisanterie au raisonnement sans jamais blesser le goût ni le lecteur. L'ironie est son arme favorite : aussi philosophe que Théophraste, son coup d'œil embrasse un plus grand nombre d'objets, et ses remarques sont plus originales et plus profondes. Théophraste conjecture, La Rochefoucauld devine, et La Bruyère montre ce qui se passe au fond des cœurs [2]. »

La traduction des *Caractères* attribués à Théophraste a été fort vantée par plusieurs critiques. Ainsi Ménage qui, par ses notes et ses éclaircissements sur Diogène Laërce, s'était acquis une grande réputation d'helléniste, déclara que le traducteur de Théophraste lui avait appris, sur cet auteur, beaucoup de choses qu'il n'avait pas aperçues en les lisant dans l'original [3]. Mais cette même traduction, faite sur un texte fautif et incomplet, a été jugée très-faible par d'autres bons

[1] Delille, *La Conversation*, préf.
[2] *Génie du Christ.*, 3e part., liv. II, ch. v.
[3] *Ménagiana*, t. IV, p. 218.

juges [1], et après la comparaison attentive que nous avons eu occasion de faire du texte grec et de la version française, nous nous rangeons sans hésiter à cet avis. Mais le *Discours sur Théophraste* qui précède la traduction est un très-beau morceau de littérature, et l'on y trouve déjà des peintures morales dignes des plus belles pages de La Bruyère; telle est cette description de Paris et des habitudes des Parisiens :

« Nous qui sommes si modernes, serons anciens dans quelques siècles. Alors l'histoire du nôtre fera goûter à la postérité la vénalité des charges, c'est-à-dire, le pouvoir de protéger l'innocence, de punir le crime et de faire justice à tout le monde, acheté à deniers comptants, comme une métairie ; la splendeur des partisans, gens si méprisés chez les Hébreux et chez les Grecs. L'on entendra parler d'une capitale d'un grand royaume, où il n'y avait ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, qui était pourtant une ville merveilleuse. L'on dira que tout le cours de la vie s'y passait presque à sortir de sa maison, pour aller se renfermer dans celle d'un autre ; que d'honnêtes femmes, qui n'étaient ni marchandes ni hôtelières, avaient leurs maisons ouvertes à ceux qui payaient pour y entrer ; que l'on y avait à choisir des dés, des cartes et de tous les jeux ; que l'on mangeait dans ces maisons et qu'elles étaient commodes à tout commerce. L'on saura que le peuple ne paraissait dans la ville que pour y passer avec précipitation ; nul entretien, nulle familiarité ; que tout y était farouche et comme alarmé par le bruit des chars qu'il fallait éviter, et qui s'abandonnaient au milieu des rues, comme on fait dans une lice pour remporter le prix de la course.

« L'on apprendra sans étonnement qu'en pleine paix, et dans une tranquillité publique, des citoyens entraient dans les temples, allaient voir des femmes, ou visitaient leurs amis avec des armes offensives, et qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à son côté de quoi pouvoir d'un seul coup en tuer un autre [2]. »

En travaillant à la traduction de Théophraste, La Bruyère conçut le projet d'y joindre des caractères modernes, avec des réflexions et maximes du genre des réflexions ou proverbes dont Théophraste, suivant le récit de Diogène Laërce, avait fait suivre ses portraits.

Dans la première édition parue en 1688, en un seul volume petit in-12, de trois cent soixante pages, imprimées fort gros, les *Caractères* de La Bruyère ne sont qu'une addition à ceux de Théophraste qui, avec le discours préliminaire, occupent cent quarante-neuf pages. Mais le succès de ce premier travail encouragea l'auteur à le perfectionner et à l'augmenter. A partir de la troisième édition, il l'enrichit successivement de beaucoup de nouveaux portraits, et surtout de pensées fines et profondes sur la morale, la religion, la littérature, etc.

La Bruyère s'explique ainsi lui-même sur l'objet qu'il a en vue. Après avoir parlé de celui que s'étaient proposé Pascal, dans ses *Pensées*, et La Rochefoucauld dans ses *Maximes :*

« L'on ne suit, dit-il, aucune de ces routes dans l'ouvrage qui est joint à la tra-

[1] En particulier, par Dureau de la Malle, *Traduct. des Bienfaits de Sénèque*, Disc. sur la Traduct., p. 3.

[2] *Disc. sur Théophraste.*

duction des *Caractères*, il est tout différent des deux autres que je viens de toucher; moins sublime que le premier, et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode, et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.

« L'on s'est plus appliqué aux vices de l'esprit, aux replis du cœur, et à tout l'intérieur de l'homme, que n'a fait Théophraste; et l'on peut dire que comme ses *Caractères*, par mille choses extérieures qu'ils font remarquer dans l'homme, par ses actions, ses paroles et ses démarches, apprennent quel est son fond, et font remonter jusques à la source de son déréglement, tout au contraire les nouveaux *Caractères*, déployant d'abord les pensées, les sentiments et les mouvements des hommes, découvrent le principe de leur malice et de leurs faiblesses, font que l'on prévoit aisément tout ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, et qu'on ne s'étonne plus de mille actions vicieuses ou frivoles dont leur vie est toute remplie [1]. »

Dès que ce livre d'un genre si nouveau et d'abord anonyme eut paru, il excita une sorte de rumeur à la cour et à la ville : tant chacun se reconnaissait et surtout croyait reconnaître son voisin dans ces portraits sans nom.

En vain avait-il pris la précaution de protester, dans sa préface, contre des interprétations malignes que sa connaissance des hommes lui faisait prévoir au point d'avoir hésité quelque temps s'il rendrait son livre public, il ne manqua pas d'esprits superficiels ou malveillants qui voulurent voir uniquement dans ses *Caractères* des portraits satiriques du temps. On fit circuler à la cour et dans la ville des clefs [2], souvent contradictoires,

[1] *Disc. sur Théophraste.*

[2] Voici ce que dit sur sur ces clefs M. Walkenaer, premier auteur d'une édition correcte et complète de La Bruyère, édition excellente malgré des distractions et des erreurs de fait assez graves :

« Comme plusieurs des noms auxquels correspondaient les peintures de notre auteur ne pouvaient être bien connus de la grande majorité des lecteurs, ceux qui, répandus dans le monde et à la cour, avaient le plus de facilité pour les deviner, les écrivaient en marge du livre des *Caractères*. On continua cette pratique à chaque édition. Nous avons réuni plusieurs exemplaires de chacune de ces éditions, depuis la première jusqu'à la dixième, où ces noms sont écrits en marge avec des notes explicatives sur chacun d'eux, en écriture du temps, et toutes conformes à l'orthographe de cette époque. Il est remarquable qu'à quelques légères variations près, ces noms sont les mêmes dans tous les exemplaires. Les particularités et les remarques qui les accompagnent sont aussi les mêmes. Quelquefois il y a, il est vrai, deux ou trois noms pour un même *caractère*; mais alors encore on retrouve ces mêmes noms sur plusieurs exemplaires d'éditions différentes. De cet accord, on peut conclure avec certitude que les personnes désignées étaient bien à cette époque les vrais originaux ou les types les plus connus, les plus célèbres des caractères que La Bruyère a tracés, lors même que ce ne seraient pas toujours ceux qu'il a eus en vue lorsqu'il écrivait.

C'est d'après des exemplaires annotés tels que ceux dont je viens de parler, qu'a été rédigée la *clef* que l'on imprima en Hollande, à la suite d'une édition des *Caractères*. Ce qui le prouve, c'est que si l'on excepte un petit nombre d'additions

qui donnaient les noms des personnages qu'on prétendait reconnaître dans les peintures de La Bruyère.

« Je suis presque disposé à croire, disait à ce sujet l'auteur, qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de personnes, et que chacun croit y voir ceux de sa ville ou de sa province... J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'ai pas songé à peindre celui-ci ou celle-là... J'ai pris un trait d'un côté, un trait de l'autre, et de ces divers traits qui pourraient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables. »

Rien de plus opposé au caractère de La Bruyère que le dessein de faire un livre de mœurs pour blesser des personnes vivantes. « Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, a-t-il dit, méritent une peine infamante. » Il n'aurait point osé parler de cette sorte, s'il s'était proposé dans son livre de ridiculiser ou de décrier telles ou telles personnes en particulier.

« Sans doute, La Bruyère en peignant les mœurs de son temps, a dit un excellent critique, a pris ses modèles dans le monde où il vivait; mais il peignit les hommes, non en peintre de portrait, qui copie servilement les objets et les formes qu'il a sous les yeux; mais en peintre d'histoire, qui choisit et rassemble différents modèles, qui n'en imite que les traits de caractère et d'effet, et qui sait y ajouter ceux que lui fournit son imagination, pour en former cet ensemble de vérité idéale et de vérité de nature qui constitue la perfection des beaux-arts [1]. »

La Bruyère a mis en tête de son livre cette épigraphe empruntée à Erasme : *Admonere voluimus, non mordere; prodesse, non lædere; con-*

faites par les éditeurs hollandais, dans l'intérêt de la politique de leur pays, la *clef* imprimée est presque entièrement semblable à celle que l'on trouve écrite en marge des éditions primitives. Cette *clef* fut ensuite reproduite dans toutes les nouvelles éditions, et elle était en quelque sorte un commentaire obligé du livre qu'elle accompagnait. Les courts éclaircissements donnés dans cette clef suffisaient aux contemporains, qui avaient besoin seulement qu'on leur rappelât les noms et les faits. Elle devint ensuite insuffisante et obscure, à mesure que les personnages dont elle faisait mention eurent cessé de vivre, ainsi que ceux qui les avaient connus. On finit donc par supprimer cette clef; et les derniers éditeurs, pour lesquels elle n'était plus intelligible, ont cru faire preuve de jugement et de force d'esprit, en repoussant d'un livre dont ils étaient en quelque sorte le complément, les faits curieux relatifs aux mœurs et à la vie privée du monde qu'avait peint La Bruyère. Les dénégations et les protestations sur ce sujet, consignées dans son livre, achevèrent de les confirmer dans l'erreur où ils étaient. Ils crurent, d'après ces assertions, qu'il y avait plusieurs de ces *clefs*, et qu'elles se contredisaient toutes entre elles. Ils ont ignoré qu'il n'y en eut jamais qu'une seule, souvent réimprimée, mais textuellement la même.

Quant à l'impression de cette *clef*, faite en Hollande, ce n'est pas contre elle que peuvent être dirigées les protestations de La Bruyère, puisque la première édition où se trouve cette *clef* n'a paru qu'après sa mort. » (*Etude sur La Bruyère*, p. 21-22, de l'édit. en 2 vol. in-12.)

[1] Suard, *Notice sur la personne et les écrits de La Bruyère*, in-18. Paris, 1781.

sulere moribus hominum, non officere; c'est-à-dire : Nous avons voulu avertir, non mordre; être utiles, non blesser; servir les mœurs des hommes, non leur nuire.

Si La Bruyère s'est montré un caustique censeur des mœurs de son époque, l'innocence de sa vie et l'élévation de ses sentiments lui en donnaient le droit. Quelle belle idée ses *Caractères* seuls nous donnent de la noblesse de son âme! « Partout y règne une haine implacable du vice et un amour déclaré de la vertu [1]. »

Les vices bas lui inspirent l'horreur et le dégoût. Voyez ce portrait de l'avarice sordide :

« Il y a, dit-il, des âmes sales, pétries de boue et d'ordures, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu, capables d'une seule volupté qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre ; curieuses et avides du denier dix; uniquement occupées de leurs débiteurs ; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins; de telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes; ils ont de l'argent. »

Tout ce qui est vilain, tout ce qui est lâche, il le flagelle jusqu'au sang.

Son âme noble et indépendante ne sait pas descendre à la flatterie, et il a le courage de faire entendre aux plus grands comme aux plus petits de dures vérités. On connaît toutes ses libres remarques sur les *héros* et les *enfants des dieux*, dont il n'a pu dire que par ironie, dans son chapitre *du mérite personnel,* qu'ils « se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception. » Aucun prestige n'éblouissait celui qui a osé dire:

« Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme. Celui-là a un bon fond et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas : *Je veux être peuple.* »

La satire domine dans les *Caractères.* Cependant plusieurs chapitres, comme ceux du Cœur et des Femmes, sont semés de traits pleins de grâce, de tendresse touchante, de noblesse exquise.

Il y avait un grand fonds de sensibilité dans l'âme de ce moraliste satirique. Il se montre vivement touché de misères qu'à peine alors savait-on apercevoir. Voici comment il parle des paysans si malheureux à cette époque :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine

[1] Fleury, *Disc. de récept. à l'Académie.*

de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé [1]. »

Enfin on reconnaît dans La Bruyère l'homme de bien peint par lui-même qui *n'est ni un saint, ni un dévot, mais qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu.* Ce qui ne veut point dire qu'il ne fût pas en même temps religieux et chrétien.

A l'encontre de ce troupeau de critiques envieux qui s'acharnaient sur « un ouvrage si sérieux et si utile » en répétant « ce continuel refrain : c'est médisance, c'est calomnie, » La Bruyère représente qu'en ménageant les particuliers avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer, il a « essayé dans son livre des mœurs de décrier, s'il est possible, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. » Violemment accusé d'impiété pour avoir peint de leurs couleurs la fausse dévotion et l'hypocrisie, il se prévaut avec justice de ce que ce sont les membres les plus édifiants et les plus éclairés du clergé, en particulier du clergé régulier, qui ont les premiers reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères,* et ont observé que de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu ; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu, où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont rapportées, où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins [2].

La Bruyère, en concevant son ouvrage, se proposa-t-il bien réellement un tel plan ? Cela est douteux ; mais il est incontestable qu'un esprit de religion éclairée, mais sincère et profonde, respire réellement dans tout son livre ; et toute sa conduite paraît avoir porté le même caractère.

Quelques écrivains, comme La Harpe, n'ont pas rendu justice au caractère de La Bruyère. A la réserve d'un certain nombre de malveillants et d'envieux, les contemporains l'avaient jugé bien plus favorablement. Ils lui avaient appliqué ce qu'il a voulu dire en général de l'honnête homme, et se plaisaient à le reconnaître dans ce beau portrait :

«.... Voulez-vous être rare, dit-il, rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que par ne pas vous laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes services, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est toujours accessible ; je ne vous remettrai pas à un autre jour ! Vous me trouverez sur les livres de Platon ;..... car je cherche par la connaissance de la vérité à régler mon esprit et à devenir meilleur. Toutes les portes vous seront ouvertes ; mon antichambre

[1] *Caract.*, ch. XI.

[2] Préface du *Discours prononcé à l'Académie française.*

n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant : passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et que l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez : que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mes ouvrages, cette ligne qui est commencée ?..... Quelle interruption heureuse pour moi, que celle qui vous est utile !..... »

Il connaissait trop les hommes, il avait trop calculé en combien de façons ils peuvent être insupportables[1], » pour les rechercher beaucoup, pour se plaire beaucoup avec eux. Cependant il ne se montrait, par sa conduite, nullement misanthrope, mais au contraire, civil, doux, complaisant et officieux. « On m'a dépeint La Bruyère, dit l'abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste et ingénieuse, et à la faire naître, poli dans ses manières et sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. »

Malgré ce que l'historien de l'Académie française nous dit de la joie modeste que l'auteur des *Caracteres* montrait en société, certaines expressions répandues dans son livre nous font voir en lui un homme atteint au fond de l'âme d'une tristesse désenchantée, d'une mélancolie incurable, d'un dégoût invincible des choses et des hommes. Entendez-le :

« Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri... La vie est courte, ennuyeuse ; elle se passe toute à désirer, si l'on remet à l'avenir son repos, ses joies, à cet âge où souvent les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive qui nous surprend encore dans les désirs ; on en est là quand la fièvre nous saisit et nous éteint; si l'on eût guéri, ce n'était que pour désirer plus longtemps. »

Ne sent-on pas dans ces paroles, et dans mille autres semblables répandues dans le livre des *Caractères*, le cri d'une âme navrée ?

L'ambition tourmenta-t-elle La Bruyère? Il ne paraît pas ; mais il semble avoir souffert dans son orgueil d'homme de lettres blessé par des grands seigneurs ou des parvenus, dédaigneux du mérite sans titre et sans richesse.

« Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux ; Philante a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré, il ne plaît pas, il n'est pas goûté : expliquez-vous, est-ce Philiante ou le grand qu'il sert que vous condamnez ? »

Ce Philante ne serait-il pas La Bruyère ? Ne pourrait-on pas encore le reconnaître dans cet autre personnage :

« Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires. Je ne lui con-

[1] *Caract.*, ch. XI.

fierais pas l'état de ma garde-robe ; et il a raison. Ossat, Ximenès, Richelieu étaient savants. Étaient-ils habiles ? Ont-ils passé pour de bons ministres ? *Il sait le grec*, continue l'homme d'État ; c'est un grimaud, c'est un philosophe. Et, en effet, une fruitière à Athènes, selon les apparences, parlait grec, et par cette raison était philosophe. Les Bignon, les Lamoignon étaient de purs grimauds. Qui peut en douter ? Ils savaient le grec. »

Il est très-remarquable que La Bruyère revienne peut-être vingt fois avec cette amertume sur le mépris attaché à la condition de subalterne et d'homme de lettres.

Qu'on ne l'accuse pas cependant d'avoir écrit, comme La Rochefoucauld, sous la dictée de ses ressentiments. Il savait se contenter de trop peu pour en avoir voulu à la société de la médiocrité de son sort.

Son désintéressement éclate d'une manière admirable et touchante dans la manière dont il agit avec le libraire qui édita son ouvrage. « Il venait presque journellement, dit Formey, s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés et s'amusait avec un enfant fort gentil, fille du libraire, qu'il avait pris en amitié. Un jour, il tire un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : — Voulez-vous imprimer ceci ? (C'étaient les *Caractères*.) Je ne sais si vous y trouverez votre compte ; mais en cas de succès, le produit sera pour ma petite amie. — Le libraire entreprit l'édition. A peine l'eut-il mise en vente qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui valut 2 ou 300,000 francs. Telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avantageux. »

L'homme qui faisait preuve de cette générosité vivait d'une modique pension de mille écus, et ne possédait à sa mort qu'un tiers dans un petit bien situé à Sceaux, et estimé 4400 francs.

Non-seulement on publia coup sur coup des éditions multipliées des *Caractères*, mais on les traduisit dans toutes les langues, et on en fit des imitations de tous genres : *Ouvrage dans le goût des Caractères. Théophraste moderne ou Nouveaux Caractères de mœurs. Suite des Caractères de Théophraste et des mœurs de ce siècle. Les différents Caractères des femmes du siècle. Caractères tirés de l'Écriture sainte et appliqués aux mœurs de ce siècle. Caractères naturels des hommes, en forme de dialogue. Portraits sérieux et critiques. Caracteres des vertus et des vices.* Enfin, comme le dit un journal littéraire du temps, tout le pays des lettres fut inondé de *Caractères* [1].

Ceux de La Bruyère ont seuls vécu, et c'est surtout le style qui les a fait vivre.

Quelles sont les qualités, quels sont les défauts du style de l'auteur des *Caractères* ? C'est ce que nous devons maintenant rechercher.

Ce qui frappe tout d'abord dans le style de la Bruyère c'est la vivacité, l'entrain, et même l'éloquence. « Il n'y a presque point de tour, dans l'éloquence, dit Vauvenargues, qu'on ne trouve dans La Bruyère ; et si on

[1] *Mém. de Trévoux*, fév. 1701.

y désire quelque chose, ce ne sont pas certainement les expressions, qui sont d'une force infinie et toujours les plus propres et les plus précises qu'on puisse employer [1]. »

Ménage est d'accord avec Vauvenargues quand il loue l'auteur des *Caractères* de ce qu'il dit « en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six [2]. »

Cet écrivain original est un de ceux qui ont le plus imprimé leur forme à la langue. Il a créé nombre d'expressions, et la plupart non-seulement très-heureuses, mais nécessaires. Son invention brille surtout dans les tours vifs, saisissants, pittoresques, qui partout animent sa diction ; elle brille aussi dans l'emploi ingénieux et détourné qu'il sait faire des mots de la langue générale.

Mais chez ce brillant écrivain les défauts sont à côté des qualités. L'abbé d'Olivet a reproché à La Bruyère un style entortillé et guindé. C'est trop dire; mais il est incontestable que « pour vouloir être trop énergique il sort quelquefois du naturel. » On peut justement lui reprocher, avec Vauvenargues, d'avoir trop tourné et trop travaillé ses ouvrages; il est certain « qu'un peu plus de simplicité et de négligence aurait donné peut-être plus d'essor à son génie et un caractère plus haut à ses expressions fières et sublimes [3]. »

La recherche des traits scintillants, des chutes épigrammatiques, des surprises, est encore chez La Bruyère un caractère distinctif : il annonce ainsi Fontenelle, La Motte et Marivaux. Chez l'auteur des *Caractères*, comme chez les imitateurs inférieurs de sa manière, le fond est loin d'égaler toujours le travail de l'expression ; trop souvent il prend des tours et des détours, il emploie des tournures inattendues et singulières pour arriver à une pensée commune. De même il lui arrive trop fréquemment d'entasser paroles sur paroles, et pensées sur pensées pour exprimer une idée très-claire par elle-même. Le chartreux Bonaventure d'Argonne, déguisé sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, reprochant à La Bruyère, — et cette fois avec raison, — de dire des choses communes d'un air mystérieux, s'appuie d'un exemple d'un maniérisme incontestable. M. de La Bruyère, dit-il, prononce gravement cette sentence : « Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a de plus rare au monde, ce « sont les diamants et les perles. »

Enfin on noterait chez la Bruyère beaucoup de phrases embarrassées, de constructions vicieuses, et de négligences graves, comme dans ce passage :

« *Ménippe* est *l'oiseau de plusieurs plumages qui ne sont pas à lui*... Il croit souvent dire son goût, ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de *quelqu'un* qu'il vient de quitter. *C'est quelqu'un qui est de mise* un quart d'heure de suite [4]. »

Bien qu'on ne trouve pas toujours chez lui cette régularité exacte et

[1] *Réflexions critiques sur les poëtes et les orateurs.*

[2] *Ménagiana*, t. IV, p. 218.

[3] Préf. des *caractères* de Vauvenargues. — [4] *Caract.*, ch. II.

scrupuleuse qui constitue la perfection classique, La Bruyère est, avec Fénelon, un des auteurs du dix-septième siècle qui ont eu le plus le goût antique, le goût grec surtout, goût qu'il porta, comme l'auteur du *Télémaque*, jusqu'à méconnaître l'art du moyen âge.

« On a dû faire du style, dit-il, ce qu'on a fait de l'architecture. On a entièrement abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien: ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même on ne saurait en écrivant rencontrer le parfait, et s'il se peut, surpasser les anciens, que par leur imitation [1]. »

Il aurait voulu, on le sent, naître dans la Grèce; il aurait souhaité vivre à Athènes bien plutôt qu'à Paris.

« Athènes était libre, dit-il dans le *Discours sur Théophraste*, c'était le centre d'une république ; ses citoyens étaient égaux ; ils ne rougissaient point l'un de l'autre, ils marchaient presque seuls et à pied dans une ville propre, paisible et spacieuse, entraient dans les boutiques et dans les marchés, achetaient eux-mêmes les choses nécessaires ; l'émulation d'une cour ne les faisait point sortir d'une vie commune ; ils réservaient leurs esclaves pour les bains, pour les repas, pour le service intérieur des maisons, pour les voyages ; ils passaient une partie de leur vie dans les places, dans les temples, aux amphithéâtres, sur un port, sous des portiques et au milieu d'une ville dont ils étaient également les maîtres. Là, le peuple s'assemblait pour délibérer des affaires publiques ; ici, il s'entretenait avec les étrangers ; ailleurs, les philosophes tantôt enseignaient leur doctrine, tantôt conféraient avec leurs disciples. Ces lieux étaient tout à la fois la scène des plaisirs et des affaires. Il y avait dans ces mœurs quelque chose de simple et de populaire, et qui ressemble peu aux nôtres, je l'avoue ; mais cependant, quels hommes, en général, que les Athéniens, et quelle ville qu'Athènes ! quelles lois ! quelle police ! quelle valeur ! quelle discipline ! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts ; mais quelle politesse dans le commerce ordinaire et dans le langage ! »

Cependant, ce Grec, cet Athénien, ou, si l'on aime mieux, ce Français tout moderne, a su comprendre et apprécier notre vieil idiome, et en regretter les richesses perdues. Il se plaint, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, de l'appauvrissement de la langue. Comme Fénelon, il voudrait qu'on restituât au langage moderne quantité de termes anciens dès lors tombés en désuétude, et qui depuis n'ont pas été remplacés, ou l'ont été par des mots qui n'ont souvent de français que leur désinence [2].

Un autre caractère très-frappant du style de La Bruyère, cet auteur quelquefois si raffiné, c'est ce que nous appelons aujourd'hui le *réalisme*. Tandis que tous les autres écrivains classiques se font une loi de goût de ne se servir que des expressions nobles, de ne peindre les objets que par des traits généraux qui ont souvent le défaut d'être vagues, l'auteur des *Caractères* aime à employer le mot propre et les traits particuliers, les

[1] *Caract.*, ch. I.

[2] Voy. notre tome I. p. XLVI.

petits détails exacts, familiers, souvent même vulgaires. Quoi de plus *réaliste* que ce portrait d'un goulu malpropre :

« Gnathon ne se sert à table que de ses mains ; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes capables d'ôter l'appétit aux plus affamés. Le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe. S'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe ; on le suit à la trace. Il mange haut et avec grand bruit ; il roule les yeux en mangeant. La table est pour lui un râtelier; il écure ses dents, et il continue à manger. »

Nos romanciers descriptifs sont devancés et dépassés dans cet autre passage :

« N*** est moins affaibli par l'âge que par la maladie ; car il ne passe pas soixante-huit ans. Mais il a la goutte, et il est sujet à une colique néphrétique, il a le visage décharné, *le teint verdâtre*, et qui menace ruine. Il fait marner sa terre, et il compte que de quinze ans entiers il ne sera obligé de la fumer. Il fait bâtir dans la rue *** une maison de pierre de taille, raffermie dans les encoignures par des mains de fer... »

Ce goût de descriptions tirées de la vie réelle, et tracées avec des expressions communes, ce dédain d'un idéal de convention, rendent-ils La Bruyère moins classique? Au contraire, il se montre par là vraiment classique, classique tout simplement à la manière d'Homère et de Sophocle. Ces modèles en valent bien d'autres.

L'idéal ne se trouve pas moins chez La Bruyère que le réel. Ce puissant satirique avait dans l'esprit un tour rêveur, très-singulier en cela parmi ses contemporains. Il avait aussi un vif sentiment de la nature et un goût pour le pittoresque et les descriptions physiques qui font déjà penser à Jean-Jacques Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre, comme dans cette page :

« Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur; le berger soigneux et attentif est debout auprès de ses brebis, il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage ; si elles se dispersent, il les rassemble, si un loup avide paraît, il lâche son chien qui le met en fuite; il les nourrit; il les défend ; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil ; quels soins ! quelle vigilance ! quelle servitude ! Quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis? le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

« Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains ; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie : que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups [1] ? »

[1] *Caract.*, ch. x

Ces images de la nature embellissent très-souvent le style de La Bruyère, où abondent d'ailleurs tous les genres de métaphores, mais surtout celles qui peignent aux yeux les idées et les sentiments. « La véritable grandeur se laisse *toucher* et *manier*... Elle se *courbe* avec bonté vers ses inférieurs, et *revient* sans effort à son naturel. » « Il n'y a rien, dit-il ailleurs, qui mette plus subitement un homme à la mode et qui le *soulève* davantage que le grand jour. » Pour peindre ces hommes qui n'osent avoir un avis sur un ouvrage avant de savoir le jugement du public : « Ils ne hasardent point, dit-il, leurs suffrages. Ils semblent être *portés par la foule* et *entraînés* par la multitude. »

C'est ainsi que chez ce grand peintre tout fait tableau ; et quel art de disposer, de faire ressortir ses couleurs par les contrastes les plus savants !

Le style de La Bruyère offre toutes les sortes de variétés d'oppositions, de contrastes [1], avec l'art le plus merveilleux de donner de la saillie à ces contrastes et à ces oppositions, comme dans ce trait si habilement jeté : « Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation, mais qui n'étaient *pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté.* »

Le talent de mettre en peu de lignes ses personnages en scène et de les présenter toujours d'une manière différente ; la piquante variété de ses tournures où l'on voit successivement et souvent tout à la fois allusions, apologues, rapprochements, interrogations, doute simulé, indifférence affectée ; l'art de laisser dans la pensée une espèce de réticence qui produit le plaisir de deviner ; enfin un mouvement si dramatique qu'on voit ces portraits agir, parler, se mouvoir, voilà ce qui séduit tout d'abord chez La Bruyère. Combien auprès paraît monotone et froid Théophraste qui n'emploie, pour peindre ses caractères, que la forme d'énumération, de description !

Quelques-uns ont prétendu que l'auteur des *Caractères* eût été incapable d'un ouvrage suivi et méthodique, et Boileau, à ce qu'on dit, lui reprochait l'absence des transitions dont il s'était affranchi, au jugement de l'auteur de l'*Art poétique*, pour s'épargner ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage. Malgré le décousu apparent de sa manière, avec un peu d'attention, on y reconnaît cet ordre insensible dont parlait La Bruyère lui-même, et qui consiste surtout dans le talent qu'il a de placer ses caractères ou ses réflexions dans l'ordre qui peut le mieux les faire ressortir, soit par le contraste, soit par la ressemblance.

On a souvent loué La Bruyère pour les expressions nouvelles, pour les tournures fortes et piquantes qu'il a créées ; on a surtout célébré en lui « l'écrivain plein de traits et de feu, qui, par un tour fin et singulier, donnait aux paroles plus de force qu'elles n'en avaient elles-mêmes [2]. » Éloges assurément bien mérités, mais qui doivent être accompagnés d'une réserve critique. Si La Bruyère a ajouté quelques qualités au fran-

[1] Voir ce que dit à ce sujet Suard, p. XXX-XXXV de sa Notice.

[2] L'abbé Régnier, *Réponse au disc. de récept. de l'abbé Fleury.*

çais, il a contribué à lui en faire perdre d'autres. Félicitant quelque part la langue de ses progrès, il a dit :

« On écrit régulièrement *depuis vingt années* ; on est esclave de la construction : on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française. On a *presque* retrouvé le nombre que Malherbe et Balzac avaient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs après eux ont laissé perdre ; on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit. »

Les grands maîtres qui ont précédé La Bruyère, et qui lui sont si supérieurs, Pascal, Molière, La Fontaine, Bossuet, sont ici, quoique tacitement, bien maltraités, et bien injustement jugés. Certes, ces écrivains de génie n'ont manqué ni de régularité dans le style, ni de nombre, ni d'esprit. Leurs écrits, publiés avant la date de 1687 où l'auteur des *Caractères* disait les paroles précitées, sont remplis de ces latinismes qui tiennent au fond même de la langue, leurs constructions ne sont pas régulières à la façon de La Bruyère, c'est-à-dire qu'elles sont plus variées et, grâce particulièrement à l'inversion, plus vives, plus expressives, et non moins claires. Si La Bruyère les avait pris davantage pour modèles, en gardant l'originalité de son esprit, la postérité l'aurait placé plus près d'eux dans son estime.

Malgré tous les obstacles opposés par ses ennemis et ses envieux, l'auteur des *Caractères*, après un premier échec, fut reçu à l'Académie française, en 1693, le même jour que l'abbé Bignon, sans avoir fait aucune prière ni avoir employé le crédit de personne pour obtenir cet honneur : ses *Caractères* en étaient déjà à la septième édition.

Son discours de réception, presque entièrement composé de portraits, est un des morceaux les mieux écrits, les mieux composés et les plus remplis d'idées qui aient jamais été prononcés dans le sein de l'Académie. L'orateur s'était formellement proposé de faire une harangue d'un genre à part. « S'écartant des lieux communs et des phrases usées depuis si longtemps, pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie française, » il voulut « tenter de faire de ce remerciement un discours oratoire qui eût quelque force et quelque étendue. » Il pensait « qu'ainsi que nul artisan n'est agrégé à aucune société, ni n'a ses lettres de maîtrise sans faire son chef-d'œuvre, de même, et avec encore plus de bienséance, un homme associé à un corps qui ne s'est soutenu et ne peut jamais se soutenir que par l'éloquence, se trouvait engagé à faire, en y entrant, un effort en ce genre, qui le fît, aux yeux de tous, paraître digne du choix dont il venait de l'honorer. Il lui semblait encore que, puisque l'éloquence profane ne paraissait plus régner au barreau, d'où elle a été bannie par la nécessité de l'expédition, et qu'elle ne devait plus être admise dans la chaire, où elle n'a été que trop soufferte, le seul asile qui pouvait lui rester était l'Académie française, et qu'il n'y avait rien de plus naturel, ni qui pût rendre

[1] *Disc. à l'Acad.*, préf.

cette compagnie plus célèbre que si, au sujet des réceptions de nouveaux Académiciens, elle savait quelquefois attirer la cour et la ville à ses assemblées, par la curiosité d'y entendre des pièces d'éloquence d'une juste étendue, faites de main de maîtres, et dont la profession est d'exceller dans la science de la parole [1]. »

Bien qu'il eût fait entrer dans son discours les « louanges de chacun des hommes illustres qui composaient l'Académie française, » et que ne pensant pas que « cette compagnie pût être une autre fois plus belle à peindre, ni prise dans un jour plus favorable, » il eût saisi cette occasion avec un empressement qui devait flatter ses collègues et montrer à tous qu'il ne trouvait pas tout son plaisir à satiriser, il ne désarma pas les ennemis qu'il avait au dedans comme au dehors de l'Académie; esprits étroits la plupart; « vieux corbeaux » qui se plaisaient à « croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, s'étaient élevés à quelque gloire par leurs écrits. » Il se vit l'objet d'une foule d'épigrammes et de chansons, ainsi que Racine, Régnier, et tous ceux qui s'étaient entremis pour le faire entrer à l'Académie; il fut décrié et ridiculisé dans la ville, et calomnié à Marly et à Chantilly. On alla jusqu'à vouloir empêcher l'impression de cette harangue aussi innocente qu'éloquente. Mais toutes ces intrigues tournèrent à la honte de ceux qui les avaient machinées. Le discours fut imprimé, et « le jugement de la cour et de la ville, des grands et du peuple lui fut favorable. » C'était justice; on reproche seulement à La Bruyère d'avoir accompagné son discours d'une préface démesurée, et de s'y être montré plus sensible à la critique qu'il ne convient à un philosophe.

Si La Bruyère, comme tous les grands hommes, rencontra des détracteurs et des envieux, il eut aussi, et dès le premier moment, des admirateurs qui sentirent toute l'originalité de son mérite, et lui rendirent hautement hommage.

Bussy-Rabutin écrit au comte de Termes, qui lui avait envoyé un exemplaire de la première édition, avant qu'elle fût mise en vente :

« La Bruyère est entré plus avant que Théophraste dans le cœur de l'homme. Il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont pas des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés ; il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une description sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi qui ai le malheur d'une grande expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que les propres originaux [2]. »

Saint-Simon l'appelle « un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes, » et le loue d'avoir surpassé Théophraste et d'avoir peint les hommes de son temps d'une manière inimitable.

Nicole, cet autre profond moraliste, faisait une très-haute estime de La Bruyère, qu'il cite plusieurs fois, en l'appelant *un grand esprit de ce siècle* [3].

[1] *Disc. à l'Acad.* Préf. — [2] Lettre du 10 mars 1688.
[3] *Ess. Traité sur la charité et l'amour-propre*, ch. IV et VI.

Boileau n'a pas toujours été suffisamment juste à son égard. Il a dit de lui, en l'appelant, on ne sait pourquoi, du nom de Maximilien : « Maximilien m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite [1]. »

Mais il le dédommagea bien de cette appréciation sévère, quand dans sa satire sur les femmes, qui fut composée en 1692, mais ne parut qu'en 1694, la même année que fut publiée la huitième édition du livre des *Caractères*, il fit dire à un de ses interlocuteurs :

> « Voilà le sexe peint d'une noble manière ;
> Et Théophraste même, aidé de La Bruyère,
> Ne m'en pourrait pas faire un plus riche tableau. »

L'envie fut enfin obligée de se taire, et dès ce moment la gloire de La Bruyère ne cessa de grandir et de s'étendre, jusqu'à ce que, vingt-cinq ou trente ans après sa mort, l'intérêt des allusions ayant disparu, la société du dix-huitième siècle, entraînée par des goûts fort différents, ne sut plus, comme on l'avait su de son vivant, et comme on l'a su mieux encore de nos jours, admirer et étudier en lui l'émule et souvent l'égal des plus célèbres moralistes, des Théophraste, des Montaigne, des Pascal, des La Rochefoucauld.

Nous ne dirons que quelques mots sur les rapports du génie de La Bruyère avec ceux de ses illustres devanciers dans la peinture des mœurs des hommes. Ces parallèles ont été traités trop de fois pour que nous essayions de les refaire.

La Bruyère eut une idée très-heureuse en présentant d'abord au public de son époque la traduction des *Caractères* de Théophraste, suffisante pour initier agréablement les gens du monde à la société antique : l'opposition que présentait le tableau des mœurs de la fin du dix-septième siècle n'en devenait que plus piquante. La Bruyère fut aussitôt nommé le Théophraste moderne. Cependant il a moins imité Théophraste que Lucien, dont il reproduisit le talent de peindre les ridicules en action.

Sa manière est très-différente aussi de celle des autres moralistes auxquels on l'a si souvent comparé.

Montaigne et La Rochefoucauld, ainsi que ces autres grands moralistes, Nicole, Bourdaloue, Massillon, ont peint l'homme en général, l'homme abstrait et universel, l'homme de tous les temps et de tous les lieux. La Bruyère, circonscrivant davantage son objet, a plutôt peint le courtisan, l'homme de robe, le financier, le bourgeois du siècle de Louis XIV, le courtisan de Versailles avant tout.

On trouve néanmoins dans son livre une quantité de caractères qui appartiennent à tous les temps et à tous les lieux ; tels sont, entre autres, le *riche* et le *pauvre*, le *nouvelliste*, le *pessimiste* et l'*optimiste*, l'*égoïste*, le *fleuriste*, les *hommes à manie*, etc.

[1] *Lett.* à Racine, 19 mai 1687.

Quels que soient son génie de peintre et son mérite d'observateur, La Bruyère n'enfonce pas si avant dans la connaissance du cœur humain que le font Pascal et La Rochefoucauld, et surtout il demeure bien au-dessous de l'énergie du premier.

« Il faut convenir, dit M. de Chateaubriand, que La Bruyère qui imite volontiers Pascal, affaiblit quelquefois les preuves et la manière de ce grand génie. Quand l'auteur des *Caractères*, voulant démontrer la petitesse de l'homme, dit : « Vous êtes placé, ô Lucile, quelque part sur cet atome, etc., » il reste bien loin de ce morceau de l'auteur des *Pensées* : « Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? »

« La Bruyère dit encore : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir ; il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre. » Pascal fait mieux sentir notre néant : « Le dernier acte est toujours sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » Comme ce dernier mot est effrayant ! On voit d'abord la *comédie*, et puis la *terre*, et puis *l'éternité*. La négligence avec laquelle la phrase est jetée montre tout le peu de valeur de la vie. Quelle amère indifférence dans cette courte et froide histoire de l'homme[1] ! »

En La Bruyère il y a plus de sagacité que de profondeur, plus de sens que de philosophie, il est peu fait pour les vastes aperçus, pour les hautes abstractions. Il est essentiellement l'homme du temps, de l'heure et du milieu où il vit. Ses meilleures observations sont des observations actuelles et des observations de détail. Il ne peut guère peindre que ce qu'il a sous les yeux, mais sa peinture des passions et des singularités contemporaines est si naturelle, est tellement prise dans la réalité qu'aujourd'hui encore chacun s'y aperçoit soi-même comme dans un miroir fidèle. Il démêle si bien, et peint d'une touche si vive les faiblesses du cœur humain et les misères de l'amour-propre, qu'il faut y reconnaître, malgré qu'on en ait, son image et sa ressemblance ; bien plus, qu'il faut rougir de soi, et concevoir le désir de se corriger de ces vices et de ces petitesses : tant, dans cet habile et agréable mélange de portraits et de réflexions, il a un art merveilleux d'insinuer et de faire recevoir les leçons.

L'immortel auteur des *Caractères de ce siècle* a composé encore un autre ouvrage qui n'a rien ajouté à sa gloire, mais qui mérite cependant de n'être point ici passé sous silence, comme il l'est habituellement, les *Dialogues sur le quiétisme*, au nombre de sept, qu'on trouva parmi ses papiers, et auxquels le docteur de Sorbonne Du Pin, qui les publia trois ans après la mort de La Bruyère, en ajouta deux de sa façon, pour compléter le nombre des neuf dialogues que le célèbre moraliste s'était proposé de faire. Des critiques[2] ont cru que l'ébauche tracée par La Bruyère s'était perdue, et que les dialogues qui ont été donnés au public étaient tous l'œuvre de Du Pin. Nous pensons que si l'on pesait attentivement les raisons qui peuvent faire attribuer à l'auteur des *Caractères* les dialogues en question, avec celles qu'on a d'en contester l'authenticité, la

[1] *Génie du Christ.*, 3e part., liv. 2, ch. V.

[2] En particulier M. Walckenaer.

balance ne tomberait pas du côté de la négative. Qu'on lise cet ouvrage, et on y reconnaîtra, nous croyons, dès le commencement, la touche du maître :

Le Directeur. Ah ! madame! quelle consolation pour moi de vous voir aujourd'hui ; je songeais à vous lorsqu'on vous a annoncée, et il me semblait qu'on ne vous avait point vue depuis ce jour que je vous dressai un plan de toute notre doctrine, que vous comprîtes si bien, et en si peu de temps. Je commençais tout de bon à être fort inquiet de votre santé qui m'est très-chère, comme vous savez : il y a dans ma chambre un billet tout écrit que j'allais envoyer ce matin chez vous par le petit saint, pour apprendre de vos nouvelles.

La Pénitente. Il ne vous en aurait pas rapporté de fort bonnes, mon père ; on ne peut être plus languissante que je l'ai été ces jours-ci.

Direct. Vous m'affligez, madame ; mais levez un peu vos coiffes, que je vous voie mieux. Comment ! vous avez le meilleur visage du monde ; l'œil fort sain, un teint frais, et votre embonpoint ordinaire. Vous verrez, madame, que ce sont quelques légers accès de fièvre tierce, auxquels vous êtes si sujette ; il y paraît à vos mains.

Pénit. Trouvez-vous, mon père ? Cependant je vous dirai que la fièvre est le moindre des maux que j'ai soufferts depuis la dernière visite que je vous ai rendue, j'ai bien eu d'autres peines que celles-là.

Direct. Quoi donc ?

Pénit. Ah! mon père! j'ai essuyé des tracasseries et des humeurs de mon mari, qui m'ont pensé faire tourner l'esprit.

Direct. Des leçons de l'indigne homme ?

Pénit. Ma belle-mère.

Direct. Encore.

Pénit. Plus ignorante et plus dogmatisante que jamais, mon père. Elle a remarqué que depuis quelque temps je me dispensais de la prière que l'on fait régulièrement le soir et le matin chez moi; que je négligeais d'aller au sermon ; et, comme elle dit, d'entendre la parole de Dieu. (Si je vous vois rarement, mon père, je profite du moins de vos instructions.) Elle a su aussi que je m'étais enfermée tout un dimanche matin, et que j'avais perdu la messe.

Direct. Ne feignîtes-vous pas du moins sur le midi d'en aller chercher quelqu'une à l'église la plus proche ? car il faut prévenir les grands scandales par bienséance.

Pénit. Oh, oui, mon père.

Direct. Et vous entendîtes la messe ?

Pénit. Non, Dieu merci, car on n'en disait plus.

Direct. Vous aviez vos raisons ?

Pénit. Et de pressantes, mon père. J'étais ce jour-là exposée à entendre la messe sans goût, sans attraits, sans la moindre motion divine. Ce fut le jour, qu'en suivant votre conseil, je me livrai à Dieu pour la première fois de ma vie, par le parfait abandon ; et, après trois bonnes heures de simple regard, j'en sortis comme j'y étais entrée, c'est-à-dire dans une sécheresse et une dureté de cœur pour le sacrifice telle que je me crus fort heureuse de trouver toutes les messes dites; car autrement étant à l'église toute portée, je pouvais succomber, ce qui m'aurait fort éloignée de Dieu.

Direct. Hélas oui, ma chère dame, et vous êtes au contraire une âme bien chérie de Dieu, d'avoir, comme on dit, perdu la messe ce jour-là, en l'état où vous étiez, sans motion divine, et sans aucune inspiration extraordinaire [1], etc. ? »

[1] L'âme doit se laisser mouvoir par l'esprit vivifiant qui est en elle, en suivant

Ne retrouvons-nous pas dans la mise en scène de ces deux faux mystiques tout l'art de l'auteur des *Caractères ?* Il se montre également, entre autres passages, dans le dialogue où la dévote jeune et belle, qui est le principal personnage de ce livre, se trouve placée entre son directeur quiétiste et un docteur de Sorbonne qui paraît avoir une teinte de jansénisme, mais qui n'entend pas plaisanterie sur les extravagantes mysticités des molinosistes et sur tous leurs termes obscurs qui sentent la corruption de cent lieues :

« DIRECTEUR. Vous souviendrait-il de ce que je vous ai dit à propos du martyre spirituel dans la première conversation que nous avons eue ensemble : que la dévotion sensible que vous appelez charité, onction céleste, n'est rien moins qu'une disposition prochaine et immédiate à cette union ineffable de l'âme avec Dieu, qu'elle ne lui est jamais si intimement unie, que lorsqu'il lui semble en être tout à fait abandonnée et comme livrée au démon ? Si elle commence à ne pouvoir plus parler ni entendre parler de Dieu, c'est une bonne marque ; si elle sent un dégoût horrible des choses spirituelles, tant mieux encore, c'est alors que cette épouse fidèle est absolument résignée à son fidèle époux pour tous les états où il lui plaît de la mettre. Alors pour récompense de cette parfaite résignation, arrive le baiser de l'âme. Elle sent bien que cet attouchement lui fait de très-grands effets. Ici commence le mariage spirituel, et bientôt la consommation du mariage[1].

PÉNITENTE. Ah ! mon père, quels discours devant une femme de mon âge ! vous ne m'en avez jamais tenu de semblables, et je ne vous reconnais point.

DIRECT. Courage, ma fille, vous entrez dans le dégoût des choses saintes, vous n'êtes pas loin de l'union essentielle ; mais permettez-moi d'achever. Cette âme ensuite devient féconde après l'union, et entre dans la vie apostolique ; elle engendre d'autres âmes fidèles, qui sont comme autant de nouvelles épouses de son époux bien-aimé.

PÉNIT. Permettez-moi de sortir, ou de me boucher les oreilles.

DOCTEUR. Vous pourriez, mon père, me renvoyer aussi bien que madame, au nombre de ceux qui sont à portée de l'union essentielle, s'il ne s'agit pour cela que de n'avoir que beaucoup d'aversion de vos choses saintes et de toutes vos spiritualités. Quel jargon, bon Dieu ! ou plutôt, quelles obscénités, pour vous expliquer sur le plus mystérieux point de toute votre doctrine ! et ma sœur a-t-elle tort d'en être scandalisée ? Que voulez-vous que nous pensions de l'intérieur des gens, qui détournant les paroles de leur sens ordinaire pour leur faire exprimer des choses spirituelles, jettent dans l'esprit des lecteurs l'idée des grossièretés qu'elles signifient naturellement, et dans leur première institution... ? etc. [2] »

le mouvement de son action et n'en suivant point d'autre... Il faut nécessairement entrer dans cette voie qui est la motion divine. Il faut donc demeurer en paix, et ne nous mouvoir que quand Dieu nous meut. (*Moyen court.*)

[1] L'auteur cite plusieurs passages de l'*Explication du Cantique des cantiques,* où se trouvent ces expressions et ces idées.

[2] *Dial. sur le quiét.*, VII. — Qu'on se rappelle ce qu'écrivait à ce sujet le cardinal de Bouillon, un des défenseurs les plus déclarés de l'auteur du livre des *Maximes des Saints :* « Tous ces grands termes du pur amour de Dieu, de la sainte indifférence, d'abandon à sa volonté, aboutissent, dans ceux qui s'en servent, à tout ce que la corruption de la nature humaine peut produire de plus abominable. » (Lettre du cardinal de Bouillon à l'abbé de Chanterac, 26 mai 1698).

Et le directeur, vrai personnage de comédie, sans se laisser troubler, se lance de plus belle dans l'explication du *martyre spirituel*, dans l'exposé de la doctrine de l'abandon, « qui est un acquiescement à tout ce qui se passe en nous de bon ou de mauvais, sans aucun discernement, regardant toutes choses, vertu ou crime indifféremment, comme ordre et volonté de Dieu ; » enfin dans le développement de toutes les sublimités des *Torrents*, ce livre divin que tout *bon contemplatif* doit *savoir par cœur*.

Dans ces *Dialogues sur le quiétisme* l'auteur des *Caractères* se montre solide et savant théologien. Il nous fait passer en revue toutes les variétés de quiétistes.

Il ridiculise ces disciples de Molinos qui soutiennent que l'oraison de simple regard dispense et tient lieu de toutes les autres prières, et même des bonnes œuvres [1], et prétendent donner « des règles invariables pour porter tout d'un coup les personnes de l'un et de l'autre sexe, un enfant, un valet, un paysan, un maçon, jusqu'à la sublimité de l'oraison ineffable [2]. »

Madame Guyon a nécessairement une place privilégiée dans les citations. Dès la première page l'auteur allègue en note le *Moyen court* de la pénitente du père La Combe et de l'amie de l'archevêque de Cambrai. Mais, quoique ami de Bossuet, La Bruyère n'a garde de tirer parti des *Maximes des Saints* de Fénelon : délicatesse qui honore son caractère.

Les studieux amis de la belle littérature du dix-septième siècle ne devront pas négliger ces *Dialogues* trop peu connus. Ils n'y trouveront pas assurément toute la force, tout l'art, tout le sel et toute la variété des *Provinciales*, mais assez de qualités de style et de composition, pour ne point regretter le temps donné à cette lecture.

Le Distrait [3].

Ménalque descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir, il la referme ; il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit ; et, venant à

[1] *Dialog.*, I. — [2] *Ibid.*, II.

[3] Ceci est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distraction. Ils ne sauraient être en trop grand nombre, s'ils sont agréables, car les goûts étant différents, on a à choisir. (*Note* de l'auteur, ajoutée à la 8e édition.) « Mauvaise raison, observe un de nos illustres critiques, mauvaise raison, et qui n'est pas d'un maître de l'art ; exemple frappant, et trop souvent imité depuis, de ces théories imaginées par les écrivains pour se mettre en paix sur leurs défauts. L'écrivain supérieur ne doit pas écrire pour tous les goûts, mais pour le goût commun à tous ; car où il contentera un esprit grossier, il choquera un esprit délicat ; l'art est de trouver le point où tous les deux se rencontrent. Molière y a excellé. La remarque de La Bruyère n'est pas digne de lui. La diversité des goûts n'en doit pas être l'incompatibilité. Contentez cette diversité, de telle sorte que chaque lecteur se puisse persuader qu'il les a tous ; mais, dans le même morceau, ne faites pas deux parts distinctes pour celui qui a le goût difficile, et pour celui qui l'a grossier ou extraordinaire. Et, s'il faut choisir, mieux vaut préférer le premier, car c'est celui-là seul qui donne la gloire. » (NISARD, *Hist. de la litt. franç.*, t. III, ch. XII, § 7.)

mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié, il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à ce qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charrette, ou derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes et tomber avec lui, chacun de son côté, à la renverse. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête [1] à la rencontre d'un prince et sur son passage, se reconnaître à peine, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place. Il cherche, il brouille, il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre; *on lui perd tout, on lui égare tout :* il demande ses gants qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque lorsqu'elle l'avait [2] sur son visage. Il entre à l'appartement, et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue; tous les courtisans regardent et rient; Ménalque regarde aussi, et rit plus haut que les autres; il cherche des yeux, dans toute l'assemblée, où est celui qui montre ses oreilles, et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants, qui lui disent précisément le nom de sa rue; il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il descend du Palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit remener son maître dans sa maison. Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet, tout lui est familier, rien ne lui

[1] *Tête à tête.* « Comme M. le prince sortait de cette assemblée, suivi d'une foule de peuple de ceux qui étaient à lui, je me trouvai *tête pour tête* devant son carrosse. » (RETZ, *Mém.*, IV, 1651.)

Pour au lieu de *à*, devant un substantif répété, s'employait dans diverses autres locutions. Ainsi l'on trouve *pas pour pas,* au lieu de *pas à pas :*

« La dame, qui eu grant destrece
Estoit seur son cors defendant,
Ist de la sale descendant
Pas por pas aval le degré. »

(*Le Lai de l'ombre,* éd. Fr. Mich.)

[2] Forme lourde et embarrassée qu'il ne faudrait pas imiter.

est nouveau, il s'assied, il se repose, il est chez soi. Le maître arrive, celui-ci se lève pour le recevoir, il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre ; il parle, il rêve, il reprend la parole : le maître de la maison s'ennuie, et demeure étonné. Ménalque ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense ; il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin, il l'espère, et il prend patience ; la nuit arrive qu'il est à peine détrompé. Une autre fois, il rend visite à une femme, et, se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit dans son fauteuil, et ne songe nullement à l'abandonner; il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues, il attend à tout moment qu'elle se lève et le laisse en liberté : mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper ; elle rit, et si haut, qu'elle le réveille. Lui-même se marie le matin, l'oublie le soir, et découche la nuit de ses noces ; et quelques années après, il perd sa femme, elle meurt entre ses bras, il assiste à ses obsèques, et, le lendemain, quand on lui vient dire qu'on a servi, il demande si sa femme est prête, et si elle est avertie. C'est lui encore qui entre dans une église, et, prenant l'aveugle qui est collé à la porte pour un pilier et sa tasse pour le bénitier, y plonge sa main, la porte à son front, lorsqu'il entend tout d'un coup le pilier qui parle, et qui lui offre des oraisons. Il s'avance dans la nef, il croit voir un prie-dieu, il se jette lourdement dessus; la machine plie, s'enfonce et fait des efforts pour crier. Ménalque est surpris de se voir à genoux sur les jambes d'un fort petit homme, appuyé sur son dos, les deux bras passés sur ses épaules, et ses deux mains jointes et étendues qui lui prennent le nez et lui ferment la bouche. Il se retire confus et va s'agenouiller ailleurs : il tire un livre pour faire sa prière, et c'est sa pantoufle qu'il a prise pour ses Heures, et qu'il a mise dans sa poche avant que de sortir. Il n'est pas hors de l'église qu'un homme de livrée court après lui, le joint, lui demande en riant s'il n'a point la pantoufle de Monseigneur; Ménalque lui montre la sienne, et lui dit : « *Voilà toutes les pantoufles que j'ai sur moi.* » Il se fouille néanmoins, et tire celle de l'évêque de ***, qu'il vient de quitter, qu'il a trouvé malade auprès de son feu, et dont, avant de prendre congé de lui, il a ramassé la pantoufle, comme l'un de ses gants qui était à terre : ainsi Ménalque s'en retourne chez soi avec une pantoufle de moins. Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui était dans sa bourse, et, voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où

il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien qu'il a serré pour sa cassette.

Il joue au trictrac, il demande à boire, on lui en apporte, c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue ; et, dans une chambre où il est familier, il crache sur le lit, et jette son chapeau à terre, en croyant faire tout le contraire. Il se promène sur l'eau, et il demande quelle heure il est. On lui présente une montre ; à peine l'a-t-il reçue, que, ne songeant plus ni à l'heure ni à la montre, il la jette dans la rivière, comme une chose qui l'embarrasse. Lui-même écrit une longue lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout, il écrit une seconde lettre, et, après les avoir cachetées toutes deux, il se trompe à l'adresse. Un duc et pair reçoit l'une de ces deux lettres, et, en l'ouvrant il y lit ces mots : « Maître Olivier, ne manquez pas, sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin... » Son fermier reçoit l'autre, il l'ouvre et se la fait lire ; on y trouve : « Monseigneur, j'ai reçu avec une soumission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre Grandeur... » Lui-même encore écrit une lettre pendant la nuit, et, après l'avoir cachetée, il éteint sa bougie, il ne laisse pas d'être surpris de ne voir goutte, et il sait à peine comment cela est arrivé. Ménalque descend l'escalier du Louvre, un autre le monte, à qui il dit : « C'est vous que je cherche. » Il le prend par la main, le fait descendre avec lui, traverse plusieurs cours, entre dans les salles, en sort, il va, il revient sur ses pas. Il regarde enfin celui qu'il traîne après soi depuis un quart d'heure : il est étonné que ce soit lui, il n'a rien à lui dire, il lui quitte la main, et tourne d'un autre côté. Souvent il vous interroge, et il est déjà bien loin de vous quand vous songez à lui répondre ; ou bien il vous demande en courant comment se porte votre père ; et comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise. Il vous trouve quelque autre fois sur son chemin : *il est ravi de vous rencontrer, il sort de chez vous pour vous entretenir d'une certaine chose ;* il contemple votre main : Vous avez là, dit-il, un beau rubis; est-il balais? Il vous quitte, et continue sa route : voilà l'affaire importante dont il avait à vous parler. Se trouve-t-il en campagne, il dit à quelqu'un qu'il le trouve heureux d'avoir pu se dérober à la cour pendant l'automne, et d'avoir passé dans ses terres tout le temps de Fontainebleau ; il tient à

d'autres discours; puis, revenant à celui-ci : Vous avez eu, lui dit-il, de beaux jours à Fontainebleau; vous y avez sans doute beaucoup chassé. Il commence ensuite un conte qu'il oublie d'achever; il rit en lui-même, il éclate d'une chose qui lui passe par l'esprit; il répond à sa pensée, il chante entre ses dents, il siffle, il se renverse dans une chaise, il pousse un cri plaintif, il bâille, il se croit seul. S'il se trouve à un repas, on voit le pain se multiplier insensiblement sur son assiette : il est vrai que ses voisins en manquent, aussi bien que de couteaux et de fourchettes, dont il ne les laisse pas jouir longtemps. On a inventé aux tables une grande cuiller pour la commodité du service; il la prend, la plonge dans le plat, l'emplit, la porte à sa bouche, et il ne sort pas d'étonnement de voir répandu sur son linge et sur ses habits le potage qu'il vient d'avaler. Il oublie de boire pendant tout le dîner, ou, s'il s'en souvient, et qu'il trouve que l'on lui donne trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite ; il boit le reste tranquillement, et ne comprend pas pourquoi tout le monde éclate de rire de ce qu'il a jeté à terre ce qu'on lui a versé de trop. Il est un jour retenu au lit pour quelque incommodité; on lui rend visite; il y a un cercle d'hommes et de femmes dans sa ruelle qui l'entretiennent, et, en leur présence, il soulève sa couverture et crache dans ses draps. On le mène aux Chartreux, on lui fait voir un cloître orné d'ouvrages, tous de la main d'un excellent peintre; le religieux qui les lui explique parle de saint *Bruno*, du chanoine et de son aventure [1], en fait une longue histoire, et la montre dans l'un de ses tableaux : Ménalque, qui pendant la narration est hors du cloître, et bien loin au delà, y revient enfin, et demande au père si c'est le chanoine ou saint Bruno qui est damné. Il se trouve par hasard avec une jeune veuve, il lui parle de son défunt mari, lui demande comment il est mort; cette femme, à qui ce discours renouvelle ses douleurs, pleure, sanglotte, et ne laisse pas de reprendre tous les détails de la maladie de son époux, qu'elle conduit depuis la veille de sa fièvre, qu'il se portait bien, jusqu'à l'agonie. Madame, lui demande Ménalque, qui l'avait apparemment écoutée avec attention, n'aviez-vous que celui-là ? Il s'avise un matin de faire tout hâter dans sa cuisine ; il se lève avant le fruit, et prend congé de

[1] Il s'agit d'un miracle qui aurait déterminé saint Bruno à se retirer dans la solitude. On allait ensevelir Raymond, chanoine de Paris, célèbre par son éloquence et son savoir : en présence de tous les assistants, le mort se releva dans sa bière et s'écria qu'il était damné; puis il s'affaissa sur lui-même. — Les tableaux représentant la vie du saint sont de Lesueur. Ed. Jannet.

la compagnie. On le voit ce jour-là en tous les endroits de la ville, hormis en celui où il a donné un rendez-vous précis pour cette affaire qui l'a empêché de dîner, et l'a fait sortir à pied, de peur que son carrosse ne le fît attendre. L'entendez-vous crier, gronder, s'emporter contre l'un de ses domestiques? Il est étonné de ne le point voir. Où peut-il être? dit-il, que fait-il? Qu'est-il devenu? Qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse dès à cette heure. Le valet arrive, à qui il demande fièrement d'où il vient; il lui répond qu'il vient de l'endroit où il l'a envoyé, et il lui rend un fidèle compte de sa commission. Vous le prendriez souvent pour tout ce qu'il n'est pas; pour un stupide, car il n'écoute point, et il parle encore moins; pour un fou, car, outre qu'il parle tout seul, il est sujet à de certaines grimaces et à des mouvements de tête involontaires; pour un homme fier et incivil, car vous le saluez, et il passe sans vous regarder, ou il vous regarde sans vous rendre le salut; pour un inconsidéré, car il parle de banqueroute au milieu d'une famille où il y a cette tache; d'exécution et d'échafaud devant un homme dont le père y a monté; de roture devant des roturiers qui sont riches et qui se donnent pour nobles. De même, il a dessein d'élever auprès de soi un fils naturel, sous le nom et le personnage d'un valet, et, quoiqu'il veuille le dérober à la connaissance de sa femme et de ses enfants, il lui échappe de l'appeler son fils dix fois le jour. Il a pris aussi la résolution de marier son fils à la fille d'un homme d'affaires, et il ne laisse pas de dire de temps en temps, en parlant de sa maison et de ses ancêtres, que les Ménalques ne se sont jamais mésalliés. Enfin, il n'est ni présent ni attentif, dans une compagnie, à ce qui fait le sujet de la conversation. Il pense et il parle tout à la fois; mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il pense; aussi ne parle-t-il guère conséquemment et avec suite : où il dit *non*, souvent il faut dire *oui;* et où il dit *oui*, croyez qu'il veut dire *non*. Il a, en vous répondant si juste, les yeux fort ouverts, mais il ne s'en sert point; il ne regarde ni vous ni personne, ni rien qui soit au monde; tout ce que vous pouvez tirer de lui, encore dans le temps qu'il est le plus appliqué et d'un meilleur commerce, ce sont ces mots : *Oui vraiment; C'est vrai. Bon! Tout de bon? Oui-dà! Je pense qu'oui; Assurément. Ah ciel!* et quelques autres monosyllabes, qui ne sont pas même placés à propos. Jamais aussi il n'est avec ceux avec qui il paraît être : il appelle sérieusement son laquais *Monsieur,* et son ami, il l'appelle *La Verdure :* il dit *Votre Révérence* à un prince du sang, et *Votre Altesse* à un jésuite. Il entend la messe; le prêtre vient à éternuer, il lui dit : *Dieu vous*

assiste! Il se trouve avec un magistrat. Cet homme, grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement, et lui demande si cela est ainsi ; Ménalque lui répond : *Oui, Mademoiselle.* Il revient une fois de la campagne, ses laquais en livrée entreprennent de le voler, et y réussissent ; ils descendent de son carrosse, lui portent un bout de flambeau sous la gorge, lui demandant la bourse, et il la rend. Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis, qui ne manquent pas de l'interroger sur les circonstances, et il leur dit : « Demandez à mes gens, ils y étaient. » (*Caractères.* De l'homme, ch. XI.)

Le Fleuriste.

Le fleuriste a un jardin dans un faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher. Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la Solitaire : il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie ; il la quitte pour l'Orientale ; de là il va à la Veuve; il passe au Drap d'or, de celle-ci à l'Agate, d'où il revient enfin à la Solitaire, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner : aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées ; elle a un beau vase ou un beau calice : il la contemple, il l'admire : Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point ; il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi, fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes. (*Ibid.* De la mode, ch. XIII.)

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Pocquelin de).

(1622-1673).

Le théâtre, a-t-on mainte fois répété, est une école de morale. Triste école trop souvent ! Mais enfin les auteurs dramatiques peignent les mœurs, et, à ce titre, ils doivent être placés et étudiés après les moralistes.

Si ce n'est pour les leçons qu'ils offrent, au moins pour le style, ils ont une très-grande importance, en particulier les auteurs de comédies en prose, les seuls dont nous ayons maintenant à nous occuper. L'étude des auteurs comiques, comme celle des meilleurs épistoliers, est indispensable pour avoir une connaissance pratique du génie et des tournures de la langue, pour acquérir une manière de parler et d'écrire sur toutes sortes de sujets familiers, simple, franche et corsée.

Au dix-septième siècle, le vers était en possession presque aussi exclusive du théâtre comique que du théâtre tragique. Plusieurs auteurs essayèrent cependant avec succès d'introduire dans la comédie la prose, que Larivey, au seizième siècle, avait, non sans talent, fait parler à Thalie. Tels furent Molière, Brueys, Dancourt, Regnard, Dufrény. Nous remettrons à parler de Regnard et de Dufrény au dix-huitième siècle, et nous ne consacrerons ici d'étude particulière qu'à Molière et à Brueys. Encore n'en ferons-nous pas, à proprement dire, dans cette partie des prosateurs, sur Molière. Un tel écrivain demande d'être étudié d'ensemble, et nous ne le devrons faire que quand nous parlerons des poëtes. Nous nous contenterons donc, pour le moment, de dire quelques mots généraux sur son talent de prosateur, que l'on pourra suffisamment apprécier sur les extraits que nous présenterons.

Molière, qui eut la gloire de redonner le premier aux personnages de la comédie un langage conforme à leur sexe, à leur caractère, à leurs passions, à leur condition, fit triompher ce naturel dans la prose comme dans les vers, et il ne se montra pas moins grand écrivain dans ce second genre que dans le premier. Des juges très-autorisés ont même trouvé sa prose supérieure à ses vers; tel est Fénelon, qui estimait particulièrement le style de l'*Avare* : seulement il était un peu sévère pour la poésie de l'auteur du *Misanthrope*, de *Tartufe*, et des *Femmes savantes* [1].

Si belle, si grande, si poétique même que fût la prose de Molière, grâce surtout à l'inversion qu'il excelle à manier, les contemporains eurent peine à se faire à des comédies qui n'étaient pas rimées. Ainsi la prose de l'*Avare* dérouta les spectateurs, et ce chef-d'œu-

[1] Voir *Lettre à l'Académie*, V.

vre ne put pas aller d'abord au delà de sept représentations. « Comment, disait un certain duc, Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? Le moyen d'être diverti par de la prose ! » On en dit autant quand le grand comique donna le *Festin de Pierre*. Une pièce de cinq actes en prose parut une nouveauté inouïe et insupportable, et l'on donna la préférence à une comédie assez médiocre d'un acteur de l'hôtel de Bourgogne, nommé Villiers, qui avait traité un peu avant lui le même sujet en vers. En 1673, immédiatement après la mort de Molière, Thomas Corneille versifia le *Festin de Pierre*, qui, sous cette seconde forme, eut un grand succès. Et cependant quel homme d'un goût vraiment littéraire ne préférerait de beaucoup, aujourd'hui, la prose de Molière aux vers de Thomas Corneille ?

Que nos lecteurs prêtent toute leur attention aux extraits suivants de la *Critique de l'École des femmes*, du *Médecin malgré lui*, et de *Don Juan*, et qu'ils jugent si on ne peut pas dire, pour la prose comme pour les vers, que « les œuvres de l'immortel Molière sont ce qu'il y a peut-être de plus excellent dans la langue française[1]. »

La comédie est plus difficile à bien traiter que la tragédie.

Quand, pour la difficulté, vous mettriez un peu plus du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas ; car enfin je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins, et dire[2] des injures aux dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance, et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent ; et vous n'avez rien fait si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle.

En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites. Mais ce n'est pas assez dans les autres, il y faut plaisanter ; et c'est

[1] *Mém. de Trévoux*, mars 1735.

[2] La grammaire prescrirait aujourd'hui de répéter la préposition devant *accuser* et devant *dire*.

une étrange [1] entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.
(*La Critique de l'École des femmes*, sc. VII.)

Défense de l'*ÉCOLE DES FEMMES*.

SCÈNE VI. — DORANTE, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, LE MARQUIS.

DORANTE. Ne bougez, de grâce, et n'interrompez point votre discours. Vous êtes là sur une matière qui, depuis quatre jours, fait presque l'entretien de toutes les maisons de Paris ; et jamais on n'a rien vu de si plaisant que la diversité des jugements qui se font là-dessus. Car enfin j'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens, par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus.

URANIE. Voilà monsieur le marquis qui en dit force mal.

LE MARQUIS. Il est vrai. Je la trouve détestable, morbleu ! détestable, du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable.

DORANTE. Et moi, mon cher marquis, je trouve le jugement détestable.

LE MARQUIS. Quoi ! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce ?

DORANTE. Oui, je prétends la soutenir.

LE MARQUIS. Parbleu ! je la garantis détestable.

DORANTE. La caution n'est pas bourgeoise. Mais, marquis, par quelle raison, de grâce, cette comédie est-elle ce que tu dis ?

LE MARQUIS. Pourquoi elle est détestable ?

DORANTE. Oui.

LE MARQUIS. Elle est détestable, parce qu'elle est détestable.

DORANTE. Après cela, il n'y a plus rien à dire ; voilà son procès fait. Mais encore instruis-nous, et nous dis les défauts qui y sont.

LE MARQUIS. Que sais-je, moi ? je ne me suis pas seulement donné la peine de l'écouter. Mais enfin, je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si méchant [2], Dieu me damne ! et Dorilas, contre qui j'étais, a été de mon avis.

DORANTE. L'autorité est belle, et te voilà bien appuyé !

[1] *Étrange* est ici employé dans le sens inusité de grave, difficile. On a dit à peu près de même :

« Prendre femme est *étrange* chose ;
Il faut y penser mûrement. »
(MAUCROIX, *Poés.*, éd. L. Paris, liv. I, XLVI.)

« D'abord qu'on voit un miracle, il faut se soumettre, ou avoir d'*étranges* marques du contraire. » (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, ch. XXIII.)

Cette signification était très-fréquente chez nos vieux auteurs.

[2] Dans le sens de faible, médiocre.

LE MARQUIS. Il ne faut que voir les continuels éclats de rire que le parterre y fait. Je ne veux point d'autre chose pour témoigner qu'elle ne vaut rien.

DORANTE. Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde ? Je vis l'autre jour sur le théâtre un de nos amis, qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde; et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié ; et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : *Ris donc, parterre, ris donc.* Ce fut une seconde comédie, que le chagrin de notre ami. Il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. Apprends, marquis, je te prie, et les autres aussi, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie ; que la différence du demi-louis d'or, et de la pièce de quinze sous, ne fait rien du tout au bon goût ; que, debout ou assis, l'on peut donner un mauvais jugement ; et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la raison qu'entre ceux qui le composent, il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule.

LE MARQUIS. Te voilà donc, chevalier, le défenseur du parterre ? Parbleu ! je m'en réjouis, et je ne manquerai pas de l'avertir que tu es de ses amis. Hai, hai, hai, hai, hai.

DORANTE. Ris tant que tu voudras. Je suis pour le bon sens, et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule[1], malgré leur qualité ; de ces gens qui décident toujours, et parlent hardiment de toutes choses, sans s'y connaître ; qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons ; qui, voyant un tableau, ou écoutant un concert de musique, blâment de même et louent tout à contre-sens, prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent, et ne manquent jamais de les estropier, et de les mettre hors de place. Hé, morbleu ! messieurs, taisez-vous. Quand Dieu ne vous a pas donné la connaissance d'une chose, n'apprêtez point à rire à ceux qui vous entendent parler, et songez qu'en ne

[1] *S'exposent publiquement au ridicule.*

disant mot, on croira peut-être que vous êtes d'habiles gens.

LE MARQUIS. Parbleu ! chevalier, tu le prends là...

DORANTE. Mon Dieu, marquis, ce n'est pas à toi que je parle. C'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous. Pour moi, je m'en veux justifier le plus qu'il me sera possible ; et je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages.

LE MARQUIS. Dis-moi un peu, chevalier, crois-tu que Lysandre ait de l'esprit ?

DORANTE. Oui sans doute, et beaucoup.

URANIE. C'est une chose qu'on ne peut pas nier.

LE MARQUIS. Demandez-lui ce qu'il lui semble de l'*École des femmes :* vous verrez qu'il vous dira qu'elle ne lui plaît pas.

DORANTE. Hé! mon Dieu, il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, qui voient mal les choses à force de lumière, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de décider [1].

URANIE. Il est vrai: Notre ami est de ces gens-là, sans doute. Il veut être le premier de son opinion, et qu'on attende par respect son jugement. Toute approbation qui marche avant la sienne est un attentat sur ses lumières, dont il se venge hautement en prenant le contraire parti [2]. Il veut qu'on le consulte sur toutes les affaires d'esprit ; et je suis sûre que, si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde.

LE MARQUIS. Et que direz-vous de la marquise Araminte, qui la publie partout pour épouvantable, et dit qu'elle n'a pu jamais souffrir les ordures dont elle est pleine ?

DORANTE. Je dirai que cela est digne du caractère qu'elle a pris ; et qu'il y a des personnes qui se rendent ridicules, pour vouloir avoir trop d'honneur. Bien qu'elle ait de l'esprit, elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, et prétendent que les grimaces d'une pruderie scrupuleuse leur tiendront lieu de jeunesse et de beauté. Celle-ci pousse l'affaire plus avant qu'aucune ; et l'habileté de son scrupule découvre des saletés, où jamais personne n'en avait vu. On tient qu'il va, ce scrupule,

[1] Voyez dans le *Misanthrope*, acte II, scène v, le portrait que fait Célimène d'un certain Damis, qui est de ses amis.

[2] Locution autrefois plus usitée que *parti contraire.* Voir notre *Lexique de Corneille*, t. I, p. 143.

jusques à défigurer notre langue, et qu'il n'y a point presque de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve.

URANIE. Vous êtes bien fou, chevalier.

LE MARQUIS. Enfin, chevalier, tu crois défendre ta comédie, en faisant la satire de ceux qui la condamnent.

DORANTE. Non pas ; mais je tiens que cette dame se scandalise à tort...

ÉLISE. Tout beau, monsieur le chevalier ! il pourrait y en avoir d'autres qu'elle qui seraient dans les mêmes sentiments.

DORANTE. Je sais bien que ce n'est pas vous, au moins ; et que lorsque vous avez vu cette représentation...

ÉLISE. Il est vrai; mais j'ai changé d'avis; (*montrant Climène*) et madame sait appuyer le sien par des raisons si convaincantes, qu'elle m'a entraînée de son côté.

DORANTE, *à Climène*. Ah ! madame, je vous demande pardon, et, si vous le voulez, je me dédirai, pour l'amour de vous, de tout ce que j'ai dit.

CLIMÈNE. Je ne veux pas que ce soit pour l'amour de moi, mais pour l'amour de la raison : car enfin cette pièce, à le bien prendre, est tout à fait indéfendable [1]; et je ne conçois pas...

URANIE. Ah ! voici l'auteur, monsieur Lysidas. Il vient tout à propos pour cette matière. Monsieur Lysidas, prenez un siége vous-même, et vous mettez là.

(*La Critique de l'École des femmes.*)

Les avantages de la profession de médecin.

SCÈNE I. — LÉANDRE, SGANARELLE.

LÉANDRE. Il me semble que je ne suis pas mal ainsi, pour un apothicaire; et, comme le père ne m'a guère vu, ce changement d'habit et de perruque est assez capable, je crois, de me déguiser à ses yeux.

SGANARELLE. Sans doute.

LÉANDRE. Tout ce que je souhaiterais serait de savoir cinq ou six grands mots de médecine, pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme.

[1] Nous pensons avec M. Génin que ce mot, que ne donnent ni Furetière, ni Trévoux, est un barbarisme forgé par la précieuse Climène. La langue du seizième siècle avait le mot *indéfensible*, qui est meilleur : « Ceux qui le prennent pour une trop hautaine, ne m'en veulent guère moins de mal, que ceux, qui le prennent pour foiblesse d'une cause *indéfensible.* » (MONTAIGNE, *Ess.*, III, 12.)

SGANARELLE. Allez, allez, tout cela n'est pas nécessaire : il suffit de l'habit ; et je n'en sais pas plus que vous.

LÉANDRE. Comment !

SGANARELLE. Diable emporte si j'entends rien en médecine ! Vous êtes honnête homme, et je veux bien me confier à vous comme vous vous confiez à moi.

LÉANDRE. Quoi ! vous n'êtes pas effectivement.....

SGANARELLE. Non, vous dis-je ; ils m'ont fait médecin malgré mes dents. Je ne m'étais jamais mêlé d'être si savant que cela ; et toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième. Je ne sais point sur quoi cette imagination leur est venue ; mais, quand j'ai vu qu'à toute force ils voulaient que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être aux dépens de qui il appartiendra. Cependant vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, et de quelle façon chacun est endiablé à me croire habile homme. On me vient chercher de tous côtés ; et, si les choses vont toujours de même, je suis d'avis de m'en tenir toute ma vie à la médecine. Je trouve que c'est le métier le meilleur de tous ; car, soit qu'on fasse bien ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. La méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos, et nous taillons comme il nous plaît sur l'étoffe où nous travaillons. Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paie les pots cassés ; mais ici l'on peut gâter un homme sans qu'il en coûte rien. Les bévues ne sont point pour nous, et c'est toujours la faute de celui qui meurt. Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde ; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué.

LÉANDRE. Il est vrai que les morts sont fort honnêtes gens sur cette matière.

SGANARELLE, *voyant des hommes qui viennent à lui.* Voilà des gens qui ont la mine de me venir consulter. (*A Léandre.*) Allez toujours m'attendre auprès du logis de votre maîtresse [1].

(*Le Médecin malgré lui,* III.)

Indignation éloquente d'un père honnête homme contre les excès et les turpitudes de son fils.

SCÈNE VI. — DON LOUIS, DON JUAN, SGANARELLE.

DON LOUIS. Je vois bien que je vous embarrasse, et que vous vous

[1] *Maîtresse,* dans la langue du dix-septième siècle, voulait dire la jeune personne que l'on recherchait en mariage.

passeriez fort aisément de ma venue. A dire vrai, nous nous incommodons étrangement l'un l'autre; et si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements. Hélas ! que nous savons peu ce que nous faisons, quand nous ne laissons pas au ciel le soin des choses qu'il nous faut, quand nous voulons être plus avisés que lui, et que nous venons à l'importuner par nos souhaits aveugles et nos demandes inconsidérées ! J'ai souhaité un fils avec des ardeurs non pareilles, je l'ai demandé sans relâche avec des transports incroyables; et ce fils que j'obtiens en fatiguant le ciel de vœux, est le chagrin et le supplice de cette vie même dont je croyais qu'il devait être la joie et la consolation. De quel œil, à votre avis, pensez-vous que je puisse voir cet amas d'actions indignes, dont on a peine, aux yeux du monde, d'adoucir le mauvais visage [1]; cette suite continuelle de méchantes affaires, qui nous réduisent à toute heure à lasser les bontés du souverain, et qui ont épuisé auprès de lui le mérite de mes services et le crédit de mes amis? Ah ! quelle bassesse est la vôtre ! Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité? Et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes, et que ce nous soit une gloire d'être sorti d'un sang noble, lorsque nous vivons en infâmes? Non, non, la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Aussi, nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler; et cet éclat de leurs actions qu'ils répandent sur nous nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leur vertu, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi, vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature; que la vertu est le premier titre de noblesse; que je regarde bien moins au nom qu'on signe, qu'aux actions qu'on fait, et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous [2]. (*Don Juan*, acte IV.)

[1] *Visage* s'employait assez souvent, autrefois, en parlant des choses. Voir notre *Lexique de Corneille*.

[2] Comparez à cette magnifique scène celle de Géronte et de Dorante dans le *Menteur* de Corneille (acte V, sc. III).

La pauvreté incorruptible en opposition avec la richesse impie. La générosité naturelle mêlée aux crimes de la débauche.

SCÈNE II. — DON JUAN, SGANARELLE, UN PAUVRE.

SGANARELLE. Holà! ho! l'homme! ho! mon compère! ho! l'ami! un petit mot, s'il vous plaît. Enseignez-nous un peu le chemin qui mène à la ville.

LE PAUVRE. Vous n'avez qu'à suivre cette route, messieurs, et détourner à main droite quand vous serez au bout de la forêt; mais je vous donne avis que vous devez vous tenir sur vos gardes, et que, depuis quelque temps, il y a des voleurs ici autour.

DON JUAN. Je te suis obligé, mon ami, et je te rends grâce de tout mon cœur.

LE PAUVRE. Si vous vouliez me secourir, monsieur, de quelque aumône?

DON JUAN. Ah! ah! ton avis est intéressé, à ce que je vois.

LE PAUVRE. Je suis un pauvre homme, monsieur, retiré tout seul dans ce bois depuis dix ans, et je ne manquerai pas de prier le ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

DON JUAN. Eh! prie le ciel qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres.

SGANARELLE. Vous ne connaissez pas monsieur, bon homme; il ne croit qu'en deux et deux sont quatre, et en quatre et quatre sont huit.

DON JUAN. Quelle est ton occupation parmi ces arbres?

LE PAUVRE. De prier le ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

DON JUAN. Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise?

LE PAUVRE. Hélas! monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

DON JUAN. Tu te moques: un homme qui prie le ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires.

LE PAUVRE. Je vous assure, monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à mettre sous les dents.

DON JUAN. Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins. Ah! ah! je m'en vais te donner un louis d'or tout à l'heure, pourvu que tu veuilles jurer.

LE PAUVRE. Ah! monsieur, voudriez-vous que je commisse un tel péché?

DON JUAN. Tu n'as qu'à voir si tu veux gagner un louis d'or, ou

non ; en voici un que je te donne, si tu jures. Tiens. Il faut jurer.

LE PAUVRE. Monsieur...

DON JUAN. A moins de cela, tu ne l'auras pas.

SGANARELLE. Va, va, jure un peu ; il n'y a pas de mal.

DON JUAN. Prends, le voilà, prends, te dis-je ; mais jure donc.

LE PAUVRE. Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim [1].

DON JUAN. Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité [2]. (*Regardant dans la forêt.*) Mais que vois-je là ? un homme attaqué par trois autres ! la partie est trop inégale, et je ne dois pas souffrir cette lâcheté [3].

(Il met l'épée à la main, et court au lieu du combat.)

[1] Cette scène fut supprimée à la seconde représentation, dans la crainte qu'elle ne devînt un sujet de scandale pour les faibles. Mais, en approfondissant la pensée de Molière, on voit qu'il a voulu peindre dans don Juan la dégradation du crime, dans Sganarelle la fragilité des âmes intéressées, et dans le pauvre cette vertu naturelle et incorruptible que donne la foi. Celui qui ne croit à rien veut faire le mal pour le mal même, celui qui est faible et intéressé se laisse toucher par l'appât de l'or, tandis que le pauvre qui résiste à la séduction aime mieux mourir de faim que d'offenser Dieu. Ainsi cette scène présente au naturel l'état de l'âme de ces trois personnages, tableau moral où le pauvre triomphe sans efforts des séductions du riche, et où le refus d'une aumône qui ne peut être acceptée sans crime est peut-être la plus forte leçon que le vice puisse recevoir de la vertu. (A. MARTIN.)

[2] Il me semble qu'il n'y avait point de raison de retrancher cette scène : elle pouvait même être utile, car on y voyait que les impies affectent quelques vertus pour persuader aux simples qu'on n'a pas besoin de la religion pour être vertueux, et que la nature et l'humantié suffisent pour faire du bien. — Ce mot d'*humanité* n'était point encore à la mode, et il y a dans cette phrase, si courte et si précise, une véritable prévision des doctrines du dix-huitième siècle. Comme les sophistes modernes, don Juan rend sa charité stérile pour lui-même, en donnant au nom de l'humanité ce qu'il refuse au nom de Dieu. Mot plein de profondeur, et qui ressort du caractère même de don Juan ; car la charité faite au nom de Dieu comporte la vertu, tandis que celle faite au nom de l'humanité laisse aux passions toute leur étendue et toutes leurs misères. Tel fut le secret des philosophes du dix-huitième siècle : n'est-ce pas une chose singulière que ce soit Molière qui nous l'ait révélé ! (*Id.*)

[3] Don Juan expose sa vie pour sauver celle d'un étranger, tandis qu'il est assez lâche pour immoler à ses caprices les plus faibles créatures : c'est ainsi que Lovelace, dont le caractère est évidemment tracé sur celui de don Juan, est fidèle à ses amis, généreux envers ses ennemis, plein de franchise et de valeur ; et cependant sa conduite envers une jeune personne sans défense, et qu'il retient prisonnière, est celle du plus vil des scélérats. — Le caractère de don Juan est une des plus fortes conceptions de Molière ; mais ici, comme dans ses autres ouvrages, il n'a peint que ce qu'il avait observé. C'est dans la société des disciples de Théophile qu'il trouva ses modèles; c'est là qu'il put voir Des Barreaux, Saint-Pavin, Bardouville et le poëte Hénault se livrer à toute la verve de leur impiété : impiété devenue si publique qu'on la chansonnait dans Paris *. (*Id.*)

* *Valesiana*, page 31.

SCÈNE III.

SGANARELLE. Mon maître est un vrai enragé d'aller se présenter à un péril qui ne le cherche pas. Mais, ma foi, le secours a servi, et les deux ont fait fuir les trois.

SCÈNE IV.

DON JUAN, DON CARLOS; SGANARELLE, *au fond du théâtre.*

DON CARLOS, *remettant son épée.* On voit, par la fuite de ces voleurs, de quel secours est votre bras. Souffrez, monsieur, que je vous rende grâces d'une action si généreuse, et que...

DON JUAN. Je n'ai rien fait, monsieur, que vous n'eussiez fait en ma place. Notre propre honneur est intéressé dans de pareilles aventures; et l'action de ces coquins était si lâche, que c'eût été y prendre part que de ne s'y pas opposer. Mais par quelle rencontre vous êtes-vous trouvé entre leurs mains?

DON CARLOS. Je m'étais, par hasard, égaré d'un frère et de [1] tous ceux de notre suite; et comme je cherchais à les rejoindre, j'ai fait rencontre de ces voleurs, qui d'abord ont tué mon cheval, et qui, sans votre valeur, en auraient fait autant de moi.

DON JUAN. Votre dessein est-il d'aller du côté de la ville?

DON CARLOS. Oui, mais sans y vouloir entrer; et nous nous voyons obligés, mon frère et moi, à tenir la campagne pour une de ces fâcheuses affaires qui réduisent les gentilshommes à se sacrifier, eux et leur famille, à la sévérité de leur honneur, puisque enfin le plus doux succès en est toujours funeste, et que, si l'on ne quitte pas la vie, on est contraint de quitter le royaume; et c'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite, d'être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement de la conduite d'autrui, et de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui

[1] *S'égarer de*, comme on dit *s'écarter de*, était autrefois d'un usage très-fréquent au propre et au figuré :

« Il *s'égarait* exprès *de* ses gens pour se mêler parmi les villageois. » (PÉRÉF., *Hist. de Henri IV*, Recueil, etc.) « Les âmes prédestinées qui ne veulent pas *s'égarer du* chemin de leur salut, doivent régler leur conduite et leur vie selon les lumières de l'Evangile. » (LE JEUNE, *Serm. chois.*, IX.) « Ils *s'égarent de* leur fin quand ils s'éloignent de lui. » (SÉNAULT, *Us. des pass.*, 2e p., 2e tr., 3e disc.) « Des volontés créées, et par conséquent essentiellement capables de *s'égarer de* l'ordre. » (FÉN., *Réfut. du P. Malebr.*)

s'avisera de lui faire une de ces injures pour qui[1] un honnête homme doit périr[2].

DON JUAN. On a cet avantage, qu'on fait courir le même risque et passer mal aussi le temps à ceux qui prennent fantaisie de nous venir faire une offense de gaieté de cœur. Mais ne serait-ce point une indiscrétion que de vous demander quelle peut être votre affaire?

DON CARLOS. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret; et, lorsque l'injure a une fois éclaté, notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte, mais à faire éclater notre vengeance, et à publier même le dessein que nous en avons. Ainsi, monsieur, je ne feindrai point de vous dire[3] que l'offense que nous

[1] Il faudrait dire aujourd'hui *pour lesquelles*. Autrefois *qui*, précédé d'une préposition, pouvait aussi bien se rapporter à un nom de chose qu'à un nom de personne. Voir notre *Lexique* de Corneille.

[2] L'auteur avait déjà attaqué la fureur des duels dans la comédie des *Fâcheux*; mais il avait gardé certains ménagements sur une matière si délicate. Il n'est pas question, dans la situation d'Éraste, d'une dispute particulière; ce gentilhomme se refuse seulement à servir de second à un homme qu'il connaît à peine. Dans le *Festin de Pierre*, Molière ne cache plus son opinion; il développe au contraire les idées les plus justes sur cet abus du courage que Louis XIV s'efforçait de réprimer. Il peint un gentilhomme très-brave obligé de se battre, et faisant des réflexions sur les duels... Qu'on se représente les mœurs du temps, et l'on sera étonné de la hardiesse de Molière. (A. M.)

[3] *Ne pas feindre de dire* signifie dire sans feinte et sans ambages, dire clairement et hautement, ne pas hésiter à dire.

Cette excellente locution commence malheureusement à vieillir, cependant on en trouve des exemples assez nombreux jusqu'à nos jours :

« Renier, qui les blâme tant (les Vaudois), *ne feint pas de dire* qu'ils vivaient justement devant les hommes. » (Boss. *Var.*, XI.) « Je *ne feindrai point de dire* que... » (BAYLE, *Projet d'un dict. crit.*, IX.) « Je vous trouve trop circonspect; fiez-vous à votre propre sens : ne *feignez point de dire* en un besoin que tel bon écrivain a dit une sottise. » (P.-L. COUR., *Lett.*, à M. Boissonn., 1812.) « Sarrazin dans un discours sur la tragédie, placé en tête de l'*Amour tyrannique* (de Scudéri) *ne feint pas de dire* que cette pièce est une des plus belles et des plus admirables qu'il se puisse voir. » (TH. GAUTIER, *les Grotesq.*, Scudéri.)

Ne pas feindre de s'employait de même devant toutes sortes de verbes avec le sens de ne pas hésiter à, ne pas craindre de :

« *Ne feignez* donc *de* venir à nous, qui avons et aurons toujours les bras ouverts pour recevoir et caresser d'une bienveillance et royale clémence les plus errants et dévoyés de nos sujets. » (*Lettres missives de Henri IV*, 1er avril 1594, t. IV, p. 134.) « Un avare qui veut pallier les traits odieux de son avarice condamne les plaisirs et les dépenses dans un homme sensuel ; un voluptueux qui veut justifier la foiblesse de son penchant à l'égard des divertissements défendus, *ne feint point de* condamner les sordides épargnes de l'avare. » (MASS., *Serm. pour le mercr. de la Pass.*, II.) « Je *ne feignis point d'*ajouter quelques nouvelles remarques à celles qui avaient déjà grossi du double la première édition de mon ouvrage. » (LA BRUYÈRE, *Caract.*, préface.) « Nous *ne feignons pas d'*avancer que des traductions excellentes pour notre siècle courent risque de ne l'être pas pour les siècles qui suivront. » *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XVI, p. 27, ann. 1751.) « Quant aux

cherchons à venger est une sœur séduite et enlevée d'un couvent, et que l'auteur de cette offense est un don Juan Tenorio, fils de don Louis Tenorio. Nous le cherchons depuis quelques jours, et nous l'avons suivi ce matin, sur le rapport d'un valet qui nous a dit qu'il sortait à cheval, accompagné de quatre ou cinq, et qu'il avait pris le long de cette côte ; mais tous nos soins ont été inutiles, et nous n'avons pu découvrir ce qu'il est devenu [1].

DON JUAN. Le connaissez-vous, monsieur, ce don Juan dont vous parlez?

DON CARLOS. Non, quant à moi. Je ne l'ai jamais vu, et je l'ai seulement ouï dépeindre à mon frère ; mais la renommée n'en dit pas force bien, et c'est un homme dont la vie...

DON JUAN. Arrêtez, monsieur, s'il vous plaît. Il est un peu de mes amis, et ce serait à moi une espèce de lâcheté que d'en ouïr dire du mal.

DON CARLOS. Pour l'amour de vous, monsieur, je n'en dirai rien du tout, et c'est bien la moindre chose que je vous doive, après m'avoir sauvé la vie, que de me taire devant vous d'une personne [2] que vous connaissez, lorsque je ne puis en parler sans en dire du mal; mais quelque ami que vous lui soyez, j'ose espérer que vous n'approuverez pas son action, et ne trouverez pas étrange que nous cherchions d'en [3] prendre la vengeance.

expressions qui déplaisent à vous, Monsieur le président, à M. l'avocat du roi, débauche, prostitution, et autres que je *ne feindrais* non plus *de* répéter, c'est une grande question entre les philosophes, de savoir si... » (P.-L. COUR., *Procès de P.-L. Cour.*) « Le grand Haydn *ne feignait pas de* révéler ce qu'il regardait comme le principal secret de son inspiration, toujours sereine et heureuse. » (L. VEUILLOT, *Mél.*, 2e sér., t. IV, p. 533.)

[1] L'aventure de don Juan, qui secourt le frère de celle qu'il a séduite, n'est pas dans la pièce originale, mais on la trouve dans presque tous les romans espagnols. Elle avait d'ailleurs été mise au théâtre en 1639, par le poëte Beys, dans sa comédie de *l'Hôpital des Fous*, acte II, scène 1re. Molière en a tiré une situation fort intéressante qu'il développe dans la scène suivante, et dont l'idée est encore empruntée aux Espagnols. (A. M.)

[2] *Se taire de* pour signifier garder le silence sur, est une locution excellente qu'on n'aurait pas dû laisser tomber. « *Je me tais de* cent choses excellentes qui font parler toutes les bouches. » (*Dernier Recueil de diverses poésies du sieur de* SAINT-AMAND, Epistre.) « Je ne puis pourtant *me taire de* la naissance d'un ordre, que Dieu lui-même a si glorieusement institué. » (PATRU, *Plaid.*, III.)

« Je *m'en tais*, et ne veux leur causer nul ennui. »
(La FONT., *Fab.*, le Geai paré des plumes du Paon.)

[3] On dirait aujourd'hui *cherchions à en ;* mais on ferait un hiatus très-désagréable. *Chercher de* pour *chercher à* se trouve encore employé après Molière :

« Ils vendront cette mort qu'on *cherche d'*éviter. »
(SÉNECÉ, *Sat.*, les Travaux d'Apollon.)

Don Juan. Au contraire, je vous y veux servir, et vous épargner des soins inutiles. Je suis ami de don Juan, je ne puis pas m'en empêcher ; mais il n'est pas raisonnable qu'il offense impunément des gentilshommes, et je m'engage à vous faire faire raison par lui.

Don Carlos. Et quelle raison peut-on faire à ces sortes d'injures?

Don Juan. Toute celle que votre honneur peut souhaiter ; et, sans vous donner la peine de chercher don Juan davantage, je m'oblige de le faire trouver au lieu que vous voudrez, et quand il vous plaira.

Don Carlos. Cet espoir est bien doux, monsieur, à des cœurs offensés ; mais, après ce que je vous dois, ce me serait une trop sensible douleur que vous fussiez de la partie.

Don Juan. Je suis si attaché à don Juan, qu'il ne saurait se battre que je ne me batte aussi; mais enfin j'en réponds comme de moi-même, et vous n'avez qu'à dire quand vous voulez qu'il paraisse, et vous donne satisfaction.

Don Carlos. Que ma destinée est cruelle ! Faut-il que je vous doive la vie et que don Juan soit de vos amis !

SCÈNE V.

DON ALONSE, DON CARLOS, DON JUAN, SGANARELLE.

Don Alonse, *parlant à ceux de sa suite, sans voir don Carlos ni don Juan.* Faites boire là mes chevaux, et qu'on les amène après nous; je veux un peu marcher à pied. (*Les apercevant tous deux.*) O ciel ! que vois-je ici ? Quoi ! mon frère, vous voilà avec notre ennemi mortel !

Don Carlos. Notre ennemi mortel?

Don Juan, *mettant la main sur la garde de son épée.* Oui, je suis don Juan moi-même, et l'avantage du nombre ne m'obligera pas à vouloir déguiser mon nom.

Don Alonse, *mettant l'épée à la main.* Ah! traître, il faut que tu périsses; et...

(Sganarelle court se cacher.)

Don Carlos. Ah! mon frère, arrêtez. Je lui suis redevable de la vie; et, sans le secours de son bras, j'aurais été tué par des voleurs que j'ai trouvés.

Don Alonse. Et voulez-vous que cette considération empêche notre vengeance? Tous les services que nous rend une main ennemie ne sont d'aucun mérite pour engager notre âme; et, s'il faut mesurer l'obligation à l'injure, votre reconnaissance, mon frère, est ici ridicule; et comme l'honneur est infiniment plus

précieux que la vie, c'est ne devoir rien proprement, que d'être redevable de la vie à qui nous a ôté l'honneur.

Don Carlos. Je sais la différence, mon frère, qu'un gentilhomme doit toujours mettre entre l'un et l'autre ; et la reconnaissance de l'obligation n'efface point en moi le ressentiment de l'injure; mais souffrez que je lui rende ici ce qu'il m'a prêté, que je m'acquitte sur-le-champ de la vie que je lui dois, par un délai de notre vengeance, et lui laisse la liberté de jouir, durant quelques jours, du fruit de son bienfait.

Don Alonse. Non, non, c'est hasarder notre vengeance que de la reculer, et l'occasion de la prendre peut ne plus revenir. Le ciel nous l'offre ici, c'est à nous d'en profiter. Lorsque l'honneur est blessé mortellement, on ne doit point songer à garder aucunes mesures ; et, si vous répugnez à prêter votre bras à cette action, vous n'avez qu'à vous retirer, et laisser à ma main la gloire d'un tel sacrifice.

Don Carlos. De grâce, mon frère...

Don Alonse. Tous ces discours sont superflus : il faut qu'il meure.

Don Carlos. Arrêtez, vous dis-je, mon frère. Je ne souffrirai point du tout qu'on attaque ses jours ; et je jure le ciel que je le défendrai ici contre qui que ce soit, et je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée ; et, pour adresser vos coups, il faudra que vous me perciez.

Don Alonse. Quoi ! vous prenez le parti de notre ennemi contre moi ; et, loin d'être saisi à son aspect des mêmes transports que je sens, vous faites voir pour lui des sentiments pleins de douceur !

Don Carlos. Mon frère, montrons de la modération dans une action légitime ; et ne vengeons point notre honneur avec cet emportement que vous témoignez. Ayons du cœur dont nous soyons les maîtres, une valeur qui n'ait rien de farouche, et qui se porte aux choses par une pure délibération de notre raison, et non point par le mouvement d'une aveugle colère. Je ne veux point, mon frère, demeurer redevable à mon ennemi ; je lui ai une obligation dont il faut que je m'acquitte avant toute chose. Notre vengeance, pour être différée, n'en sera pas moins éclatante ; au contraire, elle en tirera de l'avantage ; et cette occasion de l'avoir pu prendre la fera paraître plus juste aux yeux de tout le monde.

Don Alonse. O l'étrange faiblesse, et l'aveuglement effroyable de hasarder ainsi les intérêts de son honneur pour la ridicule pensée d'une obligation chimérique !

Don Carlos. Non, mon frère, ne vous mettez pas en peine. Si je fais une faute, je saurai bien la réparer, et je me charge de tout le soin de notre honneur ; je sais à quoi il nous oblige, et cette suspension d'un jour, que ma reconnaissance lui demande, ne fera qu'augmenter l'ardeur que j'ai de le satisfaire. Don Juan, vous voyez que j'ai soin de vous rendre le bien que j'ai reçu de vous, et vous devez par là juger du reste, croire que je m'acquitte avec la même chaleur de ce que je dois, et que je ne serai pas moins exact à vous payer l'injure que le bienfait. Je ne veux point vous obliger ici à expliquer vos sentiments, et je vous donne la liberté de penser à loisir aux résolutions que vous avez à prendre. Vous connaissez assez la grandeur de l'offense que vous nous avez faite, et je vous fais juge vous-même des réparations qu'elle demande. Il est des moyens doux pour nous satisfaire ; il en est de violents et de sanglants : mais enfin, quelque choix que vous fassiez, vous m'avez donné parole de me faire faire raison par don Juan. Songez à me la faire, je vous prie, et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur [1].

Don Juan. Je n'ai rien exigé de vous, et vous tiendrai ce que j'ai promis.

Don Carlos. Allons, mon frère ; un moment de douceur ne fait aucune injure à la sévérité de notre devoir [2].

(*Don Juan,* acte III.)

[1] C'est-à-dire : *je ne dois plus rien qu'à mon honneur.*

[2] C'est une situation des plus dramatiques que celle de don Carlos devant la vie à celui dont il a juré la mort, lui rendant ce qu'il a reçu de lui, en le sauvant à son tour, songeant à ce que l'honneur exige, après que la reconnaissance est satisfaite, et attaquant comme son ennemi l'homme qu'il vient de défendre comme son libérateur. Cette situation, qu'on doit à la noble et riche imagination des Espagnols, est le sujet d'un des plus beaux ouvrages de leur théâtre, que trois de nos auteurs ont imité, Boisrobert et Scarron, sous le titre des *Généreux Ennemis,* et Thomas Corneille, sous celui des *Illustres Ennemis.* Molière ensuite, réduisant en deux scènes ce qu'ils avaient développé dans une pièce entière, en a fait un épisode de son *Festin de pierre.* Le Sage, à son tour, en a fait une des histoires dont son *Diable boiteux* est enrichi, c'est celle qui est intitulée : *Amours du comte de Belflor et de Léonor de Cespèdes.* Enfin, Beaumarchais l'a emprunté à Le Sage, pour en faire un des incidents de son drame d'*Eugénie.* (A. M.)

BRUEYS (David-Augustin de).

(1640-1722.)

Aucun de nos comiques ne peut être comparé au grand Molière. Plusieurs cependant, au dix-septième siècle, sont dignes encore d'être lus après lui. Certains même d'entre eux ont écrit des pièces supérieures à quelques-unes de leur maître à tous.

« Osez avouer avec courage, disait Voltaire, que beaucoup de nos petites pièces, comme le *Grondeur*, le *Galant Jardinier*, la *Pupille*, le *Double Veuvage*, l'*Esprit de contradiction*, la *Coquette de village*, le *Florentin*, etc., sont au-dessus de la plupart des petites pièces de Molière ; je dis au-dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plupart sont assaisonnées, et même pour la bonne plaisanterie [1]. »

Plusieurs des comédies dont il est ici question sont écrites en vers; nous en parlerons plus tard. Parmi les comiques du dix-septième siècle, qui ont écrit en prose, indépendamment de Regnard, auquel nous consacrerons une grande étude dans un autre volume, on distingue Dancourt, Dufrény, Brueys.

« Dancourt, au jugement d'un bon critique, avait un grand fonds de gaieté et de naturel, l'imagination vive et comique; son dialogue est surtout très-animé, très-plaisant et rempli de saillies [2]. »

La plupart des comédies, ou plutôt des vaudevilles de cet auteur, qui a surtout peint la bourgeoisie et les paysans, ont perdu une grande partie de leur mérite, l'à-propos, parce qu'il ne faisait guère qu'exploiter l'historiette ou le petit fait du moment, et que dans ses pièces les moins futiles, ce qu'il fronde, ce sont des mœurs, des usages ou des ridicules particuliers moins encore à l'époque qu'à l'année où il écrivait; d'ailleurs il est peu de ses comédies qui puissent être une lecture honnête, parce qu'il en est peu que l'auteur ait eu soin de purger de saletés repoussantes.

Le genre de comédie que suivit Dufrény est moins tombé de mode, et est moins graveleux. Mais comme cet auteur a composé un bon nombre de ses pièces en collaboration avec Regnard, nous ne séparerons pas ces deux comiques, et nous les étudierons ensemble dans un volume suivant.

[1] *Conseils à un journaliste.*

[2] Grimm, *Correspondance littéraire*, juin 1756.

Brueys, peintre plus moral, observateur plus sérieux et meilleur écrivain, nous paraît digne d'une étude particulière.

David-Augustin de Brueys, originaire d'une ancienne famille d'Uzès, en Languedoc, anoblie par Louis XI en 1481, naquit à Aix, en Provence, en 1640. Son père l'éleva dans le calvinisme, et le fit étudier et recevoir avocat à Aix. Le peu de succès qu'il eut dans cette carrière le décida bientôt à se livrer à la théologie à laquelle il s'était appliqué avec ardeur, avant d'étudier le droit. La passion qu'il conçut dans le même temps pour une demoiselle qu'il épousa malgré sa famille, lui fit quitter sa ville natale pour se retirer à Montpellier. Il s'y jeta dans la controverse et devint en peu de temps, disent ses biographes, l'une des plus fermes colonnes du consistoire de cette ville. Il publia des *Entretiens sur l'Eucharistie*, où il attaquait la présence réelle. Bossuet ayant fait paraître son *Exposition de la doctrine de l'Église*, Brueys fut choisi par les ministres protestants pour y répondre. Son air de sincérité et son talent frappèrent le grand évêque qui ne lui répliqua point, mais entreprit de le convertir. Il y réussit après un petit nombre de conférences qu'ils eurent ensemble. Brueys abjura le calvinisme en 1685, et consacra dès lors sa plume à la défense du catholicisme. Son premier ouvrage en faveur de la religion qu'il venait d'embrasser fut un *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants*. Il y insiste avec beaucoup de candeur sur le désintéressement et sur la sincérité de la conviction avec lesquels il a entrepris cet ouvrage.

« Qu'on ne s'imagine pas, dit-il dans l'*avertissement*, que d'autres motifs m'aient déterminé dans les sentiments que j'y expose, et m'aient ensuite obligé à me ranger dans l'Église catholique. J'avais plus de raisons humaines pour pencher de l'autre côté. La considération de mes parents, dont j'avais un extrême besoin dans l'état présent de ma fortune, et que je voyais tout prêts à se soulever contre moi ; mes chers amis que j'allais perdre, et qui me devaient regarder d'un autre œil qu'ils n'avaient accoutumé ; un parti qui me faisait l'honneur d'avoir pour moi quelque bienveillance : tout cela était des objets bien touchants dont il me fallait arracher ; c'étaient des biens certains, présents et solides qui se présentaient sans cesse à moi, et qui me sollicitaient par les plus tendres engagements que le monde puisse offrir.

« De l'autre côté, je m'allais, pour ainsi dire, transplanter dans un nouveau monde, où je n'avais presque ni parents ni amis : certain de ne retrouver jamais ce que j'allais perdre ; incertain de ce que j'allais devenir ; et n'ayant d'autre consolation et d'autre satisfaction que de suivre avec liberté les mouvements de mon âme et la persuasion de mon esprit.

« Voilà véritablement dans quel état j'étais lorsque je travaillais à cet examen ; et peut-être aurais-je demeuré toute ma vie en suspens, et n'aurais-je jamais surmonté les obstacles que le monde mettait devant mes yeux, si la Providence, par des voies que je dois adorer, ne m'avait arraché de tous les attachements qui me retenaient, et ne m'avait conduit auprès de M. l'évêque de Meaux.

« Je suis obligé de faire ici cette reconnaissance publique : car comme les ouvrages de ce prélat avaient commencé à me faire reconnaître la vérité ; aussi les éclaircissements et les instructions qu'il m'a donnés de vive voix dans les conférences qu'il m'a fait l'honneur de m'accorder, m'ont fait surmonter

tous mes scrupules, ont dissipé tous mes doutes, et ont achevé de me déterminer.

« Aussi je ne dis rien dans cet examen qu'il ne m'ait inspiré : je ne fais presque que copier ses sentiments, et redire au public ce qu'il m'a dit en particulier, ou ce que ses ouvrages m'ont persuadé. »

Brueys suivit le conseil qu'on lui donna d'aller présenter cet ouvrage au roi; mais pour qu'on ne pût le soupçonner d'avoir embrassé le catholicisme dans des vues intéressées, il pria Bossuet de ne rien demander pour lui [1]. Il voulut même aussitôt retourner dans sa province; mais Louis XIV, qui avait jeté les yeux sur lui pour l'opposer aux protestants, et qui désirait qu'il tâchât de les instruire autant par son exemple que par ses écrits, l'engagea à rester à Paris, et lui dit : « Vous me ferez plaisir de vous y employer, car ayant été dans leurs sentiments, vous savez mieux qu'un autre ce qu'il faut leur dire. »

Brueys ne songea donc plus qu'à remplir sa nouvelle mission. Il renonça tout à fait à la profession d'avocat, et se fixa à Paris. La mort de sa femme lui laissa la liberté de prendre l'habit ecclésiastique, convenable aux occupations que le roi venait de lui prescrire, et il reçut, en 1685, la tonsure des mains de Bossuet, devenu évêque de Meaux.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de tous les écrits de théologie et de controverse par lesquels Brueys se rendit redoutable aux protestants, qui essayèrent vainement de le réfuter par la plume de Bayle, de Claude et de Jurieu. Nous nous contenterons d'indiquer encore le *Traité de la sainte Messe, où, sans entrer dans les controverses, on montre qu'elle est fondée sur un dogme de foi, et sur des faits avoués de tous les Chrétiens.*

L'auteur, dans la préface, avertit le lecteur qu'il a tenu exactement les promesses de son titre, et qu'on ne trouvera dans ce traité ni dispute, ni controverse, ni rien qui soit contesté. En effet, il expose la croyance de l'Église catholique sur la sainte messe, par le concile de Trente, et par le grand catéchisme de ce concile, et il met devant les yeux des lecteurs le canon même de la messe. A ce dogme de foi, à ces faits, à cette exposition de la croyance catholique, il n'ajoute, suivant ses propres termes, que des réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit [2].

Il revient plusieurs fois sur ce caractère modéré de sa controverse :

« Qu'on ne s'imagine pas, dit-il, que je veuille ici entrer en controverse contre les luthériens : je ne veux disputer contre personne ; je ne prétends avancer aucune chose qui ne soit fondée sur des textes exprès de l'Ecriture dont le sens ne soit

[1] « Je voudrais, dit Bayle, dans son *Commentaire philosophique*, qu'il fût établi que tous les nouveaux convertis demeureraient exclus toute leur vie des priviléges et des grâces, dont leur première religion les aurait exclus ; car, par là, l'on serait assuré que ceux qui se convertiraient le feraient en vertu de l'instruction, et ne seraient pas des hypocrites. » (*Comment. philos.*, II, 5.) En fuyant de lui-même la faveur, Brueys montra combien sa conversion était sincère et désintéressée.

[2] *Traité de la Messe*, Avertiss.

pas contesté, en un mot sur des textes que les luthériens et les calvinistes entendent, et expliquent comme nous [1]. »

Dans tous ses traités sur le dogme, Brueys a le même soin d'éviter toute dispute et toute controverse. Il s'applique avant tout à rapporter les propres termes des actes authentiques de la foi catholique. Il pose des principes dont les calvinistes conviennent, il tire des conséquences dont on sent la nécessité par les seules lumières du sens commun ; et il fait ainsi voir que la croyance de l'Église est très-différente de celle que les ministres protestants lui imputent; enfin il prouve que les accusations de superstition et d'idolâtrie que les prétendus réformateurs intentèrent contre les catholiques n'eurent d'autre fondement que la nécessité où ils se trouvèrent de justifier leur séparation. Belle méthode de controverse qui suffit à recommander ces traités trop oubliés. Ils sont d'ailleurs tous écrits d'un style très-clair, très-correct, et suffisamment élégant.

La controverse religieuse n'occupait pas seule Brueys. Il avait un goût très-vif pour la littérature, et il aimait à y donner une partie de son temps; c'est ainsi qu'il composa une paraphrase en prose de l'*Art poétique* d'Horace, et la dédia au duc du Maine, en 1684.

Brueys était fort lié avec un Méridional comme lui, Jean de Bigot-Palaprat, dont le goût pour la poésie et le théâtre était très-vif, mais le talent médiocre. Pendant qu'ils logeaient ensemble au Temple, les deux amis s'associèrent pour la composition d'ouvrages dramatiques. Dans la crainte de perdre une pension que le clergé de France lui avait accordée par reconnaissance pour ses travaux de controverse, et à laquelle le roi en avait joint une de cinq cents francs, Brueys convint de ne pas avouer les pièces qu'ils composeraient de société. Palaprat serait chargé de toutes les démarches nécessaires pour la représentation, et il serait libre de faire tous les changements que les comédiens pourraient réclamer.

Il profita largement de cette autorisation pendant quelques voyages que Brueys dut faire dans sa province. La collaboration de Palaprat consista surtout dans les coupures de scènes et quelquefois d'actes entiers qu'il fit plusieurs fois à la demande des acteurs. Palaprat avait plus de métier, Brueys avait plus d'art.

Le *Grondeur*, comédie en trois actes, est la première pièce de Brueys qui fut représentée avec succès. On la joua pour la première fois le 3 février 1691. Le *Grondeur* était d'abord en cinq actes. En l'absence de Brueys, Palaprat, sur la demande des acteurs, l'arrangea tant bien que mal en trois actes, et la fit jouer. La première représentation eut si peu de succès que, quelques jours après, M. le Prince voulant aller à la comédie, demanda qu'on ne lui donnât pas le *Grondeur*. Il finit cependant par consentir à entendre cette pièce, pour n'être pas la cause de sa chute complète. Il en fut charmé, et en parla dans de tels termes à la cour que les comédiens reçurent l'ordre de l'y aller jouer. La satisfaction de l'il-

[1] *Traité de la Messe*, 1re part.

lustre auditoire dépassa toutes les attentes, et, dès ce jour, le succès de cette comédie fut assuré.

Comme Palaprat réclamait ou se laissait attribuer dans la gloire de ce succès une part plus grande qu'à lui n'appartenait, Brueys écrivit à ce sujet avec une charmante bonhomie : « Le premier acte est entièrement de moi, et il est excellent ; le second a été gâté par quelques scènes de farce de Palaprat, et il est médiocre, le troisième est entièrement de lui, et il est détestable. »

Le personnage du *Grondeur*, M. Grichard, est représenté avec beaucoup de vérité. L'auteur nous fait voir en lui non pas un méchant homme, mais le plus insupportable des hommes, et son frère Ariste a droit de lui dire :

« Il est vrai, vous n'avez aucun de ces vices qu'on a joués jusqu'à présent sur le théâtre, et qui frappent les yeux de tout le monde ; mais vous en avez un qui empoisonne toute la douceur de la vie, et qui peut-être est plus incommode dans la société que tous les autres. Car enfin on peut au moins vivre quelquefois en paix avec un fourbe, un avare et un menteur, mais on n'a jamais un moment de repos avec ceux que leur malheureux tempérament porte à être toujours fâchés, qu'un rien met en colère, et qui se font un triste plaisir de gronder et de criailler sans cesse [1]. »

L'abbé Brueys, peu de mois seulement après, fit encore preuve de beaucoup de talent, en transportant sur notre scène l'*Eunuque* de Térence, avec la précaution de supprimer les détails trop libres du comique de Rome, et de substituer un muet au personnage qui donne son nom à la pièce latine. Le *Muet*, qui est entièrement de Brueys, et dont la première représentation eut lieu le 22 juin 1691, fut joué onze fois avec succès ; ce qui ne veut pas dire que ce fût un chef-d'œuvre. « Il y a, dit La Harpe, des situations que le jeu du théâtre fait valoir, mais la conduite est défectueuse. La pièce, qui a cinq actes, pourrait finir au troisième. Il y a un rôle de père d'une crédulité outrée, et la scène du valet déguisé en médecin est une charge trop forte [2]. » Malgré la justesse de cette critique, le *Muet* est resté au théâtre jusqu'au commencement de ce siècle.

En 1700, Brueys composa la comédie de l'*Avocat Patelin*, pour répondre au désir de Louis XIV, qui demandait une pièce d'un genre différent de celui des comédies qu'il avait vues jusqu'alors. Cette pièce était tirée d'une farce composée dans la seconde moitié du quinzième siècle, soit par P. Blanchet, soit par Antoine de La Salle, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* et des *Quinze joies du mariage* ; production originale que nos ancêtres admirèrent avec enthousiasme, qui fut traduite ou imitée par la plupart des littératures étrangères, et qui peut justement passer pour le monument le plus remarquable de la gaieté comique de nos pères. Parmi

[1] *Le Grondeur*, I, VII.
[2] *Lycée*, 2e part., liv. I, ch. VII, sect. 1.

les auteurs du seizième siècle, deux en avaient particulièrement senti le mérite, Henri Estienne et Pasquier. Selon Henri Estienne, dans la farce de Patelin, « il y a du français aussi beau et naïf, comme l'invention d'icelle est belle et naïve [1]. » Un peu plus loin, s'étendant davantage sur cette pièce :

« Il me souvient encore, dit-il, de plusieurs bons mots, voire de maints bons et beaux traits, et de la bonne disposition conjointe avec l'invention gentille, tellement qu'il me semble que je lui fais grand tort en l'appelant une farce, et qu'elle mérite bien le nom de comédie, aussi bien, pour le moins, que plusieurs de celles que jouent ceux qui pour le jourd'hui s'appellent *Comedianti* (comédiens) [2]. »

Étienne Pasquier renvie encore sur ces éloges, lui qui dit avoir « lu et relu la farce de Maître Pierre Patelin avec tel contentement, qu'il oppose cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes [3]. »

Brueys eut connaissance de ce jugement un peu excessif de Pasquier, et c'est ce qui le détermina à tenter de remettre ce sujet au théâtre; mais en remaniant l'ancienne pièce, il crut l'avoir fort embellie :

« L'estime que M. Pasquier fait de cette comédie, dit-il dans sa préface, est ce qui me l'a fait faire, ou, pour mieux dire, ce qui me l'a fait travailler et mettre dans le langage d'aujourd'hui. Je ne suis pas cependant tout à fait de l'avis de M. Pasquier, mais est-il vrai que cette pièce est un fumier dont on peut tirer de l'or. Je ne sais pas si je l'ai fait, mais je sais bien que je me suis extrêmement diverti en y travaillant. J'en ai conservé autant que j'ai pu les jeux de théâtre que j'y ai trouvés, en les intéressant dans une seule action qu'il m'a fallu inventer, afin de garder à peu près les règles qu'on observe aujourd'hui, et qu'on ne connaissait guère en France au temps où cette pièce fut faite, ce qui m'a obligé d'y ajouter les personnages de Valère, d'Henriette et de Colette, et d'en changer entièrement l'économie et le dénouement. »

On souhaiterait que l'imitateur eût moins fait de changements à son original, et qu'il en eût mieux gardé les beautés naïves. Les rajeunissements qu'il a essayés pour accommoder la farce du moyen âge au goût et aux habitudes scéniques de son temps sont loin d'être tous au profit de l'intérêt.

Voici le sujet de cette pièce d'après Étienne Pasquier, dont nous reproduirons presque en entier la piquante analyse :

« L'auteur introduit Patelin, avocat, maître passé en tromperie, une Guillemette, sa femme, qui le seconde en ce métier, un Guillaume, drapier, vrai badaud (je dirais volontiers de Paris, mais je me ferais tort à moi-même), un Aignelet, berger, lequel discourant son fait en lourdois (grossièrement comme un lourdaud), et prenant langue de Patelin, se fait aussi grand maître que lui. Patelin, se voulant habiller de neuf aux dépens du drapier, complotte avec sa femme de ce qu'il avait à faire. De ce pas il va à la foire, où, feignant de reconnaître bonnement la

[1] *Dialog. du nouveau lang. franç. italianisé*, p. 130.
[2] *Ibid.*, p. 136.
[3] *Les Recherches de la France*, VII, 59.

boutique du bon Guillaume, après s'en être assuré, il s'abouche avec lui, raconte l'amitié qu'il avait portée à feu son père, les bons avis qui étaient en lui, ayant dès son vivant prédit tous les malheurs depuis advenus par la France, et tout d'une suite lui représente sa posture, ses mœurs, sa manière de vivre, enfin que Guillaume lui ressemblait en tout, de face et de façons. Et ainsi l'endormant sur le narré de cette belle histoire, il jette l'œil sur ses draps, les considère, les manie ; nouvelle envie lui prend d'en acheter, encore que venant à la foire il n'y eût aucunement pourpensé, commence de les marchander. Guillaume lui loue hautement sa marchandise, les laines étant grandement enchéries depuis peu de temps, demande vingt-quatre sols de l'aune. Patelin lui en offre vingt ; Guillaume est marchand en un mot, et ne veut rien rabattre du prix. A quoi Patelin condescend, et enlève six aunes, tant pour lui que sa femme, revenant à neuf francs, qui disaient six écus. Il est question de payer ; mais il n'a argent sur soi, dont il est bien aise, car il veut renouer avec lui l'ancienne amitié qu'il portait à son père ; le semond de venir manger d'une oie qui était à la broche, et qu'il le payerait. Combien qu'il pesât au marchand de n'être payé sur-le-champ, comme étant d'une nature défiante, si est-ce que, vaincu des importunités de Patelin, il est contraint de s'y accorder.

« Patelin emporte son drap, lequel à l'issue de là, parlant à part soi, dit que Guillaume lui avait vendu ce drap à son mot, mais qu'il le payerait au sien ; et en cela il ne fut menteur : car étant de retour en sa maison, sa femme, bien étonnée, lui demande en quelle monnaie il entendait le payer, vu qu'il n'y avait croix ni pile chez eux. Il lui répond que ce serait en une maladie, et que dès lors il s'allait aliter, afin que le marchand venant, Guillemette le payât de pleurs et larmes : ce qui fut fait. Le bon Guillaume ne demeura pas longtemps sans s'acheminer chez Patelin, se promettant de faire un bon repas avant que d'être payé :

Ils ne verront soleil ni lune
Les écus qu'il me baillera,

disait ce pauvre idiot ; en quoi aussi il dit vérité. En cette opinion, il arrive gai et gaillard en la maison de Patelin, où pensant être accueilli d'une même chère, il y trouve une pauvre femme infiniment éplorée de la longue maladie de son mari. Plus il hausse sa voix, plus elle le prie de vouloir parler bas, pour ne rompre la tête au malade, et le supplie à jointes mains de le laisser en recoi (en repos).

« *Qui me payât*, réplique l'autre, *je m'en allasse*. Ce temps pendant, Patelin vient aux entremets, qui dit mille mots de rêverie. Je vous prie d'imaginer combien plaisant est ce contraste : car, pour dire la vérité, il m'est du tout impossible de le vous représenter au naïf. Tant y a qu'après une longue contestation le marchand est contraint de s'en retourner en sa boutique, bien empêché lequel des deux avait rêvé, ou lui, ou bien Patelin. Retourné qu'il est, il trouve que ce n'était rêverie de son côté, et qu'il y avait six aunes de tare en sa pièce de drap. Au moyen de quoi, il reprend sa première voie chez Patelin, lequel, se doutant du retour, n'avait encore désemparé son lit. Là c'est à beau jeu beau retour ; chacun joue son personnage à qui mieux mieux ; même Patelin pousse de sa reste : car, en ses rêveries, il parle cinq ou six sortes de langages, limousin, picard, normand, breton, lorrain ; et sur chaque langage Guillemette fait des commentaires si à propos pour montrer que son mari était sur le point de rendre l'âme à Dieu, que non-seulement le drapier s'en départ, mais à son partement supplie Guillemette de l'excuser, se faisant accroire que ç'avait été quelque diable transformé en homme qui avait enlevé son drap. Et dès lors tourna toute sa colère contre son

berger Aignelet, qu'il avait fait ajourner, afin de lui rendre la valeur de quelques bêtes à laine par lui tuées, feignant qu'elles étaient mortes de la clavelée : ne se promettant rien moins que de lui faire servir d'exemple en justice.

« Le jour de l'assignation, Aignelet se présente à son maître, et, avec une harangue digne d'un berger, lui raconte comme il avait été à sa requête, le priant de le vouloir licencier et renvoyer en sa maison. A quoi son maître ne voulant entendre, il se résout de prendre Patelin pour son conseil : lequel, après avoir entendu tout le fait, où il n'y avait que tenir pour lui, est d'avis que comme s'il fût insensé, quand il serait devant le juge, il ne répondît qu'un *Bée* à tout ce qui lui serait demandé, qui était le vrai langage de ses moutons; et que, jouant ainsi son personnage, Patelin lui servirait de truchement, pour suppléer le défaut de sa parole. Le berger méchant, comme est ordinairement telle engeance de gens, trouve cet expédient très-bon, et promet qu'il n'y faudra d'un seul point. Sur cela Patelin stipule une et deux fois d'être bien payé de lui au retour des plaids, quand il aurait gagné sa cause ; et le berger aussi lui répond une fois et deux qu'il le payerait à son mot, comme il fit. La cause est audiencée : là se trouvent les deux parties, et mêmement Patelin, qui tenait sa tête appuyée sur ses deux coudes, pour n'être si tôt aperçu du drapier; lequel, auparavant que de l'avoir envisagé, propose articulément sa demande; mais soudain qu'il eut jeté l'œil sur lui il perdit esprit et contenance tout ensemble, mêlant par ses discours son drap avec ses moutons. Et Dieu sait comme Patelin en sut faire son profit, pour montrer qu'il avait le cerveau troublé. D'un autre côté, le berger n'ayant autre mot dans la bouche qu'un *Bée*, monsieur le juge se trouve bien empêché : mêmement qu'il n'était question que de moutons en la cause, néanmoins le drapier y entremêlait son drap; *et lui enjoint de revenir à ses moutons*. Enfin, voyant qu'il n'y avait ni rime ni raison d'une part et d'autre, il renvoie le défendeur absous des fins et conclusions contre lui prises par le demandeur.

« Il est maintenant question de contenter Patelin, qui commence de gouverner le berger, lui applaudit et congratule du bon succès de sa cause, qu'il ne restait plus que de le payer, le somme et interpelle de lui tenir parole; mais à toutes ses sommations le berger le paye seulement d'un *Bée*. Et à vrai dire il lui tint en ceci sa promesse : car il avait promis de payer Patelin à son mot, qui était celui de *Bée*. Ce grand personnage, se voyant ainsi écorné par son client, vient des prières aux menaces; mais pour cela il n'avance de rien son fait, n'étant payé en autre monnaie que d'un *Bée* :

Heu ! Bée (*dit Patelin*), l'on me puisse pendre
Si je ne vais faire venir
Un bon sergent : mésadvenir
Lui puisse s'il ne t'emprisonne !

A quoi le berger lui répond :

S'il me trouve, je lui pardonne.

Et en ces vers est la clôture de la farce : dont on peut dire, pour fin de compte, qu'à trompeur trompeur et demi. »

Conclusion assez peu morale, ajouterons-nous; car gain de cause est tout à fait donné à la friponnerie.

Brueys a bien conservé de l'ancien Patelin les principales scènes de l'avocat et de M. Guillaume, le personnage de la femme de Patelin et d'Agnelet; mais ces types ne sont chez lui ni aussi originaux, ni aussi vi-

vants que dans le chef d'œuvre théâtral du moyen âge. On sent trop que Brueys avait plus d'esprit que de force comique. Il n'avait pas le droit de croire qu'il eût fait pour le vieux poëte français ce que Virgile avait fait pour Ennius. L'original se lit encore avec plus de plaisir que l'ouvrage refait. Ce dernier a cependant des qualités qui justifient au moins en partie l'appréciation de Voltaire, lequel pensait que la comédie de l'*Avocat Patelin* avec celle du *Grondeur, feront connaître le nom de Brueys tant qu'il y aura un théâtre en France.*

Cette comédie, que l'auteur avait accompagnée d'un prologue et de trois intermèdes mêlés de déclamation, de chants et de danses, devait être représentée en 1700 devant le roi, par les principaux seigneurs de la cour, dans l'appartement de madame de Maintenon; mais la guerre de la succession d'Espagne qui survint arrêta ce projet. L'*Avocat Patelin* ne fut joué que six ans plus tard, sur le Théâtre-Français, sans prologue et sans intermède, par les soins de Palaprat.

Après ces comédies estimables, *le Grondeur, le Muet, l'Avocat Patelin,* Brueys en composa encore un certain nombre d'autres; mais il ne sut pas se tenir à la même hauteur. Il était toujours plus ou moins aidé par Palaprat avec lequel il ne cessa de vivre dans une liaison douce et cordiale[1]. Cependant le véritable auteur des pièces qui étaient représentées et imprimées sous le nom de Palaprat ne souffrait pas sans quelque impatience que son associé prît plaisir à accréditer, non-seulement par son silence, mais par ses discours, l'erreur qui l'en faisait l'auteur unique, quoiqu'il n'y eût eu souvent qu'une part très-mince. C'est ainsi que Brueys écrivait à Palaprat, vers 1712 :

« Une tendresse de père s'est réveillée, et je n'ai pu m'empêcher de publier une vérité qui vous est connue et à tout Paris ; c'est que le *Grondeur*, le *Muet*, l'*Important* et les *Empiriques*, sont véritablement mes enfants, que vous avez bien voulu prendre soin de leur éducation, les produire dans le monde, les enrichir même de vos biens, et me faire l'honneur de les adopter. »

L'abbé Brueys, qui ne craignait plus pour sa pension sur les biens du clergé, réclama plusieurs fois ainsi l'honneur qui lui était dû. Palaprat, quand il en fut sommé par son ami, rendit d'assez bonne grâce hommage à la vérité ; et malgré des altercations assez fréquentes sur ce sujet de la paternité littéraire, leur union dura jusqu'à ce qu'une cause indépendante de leur volonté vînt la rompre. Ce fut la nécessité où Palaprat, secrétaire du Grand Prieur de Vendôme, se trouva de suivre ce prince en Italie.

Peu de temps après, en 1720, Brueys devenu vieux, résolut enfin de se retirer à Montpellier, patrie de son père. Il y reprit ses écrits de controverse, sans néanmoins renoncer aux ouvrages de théâtre. Il composa dans ses dernières années quelques nouvelles comédies et plusieurs tra-

[1] Cette fraternelle association de deux auteurs a fourni à M. Etienne le sujet d'une agréable comédie, *Brueys et Palaprat*, représentée au Théâtre-Français.

gédies [1] : faibles productions d'une vieillesse caduque. Il s'occupait encore de ces travaux dramatiques, quand la mort vint le surprendre le 25 novembre 1723, à l'âge de quatre-vingts ans. Le mérite d'avoir écrit, dans un bon style, quelques pièces d'un comique naturel et gai, assure la gloire de son nom [2].

Extrait du GRONDEUR.

SCÈNE IV. — M. GRICHARD, ARISTE, LOLIVE.

M. Grichard. Bourreau, me feras-tu toujours frapper deux heures à la porte ?

Lolive. Monsieur, je travaillais au jardin ; au premier coup de marteau, j'ai couru si vite que je suis tombé en chemin.

M. Grichard. Je voudrais que tu te fusses rompu le cou, double chien ; que ne laisses-tu la porte ouverte ?

Lolive. Eh ! Monsieur, vous me grondâtes hier à cause qu'elle l'était : quand elle est ouverte, vous vous fâchez, quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi : je ne sais plus comment faire.

M. Grichard. Comment faire !

Ariste. Mon frère, voulez-vous bien.....

M. Grichard. Oh ! donnez-vous patience. Comment faire, coquin !

Ariste, *à part*. Eh ! mon frère, laissez là ce valet, et souffrez que je vous parle de.....

M. Grichard. Monsieur mon frère, quand vous grondez vos valets, on vous les laisse gronder en repos.

Ariste. Il faut lui laisser passer sa fougue.

M. Grichard. Comment faire, infâme !

Lolive. Ah ! ça, Monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte ?

[1] Les principales tragédies dont l'abbé Brueys est auteur sont : *Asba*, non représentée ; *Lysimachus*, non représentée ; *Gabinie*, tragédie chrétienne, qui eut dix représentations, et fut jouée pour la première fois, avec quelque succès, au Théâtre-Français, le 14 mars 1699. Toutes ces pièces sont faibles de composition, faibles de style, et sans intérêt. Tout ce qu'on peut dire de plus favorable des moins mauvaises, comme de *Gabinie*, c'est que la versification en est correcte et coulante.

[2] Nous ne savons à quel titre d'Alembert, dans une note de son éloge, ou plutôt de sa satire de Testu de Mauroy, range parmi les écrivains qui se sont exclus eux-mêmes de l'Académie par l'indécence de leur conduite, « le prêtre scandaleux Brueys, qui faisait le matin une scène de comédie, et le soir un chapitre de son *Traité de la Messe.* » A part l'inconvenance, pour un ecclésiastique, d'écrire des pièces de théâtre, Brueys n'a été un prêtre scandaleux que dans l'imagination de cet encyclopédiste, qui était si heureux de saisir la moindre occasion de lancer un sarcasme ou une injure contre tout ce qui touchait à la religion.

M. GRICHARD. Non.

LOLIVE. Voulez-vous que je la tienne fermée?

M. GRICHARD. Non.

LOLIVE. Si faut-il, Monsieur...

M. GRICHARD. Encore? tu raisonneras, ivrogne?

ARISTE. Il me semble, après tout, mon frère, qu'il ne raisonne pas mal; et l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable.

M. GRICHARD. Et il me semble, à moi, monsieur mon frère, que vous raisonnez fort mal. Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonneur.

LOLIVE. Morbleu! j'enrage d'avoir raison.

M. GRICHARD. Te tairas-tu?

LOLIVE. Monsieur, je me ferais hacher : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; choisissez : comment la voulez-vous?

M. GRICHARD. Je te l'ai dit mille fois, coquin. Je la veux... je la... Mais voyez ce maraud-là; est-ce à un valet à me venir faire des questions? Si je te prends, traître, je te montrerai bien comment je la veux. Vous riez, je pense, monsieur le jurisconsulte?

ARISTE. Moi? point. Je sais que les valets ne font jamais les choses comme on leur dit.

M. GRICHARD. Vous m'avez pourtant donné ce coquin-là.

ARISTE. Je croyais bien faire.

M. GRICHARD. Oh! je croyais. Sachez, monsieur le rieur, que je croyais n'est pas le langage d'un homme sensé.

ARISTE. Eh! laissons cela, mon frère, et permettez que je vous parle d'une affaire plus importante, dont je serais bien aise...

M. GRICHARD. Non, je veux auparavant vous faire voir à vous-même comment je suis servi par ce pendard-là, afin que vous ne veniez pas après me dire que je me fâche sans sujet. Vous allez voir, vous allez voir. As-tu balayé l'escalier?

LOLIVE. Oui, Monsieur, depuis le haut jusqu'en bas.

M. GRICHARD. Et la cour!

LOLIVE. Si vous y trouvez une ordure comme cela, je veux perdre mes gages.

M. GRICHARD. Tu n'as pas fait boire la mule?

LOLIVE. Ah! Monsieur, demandez-le aux voisins qui m'ont vu passer.

M. GRICHARD. Lui as-tu donné l'avoine?

LOLIVE. Oui, Monsieur, Guillaume y était présent.

M. GRICHARD. Mais tu n'as point porté ces bouteilles de quinquina où je t'ai dit?

LOLIVE. Pardonnez-moi, Monsieur, et j'ai rapporté les vides.

M. GRICHARD. Et mes lettres, les as-tu portées à la poste ? Hem...

LOLIVE. Peste, monsieur, je n'ai eu garde d'y manquer.

M. GRICHARD. Je t'ai défendu cent fois de racler ton maudit violon ; cependant je t'ai entendu ce matin...

LOLIVE. Ce matin? ne vous souvient-il pas que vous me le mîtes hier en mille pièces?

M. GRICHARD. Je gagerais que ces deux voies de bois sont encore...

LOLIVE. Elles sont logées, monsieur. Vraiment depuis cela j'ai aidé à Guillaume à mettre dans le grenier une charretée de foin ; j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai nettoyé les allées, j'ai bêché trois planches, et j'achevais l'autre quand vous avez frappé.

M. GRICHARD. Oh ! il faut que je chasse ce coquin-là : jamais valet ne m'a fait enrager comme celui-ci ; il me ferait mourir de chagrin. Hors d'ici.

LOLIVE. Que diable a-t-il mangé?

ARISTE, *le plaignant*. Retire-toi.

SCÈNE XI. — CLARISSE, M. GRICHARD, ARISTE.

CLARISSE. Vous me voyez, monsieur, dans un si grand excès de joie que je ne puis vous l'exprimer.

M. GRICHARD. Comment donc, d'où vous vient cette joie si déréglée?

CLARISSE. Mon père vient de m'accorder tout ce que je lui ai demandé.

M. GRICHARD. Et que lui avez-vous demandé?

CLARISSE. Tout ce qui pouvait me faire plaisir.

M. GRICHARD. Mais encore?

CLARISSE. Il m'a rendu maîtresse de tous nos apprêts de noces.

M. GRICHARD. Quels apprêts faut-il donc tant pour...

CLARISSE. Comment, monsieur, quels apprêts? les habits, les festins, les violons, les hautbois, les mascarades, les concerts; et le bal surtout, que je veux avoir tous les soirs pendant quinze jours.

M. GRICHARD. Comment diable!

CLARISSE. Vous voyez cet habit, c'est le moindre de douze que je me suis fait faire. J'en ai commandé autant pour vous.

M. GRICHARD. Pour moi?

CLARISSE. Oui; mais il n'y en a encore que deux de faits, qu'on vous apportera ce soir.

M. GRICHARD. A moi?

CLARISSE. Oui, monsieur. Croyez-vous que je puisse vous souffrir

comme vous êtes? Il semble que vous portiez le deuil des malades qui meurent entre vos mains.

M. Grichard. Elle est folle.

Clarisse. Il faut quitter cet équipage lugubre, et prendre un habit plus gai.

M. Grichard. Un habit plus gai à un médecin!

Clarisse. Sans doute, puisque nous nous marions ensemble, il faut se mettre du bel air. Serez-vous le premier médecin qui porterez un habit cavalier?

M. Grichard. Elle extravague.

Clarisse. Pour le festin, nous avons deux tables de trente couverts, je viens d'ordonner moi-même en quel endroit de la salle je veux qu'on place les violons et les hautbois.

M. Grichard. Mais songez-vous...

Clarisse. J'ai préparé une mascarade charmante.

M. Grichard. A la fin...

Clarisse. Quand nous aurons dansé une bonne heure, nous sortirons tous deux du bal sans rien dire, et nous nous déguiserons moi en Vénus, et vous en Adonis.

M. Grichard. Je perds patience.

Clarisse. Que nous allons danser! c'est ma folie que la danse. Au moins j'ai déjà retenu quatre laquais, qui jouent parfaitement bien du violon.

M. Grichard. Quatre laquais?

Clarisse. Oui, monsieur, deux pour vous, et deux pour moi. Quand nous serons mariés, je veux que vous ayez le bal chez nous tous les jours de la vie, et que notre maison soit le rendez-vous de toutes les personnes qui aimeront un peu le plaisir.

SCÈNE XII. — M. GRICHARD, ARISTE, CLARISSE, ROSINE.

Rosine. Madame, tous vos habits de masque sont au logis; venez les voir au plus vite, ils sont les plus jolis du monde.

M. Grichard. N'est-ce pas là cette gueuse que vous chassâtes hier?

Clarisse. Oui, monsieur.

M. Grichard. Et vous l'avez reprise?

Clarisse. Je ne puis m'en passer; elle est de la meilleure humeur du monde; elle chante ou danse toujours.

Ariste. Hé! madame, qu'on est mal servi des personnes de ce caractère!

Clarisse. Je le crois; mais j'aime mieux être plus mal servie, et avoir des domestiques toujours gais. Je tiens que les gens qui sont

auprès de nous nous communiquent, malgré que nous en ayons, leur joie ou leur tristesse, et je n'aime point le chagrin.

M. Grichard. Ah! quelqu'un l'a ensorcelée depuis hier.

Rosine. Venez donc, madame, on vous attend avec impatience.

Clarisse. Adieu, monsieur, je meurs d'envie de voir vos habits et les miens; et j'ai laissé au logis monsieur Canary, qui m'attend.

. . . .

. . . .

SCÈNE XVII. — M. GRICHARD, LOLIVE, *en maître à danser*, LE PRÉVOT, CATAU.

M. Grichard. Ouais ! ce n'est point là mon homme. Qui êtes-vous avec vos révérences?

Lolive, *faisant de grandes révérences.* Monsieur, on m'appelle Rigaudon, à vous rendre mes très-humbles services.

M. Grichard, *à Catau.* N'ai-je point vu ce visage quelque part ?

Catau. Il y a mille gens qui se ressemblent.

M. Grichard. Eh bien, monsieur Rigaudon, que voulez-vous?

Lolive. Vous donner cette lettre de la part de mademoiselle Clarisse.

Grichard. Donne... Je voudrais bien savoir qui a appris à Clarisse à plier ainsi une lettre, voilà une belle figure de lettre, un beau colifichet. Voyons ce qu'elle chante.

Catau *bas, tandis qu'il déplie la lettre.* Jamais peut-être amant ne s'est plaint de pareille chose.

M. Grichard *lit.* « Tout le monde dit que je me marie avec le plus bourru de tous les hommes : je veux désabuser les gens, et pour cet effet, il faut que ce soir vous et moi nous commencions le bal. » Elle est folle!

Lolive. Continuez, monsieur, je vous prie.

M. Grichard *lit :* « Vous m'avez dit que vous ne savez pas danser; mais je vous envoie le premier homme du monde... »

Lolive, *à M. Grichard, qui le regarde depuis les pieds jusqu'à la tête.* Ah ! Monsieur...

M. Grichard *lit :* « Qui vous en montrera en moins d'une heure autant qu'il en faut pour vous tirer d'affaire... » Que j'apprenne à danser !

Lolive. Achevez, s'il vous plaît.

M. Grichard *lit encore :* « Et si vous m'aimez, vous apprendrez de lui la bourrée. *Clarisse.* » La bourrée ! moi, la bourrée ! (*en colère*) Monsieur le premier homme du monde, savez-vous bien que vous risquez beaucoup ici ?

Lolive. Allons, monsieur, dans un quart d'heure, vous la danserez à miracle [1].

M. Grichard, *redoublant sa colère.* Monsieur Rigaudon, je vous ferai jeter par les fenêtres, si j'appelle mes domestiques.

Catau, *bas à Grichard.* Il ne fallait pas les chasser.

Lolive, *faisant signe à son prévôt de jouer du violon.* Allons, gai; ce petit prélude vous mettra en humeur. Faut-il vous tenir par la main, ou si vous avez quelque principe?

M. Grichard, *portant sa colère à l'extrémité.* Si vous ne faites enfermer ce maudit violon, je vous arracherai les yeux.

Lolive. Parbleu, monsieur, puisque vous le prenez sur ce ton-là, vous danserez tout à l'heure.

M. Grichard. Je danserai, traître?

Lolive. Oui, morbleu! vous danserez. J'ai ordre de Clarisse de vous faire danser : elle m'a payé pour cela, et ventrebleu! vous danserez. Empêche, toi, qu'il ne sorte.

(*Il tire son épée, qu'il met sous son bras.*)

M. Grichard. Ah! je suis mort! Quel enragé d'homme m'a envoyé cette folle!

Catau *place M. Grichard à un coin du théâtre, et va parler à Lolive.* Je vois bien qu'il faut que je m'en mêle. Tenez-vous là, monsieur, laissez-moi lui parler. Monsieur, faites-nous la grâce d'aller dire à M. de Saint-Alvar...

Lolive. Ce n'est pas lui qui nous a fait venir ici; je veux qu'il danse.

M. Grichard. Ah! le bourreau! le bourreau!

Catau. Considérez, s'il vous plaît, que monsieur est un homme grave.

Lolive. Je veux qu'il danse.

Catau. Un fameux médecin.

Lolive. Je veux qu'il danse.

Catau. Vous pourriez devenir malade et en avoir besoin.

[1] Comme *à merveille.* Locution encore usitée, mais dont l'usage était autrefois beaucoup plus fréquent et plus varié : « Il sait notre langue *à miracle.* » (La Font., *Lett. à Racine*, 6 juin 1686.)

— « M. de Cornichon. Quand je veux me mettre un peu proprement, vois-tu, je le sais faire encore comme un autre.

— « La Branche. Oui, monsieur, vous voilà *à miracle.* » (Brueys, *l'Important*, IV, 1.)

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, cette locution appartenait au langage affecté :

« Le Médecin (*d'un ton mignard*). A travers ce léger désordre, elle a pourtant l'air d'une très-belle santé; et ce negligé-là lui réussit *à miracle.* » (Palissot, *le Cercle*, sc. xi.)

M. Grichard, *tirant Catau.* Oui, dis-lui que, quand il voudra, sans qu'il en coûte rien, je le ferai saigner et purger tout son soûl.

Lolive. Je n'en ai que faire ; je veux qu'il danse, ou morbleu....

M. Grichard, *entre ses dents.* Le bourreau !

Catau, *revenant auprès de M. Grichard.* Monsieur, il n'y a rien à faire ; cet enragé n'entend point de raison : il arrivera ici quelque malheur ; nous sommes seuls au logis.

M. Grichard. Il est vrai.

Catau. Regardez un peu ce drôle-là, il a une méchante physionomie.

M. Grichard, *le regardant en tremblant.* Oui, il a les yeux hagards.

Lolive. Se dépêchera-t-on ?

M. Grichard. Au secours, voisins, au secours !

Catau. Bon, au secours ; et ne savez-vous pas que tous nos voisins vous verraient voler et égorger avec plaisir ? Croyez-moi, monsieur, deux pas de bourrée vous sauveront peut-être la vie.

M. Grichard. Mais, si on le sait, je passerai pour fou.

Catau. L'amour excuse toutes les folies, et j'ai ouï dire à monsieur Mamurra que lorsqu'Hercule était amoureux, il fila pour la reine Omphale.

M. Grichard. Oui, Hercule fila ; mais Hercule ne dansa pas la bourrée, et de toutes les danses, c'est celle que je hais le plus.

Catau. Eh bien ! il faut le dire ; Monsieur vous en montrera une autre.

Lolive. Oui-dà, Monsieur, voulez-vous les menuets ?

M. Grichard. Les menuets...? Non.

Lolive. La javotte ?

M. Grichard. La javotte...? Non.

Lolive. Le passe-pied ?

M. Grichard. Le passe-pied...? Non.

Lolive. Et quoi donc ? tracanas, tricotés, rigaudons ? en voilà à choisir.

M. Grichard. Non, non, non ; je ne vois rien là qui m'accommode.

Lolive. Vous voulez peut-être une danse grave et sérieuse ?

M. Grichard. Oui, sérieuse, s'il en est, mais bien sérieuse.

Lolive. Eh bien ! la courante, la bocane, la sarabande ?

M. Grichard. Non, non, non.

Lolive. Oh ! que diantre voulez-vous donc ? Demandez vous-même : mais hâtez-vous, ou par la mort...

M. Grichard. Allons, puisqu'il le faut, j'apprendrai quelques pas de la... la...

LOLIVE. Quoi de la... la...?

M. GRICHARD. Je ne sais.

LOLIVE. Vous vous moquez de moi, monsieur : vous danserez la bourrée, puisque Clarisse le veut, ou tout à l'heure ventrebleu...

SCÈNE XVIII. — M. GRICHARD, ARISTE, LOLIVE, CATAU.

M. GRICHARD, Ouf!

ARISTE. Qu'est-ce-ci?

M. GRICHARD. C'est que...

ARISTE. Que vois-je?

M. GRICHARD. Cet insolent voulait...

ARISTE. Mon frère apprendre à danser!

M. GRICHARD. Je vous dis que ce maraud...

ARISTE. A votre âge?

M. GRICHARD. Mais quand on vous dit...

ARISTE. On se moquerait de vous.

M. GRICHARD. Ah! voici l'autre.

ARISTE. Je ne le souffrirai point.

M. GRICHARD. Oh! de par tous les diables, écoutez-moi donc, jaseur éternel, piailleur infatigable; on vous dit que c'est ce coquin qui veut me faire danser par force.

ARISTE. Par force!

M. GRICHARD, *avec chagrin*. Eh! oui, par force.

CATAU. Oui, monsieur, la bourrée.

ARISTE. Et qui vous a fait si hardi, monsieur, que de venir céans?

LOLIVE. Monsieur, monsieur, j'y viens de bonne part, et je m'en vais dire à mademoiselle Claris se comment on y reçoit les gens qu'elle envoie.

M. GRICHARD. Oh! je n'y puis plus tenir; il faut que j'aille chercher ce vieux fou de Saint-Alvar, chanter pouille à Clarisse, à son frère, et à tous ceux que je trouverai chez lui.

SCÈNE XIX. — ARISTE, CATAU.

CATAU. Le voilà parti. Que dites-vous de Lolive?

ARISTE. C'est un fort joli garçon. Oh! pour le coup, je crois mon frère désabusé de Clarisse.

CATAU. Ce n'est pas tout; il faut le ramener à son premier dessein, et c'est à quoi nous devons aller travailler sans perdre un instant. (*Le Grondeur*, acte II.)

Extrait de l'*Avocat Patelin* [1].

SCÈNE V. — M. PATELIN, M. GUILLAUME.

M. Patelin. Bon. Le voilà seul ; approchons.

M. Guillaume. Compte du troupeau, etc. Six cents bêtes, etc.

M. Patelin, *à part*. Voilà une pièce de drap qui serait bien mon affaire. Serviteur, monsieur.

M. Guillaume. Est-ce le sergent que j'ai envoyé querir? qu'il attende.

M. Patelin. Non, monsieur, j'y suis...

M. Guillaume. Une robe? le procureur dont... Serviteur.

M. Patelin. Non, monsieur, j'ai l'honneur d'être avocat.

M. Guillaume. Je n'ai pas besoin d'avocat : je suis votre serviteur.

M. Patelin. Mon nom, monsieur, ne vous est sans doute pas inconnu, je suis Patelin, l'avocat.

[1] On aura plaisir, nous l'espérons, à comparer la scène originale avec la scène imitée. Voici le texte du vieux poëte, auquel nous aurons garde de rien changer même pour l'orthographe, et que nous nous contenterons d'éclaircir en un petit nombre d'endroits qui pourraient embarrasser les lecteurs non versés dans la langue du moyen âge.

SCÈNE II.

(Sur la place.)

Patelin seul regardant la boutique du drapier.

N'est-ce pas ylà (*ici*)? j'en fais doubte...
Or si est, par sainte Marie
Il se mesle de drapperie.
(En entrant.)
Dieu y soit!

SCÈNE III.

(Dans la boutique du drapier.)

PATELIN, GUILLAUME, JOCEAULME.

Or, ainsi m'aist (*m'aide*) Dieu que j'avoye
De vous veoir grant voulenté.
Comment se porte la santé?
Estes-vous sain et dru, Guillaume?

LE DRAPPIER.

Ouy, par Dieu!

PATELIN.

Çà ceste paulme.
Comment vous va?

LE DRAPPIER.

Et bien vraiement,
A vostre bon commandement.
Et vous?

PATELIN.

Par sainct Pierre l'apostre,
Comme celuy qui est tout vostre.
Ainsi vous esbatez?

LE DRAPPIER.

Et voire!
Mais marchans, ce devez vous croire,
Ne font pas tousjours à leur guise.

PATELIN.

Comment se porte marchandise?
S'en peult on ne soigner ne paistre?

LE DRAPPIER.

Et se m'aïst Dieu, mon doulx maistre,
Je ne sçay ; tousjours hay! avant!

PATELIN.

Ha, qu'estoit ung homme sçavant!
Je requier Dieu qu'il en ait l'âme,
De vostre père. Doulce dame!
Il m'est advis tout clerement
Que c'est il de vous proprement.
Qu'estoit ce ung bon marchant et sage!
Vous lui ressemblez de visage,
Par Dieu, comme droite painture!
Se Dieu eut oncq de créature,

M. GUILLAUME. Je ne vous connais point, monsieur.

M. PATELIN, *à part.* Il faut se faire connaître... (*Haut.*) J'ai trouvé, monsieur, dans les mémoires de feu mon père, une dette qui n'a pas été payée, et...

M. GUILLAUME. Ce ne sont pas mes affaires; je ne dois rien.

M. PATELIN. Non, monsieur; c'est au contraire mon père qui devait au vôtre trois cents écus, et comme je suis homme d'honneur, je viens vous payer...

M. GUILLAUME. Me payer! Attendez, monsieur, s'il vous plaît, je me remets un peu votre nom. Oui, je connais depuis longtemps votre famille. Vous demeuriez au village ici près : nous nous sommes connus autrefois. Je vous demande excuse, je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur. Asseyez-vous là, je vous prie, asseyez-vous là.

M. PATELIN. Monsieur...

M. GUILLAUME. Monsieur...

M. PATELIN. Si tous ceux qui me doivent étaient aussi exacts que moi à payer leurs dettes, je serais beaucoup plus riche que je ne suis, mais je ne sais point retenir le bien d'autrui.

M. GUILLAUME. C'est pourtant ce qu'aujourd'hui beaucoup de gens savent fort bien faire.

M. PATELIN. Je tiens que la première qualité d'un honnête homme est de bien payer ses dettes; et je viens savoir quand vous serez de commodité de recevoir vos trois cents écus.

Mercy, Dieu vray pardon luy face
A l'âme.

LE DRAPPIER.

Amen! par sa grace;
Et de nous quant il luy plaira!

PATELIN.

Par ma foy, il me desclaira
Maintefois et bien largement
Le temps qu'on voit présentement :
Moult de fois m'en est souvenu.
Et puis lors il estoit tenu
Ung des bons...

LE DRAPPIER, offrant un siége.

Seez vous, beau sire :
Il est bien temps de vous le dire,
Mais je suis ainsi gracieulx.

PATELIN.

Je suis bien. Des biens temporeulx
Il avoit...

LE DRAPPIER, insistant.

Vraiement, vous serrez (*vous vous assoirez*)...

PATELIN, s'asseyant.

Voulentiers. Ha! que vous verrez,
Qu'il me disoit, de grans merveilles!
Ainsi m'aist Dieu, que des oreilles,
Du nez, de la bouche et des yeulx,
Oncq enfant ne ressembla mieulx
A pere. Quel menton forché!
Vraiment c'estes vous tout poché!
Et qui diroit à vostre mere
Que ne feussiez filz vostre pere,
Il auroit grant fain de tencer (*disputer*).
Sans faulte je ne puis penser
Comment nature en ses ouvrages
Forma deux si pareilz visages,
Et l'ung comme l'aultre tachié;
Car quoy? qui vous auroit crachié
Tous deux encontre la paroy
D'une manière et d'ung aroy,
Si seriez vous sans différence.
Or, sire, la bonne Laurence,
Vostre belle ante (*tante*), mourut elle?

LE DRAPPIER.

Nenny dea!

PATELIN.

Que la vis je belle,
Et grande, et droite, et gracieuse
Par la mere Dieu precieuse,
Vous lui ressemblez de corsaige

M. Guillaume. Tout à l'heure.

M. Patelin. J'ai chez moi votre argent tout prêt, et bien compté; mais il faut vous donner le temps de faire dresser une quittance par-devant notaire. Ce sont des charges d'une succession qui regarde ma fille Henriette, et j'en dois rendre un compte en forme.

M. Guillaume. Cela est juste. Eh bien, demain matin à cinq heures.

M. Patelin. A cinq heures, soit. J'ai peut-être mal pris mon temps, monsieur Guillaume ; je crains de vous détourner.

M. Guillaume. Point du tout, je ne suis que trop de loisir : on ne vend rien.

M. Patelin. Vous faites pourtant plus d'affaires vous seul que tous les négociants de ce lieu.

M. Guillaume. C'est que je travaille beaucoup.

M. Patelin. C'est que vous êtes, ma foi, le plus habile homme de ce pays... Voilà un assez beau drap.

M. Guillaume. Fort beau !

M. Patelin. Vous faites votre commerce avec une intelligence...

M. Guillaume. Oh ! Monsieur... !

M. Patelin. Avec une habileté merveilleuse !

M. Guillaume. Oh ! oh ! Monsieur !

M. Patelin. Des manières nobles et franches qui gagnent le cœur de tout le monde.

M. Guillaume. Oh ! point, monsieur !

Comme qui vous eust fait de naige.
En ce pays n'a, ce me semble,
Lignage qui mieulx se ressemble
Tant plus vous vois, par Dieu le pere,
Veez vous là, veez vostre pere;
Vous luy ressemblez mieulx que goute
D'eaue, je n'en fais nulle doubte.
Quel vaillant bachelier c'estoit !
Le bon preud'homme ! et si prestoit
Ses denrées à qui les vouloit.
Dieu lui pardoint ! il me souloit
Toujours de si tres bon cuer rire !
Pleust à Jhesus-Christ que le pire
De ce monde luy ressemblast !
On ne tollist pas ou n'emblast
L'ung à l'autre comme l'en fait !...
(Maniant le drap d'une des pièces à sa portée.)
Que ce drap icy est bien fait !
Qu'est il souef, doulx, et traitis (*bien façonné*) !

LE DRAPPIER.

Je l'ay fait faire tout faitis
Ainsi des laisnes de mes bestes.

PATELIN.

Hen, hen, quel mesnagier vous estes !
Vous n'en istriez pas de l'orine (m.-a m. *vous ne sortiriez pas de l'origine*)
Du pere : votre corps ne fine
Tousjours, tousjours de besongner !

LE DRAPPIER.

Que voulez-vous ? Il faut songner
Qui veult vivre, et soutenir paine.

PATELIN, touchant un autre drap.

Cestuy cy est il taint en laine ?
Il est fort comme ung Cordouen.

LE DRAPPIER.

C'est ung tres bon drap de Rouen,
Je vous prometz, et bien drappé.

PATELIN.

Or vraiement j'en suis atrapé,
Car je n'avoie intention
D'avoir drap, par la passion
De nostre Seigneur, quand je vins.
J'avoie mis à part quatre vings
Escus pour retraire une rente,
Mais vous en aurez vingt ou trente,
Je le voy bien, car la couleur
M'en plaist trestant que c'est douleur.

M. PATELIN. Parbleu ! la couleur de ce drap fait plaisir à la vue.

M. GUILLAUME. Je le crois ; c'est couleur de marron.

M. PATELIN. De marron ! Que cela est beau ! Gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là ?

M. GUILLAUME. Oui, oui, avec mon teinturier.

M. PATELIN. Je l'ai toujours dit, il y a plus d'esprit dans cette tête-là que dans toutes celles du village.

M. GUILLAUME. Ah ! ah ! ah !

M. PATELIN. Cette laine me paraît assez bien conditionnée.

M. GUILLAUME. C'est pure laine d'Angleterre.

M. PATELIN. Je l'ai cru... A propos d'Angleterre, il me semble, monsieur Guillaume, que nous avons autrefois été à l'école ensemble.

M. GUILLAUME. Chez monsieur Nicodème.

M. PATELIN. Justement. Vous étiez beau comme l'Amour.

M. GUILLAUME. Je l'ai ouï dire à ma mère.

M. PATELIN. Et vous appreniez tout ce qu'on voulait.

M. GUILLAUME. A dix-huit ans, je savais lire et écrire.

M. PATELIN. Quel dommage que vous ne vous soyez pas appliqué aux grandes choses ! savez-vous bien, monsieur Guillaume, que vous auriez gouverné un Etat ?

M. GUILLAUME. Comme un autre...

M. PATELIN. Tenez, j'avais justement dans l'esprit une couleur de drap comme celle-là. Il me souvient que ma femme veut que

LE DRAPPIER.
Escus ? Voire, se pourrait il faire
Que ceulx dont vous devez retraire
Ceste rente prinssent monnoye ?

PATELIN.
Et oui dea, se je le vouloye ;
Tout m'en est ung en payement.
(Reprenant le drap.)
Quel drap est cecy ? Vrayement,
Tant plus le voy et plus m'assotte.
Il m'en fault avoir une cotte,
Bref, et à ma femme de mesme.

LE DRAPPIER.
Certes, drap est cher comme cresme !
Vous en aurez se vous voulez :
Dix ou vingt francs y sont coulez
Si tost !

PATELIN.
Ne me chault, couste et vaille !
Encor ay je denier et maille
Qu'oncques ne virent pere ne mere.

LE DRAPPIER.
Dieu en soit loué ! par saint Pere,
Il ne m'en desplairoit empiece.

PATELIN.
Bref, je suis gros de ceste piece :
Il m'en convient avoir.

LE DRAPPIER.
Or bien,
Il convient aviser combien
Vous en voulez. Premièrement
Tout est à vostre commandement
Quant que il en y a en la pille ;
Et n'eussiez vous ne croix ne pille.

PATELIN.
Je le sçay bien : vostre mercy.

LE DRAPPIER.
Voulez vous de ce pers cler cy ?

PATELIN.
Avant, combien me coustera
La premiere aulne ? Dieu sera
Payé des premiers, c'est raison :
(Donnant une petite pièce au drapier.)
Vecy ung denier ; ne faison
Rien qui soit où Dieu ne se nomme.

LE DRAPPIER.
Par Dieu, vous estes un bon homme,
Et me n'avez bien resjouy.

je me fasse un habit : je songe que demain matin à cinq heures, en portant vos trois cents écus, je prendrai peut-être de ce drap.

M. Guillaume. Je vous le garderai.

M. Patelin, *à part*. Le garderai, ce n'est pas là mon compte. (*Haut*.) Pour racheter une rente, j'avais mis à part ce matin douze cents livres, où je ne voulais pas toucher ; mais je vois bien, monsieur Guillaume, que vous en aurez une partie.

M. Guillaume. Ne laissez pas de racheter votre rente, vous aurez toujours de mon drap.

M. Patelin. Je le sais bien; mais je n'aime point à prendre à crédit... Que je prends de plaisir à vous voir frais et gaillard ! Quel air de santé et de longue vie !

M. Guillaume. Je me porte bien.

M. Patelin. Combien croyez-vous qu'il me faudra de ce drap, afin qu'avec vos trois cents écus je porte aussi de quoi le payer.

M. Guillaume. Il vous en faudra.... Vous voulez, sans doute, l'habit complet?

M. Patelin. Oui, bien complet; justaucorps, culotte et veste, doublés de même; et tout bien long et bien large.

M. Guillaume. Pour tout cela, il vous en faudra.... Oui.... six aunes... Voulez-vous que je vous les coupe en attendant?

M. Patelin. En attendant... Non, Monsieur, non, l'argent à la main, s'il vous plaît, l'argent à la main : c'est ma méthode.

Voulez vous à ung mot ?

PATELIN.

Ouy.

LE DRAPPIER.

Chascune aulne vous coustera
Vingt et quatre solz.

PATELIN.

Non fera.
Vingt et quatre solz ! sainte dame !

LE DRAPPIER.

Il me l'a cousté, par ceste âme ;
Autant m'en fault se vous l'avez.

PATELIN.

Dea; c'est trop !

LE DRAPPIER.

Ha! vous ne sçavez
Comment le drap est enchery !
Trestout le bétail est pery
Cest yver par la graut froidure.

PATELIN.

Vingt solz, vingt solz.

LE DRAPPIER.

Et je vous jure
Que j'en auray ce que je dy.
Or attendez à samedy :
Vous verrez que vault. La toison,
Dont il souloit estre foison,
Me cousta à la Magdalene
Huit blans, par mon serment, de laine
Que je souloie avoir pour quatre !

PATELIN.

Par le sang bieu, sans plus debattre,
Puis qu'ainsi va, donc je marchande ;
Sus, aulnez.

LE DRAPPIER.

Et je vous demande
Combien vous en fault-il avoir ?

PATELIN.

Il est bien aisé à sçavoir ?
Quel lé a il ?

LE DRAPPIER.

Lé de Brucelle.

PATELIN.

Trois aulnes pour moy, et pour elle
(Elle est haulte) deux et demie,
Ce sont six aulnes... Ne sont mie ?...
Et non sont, que je suis becjaune !

LE DRAPPIER.

Il ne s'en faut que demie aulne,
Pour faire les six justement.

M. Guillaume. Elle est fort bonne... (*A part.*) Voilà un homme très-exact.

M. Patelin. Vous souvient-il, monsieur Guillaume, d'un jour que nous soupâmes ensemble à l'Ecu de France?

M. Guillaume. Le jour qu'on fit la fête du village.

M. Patelin. Justement ; nous raisonnâmes à la fin du repas sur les affaires du temps; que je vous ouïs dire de belles choses !

M. Guillaume. Vous vous en souvenez?

M. Patelin. Si je m'en souviens? Vous prédîtes dès lors tout ce que nous avons vu depuis dans Nostradamus.

M. Guillaume. Je vois les choses de loin.

M. Patelin. Combien, monsieur Guillaume, me ferez-vous payer de l'aune de ce drap?

M. Guillaume, *en voyant la marque.* Voyons; un autre en paierait, ma foi, six écus ; mais allons, je vous le baillerai à cinq écus.

M. Patelin, *à part.* Le juif !... (*Haut.*) Cela est trop honnête, six fois cinq écus, ce sera justement...

M. Guillaume. Trente écus.

M. Patelin. Oui, trente écus : le compte est bon... Parbleu, pour renouveler connaissance, il faut que nous mangions demain à dîner une oie dont un plaideur m'a fait présent.

M. Guillaume. Une oie ; je les aime fort.

M. Patelin. Tant mieux : touchez là ; à demain à dîner ; ma

PATELIN.
J'en prendray six tout rondement,
Aussy me faut il chapperon.

LE DRAPPIER, lui présentant son aune.
Prenez la, nous les aulneron,
Si sont elles cy sans rabatre :
(Il mesure.)
Empreu, et deux, et trois, et quatre,
Et cinq, et six.

PATELIN.
Ventre saint Pierre!
Ric à ric!

LE DRAPPIER.
Aulneray je par arriere?

PATELIN.
Nenny, ce n'est qu'une longaigne !
Il y a plus perte ou plus gaigne
En la marchandise. Combien
Moute tout?

LE DRAPPIER.
Nous le sçaurons bien.
A vingt et quatre solz chascune,
Les six neuf francs.

PATELIN.
Hen, c'est pour une!
Ce sont six escus?

LE DRAPPIER.
M'aist Dieu, voire.

PATELIN.
Or, sire, les voulez vous croire
Jusques à ja quant vous viendrez?
Non pas croire, vous les prendrez
A mon huis, en or ou monnoye.

LE DRAPPIER.
Nostre Dame ! je me tordroye (*détournerais*)
De beaucoup à aller par là.

PATELIN.
Hé ! votre bouche ne parla
Depuis, par monseigneur saint Gille,
Qu'el ne disoit pas Euvangile.
C'est très bien dit, vous vous tordriez !
C'est cela ! vous ne vouldriez
Jamais trouver nulle achoison (*occasion*)
De venir boire en ma maison :
Or y burez vous ceste fois.

LE DRAPPIER.
Et par saint Jacques, je ne fais
Guere aultre chose que de boire!
Je iray ; mais il fait mal d'acroire,
Ce sçavez vous bien, à l'estraine.

femme les apprête à miracle : par ma foi, il me tarde qu'elle me voie sur le corps un habit de ce drap; croyez-vous qu'en le prenant demain matin il soit fait à dîner ?

M. GUILLAUME. Si vous ne donnez du temps au tailleur, il vous le gâtera.

M. PATELIN. Ce serait grand dommage !

M. GUILLAUME. Faites mieux : vous avez, dites-vous, l'argent tout prêt ?

M. PATELIN. Sans cela je n'y songerais pas.

M. GUILLAUME. Je vais vous le faire porter chez vous par un de mes garçons ; il me souvient qu'il y en a là de coupé justement ce qu'il vous en faut.

M. PATELIN *prend le drap*. Cela est heureux.

M. GUILLAUME. Attendez. Il faut auparavant que je l'aune en votre présence.

M. PATELIN. Bon, est-ce que je ne me fie pas à vous?

M. GUILLAUME. Donnez, donnez ; je vais le faire porter, et vous m'enverrez par le retour...

M. PATELIN. Le retour... Non, non, ne détournez pas vos gens ; je n'ai que deux pas à faire d'ici chez moi... Comme vous dites, le tailleur aura plus de temps.

M. GUILLAUME. Laissez-moi vous donner un garçon qui me rapportera l'argent.

PATELIN.

Souffist il se je vous estraine
D'escus d'or, non pas de monnoye?
Et si mengerez de mon oye,
Par Dieu ! que ma femme rotist.

LE DRAPPIER.

Vraiement cest homme m'assotist !
Alez devant : sus, je yray doncques
Et le porteray.

PATELIN.

Rien quiconques!
Que me grevera il ? pas maille (*aucunement*),
Soubz mon esselle.

LE DRAPPIER.

Ne vous chaille :
Il vault mieux, pour le plus honeste,
Que je le porte.

PATELIN.

Male feste
M'envoise la saincte Magdalene
Se vous en prenez jà la paine.
C'est tres bien dit : dessoubz l'esselle.
Cecy m'y fera une belle
Bosse ! — Ha, c'est très bien alé !
(Il cache le drap sous sa robe.
Il y aura beu et gallé (*on boira et on se régalera*)
Chez moy ains que vous en aillez.

LE DRAPPIER.

Je vous pry que vous me baillez
Mon argent dez que j'y seray.

PATELIN.

Feray. — Et, par bieu, non feray
Que n'ayez prins vostre repas
Tres bien : et si ne vouldroie pas
Avoir sur moy de quoy payer.
Au moins viendrez vous essayer
Quel vin je boy. Vostre feu pere
En passant huchoit bien : Compere,
Ou que dis-tu ? ou que fais-tu ?
Mais ne prisez vous ung festu
Entre vous riches les pouvres hommes !

LE DRAPPIER.

Et, par le [saint] sang bieu, nous sommes
Plus povres...

PATELIN.

Ouay ! adieu ! adieu !
Rendez vous tantost audit lieu,
Et nous beurons bien, je m'en vant (*vante*) !

M. Patelin. Eh ! point, point. Je ne suis pas glorieux, il est presque nuit ; et, sous ma robe, on prendra ceci pour un sac de procès.

M. Guillaume. Mais, Monsieur, je vais toujours vous donner un garçon pour me...

M. Patelin. Eh ! point de façon, vous dis-je... à cinq heures précises trois cent trente écus, et l'oie à dîner. Oh ! ça, il se fait tard ; adieu, mon cher voisin, serviteur... eh ! serviteur.

M. Guillaume. Serviteur, Monsieur, serviteur. Il s'en va parbleu avec mon drap ; mais il n'y a pas loin d'ici à cinq heures du matin. Je dîne demain chez lui, et il me paiera, il me paiera.

(*L'Avocat Patelin*, acte Ier.)

LE DRAPPIER.

Se feray je. Or alez devant,
Et que j'aye or.

(Patelin s'en va.)

SCÈNE IV.

PATELIN, dans la rue.

Or ? et quoi doncques ?
Or ! deable ! je n'y failly onques !
Or ! par le col soit il pendu !
Endea, il ne m'a pas vendu
A mon mot ; ce a esté au sien :
Mais il sera payé au mien.
Il lui faut or ? on le luy fourre !
Pleust à Dieu qu'il ne fist que courre
Sans cesser jusque à fin de paye !
Saint Jehan ! il feroit plus de voye
Qu'il n'y a jusque à Pampelune !

(Il rentre.)

SCÈNE V.

LE DRAPPIER, chez lui.

Ilz ne verront soleil ne lune,
Les escus qu'il me baillera,
De l'an, qui ne les m'emblera (*si on ne me les vole pas*).
Or n'est il si fort entendeur
Qui ne trouve plus fort vendeur :
Ce trompeur là est bien becjaune,
Quant pour vingt et quatre solz l'aulne
A prins drap qui n'en vaut pas vingt !

(*La Farce de maistre Pierre Patelin*, édit. F. Génin.)

RACINE (Jean).

(1639-1699.)

Racine, comme Corneille, comme Molière, est doublement modèle; admirable poëte, il est encore un exquis prosateur.

Une querelle avec un des hommes les plus illustres de Port-Royal, où il avait été élevé, fut la première occasion qu'il eut de montrer son habileté à écrire en prose. Nicole avait entrepris de venger les religieuses de Port-Royal de la manière peu mesurée dont Des Marestz de Saint-Sorlin avait parlé d'elles dans sa violente réfutation de l'*Apologie* des religieuses de Port-Royal. Pour cet effet, à la suite des dix lettres célèbres appelées *les Imaginaires*, dont la première est datée du 24 janvier 1661, et qui avait pour objet de traiter toutes les questions relatives au formulaire et à l'*hérésie*, suivant lui *imaginaire*, qu'on imputait au défenseur de Jansénius, Nicole avait publié (1663-1666) huit autres lettres intitulées *les Visionnaires*, celles-là presque exclusivement dirigées contre Des Marestz, auteur d'une comédie de ce nom, regardée comme un chef-d'œuvre dans le temps. Nicole, dans ses *Visionnaires*, examinait la conduite, les écrits, les opinions de ce personnage singulier[1]. Mais en rappelant que la première profession de l'ennemi déclaré de Port-Royal avait été « faire des romans et des pièces de théâtre », le vengeur passionné des jansénistes s'était emporté à dire, d'une manière générale: « Un faiseur de romans et un poëte de théâtre est un empoisonneur public, non des corps mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer par ses écrits pernicieux[2]. »

Racine, qui n'avait encore écrit que les *Frères ennemis* et *Alexandre*, mais qui, à la veille de produire le chef-d'œuvre d'*Andromaque*, était tout de feu pour son art, crut que l'auteur des *Visionnaires* l'avait eu en vue dans cette attaque contre les *empoisonneurs publics*; il éclata, mais sans se faire connaître, par la publication d'une petite lettre mordante adressée à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Visionnaires*.

Racine y déclarait qu'il ne voulait point prendre parti entre MM. Des

[1] Voir notre tome I, p. 550.

[2] *Onzième Imaginaire*, ou *Première Visionnaire*.— Le P. B. Lamy a parlé d'une manière tout aussi forte, et avec plus de développements, contre le préjudice que portaient à la morale publique *les poëtes et les faiseurs de romans*, dans ses *Nouvelles réflexions sur l'art poétique*, 1678.

Marestz et Nicole, laissant au monde à juger quel était des deux le visionnaire.

« J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez d'indifférence, continuait-il, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me semblaient bien ou mal écrites. Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des petites lettres ; mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une Provinciale et une Imaginaire. »

Après avoir tout d'abord porté ce rude coup à son adversaire, il en vient au grief qu'il regardait comme personnel :

« Et qu'est-ce que les romans et les comédies, demande-t-il, peuvent avoir de commun avec le jansénisme ? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu ? Faut-il, parce que Des Marestz a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire ? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux ? Oh ! que le provincial était bien plus sage que vous ! Voyez comme il flatte l'académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne [1]. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras ; il a ménagé les faiseurs de romans ; il s'est fait violence pour les louer : car, Dieu merci, vous ne louez jamais que ce que vous faites. Et, croyez-moi, ce sont peut-être les seules gens qui vous étaient favorables. Mais si vous n'étiez pas content d'eux, il ne fallait pas tout d'un coup les injurier. Vous pouviez trouver des termes plus doux que ces mots « d'empoisonneurs publics et de gens horribles parmi les chrétiens [2] ! »

Suit la réfutation spirituelle et pressante de l'opinion de Nicole et des autres solitaires de Port-Royal, sur les compositions théâtrales, opinion qui ne les avait pas empêchés de traduire les comédies de Térence.

Tout en combattant les idées de ses adversaires, Racine ne néglige rien de ce qui peut jeter sur eux du ridicule. C'est dans cette intention maligne qu'il raconte l'anecdote de deux capucins qui étaient venus demander l'hospitalité à Port-Royal. La tourière leur avait servi à table du pain blanc et du *vin des messieurs*. Mais la mère Angélique entend dire que l'un de ces capucins était un certain père Maillard qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du pape contre Jansénius. Aussitôt, cette zélée supérieure commande qu'on ôte aux religieux le pain et le *vin des messieurs*. « L'ordre s'exécute. Ces bons pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose

[1] Le passage que Racine a en vue se trouve dans la réponse du provincial aux deux premières lettres de Pascal : « Voici, dit-il, ce que m'en écrit un de messieurs de l'Académie, des plus illustres entre ces hommes tous illustres, qui n'avait encore vu que la première. Je voudrais que la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu M. le cardinal, voulût reconnaître la juridiction de son Académie française. L'auteur de la lettre serait content, etc. »

[2] Expressions tirées de la *Première Visionnaire*.

en patience, et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence.» Mais le lendemain on reconnaît qu'on a commis une erreur. Celui qu'on prenait pour le père Maillard était le frère d'un des zélés du parti. La mère Angélique de donner alors des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. « Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier. »

Et Racine, apostrophant l'apologiste des Jansénistes :

« Voilà, monsieur, lui dit-il, comme vous avez traité Des Marestz, et comme vous avez toujours traité tout le monde. Qu'une femme fût dans le désordre, qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut ; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu pour eux. La science était traitée comme la vertu. Ce n'était pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs ; il fallait avoir lu Jansénius, et n'y avoir point lu les propositions. »

Puis revenant à son sujet, la défense des pièces de théâtre et des romans inoffensifs aux mœurs :

« Enfin, je vous demanderais volontiers, dit-il, ce qu'il faut que nous lisions, si ces sortes d'ouvrages nous sont défendus. Encore faut-il que l'esprit se délasse quelquefois. Nous ne pouvons pas toujours lire vos livres. Et puis, à vous dire la vérité, vos livres ne se font plus lire comme ils faisaient. Il y a longtemps que vous ne dites plus rien de nouveau. En combien de facons avez-vous conté l'histoire du pape Honorius ? Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos disquisitions, vos dissertations, vos réflexions, vos considérations, vos observations, on n'y trouvera aucune chose, sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. »

En terminant, il daube assez vigoureusement sur le style de Nicole qui, dans les *Visionnaires*, s'était en vain efforcé d'être plaisant :

« Retranchez-vous donc sur le sérieux, lui disait-il ironiquement, remplissez vos lettres de longues et doctes périodes ; citez les Pères ; jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses. Vous êtes appelé à ce style. Il faut que chacun suive sa vocation. »

Nicole ne répondit pas à la lettre où non-seulement lui, mais tous les solitaires de Port-Royal, et en particulier Lemaître, étaient si malmenés. Mais MM. Dubois (22 mars 1666) et Barbier d'Aucourt (1er avril 1666) essayèrent, sans se nommer, de la réfuter. Racine répliqua par une seconde lettre anonyme, du 10 mai 1666.

Dès le début, il triomphe, par l'ironie, de ses contradicteurs :

« Je pourrais, messieurs, dit-il, vous faire le même compliment que vous me faites ; je pourrais vous dire qu'on vous fait beaucoup d'honneur de vous répondre : mais j'ai une plus haute idée de tout ce qui sort de Port-Royal, et je me tiens, au contraire, fort honoré d'entretenir quelque commerce avec ceux qui approchent de si grands hommes. Toute la grâce que je vous demande, c'est qu'il me soit

permis de vous répondre en même temps à tous deux; car, quoique vos lettres soient écrites d'une manière bien différente, il suffit que vous combattiez pour la même cause; je n'ai point d'égard à l'inégalité de vos humeurs, et je ferais conscience de séparer deux jansénistes ; aussi bien je vois que vous me reprochez à peu près les mêmes crimes; toute la différence qu'il y a, c'est que l'un me les reproche avec chagrin, et tâche partout d'émouvoir la pitié et l'indignation de ses lecteurs, au lieu que l'autre s'est chargé de les réjouir. Il est vrai que vous n'êtes pas venus à bout de votre dessein, le monde vous a laissés rire et pleurer tout seuls. Mais le monde est d'une étrange humeur; il ne vous rend point justice : pour moi, qui fais profession de vous la rendre, je vous puis assurer au moins que le mélancolique m'a fait rire, et que le plaisant m'a fait pitié. Ce n'est pas que vous demeuriez toujours dans les bornes de votre partage: il prend quelquefois envie au plaisant de se fâcher, et au mélancolique de s'égayer; car, sans compter la manière ingénieuse dont il nous peint ces Romains qu'on voyait à la tête d'une armée et à la queue d'une charrue, il me dit assez galamment « que, si je veux me servir de l'autorité de saint Grégoire en faveur de la tragédie, il faut me résoudre à être toute ma vie le poëte de la passion [1]. » Voyez à quoi l'on s'expose quand on force son naturel ; il n'a pu rire sans abuser du plus saint de nos mystères; et la seule plaisanterie qu'il fait est une impiété. »

Indiquant ironiquement à ses obscurs adversaires les moyens qu'ils ont de se distinguer:

« Surtout, finit-il par leur dire, louez vos messieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon; ce n'est pas assez : mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité; mais ne craignez rien, ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir. »

On voit qu'avant de faire en vers de mordantes épigrammes, Racine en faisait en prose d'assez vives. Toute sa réplique est aiguisée de traits aussi fins et aussi piquants. Il dit un peu plus loin de l'auteur des *Chamillardes*, qui était Barbier lui-même :

« Cet homme ne manque point de hardiesse, il possède assez bien le caractère de Port-Royal, il traite le pape familièrement; il parle aux docteurs avec autorité. Que dis-je ? Savez-vous qu'il a fait un grand écrit qui a mérité d'être brûlé? »

Toute la lettre est sur ce ton. C'est un feu roulant de malices, et partout le style le plus correct comme le plus vif.

Après avoir spirituellement réfuté les divers raisonnements qu'on lui avait objectés, il termine en disant qu'il ne veut pas imiter la lourde prolixité de ses adversaires.

« Je prévois même, ajoute-t-il, que je ne vous écrirai pas davantage. Je ne refuse point de lire vos *Apologies*, ni d'être spectateur de vos disputes; mais je ne veux point y être mêlé. Ce serait une chose étrange, que pour un avis que j'ai donné en passant, je me fusse attiré sur les bras tous les disciples de saint Augustin. Ils n'y trouveraient pas leur compte; ils n'ont point accoutumé d'avoir affaire à des

[1] C'est un mauvais jeu de mots de Barbier d'Aucourt, fondé sur ce que saint Grégoire de Nazianze avait mis la Passion de Notre-Seigneur en tragédie.

inconnus. Il leur faut des gens connus et des plus élevés en dignité; je ne suis ni l'un ni l'autre, et par conséquent je crains peu ces vérités dont vous me menacez. Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures, vous en diriez au meilleur de vos amis; croyez-moi, retournez aux Jésuites, ce sont vos ennemis naturels[1].

Ces deux lettres, écrites d'une prose si fine et si alerte, et semées partout de traits si enjoués et si malins, reproduisent d'une manière remarquable, surtout la première, le style et l'esprit des *Provinciales*. « Je ne sais, disait d'Olivet, en faisant l'éloge de Racine, si nous avons rien de mieux écrit, rien de plus ingénieux en notre langue, que sa première lettre qui s'adresse à l'auteur des *Visionnaires*. »

Mais plus tard Racine, revenu à d'autres sentiments pour les hommes qui avaient élevé son enfance, eut regret de ces écrits satiriques, et voulut expier le chagrin qu'il avait causé à ses maîtres, en composant l'*Histoire de Port-Royal*.

C'est, à ce qu'on suppose, vers 1695 qu'il écrivit cette histoire. Le fils du grand poëte nous fait seulement connaître à quelle occasion son père entreprit ce travail. Voici ce qu'il avait appris de Boileau :

« Les religieuses de Port-Royal des Champs ayant, dit-il, été obligées de présenter un mémoire à M. l'archevêque de Paris au sujet du partage de leurs biens avec la maison de Port-Royal de Paris, mon père, toujours disposé à leur rendre service dans leurs affaires temporelles, fit pour elles ce mémoire. Quoiqu'il ne contînt qu'une explication en peu de mots de leur recette et de leur dépense..., M. l'archevêque en ayant apparemment goûté le style, et voyant quelquefois mon père à la cour, lui dit, que puisqu'il avait été élevé à Port-Royal, personne ne pouvait mieux que lui le mettre au fait d'une maison dont il entendait parler de plusieurs manières différentes, et qu'il lui demandait un mémoire historique qui l'instruisît de ce qui s'était passé. Tous ceux qui ont eu quelque liaison avec mon père, ont toujours reconnu la même simplicité dans ses mœurs que dans sa foi, et ont en même temps admiré le zèle avec lequel il se portait à servir ses amis... Avec ce même zèle il écrivit l'histoire de Port-Royal dans l'espérance de rendre favorables à ces religieuses les sentiments de leur archevêque, et sans intention, selon les apparences, de la rendre publique. Il remit cette histoire la veille de sa mort à un ami[2]. »

Depuis le jour de la mort de Racine, le 21 avril 1699, jusqu'en 1742, l'*Histoire de Port-Royal* demeura ensevelie dans des ténèbres impénétrables même à la famille de l'auteur. A cette époque de 1742, le cardinal de Fleury, très-favorable aux jésuites, vivant encore, on n'osa donner que des fragments de cet ouvrage où ils sont si fort maltraités, et c'est seulement après la destruction de leur compagnie que l'*Histoire de Port-Royal* fut enfin publiée dans son entier. Par cette publication la littérature française fut enrichie d'une des œuvres les mieux composées et les mieux écrites qu'elle possédât encore dans le genre historique. Au sentiment de l'abbé d'Olivet, l'*Histoire de Port-Royal* achève de donner à Racine, « parmi ceux de nos

[1] Lettres adressées à M. Chamillard, docteur de Sorbonne, contre la signature pure et simple du formulaire.

[2] *Mém. sur Racine*, t. I, p. 299.

auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poëtes [1]. » Boileau n'en jugeait pas moins favorablement; il la regardait, dit-on, comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions en notre langue [2]. Il y a de l'excès dans ces éloges [3]. La justice demande seulement qu'on loue le style uni, simple, pur, élégant, plein de choses, de cette belle esquisse.

Le célèbre auteur avait mis beaucoup de soin à ce travail, et Louis Racine, qui en avait vu les premières copies écrites de la main même de son père, parle des fréquentes ratures dont elles étaient chargées, et qui, dit-il, lui firent juger que ces sortes d'écrits, où il faut éviter tout ornement d'esprit, en se bornant à un style précis et pur, coûtaient plus de peine que d'autres au grand poëte.

On a déjà pu se former une idée du style de Racine dans l'*Histoire de Port-Royal* par le portrait d'Antoine Arnauld que nous avons cité à l'article de ce chef de parti [4]. Pour que l'on puisse mieux l'apprécier, nous ajoutons aux extraits qui suivent cette étude quelques pages empruntées au commencement de l'ouvrage.

Racine, dégoûté de la carrière du théâtre par l'insuccès de *Phèdre*, avait résolu de se faire chartreux. Son directeur, se défiant de l'inconstance de son caractère, lui conseilla de s'arracher au monde et au théâtre plutôt par un mariage chrétien que par une entière retraite. C'est l'année de son mariage, 1677, qu'il fut chargé d'écrire l'histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau. Il s'y mit avec activité; mais au bout de quelque temps un incendie arrivé chez M. de Valincourt, l'ami commun de Racine et de Boileau, détruisit leur ouvrage.

Il ne reste que de courts fragments de ce que Racine avait écrit sur l'histoire de Louis XIV. Perte très-regrettable au point de vue littéraire, peut-être moins grande au point de vue historique. L'historiographe de France était trop sous le charme pour garder l'indépendance de jugement et la largeur de vues que demande l'histoire. On en peut juger par la manière dont, dans son *Précis* de la guerre de 1672, il expose les griefs du grand roi contre la petite république de Hollande, bien moins coupable assurément que ne la fait le narrateur prévenu. Sans aller jusqu'à l'adoration de Dangeau pour Louis XIV, Racine professait pour le grand roi une sorte de latrie.

Les narrés historiques de Racine sont généralement estimés. On parle moins de ses discours académiques. Cependant d'Olivet trouvait avec raison admirable celui qu'il prononça lors de la réception de Thomas Corneille et de Bergeret. D'Alembert confirme cet éloge :

« Racine, dit-il, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie fran-

[1] *Hist. de l'Acad. franç.*, t. II, p. 343.

[2] Ce mot n'est rapporté que par l'auteur du Supplément de Moréri.

[3] On trouve encore un éloge enthousiaste de l'*Histoire de Port-Royal* dans l'*Année littéraire*, 1768, p. 183.

[4] Tome I, p. 534.

çaise, et qui en cette occasion *s'éclipsa* devant le prédicateur, se dédommagea quelques années après du peu de succès qu'il avait eu à sa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de son illustre frère. L'auteur de *Phèdre*, alors plus aguerri en présence du public, parut en ce moment tout ce qu'il était ; le discours qu'il fit est un des plus beaux qui aient été prononcés dans l'Académie ; on le lit encore tous les jours [1]. »

Comme nous citons la plus grande partie de ce discours, on pourra juger s'il ne mérite pas ces éloges.

Enfin, parmi les titres de Racine à la gloire d'excellent prosateur, il ne faut pas oublier sa correspondance, même celle de sa jeunesse. D'Olivet a observé que les trente à quarante lettres que Racine écrivit d'Uzès à ses amis de Paris, en 1661 et 1662, « sont pleines d'esprit, et de plus qu'on y trouve une exactitude, une beauté de style, qui est ordinairement le fruit d'un long exercice. » Mais il se révèle avec des qualités bien plus perfectionnées, et il fait preuve d'autant d'âme que d'esprit et de raison dans ses *Lettres à son fils* dont nous citons quelque chose.

Qu'on y ajoute ses lettres à madame de Maintenon, et l'on aura un ensemble d'écrits qui auraient suffi à faire la réputation de tout autre écrivain que Jean Racine [2].

Extrait du discours prononcé à l'Académie française, à la réception de MM. Th. Corneille et Bergeret, le 16 janvier 1685.

Il n'est pas besoin de dire ici combien l'Académie a été sensible aux deux pertes considérables qu'elle a faites presque en même temps, et dont elle serait inconsolable, si, par le choix qu'elle a fait de vous, elle ne les voyait aujourd'hui heureusement réparées.

[1] *Hist. des membres de l'Acad.*, Not. sur l'Éloge de Fléch., V.

[2] Saint-Simon parle encore de factums composés par Racine pour le duc de Luxembourg : « Le célèbre Racine, si connu par ses pièces de théâtre, et par la commission où il était employé lors pour écrire l'histoire du roi, prêta, dit-il, sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg, et réparer la sécheresse de la matière par un style agréable et orné, pour les faire lire avec plaisir et avec partialité aux femmes et aux courtisans. Il avait été attaché à M. de Seignelay, était ami intime de Cavoie, et tous deux l'avaient été de M. de Luxembourg. « (*Mém.*, t. I, ch. XVII, édit. 1829.) Saint-Simon dit encore dans le chapitre suivant : « Là, ce factum fut lu. On y trouva quantité de faits faux, plusieurs tronqués, et un éblouissant tissu de sophismes. La science de Talon et l'élégance et les grâces de Racine y étaient toutes déployées. »

Nous ne dirons rien de ces factums dont le fameux auteur de *Mémoires* loue tant le style ; nous avons inutilement fait de longues et pénibles recherches pour les retrouver.

Elle a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper : car bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et, que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait; et l'Académie, dont il était le doyen, avait au moins la consolation de voir dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous du nom sacré de son auguste protecteur le fameux nom de Corneille.

Et qui d'entre nous ne s'applaudirait pas en lui-même, et ne ressentirait pas un secret plaisir d'avoir pour confrère un homme de ce mérite. Vous, monsieur, qui non-seulement étiez son frère, mais qui avez couru longtemps une même carrière avec lui, vous savez les obligations que lui a notre poésie ; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable; accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de

grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit! Quelle noblesse! quelle économie dans les sujets! quelle véhémence dans les passions! quelle gravité dans les sentiments! quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres: personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poëtes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux.

Oui, monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de dire, à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie, que du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre comme ceux de monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poëte et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque dans les âges suivants on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand

de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poëtes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité; et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remerciements pour Louis le Grand.

Voilà, monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire, homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très-bon académicien : il aimait, il cultivait nos exercices; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissements qu'il recevait dans le public? Au contraire, après avoir paru en maître, et, pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie...

Lettre de Racine à son fils.

Il me paraît par votre lettre que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de la C. de ce qu'elle a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention; et pendant que vous y êtes engagé, et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obli-

gent, mais vous-même devez avoir assez de considération et d'égard pour moi pour vous conformer un peu à mes sentiments pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire.

Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser; mais je serais inconsolable si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour des livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche point à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut c'est la chose dont je suis le plus occupé.

L'Abbaye de Port-Royal.

L'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, est une des plus anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux. Elle fut fondée, en l'année 1204, par un saint évêque de Paris, nommé Eudes de Sully, de la maison des comtes de Champagne, proche parent de Philippe-Auguste. C'est lui dont on voit la tombe en cuivre, élevée de deux pieds, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. La fondation n'était que de douze religieuses; ainsi ce monastère ne possédait pas de fort grands biens. Ses principaux bienfaiteurs furent les seigneurs de Montmorenci et les comtes de Montfort. Ils lui firent successivement plusieurs donations, dont les plus considérables ont été confirmées par le roi saint Louis, qui donna aux religieuses, sur son domaine, une rente en forme d'aumône, dont elles jouissent encore aujourd'hui; si bien qu'elles reconnaissent avec raison ce saint roi pour un de leurs fondateurs. Le pape Honoré III accorda à cette abbaye de grands priviléges,

comme entre autres, celui d'y célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il permettait aussi aux religieuses de donner retraite à des séculières, qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux. Cette bulle est de l'année 1223, un peu après le quatrième concile général de Latran.

Sur la fin du dernier siècle, ce monastère, comme beaucoup d'autres, était tombé dans un grand relâchement; la règle de Saint-Benoît n'y était presque plus connue, la clôture même n'y était plus observée, et l'esprit du siècle en avait entièrement banni la régularité. Marie-Angélique Arnauld, par un usage qui n'était que trop commun en ce temps-là, en fut faite abbesse en 1602, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Elle n'en avait que huit lorsqu'elle prit l'habit, et elle fit profession à neuf ans entre les mains du général de Cîteaux, qui la bénit dix-huit mois après. Il y avait peu d'apparence qu'une fille faite abbesse à cet âge, et d'une manière si peu régulière, eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans cette abbaye. Cependant elle était à peine dans sa dix-septième année, que Dieu, qui avait de grands desseins sur elle, se servit pour la toucher d'une voie assez extraordinaire.

Un capucin, qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard à Port-Royal (en 1608), fut prié par l'abbesse et par les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit; et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et sur la sainteté de la règle de Saint-Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès lors la résolution, non-seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire aussi observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première. Elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne porta plus qu'une chemise de serge, ne coucha plus que sur une simple paillasse, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. Elle eut grand soin de ne point alarmer ses religieuses par trop d'empressement à leur vouloir faire embrasser la règle; elle se contentait de donner l'exemple, leur parlant peu, priant beaucoup pour elles, et accompagnant de torrents de larmes le peu d'exhortations qu'elle leur faisait quelquefois. Dieu la bénit si bien

qu'elle les gagna toutes les unes après les autres, et qu'en moins de cinq ans la communauté de biens, le jeûne, l'abstinence de viande, le silence, la veille de la nuit, et enfin toutes les austérités de la règle de Saint-Benoît furent établies à Port-Royal de la même manière qu'elles le sont encore aujourd'hui.

Cette réforme est la première qui ait été introduite dans l'ordre de Cîteaux : aussi y fit-elle un fort grand bruit ; et elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eue, c'est-à-dire qu'elle fut occasion de scandale aux uns, et d'édification aux autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un fort grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté, la mollesse, et, en un mot, le libertinage, comme d'anciennes coutumes de l'ordre, où il n'était pas permis de toucher. Toutes ces sortes de gens déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même : et ils parlaient de les faire excommunier. Ils avaient pour eux l'assistant du général, grand chasseur, et d'une si profonde ignorance, qu'il n'entendait pas même le latin de son *Pater*. Mais heureusement le général, nommé dom Boucherat, se trouva un homme très-sage et très-équitable, et ne se laissa point entraîner à leurs sentiments.

Plusieurs maisons, non-seulement admirèrent cette réforme, mais résolurent même de l'embrasser. Mais on crut partout qu'on ne pouvait réussir dans une si sainte entreprise sans le secours de l'abbesse de Port-Royal. Elle eut ordre du général (en 1618) de se transporter dans la plupart de ces maisons, et d'envoyer de ses religieuses dans tous les couvents où elle ne pourrait aller elle-même. Elle alla à Maubuisson, au Lis, à Saint-Aubin, pendant que la mère Agnès Arnauld, sa sœur, et d'autres de ses religieuses, allaient à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, à Tard, aux îles d'Auxerre, et ailleurs. Toutes ces maisons regardaient l'abbesse et les religieuses de Port-Royal comme des anges envoyés du ciel pour le rétablissement de la discipline. Plusieurs abbesses vinrent passer des années entières à Port-Royal, pour s'y instruire à loisir des saintes maximes qui s'y pratiquaient. Il y eut aussi un grand nombre d'abbayes d'hommes qui se réformèrent sur ce modèle. Ainsi l'on peut dire avec vérité que la maison de Port-Royal fut une source de bénédictions pour tout l'ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, qui y était presque entièrement éteint. (*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, I.)

BAYLE (Pierre).

(1647-1706)

Nous allons clore notre revue des illustres prosateurs français du dix-septième siècle. Quelle belle et riche galerie s'est déroulée devant nos yeux ! Quel concours de grands hommes ! Quelle variété de talents éminents ! Et combien d'auteurs estimables nous avons encore dû laisser à part !

Dans la littérature du dix-septième siècle, il est une classe séparée d'écrivains dont nous devons indispensablement nous occuper, en terminant ce volume et cette partie : ce sont les écrivains protestants réfugiés. Ils forment une école politique, philosophique et littéraire conjurée à la fois contre l'Église catholique et contre l'établissement monarchique de Louis XIV, qu'ils insultent et ridiculisent par tous les arts de l'esprit qui le glorifiaient et le divinisaient en France ; et leur influence de réaction a été puissante sur le mouvement intellectuel et philosophique du dix-huitième siècle. Aussi ont-ils été très-diversement jugés par les différentes opinions. Dans cette étude, où nous ne les considérerons guère que comme écrivains, nous tâcherons d'éviter également de les surfaire et de les mettre au-dessous de leur valeur.

Nous dirons de suite, et sans hésitation, que les plus estimés d'entre eux ne méritent qu'un rang secondaire parmi les prosateurs français. D'abord, ils sont tous, pour la diction, arriérés de leur époque. Les écrivains réfugiés ont un goût et une habitude de l'archaïsme qui les distingue singulièrement de tous les écrivains si polis et si élégants de la seconde moitié du dix-septième siècle.

Ce goût et cette pratique sont chez eux tout à fait systématiques. C'est ainsi que Le Clerc, rendant compte, dans sa *Bibliothèque française*, des Remarques sur la langue de Vaugelas et de Th. Corneille, accuse Vaugelas d'avoir fait prévaloir une forme de langage inférieure à celle du temps d'Amyot ; reproche aux écrivains du siècle de Louis XIV d'avoir écrit comme on parle et d'avoir ôté à la langue l'abondance des locutions, la cadence majestueuse des mots que possédaient le grec et le latin ; regrette surtout la longueur des anciennes périodes, et cite pour exemple une phrase tirée d'Amyot, qui, ne formant qu'un seul corps dans l'original, se composerait, suivant le goût moderne, de trois membres de phrase détachés ; enfin termine en déclarant que depuis cent ans la langue française a plus perdu qu'elle n'a gagné.

Vocabulaire suranné, tel est le premier caractère du langage réfugié. Nommons ensuite les constructions embarrassées, les tours elliptiques,

obscurs; enfin une diction délayée, diffuse, remplie de répétitions[1] de mots et d'idées, privée par conséquent de mouvement et de vie. Nous venons de voir que Le Clerc regrettait la longueur des anciennes périodes; mais ces périodes traînantes et ces parenthèses à perte d'haleine qui remplissent ses livres trop vantés par La Fontaine et ceux de la plupart des écrivains de son parti à cette époque ne sont assurément ni du goût ni du génie de la langue française. D'ailleurs, les plus estimables des écrivains réfugiés reconnaissaient sincèrement eux-mêmes ce qui leur manquait sous le rapport du style. « Il est difficile, disait Jacques Saurin, que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté. »

Les plus célèbres des écrivains français réfugiés en Hollande ou ailleurs pour la religion sont, outre les orateurs logiciens, Jean Claude et Jacques Saurin, dont nous avons déjà parlé[2], Abbadie, Jacques Basnage de Beauval, Jurieu, et par-dessus tous Pierre Bayle. Nous apprécierons rapidement les trois premiers, et nous consacrerons au dernier une grande étude. Pour d'autres, qui eurent aussi quelque mérite, comme Jean Le Clerc (1657-1738), comme Isaac de Beausobre (1659-1738), comme Henri Basnage de Beauval (1657-1710), comme Jacques Bernard (1658-1718), nous ne pouvons que les mentionner.

C'est affaire aux religionnaires de dresser inventaire de tous les noms plus ou moins illustres qu'ils regardent comme la gloire de leur parti[3]. Les catholiques et les philosophes ne peuvent donner quelque part de leur attention qu'à ceux qui ont laissé la réputation la plus durable.

Le titre le plus glorieux d'Abbadie (1657-1727) est sa *Vérité de la religion chrétienne*, publiée en 1684[4]. Philosophe autant que théologien, pour prouver les vérités de la révélation, et les rendre sensibles aux plus faibles, il s'y appuie des seules armes de la raison. Dans une première partie il combat les athées, dans une seconde les déistes, et dans une troisième les sociniens. Cette dernière partie, composée du traité *de la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ne fut publiée qu'en 1689. Content d'établir la vérité de la religion chrétienne, il ne cherche pas à démontrer ensuite quelle est cette véritable religion parmi tant de sectes chrétien-

[1] Jean Racine recommande à son fils, dans une de ses lettres, d'éviter les *répétitions de mots* et les *locutions de la Gazette de Hollande*. Ces défauts n'étaient guère moins sensibles dans les livres que dans les journaux des réfugiés.

[2] V. notre tome I, p. 350.

[3] Le plus important des ouvrages écrits dans cet esprit est *La France protestante*, publiée par MM. Haag, sinon avec toute l'impartialité désirable, au moins avec beaucoup d'érudition. M. Ath. Coquerel fils, dans un récit écrit il y a peu d'années, à propos du *troisième jubilé séculaire de la réformation de la France*, s'est efforcé de grouper, pour la glorification de son parti, toutes les illustrations protestantes depuis l'origine de la réforme jusqu'à nos jours : littérateurs, poëtes, philosophes, savants, jurisconsultes, peintres, sculpteurs, compositeurs, architectes, inventeurs, industriels, grands citoyens, hommes d'État et de guerre, amiraux, etc.

[4] Il donna, en 1688 (à Rotterdam), une seconde édition des deux premières parties, qui renferme des additions importantes.

nes qui s'étaient partagé le monde jusqu'à lui; probablement parce qu'il sentait le faible du calvinisme dont il faisait profession, et qu'il n'espérait pas pouvoir jamais l'établir préférablement à toutes les autres sectes hérétiques, ni prouver que sa religion l'emportait sur toutes les religions chrétiennes.

« L'ouvrage de M. Abbadie, dit un auteur du temps, a été fort lu, et assez universellement approuvé, quoiqu'il ne soit pas sans erreurs[1]. » Les catholiques l'admirèrent presque autant que les protestants. On sait que madame de Sévigné, entre autres, en était peu s'en faut aussi enthousiaste que des *Essais de morale* de son cher Nicole[2] : elle en parlait à tout le monde avec transport, et on la comblait de plaisir en partageant son admiration. Elle écrivait à son cousin Bussy :

« Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome de *Labadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale[3]. »

L'estime pour le traité *de la Vérité de la religion chrétienne*, en particulier pour le second tome, était, en effet, partagée par tous les bons esprits. Corbinelli, qui, suivant madame de Sévigné, avait été « le premier à lui rendre un témoignage d'estime[4] » en l'appelant « un livre parfait[5], » disait aussi à Bussy, sous le pli de la célèbre marquise :

« Il est certain, Monsieur, personne n'a jamais parlé comme lui. Il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves. »

L'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, alors vieilli (il avait environ soixante-dix ans), et converti, ne resta pas au-dessous de l'admiration de sa pieuse cousine pour l'œuvre de l'estimable ministre.

« C'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme, lui répondait-il. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut. Jusques ici, continuait-il, je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison ; c'est que la source m'en paraissait douteuse ; mais la voyant claire et nette dans le livre d'Abbadie, il me fait valoir tout ce que je n'estimais pas. Encore une fois, c'est un livre admirable, il me peint tout ce qu'il me dit, et en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable[6]. »

Bussy, dans son enthousiasme toujours croissant, disait encore, le surlendemain, à madame de Sévigné :

[1] Le père Dorléans, *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent ce nom aujourd'hui.* — Quelques bibliographes font honneur de cet ouvrage au père Lombard.

[2] Madame de Sévigné aimait à rapprocher Nicole et Abbadie. Elle écrivait à sa fille, le 2 mai 1681 : « J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires, c'est un grand amusement : aime-t-elle au moins les *Essais de morale* et *Abbadie* comme sa chère maman ? »

[3] Lettre du 13 août 1688. — [4] Lettre du 26 août 1688. — [5] Lettre du 10 mars 1687. — [6] Lettre du 15 août 1688.

« Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement de *Labadie*, que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie [1]. »

Cet *admirable ouvrage*, comme l'appelle M. de Maistre [2], brille par la méthode et le raisonnement; mais la forme est bien inférieure à celle de l'auteur des *Pensées*, de l'auteur de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, de l'auteur de l'*Existence de Dieu*, ou même de celui des *Essais*. Le langage d'Abbadie n'a pas leur aisance lumineuse, leur mouvement et leur vivacité. Dans sa belle apologie de la religion chrétienne, on admire le penseur bien plus que l'écrivain. « Le style en est faible, dit M. de Chateaubriand, quoique les pensées n'y manquent pas d'un certain éclat. « Si les philosophes anciens, dit Abbadie, adoraient les vertus, ce n'était après tout qu'une belle idolâtrie [3]. »

Par la publication de cette œuvre élevée, Abbadie se plaça tout d'un coup au premier rang des docteurs de l'Église protestante. Il soutint dignement sa réputation par plusieurs autres ouvrages dont le plus connu est l'*Art de se connaître soi-même ou Recherches sur les sources de la morale* (Rotterdam, 1692, in-8).

Ce livre remarquable est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite de la nature de l'homme, de ses perfections, de ses devoirs, de sa fin. Dans la deuxième, il recherche l'origine de la corruption humaine. Le bénédictin François Lamy publia, de 1694 à 1697, un ouvrage en 6 volumes in-12, intitulé *De la Connaissance de soi-même*, qui, comme le remarque Bayle, a beaucoup de conformité avec l'*Art de se connaître soi-même* [4].

Dom Lamy attaqua ce qu'Abbadie avait dit du principe des actions vertueuses qu'il fait consister dans l'amour de soi, et prit cet amour pour l'amour-propre ou l'égoïsme ; mais le célèbre ministre protestant fut victorieusement défendu par le père Malebranche, dans son *Traité de l'amour de Dieu*.

L'*Art de se connaître soi-même* est inférieur au traité *de la Vérité de la religion chrétienne*. Il mérite cependant l'estime dont il a longtemps joui, et c'est un des livres qui ont le plus été mis à contribution : ainsi il a été fondu presque tout entier dans l'*Encyclopédie*, et sans que les auteurs de ce recueil qui renferme tant de plagiats aient daigné le citer, même aux articles qu'ils ont textuellement copiés.

Un autre ouvrage célèbre d'Abbadie est sa *Défense de la nation britannique; où les droits de Dieu, de la nature et de la société sont clairement établis, au sujet de la révolution d'Angleterre : contre l'auteur de l'Avis important aux réfugiés.* (Londres, 1692, in-8.) Ce livre de parti avait pour objet de justifier l'usurpation de Guillaume d'Orange, et de démontrer que la nation britannique, voyant Jacques II ne respirer que la destruction

[1] Lettres du 17 août 1688.

[2] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIe entret.

[3] *Le Génie du Christian.*, 1re p., liv. I, ch. I.

[4] *Lett.*, à M. Bayze, 2 août 1697.

des libertés du pays, et marcher enseignes déployées à la ruine de l'Église anglicane, a pu légitimement et a dû penser à sa conservation et appeler un libérateur.

Abbadie a laissé encore des panégyriques et des oraisons funèbres négligés à tort; car on y trouverait un style élégant, imagé, et parfois assez élevé, comme dans ce passage du *Panégyrique de Marie, reine d'Angleterre :*

« Elle était préparée à la mort, et nous ne l'étions point à sa maladie. Aussitôt mille cœurs s'ouvrent à la douleur, aux soupirs et aux plaintes; chacun demande à Dieu avec larmes qu'il abrége ses jours pour en allonger une vie si précieuse. On entend un cri de la nation, ou plutôt de plusieurs nations intéressées dans cette perte... Elle approche néanmoins, cette mort inexorable, qui, par un seul coup qu'elle frappe, vient percer le sein d'une infinité de personnes. »

Dans ses différents ouvrages, Abbadie est en dissentiment avec la communion catholique sur bien des points, mais un esprit de modération dont il faut le louer le préserve toujours de l'insulte et des imputations venimeuses. On est heureux de ne retrouver nulle part, chez cet esprit naturellement doux et juste, l'air de famille, le trait qui distingue la plupart des écrivains protestants de cette époque, nous voulons dire l'emportement haineux contre le catholicisme.

Le même éloge doit être accordé à Jacques Basnage de Beauval (1653-1723). Les principaux ouvrages de cet auteur qui occuperait une belle place parmi les historiens, s'il avait eu plus de légèreté et d'élégance dans le style, sont :

1° L'*Histoire de la religion des églises réformées*, Rott., 1690, 2 vol. in-12, et 1725, 2 vol. in-4°, édition posthume très-augmentée, et où l'auteur fait remonter la succession des églises réformées jusqu'aux temps apostoliques, tandis que, dans les éditions antérieures, il s'était arrêté au huitième siècle. Le ministre de secte prétend, dans cette histoire, montrer la perpétuité de la foi protestante, et s'efforce, avec plus d'habileté que de succès, de rejeter sur l'Église catholique le reproche de variations que Bossuet avait adressé à l'Église soi-disant réformée.

2° L'*Histoire de l'Église de Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rott., 1699, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage se divise en quatre parties. La première traite du gouvernement de l'Eglise dans les diocèses d'Alexandrie, d'Antioche, d'Afrique, des Gaules, de Constantinople et de Rome. La deuxième contient l'histoire des dogmes, du canon des Écritures, de la tradition, des huit premiers conciles œcuméniques, celle des doctrines de la justification et de la grâce, celle enfin de l'Eucharistie. Dans la troisième, l'auteur recherche l'origine de l'adoration du sacrement, et suit dans ses développements successifs le culte des anges, de la Vierge, des saints. La quatrième n'est que la réimpression de l'histoire de la religion des églises réformées; seulement, pour éviter des répétitions, l'auteur a dû y faire des retranchements considérables [1].

[1] *La France protest.*, t. II. p. 11.

« L'étude approfondie des sources, disent avec des éloges excessifs les auteurs de la *France protestante,* la finesse et la justesse des aperçus, l'indépendance des jugements, une critique éclairée, une impartialité à laquelle les catholiques rendent eux-mêmes hommage, un talent synthétique éminent, un style facile, correct, toujours agréable, parfois éloquent, telles sont les qualités qui distinguent cette histoire de l'Église, et assignent à Basnage le premier rang parmi les écrivains qui se sont occupés de l'histoire ecclésiastique dans l'Église protestante de France [1]. »

L'auteur, poussé par sa prévention calviniste, se proposait pour principal objet, dans cet ouvrage, d'établir que la papauté n'a pas de fondement dans la primitive Église. Il prétendait en même temps réfuter l'*Histoire des Variations* de Bossuet, en démontrant que le vrai et pur christianisme a eu dans tous les siècles des sectateurs, et que depuis la réforme les doctrines protestantes n'ont pas varié sur les points essentiels. Dans une pareille entreprise, un plus fort que lui eût échoué.

Jacques Basnage avait comme Abbadie, nous l'avons dit, un caractère doux et pacifique ; aussi, quoique l'objet de son livre fût essentiellement polémique, il tâcha de resserrer la controverse dans des bornes étroites, et sut se garder des colères de l'esprit de parti.

Pierre Jurieu (1637-1713) avait une humeur bien différente de celle d'Abbadie et de Jacques Basnage. Sa méthode était, comme le lui reproche Bossuet, de « mettre les emportements et les vanteries à la place des raisons [2]. » Les mensonges les plus odieux ne lui coûtaient rien contre ses adversaires, et il se faisait un jeu de « tremper ses traits dans le venin de la plus noire calomnie [3]. » Il enseignait publiquement que ses ennemis étaient aussi ceux de Dieu, et que dès qu'il s'agissait de l'honneur de Dieu, on devait fouler aux pieds tous les rapports de la société et rompre tous les liens de l'amour et de l'amitié. Il mit en pratique ces détestables maximes dans sa conduite avec Bossuet, avec Bayle, avec Basnage, avec Jacquelot, avec Saurin, avec La Conseillère, etc. Celui de tous contre lequel il se livra aux plus déplorables violences fut Pierre Bayle, avec qui il avait commencé par être lié d'affection. En 1691, dans le temps même qu'il travaillait à perdre Bayle avec une violence forcenée, Jurieu disait, en rappelant le temps de leur séjour commun à l'académie de Sédan : « La beauté de son génie et ses maximes honnêtes m'attachèrent tellement à lui, que je l'aimai plus fortement que je n'ai jamais aimé personne [4]. »

La réputation des autres offusquait cet envieux atrabilaire. Dans son orgueil turbulent, il voulait passer pour le seul défenseur de la religion protestante [5]. Bien plus, il se donnait pour prophète, et, troublé par des chimères et des visions apocalyptiques, il osait prédire, l'an 1686, dans son *Accomplissement des prophéties,* qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France et le catholicisme aboli par Louis XIV lui-même.

[1] *La France protest.*, t. II, p. 11.
[2] *Sixième Avert. aux protest.*, 2e part.
[3] *Ibid.*
[4] *Apologie du sieur Jurieu*, p. 24.
[5] Boss., *Sixième Avert. aux protest.*, 2e part.

Les disputes théologiques avec les docteurs catholiques, avec les Bossuet, les Arnauld, les Nicole, les Maimbourg, ou avec ceux de son parti qui ne partageaient point toutes ses opinions, ne suffisaient pas à l'activité fiévreuse de son esprit. Il se lança dans l'arène de la politique, pour prêcher les idées d'indépendance et de souveraineté populaire, pour attiser la guerre, pour souffler partout le feu de la discorde ; manquant ainsi à tous les devoirs de son ministère, et compromettant les intérêts mêmes auxquels il devait être le plus dévoué.

« Au lieu, disait Bayle, de se renfermer dans sa sphère, qui est la visite des malades, l'instruction des enfants, la pacification des familles, la prédication, les écrits de dévotion et de controverse, il fait tout ce qu'il peut depuis qu'il est en ce pays pour s'intriguer dans les affaires de politique et dans les négociations. Que ne disait-il pas contre la trêve conclue l'an 1684, lors même qu'il ne s'agissait plus de la seule ville d'Amsterdam contre laquelle il avait jeté feu et flamme, et que c'étaient toutes les sept provinces qui avaient consenti à la trêve ? Y a-t-il rien de plus propre que ses écrits et ses sermons à dégoûter de notre alliance tous les princes catholiques ? Ne dit-il pas, et ne prêche-t-il pas éternellement que l'Église romaine est sur le point de sa destruction totale, et que la présente ligue sera l'instrument de sa ruine ? S'il était payé de la France pour ruiner nos affaires, pourrait-il rien faire de plus à propos [1] ?

Pierre Jurieu, dans sa longue carrière qui fut jusqu'à la fin extrêmement laborieuse, a composé de nombreux ouvrages, mais il n'en est pas un seul qui se lise encore aujourd'hui. Plusieurs sont écrits avec imagination, avec feu, et avec une véhémence parfois entraînante ; quelques-uns témoignent de connaissances étendues et assez approfondies ; mais avec toute sa verve et toute son érudition, Jurieu ne laisse voir en lui, en définitive, qu'un cerveau vide et brûlé.

Tous les écrivains réfugiés sans exception marchent bien loin après Bayle pour le talent littéraire et pour l'originalité de la pensée : Bayle, ce Montaigne du dix-septième siècle, ce précurseur de Voltaire et de Hume, qui, voyant en toutes choses l'affirmation et la négation, la théorie et l'objection, l'assertion et la difficulté, le pour et le contre, défendant toutes les erreurs et soutenant toutes les vérités, se plut à railler l'histoire, à montrer le faible de tous les systèmes philosophiques, et ne sut pas s'empêcher d'étendre son scepticisme jusque sur la religion. Bien funeste a été l'influence de ce premier propagateur du doute, de ce détracteur de la raison et de la foi, qui tantôt présenta la raison comme *un principe de destruction et non d'édification* [2], et tantôt poussa la présomption de l'esprit fort jusqu'à déclarer que *la philosophie est la reine*, et que *la théologie n'est que la servante* [3] ; mais l'auteur des *Nouvelles de la République des lettres* et du *Dictionnaire critique* marque dans l'histoire de la littérature comme dans celle de la philosophie, parce qu'il eut le mérite d'assembler une grande quantité d'idées sur toutes sortes de sujets, et de les

[1] *La Cabale chimérique*, 1691, p. 90.
[2] Dans le *Dictionnaire critique.*
[3] Dans le *Commentaire philosophique.*

verser avec autant de facilité que d'abondance ; parce qu'il a manié avec une rare habileté les armes du raisonnement, de l'érudition, d'une gaieté spirituelle, et quelquefois d'une ironie vive et mordante ; parce qu'il eut assez d'indépendance d'esprit pour remonter le courant des opinions vulgaires et des jugements tout faits ; enfin parce que, sans être du nombre des génies qui jettent à profusion dans le monde des idées nouvelles, il a eu la gloire de stimuler vivement la pensée publique, en l'égarant trop souvent.

Le sujet que nous abordons est fort délicat à traiter ; mais qu'on y veuille bien songer, nous ne prétendons pas ici nous ériger en théologien, ni même en philosophe : c'est purement en littérateur que nous étudions et apprécions les écrivains qui ont conquis un rang éminent ou seulement distingué dans les divers genres littéraires. Or, Pierre Bayle, qui a possédé à un degré si remarquable le talent de produire, comme celui de juger, l'originalité comme l'érudition, et à qui des catholiques mêmes, tels que J. De Maistre et F. de Chateaubriand, ont rendu de si grands éloges, en le considérant comme écrivain, abstraction faite de ses opinions et de ses principes, un homme de ce mérite ne peut pas être omis dans une histoire détaillée, et dans une histoire impartiale, de la littérature française, et il doit être permis d'oublier un instant, s'il est possible, tout le mal dont il s'est rendu coupable, pour rendre à ses talents, avec toutes les réserves nécessaires, l'hommage qui leur est dû.

Pierre Bayle, fils et frère de ministre protestant, naquit au Carlat, bourg du comté de Foix, entre Pamiers et Rieux, le 18 novembre 1647. Son père ne lui donna que des leçons sans suite ; mais il sut par lui-même suppléer à l'insuffisance de ce premier enseignement. « De bonne heure, nous apprend un de ses contemporains et coreligionnaires, il préféra l'étude à tous les amusements et à tous les divertissements que la jeunesse cherche avec empressement. Il recherchait le commerce des savants, et remarquait soigneusement tout ce qu'il apprenait de curieux ou de particulier ; rien ne lui échappait. Il avait naturellement l'esprit net et pénétrant, une imagination vive et féconde, et une mémoire heureuse jusqu'au prodige[1]. »

Il alla, en 1666, faire ses humanités à Puylaurens, autrefois ville de sûreté des protestants, et alors une de leurs académies. A dix-neuf ans, il fit une grave maladie causée par l'excès de ses lectures, qui embrassaient tous les objets venus. A vingt-deux ans, en 1669, il se rendit, d'après le désir de son père, à Toulouse, pour y suivre le cours de philosophie qui se faisait au collége des jésuites. Au bout de cinq mois, les raisonnements de ses maîtres, ajoutés à l'ébranlement que lui avaient déjà causé des livres de controverse qu'il avait lus à Puylaurens, le convainquirent qu'il était schismatique, hors de la voie du salut, et obligé de se réunir au gros de l'arbre, dont il regardait les communions protestantes comme des branches retranchées[2]. Il abjura solennellement le protestan-

[1] Basnage de Beauval, *Hist. des ouvr. des sav.*, déc. 1706, t. XXII, p. 545.

[2] *Chimère de la cabale de Rotterdam démontrée*, p. 139.

tisme, et, dans son ardeur de néophyte, il écrivit à son frère aîné pour l'engager à venir à Toulouse se faire instruire de la vérité. M. Bertier, évêque de Rieux, pensant qu'après cette conversion le jeune Bayle n'avait plus rien à attendre de ses parents irrités, se chargea généreusement de son entretien ; mais il était si peu affermi dans sa nouvelle foi, qu'au bout de moins d'un an, disent les uns, au bout de dix-huit mois, disent les autres, il quitta secrètement Toulouse et fit abjuration, dans une campagne voisine du Carlat, entre les mains de trois ministres amis de son père.

Le même jour, pour qu'il ne fût pas inquiété [1], on l'envoya continuer ses études dans la métropole du protestantisme, à Genève. Il approfondit la philosophie de Descartes comme il avait fait celle des péripatéticiens chez les jésuites. La réputation de ses talents le fit entrer en qualité de précepteur, d'abord chez M. de Normandie, syndic de la république, et ensuite chez le comte de Dhona, seigneur de Coppet. Alors commencèrent ses relations avec quelques-uns des hommes de la réforme les plus distingués par leur goût de l'étude et par leur science, avec MM. Basnage, Minutoli, Fabri, Pictet, Tronchin, Burlamaqui, Constant.

Il revint en France, muni de connaissances assez approfondies pour pouvoir, en 1675, disputer une chaire de philosophie vacante dans l'académie de Sédan, et pour l'emporter aux applaudissements de tout le sénat académique : son changement de religion n'était encore connu que de sa famille et de quelques amis intimes.

Il fit l'ouverture de ses leçons publiques le 11 novembre de cette année 1675.

La composition d'un *cours*, les leçons publiques, et les nombreuses occupations du professorat occupèrent pendant plusieurs années tout le temps de Bayle [2]. A peine put-il trouver le loisir de s'exercer à quelques compositions littéraires, comme une harangue satirique faite au nom du duc de Luxembourg, se disculpant devant la chambre des poisons de l'accusation d'empoisonnement et de pacte avec le diable. Mais, en 1680, un phénomène extraordinaire vint lui fournir une occasion irrésistible

1 Ceux qui se trouvaient dans le cas de Bayle étaient sujets alors à des châtiments terribles. Louis XIV avait publié plusieurs ordonnances contre les réformés *relaps*, c'est-à-dire contre ceux qui, après avoir embrassé la religion catholique, la quittaient pour reprendre la protestante. Une première déclaration du mois d'avril 1663 portait qu'ils seraient punis selon la rigueur des ordonnances. Ces termes étaient vagues et indéterminés. C'est pourquoi le roi, au mois de juin 1665, donna une autre déclaration, où il condamnait les relaps à être bannis du royaume. Une déclaration ultérieure publiée au mois de mars 1679 porta que les relaps seraient condamnés à faire amende honorable, bannis à perpétuité hors du royaume, et leurs biens confisqués.

2 Il écrivait le 16 juin 1682, à M. Minutoli : « J'ai été fort accablé d'occupations pendant tout cet hiver, à cause des *Leçons publiques* qu'il me fallait orner un peu pour donner bonne opinion de moi à quantité d'auditeurs considérables qui me venaient ouïr. »

de composer un premier ouvrage destiné à faire du bruit. A la fin de cette année, une comète formidable avait mis en émoi toute la France. Bayle, comme il nous l'apprend lui-même[1], se trouvait incessamment exposé aux questions de plusieurs personnes alarmées de cette apparition, dans laquelle on voyait encore généralement un mauvais présage. Comme il gagnait peu, par les raisonnements philosophiques, ceux qui cherchaient à être rassurés par lui, il résolut de développer un argument théologique tout neuf, qui lui vint tout à coup à l'esprit, à savoir que *si les comètes étaient un présage de malheurs, Dieu aurait fait des miracles pour confirmer l'idolâtrie dans le monde.* Sa première pensée fut d'écrire sur ce sujet une lettre qui pût être insérée dans le *Mercure galant.* C'est ce qui lui fit prendre le style d'un catholique romain et d'un admirateur de Louis XIV. Mais, quand il vit qu'il ne pourrait pas obtenir l'autorisation nécessaire, il étendit son travail et se résolut de l'imprimer à l'étranger. Il lui laissa le titre de *Lettre à M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé par plusieurs raisons, tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont pas le présage d'aucun malheur.*

Après avoir fait voir que les comètes ne sont pas ce que s'imagine le vulgaire, qui les regarde «comme des hérauts d'armes qui viennent déclarer la guerre au genre humain de la part de Dieu[2];» après avoir prouvé qu'elles ne sont pas le présage de quelques malheurs, parce qu'elles n'en

[1] Avert. de la 3e édition des *Pensées diverses sur les comètes.* Dans sa correspondance, Bayle donne une origine un peu différente à cet ouvrage. Il raconte qu'ayant rencontré, à un de ses voyages de Paris, un ancien condisciple, qui s'était fait recevoir docteur de Sorbonne, et ayant raisonné avec lui sur bien des choses, il lui promit de lui écrire une petite dissertation sur ce qu'on appelle ordinairement des *prodiges* et des *signes de l'avenir.* « Il me dit, continue Bayle, que je lui ferais plaisir; mais, qu'afin qu'il la pût montrer à ses amis, il me priait de parler en catholique, ne voulant pas paraître en commerce avec des hérétiques. Une comète ayant paru quelques mois après, je me servis de l'occasion et me mis à composer; mais étant passé de pensée en pensée jusqu'à des questions un peu singulières, je ne vis pas qu'il fût à propos de faire voir cela à personne. Néanmoins, étant allé à Paris, après la cassation de notre académie de Sédan, je cherchai mon docteur pour lui donner mon manuscrit. Je trouvai qu'il était à la campagne, dans une province fort éloignée, sans apprendre précisément où c'était. Peu après, je fus appelé en Hollande, et je montrai à un libraire de cette ville le manuscrit, comme l'ayant reçu à Paris d'une personne qui n'avait pas voulu en dire l'auteur. Le libraire, voyant que je parlais du livre en homme qui ne se mettait pas fort en peine de ce qu'on en ferait, la mit bientôt sous la presse, sans me consulter, ayant su d'un homme, à qui il la montra, qu'il y avait des choses qui la feraient vendre. Si bien que, sans me demander mon approbation, on imprima une partie du livre. On me montra même la *Préface* qu'on devait y mettre. En un mot, je me vis comme forcé à les laisser faire, espérant que jamais on ne me soupçonnerait. Je rajustai un peu la préface; et c'est pour cela qu'elle vous a paru peut-être du style du livre. » (Lettre à M. Minutoli, 30 mars 1683.)

[2] *Lettre touchant les comètes*, 1682, p. 3.

peuvent être ni la cause efficiente ni le signe, il conclut « que ce sont des corps aussi anciens que le monde, qui, par les lois du mouvement selon lesquelles Dieu gouverne la vaste machine de l'univers, sont déterminés à passer de temps en temps sous la portée de notre vue, et à nous renvoyer la lumière du soleil tellement modifiée que nous apercevons une longue traînée de rayons ou devant ou derrière leur tête, sur quoi l'on peut consulter messieurs de l'Académie royale des sciences; qu'au reste, leur passage dans notre monde n'est d'aucune conséquence ni en bien ni en mal, non plus que le voyage d'un Indien en Europe [1]. »

Le principal objet de Bayle, dans cet ouvrage, était donc de prouver que les comètes ne peuvent avoir aucune influence, ni morale ni physique, sur notre globe. Mais, se donnant dès ce premier écrit la liberté qu'il prendra plus ou moins dans tous ses ouvrages, de promener son imagination sur tous les objets, sans trop se soucier de leur liaison, à propos de comètes il traite toutes les questions possibles de métaphysique, de morale, de théologie, d'histoire, de politique.

Cette infinie variété lui parut nécessaire au succès de son livre. Il dit, sous la fiction d'un ami de l'auteur inconnu, « que toutes les digressions de cet auteur sont instructives, curieuses et divertissantes; qu'il y en a qui contiennent une morale fort fine et fort sensée; qu'à la réserve de quelques esprits géomètres, pour lesquels cet ouvrage n'est point écrit, les lecteurs ne sont pas fâchés qu'on les promène de lieu en lieu, pourvu qu'à l'exemple de cet auteur, on les instruise en chemin faisant, et qu'on les ramène au lieu d'où on les avait écartés. »

« Combien, ajoute-t-il, y a-t-il de gens d'esprit qui s'ennuient à la lecture d'un ouvrage qui resserre leur imagination en la tenant toujours appliquée sur un même sujet? Qui est-ce qui n'aime la diversité? Quel plus grand charme qu'un épisode bien pratiqué? J'ai donc cru enfin que les digressions feraient plus de bien à cet ouvrage que de tort, et que le lecteur qui se verrait toujours servi de quelque trait d'histoire curieuse ou de quelque réflexion de bon goût (*non publici saporis*), ne regretterait pas d'avoir perdu de vue la comète de temps en temps. Je ne sais même si cet ouvrage n'aura pas une destinée semblable à celle du satyre et de la perdrix de Protogène. Le satyre était proprement ce que le peintre avait en vue, la perdrix n'était qu'un accessoire : cependant les connaisseurs s'arrêtaient si fort sur la perdrix qu'ils ne regardaient presque point le satyre. Il pourra bien arriver aussi que ceux qui liront cette lettre, trouvant dans les digressions je ne sais quoi de plus vif, de plus libre, de plus singulier, ne feront cas de l'ouvrage qu'à cause de ce qui y est hors d'œuvre [2]. »

Il veut que les savants mêmes trouvent leur compte dans son livre; mais il se propose surtout d'attacher les hommes du monde, les dames, tous les lecteurs peu accoutumés aux sujets abstraits.

« Ceux qui écrivent en astronomes sur les comètes, dit-il en continuant de se justifier sur ses digressions, ne pourraient pas se défendre par les mêmes raisons, s'ils s'amusaient à citer quelques histoires, parce que leurs livres sont si difficiles,

[1] *Lettre touchant les comètes*, p. 574.
[2] *Ibid.*, Avert. au lect.

et si pleins de cercles et d'autres figures, qu'ils font peur à ceux qui ne sont pas du métier. On a évité toutes ces épines dans cette lettre, et à peine y a-t-il quelque chose que les dames ne puissent comprendre assez aisément. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de choses pour les savants, et en général une agréable diversité capable ou d'instruire, ou de toucher, ou de faire naître de nouvelles idées, de quelque profession que l'on soit [1]. »

Quelque intérêt que l'auteur suppose à ses digressions, dont la plupart offrent en effet une agréable variété, il sent bien lui-même qu'il se permet trop d'écarts :

« Je m'arrête ici, Monsieur, dit-il quelque part, m'admirant moi-même quand je jette les yeux sur la longueur démesurée de cet écrit, mais plus encore quand je songe à l'étrange bigarrure qui y règne. Car de quoi n'ai-je point parlé ? Quel étrange amas de pensées n'ai-je pas entassé, prenant tantôt ce que je lisais dans un livre, tantôt ce que j'avais ouï dire dans la conversation, tantôt ce que mon petit fonds me fournissait [2]. »

Tout cela, encore une fois, a son mérite ; mais assurément le premier ouvrage de Bayle aurait gagné à être plus déchargé de digressions, et si l'auteur avait serré davantage ses pensées et son style, cet écrit, qui a été regardé jusqu'à nos jours comme un chef-d'œuvre d'adresse dialectique, serait plus estimé qu'il ne l'est comme œuvre littéraire.

De tout son livre, il ressort d'après lui-même :

« Que vu la nécessité qu'il y a qu'une chose soit un miracle afin de pouvoir être un présage, et vu la multitude infinie de présages dont les païens ont parlé, et dont les chrétiens parlent encore, vu aussi la bassesse de la plupart de ces présages, leur obscurité, leur inutilité, la superstition et l'idolâtrie qu'ils redoublent, il vaut mieux attribuer aux lois générales de la nature établies de Dieu ce qu'on appelle présages, qu'à ces volontés particulières de Dieu qui produisent les miracles. »

On ne lui aurait pas fait là-dessus de bien grandes objections ; mais il s'attira une fâcheuse affaire et de très-justes reproches par la témérité qu'il eut de soutenir, en confirmation de sa proposition générale :

« Que vu l'effroyable corruption de mœurs qui a régné dans le paganisme, et la porte que pouvait ouvrir à toutes sortes de violences et d'impuretés, l'idée que les païens donnaient de leur principale divinité... ; vu aussi les attentats des païens contre leurs propres divinités, et les crimes qu'ils commettaient contre elles et pour elles, il n'y a point d'apparence que le genre humain eût été plus corrompu sous la privation de religion, qu'il l'a été sous l'idolâtrie païenne ;

« Que vu les idées d'honneur et de gloire qui règnent parmi les chrétiens, et qu'ils n'empruntent pas de l'Évangile, vu aussi les idées d'honneur et de gloire qui étaient si puissantes sur les païens, et que le système de leur impure théologie ne leur donnait pas, un homme peut avoir de ces idées indépendamment de la croyance qu'il y ait un Dieu : il peut, par exemple, connaître qu'un ingrat est digne de blâme, qu'un fils est louable lorsqu'il a du respect pour son père, comme

[1] *Lettre touchant les comètes*. Avert. au lect.

[2] *Ibid.*, p. 565, édit. 1682.

il connaît indépendamment de la religion que le tout est plus grand que sa partie ;

« Que vu la vie réglée et honnête d'Épicure, de Pline et de quelques autres athées dont l'histoire fait mention, on ne peut point dire qu'ignorer une Providence soit une cause nécessaire du déréglement des mœurs, à moins qu'on ne veuille soutenir cette absurdité, qu'une chose dont on a vu des exemples est impossible [1]. »

Dans le même esprit, il proposait ailleurs ce problème :

« Vaut-il mieux un peuple athée qu'un peuple idolâtre ; et ne serait-il pas mieux que les hommes n'eussent aucune religion que d'en avoir une fausse ? »

Et, pour soutenir sa fantaisie de l'existence et de l'organisation d'un peuple athée, il affirme que la religion n'a aucune espèce d'influence sur les actions des hommes ; que les hommes n'agissent pas d'après leurs principes, mais d'après *leurs passions*, qui sont constamment les mêmes dans tous les temps et chez tous les peuples.

« L'ambition, dit-il, l'avarice, l'envie, le désir de se venger, l'impudicité et tous les crimes qui peuvent satisfaire ces passions se voient partout. Le juif et le mahométan, le Turc et le More, le chrétien et l'infidèle, l'Indien et le Tartare, l'habitant de la terre ferme et l'habitant des îles, toutes ces sortes des gens qui, dans le reste, ne conviennent, pour ainsi dire, que dans la notion générale d'hommes, sont si semblables à l'égard de toutes ces passions, que l'on dirait qu'ils se copient les uns les autres [2]. »

En défendant cette malheureuse thèse, qu'on peut être athée et très-honnête homme, Bayle ne se proposait pas, comme on le lui a imputé, de ruiner toute religion. Il avoue lui-même qu'une telle entreprise *serait folle et criminelle* : « L'athéisme, dit-il, ne peut être que le résultat d'une erreur passagère ou d'un hideux abrutissement [3]. » Probablement il ne fit que céder à sa manie du paradoxe.

Dans ce même livre, Bayle avait encore soutenu que c'est à tort qu'on fait tant valoir le consentement universel de toutes les nations touchant l'existence de Dieu ; puisque, disait-il, on ne sait ni on ne peut savoir si ce consentement universel existe ; et que, quand même il existerait, ce ne serait qu'une bien faible preuve de l'existence d'un seul Dieu, premier principe de toutes choses : car, ajoutait-il, ce *consentement général* n'est point la *voix de la nature*, ni un *caractère certain de la vérité*. C'était toujours, pour se donner le plaisir d'étaler une sophistique adresse de dialectique, commettre la grave faute d'affaiblir cette idée de l'existence de Dieu, qui est, avec celle de l'immortalité de l'âme, la vie de la moralité humaine.

Ce livre, malgré toutes les propositions paradoxales et dangereuses qu'il renfermait, eut un immense succès ; les éditions et les traductions

[1] *Addit. aux pens. div. sur les com.*, ch. VII, p. 114-120.

[2] *Pensées sur les comètes*, ch. CLVI

[3] *Ibid.*, ch. CIV et suiv.

s'en multiplièrent de tous côtés. Mais en même temps l'on commença, d'abord en Angleterre, ensuite en Hollande, à en signaler les dangers et à en réfuter les sophismes.

Celui qui se signala le plus dans cette opposition fut le ministre Jurieu. Voyant, dans les *Pensées sur les comètes*, le livre le plus pernicieux qu'on eût écrit depuis un siècle, il rédigea contre l'auteur un violent réquisitoire intitulé : *Courte Revue des maximes de morale et des principes de religion de l'auteur des Pensées sur les comètes*. Il y dressait contre lui vingt et un chefs d'accusation, et soutenait en particulier, 1° qu'il était [1] un ennemi de toute religion en général ; 2° qu'il ne faisait [2] pas quasi mystère de son athéisme ; 3° qu'il n'édifiait le public par aucune action de religion ; 4° que [3] sa première divinité s'appelait Louis XIV ; 5° que lui et ses confrères, dont la cabale était étendue du midi au nord, entretenaient [4] les plus étroites liaisons avec des déistes, des spinozistes, des indifférents et des gens suspects des plus grandes hérésies. Le dénonciateur signalait surtout avec indignation cette fameuse comparaison de l'athéisme et de l'idolâtrie : « Comme on ne punit pas les idolâtres de mort, aussi ne faudrait-il pas punir les athées de mort. »

Le consistoire de Rotterdam nomma des commissaires pour examiner le livre incriminé. Bayle ne redoutait pas cet examen ; car il offrit lui-même, et devant le public, et en présence du consistoire, de passer une transaction avec son accusateur, en la forme la plus authentique qu'il se pourrait, par laquelle ils s'engageraient, lui à subir la peine de mort, en cas que l'université de Leyde, ou toute autre, examinant par l'ordre des souverains toutes ses œuvres, y trouvât des preuves d'athéisme ; et l'accusateur, à être seulement déposé, si l'université n'y en trouvait point. Il ne refusait pas même de se soumettre au jugement du tribunal de l'inquisition.

Le consistoire, comme nous le dirons plus loin, ne déploya pas contre Bayle la sévérité que Jurieu aurait voulu. Le public se montra encore plus favorable, et, séduit par le talent et l'habileté, donna presque généralement gain de cause au redoutable écrivain qui se défendit dans plusieurs petits livres, en particulier dans les *Additions aux Pensées diverses sur les comètes*.

Il accabla son accusateur par la vigueur de ses réponses, et s'efforça surtout de faire voir qu'il y avait du ridicule à lui, ministre chrétien, à prendre fait et cause pour le paganisme, et à en rendre les intérêts inséparables de ceux de la religion en général. Il se flattait cependant d'avoir su se montrer très-modéré dans ses défenses, pour un homme envers qui l'on n'avait gardé aucune mesure :

« Je ne crois pas, disait-il, être sorti des bornes d'une raisonnable modération dans cette réponse, et je suis peut-être le seul auteur qui aurait pu se posséder à ce point-là, en réfutant un libelle aussi violent que l'est la *Courte Revue*. Tout y respire le feu et la flamme, littéralement parlant, et si l'on n'y dit pas en pro-

[1] *Examen*, p. 35. — [2] P. 50. — [3] P. 37. — [4] P. 248.

pres termes, à chaque période, *tolle, tolle, crucifige*, on l'y dit en termes qui vont là tout droit par conséquence [1]. »

Nous ne nous étendrons pas davantage, pour le moment, sur les suites de cette affaire, et nous revenons à l'époque de la publication de la *Lettre touchant les comètes*.

En 1681, la ville de Sédan, propriété du duc de Bouillon, fut réunie à la France, et l'université supprimée par ordonnance de Louis XIV. Le comte de La Bourlie, gouverneur de Sédan, et ancien sous-gouverneur du roi, fit entendre à Bayle, en deux mots, qu'il ne tiendrait qu'à lui de faire fortune [2]. Il préféra se rendre, avec Jurieu, à l'invitation d'un des citoyens les plus notables de Rotterdam, M. Paets, austère républicain, parent du grand pensionnaire de Witt. Il partit donc pour la Hollande, qu'il appelle lui-même *la grande arche des réfugiés*. Une chaire de philosophie fut instituée en sa faveur à Rotterdam. Il fit sa première leçon publique le 8 décembre 1681, devant un très-nombreux auditoire. C'est peu après qu'il fit imprimer, dans la même ville, sa *Lettre touchant les comètes*, en y ajoutant, pour se mieux cacher, une préface ou avis au lecteur sous le nom d'une personne qui publiait cette Lettre sans en connaître l'auteur.

Peu de temps après la publication de la *Lettre touchant les comètes*, le jésuite Louis Maimbourg ayant mis au jour une *Histoire du calvinisme*, où il qualifiait sévèrement l'esprit et la conduite des réformés de France. depuis leur séparation d'avec l'Eglise romaine, Bayle en entreprit la réfutation qu'il publia sous le titre de *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de M. Maimbourg*.

Dans cet ouvrage anonyme, dont la composition ne lui coûta que quinze jours, et qui fut donné comme un recueil de lettres écrites à un gentilhomme de campagne du pays du Maine, Bayle ne s'attacha pas à suivre son adversaire pied à pied. Supposant comme véritables les faits rapportés par Maimbourg, il s'appliqua, par des considérations générales sur son histoire, à montrer dans cet auteur de la malignité, de l'emportement, des maximes cruelles et sanguinaires. Dans les dernières lettres, il veut « réfuter avec beaucoup d'exactitude et de force tout ce que M. Maimbourg a avancé pour justifier la conduite que l'on tient en France depuis quelque temps envers ceux de la religion [3]. »

Pour mieux captiver et séduire le lecteur, il s'efforça de décréditer l'historien jésuite, en s'égayant, avec le tour des *Provinciales*, sur les diverses particularités de la vie et des disputes de cet écrivain, et en en faisant le portrait le plus satirique et le plus plaisamment malin [4].

Cet ouvrage de circonstance, dont le principal objet était de ruiner des faits historiques incontestables, fut lu avec enthousiasme par les calvinistes, et pénétra jusqu'en France, où il fut protégé par le grand Condé,

[1] *Addit. aux Pens. div. sur les com.*, Avert. au lect.

[2] *La Cabale chimérique*, p. 241.

[3] *La Critique*, etc. Le libraire au lecteur.

[4] En 1682, Bayle avait publié cet ouvrage en vingt-neuf lettres ; en 1685, il y en ajouta vingt-deux nouvelles.

piqué contre Maimbourg de ce que cet historien avait affecté de taire son nom, en faisant l'éloge de ses ancêtres : omission offensante que Bayle n'avait pas manqué de relever.

Maimbourg, plein d'un mécontentement qu'on peut concevoir, à la vue du succès d'un livre qui portait un grand coup à sa réputation, après avoir plusieurs fois sollicité vainement le chef de la police de le condamner, finit par obtenir du roi un ordre à M. de la Reynie de faire brûler en Grève la *Critique de l'Histoire du calvinisme*, et de défendre d'imprimer ou de débiter cet ouvrage sous des peines très-sévères, « sous peine de mort, » dit Bayle quelque part [1].

La Reynie, non sans une pensée de malice probablement, fit imprimer plus de trois mille exemplaires de la sentence de condamnation, et les fit afficher par tout Paris. Qu'en résulta-t-il? La curiosité du public fut vivement excitée, et chacun voulut avoir le livre proscrit. Des catholiques mêmes s'en montraient admirateurs, au moins pour le style. Ménage l'appelait un *beau livre*. « A la religion près, ajoutait-il, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et fort sensé [2]. »

Jurieu et plusieurs autres essayèrent aussi de répondre à l'*Histoire* du P. Maimbourg; mais la *Critique générale* fut trouvée de beaucoup supérieure à toutes ces réfutations.

Pendant longtemps on n'avait su à qui attribuer le livre anonyme qui faisait tant de bruit, et on le donnait généralement au ministre Claude. Un hasard découvrit le véritable auteur.

« La *Critique générale du P. Maimbourg*, dit Bayle, fut publiée peu de temps après les *Pensées sur les comètes;* cependant personne ne parut croire que ces deux livres venaient de la même main. La première édition de la *Critique* fut toute débitée, avant qu'on jetât des soupçons sur le véritable auteur : tout le monde le croyait en France. La seconde édition l'aurait peut-être mieux découvert ; mais sans un pur hasard, il serait encore inconnu [3]. »

Et Bayle raconte la circonstance, une reconnaissance d'écriture, qui le mit dans la nécessité de ne plus faire de mystère sur son livre.

Après la *Critique générale de l'Histoire du calvinisme,* Bayle publia plusieurs autres écrits moins importants, tel que le *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes*; puis, en remplacement du *Mercure savant*, qui, entrepris en Hollande par deux littérateurs obscurs, n'avait pu se traîner jusqu'au troisième mois, et à l'instar de M. de Sallo, conseiller au parlement de Paris qui, près de vingt ans auparavant (1665), avait fondé le *Journal des Savants,* destiné à être pour les événements littéraires ce que les gazettes étaient pour les événements politiques, il fit paraître, au mois de mars 1684, le premier cahier des *Nouvelles de la République des lettres*; les autres suivirent assez régulièrement. Chacun était divisé en deux parties ;

[1] *Nouvelles Lettres*, t. II, p. 182.

[2] *Menagiana*, t. II, p. 22, édit. de Paris, 1694.

[3] *Cabale chimérique*, p. 204, 205.

la première contenait des *extraits* ou analyses détaillées écrites d'un style vif, animé et agréable, et enrichies de traits curieux et intéressants sur l'histoire des auteurs, sur leurs ouvrages, sur leurs disputes, etc.; la seconde présentait un catalogue des livres récemment parus, avec quelques remarques.

Ce nouveau journal de littérature fut reçu avec les plus grands applaudissements. L'Académie française, à qui Bayle l'avait envoyé, lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre où on l'assurait que toutes les voix s'étaient réunies pour reconnaître son mérite et l'utilité de son présent. La Société royale de Londres lui fit écrire le 15 mai 1686, par le chevalier Jean Hoskyns, son secrétaire, « qu'ayant remarqué le soin particulier qu'il avait de ramasser tout ce qui se passait de curieux parmi les gens de lettres, et les beaux talents qu'il faisait éclater dans ses *Nouvelles*, elle souhaitait d'entretenir avec lui une correspondance suivie. »

La société de Dublin l'honora, le 1er décembre 1686, d'une lettre latine aussi flatteuse. Les *Nouvelles de la République des lettres* furent bientôt répandues dans toute l'Europe, et il en passait tous les mois un grand nombre d'exemplaires en France, bien que cet ouvrage y fût défendu. L'illustre critique avait dans sa patrie non-seulement des lecteurs, mais des collaborateurs anonymes qui, craignant de se compromettre, lui envoyaient, pour paraître sous son couvert, ce qu'ils n'auraient osé écrire dans leur pays.

Bayle lui-même ne s'était pas d'abord découvert; mais le succès l'encouragea, et il commença, la seconde année, à ne plus cacher son nom, comme il l'avait fait jusqu'alors. Au mois de mars 1685, il ajouta sur le titre : *par le sieur B... professeur en philosophie et en histoire à Rotterdam.*

Il disait avec raison que de toutes les occupations qu'il aurait su prendre, c'était celle qui revenait le mieux à son humeur [1]. Cette humeur le portait beaucoup aux recherches d'érudition. Pour le plus grand succès de sa publication, il sut ne pas trop s'y abandonner. Il s'appliqua de tous ses soins à mettre dans ses *Nouvelles de la République des lettres* beaucoup plus d'agrément et de variété que dans le *Journal des Savants*. Il écrivait à ce sujet :

« Plusieurs personnes, et surtout de Paris, m'ont puissamment exhorté à ne point faire mon *Journal* uniquement pour les savants. Elles m'ont dit qu'il faut tenir un milieu entre les nouvelles des gazettes et les nouvelles de pure science, afin que les cavaliers et les dames, et en général mille personnes qui lisent, et qui ont de l'esprit, sans être savants, se divertissent à la lecture de nos *Nouvelles*. Ils m'ont fait comprendre que par ce moyen le débit sera grand partout; qu'il faut donc égayer un peu les choses, y mêler de petites particularités, quelques petites railleries, des nouvelles de romans et des comédies, et enfin le diversifier le plus qu'on pourra [2].

Il disait encore dans la même lettre :

[1] *Lett.*, à M. Lenfant, 3 fév. 1687.
[2] *Ibid.*, à M. Leclerc, 18 juin 1684.

« L'auteur du *Journal des Savants*, ayant su que sur son titre, personne ne voulait mordre à son ouvrage qui ne se sentît savant, avertit, il y a deux ans, dans sa *Préface*. « qu'on se trompait si on croyait qu'il fallait être savant pour se divertir à son livre, et qu'il y avait mille choses de la compétence de tout le monde. » Il a tort de dire cela; car il se tient trop raide et trop grave; et on m'a conseillé, afin d'avoir bien des lecteurs et de faire le profit du libraire, de relâcher un peu la corde. »

Les adversaires les plus déclarés de Bayle rendaient eux-mêmes un involontaire hommage à l'auteur des *Nouvelles de la République des lettres*, en ne dissimulant pas la crainte qu'il leur inspirait et en évitant de se le mettre à partie :

« Il faut le moins qu'on peut, disait Nicole écrivant à Arnauld, se commettre, avec ce nouvelliste, qui a dans le fond l'esprit assez faux, nulle équité, qui se divertit d'une manière indigne des choses les plus lascives, mais qui est en possession de plaire et de donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. C'est une chose pernicieuse que ces petits censeurs qui s'érigent en tribunal et qui disposent de toutes les têtes mal faites, qui sont en plus grand nombre. »

Les *Nouvelles de la République des lettres*, l'ouvrage que Bayle affectionnait le plus, ne se distinguent pas par une grande originalité. Le célèbre journaliste n'y fait guère que l'office de rapporteur des divers jugements de ses contemporains. Rarement y parle-t-il en son propre nom. Il emploie habituellement les formules générales *on dit, on pense, on estime.* Sous cette forme modeste, la vivacité et l'indépendance de son esprit ne percent pas moins ; mais il se tient constamment sur ses gardes pour ne pas manquer à la modération et pour n'offenser personne. « Il était sage et retenu dans ses jugements, ne voulant ni choquer les auteurs, ni se commettre en prostituant ses louanges; à la fin il se relâcha un peu, sachant jusqu'où va le ressentiment d'un auteur offensé [1]. »

Sans être irréprochables, ces *Nouvelles*, vivantes, exactes, et pleines de ce sel attique qui donne du piquant aux recherches de la critique, ont avec raison été regardées jusqu'à nos jours par les bons juges comme un modèle de critique périodique.

Les *Nouvelles de la République des lettres* avaient répandu dans toute l'Europe la réputation de Bayle, et elles étaient arrivées à leur trente-sixième volume, lorsqu'une grave maladie le força de les interrompre. Elles furent continuées, sur l'invitation de Bayle même, par Basnage de Beauval, sous le titre d'*Histoire des ouvrages des Savants* (septembre 1687-juin 1709). Cependant l'éditeur de l'ancien recueil le fit poursuivre sous le même titre par M. de Larroque et quelques autres personnes jusqu'au mois d'avril 1689. Alors l'ouvrage fut interrompu jusqu'au commencement de 1699. M. Bernard le reprit, et le continua jusqu'à la fin de 1710.

Tout en donnant la plus grande partie de son temps à sa publication périodique, Bayle avait su se ménager le loisir de composer plusieurs

[1] Basnage, *Hist. des ouvrages des savants*, 4 nov. 1700.

ouvrages importants dont nous devons maintenant parler avec les détails qu'ils méritent.

Au mois d'octobre 1685, parut le célèbre édit dont les onze articles renfermaient en substance : ordre de démolir tous les temples, défense aux protestants de s'assembler pour l'exercice de leur religion en aucun lieu ou maison particulière, avec abolition de tout privilége à cet égard au profit des seigneurs ; bannissement des ministres, interdiction des écoles protestantes, obligation imposée aux réformés de faire baptiser leurs enfants par les curés et de les faire élever dans la religion catholique ; enfin permission de demeurer dans le royaume accordée aux non-convertis, en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer, à la condition expresse de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de la religion réformée.

La révocation de l'édit de Nantes fut accompagnée de mesures violentes et d'excès qui soulevèrent bien des plaintes et provoquèrent des blâmes sévères même parmi les catholiques. C'est ainsi, — sans rappeler des noms déjà cités plusieurs fois dans ce livre [1], — que la reine Christine écrivait de Rome, à la date du 2 février 1686 :

« Je considère aujourd'hui la France comme une malade à qui on coupe bras et jambes pour la guérir d'un mal qu'un peu de patience et de douceur auraient entièrement guéri. Mais je crains fort que ce mal ne s'aigrisse, et qu'il ne se rende enfin incurable, que ce feu caché sous les cendres ne se rallume un jour plus fort que jamais, et que l'hérésie masquée ne devienne plus dangereuse. Rien n'est plus louable que le dessein de convertir les hérétiques et les infidèles. Mais la manière dont on s'y prend est fort nouvelle, et puisque Notre-Seigneur ne s'est pas servi de cette méthode pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure.

« J'admire et je ne comprends pas ce zèle et cette philosophie qui me passent, et je suis de plus ravie de ne pas les comprendre. Croyez-vous, ajoutait-elle en rappelant les dernières propositions signées et publiées par le clergé de France, croyez-vous que ce soit à présent le temps de convertir les huguenots, de les rendre bons catholiques, dans un temps où l'on fait des attentats si visibles en France contre le respect et la soumission qui sont dus à l'Église romaine qui est l'unique et l'inébranlable fondement de notre religion ? »

Cependant le nombre des approbateurs dépassa, parmi les catholiques, celui des censeurs de *cette prétendue extirpation de l'hérésie*, pour employer les termes de Christine de Suède.

En réponse à quelques écrits où l'on exaltait sans mesure la *gloire immortelle* que *Louis le Grand* s'était acquise en *détruisant l'hérésie* et en rendant *la France toute catholique*, Bayle publia, au mois de mars 1686, un petit livre, en trois lettres, intitulé : *Ce que c'est que la France toute ca-*

[1] L'édit révocatoire rencontra encore des désapprobateurs formels dont nous n'avons pas eu occasion de parler, tels que l'abbé de Choisy, qui dit dans ses *Mémoires :* « La révocation de l'édit de Nantes, en nous affaiblissant par la désertion d'une infinité de braves gens, en nous appauvrissant par le transport de tant de millions hors du royaume, faisait la grandeur du prince d'Orange : il s'enrichissait de nos pertes, etc. » (*Mém. de Choisy*, liv. VI.)

tholique sous le règne de Louis le Grand. C'est une invective violente contre tous les catholiques français qu'il accuse sans exception d'avoir eu part à la persécution, et qu'il déclare être *tous de très-malhonnêtes gens.* Bayle lui-même, parlant de ce livret dans ses *Nouvelles de la République des lettres,* comme s'il en ignorait l'auteur, reconnaissait « qu'on y trouvera sans doute trop de feu et trop d'essor d'imagination [1]. »

Bayle, continuant de se cacher derrière le rideau, acheva d'exhaler ses ressentiments, et s'efforça à grand renfort d'argumentations d'établir le principe qui lui était cher entre tous, le principe de la tolérance civile, dans son fameux *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : Contrains-les d'entrer.*

Saint Augustin en avait défendu le sens littérale contre les donatistes, et les partisans des mesures employées contre les protestants s'appuyaient de l'exemple de ce Père [2]. Bayle, dans son *Commentaire* d'un genre tout nouveau, entreprit, mais malheureusement en se servant d'un texte infidèlement traduit, de réfuter ce sens littéral par tous les arguments que la force et la subtilité de son esprit lui purent fournir. Il posa d'abord pour principe que *la lumière naturelle ou les principes généraux de nos connaissances sont la règle matrice et originale de toute interprétation de l'Écriture en matière de mœurs principalement,* et par conséquent que tout dogme particulier est faux lorsqu'il est réfuté par les notions claires et distinctes de la lumière naturelle, principalement à l'égard de la morale. De ce principe, il conclut que le sens littéral des paroles : *Contrains-les d'entrer,* est faux : « 1° Parce qu'il est contraire aux idées les plus pures et les plus distinctes de la raison ; 2° parce qu'il est contraire à l'esprit de l'Évangile ; 3° parce qu'il contient le renversement général de la morale divine et humaine ; qu'il confond le vice avec la vertu ; et que par là il ouvre la porte à toutes les confusions imaginables, et tend à la ruine universelle des sociétés ; 4° parce qu'il fournit aux infidèles un sujet légitime de défendre l'entrée de leurs États aux prédicateurs de l'Évangile, et de les chasser de tous les lieux où ils les trouvent 5° parce qu'il renferme un commandement universel dont l'exécution ne peut qu'être compliquée de plusieurs crimes; 6° parce qu'il ôte à la religion chrétienne une sorte de preuves contre les fausses religions, et particulièrement contre le mahométisme qui s'est établi par la persécution; 7° parce qu'il a été inconnu aux Pères de l'Église des trois premiers siècles; 8° parce qu'il rend vaines et ridicules les plaintes des premiers chrétiens contre les persécutions païennes ; 9° enfin, parce qu'il exposerait les vrais chrétiens à une oppression continuelle, sans qu'on pût rien alléguer pour en arrêter le cours que le fond même des dogmes

[1] *Nouvelles* de mars 1686, art. 3.

[2] M. de Harlay, archevêque de Paris, fit imprimer séparément, en 1685, deux lettres de saint Augustin concernant la répression des donatistes, en y joignant une longue préface. Il donna au recueil entier le titre de *Conformité de la conduite de l'Église de France pour ramener les protestants, avec celle de l'Église d'Affrique pour ramener les donatistes à l'Église catholique.*

contestés entre les persécutés et les persécuteurs, ce qui n'est, dit-il, qu'une misérable pétition de principe qui n'empêcherait pas que le monde ne devînt un théâtre de carnage et d'horreur.

Après avoir réfuté plus ou moins solidement les diverses objections qu'on peut lui opposer, le défenseur de la tolérance enfonce sa matière et pousse sa thèse avec une incontestable vigueur. Il combat d'abord les arguments tirés du sens littéral, puis il attaque ceux que les contraignants puisent dans l'exemple de saint Augustin qui avait d'abord cru qu'il ne fallait pas user de contrainte en matière de religion, et qui n'a changé de sentiment, dit Bayle, qu'après avoir été frappé du succès qu'eurent les lois impériales contre les donatistes qui devenaient chaque jour plus inquiets. Enfin pour achever de montrer les dangers du système de la persécution, il s'efforce d'établir que ce droit n'appartient pas moins aux hérétiques qu'aux orthodoxes.

Ce trop long ouvrage est précédé d'un grand discours préliminaire dont le ton est très-violent, selon le jugement que Bayle en a porté lui-même dans les *Nouvelles de la République des lettres*, en parlant de ce livre comme de la production de l'Anglais Jean Fox de Bruggs[1]. « L'auteur a mis à la tête de son livre, y dit-il, un long Discours préliminaire qu'on pourrait justement nommer une *Oraison philippique*. La définition qu'il y donne d'un convertisseur est presque aussi cruelle que la chose définie ; tout le reste est à peu près sur le même ton. Mais le Commentaire est d'un style plus séant à un philosophe, et s'attache plus à une suite de raisonnements[2]. »

S'abandonnant sans frein à son aversion pour la doctrine de la contrainte, il va jusqu'à exprimer le souhait de voir le catholicisme exterminé de toute la terre :

« C'est une doctrine si abominable, s'écrie-t-il avec une chaleur peu ordinaire chez lui, que celle qui autorise de forcer d'entrer dans la religion qu'on croit bonne, qu'avec toute l'aversion que j'ai pour l'intolérance, je ne crois pas qu'on puisse souffrir sans crime que le papisme acquière les forces suffisantes pour contraindre. Ainsi, une prudence indispensable oblige de le bannir des lieux où il peut être suspect, et d'y ôter toute autorité à tous les grands, à tous les magistrats et à toutes personnes constituées en dignité, dès qu'il appert de leur catholicité[3]. »

Il forme le vœu d'une croisade de toutes les communions non papistes contre l'Église romaine, et il souhaiterait qu'on y fît entrer tous les peuples même infidèles de l'un et de l'autre continent :

« Par les seuls motifs d'une sage politique qui travaille au bien général de tous

[1] Dans sa correspondance, il met cet ouvrage sur le compte des réfugiés fixés en Angleterre. « Ces messieurs de Londres, dit-il, ont une furieuse démangeaison d'imprimer. On leur attribue un *Commentaire philosophique* sur les paroles de saint Luc : *Contrains-les d'entrer*, qui, en faisant semblant de combattre les persécutions papistiques, va établir la tolérance des sociniens. » (Lettre à M. Lenfant, 3 fév. 1687.)

[2] *Nouv. de la Républ. des lettres*, nov. 1686, p. 1348.

[3] *Comment. philos.*, Disc. prél., p. 111, édit. de Rotterdam, 1713.

les hommes, il serait à souhaiter, dit-il, que tout ce qu'il y a de princes chrétiens non papistes s'unissent ensemble, pour ôter de dessus le christianisme l'opprobre dont il est couvert, à cause des horribles persécutions qu'il a pratiquées de temps immémorial. Si cette ligue ne suffisait pas, souhaitons-lui l'adjonction de tous les peuples infidèles de l'un et de l'autre continent, jusques à la concurrence d'un corps capable de mettre à la raison le papisme, le déshonneur de la chrétienté, et même du genre humain. Ce ne serait pas une ligue moins honnête que celle qu'on ferait contre les corsaires de Barbarie ; et, comme on pourrait exiger de ceux-ci fort justement qu'ils ne voleraient plus, qu'ils ne troubleraient plus le commerce par leurs infâmes pirateries ; de même, on pourrait réduire fort justement la papauté à promettre de ne persécuter plus, et à casser tous les décrets des conciles, toutes les bulles des papes, et toutes les décisions des casuistes, qui autorisent la persécution. Mais parce qu'il serait juste de craindre qu'elle ne se relevât de sa promesse, dès que le péril serait passé, pour obvier à ce mal il faudrait lui demander des otages, et mettre des conditions si onéreuses à son dédit, qu'elle n'osât jamais violer le traité que l'on ferait avec elle [1]. »

Si beaucoup de raisonnements et beaucoup d'assertions du *Commentaire philosophique* peuvent être aisément combattus, si la haine du catholicisme y est poussée, en plusieurs endroits, jusqu'à l'excès le plus injuste, on ne peut nier que l'auteur y a développé nombre de pensées belles, généreuses et sensées. Le catholique le plus strict peut l'applaudir quand il démontre avec logique et chaleur que l'essence de la religion consiste dans les actes intérieurs du cœur et de la volonté ; que les signes extérieurs sont des actes d'hypocrisie, quand ils ne sont pas soutenus par la crainte et par l'amour ; que Dieu, ayant formé l'homme raisonnable, veut qu'il agisse par raison, et par l'effet d'une persuasion bien éclairée, et non point comme un esclave, ou comme une machine qui n'a que l'extérieur humain. Enfin, on pourrait signaler dans ce livre quelques pages très-remarquables, très-philosophiques, et assurément sans danger aujourd'hui sur ce que le grand adversaire de la contrainte religieuse appelait « les immunités sacrées et inviolables de la conscience. »

« Si l'auteur pousse les choses un peu bien loin sur certains endroits, dit Basnage, il faut avouer que ses raisons sont, pour ainsi dire, des raisons de fer pour assommer les apologistes de la violence et de la contrainte [2]. » Assurément Bayle était un partisan sincère de la tolérance, et on a pu donner à son *Commentaire* le titre de *Traité de la tolérance universelle*. Cependant, probablement pour ne pas déplaire aux protestants persécuteurs, il trouve, avec quelle passion nous l'avons déjà vu, toutes sortes de *raisons politiques de ne pas tolérer les papistes* [3], parce que ce sont « des gens qui ne souffrent qu'à regret la domination des protestants ; qui cherchent les voies d'acquérir la domination, de recouvrer les églises et les biens dont ils jouissaient, et d'exterminer ce qu'ils nomment l'hérésie [4]. » Néanmoins il a le courage de reprocher aux

[1] *Comment. philos.*, p. 112.

[2] *Hist. des ouvrages des savants*, avril 1688, p. 540.

[3] Voir Discours préliminaire, IIe partie, ch. v ; et IVe partie, ch. xxxi.

[4] Disc. prél., IVe partie, ch. xxxi.

réformateurs d'avoir été *dans cette funeste erreur, que l'on peut condamner à certaines peines temporelles ceux qui refuseront d'entrer dans la vraie Église par principe de conscience.* Il regarde « comme une tache hideuse des premiers temps de la réformation » le supplice de Servet et de Valentin Gentilis, et les durs traitements infligés à Ochin et à Lascus; enfin, contrairement à l'auteur du traité des *Droits des deux Souverains,* il condamne hautement les princes protestants qui, « non contents d'établir la sûreté et même la supériorité de la religion réformée dans leurs États sur toute autre religion, abolissaient tout autre culte, et soumettaient à des peines ceux qui ne pouvaient en conscience abandonner la religion de leurs pères, ou se conformer au plan de réformation qui avait été approuvé par les souverains [1]. »

En résumé, ce livre est un mélange de vérités et d'erreurs, et une matière à contestations inépuisables. « Il y a beaucoup de dialectique, dit Feller, mais de celle qui fait des efforts pour confondre le faux avec le vrai, et pour obscurcir un bon principe par des conséquences mal tirées. » Bayle lui-même avoue que « son sentiment a quelque faible du côté des conséquences [2]. »

Comme œuvre littéraire, le *Commentaire philosophique,* malgré sa prolixité, est une des œuvres les plus remarquables de l'auteur. Il y montre, on doit le reconnaître, « une certaine vigueur et un certain air d'originalité qui fait que toutes choses paraissent nouvelles entre ses mains [3]. »

Des parties de ce livre si hardi ont de l'éloquence, comme le récit de l'audience supposée que les députés des premiers chrétiens obtinrent d'un ministre des empereurs persécuteurs [4].

Bayle, dans le *Commentaire philosophique,* avait parlé avec tant de dédain et de malveillance de l'Église romaine, il en avait si violemment insulté les ministres qu'il accusait en masse « de défendre une action contraire à l'équité naturelle, à la loi, à l'Évangile, infâme par sa turpitude interne et par l'interdit de Dieu [5]; il avait atteint tant de personnes, en stigmatisant ces plumes lâches et vénales qui parlent si flatteusement des conversions à la dragonne [6] », qu'il devait nécessairement exciter un soulèvement de réprobation parmi les catholiques. S'ils ne lui passèrent point son *tolérantisme outré* [7], les attaques contre lui furent cependant assez modérées de ce côté. C'est dans son parti même qu'il rencontra, en la personne de Jurieu, le plus ardent adversaire. Le ministre entreprit, à l'abri du pseudonyme, de le réfuter sans miséricorde, dans un livre intitulé : *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince, pour détruire le dogme de l'indifférence des religions et de la*

[1] *Supplém. au Comment. philos.*, ch. XXXI.

[2] *Comment.*, part. II, ch. VI.

[3] Basnage, *Hist. des ouvrages des sav.*, avril 1688, p. 529.

[4] *Comment.*, part. I, ch. IX. — [5] *Ibid.*, II, 2. — [6] *Ibid.*, III, 20.

[7] Ce sont les expressions du P. Le Fèvre, dans sa *Critique des ouvrages de Bayle*, édit. 1747, p. 216.

tolérance universelle contre un livre intitulé : Commentaire philosophique sur ces paroles de la parabole : Contrains-les d'entrer. Jurieu, dans cet ouvrage, soutient que les princes doivent maintenir la religion, en ruinant les sectes par leur autorité, et que vouloir nier cela, comme l'auteur du *Commentaire* a fait, est *une extrémité si vicieuse qu'elle en est folle*; que, d'ailleurs, son opinion touchant les *droits de la conscience* est un acheminement au déisme.

Dans un écrit publié plus tard, en 1691, il revint encore à la charge contre ce « méchant livre intitulé le *Commentaire philosophique*, où cette pernicieuse doctrine de l'indifférence des religions et des dogmes est établie avec une témérité et une hardiesse qui va jusqu'à l'insolence[1]. » Quand le ministre écrivait ainsi, il était encore aigri par la réponse que Bayle lui avait faite dans son *Supplément du Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ* : CONTRAINS-LES D'ENTRER, *où, entre autres choses, on achève de ruiner la seule échappatoire qui restait aux adversaires, en démontrant le droit égal des hérétiques pour persécuter à celui des orthodoxes.*

Au lieu de se contenter de « se justifier des accusations odieuses dont on avait noirci son sentiment[2], » et de chercher à détourner l'orage, Bayle l'attira sur sa tête par la publication d'un écrit où semblait se révéler l'intention de rompre à jamais avec le parti protestant. Nous voulons parler du livre qui parut sur la fin d'avril 1690, sous le titre d'*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrennes à l'un d'eux.* Cet écrit avait pour objet de décréditer Jurieu qui avait prédit, dans son *Accomplissement des prophéties* (1686), qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France par autorité royale, et que tous les proscrits rentreraient en vainqueurs. Dès le début, l'auteur raille les réfugiés sur le renversement de leurs folles espérances :

« Voici, disait-il, l'année 1689 expirée, sans qu'il soit rien arrivé de fort mémorable. Vous vous promettiez monts et merveilles dans cette année-là ; qu'elle serait fatale à l'Église romaine en général, plus fatale encore à la France ; qu'on ne verrait que grandes crises d'affaires, que révolutions miraculeuses, et en un mot tout ce qui est le plus digne d'une année climatérique du monde. Vous avez vu au contraire toutes choses rouler si naturellement, si uniment et si fort tout d'une pièce, qu'il serait malaisé de trouver dans l'histoire une guerre aussi générale que celle-ci, dont la première campagne dans la plus grande animosité des parties, ait été aussi peu chargée d'événements que l'année 1689. Pour le moins est-il certain que l'affaire que vous regardiez comme la plus immanquable, savoir votre rétablissement, n'est point arrivée. »

Dans ce parti protestant qui, après cent ans de lutte tantôt déclarée, tantôt clandestine, contre le gouvernement et la religion de leur pays, avait passé à l'étranger, la soif de la vengeance dans le cœur, l'auteur de *l'Avis aux réfugiés* nous fait voir un peuple de brouillons fanatiques et de mauvais citoyens, toujours prêts à déchirer leur patrie pour venger leur

[1] *Apologie du sieur Jurieu*, p. 4, col. 2.
[2] *Comment. philos.*, 4e part., préf.

orgueil et justifier leurs plaintes, et il leur adresse des paroles dures, mais justes, comme celles-ci :

« Permettez-moi de vous avertir d'une chose, vous monsieur et tous vos confrères réfugiés en divers pays étrangers, c'est de faire une espèce de quarantaine avant que de mettre le pied en France, afin de vous purifier du mauvais air que vous avez humé dans les lieux de votre exil, et qui vous a infecté de deux maladies très-dangereuses et tout à fait odieuses : l'une est l'esprit de satire ; l'autre, un certain esprit républicain qui ne va pas à moins qu'à introduire l'anarchie dans le monde, le plus grand fléau de la société civile. »

Il fait remonter ses accusations jusqu'aux premiers réformés auxquels il impute d'avoir introduit la licence des libelles diffamatoires, et un esprit de satire acharnée, qui est toujours la marque infaillible de l'hérésie. Il rappelle les protestants à la patience des premiers chrétiens, et pour mieux leur faire honte de leur intempérance de plume, il l'oppose à la modération et à la résignation des catholiques d'Angleterre, réfugiés en France. Cependant il se représente comme plein de tendresse et de compassion pour les réfugiés.

L'éditeur de l'*Avis* apprenait au public que cet écrit lui avait été envoyé par l'auteur, avocat de titre, un peu théologien, l'un de ses anciens amis, et, tout catholique qu'il était, fort opposé aux dragonneries. Dans cette préface, d'une inspiration contraire à celle du livre, l'auteur caché tâchait de se précautionner contre les attaques dont il pourrait ultérieurement être l'objet.

Cependant Bayle, alors et plus tard, affectait de parler dédaigneusement du livret qui faisait tant de bruit. Il l'appelait « cette manière de sermon où l'on nous a censurés d'un prétendu penchant pour les libelles et pour les guerres civiles avec autant de véhémence que jamais ministre en ait témoigné dans un sermon de jour de jeûne, en décriant ses auditeurs comme coupables de la transgression du décalogue [1]. » Pour détourner de lui les soupçons, il désignait ceux qui lui semblaient pouvoir être les auteurs du délit :

« Il est certain, écrivait-il, qu'il est de notre intérêt de regarder l'*Avis aux réfugiés* comme la production d'un papiste, ou d'un de ces protestants de France qui veulent jouir en repos des douceurs de leur patrie, et qui enragent de voir que ceux qui en sont sortis ne fassent pas tout ce qu'ils peuvent par des manières complaisantes et respectueuses, afin d'être rappelés [2]. »

Il nia plusieurs fois, avec les serments les plus solennels, qu'il fût l'auteur de l'*Avis*, et protesta toujours à ceux mêmes qui étaient le plus avant dans sa confidence et son intimité que ce livre lui était faussement et calomnieusement attribué. C'est avec cette audace que Voltaire désavouait les œuvres qui pouvaient le compromettre.

Selon une opinion probable [3], Bayle, éloigné de la France par la sup-

[1] *Proj. et frag. d'un dict. crit.*, p. 110.

[2] *Lett.*, à M. Constant, 18 fév. 1692.

[3] Voir Chauffepié, *Supplém. au Dict. de Bayle*, art. Bayle.

pression de l'Académie de Sédan, et plus encore par la révocation de l'édit de Nantes, gardait le désir de revoir sa patrie. Il songea, dans cette vue, à se ménager des protections à la cour, et composa l'*Avis aux Réfugiés*, qu'il pensait devoir plaire à Louis XIV, et lui faire obtenir, avec la permission de rentrer en France, une pension de 4,000 livres qui lui avait été offerte par la cour s'il se faisait catholique. Une négociation fut entamée à ce sujet auprès du roi; mais elle fut rompue par les embarras cruels qui survinrent à Bayle. Depuis il ne fut plus question de ses desseins de conversion, ni de son envie de rentrer dans le royaume.

L'*Avis aux réfugiés*, écrit d'un style plus pur, plus coulant et plus régulier que celui des autres ouvrages de Bayle, fut d'abord regardé comme l'œuvre de Pellisson. Un ami intime de ce dernier auteur, M. de La Bastide, déclarait reconnaître dans l'*Avis aux réfugiés*, le tour d'esprit et les expressions joviales de l'auteur des *Réflexions sur les différends de la religion*[1]. Bayle paraît en effet s'être appliqué attentivement, dans cet ouvrage dont il appréhendait si fort d'être su l'auteur, à imiter le style et la manière de l'élégant Pellisson.

Du reste, c'est le style surtout qui fit reconnaître la paternité de cet ouvrage que quelques-uns attribuaient au faible écrivain Larroque[2], lequel le revendiqua toujours comme sa production, soit du vivant de Bayle, soit après sa mort, conformément au désir de Bayle même, qui l'avait prié non-seulement de *s'en dire l'auteur*, mais de faire en sorte que le public le crût.

[1] M. de la Bastide composa une dissertation pour prouver cette conformité. « Je me suis proposé, dit-il, de mettre ici sur le papier diverses observations générales et particulières, qui toutes ensemble font connaître évidemment que c'est en effet l'auteur des *Réflexions sur les différends de la religion*, qui l'est aussi de l'*Avis aux réfugiés*, et que ce dernier écrit n'est proprement qu'une suite, et comme un appendice des autres. Dans ses observations générales, il remarque que M. Pellisson avait une grande connaissance des belles-lettres, de l'histoire ecclésiastique et de la profane; qu'il avait étudié l'Écriture sainte, les Pères, les controversistes; qu'il était très-versé dans le droit romain, dont il aimait à employer les autorités sur toutes sortes de matières, ayant fréquenté le barreau pendant quelques années; qu'étant chargé d'écrire l'histoire du roi, il recueillait tout ce qu'on publiait, et faisait des mémoires et des observations sur tout ce qui se passait par rapport aux affaires d'État et de religion; enfin, que dans ses traités de controverse on trouve des apostrophes ou des exhortations fréquentes aux protestants; des élévations et des prières à Dieu; et des éloges du roi de France. Caractères qui, pris ensemble, conviennent à l'auteur de l'*Avis*, et ne paraissent convenir qu'à lui seul. Mais, pour rendre cette conformité plus sensible, il rapporte dans ses observations particulières un très-grand nombre d'endroits de l'*Avis*, et les met en parallèle avec des endroits tout semblables des *Réflexions*, et particulièrement avec le troisième volume de ces *Réflexions* publié en 1689 sous le titre de *Chimères de M. Jurieu* (Des Maizeaux, *Vie de Bayle*).

[2] Il n'y a guère que l'abbé d'Olivet qui ait conservé cette opinion après les premières discussions à ce sujet. Voir une brochure qui a pour titre : *Lettre de M. l'abbé d'Olivet à M. le président Bouhier*. A Paris, chez Didot, 1739. Voir aussi *Biblioth. german.*, t. XLVI, p. 84 et suiv.

« Le style vif, correct, véhément de cet écrit, dit un auteur anonyme, est tout différent de celui des ouvrages de Larreque ; on y reconnaît tout le feu et tout le génie de Bayle. Les railleries qu'y fait l'auteur sur les prétendus prodiges dont les esprits étaient alors occupés, ont un je ne sais quel goût, un je ne sais quel caractère, qui est en quelque sorte particulier à Bayle [1]. »

Aussitôt que Bayle fut soupçonné d'être l'auteur de cet écrit, il vit se répandre un débordement d'indignation contre lui. On l'accusa d'avoir démenti son caractère, sa conduite et tous ses autres ouvrages; on lui reprocha comme un crime impardonnable d'avoir voulu flétrir tout le corps des réfugiés, d'avoir attaqué à la fois les Vaudois, les protestants de Hollande, les protestants d'Angleterre, presbytériens et anglicans; enfin d'avoir mis le poignard dans le sein de ses pères, après avoir été leur apologiste. « En contrefaisant un cœur pitoyable, et en feignant de verser des larmes sur nos malheurs, dit le protestant Basnage de Beauval, il tâche de les rendre éternels, et il répand du fiel et du vinaigre sur la plaie qu'il fait semblant de vouloir refermer [2]. »

Celui qui excita contre Bayle cette tempête fut son implacable ennemi, Jurieu, outré, depuis la publication des *Pensées sur les comètes*, de voir son influence dans le *Refuge* de Hollande contre-balancée par celle de Bayle. Lorsqu'on commençait à oublier l'*Avis important aux réfugiés*, ce ministre, habitué à écumer sa rage sur tous ceux qui ne partageaient pas son fanatisme, s'avisa d'attribuer cet écrit au philosophe de Rotterdam, pour le faire chasser des Sept provinces, et pour l'exposer à l'infamie publique. A cette fin, il lança dans le public un pamphlet intitulé : *Examen d'un libelle contre la religion, contre l'État et contre la révolution d'Angleterre, intitulé : Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, et précédé d'un Avis important au public.*

Il était obligé d'avouer que son accusation n'était fondée que sur de simples présomptions; mais c'en était assez, pensait-il, quand il s'agissait d'une dénonciation si importante pour la sûreté publique.

« Peut-être, disait-il, que quelques-uns de ceux qui veulent paraître désintéressés diront que c'est pousser trop cruellement les gens, que c'est les exposer à la haine publique sans les avoir pleinement convaincus... Mais quand il s'agit de travailler à la sûreté publique faut-il des convictions, et sur des présomptions fortes ne découvre-t-on pas les malintentionnés afin qu'on s'en donne de garde [3] ? »

Jurieu, pour perdre plus sûrement son ennemi, s'efforça de faire voir que l'auteur du livre et celui de la préface n'étaient qu'une seule et même personne, que cet auteur était protestant et en Hollande, et que la préface faite pour le cacher l'avait découvert. Enfin, sans nommer Bayle, il le désigna clairement à l'animadversion publique et à la vindicte des magistrats. Poussant plus loin sa haine, il l'accusa non-seulement d'être

[1] *Biblioth. german.*, t. XLVII, p. 131 et seq. L'article, en forme de lettre, signé *M. l'abbé... prieur de Nefville*, paraît être de l'abbé Desfontaines.

[2] *Hist. des ouv. des savants*, avril 1690, t. VI, p. 364.

[3] *Avis important au public*, p. 110, 111.

l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*, mais d'avoir trempé dans une conjuration tramée en faveur de la France, sous l'inspiration de l'ambassadeur suisse Amelot, avec qui Bayle avait eu des relations, pour exciter en Hollande et en Angleterre, une révolte générale; enfin, il lui reprochait, comme nous avons déjà dit, de n'avoir d'autre divinité que Louis XIV, et de ne faire *quasi mystère d'athéisme.*

Bien que Bayle « haït naturellement les querelles littéraires de personne à personne[1], » se voyant attaqué, non-seulement comme écrivain, mais comme homme et comme citoyen, il ne put garder le silence, et il répliqua aux accusations du dénonciateur par un pamphlet incisif intitulé *La Cabale chimérique, ou Réfutation de l'histoire fabuleuse qu'on vient de publier malicieusement touchant un certain projet de paix.* Rotterdam, 1696.

C'est un combat à outrance et à fer émoulu contre le *lâche et cruel calomniateur*[2] auquel il suppose l'intention de soulever contre lui la fureur de la populace, de le « faire hacher en pièces, ou du moins précipiter dans un canal[3], » en le présentant comme un traître qui a cherché à exciter une révolte générale dans les Pays-Bas et dans l'Angleterre, pour frayer à l'ennemi commun, Louis XIV, le chemin à la monarchie universelle; lui qui, bien loin d'avoir voulu *diminuer le moins du monde l'horreur générale pour la France*[4], *est d'avis qu'il ne faut point songer à faire la paix avec la France que quand on sera en état de la lui donner à telles conditions qu'on voudra*[5].

Dans les assertions du ministre Jurieu, Bayle relève vingt-trois faussetés principales, relativement à sa complicité avec la France, à ses sentiments contraires à la foi, et à l'imputation qui lui est faite d'avoir écrit l'*Avis aux réfugiés*, « sur les raisons du monde les plus vaines et les plus frivoles[6], » et « avec une audace de *Tartuffe* et de *scélérat*[7]. » Il fait les protestations les plus vives, mais non pas peut-être les plus sincères, de son « attachement à la religion qu'il a sucée avec le lait, fils et frère puîné de ministres, tous deux des plus zélés qu'il y eût en France, et dont le dernier est mort dans le château Trompette, où il avait été enfermé pour la religion[8]. » Enfin il rétorque contre Jurieu l'accusation d'être le chef d'une cabale qui conspire contre l'État.

Il termine, non sans quelque ironie et quelque malice, par des paroles de pardon, et des vœux pour la conversion de son ennemi :

« Je finis par un souhait qui fera autant d'honneur à la philosophie, que celui par où M. J. a fini son livre déshonore la théologie et le ministère de la parole de Dieu. Car quoi de plus lâche et de plus impie à un ministre que de ne recourir qu'au Dieu des vengeances pour nous voir dès cette vie les objets de sa rigueur, sans souhaiter du moins que nous en profitions pour notre salut.

« *Dieu, qui est le père de miséricorde, lui fasse la grâce de se repentir de sa malice, et d'entrer dans les sentiments d'humilité, d'humanité, d'équité et de charité, sans lesquels on n'est chrétien que de nom.*

[1] *Lett.*, à M. Des Maizeaux, 7 mars 1702.

[2] *La Cabale chimérique*, p. 100. — [3] *Ibid.*, p. 276. — [4] *Ibid.*, p. 27. — [5] *Ibid.*, p. 88. — [6] *Ibid.*, p. 215. — [7] *Ibid.*, p. 219. — [8] *Ibid.*, p. 262.

« Je lui pardonne les offenses atroces qu'il m'a faites, et prie Dieu et nos souverains de les lui pardonner [1]. »

Ce petit livre eut un succès rapide et général, et il s'en fit coup sur coup plusieurs éditions. Dans la quatrième, Bayle poussa Jurieu encore plus vivement qu'il ne l'avait fait sur l'accusation d'athéisme. Il insista sur cet article par tout ce qui en pouvait marquer l'importance ; il somma son accusateur de le prouver; il employa les défis, les insultes, en un mot ce qu'il y a au monde de plus capable d'imposer à la partie adverse la nécessité de fournir ses preuves. Le ministre, se voyant ainsi pressé, s'adressa à son consistoire et promit de justifier son accusation, mais il s'en désista peu de jours après, et s'offrit seulement de servir de commissaire à la compagnie si elle voulait le charger de quelques mémoires.

Bayle ne se contenta pas de réfuter les assertions de Jurieu, il offrit au grand bailli de Rotterdam de se constituer prisonnier, si son dénonciateur voulait entrer en prison avec lui, et subir la peine qui lui était due si la calomnie était démontrée [2].

A la vue du succès qu'obtenaient les répliques de son adversaire, le fougueux et orgueilleux ministre ne fut plus maître de lui. Il présenta aux magistrats de Rotterdam une singulière requête, dans laquelle il demandait qu'il lui fût permis d'accuser sans qu'on eût le droit de lui répondre. Les magistrats, n'acquiesçant pas à une demande si injuste, exhortèrent Bayle et Jurieu à s'accorder le plus tôt possible, et leur défendirent de rien écrire l'un contre l'autre qui n'eût été soumis à un examen préalable. Les libelles n'en continuèrent pas moins leur train. Jurieu ayant attaqué Bayle avec un redoublement de violence, celui-ci riposta par un écrit latin [3], publié sous le nom de Larebonius, qui couvrait le ministre de ridicule, et le peignait sous les couleurs les plus odieuses, en se fondant partout sur des passages clairs et formels des livres de cette espèce d'illuminé. L'objet principal de cette *Ouverture du Paradis* était de montrer que Jurieu ouvrait la porte du ciel aux païens et aux juifs par son nouveau système de l'Église. Dans cet écrit, l'habile disputeur déploya un art qu'il entendait mieux peut-être que personne, la réduction *ad absurdum*, c'est-à-dire l'art d'accabler ses adversaires par les absurdités qui émanent de leur sentiment.

Pour mieux se cacher, Bayle, qui écrivait le latin classique avec beaucoup d'élégance, affecta, dans cet ouvrage, de parler le latin de l'école et d'imiter la méthode des scolastiques. Mais toute cette peine ne lui servit de rien. Jurieu sut intéresser le consistoire flamand dans sa querelle

[1] *La Cabale chimérique*, p. 300.

[2] Voir la *Cabale chimérique*, p. 94 de la 1re édition, et 108 de la 2e.

[3] Cette pièce a pour titre : *Janua Cœlorum reserata cunctis Religionibus, a celeberrimo admodum viro Domino Petro* Jurieu, *Roterodami verbi Divini Pastore, et Theologiæ Professore. Portas paten esto, nulli claudatur honesto.* Amstelodami excudebat Petrus Chayer, 1692.

contre Bayle; il obtint que cette compagnie ferait examiner le *livre des Comètes*, et le dénoncerait aux bourgmestres comme étant plein de propositions dangereuses et impies. Cette machination eut un plein succès. Les magistrats de Rotterdam, en réalité pour plaire à leur protecteur le roi Guillaume, qui détestait Bayle, ôtèrent à ce philosophe sa chaire et sa pension. Il parle ainsi lui-même de sa destitution :

« Nos magistrats m'ont ôté ma charge de professeur, avec la pension de cinq cents florins qui y était annexée; ils ont même révoqué la permission qu'on m'avait donnée d'enseigner en particulier. Ils résolurent cela à la pluralité des voix, le 30 octobre passé...

« Ce fondement est mon livre des *Pensées diverses sur les comètes*, que les ministres flamands ont fait accroire aux bourgmestres contenir des choses dangereuses et antichrétiennes. C'est ce que je m'étais offert de réfuter; et je maintiens, et le prouverai clair comme le jour, que mon livre des comètes n'avance rien qui soit contraire à notre *confession de foi*, ni à l'*Écriture*. Quoi qu'il en soit, on a condamné ma doctrine, sans m'entendre, sans me demander si je convenais de la fidélité des extraits et du sens qu'on donnait à mes paroles; et les magistrats ne m'ont pas donné lieu de réfuter mes accusateurs [1]. »

Sa fortune était médiocre; néanmoins il ne remua point pour chercher de l'emploi. Il s'enferma dans son cabinet, et ne pensa plus qu'à l'exécution du dessein qu'il avait formé depuis longtemps de publier un *Dictionnaire historique et critique*, dont il avait donné le projet en 1692 [2]. Voici quelles en étaient les idées fondamentales :

« J'ai besoin, disait-il, de composer un dictionnaire qui, outre les omissions considérables des autres, contiendra un recueil des faussetés qui concernent chaque article. Et vous voyez bien, Monsieur, que si par exemple j'étais venu à bout de recueillir, sous le mot Sénèque, tout ce qui s'est dit de faux de cet illustre philosophe, on n'aurait qu'à consulter cet article pour savoir ce que l'on devrait croire de ce qu'on lirait concernant Sénèque, dans quelque livre que ce fût, car si c'était une fausseté, elle serait marquée dans le recueil, et dès qu'on ne verrait pas dans ce recueil un fait sur le pied de fausseté, on le pourrait tenir pour véritable. Cela suffit pour montrer que si ce dessein était bien exécuté, il en résulterait un ouvrage très-utile et très-commode à toutes sortes de lecteurs. Je sens bien, ce me semble, ce qu'il faudrait faire pour exécuter parfaitement cette entreprise, mais je sens encore mieux que je ne suis point capable de l'exécuter. C'est pourquoi je me borne à ne produire qu'une ébauche, et je laisse aux personnes qui ont la capacité requise, le soin de la continuation, en cas qu'on juge que ce projet, rectifié partout où il sera nécessaire, mérite d'occuper la plume des habiles gens.

« Mais comme j'ai d'abord prévu que mon ébauche aurait assez d'étendue pour m'engager à un très-pénible travail, et que d'ailleurs je me défie beaucoup de la manière dont j'exécuterai ce projet, savez-vous, Monsieur, la résolution que j'ai prise assez brusquement, c'est de hasarder quelques morceaux de mon ébauche, et de les envoyer comme des enfants perdus battre l'estrade, sonder les gués, et prendre langue des ennemis. S'ils font une mauvaise rencontre, et s'ils ne me rapportent pas de bonnes nouvelles, je prendrai stoïquement le parti de

[1] *Lett.*, à M. Minutoli, 5 nov. 1693.

[2] *Projet et fragments d'un Dictionnaire critique*, à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1692, in-8, de 400 pages.

me donner du repos ; si la chose tourne d'une autre manière, je poursuivrai mon dessein. Voilà ce qui m'engage à débuter par ce petit avant-coureur [1]. »

Sa « principale vue était de marquer toutes les fautes de Moréri, et celles de tous les autres dictionnaires qui sont semblables au sien ; » enfin, « son premier dessein était de composer un dictionnaire de fautes. » Cette idée ne fut pas goûtée. Il forma un nouveau plan d'après lequel il divisa sa composition en deux parties : l'une purement historique, renfermant un narré succinct des faits ; l'autre un grand commentaire, un mélange de preuves et de discussions, où il fit entrer la censure de plusieurs fautes, et quelquefois même, suivant ses expressions, « une tirade de réflexions philosophiques ; en un mot, assez de variété pour pouvoir croire que, par un endroit ou par un autre, chaque espèce de lecteur trouvera ce qui l'accommode [2]. »

Il s'imposa pour première « loi de ne rien dire de ce qui se trouve déjà dans les autres dictionnaires, ou d'éviter, pour le moins le plus qu'il serait possible, la répétition des faits qu'ils ont rapportés [3]. » Surtout il se garda scrupuleusement de répéter Moréri, dont il dédaignait trop le *Grand Dictionnaire historique.*

Bayle, pour ne pas se rencontrer avec les autres dictionnaires faits ou à faire, a été obligé de préférer des noms inconnus, ou peu connus, aux noms célèbres qui doivent indispensablement défrayer ces sortes de compilations. « Nécessité fâcheuse et pénible, dit Basnage, car il est bien difficile de composer un article qui mérite d'être lu, lorsque l'on s'attache à des sujets qui ont été négligés par d'autres auteurs, ou à cause de leur obscurité, ou à cause de leur stérilité [4]. »

Le *Dictionnaire critique* est principalement consacré à l'histoire moderne. Cependant il renferme un certain nombre d'articles de mythologie et d'histoire ancienne, en particulier d'histoire grecque et romaine. « Comme M. Moréri s'est beaucoup plus abusé en ce qui concerne la mythologie et les familles romaines, que dans l'histoire moderne, » Bayle s'était proposé de publier « une infinité d'articles » sur ces matières. Mais il se décida à sacrifier les vastes recueils qu'il avait préparés sur les dieux et sur les héros du paganisme, de peur que le public, peu amateur de ces choses antiques, ne laissât moisir son ouvrage dans les magasins du libraire.

« Les articles qui concernent les philosophes, dit Basnage, ne sont pas en fort grand nombre, mais la plupart sont fort amples, et contiennent non-seulement l'histoire de la personne, mais aussi l'exposition, et quelquefois même la critique de ses dogmes. Parmi les articles de cette espèce, on peut remarquer principalement Anaxagoras, Arcésilas, Archelaus, Averroès, Carnéade, Crantor, Cratippe, Chrysippe, Xénocrate, Zénon l'épicurien, et Zoroastre [5]. »

1 *Projet*, etc., IV. — 2 Préf. du *Dict. crit.*, 1re édit., I. — 3 *Ibid.*, V.
4 *Hist. des ouvr. des sav.*, juill. 1696, p. 496.
5 *Ibid.*, nov. 1701, p. 467.

Le sujet dont Bayle aime le plus à s'occuper, ce sont les querelles religieuses. Aussi les articles relatifs aux papes, aux théologiens, aux illustres docteurs, aux chefs de sectes, forment-ils un tiers de l'ouvrage.

Dans les remarques, qui sont au-dessous du texte et qui lui servent de commentaire, dans ces vastes notes pour lesquelles l'auteur semble avoir composé le texte, puisqu'elles absorbent les neuf dixièmes de l'ouvrage même, Bayle entasse les éruditions de toute sorte. Il sent qu'elles ne seront pas du goût de tout le monde, mais il s'en inquiète peu. Il dit, en parlant de citations qu'il fait d'un de nos vieux historiens, du Haillan :

« On verra dans les remarques plusieurs morceaux de ses épîtres dédicatoires et de ses préfaces. Ils déplairont à ceux qui ne cherchent qu'une connaissance superficielle des hommes illustres, mais non pas à ceux qui souhaitent de les connaître exactement, *intus et in cute*. C'est en faveur de ceux-ci que je travaille, et je suis certain qu'ils me sauront gré de la peine que je prends de faire voir les portraits du cœur, selon les linéaments que j'en trouve dans les livres où les auteurs se sont peints eux-mêmes. Ceci soit dit une fois pour toutes [1]. »

Dans ce même article, continuant de répondre à ses critiques, il disait encore :

« Il serait juste d'étudier bien les règles avant que de prononcer si un ouvrage est bon ou mauvais. Par exemple, pour bien juger de l'histoire commentée que je nomme *Dictionnaire historique et critique*, il faudrait avoir étudié les droits et les priviléges d'un historien commentateur, et là-dessus je pourrais dire comme Du Haillan : *Je sais mieux ce que j'écris qu'un tel ne sait juger de mes écrits.* J'ai étudié la nature et les attributs des compilations; si elles plaisaient partout aux mêmes gens, elles ne seraient pas bonnes ; ceux qui n'y connaissent pas le caractère n'y voudraient trouver que ce qui est de leur goût [2]. »

On pouvait raisonnablement craindre qu'une « compilation à l'allemande [3], » comme Bayle appelle lui-même son Dictionnaire, n'allât guère au goût français. Il faut avouer que cette érudition est non-seulement luxuriante, mais encore quelque peu confuse et lourde. Il dit dans sa préface qu'il a toujours souhaité de n'avoir pour sa part dans ce travail que le soin de compiler, et qu'il eût voulu que d'autres prissent la peine de donner la forme aux matériaux, d'y ajouter, d'y retrancher [4]. L'érudition de Bayle, dans le *Dictionnaire historique et critique*, est en effet trop souvent l'érudition indigeste d'un compilateur. De plus, elle n'est pas partout également profonde, juste et exacte.

Trop souvent aussi il la fait servir à ses préventions contre le catholicisme [5]. Cependant cet écrivain, qui se piquait de rendre justice à tout le monde sans exception, et de préférer la vérité à toutes

[1] *Dict. crit.*, art. HAILLAN. — [2] *Ibid.*, rem. I. — [3] Lettre CCXVII.

[4] Préface de la 1re édit. III.

[5] Néanmoins les Jésuites de Trévoux ont donné des éloges à l'érudition que Bayle déploie dans son *Dictionnaire :* « Ce n'est pas, disent-ils dans leur célèbre journal, un ouvrage chargé de faits décharnés et peu importants. On y voit le caractère des grands hommes. On y démêle les circonstances de leur vie qui peuvent être contes-

choses [1], se montre encore beaucoup plus favorable à l'Église romaine, à ses institutions, à ses chefs, que ne l'aurait voulu le parti auquel il appartenait [2]. Le consistoire réformé, critiquant le *Dictionnaire historique*, « exhorta M. Bayle, entre autres choses, à prendre garde de ne pas réfuter légèrement ce que les théologiens protestants ont dit de certains papes vicieux, puisque s'il pouvait alléguer quelques conjectures pour la défense de ces papes sur certains faits, on pouvait lui opposer de fortes raisons pour leur condamnation, et qu'il était injuste de prendre sans nécessité le parti de séducteurs qui ont fait tant de mal à l'Église, et de vouloir faire passer nos auteurs pour des accusateurs téméraires. »

Le *Dictionnaire critique* fourmille d'erreurs philosophiques, comme d'erreurs historiques. Bayle lui-même le reconnaissait, mais il prétendait qu'il ne fallait pas lui en faire un grand crime ni s'en inquiéter, parce qu'elles étaient presque sans conséquence dans un ouvrage de la nature du sien.

« J'espérais, dit-il dans un de ses *Éclaircissements*, que l'on prendrait garde aux circonstances qui font qu'une erreur n'est pas à craindre ou qu'elle est à craindre. On doit en appréhender les suites lorsqu'elle est enseignée par des gens dont les relations au peuple leur ont fourni les occasions de s'autoriser, et de former un parti. On doit la suivre de près, l'observer et la refréner soigneusement lorsqu'un homme d'un caractère vénérable, un pasteur, un professeur en théologie, la répand par des sermons, par des leçons, par de petits livres réduits en systèmes ou en forme de catéchisme, et par des émissaires qui vont de maison en maison recommander la lecture de ces écrits, et prier les gens de se trouver aux conventicules où l'auteur explique plus en détail ses raisons et sa méthode. Mais si un homme, tout à fait laïque comme moi, et sans caractère, débitait parmi de vastes recueils historiques et de littérature quelque erreur de religion et de morale, on ne voit point qu'il fallût s'en mettre en peine. Ce n'est point dans de tels ouvrages qu'un lecteur cherche la réformation de sa foi. On ne prend point pour guide dans cette matière un auteur qui n'en parle qu'en passant, et par occasion, et qui par cela même qu'il jette ses sentiments comme une épingle dans une prairie, fait assez connaître qu'il ne se soucie point d'être suivi. Les erreurs d'un tel écrivain sont sans conséquence, et ne méritent point qu'on s'en inquiète [3]. »

Autre grief. L'auteur du *Dictionnaire historique* s'adonne souvent à

tées. On y approfondit avec beaucoup d'érudition les matières difficiles. » (*Mémoires de Trévoux*, avril 1707, p. 699.)

Le talent critique et l'érudition de Bayle ont encore été loués par un autre religieux non suspect, le P. Souri, religieux de Fontevrault, dans ses *Dissertat. apolog.*, p. 1.

[1] *Addition aux Pensées diverses sur les comètes ou Réponse à un libelle intitulé :* COURTE REVUE DES MAXIMES DE MORALE ET DES PRINCIPES DE RELIGION DE L'AUTEUR DES PENSÉES DIVERSES SUR LES COMÈTES, ETC., *pour servir d'instruction aux juges ecclésiastiques qui en voudront connaître*, 1694, c. IV, p. 86.

[2] Ainsi, pour ne citer qu'un fait, il déplut beaucoup à certains fanatiques, en appuyant et confirmant la réfutation solide que le ministre David Blondel avait osé faire du conte absurde de la papesse Jeanne. V. *Dict. crit.*, art. BLONDEL.

[3] *Dict. crit.*, t. IV, *Éclairc.*, Obs. gén., III, 3.

des gaietés beaucoup trop fortes; bien plus, il se plaît à ramasser, sans nécessité et sans raison, les plus affreuses saletés, les gravelures les plus cyniques, sous prétexte « qu'un compilateur qui narre et qui commente, a tous les droits d'un médecin et d'un avocat, etc., selon l'occasion, et peut se servir de leurs verbaux et des termes du métier [1]. »

Voltaire a dit de lui :

« Le matin rigoriste, et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Éphèse excusa la matrone
Renchérit tantôt sur Pétrone,
Et tantôt sur saint Augustin [2]. »

Il a bien plus souvent le langage de l'auteur du *Satyricon* que celui de l'auteur de la *Cité de Dieu*. Et cependant, qui le croirait? « il avait, dit Basnage, des mœurs si pures, qu'il évitait même jusqu'aux occasions de tentation [3], » et, à part un soupçon vraisemblablement peu fondé au sujet de ses relations avec madame Jurieu, ses ennemis les plus éveillés ne purent jamais trouver à mordre sur sa conduite. Il y a eu plusieurs exemples de ce libertinage d'imagination avec des mœurs honnêtes ; mais l'auteur qui s'abandonne à ces impuretés d'expression n'en est pas moins dangereux et blâmable.

En traitant certains sujets avec cette façon libre et pétronnienne, en accumulant les citations de Brantôme, de Montaigne, ou d'autres auteurs licencieux, « qui contiennent des réflexions ou des actions trop galantes [4], » il prétendait « n'excéder point les libertés qu'un honnête homme se peut donner, à l'exemple d'une infinité de grands auteurs [5]. »

Il a consacré une longue dissertation, insérée à la fin de son *Dictionnaire*, à se justifier de cette accusation, en essayant d'établir qu'on ne lui fait « qu'un procès de grammaire à quoi les mœurs n'ont point d'intérêt [6]. »

« Toute l'affaire, dit-il, se réduit à ces deux points : 1° si, parce que je n'ai pas assez voilé sous des périphrases ambiguës les faits impurs que l'histoire m'a fournis, j'ai mérité quelque blâme ; 2° si, parce que je n'ai point supprimé entièrement ces sortes de faits, j'ai mérité quelque censure.

« La première de ces deux questions n'est à proprement parler que du ressort des grammairiens : les mœurs n'y ont aucun intérêt : le tribunal du préteur ou de l'intendant de la police n'a que faire là, *nihil hæc ad edictum prætoris*. Les moralistes ou les casuistes n'y ont rien à voir non plus : toute l'action qu'on pourrait permettre contre moi serait une action d'impolitesse de style, sur quoi je demanderais d'être renvoyé à l'Académie française, le juge naturel et compétent de ces sortes de procès ; et je suis bien sûr qu'elle ne me condamnerait pas, car elle se condamnerait elle-même, puisque tous les termes dont je me suis servi se trouvent dans son dictionnaire sans aucune note de déshonneur [7]. »

[1] *Dict. hist.*, 5e édit., art. QUELLENEC, rem. D.
[2] *Poés. mêl.*, sur Bayle.
[3] *Nouv. Mém. d'Artigny*, t. I, p. 324.
[4] Préface de la 1re édit., III.
[5] *Réflex. sur un imprimé qui a pour titre : Jugement du public*, etc., p. 2.
[6] *Dict. crit.*, IVe Eclairc., X. — [7] *Ibid.*, V, VI.

faibles et sophistiques justifications. Du reste, dans la préface de sa première édition, Bayle avait avoué plus naïvement le motif qui l'avait porté à tant accorder au goût trop général de la gaillardise et de la gravelure. Par là, il avait tout simplement voulu allécher les lecteurs qui sans cet appât n'auraient point acheté « un gros livre farci de citations grecques et latines, et chargé de discussions peu divertissantes[1]. » Dans l'intérêt du libraire, il s'était donc cru « obligé de rapporter quelquefois ce que les auteurs un peu libres ont publié. » Un philosophe dont la conduite n'était pas scandaleuse, et qui au fond aimait la vertu, n'aurait-il pas dû préférer l'intérêt de la morale publique à l'intérêt d'un marchand?

Les chefs de l'église à laquelle Bayle appartenait, ou était censé appartenir, ne trouvèrent pas ses excuses acceptables. Le *Dictionnaire critique et historique* leur fut dénoncé par Jurieu, dont le ressentiment contre Bayle s'était violemment aigri en se voyant, lui autrefois le héros des *Nouvelles de la république des lettres*, cité nominativement ou clairement désigné, toutes les fois que l'auteur avait eu l'occasion de présenter des exemples de lourdes bévues, de contradictions palpables, de raisonnements non concluants.

Le consistoire de Rotterdam, après avoir travaillé à cette affaire depuis le 3 novembre 1697 jusqu'au 7 janvier 1698, signala, dans un mémoire qui fut communiqué à Bayle, de nombreux griefs contre son œuvre. C'étaient : 1° Les obscénités qui sont répandues à pleines mains dans ce *Dictionnaire*; 2° la satire injuste qu'il fait de toutes les actions du roi David ; 3° les raisons qu'il fournit au manichéisme et au pyrrhonisme, ces hérésies dont l'une est la destruction de la providence, et l'autre l'extinction de toutes les religions ; 4° les louanges outrées qu'il donne aux athées et aux épicuriens, affaiblissant partout la nécessité de croire un Dieu, une providence et même une vie à venir, par rapport à l'avantage de la société civile et à la réformation des mœurs ; 5° les allusions indignes qu'il fait à plusieurs expressions de l'Ecriture sainte, en parlant de choses obscènes ; 6° l'affectation marquée de donner un air de supériorité à toutes les objections des impies et des hérétiques sur les raisons de ceux qui les ont réfutées.

Les catholiques ne blâmèrent pas moins sévèrement que les protestants tout ce qu'offrait de répréhensible ce dictionnaire que le jésuite Le Fèvre appelait *Dictionnaire historique et romanesque, critique et anti-chrétien*[2].

Le docte abbé Renaudot, chargé de faire un rapport pour savoir si le *Dictionnaire critique* devait être admis en France, conclut à l'exclusion, entre autres raisons, parce qu'*on ne trouve* dans cet ouvrage *aucun système de religion*; parce que l'auteur *n'y cite les Pères que pour les tourner en ridicule*; parce qu'il établit partout *le paganisme et le pyrrhonisme*;

[1] Préface de la 1re édit., III.

[2] *Seconde lettre de l'auteur de Bayle en petit, à l'auteur des Lettres chinoises*; imprimée dans la *Clef du cabinet de Verdun*, sept. 1742.

parce qu'*il place en différents endroits tout ce qui s'était dit ou écrit de plus mauvais depuis cinquante ans contre la religion catholique*, et qu'il fait *partout des éloges des ministres calvinistes pleins de fausseté*[1].

Un sérieux auteur, écrivant sur les abus de la critique, après s'être plaint de ce qu'elle a *une pleine licence de s'exercer sur les sujets les plus respectables, comme sur les plus minces, et de s'élever contre Dieu même et ses saints*, ajoutait :

« Témoin, entre mille ouvrages de ce caractère, le *Dictionnaire critique* de M. Bayle, qui est un amas d'erreurs capitales, qu'on y a entassées, sous prétexte d'en corriger d'assez indifférentes en fait d'histoire et de littérature. Ouvrage à la mosaïque, qui, dans son bizarre assortiment de citations et de réflexions sérieuses et comiques, fournit de quoi former le plus monstrueux assemblage d'obscénités, d'hérésies et d'athéisme. Ouvrage, qui pis est, trop propre à insinuer ces poisons avec tout l'agrément que peuvent répandre la délicatesse de l'esprit, la légèreté de la plume et la variété de l'érudition jointe à la finesse de la critique [2]. »

Les lecteurs chrétiens sont suffisamment avertis des dangers que présente ce fameux dictionnaire. Sous le rapport littéraire, il est loin aussi d'être irréprochable.

Le style du *Dictionnaire critique* sent l'improvisation, l'improvisation toutefois d'un écrivain rompu au métier. « Rien de ce que je dis de mon chef, avoue Bayle, ne sent un auteur qui retouche son travail, et qui châtie la licence de ses premières pensées, et du premier arrangement de ses paroles [3]. »

Dans un livre composé avec tant de hâte, on doit de toute nécessité trouver souvent à reprendre la faiblesse du style, le mauvais choix des termes, le défectueux de la phrase. L'auteur reconnaît lui-même très-sincèrement tout ce qui manque à son *Dictionnaire* sous le rapport de la correction du style, à cause de la précipitation avec laquelle il lui fallut donner son ouvrage aux imprimeurs :

« Le style, dit-il, est assez négligé ; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes : je l'avoue, je suis là-dessus presque sans scrupules ; mais, en revanche, je suis scrupuleux jusqu'à la superstition sur d'autres choses plus fatigantes. Les plus grands maîtres, les plus illustres sujets de l'Académie française, se dispensent de ces scrupules, et nous n'avons guère que trois ou quatre écrivains qui ne s'en soient pas guéris [4]. »

Les scrupules dont parle Bayle sont d'éviter les vers dans la prose, de fuir les termes impropres, et de se garder de tout ce qui est contraire à la clarté de la pensée.

Le *Dictionnaire critique* est écrit avec une simplicité dénuée d'orne-

[1] Saint-Évremond prit la défense de Bayle contre le jugement de l'abbé Renaudot, mais il ne put le disculper de tous les griefs qui lui étaient imputés.

[2] *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Préf.

[3] Préface de la 1re édit., II. — [4] *Ibid.*

ments. La familiarité de ce style est parfois originale, comme dans ce passage[1] :

« Si l'on cherchait de pareilles fautes dans les œuvres de Keckerman, on y en trouverait à foison. C'est le propre de ceux qui composent aux dépens de leur prochain : ils enlèvent les meubles de la maison et les balayures aussi; ils prennent le grain, la paille, la balle, la poussière, en même temps. *Rem auferunt cum pulvisculo*[2]. »

Mais la manière de Bayle, dans le *Dictionnaire critique*, manque trop souvent d'agrément. Apprenant le jugement favorable de Boileau sur son ouvrage, il disait avec une sincérité modeste : « On m'écrit que M. Despréaux goûte mon ouvrage. J'en suis surpris et flatté. Mon *Dictionnaire* me paraît, à son égard, un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine. »

Bayle ne cessa de donner ses soins au perfectionnement de son *Dictionnaire*, le premier et le seul ouvrage auquel il ait mis son nom. Mais il sentait bien qu'il demeurerait toujours « une compilation très-défectueuse et en *commissions* et en *omissions*[3]. »

Cependant, avec tous ses défauts et toutes ses erreurs, ce *Dictionnaire historique* commenté, que Leibnitz trouvait *merveilleux*[4], restera longtemps une source précieuse de renseignements de toute sorte[5].

Quand même il ne serait plus d'aucun usage, il faudrait toujours savoir gré à l'auteur de tant de peine qu'il prit, de tant de sacrifices qu'il s'imposa pour le composer et pour le reviser, durant dix années, depuis 1693 jusqu'à 1704. Ce laborieux critique se consumait d'études et de veilles, et s'arrachait à toute distraction dans sa modeste retraite, pour terminer avec rapidité, et cependant avec soin, sa vaste entreprise.

« Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites, et telles autres récréations, nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas mon fait, nous dit-il lui-même ; je n'y perds point de temps. Je n'en perds point aux soins domestiques, ni à briguer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables, et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. Avec cela un auteur va loin en peu d'années ; son ouvrage peut croître notablement de jour en jour, sans qu'on s'y comporte négligemment[6].

La seconde édition du *Dictionnaire critique*, qui fut augmentée de près

[1] Art. DONALDSON, rem. B.

[2] Voyez Plaute, in Prologo *Truculenti*, vers 19.

[3] *Lett.*, à M. Le Duchat, 5 janv. 1697.

[4] *Nouv. Essais sur l'entendement humain*, liv. I, ch. I.

[5] Le libraire Th. Desoer a réimprimé *Bayle* en seize volumes in-8, avec d'excellentes remarques et dans un meilleur ordre. Les gens du monde qui le lisaient rarement, édition de 1720 ou de 1740, 4 vol. in-folio, le lisent plus volontiers sous le format in-8 (Pougens, *Archéologie franç.*, t. II, Préf., p. 5).

[6] Préface de la 1re édit., III. — Voir encore la lettre du 29 juillet 1688.

de la moitié, avait épuisé de fatigue le trop ardent travailleur. Pour se délasser, il écrivit, sans s'astreindre à un ordre bien régulier, une suite de lettres intitulées : *Réponse aux questions d'un provincial* (1704, 5 vol. in-12). Dans sa préface, il avertit qu'en composant cette réponse, il s'était proposé de faire un livre qui *tînt le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude, et ceux qui servent aux heures de récréation.* Cet ouvrage, dit l'historien de Bayle, contient un mélange agréable et instructif de plusieurs discussions historiques, critiques et littéraires. On y trouve aussi quelques remarques philosophiques et quelques observations politiques.

Par tant de travaux[1] qui faisaient de lui un prince de l'empire des lettres, Bayle s'était acquis une réputation universelle, et de divers pays les plus hauts personnages se disputaient la possession de cet illustre banni. Plusieurs seigneurs anglais s'efforcèrent de le tirer de sa solitude, et de le décider à venir habiter avec eux l'Angleterre. Entre autres le comte de Huntingdon lui offrit une rente viagère de deux cents livres sterling, avec toute la liberté et tous les agréments qu'il pourrait souhaiter. On s'employa non moins vivement, mais aussi inutilement, pour l'attirer à La Haye. Milord comte d'Albemarle souhaitait passionnément d'y avoir auprès de lui le célèbre philosophe. M. le baron de Walef alla de sa part à Rotterdam,

[1] Nous sommes loin d'avoir parlé de tous ; et parmi ceux dont nous n'avons rien dit, il n'en est guère qui n'aient quelque mérite. « Tout l'esprit de Bayle, a dit Voltaire, en s'appuyant de prétendues paroles de ce philosophe qu'on ne rencontre nulle part, tout l'esprit de Bayle se trouve dans un seul tome, de son propre aveu ; car ce judicieux philosophe, en juge éclairé de tant d'auteurs et de tant de siècles, disait souvent qu'il n'aurait pas composé plus d'un in-folio s'il n'avait écrit que pour lui, et non pour des libraires. » Le marquis d'Argens ne convient pas que les œuvres de Bayle, réduites à ce qu'il y a de très-bon, ne dussent former qu'un seul volume in-folio. Car, dit-il en substance dans ses *Réflexions sur le goût*, les *Nouvelles de la République des lettres*, le meilleur ouvrage de Bayle, contiennent seules un volume in-folio. On ne pourrait pas réduire le *Dictionnaire historique et critique* à moins d'un volume; il faudrait composer ensuite un autre volume des *Pensées diverses sur les comètes*, en les abrégeant dans plusieurs endroits ; de la *Critique de l'histoire du calvinisme de Maimbourg*, enfin du *Commentaire philosophique* réduit à trois cents pages. On formerait un troisième volume avec le tiers des lettres.

Parmi tant d'ouvrages que la littérature doit à Bayle, ses lettres offrent un intérêt tout particulier aux amateurs de l'érudition et des particularités littéraires.

De même que Guy Patin, Bayle, dans ses *Lettres*, parle de tous les livres nouveaux, en disserte, souvent les analyse, et semble déjà s'essayer aux *Nouvelles de la République des lettres.* Il jette ainsi au courant de la plume de bons articles de critique, comme la réfutation de l'opinion qui attribue au moine Planudes les fables d'Ésope, dans une lettre à M. Minutoli, du 28 mai 1675.

Les *Lettres* de Bayle offrent aussi quelques discussions philosophiques assez étendues et approfondies, comme la lettre première à M. Minutoli (31 janvier 1673), sur les diverses sectes des philosophes, qu'il distingue en ceux qui *croyaient avoir trouvé* la vérité, ceux qui *croyaient qu'elle ne se pouvait pas trouver*, et ceux qui, *ne croyant pas l'avoir trouvée, la cherchaient pourtant toute leur vie ;* en d'autres termes, les dogmatiques, les académiciens, les pyrrhoniens ou sceptiques.

pour lui en faire la proposition. Il redoubla ses instances dans plusieurs lettres qu'il lui fit écrire par ce même baron, pour lui représenter tous les avantages qu'il trouverait en consentant à aller se fixer dans la capitale de la Hollande :

« Je ne vous parlerai point, disait M. de Walef à Bayle, de l'extrême considération qu'on y a pour vous, ni des hommages qu'on y rendra à votre mérite. Vous y êtes peu sensible. Mais, avec l'amitié d'un seigneur qui vous estime infiniment, vous trouverez des bibliothèques et des promenades propres à nourrir votre philosophie, et à l'entretenir agréablement. Permettez-moi, monsieur, de me servir de vos propres armes. Vous avez fait voir, avec votre éloquence ordinaire, combien un homme de lettres doit préférer le séjour de la première ville d'un État au séjour des villes subalternes [1]. »

Des propositions si brillantes, accompagnées de tant de marques d'amitié et d'estime, ne purent séduire ce philosophe, qui non-seulement ne s'était jamais laissé guider par des intérêts vils et rampants, mais avait toujours préféré à tous les avantages l'indépendance de sa vie laborieuse et solitaire, fuyant tous les plaisirs comme toutes les intrigues, « ne se mêlant d'aucune affaire, non pas même particulière [2], » et « ne bougeant guère de son cabinet [3]. »

Ses dernières années se passèrent dans d'irritantes disputes avec J. Le Clerc sur les *Natures plastiques et vitales*, d'après le système de Cudworth [4] et de Grew; avec King, archevêque de Cantorbéry, sur l'origine du mal [5]; avec Jacquelot, chapelain du roi de Prusse, au sujet de sa *Dissertation sur l'existence de Dieu*, dans laquelle il combattait la preuve tirée du consentement universel; enfin, avec Bernard, son ami, sur le même sujet.

La fatigue qu'il se donna pour soutenir tant de luttes, et en même temps les déboires qu'il eut à essuyer de la part de plusieurs de ses adversaires, dont la haine s'efforça non-seulement de le représenter comme un homme qui travaillait à détruire la religion, mais de le faire passer, en Hollande et en Angleterre, pour un criminel d'État, tout entier aux intérêts de la France; ces diverses causes achevèrent d'épuiser un homme qui avait toujours eu une santé frêle et une *petite complexion*. Enfin, il se vit attaqué d'une ardeur de poitrine qui l'affaiblissait et le minait insensiblement : mal de famille qu'aussitôt il jugea mortel.

[1] Lettre du 9 fév. 1706.

[2] *La Cabale chimérique*, p. 90.

[3] *Ibid.*, p. 126.

[4] Ils appelaient *natures plastiques et vitales* des substances immatérielles ayant, suivant eux, la faculté de former les plantes et les animaux, sans savoir ce qu'elles font; opinion qui paraissait justement à Bayle affaiblir la preuve la plus sensible que nous ayons de l'existence de Dieu, c'est-à-dire la preuve qui se prend de la structure de l'univers.

[5] Voir Bergier, *Examen du système de Bayle sur l'origine du mal*, Besançon, 1831.

« Depuis le commencement de l'hiver dernier, écrivait-il dans les premiers jours de l'automne de 1706, je suis travaillé d'une toux fort importune, qui est un grand acheminement à une maladie de poumon : chose héréditaire ; car plusieurs de mes parents en sont morts [1]. »

Un mois plus tard, il écrivait encore au même ami :

« Ma toux n'augmente ni ne diminue. Je suis pourtant persuadé que mon mal est une affection de poitrine : et parce que les remèdes ne peuvent que prolonger ces maux-là, je ne veux me servir d'aucun ; car, une vie languissante me paraît pire que la mort. Il vaut mieux laisser agir la nature, et lui laisser faire son coup, sans la traverser par les médicaments [2]. »

La nature était épuisée en lui. Il ne lui restait plus à vivre que quelques mois, qu'il passa dans le travail, isolé de toute relation, et en proie à la mélancolie inséparable de la phthisie. Ce fut avec un courage intrépide et sans la moindre inquiétude qu'il vit approcher ses derniers moments. Le soir qui précéda sa mort, il écrivit jusqu'à minuit. Lorsque l'imprimeur vint dans la matinée (28 décembre 1706) pour chercher une épreuve, il conserva encore assez de présence d'esprit pour lui indiquer où elle était. Déjà cependant la mort était peinte sur tous ses traits ; déjà commençait le râle de l'agonie. L'imprimeur, effrayé, courut chercher du secours. Il ne pouvait trouver de domestiques ; et, quand enfin ils arrivèrent au lit sur lequel Bayle était étendu tout habillé, le philosophe avait cessé de vivre.

Après avoir étudié séparément les principaux ouvrages de cet infatigable auteur qui ne cessa de travailler jusqu'à ses derniers moments, nous devons maintenant présenter quelques observations générales sur sa méthode, ses principes, son style.

La méthode de Bayle, en particulier dans son *Dictionnaire critique*, est d'exposer toutes les opinions, et d'approfondir toutes les raisons qui les soutiennent, comme toutes celles qui les ébranlent. Il fait comme le philosophe Arcésilas, le fondateur de la nouvelle Académie, lequel, dit-il, « était fort opposé aux dogmatiques, n'affirmait rien, doutait de tout, discourait du pour et du contre, et suspendait son jugement ; » il se plaît surtout à chercher les côtés faibles de chaque système, et à montrer que dans toutes les écoles et dans toutes les sectes l'absurdité et la contradiction usurpent le nom et l'autorité de la vérité. Voilà pourquoi il était l'auteur de prédilection de Voltaire, qui s'est tant plu à le défendre contre les attaques dont il était l'objet, et qui a dit :

« J'abandonne Platon, je rejette Épicure.
Bayle en sait plus qu'eux tous ; je vais le consulter :
La balance à la main, Bayle enseigne à douter ;
Assez sage, assez grand pour être sans système,
Il les a tous détruits, et se combat lui-même :
Semblable à cet aveugle en butte aux Philistins,
Qui tomba sous les murs abattus par ses mains [3]. »

[1] *Lett.*, à M. La Croze, 24 sept. 1706.
[2] Au même, 25 oct. 1706.
[3] *Poëme sur le désastre de Lisbonne.*

Ordinairement, néanmoins, Bayle est un incertain plutôt qu'un sceptique; c'est un académicien indécis plutôt qu'un pyrrhonien. « Il passait aisément, a dit Leibnitz, du bleu au noir, non pas dans une mauvaise intention ou contre sa conscience, mais parce qu'il n'y avait encore rien d'arrêté dans son esprit sur la question dont il s'agissait. Il s'accommodait de ce qui lui convenait pour contre-carrer les philosophes et faire voir la faiblesse de notre raison [1]; » mais sans être positivement sceptique ni pyrrhonien, cet « avocat-général des philosophes, qui ne donne point ses conclusions [2], » conduit au scepticisme et au pyrrhonisme.

Dans tout ce qu'il dit sur les difficultés qui entourent les questions de Dieu, de la création, de la providence, du mal, de l'immortalité, de la liberté, et de la réalité de notre notion du monde extérieur, il cherche plutôt à multiplier qu'à lever nos doutes, lors même qu'au fond il a une conviction arrêtée, comme sur l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'être pensant. Convaincu que, si la raison est assez forte pour faire reconnaître l'erreur, elle est trop faible pour trouver la vérité, il semble vouloir, sur toutes les matières, nous faire entrer en défiance de toutes nos lumières. Quelquefois, heureusement, c'est pour nous renvoyer à la source de toute science.

En proclamant la faiblesse de la raison et de la philosophie, il sait assez souvent reconnaître la nécessité de recourir à Dieu pour qu'il nous éclaire dans nos ténèbres et nos incertitudes :

« Il n'y a personne, dit-il, qui en se servant de sa raison, n'ait besoin de l'assistance de Dieu ; car sans cela, c'est un guide qui s'égare ; et l'*on peut comparer la philosophie à ces poudres si corrosives qu'après avoir consumé les chairs mortes d'une plaie, elles rongeraient la chair vive, carieraient les os, et perceraient jusqu'aux moelles. La philosophie réfute d'abord les erreurs; mais si on ne l'arrête point là, elle attaque les vérités : et quand on la laisse faire à sa fantaisie, elle va si loin qu'elle ne sait plus où elle est, ni ne trouve plus où s'asseoir* [3]. »

Ailleurs il va plus loin et reconnaît nettement, et ce semble très-sincèrement, la nécessité d'une révélation divine. Avec tout son scepticisme, qu'il appelle la chose du monde la plus commode, Bayle est donc loin de ressembler aux Voltaire, aux d'Holbach et aux Diderot; et M. de Maistre a pu dire :

« Bayle, le père de l'incrédulité moderne, ne ressemble point à ses successeurs. Dans ses écarts les plus condamnables, on ne lui trouve point une grande envie de persuader, encore moins le ton d'irritation ou de l'esprit de parti; il nie moins qu'il ne doute, il dit le pour et le contre : souvent même il est plus disert pour la bonne cause que pour la mauvaise [4]. »

Aussi pensons-nous qu'il n'avait pas conscience de tout le mal qu'il

[1] *Théodicée*, t. II, p. 336.
[2] Volt., *Poëme sur le désastre de Lisb.*, Note.
[3] *Lettres.*
[4] *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, LXII.
Voir aussi Dubois de Launay, *Nouvelle Analyse de Bayle, où lui-même il réfute*

faisait; et nous verrions plutôt en lui un esprit gâté qu'un cœur méchant[1].

Les catholiques avaient toujours envié aux protestants un homme d'une si grande science, d'une si belle littérature, et d'une si rare puissance de raisonnement. Peu de temps encore avant sa mort, les jésuites avaient fait une tentative pour le ramener. C'est ce que nous apprennent les *Mémoires de Trévoux*, qui parlèrent souvent avec des éloges sincères de ses rares talents :

« Quoique nous ayons été plus d'une fois obligés de réfuter feu M. Bayle, y lisons-nous au mois d'avril 1707, on a pu s'apercevoir que si nous haïssions les erreurs, nous aimions sincèrement l'auteur. Une véritable estime était le seul lien de l'amitié que nous avions pour lui. Nous plaignions son aveuglement, et nous pleurons sa perte, qu'un de nous avait tâché de prévenir en lui écrivant peu de temps avant sa mort. »

Pendant que les catholiques désiraient et tâchaient de ramener dans leurs rangs le philosophe de Rotterdam, il était décrié et renié par son parti. En vain pratiquait-il les actes extérieurs de la religion protestante; en vain répondait-il à Jurieu qui l'accusait de n'être pas un bon calviniste :

« Qui ne rirait de voir un ministre engagé à prouver qu'un homme qui de notoriété publique communie quatre fois l'an, et assiste assez souvent aux prières publiques, et à la meilleure partie du sermon, ne fait *aucune action de religion*[2]? »

En vain, peu de temps avant sa mort, écrivait-il à M. Terson, un de ses anciens amis, un billet où l'on lisait ces mots :

« Je sens que je n'ai plus que quelques moments à vivre; je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré de la miséricorde de Dieu. »

L'église protestante ne pouvait certes pas regarder comme sien un homme qu'on avait vu professer si ouvertement l'indifférence la plus complète à l'égard des religions positives en général, un homme qui, se jouant de tous les symboles, s'était montré tour à tour catholique dans ses *Pensées sur les comètes*, presbytérien dans le *Commentaire philosophique*, manichéen dans le *Dictionnaire*, protestant méthodiste dans ses *Réponses aux questions d'un provincial* : aussi Jurieu et sa cabale n'étaient pas seuls à voir en lui un ennemi de tout christianisme; des mi-

par des assertions positives et par les plus solides arguments tout ce qu'il a écrit contre les mœurs et la religion. Paris, 1782, 2 vol. in-12.

[1] M. Dubois de Launay, dans le bon travail que nous indiquons plus haut, insiste à chaque instant sur la méchanceté de Bayle; emporté par son zèle, comme le P. Le Fèvre dans son *Examen critique*, il l'appelle *argumentateur ingénieux*, mais *écrivain artificieux et méchant* (*Anal. de Bayle*, t. II, p. 78 et 117). Ailleurs il le nomme *un scélérat* (t. II, p. 47). Quand on s'est bien rendu compte de la vie du philosophe de Rotterdam, tout en déplorant et en condamnant énergiquement ses erreurs, on a peine à voir en lui un homme si noir.

[2] *La Cabale chimérique*, 1691, p. 291.

nistres respectés, tel que Jacques Saurin, l'attaquaient hautement jusque dans la chaire, et le traitaient comme un déserteur et un excommunié, pendant sa vie et après sa mort.

Le ministre Saurin, se proposant, dans un sermon prêché à La Haye, en 1709, après la bataille de Malplaquet, « de faire voir l'accord de la religion avec la politique, et d'établir cette proposition, que comme il n'y a rien dans la religion qui s'oppose au but d'une sage politique, aussi il n'y a point de sage politique qui s'oppose au but de la religion, » en prend occasion d'anathématiser le philosophe Bayle, opposé à cette union de la religion et de la politique. Il s'écrie :

« Proposer des maximes de politique dans une assemblée de religion ; proposer des maximes de religion dans une assemblée de politique, sont deux choses qui paraissent également peu sensées et impraticables. On distingue si fort l'homme chrétien de l'homme d'Etat, qu'on en fait deux personnages opposés. Il semble que Jésus-Christ, en nous donnant l'idée d'une société plus noble que celle que nous formons sur la terre, nous ait défendu de prévenir les misères de celle-ci et de travailler à sa gloire ; et qu'on ne saurait faire triompher les provinces et les royaumes, sans violer les règles de l'équité, et sans enfreindre les droits de l'Église.

« Quelque générale que soit cette odieuse prétention, à peine s'était-il trouvé quelqu'un jusqu'à nos jours qui eût osé l'établir à découvert. L'audace de plaider pour elle était réservée à notre siècle, à un chrétien recueilli dans vos provinces, nourri dans votre vie, et, ô honte de nos églises ! mêlé parmi les réformés, comme autrefois le démon avec les anges, quand ils se présentaient devant l'Éternel. »

Et le prédicateur rappelant la fin du philosophe mort trois ans auparavant :

« Puisse cet homme, qui fut doué de tant de talents, disait-il, avoir été absous devant Dieu du mauvais usage qu'on lui en vit faire ! Puisse ce Jésus, qu'il attaqua tant de fois, avoir expié toutes ses fautes ! Mais si la charité nous ordonne de former des vœux pour son salut, l'honneur de notre sainte religion nous oblige de publier l'abus qu'il fit de ses lumières, de protester à la face du ciel et de la terre, que nous ne l'avouerons jamais pour un vrai membre de notre réformation, et que nous regarderons toujours une partie de ses écrits comme le scandale des gens de bien et comme la perte de l'Église [1]. »

Les incrédules du dix-huitième siècle ont naturellement revendiqué et encensé un homme qui, sous la bannière du protestantisme, avait toujours combattu pour l'indépendance absolue de la raison.

Voltaire, nous l'avons déjà vu, faisait une estime extraordinaire du *philosophe Bayle*. Il a dit encore de lui : « Bayle, cet esprit si étendu, si sage et si pénétrant, dont les livres, tout diffus qu'ils peuvent être, seront à jamais la bibliothèque des nations [2]. » Ailleurs, il l'appelle « l'éternel honneur de l'esprit humain. » Mais c'était surtout le dialecticien que Voltaire appréciait dans l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*. Il le

[1] J. Saurin, *Serm. sur l'accord de la religion avec la politique*, t. III, serm. III, prov. XIV, 34. — Voyez Bayle, *Contin. des Pensées diverses*, t. II, p. 598.

[2] *Mél. litt.*, Lettre au P. Tournemine, 1735.

vante à ce titre dans les termes les plus forts. Il a dit : « Bayle, qui maniait avec tant de force et de finesse les armes de la dialectique[1] ; » — « le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit[2] ; » — « le premier des dialecticiens, non pas le premier des philosophes, l'illustre Bayle[3] ; » et encore : « Bayle, le plus grand dialecticien qui ait jamais écrit[4]. »

Il est permis de ne pas trouver si *excellente* la *manière de raisonner* de Bayle, de ne pas voir en lui un *dialecticien* si *admirable*[5]. Car, si quelquefois il se montre raisonneur vigoureux, trop souvent toute sa logique consiste à suivre la probabilité, à raisonner *ad hominem*, sans aucun principe certain, et comme s'il n'avait d'autre dessein que d'embarrasser les lecteurs peu éclairés; trop souvent il n'est qu'un sophiste qui, à la manière des Arcésilas, des Carnéades, des Chrysippe, se fait un vain plaisir d'embrouiller les questions, d'imaginer des arguments nouveaux, et de les entortiller si bien, que ni les plus habiles argumentateurs, ni lui-même ne sussent comment les démêler; enfin de répandre des nuages sur toutes les vérités connues, et de les attaquer par les erreurs dont l'ignorance les a souillées. Il se comparait quelquefois au Jupiter de l'Iliade, qu'Homère appelle Νεφεληγερέτης, c'est-à-dire *assembleur de nuages*. Il écrivait au P. de Tournemine : « Je ne suis que Jupiter Assemble-nues. Mon talent est de former des doutes; mais ce ne sont pour moi que des doutes[6]. » Les vrais dialecticiens, les Aristote, les saint Thomas d'Aquin, les Descartes, les Malebranche, les Leibnitz, se reconnaissent à l'aversion pour le doute, et à l'ardent amour pour la vérité.

Bayle est plutôt un érudit qu'un philosophe. Par les côtés peut-être les plus saillants de son esprit, il est de la famille des Scaliger, des Casaubon, des Saumaise, des Dacier. Il savait à fond les deux grandes langues de l'antiquité et les parlait même avec facilité.

« Pour ce qui regarde la philosophie, M. Bayle, dit un de ses contemporains, se distingua avec tant de gloire, il y a environ cinq ou six ans, dans la concurrence qu'il eut, pour sa promotion, avec deux ou trois assez habiles compétiteurs, et en ce qui concerne les humanités, il parle et écrit si facilement tant en grec qu'en

[1] *Dict. philos.*, art. BIEN, *Du bien et du mal.*

[2] *Conseils à un journaliste.*

[3] *Dict. philos.*, loc. cit.

[4] *Le Désastre de Lisbonne*, Préf.

[5] *Siècle de Louis XIV*. Ecrivains.

[6] Bayle portait si loin la manie du doute systématique « qu'il a même voulu, nous apprend Le Clerc, ergoter sur ses vieux jours contre l'évidence des démonstrations mathématiques. » (*Bibliothèque ancienne et moderne*, t. VIII.) Le même critique, qui avait beaucoup vécu avec Bayle, nous dit encore que celui que ses partisans voulaient faire passer pour le premier dialecticien du siècle « ne savait qu'un peu de cartésianisme, et point du tout de géométrie, puisqu'il avouait n'avoir jamais pu comprendre la démonstration du premier problème d'Euclide ; qu'il n'avait lu aucun livre de philosophie expérimentale des Anglais, dont plusieurs avaient paru longtemps avant sa mort, ni aucun des livres de raisonnement, de la même nation, excepté quelques-uns de ceux qui avaient été traduits. »

latin, que je ne crois pas qu'on pût trouver son pareil sur tous ces deux articles [1].

Il y avait cependant dans l'érudition de Bayle une bien grande lacune : il ne connaissait pas les langues vivantes, pas même l'anglais ; ce qui gênait beaucoup ses recherches, comme il le reconnaît lui-même. « Mon malheur est grand, écrivait-il à un ami, de n'entendre pas l'anglais ; car, il y a en cette langue beaucoup de livres, qui me seraient très-utiles [2]. » Il s'en consolait en dévorant tout ce qui était écrit, tout ce qui s'imprimait dans les langues qu'il connaissait. On voit par ses lettres, comme par son *Dictionnaire*, qu'il avait une immense lecture, que c'était une bibliothèque vivante. *Courir de livre en livre* [3], c'était pour lui un attrait irrésistible. « Jamais amant volage, disait-il lui-même, n'a plus souvent changé de maîtresse que moi de livre. » Il lisait tout, bon ou mauvais. Pour qu'un livre l'intéressât, il suffisait qu'il fût nouveau, et le dernier qu'il lisait était celui qu'il préférait à tous les autres [4]. Une des choses qui lui faisaient le plus déplorer la brièveté de la vie était de manquer du temps nécessaire pour connaître seulement les titres de tant d'ouvrages nouveaux qu'on voyait paraître chaque jour.

« En voyant, écrivait-il, la multitude des livres qui s'impriment tous les jours par toute l'Europe, je fais les mêmes réflexions chagrinantes que vous faisiez il y a quelque temps, en voyant vingt balles de livres nouvellement reçues par M. de Tournes. On ne saurait considérer sans chagrin qu'on n'a pas assez de vie pour savoir les titres des livres qui se font [5]. »

Bayle est essentiellement un érudit ; mais chez lui l'érudition se trouve mêlée avec les grâces du bel esprit. « C'est, suivant Voltaire, le seul compilateur qui ait du goût [6]. » Non-seulement il a du goût, mais il a du style.

Il participe peu des défauts que nous avons signalés dans le langage des écrivains réfugiés.

« Bayle, dit Voltaire, n'avait point le *style réfugié*. Il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse [7]. »

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* revenant ailleurs sur Bayle, pour le proposer comme le premier modèle du style d'un journaliste, lui reproche encore de s'abandonner à une mollesse de style, et aux expressions triviales d'une conversation trop simple, et de rebuter souvent en cela l'homme de goût [8].

[1] *Mém. inéd. et Opusc. de J. de Rou*, publiés par Francis Waddington. Paris, 1857, t. I, p. 187.

[2] *Lett.*, à M. Des Maizeaux, 8 janvier 1702.

[3] *Lett.*, à M. Le Duchat, 1er août 1698.

[4] Lettre écrite de Genève à son frère cadet.

[5] *Lett.*, à M. Minutoli, 17 septembre 1681.

[6] *Conseils à un journaliste.*

[7] *Le Siècle de Louis XIV.* Écrivains.

[8] *Conseils à un journaliste.*

Il suffira d'un seul exemple de ce défaut si fréquent chez le philosophe de Rotterdam. Il dit dans un de ses plus fameux ouvrages :

« Si je montre cela, *je ferai donner du nez en terre à la seconde disparité*; et ma comparaison sortira son plein et entier effet[1]. »

Quand l'auteur du *Commentaire philosophique* s'exprime avec cette trivialité, assurément il n'est pas à l'unisson du sujet qu'il traite.

Si l'on est quelquefois choqué, dans les ouvrages de Bayle, de l'excès de la familiarité et de l'oubli des bienséances, on n'en aime pas moins chez lui cette manière de faire, comme Montaigne, conversation avec son lecteur.

Le plaisir qu'on goûte à le suivre dans ces causeries faciles et toujours pleines de choses fait qu'on lui pardonne sans peine ses infractions à la sévérité des lois du goût. On a la même indulgence pour les incorrections qui lui échappent.

L'inobservation des règles essentielles de la langue n'est pas très-fréquente chez Bayle. On y rencontre cependant d'assez nombreuses incorrections, comme dans ces phrases :

« Il y a une loi éternelle et immuable, qui oblige l'homme, à peine du plus grand péché mortel qu'il puisse commettre, de ne rien faire *au mépris et malgré* le dictamen de sa conscience[2]. »

Au mépris et malgré n'est pas français, attendu qu'après *au mépris* il faudrait *de*; ce qui empêche qu'on ne puisse joindre ensemble ces deux locutions.

« Si bien que la cour pouvait être persuadée que si quelqu'un n'entrait pas dans ses sentiments après l'édit, ce serait un mutin et un brutal, digne de la *peine menacée*[3]. »

Menacé ne peut pas s'employer ainsi comme participe passé passif avec un nom de chose.

Très-souvent, sans être formellement incorrect ou impropre, le style de Bayle est lâche et négligé. Il dira :

« Ces exemples, et plusieurs autres que cet auteur a étalés, jusques à la superfluité, *démontent à pur et à plein* nos adversaires[4]. » — Lorsqu'on veut empêcher les insolences de certaines gens, et rien plus, on se contente d'établir des peines contre ceux qui les commettront ; et si on ne s'avise pas de châtier ceux mêmes qui *s'en déporteront à pur et à plein*...[5] »

C'en est assez pour faire voir que Bayle n'a pas toujours la pureté du bon langage, l'élégance et la propriété des termes. Il lui manque aussi

[1] *Comment. philos.*, IV, 10.
[2] *Ibid.*, II, 8.
[3] *Ibid.*, III, 22.
[4] *Ibid.*, II, 9.
[5] *Ibid.*, III, 1.

une certaine largeur de goût. A bien des traits de ses écrits on reconnaît l'admirateur de Pavillon, de Saint-Pavin, de Hesnault, de Mme Deshoulières.

Le style de Bayle, abondant en expressions proverbiales, en images familières, en locutions bourgeoises et quelquefois triviales, est un français gaulois, et qui semble souvent arriéré d'un siècle. La langue du seizième siècle a sa prédilection, non-seulement pour les mots, mais encore pour les constructions, et même pour les périodes *à longue queue* ; et il s'indigne de trouver si peu de personnes qui partagent son goût.

« C'est une chose honteuse à la nation, dit-il, qu'il se trouve tant de gens en France qui ne sauraient souffrir le style du seizième siècle : mais ce mauvais goût n'est pas si universel, qu'il ne se trouve encore bien des lecteurs qui veulent que l'on conserve les écrits de ce temps-là tels que les auteurs les ont composés [1]. »

Bayle, on le voit déjà, ne se contentait pas de pratiquer pour son compte l'archaïsme ; en plusieurs endroits il recommande aux grands écrivains de donner l'exemple d'employer tant d'excellents termes de la vieille langue que chaque jour voyait périr :

« Je sais bien, dit-il quelque part, qu'Asinius Pollion a prétendu que Salluste s'était trop servi de vieux mots, mais peut-être qu'au lieu de le critiquer si sévèrement, on aurait dû le remercier de la peine qu'il avait prise de rajeunir certains termes, et d'empêcher que la langue des Romains ne les perdît tout à fait. Nous devrions souhaiter que nos grands auteurs rendissent un semblable office à plusieurs termes français qu'on laisse périr. S'ils daignaient les employer, ils arrêteraient la *prescription*, ils encourageraient les jeunes plumes à les employer, et cela conserverait l'abondance de la langue. Virgile en usa ainsi. Horace conseillait cette conduite [2]. »

Bayle avait raison de vouloir empêcher l'irrévocable proscription de certains mots excellents et souvent nécessaires de la vieille langue ; mais il portait trop loin son goût pour les termes bannis du commerce, ou presque entièrement abolis par le temps. Chez cet écrivain qui, pour avoir vécu presque toujours hors de France, ne put guère suivre les modifications et les variations de la langue, les archaïsmes sont pour ainsi dire entassés, et quelques-uns ne sont pas du meilleur aloi, comme dans ces phrases :

« Traîner leur vie dans une longue et presque infinie *concaténation* de misère [3]. » — « Ce que j'ai dit de la question se doit appliquer, en gardant le plus et le moins, à toute autre épreuve ; comme par exemple, à celles où les Français viennent d'être exposés, battus ou mangés par les dragons et *enserrés dans une telle détresse*, qu'ils ne voyaient que des cachots, et misères sur misères, en cas qu'ils dissent

[1] *Dict. crit.* art. OSSAT (d'), t. II, p. 275.
[2] *Ibid.*, art. THÉOPH. RAYNAUD, rem. I.
[3] *Comment. philos.*, II, 2.

ouvertement ce qu'ils avaient dans le cœur[1]. » — « Quant à cette énorme bigarrure de sectes *défigurantes la religion*, qu'on prétend qui naît de la tolérance, je dis qu'elle est un moindre mal, et moins honteux au christianisme que les massacres, les gibets, les dragonneries[2]. »

Remarquons particulièrement cette façon archaïque de donner un régime direct à un participe présent féminin, à l'imitation de la langue latine, qui se retrouve jusque chez Jean-Jacques Rousseau.

Tous les exemples précédents sont extraits du *Commentaire philosophique*. Or, Bayle paraît y avoir à dessein semé les archaïsmes, voulant qu'on le regardât comme une traduction de l'anglais. Jurieu disait à ce sujet : « Le prétendu traducteur affecte de se servir quelquefois de vieux mots français et qui ne sont plus du bel usage; mais je trouve la fraude un peu grossière, car d'ailleurs il paraît savoir assez de français pour écrire plus correctement[3]. » Si nous ne craignions pas d'abuser des citations, nous montrerions que les ouvrages formellement avoués par Bayle ne sont guère moins farcis d'archaïsmes.

Non-seulement pour le mot, non-seulement pour la construction, mais aussi pour l'ensemble des phrases, pour la manière de présenter et de développer la pensée, le philosophe de Rotterdam paraît plutôt appartenir au seizième qu'au dix-septième siècle. Chez Bayle, non plus que chez aucun des écrivains réfugiés, auxquels cependant il est si supérieur pour le style, ce n'est pas cet art exquis qui ne prend que la fleur d'une idée et évite toute répétition, toute longueur. Il est trop souvent diffus et redondant. Lui-même rend ainsi raison de ce défaut qu'il se connaît bien :

« Cette prolixité, dit-il, est venue en partie de ce que ma méthode est de conduire les choses à l'évidence, autant qu'il m'est possible; ce qui demande qu'on réfute toutes les chicaneries dont l'adversaire se peut aviser, et qu'on se fortifie de plusieurs preuves bien appuyées et bien liées[4]. »

La prolixité rend en maints endroits, la phrase de Bayle pénible et embrouillée, comme dans ce passage :

« Ceux qui auront ajouté foi à ces sortes d'accusations, ne sont pas de ces lecteurs éclairés, qui jugent par eux-mêmes, et par un examen attentif, du pour et du contre: ce sont ces autres lecteurs qui se conduisent par la voie des préjugés, et qui, ayant remarqué qu'un théologien qui est en très-bonne odeur pour son zèle et pour son orthodoxie, et d'ailleurs pour sa capacité; et qu'un autre auteur, qui se désigne comme posé à l'affût de tous les livres hétérodoxes, pour les arrêter au passage, ont traité ma doctrine de pernicieuse, en ont eu assez, sans s'informer d'autre chose, pour conclure que cela devait être ainsi[5]. »

[1] *Comment. philos.*, II, 2.
[2] *Ibid.*, II, 6.
[3] *Des droits des deux souverains.*
[4] *Comment. philos.*, 4e part., préface.
[5] *Ibid.*

Le relief de la couleur manque généralement au style de Bayle. Cependant il rencontre souvent, sans les chercher, les agréments vifs et naturels de l'expression, même dans ses écrits les moins soignés, même dans sa correspondance. Il dit dans une de ses lettres :

« Je crois, pour moi, qu'à l'égard de la plus grande partie des lecteurs, un livre doit être comme un arbre. S'il n'y avait que des fruits, il serait un objet affreux, mais quand il a des fleurs, des fruits et des feuilles en même temps, comme les orangers, il plaît extrêmement à la vue [1]. »

Le style de cet écrivain, habituellement un peu lent et froid, s'empreint quelquefois d'une énergie inaccoutumée, et il lui arrive de s'élever jusqu'au ton de la plus ardente satire, comme dans le Factum, ou plutôt dans la Philippique intitulée : *Ce que c'est que la France devenue toute catholique,* qu'il composa dans le transport de la douleur, après avoir vu mourir dans les prisons du Château-Trompette un frère qu'il aimait chèrement.

Enfin, on pourrait citer de nombreuses pages de Bayle écrites d'un style très-soutenu, très-correct et tout à fait classique. Il dit dans une de ses lettres qu'il « ne néglige rien, qu'il n'épargne ni soin, ni peine, pour rectifier ses premières productions [2]. » C'est en effet dans les éditions revues de ses ouvrages qu'il faut chercher ces morceaux irréprochables.

Résumons notre jugement sur Bayle écrivain. Trop souvent il écrivait avant d'avoir achevé de penser. Nécessairement, dans cette rapidité à jeter ses idées, il laisse, en tous ses ouvrages, passer bien des négligences et des incorrections, bien des mollesses de style, et il ne peut atteindre à cette concision qui est l'effet d'un second travail. Il est diffus, il développe trop, il tourne la même pensée, le même raisonnement de cent manières différentes. Il est long, non pas tant parce qu'il dit chaque chose trop longuement, que parce qu'il se répète continuellement; toujours le même défaut, le manque de travail. Si Bayle, embrassant moins de sujets, eût pris la peine de corriger, de limer ses ouvrages, pour y mettre ce degré de justesse, de précision et d'élégance dont il était capable, il compterait peut-être parmi nos premiers classiques. Avec ses imperfections, il demeure un auteur important, et le curieux pourra toujours récolter dans ses écrits une riche abondance de pensées et d'expressions.

Ce mérite sérieux qui rachète de nombreux défauts lui a été reconnu dès longtemps par les meilleurs juges. « Bayle, disait Boileau, est un grand génie. C'est un homme marqué au bon coin. Son style est fort clair et fort net, on entend tout ce qu'il dit [3]. »

La Fontaine faisait un égal cas du style de Bayle. Il en parle en ces termes dans une de ses lettres moitié prose moitié vers :

[1] *Lett.*, à M. Leclerc, 18 juin 1684.

[2] *Lett.*, à M. Des Maizeaux, 28 juillet 1699.

[3] *Lettr. à Brossette.*

« Aux journaux de Hollande, il nous fallut passer;
Je ne sais plus sur quoi, mais on fit leur critique.
Bayle est, dit-on, fort vif, et s'il peut embrasser
L'occasion d'un trait piquant et satirique,
Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin :
Il trancherait sur tout comme enfant de Calvin,
S'il osait ; car il a le goût avec l'étude.
Le Clerc pour la satire a bien moins d'habitude ;
Il paraît circonspect, mais attendons la fin :
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.
Le Clerc prétend du sien tirer d'autres usages,
Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages;
Bayle aussi. Je fais cas de l'une et l'autre main,
Tous deux ont un bon style et un langage sain[1]. »

Le dix-huitième siècle continua d'admirer en Bayle un maître de la langue. Voltaire était épris de son « style toujours clair et naturel[2]. » Les journalistes de Trévoux vantaient la « plume déliée de Bayle[3]. » Enfin, parmi les juges autorisés de notre époque, le comte Joseph de Maistre et M. de Chateaubriand, deux noms qu'il suffit de prononcer, voyaient un très-remarquable écrivain dans l'auteur du *Dictionnaire critique.* C'était donc justice de lui donner place dans ces études sur nos plus distingués prosateurs.

Nous avons tâché de dire et de faire sentir avec une large impartialité les mérites comme les défauts du célèbre Pierre Bayle. Nous avons voulu être aussi juste à l'égard des autres écrivains réfugiés dont nous avons cru devoir parler. Parmi eux, nous avons vu quelques beaux esprits ; nous n'y avons pas trouvé un homme de génie. L'abbé de Caveirac a solidement prouvé[4], au dernier siècle, que l'émigration commerciale et industrielle des calvinistes fut loin d'avoir été aussi funeste à la France qu'on l'a prétendu : l'émigration littéraire ne déshérita pas non plus notre pays d'aussi grands talents que quelques-uns se le figurent.

La conclusion de cette étude sur les écrivains français réfugiés sera donc que les protestants sont loin de pouvoir disputer le prix du bien dire aux catholiques ; que l'élévation et la supériorité des lumières, la perfection de la forme comme l'excellence du fond appartiennent incontestablement aux écrivains orthodoxes ; qu'enfin, il suffit de savoir appliquer les premiers principes du sens commun pour voir qu'au catholicisme est réservée une puissance de fécondité dans le domaine de l'éloquence, aussi bien que dans celui de la philosophie, de la morale

[1] La Fontaine, *Œuvres diverses*, Lettre à M. Simon, de Troyes.

[2] *Conseils à un journaliste.*

[3] *Mémoires de Trévoux*, mai 1751.

[4] *Apologie de Louis XIV et de son conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-8.

et de la métaphysique, dont les sectes protestantes, avec les sectes non catholiques de toutes les générations, ont été et seront à jamais déshéritées.

Bayle reproche aux protestants réfugiés les calomnies et les indécentes injures de leurs libelles.

La facilité que vous avez trouvée dans les pays étrangers de faire imprimer impunément tout ce qu'il vous a plu, a produit parmi vous une si grande quantité d'auteurs qu'il n'y a pas d'apparence qu'aucune secte vous dispute jamais le premier rang de la fécondité en ce genre-là. Ces auteurs sont fort différents les uns des autres en capacité, mais ils s'accordent tous assez bien à écrire avec beaucoup d'emportement, et à marquer un grand désir de vengeance, sans qu'on puisse apercevoir dans leurs ouvrages la moindre teinture de cet esprit évangélique, de cette modestie, de cette douceur, de cette onction qu'on voit couler de la plume des véritables chrétiens, lorsqu'ils ont eu le bonheur de souffrir pour la vérité, et de faire un bon usage de leurs afflictions. Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous parler de cette manière. Je n'ai aucun dessein de vous chagriner, je vous le proteste le plus sincèrement du monde, je ne regarde en cela que votre amendement, du moins dans les mœurs, et la sûreté particulière de ceux d'entre vous qui retourneront en France. Dans cette vue, il faut que je vous dise qu'ils doivent faire paraître de l'aversion pour cette sorte d'écrits, car vous ne sauriez croire le jugement désavantageux que l'on fait ici de tous les réfugiés, quand on fait réflexion sur la nature de leurs livres, que personne d'entre eux ne désapprouve publiquement, d'où selon l'ancienne maxime, *qui tacet consentire videtur*, on infère qu'ils les approuvent.

On ne se contente pas de faire de vos livres le même jugement que le cardinal Palavicin a fait de l'histoire du concile de Trente, de *Fra Paolo;* mais on passe plus avant à l'égard de vos satires, et on soutient que vous y avez porté la licence de déchirer toute la terre à un point qui n'avait peut-être jamais eu d'exemple [1] ! Il n'y a rien de si auguste ni de si éminent que vous ayez cru digne de votre respect. Les têtes couronnées que toutes sortes de raisons

[1] Abbadie s'est vainement efforcé, dans sa *Défense de la nation britannique*, de laver les réfugiés de cette accusation qu'il dit être « en quelque sorte plus odieuse que la persécution, parce qu'elle tend à flétrir l'honneur de ceux que la persécution elle-même n'avait fait qu'illustrer. »

doivent garantir de l'insulte des libelles diffamatoires, ont été l'objet de la plus énorme et de la plus furieuse calomnie dans plusieurs de vos livres, et non content de mille grossières suppositions de prétendues lettres du père Péters au père de la Chaise, par lesquelles vous avez répandu à la faveur de la poste, en tous les endroits du monde, toutes sortes d'infamies contre *Leurs Majestés Britanniques*, vous les avez persécutées jusque dans cet asile sacré que la France leur a fourni ; et vous avez cru que leur chute vous devait inspirer l'audace impie de publier calomnieusement tout ce qui peut le plus flétrir la réputation d'un grand roi et d'une vertueuse reine, au lieu d'en prendre occasion d'adorer plus respectueusement en leur personne les ordres de la Providence, qui permet qu'il s'élève des tempêtes parmi les peuples pour des raisons toujours dignes de sa sagesse infinie, et souvent moins favorables à ceux qui sont élevés sur le trône par ces furieux tourbillons, qu'à ceux qui en sont renversés. Ce seront des coups de foudre, tant qu'on voudra, mais qui ne partent pas toujours de la main d'un Dieu en colère, et qui en tout cas nous doivent inspirer les mêmes sentiments de respect que l'on avait anciennement pour les lieux frappés de la foudre. On les regardait dès là comme sacrés, et c'eût été une profanation punissable que d'y jeter les moindres ordures. N'avez-vous pas fait tout le contraire, et l'imagination la plus accoutumée à l'irrévérence oserait-elle se représenter les abominables fictions que vous avez étalées dans toutes les boutiques de vos libraires contre ces personnes augustes, pendant qu'elles supportent ici leurs disgrâces avec une résignation qui doit édifier toute l'Europe? Vos auteurs se trompent fort s'ils croient ajouter par ce moyen *affliction à l'affligé*. Leurs coups viennent de trop bas pour porter si haut : des exhalaisons si grossières ne sauraient monter du fond de vos égouts de calomnie, jusqu'à ces régions supérieures; et comme le soleil jouit toujours de sa lumière, malgré les sombres vapeurs qui s'élèvent des marais et des eaux bourbeuses, les grands princes ne sortent pas de leur calme, ni de leur éclat, encore que la gloire qui les environne excite je ne sais combien de malignes exhalaisons qui tâchent de l'offusquer. (*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, p. 6-11.)

Preuves de l'immatérialité de l'âme humaine [1].

Épicure ni ses successeurs n'ont point dit que les atomes fussent doués ou de vie, ou de sentiment, et ils ont considéré l'âme comme un composé de plusieurs parties. Ils ont soutenu que tout sentiment cessait par la désunion, ou par l'analyse des parties de ce composé. On eût trouvé un autre grand avantage dans l'hypothèse des atomes animés; car leur indivisibilité eût pu fournir quelques réponses à l'objection insurmontable à quoi [2] est sujette l'opinion de ceux qui soutiennent que la matière peut penser, c'est-à-dire avoir des sentiments et des connaissances. Cette objection est fondée sur l'unité, proprement dite, qui doit convenir aux êtres pensants ; car si une substance qui pense n'était une que de la manière qu'un globe est un, elle ne verrait jamais tout un arbre ; elle ne sentirait jamais la douleur qu'un coup de bâton excite. Voici un moyen de se convaincre de cela. Considérez la figure des quatre parties du monde sur un globe ; vous ne verrez dans ce globe quoi que ce soit qui contienne toute l'Asie, ni même toute une rivière. L'endroit qui représente la Perse n'est point le même que celui qui représente le royaume de Siam ; et vous distinguez un côté droit et un côté gauche dans l'endroit qui représente l'Euphrate. Il s'ensuit de là que si ce globe était capable de connaître les figures dont on l'a orné, il ne contiendrait rien qui pût dire : *Je connais toute l'Europe, toute la France, toute la ville d'Amsterdam, toute la Vistule;* chaque partie du globe pourrait seulement connaître la portion et la figure qui lui écherrait ; et comme cette portion serait si petite, qu'elle ne représenterait aucun lieu en son entier, il serait absolument inutile que le globe fût capable de connaître; il ne résulterait de cette capacité aucun acte de connaissance; et pour le moins ce seraient des actes de connaissance fort différents de tous ceux que nous expérimen-

[1] J. de Maistre fait un grand éloge de ce morceau. Après avoir dit que Bayle est souvent plus disert pour la bonne cause que pour la mauvaise : « Voyez, par exemple, ajoute l'illustre comte, avec quelle puissance de logique il a combattu le matérialisme dans l'article LEUCIPPE de son Dictionnaire. » (*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques,* LXII, note 3.)

[2] Pour *à laquelle*. On lit dans les *Remarques* de Vaugelas : « *Quoi*, pronom. Ce mot a un usage fort élégant et fort commode, pour suppléer au pronom *lequel*, en tout genre et en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre sorte. Car *lequel, laquelle, lesquels,* et son féminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes, s'ils ne sont bien placés selon les règles que nous en donnerons en son lieu. » Voir les exemples allégués dans notre *Lexique de Corneille.*

tons ; car ils nous représentent tout un objet, tout un arbre, tout un cheval, etc., preuve évidente que le sujet affecté de toute l'image de ces objets n'est point divisible en plusieurs parties, et par conséquent que l'homme, en tant qu'il pense, n'est point corporel, ou matériel, ou un composé de plusieurs êtres. S'il était tel, il serait très-insensible aux coups de bâton, vu que la douleur se diviserait en autant de particules qu'il y en a dans les organes frappés. Or ces organes contiennent une infinité de particules ; et ainsi la portion de la douleur qui conviendrait à chaque partie serait si petite, qu'on ne la sentirait pas. Si vous me répondiez que chaque partie de l'âme communique ses passions aux autres, je vous ferais deux ou trois répliques qui vous replongeraient dans le bourbier.

Je vous dirais en premier lieu, qu'il ne paraît pas plus possible que les parties d'un globe se communiquent leur douleur, qu'il est impossible qu'elles se communiquent leur mouvement. Or, il est très-certain que chacune d'elles garde la portion du mouvement qui lui est échue, et qu'elle n'en communique rien aux autres. Poussez un globe ; le mouvement que vous lui communiquez se distribue également à toutes les particules de ce mobile, à chacune selon sa masse, et depuis ce temps-là jusques à ce que le globe cesse de se mouvoir, il ne se fait point un nouveau partage de mouvement entre ses parties. Pourquoi supposeriez-vous d'autres conditions à l'égard de la pensée, par exemple à l'égard de la douleur que vous pourriez exciter dans ce globe-là par un coup de pied ? Ne devez-vous pas dire que cette douleur se répand par tout le globe, et que chaque partie du globe en prend à proportion de sa masse, et retient ce qui lui échet ? En deuxième lieu, je vous fais cette petite question. La partie A de l'âme, comment communique-t-elle sa douleur aux parties B et C, etc. ? La leur donne-t-elle en s'en défaisant de telle sorte que la même douleur en nombre qui était dans la partie A se trouve ensuite dans la partie B ? Si cela est, voilà le renversement d'une maxime très-certaine et très-véritable, que les accidents ne passent pas d'un sujet à l'autre [1]. Voici encore le renversement de vos propres prétentions. Vous avez dessein de faire comprendre que la douleur d'un coup de pied doit être fort vive, encore qu'elle soit partagée en une infinité de portions ; et vous supposez que la portion qui échet à une partie de l'âme quitte cette partie et s'en va placer sur d'autres. Mais cette manière de communication n'augmentera point le sentiment ; car si, à mesure qu'une partie de l'âme communique sa douleur, elle

[1] Accidentia non migrant de subjecto in subjectum.

la perd, c'est un moyen assuré de prévenir l'augmentation que l'on appelle *intensive* [1], et ainsi la difficulté subsiste en son entier ; on ne voit pas d'où peut venir qu'une douleur divisée en une infinité de parties soit un sentiment insupportable. Vous direz donc qu'une partie de l'âme communique sa douleur aux autres, et la retient néanmoins, c'est-à-dire qu'elle produit dans les parties voisines une sensation semblable à la sienne. Mais mon objection revient. Cette sensation semblable produite tout de nouveau n'est-elle pas reçue dans un sujet divisible à l'infini ? elle se divisera par conséquent en une infinité de parties tout comme la première, et par cette division chaque sujet, ou chaque morceau de la substance n'aura qu'un degré de douleur si petit, si mince, qu'on ne le sentira point. Or l'expérience ne nous apprend que trop le contraire. Ma troisième réplique sera que vous introduisez dans le monde une infinité d'inutilités. Vous ne pouvez trouver votre compte qu'en supposant une chose inconcevable, c'est que l'image d'un cheval, et l'idée d'un carré, étant reçues dans une âme composée d'une infinité de parties, se conservent toutes [2] entières dans chaque partie. C'est l'absurdité des espèces intentionnelles que les scolastiques n'osent presque plus mettre en avant. C'est une absurdité beaucoup plus grande que celle de ces docteurs qui disent que l'âme est toute dans tout le corps, et toute dans chaque partie [3]. Mais je vous passe cela, et je me contente de vous demander si votre supposition n'enferme pas manifestement ce monstre [4] : c'est que dans un chien affamé il y a une infinité de substances qui sentent la faim, et que dans un homme qui lit il y a une infinité de choses qui lisent, et qui savent chacune qu'elles lisent ? Cependant chacun de nous connaît par expérience qu'il n'y a en lui qu'une chose qui sait qu'elle lit, qu'elle a faim, qu'elle sent de la douleur, ou de la joie, etc. A quoi servent donc cette infinité de substances qui lisent dans chaque lecteur, qui ont faim et soif dans chaque animal, etc. ? Vous ne pouvez nier cette conséquence, puisque pour vous délivrer des inconvénients à quoi [5]

[1] Les philosophes de l'école nomment *extensive* la propagation d'une qualité en différentes parties du sujet, et *intensive*, l'acquisition de nouveaux degrés dans la même partie du sujet.

[2] Il faudrait aujourd'hui *tout entières*. Mais le dix-septième siècle ne connaissait point cette règle, et faisait toujours accorder *tout* avec l'adjectif devant lequel il était placé, que cet adjectif commençât par une voyelle ou par une consonne. Sur ce point curieux de grammaire, voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*.

[3] Tota in toto, et tota in singulis partibus.

[4] *Proposition monstrueuse*. Voir la note de la page 439 de notre tome I.

[5] Pour *auxquels*.

vous expose la division des pensées en autant de parties qu'il y en a dans la substance d'une âme matérielle, vous êtes contraint de répondre que par la communication réciproque que les parties de l'âme se donnent de leurs modifications, le sentiment se conserve tout entier en chaque partie de l'âme. Ceci me fait souvenir d'une très-bonne raison, qu'une secte de philosophes [1] employait pour soutenir la spiritualité de Dieu. « Si Dieu est un corps, disaient-ils, la perfection de son être se trouve ou dans toutes les substances individuelles de son corps, ou dans une seulement. Si elle se trouve dans toutes, il y a donc plusieurs Dieux ; si elle ne se trouve que dans une, les autres sont superflues. *Si Deus est corpus, tùm divinitas et veritas ejus perficietur vel in universalitate et complexu substantiarum individuarum corporis illius quod habet, vel in unâ tantùm. Si perficiatur in unâ, tùm nulla est utilitas reliquarum, sed sunt superflua, nullaque est ratio essentiæ illius corporis* (quia una substantia individua non potest corpus constituere). *Si in omnibus et singulis perficiatur, tùm erunt Divinitates multæ, non verò Deus unus. Atqui verò jam demonstrârunt, Deum esse unum. Ergo* [2]. Vous me direz peut-être que l'âme ne voit pas tout à la fois toutes les parties d'un cheval, mais les unes après les autres, que cette succession est si prompte, qu'elle en est imperceptible, et que l'impression reçue au premier instant peut durer assez pour se trouver réunie avec l'impression des instants suivants, d'où il arrive que l'âme croit voir les parties de l'objet qui n'agissent plus sur elle. C'est ainsi qu'elle croit voir un cercle de feu, lorsqu'on tourne en rond un morceau de bois allumé. Elle voit successivement les parties de ce cercle, et néanmoins il lui semble qu'elle les voit toutes à la fois. Cela vient de ce que l'impression qu'elle a reçue dure plus longtemps que l'action même de l'objet. Je vous réponds que ce subterfuge ne vous tirera point d'affaire. Il ne sert de rien contre ma dernière difficulté ni contre quelques-unes des autres, il peut seulement jeter de la poudre aux yeux à l'égard de la disproportion entre la grandeur de l'objet et la petitesse de la substance pensante. Mais après tout, que pourriez-vous me répliquer, si je vous disais que lorsqu'un homme regarde bien fixement un corps immobile, une muraille par exemple, la même partie de l'objet qui l'a frappé au premier de ces instants imperceptibles dont vous parlez, le doit frapper dans tous les instants suivants ? car on ne saurait imaginer de raison pourquoi elle ces-

[1] La secte des *parlants*.

[2] Moses Maimonides, in *Doctore perplexorum*, part. I, cap. LXXVI, p. 176.

serait d'agir sur l'âme. Elle agit donc en même temps que toutes les autres parties; mais dites-moi, si vous pouvez, comment l'image d'une muraille peut se loger tout entière dans le même instant sur un sujet divisible à l'infini. Ceci et plusieurs autres raisons qu'on peut voir dans les écrits de quelques modernes prouvent invinciblement l'incompatibilité de la pensée avec un être composé. (*Dictionn. crit. et hist.*, art. Leucippe, note E.)

FIN DU TOME DEUXIÈME.

ERRATA

DES DEUX PREMIERS VOLUMES

TOME PREMIER.

Pages.	Lignes.	
XVIII,	36,	qui illustrèrent la carrière philosophique — *lisez*. qui s'illustrèrent dans la carrière philologique.
XXIII,	11,	Lethoure — *lisez :* Lectoure.
XLIV,	26,	qui s'illustrèrent — *lisez :* qui se distinguèrent.
27,	38,	bouffonneries audacieux — *lisez :* bouffonneries audacieuses.
52,	34,	Fezel — *lisez :* Tetzel.
68,	9,	1858 — *lisez :* 1538.
97,	3,	Ils dit — *lisez :* Il dit.
120,	11,	ne chargeons — *lisez :* ne changeons.
135,	9,	par-dessus plupart de la — *lisez :* par-dessus la plupart de.
136,	5,	mettre un renvoi après « délicate. »
138,	23,	et Courrier a pu dire — *lisez :* et Courrier a eu raison de dire.
139,	24,	*épineux et ferré — lisez : épineux et serré.*
198,	41,	ainsi — *lisez :* ains.
201,	notes,	compter la note 2 pour la première.

Pages.	Lignes.	
202,	note 2,	*Ibid.* — *lisez : Lett.* d'Et. Pasquier.
204,	notes,	compter la note 3 pour la deuxième.
211,	1,	régna seulement an — *lisez :* seulement un an.
211,	23,	mettre un renvoi après Pape de la Lune.
241,	34,	Pourceagunac — *lisez :* Pourceaugnac.
255,	18,	un histoire — *lisez :* une histoire.
257,	12,	Son style est suranné pour l'époque où il la publia ; ce qui a fait penser qu'elle était écrite — *lisez :* son style était suranné pour l'époque où il publia son histoire, ce qui a fait penser qu'elle était écrite.
259,	21,	*courtisanesque* — *lisez : courtisanesques.*
280,	dern.,	et xxxxv — *lisez :* t. xxxxv.
281,	39,	mettre une virgule après travail.
284,	26,	consacrant ainsi les premières veilles — *lisez :* ses premières veilles.
288,	av.-dern.,	échafauds — *lisez :* échafaud.
315,	37,	supprimer « il. »
315,	notes,	reporter la note 2 pour la première de la page suivante.
316,	notes,	reporter la note 1 pour la première de la page précédente.
323,	6,	Il fut élevé dans la religion protestante — *lisez :* Il fut élevé dans les principes protestants.
329,	7,	effacer les mots : « la liberté. »
329,	8,	effacer la virgule après « sujets. »
332,	32,	quand il s'écriait — *lisez :* quand l'orateur s'écriait.
332,	38,	astidieusement — *lisez :* fastidieusem ent.
334,	dern.,	or a-t-il — *lisez :* or y a-t-il.
340,	35,	depuis le commencement de ce siècle — *lisez :* depuis le commencement de notre siècle.
342,	11,	qui fussent jamais — *lisez :* qui furent jamais.
344,	32,	et en gardaient — *lisez :* et en gardait.
347,	12,	effacer le renvoi 3, et le mettre ligne 17 après « notre langue. »
350,	15,	effacer la première virgule.
351,	dern.,	depui — *lisez :* depuis.
357,	25,	plus nerveuse que Patru — *lisez :* plus nerveuse que celle de Patru.

Pages.	Lignes.	
363,	19,	Cloépâtre — *lisez :* Cléopâtre.
365,	2,	comme l'appelait — *lisez :* Sapho, c'est ainsi que l'appelait.
366,	38,	1640 — *lisez :* 1632.
371,	6,	une apologie sous réserve — *lisez :* une apologie sans réserve.
373,	23,	imprimé — *lisez :* imprimée.
373,	41,	ce bon sens — *lisez :* le bon sens.
374,	9,	Dans cette mêlée contre les *Homéristes* et les *érudits*, il eut un second digne d'être nommé, l'abbé de Pons, le célèbre bossu de La Motte qu'il regardait comme un Descartes, et mettait plus haut qu'un Homère — *lisez :* Et celui-ci, dans la mêlée contre les *Homéristes* et les *érudits*, eut un second digne d'être nommé, l'abbé de Pons, le célèbre bossu de La Motte. Pons avait la naïveté de regarder Houdart comme un Descartes et de le mettre plus haut qu'un Homère.
374,	17,	P. Lami — *lisez :* le P. Bernard Lami.
376,	32,	et Bourdaloue — *lisez :* et Fénelon.
376,	6 et suiv.,	effacer depuis « quelques années après » jusqu'à « du temps du paganisme. »
378.	16,	que l'honneur que les catholiques rendent à la croix — *lisez :* que l'honneur rendu par les catholiques.
386,	dern.,	n'éait — *lisez :* n'était.
389,	14,	Théotine — *lisez :* Théotime.
398,	32,	on ne se sent — *lisez :* on ne sent.
412,	4,	mettre le renvoi 1 à la deuxième ligne après dès que.
420,	33,	mettre un deux-points après traduction.
434,	10,	où il n'y avait plus plus — *lisez :* où il n'y avait plus.
436,	29,	ses offres — *lisez :* ses coffres.
449,	20,	rois bastions, — *lisez :* trois bastions.
464,	notes,	effacer la note Nisard, etc.
465,	7,	les passions — *lisez :* des passions.
471	,av.-dern.,	ville Stockholm — *lisez :* ville de Stockholm.
495,	15,	effacer la virgule après « Pascal. »
512,	25,	plus de ses dimensions — *lisez :* plus ses dimensions.
519,	19,	liberté, de l'homme — *lisez :* liberté de l'homme.

Pages.	Lignes.	
519,	notes,	prendre la note 4 pour la 3e et la 3e pour la 4e.
521,	4,	mettre le renvoi 1 après « saints. »
521,	5,	renvoi 2 après « Port-Royal. »
521,	20,	renvoi 3, correspondant à *Mém. de Saint-Simon*, mis à tort à la fin du renvoi 1. Le renvoi 3 doit compter pour le renvoi 4.
548,	32,	et prendre la résolution de se retirer — *lisez :* et le déterminèrent à se retirer.
562,	11,	chose passées — *lisez :* choses passées.
567,	23,	les conférences publiques — *lisez :* des conférences publiques.

TOME SECOND.

2,	25,	enter — *lisez :* tenter.
8,	7,	1540 — *lisez :* 1640.
17,	4,	onté — *lisez :* bonté.
20,	17,	1653 — *lisez :* 1652.
73,	19,	et il le montra bien — *lisez :* et il le témoigna bien.
102,	33,	C'était le mieux juger que n'a fait Saint-Simon, etc. — *lisez :* c'était le mieux juger que n'a fait Saint-Simon. Ce mécontent, généralement trop peu favorable à Louis XIV, a prétendu dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*, etc.
120,	3,	avait perdue — *lisez :* avait perdu.
127,	20,	comme ils appellent — *lisez :* comme il les appelle.
130,	36,	du jugement d'une de ses victimes — *lisez :* du jugement d'un descendant d'une de ses victimes.
168,	35,	les œuvre2 — *lisez :* les œuvres.
194,	13,	du port de Skenk — *lisez :* du port de Skink.
215,	7,	son mariage avec le roi — *lisez :* son mariage avec Louis XIV
228,	12,	sur l'instruction des demoiselles — *lisez :* sur l'éducation.
320,	2,	d'une estime si constante et d'une admiration si générale — *lisez :* d'une estime aussi constante et d'une admiration aussi générale.

Pages.	Lignes.	
320,	8,	et que, « il demeurera — *lisez :* et qu' « il demeurera.
323,	7,	l'auteur du traité qui fit déjà un si grand pas en avant — *lisez :* l'auteur du traité qui fit déjà faire.
347,	22,	d'autres excellents juges n'ont pas jugé moins favorablement — *lisez :* d'autres excellents appréciateurs n'ont pas jugé...
360,	2,	ne doivent point se composer — *lisez :* ne doivent point composer.
361,	11,	on a fait sur plusieurs points de détail de cet ouvrage des critiques dont plusieurs ont de la valeur — *lisez :* dont quelques-unes ont de la valeur.
361,	26,	qu'il écrivit à Cambrai — *lisez :* qu'il écrivit de Cambrai.
365,	1,	ce sentiment de profonde et incurable misère des hommes — *lisez :* ce sentiment de la profonde et incurable misère...
372,	18,	en 1794 — *lisez :* en 1785.
431,	av.-dern.,	avec un excellent juge — *lisez :* avec un excellent appréciateur.
470,	31,	Si les mœurs ont changé la morale — *lisez :* Si les mœurs ont changé, la morale.
494,	3,	Massillon avait beaucoup imité nos poëtes tragiques — *lisez :* avait beaucoup étudié...
494,	notes,	note 2, INGRATA — *lisez :* INGRAT A.
583,	31,	et quelquefois d'actes entiers — *lisez :* et même d'actes entiers.

FIN DE L'ERRATA.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

SUITE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

Corbeil. Typ. et stér. de Crété.



